LE BON
JARDINIER,

ALMANACH

POUR L'ANNÉE 1818.

On trouve cet ouvrage aux adresses suivantes :

A

Alençon,	chez Bonvoust.
Angers,	— Fourrier-Mame.
Bayeux,	— Groult.
Besançon,	— Girard.
Bordeaux,	— Ferret,
Bruxelles,	— { Lecharlier. Demat.
Caen,	— Madame Lebaron.
Cambrai,	— Hurez.
Châlons-sur-Saône,	— Dejussieu.
Clermont,	— Thibaut.
Dijon,	— Lagier.
Gand,	— Hubert Dujardin.
Genève,	— Paschoud.
Liége,	— Desoër.
Lille,	— Vanakere.
Lyon,	— Perisse, frères.
Mans,	— Dureau.
Metz,	— De Villy.
Mons,	— Leroux.
Nantes,	— { Forest. Busseuil aîné,
Orléans,	— Monceau,
Provins,	— Lebeau.
Rouen,	— { Frère aîné. Renault.
Strasbourg,	— { Treuttel et Wurtz. Février.
Toulouse,	— { Devers. Sénac.
Tours,	— Veuve Vauquer-Lambert.
Turin,	— { Bocca. Pic.
Valenciennes,	— Giard aîné.
Verdun,	— Bénit le jeune.
Versailles,	— { Angé. Etienne.

Et chez les principaux grainiers et marchands fleuristes de la capitale.

Un dépôt en est établi chez MM. Baumann frères, botanistes et pépiniéristes à Bollwiller, près Mulhausen, département du Haut-Rhin.

Cette maison, où on peut se procurer tout ce qu'il y a de rare et de nouveau en fait de végétaux, est en relation avec es principaux établissemens de culture de toutes les contrées et même des Indes.

SOCIÉTÉ NATIONALE
BIBLIOTHÈQUE
D'HORTICULTURE

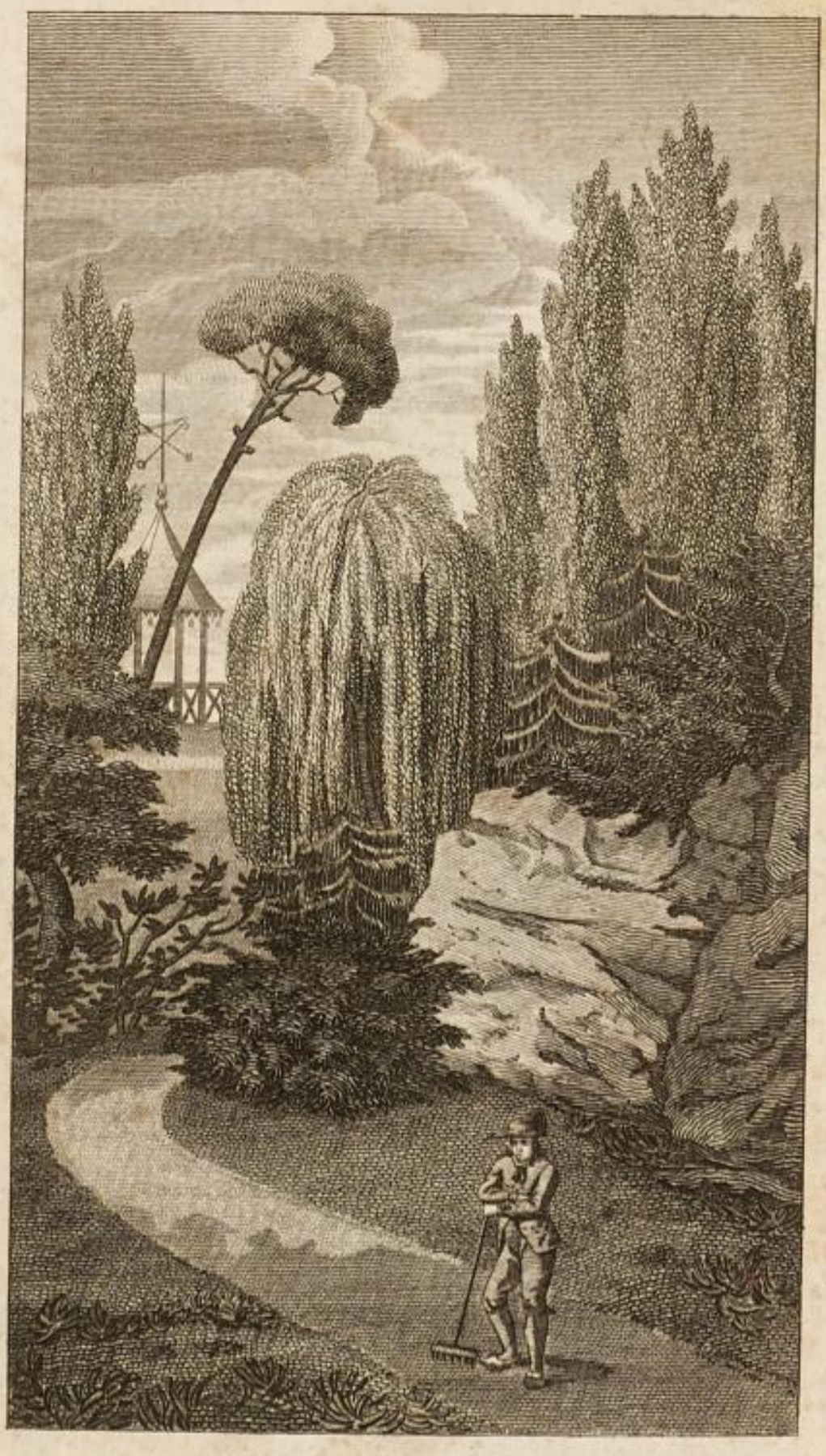

LE BON JARDINIER,

ALMANACH

POUR L'ANNÉE 1818,

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE BIBLIOTHÈQUE

CONTENANT des Préceptes généraux de culture ; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les Jardins ; la Description, l'Histoire et la Culture particulière de toutes les Plantes potagères, économiques ou employées dans les arts, et de celles propres aux Fourrages ; des Arbres fruitiers de toute espèce, avec la manière de les bien conduire et l'indication des meilleurs fruits ; des Ognons et Plantes à fleurs et d'ornement, même les plus rares ; et des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes utiles ou d'agrément ; suivis d'une Table française et latine très-complète de tous les noms de chaque plante, et d'un Vocabulaire explicatif des termes de Jardinage et de Botanique ayant besoin d'interprétation.

COMMENCÉ

PAR DE GRACE ET MORDANT DE LAUNAY,

ET CONTINUÉ

Par MM. FÉBURIER, Membre et Correspondant de plusieurs Sociétés savantes ; VILMORIN, marchand grainier du Roi, Membre de la Société royale d'agriculture, et NOISETTE, Auteur du *Jardin fruitier*.

AVEC QUATRE PLANCHES.

Prix : 7 fr., broché.

PARIS,

AUDOT, LIBRAIRE, rue des Mathurins St-Jacques. N°. 18.

1818.

Les contrefacteurs seront poursuivis selon toute la rigueur de la loi.

IMPRIMERIE DE FAIN,
RUE DE RACINE; N°. 4, PLACE DE L'ODÉON,

AVERTISSEMENT
DU
RÉDACTEUR.

LE *Bon Jardinier* fut rédigé avec tant de précipitation pour 1817, que j'étais loin de penser que les Amateurs du jardinage enlèveraient cette édition en si peu de temps. Je leur dois de la reconnaissance pour l'accueil qu'ils ont fait à cet Ouvrage, et c'est pour la leur témoigner que je me suis occupé sans relâche de sa refonte presque entière, en supprimant tout ce qui m'a paru inutile aux cultivateurs, en y ajoutant les observations essentielles pour reconnaître et cultiver les végétaux dont j'ai fait mention, et en donnant quelques détails sur les propriétés de celles utiles à l'homme. J'ai été secondé dans ce travail par M. Vilmorin, qui a refait une partie du chapitre des *Plantes potagères*, revu le *Calendrier des travaux*, etc.

M. Noisette, à son retour d'un voyage en Angleterre, m'a donné des renseignemens sur une partie des végétaux qu'il a nouvellement introduits en France, ainsi que sur ceux qu'on possédait déjà, et qui étaient maintenant assez nombreux pour être livrés aux Amateurs. Il a bien voulu répondre aux questions multipliées que je lui ai adressées, et toutes les plantes nouvelles en France depuis quatre ans, dont il est fait mention dans cette Édition, ont été tirées de l'étranger par cet habile cultivateur, qui continue à augmenter annuellement sa collection (1). J'ai aussi usé grandement de la

(1) Rue du faubourg St.-Jacques, n°. 51, à Paris.

permission que M. Dumont Courset m'a donnée de puiser dans son ouvrage (le *Botaniste cultivateur* (1).) rempli d'excellentes observations. Son talent pour les descriptions concises et claires m'a souvent forcé à rejeter mes descriptions pour adopter les siennes. J'ai également tiré parti des instructions de la société royale et centrale d'agriculture de Paris. Enfin, j'ai souvent consulté le nouveau *Cours complet d'agriculture théorique et pratique* (édit. de Déterville, en 13 vol.). C'est avec tous ces secours que je suis parvenu à rédiger cette édition qui, si je ne me trompe pas, pourra suffire à un amateur de jardinage, et même à un jardinier pour les diriger dans leurs travaux.

Je terminerai cet Avertissement en répondant à deux reproches qui m'ont été faits. Le premier est d'avoir retranché les digressions et les historiettes de cet ouvrage, et d'avoir sacrifié à la concision, les ornemens dont feu De Launay avait embelli ses descriptions. Le second est de n'avoir cité en quelque sorte que Messieurs Vilmorin et Noisette dans cet Ouvrage.

Je répondrai au premier reproche, que j'avais onze à douze feuilles d'impression à ajouter à la dernière édition de Delaunay, qui était aussi volumineuse que celle-ci, et qu'on ne pouvait plus grossir le volume sans le rendre incommode. Il fallait donc faire deux volumes, ce qui aurait enlevé à cet ouvrage l'avantage d'être portatif, et comme l'a dit M. Thouin, un *vade mecum*, ou le conserver tel qu'il était sans y toucher à l'avenir, ou retrancher un certain nombre d'articles pour les remplacer par d'autres, ou enfin resserrer le style et ne conserver que ce qui était utile. J'ai pris ce dernier parti, parce que j'ai pensé que ce n'était pas dans un ouvrage de ce genre qu'on devait rechercher l'élégance du style

---

(1) Excellent ouvrage qu'on ne saurait trop recommander aux amateurs de culture. On se le procure chez Audot, libraire, rue des Mathurins St.-Jacques, n°. 18. Il forme 7 vol. in-8°., prix 48 fr., brochés.

et les descriptions brillantes, et que son seul but devant être l'utilité, on devait tout sacrifier pour y parvenir.

Quant au second reproche, ma justification est facile. Il m'eût fallu plusieurs années pour réunir tous les renseignemens que j'ai ajoutés au *Bon Jardinier*, si Messieurs Vilmorin et Noisette ne m'en avaient fourni une partie. Il était juste de leur témoigner ma reconnaissance et de faire connaître au public les travaux qu'ils avaient faits pour les nouvelles éditions. Si quelques autres cultivateurs ou marchands m'avaient communiqué des renseignemens utiles, je me fusse fait un plaisir d'en profiter pour l'ouvrage, en citant les personnes à qui je les devais, ce que j'ai déjà fait ; au reste, dans le travail auquel je me suis livré, je n'ai eu d'autre vue que de perfectionner le *Bon Jardinier*, et de présenter aux cultivateurs les documens nécessaires pour les guider dans leurs travaux.

On trouvera, dans cette édition, beaucoup de nouveaux renseignemens et l'indication d'environ 600 espèces et 200 variétés de plus qu'en 1815.

FÉBURIER.

Nota. On peut se procurer dans l'établisement du rédacteur, à Versailles, boulevard de la Reine, des collections complètes de tulipes, d'anémones, de renoncules et des arbres verts formés et d'une belle venue.

ÉCLIPSES DE 1818.

Il y aura cette année trois éclipses, une de soleil et deux de lune.

Le 20 avril, éclipse de lune, visible à Paris, à 11 heures 22 minutes du soir.

Le 5 mai, éclipse partielle de soleil, visible à Paris, à 3 heures 57 minutes du matin.

Le 14 octobre, éclipse de lune, visible à Paris, à 5 heures 2 minutes du matin.

SAISONS.

Printemps, le 20 Mars.
Été, le 21 Juin.
Automne, le 23 Septembre.
Hiver, le 21 Décembre.

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, le 18 Janvier.
Les Cendres, le 4 Février.
PASQUE, le 22 Mars.
Les Rogations, les 27, 28 et 29 Avril.
L'ASCENSION, le 30 Avril.
La PENTECOTE, le 10 Mai.
La Trinité, le 17 Mai.
La Fête-Dieu, le 21 Mai.
L'Avent, le 29 Novembre.

JANVIER.

Pleine Lune le 22.
Dernier quartier. le 29.
Nouvelle Lune le 11.
Premier Quartier le 6

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
Jeudi	1	CIRCONCISION.
vend.	2	s. Basile, évê.
sam.	3	*ste. Geneviève.*
DIM.	4	s. Rigobert.
lundi	5	s. Siméon Styl.
mar.	6	ÉPIPHANIE.
mer.	7	s. Théau.
jeudi	8	s. Lucien.
vend.	9	s. Furcy.
sam.	10	s. Paul, erm.
DIM.	11	ste. Hortense.
lundi	12	s. Arcade.
mar.	13	Baptême N. S.
mer.	14	s. Hilaire.
jeudi	15	s. Maur, abbé.
vend.	16	Guillaume.
sam.	17	s. Antoine, ab.
DIM.	18	*Septuagésime.*
lundi	19	Sulpice, évê.
mar.	20	s. Sébastien.
mer.	21	ste. Agnès.
jeudi.	22	s. Vincent.
vend.	23	s. Ildefonse.
sam.	24	s Babylas.
DIM.	25	*Sexagésime.*
lundi	26	ste. Paule.
mar.	27	s. Julien.
mer.	28	s. Charlemagne.
jeudi	29	s. Franc. de S.
ven.	30	ste. Batilde.
sam.	31	s. Pierre Nol.

FÉVRIER.

Pleine Lune le 21.
Dernier Quartier le 28.
Nouvelle Lune le 11.
Premier quartier le 13.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
DIM.	1	*Quinquagésime.*
lundi	2	Prés. de N. S.
mar.	3	s. Blaise.
mer.	4	*Les Cendres.*
jeudi	5	ste. Agathe.
ven.	6	Les 5 Plaies.
sam.	7	s. Romuald.
DIM.	8	*Quadragésime.*
lundi	9	ste. Apolline.
mar.	10	ste. Scolastique.
mer.	11	*Quatre-Temps.*
jeudi	12	ste. Eulalie.
ven.	13	s. Lésin, év.
sam.	14	s. Valentin.
DIM.	15	*Reminiscere.*
lundi	16	ste. Julienne.
mar.	17	s. Faustin.
mer.	18	s. Siméon.
jeudi	19	s. Gabin, mart.
ven.	20	s. Eucher.
sam.	21	s. Flavien.
DIM.	22	*Oculi.*
lundi	23	s. Damien.
mar.	24	s. Mathias.
mer.	25	s. Césaire.
jeudi	26	s. Taraise.
ven.	27	ste. Honorine.
sam.	28	s. Romain.

MARS.

Pleine Lune le 22.
Dernier Quartier le 29.
Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 15.

Jours de la Semaine.	Noms des Saints.
Dim.	1 *Lætare.*
lundi	2 s. Aubin.
mar.	3 ste. Cunégonde.
mer.	4 s. Casimir.
jeudi	5 s. Drausin.
ven.	6 ste. Colette.
sam.	7 s. Thomas
Dim.	8 *La Passion.*
lundi	9 ste. Françoise.
mar.	10 ste. Doctrovée.
mer.	11 40 Martyrs.
jeudi	12 s. Pol, évê.
ven.	13 La Compass.
sam.	14 s. Lubin, évê.
Dim.	15 *Les Rameaux.*
lundi	16 s. Longin.
mar.	17 ste. Gertrude.
mer.	18 s Cyrille.
jeudi	19 s. Joseph.
ven.	20 *Vendredi-Saint*
sam.	21 s. Benoît.
Dim.	22 PASQUES.
lundi	23 s. Eusèpe.
mar.	24 s. Simon, m.
mer.	25 Le bon larron.
jeudi	26 s. Ludger.
ven.	27 s. Rupert.
sam.	28 s. Gontran.
Dim.	29 *Quasimodo.*
lundi	30 ANNONCIA.
mar.	31 ste. Balbine.

AVRIL.

Pleine Lune le 21.
Dernier Quartier le 27.
Nouvelle Lune le 5.
Premier Quartier le 13.

Jours de la Semaine.	Noms des Saints.
mer.	1 s. Hugues.
jeudi	2 s. Franç. de P.
ven.	3 s. Richard.
sam.	4 s. Ambroise.
Dim.	5 s. Zénon;
lundi	6 s. Prudence.
mar.	7 s. Hégésipe.
mer.	8 s. Perpét.
jeudi	9 ste. Marie.
ven.	10 s. Macaire.
sam.	11 s. Léon, pape.
Dim.	12 s. Jules.
lundi	13 s. Marcellin.
mar.	14 s. Tiburce.
mer.	15 s. Paterne.
jeudi	16 s. Fructueux.
ven.	17 s. Anicet.
sam.	18 s. Parfait.
Dim.	19 s. Elphèse.
lundi	20 s. Ildegonde.
mar.	21 s. Anselme.
mer.	22 ste. Opportune.
jeudi	23 s. George.
ven.	24 ste. Beuve.
sam.	25 s. Marc, év.
Dim.	26 s. Clet.
lundi.	27 *Les Rogations.*
mar.	28 s. Vital.
mer.	29 s. Robert.
jeudi	30 ASCENSION.

MAI.

Pleine Lune le 20.
Dernier Quartier le 26.
Nouvelle lune le 5.
Premier quartier le 13

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
ven.	1	s. Jacq. s. Phil.
sam.	2	s. Athanase.
Dim.	3	Inv. Ste. Croix.
lundi	4	ste. Monique.
mar.	5	Conv. ste Croix.
mer.	6	s. Jean P. Lat.
jeudi	7	s. Stanilas.
ven.	8	s. Désiré.
sam.	9	*Vigile-jeûne.*
Dim.	10	PENTECOTE.
lundi	11	s. Mamert.
mar.	12	s. Épiphane.
mer.	13	*Quatre-Temps.*
jeudi	14	s. Boniface.
ven.	15	s. Isidore.
sam.	16	s. Honoré.
Dim.	17	*La Trinité.*
lundi	18	s. Éric.
mar.	19	s. Célestin.
mer.	20	s. Bernardin.
jeudi	21	FÊTE-DIEU.
ven.	22	ste. Julie.
sam.	23	s. Didier.
Dim.	24	s. Donatien.
lundi	25	s. Urbain.
mar.	26	s. Philip. de N.
mer.	27	s. Hildevert.
jeudi	28	*Octave F.-Dieu.*
ven.	29	s. Maximin.
sam.	30	s. Hubert
Dim.	31	ste. Pétronille.

JUIN.

Pleine Lune le 18.
Dernier Quartier le 25.
Nouvelle Lune le 3.
Premier Quartier le 11.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
lundi	1	s. Pothin.
mar.	2	s. Pamphile.
mer.	3	ste. Clotide.
jeudi	4	s. Optat.
ven.	5	s. Boniface.
sam.	6	s. Claude.
Dim.	7	s. Paul de C.
lundi	8	s. Médard.
mar.	9	s. Prime.
mer.	10	s. Landry.
jeudi	11	s. Barnabé.
ven.	12	s. Justin.
sam.	13	s. Ant. de Pad.
Dim.	14	s. Basile.
lundi	15	s. Guy, mart.
mar.	16	s. Fargeau.
mer.	17	s. Avit, abb.
jeudi	18	ste Marine.
ven.	19	s. Gervais. s. P.
sam.	20	s. Silvère.
Dim.	21	s. Leufroy.
lundi	22	s. Paulin.
mar.	23	*Vigile Jeûne.*
mer.	24	NATIV. s. J.-B.
jeudi	25	s. Prosper.
ven.	26	s. Babolein, ab.
sam.	27	s. Ladislas.
Dim.	28	*Vigile Jeûne.*
lundi	29	s. Pierre, s. P.
mar.	30	Com. de s. Paul.

JUILLET.

Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 25.
Nouvelle Lune le 3
Premier Quartier le 11.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
mer.	1	s. Martial.
jeudi	2	Visit. N. D.
ven.	3	s. Anatole, év.
sam.	4	Trans. S. Mar.
Dim.	5	ste. Zoé.
lundi	6	s. Tranquillin.
mar.	7	ste. Aubierge.
mer.	8	ste. Élisabeth.
jeudi	9	ste. Victoire.
ven.	10	ste. Félicité.
sam.	11	Transl. S. Ben.
Dim.	12	s. Gualbert.
lundi	13	s. Turiaf, év.
mar.	14	s. Bonaventure.
mer.	15	s. Henri, emp.
jeudi	16	s. Eustate.
ven.	17	s. Spérat.
sam.	18	s. Clair.
Dim.	19	s. Vincent de P.
lundi	20	ste. Marguerite.
mar.	21	s. Victor. mart.
mer.	22	ste. Madeleine.
jeudi	23	s. Apollinaire.
ven.	24	ste. Christine.
sam.	25	s. Jacques, m.
Dim.	26	s. Cristophe.
lundi	27	s. Georges.
mar.	28	ste. Anne.
mer.	29	ste. Marthe.
jeudi	30	s. Ignace.
ven.	31	s. Germ. Aux.

AOUT.

Nouvelle Lune le 2.
Pleine Lune le 16.
Dernier Quartier le 23
Nouvelle Lune le 31.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
sam.	1	s. Pier.-ès-liens.
Dim.	2	Suscept. ste. C.
lundi	3	Inv. de s. Et.
mar.	4	s. Dominique.
mer.	5	s. Yon, martyr.
jeudi	6	Transf. N. S.
ven.	7	s. Gaëtan.
sam.	8	s. Justin.
Dim.	9	s. Romain.
lundi	10	s. Laurent.
mar.	11	Susc. ste. Cou.
mer.	12	ste. Claire.
jeudi	13	s. Hippolyte.
ven.	14	*Vigile Jeûne.*
sam.	15	ASSOMPT.
Dim.	16	s. Roch.
lundi	17	s. Mamès.
mar.	18	ste. Hélène.
mer.	19	s. Louis, év.
jeudi	20	s. Bernard.
ven.	21	s. Privat.
sam.	22	s. Symphorien.
Dim.	23	s. Sidoine.
lundi	24	s. Barthélemi.
mar.	25	*s. Louis.*
mer.	26	s. Zéphirin.
jeudi	27	s. Césaire.
ven.	28	s. Augustin.
sam.	29	Décol. s. Jean.
Dim.	30	s. Fiacre.
lundi	31	s. Ovide.

SEPTEMBRE.

Premier Quartier le 7
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 22
Nouvelle Lune le 30

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
mar.	1	s. Leu. s. Gilles.
mer.	2	s. Lazare.
jeudi	3	s. Grégoire.
ven.	4	ste. Rosalie.
sam.	5	s. Bertin, ab.
Dim.	6	s. Onésiphore.
lundi	7	s. Cloud, prêt.
mar.	8	Nativité N. D.
mer.	9	S. Omer, év.
jeudi	10	s. Nic. de Tol.
ven.	11	s. Patient.
sam.	12	s. Serdot.
Dim.	13	s. Maurille.
lundi	14	Ex. Ste. Croix.
mar.	15	s. Nicodème.
mer.	16	*Quatre-Temps.*
jeudi	17	s. Lambert.
ven.	18	s. Jean Chrys.
sam.	19	s. Janvier.
Dim.	20	s. Eustache.
lundi	21	s. Matthieu.
mar.	22	s. Maurice.
mer.	23	ste. Thècle, V.
jeudi	24	s. Andoche.
ven.	25	s. Firmin.
sam.	26	ste. Justine.
Dim.	27	s. Côme. s. Da.
lundi	28	s. Géran, évê
mar.	29	s. Michel Arc.
mer.	30	s. Jérôme, pr.

OCTOBRE.

Premier Quartier le 7.
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 29.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
jeudi	1	s. Remy, év.
ven.	2	ss. Anges Gard.
sam.	3	s. Cyprien.
Dim.	4	s. François A.
lundi	5	ste. Aure, vierge.
mar.	6	s. Bruno.
mer.	7	s. Serge.
jeudi	8	ste. Pélagie.
ven.	9	s. Denis.
sam.	10	s. Géréon.
Dim.	11	s. Nicaise.
lundi	12	s. Wilfride, évê.
mar.	13	s. Gérand.
mer.	14	s. Caliste, pa.
jeudi	15	ste. Thérèse.
ven.	16	s. Gal, abb.
sam.	17	s. Cerboney.
Dim.	18	s. Luc, Evang.
lundi	19	s. Savinien.
mar.	20	s. Sendon.
mer.	21	ste. Ursule.
jeudi	22	s. Mellon, év.
ven.	23	s. Hilarion.
sam.	24	s. Magloire.
Dim.	25	s. Crép., s. Cr.
lun.	26	s. Rustique.
mar.	27	s. Frumence.
mer.	28	s. Sim., s. Jude.
jeudi	29	s. Faron, évêque.
ven.	30	s. Lucain.
sam.	31	*Vigile Jeûne.*

NOVEMBRE.

Premier Quartier le 5.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

Jours de la Semaine.	Noms des Saints.
Dim.	1 La Toussaint.
lundi	2 *Les Trépassés.*
mar.	3 s. Marcel.
mer.	4 s. Charles.
jeudi	5 Ste. Bertille.
ven.	6 s. Léonard.
sam.	7 s. Achille.
Dim.	8 stes. Reliques.
lundi	9 s. Mathurin.
mar.	10 s. Léon le Gr.
mer.	11 s. Martin, év.
jeudi	12 s. René, év.
ven.	13 s. Brice.
sam.	14 s. Maclou.
Dim.	15 s. Eugène.
lun.	16 s. Eucher.
mar.	17 s. Aignan.
mer.	18 s. Aude.
jeu.	19 ste. Élisabeth.
ven.	20 s. Edmond.
sam.	21 Présent. N. D.
Dim.	22 ste. Cécile.
lun.	23 s. Clément.
mar.	24 ste. Flore.
mer.	25 ste. Catherine.
jeu.	26 ste. Geneviève.
ven.	27 s. Vital
sam.	28 s. Sosthène.
Dim.	29 *L'Avent.*
lun.	30 s. André.

DÉCEMBRE.

Premier Quartier le 4.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 27.

Jours de la Semaine.	Noms des Saints.
mar.	1 s. Eloi.
mer.	2 s. Franç. Xav.
jeudi.	3 s. Mirocle.
ven.	4 ste. Barbe.
sam.	5 s. Sabas, abb.
Dim.	6 Nicolas.
lundi	7 ste. Fare, vier.
mar.	8 Concept. N. D.
mer.	9 ste. Georgie.
jeudi	10 ste. Valère.
ven.	11 s. Fuscien.
sam.	12 ste. Constance.
Dim.	13 ste. Luce.
lundi	14 s. Nicaise.
mar.	15 s. Maximin.
mer.	16 *4 Temps.*
jeudi	17 ste. Olympiade.
ven.	18 s. Gatien.
sam.	19 ste. Meuris.
Dim.	20 s. Gratien.
lundi	21 s. Thomas, ap.
mar.	22 ste. Victoire.
mer.	23 s. Yves.
jeudi	24 *Vigile Jeûne.*
ven.	25 NOEL.
sam.	26 s. Étienne.
Dim.	27 s. Jean, Évang.
lundi.	28 Les SS. Innoc.
mar.	29 s. Thom. Cant.
merc.	30 ste. Colombe.
jeudi.	31 s. Sylvestre.

PRONOSTICS.

L'expérience a fait connaître quelques pronostics qui annoncent, d'une manière presque certaine, les changemens de temps, et qui peuvent diriger les jardiniers dans plusieurs opérations utiles à leurs cultures. Il y en a de généraux. D'autres sont particuliers à certains cantons. Les cultivateurs ont le plus grand intérêt de les étudier et de les connaître pour la prospérité de leur culture et le meilleur emploi de leur temps. Plusieurs auteurs se sont occupés du soin de réunir les pronostics généraux les plus certains, et le travail de Toaldo sur cette matière est on ne peut plus intéressant. Aussi M. Bosc en a-t-il tiré un parti avantageux dans le Dictionnaire d'Agriculture. Il m'a permis de profiter de son travail, auquel j'ajouterai fort peu.

PRONOSTICS TIRÉS DE L'ATMOSPHÈRE.

Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuages dans le ciel, c'est un signe d'orage. Lorsqu'elles paraissent plus grandes qu'à l'ordinaire, ou plus près les unes des autres, c'est un signe que le temps va changer.

Lorsqu'on voit des éclairs près de l'horizon sans aucun nuage, c'est un indice de beau temps et de chaleur.

Le tonnerre du soir amène un orage, celui du matin indique le vent, et celui du midi la pluie. Le tonnerre continuel annonce une bourrasque ou un fort orage.

L'arc-en-ciel bien coloré ou double annonce une continuité de pluie. Les couronnes ou cercles blanchâtres qui se montrent autour du soleil, de la lune et des étoiles, sont un signe de pluie.

Si la pluie fume en tombant, et que par sa chute elle for-

me des bulles sur l'eau, c'est un signe qu'il pleuvra longtemps et abondamment. Si, après une petite pluie, on aperçoit près de la terre un nuage ressemblant à de la fumée, c'est un signe certain qu'il tombera beaucoup de pluie.

Lorsqu'au coucher du soleil, les nuages se forment à l'ouest et se colorent d'un beau rouge pourpre, c'est signe de vent et de temps sec.

Les nuages qui après la pluie descendent près de terre, et semblent rouler sur les champs, sont un signe de beau temps, et s'il survient un brouillard pendant le mauvais temps, il indique sa cessation ; mais si le brouillard survient pendant le beau temps, et qu'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est immanquable.

Les pareilies, c'est-à-dire, l'apparence de deux ou trois soleils, sont des indices de neige et de froid.

Les éclairs sont en hiver un signe de neige prochaine, de vent ou de tempête.

Les nuages divisés comme la laine des brebis sur leurs corps (moutonnés), indiquent du vent pendant l'été, et de la neige pendant l'hiver.

Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, ou celui du nord, c'est un signe certain de beau temps.

Si après le vent il s'ensuit une gelée blanche qui se dissipe en brouillard, le temps devient mauvais et malsain.

Dans le climat de Paris, le vent du sud-ouest est celui qui amène le plus souvent de la pluie, et le vent de l'est, celui qui donne un temps beau, mais très-sec.

Le changement fréquent du vent est l'annonce d'une bourrasques.

Si le sel, le marbre, le fer, les vitres deviennent humides, si les bois des portes et des fenêtres se gonflent, si les cors aux pieds deviennent douloureux, c'est signe de pluie ou de dégel.

Les vents qui commencent à souffler pendant le jour, sont beaucoup plus forts et durent plus long-temps que ceux qui commencent pendant la nuit.

Si le vent ne change pas, le temps reste tel qu'il est.

La gelée qui commence par un vent d'est, dure long-temps.

L'air plus transparent que de coutume, indique la pluie comme très-prochaine. De petits nuages blancs passant immédiatement sous le soleil et s'y colorant en rouge, en jaune, en vert, etc., l'annoncent également.

Si la pluie commence du 7 au 10 juin, et qu'elle continue jusqu'au 12, c'est un indice que le mois de juillet sera très-pluvieux. Si, ayant cessé deux ou trois jours, elle reprenait le 18 ou le 19, elle annoncerait que le mois d'août serait aussi pluvieux que celui de juillet. Il est alors à craindre que les grains ne parviennent pas à maturité, et la prudence exige que l'on conserve ses approvisionnemens jusqu'à ce que la récolte soit assurée, pour prévenir une disette.

PRONOSTICS TIRÉS DES CORPS TERRESTRES.

Si la flamme de la lampe étincelle, ou si elle forme un champignon, il y a grande probabilité de pluie. Il en est de même lorsque la suie se détache et tombe de la cheminée; mais, si la braise paraît plus ardente qu'à l'ordinaire, et si la flamme paraît plus agitée, c'est signe de vent; lorsqu'au contraire la flamme est droite et tranquille, c'est un indice de beau temps.

Si l'on entend de loin le son des cloches, c'est un signe de vent ou de changement de temps.

Les bonnes ou mauvaises odeurs condensées, c'est-à-dire, plus fortes, sont un signe de pluie.

PRONOSTICS TIRÉS DES ANIMAUX.

Les chauve-souris qui se montrent en plus grand nombre que de coutume, ou qui volent plus long-temps qu'à l'ordinaire, annoncent pour le lendemain un jour chaud et serein. C'est le contraire, si elles sont en plus petit nombre, si elles entrent dans les maisons et jettent des cris.

Les chouettes qu'on entend crier pendant le mauvais temps, annoncent le retour du beau temps. Les corbeaux qui croassent le matin, indiquent la même chose.

Lorsque les canards volent çà et là, pendant le beau temps, en criant et se plongeant dans l'eau, c'est un indice de pluie et d'orage.

Les abeilles qui s'écartent peu de leur ruche, annoncent la pluie, comme lorsqu'elles arrivent en foule à la ruche avant la nuit, et sans être entièrement chargées.

Si les pigeons reviennent tard au colombier, ils indiquent la pluie pour les jours suivans; c'est aussi un signe de mauvais temps, lorsque les oiseaux gazouillent et semblent s'appeler pour se rassembler.

Les poules qui se roulent dans la poussière plus que de coutume, annoncent la pluie. Il en est de même si les coqs chantent le soir ou à des heures extraordinaires.

C'est un signe de mauvais temps lorsque les hirondelles rasent la surface de la terre et de l'eau.

Lorsque les mouches piquent et deviennent plus importunes qu'à l'ordinaire, et que les abeilles sont méchantes et attaquent ceux qui les approchent, c'est un indice d'orage.

Quand les moucherons se rassemblent avant le coucher du soleil et qu'ils forment une colonne tourbillante, ils annoncent le beau temps.

Si les grenouilles croassent plus long-temps qu'à l'ordinaire, si les crapauds sortent le soir en plus grand nombre de leurs trous, si les vers de terre paraissent à la surface du

sol, si les taupes labourent plus que de coutume, si les bœufs et les dindons se rassemblent, il y a presque certitude de pluie.

Lorsque les bestiaux, et surtout les brebis, sont plus âpres à la pâture qu'à l'ordinaire, la pluie n'est pas loin.

L'arrivée des oiseaux de passage, tels que canards, oies, etc., est un indice de froid. Celle des cygnes indique un froid plus vif. Si ces oiseaux, après avoir quitté la contrée, reparaissent en volant au midi, c'est un signe que le froid va reprendre.

Si en frottant un chat dans l'obscurité, l'extrémité des poils devient lumineuse, et si on entend un léger craquement, c'est un signe de sécheresse, et, dans l'hiver, de froid.

Il y a beaucoup de dictons populaires qui pourraient être mis au rang des pronostics, mais dont la vérification n'est pas aussi facile que celle des changemens de l'atmosphère, à raison du temps qu'il faut attendre. Ainsi l'on dit que, lorsqu'il pleut le 3 mai, il n'y a point de noix; que, lorsqu'il pleut le 15 juin, il n'y a pas de raisins.

Dans l'hiver, une grande quantité de neige promet une année fertile, et des pluies abondantes font craindre le contraire. On sait que, lorsque le printemps est pluvieux, il y a abondance de foin et faible production de blé; que, s'il est chaud, il y aura beaucoup de fruits, mais véreux; que, s'il est froid, les récoltes seront tardives.

Si le printemps et l'été sont tous deux secs ou tous deux humides, on sera menacé de disette. Si l'été est chaud, il y aura beaucoup de maladies.

Une automne pluvieuse annonce une mauvaise qualité dans le vin, et une médiocre récolte de blé pour l'année suivante. Un bel automne est presque toujours suivi d'un hiver venteux.

En général, la longue intempérie des saisons, soit par vent, soit par sécheresse, soit par humidité, soit par chaud ou par froid, devient nuisible aux plantes comme aux animaux.

Les printemps et les étés humides sont ordinairement suivis d'un bel automne; si l'hiver est pluvieux, le printemps est sec; si celui-là est sec, celui-ci est humide; lorsque l'automne est beau, le printemps est pluvieux.

Tels sont les pronostics les plus généraux, et dont la connaissance est utile aux jardiniers, pour qu'ils prennent les précautions nécessaires pour la conservation de leurs plantes. Souvent le défaut de connaissances à ce sujet fait perdre en un jour le fruit des travaux d'une année. Les jardiniers doivent en outre réunir à ces connaissances les observations particulières à leur canton, et se procurer un baromètre, un thermomètre et un hygromètre, dont la marche leur fournira de nouveaux indices.

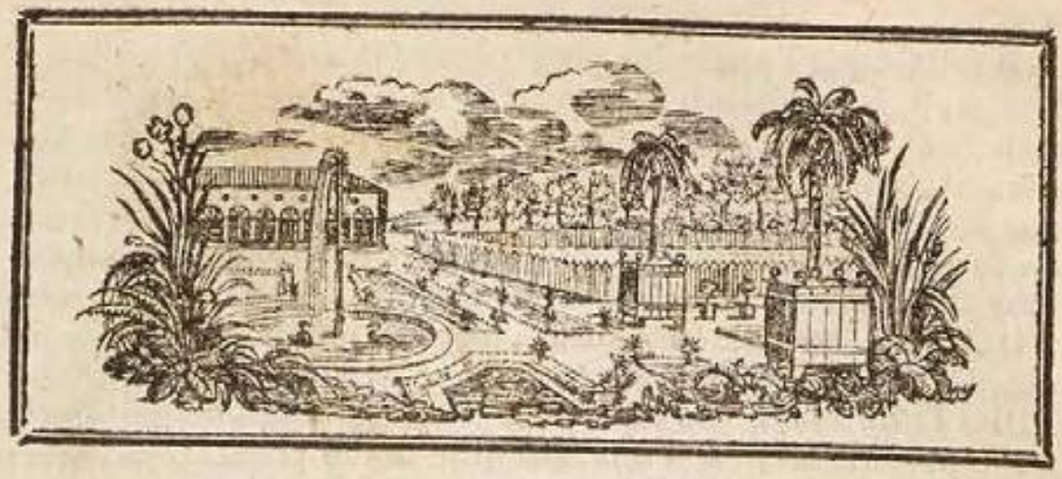

DES JARDINS

ET

DU JARDINAGE.

ECOLE NATIONALE
BIBLIOTHÈQUE
D'HORTICULTURE

Les jardins ne furent, dans le principe, qu'un petit espace de terre situé auprès de l'habitation, et clos d'une haie pour en défendre l'entrée aux bestiaux et aux bêtes sauvages. Les propriétaires y plantaient quelques légumes, des arbres fruitiers en petite quantité, et, par suite, ils y ajoutèrent quelques fleurs. Telle est l'idée que nous en donne Homère. Mais insensiblement la population s'accrut; il s'éleva des empires considérables, les arts prirent naissance, et les hommes réunis en très-grand nombre dans les villes capitales, s'occupèrent plus particulièrement de tel art ou de telle science pour les perfectionner. Dès lors il y eut, autour des grandes villes, des habitans uniquement livrés aux travaux du jardinage, et la culture dut faire quelques progrès.

Les chaleurs, si vives dans quelques parties de l'Asie, déterminèrent les souverains et les riches propriétaires de ces contrées à planter des allées d'arbres autour de leur habitation pour se procurer de l'ombrage. Telle fut l'origine des parcs, parce que les peuples conquérans, plus chasseurs que cultivateurs, voulant se procurer, comme délassement et plaisir, ce qui avait été pour eux, dans le principe, l'occupation principale, plantèrent de grands terrains, ou fermèrent de murs, des parties de forêts, et y firent entrer des animaux sauvages pour les chasser à leur loisir.

Il fallait que l'usage des plantations fût établi depuis ongtemps, lorsque Sémiramis voulut se distinguer par la construction de ces jardins si vantés dans l'antiquité. Ils formaient, dit Rollin, un carré long, dont chaque côté avait 400 pieds. Ils étaient élevés et composés de plusieurs terrasses en forme d'amphithéâtre, dont la plus élevée égalait la hauteur des murs de Babylone, qui était de 50 toises. On montait, d'une terrasse à l'autre, par un escalier large de 10 pieds. La masse entière était soutenue par de grandes voûtes, bâties l'une sur l'autre, qui formaient des salles magnifiques. Le tout était fortifié d'une muraille de 22 pieds d'épaisseur. Les plate-formes établies sur ces voûtes étaient couvertes d'une épaisseur de terre assez considérable pour y faire végéter les arbres de première grandeur. On arrosait le jardin au moyen des pompes qui puisaient l'eau dans le fleuve de l'Euphrate. Ces jardins, véritables monumens de la grandeur et du génie de cette reine, avaient été construits avec tant de solidité, qu'ils existaient encore 16 siècles après, et qu'Alexandre-le-Grand y admira des arbres de plus de 50 pieds de hauteur et de 12 de tour.

Les Chinois, à peu près à la même époque, se livrèrent au goût du jardinage, et y étalèrent un luxe inconnu jusqu'alors. Leur empereur Kie planta un jardin immense. Il y creusa des lacs, et y construisit une tour d'une hauteur extraordinaire, et des bâtimens sans nombre, dans lesquels il prodigua les pierreries, jusqu'à les semer sur les parquets de ses appartemens. Il porta le luxe, ou, si l'on veut, l'extravagance, au point d'y faire un étang rempli de vin, sur les bords duquel il fit dresser une montagne de victuailles assez considérable pour nourrir 3000 hommes qui, couverts de la peau de différens quadrupèdes, venaient manger et boire à l'étang, tandis qu'il se faisait promener dessus avec sa concubine Mæi-hi dans une belle gondole, au bruit d'une musique guerrière.

Le goût des jardins se répandit de la Mésopotamie dans la Phénicie et l'Égypte, d'où il fut porté dans la Grèce par les colons égyptiens et phéniciens qui civilisèrent cette contrée. Mais les jardins y conservèrent leur première simplicité. Ceux destinés au public ne furent que la réunion de quelques allées d'arbres indigènes, et ceux des particuliers ne furent plantés que de légumes et de fruits du pays, jusqu'au moment où les Grecs, s'étant emparés d'une partie des côtes de l'Asie, et ensuite de l'empire des Perses, apportèrent dans leur pays et cultivèrent les fruits et les légumes qui purent s'y naturaliser sans autres soins que ceux donnés aux végétaux indigènes.

Rome, pendant le cours de ses conquêtes, jusqu'à la défaite de Mithridate, s'était contentée de cultiver quelques légumes

et quelques fruits indigènes. Mais Lucullus, qui rapporta des richesses immenses de l'Orient, et qui avait vu la beauté des parcs de l'Asie, voulut former, en Italie, des jardins qui pussent réunir à l'avantage de la beauté, celui de pouvoir étaler aux yeux du public les monumens de ses triomphes. Les autres Romains suivirent bientôt cet exemple, et l'Italie fut couverte de jardins. Après la chute de la république romaine, les empereurs, maîtres des revenus de la plus grande partie du monde connu, étalèrent dans leurs jardins un luxe et une profusion dont on n'avait pas encore l'idée en Europe. Néron surtout, et plus encore Adrien, y dépensèrent des sommes énormes, et y accumulèrent tous les chefs-d'œuvres de l'art.

Mais les Romains, dégradés et avilis par la perte de leur liberté et l'établissement du despotisme, dégénérèrent bientôt. Le courage et les autres qualités qui les avaient rendus maîtres de tant de royaumes, ne pouvaient se conserver chez un peuple avili et courbé sous le sceptre de fer d'un despote. Bientôt des nations sauvages, mais libres, sortirent du fond de la Germanie, s'emparèrent de l'Italie, qui n'était plus cultivée que par des esclaves; et tous ces beaux jardins, monumens de la puissance et de la civilisation des Romains, furent détruits. L'Europe, excepté la Grèce, retomba dans la barbarie, dont la culture des sciences et des arts l'avait tirée, et l'ignorance étendit ses voiles sombres sur toute sa surface. Il ne fut plus question d'y former de beaux jardins; on ne s'occupa que de ravager ses divers royaumes.

Cet état malheureux dura plusieurs siècles. La conquête de l'Espagne, par les Arabes de l'Afrique, opéra momentanément un changement dans la culture du midi de cette belle contrée, et les jardins de Grenade devinrent l'admiration de l'Europe; mais leurs vainqueurs, en les chassant de l'Espagne, ne surent ni entretenir ces beaux jardins, ni les imiter dans les environs de leur capitale; et le goût du jardinage allait encore se perdre si les Grecs, chassés de leur empire par les Turcs, n'eussent rapporté quelques arts en Italie. Les Grecs avaient conservé la simplicité de leurs ancêtres dans la construction de leurs jardins, et les Italiens eussent adopté leur méthode, si le hasard n'eût fourni de nouveaux moyens de décoration. Le cardinal d'Est, le premier qui en fit un, lequel servit de modèle au genre italien, l'établit sur le terrain de l'ancien jardin d'Adrien. En fouillant cette terre, on y trouva une quantité prodigieuse de beaux morceaux de sculpture, et même de chefs-d'œuvre, qui donnèrent au propriétaire la possibilité d'orner son jardin plus magnifiquement qu'aucun souverain de l'Europe n'eût pu le faire. La rivière du Teverone, dont il fit élever les eaux au moyen de pompes, lui procura des fontaines, des

ruisseaux et des jets d'eau. La pente du terrain le fit partager en quatre hauteurs. Chacune fut divisée en carré, en losanges, ou autres compartimens symétriques et en regards. Elle était bordée d'allées longues et droites, divisée en bosquets, labyrinthes et massifs, et ornée de statues et morceaux précieux, tirés en grande partie des fouilles du jardin d'Adrien.

Ce chef-d'œuvre opéra une révolution en Italie. Chaque prince de cette contrée voulut avoir un jardin, et l'émulation, se communiquant de proche en proche, François Ier. suivit l'exemple des Italiens, et adopta leur genre au bois de Boulogne, à Villers-Coterets, à Folembrai, à Chambord, à Saint-Germain et à Fontainebleau. Les choses restèrent en cet état jusqu'au siècle célèbre de Louis XIV. Le Nôtre s'occupa de perfectionner le genre italien trop compassé, trop symétrique. Il tira parti des terrains, quelle que fût leur inégalité, et sans chercher à les aplanir ; ses succès furent tels, qu'il fut considéré comme le créateur d'un nouveau genre, qui fut nommé le *genre français*. Son coup d'essai fut à Vaux, près Melun. La réputation qu'il y acquit l'ayant fait choisir par Louis XIV pour la construction de ses nouveaux jardins, il exécuta ce chef-d'œuvre de l'art, qui attire encore aujourdh'ui tant d'étrangers à Versailles, et il fixa le goût en ce genre, qui est trop connu en France pour le décrire.

Pendant que ces choses se passaient en Europe, l'Asie, exposée à des révolutions continuelles, négligeait de plus en plus les beaux-arts. Les jardins de Sémiramis étaient détruits ; et la place où avait existé Babylone n'était plus qu'une plaine stérile. La Chine seule, moins tourmentée, avait continué à s'occuper des jardins ; mais, après avoir épuisé toutes les ressources du luxe, les artistes s'étaient convaincus qu'il ne leur restait, pour perfectionner leurs jardins, qu'à se rapprocher de la marche de la nature ; et, sous le règne de Yong-Tching, ils créèrent, à 4 lieues de Pékin, un nouveau jardin qui subsiste encore, et qui a donné naissance au genre chinois, ou paysager. Qu'on se figure des montagnes, des vallons, des coteaux placés çà et là par la nature, ou par l'art ; des eaux de tous côtés, qu'on passe sur des ponts en bois plus ou moins simples, sortant de dessous terre, ou tombant du haut des rochers ; des ruisseaux coulant dans un lit naturel, ou creusé par l'art, se rendant à des lacs ou à des réservoirs, d'où ils sortent encore pour aboutir tous à une mer commune. A une terre rocailleuse succède une pelouse unie ; un gazon bien fourni est coupé par un ravin ; des massifs d'arbres sont répandus sans ordre apparent ; les allées sont plus ou moins contournées, comme les ruisseaux, et rien ne paraît planté au cordeau ; enfin, le terrain est entrecoupé de terres labourables, de prairies, et on y voit, comme placées

sans ordre, des chaumières et des maisons, tantôt négligées, tantôt ornées et peintes de diverses couleurs. C'est ce genre que les Anglais ont transporté en Europe, et dont Le Kent, artiste célèbre, a tiré parti à Stow, près de la ville de Buckingham. Cet Anglais, indépendant, ne voulut point que rien annonçât la contrainte dans ses plans, et il n'admit ni cascades, ni jets d'eau dans les jardins. Ce genre s'est répandu en France; on en voit des modèles à Trianon, près Versailles, à la Malmaison, sur la route de Paris, etc.

DU JARDINAGE. Le jardinage, ou l'art de cultiver les végétaux, n'a fait pendant long-temps que de fort lents progrès. Tandis que les plus puissans monarques de la terre employaient des sommes immenses pour créer des jardins magnifiques, et que tous les arts concouraient à les embellir; enfin que la culture des céréales était parvenue à sa perfection, tout le savoir des jardiniers consistait à planter et à aligner quelques grands arbres, à greffer un très-petit nombre d'arbres fruitiers, dont on se contentait de couper le bois mort, et à cultiver quelques légumes et quelques fruits. Point de couches, d'orangerie, de serres et de basches, et conséquemment point de primeurs, ni de culture de plantes qui ne pouvaient pas supporter la température de l'hiver; très-peu d'acquisitions de plantes étrangères. Les descriptions des jardins que nous ont laissées Homère et Virgile font connaître combien les richesses des Grecs et des Romains étaient petites en ce genre, si on les compare aux nôtres. Voici ce qu'en dit Virgile dans ses Géorgiques, traduction de Delille :

> Peut-être je peindrais les dons chéris de Flore;
> Le narcisse en mes vers s'empresserait d'éclore,
> Les roses ouvriraient leurs calices brillans,
> Le tortueux concombre arrondirait ses flancs;
> Du persil toujours vert, de pâles chicorées,
> Ma muse abreuverait les tiges altérées;
> Je courberais le lierre et l'acanthe en berceaux,
> Et le myrthe amoureux ombragerait les eaux.

Ce ne fut que sous les premiers empereurs romains qu'on parvint à se procurer des Roses et des Lis précoces, au moyen des serres et des châssis. Sous Trajan, on inventa les serres chaudes pour se procurer des primeurs. On commença à tondre les arbres et à les élaguer. Ces premiers pas faits, auraient pu porter en peu de temps le jardinage à sa perfection, si la paix avait subsisté dans l'empire, et que les esprits, plus libres, eussent eu le temps et la possibilité de s'occuper des arts; mais les guerres civiles et étrangères des Romains, les ravages commis en Italie par les peuples barbares qui s'en emparèrent, et l'ignorance de ces peuples; tout concourut à faire rétrograder l'art du jardinage comme tous les autres; et l'on se borna, comme dans l'enfance du

jardinage, à cultiver simplement quelques fruits et quelques légumes, sous le seul rapport de l'utilité.

Après plusieurs siècles de barbarie et de ravages, les voyages des Portugais dans l'Inde, la découverte de l'Amérique, et le renouvellement des sciences, changèrent la face de l'Europe. Toutes les plantes de ces nouvelles régions étaient inconnues aux européens ; et, lorsqu'on eut assuré ses conquêtes, il se trouva parmi les conquérans, quelques hommes plus instruits, qui apportèrent plusieurs végétaux de ces contrées dans leur patrie ; mais la plupart, nés dans des climats voisins de l'équateur, ne pouvaient s'acclimater dans l'Europe, et surtout dans la Hollande dont le sol froid et humide était mortel pour les plantes de l'Inde et des contrées conquises de l'Amérique. Les Hollandais, devenus libres, et livrés à la marine par nécessité, s'occupèrent de la recherche des moyens les plus propres pour la conservation des plantes qu'ils rapportaient de l'Inde dans leur patrie. Bientôt le jardinage y fut en honneur ; et, quand un art est honoré chez un peuple libre, il y fait nécessairement de grands progrès. Toutes les inventions des anciens, pour conserver les végétaux et obtenir des primeurs, furent employées, et on les perfectionna. On y sema beaucoup, et on eut le soin de mettre à part les variétés qu'on se procurait en arbres, en fleurs et en légumes de toute espèce. Les Hollandais devinrent les premiers et les plus savans jardiniers de l'Europe, et ce fut pendant long-temps, dans leurs jardins, que les autres nations se fournirent de végétaux étrangers et de fleurs d'agrément. C'est encore là qu'on se procure ces belles Jacinthes qui font l'ornement des parterres au printemps. Mais la rigueur de leurs hivers ne leur permettant de cultiver qu'un petit nombre d'arbres et d'arbrisseaux en pleine terre, ils s'occupèrent plus particulièrement de la culture des arbustes, des fleurs et des légumes.

Il était réservé à la France de donner les premiers principes de la culture des arbres fruitiers. Tandis que Le Nôtre créait des prodiges à Marly, à Versailles et ailleurs, un homme de génie, La Quintinie, étudiait la marche de la nature dans le développement des végétaux, la nourriture la plus appropriée à chaque espèce, la terre où elle se développait avec le plus de facilité, l'exposition qui lui convenait le mieux, et le degré de chaleur nécessaire pour faire parvenir les fruits à maturité. Il établissait le mode du palissage contre des murs, si utile pour les fruits qui ont besoin de chaleur, et il donnait des principes sur la direction et la taille des arbres. Les murs ne furent plus seulement des clôtures ; il les employa pour la production des plus beaux et des meilleurs fruits, et ils devinrent un des ornemens des jardins, en se cou-

vrant de fleurs et de fruits. Enfin, il mérita l'éloge suivant d'un de nos chantres des jardins:

Oracle des jardins, docte La Quintinie,
Enseigne-moi quel art et quel heureux génie
Te soumit la nature; aux champs les plus ingrats
Fit porter des rameaux qu'ils ne connaissaient pas;
Et, les renouvelant jusque dans leurs entrailles,
Des fruits du monde entier, sut enrichir Versailles.
La terre à ton aspect parut d'abord changer;
De ses vices divers tu sus la corriger;
Celle qui fut trop forte, ou pierreuse ou légère,
Vit confondre avec elle une terre étrangère;
Des défauts opposés, l'un par l'autre vaincu,
L'assemblage assorti devint une vertu.
Tu fis jusqu'en leur sein, creuser les fonds rebelles,
Tu les rendis féconds par des terres nouvelles;
Tu voulus qu'à l'abri des vents impétueux,
Du midi les jardins éprouvassent les feux.
Des arbres différens tu connus la nature,
L'aspect qui leur convient, les lois de leur culture.
Ainsi, dans nos jardins, tu sus de l'Univers
Transporter les terrains et les climats divers,
Et les plants renaissant dans le sein de la France,
Parurent habiter les lieux de leur naissance.

ROSSET.

Ainsi La Quintinie fut le restaurateur, et, sous plusieurs rapports, l'inventeur du jardinage en France, comme Olivier de Serres l'avait été de la grande culture. Beaucoup d'hommes instruits, s'étant livrés depuis à l'étude et à la culture des plantes, l'art du jardinage, appuyé par les découvertes de nos botanistes dans l'anatomie et la physiologie végétale, a fait de nouveaux progrès et est parvenu à l'état prospère où nous le voyons aujourd'hui. Le jardinage n'est plus une routine dirigée par les préjugés les plus ridicules; c'est un art fondé sur la connaissance de la marche de la nature dans l'acte de la végétation, et sur le raisonnement et l'expérience.

DU JARDIN POTAGER. La quantité considérable de végétaux connus et dignes d'être cultivés soit pour l'utilité, soit pour l'agrément, a déterminé à les diviser en plusieurs classes: 1°. les légumes; 2°. les fruits; 3°. les fleurs; 4°. les arbres, arbrisseaux et arbustes d'agrément Ces divisions ont donné lieu à autant de jardins différens qu'on a nommés *jardin potager*, *légumier* ou *maraîcher*, *jardin fruitier* et *verger*, *jardin fleuriste*, et *jardin d'agrément*. Ce dernier prend le nom de *jardin à la française*, *jardin paysager*, qu'on nomme encore *jardin anglais* ou *chinois*. Ces divisions sont rarement suivies, et ne sont propres que pour les grands propriétaires. Les autres,

n'ayant qu'un petit espace de terre, y réunissent les espèces de végétaux qu'ils désirent cultiver en légumes, fruits, fleurs et arbustes. Ce sont des jardins mixtes. Je vais m'occuper en premier lieu du potager.

Celui qui veut former un potager, et qui a la liberté de choisir le terrain, doit avoir égard au climat et à la température du lieu, à la qualité du sol, à sa situation et à la facilité plus ou moins grande de s'y procurer de l'eau pour les arrosemens ; enfin, à la distance où il se trouve des grandes villes, s'il désire cultiver des légumes pour la vente.

Plus on se rapproche de l'équateur, plus la chaleur augmente, et le froid devient d'autant plus vif, qu'on s'en éloigne, toutes choses égales, d'ailleurs. Mais il y a beaucoup de circonstances qui modifient l'ordre général. Ainsi, un canton qui est garanti des vents du nord par des montagnes ou autres abris, acquiert plus de chaleur, et la conserve mieux que celui qui est exposé à ces vents. La température varie tellement sous différens rapports, que la France n'éprouve pas un froid plus vif à 48 degrés, que les contrées de l'Amérique septentrionale, situées sous le 38e. degré, c'est-à-dire, à 10 degrés ou 250 lieues plus près de l'équateur. Il est donc de l'intérêt des cultivateurs de choisir un terrain garanti des vents froid et destructeurs dans le canton ; et, si sa propriété est mal placée, de la garantir par des murs élevés, derrière lesquels il est utile d'établir, du côté des vents à craindre, des rideaux d'arbres élevés et touffus. On doit, dans ces terrains, semer un peu plus tard, à moins qu'on ne multiplie les soins pour la germination et la conservation des jeunes plantes.

La qualité de la terre influe beaucoup sur les productions végétales, et les rend plus ou moins précoces. Les terres argileuses s'échauffent moins, retiennent plus les eaux, et sont plus froides que les autres. Les sables sont plus propres pour les primeurs; mais ils deviennent infertiles l'été, si on n'y peut mêler de l'argile et du terreau pour en lier les parties, et y renouveler souvent les arrosemens. Les terrains calcaires, en absorbant beaucoup d'eau, deviennent boueux et très-difficiles à travailler. S'il survient de fortes gelés, la couche glacée se soulève par l'effet de l'attraction solaire, et les racines des jeunes plantes sont exposées à l'air. Cette terre devient au contraire très-dure pendant les sécheresses. Elle est contraire aux plantes modifiées par le travail des jardiniers, et tend à les ramener à leur état naturel. Tels sont les choux, les laitues, les fleurs doubles, etc. La meilleure terre pour un potager est la terre franche légère, à la température de Paris. Elle doit être d'autant plus légère, qu'on se rapproche plus du nord et des climats pluvieux. Au contraire, il faut

qu'elle soit plus forte au midi de Paris, et dans les températures sèches. Si la terre était mêlée de beaucoup de pierres, il faudrait les enlever. Le propriétaire aisé trouvera de l'avantage à passer à la grosse claie un pied de profondeur du terrain.

La situation des terres et leur exposition, ont également une grande influence sur les végétaux. Plus les terrains sont élevés, plus ils sont froids, toutes choses égales d'ailleurs; mais dans les bas-fonds, où les eaux sont abondantes, elles enlèvent aux terres une partie de leur chaleur, et elles retardent la végétation à la fin de l'hiver, comme elles en prolongent la durée dans l'automne. La pente du terrain du levant au midi, tend à accélérer la végétation, celle du midi au couchant, est moins favorable; celle au nord est la plus mauvaise pour un potager. Une pente douce, entre le levant et le midi, est l'exposition la plus favorable, quand les vents destructeurs, dans le canton, ne viennent point de cette partie; car une des considérations essentielles dans l'établissement d'un jardin est de le garantir des mauvais vents.

Plus la couche de bonne terre a d'épaisseur, plus elle offre d'avantages au cultivateur s'il réunit, dans le même local, les fruits aux légumes, parce que les racines de ces arbres peuvent s'y enfoncer autant qu'il est nécessaire; mais s'il ne cultive que des légumes, 12 à 15 pouces suffisent.

Point d'eau, point de potager, est un axiome généralement connu et adopté. L'eau courante est sans contredit la meilleure pour les arrosemens; mais il est rare qu'on puisse se procurer un ruisseau dans les potagers. Le plus communément, il faut creuser des puits, dont on tire l'eau à force de bras, ou au moyen de pompes, ou d'une machine à chapelet, ou d'une vis d'Archimède, qu'on a de l'économie à faire mouvoir par un cheval, quand on a besoin d'une grande quantité d'eau. L'eau de puits est en général trop froide et trop dépourvue d'air; il est essentiel de l'exposer quelque temps au soleil pour que sa température s'élève et qu'elle absorbe de l'air. On doit donc tirer, la veille, l'eau nécessaire aux arrosemens du lendemain, et la verser à l'air libre dans une petite pièce d'eau, plus large que haute, ou dans des cuves. On y trouve un autre avantage; c'est que l'eau dépose une partie des substances calcaires qu'elle peut contenir. Si le potager est considérable, il y a du profit à conduire l'eau par des canaux souterrains dans des réservoirs répandus dans le potager, pour économiser la main-d'œuvre par le transport à bras de l'eau nécessaire chaque jour pour les arrosemens. Si un grand potager n'a qu'un réservoir, on place sur une petite charrette, une grande futaille pour transporter l'eau dans les parties les plus éloignées.

Quand les puits sont très-profonds, et que l'eau n'y est pas

abondante, il est essentiel d'avoir un réservoir couvert, assez vaste pour recevoir l'eau de pluie des toits et des cours. On peut encore, si le terrain est en pente, creuser dans la partie la plus basse, un bassin qui se remplit dans l'hiver. Il Il faut que le fond et les côtés soient couverts d'une couche de glaise pour y retenir les eaux. Cette couche doit s'élever sur les côtés, plus ou moins, suivant la profondeur du bassin, de manière que les eaux des terres supérieures puissent s'y rendre, et qu'on y conserve 2 ou 3 pieds d'eau pour les besoins. On commence par employer l'eau de ce bassin, et on n'a recours à celle du réservoir que lorsque les autres ressources sont épuisées. Ces bassins sont doublement utiles dans les cantons où des orages violens sont suivis de si fortes pluies, qu'elles entraînent une partie de l'humus et de la terre végétale. Dans les lieux exposés à ce danger, il est utile de creuser, en outre, un fossé dans la partie basse du jardin dont les eaux ne puissent s'échapper que par la superficie. Une partie de l'humus et de la terre s'y déposent, et on les en retire annuellement.

Si le propriétaire veut clore de murs son potager, et tirer le parti le plus avantageux de ces murs, il doit les diriger vers le sud-est, le sud-ouest, le nord-ouest et le nord-est, au lieu de les construire directement au nord, est, sud et ouest. Dumont de Courset pense qu'au lieu d'en former un carré parfait, il est plus avantageux de former un trapèze, dont le côté nord (1) n'aurait qu'un peu plus de la moitié de longueur du côté sud. Les deux autres côtés seraient inclinés, par cette différence de longueur, à l'ouest et à l'est quart-nord à l'extérieur, et à l'est et ouest quart-sud à l'intérieur. Ces deux murs, par cette inclinaison, auraient un quart de soleil de plus que s'ils formaient l'angle droit, et ils seraient conséquemment mieux exposés pour les arbres fruitiers qu'on y palisse. Si le terrain est vaste, on peut construire un autre mur intérieur à 8 ou 10 toises du premier, et même en établir un troisième. Dans ce cas, le mur extérieur doit avoir 12 pieds, le second 10 pieds, et le troisième 9 pieds de haut. On peut employer les deux surfaces des murs intérieurs, au lieu qu'il n'est pas possible de tirer parti de la surface extérieure du premier mur, à moins qu'on ne l'environne d'un fossé profond à 2 toises de distance, qu'on ne forme un talus du côté du mur avec la terre du fossé, et qu'on ne couvre ce talus d'une haie impénétrable, pour garantir les arbres et les fruits, des bêtes fauves et des voleurs.

---

(1) *Nota.* Il faut remarquer que le côté nord est le midi du jardinier, parce qu'il n'a égard qu'à l'exposition, et que le mur du nord reçoit à midi le rayon du soleil. Dumont de Courset parle ici du nord véritable, et non de l'exposition au nord.

Quand on a fait le choix d'un terrain, et qu'on l'a entouré d'une haie, ou mieux d'un mur, on s'occupe de le diviser en parties faciles à cultiver. A cet effet, on laisse premièrement une toise de terre en avant des murs. Cette partie du terrain doit être défoncée et épierrée à 3 pieds de profondeur au moins, si les murs sont garnis d'arbres, pour donner aux racines la possibilité de s'étendre et de se procurer de la nourriture. Cette plate-bande est destinée aux primeurs et aux semis. On pratique ensuite une allée plus ou moins large, suivant la grandeur du potager. S'il est très-étendu, la largeur de l'allée doit être telle, que la voiture pour les arrosemens puisse y passer avec facilité. Le surplus du terrain est divisé en 4, 6 ou 8 parties, qu'on nomme *carrés*, par des allées assez larges, pour que la voiture à arrosemens puisse y circuler. Chaque carré est coupé en planches de 4 à 5 pieds, et séparées par un sentier d'un pied au plus, qui se laboure comme les planches. Quant aux grandes allées, on en enlève la bonne terre, et on la remplace par les pierres ou les mauvaises terres tirées de la plate-bande qui règne le long des murs, et où on rapporte celle qu'on enlève des allées Cette opération un peu dispendieuse, a l'avantage de rendre les allées plus sèches, en facilitant aux eaux les moyens d'y pénétrer.

Le carré le mieux exposé et le plus abrité est consacré, en tout ou en partie, aux couches. Les autres sont plantés en légumes, dont le jardinier doit prendre note chaque année, pour établir un assolement régulier, c'est-à-dire, pour faire alterner dans chaque carré ses légumes, de manière qu'il y ait toujours un intervalle de deux ans au moins dans la plantation de chaque espèce de légumes dans le même carré. Cette marche à l'avantage de moins épuiser la terre, d'économiser les fumiers, et de procurer des légumes de meilleure qualité. Il n'y a d'exception à cette règle que pour quelques plantes légumineuses qui, comme les asperges, les artichauts, l'oseille, le topinambour, etc., sont susceptibles de rester plusieurs années dans la même place. Les carrés peuvent être bordés de quelques plantes basses, telles que le thym, la pimprenelle, le fraisier, l'oseille, et autres qui marquent les allées, et ont un degré d'utilité. Les bordures de buis doivent être exclues de ces jardins.

Les arbres en plein vent doivent également être exclus des potagers. Leur ombrage est nuisible aux légumes, principalement à leur saveur, en les privant du soleil une partie de la journée. Si on veut se procurer, dans les potagers, d'autres fruits que ceux des espaliers contre le mur, on doit consacrer à cet usage une planche qui fait le tour de chaque carré, et au milieu de laquelle on plante un rang de pommiers nains, de quenouilles, de vignes, ou un contre-espalier de 4 pieds

d'élévation. En espaçant davantage les arbres nains, ou quenouilles, on peut mettre entre, un groseiller ou une plante médicinale. Cette planche doit avoir 3 pieds de profondeur en bonne terre.

Je ne parlerai ici, ni du mode des semis, ni des soins à donner aux plantations, ni de l'exposition de leurs plantes, etc., parce que la culture que chaque plante exige, est indiquée à son article. Je me contenterai d'ajouter les observations suivantes, en terminant le chapitre du Jardin potager.

Quelque sage que soit la marche du jardinier dans la direction de ses assolemens, il ne peut se dispenser d'employer plus ou moins d'engrais. Il doit donc tirer parti de tout ce qui est inutile, pour en produire. Comme il est dans la nécessité d'arracher toutes les plantes parasites, de pincer et d'ébourgeonner les arbres, de rejeter les feuilles ou les racines d'une partie de ses légumes, tout ce qui ne peut lui servir pour la nourriture de ses bestiaux, s'il en a, ou pour faire du feu, doit être réuni dans un emplacement au nord, et un peu creusé. Il faut qu'il y porte les balayures de la maison, les débris de la cuisine, les urines et autres excrémens, la suie, les cendres; et, s'il fait la lessive, il ne doit pas négliger les cendres lessivées, et les eaux de lessive, qui sont chargées de potasse et de la crasse du linge. En un mot, tout ce qui peut faire de l'engrais, doit être porté dans cet emplacement, où, quand un tas est assez considérable, on en commence un autre, et on emploie le premier, quand tout est bien consommé, pour les terres sablonneuses, et un peu plus tôt pour les terres fortes. On ne doit jamais attendre, pour arracher les mauvaises plantes, que leurs graines soient mûres; car, indépendamment de ce qu'elles épuisent la terre pour nourrir ces semences, et qu'il peut s'en répandre une partie sur la terre, ce qui double le travail du jardinier; la chaleur du tas où on accumule ces mauvaises herbes, est rarement assez forte pour détruire le germe des graines. Ainsi, au cas qu'on n'ait pas sarclé avant la maturité des graines, il faut faire de petits tas de ces plantes, et les brûler lentement. C'est encore le parti qu'il faut prendre pour les produits du sarclage et les débris des plantes, lorsque la terre d'un potager est très-forte, et qu'on n'a pas les moyens de la rendre plus légère. Si on perd beaucoup de principes de plantes par la combustion, leur incinération et la cuisson des terres qui s'y trouvent mêlées, produisent des cendres chargées de sels qui ameublissent les terres fortes.

Quelle que soit la qualité de la terre, on ne doit lui donner que la quantité d'engrais et d'eau nécessaire, si on veut avoir des légumes bien savoureux. On sait qu'en les prodiguant, on obtient en moins de temps des plantes plus volumineuses,

mais elles n'ont qu'un goût fade, et jamais la bonté de celles qui sont venues sans être forcées. Je terminerai ce chapitre, en faisant observer que les terres fortes peuvent se labourer profondément, et exigent de fréquens binages. Au contraire, les terres légères ne demandent qu'un labour léger et peu de binages.

DU JARDIN FRUITIER. Le jardin fruitier se divise en *jardin fruitier*, proprement dit, et en *verger*. Dans le premier, les arbres sont taillés et palissés en espaliers et contre-espaliers, ou élevés en nains, quenouilles, et pyramides. Ceux qu'on élève à tige sont retenus dans des proportions moyennes, et soumis à la taille. Ce jardin comprend presque toujours le potager, à l'exception des lieux où l'on cultive les légumes pour le commerce.

Il est à désirer que les sols destinés aux jardins fruitiers aient plus de profondeur que ceux des jardins légumiers, au moins dans les parties que l'on plante. On doit défoncer ces parties à une profondeur déterminée suivant la force et les dimensions qu'on veut donner aux arbres, parce que les arbres nains, tels que les pommiers sur paradis, les poiriers sur coignassier, ne demandent pas une terre aussi profonde que les arbres à tige élevée, dont on développe plus les têtes. On doit préférer, pour ces jardins, un sol dont le fond soit moins humide que pour les jardins légumiers. Pour ces derniers, on choisit les terrains bas, les marais desséchés; d'où vient le nom de *jardin maraîcher*, parce que les racines des légumes ne s'enfoncent pas en général plus d'un pied, et que la plupart de ces plantes font leur évolution dans un an. Mais les arbres dont les racines se plongent à plusieurs pieds de profondeur, sont exposés à recevoir une trop grande quantité d'eau. Il en résulte de graves inconvéniens. La pousse de ces arbres continue long-temps après que celle des autres est arrêtée. Le bois est mal aoûté. L'arbre contient moins de sucs, parce qu'une partie a été employé à ce prolongement à contre-temps; et le surplus, plus aqueux et moins perfectionné, est moins propre à la formation des fruits. L'arbre se met plus tard à fruit; il y a beaucoup de coulure; et les fruits ne peuvent acquérir une saveur aussi sucrée. La tige des arbres se couvre plus promptement, dans les terres humides, de mousses et de lichens qui leur nuisent, et qu'il est conséquemment nécessaire d'enlever, ce qui augmente le travail du jardinier. C'est par cette raison que, dans la température de Paris, les terres franches légères sont très-supérieures aux terres plus fortes. La division du terrain du jardin fruitier peut être la même que celle d'un potager. Les principales allées qui entourent les carrés peuvent-être plantésen arbres à haute tige, placés à une distance telle, que l'air puisse circuler tout autour quand leurs têtes sont entièrement

formées. Si on veut jouir promptement, après avoir fait la plantation principale, on met entre les grands arbres, des quenouilles, pommiers sur paradis, ou autres nains, qui se mettent à fruit en peu de temps, et qui dédommagent le propriétaire pendant que les autres arbres se développent. Lorsque le terrain est en pente, on plante dans la partie élevée les arbres à racines pivotantes, et ceux à racines traçantes dans la partie basse, si la terre végétale a moins de profondeur.

Cette plantation n'empêche pas de cultiver des légumes dans le centre des carrés, ou d'y planter des pommiers nains et quenouilles en quinconce. Si on veut que le jardin soit plus découvert, on n'établit, autour des carrés que des contre-espaliers, des buissons et de petites pyramides. Je ne renouvellerai pas mes observations sur les eaux. Elles sont communes pour tous les jardins, excepté pour les vergers et les jardins d'agrément.

DU VERGER. Le verger est un terrain qui peut n'être clos que d'une haie, et dans lequel on plante des arbres fruitiers de plus grande dimension que dans les jardins. Comme ces arbres plantés en quinconce, couvrent la terre, on ne peut y planter de légumes que pendant leur jeunesse. Lorsqu'ils ont pris tous leurs développemens, les plantes basses seraient trop privées d'air. Il est utile, en établissant la plantation, d'avoir égard à la disposition des racines, pour faire alterner les arbres à racines pivotantes et ceux à racines traçantes. Si le propriétaire qui plante un verger, avait un légumier suffisant pour sa consommation, il pourrait suivre la marche que j'ai indiquée plus haut, et tirer promptement parti du terrain en garnissant les intervalles des arbres destinés pour former le verger, de petits arbres qui fructifient de bonne heure et qui vivent peu. Les vergers sont de tous les jardins, ceux qui demandent le moins de soins, surtout lorsqu'on a formé les principaux membres des arbres. Ils n'exigent qu'un labour par an, un peu de fumier tous les cinq ou six ans, si la pousse des arbres en annonce le besoin, une visite l'hiver, pour continuer leur direction, détruire la mousse et les lichens, et enlever le bois mort. On n'y touche, dans les autres saisons, que pour diminuer la quantité des fruits, s'ils sont trop nombreux, ce qui ne doit se faire que quand ils sont bien assurés.

DU JARDIN FLEURISTE. Ce jardin demande une exposition bien aérée, et cependant garantie des vents du nord et de ceux qui sont les plus nuisibles dans le canton. Les terrains bas et humides ne conviennent pas à la culture des fleurs. L'air y est trop lourd, et trop chargé de fluides et autres substances, qui sont contraires à la conservation de plusieurs plantes, telles que les plantes bulbeuses en général, et les œillets, les oreilles-d'ours, etc.

Les gelées y sont d'ailleurs plus fréquentes et plus fortes. La qualité de la terre doit varier selon la culture. Un fonds de terre franche légère est celui qui convient le mieux, parce que la plupart des végétaux d'agrément préfèrent une terre légère. On y mêle du sable, ou de la terre de bruyère, pour la culture des ognons, et, si la terre pour ces plantes a besoin d'engrais, on lui donne du terreau, composé en grande partie de feuilles, dont il faut excepter celles de noyer, de chêne, de châtaignier et de marronier d'Inde, qui contiennent du tannin, en général nuisible aux plantes bulbeuses. D'autres plantes, telles que l'anémone, exigent une terre plus forte Ainsi l'amateur fleuriste est obligé d'avoir un dépôt de différentes terres pour s'en servir au besoin, et pour préparer les mélanges nécessaires pour remplir les pots et les caisses. (Voyez la préparation des terres.) Mais quel que soit le fond de terre, la première opération de l'amateur doit être de faire défoncer son terrain à 15 pouces de profondeur, d'en tracer le plan, et de faire passer à la claie la terre défoncée, si elle contient beaucoup de petites pierres, qu'on met dans les allées et sentiers avant de les sabler.

Quel que soit le plan de ces jardins, les planches doivent avoir 4 pieds, au plus 4 pieds et demi pour celles au milieu desquelles on plante un rang d'arbustes, et on donne au moins 2 pieds de large au sentier. En général, on n'en plante pas dans les planches destinées aux espèces de fleurs dont les variétés sont très-multipliées, et qu'on y cultive par ordre et en massifs, comme les jacinthes, tulipes, anémones, renoncules, œillets, parce que la tête des arbustes masquerait le coup d'œil. Les planches destinées aux plantes bulbeuses et autres qui craignent l'humidité, sont plus élevées de 2 pouces que les sentiers. On soutient les terres de ces planches par des bordures de buis, qui produisent un joli effet, mais qui ont le double inconvénient d'épuiser la terre par leurs racines, et de servir de retraite aux insectes destructeurs des plantes. D'autres fleuristes les maintiennent en bordant les planches de diverses plantes basses, qui tallent peu, mais qui ont plus ou moins les inconvéniens du buis. La meilleure bordure est composée de planches peintes à l'huile, de 3 pouces de hauteur, maintenues par quelques piquets en bois ou en fer, également peints et qu'on enfonce en terre. Tous les bois sont propres à cet usage; mais les plus durables sont le châtaignier et le chêne. On pense que leur durée est plus grande, quand on leur donne une couche de goudron sur les surfaces qui touchent la terre.

Le centre de ces jardins, au milieu desquels il est utile d'avoir une petite pièce d'eau, plus large que profonde, pour les arrosemens, est garnie des planches qui contiennent les plantes basses, telles que les anémones, les jacinthes, les

renoncules, les tulipes, les œillets; mais cette disposition n'a lieu qu'autant qu'on a les moyens de garantir ces plantes des rayons du soleil, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 ou 4 heures du soir, en les couvrant d'une tente, en forme de berceau, assez large pour envelopper deux planches; et assez haute pour qu'on puisse se promener dans le sentier qui est entre les planches. Ces tentes sont soutenues par des piquets enfoncés contre la bordure, élevés de 5 pieds, liés ensemble par deux tringles qui servent de traverses, l'une au haut, et l'autre au bas des piquets. Le tout est surmonté de cerceaux formant l'anse de panier, sur lesquels on pose une toile qu'on attache avec des rubans de fil à la traverse supérieure du côté exposé au nord, et qu'on fait descendre le long des traverses du côté exposé au midi jusqu'à 1 pied de terre, ce côté étant le seul qui ait besoin d'être garanti. Cette couverture est essentielle pour prolonger la durée des fleurs, qui passeraient en moitié moins de temps sans cette précaution. C'est par la même raison qu'on a un petit amphithéâtre garni de gradins, pour y mettre les plantes en pots lorsqu'elles sont en fleurs. Si cet amphithéâtre est trop exposé au soleil, on y met un rideau qu'on étend seulement, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 ou 4 heures du soir, afin que les plantes jouissent de l'air le reste de la journée. Les planches des côtés sont garnies des autres plantes bulbeuses et d'agrément, et des arbustes et petits arbrisseaux. La planche, la plus voisine du mur à l'exposition du sud-est, est destinée pour le placement des châssis, où l'on met les plantes basses qui n'ont besoin que d'être garanties des fortes gelées d'hiver. Les expositions du nord-est et sud-ouest, servent pour les arbrisseaux, arbustes et plantes grimpantes. On fait, le long du mur à l'exposition du nord-est, une plate-bande de 6 pieds de large où l'on met 2 ou 3 pieds de profondeur de terre de bruyère, et dans laquelle on plante en gradin, les arbustes et plantes d'agrément, qui aiment cette exposition et qui demandent la terre de bruyère, comme les rhododendrons, les kalmies, etc. On masque le mur avec quelques arbres ou arbrisseaux touffus, tels que le thuya du Canada. L'exposition du midi est réservée pour la basche, la serre, l'orangerie, et pour la couche nécessaire pour le semis des fleurs qui remplacent les ognons, pates et griffes, qu'on enlève lorsque les feuilles se dessèchent. On rétrécit le côté nord-est au moyen d'une palissade en charmille, ou autres arbres qui cachent une portion de terrain, réservée pour le dépôt des fumiers et des terres, pour un hangar destiné à placer les poteries et les instrumens du jardinage, ainsi qu'à faire les dépotemens à couvert. Cette disposition ne laisse à la vue que les objets agréables, et il ne ne manque, à un pareil jardin, qu'une tonnelle ou un berceau, d'où le propriétaire, assis à l'ombre, puisse jouir du coup d'œil.

J'oubliais d'ajouter qu'il faut conserver un espace assez considérable devant la serre et l'orangerie, pour y placer les plantes en caisses et en pots, qui aiment l'exposition du midi, à moins que les principales allées ne soient assez larges pour les y ranger à droite et à gauche. Quant aux arbustes et plantes qui n'aiment pas le soleil du midi, on les abrite au moyen d'arbres touffus qu'on plante assez rapprochés sur une ligne au sud-est, et qu'on taille de manière à ne leur donner que peu d'épaisseur. La charmille, et mieux encore les tuyas de la Chine et du Canada, sont très-propres à former ces abris, derrière lesquels on met les plantes en pots, qu'on enterre au moins à moitié. Cette dernière précaution doit avoir lieu pour tous les pots où il y a des arbustes. On y trouve le double avantage de conserver la terre plus fraîche, et de n'avoir aucun pot renversé par les vents.

DES JARDINS D'AGRÉMENT. JARDIN A LA FRANÇAISE. Ce jardin consiste en une pièce de terre divisée en plusieurs parties par des allées larges, droites, et qui laissent entre elles des espaces qui ont diverses formes suivant la direction des allées. Ces pièces, souvent environnées de charmille, contiennent des massifs d'arbres, des quinconces, des bosquets, des salles de verdure, des bains, des morceaux élégans d'architecture ou de sculpture. Les principales allées sont garnies de rangs d'arbres de première ou de seconde grandeur tels que des ormes, des tilleuls, des marroniers d'Inde, dont on dépouille la tige jusqu'à sept à huit pieds de hauteur pour donner de l'air aux charmilles. Si l'allée n'est pas très-large, on plante les arbres derrière la charmille. Lorsqu'on les plante dans l'allée, on les traite comme les charmilles par-derrière; mais par-devant, on allonge peu à peu les branches pour former une voûte qui couvre l'allée de manière toutefois à ne pas joindre les arbres de droite et de gauche; autrement les rayons du soleil ne pouvant jamais pénètrer dans l'allée, elle serait toujours humide. On peut faire la principale allée très-large; on en garnit les côtés de caisses d'orangers et autres, de vases et de statues, et on établit une pièce de gazon au centre. Aux points ou aboutissent plusieurs allées, on conserve une portion de terre circulaire, carrée, hexagone, ou octogone, etc., dont le centre est une pièce d'eau avec des jets d'eau de formes différentes, ou un tapis de gazon, ou une salle garnie d'une espèce d'arbres agréables par leurs feuillages et leurs fleurs, comme le tulipier, le catalpa, le sorbier des oiseaux, ou des arbres verts de seconde grandeur. Si on se contente d'un tapis de verdure, on peut placer au centre et autour des morceaux de sculpture. Ces morceaux, quand ils sont de marbre et précieux, ne doivent jamais être exposés à recevoir les gouttes d'eau et de miellée qui tombent des feuilles, parceque, si ces gouttes séjournent sur quelques

parties des statues, les substances qui y sont contenues et particulièrement la matière sucrée, s'acidifient et corrodent peu à peu le marbre. C'est un fait qui m'a frappé dans les jardins du château de Versailles. Les allées doivent être disposées de manière à présenter à leur extrémité un point de vue agréable. Les murs sont remplacés dans ces points par des grilles ou des sauts-de-loup, pour que la vue puisse se porter dans la campagne.

On doit renoncer à donner aux arbres les formes singulières auxquelles on mettait autrefois tant de valeur, telles que celles d'homme, de vaisseau, etc.; mais il est utile, en formant les massifs, d'étudier les formes diverses de chaque espèce et les couleurs du feuillage pour leur faire produire plus d'effet.

Si le terrain a de la pente, on en tire parti pour faire des terrasses et des cascades, et les bâtimens sont établis dans le lieu le plus élevé. On emploie le terrain le plus voisin des bâtimens en pièces d'eau, en plusieurs pièces de parterre, en broderie ou en compartimens d'où la vue pénètre dans les allées et les autres pièces dont nous venons de parler. Les eaux sont réunies au bas du jardin dans une grande pièce.

Jardins paysagers. Ces jardins ne sont autre chose que la nature bien ordonnée, et embellie par l'art, mais de manière qu'il ne paraisse nulle part. Pour former un jardin de cette espèce, il faut se procurer un terrain inégal. Autant une plaine en pente très-douce est favorable pour les autres jardins, autant elle est contraire à un jardin paysager, et la formation d'un pareil jardin y coûte des sommes énormes. Heureux celui qui en possède un couvert de montagnes, de collines, et qui a des eaux qui viennent des points élevés, et qu'il peut conséquemment diriger à sa volonté. Là, rien n'est symétrique ni tiré au cordeau; on n'y voit point d'allée en ligne droite, point d'arbres taillés, point de charmilles, ni de parterres, ni de salles, ni de pièces en compartimens et encore moins de jets d'eau et de statues. Tout ce qui décèle l'art en est banni, à l'exception de quelques morceaux d'architecture qui annoncent un bâtiment employé à quelque usage, ou des ruines (1); mais ces jardins doivent rassembler les objets les plus remarquables de la nature, qu'on doit y combiner de manière qu'ils produisent plus d'effet, et que leur ensemble forme un tout agréable en frappant l'imagination. Tout doit paraître à sa place, même en excitant la surprise, et on ne doit jamais voir que ce qu'il faut pour exciter une sensation. Ainsi, dit

(1) *Nota.* Ces ruines peuvent être utilisées pour les abeilles, dont on place les ruches en dedans. Les abeilles sortent par de petites ouvertures pratiquées dans les murs, et elles animent ces lieux, sans nuire aux impressions qu'on a voulu produire dans l'âme du spectateur.

M. Bosc, en quittant un gazon émaillé de fleurs *venues sans culture*, on trouve derrière le bosquet qui le borne, un rocher stérile qui menace de sa chute ; et, lorsqu'on a traversé l'obscure caverne qu'il renferme, on arrive sur le bord d'un lac dont les eaux pures et tranquilles réfléchissent les rayons du soleil, et peignent à rebours les îles verdoyantes qu'elles entourent : ainsi, au milieu d'un bois sombre, on monte insensiblement sur un tertre, au sommet duquel est un petit temple dédié à l'amitié, d'où la vue s'étend indéfiniment, d'un côté sur une riche campagne, de l'autre sur de fertiles coteaux ; enfin, en descendant de l'autre côté du même tertre, on rencontre un assemblage de rochers d'où tombe une bruyante cascade dont les eaux, après avoir serpenté encore quelque temps sous les arbres, à travers des pierres couvertes de mousse, vont se rendre dans une vaste prairie animée par des vaches mugissantes, et y continuent lentement leur cours.

Le point essentiel consiste à cacher une partie de la composition par le moyen d'arbres, de collines, de bâtimens ou de rochers. Il faut exciter continuellement la curiosité du promeneur, lui ménager une surprise, ou laisser à son imagination de quoi s'exercer sans cesse. Dans les bosquets, on doit varier les formes, même les couleurs des arbres, et les mettre en opposition les unes avec les autres, enfin, disposer les arbres et les plantes de manière qu'il y en ait toujours quelques-uns en fleurs. Les règles à suivre pour la formation d'un jardin paysager, consistent à tirer parti du terrain tel que l'offre la nature, ou à cacher tellement l'art, que tout ce qu'il ajoute à l'ornement des lieux, paraisse naturel ; enfin à disposer ses points de vue de manière que les campagnes environnantes semblent en faire partie, et que tout soit pittoresque et produise une sensation agréable.

Il n'appartient qu'à de riches propriétaires de former de beaux jardins paysagers, et qu'à un homme de génie de disposer tellement les bois, les eaux, les édifices, les inscriptions, que tout y paraisse naturellement placé, et que tout serve à l'ornement et aux points de vue. Ceux qui veulent en établir doivent consulter les chefs-d'œuvre en ce genre, tels que Trianon, Ermenonville, etc., en France, et traverser la Manche pour voir les vastes et beaux jardins paysagers de l'Angleterre, qui ne le cèdent sous aucun rapport à ceux de France.

DES JARDINS MIXTES. La fortune qui distribue à son gré les richesses, les répand avec profusion sur quelques-uns de ses favoris, pendant qu'elle en est avare envers d'autres particuliers ; et cependant la plupart des propriétaires, quels que soient leurs revenus, veulent avoir des jardins sous les rapports d'utilité et d'agrément. Comme le nombre des petits propriétaires est le plus considérable, c'est à eux qu'on doit spécialement présenter la marche à suivre pour tirer un parti

avantageux et agréable à la fois du terrain qu'ils destinent à la construction de leurs maisons et de leurs jardins.

La maison doit être placée au sud-est du jardin, et le rez-de-chaussée élevé de quelques marches au-dessus du niveau du sol. L'orangerie, contiguë à l'habitation et sur la même ligne à l'ouest, n'en serait séparée que par un vitrage, de manière qu'en faisant de la pièce la plus voisine, sa salle à manger ou son salon, on jouirait tout l'hiver du coup d'œil de ses plantes d'orangerie, dont le local pourrait servir l'été à y déposer les plantes et les arbustes en fleurs, lorsqu'on veut prolonger la durée de ces fleurs. On établirait, sous les croisées à l'expoition du nord-ouest, la plate-bande de terre de bruyère dans laquelle on ne mettrait que des arbustes et plantes basses; car il est essentiel, pour que l'habitation soit saine, qu'elle soit bien aérée, et conséquemment que les grands arbres soient à une certaine distance. On ferait ensuite une pièce de gazon proportionnée à l'étendue du jardin, et, à son extrémité, on aurait une pièce d'eau du milieu de laquelle on pourrait faire jaillir une gerbe. Sur le bord du bassin on placerait une statue de Flore ou de La Quintinie. Une allée très-large séparerait le gazon de la plate-bande de terre de bruyère, et en ferait le tour. Elle s'étendrait ensuite en ligne droite, et couperait le jardin en deux parties jusqu'aux serres. On y placerait les plantes basses et les arbustes en pots et en caisses, à droite et à gauche, non-seulement autour du gazon, mais encore dans la partie droite, avec l'attention de commencer dans cette partie par les plus petits arbustes, et de suivre la gradation jusqu'aux plus grands qui seraient à l'extrémité du jardin.

Sur les côtés du gazon, et même en avant, s'il était nécessaire, on formerait des planches pour les fleurs qui demandent, à raison du grand nombre de leurs variétés et du coup d'œil, à être cultivées séparément et en massifs, telles que les jacinthes, les tulipes, les anémones, les renoncules, etc. Les planches suivantes, un peu plus larges, contiendraient les autres plantes bulbeuses et d'agrément, annuelles et vivaces, avec un rang d'arbustes au milieu. La dernière planche à droite et à gauche pourrait servir à placer des plantes en pots; celle à l'exposition du levant serait destinée aux arbustes qui aiment le soleil. Ceux qui le désirent moins, seraient mis à l'exposition de l'ouest. Le surplus du terrain jusqu'aux serres serait employé pour les élèves de semis et les cayeux de fleurs, ou planté en légumes. Ceux qui regardent la culture des légumes comme ignoble, et qui ne savent pas que l'empereur Dioclétien, après avoir gouverné l'empire romain avec gloire, employa les dernières années de sa vie à cultiver ses laitues, et refusa de remonter sur le trône pour continuer ses cultures, riront de pitié en me voyant proposer de mettre des légumes

à la suite des fleurs. Qu'ils apprennent donc que, si des planches de légumes bien soignées n'offrent pas un coup d'œil aussi brillant que celui des fleurs, il est cependant agréable à la vue ; que l'idée de l'utilité de ses produits lui ajoute de nouveaux charmes, et qu'un des moyens les plus sûrs pour faire prospérer les plantes dans un terrain, étant de les y alterner, les fleurs y prospéreront mieux si on fait succéder des légumes aux fleurs dans la même terre.

On pourrait former des quarrés du terrain en avant du gazon. Une large plate-bande les environnerait. On établirait au milieu de cette plate-bande un contr'espalier d'arbres fruitiers de 4 pieds de hauteur. Un sentier de 2 pieds séparerait la plate-bande des planches. Le long de ce sentier du côté des planches, on pourrait planter des vignes ou des plantes sarmenteuses telles que le chèvre-feuille qu'on allonge facilement. On les soutiendrait par des poteaux de la hauteur de l'espalier distants de 6 à 8 pieds, et auxquels on attacherait des cerceaux qui formeraient des demi-cercles ou des ovales élevés de 2 ou 3 pieds au-dessus de l'espalier. On planterait les vignes ou autres arbrisseaux sarmenteux entre les poteaux, et on les coucherait jusqu'à ces poteaux pour les élever ensuite et les y attacher, et on mettrait au pied de chaque poteau un arbuste, tel qu'un rosier, un lilas varin, etc. dont on élèverait la tige à quelques pouces au-dessus des poteaux et dont on formerait la tête en boule. La plate-bande, du côté de l'allée, serait garnie de fleurs. Une allée ainsi ornée fait un coup d'œil charmant.

Cette portion de terre serait terminée à droite et à gauche par deux allées d'arbres disposés en berceau, et le terrain derrière ces arbres jusqu'au mur serait employé au levant en légumes, et au couchant par un verger. On laisserait entre le mur et les arbres à tige, assez de distance pour que l'espalier ne fût privé ni d'air, ni de soleil ; et, pour y parvenir sans perte de terrain, on planterait des arbres nains dans la partie la plus rapprochée du mur. Je préférerais que ces murs, au lieu d'être réunis par un mur au nord-ouest qui formerait aux points de jonction un angle presque droit, fussent prolongés en ovale pour clore le jardin à la partie nord-ouest.

Le trop plein de l'eau de la pièce serait dirigé par une conduite jusque dans le légumier, où on en formerait un ruisseau dont les bords seraient garnis de cresson d'eau et d'autres plantes aquatiques. Ce ruisseau, destiné à remplir les pièces d'eau pour les arrosemens, serait en outre utile pour les abeilles, si on en cultivait. On placerait ses ruches auprès du mur exposé au levant, soit sur une ligne, soit entre les arbres nains.

J'ai dit que les serres chaudes, tempérées, et les châssis seraient au bas du jardin ; mais, si on désirait conserver le

mur de clôture pour les arbres en espalier, on laisserait un intervalle entre ces constructions et le mur. On enfermerait par une charmille une partie de l'intervalle placé derrière les serres, pour en faire le dépôt des terres et construire un hangar pour mettre les pots et pour les dépotemens. De l'autre côté de l'allée du milieu on pourrait construire les basches, placer les châssis, et on établirait les couches derrière ; on pourrait également les cacher par une charmille. De cette manière, l'allée du milieu se continuerait jusqu'à l'extrémité dont le mur de clôture laisserait un vide en face pour y mettre une grille, ou pour y faire un saut-de-loup, si on possédait du terrain derrière, afin de jouir de la vue.

Un propriétaire plus riche, et qui voudrait ajouter à ses jouissances par un jardin paysager, pourrait l'établir derrière et autour du premier ; mais je lui conseillerais d'y mêler les deux genres de jardin d'agrément, en masquant l'art autant que possible. Si un terrain coupé par un grand nombre d'allées, et occupé uniquement par de petits massifs, des salles de verdure et des pièces d'eau, tous tirés au cordeau et bien compassés, finissent par ennuyer par leur monotonie, il est bien agréable de trouver une belle allée droite qui se termine par un beau point de vue, et d'arriver, après s'être égaré et fatigué dans des sentiers tortueux, dans une jolie salle de verdure, où l'on peut se reposer sur un banc de gazon.

On a adopté l'usage de proscrire des jardins paysagers les arbres fruitiers, les plate-bandes de terre de bruyère et de fleurs. Je pense que cette marche nuit beaucoup à l'embellissement de ces jardins. La plupart des arbres fruitiers sont aussi propres à l'agrément que tous les arbres exotiques. Les pommiers, pêchers, cerisiers, etc., sont très-beaux en fleurs, et leurs fruits ont beaucoup d'éclat. Non-seulement ils procureraient de l'effet par leur mélange avec les autres arbres, mais on en cueillerait un fruit avec plaisir. Les contrastes produisent de vives sensations, et une plate-bande de terre de bruyère ou de belles fleurs, sur la lisière d'un bois qui les ombragerait, serait propre à exciter une forte sensation après avoir parcouru des parties agrestes, et en quelque sorte abandonnées au soin de la nature ; un beau massif d'anémones ou de renoncules, situé à l'extrémité d'un sentier tortueux et au milieu d'un beau gazon, produirait un bel effet.

Le plan de cet ouvrage ne me permet pas de m'étendre sur cette partie, et je ne puis avoir en vue que de faire naître des idées que les hommes de l'art et les propriétaires pourront étendre et exécuter. Je me contenterai d'ajouter que, lorsqu'on plante dans ces jardins des arbres et arbrisseaux, il faut avoir égard à leurs dimensions et à la couleur du feuillage ; aux dimensions, pour mettre au centre des grands massifs les espèces très-élevées, pour suivre la gradation afin

de tout voir, et pour les placer en amphithéâtre dans les petits massifs plantés pour perspective ; au feuillage, pour faire ressortir les couleurs et les formes, et chasser l'ennui produit par l'uniformité. On fait connaître, dans cet ouvrage, la hauteur des arbres et arbrisseaux, et la couleur et forme de leurs feuilles. Comme on peut y mêler des plantes vivaces herbacées, qui ajoutent à l'ornement des massifs, on en donnera ici la liste, rédigée par M. Dumont de Courset, en commençant par les plus grandes :

Silphide, *silphium laciniatum*, *S. terebinthinaceum*, *S. perfoliatum*, *S. connatum*, *S. trifoliatum* ;

Dauphinelle ou Pied d'alouette, *Delphinium elatum* ;

Soleil, *Helianthus altissimus*, *H. giganteus*, *H. atro rubens* ;

Verge d'or, *Solidago procera*, *S. canadensis*, *S. nutans*, *S. aspera* ;

Astère, *Aster amygdalinus*, *A. amplexicaulis*, *A. Novæ Angliæ*, *A Novi Belgii*, *A. tradescanti*, *A. salicifoliis* ;

Pigamon, *Thalictrum glaucum* ;

Aconit, *Aconitum cammarum* ;

Guimauve, *Althea cannabina* ;

Rudbecque, *Rudbeckia laciniata*, *R. pinnata* ;

Hélenie, *Helenium autumnale* ;

Aconit, *Aconitum napellus*, *A. lycoctonum* ;

Astère, *Aster dracunculoïdes*, *A. diversifolius*, *cordifolius*, *cricoides*, *amellus*, *amanus*, *pyrenæus* ;

Phlox, *Phlox paniculata*, *P. carolina*, *P. maculata* ;

Spirée, *Spiræa aruncus*, *S. ulmaria flore pleno* ;

Clematite, *Clematis integrifolia*, *C. recta*,

Panicaut, *Eryngium planum* ;

Soleil, *Helianthus divaricatus* ;

Verge d'or, *Solidago flexicaulis*, *S. cæsia* ;

Véronique, *Veronica siberica*, *V. virginica*, *V. spicata*, *V. maritima* ;

Corioppe, *Coreopsis tripteris*, *C. verticillata* ;

Salicaire, *Lythrum salicaria*, *L. tomentosum*, *L. virgatum* ;

Monarde, *Monarda fistulosa* ;

Géranion, *Geranium batrachiodes*, *G. pratense*, *G. sylvaticum* ;

Campanule, *Campanula persicæfolia* ;

Sophore, *Sophora australis* ;

Phlox, *Phlox alba*, *P. verna* ;

Astère, *Aster alpinus*, *A. linifolius*, *A. dumosus* ;

Spirée, *Spiræa lobata*, *S. trifoliata* ;

Pivoine, *Pæonia mascula*, *P. fœmina* ;

Clypéole, *Peltaria alliacea* ;

Géranion, *Geranium striatum*, *G. phæum*, *G. nodosum*, *G. sanguineum* ;

Coronille, *Coronilla varia* ;

Achillée, *Achillea ptarmica flore pleno, etc., etc.*

Quant à la manière de former les gazons et de les soigner, voyez ce mot aux plantes d'agrément.

Je terminerai ce chapitre, par la liste des végétaux de pleine terre qui peuvent, soit par leurs fleurs, soit par leur feuillage, composer les trois bosquets de l'année, en indiquant, par un astérisque, celles qui sont délicates dans le nord de la France.

Bosquets d'hiver composés d'arbres et d'arbrisseaux toujours verts.

Les pins, sapins, cèdres, génevriers, mélèzes, cyprès, thuyas, ifs, alaternes *, filarias *, arbousiers *, buplèvre en arbrisseau*, lauriers-cerise du Portugal, franc ou commun * et thym *, buis, houx, chênes verts *, fragons, lauréoles indigènes, rosages, kalmics, pyracanthe, genets de Montpellier ou blanchâtre, baccanthe de Virginie *, budlege *, phlomis arbuste, genets toujours verts, andromède foliée et ses variétés, ledons, jasmin d'Italie, orthone à feuilles de violier *, rue, pervenches, santolines, bruyères de pleine terre, gaulterie, romarin, sauges toujours vertes, lavande commune, camélée *, germandrée jaune *, astragale barbe de renard *, soude frutescente, poliums *, immortelle stœchade, quelques hélianthèmes, prinos toujours vert, millepertuis à grandes feuilles, mézéréon.

Plantes vivaces. Ellébore noir, galant d'hiver, perceneige, anémone hépatique, safran printanier, saxifrage de Sibérie.

Bosquets du printemps jusqu'à la fin de juillet; arbres, arbrisseaux et arbustes. Cornouiller mâle, mézéréon, amandiers de Perse et nain double, amandier *, pêcher surtout à fleurs doubles, pommiers et poiriers *id.*, rhodore du Canada, sureau à grappes, lilas, marronier d'Inde et pavias, cerisiers et merisiers, frêne à fleurs, cytise des Alpes, sorbiers et alisiers, néfliers et azéroliers, camecerisiers et chèvre-feuilles, gaîniers, emerus vulgaire, quintefeuille en arbuste, mélèzes, robiniers, syringas, rosages, kalmies, obiers et boule de neige, viornes, spirées, plusieurs azalées, épine-vinette, érable rouge, halesie, calycanthes, bugrane frutescente, andromèdes, magnoliers, bruyères de plein air, myrtilles, cytise et cistes.

Plantes vivaces. Les plantes bulbeuses, hépatiques, safran printanier, violettes, ellébores d'hiver, primevères, pulmonaires, juliennes, giroflées, saxifrages, pivoines, populage des marais double, anémones, jacinthes, renoncules, tulipes, petits œillets, lichnides, coquelourdes, muguets, paquerette, corbeille d'or, valérianes, iris, globulaire, cynoglosse, dodécathéon, phlox bleu printanier, polemoines, trolli d'Europe, lamier orvale, géraniums de pleine terre, campanules, doronics, spirée à trois feuilles, plusieurs véroniques, fumeterre à feuilles jaunes et bulbeuses, benoite des rivages, sanguinaire

guinaire du Canada, podophylle, orobe printanier, plusieurs orchidées. On peut y ajouter les végétaux d'orangerie qui fleurissent au printemps, et qu'on enterre avec les pots lorsque les gelées ne sont plus à craindre. Il en est de même pour les bosquets d'été.

Bosquets d'été et d'automne. Une partie des arbres, arbrisseaux et arbustes du printemps qui font de l'effet par leur feuillage et par leurs fruits; plus, magnoliers à grandes fleurs *, acuminé, parasol et glauque, catalpa, tulipiers, plusieurs peupliers, plusieurs érables, gainiers, platanes, chênes, alisiers, tilleuls, murier à papier, chionanthe, hêtre pourpre, saule parasol, etc. Les espèces précédentes sont recommandables par leur beau feuillage; les espèces suivantes ont un feuillage léger ou des feuilles ailées. Bonduc, noyere d'Amérique, sureaux, sumacs, vernis du Japon, frênes, érable à feuilles de frêne, robiniers, gléditsiers, cyprès de la Louisiane, sophore du Japon, amorpha, mélèse, ginko, spirée à feuilles de sorbier, aralie épineuse.

Arbres et arbrisseaux dont les fleurs sont apparentes: cornouillers, émerus, rosiers, genets, azalées, magnoliers, baguenaudiers, spirées, céphalante, itée, cletras, céanothes, bruyères, andromèdes, grenadile à fleurs bleues, bignone à feuilles de frêne, framboisier odorant, hydrangée, tamaris, périploque de Virginie, lyciet, chèvre-feuilles, ptelée, jasmin blanc, ketmie des jardins. Dans les arbres cités plus haut, les suivans produisent également beaucoup d'effet par leurs fleurs. Amandiers, pêchers, poiriers, pommiers, abricotiers, pruniers, marronier d'Inde, catalpa, tulipier, cerisiers et merisiers, pavias, robiniers, syringa, rosages, kalmies, gainiers, cytises, cistes.

Plantes vivaces. Véroniques, verveines, monardes, plusieurs sauges, valériane rouge, pimprenelles, phlox, campanules, asclépiades, apocins, gentianes, panicauts, épilobes, aconits, clématites, onagres, presque toutes les labiées, dracocéphales, mufliers, acanthes, guimauves et mauves alcées, fumeterre jaune, gesse vivace, sainfoin à bouquets et du Canada, astragales, gnaphales, absinthes et tanaisies, seneçon, astéres, verge d'or, chrysanthèmes, matricaires, camomilles, achillées, hélénies, hélianthes, coriopes, centaurées, rudbecks, spirée lobée, filipendule, reine des prés double, spirée barbe-de-bouc, spigelie du Maryland, millepertuis, pigamons, salicaires, scabieuses, mimule, galanes, dahlias, sylphides, colchiques. On pourrait encore faire mention de plusieurs plantes annuelles qui sont cultivées à cet effet, comme la belle-de-jour, la belle-de-nuit, le réséda, les zinnias, le crépide rouge, la balsamine, la centaurée odorante, les pois de senteur, la persicaire orientale, l'immortelle annuelle.

Quelques arbres et arbrisseaux de pleine terre ornent les bosquets d'été et d'automne par leurs fruits. Tels sont les cerisiers, les pêchers, les abricotiers, les pommiers et poiriers à fruits éclatans, les alisiers, le pyracanthe, le fusain, le callicarpe, les épines-vinettes, les cornouilliers, les arbousiers, les alisiers, sorbiers, azeroliers, les magnoliers. J'ajouterais les grenadiers, citronniers et orangers, s'ils étaient moins sensibles au froid.

Arbres qui, placés isolément, font beaucoup d'effet.

Bouleau pleureur, Cèdre du liban, Chataignier, les Chênes cités, à l'exception du ch. yeuse, Cyprès pyramidal, Cyprès de la Louisiane, Frêne parasol ou pleureur, Génévrier de Virginie, Hêtre, Koelreutéria paniculé, Olivier de Bohème, Mélèze, Noyer, la plupart des Pins, les Sapins, Sapinettes et Epiceas, Saule pleureur, Sophore du Japon, Sorbier des oiseaux et Tulipiers.

J'ajouterai ici la liste des arbres suivant leurs diverses grandeurs, en plaçant, dans la première, les arbres de 50 pieds et au-dessus; dans la deuxième, les arbres de 30 à 50, et dans la troisième, ceux de 20 à 30 pieds. T V, indique les arbres toujours verts; P, racines pivotantes; F. comp., feuilles composées; P N, les feuilles panachées; F, les feuilles; fol, les folioles; F L, les fleurs; F L, O, fleurs odorantes; T B, terre de bruyère; T L, terre légère; T F L, terre franche légère; T F, terre forte; T H, terrain frais ou humide; T S, terrain sec; T T, tout terrain; N, exposition du nord ou ombragée; M, exposition du midi et chaude; M S, mi-soleil.

Arbres de première grandeur.

Acacia blanc (Robinier, faux-acacia), f. composées, fol. moyennes et d'un verd gai; fl. o., blanches en grappe, en mai et juin; variété à fol. plus grandes, fl. à carène blanche. Acacia (robinier) sans épines, fol. très-petites, fl. jaunes, T T, M.

Andromède en arbre, f. d'un verd ordinaire; fl. blanches en épi, et en juin, T B, N.

Aulne, f. glabres et glutineuses d'un beau verd; variété à f. découpées, autre P N, T H.

Aylante, ou vernis du Japon, f. comp., fol. grandes et glabres, T T.

Azédarac bipinné, f. comp. fol. ovales incisées et pointues, fl. o., violettes et en grappe, en juillet; T à oranger, M.

Bouleau-Mérizier, f. en cœur allongé, aigu et denté, T T, mais H; B. a canot, f. plus larges; variété; B. noir à larges feuilles, B. a feuilles de peupliers.

Chataignier, p, f. assez grandes, lancéoles, aiguës, d'un verd agréable, fl., o., blanchâtres, t f l.

Chêne blanc, p, f. profondément découpées, un peu glabres en dessous; C. commun ou rouvre, f. moins découpées, et d'un verd un peu foncé; C. tauzin, f. hérissées en dessus, très-velues en dessous; C. pyramidal, f. plus allongées et moins épaisses, t f; C. quercitron, f. ovales, lobées, presqu'entières, t f l; C. blanc de la Caroline, f. comme le chêne blanc, mais couvertes de poils dans leur jeunesse; C. écarlate, f. d'environ un pied de longueur; C. rouge, f. à 5 ou 6 lobes peu profonds, t t; C. yeuse, f. fermes, coriaces, piquantes, t v; C vert de la Caroline, f. t v, coriaces, entières, d'un vert sombre, t s.

Cyprès de la Louisiane, f. petites, linéaires, d'un joli verd; C. faux thuya, f. t v, d'un verd bleuâtre, t f l, h, m.

Erable sycomore, p, f. grandes à cinq lobes aigus, inégalement dentés, variété p n; E. plane, f. à lobes pointus, luisantes et vertes sur les deux surfaces, variété à f. laciniées, autre à f. p n; E. de Virginie, f. grandes à lobes aigus, d'un beau verd en dessus, et argentées en dessous, variété rouge; E. a sucre, lobes d'un verd foncé en dessus, et pâles en dessous; E. à f. de frêne, f. semblables à celles du frêne, d'un verd frais, t f l et h.

Frêne commun, p., f. comp., fol. ovales, pointues, fl. jaunâtres sans pétales, en grappes paniculées, en mai, variété à f. p n; *idem.* à bois et branches jaspées; *id.* à branches et rameaux d'un jaune brillant; *id.*, à f. argentées; *id*, *pleureur* à branches pendantes; *id.*, à f. d'un verd presque noir; *id.*, à f. simples, du double plus grandes: F. a la manne, f. comp., fol. rondes; F. pale, fol. d'un verd pâle; F. a petites feuilles, fol. petites, vertes sur les deux surfaces, variété à f. rondes; F. a feuilles de lentisque, fol. longues d'un pouce, vertes et glabres, plus les F. d'Amérique; F. noir; F. roux; F. brun; F. de Richard; F. de la Caroline; *F. lance*, variété du précédent; F. cendré; F. vert; F. blanc; F. tetragone ou bleu; F. a feuilles de noyer; F. a f. ovales; F. rubicond; F. pulvérulent, t f, h.

Génévrier ou cèdre rouge, p, f. t v, petites, pointues, ternées, t s et pierreux.

Ginkgo a deux lobes, p, f. larges à deux lobes crénelés, fl. jaunâtres, t f l, m.

Hêtre, p, f. plissées, ciliées, luisantes, d'un beau verd, fl. en chatons au printemps, variété p n, autre variété à rameaux pendans; H. pourpre, f. couleur pourpre, variété couleur cuivrée, t t et s.

Magnolier a grandes fleurs ou laurier tulipier, p, f. t v, ovales ou lancéolées, fermes, épaisses, grandes, d'un verd luisant, fl., o. grandes, d'un blanc pur, juillet- novembre;

M. ACUMINÉ, f. plus grandes, ovales, oblongues, glabres et caduques, fl. inodores, d'un bleu verdâtre; M. A FEUILLES EN COEUR, f. grandes, caduques, d'un verd foncé en dessus, un peu glauques en dessous, fl. jaunes, T F, un peu fraîche.

MARRONIER D'INDE, P, f. grandes, digitées, d'un beau verd, fl. en panicules, blanches, en mai, variété à f. d'un verd plus foncé, fl. rouges, autre à f. P N, T F L et fraîche.

MÉLÈZE D'EUROPE, P, f étroites, courtes, obtuses, vertes ou bleuâtres, fl. en petits cônes violets, en mars et avril; MÉLÈZE ROUGE D'AMÉRIQUE, f. et fl. *idem*; M. TOUJOURS VERT, CÊDRE DU LIBAN, f. T V en faisceaux, courtes, étroites et d'un verd sombre, fl. en mai, T T, N.

MÉRISIER A FRUITS NOIRS, P, f. ovales, lancéolées, un peu lisses, d'un beau verd, fl. blanches en mai, T F L.

MICOCOULIER DE VIRGINIE, P, f. ovales, acuminées, rudes, luisantes en dessus, fl. en bouquets, petites, verdâtres, en avril et mai, T L, H, M.

NOYER, P, f. comp., fol. ovales, allongées, glabres, d'un verd jaunâtre, fl. en chatons, fin de mai, plusieurs variétés, T L, pierreuse et fraîche; N. A F. DE FRÊNE; N. IXORI; N. PACANIER; N. NOIR; N. CENDRÉ.

ORME, f. ovales, pointues, plissées, rudes au toucher; fl. petites, en faisceaux écailleux, en avril ou mai, variétés à f. larges et rudes, à f. étroites (*Ormille*), à f. glabres et d'un verd noir, à f. glabres et P N, à f. larges (*O. tilleul*), à f. petites (*O. tortillard*); O. PEDONCULÉ OU DE HOLLANDE, f. très-grandes, fl. en bouquets ombelliformes; O. D'AMÉRIQUE, f. assez grandes, ovales, ridées, rudes, variétés; O. BLANC, O. PENDANT; O. CRISPÉ, f. crispées, nervure principale jaune-citron, T F L et fraîche.

PEUPLIER BLANC, YPRÉAU, BLANC DE HOLLANDE, f. arrondies, d'un verd foncé en dessus, duveteuses et blanches en dessous, variété (*P. grisard*), à f. d'un blanc cendré en dessous; P. TREMBLE, f. obrondes, anguleuses et glabres, d'un verd terne; P. FAUX TREMBLE, f. ovales, obrondes, acuminées, un peu cordiformes à leur base, petites; P. D'ATHÈNES, f. en cœur, ondulées, terminées en pointe, et lisses des deux côtés; P. PYRAMIDAL OU D'ITALIE, f. en cœur, d'un verd gai; P. NOIR, f. en losange, terminées en pointe, d'un verd brun; P. DE LA CAROLINE, f. grandes, ovales allongées, lisses, d'un beau verd, quelquefois rouges; P. DU CANADA, f. un peu arrondies, terminées par une pointe rougeâtre; P. ARGENTÉ; f. en cœur allongé couvertes d'un poil soyeux des deux côtés, P. LIARD, GRAND BEAUMIER, f. ovales, oblongues, acuminées, d'un verd terne et foncé; P. BEAUMIER OU TACAMAHACA, assez semblable au précédent; P. A GRANDES DENTS, f. très-grandes, ovales, très-aiguës et fortement dentées, fl. de

toutes ces espèces en chatons, sans apparence, la plupart en mai, TH.

PINS A DEUX FEUILLES RÉUNIES. PIN SAUVAGE, f. T V, courtes légères, torses, pointues, d'un verd un peu blanchâtre; P. DE GENÈVE, f. moitié plus courtes, et à peine glauques; P. D'ÉCOSSE, f. plus longues et moins glauques que celles du P. sauvage; P. DE RIGA, f. plus longues et plus vertes; P. DE TARTARIE, f. plus larges et plus courtes que celles du P. sauvage; GRAND P. MARITIME OU DE BORDEAUX, P, f. plus longues, et d'un beau verd, dont les variétés sont : *le petit P. maritime*, *le P. de mathiole*, et *le P. à trochets*; P. DE CORSE, P, f. comme le P. maritime, mais plus fines et contournées; P. DE ROMANIE, f. plus larges que les autres pins et plus foncées; P. A TROIS F. RÉUNIES; P. D'ENCENS, f. longues, étroites, menues et vertes; P. DOUX, f. seulement plus courtes; P. RUDE, f. longues et menues; P. DU LORD Weimouth, f. longues, menues, d'un joli verd, T F L, OU T L et H.

PLATANE D'ORIENT, P, f. grandes, palmées à 5 lobes, d'un beau verd, fl. en mai; P. D'OCCIDENT, f. plus grandes, souvent à trois lobes, fl. en tête plus grosses et jaunâtres; P. A F. D'ERABLE, f. à cinq lobes dentés, fl. *idem*; P. A F. EN COIN, f. à trois ou cinq lobes dentés, en coin à leur base et presque glabres, T F L et fraîche.

POIRIER, P, f. ovales, lancéolées, luisantes, et qui varient un peu de couleur et de forme dans ses nombreuses variétés, fl. blanches en bouquet, en avril, T F L.

SAPIN COMMUN OU DE NORMANDIE, P, f. T V, étroites, planes, courtes, d'un vert foncé en dessus et blanches en dessous, fl. en mai; S. DU CANADA, HEMLOX-PRUCE, f. plus courtes, d'un verd jaunâtre; S. EPICÉA, f. courtes et d'un verd ordinaire; S. NOIR, f. *id.*, mais d'un verd sombre, T F L et profonde, N.

SORBIER DOMESTIQUE, CORMIER, P, f. comp., à fol. presque rondes, velues et d'un joli verd, fl. blanches en mai, variété P N, T F L.

TILLEUL COMMUN, f. cordiformes, glabres, petites, d'un beau verd en dessus et glauques en dessous, fl. o. en corymbes, d'un blanc jaunâtre, en juin; T. A PETITES FEUILLES; T. A LARGES FEUILLES DE HOLLANDE, rameaux rouges; T. GLABRE OU DU CANADA, f. d'un tiers plus grandes; T. PUBESCENT, f. encore plus grandes, vertes en dessus, pubescentes en dessous; T. ARGENTÉ, f. d'un verd foncé en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, T F L et fraîche.

TULIPIER, P, f. trilobées, le lobe intermédiaire tronqué, glabres, d'un verd gai, fl. d'un verd jaunâtre, en juin et juillet; VARIÉTÉ *à lobes aigus et acuminés*, autre *à lobes arrondis et très-obtus*, autre *à f. entières*, autre *à fl. jaunes*, T F L et fraîche.

Arbres de seconde grandeur.

Abricotier et variétés, p, f. moyennes en cœur, d'un beau verd, variété p n, fl. blanches, fin de février et en mars, t f l, m.

Acacia-arbre de soie, p, f. comp., fol. petites, fl. d'un blanc rosé en panicule, en juillet et août; t f l, m.

Alisier de Fontainebleau, p, f. larges et pointues, d'un beau verd en dessus, fl. blanches en corymbe, en mai; Alouchier (A. blanc), f. ovales, plissées, blanches en dessous, fl. *idem.*, variété à f. longues, t f l, m.

Amandier, p, f. lancéolées aiguës, d'un jolie verd, fl. blanches en mars et avril, t f l, m.

Bonduc (chicot), f. comp. et longues, fol. pointues et molles: fl. blanches en grappe, en juin, t t.

Bouleau commun, f. petites, présque triangulaires, d'un verd luisant, t h; B. pleureur, variété du premier.

Caroubier, f. comp. fol. ovales, arrondies, lisses, t v, fl. blanches, fin d'août, t à oranger, m.

Chalef ou olivier de Bohème, f. lancéolées, ovales, duveteuses et argentées, fl. jaunâtres en juin, t s, m.

Charme commun, p, f. ovales aiguës, plissées, d'un verd luisant, fl. en avril et mai, variété p n, autre à f. oblongues ou de chêne; C. houblon, p, f. ovales, pointues, moins plissées; C. de Virginie, f. plus grandes, t t.

Coudrier ou noisetier de Bizance, f. grandes, aiguës et velues, fl. en chatons, en février, t l et h.

Cyprès pyramidal, f. t v, petites, vertes et glabres, t f l et h, m; variété à branches étalées.

Erable jaspé, p, f. grandes à trois lobes aigus, arrondis et ovales près du pétiole; E. de Montpellier, f. petites et d'un verd noir, t f l et h.

Févier ou acacia triacanthos, p, f. comp., fol. petites, d'un joli verd, fl. d'un blanc sale en grappes, en mai et juin, variété sans épines; F. monosperme; F. de la Chine, fol. beaucoup plus grandes; F. de la mer Caspienne, f. d'un pied de long, t f l.

Frêne a f. de sureau, p, f. comp., fol. un peu ridées et d'un verd très-foncé; F. a fleurs, f. ovales, pointues, glabres, velues en dessous, fl. blanches en panicules, en mai, t f l.

Liquidambar-Copal, p, f. palmées à cinq lobes, d'un beau verd, fl. o. en grappes au printemps, t h, m; L. du levant, f. plus courtes et plus sinuées.

Mérisier a fruits rouges, p, f. ovales lancéolées, un peu lisses, d'un beau verd, fl. blanchâtres, en mai, t f l.

Micocoulier de Provence ou austral, p, f. ovales, lan-

céolées, acuminées, fl. verdâtres, en mars, T L et fraîche, M.

Pavia jaune, P, f. digitées à fol. ovales, pointues, d'un verd jaunâtre, fl. d'un jaune pâle, en mai, T F L et H.

Pin cultivé ou pignon, P, f. T V, longues, réunies par deux, d'un beau verd, mais glauques dans leur jeunesse, T F L, M; P. d'Alep, f. longues, étroites et d'un verd obscur, T F L, M.

Pistachier térébinthe, f. comp., fol. ovales, lancéolées, fl. en panicules, petites, purpurines, en juin et juillet, T F L, M.

Plaqueminier de Virginie, f. ovales lancéolées, luisantes, fl. verdâtres, petites, en juin et juillet, T F L, N.

Pommier, f. moyennes, ovales un peu alongées, terminées en pointes, pâles et duveteuses en dessous, et qui varient un peu dans les nombreuses variétés, fl. d'un blanc rosé, en mai, T F L et fraîche.

Sapin blanc du Canada ou sapinette blanche, P, f. courtes, étroites, d'un verd plus ou moins foncé, et quelquefois bleuâtres, placées tout autour des branches, T F L.

Saule commun ou blanc, f. lancéolées, très-aiguës, soyeuses des deux côtés, mais moins en dessus, T H; S. marceau, f. ovales ridées, cotonneuses en dessous, variété P N, autre à f. d'orme; S. odorant, f. ovales, lancéolées, glabres et luisantes.

Sophore du Japon, f. comp., à fol. petites, d'un beau verd, fl. en grappe, d'un blanc sale, en juillet, T F L.

Sorbier hybride, P, f. ovales, aiguës, cotonneuses, fl. en corymbes, blanches en mai, T F L.

Arbres de troisième grandeur

Alisier torminal, Alouchier des bois, P, f. courtes, anguleuses et d'un beau verd, fl. blanches en corymbe, en mai, T T, N.

Bignone catalpa, f. comme celles du lilas; mais trois fois plus grandes, fl o., blanches mêlées de pourpres, formant girandole, en août, T F L, M S

Broussonetier ou murier a papier, f. grandes, découpées, velues et d'un verd foncé, fl. au printemps, T L, M.

Buis, f. petites, ovales et luisantes, T V, T T, variété P N.

Cerisier griotier, f. moyennes, lisses et d'un joli verd, fl. blanches en mai, T F L, M; C. a fl. doubles, *idem.*; C. ou mérisier a grappes, *id.*; C. odorant, bois de sainte-Lucie, *id.*, T L et H; C. de Virginie, *id.*, fl. blanches et à grappes, T F L.

Cognassier, f. cotonneuses et blanchâtres, fl. blanches, en avril et mai, T L et H; C. de la Chine, fl. rouges; C. du Japon, f. ovales, aiguës, fl. rouges en mai, variété à fl. blanches.

Cytise des Alpes, faux ébénier, p, f. comp., fol. lancéolées, un peu velues, fl. jaunes en grappes, en mai; variété p n, ; C. ou ébénier odorant, fl. o., t s, m.

Erable hybryde, p, f. à demi-coriaces, à trois lobes fortement dentés; E de Crète, f. coriaces, à trois lobes entiers; E .opale, f. coriaces, à cinq lobes obtus, glauques et velus en dessous, t f l et h.

Févier a grosses épines, p, f. comp., fol. moyennes, d'un joli verd, luisantes, t f l.

Figuier, f. grandes, découpées et d'un verd sombre, t l, m.

Frêne a large fruit, p, fol. aiguës, dentées, de 2 pouces, t f, h.

Gainier, arbre de Judée, f. belles, arrondies, vertes jusqu'aux gelées, fl. d'un beau rose, en avril et mai; G. du Canada, f. plus petites et un peu pointues, fl. aussi plus petites, t l, m.

Génévrier de Suède, p, f. t v, petites, étroites, piquantes, t l, n.

Houx commun, p, f. t v, fermes, lisses, luisantes, d'un verd foncé, garnies d'épines, fl. petites, blanches, en mai et juin, variétés à f. p n de blanc, ou de jaune, ou de rouge, ou de violet; H. de Mahon, f. plus grandes, t f l et profonde.

If, f. t v, linéaires, d'un verd triste, t t, h, n.

Koelreuteria paniculé, f. comp., fol. oval., incisées et pointues, fl. d'un beau jaune en épi et en juin, t f l, m s.

Laurier sassafras, f. ovales d'un verd foncé, fl. en grappes axillaires, jaunes, en mai et juin, t l, h et n.

Magnolier parasol, f. très-grandes, ovales, pointues et d'un verd clair, fl. o., grandes, blanches, en juin; M. a grandes f., f. encore plus grandes, ovales, oblongues, d'un verd clair, fl. blanches; M. auriculé, f. grandes, ovales, aiguës, profondément sinuées à leur base, fl. o. d'un blanc jaunâtre, t f l.

Merisier a fl. doubles, p, f. ovales, lancéolées, un peu lisses, fl. blanches, en mai, t f l.

Micocoulier du levant, p, f. ovales, élargies; pointues, fl. verdâtre, en mars, t l, et fraîche, m.

Murier noir, p, f. assez grandes, d'un verd foncé, fl. blanches en mai; M. blanc, f. moyennes et verdâtres, t l, m.

Néflier ou meslier, p, f. lancéolées, duveteuses et blanches par dessous, fl. blanches en mai; N. épine blanche ou aubépine, f. d'un beau verd, fl. o. en bouquet, en mai et juin, blanches, roses ou doubles, suivant les variétés; N azérolier, f. plus grandes; N. petit corail, f. en cœur, ovales, fl. plus grandes; N. pyracanthe, f. lancéolées, ovales, fl. en corymbes, blanches, teintées de rose, t t.

Olivier, f. t v, petites, d'un vert foncé, blanchâtres en dessous, fl. blanchâtres en juin, t l, m.

AVIA DE L'OHIO, f. digitées, fol. ovales, allongées, T F L et H.

PÊCHER, P, f. oblongues, aiguës, d'un verd agréable, fl. d'un rose violet, en mars, T F L, M.

PIN CEMBRO, f. T V, réunies par cinq, longues et glauques en dessous. T F L, N.

PISTACHIER CULTIVÉ OU VRAI P., f. comp.; fol. lancéolées, d'un verd grisâtre, fl. en grappes, purpurines, petites, en mai, T F L, M.

PLAQUEMINIER (LOTUS), f. lancéolées, pointues, glabres, d'un verd terne, fl. verdâtres, en juin et juillet, T F L et fraîche, M.

POIRIER A FL. DOUBLES, P, f. ovales, lancéolées, d'un verd luisant, fl. en bouquets, blanches, en avril, variété P N, autre à f. de *Saule*, duveteuses et allongées; P. COTONNEUX, f. couvertes d'un duvet blanc et soyeux, T F L.

POMMIER DOUCIN, f. ovales, allongées, fl. d'un blanc rosé, en mai, T F L et fraîche.

PRUNIER, f. ovales, oblongues, pointues, d'un verd très-foncé, variant un peu de forme et de couleur, suivant les variétés, fl. blanches, en mars et avril, T T, un peu frais, M, variété à fl. doubles, autre à f. P N.

PTÉLÉA A TROIS F., f. comp., à trois fol. aiguës, et d'un beau verd, fl. en panicules en juin, T F L, S.

SAPIN BEAUMIER DE GILÉAD, P, f. comme celles du S. commun, plus petites, plus serrées et plus nombreuses, T F L, N.

SAULE PLEUREUR, PARASOL, f. longues, lancéolées, linéaires, aiguës, et glabres, T H.

SORBIER DES OISELEURS, f. comp. à fol. ovales et glabres, fl. o. blanches, en mai, T F L.

THUYA DE LA CHINE, f. T V, o. écailleuses, très-petites, d'un verd gai au printemps, et rembruni l'hiver, fl. en avril; TH. DU CANADA, f. plus pointues et d'un verd plus foncé, variété P N, T F L et fraîche.

Arbrisseaux.

ALIBOUFIER, f. ovales, d'un beau verd, fl. blanches en bouquets, en été; A. GLABRE, f. glabres, fl. solitaires, T à oranger, M.

ALISIER AMÉLANCHIER, P, f. ovales, duvetées, fl. d'un blanc jaunâtre, en corymbe, en mai; A. A ÉPI, f. plus roudes, fl. en épi, en juin; AMÉLANCHIER DE CHOISI, f. longues, aiguës, fl. en grappes, T F L, N.

AMANDIER A F. DOUBLES, f. allongées, d'un joli verd, fl. d'un blanc rosé en mai; A. DE PERSE, f. *id.*, fl. roses en avril. A. SATINÉ, f. couvertes de duvet blanc, fl. roses en avril, TFL, M.

AMORPHA FRUTIQUEUSE, f. petites, d'un verd sombre, fl. bleuâtres en août, T F L.

Andromède, plusieurs espèces, les unes d'un verd ordinaire, les autres d'un verd luisant, fl. de mai en août, suivant l'espèce, blanche, en bouquet ou en grappe; A. à f. poliées et variétés, f. petites, roulées sur les bords, pâles en dessous, T V, TB, N.

Aralie épineuse, f. comp., fol. ovales, dentées en scie et épineuses, fl. o. d'un rouge brun en panicule, fin d'août, T L et H, M.

Arbousier, f. ovales, oblongues, d'un verd brillant, T V, fl. blanches ou rouges en septembre, en grappes, T F L, M.

Argousier, f. longues et argentées, fl. en avril, variété à f. plus larges et plus blanches; A. du Canada, f ovales, vertes en dessus et blanches en dessous, T T.

Aristotelia maqui, f. lancéolées, longues, d'un verd luisant, fl. blanches, en mai, T F et H, M S.

Aucuba du Japon, f. grandes, d'un beau verd, tachetées de jaune, T V, fl. brunes, en avril, T F L, M.

Azalée nudiflore, f. ovales, pointues, glabres, vertes et luisantes, fl. o. ressemblant à celles du chèvre-feuille, blanches, roses, écarlates, suivant les variétés, en avril; A. visqueuse, f. lancéolées, aiguës, velues sur les bords, et d'un verd luisant, fl. o. blanches, velues, visqueuses, en mai; A. pontique, f. ovales, longues, d'un beau verd, T V, fl. o. jaunes, en grappes, TB un peu H, M S.

Bacchante de Virginie, f. ovales, aiguës, parsemées de points blancs, T V, fl. blanches en octobre, T H, M.

Baguenaudier ordinaire, f. comp., fol. ovales, d'un verd glauque en dessous, fl. jaunes tout l'été, T T, M S; B. du levant, fol. d'un vert argenté, fl. rouges, en octobre, T F L.

Buddleia globuleux, f. grandes, ovales, allongées, aiguës, d'un verd foncé en dessus, blanches en dessous, T V, fl. petites, d'un jaune safrané, T L et H, M S.

Buis de Mahon, f. plus grandes que celles du buis ordinaire; T V, fl. o. jaunes, en mai, T L, M.

Buplevre ou oreille de lièvre, f. d'un verd terne, allongées comme celles du saule, T V, fl. jaunes, en ombelles, en mai et juin, T H, N.

Callicarpe d'Amérique, f. lancéolées aiguës, blanchâtres en dessous, fl. petites, rouges, en corymbe, en septembre et octobre, T H, M.

Calycanthe, arbre aux anémones, f. ovales-pointues, d'un verd terne, fl. o. d'un rouge brun de mai, en août, TB, N, variété à f. plus longues, autre à f. ovales, arrondies; C. nain. f. plus lisses, fl. plus petites et durant moins; C. précoce, f. lancéolées aiguës, luisantes, fl. jaunâtres, piquetées de points rouges.

Casse de Buenos-Aires, f. comp. fol. ovales, un peu velues sur les bords, fl. d'un jaune éclatant, en septembre, T F L, M.

Céanothe d'Amérique, f. petites, ovales, fl. petites, blanches, de juillet en septembre, T B, N.

Céphalante, f. lancéolées aiguës, fl. petites, blanches, en juillet, T F et H.

Cerisier-laurier de Portugal, f. lancéolées aiguës, lisses, T V, fl. blanches, en mai et juin, T F L et H; C. laurier-cerise, f. grandes, luisantes, d'un verd jaunatre, T V, fl. blanches, en mai; C. nain ou ragouminier, f. longues, aiguës et étroites, fl. petites et blanches, en avril, T T.

Charme du levant, f. petites, ovales en cœur, T F L, M.

Chamécerisier de Tartarie, f. presqu'en cœur, entières, d'un verd bleuâtre, fl. roses, en avril; C. des Pyrénées, f. oblongues, entières, petites, d'un verd glauque, fl. d'un blanc rosé en mai; C. symphoricarpos, f. obrondes et d'un verd terne, fl. petites en août; C. xilosteon, f. ovales, d'un verd terne, fl. d'un blanc jaunâtre, en mai, T T.

Chionanthe de Virginie, f. grandes, ovales aiguës, d'un beau verd, fl. d'un beau blanc, en grappes, en juin, T F et H, M S.

Clavalier ou frêne épineux, f. comme celles du frêne, fl. o., peu apparentes en mars, T T, N.

Clethra a f. d'aulne, f. pubescentes par-dessous, fl. o. petites, blanches, en août; C. cotonneux, f. cotonneuses et blanchâtres en dessous; C. a fl. en panicule, f. lancéolées et lisses, fl. en panicule, T B, N.

Cornouiller sanguin; f. lancéolées-aiguës, à côtes saillantes, fl. blanches en corymbe, en juin, variété P N; C. male, f. plus grandes, fl. petites, jaunes, en février; C. blanc, f. plus grandes, fl. blanches, en juillet; C. a fruits bleus, f. ovales, pointues et soyeuses, fl. blanches, en août, T F L, M S; C. a grandes fl., f. plus larges, d'un verd glauque, fl. jaunes en ombelle, en mai; C. du Canada, f. ovales, aiguës, d'un beau verd, rougissant au sommet, fl. blanches, en mai, T B, M S.

Coronille des jardins, f. comp., fol. en cœur et petites, fl. d'un beau jaune, tachetées de rouge, en mai et en septembre; C. glauque, fol. glauques, fl. o., jaunes, en juin; C. juncifforme, fol. petites, oblongues, fl. o. en juin et juillet, T F L, M.

Corossol ou assiminier, f. lancéolées, aiguës, fl. brunes en août, T H, M.

Cytise (petit) ou trifolium des jardiniers, f. comp., fol. obrondes, cunéiformes, fl. jaunes en grappes, en juin; C. velu, fol. ovales, très-velues, fl. grandes, jaunes, en juillet; C. pourpré, fol. petites et lancéolées, fl. rouge-pourpre, T F L, M S.

Diervilla, f. ovales, lancéolées et luisantes, fl. o., petites, jaunes, en juin et octobre, T H, M S.

Dirca des marais, f. ovales, jaunâtres et velues en dessus, fl. d'un blanc verdâtre, en mai, T F et H, N.

Églantier ou rosier des haies, f. comp., fol. ovales aiguës, d'un verd luisant, fl. o., rougeâtres en juin, T T; É. ou R. a feuilles odorantes, f. ovales, obtuses, d'un verd cendré, fl. *id.*

Épine-vinette, f. petites, ovales, obtuses, d'un verd gai, fl. o. jaunes, en grappes, en juin, T T.

Fontanesia, f. ovales, lancéolées aiguës, fl. très-petites et nombreuses, d'un blanc rougeâtre, en mai, T T.

Framboisier, f. vertes, blanchâtres en dessous, fl. blanches, en mai et juin, variété à fruits blancs, autre de tous les mois, T L et H, M S.

Frêne nain, f. comp., fol. allongées, d'un verd foncé; F. crépu, fol. crispées et plissées en leurs bords.

Fusain commun, f. lancéolées, pointues, petites, fl. verdâtres en ombelle, en mai, variété P N; F. a larges f., f. ovales, pointues, plus grandes, fl. d'un verd rougeâtre, en cime et en juin; F. galeux, f. ovales, acuminées, fl. d'un pourpre brun; F. noir pourpre, f. *id.*, fl. d'un pourpre obscur, en juillet; F. toujours vert, f. T V, lancéolées, fl. d'un vert jaunâtre, en juillet, T T.

Galé, piment royal, f. d'un verd terne, fl. rougeâtres, en mai; G. cirier, f. lancéolées, pointues, glabres et odorantes, fl. en chaton, en juillet; G. C. de Pensilvanie, f. moins longues et glabres, T F L et H, ou T B.

Gatillier, f. comp., fol. lancéolées aiguës, fl. violâtres, en épi; gris de lin ou blanches, suivant la variété, en juillet et août, T T, N.

Genet d'Espagne, f. lancéolées et rares, fl. o. d'un beau jaune, tout l'été; G. blanchatre, distingué par un duvet blanchâtre; G. multiflore, f. et fl. plus petites que le *G. d'Espagne*, fl. blanches, T F E et sèche; G. des teinturiers; *idem.*, fl. jaunes; G. a balais, f. ternées, fl. jaunes, T S, M.

Génévrier-sabine, P, f. T V, petites, serrées, courtes, variété P N; f. T V; G cade, f. T V, roides et piquantes, T L, M S; G. cèdre de Phénicie, f. T V, aiguës, vertes et ensuite grises, variété dit C. lycien, T L, M.

Groseiller, f. moyennes, d'un verd plus ou moins sombre, fl. solitaires ou en grappes, en avril, plusieurs espèces et variétés T T.

Halésie a quatre ailes, f. longues, aiguës, d'un verd frais, fl. blanches en mai, T L ou T B et H; H. a deux ailes, f. plus ovales.

Hamamelis, f. ovales, obtuses, vertes et glabres, fl. d'un blanc jaunâtre, en automne, T F L, N.

Hydrangée de Virginie, f. en cœur aigu, fl. blanches, en

cimes ombelliformes, en juillet; H. GLAUQUE, f. d'un verd très-foncé en dessus, glauques en dessous, fl. blanches en boule; H. A F. DE CHÊNE, fl. o. blanches, en boule, T F L ou T B, et H, M S.

ITÉE DE VIRGINIE, f. ovales, aiguës, d'un beau verd, fl. blanches en juin, T F L ou T B, N.

ITEA A GRAPPES, f. lancéolées, d'un beau verd, fl. *id.*, T H.

JASMIN JAUNE, f. comp., T V, fol. petites, lisses, et d'un verd foncé, fl. petites, jaunes, de mai en septembre; J. D'ITALIE, fol. ovales, aiguës, d'un beau verd, fl. jaunes, T L, M.

JUJUBIER CULTIVÉ, f. ovales, luisantes et d'un verd gai, fl. petites et jaunes au printemps, T L, M.

KALMIE A LARGES F., f. T V, moyennes, ovales, aiguës, d'un verd luisant, fl. d'un rouge rosé, campanulées, en corymbe, en juin; K. A F. ÉTROITES, f. petites, lancéolées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, fl. plus petites, d'un rouge vif, en corymbe, variété K. POLIFOLIA à f. encore plus petites, d'un vert grisâtre; K. GLAUQUE, f. petites et glauques, fl. pourprées et en grappes; K. VELU, f. petites et velues, fl. *id.*, T B, N.

KETMIE DES JARDINS, f. moyennes à trois lobes, dentées inégalement, fl. blanches, jaunes ou pourprées, en août et septembre, variété P N, autre à fl. doubles, T F L, M.

LAURIER BENJOIN, f. ovales, lancéolées, luisantes, fl. jaunâtres, en mai, T F L et H, M S.

LILAS COMMUM, f. en cœur, aiguës, d'un joli verd, fl. o., en thyrse, violettes ou blanches, en mai; variétés, L. VARIN, f. plus petites, fl. plus grosses et plus colorées; L. DE PERSE, f. encore plus petites, fl. plus pâles en juin; L. DE MARLY, fl. plus grosses et plus foncées, T F L, M S.

LYCIET JASMINOÏDE, f. ovales-lancéolées, fl. d'un blanc-pourpre, tout l'été; L. DE LA CHINE, f. lancéolées aiguës, fl. d'un violet purpurin; L. D'AFRIQUE, f. étroites et linéaires, fl. violettes, T F L, M.

MAGNOLIER GLAUQUE, f. ovales, oblongues, d'un verd clair en dessus et glauques en dessous, fl. o., blanches, en juillet, T F L et H, N.

MYRTHE COMMUN, f. T V, ovales, aiguës, lisses, fl. o. blanchâtres, juin et août, variété P N; M. A GRANDES F., M. A FL. DOUBLES, M. DE BELGIQUE, T F L et H, M.

NERPRUN ALATERNE, P, f. T V, assez grandes, ovales, d'un verd luisant, fl. o. verdâtres en mai, variétés P N, ferrugineuse, et à f. étroites, T F et H, N.

NOYER BLANC, f. composées, fol. grandes, ovales-lancéolées, fl. en chatons, en juin, T L et fraîche.

PALIURE OU PORTE-CHAPEAU, f. petites, ovales-aiguës, d'un verd luisant, fl. o., jaunes, en juin et septembre, T H, M S.

PAVIA ROUGE, P, f. digitées, fol. ovales, allongées, d'un verd

foncé, fl. en girandole, d'un beau rouge, T F L et fraîche; P. NAIN, f. pointues, d'un verd sombre en dessus et cotonneuses en dessous, fl. o., blanches, en juillet et août; P. HYBRIDE, f. digitées à fol. ovales, allongées, acuminées, fl. rouges.

PÊCHER A FLEURS DOUBLES, f. oblongues, aiguës, d'un joli verd, fl. d'un rose vif, en mars, T F L, M.

PHILARIA OU FILARIA A GRANDES FEUILLES, f. T V. en cœur, ovales, épaisses, d'un verd foncé et brillant, fl. en bouquet, d'un blanc verdâtre, en mars; P. A F. MOYENNES, f. ovales, aiguës, fl. petites; PH. A F. ÉTROITES, f. longues, lancéolées, d'un verd foncé, fl. *idem*, variétés *à f. de troëne*, *à f. de buis*, *à f. d'olivier*, *à f. de romarin*, *à f.* P N, *à rameaux pendans*, *à rameaux effilés*, le *P. branchu*, et le *P. épineux*, T L ou pierreuse et M S.

PIN MUGHO, f. T V, larges et courtes, T F L, N.

PISTACHIER LENTISQUE, f. T V, comp., ovales obtuses, fl. en grappes, purpurines, et en mai, T F L, M.

POMMIER A FL. DOUBLES, f. ovales, un peu allongées, fl. d'un blanc rosé, en mai; P. A BOUQUET, f. ovales oblongues, pointues, glabres en dessus, fl. grandes, roses et semi-doubles; P. ODORANT, f. cordiformes, d'un beau verd, lisses en dessus, un peu cotonneuses en dessous, fl. o. d'un beau blanc; P. TOUJOURS VERT, f. T V. ovales, allongées et luisantes, fl. d'un blanc rosé; P. BACCIFÈRE, ou P. CERISE, f. ovales oblongues, glabres sur les deux surfaces, d'un verd foncé en dessus, fl. o. grandes et d'un blanc rosé; P. APÉTALE; P. PARADIS; T F L.

PRINOS LISSE, APALANCHINE, T V, f. lancéolées, obtuses, d'un beau verd luisant, fl. o. blanches en grappes et en août; P. VERTICILLÉ, f. lancéolées, aiguës, velues et caduques, fl. en grappes, blanches, en juillet, T L et H, ou T B.

PRUNIER MYROBOLAN, f. elliptiques, un peu ridées, pointues à leur sommet, fl. blanches, en avril, T F L.

RHODODENDRON (grand), f. T V, grandes, ovales-lancéolées, d'un verd clair et luisant, fl. en corymbe, blanches ou rouges, en juin; R. PONTIQUE, f. lancéolées-aiguës, d'un beau verd, fl. violâtres, en mai; variété, P N, autre à petites feuilles; R. FERRUGINEUX, f. plus petites, ovales-obtuses, fl. o. d'un rouge vif ou rose, en juin; R. VELU, f. encore plus petites, couvertes en dessous de poils blanchâtres, fl. en juin et juillet, d'un beau rouge, ponctuées de blanc; variété P N; R. PONCTUÉ, f. plus grandes, lancéolées, glabres, d'un verd foncé en dessus et ponctuées en dessous, fl. rouges ou couleur de chair, en juin; R. DE DAOURIE, f. lancéolées, obtuses, fl. d'un beau rose pourpre, de mars en mai; R. A FLEURS JAUNES. fl. grandes, d'un beau jaune; R. CHAMOECISTE, f. très-petites, ovales-aiguës, d'un verd luisant des

deux côtés, fl. petites, rouges ou couleur de chair, en juin; R. du Caucase, f. ovales-oblongues, rudes, vertes en dessus, ferrugineuses et cotonneuses en dessous, fl. blanches; R. azaleoïde, f. ovales, longues, glabres, d'un beau verd, fl. d'un pourpre rose pâle; R. de Catesby, f. ovales, elliptiques, glabres, d'un verd foncé; R. du Kamschatka, f. petites, vertes, glabres, ciliées, fl. grandes et d'un joli rose, TB, N.

Robinier acacia rose, f. comp., fol. ovales, arrondies, d'un verd gai, fl. en grappe, roses, en avril et en juillet. TFL, MS.; R. A. sans épines, fol. très-petites, fl. jaunes en juin; R. A. visqueux, fol. ovales-allongées, fl. rose pâle, à calice d'un rose très-foncé, en mars et juillet; R. caragana, fol. ovales, oblongues, fl. jaunes, en mai; R. C. frutescent, fol. oblongues, étroites, pointues au sommet, fl. en grappes, jaunes; R. C. pigmé, fol. linéaires, lancéolées, pointues et grisâtres, fl. jaunes; R. C. satiné, fol. couvertes d'un duvet argenté, fl. rosées en avril et mai; R. C. féroce, fol. oblongues, terminées par une pointe, fl. d'un jaune pâle, en avril; R. C. de la Daourie, fol. petites, pointues; R. C. chamlagu, fol. ovales, glabres et pointues, fl. grandes et jaunes, en mai, TFL et H.

Rosier, feuilles comp., à l'exception d'une seule espèce, à fol. plus ou moins nombreuses, et variant de forme et de couleur, ainsi que les fleurs, suivant les espèces et variétés, au nombre de plus de 150. Fleurissant de mai en juillet, et odorantes, TFL.

Saule osier rouge, f. lancéolées et toutes glabres. S. O. jaune, f. ovales, aiguës, et moins dentées; S. O. vert, f. droites, longues, lancéolées, linéaires, d'un verd foncé. Variété, *S. blanc*, autre, *S. noir*, TH.

Sorbier d'Amérique, f. comp., fol. ovales, glabres, étroites à leur extrémité, fl. en corymbe, blanches, en mai. TFL.

Stafilé a f. ailées, Faux pistachier, f. comp., fol. ovales, oblongues, d'un beau verd, fl. en grappes, blanches, en juin; St. a f. ternées, fol. ovales, pointues, fl. en grappe, plus grandes, d'un blanc pur, en mai et juin; TL. et H.

Sterculia a f. de Platane, Parasol chinois, f. palmées, grandes, d'un beau verd, fl. en panicules, T. à oranger, M.

Stewartia a un style, f. grandes, ovales, aiguës, vertes en dessus, plus pâles en dessous, fl. o., blanches, en juin et juillet; St. a cinq styles, fl. blanches, teintées de rouge, en mai et juin, TFL, M.Y.

Sumac a f. d'Orme, f. comp. fol. lancéolées, aiguës, velues en dessous, d'un verd jaunâtre; fl. petites, vertes, en juillet; S. amarante, fol. lancéolées, tomenteuses en dessous, fl. en panicule, rouge-poupre; S. du Canada, f. d'un verd luisant en dessus, blanches en dessous, glabres des deux

côtés, fl. verdâtres ; S. VINAIGRIER, fol. *id.* mais devenant rouges, fl. en panicule, d'abord jaunes, puis d'un rouge éclatant ; S. FUSTET, f. o. simples, lisses, ovales, arrondies, fl. à pédoncules rougeâtres et à pétales blanchâtres, puis rouges ; S. VERNIS, fol. lancéolées, acuminées et glabres, fl. d'un blanc verdâtre ; S. ÉLÉGANT, f. dentées, glabres, luisantes en dessus, blanches en dessous, fl. en panicule, cotonneuses et d'un rouge écarlate, T T.

SUREAU COMMUN, f. comp., fol. lancéolées, glabres, fl. o. en ombelle, blanches, en juin : variété *à fruit blanc*, autre *à fruit vert*, autre *à f. découpées*, autre, P N. ; S. DU CANADA, fol. plus longues et plus étroites, fl. de mai en septembre ; S. A GRAPPES, fol. pointues, dentées en scie, fl. en grappes, blanchâtres, en juin, T T et fraîche, M S.

SYRINGA, f. ovales, aiguës, d'un verd foncé, et dentées, fl. o. en bouquet, blanches et en juin ; S. INODORE, f. plus grandes, non dentées, fl. inodores et plus grandes, T F L et fraîche.

TROÈNE, f. lancéolées, aiguës, d'un verd foncé, fl. en grappes, petites, blanches, en mai ; variété *à baies blanches*, autre, P N ; T. DU JAPON, fl. en panicule, plus grandes, en juin, T F L.

VIORNE COMMUNE, COUDRE, mansienne, f. en cœur, pointues, blanchâtres et cotonneuses, fl. blanches, en juin ; variété, P N ; V. A F. DE PRUNIER, f. glabres, dentées profondément, fl. plus petites ; V. LUISANTE, f. ovales, pointues et luisantes, fl. *idem* ; V. OBIER, f. à 3 lobes pointus, fl. o. blanches, en mai et juin ; variété dite *boule de neige*, *caillebotte*, fl. en boule, très-blanches. V. A F. DE POIRIER, f. comme celles du poirier, fl. en ombelle corymbiforme, petites, blanches, en juillet, V. NUE, f. ovales, lancéolées, grandes, rugueuses, vertes et luisantes, fl. en corymbe, blanches, en juin, T T.

Arbustes.

AIRELLE MYRTILLE, f. et port d'un petit myrte, fl. d'un blanc rosé en bouquets, en mai ; A. DE PENSYLVANIE, f. lancéolées, aiguës et luisantes, fl. blanches ; A. CORYMBIFÈRE, f. d'un beau verd, fl. blanches en grappe, T B ; A. PONCTUÉE, T V, f. ovales et lisses, fl. d'un blanc rougeâtre et en grappe ; A. DES MARAIS, f. ovales-obtuses et veinées, fl. blanches ou rosées, T H et tourbeuse.

ARMOISE OU CITRONNELLE, f. très-menues et d'un verd gai, fl. petites et en grappe, T L, M.

ASTRAGALE-ADRAGANT, f. composées, fol. petites, soyeuses et blanches, T V, fl. purpurines en épi, en mai et juillet, T S, M.

Bruyère, f. petites, jolies, mais qui varient suivant les espèces, ainsi que les fleurs, T L ou T B, M S.

Bugrande, ononis frutescente, f. comp., fol. petites et d'un beau verd, fl. roses en mai, T T.

Buis nain, f. petites et luisantes T V, T T.

Camelée a trois coques, f. épaisses, allongées, T V, fl. petites, jaunes, en juillet, T S.

Comptonia liquidambar a f. de cétérac, f. oblongues, parsemées de points, luisantes, découpées en lobes, T B, N.

Corète, f. lancéolées, aiguës, d'un beau verd, fl. jaunes, doubles, en mai, T F L.

Cytise a épi, f. comp., fol. elliptiques, glabres en dessus et velues en dessous, fl. o. jaunes, en épi, en juin et juillet, T F L, M S.

Ephedra a un épi, f., ou plutôt stipules subulées, T V, fl. en chaton, en juin et juillet; E. a deux épis, f. et fl. *idem.*, T F L, N.

Forthergilla a f. d'aulne, f. blanchâtres en dessous, fl. o., blanches en épi, et en avril, T B, N.

Gaulterie du Canada, f. T V, lisses, luisantes, d'un beau verd, fl. en grelots, d'un blanc transparent, en juin-septembre, T B et H, N.

Hortensia, f. grandes, ovales, pointues, glabres, fl. en corymbe, premièrement verdâtres, ensuite roses, après d'un rose violâtre, variété à fl. bleues, T F L, M.

Lauréole commun, f. T V, moyennes, lancéolées, épaisses et luisantes, fl. petites, verdâtres, en février; L. mézéréon, bois joli, f. *id.*, fl. petites, violâtres ou blanches, en mars, variété à f. P N, T T, N; L. thymélée des Alpes, f. petites, étroites, fl. o., rose foncé, fin d'avril, variété à fl. blanches, autre à f. P N; L. des Alpes, f. lancéolées, étroites, petites, roides, fl. blanches, T B, N.

Lavande commune, f. T V, lancéolées, linéaires, d'un vert grisâtre, fl. o., bleuâtres, de juillet à septembre, variété à f. plus larges, T L, M.

Ledum a larges f., f. T V, petites, larges, ovales, vertes en dessus, blanches en dessous, fl. o. en corymbe, blanches, en mai; L. des marais, f. plus étroites; L. a feuilles de thym, T B, N.

Orme nain, f. petites et glabres, T F L et fraîche.

Phlomis frutescent, f. en cœur obtus, cotonneuses et blanchâtres en dessous; fl. en verticille, grandes, jaunes, de juillet à septembre; variété à f. larges et d'un verd jaunâtre, autre d'un verd foncé et rouillé et à fl. d'un jaune éclatant, T F, M.

Potentille frutescente, f. comp., fol. étroites, pointues d'un verd blanchâtre, fl en bouquet, jaunes, en juillet et août. T F L, M.

Rhodora du Canada, f. petites, ovales-aiguës, pâles, glauques et un peu velues en dessous, fl. o. en faisceaux, teintes de pourpre, en avril, TB, N.

Romarin, f. T V, étroites, linéaires, vertes en dessus, blanchâtres et roulées en dessous, fl. d'un bleu pâle, en avril et mai; variétés P N, l'une en blanc, l'autre en jaune, TS, M.

Rue commune, f. comp., T V, fol. petites, ovales, lisses et glauques, fl. d'un jaune pâle, en été; R. de montagne, fol. plus petites. TS, M.

Santoline commune, f. T V, très-petites, linéaires, vertes, semblables à celles du cyprès, fl. o jaunes, en juillet, TS, M.

Sauge commune, f. T V, ovales, lancéolées, un peu duveteuses, fl. bleues, en mai; variété dite *de Provence*, à f. plus petites, autre à f. gaufrées, autre dite *S. tricolore*, à sommités panachées de blanc et de rose tendre, T F L.

Saule argenté, f. ovales-lancéolées, argentées des deux côtés; S. a feuilles de myrthe, f. elliptiques, lancéolées, luisantes; S. des sables, f. ovales, pointues, un peu soyeuses en dessus, velues et blanchâtres en dessous, T H.

Tamarisc de Narbonne, f. T V, menues, imbriquées et d'un beau verd, fl. en épi, blanches, teintes de pourpre, en mai; T. d'Allemagne, f. plus longues, presques glauques, fl. *id.* d'un pourpre plus foncé, T H, N.

Yucca nain, f. T V, ensiformes, très-longues, vertes et piquantes, fl. en pyramide, blanches, en juillet; Yucca filamenteux, f. radicales, ensiformes, garnies de filamens blancs sur les bords, fl. *id.*, T L ou T B, M.

Arbrisseaux grimpans ou *sarmenteux*.

Aristoloche syphon, f. larges, entières et pâles, fl. d'un pourpre obscur, en mai, T F L, M; A. cotonneuse, f. en cœur, vertes en dessus, cotonneuses en dessous, fl. jaunes, T T.

Atragène des Alpes, f. comp., fol. ovales, aiguës, fl. d'un bleu violâtre, en juillet, T T; A. des Indes, f. *id.*, fl. plus grandes, blanches, en avril-août; variété à fleurs doubles, T L ou T B, M S.

Bignone ou jasmin de Virginie, f. comp., fol. ovales-aiguës, d'un beau verd, fl. écarlates, sombres, en bouquets, en juillet, T H, M.

Célastre, bourreau des arbres, f. ovales, lisses, T V, fl. blanches en épi lâche, en juin, T T, mais H.

Chèvre-feuille des jardins, f. ovales, glauques en dessous, fl. o., d'un rouge pâle, en mai et juin, variété T V, autre à fl. blanches; C. romain, fl. d'un beau rouge; C. des haies, fl. o., rouge pâle, et jaunâtres en juillet; C. de Virginie, f. T V, fl. jaunes en dedans, et d'un rouge vif en dehors, mai-août, T T.

Clematite bleue, f. comp., fol. entières, glabres, fl.

bleues, pourpres ou rouges, fl. doubles, juillet-août; C. ODORANTE, fl. o. blanches; C. VIORNE, fl. violettes en panicules, juin-septembre; C. TOUJOURS VERTE, f. T V, fl. d'un blanc verdâtre en hiver.

GLYCINE FRUTESCENTE, f. comp., fol. ovales pointues, fl. violettes en épi, juin-septembre, T F L, M.

JASMIN COMMUN OU BLANC ORDINAIRE, fol. petites, ovales et pointues, fl. o. blanches en bouquets, de juillet en octobre, T F L, M.

LIERRE, f. T V, cordiformes ou ovales pointues, coriaces et luisantes, variété P N en blanc, autre *id.* en jaune, T T.

MAURANDIA GRIMPANT, f. hastées, vertes en dessus, glabres en dessous, fl. rose pourpre, de mars en septembre, T L OU T B, S.

MORELLE GRIMPANTE, VIGNE DE JUDÉE, DOUCE AMÈRE, f. ovales, oblongues et légèrement velues, fl. en grappes, violettes, en juin, T T; variété plus petite et traçante.

PÉRIPLOCA DE LA GRÈCE, f. longues, pointues, d'un verd luisant, fl. o. rouge-sombre, T T, M S.

VIGNE COMMUNE, f. palmées à 5 lobes, plus ou moins grands, incisés ou dentés, suivant les espèces et variétés, vertes et glabres en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous dans quelques espèces, fl. en mai ou juin, T L, M.

VIGNE VIERGE, f. à 5 lobes, ovales, dentés, d'un verd luisant et rouges en automne. T H, M S.

Arbrisseaux rampans.

DÉCUMAIRE SARMENTEUX, f. ovales, luisantes, d'un beau verd, fl. o. blanc de lait, en septembre, T T.

EPIGÉE RAMPANTE, f. T V, ovales, veinées et coriacées, fl. o., couleur de chair en juin, T B et H, N.

EGLANTIER OU ROSIER DES CHAMPS, f. d'un verd terne un peu violet, fl. o., moyennes, blanches, en juin; T, sur les rochers et les rocailles.

LINNEA BORÉALE, f. T V, petites, presque rondes, d'un verd tendre, fl. o., teintes de rose, en mai, T B, N.

MITCHELLA, f. T V, petites, ovales, en cœur vers le pétiole, fl. o., blanches, au printemps, T B.

RONCE COMMUNE, f T V, comp., fol. ovales, vertes en dessus, blanches en dessous, fl. blanches en juin, varietés *R. sans épine*, *R. à fruits blancs*, *R.* P N, *R. à fl. doubles*; R. A F. DÉCOUPÉES, fl. plus grandes et roses; R., FRAMBOISIER DU CANADA, f. grandes, palmées à cinq lobes, d'un beau verd, fl. en bouquet, grandes et semblables à des roses simples, T H, M S.

CONNAISSANCES PRÉLIMINAIRES DU JARDINAGE.

De la Culture.

CULTIVER, c'est suivre, imiter et modifier la nature dans ses moyens pour multiplier et entretenir les végétaux : mais la nature prodigue n'a pas destiné tous les germes à la propagation, puisque, sur mille qu'elle répand, il n'y en a peut-être pas, à rigoureusement parler, dix qui prospèrent. Nous en avons l'exemple dans beaucoup de végétaux, et particulièrement dans les arbres de nos forêts qui donnent des milliers de semences. Ont-elles acquis leur maturité, elles se détachent et tombent, car c'est le moyen que la nature emploie ordinairement pour semer ; mais celles-là seulement que leur poids, le vent, les pluies ou toute autre cause auront assez rapprochées de la terre, seront plus tôt ou plus tard gonflées par l'humidité. Leur enveloppe alors se déchire ; la radicule perce, cherche le sol et s'y enfonce, si elle ne trouve point d'obstacle, et la plumule s'élève dans l'air. Si les herbes qui tapissent la terre autour de ce jeune plant l'entretiennent dans une humidité favorable, et le protégent contre la trop grande ardeur du soleil ; si la couche de terre est assez profonde ; enfin si les plantes environnantes ne l'étouffent point, il croît, et devient un arbre qui à son tour donnera chaque année des milliers de germes. Mais aussi combien d'autres graines seront tombées sur des pierres, sur une terre, ou stérile et qui ne leur aura pas permis de lever, ou qui, n'ayant pas assez de profondeur ou des autres qualités requises, aura excité la germination, mais ne pourra mener à bien les jeunes plantes! Combien d'autres semences restées suspendues et trop éloignées de terre pour s'y implanter, auront été desséchées ou corrompues, ou bien auront servi de pâture aux animaux!

L'homme, que ses besoins ont rendu industrieux, a observé la nature, et l'a pour ainsi dire rectifiée : il a ramassé les graines des plantes qui devaient lui être utiles ; il les a répandues sur la terre, après toutefois l'avoir ameublie en

la remuant; et, pour éviter les accidens, il a, par une seconde opération, recouvert son semis, auquel encore il a dû quelquefois donner des abris pour lui tenir lieu des végétaux protecteurs dont il avait purgé le sol. Ces premiers essais ont prospéré; tel a été sans doute le commencement de l'agriculture que l'expérience a perfectionnée insensiblement, en faisant connaître les sortes de terres propres à la végétation, et plus ou moins convenables aux différentes espèces de culture, c'est-à-dire, à la constitution des divers végétaux.

Mais presque jamais la couche supérieure du sol, sur laquelle la culture a lieu, n'est composée d'une terre pure et *homogène;* le plus souvent elle offre un mélange de terres de diverses natures, et c'est de la proportion qui existe dans ce mélange, que résulte le plus ou moins de fertilité.

La culture qui a des principes généraux et fixes, est modifiée néanmoins suivant les végétaux que l'on cultive, la température du climat et l'espèce de terre. Elle éprouve encore des modifications suivant l'usage qu'on veut faire des végétaux, ou qu'on veut avoir dans leur saison, ou dont on veut accélérer l'évolution pour obtenir des primeurs, qu'on fait végéter dans des cantons dont le froid ou la chaleur sont trop vifs pour leur conservation. Enfin le propriétaire et l'amateur ne cultivent pas tout-à-fait comme les jardiniers marchands. Les premiers s'attachent à former des plantes bien faites, de belles fleurs, de bons légumes et d'excellens fruits. Les jardiniers marchands au contraire, ne recherchant que les profits, sacrifient la beauté à la multiplication quand ils y trouvent leur intérêt, emploient tous leurs talens pour se procurer des légumes et des fruits aux époques où on en tire un parti avantageux, et font tous leurs efforts pour accélérer la végétation, afin d'obtenir dans une année plus de récoltes dans le même terrain. La bonté, et quelquefois même la beauté des fleurs et des fruits, sont sacrifiées à ces considérations. Le devoir d'un cultivateur est donc d'examiner la qualité de sa terre, la température de son canton, son exposition, la possibilité plus ou moins grande pour se procurer des engrais, de se munir des outils et instrumens de jardinage, et d'adopter le mode de culture le plus approprié à sa situation et à ses besoins.

Des terres, de leurs qualités et choix pour les différentes cultures.

Trois subtances élémentaires, qu'on a nommées *terres*, constituent principalement le sol cultivé de la France.

La première est l'*alumine*, nom qui vient de l'alun, *alu-*

men. C'est une terre blanche, opaque, très-fine, douce et onctueuse sous le doigt, sans saveur déterminée. Elle se colle et s'applique étroitement à la langue et au palais. Elle en attire les liquides, et y produit un effet légérement styptique (qui resserre). Elle a aussi une odeur particulière quand elle est humectée. Elle forme, avec l'eau, une pâte qui a de l'onctuosité. Elle attire l'eau de l'atmosphère, et ne la perd que lentement. Elle enlève également à l'air une partie de son acide carbonique (1). Quand elle se dessèche, ses molécules se rapprochent, adhèrent fortement les unes aux autres, et s'opposent à l'introduction du chevelu et des racines des végétaux. Elle décompose la couche d'air avec laquelle elle est en contact, et s'empare de son oxigène ou air vital (2).

La seconde est la *silice* (du mot *silex*), terre sablonneuse ou vitrifiable. C'est une terre blanche très-fine, dont les parties transparentes et cristallines sont dures et rudes au toucher, et usent l'épiderme. Elle a peu d'attraction pour l'eau, et la laisse écouler facilement entre ses parties, quand elles sont d'une certaine grosseur; mais, lorqu'elles sont très-divisées et atténuées, elles contractent une certaine adhérence avec l'eau; elles forment alors une gelée transparente, et y demeurent supendues. Ses parties, une fois réduites en ce qu'on nomme sable, n'ont aucune adhérence entre elles, lorsqu'elles se dessèchent, après avoir été mouillées.

La troisième est la *chaux*, terre calcaire ou chaux vive. C'est une terre alcaline, c'est-à-dire, qui a quelques-unes des propriétés de la soude et de la potasse, telles que la saveur âcre et piquante et la causticité. On la trouve presque toujours combinée avec l'acide carbonique ou l'acide sulfurique. Elle a un peu d'attraction pour le carbone, plus pour l'acide carbonique, et beaucoup pour l'eau, qu'elle absorbe promptement, et qui en dissout une partie. Elle paraît d'abord aussi sèche qu'auparavant. Bientôt elle éclate, se fendille et se brise. Elle se réduit ensuite en poussière et perd sa causticité. Elle est lumineuse à l'obscurité.

Ces trois terres isolées sont impropres à la végétation; mais leur combinaison la favorise, en donnant de la liaison aux unes, et en diminuant l'adhérence des autres; ce qui facilite aux racines les moyens d'y pénétrer, d'y prendre de la consistance, et d'y aspirer des sucs nourriciers. Ainsi, lorsque deux ou trois terres sont mêlées, qu'il s'y forme de l'humus

---

(1) L'acide carbonique est composé de gaz oxigène ou air vital, et de carbone ou charbon pur, deux élémens constitutifs des végétaux.

(2) L'air est composé de gaz oxygène et de gaz azote; et l'eau, des gaz oxygène et hydrogène. Ce dernier gaz entre, comme le premier, dans la combinaison des plantes.

ou terreau (1), et qu'elles contiennent une certaine quantité d'eau et d'air, il en résulte une terre végétale, qui est colorée tantôt par le simple mélange de l'humus, tantôt par celui d'un oxyde tel que celui de fer (2).

Le talent du cultivateur consiste à établir, quand les circonstances le permettent, les proportions les plus propres pour la température plus ou moins chaude, plus ou moins humide du canton où il se trouve ; car la propriété de l'alumine, de conserver l'eau et d'avoir trop d'adhérence entre ses parties, rendrait la terre infertile, surtout dans les terrains froids et humides, pendant que les propriétés contraires de la silice mettraient les plantes dans l'impossibilité d'y végéter dans les températures chaudes et sèches. L'expérience a constaté que les terres qui contenaient, dans la température des environs de Paris (environ 48 degrés de latitude), plus de 50 pour cent d'alumine, devenaient impropres à la végétation, et formaient alors des glaises, ou des argiles, suivant leurs proportions avec la silice et un peu d'oxyde de fer. On sait que ces mélanges sont employés : les glaises, pour enduire les canaux et s'opposer à la filtration de l'eau ; l'argile, pour la composition des poteries et des briques, et que les briques, pilées dans la proportion de 93 parties, mêlées avec treize parties de litharge et une quantité suffisante d'huile de lin, ou à défaut d'une autre huile pour donner au mélange la consistance de plâtre gâché, font un des meilleurs ciments pour les pièces d'eau. Il suffit de mouiller les murs sur lesquels on veut appliquer ce mastic, qui devient assez dur pour rayer le fer.

Il faut en outre que le cultivateur prenne en considération les végétaux qu'il veut cultiver, et la saison où il cultive, quand il veut obtenir des primeurs. Tels végétaux ont une racine vigoureuse et pivotante. Ils préfèrent une terre profonde et argileuse ou forte, expression dont on se sert pour désigner les mélanges où il existe plus du cinquième d'alumine. D'autres ont des racines traçantes ou délicates. Il leur faut une terre potagère bien meuble, c'est-à-dire où il n'y ait pas plus d'un cinquième d'alumine, et qui contienne au moins 6 ou 8 pour cent de matières animales ou végétales. La couche de terre végétale, pour ce genre de plantes, n'a pas besoin d'être aussi épaisse. D'autres végétaux exigent une terre sablonneuse, c'est-à-dire, qui contient six septièmes au

---

(1) Résultat de la décomposition des animaux ou des végétaux.

(2) L'oxyde de fer, ou d'un autre métal, est la combinaison du gaz oxygène avec le métal. Il rend la terre plus ou moins rouge. L'humus la rend brune, et, quand il est très-abondant, comme dans les potagers, dits marais des environs de Paris, elle est d'un brun très-foncé et presque noire.

moins de silice. Enfin, il en est qui ne végètent bien que dans un sol composé presque entièrement de silice et de terreau de végétaux, tel que la terre de bruyère, qui n'est que du sable mêlé des détritus de la bruyère.

Si le jardinier désire des primeurs, il a également besoin, dans ses serres et ses châssis, d'une terre plus légère dont les molécules soient moins adhérentes, qui absorbe et concentre plus de chaleur, qui retienne moins l'eau et qui n'expose pas les racines à pourir. C'est ainsi qu'on cultive des melons précoces qui, dans l'ordre de la nature, peuvent venir en plein champ, dans une terre beaucoup plus forte, et qui y réussiroient plus difficilement dans une terre très-légère qui se dessécheroit trop promptement.

On ameublit les terres fortes par le mélange du sable, de la chaux et des matières végétales autres que les fumiers froids, c'est-à-dire, ceux composés des excrémens du bœuf et de la vache.

On donne de la consistance à la terre siliceuse, en y ajoutant de l'argile et des fumiers froids.

Si la terre est tourbeuse, c'est-à-dire, si elle contient une grande partie, telle qu'environ la moitié de débris de végétaux, on la rend fertile en y jetant de la chaux vive, qui décompose les parties végétales et forme divers sels, ou en enlevant une couche de cette terre, dont on fait de petits tas que l'on brûle, et dont on répand les cendres sur la terre. C'est ce qu'on nomme *écobuer*.

Les jardiniers qui veulent connaître à peu près les parties constituantes de leurs terres, peuvent employer le moyen suivant : On prend une quantité donnée de terre, on la dessèche bien, et puis on la pèse. On la chauffe ensuite jusqu'à ce qu'elle rougisse. On brûle, par cette opération, la matière végétale. On lave ensuite la terre, on la dessèche et on la pèse. La réduction de poids fait connaître la quantité de matières végétales et de sels. On verse un acide quelconque sur cette terre. Il se combine avec la chaux et forme un sel. On lave et on sèche de nouveau. Il ne reste plus que l'alumine et la silice, si, après l'avoir lavée, on a laissé à l'alumine le temps de se déposer. Enfin, on jette de nouveau de l'eau sur ce résidu. Le sable se dépose promptement ; on verse l'eau qui entraîne l'alumine, et il ne reste que la silice. Par ce moyen assez simple, on découvre à peu près les proportions des terres et matières végétales ou animales qui composent le sol.

Les terres entrent, quoique dans une proportion assez faible, dans la composition des végétaux. L'alumine est en très-petite quantité. La silice se combine plus particulièrement dans les monocotylédons, tels que les graminées. La chaux fait partie de presque tous les végétaux. Mais les principales propriétés de ces terres sont de servir de réceptacle à tous

les

les élémens de la végétation, de laboratoire à la nature, qui réunit ou sépare les élémens, et de point d'appui aux végétaux qui y enfoncent leurs racines, et qui en aspirent les sucs nourriciers propres à leurs développemens.

Amendemens. Les amendemens sont les travaux des cultivateurs, qui ont pour but de fertiliser la terre, sans ajouter au sol de nouveaux moyens nutritifs pour les végétaux, à l'exception de l'air et de l'eau.

Les labours divisent la terre, en mêlent les parties, les soulèvent, y introduisent de l'air, bouchent tous les passages que les insectes ont formés, et qui servaient de conduite à à l'eau, laquelle pénètre ensuite plus uniformément la terre labourée. Ils enfouissent les engrais et les végétaux parasites; enfin, ils placent la terre de la superficie au fond du labour, et celle du fond à la superficie; et en les exposant tour à tour à l'air et à toutes les influences de l'atmosphère, ils leur donnent la facilité d'absorber les élémens propres à la végétation.

Les labours doivent être profonds et bien soignés dans les terres fortes, dont il faut briser, avec attention, toutes les mottes pour que le chevelu puisse pénétrer avec facilité. L'opération est plus aisée dans les terres franches (1) et sablonneuses que dans les terres fortes, parce que leurs molécules ont moins d'adhérence, et qu'elles se séparent au premier mouvement de la bêche et de la charrue. Les terres sablonneuses n'exigent qu'un labour léger dans la belle saison.

Si la couche de terre végétale n'était pas épaisse, il faudrait régler la profondeur du labour sur son épaisseur, pour ne pas s'exposer à amener à la superficie, une trop forte couche de terre infertile, dans laquelle les semences ne pourraient profiter.

La profondeur des labours dépend aussi de la direction des racines. Si on veut ensemencer des plantes, ou bêcher un terrain planté d'arbres à racines pivotantes, on doit donner un labour profond; il faut qu'il soit plus léger, si les racines sont traçantes ou courtes et fines. Dans le premier cas, les racines peuvent pénétrer facilement la terre, si on sème, et y trouver la nourriture; dans le second, on conserve les parties nutritives à la portée des racines, et on n'est pas exposé à les couper. Ainsi, on doit labourer plus profondément au pied des poiriers et des amandiers qu'à celui des pommiers

(1) On nomme *terre franche*, un sol assez chargé d'alumine pour être doux et onctueux au toucher, et qui cependant est bien meuble par la grande quantité de terreau qu'il contient et les nombreux labours qu'on lui donne. Telle est la terre franche dans les jardins potagers, dits *marais*, parce qu'on a employé des marais desséchés dans les environs de Paris, pour la culture des légumes.

et des pruniers ; quand on veut semer des carottes, des panais, que lorsqu'il ne s'agit de répandre sur le terrain que de la graine d'ognon, de laitue, de cerfeuil, de cresson alénois.

On doit avoir égard aux graines qu'on veut semer, pour diviser plus ou moins la terre en la labourant. Il est des semences dont les germes très vigoureux surmontent la plupart des obstacles qu'ils rencontrent, et d'autres dont la plumule est étouffée par la plus petite motte ou pierre. Un hersage ordinaire suffit aux premières ; mais les secondes exigent qu'on divise la surface de la terre avec des râteaux à dents serrées, et qu'on enlève, avec cet instrument, les petites mottes et les pierres. Telles graines ont leur germe si délicat, qu'il faut employer les cribles fins pour les recouvrir de terre. Les céréales peuvent être rangées dans la première classe, la plupart des semences potagères dans la seconde ; et les graines de plusieurs plantes d'agrément, telles que les renoncules, les oreilles d'ours, et plus encore les rhododendrons, les kalmies, doivent être mises dans la troisième.

Lorsque les graines ont été confiées à la terre, ou les jeunes plans repiqués, de fortes pluies ou de fréquens arrosemens tassent la terre, en resserrent les parties, et forment, à sa superficie, une couche souvent assez dure pour mettre obstacle au développement de la plumule et la faire périr, ou pour gêner les radicules dans leur allongement, et pour arrêter la circulation des fluides aériens dans la terre. Il arrive aussi que beaucoup de plantes parasites lèvent, s'emparent de l'humus de la terre, et privent les plantes utiles de l'influence essentielle de l'air, de la rosée, etc. Elles finissent souvent par les étouffer. Le binage, espèce de labour léger, plus ou moins profond suivant les circonstances, détruit tous ces obstacles, augmente la fertilité de la terre et fait périr les plantes parasites. S'il n'est question que de faciliter la levée d'un semis, un simple coup de râteau peut suffire pour rompre la couche endurcie, et diviser la superficie de la terre. Si le semis avait été fait à la volée, au lieu d'être en rayon, il faudrait arracher les plantes parasites à la main, et ne pas attendre qu'elles eussent pris un grand développement, parce qu'indépendamment de la consommation de l'humus, leurs racines se seraient allongées et mêlées avec celles du semis, et, en les arrachant, on détruirait beaucoup de jeunes plantes.

Arrosement. La terre desséchée devient infertile. L'arrosement peut être conséquemment considéré comme un amendement. On fournit l'eau à la terre par deux moyens : le premier, nommé irrigation, consiste à profiter d'une eau plus élevée que le terrain, et à l'y faire couler uniformément au moyen de rigoles. Cet arrosement convient particulière-

ment aux pays chauds et aux grandes cultures, aux prairies naturelles et artificielles et aux fortes plantes potagères, telles que l'artichaut, le chou, etc.; le deuxième, nommé arrosement, a lieu avec des arrosoirs de trois espèces.

Les premiers fournissent l'eau par une pomme fermée avec une plaque percée d'un grand nombre de trous, plus ou moins petits, suivant les plantes auxquelles on donne de l'eau. Il est bon que la partie inférieure de ces plaques ne soit pas percée, pour empêcher qu'en commençant et en finissant de vider l'arrosoir, l'eau ne tombe comme d'une gouttière. Les seconds sont terminés par un goulot, dont le bec allongé est coupé en biseau. Les troisièmes ont leur goulot fermé par une plaque de sa largeur, percée de petits trous. Ces deux arrosoirs servent pour les plantes en pots, particulièrement dans les serres, les baches, orangeries et les châssis. Lorsque les pommes et les goulots sont mobiles, ils peuvent servir aux mêmes arrosoirs. Il est bon d'en avoir de longs, pour arroser dans les serres et les baches.

Il faut, quand on arrose, ne pas tenir son arrosoir trop élevé, et marcher à reculons. On tasse moins la terre par ce mode, que si on allait en avant, parce qu'on diminue la force de l'eau. On doit aussi repasser deux fois le même terrain ou les pots, au lieu de donner toute l'eau dans une seule opération, parce que la terre s'imbibe mieux, et que l'eau ne coule pas à droite ou à gauche, au lieu de pénétrer la terre, ou ne déborde pas les pots. Si on arrose des semences fines, on commence l'arrosement un peu en avant des semences, et on leur donne ensuite l'eau à reculons, pour ne pas tasser la terre.

Il est également utile d'arroser, de temps à autre, la tête des arbustes, pour laver leurs feuilles. On a, à cet effet, une petite pompe pour les grands arbustes. Dans les temps chauds, il faut choisir le soir pour l'arrosement; mais quand le soleil n'a pas encore de force, on arrose le matin; et, dans l'hiver, on ne doit donner de l'eau aux plantes, dans les orangeries, les serres, etc., que de dix heures à midi. On arrose alors avec de l'eau mise à couvert dès la veille, pour qu'elle ne soit pas trop froide. Lorsqu'on n'a que des eaux de puits, qui sont ordinairement froides et qui contiennent très-peu d'air, il faut les exposer quelque temps à l'air avant de s'en servir, et les tirer au moins le matin pour l'arrosement du soir. Il serait même bon de les battre pour y faire entrer de l'air.

S'il est indispensable d'arroser les terres qui manquent d'eau, il est aussi essentiel de retirer les eaux trop abondantes qui nuiraient à la végétation. On y parvient en leur donnant un écoulement au moyen de fossés, de canaux plus ou moins profonds, dans lesquels les eaux nuisibles se réu-

nissent, pour être ensuite dirigées suivant les besoins de la culture.

On amende encore les terres, comme je l'ai dit plus haut, en mêlant de l'argile dans les terres sablonneuses, pour leur donner plus de consistance, et du sable dans les terres argileuses, pour diminuer l'adhérence de leurs parties. Ces mélanges, sans rien ajouter aux sucs nourriciers de la terre, mettent les végétaux dans le cas de les absorber et d'y étendre facilement leurs racines. Ils fertilisent en conséquence des sols qui ne pourraient être cultivés avec fruit sans cette opération. Il en est de même pour les terres calcaires.

Les bons assolemens peuvent être aussi considérés comme amendemens. Ils consistent à faire un bon choix de végétaux, pour en remplacer d'autres dans le même terrain. Tels végétaux à racines traçantes ne font qu'effriter la terre; d'autres, au contraire, vont chercher leur nourriture à une certaine profondeur. La même plante, toujours semée dans le même sol, finit par l'épuiser des sucs qui lui sont propres. Elle y végète mal, pendant que d'autres y prospéreraient. Il est donc utile de faire succéder, dans le même terrain, des végétaux dont les racines pivotent, à des végétaux à racines traçantes, et de faire suivre, dans la même pièce de terre, la culture d'une plante de tel genre à celle d'une plante d'un autre genre.

Engrais. Les engrais sont employés, par les cultivateurs, pour rendre à la terre, épuisée par des récoltes successives, les principaux élémens de la végétation. Leur résultat est de fertiliser la terre, d'accélérer la végétation, et d'améliorer ses produits. Les engrais sont animaux, végétaux ou minéraux.

Les engrais animaux sont fournis par la décomposition des animaux ou par leurs excrémens. Ce sont les plus prompts à fermenter et à se réduire en terreau, à l'exception de quelques parties, comme l'os, la corne, le poil, la coquille. Ils contiennent et fournissent, comme les végétaux, tous les élémens de la végétation. Les engrais végétaux proviennent de la décomposition de toutes les parties des végétaux, particulièrement des feuilles pour les arbres et arbustes, et de l'écorce de ceux dont on fait du tan, des feuilles et du chaume pour les graminées (1); enfin, de toutes les parties des végétaux qu'on sème uniquement pour engrais, tels que le sarrasin, les lupins, etc., et qu'on enterre avec la charrue au moment où ils entrent en fleurs. Les engrais minéraux sont

---

(1) Graminées; du mot *gramen*. Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, etc., sont de cette famille de monocotylédons ou de végétaux qui n'ont qu'un seul cotylédon.

la marne, la chaux, le plâtre, les cendres, les sels, etc.; ce sont les plus longs à se décomposer.

La décomposition des substances animales et végétales s'annonce par une fermentation nommée putride, pendant laquelle il se développe une chaleur plus ou moins forte. Ces substances attirent alors l'oxygène de l'air, et forment de l'acide carbonique et diverses autres combinaisons dont plusieurs se dégagent, se répandent dans l'air, où on les reconnaît à leur odeur plus ou moins désagréable, plus ou moins nuisible à la santé. Elles finissent par se réduire en terreau qui produit l'humus, un des principaux élémens de la nourriture des plantes.

Les matières animales, qui se décomposent plus promptement que les autres, produisent nécessairement, dans un temps donné, un plus grand effet, parce qu'elles fournissent dans ce temps, plus d'élémens à la végétation; mais cet effet dure moins long-temps, par la raison même de leur plus prompte décomposition. Il en résulte : 1°. que, si on veut obtenir un effet vif et prompt, quoique de courte durée, il faut donner la préférence à ce genre d'engrais, *et vice versâ*; autrement les plantes pourraient avoir terminé leur évolution avant que la majeure partie de l'engrais fût consommé, et elles n'en auraient conséquemment pas joui; ou, en supposant un engrais qui se décompose promptement, appliqué à des végétaux d'une plus longue durée, ils auront eu, dans le commencement, une nourriture abondante, et ils en manqueront souvent au moment si essentiel de la fructification, époque où il leur est le plus indispensable; 2°. qu'on doit considérer non-seulement la différence des engrais, mais encore l'état dans lequel on peut les employer, relativement au genre de culture auquel on veut les appliquer.

On accélère la décomposition des engrais végétaux en les mêlant avec quelques engrais animaux, et particulièrement avec les excrémens et l'urine. Ces engrais fournissent une quantité considérable de carbone, la substance la plus abondante des végétaux.

Les engrais minéraux sont les plus longs à se décomposer, et ils agissent autant comme amendemens que comme engrais. La marne argileuse peut être employée pour donner plus d'adhérence aux terres légères ou sablonneuses. La marne calcaire, c'est-à-dire celle où la matière calcaire domine, peut servir dans les terres fortes, où elle diminue l'adhérence de leurs parties en même temps qu'elle leur fournit l'acide carbonique si nécessaire à la végétation (1). La chaux

(1) J'essayerai de faire connaître, dans un ouvrage élémentaire que je me propose de publier, les moyens dont la nature se sert pour la décomposition des engrais minéraux.

précipite la décomposition des engrais animaux et végétaux. Les sels entrent non-seulement dans la composition des végétaux ; mais ils donnent, dans les terres froides et humides, plus de vigueur aux racines, et ils s'opposent à ce qu'elles pourissent. Tous ces engrais sont ordinairement employés dans les terres fortes et dans les prairies naturelles et artificielles.

Les engrais animaux et végétaux peuvent être employés tout frais, ou après avoir éprouvé un commencement de décomposition, ou réduits en terreau. Dans le premier cas, le cultivateur profite de tous leurs élémens. La terre absorbe ces élémens à mesure qu'ils se séparent, et les fournit aux plantes. La terre est en outre échauffée par l'effet de la fermentation, et l'engrais soulève davantage la terre et la divise plus que la même quantité de fumier décomposé en partie ou en totalité. Il paraîtrait donc, au premier coup d'œil, qu'il y aurait beaucoup d'avantages à employer les engrais avant que leur fermentation eût commencé. Mais quelques inconvéniens majeurs s'opposent à cet emploi en général. Les engrais en cet état, soulèveraient trop la terre légère, et le chevelu des racines, trop exposé à l'air, se dessécherait et périrait. Les engrais nouveaux exhalent, dans leur décomposition, des gaz très-odorans, et qui communiquent leur odeur aux fruits et jusqu'aux racines des plantes ; ce qui nuit à leurs qualités, et empêche quelquefois qu'ils puissent servir à la nourriture de l'homme et des animaux. Il en résulte que, malgré les avantages des fumiers frais, ils ne peuvent être employés utilement que dans les terres un peu fortes et pour des végétaux qui mettent plusieurs mois à faire leur évolution et à fournir leurs produits. Tels sont les blés d'hiver. Les engrais s'enterrent en automne. Leur décomposition a eu lieu avant la floraison, et les gaz nuisibles sont évaporés, ou se sont de nouveau combinés avant cette époque. On peut encore se servir des fumiers frais pour les arbres, les gros légumes, tels que les artichauts, les asperges, en les mettant en terre peu après la récolte. Ils sont en outre indispensables pour former les couches à raison de leur chaleur. En général, l'emploi des fumiers plus ou moins frais, est relatif, non-seulement à la culture de tels ou tels végétaux, mais encore à la qualité des terres. Plus les terres sont fortes, moins les engrais doivent être consommés. Il faut au contraire qu'ils le soient d'autant plus que la terre est plus sablonneuse.

Les engrais qui ont subi une première fermentation, ont déjà perdu de leurs élémens et ne produisent plus la même chaleur ; mais ils n'ont point les inconvéniens des engrais frais ; ils peuvent être employés de suite. C'est ce qui leur fait donner en général la préférence sur les autres.

Quant aux terreaux, qui ont encore plus perdu de leurs élémens que les autres engrais, on ne doit leur donner la

préférence que dans les cas où les autres ne peuvent être employés, comme pour couvrir les couches, pour le mélange des terres, des plantes en pots, quand on en a besoin de suite, pour les semences délicates, et pour couvrir la terre où on a planté des végétaux délicats, surtout quand on les met en pleine terre à l'automne, afin d'empêcher la terre d'être battue par les pluies, et le froid d'y pénétrer ; pour y concentrer le calorique que le terreau, qui est presque noir, absorbe plus que la terre ; enfin pour donner à ces plantes une nourriture suffisante et préparée, telle qu'elles l'exigent pour prospérer.

Les cultivateurs distinguent les engrais en fumiers chauds, et fumiers froids ; non que ces derniers ne soient pas chauds, mais parce que, fermentant plus lentement que les autres, ils donnent moins de chaleur à la fois. Ils compensent ce défaut en en fournissant plus long-temps. Les engrais animaux, purs ou mêlés avec le chaume (la paille) des céréales, sont rangés dans la première classe; les engrais végétaux sont compris dans la deuxième. On place aussi dans cette classe les excrémens du bœuf et de la vache, qui sont visqueux et qui se décomposent lentement. Ce dernier engrais a la propriété de donner de l'adhérence et de la liaison aux terres, et il est, par cette raison, très-propre pour les terres sablonneuses.

Ces principes peuvent suffire pour diriger les cultivateurs dans l'emploi de leurs engrais. Quant à la quantité à mettre dans leurs terres, elle dépend de l'épuisement de ces terres en humus, et de l'accélération de végétation qu'on veut produire. Le trop nuirait cependant, elle déterminerait une végétation trop forte ; on n'obtiendrait que de grandes pousses, des feuilles et point de fruits. C'est ce qui arrive quelquefois aux blés (1). Il y a aussi des engrais qui, employés en trop grande quantité, brûlent les plantes et les semences.

Les amateurs des ognons à fleurs ne doivent employer qu'un terreau bien consommé pour cette culture, et éviter soigneusement de se servir de feuilles qui, comme celles de chêne et de châtaignier, contiennent du tannin, dans la confection de leurs terreaux, parce que cette substance leur est contraire.

Les cultivateurs doivent juger, par ce qui vient d'être dit, de la nécessité d'avoir toujours la quantité nécessaire d'engrais pour leurs cultures, et de ne perdre aucune des sub-

---

(1) Voyez l'Essai sur les phénomènes de la végétation expliqués par les mouvemens des sèves ascendante et descendante, où j'ai donné les causes de cet effet et celles de plusieurs autres opérations de la végétation. On le trouve chez Mad. Huzard et M. Audot, libraires, à Paris.

stances propres à en former. Ils auront dans leurs terrains un lieu destiné aux engrais, un peu creusé, où ils déposeront, en masse ou séparément, selon leurs besoins, toutes les substances propres à devenir engrais ; les fumiers de leurs étables, poulaillers et colombiers, les ordures, les balayures de leurs maisons, les urines, les débris de la cuisine et de la table, les produits du ratissage et du sarclage. S'ils veulent précipiter la décomposition, ils pourront y répandre un peu de chaux, de couche en couche. Ceux qui veulent ne rien perdre de leurs engrais en fermentation, feront également bien de mettre une couche de terre sur une couche d'engrais, et ainsi de suite. Cette terre absorbera les gaz qui se seraient répandus dans l'atmosphère, et s'enrichira d'élémens qui, mêlés à l'air, le rendent malsain. On aura aussi l'attention de briser les os et les coquilles avant de les mêler avec les autres engrais.

Les matières employées comme engrais sont : le fumier de mulet, de cheval, d'âne, de cochon, de mouton, de chèvre, de bœuf et de vache, de lapin, et leur urine ; les excrémens de l'homme, délayés et répandus sur la terre, ou desséchés et réduits en poudre, connus sous le nom de *poudrette* ; la colombine ou fumier de pigeon ; celui des volailles de basse-cour ; la chair, les os, la peau, les poils et les parties cornées des animaux ; les poissons et les coquillages brisés ; les feuilles et autres débris des végétaux, le tan, les récoltes enterrées à la fleur, les plantes qu'on détruit par le sarclage et le ratissage, ou qu'on enlève dans les rivières, les étangs et les canaux ; les plantes marines, la tourbe, la drèche ; les marcs des raisins, des pommes et des semences oléagineuses après l'extraction par la pression, des liqueurs qu'ils contiennent ; les cendres, la suie, la tourbe ; les boues des rues, les balayures des maisons et des grandes routes, les vases ou limons ; la chaux vive, celle unie à l'acide carbonique avant de la passer au four pour la réduire en chaux vive, le gypse, le plâtre, le sel commun, les eaux de la mer.

Des Couches. On a vu que, si les cultivateurs employaient des engrais tout frais, ils se servaient plus communément d'engrais à demi-décomposés, ou entièrement décomposés et reduits en terreau. On sait aussi que la décomposition des engrais produit une chaleur plus ou moins forte, suivant la promptitude ou la lenteur de la décomposition. Le désir d'accélérer la végétation de plusieurs végétaux pour se procurer des primeurs, et celui de préserver d'autres plantes du froid, a déterminé les cultivateurs à disposer leurs engrais, destinés à servir à demi-consommés ou en terreau, de manière à pouvoir jouir de leur chaleur et à y semer divers végétaux, ou à y enterrer des plantes. Ils en ont disposé, à cet effet, des tas qu'ils ont nommés *couches*.

Les engrais les plus communément employés pour couches, sont le fumier de mulet, le plus chaud de tous, celui de jument, de cheval; les autres donnent moins de chaleur à la fois, mais elle est de plus longue durée.

On choisit, pour placer ses couches, un terrain sec, dont le fond est sablonneux. S'il était argileux, on en enlèverait un pied, qu'on remplacerait par du gros sable, et mieux encore par du cailloutage. S'il est humide, il faut faire une conduite ou pierrée en pierre sèche, pour l'écoulement des eaux.

Le sol doit être à l'exposition du midi, un peu incliné du nord au midi, et à l'abri des vents d'est au nord, et jusqu'au nord-ouest. S'il est environné de murs, ils doivent être bien crépis et bien unis, soit en chaux blanche, soit en plâtre.

Si on opère en grand, on doit 1°. pratiquer une route charretière jusqu'au terrain des couches; 2°. avoir un réservoir d'eau à l'abri du froid, et que cette eau soit de bonne qualité, bien chargée d'air, point seléniteuse, et qu'elle prenne bien le savon; 3°. faire provision de châssis et de cloches ou verrines, et pratiquer un hangar propre à les ramasser et à rempoter les plantes.

Voici, d'après M. Thouin, l'ordre qu'on doit établir dans ce terrain pour les diverses espèces de couches. On place, en première ligne et contre le mur du fond qui est à l'exposition du midi, dirigé de l'est à l'ouest, les grands châssis destinés à la culture des arbres fruitiers, tels que les figuiers, les vignes et autres arbres qu'on veut préserver du froid, ou dont on veut accélérer la végétation pour obtenir des fruits précoces.

On établit, à huit pieds de distance de la première ligne, les châssis ou baches destinés à la culture des ananas et des petits arbres fruitiers. On forme, à la même distance et en troisième ligne, les châssis à haut bord employés à la culture des pois, des haricots, des asperges et autres légumes d'une certaine hauteur. A 5 pieds de cette ligne, on en fait une autre sur laquelle on place les châssis plats propres à la culture des melons, concombres, pastèques, fraisiers, et on répète ces lignes autant qu'on le juge nécessaire. Cette ligne et les suivantes ne doivent être séparées qu'autant qu'on veut renouveler les réchauds; alors on laisse la distance de 18 à 20 pouces. Après cette ligne ou ces lignes à châssis, viennent celles destinées aux cloches et verrines, et employées à la culture des salades de primeur, des melons et concombres, et au semis des légumes printaniers et des fleurs d'automne.

La ligne suivante est une couche nue pour les radis, les raves, les repiquages des plantes élevées sous cloche ou sous

châssis. On y sème aussi quelques rangs de légumes d'automne, comme du céleri, etc. Les dernières lignes sont composées de couches sourdes, c'est-à-dire enterrées aux deux tiers de leur hauteur au-dessus du niveau du terrain. Elles sont employées à la culture des melons destinés à succéder à ceux qui sont cultivés sous les châssis et sous les cloches, ainsi qu'au repiquage des fleurs d'automne délicates. S'il reste de l'emplacement, on peut former des planches de 4 à 5 pieds de terre franche légère, ou d'un mélange de la terre du jardin avec autant de terreau de couche. On y cultive des giraumonts, des courges, des potirons, du basilic et autres plantes délicates ; on peut même y élever des melons de Coulommiers, de Honfleur, et du concombre de l'arrière-saison. Mais je pense que, si on y met des concombres, des courges, etc., il ne faut pas y mettre du melon, parce qu'une de ces espèces pourrait le féconder et nuire à sa qualité ; enfin on place, entre le hangar et le mur de clôture du midi, les couches ou meules à champignon qui doivent être abritées, et qui, dans l'hiver, sont mieux placées dans des caves ou des lieux fermés.

Les couches se divisent en couches bordées, en couches encaissées et en couches à champignons.

Les couches bordées, ainsi nommées parce qu'on élève et qu'on reploie la paille sur les bords pour les rendre plus solides et plus propres, en plaçant les extrémités de la paille dans la couche pour encaisser le terreau, doivent avoir 4 pieds de large et 20 à 24 pouces de hauteur sur une longueur déterminée par les besoins des cultivateurs et la facilité du travail, quand on les fait depuis l'automne jusqu'au printemps ; on ne leur donne que 15 à 18 pouces de hauteur au printemps. Si on les environne de réchauds, il vaut mieux employer le fumier le plus chaud pour cet usage, et réserver l'autre pour les couches ; autrement ces dernières acquièrent une telle chaleur dans le commencement, qu'on est contraint d'attendre, et de perdre beaucoup de temps avant d'y rien planter ou semer. Dans le cas contraire, on peut s'en servir peu de jours après sa confection, et quelquefois de suite, et leur chaleur durant plus long-temps, présente sous ce rapport, un autre avantage.

On nomme *réchauds*, le fumier dont on environne le contour des couches pour les préserver du contact de l'air et leur communiquer de la chaleur. On leur doune 20 pouces d'épaisseur et la hauteur de la couche, y compris le terreau. On les renouvelle quand la chaleur de la couche diminue et on les fait après la confection de la couche et sans union avec elle, pour pouvoir les enlever sans déranger la couche.

On peut employer, dans les couches des dernières li-

gnes, les feuilles et les fumiers qui ont servi pendant l'hiver, et le fumier des couches de l'année précédente, qui n'est qu'à demi-consommé ainsi que celui des réchauds; mais il est essentiel d'ajouter du fumier frais, et de bien diviser les feuilles, pour faire le mélange aussi exact qu'il est possible. Des couches ainsi composées, sont très-bonnes pour les semis des plantes trop délicates pour être semées en pleine terre, à l'entrée du printemps.

On recouvre ces couches, en automne, de 3 à 4 pouces de terreau pur, si on y sème ou plante; mais au printemps, on doit y mettre jusqu'à 6 et 8 pouces de terreau, auquel on mêle un quart et jusqu'à un tiers de la terre du jardin, suivant qu'elle est plus ou moins forte, plus ou moins chargée d'humus. On peut en mettre d'autant plus, qu'elle est légère et riche en humus. Dans ce cas, si on a peu de terreau, cette terre peut être employée seule sur les couches. La terre, mêlée au terreau, lui donne de la consistance; il conserve mieux son humidité, et les plantes y acquièrent plus de vigueur. Quant aux couches de ce genre, où on enterre des poteries, la hauteur des pots détermine celle du terreau qui ne sert alors qu'à les envelopper.

Lorsque le soleil prend de la force, il est utile de pailler la couche, c'est-à-dire de mettre un peu de litière (1) sur le terreau, pour empêcher le soleil de le dessécher aussi promptement. Les fruits des melons et concombres, posés sur cette paille, sont moins sujets à prendre le goût de terreau; et, pour prévenir encore plus cet inconvénient, on place, sous chaque fruit, une ardoise ou une brique, ou un carreau. La construction de ces couches étant connue de tous les jardiniers, il est inutile de la détailler ici.

Les couches encaissées et les couches sourdes se font à peu près de la même manière. On creuse en terre, pour les couches sourdes, une fosse d'environ 20 pouces de profondeur, et qu'on garnit de platras si la terre est humide. Dans les lieux où le bois est à bas prix, il est utile de couvrir les parois des encaissemens avec des planches isolées d'un pouce de la maçonnerie ou de la terre, de tous les côtés et du fond. Par ce moyen, on concentre plus et plus long-temps la chaleur, parce que le bois est un mauvais conducteur du calorique.

Pour remplir ces encaissemens, on met d'abord un premier lit de fumier frais de cheval, qu'on nomme *litière*. On lui donne 6 pouces d'élevation, et on le tasse bien en le marchant. Ensuite on établit uu autre lit d'un pied d'épaisseur de fumier, ou de feuilles sèches, ou de marc de rai-

(1) La litière dont il est question, est de la paille de seigle ou de froment, imbibée d'urine de cheval.

sins, etc. On marche ce second lit, et on le herse un peu, tant pour l'égaliser que pour le lier avec la troisième couche, également d'un pied de même matière, qu'on met par-dessus et qu'on recouvre de terreau. Ces couches, plus élevées au moment de leur confection que les encaissemens, exigent qu'on mette le terreau en talus, si on ne le borde pas de planches. Il en est de même de toutes les couches sans châssis. Pour y parvenir, on prend une planche de 8 pouces de large, bien droite, qu'on pose sur le bord de la couche parallèlement à la couche, et sa partie supérieure inclinée du côté de la couche; on pousse le terreau contre la planche; et on le marche pendant qu'on soutient la planche pour l'empêcher de céder. On continue jusqu'à ce que toute la bordure du terreau soit terminée. Si ce dernier était sec, il faudrait le mouiller pour lui donner de la liaison avant de faire la bordure.

La chaleur des couches s'élève suivant les matières qu'on y emploie. On y place un thermomètre qui indique quand la chaleur est assez tempérée pour en faire usage. La température est relative aux végétaux qu'on y place, et dont ceux des pays très-chauds demandent une plus grande chaleur que ceux de la zone tempérée. Ceux qui n'ont pas un thermomètre enfoncent un bâton dans la couche, et l'en retirent de temps en temps pour en connaître le degré de chaleur. La chaleur des couches dure plus ou moins, à raison des substances dont elles sont faites. Celles des couches en fumier et en tannée ne se soutient qu'environ six mois; celle des couches de feuilles sèches, de tonture et même de poudrette, dont on commence à faire usage, dure environ un an; mais la chaleur des couches de marc de raisins, de pommes et d'olives, se conserve 18 à 20 mois.

On donne la préférence au tan dans les serres chaudes et dans les baches, parce qu'il donne une chaleur plus douce, plus égale et moins humide; mais il faut avoir l'attention d'en isoler les conduits de chaleur qui pourraient y mettre le feu. Lorsque sa chaleur diminue, on lui donne un labour à double fer de bêche, en l'émiettant bien et en mêlant celle du milieu avec celle des bords. Cette opération en ranime la chaleur pendant trois mois.

A l'article Champignon, on fera connaître les couches ou meules destinés à ce seul végétal.

Préparation des terres. La nature a répandu les végétaux sur toutes les parties du globe, et leur a assigné la latitude où ils devaient se développer et vivre. Le cultivateur a voulu les réunir dans un seul point, pour augmenter ses jouissances. Mais comme chaque plante préfère telle qualité de terre, veut tel degré de chaleur et telle exposition; le cultivateur, pour réussir dans son entreprise, a été obligé d'étudier les be-

soins de chaque végétal, pour le faire prospérer dans un sol étranger. Son premier soin a dû être celui de donner à chaque plante la terre qui lui convenait, et qu'on peut réduire aux espèces suivantes :

N°. 1er., *ou* TERRE FRANCHE. C'est une terre forte, qu'on mêle avec du terreau de couche ordinaire dans la proportion de trois quarts de terre avec un quart de terreau. On peut faire ce mélange à l'automne, le remuer deux fois, et l'employer au printemps. Ce mélange convient à toutes les plantes qui ont de fortes racines et qui croissent dans les terres fortes. On observera que, les plantes en pots ne pouvant pas étendre leurs racines comme en pleine terre, on est contraint d'augmenter l'humus de leur terre.

N°. 2, *ou* TERRE FRANCHE LÉGÈRE. On la compose de moitié de terre franche, d'un quart de terreau et d'un quart de terre de bruyère. Si l'on n'a pas de cette dernière terre, on la remplace par un quart de la terre N°. 4. Il faut la remuer à plusieurs reprises, et attendre au moins un an avant de s'en servir, pour bien combiner toutes les parties du mélange. Cette terre est propre aux plantes qui aiment la terre franche. Elle convient aux ananas et aux œillets; mais ces derniers préfèrent le terreau végétal, tel que celui qu'on trouve dans le creux des vieux saules et la terre des anciennes prairies sujettes aux inondations, dont les amateurs de cette fleur recherchent les parties de terre soulevées par les taupes.

N°. 3, *ou* TERRE LÉGÈRE. C'est une terre où le sable domine, et dans laquelle on met un tiers ou un quart de terreau de couche ordinaire. Ce mélange se prépare comme le N°. 1. On l'emploie pour les plantes qui aiment et végètent dans les terres légères.

N°. 4, *ou* TERRE SABLONNEUSE. Cette terre se compose avec deux tiers de sable et un tiers de terreau de feuilles, ou bien avec moitié de terre sablonneuse, un quart de terreau de feuilles et un quart de tan qui a servi pour les couches. Ce mélange exige les soins et le temps du N°. 2. Il convient aux plantes qui croissent dans les sables, et à la plupart des bulbes et ognons. On peut l'arroser une ou deux fois avec de l'eau légèrement salée, particulièrement si on cultive des bulbes et ognons qui végètent sur les bords de la mer, ou des jacinthes. Si, pour cette dernière fleur, on pouvait remplacer le sable ordinaire par moitié de sable de coquilles marines et moitié de terre de bruyère, et au lieu de tan y joindre un quart de terreau de fumier de vache, sans mélange de litière, cette préparation conviendrait mieux.

N°. 5, *ou* TERRE A ORANGERS. Moitié terre franche, un sixième de fumier de cheval, autant de fumier de mouton, et la même quantité de fumier de vache. Si on avait de la

colombine ou fumier de pigeon, on en ajouterait un vingtième environ. On peut, dans les pays de vignobles, remplacer le fumier de vache par du marc de raisins. On remue ce mélange à plusieurs reprises, et on s'en sert à la fin de la seconde année pour les orangers et les autres végétaux qui aiment la même terre.

N°. 6. Le mélange suivant a la même destination que le N°. 5, et est considéré dans le *Nouveau Cours complet d'Agriculture* comme la meilleure terre à oranger. On mêle à une terre franche composée d'un tiers d'argile, un tiers de sable et un tiers d'humus, une quantité égale de fumier de vache à moitié consommé. L'année suivante on remue deux fois ce mélange. L'année d'après, on le mêle avec environ moitié de fumier de cheval. On le remue deux fois dans cette année, et l'hiver suivant on y mêle un douzième de crottin de mouton, un vingtième de colombine et un quarantième de poudrette. On remue de nouveau à deux reprises, et à l'automne suivant on peut employer le mélange.

N°. 7, *ou* Terre de bruyère. C'est un mélange formé naturellement par du sable et les détritus de bruyère dans les lieux où elle est abondante. On la brise et on la laisse un an pour qu'elle se perfectionne par l'entière décomposition des racines. Si elle est trop maigre, on peut y ajouter du terreau de feuilles, ou du sable si elle est trop chargée d'humus. Cette terre que l'on remplace, quoique imparfaitement, par le N°. 4, est la seule convenable à l'entretien de certaines plantes, dont les racines ligneuses et cassantes, ont un chevelu rare, mince, délicat et que le moindre obstacle arrête. Cette terre conserve l'humidité et se laisse pénétrer facilement par les fluides aériformes et les gaz qui contribuent si efficacement à la végétation. Quand on l'emploie pure pour la pleine terre, on creuse des fosses plus ou moins profondes, suivant les plantes qu'on veut cultiver. On les établit en auge; on y jette premièrement au fond, les branchages et les racines de bruyère, et puis on remplit de terre de bruyère, épierrée et bien ameublie. Lorsqu'elle est affaissée, on y plante, par ordre de taille, les ognons, plantes, arbustes et arbrisseaux de pleine terre qui exigent cette terre, avec l'attention de placer les plus grands derrière. On peut y faire une bordure avec de petites plantes bulbeuses ou d'agrément. Une pareille planche produit un charmant effet. Si on établit une planche pour semis, il faut avant de remplir la fosse en enduire les parois d'une couche de 4 pouces d'épaisseur d'un mortier d'argile (et non de glaise) jaune et grasse, mêlée de paille neuve hachée. On met dans le fond 3 pouces de machefer un peu pilé pour empêcher les vers de terre et autres insectes d'y pénétrer. On tient cette terre fraîche par

des arrosemens, et, quand après quelques années; on s'aperçoit qu'elle commence à s'user, on en enlève 8 ou 10 pouces qu'on remplace par de nouvelle terre de bruyère. Si elle était rare dans le canton, on se contenterait de mêler 2 ou 3 pouces de terreau de feuilles, au moyen d'un léger labour avec la superficie de cette terre. En général, ces planches ne doivent se labourer qu'autant qu'on n'y met que de grands arbrisseaux. On se contente d'y donner des binages.

Les mélanges ci-dessus sont établis pour la latitude de Paris et sa température. Il faudrait leur donner un peu plus de consistance dans les climats plus chauds, et un peu moins dans ceux qui sont plus froids et plus humides. Toutes ces terres doivent être passées à la claie et déposées dans un lieu ombragé. On détruit les mauvaises herbes qui y poussent, et on arrose quelquefois les terres dans les tems très-secs.

Outils du Jardinage.

Bêches. Le premier outil du jardinage est la bêche, mais comme les terres varient de qualité et de profondeur, que les terres fortes exigent un labour plus profond que celles qui sont légères, il faut avoir des bêches propres au terrain qu'on possède. Les bêches sont des lames de fer de 8 pouces de large dans le haut, de 6 à 7 pouces dans le bas, et 10 à 12 pouces de long, surmontées d'une douille en fer, et diminuant d'épaisseur dans leur partie inférieure qui est d'acier et tranchante. (Voy. Pl. XIX, fig. 1, dans les *figures pour l'Almanach du Bon Jardinier.*) On lui met un manche arrondi d'environ 3 pieds et demi. Mais dans les cantons ou la terre est forte, il faut des bêches de 15 à 18 pouces de long, et si le bois est à bas prix, la moitié de la lame de la bêche est en bois et faite du même morceau de bois que le manche, ce qui la rend plus légère. Cette partie de la lame, qui a de 6 à 8 pouces de long, 7 à 8 de large dans le haut, et 6 seulement dans le bas, est amincie jusqu'à son extrémité pour entrer dans la rainure de la lame de fer qu'on y adapte. Cette dernière, qui n'a que 5 pouces de large au tranchant et 6 au point de réunion avec la lame de bois, a une bande de fer de chaque côté qui s'applique contre la lame de bois, sur sa partie superieure et 4 à 5 pouces le long du manche, pour bien lier ensemble le fer et le bois. Le manche est plus long qu'aux autres bêches, parce qu'à raison du poids et de la résistance de la terre, on appuie l'instrument sur la cuisse pour soulever la terre. C'est ainsi que j'ai vu opérer à Rennes et dans les départemens voisins. Dans d'autres cantons, le

manche de ces bêches est plus court et on adopte une pièce transversale à son extrémité, qu'on nomme *main*. Quelle que soit la bêche qu'on emploie, on sent la nécessité de la retrécir à mesure qu'on l'allonge pour n'avoir pas un poids trop considérable à soulever.

Quoi qu'on n'ait qu'une seule espèce de bêche, on peut bêcher à la profondeur qu'on désire. Si la bêche est longue, et qu'on ne veuille qu'un labour léger, on plonge la bêche plus ou moins obliquement dans la terre, suivant la profondeur déterminée du labour; si elle est courte, on donne deux coups de bêche dans chaque point. Mais cette opération qu'on nomme *labourer à deux fers de bêche*, n'a ordinairement lieu dans les cantons où la terre est franche légère, que pour les défoncemens.

Bèche en fourche. Quand on a un terrain rempli de racines à labourer, comme des planches d'asperges, des terres couvertes de pommiers, on emploie cette bêche qui n'est autre chose qu'une fourche à dents plates et qui s'élargissent à leur extrémité supérieure. Cet instrument n'a pas l'inconvénient de couper les racines comme les bêches.

Houe. C'est un instrument employé pour remuer les terres légères. La lame qui est, ou carrée, ou arrondie, ou triangulaire, ou fourchue, fait un angle de 70 à 80 degrés avec la douille, dans laquelle on fixe un manche plus court que celui des bêches. On va plus vite avec cet instrument qu'avec la bêche; mais il ne peut servir que dans les terres qui n'ont point d'adhérence et qui ne forment pas de mottes dures. On s'en sert encore pour semer les pois, les haricots, les pommes-de-terre et pour les rechausser.

Binette. C'est une houe très-étroite, dont la lame est large à son extrémité, (Voy. Pl. XIX, fig. 7) ou en forme d'ovales pointues, et dont la douille, faite dans l'épaisseur du fer, reçoit un manche plus long que celui de la houe. Le côté opposé à celui de la lame large, a souvent une lame ovale aiguë, ou langue d'aspic, ou deux dents aussi longues que cette lame, et qui sont employées aux mêmes usages, c'est-à-dire, à serfouir la terre autour des petites plantes, telles que les laitues et les fleurs trop rapprochées pour y faire passer la houe.

Pelle. C'est un instrument fait ordinairement d'une seule pièce, dont la palette carrée plus ou moins large, un peu creusée en dedans, convexe en dehors, est amincie à une extrémité, et surmontée à l'autre d'un manche d'environ 3 pieds. Dans quelques cantons, on ajoute au tranchant une plaque de fer de 4 à 6 pouces pour la faire entrer plus facilement dans la terre et pour lui donner plus de durée. Dans d'autres, toute la palette est de fer. (Pl. XIX, fig. 4, 3, 2.) La pelle est essentielle au jardinier pour remuer ses terres

préparées, et pour charger celles qu'il veut transporter, ainsi que le terreau, les immondices, etc. On emploie communément les bois de hêtre et d'aulne pour faire les pelles.

Hersoir. C'est une douille à laquelle on attache une bande de fer de 14 pouces de long, d'un pouce de large et de 2 lignes d'épaisseur. On fait à cette bande des trous de 2 pouces en 2 pouces, et on y fixe solidement des dents de fer de 3 pouces de long. Le hersoir sert, après qu'on a bêché, à unir la terre et à achever d'en briser les mottes.

Rateau. (Voy. Pl. XX, fig. 4.) Il a quelques rapports avec le hersoir. C'est une traverse de bois de 12 à 16 pouces de long, de 2 pouces et demie de large, et de 15 lignes d'épaisseur. On y place d'un côté, sur son épaisseur et à 10 ou 12 lignes, des dents de 2 pouces et demi à 3 pouces de long, rangées bien parallèlement. Au milieu de la traverse, on fait un trou pour y placer un manche de 4 pieds, qu'on fixe bien avec un coin. Les dents sont de bois ou de fer; ces dernières sont préférables. Le rateau est employé pour achever d'unir la terre après qu'elle a été hersée, pour recouvrir les semis, enlever les petites pierres et unir les allées qu'on vient de ratisser.

Ratissoire. C'est une plaque de fer, et ordinairement la portion la plus large d'une faux, d'un pied de long, qu'on attache, tantôt à une douille droite et longue lorsqu'on veut ratisser à reculons, et à laquelle on adopte un manche de 5 pieds, tantôt à une douille dont l'extrémité est recourbée. (Voy. Pl. XIX, fig. 5 et 6), alors le manche ne doit avoir que 4 pieds. L'ouvrier travaille à reculons avec la première, ce qui convient mieux pour les allées qu'on ratisse fréquemment; mais il avance plus avec la seconde, qui est plus propre pour les allées qui sont dures et dans lesquelles les mauvaises herbes ont pris de la force. On se sert encore d'une petite ratissoire à main, dont la lame n'a que 2 pouces de large et le manche un pied pour remuer la terre autour des plantes délicates, et pour enlever les plantes parasites. Je ne parlerai pas des ratissoires à roue, quoique plus expéditives, parce que je n'en vois faire usage nulle part.

Pioche. C'est un instrument de fer composé d'une lame de fer épaisse, large de 3 à 4 pouces, longue d'un pied, bien acérée et tranchante par une extrémité, et terminée à l'autre, par une douille où on met à angle droit un manche de 2 pieds et demi. Ce manche doit être un peu plus gros dans la partie qui est dans la douille, laquelle est un peu plus large en dehors qu'en dedans, pour que l'instrument ne se démanche pas. On fait aussi des pioches à deux dents (Voy. Pl. XX, fig. 5.) Les pioches varient un peu de forme suivant les lieux et l'usage qu'on en fait. Il y en a qui ont un pic de l'autre côté de la douille. On s'en sert dans les terrains

pierreux, pour creuser des fossés, déraciner de forts arbres, etc. La pioche à deux dents ou crochets, est principalement employée pour décharger les voitures de fumier.

Pic. Cet outil ne diffère de la pioche qu'en ce qu'il est rond, plus épais et pointu, et plus long de 3 ou 4 pouces. On l'emploie pour ouvrir la terre dans les lieux pierreux, ou lorsque la terre très-argileuse, fait beaucoup de résistance.

Barre de fer. C'est un morceau de fer rond de 3 pieds de long, d'un pouce et demi d'épaisseur, aplati par une de ses extrémités et aminci de l'autre. Elle est utile aux jardiniers pour faire des trous profonds, et peut servir au besoin de levier.

Fourche. Cet outil consiste en trois branches de fer de 10 à 12 pouces de long, parallèles et un peu courbes, réunies par une douille à laquelle on met un manche de 4 pieds. Elle est indispensable pour manier les fumiers, faire les couches, arracher les légumes à racines, les tubercules, etc.

Houlette. C'est une plaque de fer de 4 à 5 pouces de long sur 3 ou 4 de large, de forme ovale, creusée plus ou moins en gouttière dans sa longueur, et amincie sur les bords inférieurs pour pénétrer plus facilement dans la terre. Elle a une queue de 8 à 10 pouces de long. On s'en sert pour tirer de terre des ognons, pates ou griffes de fleurs, et pour lever des marcottes et autres petites plantes. On en fait de plus petites ou de plus creuses (Voyez Fig. 6 et 7 de la Pl. XXII.); mais si les marcottes et autres plantes étaient d'une force moyenne, on se servirait de la houlette à double branche, dont la partie supérieure ressemble à une paire de ciseaux, et l'inférieure est composée de deux lames concaves, ayant chacune un manche et formant, par leur réunion, une espèce de vase sans fond. On enfonce les deux parties de la houlette autour de la racine de la plante et on l'enlève avec sa motte entière. (Voy. Fig. 5 de la Pl. XXII, qui représente la moitié de l'instrument.)

Truelle. C'est une truelle comme celle des maçons, mais un peu plus grande et bien unie en dessous, qui sert à manier les terres quand on rempote des plantes.

Brouette. Cet instrument est figuré n°. 1, Pl. XXII. Elle est trop connue pour être décrite. Elle sert pour le transport des terres, des poteries, des immondices, etc. J'invite seulement à couper carrément les planches des côtés et à mettre à leur extrémité une tringle de fer assez écartée pour couler au besoin entre elle et la planche, une planche qui fermera le coffre en avant et qui empêchera une partie des terres de se répandre dans les allées. La figure 2 de la même planche représente une brouette à civière, pour porter des fumiers, de moyennes caisses, etc.

Hotte. Sorte de panier dont un des côtés est plat et du double plus élevé que l'autre, qui est bombé et arrondi. Le côté plat conserve sa largeur dans la partie inférieure ; l'autre, bombé et arrondi, diminue de largeur vers le bas. On attache, dans la partie supérieure, des bretelles qui servent à maintenir cet instrument sur le dos. L'autre extrémité des bretelles est libre, et arrêtée au bas de la hotte quand on s'en sert, par une boucle aux deux gaulettes qui sont des deux côtés du dossier et qui dépassent un peu par le bas. La hotte est très-commode et fort usitée aux environs de Paris pour le transport d'un grand nombre d'objets et surtout de légumes. Elle est également utile dans les jardins pour le transport des fumiers, terreaux et même des terres, dans les parties où la brouette ne peut être employée. On en fait à claire voie pour les matières volumineuses, comme les fumiers, les feuilles, les litières.

Paniers. Il est essentiel d'avoir quelques paniers de diverses proportions. Ces paniers, nommés *mannes*, servent dans les jardins, lors qu'on sarcle ou qu'on épierre à la main, pour y mettre tout ce qu'on tire de la terre, pour y placer les fruits et les légumes à mesure qu'on les récolte ; mais ceux nommés *mannes*, qui sont faits grossièrement et qu'on se procure à bas prix, sont employés pour y planter de jeunes élèves d'arbres pivotans et dont la reprise est difficile, ou des marcottes et autres plants qu'on veut enlever en tous temps avec leur motte sans qu'ils souffrent de la transplantation. On les enterre et on les laisse en place jusqu'au moment où l'élève est bon à mettre en place. Le panier est souvent à moitié pouri ; mais la motte est bien garnie de racines, et la reprise assurée.

Tels sont les instrumens nécessaires pour remuer les terres et les transporter.

Serpette. Petite serpe destinée à la taille des arbres et des vignes. La lame, qui se plie et rentre en partie dans le manche, comme celle d'un couteau, a 3 pouces de hauteur et 1 pouce de large dans le bas. Elle s'élargit du côté du tranchant et aurait 2 pouces à son extrémité, si aux deux tiers de sa hauteur on n'arrondissait pas le dos de la lame qui se termine en pointe. (Voy. Pl. XVIII, Fig. 1.) La partie supérieure de la lame de cette serpette n'est pas assez large, ni sa pointe assez allongée, parce que le plus grand travail se faisant à la partie qui forme le coude, c'est celle qui souffre ou s'ébrèche le plus, et qui est conséquemment plus tôt usée.) Cette serpette sert pour la taille des arbres dont les branches sont fortes et le bois dur ; mais on en a une plus petite pour le pêcher et les arbrisseaux et arbustes délicats. La lame n'a que 2 pouces de hauteur et 8 lignes de large dans le bas, sur 1 pouce 8 lignes dans le haut. Les lames doivent être faites

avec un bon acier bien trempé, sans être cassant, et les manches ne doivent pas être lisses, mais faits d'une matière qui, comme la corne de cerf, ne glisse pas dans la main. Il est même utile que le manche ait dans le bas un point d'arrêt qui la maintienne quand on fait un effort. Le manche doit être proportionné à la grandeur de la main.

Secateur. On a inventé dernièrement cet instrument à deux branches qui saisissent un jeune scion et le coupent net, lorsqu'il n'est pas plus gros que le petit doigt. Il pourra remplacer la serpette pour la taille d'été et pour la vigne.

Serpe. Cet instrument de fer, plat et tranchant, long de 8 à 10 pouces, large de 3 à 4 pouces, a le bout courbé en croissant et une poignée en bois. Il sert en culture pour couper des branches un peu grosses dans les arbres en plein vent et d'agrément, pour faire des fagots, pour préparer des pieux, des échalas, des marques, etc. (Voy. Pl. XXI, fig. 1.)

Croissant. C'est un instrument de fer, dont la lame d'environ un pied, forme presque le demi-cercle, et est tranchante dans la partie intérieure. Il est pointu à son extrémité supérieure, et terminé à l'autre par une douille pour recevoir un grand manche d'un bois léger. (Voy. Pl. XX, fig. 1.) Il sert à tondre les hautes palissades et les arbres des allées. On en emploie un plus petit pour les charmilles.

Ciseaux de jardin. Ce sont de longs et larges ciseaux, dont les bras sont emmanchés dans des cylindres de bois et qu'on emploie à tondre les petites palissades, les buis, les arbrisseaux des plates-bandes, les bordures de gazon, etc. (Voy. Pl. XX, fig. 1, et Pl. XXI, fig. 4.) Il est encore bon d'avoir une petite paire de ciseaux pour couper les limaces, vers et autres insectes qu'on peut détruire avec cet instrument.

Échenilloir. Instrument composé de deux pièces, dont les lames tranchantes sont réunies comme celles d'une paire de ciseaux. Mais l'une plus longue, au lieu de se terminer en pointe, s'élargit à son extrémité, et est ployée à angle droit, comme on le voit Pl. XX, fig. 2. Cette branche mobile s'écarte de l'autre en retombant par son poids, et se rapproche pour couper lorsqu'on tire sur une corde attachée à son extrémité inférieure. L'autre branche est terminée par une douille à laquelle on adopte un long manche en bois. On s'en sert pour couper les branches couvertes de chenilles. Un autre échenilloir ne diffère du précédent, qu'en ce que les deux lames sont semblables et s'ouvrent par un ressort. Un troisième échenilloir est composé d'une lame d'acier, dont un côté représente une lame de serpette, et l'autre un crochet pour abaisser les branches et rompre les branches mortes.

Scie. Le jardinier emploie deux espèces de scies. L'une est la scie en forme de couteau de 6 à 8 pouces de long, et qu'il a toujours sur lui, pendant la taille d'hiver, pour couper les branches trop fortes pour la serpette ; l'autre est la scie à main ou *égoïne*, qui a 1 pied de long sur 3 ou 4 pouces de large et un manche. Elle sert pour scier des branches placées de manière que la serpe ou la hache ne peuvent y atteindre. (Voy. Pl. XXI, fig. 3 et 6.)

Hache. Cet instrument si connu est essentiel à un jardinier. La hachette de Forsith (Pl. XXI, fig. 7) peut la remplacer.

Cordeau. Il consiste en une ficelle de 10 à 16 toises, de bonne qualité, disposée comme celle à fouet, et attachée par ses deux extrémités à deux piquets en bois, d'environ 1 pied, amincis par un bout et ayant une tête de l'autre, ou à deux branches en fer préparées comme les piquets. Le cordeau sert pour les alignemens. Toutes les fois qu'on s'en sert, et que la terre est humide, il faut faire sécher la ficelle avant de la tourner sur un des piquets.

Toise. C'est une tringle de bois de 6 pieds de long sur 2 pouces de large et un demi-pouce d'épaisseur. On la divise en pieds, et le pied d'une des extrémités est divisée en pouces. Elle sert pour toutes les mesures nécessaires aux jardiniers.

Marques. Le jardinier qui cultive un grand nombre d'espèces ou de variétés de fleurs, a besoin de les numéroter en pleine terre ou en pots, pour les reconnaître. A cet effet, il se procure du plomb laminé, qu'il coupe en morceaux de 8 lignes, carrés, ou de 8 lignes sur un pouce, suivant la grandeur des chiffres, qu'il doit avoir en acier. Après avoir numéroté ses petites plaques, il les cloue avec deux pointes de Paris sur des piquets de bois de 10 à 12 pouces, pointus par un bout et un peu aplatis à l'extrémité où il place ses plaques, enfin couverts de deux couches de peinture à l'huile ; ou bien, il fait un trou aux plaques pour y passer un fil de laiton, au moyen duquel il les attache aux arbustes. Il peut encore couper son plomb en lanières de 3 pouces de long sur 8 à 12 lignes de large par une extrémité, et se terminant de l'autre en pointe. Ces marques numérotées servent pour les pots et les terrines.

Si on n'avait ni plomb, ni numéros, on ferait de petites plaques de bois d'un ou 2 pouces carrés. On les ferait peindre et on les numéroterait, ou on y écrirait des noms. Ensuite on les attacherait à des piquets, préparés comme ci-dessus, pour la pleine terre. Pour les pots, on pourrait se servir de marques de bois de 4 à 6 pouces de long, sur 15 à 18 lignes de large, 2 ou 3 lignes d'épaisseur, et terminées en pointe par

l'extrémité qu'on met en terre. On les peint et on les numérote.

Arrosoirs. (Voyez l'article Arrosement, et les Pl. XXII, fig. 4, et Pl. XXIII, fig. 6 et 7.)

Pompe a main. (Voy. Pl. XXIII, fig. 8 et 9, et l'article Arrosement.)

Rouleau. Le propriétaire qui a des gazons ne peut se passer d'un rouleau, surtout si sa terre est légère. Le rouleau (Pl. XXII, fig. 3) est un cylindre d'un bois dur et pesant, quelquefois de pierre ou de fonte de fer, traversé par un axe de fer, ou ayant à ses deux extrémités deux chevilles rondes de fer, et tournant dans un cadre qu'un ouvrier fait mouvoir quand le cylindre n'est pas très-lourd, et qu'on met en mouvement par des chevaux quand il est fort pesant. Les dimensions varient suivant la qualité des terres. On s'en sert pour unir les terres de gazon, pour resserrer leurs parties et pour forcer les plantes à taller.

Échelles. Les échelles simples sont indispensables dans les jardins dont les murs sont garnis d'arbres en espaliers ou en plein vent. Ce sont deux montans plus ou moins longs suivant le besoin, traversés par des bâtons, dont ceux des extrémités sont chevillés. Celles employées pour la taille ou le palissage, doivent avoir à leur extrémité supérieure deux chevilles longues de six à huit pouces, qui forment l'angle droit avec les traverses, et qui empêchent l'échelle de porter sur les arbres. Pour tailler les arbres élevés, il faut une échelle double composée de deux échelles plus larges dans le bas que dans le haut, et réunies dans leur partie supérieure par une cheville de bois ou un boulon de fer. Si la hauteur des arbres exigeait des échelles doubles très-hautes, on les fixerait pour leur donner plus de solidité et pour les manier avec plus de facilité, sur un cadre soutenu par quatre roulettes. Si on a des basches, il faut une échelle dont les montans et les traverses soient disposés comme ceux des marche-pieds, c'est-à-dire, qu'ils aient 4 à 5 pouces de large, et que les montans ou marches aient une inclinaison de 50 à 60 degrés.

Vases pour marcottes. (Voyez la fin du chapitre *Marcottes*.)

Couteau pour les asperges. (Voy. pl. XX, fig. 6.) C'est une tige de fer aplatie de 13 à 14 pouces de long sur 5 lignes de large et 2 d'épaisseur. Elle a un manche en bois de 5 pouces à une de ses extrémités; l'autre qui est bien acérée, forme le demi-cercle, et représente un double biseau tranchant et denté du côté intérieur. Cette partie est trop allongée dans la figure. On s'en sert pour couper les asperges visibles, sans nuire aux nouvelles pousses qui se développent, ni aux racines.

Claie. C'est un cadre en bois de 5 pieds de hauteur sur 3

à 4 pieds de large, avec une traverse en croix au milieu. On la garnit de tringles arrondies ou de gaulettes qu'on cloue sur les traverses à 6, 8 ou 10 lignes de distance, ou bien, on remplit le vuide avec un treillage en gros fil de fer qui est plus durable. Les montans, dans leur partie inférieure, dépassent la traverse de 3 ou 4 pouces, pour qu'elle ne porte pas à terre. On fait deux coches à la traverse supérieure, pour maintenir deux montans qui soutiennent la claie qu'on incline lorsqu'on veut s'en servir. On jette avec une pelle la terre contre la claie ; la terre la plus fine passe à travers. Les mottes et les pierres tombent au pied de la claie : on brise les mottes et on repasse la terre une seconde fois.

Crible. Cet instrument est nécessaire à ceux qui cultivent beaucoup de plantes en pots, pour rendre la terre plus meuble, enlever les petites pierres qui ont passé à travers la claie, et pour couvrir les semences. On doit en avoir deux en fil de laiton, dont l'un a les mailles de 6 lignes, et l'autre seulement de 3 lignes. Ce dernier sert pour couvrir les semences délicates.

Van. Cet instrument, si répandu dans nos campagnes pour nettoyer les grains, est nécessaire à un jardinier pour approprier ses graines et les purger des corps étrangers et de la poussière.

Le jardinier, muni des instrumens ci-dessus, a tous ceux nécessaires pour ses travaux.

De la Multiplication des Plantes.

Toutes les plantes peuvent se multiplier par le Semis : — quelques-unes, comme les ognons, etc., par les Caïeux et les Bulbes : — d'autres par les Rejetons et Œilletons que poussent leurs racines plus ou moins loin de la plante mère : — un bon nombre par les Marcottes : — presque toutes par les Boutures : enfin les arbres et arbustes, et aussi quelques plantes herbacées, se multiplient encore par la Greffe.

I. SEMIS. C'est le moyen le plus naturel de multiplier les végétaux ; il fournit des sujets mieux constitués, plus durables, des races mieux disposées à se faire au nouveau climat auquel on désire les habituer. Ce moyen, encore le plus sûr pour les plantes annuelles, est presque le seul duquel on doive attendre des variétés intéressantes.

Choix et conservation des graines. Les graines doivent avoir été recueillies sur des individus bien sains, francs dans leur espèce ou variété, avoir acquis toute leur maturité, et être suffisamment nourries. On doit, en général, préférer celles de la dernière récolte : cela est même de rigueur pour certaines

espèces qui ne conservent pas leur faculté germinative au-delà d'une année. Il est reconnu que les graines nouvelles produisent des plantes plus vigoureuses; toutefois, et par cette raison même, on donne dans certains cas la préférence à celles de plusieurs années. Ainsi on regarde comme meilleures, les semences vieilles de balsamines, de giroflées, etc., dans la supposition qu'elles donnent plus de fleurs doubles; pour les salades et les choux pommés, dans lesquels l'excès de vigueur et la tendance à monter et à se dépommer, est un défaut réel, cette préférence est encore plus motivée; enfin une raison analogue fait estimer aux jardiniers comme la meilleure, la graine de melon de cinq à six ans. En général, les graines nouvelles fournissent des sujets plus vigoureux et qui acquièrent de plus grandes dimensions; mais ces sujets fructifient plus tard et se rapprochent davantage du type qui a fourni la graine. Au contraire, les élèves qui proviennent de graines conservées une ou plusieurs années, donnent des sujets plus faibles et moins élevés, mais qui se mettent plutôt à fruits, et qui produisent plus de variétés. Les semences de ces sujets sont moins nourries, mais la chair qui les environne est plus volumineuse et meilleure.

Nous avons dit que les graines devaient avoir été récoltées franches dans leur espèce : ce point demande des soins particuliers. Une grande partie des plantes que nous cultivons, ne sont pas des espèces primitives, mais des variétés obtenues par une longue culture et par des soins répétés : telles sont nos nombreuses races de choux, de radis, de salades, etc. Ces variétés ont une tendance extrême à se féconder entre elles, ou à retourner à leur souche primitive. Il est donc essentiel, pour les conserver franches, non-seulement de choisir pour graines, des individus parfaitement caractérisés dans leur race, mais encore de les isoler de tous autres individus de variétés différentes qui appartiendraient à la même espèce; autrement les poussières fécondantes de l'une agiraient sur l'autre, et il s'ensuivrait une dégénération sensible. Il est vrai que cette dégénération, souvent nuisible, produit quelquefois des variétés très-belles. Ainsi, le cultivateur qui désire multiplier le nombre des variétés de ses fruits, de ses légumes ou de ses fleurs, doit avoir l'attention de mêler les plus belles variétés de ses espèces, et même de secouer les fleurs d'une variété sur l'autre, lorsque la poussière fécondante sort des authères, pour la répandre sur le pistil des fleurs d'une autre variété. Il fera bien, pour mieux assurer la réussite de son opération, de couper les étamines des fleurs qu'il veut féconder par une autre variété, ou par une espèce très-rapprochée.

Les graines sont principalement huileuses ou farineuses. Les premières s'altèrent promptement, parce que l'huile rancit.

Alors

Alors elles ne sont plus propres à la germination. Les graines farineuses se conservent davantage; mais elles deviennent cornées lorsqu'on les garde trop long - temps, et sont plus difficiles à germer. Le point essentiel est de les préserver du contact de l'air, qui fait rancir l'huile des premières, et qui fait tellement dessécher les secondes, que l'humidité nécessaire pour la germination ne les pénètre que lentement. Aussi ne germent-elles pas aussi promptement que les graines fraîches. Celles que la nature a renfermées dans des cosses ou capsules sèches, se conservent mieux dans ces enveloppes naturelles que de toute autre manière : on doit donc, autant que possible, les y laisser jusqu'au moment du semis. Celles au contraire qui sont contenues dans des fruits mous ou dans des calices communs susceptibles de retenir l'humidité, comme sont ceux de l'artichaut, des chrysanthèmes, etc., doivent en être extraites aussitôt leur maturité. Les unes et les autres exigent pour leur conservation un local sain, absolument exempt d'humidité, aussi-bien que d'une chaleur ou d'une lumière trop considérable. Un grenier ou une autre pièce sans feu, ouverte au nord ou au levant, leur conviendra bien; et en général elles se conserveront d'autant mieux qu'elles seront plus abritées du contact de l'air et des variations de l'atmosphère. On a vu des graines, ainsi préservées de toute communication avec l'air, lever après un nombre d'années très-considérables; et des observations incontestables ont fait connaître que les semences enfouïes sous terre à une profondeur telle qu'elles ne puissent éprouver aucune variation de température, conservent leur faculté germinative pendant un temps pour ainsi dire illimité. Quand on n'a qu'une petite quantité de graines, on la conserve bien dans du papier qu'on renferme dans des boîtes. On peut établir en principe que plus les végétaux sont modifiés, moins les graines conservent leur faculté germinative; que plus les graines sont anciennes, plus elles donnent de plants modifiés ou nouvelles variétés, et mieux on conserve les fleurs doubles et les légumes qui, comme les laitues et les choux, pomment, etc.; que les graines des plantes qui ont passé l'hiver en pleine terre sont mieux nourries et préférables à celles des plantes semées dans l'année où se fait la récolte; enfin, que les graines recueillies dans les serres et baches sont inférieures à celles qui ont mûri en plein air. Lorsqu'on n'est pas certain de la bonté de ses graines, la prudence exige qu'on sème en pots pour s'assurer si elles germeront, avant de faire ses semis en grand.

Préparations des Graines. Le plus grand nombre n'en exige point; mais il en est qui, étant munies de poils ou d'aigrettes, comme celles d'anémone, de carotte, de salsifis, etc., se pelotonneraient et seraient semées très-inégalement si, avant de les répandre, on ne les frottait entre les

mains dans de la cendre ou du sablon. D'autres trop petites, comme celles des campanules, etc., doivent être mêlées préalablement avec du sable fin ou de la terre sèche et tamisée. Il en est dont on accélère la germination par un séjour plus ou moins long dans de l'eau pure: c'est ainsi qu'avant de semer les pois, haricots, fèves de marais, et autres, on peut les faire tremper au moins pendant vingt-quatre heures.

Chaulage. Les bons cultivateurs sont dans l'usage de faire tremper le blé et d'autres céréales dans de la chaux vive délayée dans une quantité d'eau suffisante pour qu'elle devienne en consistance d'une bouillie claire. Ils y trempent le blé préalablement mis dans des paniers à claire-voie, et ils l'y laissent un temps plus ou moins long, et proportionné à la force de la chaux. On emploie cent livres de bonne chaux délayée dans deux cent soixante pintes d'eau. Elles suffisent pour chauler huit setiers de froment. Le chaulage garantit les blés de la carie et du charbon, lui fournit un engrais utile, et s'oppose à ce qu'il soit attaqué par les mulots, les oiseaux et les insectes.

Stratification. Quelquefois, pour conserver certaines graines que le froid de nos hivers ou toute autre cause empêche de semer avant le printemps, on les met, vers le mois de novembre, lit par lit avec du sablon frais, mais non mouillé, dans un pot ou dans une caisse qu'on ferme aussitôt et qu'on porte à la cave, ou qu'on enterre au pied d'un mur au midi, assez profondément pour que les graines n'aient point à redouter l'atteinte du froid. Au printemps on retire la caisse; on en ôte les graines dont quelques-unes auront déjà germé, et on les plante aussitôt. On traite de cette manière les noix, les noyaux, les amandes, et encore les graines de hêtres, etc., qui, semées à l'automne et ne devant germer qu'au printemps, deviendraient, pendant l'hiver, la proie des mulots et campagnols. D'autres fois les capsules ou noyaux trop durs sont usés sur un grès par le bout qui doit donner issue à la radicule.

Époque des Semis. En suivant l'indication de la nature, il faudrait semer toutes les graines aussitôt leur maturité, c'est-à-dire, à l'époque où chaque végétal laisse tomber les siennes. Cette époque est effectivement de rigueur pour quelques-unes qui ne germent plus si elles ne sont mises aussitôt en terre, ou qui mettent beaucoup plus de temps à lever, si l'on attend le printemps pour les semer [fraxinelle]. Le moyen d'envoyer au loin ces sortes de graines est de les mêler aussitôt dans de la terre ou du sablon frais, et de les enfermer dans des bouteilles. On les répandra sur d'autres terres dès que ces graines seront arrivées à leur destination. Beaucoup de semences ger-

mant peu de temps après qu'elles ont été semées, et le jeune plant devenant alors difficile à défendre contre les rigueurs de la mauvaise saison, on a pris le parti de ne les semer qu'au printemps. Heureusement ce retard, obligé dans les contrées septentrionales, et qui doit se régler encore d'après la situation, la qualité de la terre et le climat particulier à chaque localité, est de peu d'importance pour les plantes les plus utiles à l'homme. Au reste, à quelque époque et quelques graines que l'on sème, il est prudent de choisir un temps couvert et disposé à la pluie, circonstance à laquelle néanmoins on est obligé quelquefois de suppléer par des arrosemens. Au printemps quand la chaleur devient forte, et en été, il est utile de semer à l'ombre et de garantir le jeune plant de l'ardeur du soleil, ou même d'une lumière trop vive. Il est prouvé par des expériences que la lumière, si nécessaire aux plantes adultes, leur nuit dans le très-jeune âge.

MODES DES SEMIS. Ils varient selon la nature des végétaux, le volume des graines, et selon qu'ils sont faits en plein champ ou dans des jardins, en place ou en pépinière, etc. Quoi qu'il en soit et quelque méthode que l'on suive, il est des soins qui conviennent en général à tous les semis, et que nous devons indiquer ici. Ainsi la terre doit être aussi meuble, douce et nette que possible; dans les jardins dont la terre est forte, on doit faire usage de terreau, pour recouvrir surtout les semences fines. La plupart des graines veulent être peu enterrées, celles qui sont fort menues doivent l'être à peine; mais d'un autre côté, il convient d'affermir le terrain après avoir semé, surtout quand il est d'une nature sèche et légère: cela se fait, soit avec le rouleau, soit en marchant, comme on le pratique dans les jardins pour les semis d'ognons, de radis, etc.; soit, s'il s'agit de semences délicates, en appuyant légèrement avec une planche, ou par tout autre moyen équivalent. Cette opération ne doit jamais s'exécuter par un temps humide. Le *terreautage*, ou encore mieux le *paillis* fait avec les courts débris du fumier des couches, favorise beaucoup le succès des semis, et doit être employé toutes les fois qu'on le peut. Dans l'été, l'ombre convient en général à tous les semis faits en petit, et surtout à ceux des choux, des radis et des autres plantes de la famille des crucifères. Les bassinages fréquens leur sont nécessaires: on est même quelquefois obligé, pour en éloigner le *tiquet* ou pou de terre, de les saupoudrer de cendre ou de suie. Lorsqu'un semis est destiné à être repiqué, il est encore nécessaire que la terre soit douce et bien ameublie, afin que les plantes y puissent faire du bon chevelu.

Après ces observations générales, nous passerons en revue les principaux modes de semis:

A LA VOLÉE. On suit ce mode en pleine campagne pour les céréales, les fourrages et autres plantes de grande culture dont les semences se recouvrent quelquefois à la charrue, le plus souvent à la herse, d'autres fois en promenant dessus des fagots d'épines. Ce semis se fait plus ou moins épais, selon que les plantes doivent tenir de place. Le lin et le chanvre se sèment dru si l'on recherche la beauté et la longueur de la filasse, parce que les plantes pressées les unes contre les autres s'élèvent davantage et se ramifient moins : on doit semer beaucoup plus clair si l'on préfère la quantité et la qualité des graines. — On sème aussi *à la volée* dans les jardins potagers, sauf à éclaircir ensuite si le plant est trop dru. L'on recouvre au râteau, si la terre est meuble et légère, ou l'on se contente de répandre également quelques lignes de terreau bien consommé, dont l'effet sera de fournir des sucs nutritifs au semis, et d'empêcher que la terre ne se dessèche, ou ne se plombe.

EN RAYONS. Quelquefois, même en pleine campagne, on sème en rayons les plantes qui auront besoin d'être sarclées et binées, ou qu'il faudra butter. C'est le mode employé dans les jardins pour certaines plantes potagères qui se cueillent feuilles à feuilles, telles que les épinards, l'oseille, ou que l'on butte pour augmenter leurs productions [fèves-de-marais]. C'est pour la même raison que ces dernières peuvent encore être semées *en touffe* de cinq à six dans des *potelots* ou *pochets* qui sont des trous faits avec la houe, et dont la terre reste sur les bords pour, à certaines époques, être rapportée sur les plantes. Ce mode est également suivi pour les pommes-de-terre, le maïs, etc.

Il est des semences qui se mettent *une à une* dans des trous espacés également et symétriquement, auxquels on donne une profondeur proportionnée au volume de la semence. Les plus grosses, comme les noix, ne doivent pas s'enfoncer au-delà de trois pouces : pour les plus menues, il suffit souvent de les appliquer au sol par une simple pression de la main ou des pieds ; le terrain s'approprie ensuite par un léger coup de râteau ; ou bien l'on crible dessus une petite épaisseur de terre légère ou de terreau. Des graines trop enterrées se corrompent, ou, si elles se conservent, elles ne germeront que lorsque quelque circonstance les aura rapprochées de la surface de la terre ; ce qui peut n'arriver qu'après un très-long espace de temps.

Les semis de certaines plantes potagères ou d'agrément, soit étrangères et délicates, se font, mais avec précaution, en pleine terre ou en terrines qu'on laisse en plein air, ou qu'on porte sur une couche d'une chaleur plus ou moins forte, que souvent encore on couvre de cloches ou de châssis.

En pleine terre, *in solo plano seu libero*. Dans les potagers, on sème les primeurs en ados à bonne exposition; ce qui n'empêche pas qu'on ne doive quelquefois faire usage de châssis ou de cloches que l'on *borne* ou entoure de fumiers, et qu'encore on couvre plus ou moins de paillassons, en raison de l'intensité du froid, surtout si le semis a été fait à l'automne. — Dans les grandes pépinières, quelques plantes, arbres ou arbrisseaux, comme *rhododendrons*, *kalmies*, *tulipiers*, et autres, se sèment au printemps, en plates-bandes exposées au levant, et abritées contre l'ardeur du soleil, soit par des paillassons droits attachés à des piquets, soit par une palissade d'arbres verts (et surtout de thuyas) : et, comme le jeune plant ne se repique pas la même année, on le garantit de la gelée par d'autres paillassons posés sur des traverses attachées à des piquets qu'on place et enfonce aux coins et le long de la bordure de la plate-bande, et dont on proportionne la longueur à la hauteur du jeune plant. Souvent encore on doit entourer cette plate-bande d'une épaisseur suffisante de litière sèche. Les paillassons se relèvent toutes les fois que la température le permet. Les semis de ces arbres se font en terre de bruyère un peu pressée avec le plat de la main. On répand aussitôt la graine aussi également qu'il est possible, puis on tamise par-dessus une épaisseur d'une ligne au plus de terre de bruyère pour les graines fines, et de deux pour les autres. On recouvre d'un lit fort mince de mousse hachée très-finement, et dont l'effet sera d'entretenir une certaine humidité sur la terre, et surtout d'empêcher que la pluie ou l'eau des arrosemens (qu'on ne doit faire que légèrement et à plusieurs reprises) ne mettent la graine en tas, ou ne déracinent le très-jeune plant.

En terrines ou en pots. Ce mode de semis est conseillé par la prudence pour les terrains infectés de taupes, ou de courtilières, et autres insectes; il est indispensable pour les plantes qu'il faut changer d'exposition, selon les diverses saisons. Ainsi l'on a semé des tulipes, différentes sortes de fraisiers, etc., que d'abord on doit mettre au levant et à l'abri du soleil du midi; à l'automne il faut porter les terrines au pied d'un mur au midi, et les y enterrer pour passer l'hiver, pendant lequel on aura encore la précaution de les couvrir si le froid est trop intense ou trop long. D'autres plantes plus sensibles veulent être défendues contre la moindre gelée, ou bien être aidées de quelque chaleur; les terrines seront donc portées dans l'orangerie ou dans la serre tempérée, et mises au jour si les graines sont déjà levées, ou si elles doivent germer bientôt. Ce semis doit se faire avec le même soin que les précédens, eu égard au volume des graines, à l'inconvénient de les réunir en tas, ou de les jeter dehors par les arrosemens, etc. : on doit de plus donner aux eaux la facilité de

s'écouler en garnissant le fond des terrines ou des pots de deux bons doigts de gros sable ou de tessons. — On ne met EN POTS et séparées, que les graines dont le volume le requiert, et aussi celles auxquelles la transplantation à racines nues pourrait préjudicier, comme les melons, etc.

SUR COUCHE. On réserve ce mode aux semis des primeurs, aux plantes qui sont délicates, à celles qui nous viennent des régions chaudes ou équatoriales. Les couches s'établissent dans des baches, ou en plein air ; mais alors on les dispose de manière qu'on puisse y ajouter des réchauds tout autour, et un ou plusieurs panneaux à châssis en dessus. Lorsque la couche est bien établie, on pose ses panneaux et leurs châssis, puis l'on introduit la quantité suffisante de tan, de terreau ou de terres convenables, selon les espèces de plantes que l'on veut cultiver, et aussi selon qu'on veut les semer à même, ou dans des pots. Les châssis se tiennent d'abord fermés s'il pleut ; autrement on les ouvre de temps à autre pour laisser évaporer la trop grande humidité. Des thermomètres ou des bâtons enfoncés dans la couche, et qu'on en retire pour les tâter, indiquent son degré de chaleur. Quand on le trouve convenable, on sème, ou bien on enfonce et on range les pots dans lesquels on a semé, et qu'il est bon d'avoir numérotés. Les châssis se referment ; et, s'il fait froid, on couvre encore de paillassons jusqu'à ce que les graines aient germé. Alors on reploie les paillassons dans le milieu du jour pour habituer le jeune plant à la lumière, et on les remet pour les nuits. Chaque fois qu'on le peut, on donne de l'air, et l'on essuie l'humidité qui s'attache, soit aux vitres des châssis, soit aux parois des panneaux. Lorsque les couches sont faites dans des endroits clos et chauds, on peut alors se dispenser de châssis; comme, lorsqu'on manque de ces derniers, on y supplée par des cloches de verre, ou par des *lanternes* faites de plusieurs morceaux réunis avec des plombs, comme le sont les vitraux d'église. Plusieurs plantes moins délicates se mettent aussi, pour lever, sur le bout d'une vieille couche, et demandent moins de soins. On traite ainsi celles qui nous viennent du midi de la France, etc.

Lorsque les couches perdent de leur chaleur, on la leur rend au moyen des RÉCHAUDS.

EN PANIER ; SUR ÉPONGE. Il est des graines précieuses, comme celles des bruyères, qu'on doit craindre de remuer, et qu'à cet effet on sème dans un panier, ou dans une terrine que l'on tient plongés au tiers dans un baquet toujours plein d'eau. Il faut avoir soin de les garantir de la pluie qui causerait le dommage qu'on a voulu éviter en s'abstenant du besoin d'arroser. — D'autres semences extrêmement délicates se mettent à germer sur une éponge entretenue humide; puis, lorsque les plantes ont 2 ou 3 lignes, on les met en pots

dans de la terre qu'on rapproche des racines en la mouillant (1).

II. CAIEU, *Bulbulus*. C'est le nom que les cultivateurs donnent à des petits ognons qui se forment au pied et de la substance des gros : ils présentent un moyen de plus pour la propagation, mais sans espérance de variétés nouvelles, qu'on ne doit attendre que du semis. Les caïeux ne doivent être séparés des gros ognons que lorsqu'ils s'en détachent d'eux-mêmes, et seulement encore à l'époque où les feuilles sont tout-à-fait desséchées. On traite les caïeux comme les ognons dont ils proviennent, c'est-à-dire, qu'on les replante aux mêmes époques, dans les mêmes terres (qui ne doivent pas, dans tous les cas, avoir été fumées depuis quelques années), enfin avec les mêmes précautions, mais à des distances proportionnées à leur volume. Au bout de deux ou trois ans ils sont souvent en état de donner fleurs.

III. BULBE, *Bulbus*. Ce mot, ordinairement synonyme d'OGNON, se prend aussi pour un petit corps charnu, plus ou moins arrondi, qui naît le plus souvent dans les aisselles des feuilles [lis bulbifère]; ou dans l'aisselle des pédicules des fleurs [*lilium tigrinum*]; ou dans le bas des tiges [tulipes, quelques ixias]; ou en place des fleurs qui alors ne sont pas ouvertes [*agave fœtida*, quelques aulx]. Ces bulbes mises en terre deviennent des plantes semblables à celle qui les a produites. — Certains végétaux ont des racines dont les radicules, s'enflant en nœuds considérables, deviennent des tubérosités qui, séparées d'elles-mêmes ou par la main de l'homme, et remises en terre, forment de nouvelles plantes [pomme-de-terre, topinambour, *glycyne apios*, *gloriosa superba*]. D'autres fois une grosse racine tubéreuse se coupe en plusieurs morceaux qui, s'ils sont munis d'un ou de deux yeux, pourront pareillement servir à multiplier la plante [pomme-de-terre, cyclame].

IV. OEILLETON, *Stolo* : REJETON, *Virviradix*, CIC. On

---

(1) *Nota*. Souvent on accuse d'être de mauvaise qualité, des graines qui ne réussissent pas. Il m'est arrivé qu'après avoir attendu pendant long-temps, même de celles qui se sèment et lèvent promptement d'elles-mêmes, j'ai vidé la terrine qui les contenait, dans un coin du jardin où les graines n'ont pas tardé à lever, parce qu'apparemment elles y auront trouvé le concours de circonstances qui devaient favoriser leur germination. Au reste des semences trop enterrées, plus ou moins négligées, auxquelles on donne trop ou trop peu d'eau, ou enfin une terre ou une exposition inconvenable, ou bien qu'on a semées dans un temps défavorable, peuvent éprouver des retards ou un non-succès, qu'un cultivateur peu instruit attribue à la mauvaise qualité des graines. Note de DELAUNAY.

appelle ainsi des pousses que certaines racines produisent plus ou moins loin de la *plante-mère*. On les en sépare en automne, si l'on n'a point à craindre que l'humidité de l'hiver ne les fasse pourir ; autrement on retarde cette opération jusqu'au printemps. Si les plantes sont délicates, ou si les œilletons ou rejetons n'ont que peu ou point de racines (circonstance qui les assimile aux boutures), alors on les met avec précaution dans des pots séparés qu'on plonge dans la tannée ou dans une couche plus ou moins chaude, sous cloche ou châssis, et à l'ombre. Quand ils sont repris, on les habitue insensiblement à l'air, puis on les dépote pour les mettre en place s'il y a lieu. Quelquefois on sollicite les racines à émettre des rejetons, soit en les découvrant dans quelques parties, soit en les soulevant avec précaution jusqu'à la surface de la terre. Il arrive souvent que l'eau des arrosemens, tombant toujours au même endroit, déplace la terre et produit le même effet. Il suffit, pour quelques plantes, comme le *volkameria*, de couper les racines en plusieurs morceaux qui, mis en pots séparément et aidés d'un peu de chaleur, ne tarderont pas à pousser des tiges.

V. ÉCLAT, *ou* SÉPARATION DES RACINES, *radicum Divisio*. Un grand nombre de plantes vivaces, et dont les tiges périssent chaque année, présentent encore un moyen de multiplication dans la séparation de leurs racines, qui se divisent naturellement en plusieurs têtes terminées chacune par un bouton ou gemme, appelée TURION, *turio*. On éclate les têtes du tour de la racine, en choisissant celles qui seraient munies de radicules. Cette opération ne doit se faire que pendant le repos de la plante, avec les précautions recommandées ci-dessus pour la séparation des rejetons, et en observant que celles des racines qui craignent le fer doivent s'élocher plutôt que se couper.

VI. MARCOTTE, PROVIN, COUCHAGE. Branche d'un arbre, d'un arbuste ou d'une plante vivace qu'on couche en terre, afin qu'elle y prenne racine. C'est un moyen de multiplier certains végétaux qui ne fournissent pas de bonnes graines, ou dont le développement et la fructification par semis sont fort longs, ou qui ne donnent pas toujours de semence, des fruits aussi bons ou des fleurs aussi belles. On marcotte de plusieurs manières.

1. MARCOTTE SIMPLE. Après avoir ameubli la terre et l'avoir amendée avec un peu de terre préparée, en choisissant celle qui convient à la plante, on prend une branche, on l'effeuille dans la partie qu'on veut mettre en terre ; on la couche d'une main à la profondeur d'un, 2 ou 3 pouces, suivant l'espèce, plante vivace, arbuste ou arbre, et de l'autre main on l'y retient avec un fort crochet, ou un crochet de

fougère, ou un morceau d'osier plié en deux, suivant la force de la branche. On recouvre avec de la terre, en laissant dehors l'extrémité de la branche, qu'on a soin de redresser autant que le permet sa souplesse. Il faut coucher la branche et redresser son extrémité avec beaucoup de précaution pour ne pas la rompre. Ensuite on arrose. Il est bon de jeter un peu de paille, de feuilles ou de mousse pour conserver l'humidité. Cette méthode est la plus communément employée pour les arbres et arbustes de pleine terre. (Voy. Pl. XV, fig. 1, a.) Quelquefois on tord un peu la branche.

2. Marcotte par strangulation. On fait une ligature avec du fort fil de chanvre ou avec du fil de fer, suivant le temps nécessaire pour obtenir des racines, à la partie de la branche la plus enfoncée en terre, et auprès d'un nœud ou d'un œil. Il ne faut pas serrer assez fort pour couper l'écorce. On opère ensuite comme pour la marcotte simple. (Voyez Pl. XV, fig. 1, c.)

3. Marcotte par incision. On fait à la partie de la branche une incision d'abord horizontale au-dessous d'un nœud ou d'un œil. Quand l'instrument a pénétré jusqu'au milieu de la branche, on détourne le tranchant, et on divise, en remontant 8 ou 10 lignes, la branche en deux dans cette partie. On couche la branche, et l'effet du couchage écarte l'extrémité de la partie incisée qui fait un angle avec la branche. Pour empêcher cette partie de se rejoindre, on peut interposer une substance quelconque. On prétend qu'un morceau d'éponge humectée facilite la sortie des racines. On opère ensuite comme pour la marcotte simple. (Voy. Pl. XV, fig. 1, d, et fig. 6, a.)

4. Marcotte par circoncision. Elle consiste à enlever un anneau à l'endroit d'où l'on veut faire sortir des racines, et toujours sous un nœud, à remplacer l'anneau par du fil ou de la laine, et à opérer ensuite comme pour le N°. 1.

5. Marcotte par amputation. On coupe horizontalement au-dessous d'un nœud ou d'un œil jusqu'à la moitié du diamètre de la branche. Ensuite on fait, de 6 lignes à 1 pouce au-dessous, suivant la force de la branche, une incision inclinée en remontant, qui vient joindre la première coupe, et qui détache entièrement le morceau de la branche qui se trouve entre les deux coupes. On opère ensuite comme pour le N°. 1. Les arbres et arbustes à écorce mince, à bois dur, ne peuvent être marcottés par incision, circoncision ou amputation. Aussitôt que la plaie est faite, après avoir fait une de ces opérations, on attend, pour coucher la branche, que le bourrelet commence à se former, et on la laisse à l'air libre jusqu'à ce moment.

Lorsque les branches sont trop élevées pour être couchées, ou que les plantes sont dans des pots trop petits pour y faire

le couchage, ou que la transplantation de la marcotte, après sa reprise, peut l'exposer à périr, on les couche, si c'est en pleine terre, dans un panier ou dans un pot auquel on enlève, d'un côté dans sa partie supérieure, un morceau d'environ 1 pouce carré, si on n'a pas de pots faits exprès. Si c'est au-dessus du sol qu'on marcotte, on fait passer la branche par la coupe faite au pot (Voy. Pl. XV, fig. 1, e, et fig. 2, b.), ou par le trou du fond du pot, qu'on élargit à cet effet, ou on se sert d'un pot en deux parties, ou d'un cornet en plomb, ou mieux d'une espèce d'entonnoir de fer-blanc, qui s'ouvre avec des charnières ; ou on emploie des vases de verre composés de quatre ou six morceaux plus larges dans la partie supérieure que dans la partie inférieure, unis avec du plomb comme les vitraux, ce qui fournit le moyen de savoir quand les racines sont poussées sans déranger les marcottes. (Voyez Pl XV, fig. 1, F, fig. 2, B, et, fig. 3.) Si la reprise de la marcotte est prompte, on peut faire un cornet avec un fort papier en double, maintenu par deux épingles. Ce moyen m'a très-bien réussi pour les œillets. La branche préparée et placée dans le vase, on remplit ce dernier de terre, qu'on recouvre de mousse. On visite fréquemment ces marcottes, et on entretient toujours la terre assez humide. Il faut envelopper les lanternes de verre, de mousse, ou mieux d'un morceau de toile noir qui concentre la chaleur. On n'enlève les marcottes que lorqu'elles sont bien enracinées ; et, lorsqu'elles sont délicates, on ne les sépare que peu à peu de l'arbre ou de l'arbuste, en commençant par une entaille qu'on rend plus profonde quelques jours après, pour les sevrer insensiblement et sans qu'elles souffrent.

Cépée. On a considéré la cépée comme un marcottage. La cépée consiste à couper rez terre de jeunes tiges d'arbres ou d'arbustes en pleine terre. On fait une petite butte de terre autour du tronc qu'on recouvre. On se sert ordinairement, pour former cette butte, d'une terre propre à conserver l'humidité. Il sort, autour du tronc, plusieurs pousses qui s'enracinent, et qu'on sépare ensuite. On peut obtenir, pendant plusieurs années, des élèves de ces plantes ainsi traitées, et qu'on nomme *mères* par cette raison.

Les habitans de quelques îles de l'Amérique n'emploient que de la toile, au lieu de vases de terre ou de métal pour les marcottes. Après avoir préparé leurs branches, ils enveloppent la partie à laquelle ils veulent faire prendre racine, d'un morceau de toile qui laisse, autour de la branche, un vide de 2, 3 ou 4 pouces, suivant la force de la branche. Ils doublent la toile en faisant deux tours, et ils la serrent contre la branche en la plissant dans sa partie inférieure, soit par une couture, soit en tournant autour un peu de ficelle.

Ils cousent ensuite la partie latérale dans toute sa hauteur jusqu'au bord supérieur, et ils la remplissent de terre.

Les Chinois n'emploient, dit-on, que de la paille pour cette opération. Après avoir préparé leur branche, ils tournent autour de sa partie destinée à former des racines, assez de paille pour former un gros bourrelet. Ils mettent au-dessus un vase rempli d'eau, qui humecte continuellement la paille. Les racines se forment et pénètrent dans la paille, qui pourrit et se décompose.

VII. BOUTURE; *Talea*, *Taleola*. La bouture est un moyen artificiel employé pour la multiplication des plantes, soit qu'on en veuille jouir plus tôt, soit qu'elles ne fournissent pas de semences, parce que leurs fleurs sont doubles, soit enfin qu'elles ne puissent les mûrir ici à cause de la différence du climat. Ce moyen, très-simple en apparence, demande cependant des précautions, même une certaine habitude pour y réussir; et malgré tout, on trouve encore des plantes rebelles, sans qu'on en puisse deviner la raison. Il s'agit d'arracher en talon, ou de couper au-dessous d'un nœud ou d'un bouton, mais horizontalement, net, et avec un instrument bien tranchant et très-propre, soit une petite branche, soit un tronçon de tige, d'une longueur que doivent déterminer la nature et le volume de la plante. Dans le cas où celle-ci conserverait toujours ses feuilles, on les retrancherait, à commencer du bas jusqu'aux deux tiers de la longueur, en les coupant avec des ciseaux, ou avec un instrument bien affilé, et de manière que l'écorce ne fût aucunement blessée: si la plante perd ses feuilles tous les ans, on coupera de même toutes celles qu'elle aurait, avec la même précaution, et aussi en prenant bien garde d'endommager les yeux. Lorsqu'on n'a point à choisir, et que, par disette, on est obligé d'employer des branches disposées à donner fleurs, on en pince la sommité. Les boutures préparées de cette sorte (mais toujours en petit nombre à la fois, de peur que leur extrémité ne se dessèche) seront incontinent mises en terre convenable à leur nature, plutôt forte que trop légère, et toujours préalablement ameublie, même passée au crible de fil de fer, de peur qu'il ne soit resté des cailloux, etc. Il faut encore qu'elle ne soit ni trop sèche, ni trop humide; mais dans un état tel, qu'au moyen d'une forte pression on puisse former une motte au bout et autour des boutures, ce qui arrivera si cette terre est prise au milieu d'un gros tas. On en emplit des pots ou des terrines, dans lesquelles on la foule un peu pour qu'il y reste moins d'air. L'opération d'enterrer les boutures doit se faire avec la précaution: 1°. que les yeux ou les nœuds (au nombre de deux ou trois au plus), ou bien que le petit bouquet de feuilles laissées, se trouve hors de terre; 2°. d'éloigner assez les boutures,

soit entre elles, soit des bords de la terrine, pour qu'on puisse les séparer facilement sans trop démotter ; 3°. de ne point les enfoncer avec force, comme il arrive trop souvent ; ce qui blesse ou fait rebrousser l'extrémité de l'écorce d'où doivent sortir les racines. On évitera cet inconvénient meurtrier en faisant un trou avec le doigt, ou avec un bâton plus gros que la bouture et qui ne soit pas pointu. On y place droit la bouture, et on la maintient dans cette direction pendant qu'on remplit le trou, en y faisant glisser de la terre qu'ensuite on rapproche par une pression latérale et un peu forte pour que cette terre puisse s'attacher aux boutures. On arrose ensuite. Il vaut mieux quelquefois placer obliquement certaines boutures, qui, par cette position, ont plus de moyens et plus de facilité pour émettre des racines. Si les boutures se font en pleine terre, elles doivent être placées dans un endroit frais et ombragé. Si on les fait en terrine, il faut que le fond en ait été garni de tessons ou de gros sable qui puissent faciliter l'écoulement des eaux surabondantes de pluie ou d'arrosement, et qu'ensuite la terrine soit portée dans un endroit à l'abri du froid et des rayons du soleil. Pour les plantes délicates ou d'un climat chaud, il faudra plonger la terrine dans une couche ombragée, plus ou moins chaude, quelquefois encore recouverte d'un châssis : les boutures demandent souvent aussi l'abri particulier d'une cloche de verre trouble ou dépoli, moins grande que la terrine, et dont les bords enfoncés en terre interceptent l'air extérieur sans intercepter la lumière. Il est utile d'essuyer l'humidité qui s'attache aux cloches. On rend insensiblement, et par degré, l'air libre aux boutures lorsque des pousses nouvelles annoncent qu'elles ont pris racine. Si la plante dont on veut les faire est tendre ou succulente, alors on préfère le sablon pur à la terre, dans laquelle cependant on les met ensuite lorsqu'elles ont jeté quelques racines. Quelques-unes de ces boutures pourront, après leur séparation, avoir besoin d'être remises sur couche tiède et à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient repris ; enfin il sera bon de préparer, par des ligatures faites avec un fil ciré, ou même un fil d'archal, les branches destinées à faire des boutures, qnand les plantes s'y montrent rebelles. On les sépare en coupant à l'endroit de cette ligature, lorsque le bourrelet qui doit émettre les racines s'est formé au-dessus. Tandis que les boutures se font, on a soin de tenir la terre propre et suffisamment fraîche ; celles qui sont couvertes de la cloche de verre seront arrosées, s'il en est besoin, entre les bords de la terrine et ceux de la cloche. Quant aux boutures des plantes grasses, il faut absolument laisser dessécher la plaie de l'amputation ; on s'abstient donc de les planter pendant quelques jours, et l'on n'arrose la terre que

pour l'approcher des boutures, qui autrement pouriraient. Le succès deviendra plus certain si les boutures se font dans le pot même où est la plante-mère, dont les racines alors absorberont l'humidité qui serait de trop pour les enfans. On les sépare à l'époque où l'on change le vase et la terre. Enfin on peut faire ou au moins préparer dans l'eau les boutures de plusieurs plantes, et surtout de celles qui aiment l'humidité, comme le laurier-rose. Cela se pratique aussi pour la CROSSETTE, *clava*, *calleus*, *malleolus*. (Voyez VIGNE.) Je ne dois pas omettre de dire que l'on parvient à faire des *boutures* avec des feuilles seules et détachées des branches. On y réussit journellement pour certaines plantes grasses [*rochea falcata*, *crassula cotyledon*, *cotyledon orbiculata*, et autres]. J'ai vu des feuilles d'orangers et d'*aucuba japonica* donner aussi des racines. (Voy. Pl. XV, fig. 7, 8, 9, et aussi l'article BRUYÈRE.)

Voici les différences espèces de boutures décrites par M. THOUIN, qui observe, avec raison, que les époques pour faire des boutures varieut en raison des climats et des années plus ou moins hâtives. On peut dire, en général, que la fin de l'hiver convient le mieux pour les arbres et arbustes de pleine terre, le printemps pour les végétaux d'orangerie, et la fin de l'automne pour quelques arbres résineux.

1. BOUTURE SIMPLE, *faite avec une branche de la dernière pousse*. Elle est propre à la multiplication d'une grande quantité d'arbres et d'arbustes d'orangerie, de serre-chaude et de quelques-unes de pleine terre. On la place sur couche et sous cloche, et on l'entretient dans une chaleur douce, humide et à l'abri du soleil. (Voy. Pl. XV, fig. 7 et 8.)

2. BOUTURE A BOIS DE DEUX ANS, *faite avec une branche sur laquelle se trouve une portion de bois de deux ans et de l'année précédente*. On l'emploie à la multiplication des arbres et des arbustes au printemps, et on la place en rigole, en pleine terre et au nord.

3. BOUTURE A TALON, *faite avec une branche de la dernière pousse et avec la nodosité qui la joignait à sa tige*. Elle est propre à la multiplication des bois durs, soit de pleine terre, soit de serre au printemps; on la met en pleine terre à l'ombre, ou sur couche et sous cloche. (Voy. Pl. XV, fig. 9.)

4. BOUTURE EN PLANÇON, *faite avec une branche de 8 à 10 pieds de haut en forme de pieu, propre à la multiplication des arbres aquatiques, tels que le saule, le peuplier*. On la fiche en terre dans un trou fait avec un grand pieu.

5. BOUTURE EN RAMEAU. C'est une jeune branche ramifiée, enterrée dans toute sa longueur, excepté le gros bout qui saille hors de la terre de 2 pouces; elle est favorable pour multiplier certaines espèces d'arbres qui se dépouillent; le

grenadier, le groseiller et beaucoup d'arbres et arbustes de pleine terre. On doit la mettre au printemps, en terre franche et en exposition chaude, et pour les plantes d'orangerie, sur couche sourde.

6. Bouture en ramée. Grande branche avec tous ses rameaux, propre à fournir des pépinières d'oliviers, à garnir des berges de rivière, de marais, à affermir et à exhausser le terrain. Les oliviers, les saules, les peupliers, le tamarin, le chalef, l'aune, etc., sont propres à cet usage. On les plante horizontalement, à la fin de l'hiver, à 4 ou 5 pouces de profondeur, en ayant soin de laisser sortir l'extrémité des rameaux de 3 à 4 pouces.

7. Bouture en fascine. Ce sont des branches de la dernière et de l'avant-dernière pousse, réunies en fagots de 2 pieds de long et ployées sur elles-mêmes. On s'en sert lorsqu'on veut retenir des berges sur le point d'être enlevées par les eaux. On enterre ces fascines de manière à n'en laisser sortir que l'épaisseur de 4 pouces, et on les assujettit avec un pieu passé à travers. Ce sont les osiers et les saules qu'on plante ainsi.

8. Bouture avec bourrelet par étranglement. C'est une branche sur laquelle ou a determiné la formation d'un bourrelet par une ligature faite dans la saison précédente. On l'emploie pour les arbres durs, soit indigènes, soit étrangers, les fruitiers particulièrement.

9. Bouture avec bourrelet par incision. C'est la même que la précédente, avec la modification de l'incision. On l'emploie pour les espèces à bois plus dur, ou à la possession desquelles on attache plus de prix.

10. Bouture a crossette. Elles sont formées du bois de la dernière et de l'avant-dernière année, et ont la forme de petites crosses, ce en quoi elles diffèrent du N°. 2. Le bois de deux ans ne forme que le cinquième de sa longueur, qui est de quinze pouces. Beaucoup d'arbres, dont la consistance du bois est aussi éloignée de l'extrême dureté que de la mollesse, se multiplient de cette manière. On les choisit à la taille, sur des branches vigoureuses, et on en fait de petits fagots, qu'on enterre, au nord, par l'extrémité inférieure, et qu'on recouvre ensuite avec des feuilles et de la litière, ou qu'on met dans une cave. On suit la même marche pour les boutures de pleine terre des n°s. 1, 2, 8 et 9.

VIII. GREFFE, *Insertium*, *Insitum*, *Insitio*. Opération par laquelle on unit une partie de végétal à une autre du même genre dont les sucs propres diffèrent peu, pour l'y faire croître comme sur son pied naturel, en formant, par cette réunion, un tout de la tige et des racines d'une espèce avec la tête d'une autre espèce. Le but de cette opération est de conserver et de multiplier des espèces et des variétés qui

ne se propagent pas avec toutes leurs qualités par la voie des semences; d'accélérer de plusieurs années la fructification de la plupart des arbres et arbustes, et enfin d'améliorer la partie du fruit destinée à la nourriture de l'homme. La greffe, comme la bouture et la marcotte, nuit en général au développement des végetaux, qui, lorsqu'ils ont subi ces opérations, ne viennent pas aussi grands, aussi vigoureux, et ne vivent pas aussi long-temps que ceux de semence. Plus on retarde cette opération, plus les arbres deviennent forts et vigoureux; mais ils rapportent plus tard des fruits. Plus, au contraire, on accélère l'époque de la greffe, plus les sujets sont faibles et se mettent promptement à fruits. Cette connaissance doit servir de règle aux jardiniers, et diriger leurs opérations suivant qu'ils veulent des arbres d'une dimension plus ou moins grande. C'est une erreur de penser qu'on accélère le développement d'un arbre en le greffant un an ou deux plus tôt. Si de trois sujets de pommiers de même force, on greffe l'un à deux ans, l'autre à trois, et l'autre à quatre, la greffe du dernier sujet égalera en force, à la fin de sa première année, celle du sujet greffé à trois ans, quoique cette dernière ait deux pousses; et elle surpassera celle du sujet greffé à deux ans, qui en a trois. Si on a fait la faute de greffer trop tôt des arbres auxquels ou veut donner de grandes dimensions, on n'a d'autres ressources pour y parvenir que de tailler court les premières années, et de retarder par cette marche l'époque de la fructification. On greffe de plusieurs manières. Je vais indiquer les principales.

1re. Greffe par approche. Cette greffe exige les précautions suivantes pour réussir : 1°. Faire aux parties que l'on veut greffer les unes sur les autres, des plaies bien nettes, d'une longueur proportionnée à leur grosseur, depuis l'épiderme jusqu'à l'aubier, souvent dans l'épaisseur du bois, et quelquefois jusque dans l'étui médullaire, suivant l'exigence des cas; 2°. joindre ces plaies de manière que les libers, c'est-à-dire, le point de réunion de l'écorce et de l'aubier, coïncident parfaitement, sans avoir égard à la partie extérieure des écorces, qui ne doivent être de niveau qu'autant qu'elles sont de la même épaisseur; si l'une d'elles est plus mince, elle doit rentrer; 3°. fixer ces parties au moyen de ligatures solides, de corde, d'osier, d'écorce ou de laine, suivant leur grosseur, en leur donnant au besoin des tuteurs; 4°. abriter ces plaies de la lumière, de l'air et de l'eau, au moyen d'une couche d'onguent de Saint-Fiacre, composé de parties égales de bouse de vache et de glaise, ou, à défaut, d'argile, qu'on recouvre d'une toile grossière pour les greffes ordinaires; et, pour les greffes délicates, avec une composition de parties égales de colophane et de cire jaune, ou bien de cinq parties de poix, d'une partie de poix noire, une de résine, autant

de suif et autant de cire jaune, qu'on chauffe modérément au moment de l'appliquer; 5°. surveiller le grossissement des parties pour prévenir les nodosités, et empêcher que les branches ne soient coupées par les ligatures, qu'on relâche au besoin. Toutes ces conditions sont indispensables pour toutes les greffes par scions; 6°. ne sevrer les greffes de leurs pieds naturels que lorsque la soudure ou l'union des parties est complétement effectuée. Quand il est question de plantes délicates, on coupe peu à peu, pendant quinze jours, au lieu de séparer la greffe dans le même moment. Lorsqu'on établit cette greffe, on coupe une partie de la tête du sujet pour déterminer sa séve à se porter dans la greffe, et accélérer sa reprise. (Voy. Pl. XVI, n°. 1 et 2 des figures.)

Cette greffe se fait ordinairement lors de l'ascension de la sève, et peut être établie jusqu'à sa descente. Elle sert à beaucoup d'usages dans la grande culture; mais, dans le jardinage, elle n'est guère employée que pour les sujets qui ne réussissent pas facilement par les autres greffes. On l'emploie aussi, quoique rarement, pour donner de la solidité à une allée garnie et couverte de charmille, dont les pieds, au lieu d'être élevés directement, sont penchés, le premier à droite, le second à gauche, et ainsi de suite, de manière à former des losanges, dont tous les points de contact sont greffés, en sorte que tous les plants de charmille ne forment qu'un tout. On s'en sert encore pour remplacer les troncs d'arbres malsains, et surtout ceux qui sont cariés et dont on désire conserver la tête. A cet effet, on plante un ou deux sujets d'une force proportionnée à ces arbres, à droite et à gauche de leur tige. Après la reprise, on leur coupe la tête, et on les taille en biseau ou en bec de flûte, du côté du tronc contre lequel on veut les appliquer; on retranche l'extrémité aiguë du biseau pour lui donner une épaisseur telle que la communication des deux libers ait lieu par la partie supérieure de ces tiges comme par les côtés. On fait au vieux tronc, à droite et à gauche, une incision horizontale, aussi large et profonde que la partie supérieure du biseau des jeunes tiges a de largeur et d'épaisseur; ensuite on enlève, au-dessous de cette incision, la portion d'écorce de bois nécessaire pour y insérer l'extrémité des jeunes tiges, et on les maintient avec les précautions indiquées ci-dessus. Enfin, il est utile, lorsque le temps est un peu sec, de mouiller les greffes de temps à autre, et d'arroser les pieds. Cette greffe réussit pour toutes sortes d'arbres, arbustes et arbrisseaux, et même pour quelques plantes herbacées.

2°. Greffe en fente ou en poupée. On choisit des sujets sains, puis on prend sur l'arbre ou arbuste qu'on veut multiplier, des branches de l'année précédente, et également saines et bien aoûtées, d'une grosseur égale ou moindre que celle du

sujet. On coupe la tête du sujet à la hauteur déterminée par le besoin, et on fait à sa partie supérieure une fente longitudinale. On rafraîchit ensuite la partie inférieure de la branche, et on la taille en biseau des deux côtés. On la raccourcit de manière à ne lui laisser que deux ou trois yeux, et on l'insère dans la fente qu'on ouvre avec la pointe de la serpette, ou avec un coin, si la tige est forte, en ayant l'attention de placer en dehors le côté de la greffe, dont l'écorce est la mieux conservée. On recouvre le surplus de la fente avec une lanière de feuilles ou de bois, et on achève la greffe en remplissant les conditions détaillées pour la greffe par approche, savoir : de faire une ligature et de recouvrir avec un emplâtre qu'on enveloppe de toile en forme de poupée. Si le sujet (1) est plus gros que la greffe, on peut en placer deux dans la fente. On peut faire cette greffe sur une racine comme sur une tige. Cette greffe est employée pour les arbres fruitiers et pour quelques arbres et arbustes d'agrément : elle se pratique pendant le temps de l'ascension de la séve du printemps. (Voy. Pl. XVI, fig. 3.) Il serait à préférer qu'on l'établît à six pouces au-dessus de terre, au lieu de la faire à quatre ou cinq pieds de hauteur, parce que, si la tige vient à être rompue à deux ou trois pieds, la partie de la greffe qui subsiste peut rétablir l'arbre. On fera bien aussi d'attacher au sujet une ramille qui domine la greffe. Les oiseaux s'y reposeront de préférence, et n'ébranleront pas la greffe au moment de la reprise.

3e. Greffe en couronne. On l'exécute sur de gros troncs, qu'on scie horizontalement à la hauteur qu'on désire, et dont on unit ensuite la plaie sur laquelle on implante plusieurs greffes de différentes manières : 1°. on fait des fentes autour du tronc, et on y insère des greffes de la manière indiquée à la *greffe en fente ;* 2°. on insère avec précaution un coin entre le bois et l'écorce, et on y place une greffe taillée en forme de coin, mais d'un côté seulement, de manière que son bois et son écorce soient appliqués contre les mêmes parties du sujet et y correspondent parfaitement ; 3°. on taille la greffe en coin triangulaire, dont on conserve un côté de l'écorce, et on enlève au sujet une portion d'écorce et de bois égale au volume de ce coin, qu'on place dans cette entaille ; ensuite on suit les règles prescrites plus haut à l'article de la *greffe par approche.* Cette greffe est usitée pour les gros troncs, particulièrement pour ceux des arbres fruitiers, et on la fait à l'ascension de la séve du printemps.

4e. Greffe a l'anglaise, *ou* Miller. On coupe en biseau très-prolongé la tête d'un sujet de six mois à trois ans, dont

(1) On nomme *sujet* les plants sur lesquels on établit la greffe.

la dimension peut varier depuis la grosseur d'une plume jusqu'à celle du doigt, et qui doit être vigoureux et en pleine séve. On fait ensuite, vers le milieu de la longueur du biseau et dans toute sa largeur, une fente qui descende de deux ou trois lignes; ou bien on pratique, à la partie inférieure du biseau, une entaille descendante. Ces deux opérations se répètent, mais en sens contraire, sur la greffe, qui doit être de même grosseur que le sujet, afin de pouvoir remplacer sur celui-ci la portion d'écorce et de bois qui a été enlevée. On fait la ligature, et on couvre d'un emplâtre en forme de poupée, comme pour les greffes en fente. (Voyez Pl. 16, fig. 6, 7 et 8.)

5e. Greffe a la Pontoise, *ou* Huart (1). On choisit des sujets comme pour la *greffe Miller*. On leur coupe horizontalement la tête, et on leur fait une entaille triangulaire, qui enlève les deux tiers environ de l'aire de la coupe du sujet. Cette entaille se continue en descendant dans l'étendue d'un pouce ou plus, en diminuant graduellement de profondeur et de largeur. On taille une greffe qui doit être de même grosseur que le sujet, de manière à ce qu'elle en remplisse bien l'entaille. On la place, on l'assujettit par une ligature qu'on enveloppe comme la greffe en fente. On ne réduit pas les greffes à un ou deux pouces dans cette méthode, ni dans celle à l'anglaise. On leur laisse toute leur longueur, leurs feuilles, leurs fleurs, et quelquefois leurs fruits. Ces greffes demandent à la fois de la célérité et beaucoup d'attention pour bien faire coïncider les libers du sujet et de la greffe. L'opération terminée, on couvre d'une cloche les greffes faites par ces deux méthodes, s'ils sont en pleine terre; on les met sous une cloche, et sous châssis sur couche, s'ils sont en pots. Il est bon de ne couper ces greffes qu'à mesure qu'on les emploie, et de les faire à l'ombre. Il en doit être ainsi des autres pour les plantes en pots qu'on peut transporter. Si on était obligé de couper plusieurs greffes à la fois, on les tiendrait le pied dans l'eau à l'ombre; et, pour les transporter d'un lieu dans un autre un peu éloigné, on les envelopperait de linge mouillé que l'on placerait dans une boîte. (Voy. Pl. XVI, n°. 9.)

6e. Greffe en flute *ou* en chalumeau. A l'époque où l'écorce commence à se détacher du bois, on coupe la tête du sujet au-dessus d'une partie où l'écorce est bien unie. On fait ensuite, à l'extrémité de la tige, des incisions longitudinales

---

(1) *Nota.* M. Huart, jardinier intelligent de Pontoise, a donné son nom à cette greffe de son invention. Son fils, qui a hérité de ses talens, a formé à Paris une très-riche collection marchande d'orangers.

d'un pouce ou deux, qui ne fendent que l'écorce et la divisent en lanières, séparées du bois, et n'y tiennent que par leur extrémité inférieure. On prépare en même temps la greffe. C'est un anneau d'une hauteur égale à la longueur des lanières qu'on a enlevées à une branche dans la partie où il se trouve deux yeux bien aoûtés; on le détache du bois par un mouvement circulaire, de droite et de gauche, pour ne pas s'exposer à vider les yeux, parce que, si le germe qui est dans l'œil de l'écusson, restait sur la branche, l'écusson ne pousserait pas. Si cet anneau est du diamètre du sujet, on le fait glisser sur son bois jusqu'à la naissance des lanières, qu'on relève et dont on le recouvre, à l'exception des yeux. On lie les lanières, et on enveloppe avec un des englumens cités plus haut. Si l'anneau a un plus petit diamètre que le sujet, on le fend, et on conserve, sans la détacher, la partie de l'écorce du sujet nécessaire pour couvrir le bois. Si l'anneau est au contraire plus large, on lui enlève une lanière pour le réduire au diamètre du sujet. On se sert de cette greffe pour le noyer et le châtaignier. (Voy. Pl. XVI, n°. 4.)

7e. Greffe a écusson. On ébourgeonne les sujets quelques jours d'avance; on doit les choisir bien sains, ainsi que les arbres sur lesquels on prend les écussons, parce que c'est une règle générale pour toutes les greffes qu'elles communiquent aux sujets, comme ces derniers donnent aux greffes, les maladies dont ils sont attaqués. Cette greffe se fait en deux saisons, savoir: au printemps, lors de l'ascension de la séve, c'est l'écusson à *œil poussant;* et en été, lorsque la première séve est arrêtée, c'est l'écusson à *œil dormant*, qui ne doit se développer qu'au printemps suivant. Dans le premier cas, on emploie des branches de l'année précédente; et dans le second, des branches de l'année même. On prépare ces branches en enlevant une portion de chaque feuille, de manière que les pétioles n'en conservent qu'un cinquième environ; et ensuite on enlève les écussons de la manière suivante. On prend la branche avec la main gauche; on la tient avec le pouce et l'index. La partie de la branche où on lève l'écusson dont l'œil doit être bien aoûté et bien nourri, est posée sur le doigt majeur et le doigt annulaire, qui lui servent de point d'appui pendant l'opération. On place le tranchant du greffoir (Voy. Pl. XVIII, n° 5, 5, a, et 5, b, des figures); quatre ou six lignes au-dessus de l'œil, suivant la grosseur de la branche; on l'enfonce très-obliquement en descendant, jusqu'à ce qu'on ait entamé légèrement l'aubier. Alors on continue à le faire descendre verticalement et sans l'enfoncer davantage dans l'aubier, jusqu'à ce qu'on ait dépassé l'œil de trois ou quatre lignes. On allonge encore l'écusson de quelques lignes, mais en obliquant légèrement le tranchant de l'instrument du côté de l'écorce, laquelle se

trouve ainsi détachée. Si on a enlevé trop d'aubier, on en coupe une partie avec le greffoir, en prenant garde d'offenser l'œil et d'emporter le *germe* qu'il contient, ce qui empêcherait l'écusson de pousser. On tient cet écusson à la bouche, en plaçant entre les lèvres l'extrémité du pétiole, pendant qu'on dispose le sujet. On fait à ce dernier, dans la partie où l'écorce est bien unie et sans nœuds, une incision horizontale jusqu'à l'aubier, un peu plus large que la greffe. Au milieu de cette incision on en établit une autre verticale de la longueur de l'écusson. Ces deux incisions représentent la forme d'un ⊥ renversé, quand on écussonne au printemps, parce que l'incision verticale se fait au-dessus de l'horizontale, et celle d'un T droit après la première séve, parce que l'incision verticale a lieu au-dessous de l'autre. On soulève légèrement l'écorce avec l'ivoire du greffoir, et seulement autant qu'il est nécessaire pour glisser dessous l'écusson, dont on laisse seulement une ligne en dehors. On applique alors le tranchant du greffoir sur l'écusson, dans la même direction que l'incision horizontale, et de manière qu'en appuyant un peu, le tranchant coupe la portion de l'écusson, qui n'est pas insérée sous l'écorce, et entre dans l'incision horizontale. Alors on rapproche l'écusson de cette incision, pour que son écorce touche celle du sujet dans cette partie. On appuie un peu sur l'écusson avec le plat de l'ivoire, pour l'appliquer plus immédiatement sur l'aubier du sujet. Enfin, on fait une ligature en laine non tordue, qui doit recouvrir tout l'écusson, à l'exception de l'œil. On doit faire deux ou trois tours de ligature au-dessus de la coupe, pour empêcher l'eau de pénétrer dans la fente. A défaut de laine, on pourrait se servir de jonc ou de tout autre lien. On peut également employer des lanières de plomb, peintes en blanc, en les choisissant d'autant plus épaisses, que les branches sont plus grosses. On entoure, avec le milieu de la lanière, la fente de l'écusson au-dessous de l'œil, et on réunit les deux extrémités de l'autre côté, en donnant un demi-tour de torsion. On met une autre lanière au dessus de l'œil. A mesure que la branche grossit, la torsion diminue, et souvent même la lanière tombe au moment où elle n'est plus nécessaire. On coupe de suite la tête du sujet, quand on écussonne à œil poussant. (Voy. Pl. XVI, n°. 5.)

On visite de temps à autre ces écussons, comme ceux des autres greffes, et on s'assure de la reprise quand le pétiole se détache naturellement et promptement; on relâche la ligature à mesure que le sujet grossit, et on l'enlève promptement lorsqu'il est bien repris, soit après la pousse pour les écussons du printemps, soit à l'entrée du printemps, pour ceux à œil dormant. S'il se développe plusieurs bourgeons aux sujets, on les détruit tous aux sujets nains, et on en laisse un ou deux à

ceux à tige, afin d'attirer la séve des racines, jusqu'à ce que la greffe pousse un scion garni de trois ou quatre feuilles; alors on achève de détruire tous les bourgeons du sujet. Quoique les écussons à œil dormant soient destinés à ne se développer que le printemps suivant, on peut les forcer à pousser de suite, en coupant la tête du sujet au-dessus de l'écusson après avoir greffé, au lieu d'attendre la fin de l'hiver, comme on fait ordinairement. Mais cette pousse accélérée court des dangers l'hiver, si elle n'est pas bien aoûtée; quelques jardiniers coupent la tête plusieurs pouces au-dessus de l'écusson, se servent de cette portion de tige pour soutenir la pousse, et rabattent cette partie l'hiver suivant.

8e. Greffe d'Ourches. On fait à un sujet une fente longitudinale de 8 à 10 lignes, et de part en part, à la hauteur où on veut établir la greffe. On coupe la greffe garnie d'un œil ou même de deux s'ils sont opposés, et de même grosseur que le sujet. On l'aplatit un peu à droite et à gauche, mais sans blesser ces yeux. On la réduit à 6 ou 8 lignes de longueur, et on l'amincit en coin aux deux bouts. On l'introduit ensuite dans la fente en faisant coïncider les libers. On ligature comme pour les greffes à écusson.

Les branches destinées à fournir des greffes à écusson, comme en fente ou en couronne, peuvent être coupées un jour ou deux avant de s'en servir, si on les prépare sur le-champ en coupant leurs feuilles, et si on les place dans deux ou trois doubles de linge mouillé. Si on désirait les conserver plus long-temps ou les faire voyager, on les enduirait de miel, ou on les plongerait dans un vase qui en serait rempli. Il suffirait, pour s'en servir, de les mettre dans de l'eau tiède pour enlever le miel. Au reste, quand on a beaucoup de branches à écussonner, on les tient dans le linge mouillé. Les meilleurs écussons se prennent au milieu des branches, les yeux ou boutons étant dans cette partie mieux nourris et bien aoûtés.

La greffe en écusson est la plus facile, la plus prompte et la plus usitée de toutes; elle réussit bien pour les arbres fruitiers et pour ceux d'agrément, dont l'écorce joint à quelque épaisseur la facilité de se bien détacher de l'aubier; elle ne peut convenir à ceux qui ont l'écorce trop mince, ni à ceux qui l'ont trop tenace.

On peut établir plusieurs greffes en écusson sur le même arbre ou arbuste, et même en mettre de plusieurs variétés: *par exemple*, plusieurs variétés de poires, de roses; mais il faut mettre des espèces d'une vigueur égale; autrement la plus vigoureuse s'empare de toute la nourriture, et l'autre languit.

Il est utile, pour assurer la reprise et la vigueur de cette greffe, que les sujets soient bien repris et aient un an au moins de transplantation, afin que, si la température est sèche, on ait le soin de tenir la terre humide quelques jours avant l'opération ; autrement l'écorce serait plus difficile à lever, et la reprise de la greffe deviendrait douteuse.

Quelquefois l'œil est si petit, qu'à peine on peut l'enlever; que plus difficilement encore on peut le tenir ou le placer : feu Delaunay assure avoir remédié avec succès à cet inconvénient en greffant une ramille munie d'yeux et enlevée en écusson, ou seulement taillé en long bec de flûte.

Si les espèces qu'on greffe en écusson ou en fente, etc., sont délicates et placées dans des caisses ou des pots, et surtout s'ils ne sont pas très en séve, on leur donne un peu de chaleur pour assurer et hâter la reprise en plongeant le pot ou la caisse dans une couche plus que tiède. Si la température baissait, on les couvrirait d'un châssis ou d'une cloche.

J'ai dit en commençant qu'il fallait que les sucs propres du sujet et de la greffe eussent de l'analogie : sans ces deux conditions, les greffes reprennent bien quelquefois; mais elles végètent mal et périssent promptement. Il est donc essentiel, pour la réussite des greffes, de choisir pour sujets des variétés ou espèces du même genre que la greffe. Des greffes d'arbres à noyau ne dureront pas sur des arbres à fruits à pepin. Les cerisiers ne réussissent bien que sur les merisiers et autres arbres de leur espèce. Greffés sur le Sainte-Lucie, leurs fruits sont amers dans les terres humides. On ne greffe les pommiers que sur des sujets de leur espèce, soit sauvageons, soit doucins, soit paradis. Le poirier a l'avantage de pouvoir être greffé sur le cognassier ; ce qui donne, il est vrai, des arbres moins vigoureux, mais qui se mettent plus tôt à fruit, et dont les fruits sont en général plus sucrés. Il faut encore s'assurer que la végétation de la greffe et du sujet commence à peu près dans le même temps. Si on greffe une espèce tardive sur un sujet précoce, la séve montante, ne pouvant être employée dans la greffe, produira plusieurs bourgeons sur le sujet qui affameront la greffe. Dans le cas contraire, la greffe ne recevra pas de nourriture à temps ; cependant, lorsque la différence n'est pas considérable entre l'époque où le sujet et la greffe commencent à végéter, il n'y a pas de danger pour la reprise, et on peut par ce moyen avancer de quelques jours la maturité des fruits ou la retarder. Mais quelle que soit l'espèce de greffe, il faut éviter d'opérer par un vent sec et froid comme ceux du nord à l'est aux environs de Paris. Ces vents s'opposent à la reprise, en ralentissant le mouvement de la séve, et en desséchant la greffe et le sujet

par une trop forte transpiration qui enlève la partie aqueuse, laquelle ne peut être remplacée assez promptement.

Éducation des Végétaux.

Beaucoup de plantes de grande culture, telles que les céréales et autres, n'exigent presque plus de soin à compter du moment où elles ont été semées convenablement jusqu'à celui où on les récolte, si ce n'est peut-être d'être sarclées ou *échardonnées* s'il y a lieu, ou *éclaircies* quand elles sont trop drues, ou *roulées*, ou enfin de subir une espèce de *tonte*, soit avec des instrumens, soit en y faisant passer des moutons, si d'elles-mêmes elles ne *tallent* pas assez, c'est-à-dire, si elles ne prennent pas assez de pied, ou si elles sont trop chargées de feuilles. Les prés encore peuvent être arrosés dans les grandes sécheresses, si des eaux naturelles ou artificielles peuvent, au moyen d'écluses, être forcées de les couvrir pendant quelques heures. Quant aux plantes qui pourraient avoir besoin d'être *sarclées*, *binées* ou *buttées*, comme les fèves de marais, le maïs, etc., nous avons déjà vu qu'on devait les semer en rayons ou en potelots, pour faciliter ces diverses opérations. Le plus grand nombre de nos plantes potagères nous étant venu de climats plus chauds que le nôtre, demande aussi des soins particuliers, indiqués à chacun de leurs articles. Ces plantes, et celles d'agrément, lorsqu'elles n'ont pas été semées une à une, ne tardent pas à avoir besoin d'être séparées et *repiquées* : souvent même il faut les *transplanter* plusieurs fois, et, lorsqu'elles sont en caisse ou en pot, les changer de vase, pour leur en donner de plus grands, lorsqu'elles ont pris de l'accroissement, et renouveler leur terre quand elles l'ont épuisée. Toutes doivent être aussi *labourées*, *binées*, *sarclées*, *arrosées*. (*Voyez* ces mots au Vocabulaire.) Enfin les arbres fruitiers exigent de plus la TAILLE, L'ÉBOURGEONNEMENT, le PALISSAGE; comme d'autres, auxquels on veut donner certaines formes, demandent à être ÉLAGUÉS ou TONDUS.

Pots, terrines, caisses. C'est ici le lieu de donner quelques renseignemens sur ces vases si utiles aux jardiniers fleuristes. Les pots sont ordinairement ronds, aussi hauts que larges, et plus larges dans la partie supérieure que dans le bas, afin de dépoter plus facilement les plantes. (Voy. Pl. 23, f. 4.) On n'en fait de carrés que pour semences et pour boutures, afin de les enterrer dans les couches ou à surface égale; ils tiennent moins de place. On en fabrique depuis 2 pouces de large jusqu'à 14 pouces. Les petits n'ont qu'un trou

au fond : ceux qui sont plus grands en ont 3 qu'il vaut mieux placer sur les côtés, ou remplacer par trois fentes pour que les insectes y pénètrent plus difficilement. Les pots ont presque toujours une bordure à leur partie supérieure qui la fortifie ; mais qui, en augmentant leur épaisseur, fait occuper plus de place aux pots. Pour prévenir cet inconvénient, on pourrait ne border que les pots au-dessus de 6 pouces, en donnant un peu plus d'épaisseur aux autres. Leur forme ordinaire a en outre deux inconvéniens. Le 1er. est, qu'étant étroit par le bas, ils sont facilement renversés ; le second, qu'ils contiennent peu de terre dans la partie où les racines tendent à se porter de préférence, et où elles sont forcées de tourner pour peu qu'elles s'allongent. On prévient ces inconvéniens en ne donnant qu'un pouce de plus à l'ouverture des pots, jusqu'à six pouces de large, et un pouce et demi à deux pouces, jusqu'à quatorze pouces. La base des pots étant plus large, ils seront moins sujets à verser. Ils contiendront en outre plus de terre dans le fond, et pourront fournir plus de nourriture aux racines. Quant à la hauteur des pots, elle devrait être plus grande d'un cinquième que la largeur pour les pots jusqu'à six pouces, et d'un sixième seulement jusqu'à quatorze. Les racines auraient plus de moyens de s'étendre, et la terre y conserverait mieux son humidité ; mais, si la plupart des végétaux ont besoin d'une certaine profondeur de terre pour leurs racines, d'autres en exigent beaucoup moins et demandent peu d'humidité. Telles sont la plupart des plantes grasses qu'il vaut mieux planter dans des pots plus larges que hauts. Il y a, en outre, de l'avantage pour le jardinier à placer d'autres plantes dans des pots également plus larges, à raison des opérations à faire pour leur multiplication : tels sont les œillets qui végètent bien dans des vases qui ne contiennent que 6 à 7 pouces de profondeur de terre, mais qui ont besoin de 8 pouces au moins de large pour être marcottés. L'espace ne me permet pas de m'étendre davantage sur cette matière. Je me contenterai d'établir en principe que les plantes dont les racines sont gênées croissent moins, et se mettent plus tôt à fleurs que les autres. Il en résulte qu'on doit donner de plus grands pots, et les changer plus souvent en augmentant toujours leurs proportions, aux arbrisseaux et arbustes qu'on veut beaucoup développer, qu'à ceux qu'on désire conserver petits et faire fleurir promptement. L'argile pure est la matière la plus propre à faire des pots ; celle qui contient une certaine quantité de chaux n'est pas propre pour cet usage, parce que la chaux, après avoir subi une grande chaleur, se délite à l'air, et les pots s'écaillent. Il faut que les pots aient été bien cuits, sans cependant que la cuisson ait été poussée trop loin. Ces pots trop cuits et dont une partie se vitrifie, se conservent mieux que ceux qui le sont moins ; ils s'opposent

au

au passage des gaz et fluides extérieurs; mais comme ils en privent les racines, ils ne sont bons que pour les végétaux qu'on veut conserver petits, et dont on désire retarder le développement. Ceux qui sont faits d'une terre plus chargée de sable, sont très-propres pour produire cet effet : au contraire, les pots dont la terre est plus argileuse et pas trop cuite, conviennent mieux aux végétaux dont on veut accélérer la croissance ; mais, si on ne les enterre pas, il faut renouveler plus souvent les arrosemens dans les temps secs. Quant aux pots mal cuits, ils se décomposent promptement, et sont d'une courte durée.

Les pots qui ne sont pas employés doivent être mis à couvert et classés par taille, pour éviter la perte de temps quand on en a besoin, et empêcher qu'on en casse un si grand nombre.

Le désir d'empêcher les insectes, tels que les fourmis, les perce-oreilles, les limas et autres, d'attaquer les plantes en pots, a déterminé à les poser sur une assiette creuse qu'on remplit d'eau ; mais comme cette eau est pompée par la terre et peut être nuisible à beaucoup de plantes, on a essayé une forme de pots qui pût prévenir cet inconvénient, et M. Noisette s'est surtout beaucoup occupé de cet objet. Voici le moyen qui m'a le mieux réussi pour les pots à œillets et oreilles d'ours. J'ai fait pratiquer autour du bas des pots, et avec la même terre que le pot, une partie avancée d'un pouce qui augmente la base du pot et le rend plus solide. Cette partie relevée ensuite d'un pouce et demi, et un peu plus inclinée que les parois du pot, laisse tout autour de ce pot un vide d'un pouce au moins de large, qu'on remplit d'eau, et sur laquelle on peut jeter quelques gouttes d'huile. C'est un obstacle insurmontable pour tous les insectes non ailés. On fait à ces pots les trous dans leur fond,

Terrines Ce sont des pots de terre larges de 6 à 16 pouces, et profonds de 4 à 6. (Voy. Pl. 23, fig. 3.) Elles sont en général rondes, quoique celles qui sont carrées, s'arrangent mieux sur les couches, y perdent moins de place et soient préférables sous ce rapport : on fait beaucoup de trous dans le fond. Il ne faut pas que la terre, qui doit être d'une bonne argile, soit trop cuite; mais ce défaut n'est à craindre que pour les petites terrines ; parce que le retrait de la terre empêche qu'on ne cuise trop les grandes. Les terrines sont employées pour les semis et les boutures. On ne doit jamais couvrir les terrines et les pots, de couches de peinture à l'huile. La peinture qui prolonge la durée de ces instrumens, et qui les rend plus propres et plus agréables à l'œil, nuit plus ou moins au développement des végétaux. Si on se détermine pour l'ornement, à peindre les pots qu'on place dans les allées avec les caisses, il faut les enterrer à moitié ou au moins au

tiers, et ne peindre que la partie extérieure qui est hors de terre.

Caisses. Les caisses sont en général destinées à recevoir les arbrisseaux et arbres qui exigent l'orangerie ou la serre pendant l'hiver, et qui sont devenus trop forts pour être contenus dans des pots, ou qu'on désire placer dans des appartemens pour les orner. (Voy. Pl. 23, fig. 1 et 2.)

Les caisses ont depuis 6 pouces de hauteur jusqu'à 5 pieds, et un peu moins de largeur; elles sont carrées et composées, les petites de 4 pieds droits équarris dans toute leur longueur, excepté dans la partie supérieure, lorsqu'ils dépassent les panneaux : alors on leur donne la forme d'une boule ou d'une olive dans cette partie. On cloue les planches sur les pieds, et on place deux traverses dans l'intérieur, sur lesquelles on pose le fond composé de planches qui laissent un peu de vide entre elles. Les pieds doivent dépasser lefond de 2 à 6 pouces : telles sont les caisses de 6 à 18 pouces les plus en usage. Les amateurs riches font faire des panneaux bien soignés, et ils les réunissent au moyen de mortaises ou d'équerres de fer.

Les caisses plus grandes exigent, pour la commodité, que les côtés soient des panneaux, et même des panneaux mobiles. En conséquence, on réunit les pieds par de fortes traverses auxquelles on fait une rainure assez profonde pour y loger le panneau qu'on maintient par deux traverses en fer, attachées à un des pieds par une pate à crochet en équerre. Les fonds sont soutenus par des barres de fer.

On peut faire les caisses avec toutes sortes de bois; mais, pour assurer leur durée, il faut employer le chêne et le chataîgnier. Ce dernier surtout résiste plus long-temps à l'humidité, et l'intérieur des caisses y est toujours plus ou moins exposé, d'autant plus que l'expérience a démontré que les caisses qui n'étaient ni peintes ni goudronnées en dedans, étaient meilleures pour les racines. Quant à l'extérieur, on les peint en donnant deux couches de peinture un peu grossière, qu'on recouvre ordinairement d'une troisième couche d'un beau vert.

On fait aussi des caisses pour les semis d'arbres étrangers. On leur donne 12 à 18 pouces de large, 2 pieds à 2 pieds et demi de long sur 8 à 10 pouces de profondeur. On maintient les côtés longs avec une équerre en fer placée au milieu. La facilité de les transporter, pour les préserver du froid, de l'humidité, de la grande chaleur, les rend fort utiles pour les semis qui n'ont pas besoin d'être faits sur couche, et qui exigent une température modérée. Les propriétaires des cantons où on ne fait ni vin ni cidre, peuvent remplacer ces caisses par des futailles qu'ils font scier à la hauteur indiquée; mais il faut remplacer les cercles de bois par deux cercles de fer, pour prolonger la durée de ces caisses rondes.

SÉPARATION, REPIQUAGE. C'est l'opération de séparer et replanter en pot, en place ou en plate-bande, et à des distances convenables, les individus provenant de semences, et qui sans cette opération ne tarderaient pas à être trop pressés les uns contre les autres, et finiraient par se nuire, même par s'étouffer réciproquement. En grand, le repiquage et la transplantation se font *à nu* et au plantoir : c'est ainsi qu'on en use avec les légumes et les salades dans les jardins potagers, avec les fleurs qu'on répand annuellement en grand nombre dans les jardins, comme reines-marguerites, œillets-d'Inde, etc. Enfin les arbres se transplantent aussi *à nu* dans les pépinières. Cette opération cependant retarde au moins les plantes, et souvent les fatigue au point qu'il est rare qu'elles ne perdent pas quelques-unes de leurs feuilles malgré les arrosemens et les abris qu'on leur prodigue pendant quelques jours. D'un autre côté, l'usage du PLANTOIR peut nuire, si, en faisant un trou plus profond que n'est longue la racine de la plante, on ne le remplit pas. Le plant d'arbres et d'arbustes est rabattu à un ou deux yeux quand on le repique; il est bon de le mettre de suite en pépinière, pour n'être pas obligé de le remuer une seconde fois avant de le lever pour le mettre en place. Mais les arbres verts ne se rabattent jamais, et il faut les lever tous les ans, ou au moins tous les deux ans, pour assurer leur reprise. Pour ce qui est des plantes délicates ou précieuses, on fera mieux de les semer, soit une à une dans des pots séparés, et proportionnés à l'accroissement que d'abord doivent prendre les racines, soit en nombre dans des terrines, ou à même la couche, mais éloignées les unes des autres à une distance proportionnée et suffisante. Dans le premier cas, on laisse un peu sécher la terre pour dépoter sans que la motte se brise; on la place ensuite où l'on veut, et la plante n'en souffre aucunement. Dans le second cas, on arrose la terre le soir et le matin. Après l'avoir ôtée de la terrine en masse, on emploie un outil peu tranchant pour diviser la motte en autant de parties qu'il y a de plantes; et ces morceaux se remettent dans les vases proportionnés, ou en place. Si le semis a été fait sur couche, on prépare des mottes autour de chaque plante, on les enlève facilement sans qu'elles soient brisées. Mais s'il n'y a pas eu de possibilité de lever les plantes en motte, alors il faudra soulever doucement la terre pour la briser sans blesser les racines. Le jeune plant séparé doit être mis en terre bien ameublie, où l'on étend ses racines, entre lesquelles on insinue de la terre bien émiée, et qu'on ne presse qu'autant qu'il faut avec la main pour assurer la plante. De quelque manière qu'on ait fait le repiquage, il faut arroser grandement sur-le-champ; les plantes doivent aussi être portées à l'ombre ou au moins abritées du soleil jusqu'à leur par-

faite reprise. Il est bon encore de bassiner tous les jours pendant quelque temps : d'autres plantes délicates ont besoin que leurs pots soient plongés en couche tiède : enfin il faut encore le châssis à quelques-unes, et les priver de lumière.

Transplantation. Des plantes déjà repiquées en pleine terre, ayant pris un nouvel accroissement, ont besoin d'être éclaircies ou transplantées de nouveau : alors on en ôte de deux l'une, ou bien on les lève toutes, et elles se replantent ailleurs avec les mêmes précautions et les mêmes soins que ceux indiqués pour le repiquage, si ce n'est qu'on les met à des distances plus éloignées, toujours égales entre elles, et symétriques. Les arbres surtout craignent d'être trop pressés ; car ils croîtraient trop en hauteur sans que leur tige pût prendre assez de corps, ni donner naissance à des branches latérales qu'il faut se garder de retrancher trop tôt. L'époque de la transplantation est aussi celle où l'on coupe le pivot, si cela est nécessaire et possible sans inconvénient. Tout le monde sait que c'est une racine quelquefois unique, toujours plus considérable que les autres, et qui s'enfonce perpendiculairement en terre. Les plantes pivotantes réussissent mal à la transplantation [carotte, pavot]. Ils demandent un sol profond, et les carottes fourchent lorsqu'on a coupé leur pivot. Cependant l'expérience a prouvé que cette mutilation était salutaire à certains arbres [amandier, etc.], qui, semés en pépinière, doivent être transplantés plusieurs fois, et qui périraient souvent dès la première, si on ne la leur faisait subir. Son effet est de forcer ces arbres à pousser des racines latérales et du chevelu en grande quantité : elle les met aussi plus tôt à fruit. Quelques personnes sont dans la pratique de faire, aussitôt la germination, le retranchement, avec l'ongle, de l'extrémité du pivot des semences qu'on a fait germer avant de les planter.

La transplantation des arbres se fait ordinairement à la fin de l'automne, et cependant se diffère jusqu'à l'entrée du printemps, si le terrain est trop humide : s'ils sont en paniers ou en pots, ils peuvent être transplantés, à toutes les époques, sans en éprouver aucun dommages. Les arbres verts se transplantent à l'automne ou au printemps. On ne doit leur retrancher ni rabattre aucune branche, et principalement les supérieures ; ce qui les déformerait. Si on était forcé de toucher à celles du bas, il faudrait se garder de les couper trop près du tronc. On laisserait un chicot de 4 ou 5 pouces qu'on fait sauter ensuite d'un coup sec, quand il est desséché. On doit, autant que possible, lever les arbres verts avec la motte. Quant aux arbres trop grands ou pris en pépinière, il faudra bien les transplanter à nu ; mais il y aura peu à retrancher des branches, et rien des racines, si celles-ci n'ont été ni blessées, ni tiraillées, ni desséchées ; ce à quoi on parvien-

dra toutes les fois que l'arbre n'aura point été ARRACHÉ (comme on le dit et le fait trop souvent), mais qu'il aura été DÉPLANTÉ avec soin, et que ses racines saines, non écorchées, ni cassées, auront été aussitôt couvertes de paille, de mousse ou de toile, humides et capables d'empêcher qu'elles ne soient atteintes du hâle et de la gelée pendant le transport jusqu'au lieu où doit se faire la transplantation. S'il fallait envoyer l'arbre au loin, on réussirait à le conserver en très-bon état en plongeant à plusieurs fois ses racines entières dans du jus de fumier épaissi par un mélange de terre franche et grasse. Cette composition ayant pris corps en séchant, et s'étant attachée aux racines, on les enveloppe aussitôt de paille foulée ou de mousse fraîche, retenues par des liens. Ainsi emballés et transportés au loin, des arbres peuvent être replantés, mais aussitôt leur arrivée, sans qu'il soit besoin de retrancher de leurs racines, qui sont pour ainsi dire restées en terre, et qui portent avec elles une espèce d'engrais. Il faut alors les planter avec le soin de bien étaler les racines dans la direction qu'elles prennent naturellement, et de bien ménager le chevelu s'il n'est pas desséché. Le tout se range à la main; puis l'on fait couler petit à petit, de la terre bien émiée, afin qu'il ne reste aucun vide; et l'on presse à la main, ou tout au plus avec les pieds, mais en se gardant bien de se servir d'aucun instrument; enfin un bon et copieux arrosement achève de porter la terre dans tous les interstices où la main n'a pu la faire entrer. Si, pour n'avoir pas pris toutes les précautions que je viens d'indiquer, on a brisé ou écorché les racines, ce qu'on ne peut éviter quand on lève des arbres en pépinière, et si le chevelu a été desséché, alors il sera bien nécessaire de le retrancher et de couper les racines au-dessus des blessures et des parties desséchées. Cette amputation doit se faire en pied-de-biche et de manière que la partie coupée pose sur la terre. Pour rétablir l'équilibre naturel entre les racines et les branches, il faudra bien encore couper de celles-ci : la mesure de ce qu'il reste des unes, sera celle de ce qu'il faudra retrancher des autres. Des arbres transplantés demandent quelques soins de plus que les autres pendant un an ou deux. Il sera besoin de les arroser pendant les sécheresses, et de labourer, *au crochet et non à la bèche*, la terre de leurs pieds, à l'automne et au printemps. S'ils ont des fleurs la première année, il faut les couper, et en faire autant la seconde, si l'arbre n'a pas poussé vigoureusement. — Une certaine épaisseur de litière, mise au pied de l'arbre, y conserve la fraîcheur et empêche la terre de se plomber. On peut mettre un peu de plâtras, des gazons retournés et un peu de charbon dans le trou où on plante un arbre. Il est également utile de faire les trous avant l'hiver, d'en bêcher le fond, et d'y jeter un peu de terre bien meuble

de la superficie. Quelquefois on est forcé d'abandonner des arbres dans un sol, ou de les lever au milieu de l'été : alors, après avoir levé ces arbres en leur conservant toutes leurs racines, ou le plus qu'il est possible, on les effeuille, on les transplante, et on a grand soin de tenir la terre humide. On supprime les branches qui ne sont pas indispensables. Si l'arbre n'est pas grand, on l'abrite des rayons solaires pendant la reprise et le commencement de la pousse.

Entretien des Plantes.

Rempotage, Rencaissage. Opérations qui consistent à donner aux plantes qu'on ne peut garder en pleine terre, des vases proportionnés à l'accroissement qu'elles ont pris, et en même temps à renouveler la terre qu'elles ont épuisée. Pour plusieurs, il faut attendre que les racines se soient multipliées et aient tapissé le vase : pour toutes, et surtout pour les faibles, il faut se garder de leur donner des vases trop grands et une nourriture trop abondante, qui les feraient périr. Ainsi, quand on estime que des plantes ont besoin d'être rencaissées ou rempotées, on les dépote, ou bien on les décaisse, puis avec un outil bien tranchant on ébarbe circulairement la motte, et l'on écroûte la terre de la superficie ; avec un bâton un peu pointu, on écarte de leur terre les racines déjà raccourcies, afin de couper plus net celles qu'une amputation oblique et trop longue disposerait à la pourriture ; et l'on retranche toutes celles qui seraient chancies. On jette des tessons ou du cailloutage au fond du vase ; on les recouvre d'une couche de terre, et puis on ajuste cette masse arrondie dans le vase, de manière que la plante se trouve bien au milieu, et qu'on puisse seulement recouvrir légèrement la motte en dessus. On introduit ensuite la terre nouvelle et convenable qu'on presse également tout autour avec une planche ou avec une spatule de bois, pour ne point laisser de vide et que la plante se maintienne droite. Enfin, on arrose grandement, et l'on met les pots à l'ombre pendant quelques jours. Si la motte était sèche, il faudrait la tremper dans de l'eau où on jetteroit quelques poignées de terreau gras. On l'y tiendrait seulement quelques minutes. Il est bon d'observer que, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie ou d'arrosement, on ne doit jamais négliger de mettre au fond des pots, soit un lit de gros sable, soit des tuileaux ou des tessons de poterie placés sur les trous du fond, à l'effet d'empêcher la terre de les boucher, les vers et les racines de la plante de passer à travers. Les plantes qui sont délicates,

celles qui ont été trop démottées ou qu'on rempote trop tard ont besoin d'être enfoncées dans une couche plus ou moins chaude, pour aider à leur reprise. Le rempotage doit être fait avant de rentrer les plantes : il vaut mieux accélérer cette opération que la retarder, et par conséquent la faire en août jusqu'à la fin de septembre, afin que les plantes aient eu le temps, avant les froids, de s'assurer par l'allongement des anciennes racines ou par l'émission des nouvelles. Quelques plantes ne doivent être rempotées qu'au printemps. Quant au choix des vases, l'expérience a prouvé que les pots vernissés étaient nuisibles aux plantes, et que celles mises dans des pots trop grands, où elles avaient excès de nourriture, poussaient plus vigoureusement en bois et en feuilles, mais donnaient moins de fleurs.

Taille des arbres. La taille des arbres consiste dans le retranchement des branches inutiles et nuisibles, le raccourcissement des autres et leur disposition ; son but est de donner telle ou telle forme pour l'utilité et l'agrément des propriétaires, de faire rapporter aux arbres qu'on y soumet, plus tôt et annuellement, des fleurs, des fruits plus gros et d'une saveur plus agréable que s'ils étaient abandonnés à la nature ; de diminuer les chances qui nuisent à la production des fruits, et de faire tourner à leur plus grand avantage toutes celles qui leur sont profitables ; enfin de donner la faculté de réunir, dans un terrain très-borné, beaucoup d'individus d'arbres à fruit d'un grand nombre d'espèces et de variétés différentes.

Les principes de la taille sont de donner à l'arbre, la vigueur nécessaire pour remplir l'emplacement qu'on lui destine ; de répandre la séve uniformément, dans toutes ses parties, et de ne lui laisser fournir de fruits que dans une proportion telle, qu'ils ne nuisent pas à la production de l'année suivante, en consommant toute la substance de l'arbre, dont une partie doit rester dans ses vaisseaux, pour nourrir les fleurs, et même les fruits de l'année suivante, au commencement de leur développement; enfin, d'accélérer ou de ralentir à propos le mouvement de la séve (1).

L'application de ces principes constitue l'art de la taille ; mais elle exige quelques connaissances préliminaires, telle que les suivantes : la séve des racines tend à s'élever verticalement. Plus quelques branches d'un arbre se rapprochent de la direction verticale, plus cette séve s'y porte de préférence aux branches inclinées, plus ses mouvemens sont actifs et ses produits en bois considérables. Au contraire, plus l'inclinaison des branches est grande, moins la séve des racines

(1) Voyez l'Essai sur les phénomènes de la végétation, etc.

a d'activité; et si les racines en fournissent beaucoup, elle tend à se rapprocher de la ligne verticale, en se portant de préférence dans les boutons des branches placées au-dessus et dans la partie la plus élevée de la branche, ou en se frayant un passage à travers l'écorce dans laquelle elle forme de nouveaux bourgeons, qui se développent de suite et donnent naissance à des branches qu'on nomme, par cette raison, *branches gourmandes*. La séve des racines a besoin d'être élaborée par les feuilles, pour servir à la nourriture de l'arbre. Cette élaboration fournit les sucs propres dont la partie, qui n'a point été consommée, reste déposée dans les vaisseaux propres et dans le parenchyme jusqu'au printemps, où elle est liquéfiée par la séve des racines, et sert de nourriture aux végétaux dans le temps où ces derniers n'ont pas les moyens de s'en procurer. Les feuilles absorbent les fluides et gaz qui l'environnent, comme les racines en attirent de la terre; et cette séve se combine avec celle des racines. Si la séve des racines domine beaucoup dans un arbre, et si elle y a beaucoup d'activité, elle forme et développe beaucoup de boutons à bois; mais très-peu de boutons à fleurs. Ceux de ces derniers qui existent sur ces arbres, peuvent bien s'ouvrir, mais les germes qu'ils contiennent, languissent, et les fruits ne se forment pas bien, ou, après un commencement de développement, ils se détachent. Lorsque la séve des feuilles devient plus abondante, son mélange avec celle des racines donne lieu à la formation de boutons à fruit. C'est le moment de la production des arbres et de la vigueur de leurs germes. L'arbre produit à la fois des branches et des fruits; mais lorsque la séve des racines ne s'élève qu'en petite quantité et avec difficulté, celle des feuilles domine alors. L'arbre se couvre de fleurs; mais les branches s'allongent peu, et les bourgeons finissent par ne produire que des rosettes. Les fruits ont plus de saveur et les germes sont plus faibles. Si l'arbre porte une assez grande quantité de fruits pour consommer presque tous les sucs propres à mesure qu'ils sont élaborés, et que les feuilles ne puissent pas en former de nouveaux après la maturité des fruits, pour remplir les réservoirs de la plante, les fleurs de l'année suivante, manquant d'une nourriture appropriée à leurs besoins, tombent sans production de fruits.

Ces connaissances doivent diriger le cultivateur dans les soins à donner à ses arbres, et leur destination l'oblige à quelques dispositions préalables. S'il désire des arbres très-vigoureux ou d'une moyenne taille en plein vent, ou des arbres en espaliers, contre-espaliers, quenouilles ou nains, il doit choisir des élèves propres à remplir ces destinations diverses: s'il veut des arbres en plein vent de la plus grande force, il faut qu'il sème des graines de sauvageons dont les

élèves doivent être bien distingués des sauvageons arrachés dans les bois, parce qu'on mutile presque toujours les racines de ceux-ci en les arrachant. Des greffes placées sur de pareils sujets, lui fourniront des arbres très-vigoureux, qui vivront des siècles, et qui produiront beaucoup de fruits, mais tard et seulement tous les deux ans, à moins qu'il ne les soumette à la taille et qu'il ne leur laisse que la quantité de fruits qu'ils peuvent nourrir sans consommer toute la séve élaborée. Leur grande vigueur s'oppose à ce qu'on les réduise à de faibles dimensions. La séve des racines y domine trop pour qu'on en obtienne promptement du fruit ; et ce fruit a un peu de l'âcreté des sauvageons. Veut-il des arbres en plein vent qui se développent moins, mais qui donnent plus tôt des fruits plus beaux et plus savoureux ; il greffera sur des sujets venus de semences d'espèces greffées et cultivés pour la table ; sujets qu'on nomme *francs* ; et plus les arbres qui auront fourni les semences seront vieux, affaiblis, et produiront des fruits volumineux, moins les arbres se développeront, et plus leurs fruits seront beaux et bons. Ces sujets pourront même servir pour les espaliers d'une grande dimension et pour les buissons. Enfin, si le cultivateur ne prétend former que des élèves propres aux espaliers de murs bas où il veut réunir plusieurs espèces dans un espace borné, ou pour faire des pyramides, des vases, des quenouilles ou des nains, il greffera sur des sujets très-faibles, comme le cognassier pour le poirier, en employant la petite espèce pour les arbres des plus petites dimensions, le paradis pour le pommier, et les rejetons de pruniers au lieu de sujets de semence pour le pêcher, etc. ; et il taillera de manière à accélérer le moment de la fructification.

Taille des arbres en plein vent. C'est la plus facile de toutes. Je suppose les sujets en pépinière et la greffe reprise, ou mieux l'arbre semé en place, si on veut des sujets de la plus grande dimension. La greffe donne un scion plus ou moins grand, suivant la vigueur du sujet. Si ce scion a développé des branches latérales, on les coupe, l'hiver suivant, à 2 ou 3 pouces du sujet, ce qu'on nomme *taille en crochet* ; et on conserve l'extrémité de la tige. Si le scion ne s'élève pas bien verticalement, on lui donne un tuteur pour le redresser et le soutenir. Il arrive quelquefois que la piqûre d'un insecte ou toute autre cause fait bifurquer l'extrémité de la tige, qui se divise en deux branches. On pince pendant la pousse, la moins verticale, et puis on la coupe rez tronc à l'entrée de l'hiver, pendant le repos de la séve. Les plaies ont le temps de se dessécher, et elles ne laissent pas échapper la séve, comme celles qui sont nouvelles au moment de son ascension. Le choix de cette époque pour la taille est donc important, lorsqu'on veut conserver aux arbres toute leur

vigueur; et, dans ce cas, cette opération ne doit point avoir lieu entre les deux séves pour les arbres en plein vent (1), parce que la destruction d'une partie des feuilles diminuerait la quantité des sucs propres. La taille, à l'entrée de l'hiver, est principalement utile aux vieux arbres dont il faut conserver toute la séve. La coupe des branches, au commencement de l'ascension de la séve, n'est bonne que lorsque des arbres jeunes sont trop vigoureux et s'emportent relativement à l'emplacement qu'on leur destine, ou bien lorsque les yeux des branches des arbres sont exposés à couler auprès de la coupe, à la suite des gelées. La perte d'une partie de la séve peut prévenir le premier effet, et la taille après les fortes gelées, prévient également le second.

Les crochets se garnissent de feuilles au printemps suivant, et cette multiplication de feuilles contribue à faire grossir la tige; car l'expérience a démontré qu'il fallait le concours de la séve des feuilles pour produire du cambium qui se convertit en bois.

L'année suivante, on coupe ces crochets rez tronc, pour éviter de faire de trop grandes plaies dans la suite, et on taille en crochet les branches de l'année. On continue les années suivantes, jusqu'à ce que l'arbre soit assez fort pour être transplanté. Si on veut que sa tige n'ait que six ou sept pieds, et qu'à cette hauteur elle se divise en plusieurs branches, on pince la seconde année, la greffe à la hauteur désirée, et on conserve l'année suivante les branches les mieux placées, qu'on arrête à une hauteur déterminée par la vigueur de l'arbre. Des sujets très-vigoureux et bien espacés dans une pépinière, peuvent être levés et mis en place à la fin de la troisième année de la greffe, avec les précautions indiquées à l'article *Transplantation*, et en y ajoutant celle de les placer dans la même direction que dans la pépinière. La longueur des racines doit diriger la taille de cette année. Si on a pu les conserver en levant l'arbre, et qu'on n'ait fait que rafraîchir leur extrémité, on taille plus long; mais, si on a beaucoup raccourci les racines, il faut tailler court. A la pousse suivante, on vérifie si les branches mères se développent avec la même vigueur; et, si l'une pousse plus vigoureusement, on pince (2) son extrémité. S'il y a trop de

(1) *Nota.* La première séve est celle du printemps; mais la pousse des arbres cesse ordinairement en été, plus tôt ou plus tard, suivant qu'il est plus ou moins sec. Si après que la pousse est arrêtée, il survient des orages, ou de fortes pluies prolongées, la séve remonte avec assez d'énergie pour déterminer une seconde pousse, surtout dans les arbres à qui l'on a enlevé beaucoup de feuilles par l'ébourgeonnement et la taille d'été. C'est la seconde séve.

(2) *Nota.* Pincer une branche, c'est couper son extrémité avec l'ongle du pouce et de l'index.

bourgeons qui s'allongent, on ébourgeonne (1) pour porter la séve dans les bourgeons qu'on veut conserver. Lorsque le pincement n'a pas produit assez d'effet pour établir l'égalité dans les branches, on coupe à la taille d'été un cinquième ou un quart au plus des pousses trop vigoureuses, et on les allonge davantage à celle d'hiver. On continue ces soins l'année suivante si l'égalité n'existe pas dans les branches, et on a l'attention de détruire tous les bourgeons qui se développent sur le sujet, ce qui arrive plus particulièrement lorsqu'il est d'une espèce ou variété plus précoce que la greffe. Si on tient plus ou autant au bois qu'au fruit, et si on préfère de retarder la fructification pour avoir un arbre d'une belle venue et de grande dimension, alors il y a de l'avantage à l'élever en place; le pivot est conservé, les racines n'ont point à souffrir de la transplantation, et l'arbre acquiert la hauteur et le volume dont il est susceptible; mais il ne fructifie pas si promptement que les autres. Dans ce cas, on n'arrête pas l'extrémité de la tige de la greffe, et on se contente de tailler ses branches en crochet pour détruire celles qui sont trop basses. On ménage encore l'extrémité de la tige; si on est forcé de transporter l'arbre, on lui conserve autant de racines qu'il est possible, et on ne raccourcit que les branches latérales.

La longueur de la taille doit être réglée d'après le désir du propriétaire, d'avoir des arbres d'une grande dimension, ou de les mettre plutôt à fruit. Dans le premier cas, il taillera plus court; dans le second, il allongera davantage les branches.

Les arbres mis en place en plein champ, n'ont besoin d'être taillés les années suivantes qu'autant que les branches seraient trop multipliées, ou qu'une branche s'emporterait trop, ou qu'elle se développerait dans une partie où elle nuirait à une autre, ou qu'il s'élèverait deux tiges, et qu'on n'en voudrait qu'une, ou enfin que la pousse serait faible. Dans ce dernier cas, il y aurait de l'avantage à raccourcir les branches pour leur donner plus de vigueur; autrement ces arbres se mettraient trop tôt à fruit, et ne feraient jamais de grands développemens. Il y a des espèces qui, tels que le pêcher,

---

(1) *Nota.* Ébourgeonner pendant la pousse, c'est couper les bourgeons mal placés ou inutiles, qui se développent au printemps. Il est bon de ne couper le bourgeon qu'au-dessus de la première feuille; on achève de le détruire à la taille d'été. Il y a, en outre, l'ébourgeonnement d'hiver, qui consiste à enlever les boutons à bois inutiles, et principalement ceux placés sur le devant des branches en espaliers. C'est ce qu'on nomme l'*ébourgeonnement à sec*, moyen dont le jardinier du château de Veaux Praslin, M. Sieulle, a tiré un grand parti pour la conduite d'un superbe espalier de pêcher qu'il dirige avec beaucoup d'intelligence.

fournissent tant de fruits et de si bonne heure, qu'ils s'épuisent promptement, et que leurs branches se dessèchent. Il est utile, pour prévenir cet inconvénient, de raccourcir leurs branches. On a, il est vrai, moins de fruits; mais ils sont plus beaux et meilleurs, et l'arbre vit plus long-temps. On retranche les pousses qui sortent du sujet, et on se contente par la suite d'enlever quelques branches, quand elles sont trop multipliées, et d'abattre le bois mort. Mais dans les jardins où l'on désire donner aux arbres une forme plus régulière, et leur faire porter fruit tous les ans, il faut continuer les soins plus long-temps. Après avoir établi les branches mères, on s'occupe à la taille suivante de former des branches secondaires ou membres. On y parvient en coupant les branches sur deux yeux latéraux bien aoûtés, l'un à droite et l'autre à gauche de la branche mère. On continue le pincement, l'ébourgeonnement et la taille d'été, pour établir l'équilibre dans toutes les branches de l'arbre, jusqu'à ce qu'on y soit parvenu, et on ne lui laisse que la quantité de fruits qu'il peut nourrir sans se fatiguer.

Taille en espaliers a la française. Les arbres que l'on veut mettre en espalier ou contre-espalier, se lèvent et se transplantent ordinairement à la fin de la première année de la pousse de la greffe. Ce changement de place leur est utile, parce qu'on détruit le pivot, dont la conservation forcerait presque toujours l'arbre à former des branches verticales, et qu'on coupe les racines du devant, qui détermineraient également la pousse de branches dans ce sens avec d'autant plus de facilité, qu'elles reçoivent plus d'air et de lumière de ce côté; car les racines correspondent aux branches; et, quoique la séve puisse se répandre dans toutes les parties de l'arbre, elle tend cependant à suivre les vaisseaux qui communiquent plus directement aux branches avec lesquelles elles ont été formées; et, si ces branches ont été coupées, la séve de ces racines, parvenue jusqu'à la plaie, produit autour de nouveaux bourgeons. Ces considérations doivent faire rejeter l'opinion de ceux qui veulent qu'on sème en place pour des arbres en espaliers, sous prétexte qu'ils seront plus vigoureux. Ils le seront toujours suffisamment, si on a suivi les principes ci-dessus et ceux qui vont suivre, si on a donné une terre convenable, et enfin qu'on les dirige d'une manière sage; cependant, si on désirait des arbres en espalier de la plus grande proportion, on pourrait mettre en place des sujets bien vigoureux et de deux ou trois ans suivant l'espèce, avant d'avoir été greffés. On ne placerait en outre les écussons qu'au second été; et, l'arbre n'ayant point à souffrir par la transplantation après la greffe, pousserait plus vigoureusement.

On transplante ces élèves avec les soins indiqués à l'ar-

ticle *Transplantation*, à un pied du mur, en les inclinant un peu de son côté, la greffe en avant, ou de côté s'il y en a deux, et en tenant l'extrémité inférieure de la greffe à découvert de 4 à 6 pouces au-dessus du sol; autrement l'arbre fructifiera plus tard, et il pourra pousser des racines du collet de la greffe, qui augmenteront trop sa vigueur, qui retarderont encore sa fructification, et qui rendront sa direction très difficile. Ces racines n'ont d'avantage que lorsque l'arbre végète trop faiblement pour remplir l'espace qu'on lui a assigné. Alors on peut couvrir le collet de la greffe, et faciliter la sortie des racines en écorchant un peu la partie inférieure de ce même collet. On fait un petit bassin autour du pied pour recevoir l'eau des arrosemens.

La plantation bien faite, on rabat la greffe à 4 ou 6 pouces. Il sort au printemps des yeux de cette greffe, et souvent des parties de l'écorce qui n'en contiennent pas, des bourgeons qui se développent avec plus ou moins de rapidité suivant leur position sur les branches. On pince l'extrémité des bourgeons inutiles, quinze jours après leur sortie; et huit ou douze jours après, on ébourgeonne, c'est-à-dire qu'on les coupe auprès de la branche au-dessus de la première feuille. Le séve, arrêtée dans ces points, reflue vers les bourgeons conservés et augmente leur vigueur. On les visite de nouveau, et s'il se développe d'autres bourgeons, on les pince. On se sert également du pincement pour les autres espèces de taille dont nous parlerons ci-après.

On arrose de temps à autre, si la saison est trop sèche. Ces opérations se font en même temps que la chasse des insectes qui peuvent attaquer les arbres. Tels sont les soins à donner jusqu'à ce que la séve soit arrêtée.

A cette époque, on achève de couper rez tronc les branches pincées et ébourgeonnées (1), et on ne conserve que les deux qui doivent prolonger les mères branches. Si on laissait les autres jusqu'à l'hiver, elles consommeraient inutilement une partie de la séve au détriment des mères branches, et elles tendraient, comme ces branches, à developper et à nourrir des racines dans leur direction; et ces racines, au printemps suivant, contribueraient au développement de branches mal placées et de branches gourmandes. Elles for-

---

(1) *Nota.* Il y a des jardiniers qui se contentent de tordre les branches inutiles au lieu de les couper, pour ne pas multiplier les plaies sur leurs élèves. Ce mode d'opérer ralentit la pousse et diminue la quantité de séve qu'elles consommaient. Il me paraît bon pour des arbres qui poussent trop vigoureusement, pour la place qu'ils doivent occuper, mais je pense que, dans le cas ordinaire, il vaut mieux les supprimer.

ceraient conséquemment à multiplier les plaies de l'arbre et le travail du cultivateur.

On palisse, mais lâchement, les branches restantes, si on craint que le vent les rompe ; autrement on les laisse libres. Si une des branches est plus forte que l'autre, on l'incline un peu, et on la palisse pendant qu'on laisse l'autre libre et qu'on l'écarte un peu du mur. Par ce moyen, l'air circule autour et lui fournit plus de nourriture pour ses racines ; d'ailleurs la séve y circule plus facilement. Si l'une des branches était beaucoup plus forte malgré le pincement, on en couperait un cinquième. Après ce travail, on arrose si le temps est sec, et on renouvelle deux ou trois fois l'arrosement si la sécheresse continue. L'arrosement a lieu sur les feuilles comme sur la terre. On a, par cette méthode un arbre formé comme celui de la Planche XVII, fig. 1.

Dans les beaux jours de l'hiver suivant, on taille, sur un œil bien vif, et en-dessus, les deux branches dont on conserve environ le tiers de sa longueur. On enlève avec l'ongle, ou la pointe de la serpette, les yeux ou boutons placés sur le devant et le derrière, de manière qu'après ce retranchement, il reste encore 4 ou au moins 3 bons yeux sur chaque branche. On attache ensuite ces branches, en leur faisant faire un angle d'environ soixante degrés avec le sol, si les branches sont vigoureuses, ou de soixante-cinq, si leur pousse a été médiocre. Si on n'a fait que tordre les branches entre les deux séves, c'est le moment de les couper rez tronc le plus près possible.

En fixant l'époque de la taille à l'entrée de l'hiver comme l'époque la plus favorable, j'ai fait observer qu'on ne pouvait cependant choisir ce moment qu'autant qu'il ne peut en résulter aucun inconvénient pour les arbres ; mais l'expérience a démontré que, dans des climats où on éprouvait des froids de plus de 6 à 8 degrés (thermomètre de Réaumur) au-dessous de zéro, les boutons les plus voisins de la coupe des branches des fruits à noyau, étaient exposés à couler, c'est-à-dire, ne poussaient pas au printemps suivant, et se séchaient. Il en résulte que, pour éviter ce grave inconvénient, on est contraint de remettre la taille après que les fortes gelées sont passées, et d'attendre que la séve commence à être en mouvement ; mais il ne faut cependant retarder la taille que jusqu'au moment où on n'a plus à craindre de fortes gelées, et non jusqu'à ce que les arbres soient en fleurs. On perdrait plus de séve par les coupes, et on exposerait les fleurs à couler et les branches à sécher à l'automne.

On donne après la taille, un léger labour ; et pendant les mois suivans, jusqu'à la fin de juin, ou plutôt jusqu'au moment où les branches cessent de croître, c'est-à-dire, entre

les deux séves, on visite, de temps à autre, ses arbres. On détruit les insectes. On pince les bourgeons inutiles et puis on ébourgeonne pour n'en conserver que 5 à 6 au plus sur chaque branche mère. Si les bourgeons conservés au-dessus de la mère branche devenaient trop vigoureux, on les pincerait pour ralentir leur accroissement et pour faire refluer une partie de leur séve dans les autres bourgeons, et principalement dans celui du prolongement de la branche mère, et dans celui placé immédiatement au-dessous, qui est destiné à faire une branche secondaire ou membre. Il arrive quelquefois que, malgré l'ébourgeonnement d'hiver, il se développe des scions sur le devant et le derrière des branches. On doit les supprimer en suivant la marche ci-dessus, à moins qu'une de ces branches ne devienne indispensable pour former l'arbre, si un des scions à conserver était mal venant, tortueux, gommeux, ou avait quelque autre vice qui obligerait à le couper. On bassine ensuite le soir, la tête de l'arbre, et on arrose une fois ou deux si la saison l'exige; et si les scions avaient tellement allongé qu'ils fissent craindre d'être rompus, on les attacherait avec un lien très-lâche.

Au moment du repos de la première séve, on s'occupe de la taille d'été. On coupe rez tronc les pousses ébourgeonnées, et on détruit celles qui ont pu se former depuis le dernier ébourgeonnement. Si, parmi les branches bien placées sur les côtés, il s'en trouve de trop rapprochées, on en coupe, ou mieux on en tord une entre deux pour la supprimer l'hiver suivant. Si, malgré la faible inclinaison des branches, une gourmande avait poussé, au point de départ des branches mères, on la pincerait lorsqu'elle aurait un pouce de longueur, on réitérerait si elle se développait de nouveau avec vigueur; et on l'ébourgeonnerait pour achever de la supprimer au moment de cette taille (1). Ensuite on palisse les scions conservés, en augmentant l'inclinaison des branches mères, ce que l'on continue à faire tous les ans, jusqu'à ce qu'elle soit réduite de quarante-cinq degrés à environ soixante, suivant la hauteur du mur, et la vigueur de l'espèce qu'on cultive. On a également égard à la force des nouvelles branches de chaque côté; et si celles d'un des côtés sont plus vigoureuses

---

(1) *Nota.* Cette marche pour la destruction des branches gourmandes est préférable à celle de les laisser croître pour les supprimer à la taille d'été. On s'en sert dans les jardins du Roi, ou un des garçons jardiniers, M. Dumoutier, l'a établie en employant plus fréquemment, pour la direction des arbres, le pincement qu'on avait trop négligé, malgré les avis des anciens auteurs jusqu'à ce jour, comme on le voit dans la *Pomone française*, ouvrage que M. Lelieur vient de faire paraître, et dans lequel il traite de la culture du pêcher et de la vigne.

que les autres, on incline moins le côté faible ; on l'éloigne du mur ; et, par ce moyen, réitéré un ou deux ans, on parvient à donner une force égale aux deux côtés de l'arbre. Si cette opération paraissait insuffisante, on couperait environ un cinquième de la longueur des nouvelles branches du côté fort, afin de diminuer, par cette opération, le nombre de leurs feuilles, et conséquemment de leur enlever une partie de la nourriture qu'elles eussent fournie aux racines. Ce faible retranchement est trop peu considérable pour déterminer la pousse des boutons à bois de la partie de la branche qu'on conservera l'hiver suivant.

Après les soins indiqués ci-dessus et donnés jusqu'au moment de la taille d'hiver, arrive enfin l'époque où les nouvelles pousses donnent les moyens de développer un peu l'arbre (1). On s'assure, 1°. de la force respective des deux côtés de l'arbre, et on allonge la taille du côté fort, pour donner à la séve plus de points d'écoulement, et pour l'affaiblir par cette division, pendant qu'on taille l'autre côté plus court pour concentrer la séve dans un petit nombre de boutons, et augmenter sa force (2) On diminue également l'inclinaison de ce côté faible. 2°. On s'occupe de la branche, placée immédiatement au-dessous de la branche mère, et qui doit former le membre qui garnira le bas des côtés de l'arbre, partie presque toujours nue dans les espaliers. On la taille court, mais avec l'attention de couper sur un œil bien vif et développé. Sa coupe doit être faite avec un instrument bien tranchant, et jamais sur un œil placé derrière la branche. Il en est de même de toutes les autres tailles en espaliers. 3°. On divise les nouvelles bran-

---

(1) *Nota.* La fig. 2 de la Pl. XVII ne donne pas la forme de l'arbre qui ne doit pas avoir les deux membres supérieurs qu'on y a représentés, et dont les deux membres inférieurs devraient avoir plus de force et de développement.

(2) *Nota.* M. Lelieur, dans l'ouvrage cité à la dernière note, recommande, lorsque deux branches sont d'inégale force, de tailler court la plus forte, et sur un œil très-peu développé qu'il appelle sous-œil, et d'allonger la branche faible qu'on coupe sur un œil vif, bien conformé et développé. Cette méthode a un avantage, parce que les yeux plus développés de la branche faible doivent s'ouvrir les premiers ; mais elle me paraît avoir un inconvénient ; c'est qu'en taillant très-court la branche forte, on lui laisse très-peu d'yeux, et que la séve, accumulée sur un petit nombre de points, et plus abondante, doit augmenter la vigueur et la rapidité de la pousse de ces bourgeons, pendant que la séve, moins abondante et plus disséminée pour nourrir un plus grand nombre d'yeux dans les faibles branches, est insuffisante pour donner aux bourgeons un développement aussi étendu. Je sais qu'on peut prévenir en partie cet inconvénient, en diminuant le nombre d'yeux de la branche faible, et en pinçant ceux de la branche forte ; mais c'est augmenter

ches établies sur la mère-branche en branches montantes, qui sont sur le côté supérieur de cette branche, et en branches descendantes placées sur le côté inférieur, et conséquemment au-dessous de la branche-mère. Il est évident que la séve se portera plus facilement dans les branches montantes, puisqu'elles se rapprochent de la ligne verticale, que dans les branches descendantes qui sont très-inclinées, et qu'elles deviendront plus vigoureuses, si l'art ne trouve quelques moyens d'y remédier. Le jardinier allongera davantage les branches montantes, et tiendra celles descendantes plus courtes. Ces dernières pourront être taillées du quart au tiers au plus de leur longueur, pendant que les premières ne seront réduites que d'environ la moitié. Quant au bourgeon qui s'est développé à l'extrémité de la branche mère et qui doit lui servir de prolongement, on l'étend sur la même ligne, après en avoir coupé la moitié. On fait ensuite les opérations indiquées pour la taille d'hiver de l'année précédente, et on palisse les branches à une distance à peu près égale sans les croiser, défaut qui n'est supportable que dans les vieux arbres. On a aussi l'attention de nettoyer le treillage des feuilles mortes, des toiles d'araignées, et de détruire les insectes.

Il arrive quelquefois que des boutons des branches mères se développent et forment des branches montantes assez fortes dans la pousse précédente, lorsque les arbres sont très-vigoureux. Si deux de ces branches sont placées sur la partie de la branche conservée, on les taille court à 2 ou au plus 3 yeux; et on accélère ainsi la formation de l'arbre.

Au printemps suivant, les arbres exigent de nouveaux soins; ils sont plus vigoureux, surtout si on a eu l'attention de détruire les boutons à bois de devant et de derrière pour concentrer la sève dans un plus petit nombre de bourgeons. Il faut donc pincer les branches montantes si elles sont trop fortes, comparativement aux branches descendantes, et s'oc-

---

le travail, déranger plus souvent la marche de la végétation; et, pour peu que les autres travaux du jardinier lui fassent retarder le pincement de quelques jours, la branche forte conserve sa supériorité, et tout est à recommencer l'année suivante. Au surplus, c'est à l'expérience à décider de la bonté de cette pratique nouvelle, qui annonce beaucoup d'intelligence dans son auteur, M. Dumoutier. Je comptais pouvoir en étudier et suivre les effets, parce qu'on avait avancé, page 149 du même ouvrage, que le superbe pêcher, représenté Pl. VI, fig. 18, existait à Trianon. Mais c'était une erreur échappée au rédacteur, Les arbres soumis à Trianon, à cette méthode, ne le sont que depuis trois ans, et aucun ne ressemble à la gravure. On y a même abandonné ce mode cette année, pour reprendre celui que j'ai développé; mais, comme on va le suivre au potager du Roi pour les arbres fruitiers, je pourrai dans quelques années rendre compte des résultats.

cuper surtout d'augmenter la force des membres inférieurs, en n'y conservant que le nombre de bourgeons nécessaires, et en ne palissant qu'avec des liens très-lâches, les pousses montantes, pendant qu'on laisse libres les pousses descendantes. On augmente encore la vigueur de ces membres en les écartant du treillage au moyen de quelques échalas qu'on fixe verticalement en terre et contre lesquels on attache leurs branches montantes. Quelquefois la séve est si abondante, que les yeux secondaires ou adventifs placés à droite et à gauche du bourgeon, se développent. On les supprime par les moyens indiqués. Cette grande vigueur peut déterminer à disposer une des branches montantes de la mère-branche, à devenir un membre supérieur. Alors, lorsque les bourgeons de cette partie ont au moins un pied de long, on choisit un des plus vigoureux, un peu plus élevé sur la mère-branche que le membre inférieur, on le conserve en entier, et on pince tous les bourgeons supérieurs et même inférieurs qui annonceraient trop de vigueur. Si la pousse était médiocre, on n'établirait le membre supérieur que l'année suivante. Comme le point essentiel de la culture est, non-seulement d'avoir de beaux arbres, mais encore d'en obtenir du fruit, si la végétation est forte, on accélère la fructification en allongeant plus les branches, et on prépare une branche montante au-dessous de la branche montante dont je viens de parler, pour remplir le centre de l'arbre; car le point principal, dont le jardinier ne doit jamais s'écarter, c'est de ménager la séve, de l'employer utilement, et de ne raccourcir les branches qu'autant qu'il est nécessaire pour conserver la vigueur de l'arbre et lui faire remplir la place qu'il lui destine. Il doit, en outre, se pénétrer de cette vérité : la séve tend principalement à suivre la ligne verticale; ainsi son travail doit être de la diriger de manière à fortifier les branches inférieures. Aussi doit-il s'en occuper spécialement à la taille, en affaiblissant assez les branches montantes pour les empêcher, par les moyens indiqués, de prendre la supériorité; et il faut qu'il suive la même marche à la taille d'hiver. Des jardiniers qui ne connaissent pas les moyens de maintenir l'équilibre entre les branches montantes et descendantes, désespérant de modérer la grande vigueur des membres supérieurs, prennent le parti de baisser beaucoup la branche-mère, à laquelle ils font faire un coude au-dessus d'un membre supérieur, et ils la remplacent par ce membre. Cette méthode a l'inconvénient d'attirer plus particulièrement la séve, en formant l'arbre, dans les parties supérieures où elle n'a déjà que trop de propension à se porter, et elle tend à affaiblir les membres inférieurs.

La marche établie ci-dessus peut-être adoptée généralement pour tous les arbres fruitiers. Mais comme la végétation de

chaque espèce présente des différences sensibles, il s'ensuit qu'après ces trois premières années, on est forcé d'adopter des règles particulières à raison de ces différences. J'en indiquerai quelques-unes en parlant des diverses espèces d'arbres fruitiers, et je terminerai cet article par quelques considérations générales.

La vigueur des arbres est quelquefois si grande que, la troisième année de leur pousse depuis leur mise en place, il sort à l'extrémité inférieure du V formé par les deux branches mères, un gourmand qui s'élève verticalement et qui devient très-considérable. On ne le coupe pas, comme l'année précédente, à la taille d'été, si on ne veut former qu'un arbre de moyenne dimension; mais, à cette époque, on lui fait une ligature, ou on lui enlève un anneau d'écorce à l'extrémité inférieure. Cette branche se met promptement à fruit par cette opération: on lui en laisse toute la quantité qu'elle peut nourrir, sans nuire à la beauté et à la bonté de ces fruits, et on supprime, l'année suivante, la branche sur les arbres à fruits à noyau; mais on peut la conserver sur ceux à fruits à pépin, tant qu'elle donne de bons fruits et qu'elle ne nuit point à la vigueur des autres parties de l'arbre et à leur placement; dès qu'elle devient inutile, on la détruit. Ces gourmands sont quelquefois remplacés par des branches médiocres, qui servent à garnir l'intérieur de l'arbre, en les dirigeant comme les branches montantes. Ces dernières tendent toujours à prendre plus de volume que les branches descendantes; et on doit, comme je l'ai dit, les couper plus longues à la taille d'hiver. Au contraire, à la taille d'été, il faut conserver les branches descendantes dans leur entier, et supprimer un cinquième et souvent un quart des branches montantes, et employer jusqu'au pincement pour modérer leur vigueur.

Les branches gourmandes qui poussent sur les arbres âgés, et dont les parties basses commencent à se dégarnir, doivent être traitées différemment. On les conserve, avec soin, à la taille d'été; à celle d'hiver, on les rabat à un quart de leur longueur; et il en sort au printemps suivant, des scions qui servent à renouveler l'arbre.

Quelquefois la séve fournit tellement de nourriture aux arbres, qu'ils ont une végétation prodigieuse, qui fait présager qu'ils dépasseront les limites qu'on leur a prescrites. Dans ce cas, on allonge la taille; on incline plus promptement, on arque l'extrémité des branches, ou mieux on fait une incision annulaire aux mères-branches en enlevant 4 ou 6 lignes d'écorce, et toujours une ligne ou deux du côté le plus fort; et, par un ou plusieurs de ces moyens réunis, on met plutôt l'arbre à fruit, et on consomme d'une manière utile sa séve surabondante. Ces opérations sont, comme on le voit, pro-

pres pour tous les arbres dont on veut accélérer la fructification, lorsqu'on est pressé de jouir. L'arcure, vantée en dernier lieu par l'estimable M. Cadet-Devaux toujours occupé du bien-être des cultivateurs, est on ne peut plus utile, quand l'arbre est vigoureux, et a presque rempli la place qu'on lui destine et lorsqu'on ne l'exagère pas. Le pourtour d'un arbre ainsi travaillé produit un bel effet.

J'ai vu des jardiniers lever l'arbre trop vigoureux pour le transplanter dans la même place. Cette opération ne peut avoir lieu sans la destruction de l'extrémité des racines de l'arbre et d'une grande partie du chevelu, ce qui diminue la quantité de la séve des racines et modère son action.

Cette déplantation d'un arbre vigoureux l'expose souvent à une reprise difficile, languissante, et même quelquefois on perd le sujet. Il faut, au lieu de déplanter, déchausser l'arbre et remplacer la terre chargée d'humus par d'autre terre plus maigre Ce moyen pourrait être employé avec avantage si un des côtés de l'arbre tendait à prendre plus de force que l'autre. On fumerait la terre, seulement du côté faible, et on changerait au besoin une partie de la terre du côté fort. Enfin, il est des cantons où l'on est dans l'usage de couper les racines les plus fortes à une distance de 4 à 6 pieds du tronc; mais il faut convenir qu'on n'est forcé d'avoir recours à de pareils moyens que lorsque les jardiniers ont très-mal dirigé les arbres.

Si au contraire l'arbre avait une faible végétation, on retarderait l'inclinaison des branches; on taillerait plus court, et on donnerait de la nourriture à la terre qui l'environne.

J'ai supposé jusqu'à ce moment que les opérations indiquées avaient lieu sur un arbre bien sain; mais si cet arbre était languissant la première année, si ses feuilles jaunissaient, on ravalerait à la taille d'hiver les deux branches conservées à deux ou trois yeux, et s'il ne reprenait pas des forces l'année suivante, on le remplacerait. Si l'arbre n'était languissant que la seconde année, on couperait les branches mères au-dessus du scion le plus bas, et on abattrait le surplus, on taillerait ce scion à trois ou quatre yeux; et si cette opération ne déterminait pas une forte pousse l'année suivante, il vaudrait mieux l'arracher que de s'exposer à perdre plusieurs années en soins inutiles.

Il est indispensable de ne point tailler lorsqu'il gèle; alors le bois éclate, rompt facilement, et le bouton sur lequel on coupe, est sujet à couler.

Les contre-espaliers se dirigent dans le commencement comme les espaliers; mais on doit choisir pour les former des greffes placées sur des sujets d'une petite espèce, ou effés de bonne heure; et si les arbres deviennent vigou-

eux, on les allonge davantage ; autrement il faudrait les élever trop pour en obtenir du fruit. J'ai vu des propriétaires qui, pour éviter les frais de treillage, taillaient leurs élèves en contre-espaliers, assez court pour augmenter la vigueur et la force des branches, et qui continuaient ainsi les années suivantes ; mais ils étaient contraints de leur donner 7 à 8 pieds d'élévation et quelquefois plus. Ces arbres masquaient tout, et on ne pouvait rien voir à droite et à gauche. Il est vrai qu'ils dédommageaient de cet inconvénient par des récoltes très-abondantes.

Taille en espaliers en palmette, ou a l'anglaise. M. Forsyth a dernièrement renouvelé cette ancienne taille française qui diffère de l'autre ; en ce qu'au lieu de la suppression de la tige et de la formation des deux mères-branches, on conserve la tige, et on dirige les branches horizontalement à droite et à gauche. Cette position les met plutôt à fruit ; mais les branches inférieures ne peuvent acquérir une grande force, et la tige, continuant à s'élever à chaque taille, exige un mur plus élevé qu'ils ne le sont généralement en France. Lorsque la tige est parvenue à la hauteur du mur, il faut l'arquer et la couper annuellement. Les principes de cette taille sont les mêmes que ceux de la taille en pyramide : seulement on allonge un peu plus, et on ne conserve que les branches de droite et de gauche. Cette méthode me paraît inférieure à celle dont j'ai donné les détails ci-dessus. Elle réussit mieux dans les cantons où l'automne est doux et prolongé, que dans les autres ; parce que les feuilles des branches inférieures qu'on met promptement à fruit, ont plus de temps pour fournir de la nourriture aux racines et pour remplacer la grande quantité des sucs consommés par les fruits. Elle peut être utile à ceux qui veulent jouir promptement. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit sur le pincement, l'ébourgeonnement et la taille, à l'article *Taille à la Française*, parce que l'espace manque, et qu'il suffit de renvoyer pour les opérations, tant à cet article qu'au suivant.

Taille en pyramide. A la taille d'hiver, on ravale la première pousse de la greffe à un pied au plus, et sur un œil bien sain. Après la pousse suivante, on ébourgeonne en conservant le scion vertical auquel on donne un tuteur, et les autres pousses les plus vigoureuses au nombre de quatre ou cinq au plus pour former des branches placées autour de la tige et destinées à la garnir. A la taille d'hiver, on rabat la pousse verticale à environ un pied, et on taille court les branches conservées sur un œil en dehors, pour leur donner de la vigueur et écarter ces branches de la tige. La réduction annuelle de la tige fait refluer de la séve dans ces branches, et fournit les moyens de les allonger de manière à en former une pyramide. Après la pousse de la deuxième an-

née, la taille d'été et l'ebourgeonnement se font de la manière suivante : on détruit les scions qui ont poussé dessus et dessous les branches, après les avoir pincés pour donner de la force aux autres pousses si elles en ont besoin. On conserve dans ceux de côté, les mieux placés et les plus vigoureux ainsi que le scion de l'extrémité. On réserve également sur la tige les quatre ou cinq scions les plus propres, par leur position et leur vigueur, à former un second rang de branches, de manière que ces nouvelles branches ne sortent pas, s'il est possible, de la tige, directement au-dessus d'une branche inférieure, mais qu'elles soient entre les deux brauches inférieures et éloignées d'un pied de ces branches. Ces branches sont ravalées à la taille d'hiver en raison de leur force, et on leur donne en général un pouce ou deux de plus qu'on n'en avait laissé aux premières branches. Quant aux pousses formées sur ces premières branches, on les taille plus court, et on donne au scion qui prolonge ces branches, plus de longueur qu'à ceux de côté, et ainsi de suite chaque année. Les arbres ainsi taillés peuvent vivre un siècle.

Taille en quenouille. Cette taille diffère de la précédente en ce que, au lieu de réduire la première pousse de la greffe à un pied, on se contente de la pincer à son extrémité, en lui laissant depuis trois pieds et demi jusqu'à quatre et demi, en raison de sa longueur plus ou moins grande. Il en résulte que la quenouille ne pousse pas si vigoureusement que la pyramyde, et que, forcée de nourrir un grand nombre de branches, ces dernières ne peuvent avoir la même force que celles des pyramides. L'hiver suivant, on supprime les branches qui se trouvent trop rapprochées; car il faut cinq à six pouces entre chaque branche. Celles réservées sont taillées à trois ou quatre yeux, ou même plus longues, suivant la vigueur de l'arbre. Plus on les allonge, plus on accélère la fructification; mais il faut avoir égard à la force des branches, car si on les allongeait trop, en raison de leur vigueur, la séve ne suffirait pas pour nourrir le fruit. La taille de ces branches est de deux ou trois pouces les années suivantes. Si l'époque de la fructification était retardée par l'abondance de la séve, on casserait les branches au lieu de les couper, et on occasionerait une plus grande perte de séve, parce que la plaie ne se cicatriserait pas aussi promptement que si elle était unie. On casse ces branches en mettant le tranchant de la serpette sur la partie supérieure du point de la branche auquel on veut la réduire; on passe le pouce de la main qui tient la serpette sous la branche quelques lignes plus haut que le tranchant; on appuie avec le pouce sur la branche comme pour la relever pendant qu'elle est maintenue par le tranchant qui pénètre seulement dans l'écorce. Ces arbres se mettent plutôt à fruit que ceux en pyramide; mais ils ne

deviennent pas si grands et durent beaucoup moins. Lorsque les quenouilles se dégarnissent de leurs branches inférieures, on peut en faire des buissons ou des demi-tiges ; des buissons, en les coupant à un pied ou un pied et demi de terre, et en les taillant comme je l'indiquerai pour les arbres en buisson; des demi-tiges, en retranchant les branches inférieures, et en rabattant la tête à une hauteur telle que l'on conserve deux branches pour former un espalier, ou trois ou quatre pour en faire un vase.

Taille en buisson. Cette taille se rapproche de celle en espaliers à la française, se fait d'après les mêmes principes, et n'en diffère que par le nombre des mères branches. Après la première coupe de la greffe à huit ou dix yeux, on conserve à l'ébourgeonnement les quatre scions les plus vigoureux, placés à égale distance autour de la tige, de manière à former entre eux l'angle droit, s'il est possible. On pourrait en conserver cinq s'ils étaient bien espacés, et se contenter de trois et même de deux si on n'en trouvait pas d'autres propres à l'opération. Ces scions sont destinés à devenir les mères branches. On les coupe à la taille d'hiver comme pour les espaliers à la française, mais seulement au quart de leur longueur. A l'ébourgeonnement suivant, on détruit les scions développés en dedans et en dehors, et on ne conserve que ceux venus sur les côtés. On place alors un cerceau maintenu par quatre piquets enfoncés en terre, et on attache au-dessous de ce cerceau les branches en dehors, de manière qu'elles forment un angle d'environ cinquante degrés avec le sol. A la taille qui succède à cet ébourgeonnement, on conserve deux scions sur les branches mères, en leur donnant la même inclinaison sur le côté, s'ils sont d'égale force, ou en inclinant plus le fort que le faible. La longueur de la taille dépend de la vigueur des scions comme pour les espaliers à la française. La troisième année, on suit la même marche pour l'ébourgeonnement. Si une branche végétait beaucoup plus que les autres, on lui couperait environ un cinquième de la longueur de sa pousse, et on la taillerait plus long l'hiver suivant. On place, à cet ébourgeonnement, un nouveau cerceau d'un plus grand diamètre que le premier, mais sans piquets, parce que les branches suffisent pour le soutenir. A la taille suivante on conserve seulement deux des nouvelles pousses sur chaque branche. Cette bifurcation a lieu les années suivantes, en faisant former un V aux deux scions, et on ajoute de nouveaux cerceaux, suivant le besoin. Quand ces arbres sont bien dirigés, ils rapportent beaucoup et durent long-temps.

Taille des arbres nains. Cette taille ne diffère des buissons qu'en ce qu'on allonge un peu plus les branches dans la proportion de leurs forces, qu'on se dispense de leur mettre

des cerceaux, et qu'on s'occupe des branches à fruit à la taille de la seconde année. Si on préférait avoir un arbre un peu plus vigoureux, il faudrait retarder la fructification en taillant plus court. Si cet arbre rapporte très-promptement, il ne dure que peu de temps.

Ébourgeonnement et Taille d'été. L'ébourgeonnement est l'opération par laquelle on retranche l'hiver, les boutons à bois ou bourgeons inutiles, et l'été, les scions nuisibles ou superflus; on maintient entre les branches un équilibre exact par ces opérations, et on assure la fécondité de l'arbre. J'ai donné la marche à suivre dans l'ébourgeonnement aux articles précédens pour les arbres à former, et on a dû sentir l'importance de cette opération, si on a été convaincu de la nécessité de détruire les germes d'un grand nombre de branches, ou ces branches elles-mêmes qui se seraient opposées à l'équilibre de la sève dans les autres branches, à l'ordre à établir, et enfin à la fructification ou au moins à la qualité du fruit.

L'ébourgeonnement bien fait est aussi essentiel que la taille. Il réduit cette opération des deux tiers, et décide du sort de l'arbre. Mais pour avoir un plein succès, il faut la faire l'hiver pour l'enlèvement des boutons à bois ou bourgeons mal placés, et au moins deux fois depuis le commencement de la pousse jusqu'au repos de la sève après la première pousse, c'est-à-dire, jusqu'à l'époque où les scions cessent de croître, quand l'arbre est formé et trop vigoureux; car, à proprement parler, la sève est presque toujours en action, à l'exception du temps des gelées. Ainsi, le solstice d'été est à peu près l'époque où l'on cesse d'ébourgeonner dans les environs de Paris (48 degrés de latitude), quand l'ébourgeonnement d'hiver n'a pas eu lieu, ou lorsqu'il est insuffisant. Or, il ne produit pas toujours l'effet que l'on désire. Quand l'arbre est très-vigoureux, la sève, qui se porte au bourgeon à bois enlevé, peut donner naissance à un ou plus souvent deux autres bourgeons qui deviennent branches à fruits ou branches à bois. Dans ce cas, la position de ces dernières force à les supprimer. Si on prenait d'autres époques pour l'ébourgeonnement, telles que la taille d'été, on déterminerait la sortie de nouvelles branches pendant le mouvement de la sève, à moins que l'arbre ne fût très-faible; alors on pince de bonne heure les branches inutiles pour faire refluer la sève dans les autres; mais, dans ce cas, un arbre formé produit rarement trop de branches.

Si un jeune arbre a poussé beaucoup de scions nuisibles, leur entière suppression à la fois pourrait le fatiguer par la perte de sève qui s'extravaserait par un grand nombre de plaies. Il est alors prudent de n'ébourgeonner l'arbre qu'en partie, pour ne pas trop l'affaiblir, et d'attendre quatre ou

cinq

cinq jours pour achever l'opération, afin de donner aux premières plaies le temps de se cicatriser avant de lui en faire de nouvelles

La taille d'été ne consiste, dans les arbres bien dirigés en espaliers et bien ébourgeonnés, qu'à raccourcir les branches trop vigoureuses pour maintenir l'équilibre dans les diverses parties de l'arbre. Elle doit être modérée pour ne pas forcer le développement des yeux nécessaires pour l'année suivante. On taille l'extrémité des branches supérieures des contr'espaliers pour réduire leur vigueur.

Palissage. C'est l'arrangement symétrique des branches, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément. On opère de plusieurs manières. La première a lieu l'été avec du jonc ou du sparte, et l'hiver avec de l'osier, qui servent à fixer les branches contre un treillage en bois ou un grillage en fer, pratiqué le long des murs, ou soutenu par de forts piquets. La seconde se fait en attachant les branches immédiatement contre le mur au moyen d'une petite lanière d'étoffe qui enveloppe chaque branche, et d'un clou avec lequel on réunit les deux extrémités de la lanière qu'on fixe sur le mur. Cette dernière méthode est pratiquée dans les lieux où le plâtre est assez commun pour en enduire les murs de clôture, et dans ceux où les murs sont en brique et en pisé. On la nomme *Palissage à la loque.*

Dans les cantons où le bois est à bas prix, on emploie du bois refendu pour le treillage. On donne un pouce d'équarrissage aux montans et six lignes aux morceaux de traverse, on les unit bien, et on leur donne une couche ou deux de peinture avant de les mettre en place. Les montans peuvent être à la distance de 8 pouces; mais il est essentiel, pour donner au jardinier la facilité de couper juste leurs branches et de les attacher bien régulièrement, de ne laisser que 4 à 5 pouces entre les traverses. On attache ces dernières aux montans avec des clous d'épingle, et on termine par une couche de peinture verte, si l'on veut avoir un coup d'œil agréable. En général, il est essentiel, pour la conservation des treillages, de leur donner une ou deux couches de peinture. Dans d'autres cantons, ce sont les traverses qui sont fortes et éloignées, et les montans faibles et rapprochés. Cette différence vient de la manière dont on attache le treillage au mur.

Pour bien palisser, il faut: 1°., dit M. Thouin, disposer sans efforts, sans occasioner des coudes aigus, les branches et les rameaux, et leur faire occuper le plus d'étendue possible dans la forme d'un V ouvert; 2°. faire en sorte que chaque branche avec ses rameaux ait la même disposition que l'arbre entier; 3°. que toutes les parties intérieures de

l'arbre soient garnies ainsi que sa base et ses côtés ; 4°. que toutes les ramifications de l'arbre soient également espacées à raison de leur grosseur, sans confusion ni enchevêtrement, et que l'œil puisse les suivre dans toute leur étendue.

Ainsi, il faut éviter avec soin de contourner les branches ou de les couder trop brusquement, pour leur faire occuper une position forcée et contre nature, comme par exemple celle au-dessous de 90 degrés, de croiser les branches les unes au-dessous des autres, ou de leur donner la forme d'une anse de panier, excepté dans le cas de gourmands qu'on voudroit réduire et qui seroient destinés à remplacer les branches qu'ils croisent, de laisser passer entre le treillage et le mur des branches qui, grossissant, ne pourraient plus être dépalissées sans les couper.

On voit combien le palissage est important dans la direction des arbres, puisque le sort de l'arbre dépend de la disposition de ses branches. Un arbre mal palissé dans sa jeunesse, devient vicieux ; il pousse trop en bois, ou bien il ne donne que des gourmands et des rosettes, et il est souvent difficile et quelquefois impossible de le rétablir.

Avec le palissage à la loque, on fixe la branche où l'on veut ; mais, dans les lieux où on ne peut employer ce moyen et où la branche n'est pas assez longue pour être fixée sur une traverse, on lui donne une allonge avec un brin d'osier, ou on passe derrière le treillage une baguette contre laquelle on la fixe.

On ne doit pas serrer fortement les liens ; autrement ils comprimeraient l'écorce et gêneraient la descente des sucs propres. Cette attention est essentielle pour les branches descendantes : quant aux branches montantes, il pourrait être quelquefois utile de gêner la circulation de la séve.

Le palissage doit se faire immédiatement après la taille et l'ébourgeonnement. Cependant, si un côté de l'arbre est faible à l'époque de l'ébourgeonnement, on ne l'attache qu'après la chute des feuilles. Lorsque l'arbre pousse vigoureusement, et surtout dans sa jeunesse, il faut le visiter de temps à autres pour attacher les branches qui seraient exposées à se rompre. Quand on veut palisser un arbre qu'on forme, il est indispensable de le détacher entièrement, tant pour relâcher les liens, que pour augmenter l'inclinaison des branches et les diriger sur la même ligne. Si l'arbre est formé, et que l'économie porte à conserver les anciens liens, il faut les visiter, et changer ceux qui sont serrés et qui comprimeraient les branches.

Élagage. Cette opération consiste à couper toutes les branches, et même la tête d'un arbre qu'on met en *têtard*, ou seulement les branches inférieures, en ne laissant que la tête de l'arbre, ou à réduire la longueur des branches. Le but de

la première méthode, qu'on connaît plus particulièrement par l'expression d'*étêter*, et qu'on pratique sur l'osier, le saule, le chêne, etc., est de se procurer plus de bois et de jeunes branches d'une belle venue, qu'on emploie à différens usages, et qu'on met en coupe réglée. On étête à la fin de l'hiver. Le motif de la seconde est de donner plus d'air aux branches restantes, pour qu'elles profitent davantage, en coupant des branches dans les parties des arbres où elles sont trop serrées. On détruit aussi les branches qui, par leur ombrage, nuisent aux autres plantes utiles, ou qui, couvrant trop les routes, les empêchent de se dessécher. Cette opération se pratique l'hiver, et doit avoir lieu à plusieurs reprises, en commençant par les branches inférieures et en remontant les années suivantes. On ne doit couper les branches qu'à six pouces de la tige pour ne pas l'exposer à être cariée. Si on abat toutes les branches à la fois, on fatigue trop l'arbre; on le fait allonger, mais il ne grossit pas; et le vent, n'ayant de prise que sur la tête de ces arbres dont la tige est fort mince, peut les rompre plus facilement. On est d'ailleurs privé pendant long-temps, d'ombre si essentielle particulièrement dans les grandes routes, et on a un coup d'œil désagréable. Le troisième mode qui doit aussi s'exécuter dans l'hiver, n'a ordinairement d'autre motif que l'agrément: on l'emploie dans les avenues alignées pour détruire les branches défectueuses, ou qui dérangent la symétrie, etc. On élague avec la serpe ou le croissant. Les arbres verts, à l'exception du thuya, ne peuvent être élagués sans danger; et cette opération nuit à leur beauté,

Tonte. On y soumet les charmilles et autres arbres qu'on plante près les uns des autres et en alignement, pour cacher des murs, et ceux dont on veut former des portiques, des vases, etc. En coupant une ou deux fois par an les branches de devant, on force ces arbres à en pousser de chaque côté, et à multiplier les petits rameaux qui donnent les feuilles. La tonte se fait au croissant et aux cisailles, surtout lorsqu'on désire représenter quelque forme avec netteté. Certains arbres se tondent encore de même après la fleuraison, tels que les jasmins, les rosiers, quelques cytises. Je ne dis pas que la tonte ne soit pas nuisible aux arbres, puisque ceux à qui on la fait subir annuellement, restent toujours petits et rabougris; mais, si on la trouve utile pour son agrément, au moins doit-on se contenter de la faire une seule fois par an, et de choisir l'époque du repos de la séve, soit en été pendant les chaleurs (et alors on sera heureux de rencontrer un temps couvert et disposé à la pluie), soit pendant l'hiver; mais on court le risque que la nouvelle saison ne donne des pousses trop vigoureuses et qui ne tardent pas à gâter toute la symétrie que l'on a recherchée.

Incision annulaire. C'est une opération par laquelle on enlève un anneau plus ou moins large à un tronc ou à une branche. On fait premièrement une incision circulaire, ensuite une seconde en dessus ou en dessous, depuis une ligne jusqu'à un pouce de distance, et on enlève l'anneau. La largeur de l'anneau doit être petite, si on ne veut qu'assurer la fructification des fleurs prêtes à se développer, et dans ce cas l'opération se fait cinq à six jours avant la floraison. L'écorce enlevée se rétablit en juillet, et les racines souffrent peu; mais, si on fait l'incision annulaire ou circoncision pour mettre l'arbre à fruit, on lui donne depuis six lignes jusqu'à un pouce de large, et on la pratique au bas des branches mères en juillet. Cette opération a en outre l'avantage de rendre les fruits plus beaux, plus précoces et plus savoureux. Elle pourrait également être employée quand un côté de l'arbre est plus vigoureux que l'autre; mais, dans ce cas, il ne faudrait pas enlever un anneau de plus de deux lignes, pour que la plaie eut le temps de se fermer dans l'année (1).

Arcure. C'est une courbure donnée aux branches dont on rapproche l'extrémité vers la terre, pour ralentir plus ou moins le mouvement de la séve des racines et pour accélérer l'époque de la fructification. Il arrive souvent que le bouton placé dans la partie la plus élevée de l'arbre, pousse avec beaucoup de force. Si on veut le conserver, on l'arque à la taille d'été; dans le cas contraire, on le pince à deux ou trois reprises pendant la pousse.

Exposition. C'est la situation d'un corps relativement au soleil dont il reçoit les rayons. Si l'on suppose un jardin dont les murs soient directement au levant, midi, couchant et nord, il est certain qu'au soleil levant, ses rayons seront dirigés sur les points opposés, et frapperont sur la surface intérieure du mur du couchant qui les recevra jusqu'à midi plus ou moins obliquement. La surface intérieure de celui du nord commencera à en jouir depuis environ neuf heures jusqu'à trois heures, et le soleil dardera ses rayons depuis midi jusqu'à son coucher sur la surface intérieure du mur du levant. On voit par cette marche que la chaleur est progressive sur le mur du couchant qui est à l'exposition du levant, qu'elle n'est pas encore considérable quand les rayons solaires parviennent au mur du nord; mais que ces rayons se rapprochant plus de la ligne verticale à midi, direction dans laquelle ils produisent plus de chaleur, le mur du levant

---

(1) *Nota.* Voyez l'Essai sur les phénomènes de la végétation, expliqués par les mouvemens des séves ascendante et descendante. A Paris, chez Mad. Huzard et M. Audot, libraires : on y trouvera les causes des effets de l'incision annulaire et de l'arcure.

est tout à coup échauffé, et qu'il doit être le plus chaud au coucher du soleil, époque où l'air se rafraîchit plus ou moins. D'où il résulte que les plantes, à l'exposition du levant, sont réchauffées graduellement, et qu'elles ont perdu une partie de leur chaleur au coucher du soleil; pendant que celles qui sont à l'exposition du couchant éprouvent des alternatives assez grandes de chaleur et de froid. Mais les plantes, d'après leur constitution, sont plus ou moins susceptibles de supporter ces alternatives; elles conviennent aux unes pendant que d'autres en souffrent. Il en est qui préfèrent l'exposition du levant; d'autres celle du midi ou du couchant. Les plantes alpines, c'est-à-dire, des parties élevées des montagnes, s'accommodent mieux de celle du nord, surtout si les quatre murs, au lieu de répondre directement au nord, levant, etc., sont au nord-est, au nord-ouest, sud-est et sud-ouest. Les plantes placées à l'exposition du nord, reçoivent alors les rayons du soleil pendant quelques heures. Il en résulte que l'exposition des plantes est un point très-important pour le cultivateur, parce qu'une plante peut souffrir beaucoup et même périr, si on ne lui donne pas l'exposition qui lui convient; d'autres végéteront bien, mais elles ne donneront pas de fruits, ou ces fruits ne parviendront pas à leur maturité. C'est par cette raison que feu Delaunay a indiqué, autant que possible, l'exposition à donner aux plantes qui en exigent une particulière. Mais la greffe, en plaçant la tête d'une espèce qui a besoin d'une grande chaleur sur la tige d'une autre espèce qui en exige moins, peut, sous ce rapport, nuire à une de ces parties. Le pêcher, greffé sur prunier, est dans ce cas; quand il est à l'exposition du midi, sa tige souffre, les parties de cette dernière se resserrent; son écorce rougit et durcit, et la séve monte avec moins de facilité dans ses vaisseaux rétrécis. On obvie à cet inconvénient en plaçant un morceau de planche ou tout autre corps devant la tige: moyen préférable à celui d'envelopper la tige, ce qui empêche l'air et la lumière de circuler autour, circulation qui lui est utile. Les plantes en pots qu'on tient plusieurs mois dans les serres, exigent quelques soins particuliers. Ne pouvant y recevoir les rayons solaires que d'un côté, leurs nouvelles pousses tendent à se diriger de ce côté; et il est bon de les retourner de temps à autre. Si elles aiment l'exposition du midi, où l'évaporation est doublée, la terre du pot se dessèche promptement, et il faut redoubler les arrosemens, ce qui a déterminé beaucoup de jardiniers à enterrer les pots à leur sortie de la serre. Ils choisissent à cet effet une exposition convenable. Ils y enterrent les pots sur des lignes tirées au cordeau; il les y mettent à une distance convenable pour que l'air puisse circuler autour des tiges et de leur tête. Ils les placent en raison de la hauteur des plantes, dont les plus

grandes doivent toujours occuper les rangs de derrière. Enfin ils les visitent après les fortes pluies pour s'assurer si des pots retiennent l'eau et pour les déboucher, et si des racines n'ont pas pénétré en terre, ce qu'on reconnaît à la grande vigueur de la plante. Dans ce dernier cas, ils donnent un quart de tour au pot ; quelques jours après ils en font autant, et ils continuent jusqu'à ce qu'ils aient pu enlever ces racines sans danger.

En général, il n'y a d'avantage à planter sur les hauteurs et autres lieux très-battus des vents que le pin sauvage et le hêtre.

Le chêne, le châtaigner, le platane, l'orme, le peuplier, le mélèze, aiment à être abrités sur le penchant des collines et dans les vallées. Le pin du nord, le sapin, les rhododendrons, les kalmies et presque tous les arbrisseaux de terre de bruyère se plaisent à l'exposition du nord. Le poirier, le cerisier veulent celle du levant, et le pêcher, l'abricotier, l'exposition la plus chaude dans les provinces du nord, etc.

Conservation des Plantes.

Abris. On appelle de ce nom tout ce qui sert à défendre les plantes contre les froids, les vents, la trop grande ardeur du soleil, enfin contre toutes les intempéries qui peuvent leur nuire. Des coteaux et un bois qui se trouvent au nord et au nord-est, empêchent les mauvais effets des vents qui soufflent de ces côtés ; mais ces abris naturels sont insuffisans pour l'amateur de plantes délicates auxquelles il faut encore des abris artificiels, tels que des murs, des haies, des palissades d'arbres verts, des paillassons, une bâche, des châssis, des serres de toutes les températures.

Murs et Haies. Les murs ne servent pas seulement à clore les jardins. On en tire parti pour faire parvenir à leur maturité les espèces de fruits qui ont besoin de plus de chaleur qu'en plein air. Pour que les murs produisent tout l'effet qu'on en attend, il faut qu'ils soient construits solidement, bien crépis, et qu'il n'y ait aucun trou qui puisse servir de retraite aux insectes. Il est même utile qu'ils soient blanchis. On doit les couvrir d'un chaperon qui déborde de 8 pouces, et qui garantit les fleurs des arbres délicats, des gelées blanches. Les murs doivent avoir au moins dix pieds de hauteur, et il faut y sceller des crochets en fer ou des os pour y attacher le treillage. Si on désire multiplier les espaliers, on construit des murs parallèles à 36 pieds de distance, si les

murs n'ont que 10 pieds de hauteur, et à 48 pieds, s'ils en ont 12.

Ces murs doivent être dans le climat de Paris, à l'exposition du levant, incliné de 8 à 10 degrés au sud. Au nord de Paris, on les rapproche davantage de l'exposition du midi. Les propriétaires dont les jardins sont situés au milieu de leurs terres, peuvent jouir des deux surfaces du mur en l'entourant, à 10 pieds de distance d'un fossé dont la terre sert à former, du côté du mur, un talus qu'ils garnissent de 5 à 6 rangs d'épines blanches.

Des carrés qui n'étant pas d'une trop grande étendue, seraient entourés de murs hauts de 9 à 10 pieds, et alignés de manière que le soleil du midi frapperait directement dans un angle, seraient excellens pour recevoir des espaliers, et concentrer la chaleur nécessaire pour accélérer ou perfectionner la maturité des fruits. L'intérieur et l'extérieur de ces carrés fourniraient encore une variété d'expositions et d'abris convenables à certaines plantes. Si, au lieu de murs, on plante des haies, des charmilles, des peupliers, etc., ces salles vertes laisseront à l'air plus de circulation; la chaleur y sera moins réfléchie, moins concentrée, moins vive, et d'autres plantes y trouveront des abris qui leur seront plus convenables (1).

Palissades d'arbres verts. On peut bien les regarder comme d'excellens abris pour les plantes qui, ayant besoin d'air, redoutent néanmoins un soleil trop ardent ou trop continu : elles ont encore l'avantage de conserver la fraîcheur requise pour certains semis d'arbres et de plantes des Alpes ou du nord de l'Amérique, et de toujours laisser pénétrer quelques faibles rayons de soleil. J'ai constamment vu préférer le *thuya* occidental à tous les autres arbres verts; et c'est avec raison, parce que la disposition de ses branches et la petitesse de ses feuilles empêchent qu'il ne couvre et ne domine les plantes qu'il doit seulement protéger. Lorsque ces arbres sont devenus trop considérables, on les ôte pour en substituer de jeunes plus petits : au moyen de plusieurs palissades de cette sorte, on en a toujours quelques-unes

---

(1) *Nota.* Il y a peu de murs de clôture dans les cantons de la France où la pierre est rare, parce que les propriétaires ignorent qu'on peut faire des murs de terre en *pisé*, ou *pisai* qui durent des siècles quand ils sont bien établis, crépis et chaperonnés. La plupart des terres, excepté celles qui sont très-sablonneuses, et qui n'ont pas de liaison, ou qui sont trop argileuses, et qui se fendent en se desséchant, sont propres à construire ces murs qui coûtent fort peu. Il ne faut pas employer la terre de la superficie qui est ordinairement mêlée de racines et de terreau. On en trouvera le mode de construction dans le nouveau Cours complet d'Agriculture, en 13 volumes. Je regrette qu'il soit trop long pour le détailler ici.

dans les proportions désirées. En Angleterre, l'*if* est fréquemment employé au même usage. Quand il n'est question de garantir des semis que pendant l'été, deux rangs de topinambours suffisent.

Paillassons. Parmi les plantes que l'on cultive le plus ordinairement, et qui sont naturelles à la France ou qu'une longue culture y a acclimatées, il s'en trouve que la rigueur de nos froids tuerait infailliblement, ou dont au moins elle nous priverait pendant l'hiver, si l'on n'avait soin de les couvrir, soit par une certaine épaisseur de litière sèche, ou de feuilles sèches ramassées exprès, soit par des paillassons : ainsi, lorsque le froid commence à se faire sentir, on jette quelques pailles sur le persil; on amoncelle des feuilles autour des pieds et des œilletons d'artichauts; on borne et couvre les cloches sous lesquelles on a semé des primeurs. Ainsi, encore, au moyen de quelque litière, on garantit de la gelée, les ognons de l'amaryllis belladone, etc., les racines de la grenadille, et d'autres plantes dont on couvre encore les rameaux de paillassons : des grenadiers confiés à la pleine terre ont également besoin de couverture. Tous ces abris, surtout pour les plantes qui, conservant leurs feuilles, ne veulent pas être privées trop long-temps de la lumière, doivent s'enlever chaque fois qu'il ne gèle pas du tout, ou que le froid n'est pas trop fort, pour être remis les soirs, et même pendant le jour lorsque la prudence y invite.

Celui qui vit ou seulement est curieux de la récolte de ses fruits, a besoin de se précautionner contre les gelées tardives du printemps : c'est pour cette raison qu'à Montreuil, et dans tous les jardins fruitiers bien tenus, on voit les chaperons des murs d'espaliers garnis de chevrons ou de morceaux de fer scellés à distance égale et suffisante, pour qu'on puisse y mettre des planches ou des paillassons, dont l'effet est d'empêcher que les vapeurs élevées par le soleil dans le jour, ne retombent la nuit sur les fleurs (1). Elles seraient perdues, si, imbues de ces vapeurs glacées, elles étaient saisies par le soleil, dont les rayons piquans cuiraient le fruit déjà for-

---

(1) *Nota.* Les propriétaires aisés peuvent employer des toiles claires, qui s'attachent d'un côté au chaperon, et de l'autre à la terre à quelques pieds du mur, ou des claies très-longues et proportionnées à la hauteur du mur. Les paillassons doivent être clairs, si on les laisse en place, et faits avec de la paille très-longue, qu'on réunit brin à brin. Ceux qui ne peuvent faire ces dépenses, mais qui peuvent se procurer des branches rameuses, les piquent debout le long de l'espalier. Enfin, quand on n'a aucune de ces ressources, on conserve les plantes de pois et d'haricots nains, après les avoir fait bien sécher, et on les accroche au treillage en passant les racines entre le mur et le treillage.

mé, ou détruiraient le bout du pistil, et le rendraient incapable de retenir la poussière fécondante. Si, malgré ces précautions, on redoutait encore les effets de la gelée, on y remédierait par des paillassons ou des toiles, maintenus assez fermement au devant des arbres pour ne pas craindre qu'agités par le vent, ils ne fissent plus de dommage que la gelée elle-même, en froissant ou faisant tomber les fleurs. (Voyez l'article ABRICOTIER.)

Il est certaines plantes auxquelles il convient de n'avoir que le soleil du matin, ou seulement pendant quelques heures de la journée. Lors donc que l'on n'a ni palissades, ni murs, ou qu'ils ne sont pas dans la direction nécessaire, on y supplée par des paillassons maintenus droits au moyen de pieus auxquels on les attache avec des liens d'osier. Ces paillassons se font en couchant à terre parallélement deux lattes à une distance fixée par la longueur de la paille. On pose la paille et on la répand également sur les lattes; ensuite on met sur la paille deux autres lattes au-dessus des deux premières; alors on lie avec de l'osier ou de la ficelle la latte qui est sur la paille avec celle qui est dessous. Ces paillassons, qui durent trois ou quatre ans, peuvent à la rigueur remplacer les murs pour établir des espaliers en renouvelant la paille lorsqu'elle est pourie. Les paillassons qui se ploient se font promptement avec un métier qui consiste en un carré long formé de quatre tringles. On donne à ce carré 4 pieds de largeur et une longueur déterminée par la longueur des paillassons, ou plutôt de la pièce ou on le fixe bien sur le plancher. On divise les tringles du haut et du bas en quatre ou six parties, avec de forts clous d'épingle qu'on enfonce à moitié; on attache trois ou cinq ficelles à ces clous, suivant la largeur qu'on veut donner aux paillassons, et on répand bien uniformément de la paille sur les ficelles, en plaçant une couche à droite et une à gauche; de manière que le gros bout de la paille soit en dehors et les épis en dedans du paillasson, et se croisent au moins d'un pied. On prend, à une des extrémités, plus ou moins de brins de cette paille, suivant l'épaisseur qu'on veut donner au paillasson; on la noue sur la ficelle tendue au milieu, avec une autre ficelle qu'on a roulée sur un petit bâton; on reprend autant de paille; on fait passer la ficelle autour, en saisissant chaque fois la ficelle tendue. Avant de serrer, on passe la ficelle entre la paille et le tour de ficelle qui l'environne; on serre alors; on reprend une seconde poignée de paille, et on suit la même marche.

Quiconque voudra s'assurer une ample récolte de fraises, plantera des fraisiers en plates-bandes abritées par des paillassons; et, s'il couvre encore la terre avec des pailles courtes, il parviendra facilement à l'entretenir fraîche, et à empêcher

qu'elle ne se plombe, et ne soit portée sur les plantes et leurs fruits par les eaux de pluie et d'arrosemens. Celui qui manque de toiles doit aussi, pendant l'été, jeter des paillassons légers sur les vitraux des châssis et des serres lorsque le soleil y darde trop fort ou trop directement. Les paillassons sont de nécessité rigoureuse pour les en bien couvrir toutes les nuits d'hiver, et même quelquefois pendant le jour, s'il neige, si le froid est trop intense, et que le soleil ne donne point. Ajoutons que, pour ne pas s'exposer à des pertes considérables, on doit se hâter de jeter des paillassons sur tout ce qui est vitrage, lorsqu'on est menacé de grêle.

Toiles. Elles ont trop peu d'épaisseur pour servir d'abri contre le froid; mais l'amateur qui veut prolonger ses jouissances, les emploie avantageusement contre le vent, la pluie, une gelée blanche et le soleil qui bientôt auraient gâté ou détruit les fleurs de choix dont il fait ses planches de parade. Lors donc qu'il les voit suffisamment épanouies et colorées, il ajuste à sa plate bande, soit un berceau portatif construit exprès en fer et haut d'environ 4 pieds et demi, soit des piquets propres à recevoir des cerceaux, sur lesquels il étend et attache des toiles toutes les fois que le vent, la pluie ou le soleil menacent ses plaisirs. On les y laisse tout le temps du danger; mais seulement depuis dix à onze heures du matin jusqu'à quatre ou cinq du soir, si l'on ne craint que le soleil: rien n'empêche de les relever successivement par les côtés d'où le vent, la pluie ou le soleil ne viennent point. Des fleurs ainsi ménagées gardent leurs belles formes et tout leur éclat une bonne quinzaine de plus que si on ne les eût pas garanties. On peut couvrir de même les gradins et théâtres où l'on arrange les œillets, oreilles-d'ours, etc. Enfin les toiles et cannevas sont préférables aux pailles et paillassons dont on couvre les cloches et châssis pendant le soleil, parce qu'à l'avantage d'intercepter les rayons brûlans de cet astre, ils joignent celui de ne point priver les plantes de la lumière qui leur est si essentielle.

Cloches. Les cloches sont des instrumens d'une seule pièce en verre, qui ont la forme de cloche, mais évasées et plus larges que hautes. Il y en a de diverses grandeurs. La plus commune, dont on se sert pour les melons, a 10 pouces de haut sur 14 de large (Pl. XXIV, fig, 2). On s'en sert pour concentrer la chaleur sur des plantes délicates et des boutures, et pour les garantir du froid et de la pluie. Si la chaleur devient trop forte, on les couvre d'une toile ou d'un paillasson clair, ou on pose dessus un peu de paille courte; et, si les nuits sont froides, on les couvre d'un paillasson épais.

Il y a des cantons où on emploie des pots de terre au même usage, et qu'on nomme *cloches*. Ces pots ont le fond

coupé obliquement d'un côté à plus de la moitié de leur hauteur. On fixe, au moyen du mastic, un verre à vitre sur l'ouverture. Ces cloches, moins dispendieuses que les autres et moins fragiles, sont très-bonnes pour les boutures et les plantes qui ne rampent pas comme le melon. Mais si on veut jouir du soleil toute la journée, il faut tourner le verre du côté du levant le matin, et du couchant le soir.

On donne encore le nom de *cloches obscures*, à des pots qu'on place sur des boutures ou des plantes nouvellement transplantées pour faciliter leur reprise, et sur d'autres pour les garantir la nuit du froid, et le jour des rayons solaires, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Verrines. Les verrines, ou cloches à facettes, sont composées de carreaux de verre à vitre assemblés avec du plomb laminé. (Pl. XXIV, fig. 4). Le premier rang de verre et quelquefois le deuxième et le troisième, sont placés verticalement suivant la hauteur qu'on veut donner aux verrines. L'autre rang, ou les autres rangs, sont inclinés, parce qu'au lieu de couper le verre carrément, on donne moins de largeur à sa partie supérieure qu'à l'inférieure, et que le rang le plus élevé est triangulaire. On fait des verrines depuis 6 pouces jusqu'à 2 pieds, et leur base est carrée, héxagone ou octogone suivant leurs dimensions. Tous les plombs sont réunis à l'extrémité par une soudure, et on y met un anneau. Si la verrine a plus de 8 à 10 pouces, il est essentiel, pour lui donner de la solidité, de placer, dans la rainure vide du plomb qui porte à terre, un fort fil de fer et d'en placer au moins quatre du bas en haut mis sur les angles, arrêtés dans le bas par un crochet qu'on fait à leur extrémité, et par une soudure. On les soude également à chaque point de réunion de verre et autour de l'anneau. Quand on veut donner de l'air aux plantes, on soulève du côté du midi, ou en totalité, suivant le besoin, les cloches et les verrines qu'on supporte, les petites par des fourchettes en bois, et les grandes par des morceaux de planches de 9 à 10 pouces, taillés en crémaillère.

Entonnoirs. Ce sont de véritables entonnoirs de verre blanc de différentes grandeurs, dont on couvre les boutures délicates qui sont sous châssis ou en serre chaude. Leur utilité est de pouvoir ne laisser qu'une petite quantité d'air aux boutures, d'y concentrer la chaleur ou de la diminuer à volonté, et de renouveler l'air au besoin, sans déranger l'entonnoir, mais en bouchant en tout, ou seulement en partie, le trou de l'extrémité supérieure.

Cages. Ce sont des verrines proportionnées aux arbustes ou arbrisseaux qu'on veut couvrir pour leur donner plus de

chaleur, et il doit y avoir un carreau de verre mobile pour donner de l'air au besoin ; ou des espèces de cylindres terminés en ovale dans le haut, d'osier ou autres bois peu serrés, qu'on met sur une plante quand on veut la priver d'une partie des rayons du soleil. On les fabrique avec du fil de fer, et on laisse des pointes de distance en distance, quand il n'est question que de préserver les plantes d'un animal destructeur, comme les chats, les rats, etc.

Chassis. (Pl. XXIV, fig. 1). C'est la plus simple des serres; c'est le plus ordinairement une caisse de 8 pieds de long sur 4 de large, formées avec des planches de bois blanc, liées avec des clous ou des queues d'aronde. La planche de derrière a 8 pouces de large et celle de devant 4, et quelquefois la première en a 12 et celle de devant 6 On peut employer dans cette construction les bois les plus communs du canton. Les panneaux qui les recouvrent sont de bois de chêne, et ont 4 pieds carrés. Les carreaux sont de verre de 6 à 8 pouces de large. Au lieu de verre, on emploie du papier huilé pour les jeunes semences et les boutures, et des planches pour les plantes délicates qu'on vient de dépoter, et les marcottes qu'on sépare de leur pied. Le premier carreau de verre est recouvert d'un pouce par le second ; ce recouvrement n'intercepte pas toujours tout le passage à l'air extérieur; mais, loin de nuire, cette communication est souvent utile. D'ailleurs elle sert à l'écoulement des vapeurs qui se condensent contre le verre. Les panneaux ont une poignée de fer sur le devant et une sur le derrière La caisse est divisée sur sa longueur par un montant de 3 pouces de large sur 15 à 18 lignes d'épaisseur, pour soutenir les deux panneaux au milieu de la caisse. Il est arrêté par des queues d'aronde dans les planches de devant et de derrière. On fait une gouttière au milieu du montant ; on donne plus de solidité aux caisses et aux panneaux au moyen d'équerres de fer; on maintient les panneaux au moyen de pates à crochet en équerre, placées dans la planche de devant pour les empêcher de glisser.

On donne de l'air à ces châssis en les soulevant et en les appuyant sur des bouts de planches de dix à douze pouces de long sur trois de large et un d'épaisseur, taillés en crémaillière : deux suffisent pour un panneau (pl. XXIV, fig. 3). On donne deux couches de peinture aux panneaux et aux caisses, et on renouvelle ces couches au besoin. Ces châssis se posent sur les couches ou en terre-plein. Si on y sème, on élève la terre dans les châssis pour rapprocher les semis du verre. On emploie ces châssis pour les melons, les semences délicates, et pour faire passer l'hiver à des plantes très-basses. Si on désirait des primeurs, on donnerait au moins deux pieds de hauteur au derrière de la caisse, et dix-huit pouces au-devant. On y cultiverait des pois, des asper-

ges, des haricots, etc., ou on y ferait fleurir des lilas, des syringas, des roses du Bengale, etc.

On fait aussi de petits châssis portatifs de trois pieds de large; on s'en sert à couvrir des plantes de pleine terre, mais qui, sensibles au trop grand froid, ne peuvent pas toujours passer l'hiver sans abri. On enlève ces châssis lorsqu'on n'a plus à craindre les fortes gelées. Lorsqu'on ne veut point de chaleur, mais seulement éviter le froid, on enfonce d'un pied en terre, des caisses hautes d'environ deux pieds par derrière et un pied en devant, ou on en construit de pareilles en maçonnerie. Tout autour, à l'extérieur, on creuse une tranchée profonde et large d'un pied, et on la remplit avec du poussier de charbon : le coffre se garnit ensuite, au dehors d'une épaisseur d'un pied ou deux de litière sèche. Un châssis ainsi préparé convient très-bien à la culture des *Ixias*, *Antholyses* et autres ognons du Cap, et à beaucoup d'arbustes du même pays, tels que *bruyères*, *struthioles*, *Diosma*, etc.; mais alors il faudra avoir creusé l'aire du châssis d'environ un pied, et la remettre au niveau avec de la terre de bruyère, soit que les plantes doivent être mises à même, soit qu'on ne doive qu'enterrer les pots où elles auraient été plantées. Une épaisseur de deux bons doigts de mâchefer pilé et mis sous la terre de bruyère, donnera aux eaux les moyens de s'écouler, et empêchera les *lombrics* ou vers de terre de pénétrer. Ce châssis doit s'ouvrir toutes les fois qu'il ne gèle point, se couvrir de paillassons plus ou moins épais toutes les nuits, et aussi pendant le jour quand il gèle et ne fait pas de soleil : enfin on doit en enlever tout-à-fait les panneaux au mois de mai, pour ne les replacer qu'en septembre, ou même en octobre. *Voyez* les mots *Ixia*, *bruyère*, *melon*, etc. Pour les plantes susceptibles de croître en hauteur, on dispose le premier coffre du châssis de manière à pouvoir y en ajuster un second que l'on appelle Hausse : et le *coffre* et la *hausse*, pour être meilleurs et plus durables, doivent être faits en bon bois de sapin, plutôt qu'en bois de chêne qui se tourmente et pourit facilement.

Bâches. Après le châssis, la bâche est l'espèce de serre la plus commune, et qui, si l'on y ajuste un poêle ou un fourneau, peut en quelque sorte suppléer la serre chaude : il arrive même souvent que certaines plantes, qui n'exigent pas la tannée, s'y comportent mieux, parce que, n'étant pas excitées par une grande chaleur à faire des pousses trop vigoureuses, elles souffrent mieux ensuite le plein air lorsqu'on les y reporte, ou lorsqu'on enlève les châssis à la belle saison.

1. Beaucoup de cultivateurs appellent bâches de vastes châssis à bords hauts, et faits en planches fortes et épaisses, ou bien en dalles posées de champ, ou même en briques bien cuites et liées avec le mastic inventé par M. Dihl. L'aire de

ces châssis, étant plus basse que le niveau du terrain, est moins susceptible d'être atteinte par la gelée ; d'ailleurs, rien n'empêche de l'en préserver encore par des garnitures épaisses de litière sèche ou de fumier établies tout autour. 2. Chez d'autres, les baches pourraient être regardées comme des espèces de serres. (pl. XXIV, f. 6.) Ils font creuser parallèlement à un mur haut de huit à dix pieds et exposé au soleil du midi, une tranchée de douze pieds et demi de large sur quatre et demi de profondeur. La terre que l'on tire de la tranchée est mise contre et derrière le grand mur. On la dispose en talus pour écarter les eaux de ce mur que la gelée ne peut pénétrer aussi facilement dans l'hiver. Un mur épais de quinze à dix-huit pouces, élevé en moellons un peu au-dessus du niveau du jardin, et recouvert en dalles posées à plat, mais inclinées et faisant saillie en dehors, retient sur le devant les terres, et supporte des pilastres ou montans, posés droits, ou tant soit peu obliquement, hauts de deux pieds, et surmontés d'une traverse dans toute la longueur de la bâche. Le tout est ajusté pour recevoir des châssis vitrés ou des croisées à battans. D'autre part, au moyen de corbeaux scellés dans le grand mur à hauteur convenable, on établit en madriers (que l'on recouvre en plomb), une plate-forme large de deux pieds au plus: elle doit être bordée d'une pièce de bois épaisse régnant dans toute la longueur de la bâche, et appuyée des deux bouts sur les murs latéraux qui du reste doivent être taillés en demi-toit avec au moins quarante-cinq degrés d'inclinaison. D'autres pièces de bois, appelées *Barres à queue*, s'assemblent (*à queue perdue* ou *fermée*) d'un bout dans la traverse qui borde la plate-forme, et de l'autre dans la traverse du bas que soutiennent les pilastres. Ces *Barres à queue* doivent être convenablement éloignées, et ajustées pour recevoir des châssis mobiles, vitrés, et *noyés en attrape-mouche*, c'est-à-dire, se joignant si bien que l'eau, la neige ou l'air ne trouvent point d'issue pour pénétrer dans l'intérieur. Sur l'un des murs latéraux s'établissent des degrés pour monter à la plate-forme, d'où il sera facile de dérouler des paillassons ou des toiles, selon que l'on aura à défendre les plantes contre le froid ou les rayons du soleil. Des traverses en fer, placées et vissées dans l'intérieur sur les *Barres à queue*, servent à la fois à les maintenir et à pouvoir, au moyen de crémaillières, donner aux châssis l'ouverture que l'on juge à propos.

Quant à l'intérieur de la bâche, on le dispose ainsi qu'il suit. D'abord, il faut avoir crépi et enduit, dans toute leur étendue, les murs avec du plâtre blanc et passé au sas: on fait l'entrée de la bâche par celui de ses bouts qui aura paru le plus commode, et l'on y pratique un cabinet vitré où doivent être les degrés par lesquels on y descend: c'est dans

ce cabinet que doit être encore la bouche du poêle ou du fourneau si l'on voulait y en établir un. Son tuyau composé de cylindres en terre cuite et entrant les uns dans les autres, parcourt la bâche dans toute sa longueur pour aller rendre la fumée en dehors à l'autre bout. Au moyen de cette espèce d'anti-chambre, le mur d'entre elle et la bâche ne sera en maçonnerie que jusqu'à hauteur d'appui, et le surplus sera en panneaux vitrés, fixes ou mobiles. Une porte placée au milieu, ou bien au tiers du côté extérieur, fera face au chemin qu'on tracera dans la longueur entière de la bâche, et que de chaque côté l'on bordera par un mur de trois pieds de haut et construit en dalles minces et posées de champ, ou en briques mastiquées. On peut se contenter, au lieu de murs, de planches épaisses ou madriers que l'on cloue sur des montans qui, placés sur des pierres disposées à cet effet, supportent les traverses qui soutiennent les châssis et les empêchent de se courber au milieu. Au lieu de ces deux petits murs ou fortes cloisons qui soutiennent les terres, on peut se contenter d'un seul sur le devant et établir un gradin derrière. Au surplus, chacun peut donner à sa bâche les dimensions qu'il juge convenables à ses moyens et au nombre de plantes qu'il veut cultiver. Le fond des creux formés de chaque côté, du chemin se garnit de quelques doigts de mâchefer pilé grossièrement, et le surplus s'emplit de terres convenables aux cultures que l'on désire faire. — Au mur du fond on adosse ou palisse certains arbustes grimpans, tels que bignones, passiflores, clématites, etc., dont les rameaux longs et flexibles donnent la facilité d'en faire beaucoup de marcottes. J'ai vu dans les bâches de M. Noisette, contre la partie supérieure du mur, une caisse fort longue, mais qui n'avait que 4 à 6 pouces de hauteur et de large. On y avait planté des fraisiers des Alpes, qui donnaient des fruits très-précoces et dont les filets suspendus en avant de la caisse, étaient couverts de fleurs et de fruits. On met encore de ce côté et en pleine terre des arbrisseaux qui y viennent et fleurissent beaucoup mieux que si on les tenait en caisses ou en pots. Enfin souvent on y couche à plat certains arbustes, comme des bruyères, dont tous les jeunes rameaux, couchés et retenus en terre par des crochets, deviennent autant de nouvelles plantes : la terre alors se couvre de mousse qui y entretient la fraîcheur. Lorsque la bâche est à l'exposition du levant, on peut adosser contre le mur du fond une autre serre placée au couchant. Il est bien plus facile de conserver toutes ses plantes, quand on a des bâches aux trois expositions au lieu d'en avoir une seule au midi, parce que toutes les plantes ne demandent pas le même degré de chaleur, et qu'il y en a qui préfèrent l'exposition du levant ou celle du couchant. Telles sont en général les bruyères. — Les châssis du dessus de la

bâche aussi-bien que les croisées à battans du devant, s'enlèveront pendant la belle saison, et seront posés à plat les uns sur les autres dans une pièce ou sous un hangar, à l'abri de toutes les intempéries. Tous les bois qui servent à ces constructions n'auront une longue durée qu'autant qu'ils auront été imbus d'huile de noix bouillante et peints à deux couches: il faudra encore tous les deux ans leur donner une nouvelle couche de peinture. Les jeunes élèves, les arbustes et les arbrisseaux qui aiment la lumière, réussissent beaucoup mieux dans une bâche que dans un bâtiment plus élevé. Aussi ce genre de construction est-il le plus convenable pour ceux qui font le commerce de plantes. Ils y mettent en pleine terre toutes les mères destinées à fournir de nouveaux sujets par le marcottage. Ils y font leurs boutures, et les élèves enracinés se placent sur un gradin qu'on établit contre le mur du fond.

Orangerie *ou* Serre froide, Elle est destinée à recevoir pendant la mauvaise saison les arbrisseaux et plantes qui ne pouvant supporter la rigueur de nos hivers, ne demandent cependant qu'à être défendus contre la gelée, et auxquels il ne faut, pour les conserver dans le meilleur état, qu'une température de deux ou trois degrés au-dessus de la congélation. Il devient donc indispensable d'y placer un poêle qui, dans les froids entretienne cette température. Il n'est pas moins essentiel, 1°. d'établir l'orangerie dans un terrain sec, car l'humidité fait périr encore plus de plantes que ne ferait le froid; 2°. de la faire grande, aérée; 3°. de lui procurer le plus de lumière qu'il sera possible. Si le terrain était humide, il faudrait en élever l'aire de quelques pieds au-dessus du niveau. Les plantes les plus susceptibles s'y rentrent vers la mi-octobre pour n'en ressortir qu'à la mi-mai: celles plus rustiques, telles que les grenadiers, lauriers-roses, etc., peuvent être rentrées plus tard et sorties un mois plus tôt. Les plantes et arbustes doivent s'y ranger par ordre de hauteur, les plus grands sur les rangs de derrière avec ceux qui perdent leurs feuilles: ceux qui les conservent ou sont plus petits sur le devant, pour mieux jouir de la lumière. L'orangerie doit encore être ouverte tant qu'il ne gèle pas; on la tient fermée toutes les nuits, et le jour même dans les grands froids, époque à laquelle les ouvertures doivent encore en être bouchées, pendant les nuits, par des paillassons. Les plantes veulent être visitées souvent, purgées de leurs feuilles mortes, et de la chancissure qui croît sur elles ou seulement sur la terre de leurs pots: on ne les arrose que quand elles en marquent le besoin. Enfin, pour les habituer au grand air, les fenêtres et portes se tiennent ouvertes jour et nuit à commencer de la fin d'avril — Certains arbustes à petit feuillage, tels que es *bruyères*, *Diosma*, *passerines*, etc., se comportent mal si

on les mêle avec des plantes à larges feuilles; il est donc convenable de les tenir dans une serre *ad hoc*, plus étroite, très-claire, et qu'on puisse chauffer à quatre degrés, s'il en est besoin. On les met ordinairement dans une bâche. — Il faut également une serre très-claire et très-sèche pour les plantes grasses du Cap, auxquelles on donne aussi quelquefois un peu de chaleur. Quand l'orangerie n'est pas grande, on peut éviter d'y faire du feu, en plaçant plusieurs grands plats remplis d'eau, tant que le thermomètre de Réaumur n'indique pas plus d'un à deux degrés au-dessous de zéro. On a l'attention de rompre et d'enlever la glace de quatre en quatre heures. On retire l'eau dès que la saison est plus douce, pour prévenir l'humidité.

SERRE TEMPÉRÉE; SERRE CHAUDE. Je ne fais qu'un article de ces deux serres, parce que leur construction extérieure peut être absolument la même, comme elle est à peu près semblable à celle de la bâche n°. 2 que je viens de décrire, mais dont elle diffère cependant parce que les pilastres sont plus élevés, et la serre conséquemment plus haute et plus propre pour de grands arbrisseaux. Elles sont aussi moins enfoncées en terre. Leur meilleure exposition serait au sud-est : heureux celui qui, pouvant les adosser au mur d'un bâtiment élevé qui les garantirait des premiers coups du froid, pourrait encore, non-seulement établir dans le haut de ce bâtiment une galerie d'où se dérouleraient des paillassons ou des toiles, selon le besoin, mais aussi servir par une galerie pratiquée dans le bas, les poêles nécessaires pour fournir la chaleur convenable à ces serres! Si le terrain est humide, il faudra indispensablement élever les aires de quelques pieds au-dessus du niveau du jardin; dans tous les cas, il sera bon que les murs latéraux et de face, se trouvent à hauteur d'appui dans l'intérieur; que les croisées du devant aient au moins 3 pieds de haut; et qu'au lieu de murs à chaque bout, il n'y ait que des panneaux vitrés et roulant pour la plupart sur des gonds : du reste mêmes construction, inclinaison et disposition que celles indiquées ci-devant pour la bâche n°. 2. Il y aura de l'avantage à placer sur la même ligne la serre tempérée et la serre chaude qui pourront n'être séparées que par une cloison vitrée ou bien par un cabinet dans lequel se trouveraient les portes des poêles et fourneaux, dont le surplus et surtout les tuyaux conducteurs de la fumée doivent être dans les serres même, où des bouches de chaleur pratiquées dans les poêles doivent encore se rendre. Si l'on veut que ces tuyaux soient d'une grande utilité, on leur fera parcourir la plus grande étendue des serres, et on leur donnera au plus 8 pouces de diamètre : ils seront faits de morceaux cylindriques de terre cuite, emboîtés les uns dans les autres, posés sur des briques placées de distance en distance et que

soutiendrait un petit mur de 15 à 18 pouces de haut, construit au pied du mur d'appui et faisant corps avec lui. A défaut de ces tuyaux cylindriques, on en peut faire de carrés au moyen de deux lignes parallèles de briques posées sur le petit mur et recouvertes en tuiles faites exprès et que les les poêliers savent bien joindre. Quelque forme qu'on ait donnée à ce tuyau, il doit être isolé du mur d'appui, auquel il communiquerait de la chaleur en pure perte. Après avoir parcouru le devant et un bout de la serre, ce conduit de la fumée doit s'élever jusqu'au haut par un conduit carré de terre cuite, appliqué au mur et qu'il traversera pour rendre la fumée au dehors. Un trou pratiqué extérieurement au bas de cette partie du tuyau, servira pour y brûler quelques broussailles sèches avant de mettre le feu au poêle. L'effet de cette précaution sera de rendre plus léger l'air contenu dans le tuyau, et d'appeler la fumée du poêle qui s'en allumera mieux et plus vite. Remarquez que la bouche du poêle ou fourneau doit toujours être en dehors pour ôter à la fumée tout moyen de pénétrer dans les serres où elle pourrait occasioner de grands dommages aux plantes.

Le gouvernement de ces serres consiste principalement à leur procurer les degrés de chaleur convenables; ce dont on s'assure au moyen de bons thermomètres de Réaumur dont un sera suspendu au mur du fond, et l'autre à un des pilastres de face. Six à huit degrés au-dessus de zéro suffisent pour la serre tempérée dans laquelle les plantes peuvent ou se poser sur l'aire même, sur des tablettes ou gradins, ou être enfouies avec leurs pots dans la terre, dont on emplit une fosse pratiquée soit le long du mur du fond, soit au milieu même de la serre. Les bords élevés de deux pieds et demi à trois, peuvent se faire en bons madriers de sapin, en briques ou en dalles minces posées sur champ et retenues par des crampons de fer. Il faut 10 degrés de chaleur au plus la nuit et 20 le jour, thermomètre de Réaumur, pour une serre chaude : on y établira encore une tannée pour les plantes des régions équatoriales, dans une fosse pratiquée comme on vient de le dire pour la bâche n°. 2, et placée de même. Mais le tan ne prend point de chaleur s'il n'est en quantité suffisante : dans ce dernier cas on pourra lui en procurer au moyen d'une certaine épaisseur de bon fumier qu'on mettra en-dessous : ou bien on mélangera ensemble le fumier et le tan, et le tout se couvrira d'une couche d'un pied ou deux de tan pur. Ce mélange a l'inconvénient de s'échauffer trop quelquefois, et de procurer toujours un excès d'humidité contre lequel il faut se mettre en garde si l'on ne veut pas éprouver de dommage. Quant à l'excès de chaleur, on attend qu'il soit modéré; ce dont on s'assure au moyen d'un thermomètre et d'un bâton qu'on enfonce dans la tannée; on

regarde l'un, ou l'on tâte l'autre, et quand on a atteint le degré convenable, on enfonce les pots en observant de les aligner et de placer ceux des plantes les plus hautes sur les rangs de derrière.

Les soins à donner à une serre chaude sont pour ainsi dire continuels : le jardinier ne doit pas manquer un seul jour de visiter ses plantes pour les nettoyer, en ôter les feuilles et bois morts, et surtout la chancissure et les cochenilles qui ne tarderaient pas à se multiplier. Tous les huit jours, il faut encore lever les pots pour s'assurer si les plantes ne poussent pas des racines au dehors, ou par les fentes et les trous du fond. Il faut aussi arroser tous les deux ou trois jours à peu près, tantôt avec le goulot, d'autres fois avec une pomme dont les trous très-petits versent l'eau en forme de pluie : de temps à autre, il est bon de seringuer de l'eau sur le feuillage des plantes élevées que l'arrosoir ne peut atteindre. L'eau dont on se sert pour les arrosemens et les aspersions, doit avoir séjourné quelques jours dans la serre pour avoir le temps d'y prendre le degré de chaleur convenable. Chaque jour dans la matinée, il faut, quand il ne gèle pas à glace, renouveler l'air des serres, en y établissant un courant au moyen d'un des châssis du haut que l'on tient ouvert plus ou moins, et plus ou moins long-temps, selon la température extérieure. Si le feu a été trop poussé, ou que le soleil ait procuré une chaleur de 20 à 25 degrés, il faut aussitôt ouvrir quelques croisées : on les ouvre encore tous les jours pendant la belle saison, mais on les ferme avant que l'atmosphère se refroidisse. Dans l'hiver, et surtout pendant les fortes gelées, on doit, aussitôt que le soleil ne brille plus, dérouler les paillassons pour conserver la chaleur que les rayons de cet astre ont pu procurer, et d'autres fois pour empêcher l'air intérieur de se refroidir pendant la nuit : les toiles se déroulent aussi pour briser les rayons du soleil quand il darde trop fort. Enfin les châssis s'ouvrent souvent et pendant long-temps, un peu avant l'époque où quelques plantes pourront être mises en plein air. Lorsque la chaleur de la tannée commence à se perdre, on la remue, ou bien on la renouvelle soit en totalité, soit en introduisant moitié de tan nouveau dans autant de l'ancien. Quand au surplus de la chaleur artificielle, on le procure au moyen des poêles qu'on entretient avec du bois ou du charbon-de-terre : le feu s'allume tous les soirs ; pendant les froids, il a quelquefois besoin d'être renouvelé dans la nuit, et même aussi pendant le jour : bien ménagé et bien conduit, il épargne beaucoup de dépense ; tellement qu'avec deux cordes de bois, il est très-possible d'entretenir, d'octobre à la fin de mars, une serre chaude de moyenne grandeur.

Il est essentiel de varier le degré de chaleur du jour et de

la nuit. Deux ou trois degrés suffisent la nuit pour les serres tempérées, et huit ou dix pour les serres chaudes. Le même degré de chaleur feroit étioler et souffrir les plantes.

CALENDRIER DU JARDINIER,

Ou Observations sur les temps propres à semer et à planter, etc. ; par M. VILMORIN, *marchand grainier, de la maison du Roi.*

Nota. La température de toutes les années n'étant pas uniforme, on conçoit que les indications qui suivent, ne peuvent être d'une exactitude rigoureuse, et que l'on devra avancer ou retarder les semis selon que la saison sera plus ou moins hâtive ou tardive. On observera encore que ce Calendrier est fait pour le climat de Paris, et ne saurait être appliqué aux départemens du midi, du nord et de l'ouest de la France, qu'avec les modifications que nécéssite la différence de climat.

JANVIER.

LES semis à faire en pleine terre dans ce mois, sont peu nombreux. Ce sont quelques pois hâtifs et fèves de marais sur les costières, ou les plates-bandes à l'exposition du levant et du midi, abritées par les murs ; et, dans les terres légères, de l'ognon, mais à la fin du mois. On continue les cultures de primeur qui ont lieu à l'aide des couches et des châssis vitrés. On sème de cette manière de la laitue à couper, de petites laitues printanières pour pommer sous cloche, telles que la gotte, la crêpe, etc., du cresson, de la chicorée sauvage, du pourpier et d'autres fournitures, de la chicorée hâtive, des choufleurs, des radis, surtout le petit blanc de Hollande, de la rave hâtive, des melons et des concombres, qu'il faut replacer quinze jours après leur levée sur de nouvelles couches chaudes, des pois et des haricots hâtifs, que l'on sème dru pour les replanter le mois suivant sur une autre couche. On force des asperges sur couche, et en pleine terre sous châssis. On continue les plantations d'arbres, quand le temps le permet, ainsi que la taille des poiriers et pommiers. On met à germer au plus tard dans les premiers jours du mois, les amandes. Les graines d'une germination lente, telles que celles d'aubépines, de frênes, d'érables, de sorbiers, les noyaux de Sainte-Lucie, de meri-

sier, etc., doivent être semés en janvier, si on ne l'a pas fait à l'automne, ou qu'on ne les ait pas mis en stratification.

On peut planter dans ce mois, surtout à la fin, des anémones et des renoncules, et même risquer d'autres ognons de fleurs, tels que jacinthes et tulipes, si on a négligé de les planter à l'automne.

Février.

Le jardinage prend de l'extension dans ce mois. On sème en pleine terre de l'ognon parmi lequel on peut mêler un peu de graines de laitue hâtive, du poireau, de la ciboule, de la carotte courte hâtive et de l'ordinaire, du panais, des épinards, du persil, des pois, des fèves de marais, des petits radis sur les costières avec paillis; à la fin du mois, le gros chou des vertus et d'autres sortes de milans, même des choux cabus, si l'on manque de plant d'automne (mais il vaut mieux sur couche tiède), des laitues pommées et romaines de plusieurs espèces, de la graine d'asperge. On plante en terrain léger, l'ail et l'échalotte; on met en place une partie des plants des choux et choufleurs élevés à l'automne et l'hiver; on commence à replanter les bordures en plantes vivaces, telles que ciboulette, estragon, lavande, etc.

Sur couche, tous les articles du mois précédent. On resème des melons pour la seconde saison des châssis. On transplante ceux semés le mois précédent, et on élève les plants de choufleurs, salades, etc. des premiers semis. On sème de l'aubergine. Si les plants de chou d'York avaient péri ou monté, on en resème sur couche tiède pour les remplacer, avec peu de différence dans la précocité.

On sème en pleine terre et en place, pied d'alouette, pavot, coquelicot, thlaspi, et autres fleurs indiquées pour les mois de septembre et octobre, dont on se procure ainsi une seconde saison. Le nombre des fleurs d'été et d'automne à semer sur couche, tant sur châssis que sous cloche, est assez considérable. Il doit surtout comprendre les espèces délicates et d'une floraison tardive, telles que la sensitive, le datura fastuosa, le lotier Saint-Jacques, la pervenche de Madagascar, les amarantes, amarantoïdes, quarantaines, etc. On peut encore planter des anémones et renoncules. On continue les plantations. On achève la taille des arbres fruitiers à pépin; et vers le 15, on commence celle du pêcher, de l'abricotier, du prunier, du cerisier et de la vigne.

Mars.

La plupart des semis indiqués pour février peuvent se faire en mars; plusieurs doivent même être répétés, tels que ceux

de salades, de radis, etc. On y ajoute ceux d'ognons, poireaux, ciboules, salsifis, scorsonère, carottes, panais, choux de Milan, choux cabus hâtifs et tardifs, pour succéder à ceux élevés d'automne, un peu de choufleur tendre et demi-dur, des laitues pommées et romaines, des pois et des fèves de marais, de la poirée, de l'oseille, des épinards, du persil, du cerfeuil, du cresson, et autres herbages à couper. On peut, dans les terres légères, semer de la betterave, et essayer une première saison de navets hâtifs, en employant de la graine vieille.

On plante les griffes d'asperge, la plupart des racines porte-graines conservées de l'année précédente. On achève de mettre en place les choux et choufleurs hivernés, et de séparer et replanter les bordures et les fraisiers. On sépare également, et on replante les juliennes, les hépatiques, œillets d'Espagne, lychnis, campanules, et autres plantes vivaces.

Les couches sont encore d'un grand usage dans ce mois. On y sème des melons, concombres, aubergines, du piment, du basilic. On y met les racines de patates plantées dans des pots que l'on enterre dans la couche sous un châssis. Les balsamines, reine-marguerites, quarantaines, roses et œillets d'Inde, passerose de la Chine, belle-de-nuit, senneçon des Indes, et un grand nombre d'autres fleurs se sèment aussi dans ce mois sur les couches. A défaut de couches, on y supplée en semant ces mêmes fleurs seulement à la fin du mois ou au commencement d'avril, sur une plate-bande bien terreautée au pied d'un mur au midi, où on élève leurs plants, jusqu'à ce qu'ils soient bons à mettre en place. Les tubéreuses se plantent dans ce mois sur couche.

On peut encore semer en place une grande partie des fleurs indiquées pour les mois de février et de septembre, et plusieurs autres, telles que la belle-de-jour, la nigelle de Damas, les crépis rose et barbu, les chrysanthèmes, etc.

On achève les plantations d'arbres, et on continue la taille des pêchers, de la vigne, etc. On greffe en fente. On met en terre les amandes germées après avoir pincé l'extrémité du pivot, et aussi les différentes graines d'arbres stratifiées. Beaucoup d'autres que l'on sème sans préparation, doivent l'être dans ce mois, notamment celles des pins, sapins, ébéniers, baguenaudiers, etc.

AVRIL.

Aux espèces de légumes indiquées pour le mois précédent, et dont la plupart peuvent encore se semer en celui-ci, on peut ajouter les betteraves, choux de Bruxelles, chou-rave, chou-navet, tous les choux milans, divers choux verts, choux cavaliers et choux frisés du Nord, les pois sans parchemin,

les gros pois verts, et en général tous les pois de saison moyenne et tardive, le céleri, les cardons et les potirons. On peut aussi risquer à la fin du mois quelques haricots hâtifs au pied des murs au midi, et faire en place des semis de concombre et de cornichon dans de petites fosses garnies de terreau.

On plante encore des asperges. On œilletonne et on plante les artichauts.

La plupart des plantes annuelles peuvent encore être semées soit sur couche, soit en pleine terre. On y ajoute quelques espèces trop tendres pour être semées en mars, comme volubilis, capucine, belle-de-nuit (en place), dahlia, etc.

On peut encore faire quelques plantations au commencement de ce mois, si la terre est forte et humide. C'est aussi le temps de planter les pins, sapins, et les arbrisseaux, arbustes et plantes de pleine terre de bruyère, dont on sépare les élèves enracinés. La greffe en fente se continue, et on commence celle en couronne et celle en flûte, quand les sujets sont assez en sève, comme aussi l'écussonnage à œil poussant avec des rameaux coupés en février et mars, et conservés en terre au pied d'un mur au nord. La taille des pêchers peut encore se faire, si elle est en retard. Les marcottes et boutures d'arbres, arbrisseaux de pleine terre se font aussi dans ce mois, où l'on commence à faire sortir les plantes de l'orangerie, etc.

Mai.

On peut encore semer des betteraves, carottes, scorsonère, des concombres en pleine terre, surtout des cornichons; des navets hâtifs, du céleri, des cardons de Tours et d'Espagne, des laitues pour pommer et des romaines, des raves et radis, de la chicorée et de la scarole, du pourpier en pleine terre, des haricots de toute espèce et des pois sans pareil, de Marly, de Clamart, carrés blancs, à cul-noir, etc., du choufleur à grosses côtes, et en général tous les choux non pommés, plus, du petit milan et du chou de Bruxelles. On commence à semer à la fin du mois les brocolis blanc et violet. On finit d'œilletoner et planter les artichauts.

On peut semer encore quelques graines de fleurs d'automne, comme quarantaine, nigelle, thlaspi, miroir de Vénus, volubilis, haricot d'Espagne, etc. On détache et plante les œilletons d'auricule. C'est le meilleur temps pour semer les graines d'œillet et de giroflée pour le printemps suivant. Il est également propre pour les semis d'acacia blanc, de février et de sophora du Japon. Celles d'orme à la fin du mois ou au commencement de juin dès qu'elles sont récoltées. On

commence à faire des marcottes et boutures des plantes d'orangerie.

Juin.

Les semis à faire sont principalement du choufleur pour la saison d'automne, des brocolis, des navets, du rutabaga, du chou navet, et de celui à grosses côtes, des chicorées et scaroles, des laitues pommées et romaines, des haricots suisse et flageolet, des pois d'automne, particulièrement le Clamart, de la rave d'Ausbourg, et à la fin du mois du gros radis noir. Il faut ajouter à ces semences toutes les fournitures et autres petits articles que l'on peut nommer hebdomadaires, tels que cerfeuil, cresson, chicorée sauvage, épinards, petits radis ronds, etc. On en sème peu à la fois, à demi-ombre; on les arrose journellement et on les renouvelle tout l'été, et tous les huit à quinze jours, jusqu'à la fin de septembre.

L'ébourgeonnement et le palissage de la vigne, et des arbres fruitiers, sont une des principales occupations de ce mois. On fait quelques marcottes et boutures des plantes tardives d'orangerie, et des écussons à œil poussant d'églantiers, etc., si leur bois est bien nourri.

Juillet.

On sème encore dans ce mois les espèces indiquées pour juin, à l'exception du chou à grosses côtes et des choufleurs. Le chou navet et le brocoli ne peuvent pas être semés plus tard que dans les premiers jours de juillet. Du 15 au 20 on sème poireau et ciboule pour être replantés en septembre, et à la fin du mois on commence à semer dans les terres fortes de l'ognon blanc pour replanter en octobre; dans les terres légères, il ne devra être semé qu'en août. On veille à la récolte des plantes potagères et des fleurs.

L'ébourgeonnement et le palissage se continuent. Vers la moitié du mois, on greffe à œil dormant sur prunier, poirier et épine.

Vers la mi-juillet, on commence à marcotter les œillets, ce qui se continue en août. Les ognons de fleurs, pates et griffes, doivent être déplantés à mesure que les fanes se desséchent.

Aout.

Les semences de ce mois sont: l'ognon blanc, les navets, les laitues et romaines d'hiver, le radis noir et celui d'Ausbourg; de l'oseille, des épinards, des petits radis, etc., comme

comme il a été dit pour le mois de juin; de la raiponce, des gros choux pommés ou cabus, et, à la fin du mois, du chou d'York, du pain de sucre, des carottes hâtives et ordinaires, ainsi que des panais pour passer l'hiver et donner de bonne heure au printemps; de la mâche ou doucette.

On replante les couronnes impériales, les perce-neiges et quelques autres ognons de fleurs qui peuvent souffrir de rester long-temps hors de terre. On commence à semer en place, pour fleurir au printemps, des graines de pieds d'alouette, de pavot, de coquelicot, d'immortelle, de thlaspi, d'adonide, de barbeaux, et autres fleurs en état de supporter l'hiver. Le marcottage des œillets vaut mieux qu'en juillet.

On écussonne sur coignassier, merisier et cerisier, francs de pommier, doucin et paradis, et sur les tiges d'amandier.

Septembre.

On peut encore semer presque tout ce qui a été indiqué pour les deux mois précédens, et en outre les choux-fleurs destinés à passer l'hiver, repiqués sur ados au midi. Le commencement de ce mois convient encore bien pour le semis du chou d'Yorck et des autres espèces hâtives, même pour celui des gros choux pommés.

Planter les fraisiers, si l'on veut en jouir l'année suivante.

Semer de la quarantaine pour repiquer de bonne heure, en terre sèche, mêlée de décombres de chaux, suivant Bradley. La quarantaine royale se peut semer en août, même dès la fin de juillet.

Les graines de pieds-d'alouette, pavots et autres fleurs d'automne indiquées pour le mois précédent, se sèment encore parfaitement bien dans celui-ci et même en octobre.

On peut encore semer des anémones, renoncules, et autres graines de plantes bulbeuses ou à tubercules. On sait qu'elles demandent de grands soins en hiver contre les pluies, la neige, le givre et la gelée.

Planter des jacinthes, des jonquilles et des tulipes à la fin du mois.

Dans certaines terres tardives, ces premières plantations plus hâtives ont, en hiver, plus besoin d'être garanties des intempéries.

Mettre en carafes ou en pots, pour fleurir l'hiver, les ognons à fleurs, comme narcisse double de Constantinople, narcisse blanc, soleil d'or de Hollande, jacinthes de toutes espèces, et des jonquilles.

Écussonner les jeunes pêchers et amandiers.

Octobre.

Dans le mois d'octobre, on risque encore à diverses fois,

la mâche et l'épinard pour le carême ; le cerfeuil pour le printemps.

On fait la seconde semence de divers plants qui portent le nom de la *Saint-Remi*, comme laitue-crêpe, de la passion, coquille, gotte et romaine hâtive pour replanter. Commencer à semer des pois-michaux au pied des murs, en bonne exposition.

On repique les jeunes plants de choux d'York et autres choux pommés semés en août, soit en pépinière pour n'être plantés qu'en février et mars, soit en place. Cette dernière méthode convient surtout pour le chou d'York. On repique encore le plant d'ognon blanc, et sur les ados et plantes d'espaliers, ceux de laitues d'hiver et des choux-fleurs semés en septembre.

A la fin de ce mois, on commence à planter toutes les espèces d'arbres fruitiers et autres, et on continue jusqu'au printemps, pendant les temps favorables.

On peut encore semer l'immortelle et autres fleurs annuelles qui résistent au froid.

Planter les jacinthes de toutes les espèces, narcisses, jonquilles, tulipes, anémones, renoncules, etc.

Séparer, mieux qu'au printemps, les marcotes d'œillet, et les mettre en pots pour les serrer l'hiver.

C'est dans ce mois qu'on rentre les plantes qui doivent passer l'hiver à l'abri du froid.

Novembre.

On fait à la Toussaint, sur les nouvelles couches, les premières semences de laitues et de radis, de cresson, etc.

L'asperge se sème en automne avec plus de succès qu'au printemps.

On continue de semer des pois-michauds sur des côtières bien *terreautées*.

On arrache le céleri pour le planter près à près dans des tranchées profondes. On abrite et on couvre, si le temps l'exige, les artichauts, les laitues d'hiver et autres légumes qui demandent à être préservés.

On plante, dans la cave, les racines de chicorée sauvage, pour blanchir, comme il sera expliqué à son article.

Les plantations de toutes espèces d'arbres sont une des opérations principales de ce mois. Il convient aussi pour semer les graines d'aubépine, les noyaux de mérisier et de Sainte-Lucie, les graines d'érable, et d'un bon nombre d'autres arbres qui, semés au printemps, ne lèveraient pas dans la même année.

On plante les ognons de tulipes, d'ornithogales, de narcisses de Constantinople, les semi-doubles, les anémones, jacin-

thes et autres, s'il en reste ; ces ognons plus tardifs résistent mieux aux froids.

On commence à tailler les poiriers et les pommiers, surtout les jeunes, et ceux qui ne promettent point de fruits.

Décembre.

On sème sur les couches de décembre, des radis et raves, des salades, du cresson et d'autres fournitures. Les amateurs de primeurs élèvent même, dans ce temps, des concombres sous châssis ; mais il faut bien de la surveillance pour faire cette culture, dans un temps où l'on ne peut donner aux plantes l'air si nécessaire à leur végétation, sans introduire un froid humide qui contrarie beaucoup la température artificielle des fumiers chauds.

On force de vieux plants d'asperges sur couche chaude et sous châssis, ainsi que diverses autres primeurs.

On sait qu'alors les couches doivent être fort étroites, afin que la chaleur des réchauds, dont on les entoure, puisse pénetrer jusqu'à leur centre.

On risque les premières féves de marais à de bons abris.

On butte et on enterre les brocolis.

On peut planter des renoncules, anémones, tulipes, et tous les autres ognons qu'on n'a pas été à portée de planter auparavant.

On continue à tailler les poiriers et les pommiers.

A la fin de ce mois, ou au commencement de janvier, préparer, pour être semés au printemps, les noyaux de pêches, de prunes, d'abricots, de cerises, de merises ; les amandes, noix, glands, faînes, etc. Mettre dans un vaisseau proportionné à la quantité des semences, un lit de terre ou sable frais, humide et non mouillé, épais de 2 ou 3 pouces ; mettre dessus un lit de noyaux ; couvrir celui-ci d'un nouveau lit de terre ou de sable ; étendre dessus un nouveau lit de semences, et ainsi alternativement, ce qu'on appelle *stratifier* : renfermer ce vaisseau dans un lieu à couvert de la gelée, ou l'enterrer au pied d'un mur au midi, et le couvrir pendant les gelées. Vers la fin de février, si ces graines ne commencent pas à germer, jeter un peu d'eau dans le vaisseau, pour humecter tout ce qu'il contient. En mars ou avril, lorsqu'elles seront germées, les retirer du sable avec précaution, et les planter en rayons, en pots ou en paniers.

MOYENS

Contre les insectes et les animaux nuisibles.

Oiseaux. On connaît les divers moyens employés jusqu'à ce jour contre les oiseaux, tels que les appâts, les épouvantails, les filets, les claquets. Entre autres épouvantails, M. Delaunay a vu réussir celui fait avec une feuille de clinquant, suspendue au bout d'un bâton, qu'on attache horizontalement à un mur, un treillage ou un arbre. Le moindre vent agite ce clinquant, en le faisant résonner et briller.

Quelques personnes réussissent à chasser les moineaux en plaçant dans les endroits qu'ils veulent garantir de leur voracité, un chat ou un oiseau de proie empaillé, ou un oiseau de proie vivant, retenu dans une cage, d'où il peut être aisément aperçu.

Si les moineaux sont en grand nombre, on applique contre les murs, sous le toit, des pots au fond desquels on fait un trou assez grand pour qu'ils y entrent. Ils y font leurs nids, et on détruit la couvée entière. On détruit également les nids des oiseaux malfaisans; mais il ne faut pas confondre, dans cette classe, les petits oiseaux à bec plat qui, loin de nuire, sont utiles, en diminuant le nombre des chenilles et autres insectes, dont ils se nourrissent. Les autres oiseaux rendent également service sous ce rapport, et ne doivent être écartés qu'à l'époque des semences et de la maturité des fruits, excepté le bouvreuil, le pinçon et le mésange, qui sont nuisibles en tous temps.

Chenilles. Le plus sûr moyen de les détruire est d'écheniller; et cette opération consiste, 1°. à rechercher avec soin, en taillant les arbres, les anneaux d'œufs que les chenilles ont déposés sur les branches, à couper les bouts des branches où l'on aperçoit des nids, et à les brûler; enfin à détruire les chenilles éparses sur les plantes, ainsi que les papillons qui viennent faire leur ponte sur les végétaux qu'on cultive. Lorsqu'on n'a écarté que les oiseaux nuisibles, et à l'époque où ils commettent des dégats, les autres chassent les chenilles, et en font une grande destruction.

Araignées. Ces insectes, lorsqu'ils se contentent de faire des toiles pour prendre des moucherons, nuisent très-peu dans les jardins; mais il y en a une espèce qui est toujours en mouvement sur la terre et qui attaque plusieurs jeunes semis, particulièrement celui de carottes dont elle pique la tigelle avec sa trompe pour en pomper les sucs séveux. La

plante alors se fane et périt. Cette araignée est quelquefois si multipliée qu'elle détruit en peu de jours les semis de carotte quelque considérables qu'ils soient. Je n'ai trouvé jusqu'à ce jour qu'un seul moyen, non de les détruire, mais de les écarter des semis. Comme les araignées paraissent craindre l'humidité, je donne chaque jour un léger arrosement à mes plantes lorsque le temps est chaud et sec, jusqu'à ce que les plantes aient poussé deux ou trois feuilles. Une décoction de suie produit plus d'effet.

Il y a de grosses araignées qui peuvent piquer avec leurs trompes. On lave la partie blessée avec de la saumure, on y applique ensuite de la thériaque, et on en prend une prise ou deux intérieurement. Les lotions avec le vinaigre peuvent convenir si on n'a pas de thériaque.

Scorpion. Il n'y en a que dans le midi de la France, où ils sont peu dangereux. Les remèdes, en cas de piqûre par le scorpion, sont l'alkali volatil sur la blessure et pris intérieurement, les plantes de la famille des crucifères, les topiques doux et émolliens, et les huileux qui diminuent l'inflammation.

Courtilière. La courtilière, courterole ou taupe-grillon, fait de grands ravages dans les semis : elle détruit les racines tendres des plantes, et, si elle ne les mange pas, comme on l'a cru, si elle est souvent utile en détruisant beaucoup d'insectes et leurs larves, elle n'en est pas moins redoutable au cultivateur, qui doit employer tous ses efforts pour la faire disparaître de ses cultures.

Jusqu'à mon arrivée à Versailles, on n'employait que l'eau, sur laquelle on jetait un peu d'huile, pour la destruction de cet insecte. On versait cette eau dans les trous des courtilières, et si l'eau parvenait au fond du trou et que la courtilière y fût, elle remontait pour éviter l'inondation; elle traversait la couche d'huile, qui bouchait les trachées par lesquelles elle respire, et qui l'asphyxiait. Ce moyen réussit assez bien dans les terres fortes; mais dans les terres légères, chargées d'humus et dans les terreaux, il devient insuffisant, parce que l'huile et une partie de l'eau sont absorbées par les parois des trous et galeries des courtilières, que la terre s'éboule, et que la courtilière se fait un autre passage par lequel elle s'échappe. Ce moyen peut être cependant d'une grande utilité lorsque les courtilières se sont réunies dans les couches, où elles s'assemblent à raison de la chaleur et du grand nombre d'insectes qui y éclosent, et où elles détruisent les melons et les autres plantes. On sacrifie alors sa couche, on la bat, on en enlève le terreau et le fumier. Le bruit oblige les courtilières de se retirer dans les trous qu'elles ont pratiqués au fond du fumier, et surtout dans la terre au pied de la couche. Après cette opération, on enlève à reculons

avec la bêche, un demi-pouce de terre du fond de la couche, tant pour l'aplanir que pour déboucher les trous des courtilières, et pour faire un talus autour de l'emplacement de la couche, ce qui forme un bassin. On met dans une quantité d'eau assez grande pour couvrir la surface de ce bassin, un ou plusieurs verres d'huile commune, et on répand toute cette eau à la fois dans ce bassin. L'eau pénètre dans tous les trous, et les courtilières, ayant leurs trachées bouchées, sortent de terre et viennent périr à la surface en moins de vingt minutes. J'en ai détruit douze cents à la fois par cette méthode. Dans les carrés et les plates-bandes, on peut employer le moyen suivant : on enterre une caisse de plusieurs pieds de longueur, sur 14 à 18 pouces de profondeur; on fait à sa partie supérieure, à 1 pouce du bord, deux ou trois trous de chaque côté, assez grands pour le passage des courtilières; on remplit la caisse de fumier chaud, que l'on couvre d'un pouce de terre : le rebord de la caisse doit être au niveau du terrain. La chaleur du fumier et les insectes attirent les courtilières de tout le carré. On place, huit ou dix jours après, devant chaque trou, une ardoise ou un morceau de planche mince, enfoncé de manière à le boucher. On bat la terre, on l'enlève, ainsi que le fumier; mais en l'éparpillant, de crainte qu'il n'y reste des courtilières, qui se retirent dans le fond de la caisse, où on les laisse après les avoir tuées. S'il y en a beaucoup à détruire, on recommence l'opération, en emplissant de nouveau la caisse.

On enfonce le long des murs, de grands pots ou de mauvaises cloches, enterrées un pouce au-dessous du niveau du terrain, qu'on établit en pente rapide. On remplit les vases à moitié d'eau, et les courtilières, comme d'autres insectes et des individus de la famille des rats qui courent la nuit, y tombent et ne peuvent en sortir.

Lorsqu'on aperçoit la galerie d'une courtilière, on y place l'index de la main gauche, jusqu'à ce qu'on trouve le trou plus ou moins perpendiculaire qui descend jusqu'à la retraite de la courtilière. On enlève la terre autour du doigt avec un levoir ou une langue d'aspic, en enfonçant toujours le doigt jusqu'à ce qu'on parvienne au fond, où on trouve la courtilière. Si au mois de mai, juin et juillet, en suivant des galeries, on en rencontre de circulaires d'environ huit à douze pouces de diamètre, il y a un nid au centre du cercle, et la retraite de la femelle est à cinq ou six pouces; on enlève le nid qui contient de 180 à 220 petits ou œufs, et on cherche leur mère. Si on ne la trouve pas, on piétine un peu la terre et on l'unit, ce qu'on fait toutes les fois qu'on a manqué une courtilière. L'insecte remonte directement quelques heures après et indique sa retraite par une monticule. On la dé-

couvre et on l'y poursuit, comme je l'ai dit plus haut, ou bien on y jette un demi-verre d'eau avec un peu d'huile.

Si on a plusieurs chats, on leur donne une courtilière morte ou hors d'état de s'échapper. Ensuite on leur en jette de bien portantes. Si les chats les mangent avec avidité, on les prend, et pendant qu'on les tient, on jette sur la terre une courtilière qu'on laisse s'enterrer en partie ; alors on lâche le chat qui déterre la courtilière avec ses griffes, et qui continue ensuite à les chasser, surtout lorsque les courtilières s'accouplent. Il faut avoir l'attention de donner dans cette saison un peu de lait aux chats qui mangent cet insecte et d'autres, autrement ils maigrissent et périssent.

Vers de terre, Achées, Lombrics. On parvient à les détruire par les moyens suivans. Lorsque le temps est humide sans être froid, on leur donne la chasse avant le lever du soleil, ou une heure ou deux après qu'il est couché. On a un pot à fleurs et une mauvaise paire de ciseaux. On les cherche au moyen d'une lanterne sourde, on jette dans le pot ceux qui sont hors de terre, et on coupe ceux en plus grand nombre qui n'ont qu'une partie du corps sortie de leurs trous pour s'accoupler. On met aussi les parties coupées dans le pot. C'est au printemps qu'on en détruit le plus par cette chasse, dont on donne les produits à la volaille qui en est très-friande, et on a l'avantage d'arrêter leur multiplication. Le jour, on prend un pieu de 4 à 5 pieds de long et de 4 à 5 pouces de diamètre, affilé par un bout ; on l'enfonce de 12 à 15 pouces en l'agitant en tous sens pendant 10 à 12 minutes. Ce bruit fait sortir les lombrics de terre. S'ils étaient dans une caisse ou dans un pot à fleurs, on le frapperait légèrement de côté, avec un maillet, pendant 8 ou 10 minutes, et les vers sortiraient de terre. On les en fait encore sortir avec une infusion de brou de 30 à 40 noix vertes qu'on jette dans un sceau d'eau, qu'on y laisse infuser quelques jours, et dont on arrose ensuite la terre.

Tiquet (*Altise bleue*). Cet insecte vit sur la famille des crucifères, et fait, dans certaines années, le désespoir des jardiniers, dont il détruit les semis de choux, de navets, de raves et de radis. Dès qu'on approche des jeunes plantes, on en voit des centaines s'élancer et retomber à terre, où il est très-difficile de les saisir. On n'a d'autres moyens de faire périr ces insectes que des décoctions de plantes âcres, telles que le tabac, le noyer, le sureau, de l'eau chargée de potasse ou de suie, de l'urine, et la composition de M. Tatin.

Fourmis. L'huile produit sur la fourmi le même effet que sur la courtilière. Ainsi on peut employer ce moyen en inondant la fourmilière avec de l'eau et un peu d'huile. De l'eau bouillante versée dans la fourmilière les détruit également, mais lorsque la position des fourmilières s'oppose à ce qu'on

opère d'une de ces deux manières, on suspend aux arbres voisins de petites bouteilles remplies d'eau miellée. On bouleverse la fourmilière et on la couvre d'un pot; elles y montent et on les noie. On apporte dans son terrain la grosse fourmi qui attaque et détruit les autres espèces, et ensuite on la détruit elle-même facilement. On empêche les fourmis de monter dans les arbres en entourant les troncs d'un anneau de glu ou de peinture à l'huile, et en les renouvelant quand ils sont desséchés. Un flocon de laine bien cordé et dont on fait un anneau, produit le même effet, suivant M. Delaunay. On peut encore placer sous le pied des caisses, un vase de terre cuite rempli d'eau, et mettre les pots des plantes qui aiment l'eau dans des assiettes ou plats remplis d'eau.

Limaces, Escargots. Le moyen le plus sûr de détruire ces insectes, est de leur donner la chasse le matin et le soir des jours de printemps et d'automne, lorsque le temps est doux et lorsqu'il pleut. En employant ainsi quatre ouvriers pendant une demi-heure chaque matin, j'en ai pris jusqu'à deux mille par jour. Je place, autour des plantes que je veux conserver, des petits tas de feuilles, surtout de poireaux ou de choux; ces animaux s'y retirent le jour, et on les prend facilement. La chaux vive, le tabac réduit en poudre, et la cendre, les arrêtent tant qu'ils sont secs, mais ils ne produisent plus d'effet dès qu'ils sont mouillés. On emploie le goëland, les canards, les poules et les hérissons pour leur donner la chasse; mais la poule gratte et mange plusieurs fruits et légumes, et le canard piétine tellement qu'on ne peut employer ces oiseaux que lorsqu'on ne craint pas les dommages qu'ils peuvent causer. Si, dans la belle saison on trouve une limace ou un escargot, le corps à moitié enfoncé dans la terre, il faut, après avoir tué l'insecte, s'assurer s'il n'a pas fait sa ponte dans le trou où il était, et détruire ses œufs.

Taupes. La taupe, ainsi que la courtilière, travaille au lever, au coucher du soleil et à midi. Un peu avant qu'elle se mette en mouvement, on débouche une des taupinières (petite monticule que fait la taupe en formant les boyaux ou galeries). On reste à l'affut sans faire le moindre bruit, et pendant qu'elle travaille à reboucher l'ouverture, on l'enlève d'un coup de bêche en dessous.

On prend aussi les taupes avec deux piéges. Le premier consiste en un tube de bois cylindrique de 9 à 10 pouces de long et de 18 lignes de diamètre, fermé à une de ses extrémités par un grillage en fil de fer, et à l'autre par une soupape ou porte en tôle suspendue par une charnière, et s'ouvrant au moindre effort de l'extrémité à l'intérieur, mais arrêtée à l'extérieur par deux fils de fer contre laquelle elle bat. Le second est une espèce de pincette élastique en fer et qui est fermée. On le tient ouvert au moyen d'une petite pla-

que de tôle légèrement retenue sur les bords de manière que le moindre mouvement la dérange, et que la pincette se ferme et prend la taupe.

On débouche un boyau, et si on sait de quel côté vient la taupe, on y met le premier piége la porte tournée de ce côté, ou on y fait entrer l'extrémité du second, en prenant bien garde de débander le ressort. Si on ne sait de quel côté vient la taupe, on met un second piége tourné en sens contraire. On recouvre le trou pour intercepter la lumière. La taupe entre dans le premier piége et ne peut en sortir, ou elle dérange le second et débande le ressort. Elle est comprimée et ordinairement tuée par la pince. Une noix bouillie dans de la lessive et mise dans le premier piége ou placée derrière le second, attire par son odeur la taupe qui en est friande, et qui périt, dit-on, lorsqu'elle en mange ; ce qui a déterminé des cultivateurs à se contenter de mettre quatre ou cinq de ces noix dans les boyaux. D'autres coupent des vers de terre ou lombrics par tronçons de 2 ou 3 pouces ; ils les saupoudrent de râpure de noix vomique, ou se contentent de les laisser séjourner pendant vingt-quatre heures dans cette râpure, et ils en mettent un ou deux morceaux dans chaque boyau. Si la taupe les mange, elle périt.

On peut encore enterrer, comme nous l'avons dit à l'art. Courtilière, un pot ou une cloche de verre en l'enfonçant à un demi-pouce au-dessous du boyau, et en le remplissant d'eau jusqu'à la moitié. On recouvre comme pour les piéges, et la taupe, en continuant sa route, y tombe et s'y noie.

Famille des rats. Le meilleur moyen pour la destruction des rats, mulots, souris, etc., est d'avoir de bons chats. Le second est d'employer les ratières, souricières, quatre de chiffre, pots enterrés, et autre piéges. En voici un qui m'a été utile. On coupe une barrique en deux, on en enterre la moitié qu'on remplit d'eau à la hauteur de 6 pouces ; on la recouvre avec des planches jointes, et on met sur la couverture un morceau de fil de fer placé verticalement et dont l'extrémité supérieure est recourbée. On suspend à cette extrémité, avec un fil ordinaire à 4 pouces de la couverture, un morceau de lard rôti, ou un fruit, ou tout autre appât, au-dessus d'une bascule établie dans la couverture même. Cette bascule, large de 3 pouces et longue de 8, doit être très-légère et seulement plus pesante d'un demi-gros sur le devant que sous l'appât. L'animal, attiré par cet appas, vient sur la bascule, la fait trébucher par son poids et tombe dans l'eau ; la bascule se rétablit, et par ce moyen un autre rat ou autre animal peut être pris le moment d'après. On peut encore employer la mort aux rats et d'autres poisons ; mais il faut les placer dans des trous et autres endroits où les chats et même les enfans ne puissent les atteindre.

Vers blancs, Mans, Tons *ou* Turcs. Cette larve du hanneton cause de grands ravages, et malheureusement ce n'est que par la destruction des racines des plantes dont elle se nourrit, qu'on s'aperçoit de sa présence. Un des meilleurs moyens à employer, est de prévenir leur multiplication. Pour réussir, il faut, dans la saison des hannetons, leur donner la chasse à midi, en secouant les arbres et leurs branches. L'insecte tombe et on l'écrase, et par ce moyen on diminue la ponte; mais il ne faut pas négliger ceux qu'on aperçoit; si on craint qu'il y en ait dans un carré ou dans une planche dans laquelle on a mis des plantes qu'on veut conserver, on y plante quelques pieds de fraisier, ou on y sème de la laitue. De temps à autre on visite les racines du fraisier, parce que les vers blancs les attaquent de préférence, ou on examine l'état des laitues, en cherchant au pied de celles qui sont fanées; et dans les deux cas on détruit le vers, qui ne peut échapper, parce que ses mouvemens sont très-lents. On peut encore, si la terre est un peu ferme, faire des trous avec un plantoir de fer. Le ver, en traversant ces trous, y tombe. On visite ces trous une fois par jour pour détruire les vers.

Frelons, Guêpes. Il est des guêpes qui suspendent leurs nids à des branches. Dès qu'on s'en aperçoit, on les détruit facilement au moyen d'une poignée de paille qu'on allume par un bout. On tient cette paille enflammée sous le nid s'il ne fait pas de vent; si le vent souffle, on la place de manière à ce que la flamme soit poussée sur le nid. Lorsque les nids sont dans un mur ou tout autre endroit élevé, on examine s'il y a plusieurs passages, et on les bouche, à l'exception d'un seul, avec de la glaise ou du plâtre, ou un mortier quelconque. On prépare une mèche un peu grosse qu'on trempe à deux ou trois reprises par une de ses extrémités, dans du soufre liquide, et on enfonce l'autre dans une poignée de la matière avec laquelle on a bouché les trous. On met le feu à la mèche, et on la fait entrer dans le trou conservé qu'on ferme exactement avec le mortier. La vapeur du soufre (l'acide sulfureux) se répand dans le nid et tue tous les insectes. Si le nid est enterré, on le remue au moyen d'un coup de bêche, et on y répand de l'eau bouillante. Ces opérations se font le soir, après le soleil couché. On suspend à l'automne, aux arbres chargés de fruits, de petites bouteilles ou phioles débouchées et remplies à moitié d'eau miellée. Les jeunes mères de frelons et de guêpes y entrent et s'y noient, ce qui diminue le nombre des nids au printemps, parce qu'il n'y a que ces mères qui résistent pendant l'hiver. Aussi doit-on leur donner la chasse au printemps où on trouve les guêpes sur le vieux bois et les boutons de poirier, et les frelons sur les frênes. On les prend avec un filet à papillons ou échiquer.

Figure des Guêpes, Abeilles, Cousins. Lorsqu'on est pi-

qué par un de ces insectes, il faut de suite tirer l'aiguillon, sucer la plaie et y mettre, aussitôt qu'on peut s'en procurer, un peu de chaux vive en poudre, ou de l'alcali volatil fluor, et, à défaut de ces moyens, frotter fortement avec des feuilles odorantes et douces, comme celles du cassis, du persil, qu'on écrase et dont on insère le suc dans la plaie, ou si on n'a que de la terre à sa disposition, en frotter la plaie.

Vipères. On distingue facilement les vipères des couleuvres, par leur tête triangulaire, aplatie, large postérieurement, terminée en forme de museau, à bords saillans, et qui ont des crochets à venin. Leur longueur est d'environ 2 pieds, leur grosseur d'un pouce. Leur couleur varie du gris cendré ou verdâtre au gris le plus foncé, et toujours plus intense sur le dos que sur les flancs, qui sont marquetés de taches brunes. Elles ont sur le dos une bande noire. On en distingue trois espèces ou variétés en France, *la vipère commune*, *la vipère aspic et la vipère de Fontainebleau*.

Si les couleuvres ne sont pas dangereuses, les vipères le sont beaucoup par le venin qu'elles ont dans des vésicules placées au-dessus des dents mobiles ou crochets à venin, et qu'elles injectent dans les plaies qu'elles font par leurs morsures. Aussitôt qu'on a été mordu, il faut faire une ligature immédiatement au-dessus de la plaie, et cautériser, le plutôt possible, les blessures avec un fer rouge ou un charbon enflammé, ou la pierre infernale, ou l'acide nitrique ou muriatique. Ces acides s'introduisent dans la plaie avec des barbes de plume, qu'on trempe dans l'acide, ou avec un morceau de bois effilé. On peut aussi employer de cette manière le beurre d'antimoine. On tient, s'il est possible, la partie mordue, pendant quelque temps, dans l'eau tiède. On met sur les parties engorgées, des compresses imbibées d'un mélange d'une partie d'ammoniaque avec deux parties d'huile. Si l'enflure devient considérable, on relâche la ligature. On prend de deux heures en deux heures un verre d'infusion de fleurs d'orangers ou de sureau contenant depuis deux jusqu'à dix gouttes d'ammoniaque, suivant la force du malade. L'eau fortement sucrée, les vins généreux et chauds, et les potions éthérées, peuvent être fort utiles, car il est essentiel de faire suer le malade, et de le faire dormir. On le tient dans un lit bien chaudement, et tant qu'il sue, on évite de le refroidir en voulant le panser ou le faire boire. S'il survient des spasmes, la jaunisse, des vomissemens bilieux, on prend de l'ipécacuanha, ou le tartrate de potasse antimonié. On ne permet l'usage d'aucun aliment solide autre que le sucre dans les commencemens de la maladie, ensuite seulement des soupes légères, peu copieuses et rares d'abord et qu'on renouvelle plus souvent lorsque les forces commencent à revenir.

Chiens et autres animaux enragés. Dès qu'un animal est

attaqué de cette terrible maladie, il faut le tuer pour qu'il ne la propage pas. Aussitôt qu'on a été mordu par un animal enragé, il faut le plus promptement possible faire une ligature au-dessus de la plaie, la laver avec de l'eau très-salée pendant qu'on allume le feu pour rougir un fer jusqu'au blanc. On l'introduit dans la plaie qu'on cautérise fortement. On emploierait les acides, surtout l'acide muriatique (hydrochlore), ou la pierre infernale, si on s'en procurait plus promptement que du feu, car l'essentiel est de cautériser de suite. On soigne ensuite les plaies comme une brûlure ordinaire. L'expérience ayant démontré que des saignées très-fortes et répétées avaient guéri des personnes déjà attaquées de la maladie, il est utile de saigner le malade au membre blessé. On prend intérieurement les boissons indiquées pour la morsure des vipères, en augmentant un peu la quantité d'ammoniaque, ou plutôt en la remplaçant par un peu d'hydrochlore ou acide muriatique, qu'on prétend avoir remplacé avec succès par le même acide oxigéné, et on suit pendant quelques jours le même régime. L'essentiel est de provoquer de fortes sueurs au blessé pendant plusieurs jours, soit en le tenant chaudement, soit en lui faisant faire beaucoup d'exercice. Il faut aussi calmer son imagination, et le rassurer contre le danger On a beaucoup vanté dans le dernier siècle, l'*électuaire de Méloe proscarabée*. On peut y avoir recours pendant deux ou trois jours, après avoir rempli les indications ci-dessus. On avale ce remède à jeun et on se tient chaudement. Il ne faut qu'un verre pour un enfant et deux pour un adulte. Il faut, pendant un mois au moins, un régime bien réglé, et surtout éviter toute espèce de débauche. Si, malgré ces précautions, on était attaqué de la maladie, on n'aurait d'autres ressources que les fortes saignées, et le vinaigre pris à fortes doses.

Petits insectes, Punaises, Pucerons, Tiquets, Kermès. Il est difficile de les détruire. S'il est question d'une plante précieuse, on la nettoie et on la lave avec une décoction de tabac ou l'eau préparée par M. Tatin (1). Cette dernière eau

---

(1) *Composition de* M. Tatin : — Savon noir, 2 livres et demie; fleur de soufre, 2 livres et demie ; champignons des bois, de couche ou autres, 2 livres ; 60 pintes d'eau ; on partage l'eau en deux parties égales, dont une se verse dans un tonneau ; on y délaye le savon noir ; et on y ajoute les champignons, après les avoir écrasés légèrement ; on fait bouillir l'autre partie de l'eau pendant 20 minutes ; on y met, avant l'ébullition, le soufre, renfermé dans une toile claire et attaché à un poids pour le retenir au fond; on remue, pendant ce temps, avec un bâton, l'eau, pour lui faire prendre de la couleur, et on presse, de temps en temps, le soufre avec l'extrémité du bâton ; on verse ensuite l'eau toute bouillante dans le tonneau, on la remue un instant avec le bâton, et on

n'étant pas chère, peut servir à bassiner les semis. La cendre, un peu de fleur de soufre ou de la suie, éloignent momentanément plusieurs insectes. On fait tremper les graines dans de l'eau chargée de suie ; ou bien on les mêle avec de la fleur de soufre dans un vase qu'on tient fermé pendant trois jours, et l'odeur contractée empêche plusieurs insectes d'attaquer les semis au moment de la levée. On détruit les kermès qui sont fortement collés contre les branches, en frottant ces dernières avec une brosse rude ou mieux, avec le dos de la lame d'une serpette de bas en haut et en lavant ensuite. Quant aux charançons qui attaquent le blé, on assure qu'ils sont chassés par l'odeur de la corne brûlée et du sureau ; celle de résine, de térébenthine, de lavande, de camphre, éloigne les teignes, etc.

---

l'agite chaque jour jusqu'à ce que son odeur soit fétide. Plus cette composition est ancienne et fétide, plus elle produit d'effet. On y plonge les branches, ou on les arrose et on les seringue avec cette composition. L'extrémité de la seringue est terminée par une petite tête à trous très-fins. (Voy. Pl. XXIII, fig. 8.)

Fin des Connaissances préliminaires.

N. B. Les Figures auxquelles on renvoie dans les *Connaissances préliminaires du Jardinage*, et celles qui seront citées dans la suite de cet Ouvrage, forment un Recueil qui se vend sous le titre de *Figures de l'Almanach du Bon Jardinier*, représentant les Ustensiles le plus généralement employés dans la culture des Jardins, différentes manières de marcotter et de greffer, de disposer et de former les arbres fruitiers, enfin tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des termes de botanique ou de jardinage, employés, dans cet Ouvrage, relatifs aux formes et directions des racines, tiges, feuilles, fleurs, etc., etc.; le tout accompagné, en regard, de notes explicatives; ouvrage utile à toutes les personnes qui, possédant le Bon Jardinier, veulent cultiver par elles-mêmes ou gouverner leur Jardin, marcotter, greffer, palisser, etc., et se familiariser, sans une trop grande application, avec la Science de la Botanique; un petit volume de même format que le Bon Jardinier. Prix : figures noires, cartonné, 3 fr., et avec les figures très-joliment coloriées, cartonné par Bradel, 7 fr. 50 cent. A Paris, chez Audot, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques.

LE BON

JARDINIER,

ALMANACH.

CHAPITRE PREMIER.

Des Plantes et Racines potagères, ou qui servent d'alimens.

SECTION PREMIÈRE.

Des Plantes potagères.

A.

AIL, *Allium*. (Hexandrie-Monogynie, famille des *Liliacées*); l'AIL proprement dit, ou AIL ORDINAIRE. *Allium sativum*. Sa racine se compose d'un amas de huit à vingt petits oignons appelés *Gousses*, enveloppés et pressés dans une membrane commune: leur réunion se nomme *Tête*. L'ail pousse des feuilles radicales, planes, parmi lesquelles s'élève, à 5 pieds, une tige feuilletée, terminée par une *spathe*, d'où sort au mois de juin une ombelle de fleurs d'un blanc violâtre, et dont les étamines ont trois pointes: à ces fleurs succèdent des capsules à graines, ou fort souvent des bulbes. Les graines peuvent se semer au printemps en toutes sortes de terres, mieux dans une terre substantielle et légère: il faudra alors deux ans pour faire la récolte de l'ail, et elle consistera en un seul ognon, tandis que les bulbes et les caïeux, mis fin de mars en terre convenable, produiront en une seule année des *têtes d'ail* bien fournies. Lorsque les fanes, c'est-à-dire, les

feuilles, sont entièrement desséchées, on déplante les ognons qu'on laisse sur terre pendant quelques jours à l'air et au soleil, pour faire évaporer l'humidité qui serait de trop : on en fait des botillons qu'on suspend dans un endroit sec. Cet ail croît, ainsi que la rocambole, de lui-même en Sicile et dans le midi de la France, où on le cultive en grande quantité parce qu'on y en fait un grand usage.

Rocambole, *Allium Scorodoprasum*, ou Ail d'Espagne. Tige en spirale et se redressant à mesure que les fleurs purpurines se changent en bulbes. Feuilles crénelées sur les bords. Dimensions plus grandes que l'Ail ordinaire. Même culture. Les bulbes produites par la tige et celles formées en terre, servent à la multiplication de la plante, et sont employées aux mêmes usage que l'ail.

ANANAS, *Bromelia*. Lin. (Hexandrie Monogynie, famille des narcisses). Mot fait par les Portugais de *Nana*, nom donné par les naturels du Brésil à cette plante, qui en est indigène. Elle mériterait d'être admise dans nos collections pour la seule élégance de son port, si l'excellence de son fruit ne la rendait encore plus recommandable. Ses feuilles partent toutes de la racine, et sont longues de près de deux pieds, étroites, creusées en gouttière, d'un vert glauque, et garnies en leurs bords d'épines courtes, aiguës, disposées en scie. Elles environnent la tige, qui est courte, et qui porte un épi serré de fleurs bleuâtres et nombreuses, auxquelles succèdent des baies symétriquement arrangées, et si serrées qu'elles ont l'apparence de ne faire qu'un seul fruit plus ou moins gros, représentant assez bien une pomme de pin, et répandant une odeur agréable, mais forte et qui lui est particulière. Ce fruit est surmonté d'une espèce de couronne de feuilles courtes, qui sert, aussi-bien que les œilletons, à propager la plante.

Ce genre, dédié à Bromel, botaniste suédois, contient plusieurs espèces :

1°. L'Ananas a couronne,	*Bromelia Ananas*. Lin.
2°. — à feuilles longues,	*B. Karatas*. Lin.
3°. — hémisphérique,	*B. hemisphærica*.
4°. — sauvage,	*B. Pinguin*. Lin.
5°. — à tige nue,	*B. nudicaulis*.
6°. — à épi,	*B. spicata*.
7°. — à feuilles obtuses,	*B. lingulata*. Lin.
8°. — à fleurs jaunes,	*B. chrysantha*. Lin.

L'Ananas mangeable *ou* a couronne est celui que j'ai décrit plus haut. Il a plusieurs variétés dont les sept principales sont : l'ananas à feuilles panachées, *Bromelia Ananas variegata*; — à fruit blanc, *B. A. alba*; — à fruit jaune, *B. A. aurea*; — à fruit en pain de sucre, *B. A. pyramida-*

lis ; — de Monserrat, (l'une des Antilles) *B. A. flava* ; — pomme de reinette, *B. A. rotunda* ; et l'ananas pîte *ou* vert, *B. A. viridis*.

Pour obtenir sûrement le fruit de l'*Ananas à couronne* et des variétés, il faut avoir *ad hoc* une serre chaude ou une bâche pour l'hiver, des châssis pour l'été, et des pots de trois dimensions différentes, savoir : de cinq, de six et de huit à neuf pouces de diamètre, presqu'aussi larges du bas que du haut, percés de cinq trous au fond, et de quatre fentes sur les côtés. Il faut avoir la terre préparée N°. 2, page 17, et des couches faites exprès.

Si l'on a déjà des ananas, on doit, à mesure qu'on cueille le fruit, couper les grandes feuilles des vieux pieds pour donner de la force aux œilletons : s'ils n'étaient pas assez avancés, on leur donnerait de la chaleur en ôtant de la couche environ un tiers de vieux tan, qu'on remplacerait par autant de nouveau mêlé avec soin. Les plus faibles œilletons seront laissés avec les vieilles souches dans l'endroit le plus sec de la serre, pour n'être séparés et plantés qu'au printemps. A mesure qu'on mangera les fruits, on en déposera les couronnes dans un endroit sec et à l'ombre pendant douze à quinze jours, et on les plantera à mesure (aussi-bien que les forts œilletons, mais avec la précaution de retrancher dans ceux-ci les feuilles qui seraient de trop, et de couper au vif les racines gâtées), dans des pots de 5 pouces, remplis de terre préparée le plus anciennement possible, gardée sous un hangar depuis quelque temps, de peur qu'elle ne soit trop humide, et repassée, au moment, à la claie fine, ou au moins, bien ameublie avec les mains.

Pour faire reprendre les œilletons et les couronnes ainsi empotés, on les place le plus près des verres qu'il est possible, sous un châssis à melons, ajusté sur une couche en état de les recevoir, et dressée pour cela dès le mois d'août. On peut les y laisser jusqu'aux premières gelées, en se gardant bien de les chauffer, car alors il suffit d'un ou deux degrés au-dessus de glace. Les pieds destinés à porter fruit, demandent plus de chaleur. Sur la fin de septembre, ou au commencement d'octobre, on profite d'un beau soleil pour rentrer tout dans la serre chaude, où l'on ne donne plus d'eau qu'avec l'arrosoir à goulot (pour n'en pas verser dans le cœur des plantes), et seulement une ou deux fois jusqu'au commencement de mars, époque à laquelle on les porte dans le châssis sur la couche qu'on y a préparée un bon mois d'avance. Celle-ci doit consister en parties égales et bien mêlées de fumier vieux et nouveau, dont on fait des lits bien foulés, qu'on recouvre de tan neuf, dans lequel on enfonce les pots. Pour les couches d'hiver, on prend du fumier neuf et moëlleux, que l'on mêle avec des feuilles de charme ou de chêne,

afin de tirer l'humidité du fumier, et on recouvre de tan vieux et nouveau mêlés, que l'on remue lorsque la chaleur devient forte, plus souvent, même jusqu'à trois ou quatre fois par jour, dans les temps humides, pour qu'il se ressuie. Ces couches doivent être faites très-solidement et avoir plus que moins de hauteur, car elles deviennent presque toujours trop basses. Au reste, pour placer les pots dans la couche d'été, on attend que la chaleur soit à son degré, en observant bien de sonder de temps à autre, de peur de brûler les racines tendres des ananas qui n'auraient pas été plantés *à-cul-nu*. Le châssis peut avoir en longueur les dimensions qu'on voudra; mais en largeur il ne doit pas excéder cinq pieds et demi en dedans d'un petit mur de neuf à douze pouces d'épaisseur, qui doit le soutenir, et auquel il faut donner une profondeur de trois pieds sur le devant, de cinq pieds à cinq pieds et demi sur le derrière. On y pratique quelquefois des fourneaux, mais toujours on y établit un sentier, entre le mur et la couche. Ce châssis étant sujet à l'humidité pendant l'hiver, il faut lui donner de l'air lorsque le soleil brille. Cette précaution, bonne dans les temps doux et en été, renouvelle l'air et empêche les coups de soleil. Avant d'empoter les plantes destinées au châssis, il faut les arracher, les laisser hors de terre pendant une huitaine, couper toutes les racines, trancher jusqu'au vif les talons qui seraient attaqués de la pourriture, exposer pendant cinq à six jours leurs plaies au soleil; enfin éplucher les plantes, c'est-à-dire, ôter les feuilles qui nuisent ou sont gâtées, écraser avec un petit bâton plat les poux qui rongent l'ananas; enfin, après avoir lavé les feuilles avec une éponge, mettre de l'eau sur les parties attaquées, et y saupoudrer de la fleur de soufre que l'humidité y retient.

On plante dans des pots, proportionnés à leur force, les ananas ainsi préparés (c'est ce qu'on appelle planter *à-cul-nu*). Au lieu de couper toutes les racines, on peut n'ôter que les mortes et rafraîchir les autres pour les pieds qui marquent fruit, ou que l'on destine à en donner; ce à quoi on les force par plus de chaleur. La plantation *à-cul-nu* retarde les fruits et peut servir pour en avoir de plus tardifs. Dans tous les cas, on sonde la couche au moyen d'un thermomètre enfoncé à un pied de profondeur dans le tan. Si la chaleur ne le fait élever que de trente à trente-cinq degrés, alors on y met les pots. D'autres les placent trois ou quatre jours avant de planter, pour que la terre s'échauffe. Ils font ensuite au milieu, un trou dans lequel ils jettent un peu de sablon, et ils y mettent l'ananas, qu'ils arrosent médiocrement. Chaque soir, jusqu'au mois de juin, on a soin de couvrir le châssis de paillaissons, de peur des gelées ou seulement de la fraîcheur des nuits: pendant le jour, on étend une toile dessus lorsque le

soleil est ardent, de peur qu'il ne fasse rougir les plantes. Quand elles sont bien reprises, c'est-à-dire, trois ou quatre semaines après leur empotage, on leur donne des *bassinures* par-dessus jusqu'à la mi-septembre, temps auquel il faut reprendre la précaution de ne point mouiller les feuilles. Enfin, au mois d'août, on relève tous ces ananas pour réchauffer la couche; ce que l'on fait en y remettant un quart de tan nouveau que l'on mêle bien avec l'ancien. Cette opération est la dernière, jusqu'aux couches d'hiver.

Quant aux plantes destinées à donner fruit lorsqu'elles sont *en règle*, et surtout lorsqu'elles commencent à fleurir, on leur donne une chaleur beaucoup plus forte que dans un autre temps, jusqu'à ce que la fleur soit passée: dès ce moment, il faut deux ou trois fois par jour, dans le plus fort de la chaleur, et pendant un bon mois, leur donner, ainsi qu'aux autres plantes, un arrosement avec la seringue (1). On pourrait même ne pratiquer que cet arrosement depuis que les plantes sont sous le châssis; mais il faudrait, surtout si l'on veut forcer les ananas à fruit, n'employer au printemps que de l'eau tiédie, et ayant passé trois ou quatre jours dans la serre chaude. Il est bon que les fruits ne mûrissent pas tous à la fois: on hâte la maturité des uns par plus de chaleur; on retarde celle des autres en leur donnant de l'air, et en les couvrant de paillassons pendant les grandes chaleurs. Le degré pour faire marquer le fruit, est de quinze à dix-huit degrés au-dessus de zéro (2); suivant la force du plant et le temps plus ou moins prochain auquel on veut l'avoir. On peut, au moyen de la chaleur, faire aussi-bien porter fruit à une plante d'un an qu'à une de trois, même dans le milieu de la France.

ARACHIDE, Cacahuate, Pistache *ou* Noix de terre. *Arachis hypogœa.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*). Cette plante annuelle de l'Amérique mérid., a été cultivée avec succès dans les départemens méridionaux. Aux Antilles, on mange ses semences grillées, et l'on en extrait une huile fort bonne qui est d'un grand usage et ne rancit point. Dans le climat de Paris, on la cultive en serre chaude, ou semée, en mai, en pleine terre sablonneuse et chaude, mais mieux de la manière suivante.

---

(1) Tous les curieux ont des seringues, au moyen desquelles ils lavent les plantes hautes et arrosent celles qui sont placées sur le derrière des serres ou des châssis, et qu'on ne pourrait atteindre sans briser celles qui sont sur le devant.

(2) *Nota.* Il est ici question du thermomètre de Réaumur, parce que c'est celui dont les jardiniers se servent généralement.

Mettez au printemps des semences en pots, sur couche et sous châssis. Lorsqu'elles sont levées et assez fortes, et que la saison commence à être chaude, dépotez-les, et les placez en motte entière, dans une couche chaude, ayant soin de les garantir par des cloches, on par un châssis, de toute atteinte du froid. Par ce moyen, chaque plante fleurira et fournira des gousses que, bientôt d'elle-même, elle enfoncera en terre pour les y faire mûrir: c'est cette singularité qui lui a fait donné le nom spécifique d'*hypogœa*, c'est-à-dire, *souterraine*.

ARROCHE DES JARDINS; *Atriplex hortensis*, Irible, ou Follette, et par antiphrase, Bonne-Dame, et Belle-Dame parce qu'étant insipide et propre tout au plus à adoucir l'acidité de l'oseille, elle a cependant une assez belle apparence par sa haute stature de quatre à cinq pieds, et ses belles feuilles larges, dentées, triangulaires, aiguës, d'un verd jaune. (Polygamie Monœcie, fam. des *Atriplicées*.) Elle est annuelle, dure très-peu et monte vite en graines qui se répandent d'elles-mêmes, si bien qu'il est difficile de la détruire dans un jardin où il y en a eu. On distingue, outre l'ordinaire, deux variétés; la rouge, *rubra*, et la très-rouge, *ruberrima*. Leurs graines doivent être semées très clair au mois de mars: tout terrain cultivé leur convient. Arroser si elles sont en terre trop sèche ou trop légère.

ARTICHAUT, *Cynara*. (Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Cynarocéphales*.) Artichaut commun, *Cynara scolimus*, de Barbarie et du midi de l'Europe. Plante d'un grand volume, très-ressemblante à un chardon: Ses variétés les plus remarquables sont l'Artichaut vert, *Cynara Scolimus viridis*; ses têtes sont grosses: le blanc, *inermis*; il a des têtes très-petites et d'un vert pâle; plus délicat et plus difficile que les autres sur le terrain, il ne l'emporte que par sa précocité: le rouge, *Cyn. rubra*; a têtes petites et d'un rouge pourpre, les meilleures à manger à la poivrade: le violet, *cyn. violacea*; il produit des têtes violettes, moins grosses, plus allongées et aussi bonnes que celles du vert; enfin l'Artichaut d'Italie, *Cyn. Italica*. Le vert a deux sous-variétés que j'ai rapportées de Bretagne; elles ont des têtes très-grosses, d'une qualité excellente, et se mangent en poivrade aussi-bien que cuites. Leurs écailles sont plus serrées, et l'une à tête aplatie, a le fond plus large.

La plupart des variétés ne sauraient se conserver franches par le moyen du semis; il faut donc les propager par les œilletons, et encore pourront-elles subir quelques altérations qui seront toujours en raison du climat, de la culture plus ou moins bien entendue et des qualités naturelles ou artificielles du sol, qui doit être une terre profonde et franche-légère.

On choisit les œilletons les plus sains et les plus vigoureux vers le commencement d'avril, plus tôt ou plus tard, suivant la température. On les lève quelque temps après avoir découvert les artichauts, lorsqu'on ne craint plus les fortes gelées et que les feuilles se développent. Pour y parvenir, on écarte la terre; et en passant les mains ou une palette de bois entre la souche et l'œilleton ou drageon, on détache ce dernier : on ne plante que ceux dont l'extrémité inférieure se termine par un renflement qu'on nomme *noix*. On jette tous les autres, dont on décharge la souche pour qu'elle donne plus tôt et de plus beaux fruits. On ne laisse à chaque pied que 2 ou 3 pousses, distinctes des œilletons par leur force et la largeur de leurs feuilles, et qui marquent bientôt le fruit qui s'élève de leur centre ou *cœur*. On plante les drageons, autant qu'il est possible, par un temps couvert ou pluvieux, à 3 pieds de distance les uns des autres dans une terre préalablement bien amendée, et ameublie depuis 8 jours par un bon labour : il faut se garder de trop enterrer, ce qui les ferait pourir. Chaque pied doit être arrosé jusqu'à sa reprise, si le temps est sec, et surtout garanti contre les gelées du printemps. Si le terrain était par trop humide, on le dsiposerait par planches en dos de bahut sur le milieu duquel on placerait ses œilletons. On peut encore faire une plantation après la cueillette des fruits, en conservant assez d'humidité pour la reprise et la pousse des œilletons. Quelques-uns de ceux plantés au printemps qui sont bien conduits, arrosés suffisamment et à propos, enfin binés et purgés des mauvaises herbes, donneront des artichauts dans l'année; mais le temps de leur plus grande production sera dans les deux années suivantes, après quoi on est dans l'usage de les détruire, excepté celui de Bretagne, que l'on conserve six ans, en lui donnant une ou deux fois de l'engrais. Pendant l'hiver on les garantit contre les gelées en buttant chaque pied, et en l'entourant et le couvrant de feuilles ou de litière sèche dont on augmente l'épaisseur en raison du froid, mais qu'il est bon d'écarter lorsque la saison est douce et qu'il ne pleut pas.

Si l'on veut semer, il faudra avoir eu la précaution de laisser fleurir quelques-unes des plus belles têtes que l'on aura penchées petit à petit en les assujettissant, de peur que l'eau, qui séjournerait entre les écailles, ne pourisse les graines. Quand elles sont bien mûres, on les récolte par un jour sec, et on les conserve à l'abri du froid et de l'humidité jusqu'au printemps. Si on les garantit de l'air, on peut leur conserver la faculté germinative pendant 10 ans. On les sème, soit en mars, dans des pots pleins de bonne terre légère et placés sur couche tiède et sous châssis, soit fin d'avril ou commencement de mai, en planches et à la distance requise

pour les œilletons. Ordinairement on sème plusieurs graines ensemble, mais à quelque distance (trois ou quatre pouces) l'une de l'autre, pour que le plant reste régulier, si quelques-unes manquaient de lever ou périssaient par un accident quelconque. On déplante celles qui sont de trop pour les porter ailleurs. Quant au plant venu en pot, on le place en pleine terre lorsque les intempéries ne laissent plus rien à redouter pour lui: souvent il produit dans l'année. La terre doit avoir été labourée et fumée à l'automne, puis labourée encore, mais moins profondément avant de semer: cette dernière opération se pratique en faisant des trous d'un pouce de profondeur pour chaque graine qu'on recouvre de terreau. Quelques personnes sont dans l'usage de déplanter chaque pied pour couper le pivot de la racine; elles replantent à mesure. On peut croire que ce retranchement porte l'artichaut à donner sa production plus belle, plus abondante et plus hâtive. — Les Grecs appelaient l'artichaut *Cynara acantha*, qu'on peut traduire en français par *Epine de chien.*

ASPERGE ORDINAIRE, *Asparagus officinalis.* (Hexandrie-monogynie, fam. des asperges). Plante dioïque du midi de la France, dans les sables sur les bords de la mer, sur les rives de nos fleuves où le flot apporte et dépose des terres légères qui les élèvent insensiblement. Les pousses ou *turions* non encore développés de l'asperge sont la seule partie qu'on emploie dans la cuisine. S'étant trouvée de nature saine et d'un goût assez général, la plante a été cultivée partout où elle a pu végéter; de là toutes ces variétés qui présentent des différences pour la couleur ou le volume, et surtout pour la saveur; mais qui toutes me semblent avoir une souche commune. Les *griffes* ou *pates* se composent de racines nombreuses, grêles, fragiles, presque simples, très-longues lorsqu'elles ont acquis toutes leurs dimensions, enfin qui ne doivent durer que trois ans; mais il s'en forme annuellement au-dessus, un rang nouveau destiné à durer le même temps, jusqu'à ce que, le collet ayant atteint le niveau de la terre, celles qui voudraient se former à l'avenir ne trouvent plus de place ni de nourriture. Cette disposition bien connue de la pate d'asperge a suggéré l'idée de la planter dans des fosses creuses, que tous les ans on charge de quelques doigts de terre, et qui, en raison de l'élévation qu'elles pourront recevoir chaque année, contribueront au plus ou moins de durée du plant d'asperges, que chacun peut faire ou de semis ou de racines qu'on transplante. Les graines et le plant se peuvent tirer de tous les endroits où ils seront beaux: quelques pays ont la réputation de les fournir de cette qualité, tels que la Hollande, Besançon, Gravelines, Strasbourg, Marchiennes, etc.; on peut aussi les récolter chez soi. Les graines

doivent être prises sur les jets qui, venus les premiers et s'étant annoncés pour devoir être vigoureux, auront été soignés comme porte graines et défendus contre la voracité des insectes. Lorsque les baies, par leur couleur rouge, indiquent la maturité des semences, on coupe les tiges; on en sépare les baies qu'on laisse mûrir en tas pendant une quinzaine, après quoi on les écrase à la main dans un baquet plein d'eau au fond de laquelle se précipitent les semences qu'on fait ensuite sécher en lieu aéré et abrité. D'un autre côté l'on a préparé la terre par de bons labours et de bons engrais; puis, au mois d'octobre ou de novembre pour les climats méridionaux et les terres sèches et légères, ou bien au mois de mars pour les environs de Paris, et à celui d'avril seulement pour les climats plus septentrionaux ou pour les terres fortes et humides, on répand, à la volée mieux qu'en rayons, et très-clair, ces semences qu'on recouvre d'environ un doigt de terreau bien consommé, ou bien on les sème en place. De cette époque à l'automne, il ne s'agit plus que de biner légèrement, d'arroser quelquefois et d'ôter les mauvaises herbes à mesure qu'il en parait, avec la précaution de ne point briser ni déraciner le nouveau plant, dont les pousses sont coupées à l'arrière saison. A cette époque, on recouvre les racines d'environ 3 pouces de bon terreau. Le plant destiné à être mis en fosses au printemps, est levé en se gardant d'en briser les racines.

Quand, au lieu de prendre le plant chez soi, on le tire d'ailleurs, il faut le choisir d'au moins deux ans, et au plus trois, parce qu'alors il résistera mieux à l'inconvénient de rester quelque temps hors de terre, et d'avoir à supporter les fatigues d'un transport. Aussitôt son arrivée, on le visite, on coupe net toutes les racines qui auraient été cassées ou détériorées, et on le replante dans les fosses préparées à l'avance, et qui doivent avoir une profondeur d'environ 2 pieds, et une largeur de 6 pieds, sur la longueur qu'on voudra. On laisse entre elles un intervalle à peu près égal à leur largeur, sur lequel on jette la terre de la fouille. Dans les terrains humides, il aura fallu creuser davantage, et remplir l'excédant de profondeur avec des plâtras, pierrailles, décombres, broussailles ou autres matériaux grossiers. Cela fait, on jette au fond des fosses, une épaisseur d'environ un pied de bons engrais, tels que fumiers, gazons, boues des rues, que l'on foule ensuite en piétinant bien dessus; puis on recouvre de 3 pouces de terre de la fouille, en supposant que préalablement elle aura été nettoyée, amendée et rendue légère par un mélange d'engrais ou de terreau bien consommé. Après cette opération, on tire dans la longueur des fosses, 3 lignes à égale distance sur lesquelles on marque, à environ 18 pouces l'une de l'autre, les places des racines par un très-

petit monticule de terreau. On étend à la main ces racines sur le monticule, en inclinant leur extrémité, et l'on couvre aussitôt le tout de trois bons doigts de terre. Au moyen de toutes ces distances que nous venons d'indiquer, il sera facile de pouvoir biner, arroser et sarcler les jeunes plants qu'on peut cultiver sur les talus. Mais on doit observer, quant à ces derniers, de n'employer que des plantes basses qui ne donnent point d'ombre aux fosses, qui n'effritent point la terre, et qui, en moins de six mois, aient donné leur production; car, au mois de novembre suivant, il faudra encore y prendre trois doigts de terre pour les répandre dans les fosses. A commencer du printemps d'après, on bine, sarcle, et arrose au besoin, pour à l'arrière-saison couper toutes les pousses rez-terre, et couvrir les fosses de deux ou trois doigts de bon fumier qu'on enterre par un léger labour au printemps, et l'on recharge encore de deux ou trois pouces de terre; à la troisième année, on coupe les plus belles asperges; à la cinquième, le plant est en plein rapport: ainsi conduit, et fumé tous les deux ans, il en peut durer douze ou quinze. Si l'on préfère de se faire une aspergerie de semis, au lieu de placer des racines sur les monticules, on fait un petit creux dans lequel on met trois graines d'asperges qu'on recouvre de terreau: au mois de juin suivant, on retire deux des nouveaux pieds pour ne laisser que le plus vigoureux, ou mieux on coupe le collet de deux pour ne pas ébranler les racines de la troisième. Du reste, l'aspergerie se conduit absolument de même.

Cette méthode est un peu moins dispendieuse que la suivante, mais aussi moins productive. Les asperges sont plus belles, et le carré peut durer un demi-siècle par la méthode que voici: On fume bien la terre du carré au mois d'août. Si elle est forte, on y mêle du sable, et de la terre de bruyère si elle est commune. Au mois de mars suivant, pour la température de Paris, on divise le carré en planches de 5 pieds. On enlève de la première planche 8 à 9 pouces de terre qu'on jette sur la seconde planche. On creuse ensuite la première planche de 16 à 18 pouces, et on emporte la terre dans un dépôt. Si le terrain est fort ou humide, on creuse en outre 6 pouces de plus, et on remplace cette dernière terre par du gros sable ou des cailloux. On remplit ensuite à 18 pouces, cette fosse par les engrais qu'on peut se procurer, soit des fumiers ou du tan mêlé avec des retailles, soit des feuilles, des coquilles d'huître pilées, etc.; on couvre ces engrais de la terre jetée sur la deuxième planche, de manière que la première planche soit au niveau des autres. On opère de même et successivement sur les autres planches, de façon que le terrain du carré se trouve uni et à la même hauteur qu'avant l'opération; on plante ou on sème, comme

il

il a été dit plus haut, et on donne les mêmes soins au jeune plant. Si le *criocère* à douze points l'attaque, on le cherche pour le détruire, ainsi que ses œufs qui sont des points noirs rangés par ordre, et on sème autour du carré quelques graines de chanvre, dont l'odeur du plant écarte ces insectes dans l'été. Si le *ver blanc* ou *ton* l'attaque, on y sème de bonne heure de la laitue, et quand on en voit se faner, on trouve le ver à la racine : le fumier baisse insensiblement, et il est possible l'année suivante de recharger le carré de 3 pouces de bonne terre. Pour le reste, on continue comme il a été dit plus haut.

Les asperges d'hiver ou de primeur s'obtiennent sur couche sourde et sous châssis : on les y plante dès novembre ou plus tard, suivant l'époque où l'on veut les avoir. Dans une fosse de 4 pieds de profondeur, large de 10 à 12, et assez longue pour recevoir tous les châssis dont on peut disposer, on établit une couche sur laquelle on étend une épaisseur de 6 pouces de bonne terre, mêlée d'excellent terreau. On laisse ainsi passer la trop grande chaleur, après quoi l'on y étend des pates d'asperges, d'au moins quatre ans, ou, si l'on veut, les vieilles pates d'un pareil plant qu'on aurait à détruire, si on ne veut qu'une récolte ; on les recouvre d'un lit de 2 pouces de même terre, et d'environ 6 pouces de fumier chaud, et l'on ajuste les panneaux et châssis ; puis l'on remplit l'espace vide du tour avec du fumier neuf et bien foulé, de manière qu'il excède d'un pied le niveau du terrain. Enfin, après cinq à six jours, on retire entièrement de dessus la couche ce fumier, qu'on remplace par un lit de même épaisseur du mélange de terre. La température indique si l'on doit couvrir pour les nuits et pendant le jour les châssis de paillassons, même de fumier ; il faut donner encore de la lumière, et même de l'air, toutes les fois que le temps et le soleil y invitent. Au bout de quinze jours, les asperges se montreront, et donneront pendant plus d'un mois une récolte abondante et non interrompue, si l'on a soin de remanier les réchauds et d'y mêler du fumier neuf, même de les changer suivant le besoin.

A défaut de châssis, on établit des réchauds de 2 pieds de large et d'autant de profondeur autour d'une fosse large seulement de 3 pieds, et plantée, au moins depuis trois ans, d'asperges de Hollande, qu'on couvre alors de fumier sec, en raison de leur crue et du froid. Avec le soin de changer tous les dix à douze jours le fumier des réchauds, et de remplacer par du fumier bien sec celui de la couverture, si la neige ou la pluie l'avait trop mouillé, on peut récolter tous les jours des asperges. Si l'on veut faire durer la planche, on n'y cueille pas d'asperges l'année suivante, et on n'y récolte que tous les deux ans.

B.

BASELLE, *Basella*. Rhéede, (*Hort. Mal.* V, pag. 45.) Nom malabare d'une plante bisannuelle de la pentandrie-monogynie, fam. des *Atriplicées* de Jussieu. Les feuilles de deux espèces sont employées en aliment dans les Indes et à la Chine; savoir, la baselle rouge, *B. rubra*, et la blanche, *alba*, de la Chine, ou épinard rouge et blanc du Malabar; toutes deux à tiges grimpantes et rouges ou blanches, et à feuilles alternes, ovales, entières, charnues, et de la couleur des tiges.

On en sème tous les ans en mars des graines en terre bonne et meuble, sur couche chaude et sous châssis, et lorsqu'on n'a plus à craindre de froids, on les repique en pleine terre et sous un mur treillagé, exposé au midi, où les graines parviennent bien à maturité : elles y seront beaucoup mieux que sous châssis, et même en serre chaude, où il faudra cependant placer celles qu'on voudra conserver pendant l'hiver. On prépare ses feuilles comme les épinards. Chaque pied peut fournir trois bons plats dans le cours de l'été. Leurs baies, comme celles du *phytolacca*, fournissent un suc d'un très-beau pourpre, qu'il serait peut-être utile de savoir fixer. Elles ne demandent qu'un arrosement ordinaire.

BETTE. *Voyez* Poirée.

BETTERAVE. (Pentandrie digynie, fam. des *Arroches*). De l'Europe méridionale. Plante déjà précieuse en sa qualité d'alimentaire pour l'homme et d'excellent fourrage pour les animaux; plus précieuse encore depuis qu'on a acquis la certitude d'en pouvoir tirer un sucre aussi bon et aussi beau que celui obtenu jusqu'à présent de la canne à sucre. Elle n'est peut-être qu'une variété de la Bette ou Poirée, dont elle se distingue par sa racine grosse et charnue et par ses fleurs réunies en plus grand nombre.

La Betterave alimentaire (*Beta vulgaris*) a produit plusieurs variétés; savoir, 1°. La grosse rouge, la plus cultivée de toutes; 2°. la petite rouge; 3°. la rouge ronde précoce; 4°. la jaune, plus sucrée que les autres variétés; 5°. la blanche; 6°. enfin, la Betterave champètre, ou Racine de disette, plus employée dans la grande culture que dans celle des jardins. Toutes ces betteraves se conduisent de la même manière, c'est-à-dire, que, selon la qualité plus ou moins chaude du terrain et la température du lieu, après avoir bien ameubli la terre par un ou deux labours profonds, et l'avoir fumée l'année précédente, on sème à la volée ou en rayons dès le commencement de mars jusqu'en mai. Quand le plant est assez fort, on repique, si le plan manque dans quelque

partie, avec l'attention de ne rien retrancher des racines, et de planter en rigole autant que possible, ou bien l'on éclaircit de manière que chaque plante reste éloignée des autres d'environ 1 pied dans les terres maigres, 15 pouces dans les médiocres, et 18 dans les bonnes. Il faut repiquer par un temps humide. Si on le faisait par un temps sec et desséchant, il serait nécessaire de tremper les racines du plant dans un mélange d'eau de fumier, de bouze de vache, et de terre. En général, les betteraves préfèrent un terrain profond, chaud, léger, bien labouré, et fumé de l'année précédente. Si on est forcé de donner de l'engrais en labourant la terre pour semer, on ne doit employer que des fumiers consommés. On sarcle à la main et on donne deux ou trois binages. On enlève de temps à autre les feuilles qui, par leur décoloration, annoncent leur décomposition, parce que, dans cet état, elles ne sont que nuisibles aux plantes. C'est en novembre que s'en fait la récolte; en les ôtant de terre, on en coupe les feuilles, qui peuvent être données aux bestiaux; les racines se mettent tout uniment et à nu dans une cave ou dans une terre sèche, et à l'abri de la gelée, après les avoir laissées ressuyer. (Voyez CAROTTE.) Si on en avait laissé quelques-unes en terre pour avoir de la graine, il faudrait avoir soin de les couvrir pendant les fortes gelées; et, en cas de dommage, on aura la ressource de replanter en mars quelques-unes des plus saines de celles qui auront été gardées.

On doit, en béchant la terre, détruire avec soin les vers blancs du hanneton, et, lorsque le plant est levé, détruire les limaces et les escargots. Les premiers mangent les racines et les seconds les feuilles. Après la récolte, il faut se garantir des ravages de la famille des rats et surtout des campagnols. La graine ne se conserve que deux ans.

C.

CAPUCINE, *Tropæolum.* (Voyez ce mot aux plantes d'agrément.) Deux espèces du Pérou, sont cultivées comme potagères, pour parer les salades de leurs belles fleurs. Les boutons des fleurs, à peine formés, et les graines prises bien avant leur maturité, se confisent au vinaigre et remplacent avantageusement les câpres. On préfère, pour cet usage, la petite espèce qui a seule l'avantage de pouvoir se passer d'appui. Les fleurs de la grande espèce, joignent à plus de volume une couleur plus franche et plus vive. Toutes deux donnent abondance de fleurs et mûrissent bien leurs graines, dont quelques-unes, tombées d'elles-mêmes, lèvent toujours l'année suivante. On sème les autres à la mi-avril, à bonne exposition, dans une terre franche, légère, et substancielle, au pied des arbres ou contre un mur. Les graines lèvent pendant deux ou trois ans.

CARDON, *Cynara Cardunculus*. (Syngénésie polygamie, fam. des *Cynarocéphales*). De Barbarie. La culture en a fait des sous-variétés, dont deux, dépouillées de leurs épines, deviennent plus faciles à manier. On préfère le CARDON DE TOURS, qui est très-épineux, au CARDON D'ESPAGNE, parce que ce dernier joint au désavantage d'être plus sujet à monter, celui d'avoir les côtes moins épaisses et moins tendres. L'un et l'autre se sèment dès le mois de janvier, en pots mis sur couche et sous châssis, si l'on veut avoir des cardons de primeur mangeables aux mois de mai et juin; en avril et mai, on place, par trous garnis de fumier consommé, deux à trois graines ensemble pour ne laisser qu'un plant, lorsqu'on veut en avoir à l'arrière-saison ou en hiver. Ces plantes, conduites absolument comme les artichauts, mais plus arrosées et tenues plus chaudement, car elles sont plus délicates, se font blanchir lorsqu'elles sont devenues assez fortes. Pour cela, on les bute avec de la terre qu'on amoncelle au pied : on rapproche, avec la précaution de ne point se blesser, les feuilles qui souvent sont longues de 6 pieds; on les retient avec de l'osier ou de la ficelle, puis l'on met une couverture de paille sèche et longue, qu'on attache avec des liens. Le cardon, ainsi caché et serré pendant trois semaines, aura blanchi, et ses côtes se seront attendries : laissé plus long-temps dans cet état, il pourirait. On en garde quelques pieds pour avoir la fleur et la graine qui peut se conserver dix ans.

CARDON PLEIN ET SANS ÉPINES. Tout ce qui vient d'être dit ci-dessus peut être appliqué à cette variété, qui ne diffère des autres que par le précieux avantage d'avoir les tiges aussi pleines et aussi succulentes que celles du cardon de Tours, et en même temps dépourvues d'épines. M. Vilmorin en a reçu une autre variété de M. Delacour Gouffé de Marseille. Elle est à feuilles d'artichaut, à côtes rougeâtres, sans piquans, très-pleines. Elle paraît excellente.

CAROTTE, *Daucus Carotta*, Pastenade (Pentandrie digynie, famille des *Ombellifères*). Du midi de l'Europe. Sa racine, grosse dans la partie supérieure, réduite à un filet à son extrémité, est plus ou moins volumineuse et longue suivant la qualité et la profondeur de la terre. On en cultive plusieurs variétés : la ROUGE, la JAUNE, la BLANCHE, la COURTE de Hollande, et la VIOLETTE, la plus sucrée de toutes, mais qui monte facilement. La carotte se sème de la mi-mars à la mi-juin. On en sème aussi à la fin de l'été, pour en avoir de nouvelle au printemps. Elle demande une terre profonde, et plutôt légère que forte, chargée de sucs nutritifs, et qui soit fumée, au plus tard, à l'automne précédent, autrement la carotte fourcherait et prendrait un goût de fumier. On donne un labour bien profond, et on ameublit bien la terre; on sème, en général, à la volée, et quelquefois en rayons, à 10

pouces de distance, dans des planches de 4 pieds de large; et après avoir donné un coup de rateau, on met une légère couche de terreau, ou l'on paille. On mêle ordinairement la graine de carotte avec de la cendre ou du sable fin, après l'avoir frottée pour la diviser.

Lorsque la carotte lève, il faut la visiter, afin de détruire les limaces et de chasser les araignées. (*Voyez* ces mots.) Les ravages de ces insectes forcent à semer plus dru, afin d'avoir du plant pour regarnir les places où il en peut manquer. Quand on veut en repiquer, on choisit un temps couvert. Lorsque la carotte a deux feuilles outre les cotylédons, on lève le plant, dans les endroits où il est trop épais, avec un morceau de bois de 6 lignes de diamètre, aplati et très-mince à son extrémité; on l'enfonce en terre, de manière à enlever le plant avec ses racines, sans en briser, et à laisser un intervalle de 4 à 5 pouces entre les plants qui restent. On place ceux qu'on enlève dans un panier recouvert: on repique, au plantoir, à la même distance, en ayant l'attention de séparer les plants sans les rompre, de descendre leurs racines verticalement, et de presser légèrement la terre avec le plantoir. On arrose ensuite, et on continue la surveillance jusqu'à ce que les carottes aient quatre ou cinq feuilles. On sarcle, et lorsqu'elles sont grosses comme le doigt, on en arrache une entre deux, soit pour son usage ou celui des bestiaux qui en sont friands, ou pour la vente. Les carottes sont alors à 8 ou 10 pouces: on peut leur donner un binage. On ne coupe point les feuilles des carottes destinées à la nourriture de l'homme; mais on fait deux récoltes de celles qui doivent servir aux bestiaux: c'est un excellent fourrage vert.

On fait la grande récolte, à l'approche des gelées, avec des fourches ordinaires, et mieux avec celles à dents plates. On coupe les feuilles auparavant; on trie les carottes, et on met à part les belles, qu'on place dans la serre aux légumes, dans une cave ou dans un trou fait exprès en terre. On répand une couche de sable sur le sol; on met de la paille contre le mur ou les parois du trou; ensuite on fait un lit de carottes, les têtes en dehors et les racines contre le mur. On recouvre ce lit d'une couche de sable, et ainsi de suite. Si c'est un trou, après l'avoir rempli de carottes, on le recouvre de paille, et on rejette dessus la terre sortie de la fosse, qu'on dispose en talus pour l'écoulement des eaux. Les fermiers qui en ont beaucoup, peuvent ménager un vide dans leurs mulons de paille blanche, pour leur servir de serre et y mettre leurs carottes, leurs pommes-de-terre, betteraves, etc. On laisse au midi un passage, que l'on bouche avec des bottes de paille. Les racines y sont à l'abri des plus fortes gelées. Les carottes semées pour le printemps, restent en terre et sont couvertes

de feuilles ou de paille lorsqu'il gèle. Il en est de même de celles conservées pour graines. Si on n'en a pas laissé pour ce dernier usage, on en choisit au printemps de bien saines, qu'on plante à 15 ou 18 pouces. On sème la graine d'un an; mais elle ne doit être égrainée qu'au moment de s'en servir: cependant celle de deux ans peut mériter la préférence pour les semis d'automne. On connaît l'usage des carottes: c'est un aliment très-sain, non-seulement pour l'homme, mais aussi pour les bestiaux, qui la mangent cuite ou crue. On en nourrit aussi la volaille. Dans la culture en grand, on en sème huit à dix livres par hectare. On la recouvre par un léger hersage, et on roule. Quelquefois on la sème avec de l'avoine, de l'orge, du lin, ou même sur les seigles et fromens en herbe, après un hersage.

CÉLERI CULTIVÉ, *Apium graveo lens Celeri.* H. P. (Pentandrie digynie, fam. des *Ombellifères*). C'est une espèce d'*ache* naturelle aux endroits marécageux du midi de la France, à laquelle la culture a donné un parfum agréable et des qualités fines et éprouvées. Il y en a plusieurs variétés, savoir: le *céleri creux*, *petit céleri* ou *céleri à couper*, dont les feuilles s'emploient comme fourniture de salade; le *céleri plein blanc*; une très-grosse variété du même, appelée *céleri turc* ou *de Prusse*; le *nain frisé*, très-tendre et cassant; le *céleri plein rouge* ou *rose*, et enfin le *céleri-rave*, dont la racine, grosse et en forme de navet, se mange cuite: celui-ci a une sous-variété veinée de rouge, etc. Pour avoir ces céleris à différentes époques, on en sème depuis janvier jusqu'en juin. En janvier et mars, on sème sur couche et sous cloche; on repique sur couche et sous cloche ou sous châssis, pour ne mettre en pleine terre que vers le commencement d'avril dans une planche de terre légère bien amendée, où l'on dispose le céleri en quinconce dans des rayons éloignés d'environ 8 à 9 pouces: chaque pied, arrosé sur-le champ pour le faire reprendre, doit être mouillé tous les deux ou trois jours s'il ne pleut point: la planche doit être purgée des mauvaises herbes. Lorsque le plant est assez fort, ce qui arrive dans les premiers jours de juin, on le fait blanchir en le liant, par un temps sec, de trois liens, et le garnissant de pailles sèches de manière à ne laisser voir que l'extrémité des feuilles; ou bien on le butte, c'est-à-dire qu'après l'avoir lié, on amoncelle la terre autour du pied jusqu'au premier lien d'abord, huit jours après jusqu'au deuxième, et enfin jusqu'au troisième huit autres jours encore après. Lorsqu'on veut le butter, on ne fait que deux rangs, et au plus trois, et on laisse ensuite un intervalle de trois pieds, qu'on plante en laitues, et dont la terre sert ensuite à butter le céleri; ou bien on fait une fosse. On bêche et on fume le fond de la fosse, et on y plante le céleri: la terre de la fosse sert ensuite à butter

le céleri. Le semis de mai doit se faire clair, et s'éclaircir encore pour n'avoir point à repiquer, ce qui retarderait la crue du céleri. On paille et butte les pieds du dernier semis avant les fortes gelées. Celui que l'on conserve en serre doit être abrité du froid et de l'humidité, et aéré toutes les fois qu'il ne gèle point. Quelques pieds restés en pleine terre et couverts de paille servent pour porte-graines. Les semences les plus nouvelles sont les meilleures, quoiqu'elles puissent se conserver bonnes trois ou quatre ans. Le céleri-rave n'a pas besoin d'être butté; seulement on couvre, pendant le froid les pieds destinés à donner graines. Toutes ces plantes sont bisannuelles. Les jardiniers qui ont beaucoup de terreau, arrachent le céleri à l'automne et l'y enterrent. Cette plante exige de fréquens arrosemens.

CERFEUIL, *Scandix Cerefolium*. (Pentandrie-digynie, fam. des *ombellifères*). Plante indigène, annuelle et aromatique. On la sème à toutes les époques, depuis le mois de mars jusqu'en septembre, avec la différence qu'on la place, en rayons, au pied d'un mur en mars; au nord et à l'ombre, quand on la sème en juin et pendant l'été; et à toute exposition dans les autres temps. Sa graine, qui mûrit dans l'année, se conserve trois ans. Le cerfeuil a une variété extrêmement jolie à feuilles crépues ou frisées. Même usage et même culture.

CERFEUIL MUSQUÉ *ou* D'ESPAGNE, *Scandix odorata*. Plante plus grande et vivace, dont le goût ne plaît pas à tout le monde: il ne faut le semer qu'au printemps, et l'arroser si l'on veut qu'il mette moins d'un mois à lever. La très-petite ressemblance par la conformité de ses feuilles avec celles de la fougère, le fait nommer, dans quelques pays, FOUGÈRE MUSQUÉE. La graine n'est bonne que pendant un an.

CHAMPIGNONS (Cryptogamie, fam. des *Champignons*). Plantes dépourvues de feuilles et de fleurs, et dont la nature des graines est restée incertaine: le sentiment le plus accrédité veut qu'elles ne soient que des *gemmes* ou des *bourgeons*. La famille des champignons est très-nombreuse; plus de cent espèces peuvent se manger; mais il est très-facile de s'y méprendre, et il est certain que le champignon le moins nuisible ne se digère jamais. Les meilleurs peuvent en outre acquérir des qualités funestes par les brouillards et les vapeurs de la terre, ou par la qualité des terres ou des corps qui l'auront produit, ou enfin parce qu'il aura été cueilli trop tôt ou trop tard. Il est donc prudent de prendre quelques précautions quand on en mange. On doit mettre quelque intervalle entre le moment où on a récolté les champignons et celui où on les emploie. On les épluche bien, et on les coupe en petits morceaux; on les laisse tremper quelque temps dans

l'eau bouillante; on les fait blanchir dans de nouvelle eau. On mêle dans les ragoûts (où il ne faut les mettre qu'après les avoir bien égouttés), du vin ou du vinaigre, ou du jus de citron; enfin on les mâche bien, car ils se gonflent dans l'estomac, et peuvent y nuire par leur volume seul. On assure qu'on peut regarder comme innocens, les champignons qui, épluchés, divisés et mis sur le feu sans eau, dans une casserole, n'auront point changé la couleur d'un *ognon blanc*, coupé en quatre et mis avec eux. Cependant si, malgré tant de précautions, on se tronvait malade pour avoir mangé des champignons, il faudrait recourir aussitôt aux huileux, aux acides, surtout aux vomitifs. Voy. plantes vénéneuses.

Le champignon le plus en usage à Paris pour la cuisine, est le CHAMPIGNON COMMUN OU COMESTIBLE, agaric champêtre, *Agaricus campestris*, *A. edulis*, LIN. Bulliard cite les espèces suivantes comme les moins malfaisantes: *Agaricus turbinata*, *A. tigrina*, *A. odora*, *A. aurantiaca*, *A. marmorea*, *A. bulbosa*, et l'*A. edulis*, dont nous donnons la culture. Ce dernier croît spontanément dans les champs, dans les jardins et sur le fumier. On en fait naître artificiellement sur deux sortes de couches, dont la première fournit abondante récolte dès le mois de juin, si elle a été faite a temps.

Six mois à l'avance, c'est-à-dire en décembre, commencez à préparer votre *couche à champignons* à laquelle vous donnerez telle longueur qu'il vous plaira, mais seulement deux pieds de largeur et autant de hauteur, à compter du niveau de terre, jusqu'au sommet qui doit être arrondi, c'est-à-dire fait en dos de bahut. Il faut asseoir cette couche dans une espèce de tranchée, large et longue comme le doit être la couche elle-même, et en outre creusée d'environ six pouces, si le terrain est sec et léger, et plus profondement s'il est humide et fort, auquel cas l'excédant de six pouces sera rempli de pierrailles ou gros sable recouvert de terre sableuse. Ceci fait, on dispose sa couche; l'usage est de n'employer que du fumier court de chevaux qui ne mangent point de son, ni de vert, et dans lequel il faut abondance de crotin, sans cependant que le fumier soit trop gras. Lorsque la couche, bien foulée avec les pieds et bien dressée, a la forme et la hauteur que nous venons de prescrire, on l'appuie de tous côtés avec partie de la terre provenue de la fouille, et on la couvre d'environ deux pouces de bonne terre légère ou rendue telle par un mélange convenable de terre sableuse ou mieux de terreau bien consommé. Elle reste dans cet état jusqu'au mois d'avril, époque à laquelle, après l'avoir réparée, on la couvre d'une chemise de longue litière sans crotin, épaisse d'environ deux pouces. Vers le commencement de juin, ou même plus tôt, quelques champignons commencent à paraître sous la chemise, que tous les deux ou trois jours

on lève pour récolter. On la remet aussitôt, mais après avoir arrosé légèrement si la saison est par trop sèche.

La seconde espèce de couche appelée MEULE, peut s'établir en plein air: mais le long d'un mur bien exposé, si elle doit produire pendant les mauvaises saisons; ou dans un endroit plus frais et même un peu ombragé, si la récolte doit se faire pendant les chaleurs. Dans tous les cas, la *meule* sera mieux dans une serre ou un cellier, pour être à l'abri des intempéries et des variations de l'atmosphère, et n'avoir rien à craindre des pluies ni des ouragans, etc., etc. Enfin, son succès sera plus assuré pour récolter l'hiver, si on la construit dans une cave où les portes et les soupiraux bien fermés maintiennent une température égale. Mais comme le gaz qui s'échappe du fumier peut devenir funeste à ceux qui cueillent les champignons, ils doivent avoir en entrant dans la cave, une chandelle allumée qu'ils tiennent à 3 pieds de hauteur au plus. Si la lumière paraît prête à s'éteindre, on ouvre les portes et les soupiraux et on ne s'occupe de la cueillette que lorsque l'acide carbonique s'est dissipé.

Le fumier, pour faire cette MEULE, doit être de la même qualité que celui indiqué pour la *Couche*, et avoir jeté son plus grand feu par environ un mois de repos, plus ou moins, selon que les tas auront été plus ou moins considérables. On en forme une couche, assise sur un lit de pierrailles ou cailloutage, pour que la trop grande humidité puisse s'écouler facilement, et à laquelle on donne la longueur désirée sur trois pieds de large, et un pied de haut. Cette *Meule*, faite et foulée, est remaniée à quelques jours de distance, et encore une autrefois si elle s'échauffait trop, en observant la première fois d'y mêler un tiers de nouveau fumier, pour remplacer le tiers d'ancien qu'il faudra ôter et laisser dans les environs. Quelques jours après la dernière façon, et s'il n'y a plus à craindre que la *Meule* s'échauffe trop, on la garnit de *blanc de champignon*, ce qui se fait en l'introduisant dans des trous pratiqués à la main sur les côtés de la meule à environ 6 ou 8 pouces de distance les uns des autres: puis l'on ajuste le tiers de ce fumier laissé, tant autour de la couche que sur le dessus qui doit toujours être peu chargé et formé en dos de bahut. Les flancs de la couche seront, deux jours après, battus avec le dos d'une pelle pour y mastiquer *le blanc:* on l'appropriera ensuite en tirant toutes les longues pailles, et on la recouvrira d'un bon doigt de terre naturellement légère, ou plutôt rendue telle par un mélange de terreau bien consommé, puis de deux ou trois doigts de fumier long. Huit jours après, ôtez et renouvelez cette couverture de fumier, que vous ôterez encore huit jours après, pour le remplacer par un autre formé de fumier long et bien secoué, par-dessus lequel vous jetterez quelques doigts de nouveau fumier bien res-

suyé. Huit ou dix jours après, découvrez encore votre meule jusqu'à la chemise de pailles longues que vous soulèverez pour vous assurer s'il pousse des champignons; ils doivent d'abord se montrer par places, qu'il faut marquer avec de petites baguettes : remettez encore les couvertures. Quelques jours après, vous récolterez les champignons dont les baguettes vous indiqueront les places. Tous les trois jours pendant les chaleurs, et seulement tous les cinq pendant l'hiver, réitérez vos visites sans trop déranger les couvertures, qu'au surplus vous répareriez, en cas de dommage, comme vous remplirez, avec de la même terre, les trous qui auraient pu se faire. Dans les temps secs, il sera bon, tous les jours ou tous les deux jours, de donner une mouillure : en hiver et pendant les grands froids, augmentez les couvertures, qui sont surtout indispensables si la *Meule* a été établie en plein air.

Une *Meule* ainsi faite et bien conduite peut fournir une abondante récolte pendant près de trois mois; après quoi on la détruit, en observant d'en garder les croûtes blanches qui sont imprégnées de *blanc de champignon*. Cette matière mise au sec peut conserver sa qualité productive pendant près de deux ans : la *Couche à champignons* en fournit de même. L'intérieur de la *Couche* et celui de la *Meule* s'emploient comme engrais.

CHERVIS, *Sium Sisarum*. C'est une *ombellifère* de la Pentandrie-digynie à racines bisannuelles, mais qui parfois poussent des tiges et donnent graine la première année : les meilleures sont celles de la seconde et se conservent trois ou quatre ans. Au mois de mars, on les jette à la volée, ou bien on les sème en rayons dans une terre préparée par des labours et des engrais : elle doit être légère, fraîche et surtout profonde, car cette racine pivote. Elle est assez grosse et charnue : en outre de la tige principale, elle pousse encore des espèces de têtes ou bourgeons qu'on sépare de la racine mère, et qui servent à propager la plante en moins de temps que ne fait le semis, mais aussi qui fournissent de moins belles productions que lui. Les insectes, très-friands des jeunes feuilles, en font assez de dégât; c'est pourquoi on attend que le plant ait pris une certaine force avant de le biner et de l'éclaircir. Dans un potager, on l'arrose souvent. Au mois de novembre et ensuite pendant tout l'hiver, à mesure du besoin, on fait la récolte des racines, qui, suivant les pays, s'appellent encore Cherui, Chirouis, *et* Girolles, et qui s'emploient comme les salsifis.

CHICORÉE, *Cichorium*. (Syngénésie égale, fam. des *Flosculeuses*.) Chicorée sauvage, *Cichorium intybus*. Plante indigène et vivace; on en sème pendant toute l'année et tous les quinze jours, soit sur couche, soit en pleine terre, selon l'époque de la saison, pour en couper les très-jeunes feuilles,

que l'on mange en salade : tous ces semis ont besoin de quelques soins, et surtout d'être arrosés. Devenues plus grandes, les feuilles servent en médecine, ou peuvent être données en vert ou en sec aux vaches, aux moutons, aux chevaux, etc.

C'est avec la chicorée sauvage que l'on fait cette salade d'hiver, appelée à Paris *Barbe-de-Capucin*, et dans d'autres endroits *Cheveux-de-Paysan*. On établit dans une cave, aux mois de novembre et décembre, une ou plusieurs couches de terre légère et sablonneuse, ou de fumier bien consommé, d'environ deux ou trois pouces d'épaisseur, et de deux pieds de largeur, sur la longueur que l'on veut. On y place horizontalement et *la tête en dehors*, des racines de chicorée semées dans l'année, et l'on recouvre d'un lit de même terre et de même épaisseur, sur lequel on place un nouveau rang de racines qu'on recouvre de même; et ainsi de suite jusqu'à la hauteur convenable; la température égale et douce de la cave et le défaut de lumière ne tardent pas à faire pousser à ces racines des feuilles étiolées et sans couleur que l'on récolte à mesure qu'elles paraissent, soit en les coupant, soit en arrachant les racines qu'alors on met en bottes, et c'est dans ce dernier état que cette salade est exposée dans nos marchés. Ces couches se mouillent au besoin, si l'on a employé de la terre trop sèche. On cultive une variété à feuilles panachées et celle dite A CAFÉ.

CHICORÉE BLANCHE *ou* FRISÉE, *Cichorium endivia*. Des Indes et annuelle. On peut en semer en tout temps, mais sous cloche et sous châssis pour être repiquée de même, si on le fait en janvier ou février; en pleine terre bien ameublie et bien exposée, si l'on sème plus tard : le plant se repique ensuite en plate-bande, en quinconce, et à environ un pied de distance, dans une terre meuble et paillée. On arrose aussitôt, puis ensuite seulement au besoin, et l'on purge des mauvaises herbes. Quand le plant est assez fort, on le lie par un temps sec; d'abord avec un seul lien de paille ou de jonc pour laisser aux feuilles du cœur le temps de s'allonger; puis, huit jours après, avec un second lien qui sera celui du milieu; enfin, huit jours après, on met un troisième lien : les amateurs les couvrent avec un pot à fleurs Il faut environ trois semaines pour l'attendrir et la faire blanchir : la pluie ou l'eau des arrosemens qui entreraient alors dans le cœur de la plante pourraient bien la faire pourir; aussi ne se sert-on plus que du goulot, et non de la pomme de l'arrosoir, afin de verser l'eau plus sûrement à côté de la plante et non dessus : on la couvre même avec des feuilles de chou ou autres pendant la pluie. Quelques pieds de ceux semés en mars, se mettent à part au pied d'un mur au midi pour fournir la graine qui peut se garder bonne pendant huit à neuf ans, et dont on sème toujours la plus ancienne, afin

d'obtenir des sujets plus frisés et de meilleure qualité. Elle a plusieurs variétés.

La Chicorée de Meaux *ou* Endive, est celle qu'on cultive le plus généralement. Elle monte très-facilement (surtout la première semée), pour peu qu'on la pousse par de trop fréquens arrosemens, ou que la pluie soit trop abondante.

La Chicorée fine d'Italie, *End. italica*, est plus hâtive et plus fine. Elle a l'avantage de se garnir promptement et de pouvoir être semée de bonne heure en saison sans monter, d'où son nom de chicorée d'été.

La Chicorée toujours blanche, *Cich. End. angustifolia*, se sème et se mange comme les laitues dans les trois belles saisons. Elle se garnit peu, et la meilleure manière d'en faire usage est de la couper toute jeune, comme la petite laitue.

La Chicorée scarole ou escarole, ou scariole, ou enfin C. laitue, parce que ses feuilles moins découpées ont plus de rapport avec la laitue que celle des autres chicorées, *C. E. latifolia*. La variété dite *de Hollande* est plus grande et recherchée dans le midi de la France. Celle *à feuilles rondes*, aussi larges mais plus courtes que la première, et qui pomme un peu, est préferée dans les environs de Paris. On ne doit pas laisser vieillir les graines de l'escarole; autrement ses feuilles deviennent découpées, comme celles des autres chicorées. Elles le sont moins quand on sème des graines nouvelles. Toutes ces variétés se cultivent comme la chicorée blanche.

CHOU, *Brassica oleracea*. (Tétradynamie siliqueuse, famille des *Crucifères*). Plante bisannuelle et indigène. Elle a fourni grand nombre de variétés dues sans doute à la culture, au mélange des poussières, et à la diversité des climats où l'on a transporté cette plante si utile. On en distingue plusieurs variétés ou races principales, savoir : les *Choux cabus* ou *pommés*, à feuilles lisses et ordinairement glauques; les *Choux de Milan*, pommés, à feuilles cloquées et d'un vert plus ou moins foncé; les *Choux verts* ou *sans tête*, qui peuvent durer 3 ans et plus; les *Choux-fleurs et brocolis*.

1. Chou pommé *ou* cabus. Voici ses principales sous-variétés suivant l'ordre de leur précocité.

Ch. d'Yorck. Pomme petite, allongée, très-précoce et très-estimée. Il a quelques sous-variétés telles que le *C. cabage* ou *superfin hâtif*, encore plus petit, mais de quelques jours plus précoce; le *C. nain hâtif*, plus bas de pied et à pomme un peu plus courte, aussi précoce que le précédent; le *gros C. d'Yorck*, dont la tête acquiert plus de volume et se forme un peu moins vite.

Ch. hatif en pain de sucre. Feuilles d'un vert un peu

blond, capuchonnées; pomme allongée et quelquefois en cône renversé, tendre et très-bonne.

Ch. cœur de bœuf. Trois sous-variétés, le *petit*, le *moyen* et le *gros*. Le petit forme sa pomme presqu'aussitôt que le *C. d'Yorck*. Le gros est assez voisin du gros chou cabus blanc. Ils sont bons et fort cultivés.

Gros Ch. cabus blanc *ou* Ch. pomme. Celui-ci offre le plus grand nombre de variantes et surtout de noms. Voici les meilleures et le plus généralement connues : *Ch. de Saint-Denis* ou *Ch. blanc de Bonneuil*; pied très-court, feuilles très-glauques, pomme grosse, ordinairement aplatie; quelquefois ronde; *Ch. cabus d'Alsace*, *deuxième saison*, pied un peu élevé, feuilles détachées, arrondies, un peu capuchonnées, tête arrondie, grosse, quelquefois plate. C'est un des plus prompts à former sa tête parmi les gros choux pommés; *gros chou d'Allemagne*, *d'Alsace* ou *chou quintal*, tige courte; très-grosse, feuilles larges, un peu festonnées, d'un vert plus clair que dans les espèces précédentes, pomme énorme dans les terrains riches et frais. Le *gros chou pommé de Hollande*, *celui de Brunswick* et *celui d'Écosse*, sont aussi de fort belles variétés. On dit ce dernier le plus rustique des choux cabus, et de plus longue garde en hiver.

Ch. pommé rouge. Il y a le gros et le petit, dit aussi *Ch. noirâtre d'Utrecht*; très-estimé dans le nord. On en fait, en France, un usage assez fréquent en médecine. Ils peuvent être mangés en salade.

Tous les choux de cette division sont propres à faire le *saüer kraut*, en français *chou-croûte*, lorsqu'ils sont bien venus et que leurs pommes sont pleines et serrées. Il leur faut une terre bien substantielle et fraîche. Semer à plusieurs époques, de la mi-août au commencement de septembre, les choux d'York et autres petits et hâtifs, pas avant la fin d'août; ces derniers replantés en octobre. Les gros peuvent l'être de même, ou bien repiqués en pépinière, pour être plantés à demeure en février et mars, à la distance de 15 pouces, pour les petits; 18 pouces à 2 pieds, pour les moyens; 2 pieds et demi à 3 pieds, pour les gros. Semés, comme dessus, les choux d'Yorck, en terrain hâtif, viennent à pomme vers la mi-avril jusqu'en mai, et les autres successivement jusqu'en août. Ces semis ont lieu dans une terre franche légère, bien ameublie, paillée, un peu ombragée et tenue fraîche pour les garantir du tiquet. On les visite souvent pour détruire les limaces, les vers et les courtilières. On sème, de préférence, de la graine ancienne pour que les plants pomment mieux et montent moins vite à graine. C'est une règle générale pour les quatre divisions de choux.

On sème au commencement de février sur couche; fin du

même mois et commencement de mars, en pleine terre, bien terreautée, au pied d'un mur au midi; courant de mars, en plein air avec terreautage; mis en place fin de mars et commencement d'avril. A la rigueur, semer les grosses espèces en avril; et les petites, pour ainsi dire, toute l'année; mais il y aurait peu d'avantage, les choux milans étant préférables pour les semis tardifs du printemps.

Quand on plante ces choux et les suivants, on examine le pied au point de départ des racines, et si on y aperçoit des tumeurs, on en coupe la moitié et on détruit le ver qui l'occasione, et qui arrêterait le développement de la plante. On visite de temps à autre les plants repiqués, pour détruire les insectes dont on a déjà parlé, et les chenilles du papillon, qui se tiennent sous les feuilles, et on tient la terre constamment fraîche par des arrosemens.

2. Chou de Milan ou pommé frisé. Ses têtes sont moins serrées et ordinairement plus tendre et moins sujettes au goût de musc. Les principales variétés sont le *Milan très-hâtif d'Ulm*, à tige un peu haute, très-prompt à pommer, peu gros, excellent; le *M. hâtif ordinaire*, plus bas de pied; le *M. court* ou *nain*, extrêmement trapu, d'un vert très-foncé, assez hâtif à pommer, tendre et très-bon; le *pancalier de Touraine*, à côtes plus fortes que le précédent; le *M. ordinaire* ou *gros chou milan*, plus fort de pomme que tous les précédens; le *M. à tête longue*, dont la pomme est pointue, peu grosse, mais tendre et excellente; le *M. doré*, dont la couleur, d'un vert un peu blond, devient tout-à-fait jaune en hiver, et dont la pomme, peu serrée, est fort tendre; le *M. des vertus* ou *gros chou pommé frisé d'Allemagne*, à tête aussi grosse que celle des gros choux cabus, dont il se rapproche un peu par sa manière de pommer, et parce qu'il est moins cloqué et quelquefois glauque : il lui faut un bon terrain. C'est une variété précieuse pour la grande culture. Il est plus rustique et se conserve plus long-temps en hiver, ainsi que le pancalier et le milan ordinaire, que les choux blancs, sans en excepter le chou d'Écosse.

Le *Chou de Bruxelles*, *C. à jets*, *C. rosette*, à tige haute de 2 à 3 pieds, produisant, à l'aisselle des feuilles, de petites pommes frisées, tendres et fort estimées.

Les choux milans pourraient être semés comme les choux cabus, en août et septembre; mais l'usage le plus ordinaire est de les semer au printemps, depuis la fin de février jusqu'en mai, à l'exception du milan des vertus, qui ne doit pas être semé plus tard qu'en avril. La distance, pour les petits et moyens milans, est de 18 pouces à 2 pieds; et 2 pieds et demi à 3 pieds pour les gros. Les premiers semés des espèces hâtives viennent en juin, et les derniers pomment au commencement de l'hiver, et se conservent jus-

qu'en mars. On peut laisser dehors ceux à demi-faits, surtout des pancaliers et milans ordinaires; la gelée attendrit le cœur sans les détruire, à moins qu'elle ne soit extraordinaire. On est dans l'usage, dans quelques cantons, de coucher ces choux, avant le froid, pour les garantir plus facilement. On enlève un peu de terre au nord, on incline le chou de ce côté, et on met la terre de l'autre sur les racines.

3. Choux verts ou non-pommés. On réunit sous cette dénomination plusieurs variétés, qui ne forment point de pommes, et dont les unes sont vertes, les autres rougeâtres, violettes, panachées, etc.

Ces choux résistent mieux au froid que ceux des autres divisions, et la plupart sont bons à manger quand la gelée a attendri leurs feuilles. On mange également au printemps les pousses nouvelles avant le développement des fleurs. On ne le coupe pas comme les autres, quand on veut s'en servir. On se contente de détacher quelques feuilles inférieures à chaque pied. Les variétés principales sont : le *Chou cavalier, grand ch. à vache* qui s'élève à 6 pieds et plus, sur une seule tige, à feuilles grandes et unies; le *C. moellier*, sous-variété du précédent, dont la tige augmente en grosseur depuis le milieu jusqu'au haut, et qui a été envoyé à M. Vilmorin par M. Robineau, amateur de La Flèche; le *C. caulet de Flandres*, qui ne diffère du chou cavalier que par sa couleur rouge; le *C. vert branchu du Poitou*, moins élevé que le cavalier, mais formant une touffe considérable et productive par ses feuilles; le *C. vivace de Daubenton*, distingué du précédent par ses ramifications inférieures, qui s'allongent et s'inclinent jusqu'à terre, où elles s'enracinent et forment des élèves; le *grand frisé vert du nord*, *C. frangé* ou *frisé d'Écosse*, et le *grand frisé rouge*, résistent mieux au froid que les autres, et sont, en outre, des plantes d'ornement, par leur port et la découpure élégante de leurs feuilles. Il en est de même de la variété *panachée* et de celle à *feuilles prolifères*, trouvée par M. Vilmorin, et ainsi nommée à cause des productions foliacées implantées sur les nervures des feuilles.

Ces choux, très-utiles pour la nourriture des bestiaux, sont d'une culture facile. On les sème en mars et avril, pour obtenir leur produit en hiver et à l'entrée du printemps, et en juillet et août, pour les produits d'été. Distance de 2 pieds et demie à 3 pieds, pour les cinq premières variétés, et 2 pieds pour les autres.

Le C. palmier, ainsi nommé, parce que ses feuilles longues, étroites, cloquées, d'un vert foncé, sont réunies au sommet d'une tige élevée; et le C. de Naples, à tige basse et renflée, et à feuilles planes au milieu et frangées sur le

bord, viennent d'Italie, et ne conviennent qu'au midi de la France. Même culture. Les plants de juillet résistent mieux au froid que ceux du printemps, quoique plus faibles.

Chou a faucher. Des feuilles nombreuses naissent du cœur de la plante, qui ne montre aucune tige la première année. Elles sont oblongues, crépues et dentelées. On les coupe de quatre à six fois, depuis l'été jusqu'au printemps suivant. Cette opération se fait avec la faucille. On ménage les jeunes feuilles qui repoussent, même tout l'hiver. Ce chou réussit mieux que tout autre dans un terrain médiocre.

C. d'Irlande ou de grande culture. On distingue cette nouvelle variété par ses feuilles, qui pèsent quelquefois plus de 2 livres. Même culture et même usage que le C. cavalier. On pourra s'en procurer de la graine, chez M. Grandidier, marchand grainier, près le Pont-Neuf, à Paris, et recommandable par les soins qu'il donne à ses fournitures. C'est lui qui m'a fait connaître ce chou.

C. a grosses côtes, dont on cultive trois variété, le *vert*, le *blond* et le *frangé*, envoyé par M. Brassin, de Bruges. Ce sont d'excellens légumes d'hiver; mais le vert, très-dur au froid, a besoin de fortes gelées pour acquérir toute sa qualité. Semer depuis la mi-mai jusqu'à la fin de juin, pour planter en juillet et août. Du reste même culture.

C. rave ou de Siam. On le distingue par sa tige renflée au-dessus de terre, et qui forme une boule, sur les sommets et les côtés de laquelle les feuilles sont implantées. Cette rave, à moitié grosseur, est un bon légume quand on l'a beaucoup arrosée. Elle participe pour le goût, du chou et du navet. Elle a trois variétés, le *blanc*, le *violet*, et le *nain hâtif*. Ce dernier a les feuilles petites, peu nombreuses, et sa boule se forme très-vite. Semer en mai et juin, et le nain hâtif jusqu'en juillet. On les plante ensuite comme les carottes, jusqu'en juillet. Dans les départemens où l'hiver est rigoureux, on les dépouille de leurs feuilles, et on les conserve comme les autres racines. Les feuilles et les racines peuvent servir pour nourrir les bestiaux.

C. navet, C. turnep, C. de Laponie. Il produit en terre une racine charnue, comme un gros navet oblong, qui a la saveur du C. rave. Deux variétés, *C. n. blanc*, *C. n. à collet rouge*; ce dernier a les côtes et les nervures teintes de la même couleur. Ils résistent aux plus grands froids, et on ne les arrache qu'au besoin: même culture que le *C. rave*; mais on peut se dispenser de les transplanter. Même usage, avec l'attention, si on veut les cuire, d'enlever l'ecorce à une certaine épaisseur.

C. rutabaga, Navet de Suède, assez semblable au précé-

dent, mais jaunâtre, plus net, plus prompt à se faire et méritant la préférence comme légume. Semer en place, aussi clair que pour les gros navets, dès la mi-mai jusqu'à la mi-juillet. On peut le transplanter. Il est aussi rustique que le chou navet : *même culture.*

On se procure de la graine de ces différens choux en conservant, pendant l'hiver, des pieds que l'on garantit des fortes gelées pour les variétés sensibles au froid, au moyen de litière ou de paillassons. Des jardiniers, au lieu de semer les gros choux cabus en temps favorables pour donner de la graine, coupent les têtes et conservent les troncs, dont plusieurs repoussent. On plante ces repousses à une bonne exposition. Elles prennent racine et servent de porte-graines. Les oiseaux étant très-friands de la graine de tous les choux, comme de celles de navets et de raves et radis, il faut prendre les précautions indiquées pour les en écarter, et même employer des filets si les autres moyens ne réussissent pas. La graine de tous les choux se conserve de 6 à 10 ans.

4. Choux-fleurs. Trois variétés principales, *le tendre*, *le demi-dur* et *le dur*, qui diffèrent seulement par leurs qualités. Le tendre fait une plante assez forte, à feuille plus foncée, plus droite et moins large que celles des autres. Sa pomme, plus prompte à se former, est moins compacte, moins ferme, et se divise assez promptement. Le dur a communément la tige grosse et courte, la feuille grande, plus repliée et ondulée que celle du tendre, formant sa pomme beaucoup plus tard, mais l'ayant plus ferme, plus serrée, plus pesante. Elle se conserve aussi plus long-temps. Le demi-dur participe de l'un et de l'autre par son apparence et par ses qualités. Les choux-fleurs de Malte, de Chypre, de Hollande, etc. rentrent dans une de ces trois variétés. On les distingue des choux des trois autres divisions par leurs feuilles toujours allongées, un peu en gouttière, lisses, d'un vert légèrement ardoisé et à pétiole et nervures blanchâtres.

Toutes ces variétés veulent être semées dans du terreau, ou au moins dans une terre légère composée, repiquées à 18, 20 ou 24 pouces suivant la variété, avec plus de moitié de terreau, et seulement pendant les chaleurs. On les repique dans une terre bien engraissée. On tient constamment la terre humide, par des arrosemens légers et fréquens dès que le plant est levé, ensuite par des arrosemens plus forts à mesure qu'il se développe ; sans ce soin soutenu jusqu'à la maturité, les plantes se développent mal, particulièrement celles du dur, et les pommes restent petites. Aussi une température humide leur convient-elle mieux qu'un air sec, et n'obtient-on des choux-fleurs toute l'année que par une grande surveillance non-seulement sous ce rapport, mais encore en donnant la chasse aux insectes qui les attaquent. On doit le semer clair pour

qu'il ne s'étiole pas avant le repiquage, et l'éclaircir s'il levait trop dru ; autrement la tige plus tendre est saisie par le hâle, et la plantation tourne mal. On sème à l'ombre en été, et lorsqu'on met en place, on jete un peu de terreau au pied de chaque plant, surtout dans les terres fortes. On peut se contenter du demi-dur pour toutes les saisons ; mais, si on veut obtenir des produits plus beaux ou plus précoces pour chaque saison, on emploie les trois variétés en suivant la marche suivante.

Choux-fleurs semés à l'automne pour le printemps. On sème, depuis le 5 septembre jusqu'à la fin du mois, du C. dur et demi-dur. Quinze à vingt jours après, on repique le plant (1) au pied d'un mur au midi, dans une terre en ados, chargée de 3 ou 4 pouces de terreau, et assez large pour deux ou trois rangs de cloches. On met quinze à vingt-cinq plants au plus par cloche pour éviter l'étiolement. On ne pose les cloches que lorsqu'il fait froid, d'abord le soir seulement et en donnant de l'air tous les jours autant que la température le permet. Si le plant s'avance trop, on l'arrache, on laboure légèrement l'ados, et on repique de suite sur la même place. Quand les gelées deviennent un peu fortes, on jette de la litière sur les cloches, et, dans les froids rigoureux, on les entoure et les couvre entièrement de litière, et, au besoin, on y ajoute des paillassons et on ne néglige pas de donner de l'air lorsqu'il fait beau, car il est aussi nécessaire de prévenir l'étiolement des plants que de les garantir de la gelée. On les met en place dans le courant de mars, plus tôt ou plus tard selon leur force et la température. A défaut de cloches, on essaie de faire passer l'hiver au jeune plant en formant, avec du fumier, un talus de 5 à 6 pouces autour de l'ados, et en plaçant des perches transversales portées par des piquets, qui reçoivent des paillassons que l'on redouble dans les grands froids, et que l'on ôte par le beau temps. Ce plant produit à la fin de mai et juin, et quelquefois jusqu'en juillet.

Si on veut obtenir des choux-fleurs en avril, on sème du 25 août au 5 septembre. On hiverne son plant sous châssis à 4 pouces de distance. Au commencement de février, on dresse, dans une tranchée de 18 pouces, une couche sourde, moitié feuilles, moitié fumier, par lits alternatifs, que l'on monte jusqu'à la hauteur de 14 pouces, et que l'on charge de 9 à 10 pouces de terre et terreau mêlés par moitié. Dix à douze jours après, on y plante les choux-fleurs à la distance

---

(1) *Nota.* Quand on pique les plants, on doit les enfoncer jusqu'au collet et appuyer la terre contre les racines.

de 20 pouces, une cloche sur chaque; et, si l'on veut, on peut mettre sous chaque cloche quatre laitues crèpes à graine noire, qui seront bonnes à manger en mars. La couche est garnie de litière sèche jusqu'au sommet des cloches, qui sont couvertes de deux paillassons s'il gèle fort. On donne de l'air quand le temps le permet.

Semis de la fin de l'hiver et du printemps pour l'été. Employer du demi-dur. Fin janvier et mieux au 10 ou 15 février, semer très-clair sur couche chaude sous châssis, et à défaut sous cloche; trois semaines après repiquer sur une autre couche sous cloche ou avec abri de paillassons, fin de mars ou en avril, mettre en place en pleine terre. On jouit en juin et juillet.

Du 1er. au 15 mars, pareil semis sur couche et sous cloche ou sous paillassons, on repique en avril et on obtient des têtes en juillet et août. On peut se servir du tendre pour ce semis, et surtout pour ceux qu'on fait à plusieurs reprises de la mi-avril à la mi-mai, en plein air, et que l'on met en place sans repiquage. Ces plantations donnent de juillet à septembre. Ces plants et les semis de l'été sont ceux qui exigent le plus d'eau. Si l'on fait un seul semis, on se sert du tendre et du demi-dur qui donne quand le tendre est passé.

Semis de l'été pour l'automne. Du 10 au 15 juin et jusqu'au 25 dans les terrains légers et hâtifs, on sème du dur ou du demi-dur à l'ombre, puis on met en place quand le plant est fort. On obtient des têtes depuis la fin d'août jusqu'en novembre. Ces derniers semis sont ceux dont on conserve des têtes une partie de l'hiver et quelquefois jusqu'en février. Pour y réussir on les coupe à 3 pouces au-dessous de la pomme; on les dégarnit de toutes leurs feuilles et on les place sur des tablettes ou on les pend au plancher dans un cellier sain ou dans une serre aérée, dans lesquels le thermomètre ne descend pas au-dessous de glace.

Dans quelque saison qu'on ait semé, on doit, lorsque la tête commence à se former, la préserver des rayons du soleil en la couvrant de feuilles détachées ou en rompant les feuilles qui l'environnent, et dont la partie brisée les recouvre.

Si des choux-fleurs d'automne, tels que les durs, semés après le 15 juin, n'ont pas fait leur pomme quand les gelées arrivent, on les dépouille de la plus grande partie de leurs feuilles extérieures et on les plante dans un cellier, ou une cave, ou bien sur une couche sourde faite avec des débris de couche, bien garantie du froid et garnie de réchauds qu'on renouvelle au besoin. On n'a pas par ce moyen de grosses têtes, mais on jouit jusqu'en mars.

On se sert des semis d'automne pour se procurer des portegraines. Pour avoir de la graine pure, il faut, en choisissant une bonne exposition, isoler chaque variété, non-seulement

d'une autre variété, mais encore des autres choux dont le pollen pourrait les féconder. Sa fleur, comme celles des autres choux et des crucifères, est très-recherchée des abeilles qui, volant d'une fleur à l'autre, peuvent féconder une variété avec le pollen d'une autre. C'est le seul tort qu'elles peuvent faire aux jardiniers (1), à qui elles procurent souvent de nouvelles variétés.

Chou-Brocoli, *Brassica Botrytis cymosa*, *Brocoli dicta*. Il ressemble au chou-fleur dont il ne diffère que par ses feuilles ondulées, par ses dimensions en tout plus grandes, et par ses couleurs. Quatre variétés, le *vert*, le *violet*, le *jaunâtre*, et le *violet nain hâtif*. On préfère le violet et le blanc. On sème en mai et juin les brocolis (excepté le violet nain qu'on retarde jusqu'en juillet) pour les pays tempérés, plus tard pour les pays chauds, en suivant la même culture que pour les choux-fleurs d'automne, mais en les mettant à 2 pieds et demi de distance, et en chaussant leurs pieds à l'approche des froids et de la manière suivante : on fait au pied, du côté du nord, une fosse étroite ou on couche la tige en l'inclinant à plusieurs reprises ; on la couvre de terre en laissant seulement passer la tête, ou bien on enlève le brocoli en motte et on l'enfonce debout, jusqu'à la naissance des feuilles, dans un trou fait à côté. Si le froid augmente jusqu'à 6 ou 7 degrés, on couvre les brocolis de grande litière et on leur donne de l'air quand le temps le permet.

Les brocolis traités ainsi, sont bons en hiver et au commencement du printemps. Le vert et le violet hâtif donnent quelquefois des pommes. Le blanc plus tardif, comme les autres, que le chou-fleur, en donne toujours une de meilleure qualité que celle du chou-fleur, et que l'on couvre comme elle pour lui conserver sa blancheur. On fait de ce légume, précieux par sa bonté et par l'époque où il donne, le même usage que du chou-fleur. A l'égard des pousses ; on en détache facilement l'écorce. Elles cuisent en un instant et peuvent se manger comme des asperges, soit au gras, soit au maigre. On obtient de la graine de brocoli par les mêmes procédés que pour le chou-fleur.

Chou marin, Crambé maritime, *Crambe maritima*, Lin. de l'Inde. Excellent légume dont on jouit en fevrier et mars.

---

(1) *Nota*. C'est donc bien à tort qu'on cherche à détruire et à empoisonner dans quelques jardins, ces insectes précieux. Ils tirent parti du nectar des fleurs, qui serait perdu, pour nous procurer une nourriture aussi saine qu'agréable. Bien loin de les détruire, chaque jardinier devrait en avoir quelques ruches. Voyez le *Traité complet théorique et pratique sur les abeilles* chez madame Huzard, et chez Audot, libraires, à Paris.

On le sème en place en mai ou août, dans une planche de 5 pieds ameublie et profondément labourée. On y trace deux rangs à 2 pieds et demi de distance, dans lesquels on fait de petits creux ou pots à la même distance, dans chacun desquels on met une poignée de terreau et trois ou quatre graines pour ne laisser après la levée que le pied le mieux venant. On arrose au besoin, mais surtout on bassine fréquemment pour éloigner le tiquet. Lorsque le plant a changé de feuilles, il suffit de biner, de sarcler et de le laisser deux ans en place.

Si on fait un semis pour repiquer, il doit être clair et par rayons d'environ un pied. On donne les mêmes soins; et aux mois de fevrier ou de mars suivant, on le met en place à la distance et dans une planche disposée comme ci-dessus.

A la fin de la seconde année depuis le semis, c'est-à-dire de décembre en mars, on pose successivement sur les choux, des pots ou de petites caisses renversés, ou une vielle ruche, et on garnit les intervalles de litière, précaution dont on se dispense, si c'est en février et mars et qu'on ne veuille pas forcer. On peut se contenter, au lieu de pots, d'une couche épaisse de litière. Les pousses privées d'air blanchissent à mesure qu'elles sortent de terre, et on les coupe près du collet quand elles ont de 5 à 8 pouces de haut. Elles forment une sorte de pommes allongées qui sont tendres et se préparent cuites de diverses manières. La plante dure long-temps et se remplace par des œilletons qui naissent successivement à l'entour et qui perpétuent le produit. On peut se servir de ces œilletons et même de tronçons de racines pour multiplier la plante.

CIBOULE, *Allium fissile*, du genre ail. On la sème en deux saisons dans une terre légère et substancielle, en février et mars, pour replanter en avril et mai, deux plants ensemble, et du 15 à la fin de juillet. On met 6 pouces de distance entre les touffes. Le dernier plant remplace le précédent, et donne en avril et mai. On cultive la ciboule blanche, *All. fiss. album*, et la ciboule rouge, *All. fiss. rubrum*, variétés qui sont dans leur espèce ce que sont dans la leur, l'ognon rouge et le blanc. Il y a encore une ciboule vivace qu'on propage par éclats ou caïeux, parce qu'elle donne rarement des graines. Les semences, gardées dans leurs capsules, peuvent rester bonnes trois ou quatre ans; deux seulement, si on les en fait sortir. Ciboule vient du latin *cepula*, petit oignon, ou de l'italien *cipolla*, qui est son nom.

CIBOULETTE, CIVE *ou* CIVETTE, APPÉTIT, *Allium schœnoprasum*. Cette plante indigène, du genre ail, a ses caïeux petits, nombreux, et qu'on sépare tous les trois ans en mars, pour les replanter en bordure trois ou quatre ensemble, à 8 pouces de distance; ils ne tardent pas à s'étaler et à former de grosses touffes de feuilles cylindriques, creuses, sembla-

bles à celles du jonc, vertes et menues comme du gazon, parmi lesquelles s'élèvent plusieurs tiges qui se terminent en mai, par une tête de fleurs purpurines, d'un assez joli effet par leur nombre. Bonne terre à ognon, exposition chaude et assez d'arrosemens en été. A l'automne, on coupe toutes les feuilles rez-terre, et l'on couvre la plante de terreau bien consommé. Elle a une variété de plus grandes dimensions qui vient en Portugal. Toutes deux se cultivent de la même manière, et peuvent se semer. Le nom spécifique *schœnoprasum* est composé des deux mots grecs *schoinos*, jonc, et *prason*, porreau.

CITROUILLE *ou* COURGE, *Cucurbita*. (Monœcie monadelphie, et type de la famille des *Cucurbitacées*.) Il est composé de plantes étrangères et naturelles aux climats chauds : mais comme elles sont toutes annuelles, et qu'en moins de sept mois on peut les avoir semées et en avoir recueilli le fruit, on en fait des plantes de pleine terre. Quelquefois cependant on les met germer sur couche et sous cloche, au mois de mars, dans des pots remplis de terreau; puis, après les avoir habituées à l'air, on les dépote pour les placer à bonne exposition en pleine terre, où elles donnent les fruits mûrs en septembre : autrement, on se contente de faire un trou à une bonne place et en bonne terre; on le remplit de fumier et de terreau par-dessus, et on y plante, de la fin de mars à la mi-avril, deux graines pour ne laisser ensuite qu'un pied, qu'on a soin d'arroser souvent. De ce genre sont toutes les plantes qui composent cet article.

LE POTIRON, *Cucurbita Pepo*, des Indes. Ses graines font partie des quatre semences froides. Cette plante couvre un grand espace par ses longues tiges rampantes et par ses larges feuilles. Ses fleurs, aussi très-grandes, sont, ou *uniquement mâles*, ou *uniquement femelles* : les dernières, seules pourvues de germe, se changent en un fruit souvent énorme et très-pesant, dont l'écorce unie, verruqueuse ou brodée, est d'un jaune plus ou moins foncé, ou verte.

D'autres espèces se mangent encore dans quelques départemens, telles que :

LE GIRAUMONT TURBAN, dont la chair est plus ferme et plus sucrée que celle du potiron; la COURGE MELONÉE OU MUSQUÉE de Marseille, très-estimée en Provence; le GIRAUMONT NOIR; le G. LONG DE BARBARIE ou COURGE LONGUE A BANDES; la COURGE A LA MOELLE; dont la chair est extrêmement douce; le PATISSON, BONNET D'ÉLECTEUR, OU ARTICHAUT DE JÉRUSALEM; même culture. La plupart de ces espèces sont préférables au potiron, par la qualité de leur chair. Les semences mondées, c'est-à-dire, dépouillées de leur péricarpe, sont employées par les pharmaciens et les confiseurs.

Citrouille-Pastèque *ou* Melon d'eau. *Cucurbita*, *Citrullus*. Comme les autres citrouilles, celle-ci a une tige très-allongée, traînante et couvrant un grand espace. Elle est rude, aussi-bien que les feuilles qui sont encore découpées ou plutôt digitées. Son fruit, souvent gros comme un moyen potiron, et à peu près de même forme, quoique quelquefois il soit plus long, est ferme et marqué d'un ombilic et d'apparences de côtes. La peau en est lisse, verte, tiquetée ou marbrée de jaune. Le fruit est absolument plein d'une chair ou rouge avec des semences plates noires, ou blanches, selon la variété; mais toujours plus ou moins creuse, et ayant l'air d'être glacée. Sa saveur est sucrée, mais un peu fade à Paris. En le semant de très-bonne heure, comme on fait pour les melons hâtifs, et en repiquant ensuite le plant, dans de bonne terre préparée sur couche ordinaire ou sourde, et à la meilleure exposition, on doit hâter la maturité du fruit, et s'en procurer la jouissance à l'époque où il doit être le plus agréable, c'est-à-dire pendant les grandes chaleurs. On taille cette courge comme les melons; et, lorsque les pieds sont garnis d'un nombre suffisant de bras, on les laisse courir en liberté sans arrêter, ni supprimer aucun des fruits qui y nouent. Il suffit ensuite de donner les arrosemens nécessaires.

La Courge-Congourde, *C. leucantha lagenaria*, la C. poire à poudre, *C. leuc. pyrotheca*, la C. trompette, *Cuc. leuc. longa*, le Melopepon-Orange et le pyriforme, *C. Melopepo aurantiiformis*, et *pyriformis*, Duch., et plusieurs autres espèces ou variétés, donnent des fruits qu'on garde pour la singularité de leur forme, et que mal à propos l'on nomme *coloquintes*.

La graine, qui est, ainsi que celle des melons, d'une qualité meilleure et plus sûre, lorsqu'on la laisse se perfectionner dans un fruit qui pourit de maturité, est le plus sûr moyen de multiplier toutes ces plantes qui sont annuelles. On la conserve six à huit ans. On peut encore propager de boutures.

CONCOMBRE, *Cucumis*, (Monœcie monadelphie, fam. des *Cucurbitacées*), genre composé de plantes toutes étrangères et de climats chauds, qu'on cultive comme le melon.

Le Concombre cultivé, *Cucumis sativus*, offre plusieurs variétés, savoir :

Le blanc, le plus estimé à Paris, et qui offre des sous-variétés plus ou moins longues et plus ou moins hâtives;

Le jaune long;

Le vert demi-long, bon au même usage et à être mangé cuit;

Le vert long;

Le Concombre de Russie, fort petit, presque rond et venant par bouquets ;

Le Concombre arada, gros comme une noix allongée, très-fécond quand il réussit, mais délicat.

On sème le concombre sur les couches à melon, de février au commencement de mars, et on place sur couche sourde en avril. On sème en place sur couche sourde, en mars. De la mi-avril au commencement de mai, on sème en pleine terre et en place, dans des trous remplis de fumier, recouverts de terreau. Mais on ne sème guère le cornichon qu'en place, en avril et mai. Pour le commencement des primeurs, semer en janvier sur couche, sous châssis et en pots, même dès novembre et décembre si l'on veut. Quinze jours après la levée, repiquer sur une nouvelle couche dans d'autres pots ; et quinze autres jours après, mettre en place sur une autre couche sous châssis. C'est le hâtif qui convient pour cette culture. La taille consiste à pincer au-dessus du second œil, peu de temps après le premier repiquage en pots, et ensuite à pincer successivement les branches à trois ou quatre nœuds, et à ôter une partie des feuilles les plus grandes à mesure qu'elles vieillissent, pour donner de l'air. Dans les semis en place, c'est la même taille, sauf que l'on pince à cinq ou six yeux et que l'on n'ôte pas de feuilles.

Voici une méthode de faire des cornichons. Les fruits verts et petits, cueillis à mesure qu'ils atteignent la longueur du doigt, doivent rester à faner pendant environ vingt-quatre heures, ensuite on les essuie bien, puis on les secoue bien dans un torchon avec du sel, après quoi on les jette dans du vinaigre bouillant. On les en retire au bout de trois jours pour les remettre dans de nouveau vinaigre bouillant, ou dans le même qu'on fait bien bouillir. On répète une autre fois cette opération après le même temps. Alors il ne reste qu'à y ajouter du poivre, de l'ail, des ognons. Quelques personnes y mettent du piment encore vert.

Le Concombre-Serpent, *Cucumis flexuosus*, fruit très-curieux qui doit son surnom à sa forme allongée et flexueuse. Il a trop peu de chair pour être fricassé ; mais on en fait des cornichons. Il se sème en pleine terre comme le précédent. Il vient de l'Inde. On se procure des graines de concombres en laissant des fruits sur le pied jusqu'à ce qu'ils se pourissent. Elles se conservent six à huit ans lorsqu'elles sont bien garanties de l'air.

CORNE-DE-CERF (Plantain), Triandrie monogynie, famille des *Plantaginées*, *Plantago Coronopas*. Lin. Les feuilles de cette plante naturelle à la France et annuelle, sont radicales, étroites, longues de 8 à 10 pouces, et découpées sur les bords comme un *bois de cerf*, d'où ses surnoms français-latin. Elles s'emploient comme fournitures daus les salades ;

lades ; on peut déjà en cueillir sur des plantes de deux ou trois mois ; il en repoussera bientôt d'autres, si l'on continue de bien arroser. La corne-de-cerf aime assez l'eau, et en a besoin surtout dans son premier âge et pendant les chaleurs. Sa graine, très-menue, et ordinairement mûre au mois d'août, se sème clair en mars, dans une terre légère et bien fumée.

CRAMBE. *Voyez* CHOU-MARIN.

CRESSON, *Cardamine.* (Tétradynamie, siliqueuse, de la famille des *Crucifères.*) CRESSON DE FONTAINE, *Cardamine fontana*, LAM., *sisymbrium nasturtium.* LIN., indigène. Plante recherchée pour sa propriété anti-scorbutique, et dont on fait des salades, ou qu'on met autour des viandes rôties. On le cultive, dans les cantons où il est rare, en le semant au printemps sur les bords des eaux courantes, où il s'étend par ses racines traçantes. Il suffit, tous les 4 à 5 ans, d'enlever un pied de terre, et de la remplacer par de nouvelles terres. A défaut d'eau courante, on remplit à moitié de terre, des baquets auprès des puits ; on y plante des racines de cette plante, et on couvre d'eau qu'on renouvelle de temps en temps pour l'empêcher de se corrompre.

CRESSON DES PRÉS. *Cardamine pratensis.* Il suffit à cette plante vivace d'une terre humide où on la sème au printemps. Sa variété, à fleurs doubles, produit un joli effet. Elle a les mêmes propriétés que le C. DE FONTAINE, et sert aux mêmes usages.

CRESSON DE TERRE, VELAR BARBARÉE, *Erysimum barbarea.* Cette plante, qui a des rapports avec le C. DE FONTAINE, et les mêmes propriétés, peut le remplacer dans les jardins. Il se plaît dans une terre franche, légère et humide, où on le sème en ligne, mais plus clair que le cresson alénois. Sa variété, à fleurs doubles, est jolie.

CRESSON ALÉNOIS. PASSERAGE CULTIVÉ, *Lepidium sativum*, *Thlaspi sativum*, DESF. De Perse. Cette plante, du genre passerage, et la précédente du genre velar, ont reçu le nom de *cresson* à cause de leur saveur piquante et un peu âcre. Le cresson alénois dure peu au printemps, et monte promptement à graine, ce qui oblige à le semer tous les quinze jours dans cette saison, et même en été ; et à le placer à l'ombre dans une terre franche légère et fraîche. Il y en a trois variétés, le *frisé*, *celui à larges feuilles* et le *doré.* Il sert aux mêmes usages que les autres. Les graines de ces plantes durent deux ans.

E.

ÉCHALOTTE, *Allium Ascalonicum.* (Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées.*) D'Ascalon. Les bulbes de cet ail,

qu'on retire de terre lorsque les feuilles ont été desséchées, et qu'on garde au sec et à l'abri du froid pendant l'hiver, se replantent en février et en mars, en planches et en bordure, à 3 pouces de distance et à fleur de terre, de peur qu'elles ne pourissent. Elles donnent beaucoup de caïeux, et déjà l'on peut en faire usage au mois de juin. Il lui faut une très-bonne terre légère; ce qui influe considérablement sur la grosseur des ognons, et qui peut-être est la cause pour laquelle on croit qu'il existe une variété appelée Grosse Échalotte.

ÉPINARD, *Spinacia oleracea*. (Dioécie-pentandrie, fam. des chénopodées.) De l'Asie septentrionale. On en connaît deux espèces principales, dont la plus commune a les graines épineuses, l'autre les a lisses et sans piquans : chacune a sa variété à feuilles plus larges.

Pour avoir de ce légume en tout temps, il faut en semer tous les mois, depuis mars jusqu'à la fin d'octobre, en rayons espacés de 6 pouces, et dans une terre bien fumée et bien ameublie, un peu fraîche ou arrosée. On choisit une situation ombragée pour les semis d'été dont on ne jouit pas long-temps, parce que la chaleur fait monter très-vite l'épinard. On garde pour graines, une planche du premier semis; on arrache les individus mâles aussitôt que leurs fleurs sont passées; on soutient les femelles avec des treillages sur lesquels on les adosse, pour que, restant droites, leurs graines ne s'échappent point. On conserve la graine deux ans.

L'espèce la plus connue et le plus anciennement cultivée donne des graines épineuses; de là ont été faits les noms français, latin et italien, Épinard, *Spinacia* et *Spinacio*.

ESCAROLE. *Voyez* Scarole, à l'art. Chicorée.

ESTRAGON, *Artemisia dracunculus*. (Syngénésie-superflue, fam. des *Flosculeuses*). Cette plante, aromatique dans toutes ses parties, et originaire de Tartarie, ne donne que très-rarement fleurs, et graines qu'on conserve trois ans; il faudra donc la renouveler tous les trois ans par boutures, au printemps et en eté, ou par l'éclat des pieds en avril, en mai ou en automne. On met chaque plant à 1 pied de distance l'un de l'autre dans une terre bien labourée : quand ils ont pris racine, on peut les couper tous les quinze jours.

F.

FÈVE DE MARAIS, *Faba major*, H. P. Plante annuelle de la diadelphie-décandrie, fam. des *légumineuses*. De Perse. On lui connaît plusieurs variétés qui se distinguent par le volume, la forme, la couleur, etc. On les sème, même dans les champs, en février et mars, au plus tard en avril, à moins qu'on en veuille jouir plus long-temps, et qu'on ait des

planches de terre abritées du soleil à midi. Pour en avoir de bonne heure, on sème dans des planches exposées au midi, et à l'abri des murs, en décembre et janvier. Les semis se font soit en rayons, soit en touffes : on forme ces dernières en mettant trois ou quatre féves, auxquelles on a fait passer une couple de jours dans l'eau, dans des trous faits à la houe, et espacés d'environ 1 pied. Les rayons se creusent à la même distance. La terre d'entre les trous et celle de dessus les bords des rayons servent à butter les féves lorsqu'elles ont près de 4 pouces de haut, en une ou deux fois différentes, et à une quinzaine l'une de l'autre : on bine en même temps qu'on fait cette opération, dont le but est de faire produire à la partie basse et enterrée de la tige, des racines qui fortifient la plante et la rendent plus productive. La fleur, très-recherchée par les abeilles, est remarquable par sa blancheur, que font ressortir encore les deux taches noires des ailes, et par l'odeur de fleur d'orange qu'elle exhale. Lorsqu'elle est entièrement passée, on pince le bout des branches et de la tige pour arrêter la séve et la porter à l'avantage du fruit, qui alors mûrit plus tôt, devient plus beau et de meilleur goût; et, comme ce fruit est recherché lorsqu'il est très-jeune et au quart à peu près de sa grosseur, on coupe rez terre la tige aussitôt qu'elle a été dégarnie; lorsque le temps est favorable, elle donne de nouvelles branches qui produiront de nouvelles fèves : d'ailleurs la tige coupée n'est pas perdue, et se donne aux bestiaux, ou se fait sécher pour faire chauffer le four. Quelques individus des premiers semis sont laissés intacts pour fournir la graine qu'on laisse mûrir sur pied, et encore se perfectionner dans les cosses jusqu'au moment de la semer. Ainsi gardées, les fèves conservent leur faculté germinative au-delà de cinq ans. La terre de potager bien fumée, est celle qui convient le mieux à la fève de marais.

Ses principales variétés sont : la GROSSE FÈVE ORDINAIRE ; la GROSSE FÈVE DE WINDSOR, la plus volumineuse, mais plus sensible aux gelées; la PETITE FÈVE, *dite* JULIENNE, *Faba minor*, plus précoce, mais moins grande ; la FÈVE NAINE, branchue, très-productive, propre à faire sous châssis.

LA FÈVE VERTE, *Faba viridis*, Son fruit, mûr et sec, reste *vert* : elle nous vient de la Chine, est très-productive, mais donne un peu plus tard que les autres.

LA FÈVE A LONGUES COSSES, *Faba longisiliqua*, est encore plus hâtive que les autres. Ses cosses fort longues contiennent plus de fruits, et peuvent lui mériter la préférence.

FRAISIER, *Fragaria*. (Icosandrie-polygynie, fam. des *Rosacées*), renfermant plusieurs espèces originaires de diverses

contrées, et parmi lesquelles on remarque, pour l'abondance, la beauté et l'excellence de son fruit, le FRAISIER COMMUN, *Fragaria vesca*, plante basse des parties fraîches herbues et ombragées de nos bois. On l'a transportée dans les jardins, où l'on en fait des bordures et des planches, qu'il faut toujours placer au levant, et abriter du midi par un mur ou par des paillassons maintenus droits au moyen de piquets auxquels on les attache. Le fraisier se multiplie ou de semis, ou par l'éclat des touffes, ou par la séparation de ses *coulans*, appelés encore *courans*, *nilles* et *filets*. Pour le semis, on choisit des fraises belles et extrêmement mûres, qu'on laisse encore se perfectionner et se dessécher : on en sépare les graines, qu'on sème à l'ombre, en terrine, ou à même la terre, qui doit être douce, substancielle et légère. On se contente, pour appliquer les graines, d'appuyer la main, puis l'on couvre le tout de mousse hachée, et l'on arrose légèrement et souvent. Ainsi conduit, ce semis lèvera en moins d'un mois : si l'on attend à la nouvelle saison pour le faire, il mettra beaucoup plus de temps, et l'on en aura perdu. Lorsque le plant est assez fort, on le repique avec soin aux expositions que je viens de dire, en bordures, à la distance de 8 pouces, ou en planches en quinconce et à la même distance : il n'y aura plus qu'à biner et arroser; on ôte aussi les coulans qui énervent la plante ou au moins nuisent à sa production. Un bon usage est de pailler ses planches de fraisiers, c'est-à-dire, de couvrir la terre avec des pailles courtes, dont l'effet sera d'empêcher la terre de se dessécher trop vite, et de salir les fraises par les parcelles que la pluie ou l'eau des arrosemens feraient jaillir dessus. Pour avoir abondance de fraises, il faut, tous les deux ou trois ans, renouveler les fraisiers, et il est bon d'employer, de temps à autre, le moyen du semis par préférence à celui des filets ou de l'éclat des pieds. Quand on veut avoir des fraises pendant l'hiver ou de bonne heure au printemps, on met en septembre des pieds de fraisier (du semis précédent et qu'on aura eu soin d'effiler pendant l'été), deux ou trois dans des pots remplis de terre convenable; on les place sous châssis sur une couche tempérée, et qu'on entretient en bonne chaleur.

Comme nous l'avons déjà remarqué dans les *Connaissances préliminaires*, le ver blanc attaque le fraisier, pour lequel il abandonne les autres plantes. Dès qu'on voit les feuilles d'un pied se faner, on doit fouiller autour des racines pour trouver et détruire le ver. Si plusieurs pieds étaient attaqués, on visiterait tous les autres. On aurait soin de les arroser après avoir recouvert les racines.

Le fraisier commun, *fragaria vesca rubra*, donne une variété à fruit blanc, *fr. vesc. alba*; une autre sans filets, et qu'à cause de cela on appelle FRAISIER-BUISSON, *fr. vesc.*

efflagellis, H. P. J'ai remarqué qu'il rapportait moins, mais il est plus commode pour faire des bordures. On ne peut le propager que d'éclats et de semences.

Fraisier des Alpes, *Fragaria vesca semperflorens*; H. P. Dans la saison, il produit moins que le commun, et ses fruits, plus allongés, sont toujours moins gros; mais il a le très-grand avantage d'en fournir assez abondamment jusqu'aux gelées, et tant qu'il reste assez de soleil pour les mûrir et les colorer : les fruits ont, en outre, un goût et un parfum excellens qui les rendent préférables à toutes les autres fraises. On peut le multiplier par ses traces; mais il vaut mieux en semer tous les deux ans pour avoir de beaux fruits et en abondance : sa disposition à toujours produire, lui mérite aussi la préférence pour le châssis. Si l'on veut l'entretenir dans sa fécondité, il faut avoir grand soin de l'effiler souvent. On ne lui connaît qu'une variété, celle à fruits blancs.

Le Fraisier de Bargemont, Majaufe, *Fragaria Cœsalpini*, ou *Fr. vesca bifera*, est de moindre dimension que le précédent, et mérite, après lui, d'être cultivé, parce qu'il a deux saisons, et que son fruit est aussi très-bon.

Le Fraisier vert d'Angleterre, *Fragaria vesca viridis*, donne un fruit rouge brun du côté où le soleil l'a coloré, et vert blanchâtre de l'autre : il est plein d'eau et de même dimension que le précédent.

On cultive encore les Fraisiers-Capérons, Chaperons ou Capitons, *Framboise* et *hermaphrodite*, *Fr. moschata*, dont une variété a la couleur de l'abricot : ce sont à peu près les plus gros fruits, produits par les plus grands fraisiers : ils sont plus sucrés, mais moins parfumés que les précédens, et moins recherchés.

Le Fraisier-Ananas, *Fr. Ananassa*, dont le fruit, encore assez gros, vaut mieux.

Le Fraisier écarlate *ou* de Virginie, *Fragaria Virginiana*; H. P. Son fruit, assez médiocre, a le mérite d'être hâtif, et de pouvoir se cultiver sous châssis.

Le Fraisier de Caroline, *Fr. Americana lucida*. Son fruit, assez gros, coloré et luisant, est médiocrement bon.

Le Fraisier de Bath, *Fr. Am. Milleri*, est fort grand, et son fruit fort gros, mais peu coloré et peu parfumé.

Le Frutiller *ou* Fraisier du Chili, *Fr. Chilœnsis*. Cette espèce, fort grande, produit les plus gros fruits; mais ils n'ont ni le parfum, ni l'eau agréable de nos fraises communes. Ce fraisier est dioïque, et ne rapporte rien, si l'on n'a les deux individus mâle et femelle, ou s'il n'est fécondé par une autre espèce.

Il est encore quelques espèces ou variétés de fraisiers cultivés par les curieux, tels que le fraisier à fleurs doubles, qu'on ne peut multiplier que d'éclats ou par les traces ; le fraisier nain de Suède, et d'autres.

G.

GIRAUMON. *Voyez ce mot à l'article* CITROUILLE.

GOMBAUD, GOMBO, KETMIE ESCULENTE, *Hibiscus esculentus* (Monadelphie-polyandrie, famille des *Malvacées.*) Cette plante ressemble, en quelque chose, à notre guimauve. Ses fruits, coupés verts, et ses jeunes pousses sont d'un grand usage en Amérique. Elle demande de la chaleur, et veut être semée sur couche en février, et mise en place sur une autre couche, ou sur une plate-bande exposée au midi. Beaucoup d'eau en été. Ainsi traité, le gombo réussit assez bien à Paris. Dans le midi de la France, on le cultive facilement, et les graines mûrissent chaque année.

GESSE CULTIVÉE, *Latyrus sativus*. Cette plante, aussi nommée *lentille d'Espagne*, appartient essentiellement à la grande culture, Cependant quelques personnes l'admettent dans les potagers, et font usage de ses semences encore vertes, comme des petits pois ; et les semences sont bonnes en purée. La gesse se sème en mars et avril, de la même manière que les pois, et doit être ramée pour le mieux.

H.

HARICOT, et dans les pays méridionaux PHASÉOLE, *Phaseolus*, plante annuelle. (Diadelphie-décandrie, fam. des *Légumineuses*). De l'Inde. La qualité saine et nourrissante de ses graines l'a fait cultiver, de temps immémorial, dans toute l'Europe, où elle a été d'autant plus facile à acclimater, qu'en moins de trois mois elle peut être semée et récoltée. Il y a même quelques espèces, dont on peut faire deux récoltes par an; mais alors la dernière se mange en vert. La culture et les différences de climats ont fait plus de trois cents variétés de cet excellent légume; nous n'en désignerons qu'un petit nombre des meilleures, lesquelles, à l'exception du HARICOT *d'Espagne*, *Phaseolus coccineus*, sont regardées comme appartenant à l'espèce du HARICOT COMMUN, *P. vulgaris.*

Les haricots, considérés sous le rapport de leur culture et de leur emploi, présentent quelques différences assez grandes auxquelles on doit avoir égard dans le choix des espèces. Ainsi les uns sont à rames (1), les autres sont nains et plusieurs

---

(1) *Nota.* On nomme *haricots à rames*, ceux dont la tige volubile a besoin de rames de 5 à 9 pieds pour la soutenir. Il en est de même des pois. Les variétés mitoyennes entre les h. à rames et les h. nains,

tiennent le milieu entre ces deux manières d'être. Les uns sont particulièrement propres à manger en grain, les autres à consommer en petites cosses vertes (haricots verts); une troisième qualité que l'on nomme *mange-tout*, ou *sans-parchemin* (cette dernière expression s'applique à la cosse et non au grain) peut être mangée cosse et grain ensemble, presque jusqu'au point de maturité. Une de ces qualités n'exclut pas toujours les autres. Par exemple le *suisse rouge*, qui est un des meilleurs haricots verts, est aussi fort bon en sec, et la plupart des *mange-tout* sont très-estimés en grain. En faisant connaître quelques-unes des meilleurs espèces, on indiquera leurs qualités sous ces divers rapports.

HARICOTS A RAMES.

HARICOT DE SOISSONS. Fève blanche, plate, grosse, la plus estimée en sec à Paris. Ce haricot n'est autre que le blanc commun plat, cultivé presque partout; mais il acquiert à Soissons une finesse de goût et de peau qui le rendent supérieur à ceux de même espèce cultivés dans la plupart des autres terrains.

HARICOT SABRE. Fève blanche, aplatie, de moyenne grosseur. Cette variété est peut-être la meilleure de toutes. Elle produit considérablement. Ses cosses sont d'une longueur et d'une largeur extraordinaires. Toutes jeunes, elles font d'excellens haricots verts; parvenues à toute leur grosseur, elles sont encore tendres et charnues, et peuvent être consommées en cet état, soit fraîches, étant cassées par morceaux, soit en hiver, après avoir été coupées en lanières et confites au sel; enfin le grain, soit nouveau, soit sec, est égal et peut-être supérieur à celui du haricot de Soissons. Il monte très-haut, et il lui faut de grandes et fortes rames.

H. PRÉDOME, PRUDHOMME, PRODOMME. Fève blanche, ronde, petite. C'est un mange-tout par excellence. Sa cosse est absolument sans parchemin et encore bonne étant presque sèche. Le grain en sec, est d'une qualité estimée. Elle a une variété jaune.

H. DE PRAGUE, ou POIS ROUGE. Grain rond, d'un rouge violet, très-tardif, mais extrêmement productif dans les automnes favorables, et quand il est ramé très-haut, ce qui lui est nécessaire. Il est sans parchemin et très-bon comme tel. Le grain est sec et a la peau un peu épaisse, mais il est très-farineux et d'une pâte sèche analogue à celle de la châtaigne et d'une bonne saveur.

---

restent nains dans les terres légères et sablonneuses, principalement dans les années sèches; mais ils tendent à s'élever dans les terres franches, principalement dans les années humides.

Haricot de Prague bicolor. Il a les mêmes qualités que le précédent. Je ne crois pas qu'il résiste mieux au froid que les autres. Il est seulement très-tardif ainsi que le précédent.

H. sophie. Variété analogue au *prague* pour la végétation et pour le produit et sans parchemin comme lui, mais à grains blancs et un peu plus gros. Son meilleur emploi me paraît être comme mange-tout, c'est-à-dire en cosses grosses; en sec, je l'ai trouvé médiocre et aqueux, avec la peau dure. Peut-être est-il meilleur dans d'autres terrains.

Haricot riz. Cette petite variété plaît par la finesse de son grain blanc, obrond et très-menu. Il charge beaucoup et est bon en vert et surtout en grains frais écossés. Quelques personnes le trouvent excellent en sec. Il ne m'a jamais semblé tel, différence qui tient sans doute à celle des terrains.

H. de Lima. Grain blanc, très-gros; cosse large, courte, un peu rude et chagrinée comme celle du haricot d'Espagne. Je l'ai tiré de Pensylvanie sur l'invitation de M. Bonpland. C'est une variété remarquable par son énorme produit et la qualité farineuse de son grain; mais il est un peu délicat et tardif pour le climat de Paris, ou je n'ai obtenu la maturité d'une partie des gousses qu'en l'avançant sur couche dans de petits pots, pour les planter ensuite en mai. Dans le midi de la France, ce sera une espèce précieuse. Il rame très-haut.

HARICOTS nains ou sans rames.

Haricot flageolet ou Nain hatif de Laon. Fève blanche, étroite, longuette, un peu cylindrique. Cette variété est une des plus estimées et peut-être la plus répandue aux environs de Paris. Elle est très-naine, très-hâtive, fort employée pour faire des h. verts, et bonne en sec. Les maraîchers qui font des primeurs, le préfèrent pour forcer sous châssis.

H. de Soissons nain, gros pied. Grain en cosses analogue à ceux de Soissons, presque aussi hâtif que le précédent, très-bon en grain, frais écossé et en sec. On cultive dans plusieurs lieux, sous le nom de gros pied, des variétés différentes de celle-ci.

H. nain blanc sans parchemin, et H. sabre nain. Ces deux variétés ont entre elles beaucoup d'analogie; elles font une touffe grosse, très-ramifiée; les cosses sont fort longues et en même temps très-larges dans le sabre nain. La fève est blanche, aplatie, assez petite. Ils sont ainsi que le sabre à rame, très-bons en h. verts, sans parchemin jusqu'aux trois quarts de leur grosseur, et de plus excellens en sec. Les terrains humides leur conviennent moins qu'à d'autres, parce que leurs longues cosses, attachées très-bas, traînent à terre, et quelquefois s'y pourissent. A ce défaut près, ils sont excel-

lens et très-féconds. Il n'en faut mettre que deux ou trois à la touffe.

Haricot nain blanc d'Amérique. Variété à pied court, à touffe grosse et ramifiée, filant quelquefois un peu, mais plus ordinairement nain, et n'ayant pas besoin de rames. Il est hâtif, très-fécond. Sa cosse grosse renflée, un peu arquée, se colorant fortement en rouge brun, surtout aux deux extrémités, est absolument sans parchemin. La fève petite, blanche, un peu allongée, est très-bonne en sec. On n'en met que deux ou trois par touffe.

H. Suisse blanc.
— — gris.
— — rouge.
— gris de Bagnolet.
— Ventre de biche.

Ces cinq variétés ont rapport entre elles par leurs qualités et par la forme allongée de leurs grains. Elles sont excellentes en haricots verts, et c'est là leur principal emploi. Le suisse gris surtout et le bagnolet se sèment en très-grande quantité pour cet usage, comme pour être mangés frais ou séchés et conservés pour l'hiver. Le bagnolet a sur le gris l'avantage d'être hâtif et de ne pas filer, ce à quoi les suisses sont sujets. Le blanc, le rouge et le ventre de biche sont bons en sec. Ce dernier est cependant meilleur en purée qu'avec sa peau.

H. noir ou nègre nain. Il rivalise avec les suisses pour sa bonne qualité en vert. Il est préféré en Touraine pour cet usage. Il est hâtif et d'un bon produit.

H. rouge d'Orléans. Il est particulièrement estimé pour manger en sec, en étuvée. Le grain est rouge, aplati et petit.

H. nain jaune du Canada. Le plus nain et le plus hâtif des haricots, sans parchemin, et par conséquent bon en haricot vert, et à grosses cosses. Le grain qui est presque rond, d'un jaune pâle avec un petit cercle brunâtre autour de l'ombilic, est fort bon en sec.

Haricot de la Chine. Variété très-productive, excellente, fraîche écossée et en sec. Le grain est assez gros, arrondi, couleur de soufre pâle. Il a une sous-variété de couleur bronze clair qui paraît être aussi bonne.

H. d'Espagne ou H. écarlate. C'est une espèce à rames, distincte du h. commun, et qui a deux variétés. Celle à fleurs écarlates n'est guère cultivée que comme plante d'agrément, quoique son grain soit bon à manger. Celle à fleurs blanches sert aussi aux deux usages; mais elle est préférée à la première comme plante alimentaire. Quelques personnes l'estiment à raison de sa qualité farineuse, quoiqu'elle ait la peau un peu épaisse.

Dolique, *Dolichos.* A la suite des haricots, nous devons parler d'un genre voisin, celui des doliques qui fournit plusieurs espèces et variétés cultivées (dans les pays chauds surtout) pour la nourriture de l'homme. L'espèce la plus répandue en Europe est le Dolique a ongles ou à oeil noir, *D. unguiculatus*, nommée en Provence Mongette et Bannette. Il est estimé et d'un bon produit; mais il vient difficilement à maturité. Celui d'Egypte ou Lablab, qui se cultive en Egypte, n'est pas moins difficile. C'est principalement comme plante d'ornement qu'il est admis dans nos jardins. Enfin il en est une troisième espèce nommée D. a longue gousse, Haricot asperge, *D. sesquipedalis*, que la longueur extraordinaire de ses cosses étroites, charnues et bonnes à manger en vert, fait admettre dans quelques jardins d'amateurs.

La culture des haricots est facile et trop connue pour demander de longs détails. Cette plante aime beaucoup l'engrais consommé. Une terre douce, légère et un peu fraîche, est celle qui lui convient le mieux. Dans les terrains argileux et compacts, il faut plus de façon et plus d'engrais, semer plus tard et recouvrir peu la semence. Dans les terrains légers, on commence vers le 20 avril (aux environs de Paris) de petits semis d'espèces hâtives, mais la grande saison est pendant la première quinzaine de mai. Il ne faut guère passer cette époque lorsqu'on veut récolter en sec, si ce n'est pour les espèces hâtives qui, semées jusqu'à la fin de mai, peuvent encore venir à maturité. Les semis pour haricots verts se continuent pendant tout juin et même jusqu'au commencement de juillet. Ce sont les suisses et le flageolet qu'on emploie de préférence pour cette saison. On doit semer le haricot par touffe dans les terres légères pour ombrager les pieds et conserver plus d'humidité. On ne doit mettre que cinq à six grains dans chaque trou. C'est un abus d'en mettre davantage, et de la graine perdue, à moins que l'on ne sème de bonne heure ou dans des terres fortes et froides, ou lorsque la saison est froide et humide, parce qu'une partie de la semence peut être détruite. Le trop grand nombre de pieds réunis nuit à la récolte. Dans les terres fortes et surtout humides, on doit préférer de semer en ligne, grain à grain, à 3 pouces environ de distance avec un intervalle de 12 à 15 pouces entre les lignes. S'il vient à pleuvoir après le semis dans les terres fortes, et que la terre tassée forme une croûte qui s'oppose à la sortie du jeune plant et peut le faire périr, il faut rompre cette croûte. Le haricot demande au moins deux binages, au second desquels on les rechausse légèrement.

La semence de haricots vaut mieux conservée dans sa gousse, et de cette manière elle est bonne la seconde année.

L.

LAITUE, *Lactuca*, (Syngénésie égale, fam. des *Chicoracées*). D'Asie. Deux espèces ont donné naissance à deux divisions, les LAITUES POMMÉES, *Lactucæ capitatæ*, et les LAITUES ROMAINES, *Lactucæ longæ*. La première se distingue par ses feuilles larges, arrondies, concaves, presque toutes bouillonnées ou cloquées, et dont celles du milieu, serrées et peu développées, forment une tête ronde et ferme, tandis que l'autre a bien aussi les feuilles disposées en rosette; mais elles sont longues, étroites, creusées en cuiller, lisses, et d'une étoffe plus cassante; le cœur, moins serré et long, se développe aussi plus aisément: enfin elle a une saveur beaucoup plus douce. C'est d'après ces divisions que nous en indiquerons quelques variétés des plus estimées, en nous bornant au nombre beaucoup moindre que celui réellement existant; car il est peu de plantes qui aient autant de variétés que la laitue, par l'effet de la culture et des climats divers.

LAITUES POMMÉES DE PRINTEMPS.

LAITUE GOTTE *ou* GAU. Petite, fort blonde, feuilles plissées et cloquées, pommant promptement et montant de même. Cette espèce sert principalement pour les plantations sur couche et sous châssis. Cependant on la fait aussi sur terre au printemps. Graine blanche. Deux sous-variétés à graine noire aussi hâtives, et tenant mieux la pomme, surtout celle nommée LENTE A MONTER, qui même en été ne monte que très-difficilement.

L. A BORDS ROUGES, *ou* CORDON ROUGE. Petite, quoique plus forte que la précédente; feuille d'un vert blond un peu huilé; le dessus de la pomme teint de rouge; prompte à se faire, mais tenant peu; très-bonne pour le printemps; passe aussi fort bien l'hiver. Graine blanche.

L. DAUPHINE. Feuille assez lisse, d'un vert un peu blond, tant soit peu rouge sur la pomme; celle-ci d'une bonne grosseur, hâtive, tenant assez bien au printemps, seule saison qui lui convienne. Graine noire.

LAITUES POMMÉES D'ÉTÉ.

L. DE VERSAILLES. Fort ample, à feuilles mieux bosselées, d'un blond blanchâtre; pomme grosse, un peu haute, bien fournie sans être dure. Excellente pour l'été, assez prompte à pommer et montant difficilement. Graine noire.

L. BLONDE A GRAINE NOIRE. Feuille d'un blond luisant un peu doré; pomme ferme, d'une bonne grosseur moyenne. La

blonde de Berlin et la royale à graine noire, sont très-voisines de cette espèce; la dernière est un peu plus verte.

Laitue blonde paresseuse, *ou* jaune d'été. Très-blonde, feuille unie, surtout sur la pomme, laquelle est très-bien faite, serrée, un peu plate, d'une belle grosseur et se maintenant parfaitement en été. Graine blanche.

L. blonde trapue. Feuille étalée, extrêmement travaillée et plissée, élargie, un peu écrasée, très-serrée, montant fort difficilement. Graine blanche.

L. batavia blonde, *ou* silésie. Extrêmement grosse; feuilles ondulées sur ses bords, d'un vert un peu doré, teint de rouge. Elle est sujette à prendre de l'amertume si elle souffre de la sécheresse, et sa pomme est rarement très-pleine. Toutefois c'est une des meilleures laitues quand elle réussit bien, et aucune ne la surpasse en volume. Graine blanche.

L. chou, *ou* batavia brune. Feuilles d'un vert très-brun, pomme aussi grosse que celle de la précédente. Cette espèce est superbe, mais un peu dure et meilleure cuite que crue. Graine blanche.

L. turque. Feuilles presque unies, d'un vert terne; pomme très-grosse et ferme, une des plus belles et des meilleures laitues d'été. Elle ne diffère de l'espèce décrite sous le nom d'impériale, dans le nouveau la Quintinie et le dictionnaire de l'abbé Rozier, que par sa graine qui est noire. Feuilles grandes, lisses, d'un vert pâle et terne; pomme fort grosse, très-ferme et tendre.

L. de Gênes. Feuilles très-unies, huilées, d'un vert doux un peu doré; pomme très-bien faite, un peu aplatie et teinte de rouge sur le sommet, se formant assez vite et tenant bien. Graine noire.

L. méterelle. Quelque ressemblance avec la versaillaise et avec la blonde à graine noire, mais un peu plus verte; pomme très-serrée, composée de feuilles très-repliées, un peu lente à se faire et montant difficilement; très-propre pour les cantons humides et pluvieux. Graine blanche.

L. grosse brune paresseuse, grosse grise des maraîchers de Paris. Feuilles d'un vert gris, marquées çà et là de quelques taches d'un brun pâle, grandes, arrondies, peu cloquées. Pomme très-grosse et régulière, un peu teinte de rouge sur le sommet, très-lente à se faire, et cependant d'une moindre durée que plusieurs des précédentes. Graine noire.

L. palatine, L. russe, brune hollandaise, petite brune. Cette variété est très-répandue sous des noms différens; feuilles presque noires, fortement teintes de rouge; pomme

moyenne, mais très-ferme ; nullement difficile sur le terrain ni sur la saison, et convient mieux qu'aucun autre pour les derniers semis de l'été. Graine noire.

LAITUE SANGUINE, *ou* FLAGELLÉE A GRAINE BLANCHE. Variété agréable par la moucheture rouge de ses feuilles, et d'ailleurs tendre et fort bonne. Elle monte facilement dans les chaleurs, et convient mieux pour le printemps et l'automne.

L. SANGUINE A GRAINE NOIRE. Cette variété, plus rare que la précédente, en diffère notablement en ce qu'elle tient la pomme en été. Elle est aussi plus fortement fouettée de rouge. C'est une des laitues dont on obtient le plus difficilement de la graine.

LAITUES D'HIVER.

LAITUE PASSION, *ou* DE LA PASSION, ainsi nommée parce qu'elle pomme vers la semaine sainte. Elle est plus verte que blonde, parsemée de quelques faibles taches rougeâtres. Sa pomme n'est ni belle ni bien tendre ; mais elle a cela de commun avec toutes les laitues d'hiver dont le principal mérite consiste dans leur rusticité. Elle a une sous-variété toute mouchetée de rouge qui ne lui est pas préférable. Graine blanche.

L. MORINE, un peu plus verte que la passion, moins étendue en feuilles, mais au moins aussi grosse en pomme, laquelle tient plus long-temps. Graine blanche.

L. PETITE CRÈPE. Quoique cette espèce ne se cultive pas de même que les deux précédentes, elle appartient cependant aux laitues d'hiver. Elle est petite et pomme peu ; mais elle vient très-bien sous cloche en hiver, et n'est même propre qu'à cet usage. Celle que les maraîchers nomment PETITE NOIRE paraît en être une sous-variété, qui a l'avantage de s'élever sous les cloches sans recevoir d'air du tout. Graine noire.

LAITUES A COUPER.

Toutes les laitues, particulièrement celles dont le plant est blond, sont propres à faire de la laitue à couper ; mais on préfère ordinairement pour cet usage de petites espèces hâtives, telles que les CRÈPES, la GOTTE, etc.

Il en est deux autres qui méritent une mention particulière, parce qu'on peut les couper plus fortes que les précédentes. Ce sont la L. CHICORÉE dont les feuilles sont crépues, et imitant une petite chicorée jaune, et la L. ÉPINARD qui est découpée à peu près comme la feuille de chêne. Cette dernière repousse et peut être coupée plusieurs fois.

CULTURE. Les laitues de printemps se sèment en mars sur une petite couche, ou à défaut sur terreau à un bon abri, et

se replantent en avril; ou bien on les sème clair en place en février et mars parmi l'ognon, les carottes, les salsifis. Cette dernière méthode, quoique très-usitée, n'est pas sans inconvénient; cependant on peut la pratiquer avec profit en n'en abusant point, c'est-à-dire, en semant très-clair et en n'employant que de petites especes, car les grosses ne devraient jamais être cultivées ainsi.

Celles d'été se sèment également des deux manières précédentes, et à la même époque, pour que leur produit succède à celui des hâtives; mais leurs semis, au lieu de se borner au premier printemps, se prolongent successivement jusqu'en juillet. Passé le mois de mars, on élève le plant en pleine terre. La transplantation est connue de tous les jardiniers, et ne demande d'autre attention particulière que de ne pas trop plomber la terre autour des racines, surtout si elle est forte. Une terre franche, légère et substancielle est celle qui convient le mieux à la laitue, et les arrosemens fréquens sont le moyen d'obtenir cette salade tendre et douce.

Les laitues d'hiver se sèment depuis la mi-août jusque vers le 10 septembre. On les replante à la fin d'octobre sur les plate-bandes du midi, au pied des murs, et on les préserve des fortes gelées et des neiges, en les couvrant de grandes litières ou paillassons que l'on ôte dès que le temps le permet. Il est bon d'en faire deux semis à une quinzaine de distance, parce que quelquefois les premières semées s'avancent trop, et sont plus sujettes à périr que les autres.

On se procure de la laitue tout l'hiver avec la PETITE CRÈPE en la traitant de la manière suivante. Au commencement d'octobre, on sème sur un ados de terreau et sous cloche; dès que les deux premières feuilles après les séminales commencent à paraître, on repique sur un autre ados de terreau à 1 et demi ou 2 pouces de distance. On élève ce repiquage sous cloche sans lui donner d'air. Vers la fin de novembre, on dresse de petites couches avec de vieux fumier, telles qu'elles ne puissent prendre qu'une chaleur modérée, que l'on entretient ensuite avec des réchauds. On met en place le plant le plus fort sur ces couches à raison de cinq par cloche. On abrite la couche des froids, de la neige et des grandes pluies. On garnit bien les cloches de litières et de paillassons par-dessus; on les ôte dans le milieu du jour, si le temps le permet, mais sans donner d'air. Cette plantation donne, à la fin de décembre ou au commencement de janvier. Le plant qui est resté sur l'ados lors de la première plantation, et sur lequel on a dû remettre les cloches, sert à en faire une seconde, et, si l'on veut, une troisième et même une quatrième semblables, à douze à quinze jours d'intervalle entre chacune. On a ainsi une succession de petites laitues pommées jusqu'à la fin de février.

La gotte peut être traitée de même quant au semis et au repiquage ; mais elle se met en place seulement de la fin de décembre à la mi-février, et on lui donne de l'air quand elle est aux trois quarts faite et prête à pommer. Elle produit pendant tout mars et le commencement d'avril. On en peut mettre si l'on veut, en place sous châssis. Elle y fait très-bien au contraire de la petite crèpe qui ne réussit qu'étouffée sous les cloches.

La laitue à couper se sème soit sur les couches de janvier, février et mars, sous châssis ou cloches, soit sur terre en avril et plus tard. Si on aime cette salade, il est facile d'en avoir toute l'année au moyen de semis successifs.

LAITUES ROMAINES, *ou* CHICONS.

Verte hative, bonne pour les couches et les plantations du printemps.

Verte maraichère, se coiffant très-bien d'elle-même.

Grise maraichère, ayant la même propriété.

Verte d'hiver.

Grosse Grise d'été et d'hiver.

Rouge d'hiver, la plus dure pour passer l'hiver.

Alphange blonde, très-grosse, à feuilles grasses, épaisses et jaunes.

Panachée *ou* Sanguine, à graine blanche et à graine noire.

Blonde maraichère.

Blonde de Brunoy.

La culture des laitues pommées convient en tout point aux romaines. On sait que celles-ci ont besoin d'être liées pour que leur tête s'emplisse mieux. On peut à la rigueur se dispenser de ce soin pour la verte maraichère, les deux grises, l'alphange jaune et les deux blondes, lesquelles se coiffent naturellement, mais on les aura toujours mieux pommées en les liant. La panachée, qui est une charmante salade très-tendre, monte promptement en été. Il en faut, par cette raison, semer peu à la fois tous les quinze à vingt jours. Les espèces d'hiver se sèment et se traitent comme la laitue passion. On emploie la verte hâtive pour la culture d'hiver, de la même manière que la laitue crèpe et la gotte. Seulement on la laisse en pépinière jusqu'au commencement de janvier, et on en fait alors la première plantation sur couche tiède et sous cloche, donnant de l'air plus souvent et plus que pour la laitue gotte. Le reste du même plant, auquel on donne de temps en temps de l'air pour l'endurcir, s'emploie ensuite depuis la mi-janvier jusqu'à la mi-février, à planter sur plate-bande terreautée au pied des murs du midi, avec un paillis de fumier court sur le terrain. Ces plantations procurent de la romaine mangeable depuis février jusqu'en avril, auquel temps vien-

nent celles d'hiver, qui, à leur tour, sont remplacées par les premières semées au printemps.

On se procure de bonne graine et pure, en choisissant les plus belles laitues de chaque espèce ou variété qu'on tient éloignées les unes des autres, pour éviter le mélange de la poussière fécondante de deux variétés. Si les planches sont trop rapprochées, on lève avec une bonne motte, les laitues d'une variété pour les porter ailleurs. On rapprocherait et on mêlerait même les laitues à graines de plusieurs variétés, si on désirait s'en procurer de nouvelles. La graine de laitue se conserve quatre ans.

LENTILLE, *Ervum.* Lin.; *Cicer.* Wild. (Diadelphie-décandrie, fam. des *Légumineuses*), dont une espèce est alimentaire pour les hommes et les animaux; c'est la Lentille commune, grosse lentille, lentille blonde, *Ervum lens*, ou *cicer lens*. Du midi de la France. Elle est beaucoup cultivée aux environs de Paris, soit dans les jardins au milieu d'autres cultures et en touffes ou en rayons, soit en plein champ, où on la sème aussi en rayons et à la volée. Elle se plaît et produit davantage dans les terrains secs et sablonneux, donnant beaucoup d'herbe et peu de semences dans les terrains gras. On la sème dès que les gelées ne sont plus à craindre, fin de mars et commencement d'avril. Pour que sa graine soit de meilleure qualité et plus belle, on ne la bat qu'au fur et à mesure du besoin, soit pour la manger, soit pour la semer; et de cette manière elle est encore très-bonne la seconde année : il en faut un bon boisseau par arpent. Si l'on veut faire de cette plante un fourrage, on la fauche aussitôt que les lentilles des premières cosses sont mûres. Cette nourriture est du goût de tous les bestiaux, mais n'est excellente pour eux qu'autant qu'on ne leur en donne pas trop.

Une variété dite lentille a la reine, lentille rouge, *cicer lens minor*, donne une graine beaucoup plus petite, rousse, bombée et plus délicate. Comme la précédente, elle est annuelle et de France. On passe les lentilles au four, lorsqu'elles sont attaquées par les larves des bruches.

Lentille d'Espagne. *Voyez* Gesse.

Lentile du Canada. *Voyez* Vesce blanche.

M.

MACHE, Boursette, Doucette, Blanchette, *Valeriana locusta*, Lin.; *olitaria*, Wild. (Triandrie-monogynie, fam. des *dipsacées*). De France. Petite plante annuelle qu'on mange en salade pendant tout l'hiver jusqu'à Pâques. Lorsque celle qui croît d'elle-même dans les champs et les vignes ne suffit pas à la consommation, on en sème tous les huit à dix

jours, à commencer de la mi-août jusqu'à la fin d'octobre, à la volée dans une terre meuble, douce et fumée au plus de l'année précédente. On recouvre très-légèrement avec le râteau, et on arrose, si cela devient nécessaire. Comme les mâches s'emploient entières, et seulement dans leur jeunesse, il s'ensuit qu'en cueillant les plus avancées pour la consommation, le plant se trouvera suffisamment éclairci. Les pieds, laissés pour porter les graines, fleuriront en avril : à mesure que les semences mûrissent, elles tombent : il sera donc utile d'aller, de temps à autre, secouer sur un linge ou sur un carton les pieds qui en peuvent fournir : bientôt on les arrache tous, et on les suspend dans un lieu qui ne soit pas trop sec, afin de donner aux graines les moyens de se perfectionner. On en cultive une variété sous le nom de mâche ronde, beaucoup plus étoffée et meilleure que celle des champs. La MACHE D'ITALIE est une espèce distincte, à feuilles plus larges et un peu blondes, qui est estimé quoiqu'un peu moins tendre que la commune. Les graines de ces mâches se conservent au moins six ans.

MACRE, CHATAIGNE D'EAU, TRUFFE D'EAU, *Trapa natans*. Cette plante, de la fam. des *Morennes*, indigène et annuelle, vit dans les eaux stagnantes, mais non croupissantes, qui sont couvertes de ses feuilles disposées en rosette. Elle donne des fleurs blanches de juin en août, auxquelles succèdent des fruits ayant à peu près la couleur des châtaignes, mais moins gros et munis de leurs calices, dont les quatre divisions sont autant de cornes piquantes. Ces fruits, remplis d'une pulpe blanche, assez agréable au goût, se mangent crus ou cuits dans l'eau ou sous la cendre. On les conserve dans l'eau pendant tout l'hiver. Il y aurait de l'avantage à en garnir les pièces d'eau et les étangs. Il suffit, pour les y multiplier, d'y jeter des fruits lorsqu'ils sont mûrs. Ensuite, on n'a d'autre peine que celle de la récolte, qu'il faut ne pas trop retarder; autrement, les fruits se détachent et vont à fond.

MELON, *Cucumis Melo*. Plante de la Monœcie-syngénésie, famille des *Cucurbitacées*. De l'Asie. Sa saveur et son parfum délicieux l'ont fait rechercher; aussi ses variétés se sont-elles beaucoup multipliées. On peut réduire à trois, les races principales : les melons communs ou brodés, les cantaloups, les melons à écorce unie, mince, et à grandes graines.

VARIÉTÉS DE LA PREMIÈRE RACE.

MELON MARAICHER. Il est brodé, rond, quelquefois un peu déprimé de l'ombilic au pédoncule, sans côtes et de moyenne grosseur. Sa chair est très-épaisse et abondante en eau; sa saveur est médiocre. Ce melon et tous ceux de la même race

ont l'inconvénient de donner la fièvre sur l'arrière-saison.

Melon *Sucrin de Tours*. Gros, rond et brodé comme le précédent, mais moins constant dans sa forme. Chair rouge, ferme et très-sucrée.

— *de Langeais*. Moins gros que les précédens; ovale, à côtes; chair rouge, sucrée et vineuse.

— *des Carmes*. Deux variétés: l'une moyenne, l'autre petite. Chair pâle, mais bien fondante et bien sucrée.

— *de Honfleur*. Le plus gros de tous; allongé, à côtes larges, à chair un peu grossière, mais pleine d'eau, et de bonne qualité.

— *Coulommiers*. Un peu moins gros, forme moins régulière, fond plus vert; inférieur en qualité.

Variétés de la seconde race.

Cantaloup orange. Petit, rond, à côtes, fond vert clair ou brun. Chair rouge, un peu ferme, mais excellente; le plus hâtif des melons, et conséquemment destiné pour la primeur.

— *fin hâtif*. Aussi précoce que le précédent, plus petit, un peu plus aplati, à côtes plus marquées, avec quelques petites gales ou par fois un peu de broderie; chair rouge, très-fine et bonne.

— *noir des Carmes*. Fruit rond, d'un verd noir, sans gales, à côtes peu enfoncées; chair rouge, vineuse, fondante, excellente. Cette variété, qui doit son nom à l'estimable M. Beville, fait fort bien sous châssis, quoiqu'un peu forte en bois et en feuilles. Elle y est très-hâtive.

— *Petit prescott*. Fond noir ou brun, un peu aplati aux extrémités, couronné avec un point saillant au centre de la couronne, à côtes galeuses. Hâtif, un des meilleurs pour les châssis, à chair rouge, et d'excellente qualité.

— *Gros prescott*. Deux variétés, fond noir et fond blanc. Même forme que le précédent, mais plus gros et presque aussi hâtif; très-bonne qualité.

— *Boule de Siam*. Très-aplati à ses deux extrémités, à fond noir, à côtes larges et relevées, à fortes gales sans point saillant. Chair un peu moins fine que les précédens.

Il y a en outre plusieurs autres variétés, telles que *Gros Cantaloup noir de Hollande*, *Gros Portugal*, *Mogol*, à *chair verte*, à *chair blanche*, etc., tous très-bons, mais que les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas de décrire.

Variétés de la troisième race.

Melon *de Malte*, *à chair blanche*. Hâtif, de moyenne grosseur, de forme allongée, assez gros, chair fondante et sucrée.

Melon *de Malte, à chair rouge.* Très-hâtif. Même forme; saveur sucrée et aromatisée.

— *de Morée, de Candie, de Malte d'hiver.* Écorce lisse, chair verdâtre, fondante et parfumée. Il a l'avantage de se conserver jusqu'au mois de février.

Culture. Il faut se procurer de bonnes graines. On y parvient en choisissant le plus beau fruit de chaque espèce, qu'on laisse parvenir à sa plus grande maturité. On en verse les graines avec les parties qui les enveloppent, et le jus dans une assiette plate. On les y laisse deux ou trois jours; on les sépare ensuite des parties étrangères, et on les fait sécher à l'ombre. Ainsi préparées, elles se conservent sept à huit ans. Quand on veut les semer, on rejette les graines aplaties, ou on les jette dans l'eau pour ne conserver que celles qui descendent à fond.

Si on veut des espèces pures, on n'en met qu'une seule sur chaque couche. Plus les graines sont nouvelles, plus le germe pousse avec vigueur. Il est donc utile de choisir des graines nouvelles, quand on sème à l'époque où le soleil n'a pas assez de force pour accélérer la végétation; tandis qu'on doit prendre de vieilles graines quand il est plus élevé sur l'horizon, parce qu'il réchauffe plus l'atmosphère; autrement les vieilles graines semées dans l'hiver fourniraient des plantes faibles et languissantes, pendant que les nouvelles mises en terre au printemps, végéteraient trop vigoureusement et tendraient à fournir beaucoup de branches très-longues avant de se mettre à fruit. Si on veut accélérer la végétation, on peut faire tremper les graines, pendant vingt-quatre heures, dans une liqueur fermentée, comme du vin, du cidre.

Si on veut des primeurs, on sème sous châssis, ou dans une bâche lorsque la couche a la chaleur convenable; chaleur qu'il faut avoir soin d'entretenir, soit en renouvelant les réchauds des couches, soit en entretenant la chaleur de la bâche. (Voy. les mots *Châssis*, *Bâche*, *Couche* et *Réchauds*.)

On enterre, dans le terreau de la couche, des pots de quatre pouces de diamètre en dehors. On les remplit de terreau, qu'on foule très-peu, et on met dans chaque pot une graine, s'il y a de l'espace sur la couche, ou deux, si on a peu de place. On étiquette les diverses espèces, si on en sème plusieurs, et on place les châssis, qu'on couvre de paillassons pour garantir du froid et accélérer la végétation. Lorsque les graines sont levées, on les habitue peu à peu à la lumière, en soulevant les paillassons, pour les ôter ensuite tout-à-fait, et n'avoir à les remettre que pour les nuits et les gelées. On donne un peu d'air dans le moment le plus chaud du jour, en soulevant, de quatre ou cinq pouces, les panneaux par derrière. Si ces panneaux étaient chargés d'humidité en dedans, on profiterait du moment où on renouvelle l'air, pour

les essuyer. On continue ces soins, et surtout celui d'entretenir la chaleur, jusqu'à ce que le plant ait quatre feuilles non compris les cotylédons. On le pince alors, c'est-à-dire, qu'avec les ongles du pouce et de l'index, on enlève la partie de la tige au-dessus de la quatrième feuille; ce qui force le développement des *gemma* placés à l'aisselle des feuilles, donne lieu à la naissance de deux ou trois branches latérales au lieu d'une verticale, et force la séve à se dévier et à précipiter le moment de la fructification. Deux jours après, la plaie est bien cicatrisée, et on met le plant en place. A cet effet, on a préparé une couche un peu inclinée au midi, et couverte de châssis. On n'a que du terreau pur, ou mêlé sur la couche avec un sixième de terre légère au plus. On fait deux trous par panneaux de châssis, et on y porte les jeunes plants. On les tire de leurs pots, en prenant le pot de la main droite, et en posant la main gauche dessus, de manière que le jeune plant passe entre l'index et le doigt majeur. Alors on retourne le pot, on donne un léger coup sur le fond avec la main droite; la motte se détache toute entière, ce qui n'arriverait pas si on avait foulé le terreau, et elle reste, avec la plante, dans la main gauche. On pose la main droite sur la motte pour redresser la plante, et on la place dans le trou. On rapproche le terreau de la motte et on arrose légérement. Si on avait mis deux plantes dans le même pot, on couperait la motte, du haut en bas, jusqu'à la moitié, entre les deux plantes, et on les séparerait ensuite en deux, qu'on mettrait dans les trous. On enfonce un peu le plant pour chausser la tige et faire sortir de nouvelles racines. On continue les soins indiqués plus haut, en donnant plus d'air à mesure que la chaleur augmente. Si les branches poussent trop vigoureusement, on les dispose d'une manière un peu tortueuse pour dévier davantage la séve. Si on craignait que les plantes devinssent trop fortes, on pourrait retrancher les cotylédons lorsque la quatrième feuille commence à se développer. Ce retranchement affaiblit un peu la plante, et arrête la pousse de nouvelles branches nuisibles, qu'il faut détruire; ce qu'on ne ferait pas sans nuire un peu à la végétation. Bientôt la plante fleurit et donne des fleurs mâles et des fleurs femelles. On n'enlève les fleurs mâles qu'après la fécondation et quand elles se fanent.

Lorsque le fruit est noué, on taille les branches principales, auxquelles on laisse de la longueur à raison de leur vigueur, en allongeant plus les fortes que les faibles. Quatre ou cinq jours après cette taille, on supprime les branches secondaires nuisibles. S'il y a plus d'un fruit sur une branche, on retranche les autres en conservant le mieux fait. S'il n'y en avait qu'un, et qu'arrondi d'un côté, il ne le fût pas de l'autre, on passerait légèrement le tranchant de la serpette sur le côté

qui ne l'est pas, et on ferait deux ou trois incisions longitudinales, qui ne pénétreraient que dans l'écorce. Quelque temps après on pince l'extrémité des branches à fruit, et on supprime encore les branches inutiles. Pendant ce temps, on leur donne le plus d'air qu'il est possible, on les fait jouir, autant qu'on le peut, de l'influence directe des rayons solaires. On les arrose peu, surtout les variétés de la première classe, et les arrosemens se font au pied et non sur les feuilles, tant qu'elles ne reçoivent pas les rayons directs du soleil. L'eau dont on se sert doit être au moins aussi chaude que l'atmosphère.

Lorsque les fruits approchent de leur maturité, on les place sur une tuile, ou mieux sur un morceau de planche, et on les couvre, s'il est possible, d'une cloche.

Les amateurs, qui font des melons plus tardifs, s'évitent beaucoup de peine, et les mangent bien meilleurs. Ils ne sèment qu'en avril, et préparent leurs couches, dont ils ne font qu'un massif. Ils ajoutent un tiers de terre dans le terreau qu'ils emploient pour recouvrir leurs couches. Ils replantent comme on l'a dit ci-dessus; mais, à la rigueur, ils peuvent se passer de châssis: des cloches ou des verrines peuvent leur suffire, en les couvrant toutes les fois que le temps l'exige; si au mois de mai la chaleur devient forte, ils mettent un peu de paille sur la cloche pour amortir les rayons du soleil, et une légère couche de litière sur la couche pour arrêter la trop grande évaporation.

Lorsqu'on se contente de semer en mai, une couche sourde suffit. On sème en place sur une terre riche en principes nutritifs, en y mêlant un tiers de terreau consommé. On recouvre d'une cloche, on pince et on taille comme on l'a dit précédemment. Mais, si l'espèce est petite, on laisse deux fruits au lieu d'un sur chaque branche.

Dans les pays méridionaux, on se contente de jeter un peu de fumier dans une petite fosse, qu'on recouvre de terre, et où on met cinq à six grains. Quand les plantes ont quatre ou cinq feuilles, on conserve les deux plus belles, et on abandonne ensuite les plantes à la nature; mais l'effet du défaut de soins est tel dans ce cas, que les melons sont à peine aussi bons que dans les contrées plus froides. Une taille raisonnée y ferait fructifier tous les fruits, dont une partie est à peine bonne pour les bestiaux, pendant qu'à Honfleur, où l'on se contente de faire des fosses de 2 pieds à 2 pieds et demi, que l'on remplit de fumier bien tassé, recouvert, de 9 pouces, d'une terre substancielle, sur laquelle on jette le terreau de la fosse de l'année précédente; à Honfleur, disons-nous, on a des melons de vingt-quatre à trente-six livres. Voici la marche que l'on y suit: Quinze jours après avoir disposé les couches sourdes, les jardiniers les couvrent avec des verrines

(espèces de grandes cloches formées avec des morceaux de verre réunis par du plomb laminé). Quand la chaleur est forte, ils y sèment plusieurs graines à la distance de 4 pouces. Aussitôt que les plantes ont trois ou quatre feuilles, ils détruisent tous les plants, à l'exception de deux : ils pincent l'extrémité des plantes, et conservent les cloches jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus les contenir (ce qu'on doit aussi faire sur couche, ainsi que ce qui suit). Si le temps n'est pas chaud, principalement la nuit, et qu'il soit pluvieux, on les couvre de paillassons. On sarcle et on bine au besoin. Lorsque les plantes s'étendent, on élève les cloches qu'on soutient par des supports, et qu'on couvre de paillassons dès que la saison est froide et pluvieuse. On ne laisse que deux ou trois fruits ; on taille et supprime, ainsi qu'on l'a dit plus haut.

Le melon se greffe facilement par approche, soit sur d'autres melons, soit sur le concombre et même le potiron. Je me suis servi une fois de cette propriété pour rendre la vigueur à des plantes très-faibles.

Je dois répéter ce que j'ai dit, à l'article couche, qu'il ne faut pas rapprocher les concombres, les potirons et autres plantes de la fam. des cucurbitacées, des plants de melon, à moins qu'on les fasse à des époques différentes, et que la floraison n'ait pas lieu en même temps ; car, si les fleurs mâles des concombres et de potirons fécondaient les melons, les fruits de ces derniers pourraient acquérir de la grosseur ; mais ils prendraient en partie la saveur de l'espèce qui les auraient fécondés, comme j'en ai fait l'expérience.

Melon d'eau. *Voyez* à l'article Citrouille.

MÉLONGÈNE, Mérangeane *et* Méringeane, en italien *Melanzana*, tous mots corrompus du nom latin *Malum insanum*, qu'on lui a donné jadis : *Solanum Melongena*. Cette plante, de la Pentandrie-monogynie, fam. des *Solanées*, porte encore les noms de *Mayenne*, *Aubergine*, etc. Comme elle nous vient des parties chaudes de l'Amérique, on ne peut l'élever sans chaleur ; on la sème donc, aux mois de février et de mars, sur couche et sous cloches ou châssis, pour repiquer ensuite chaque pied en pot séparé qu'on replace sur couche modérée, et qu'on couvre d'une cloche tant que les froids sont à craindre ; après quoi on peut dépoter la plante, et la mettre à bonne exposition au pied d'un mur. Ordinairement elle donne ses fruits en septembre ; ils sont, suivant la variété, ronds, ovales ou longs, et de couleur pourpre. Beaucoup de personnes, surtout dans le midi de la France, en font usage en cuisine : on les coupe en deux parties sur la longueur, on fait quelques incisions à la chair ; on recouvre celle-ci d'une farce composée de mie de pain, huile, sel

et poivre, et on fait cuire sur le gril ou entre deux plats. On mange encore les aubergines coupées par tranches et frites.

Une variété à fruit petit, ovale, et d'un blanc luisant, fort semblable à un œuf, se cultive comme plante d'agrément et est malsaine à manger : c'est le *Solanum Melongena ovifera*, que trivialement on appelait la *poule* ou la *plante qui pond*. Toutes ces plantes sont annuelles et épineuses ; elles aiment la chaleur et l'eau.

MOUTARDE *ou* SÉNEVÉ, *Sinapis nigra*. (Tétradynamie-siliqueuse, fam. des *Crucifères*). Plante que sa saveur piquante et antiscorbutique fait employer en cuisine et en médecine. Elle est annuelle, et se trouve sauvage dans nos champs. On la cultive en grand, parce que sa graine, trempée dans du vinaigre, broyée ensuite très-fin, et passée en dernier lieu par un tamis, forme cette moutarde si commune pour l'usage de la table. La graine se sème très-clair, à la volée, en mars, dans une bonne terre préparée par deux labours successifs, entre lesquels on fume avec du fumier bien consommé. La récolte se fait le plus souvent en septembre ; mais, comme tout ne mûrit pas à la fois, on la commence en allant couper ou arracher les pieds à mesure qu'ils jaunissent : on les entasse dans un grenier, et on les couvre de pailles pour être battus avec le surplus de la récolte, à la baguette, et non au fléau, qui écraserait les graines qu'on peut conserver pendant trois à quatre ans.

LA MOUTARDE BLANCHE, *Sinapis alba*, sert au même usage que la noire, et se cultive de même. Les jeunes feuilles de l'une et de l'autre sont une bonne fourniture de salade. Pour cela, on le sème épais et peu à la fois, comme du cresson.

N.

NAVET, *Brassica Napus*. (Tétradynamie-siliqueuse, fam. des *Crucifères*.) Plante bisannuelle, naturelle à la France, et dont la racine est d'un usage très-ancien et si habituel dans nos climats, qu'on cultive le navet partout, soit dans les jardins, soit en plein champ.

La saison de semer les navets est depuis la fin de juin jusqu'à la moitié d'août. On peut même aller jusqu'à la fin d'août dans les terres légères, et en choisissant des espèces hâtives ; quelquefois aussi, pour avoir des navets d'été, on sème dès le mois de mars et d'avril ; mais ces semis sont fort sujets à monter, et il ne faut employer pour ceux-ci que de la vieille graine. On sème sur la terre fraîchement remuée, clair, et à la volée. Les terrains sablonneux et doux sont de beaucoup préférables aux forts et argileux pour avoir des navets de

bonne qualité. Il est même plusieurs races de navets fins et renommés, tels que le *freneuse*, le *saulieu*, le *petit berlin*, qui n'acquièrent toute la qualité qui leur est propre que sur le territoire qui est en possession de les produire. Le terrain influant donc beaucoup, non-seulement sur la saveur, mais encore sur les caractères extérieurs des navets, il s'ensuit que les nuances, aussi-bien que les noms des variétés, se sont extrêmement multipliées. Nous en indiquerons seulement un petit nombre des plus distincts. On peut les rapporter toutes à deux divisions principales et à une troisième intermédiaire. Les navets secs, dont la chair est bien serrée, et ne se délaie point en cuisant, les navets tendres, dont les noms indiquent la qualité de chair, et les demi-tendres qui participent des uns et des autres.

Les navets secs sont le FRENEUSE, qui est petit et demi-long. Mais on a introduit depuis quelques années à Freneuse, une race de même forme et qui ne vaut pas l'ancienne.

LE NAVET DE MEAUX, qui est très-allongé et en forme de carotte effilée.

LE SAULIEU de même forme et à écorce noirâtre.

LE PETIT BERLIN, *ou* TELTAN, le plus petit des navets et n'ayant pas plus de feuilles qu'un radis.

Ces variétés, ainsi que toutes celles qui appartiennent à la même section, ne réussissent que dans les terrains privilégiés, sablonneux et doux. Là sont les navets par excellence, surtout pour mettre en ragoût; mais dans les terres fortes, ils deviennent fibreux et véreux, et valent moins que les espèces plus communes.

Parmi les navets tendres, nous citerons celui DES VERTUS, qui est oblong, très-blanc, hâtif, et de bonne qualité.

LE N. ROSE DU PALATINAT, à collet rose, à chair très-tendre et douce.

LE GROS LONG D'ALSACE, d'un volume énorme, et peu délicat.

LE N. DE CLAIR-FONTAINE, très-long, sortant presqu'à moitié hors de terre.

LE N. BLANC, PLAT, HATIF, *et* LE ROUGE, PLAT, HATIF, ayant pour principal mérite leur grande précocité.

LA RAVE DU LIMOUSIN, *ou* RABIOULE, *ou* TURNEPS, qui, bien que cultivée pour les bestiaux, est cependant très-bonne dans la plupart des terrains.

Il y en a un grand nombre d'autres que je ne nomme pas. En général, les navets hâtifs, ceux de forme ronde, ou qui sortent de terre, appartiennent à cette division. Ils sont moins fins de goût que les navets secs; mais ils ont l'avantage de réussir beaucoup mieux dans les terrains qui ne sont pas sablonneux.

Les

Les navets suivans peuvent être considérés comme demi-tendres. Ils participent des deux autres races. Néanmoins, ils seront d'autant meilleurs (ainsi que tous les navets, quelle que soit leur espèce), que le sol sera plus doux et plus près du sablonneux.

Le NAVET JAUNE DE HOLLANDE, de forme ronde, à écorce chair jaunâtre.

Le N. NOIR D'ALSACE, long ordinairement, très-doux et bon.

Le N. GRIS DE MORIGNY, de forme obronde.

J'ajouterai, à ce travail de M. Vilmorin, que j'ai vu cultiver le navet en le semant avec le sarrasin. Il fait peu de progrès jusqu'à la coupe de ce blé; mais il prospère ensuite, et est très-bon pour la table.

O.

OGNON, *Allium Cepa.* (Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées.*) L'usage de cette espèce d'ail est si ancien chez nous, qu'on ignore aujourd'hui de quel pays elle est originaire. Comme le porreau, l'ognon se sème en planches et à la volée; mais il est plus difficile et demande une meilleure terre: il la lui faut très-substantielle; et cependant qu'elle n'ait été amandée que l'année d'auparavant: trop fraîchement fumée, elle lui serait contraire, à moins que l'on n'employât du terreau bien consommé. On doit encore l'ameublir par deux labours, dont le dernier doit être fait une quinzaine avant de répandre la semence; ce qui se fait plus tôt que plus tard, suivant la nature du terrain, la température du lieu et l'époque où l'on veut faire usage de l'ognon. On le sème depuis la mi-février jusqu'à la mi-mars, plus tôt dans les terres légères, plus tard dans les terres fortes, et suivant la température. On doit avoir la précaution de jeter des feuilles ou de la litière sur le semis quand il neige ou lorsque le froid est rigoureux. Avant de semer, on piétine bien, dans les terres légères, la surface de la planche, ou mieux l'on y passe un fort rouleau pour affermir la terre, à moins qu'elle ne soit trop forte; puis on jette sa semence, et l'on herse avec la fourche, après quoi l'on passe légèrement le rateau, ou bien on répand une très-légère couche de terreau, et l'on arrose au besoin; opération qu'il ne faut pas manquer de faire pour aider la germination des semis d'été, si le temps est sec. On éclaircit le plant trop dru, ou bien l'on repique à 3 pouces de distance dans les terres fortes. On déterre les ognons lorsque les feuilles jaunissent bien, et on les expose sur terre ou dans un lieu sec à l'air et même au soleil pendant une quinzaine, après quoi on les serre pour les consommer au besoin. Aux mois de novembre ou de décembre, on choisit

les mieux conditionnés, les plus sains ou ceux qui commencent à pousser, pour les replanter à six ou sept pouces de distance et en lignes, afin d'obtenir la graine en août suivant. Cette seconde fois, ils poussent une tige terminée en juillet par une spathe globuleuse, qui laisse échapper une tête assez grosse de fleurs nombreuses et rougeâtres. On a soin de tenir droites et fermes ces tiges par des tuteurs ou un treillage, afin d'empêcher que les têtes ne se touchent, ou que le vent ne fasse tomber les graines qui auraient mûri les premières. On coupe ces têtes, on les expose au soleil pendant quelques jours, ou sur un drap ou sur un van, pour recueillir la graine qu'elles laissent échapper; puis on les pend dans un lieu sec, où les graines qu'elles auront retenues se perfectionneront : elles sont bonnes à semer pendant à peu près quatre ans quand on les conserve dans les têtes, et deux seulement quand on les en retire.

L'ognon est bisannuel, ainsi que toutes ses variétés, dont les principales sont : l'*ognon rouge foncé*, le *rouge pâle*, le *jaune*, l'*ognon d'Espagne*, très-doux dans le midi, mais qui perd ici cette qualité; le *blanc gros*, le *blanc hâtif*, l'*ognon pyriforme* ou *en poire*, et *l'ognon d'Egypte*, qui, comme la rocambole, porte au sommet de sa fleur plus de bulbes que de graines. Pour la consommation d'été, on sème en août et même en septembre dans les terres légères, quelquefois aussi mais moins bien en mars, l'ognon blanc de Florence, qu'on éclaircit et repique en octobre ou en mars : on le garantit contre la neige et le grand froid pendant l'hiver; on l'arrose au printemps, et il est bon pour l'usage dès mai ou juin. L'ognon d'Égypte se multiplie par les bulbes de sa tête que l'on plante à la mi-mars.

OSEILLE, *Rumex acetosa*. (Hexandrie-trigynie, fam. des *Polygonées*.) Plante vivace et commune dans les prés. Tout le monde connaît son usage et sa saveur acide. On la sème à la volée en planches, ou autrement en bordure, au printemps, et mieux en automne : elle vient assez bien dans toutes les terres, quoiqu'elle préfère un sol léger et profond, qui ne soit ni trop sec ni trop humide. Pour s'en servir, on est dans l'usage de la couper rez terre; mais les maraîchers se contentent de la cueillir feuille à feuille, et toujours les extérieures. Comme les chaleurs de l'été augmentent son acidité, on doit avoir la précaution d'en semer une planche ou une bordure au nord pour l'usage de cette saison. Ses variétés principales sont : l'*oseille de Hollande*, à feuilles larges et arrondies; l'*oseille d'Italie*, dont les feuilles sont larges et glauques; et l'*oseille crépue*, qu'on rencontre rarement. Toutes ces oseilles peuvent encore se multiplier par l'éclat des pieds; c'est même le moyen presque unique de propager l'espèce

que les gens délicats préfèrent, je veux parler de l'OSEILLE VIERGE, *Rumex montanus*, H. P. Ses feuilles sont plus larges et moins acides : elle a de plus l'avantage de monter en graines. Les graines de l'oseille germent pendant trois et quatre ans.

P.

PANAIS, *Pastinaca oleracea.* (Pentandrie-digynie, fam. des *Ombellifères*). Indigène. Grande plante bisannuelle. Sa racine longue, simple, sucrée et aromatique, sert à donner du goût aux potages. La plante entière est fort recherchée des bestiaux ; elle a surtout l'avantage d'augmenter le lait des vaches, et de lui donner de la qualité. Ces propriétés devraient engager à la cultiver en grand, ainsi qu'on le fait en Angleterre, en Allemagne, et dans le département du Finistère, où, sur un arpent de bonne terre labourée profondément, tout de suite après la récolte, on jete à la volée six à sept livres de graines, ou qu'on sème au printemps sur un nouveau labour. Les feuilles se récoltent en juillet pour en *affourer* les bestiaux : en septembre ou octobre, on arrache les racines que l'on conserve pour les leur donner coupées ou entières pendant l'hiver. Dans les jardins, on le gouverne absolument comme la carotte. Il en existe une variété en forme de toupie, plus hâtive que l'ordinaire, et convenant mieux pour les terres qui ont peu de fond. Sa graine n'est bonne que pendant un an.

PATATE DOUCE, BATATE, *Convolvulus Batatas*, LIN. *Ipomæa*, LAMARCK. (Pentandrie - monogynie, fam. des *Liserons*.) De l'Amérique méridionale. La patate douce est un liseron dont la racine, grosse, moelleuse, très-nourrissante, sucrée et agréable au goût, peut faire un bon aliment pour le pauvre, et un mets de fantaisie pour le riche. Voici sa culture :

On a soin d'avoir toute préparée pour la mi-avril, une couche de 3 pieds et demi de large, sur 8 de long et 2 d'épaisseur, en bon fumier de cheval ; on la recouvre d'environ 6 pouces de terre ; et, lorsqu'il ne lui reste plus qu'une bonne chaleur, on coupe les racines de patates qu'on a pu conserver, par tranches d'environ 1 pouce de long, et on les met dans cette terre à 2 pouces de profondeur, et à 8 de distance l'une de l'autre. A mesure que les jets, qu'elles ne tardent pas à émettre, ont atteint une longueur de 8 à 10 pouces, on les lève ; on en retranche toutes les feuilles hors celles du bout, puis on les transporte dans une planche large de 4 pieds, labourée profondément (à 18 pouces), où on les place au milieu, en ligne droite longitudinale, à 2 pieds de distance l'un de l'autre, presque horizontalement, et de manière que le bouquet de feuilles laissées soit seul hors de terre. On fait et

remplit ainsi de chaque côté, une ligne parallèle, de sorte que la plantation achevée soit en échiquier; et chaque fois qu'on plante, on arrose, si la saison est sèche. De ce moment à celui de la récolte, qui se fait vers la mi-octobre, les patates demandent, pour tout soin, d'être débarrassées des mauvaises herbes, et, dans les sécheresses extrêmes, d'être arrosées, mais amplement, et tellement que la terre soit bien imbibée. Ainsi plantées et soignées, même dans les plus mauvais terrains, les tranches peuvent donner chacune environ deux livres de racines, au calcul de M. Dupuy. Au moyen de couches sourdes et de terres préparées, on en obtient plus et ils grossissent davantage par le mode suivant de culture : on fait élever des buttes pyramidales de terre préparée d'environ 3 pieds de hauteur; et, sur leur cime, on plante les racines; puis on entoure le tout de fumier, qu'on renouvelle, s'il faut réchauffer. Lorsque la saison ne laisse plus craindre de froids, et que l'atmosphère est suffisamment échauffée, on dégarnit ces buttes. Cette opération, concentrant la végétation, donne aux racines un accroissement considérable. La récolte doit s'en faire en les soulevant doucement de terre, avec l'extrême précaution de ne point les blesser, attendu que la moindre égratignure les dispose à se gâter, comme la moindre atteinte du froid ou de l'humidité les porte à une dissolution rapide, ce dont on est averti par une odeur de rose très-suave qu'elles exhalent alors. Alors aussi on doit se hâter de les consommer; bientôt elles auraient cessé d'être bonnes. C'est parmi les plus saines qu'il faut choisir celles qu'on destine à la multiplication l'année suivante. On les met dans des caisses; on les y place de manière qu'elles ne se touchent point. Pour cela, on forme des lits avec du sable fin et sec, qui doit encore faire la première et la dernière couche. La première caisse doit être renfermée dans une seconde, et enveloppée de paille bien sèche. Le tout se place dans un tas de litière qui garantit la caisse de l'humidité, et lui conserve une température égale et douce. On peut bien encore multiplier les patates, soit en plantant des racines entières qui donneront de plus belles productions, soit par marcottes, soit enfin par des boutures faites avec les tiges; mais ces deux derniers moyens ne donneraient que des racines simples et petites : or, ce sont justement les racines qui se mangent, et dont par conséquent on a intérêt d'augmenter le nombre et le volume. De quelque manière qu'on traite les patates, elles poussent des tiges très-longues, traînantes, articulées, prenant racine à tous les nœuds qui touchent la terre, enfin chargées de feuilles qui les cachent par leur nombre, et sont hastées en cœur : on dirait d'un lierre épais et rampant. Déjà nous cultivons en France deux espèces ou variétés principales de patates, l'une à racines

jaunes ou blanches, qui est moins estimée, et l'autre à racines rouges; cette dernière est de meilleur goût; et, quoique plus délicate, on l'a cultivée en pleine terre à Saint-Cloud.

PATIENCE, *Rumex patientia.* Lin. (Hexandrie-trigynie, fam. des *Polygonées.*) De l'Europe méridionale. Plante à racines vivaces, pivotantes, grosses comme le bras, jaunes en dedans, et qui a une saveur âcre et amère. On sème ses graines dans une terre substantielle et fraîche, à l'automne. Elle lève facilement, et ne demande que les soins ordinaires. Si on la transplante, ses racines sont moins belles. On n'arrache les racines que la troisième année. Elles sont stomachiques et astringentes.

PERCE-PIERRE, et par corruption Passe-Pierre, *Crithmum maritimum.* (*Hort. Vind.* 187.) (Pentandrie-digynie, fam. des *Ombellifères.*) Plante vivace qu'on nomme encore *fenouil marin*, *herbe St.-Pierre*, *criste* ou *crète marine* et *bacile.* La plus estimée est celle qu'on cueille dans l'endroit natal, et que l'on confit sur les lieux dans le vinaigre: néanmoins quelques personnes la cultivent dans leur jardin, en l'y semant, au mois de mars, en terre légère, qu'on tient humide. Comme cette plante est sujette à la gelée, on la couvre de paille ou de feuilles sèches pendant le froid. D'autres l'insinuent dans les fentes et sommités des pierres au pied de leurs murs, au midi ou au levant. Ses feuilles, confites au vinaigre, entrent dans les salades et dans les assaisonnemens.

PERSIL, *Apium Petroselinum.* (Pentandrie-digynie, fam. des *Ombellifères.*) Plante aromatique dans toutes ses parties, bisannuelle ou trisannuelle, qu'on dit originaire de Sardaigne, et dont les graines, qui mettent toujours un mois à lever, doivent être semées depuis mars jusqu'en août, dans une bonne terre bien meuble, et à l'automne au pied d'un mur au midi, pour en avoir de bonne heure au printemps. Cette plante monte seulement à graine la seconde année, et les graines se conservent deux ans. Lorsqu'on veut avoir du persil pendant l'hiver, il faut le couvrir de bons paillassons dans les temps de neiges et de gelées. Le persil commun, *Ap. Pet. vulgare*, a plusieurs variétés, telles que le persil frisé, *crispum*, dont les semences jouent et donnent souvent le persil ordinaire la deuxième année; le panaché, *variegatum*, trop tendre à la gelée; celui à larges feuilles, *latifolium*, sujet à avorter; enfin celui à grosses racines, *tuberosum:* il est d'un grand produit, et toute sa racine s'emploie en cuisine. — On s'y sert encore d'une autre plante aussi ombellifère, aromatique et bisannuelle, appelée improprement Persil de Macédoine: c'est le *Bubon macedonicum* de Linné. Même culture.

PICRIDIE CULTIVÉE, TERRE CRÉPIE, *Terra crepola*, *Picridium vulgare*, H. P., *Scorzonnera picroïdes*, LIN. (Syngénésie égale, fam. des *Semi-flosculeuses.*) Plante du midi de la France; on la cultive en Italie : c'est de là que M. VILMORIN, sur l'indication de M. CORREA, en a fait venir de la graine, dont il sème annuellement. On la coupe jeune et verte, comme on fait de la chicorée sauvage, et on la mange en salade. — Trouvée fort bonne par toutes les personnes à qui on l'a fait goûter.

PIMENT, *Capsicum.* (Pentandrie-monogynie, fam. des *Solanées.*) Le mot latin vient du grec *kapsis*, *gloutonnerie*, parce que ses fruits excitent l'appétit. On cultive le PIMENT CORAIL, ou POIVRE-LONG, *Capsicum annuum*, LIN. Sa tige, d'environ un pied, rameuse et garnie de feuilles lancéolées et pointues, produit des fleurs blanches, axillaires, et qui se changent suivant la variété, en fruits longs, ovales ou allongés, et d'un beau rouge corail. On sème cette plante sur couche en février ou mars, ou bien sur terreau en avril. On la replante fin d'avril ou au commencement de mai, soit sur une plate-bande au midi, soit dans des pots que l'on expose de même, ou que l'on enterre dans une couche. Le piment, traité de cette manière, donne son fruit dans l'année. Même culture pour le PIMENT GROS DOUX D'ESPAGNE. La graine peut se conserver huit ans dans la capsule.

PIMPRENELLE (PETITE), *Poterium sanguisorba.* (Monœcie-polyandrie, fam. des *Rosacées*) pour la distinguer de la grande, qui sert de fourrage, et dont on parlera en son lieu. Celle-ci, employée seulement dans les fournitures de salades, a un goût aromatique qui ne plaît pas à tout le monde. On la rencontre sauvage dans beaucoup d'endroits de la France : dans les jardins, on la sème ordinairement, en bordures, au printemps ou à l'automne, ou bien on la multiplie, aux mêmes époques, en éclatant les pieds, qu'on ne laisse pas long-temps hors de terre. Ce qu'on n'emploie pas pour la cuisine se donne aux vaches. Elle est vivace, et sa graine est bonne pendant trois ans.

POIREAU, *mieux* PORREAU, *Allium Porrum.* (Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées.*) Cette espèce d'ail croît naturellement en Suisse : transportée dans nos potagers, elle s'y fait distinguer de l'ognon par ses feuilles planes. Elle est considérée comme bisannuelle. Le porreau demande une terre légère, substantielle, et qui n'ait pas été fumée depuis deux ou trois ans. On le sème en février, mars et juillet. Lorsqu'il a acquis la grosseur d'un bon tuyau de plume, on saisit un temps pluvieux ou couvert, pour le déplanter avec précaution, et sur-le-champ on le replante dans une planche de même terre bien ameublie, et dans laquelle on a fait,

avec un plantoir épais et épointé, des trous de 6 pouces de profondeur, écartés les uns des autres d'environ 6 pouces. On introduit une plante dans chaque trou, et l'on y fait couler la terre au moyen d'une bonne mouillure, en se gardant bien de se servir d'aucun instrument pour la rapprocher. Dans le cas seulement où le jeune plant serait resté trop long-temps hors de terre, il faudra rafraîchir les racines et couper les sommités des feuilles. Pendant l'été, on aura soin de sarcler et d'arroser souvent, surtout dans les temps de sécheresse : on coupe aussi, à deux ou trois fois, les feuilles pour en faire pousser de nouvelles, qui grossissent le bas de la tige. A la mi-décembre, on arrache une partie des porreaux, pour les mettre en jauge dans une fosse assez profonde, où ils peuvent rester jusqu'en mai, en ayant soin de les couvrir de litière pendant les fortes gelées. C'est là qu'on va les chercher pour l'usage de la cuisine. Vers le mois de mars, on replante quelques-uns des pieds, les plus gros et les plus vigoureux, pour en obtenir de la graine. Lorsqu'elle est mûre, on coupe les tiges, on les secoue sur un linge; la graine la première tombée est estimée la meilleure, et reste bonne pendant deux ou trois ans. Plusieurs jardiniers la laissent se perfectionnier, en suspendant les têtes dans un endroit un peu sec.

On connaît deux variétés du porreau: l'une *longue*, qui fait plus de profit; l'autre courte et plus grosse, qui supporte mieux les grands froids, et ressemble plus à un ognon.

POIRÉE, *ou* Bette, *Beta*. (Pentandrie-digynie, fam. des *Atriplicées*.) Une espèce, la Poirée ordinaire, *Beta vulgaris*, ne fournit, dans ses feuilles, qu'un aliment assez insipide et propre seulement à corriger l'acidité de l'oseille. On les coupe souvent pour en faire produire de nouvelles, qui sont plus tendres. Elle a une variété appelée Poirée a Cardes, que quelques jardiniers adoptent exclusivement, parce que les pétioles et les côtes de ses feuilles, plus tendres et plus larges, se cuisent à l'eau salée et se mangent à la sauce blanche. L'une et l'autre sont d'assez grandes plantes bisannuelles et originaires du midi de l'Europe: la poirée ordinaire se sème, en bordures on en planches, depuis mars jusqu'en août, et ne demande d'autres soins que d'être arrosée au besoin, et purgée des mauvaises herbes. Celle à cardes doit être semée clair et encore éclaircie pour que les pieds se trouvent espacés d'environ 15 pouces, ou bien replantés à pareille distance. On en fait en deux saisons, en mars pour donner l'hiver, et fin juillet et commencement d'août pour le printemps. Dans les grandes gelées, il est bon de les couvrir; la première année, elles ne donnent que des

feuilles; la seconde, elles pousseront une tige qui produira les graines: celles-ci se conservent bonnes pendant 8 années, et se sèment souvent d'elles-mêmes.

POIS, *Pisum.* (Diadelphie-décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Les pois ne sont pas difficiles sur la qualité du sol; cependant les hâtifs prospèrent mieux et sont plus précoces dans une terre légère; mais ils l'*effritent* ou l'épuisent tellement, qu'on s'abstient d'en remettre aux mêmes places pendant six ou huit ans, à moins qu'on n'en ait changé la terre. On les sème en touffes, ou bien en rayons sur les plates-bandes, le long des murs exposés au midi, quand on veut obtenir quelque précocité : alors aussi il faut choisir des terrains chauds et sablonneux. Les rayons se pratiquent à environ huit pouces les uns des autres, et c'est la distance d'un pied qui doit exister entre les trous faits à la houe, et dans lesquels on jette les cinq à six pois qui doivent former la touffe. Jusqu'au moment de la récolte, il ne s'agit plus que de biner quelquefois; de ramer lorsque les pois ont environ six pouces de haut, et de pincer à la troisième ou quatrième fleur. A mesure que les gousses ou cosses paraissent mûres, on les cueille pour manger en vert, on laisse jaunir la plante avant de l'arracher, si l'on veut récolter en sec. On ne fume pas les pois, parce que l'engrais les fait pousser trop vigoureusement, et qu'alors ils donnent peu de fruits.

On sème en novembre et décembre, le long des plates-bandes au midi; le Michaux et les autres hâtifs, fin janvier, février, mars et successivement les mêmes espèces et celles de seconde et de troisième saison; on prolonge les semis au moyen du Clamart jusqu'en juillet, et on peut encore risquer de semer du michaux en août.

Pour les primeurs, lorsque l'on a des baches, on y établit une couche que l'on recouvre de 8 à 10 pouces de terre. On y sème en place en novembre, décembre et janvier et l'on pince à trois à quatre fleurs. A défaut de baches, on force sur couche et sous châssis. On sème quelquefois en place en décembre et janvier, mais mieux épais pour replanter, lorsque le plant a 3 ou 4 pouces. Cela se fait sur une nouvelle couche peu forte et qui ne soit que tiède. On met deux plants ensemble à 4 pouces d'intervalle sur la ligne, et à 6 à 7 pouces de distance entre les lignes. On donne de l'air toutes les fois que le temps le permet.

On peut diviser les variétés de pois en deux sections principales; les pois à écosser (1) dont on ne mange que le grain,

(1) *Nota.* Les cosses des pois de la première division, bien cuites, donnent une très-bonne purée.

et les pois *sans parchemins*, ou *mange-tout*, *goulus* ou *gourmands*, dont on mange la cosse et le grain. Parmi les uns et les autres, on distingue les variétés *naines* et celles à rames. On indiquera les principales, savoir :

POIS A ÉCOSSER. Les nains.

Pois nain hatif. Haut de 15 pouces à 2 pieds, suivant le terrain ; plus précoce que les autres nains, et sous ce rapport, propre aux châssis; mais dans ce cas, il faut le pincer et c'est même le mieux à faire en pleine terre. Sa saison est celle du michaux. Il prend fleur dès le deuxième ou troisième nœud, ce qui le distingue de tous les autres pois. Sa cosse est plutôt petite que grande, et il est de bonne qualité sans être marquant.

— nain de Hollande, plus nain que le précédent et de saison moyenne, chargeant bien, mais à cosses et à grains petits. Il peut être mis en bordure dans les terres médiocres. On l'emploie aussi pour le châssis, quoiqu'il ne soit pas hâtif, parce qu'il est franc nain.

— nain de Bretagne, le plus petit de tous et ne s'élevant qu'à 5 à 6 pouces, ce qui le rend très-propre aux bordures. C'est à peu près son seul mérite, car il n'est ni hâtif ni productif.

— gros nain sucré, tardif, productif, grosse cosse et gros grain de fort bonne qualité. La plante est forte et trapue et demande un peu plus d'espace que les autres pois nains

— Nain vert petit. } Ces deux espèces sont
— Nain vert de Prusse. } bonnes et productives, mais d'une végétation un peu forte pour des pois nains. Ils diffèrent peu entre eux. Le petit se distingue surtout par la finesse de son grain, et celui de Prusse par sa plus grande fécondité.

— nain vert impérial, variété que j'ai eue depuis peu d'Angleterre, remarquable par la grosseur de sa cosse et de son grain qui se rapproche de celle du gros pois gris à rames. Le plant est de la stature des deux autres nains verts. Tous les trois demandent à être mis dans des terrains maigres.

POIS A ÉCOSSER a rames.

Pois le plus hatif, non désigné sous un autre nom, parce que c'est une ancienne espèce retrouvée, qui peut être le n° 4 (Michaux de Hollande) du nouveau La Quintinie. La grande précocité de ce pois, le met au rang des espèces les plus recommandables. Il est plus délicat que le Michaux et passe difficilement l'hiver ; mais semé à la fin de février ou au commencement de mars, il devance ordinairement les Michaux faits à la Sainte-Catherine. Il est moins haut que

celui-ci, et peut très-bien se passer de rames étant pincé. Les terrains humides ne lui conviennent pas.

Pois michaux, petit pois de Paris. La précocité et l'excellence de ce pois l'ont mis depuis long-temps en réputation. C'est celui que l'on sème le plus ordinairement avant l'hiver au pied des murs du midi. On en cultive, sous le nom de Pois de Ruelle, une sous-variété perfectionnée, plus précoce que l'ancienne, et ayant des cosses un peu plus fortes. L'un et l'autre doivent être pincés à trois ou quatre fleurs.

— michaux a oeil noir, aussi hâtif, ou à peu près, que le michaux; grain un peu plus gros, très-bonne espèce.

— hatif a la moëlle, d'Angleterre, succède au Michaux à huit jours environ de distance; plus élevé, cosse plus forte, très-bonne qualité.

— dominé, fort analogue au précédent, cosse moins ronde, productif et bon.

— de Marly, tardif, très-grand, belles cosses, et gros grains très-ronds, et tendre.

— de Clamart ou Carré fin, grand, tardif, très-productif et sucré, grain fort serré dans la cosse. C'est celui qu'on sème le plus tard pour l'arrière-saison.

— carré blanc et carré a oeil noir, encore plus tardifs et plus élevés, bons et sucrés, surtout le blanc, mais s'emportant trop souvent en tige et en feuilles, au détriment du fruit.

— fève, très-grand et tardif, grains très-gros, tendre mais peu sucré.

— gros vert normand, tardif et à grandes rames, estimé surtout pour son excellente qualité en sec.

Pois ridé, ou de Knigt. Espèce nouvelle trouvée par le célèbre Knight, et que j'ai introduite depuis 1810, en France. Il est tardif et à grandes rames, et l'emporte peut-être sur tous les autres par la qualité sucrée et moelleuse de son grain carré, gros et ridé. La cosse est grosse, longue et bien fournie; mais la plante est un peu délicate et il est rare que dans les semis une partie ne périsse à différens points de la végétation.

POIS SANS PARCHEMIN ou MANGE-TOUT.

Pois sans parchemin nain et hatif. Variété de Hollande où on la fait sous châssis, quoiqu'un peu grande pour cet emploi. Elle est bonne aussi pour la pleine terre et y produit des cosses plus belles, mais moins nombreuses que le pois suivant.

— sans parchemin nain ordinaire. Il s'élève à 2 et jusqu'à 3 pieds. Ses cosses sont petites, fort nombreuses et très-tendres.

— en éventail, le seul sans parchemin tout-à-fait nain,

ayant à peine un pied de haut, branchu du pied et formant à peu près l'éventail, tardif et médiocrement productif.

Pois sans parchemin blanc a grandes cosses, le meilleur peut-être de tous les Mange-tout; cosses grandes, larges charnues, crochues, ce qui le fait encore nommer Corne de bélier. Il est à grandes rames, tardif et très-productif dans les bons terrains.

— sans parchemin a demi-rame, très-productif aussi; cosse plus étroite, plus remplie. Il donne avant le précédent.

— sans parchemin a fleurs rouges, très-élevé, très-tardif, grande cosse crochue comme celle du blanc a rames.

— turc ou couronné, nom tiré de la disposition des fleurs. Pois à grandes rames et dont les cosses très-nombreuses sont si tendres et si sucrées, que les oiseaux en détruisent quelquefois une grande partie. Il a une variété à fleurs pourpres d'un assez bel effet pour qu'on en fasse une plante d'agrément.

Les graines des pois de primeur sont exposées à être attaquées par un puceron nommé Bruche des pois. Comme on a remarqué que les pois plus tardifs ne l'étaient pas, parce que la Bruche avait terminé sa ponte, on prévient cet inconvénient en semant seulement en mars les pois pour graine et pour faire de la purée, dans les lieux où cet insecte est multiplié. Les pois germent pendant deux et trois ans lorsqu'on les conserve dans leurs cosses.

POMME-DE-TERRE, Morelle-Truffe, *Solanum tuberosum.* (Pentandrie-monogynie, fam. des *Solanées.*) De la Virginie. C'est la plante la plus précieuse que l'Amérique Septentrionale ait fournie à l'Europe.

Culture. On ameublit et on amende bien une terre légère, qu'on divise en planches de 3 ou 4 pieds. On sème clair la graine en mars, ou plutôt lorsqu'on ne craint plus les gelées, et on couvre avec du terreau, ou, à défaut de terreau, on donne un coup de râteau, et on paille. Si le temps devenait trop sec, on arroserait. On sarcle, on donne deux binages, et on butte autant qu'on le peut. Il faut éclaircir, si le jeune plant est trop dru; on repique ensuite si on veut, dès la première année, avoir des pommes-de-terre bonnes à manger. Dans ce cas il faudrait, si on opérait en grand, semer très-clair en rayons de 2 pouces de profondeur, en mettant 1 pied et demi entre chaque rayon, et même 2 pieds pour les semences des variétés vigoureuses. Tels sont les soins à donner aux semis qui sont indispensables pour renouveler les bonnes espèces, s'en procurer de nouvelles, et pour avoir des plantes plus vigoureuses. Pour faire ces semis, on se procure de la semence de la manière suivante. Au lieu de détruire les fleurs, ce qui est utile pour conserver toute la nourriture aux pommes-de-terre, on laisse les fruits des meilleures espèces par-

venir à maturité, ce qu'on reconnaît quand ils commencent à se détacher; alors on coupe le pédicule (la queue). On en réunit plusieurs ensemble, et on les suspend. Ils se dessèchent, et quand on veut semer, on brise les fruits qui contiennent deux ou trois cents graines. Si on veut opérer en grand, on écrase les fruits après la récolte, on lave à grande eau qu'on fait passer à travers un tamis. Ensuite on fait sécher la graine en l'étendant à l'air, et après la dessiccation on la conserve dans des sacs, et dans un lieu sec, à l'abri des souris. Elles conservent leur faculté germinative deux ou trois ans. Les graines des grosses jaunes et de la truffe d'août sont celles qui ont donné jusqu'à ce jour les meilleurs produits en quantité et en qualité.

La méthode ordinaire est, après avoir amendé, et ameubli la terre; de semer, ou plutôt de jeter, à la même époque que pour la semence, dans une petite fosse, une ou deux petites pommes-de-terre. Cette semence se fait comme celle des féves, mais on creuse un peu plus; on recouvre avec un peu de terre tirée de la fosse, en chargeant de plus de terre et en espaçant davantage celles dont les tubercules s'élèvent plus. Quand les pousses ont un demi-pied, on bine et on égalise le terrain en achevant de remplir les fosses. Un mois après, on bine de nouveau, et alors on butte les pommes-de-terre. On couche alors une partie des pousses des variétés hâtives, comme pour les marcotter. La distance à mettre entre les plants, dépend de la variété: les plus vigoureuses, telles que la blanche, la rouge ronde, dite *Patraque*, la grosse jaune ou *Patraque jaune*, exigent de 18 ou 24 pouces; au lieu que le *Cornichon rouge*, le violet, le jaune, n'ont besoin que de 15 à 18 pouces. On rapproche ou on écarte également les plantes, en raison de la qualité des terres plus ou moins chargées de parties nutritives. Si on manquait de petites pommes-de-terre, on en couperait de grosses, avec l'attention de laisser deux ou trois yeux. Ce mode fournit des plantes plus vigoureuses, parce que les yeux sont mieux nourris. Si la disette se faisait sentir, on se contenterait d'enlever les yeux des pommes-de-terre avec un peu de chair au-dessous, et on les conserverait pour les planter comme on l'a déjà dit ci-dessus. Cette méthode ne procure pas de nouvelles variétés, mais elle conserve et multiplie les bonnes qu'on s'est procurées par les semis. Dans les terrains sablonneux, au moins dans ceux qui ne dépassent pas le 48e. degré de latitude nord, on aurait de plus belles récoltes en plantant avant l'hiver, d'après les expériences du général comte d'Ourches. Fait utile à vérifier.

Lorsque le feuillage est jaune, on fait la récolte. Si la terre est très-sablonneuse, il suffit de saisir les tiges, et de tirer à soi. Dans le cas contraire, on emploie une fourche

plate à trois dents, avec laquelle on enlève la butte, et on découvre les pommes de terre. Il est essentiel de récolter par un beau temps sec, et surtout avant le retour des pluies; autrement les pommes-de-terre végéteraient de nouveau, et perdraient une partie de leurs qualités. Lorsque la récolte est faite, on doit les laisser deux ou trois jours exposées à l'air, si la température est sèche. Elles se ressuient, sont meilleures, et végètent plus tard. Si le temps était pluvieux, on les étendrait dans un lieu couvert.

La pomme de terre végète assez bien dans toutes les terres qui ne sont pas trop argileuses et humides; mais elle n'est ni aussi bonne ni aussi saine que dans les terres légères; et, plus la terre est forte et conserve d'humidité, plus elle nuit à la qualité et à la quantité de la récolte. Le cornichon jaune vient bien dans une terre plus forte que pour les autres variétés. Les pommes y sont plus longues, plus grosses, bien farineuses et d'un bon goût. En général, plus les tiges sont nombreuses et forment une touffe épaisse, plus la terre doit être légère. C'est le contraire quand les tiges sont rares.

La culture dont je viens de parler est bonne pour le jardinier. Le cultivateur qui veut travailler en grand, donne deux labours à la terre qu'il a eu soin de fumer. Au second labour, un homme suit, et jette une pomme-de-terre dans le sillon à la distance indiquée; il recouvre avec le pied celles que la charrue a laissées découvertes. Quand les tiges ont 3 ou 4 pouces, on sarcle à la main, ou, lorsqu'on voit les premières pousses pointer et la mauvaise herbe pousser, on donne deux hersages en travers des rayons; et, lorsque les fleurs sont sur le point de paraître, on butte avec la houe comme les jardiniers, ou avec une petite charrue qui renverse la terre de droite et de gauche. On récolte avec la fourche plate, ou avec une simple charrue. J'ai, après la récolte, fait ensemencer les terres en seigle ou en froment, selon leur qualité, sans y mettre d'engrais; et la récolte a été aussi belle que dans les autres parties des pièces de terre où il n'y avait point eu de pommes-de-terre. Ainsi j'avais fait une provision de pommes-de-terre cinq fois plus considérable que celle du blé, sans nuire à cette récolte.

Depuis qu'on sème, on a obtenu plus de cent variétés de pommes de terre. J'en citerai quelques-unes.

La Grosse blanche, tachetée de rouge; la plus vigoureuse et la plus productive, mais bonne seulement pour les bestiaux. Elle réussit dans tous les terrains.

La Patraque rouge, ronde, très-grosse et productive, mais plus propre à la nourriture des bestiaux qu'à celle de l'homme, auquel elle ne doit servir que lorsqu'elle a été cultivée dans un terrain sablonneux.

La Vitelotte, ou *Cornichon rouge*, moins productive,

mais très-recherchée, principalement pour les ragoûts, parce qu'elle ne se délaie pas en cuisant.

La Truffe d'aout, rouge pâle, très-hâtive, productive, de bonne qualité et précoce.

La Violette, même couleur, moins productive, mais excellente; propre, comme la vitelotte, pour les ragoûts, et se conservant plus long-temps.

La Patraque jaune, ronde, grosse et productive, fort bonne, et excellente pour faire des purées.

Le Cornichon de Hollande, jaune, ovale, aplati et lisse; la meilleure, à mon avis, de toutes les pommes-de-terre; elle est celle qui contient le plus de parties nutritives sous le même volume. Elle se conserve long-temps sans pousser.

La Shaw est également très-bonne, productive et plus hâtive que la précédente. La Naine dite a chassis est la plus hâtive. La Kidney lisse est également très-hâtive; mais ces deux espèces produisent peu, et ne se cultivent que pour en jouir dès la fin de juin. Enfin on vante la *tardive d'Irlande.*

On connaît l'usage de la pomme-de-terre cuite à l'eau, à la vapeur, sous la cendre, et préparée de mille manières dans nos cuisines, soit dans l'état naturel, soit en fécule dite farine de pomme-de-terre. Elle remplace avantageusement les purées de pois et de haricots dans les soupes maigres, parce qu'elle n'est pas aussi venteuse. Il suffit d'enlever les pellicules des pommes-de-terre cuites, ou crues, et de les jeter dans la marmite, où elles se réduisent en purée.

On garde les pommes-de-terre dans tous les lieux secs et à l'abri de la gelée, en couvrant le sol d'une forte couche de paille, s'il est humide, et en garantissant les pommes-de-terre, de la gelée par le même moyen. Dès que les gelées ne sont plus à craindre, on établit un courant d'air pour enlever l'humidite et arrêter la végétation des pommes-de-terre, qui dans ce cas ne doivent point être entassées les unes sur les autres. On peut également les conserver en creusant une fosse de 10 à 12 pieds de profondeur dans un terrain sec. On établit au fond et autour, un bon lit de paille; on remplit ensuite la fosse avec des pommes-de-terre qu'on recouvre de paille sur laquelle on fait une butte avec la terre de la fouille.

On choisit encore par un beau temps l'endroit le plus sec. On y place une couche de paille ou de fagots, et on met dessus les pommes-de-terre en tas séparés, ayant la forme d'un pain de sucre de 4 à 5 pieds de hauteur. On les recouvre de 3 ou 4 pouces de paille, et on jette sur cette paille 5 à 6 pouces de terre qu'on tire d'un petit fossé qu'on fait autour de chaque tas pour l'écoulement des eaux. On donne de la consistance à cette terre en la battant avec le plat de la bèche.

Si le froid devenait très-fort, et qu'on eût à craindre la gelée pour les pommes-de-terre, on jetterait du fumier ou de la litière sur le tas. Il est essentiel de diviser les pommes-de-terre en plusieurs tas pour ne pas donner d'air à toute sa provision à la fois.

Malgré ces soins, les pommes de terre végètent trop promptement pour les conserver entières d'une année à l'autre, à moins de les enterrer dans des fosses profondes et très-sèches. Si on veut les conserver pour les bestiaux qu'elles nourrissent bien et qu'elles engraissent, on les lave et on les coupe par tranches ou rouelles, et on les fait sécher au four. On peut les conserver en cet état plusieurs années. On les concasse quand on veut s'en servir, et on les cuit avec de l'eau de vaisselle, du petit lait, etc. C'est une des substances qui font croître et qui engraissent le plus vite et le mieux les bestiaux, les cochons et la volaille. Il faut observer qu'elle est plus saine et plus nourrissante quand elle est cuite, parce que la cuisson décompose les sucs séveux, qui sont d'autant plus malsains, que les pommes-de-terre ont été cultivées dans une terre plus forte et surtout plus humide.

Le moyen suivant est plus profitable aux cultivateurs pour nourrir leurs bestiaux; mais il faut, 1°. un alambic ordinaire; 2°. des cuves de macération qui contiennent ensemble dix fois la capacité de la chaudière de l'alambic; 3°. un tonneau deux fois aussi grand que cette chaudière, pour faire cuire les pommes de terre; 4°. un pilon.

On place la chaudière sur un fourneau économique. On en remplit d'eau les $\frac{7}{8}$; on la recouvre avec son chapiteau qu'on fait communiquer par un tuyau avec la bonde du tonneau. Ce tonneau a, dans sa partie supérieure, une ouverture de 8 pouces de diamètre par laquelle on la remplit aux trois quarts de pommes-de-terre. Il a en outre au bas, une autre ouverture pour en tirer les pommes-de-terre après la cuisson. On bouche bien toutes les ouvertures du tonneau, et on met le feu sous la chaudière. La cuisson a lieu par l'introduction, dans le tonneau, de la vapeur de l'eau de la chaudière.

Après la cuisson, on écrase les pommes de terre, et on les verse dans une cuve de macération, en y mettant 4 litres de drèche ou un demi-litre de levure de bière par hectolitre de pommes de terre. On mêle bien le tout en y versant d'abord trente livres d'eau chaude à un degré inférieur à celui de l'eau bouillante. On délaie ensuite cette pâte avec une quantité d'eau double de la première, et encore moins chaude. On finit par remplir avec de l'eau froide jusqu'aux $\frac{5}{6}$ de chaque cuve de macération. On met en tout deux hectolitres d'eau sur un de pommes-de-terre.

La fermentation dure quatre jours si le local est maintenu

à la température de dix-huit degrés, chaleur qu'on obtient aisément au moyen du fourneau qui est presque toujours allumé. On reconnaît qu'elle est achevée, lorsque les matières qu'elle avait poussées à la superficie, se précipitent au fond. Alors, après avoir bien remué le mélange, on en remplit la chaudière à 3 pouces près, et on commence la distillation, qu'on continue jusqu'à ce que la liqueur prenne une couleur bleuâtre, et n'ait plus la limpidité de l'eau. Quand on a une certaine quantité de cette liqueur, on la rectifie pour la porter à dix-huit degrés, et on obtient un hectolitre d'eau-de-vie de dix-huit hectolitres de pommes-de-terre. On aromatise cette eau-de-vie avec du genièvre, comme celle de grain. On fait trois distillations par jour, le matin, à onze heures, et le soir. Le résidu d'une distillation, mêlé avec du trèfle, du foin ou de la paille hachée, sert pour un repas aux bestiaux, auxquels on le donne tiède, en employant le résidu de la distillation du matin pour le soir, et ainsi de suite. Les cochons le mangent pur. Deux hectolitres de pommes-de-terre préparées de cette manière, équivalent pour la nourriture à trois hectolitres crues.

Voici d'autres moyens de conserver les pommes-de-terre plusieurs années.

1°. On les hache pour les réduire en parties grosses comme des pois. On les fait ensuite sécher à l'air, en les étendant sur des claies ou des toiles; et, quand elles sont sèches, on les met en sacs où elles ne sont exposées à aucun danger. Quand on veut s'en servir, on les cuit à l'eau ou à la vapeur. Ce dernier mode est préférable même pour les pommes-de-terre entières. On les cuit à la vapeur quand on opère en grand, comme on l'a dit plus haut. Pour une moyenne quantité on met, au fond d'une marmite ou chaudière à couvercle, une planchette ronde soutenue par trois chevilles d'un pouce de long, et percée de plusieurs petits trous. On verse de l'eau dans la marmite à la hauteur d'environ 1 pouce. On jette les pommes-de-terre sur la planchette. On bouche bien la marmite pour y conserver la vapeur, et on les cuit plus ou moins promptement suivant la variété. Si on voulait faire du pain avec ces pommes-de-terre desséchées, on les ferait moudre comme du grain pour les réduire en farine.

2°. Lorsqu'il gèle l'hiver, après avoir bien lavé les pommes-de-terre, on les étend sur un terrain bien propre ou recouvert de planches ou de paille, et on leur laisse passer ainsi la nuit en plein air, pour qu'elles gèlent à glace. Ensuite on les jette dans un vase rempli d'eau chaude, où elles dégèlent. On a un baquet rempli d'eau sur lequel on place un tamis dont le fond trempe un peu dans l'eau. On met ces pommes-de-terre dans le tamis, on les écrase avec les mains et on les remue bien. La fécule passe à travers le tamis, et la pellicule

et les fibriles y restent. On jette les déchets dans un lieu où il ne gèle pas. Ils y fermentent, et dans cet état c'est une bonne nourriture pour les bestiaux et les cochons. Quand on a écrasé ses pommes-de-terre, et laissé la fécule déposer une heure, on verse lentement l'eau du baquet. On détache ensuite la fécule avec une truelle ou une bêche, ; on la brise et on la mêle bien avec de nouvelle eau. On laisse encore déposer, et on renouvelle l'opération deux ou trois fois. Alors après avoir versé l'eau, on retire la fécule du baquet, on l'émiète sur du linge dans un local propre à la sécher; et, quand elle est bien sèche, on la met en sacs. Cette fécule est incorruptible et n'est point attaquée par aucun animal ou insecte. Lorsqu'on veut l'avoir très-blanche et bien pure, on gratte légèrement sa superficie avant de la tirer du baquet; et, à mesure qu'on en enlève des morceaux, on gratte également la surface qui touchait le fond du baquet.

3°. S'il ne gèle pas, et qu'on ne veuille faire qu'une petite quantité de fécule, on appuie une râpe sur le bord du tamis, et on râpe les pommes-de-terre; ensuite on opère comme ci-dessus. Mais si on voulait râper en peu de temps une grande quantité de pommes-de-terre, il faudrait avoir l'instrument suivant : il consiste dans un cylindre de 22 pouces de long et de 13 pouces de diamètre (cette dimension peut varier en plus ou en moins.) Il est traversé dans sa longueur par un axe de fer carré de 9 lignes. Cet axe est arrondi au point où il doit tourner dans l'œil de la boîte, puis il reprend la forme carrée pour recevoir la manivelle qui doit avoir 15 à 18 pouces de long. Le cylindre est couvert d'une plaque de tôle étamée ou de fer-blanc, percée de trous à 4 ou 6 lignes de distance, les bavures en dehors. Les trous doivent être plus grands si on fait de la fécule, et plus petits si on veut de la farine. Ce cylindre porte par les deux extrémités de son axe sur un brancard composé de deux morceaux de bois de chêne de 2 pieds et demi de long sur 2 pouces carrés, et de deux traverses de même épaisseur, et d'un pouce de large, maintenues par des mortaises. Ces traverses ont 2 lignes de long de plus que le cylindre, qui est placé entre elles dans leur longueur, et qui porte sur les deux autres pièces où on a creusé des boîtes pour recevoir les extrémités de son axe. Il y aurait de l'avantage à ce qu'on y fixât des demi-boîtes en cuivre. La distance entre les traverses est fixée par le diamètre du cylindre, plus la double épaisseur des planches qui forment la boîte ou trémie, et 3 lignes pour le jeu du cylindre. On maintient le brancard sur un baquet avec deux crochets à pitons. On a une boîte, ou, si l'on veut, une trémie de la largeur et de la longueur du cylindre plus 3 lignes, et d'un ou 2 pieds d'élévation. Elle est ouverte par le haut et par le bas, et pose par ses deux extrémités sur les grandes pièces du

brancard. On creuse un peu au-dessus de l'axe du cylindre pour qu'il tourne avec facilité. Les planches des côtés sont plus larges de 2 pouces, pour descendre, s'emboîter entre les traverses, et consolider la boîte. On cloue dans l'intérieur et sur la longueur de la boîte, deux tringles de 2 pouces carrés bien équarries par-dessus et du côté où on la cloue; mais par-dessus on réduit sa largeur à 6 lignes par une coupe en biseau, et on la creuse du côté du cylindre de manière que la distance du haut de la tringle au cylindre soit au plus de 3 lignes, et le bas seulement à 2. La tringle forme aux deux bouts la coupe suivante. Il est utile d'appliquer contre la partie creusée des tringles un morceau de fer-blanc percé de trous Ces deux tringles servent, 1°. à empêcher les portions de pommes-de-terre non râpées de descendre le long de la boîte, et à aider à les réduire davantage; 2°. à soutenir le mouton qu'on met sur les pommes-de-terre, et à l'empêcher de porter sur la râpe, lorsque les pommes sont râpées. Ce mouton est un morceau de bois de la longueur et de la largeur de la boîte, moins 3 lignes, et qui a 5 à 6 pouces d'épaisseur. Sa surface, du côté du cylindre, est creusée de manière à ce qu'elle puisse être à 3 lignes du cylindre sur la plus grande partie de sa largeur quand la boîte est vide. On met au centre de ce mouton une poignée pour le placer et le déplacer à volonté (1). Quand on veut opérer, on remplit la boîte de pommes-de-terre bien lavées, on les recouvre du mouton et on tourne la manivelle. Les râpures tombent dans le baquet. Ce baquet est fait exprès ou formé d'une pièce d'eau-de-vie ou d'huile coupée en deux. Des demi-barriques peuvent suffire pour les autres baquets. Il est bon qu'ils soient cerclés en fer. Lorsqu'on a fini de râper, on lave bien le cylindre.

Si on veut faire de la fécule, on peut, à mesure qu'on râpe, prendre la râpure dont on remplit à moitié un tamis ordinaire, qu'on a posé sur deux tringles placées horizontalement sur deux taquets dans un moyen baquet, et de manière que la moitié du tamis soit plongée dans l'eau du baquet. On remue bien la râpure, puis on la presse avec les mains, et on met à part le marc à fermenter pour en nourrir les bestiaux. On continue jusqu'à ce que l'opération soit terminée. Une heure après on fait écouler l'eau, on brise la fécule déposée,

---

(1) *Nota.* Cet instrument est de l'invention de M. Mergoux, curé de Bezons, et membre de la société d'agriculture du département de Seine-et-Oise. Ce digne ecclésiastique, en prêchant la plus pure morale, autant par sa conduite que par ses discours, s'occupe des besoins physiques de ses paroissiens, dans ses momens de loisir. Je n'ai ajouté à son moulin que la tringle et la forme du mouton.

on la délaie dans de nouvelle eau, et on continue, comme on l'a dit plus haut, jusqu'à ce que l'eau soit claire. Enfin on fait sécher sa fécule. Si on opérait en grand, on mettrait à part l'eau qui a servi à laver les râpures de pommes-de-terre, parce qu'elle contient encore un peu de fécule, qui se déposerait en vingt-quatre heures au fond du vase. Après avoir fait de la fécule, on peut faire de la farine du marc. Au lieu de le faire fermenter un peu en tas pour en nourrir les bestiaux, on l'étend pour le dessécher, et on le moud. Cette farine est plus propre pour la panification que celle de la totalité de la pomme-de-terre.

Lorsqu'on désire faire de la farine (qu'on distingue de la fécule, parce qu'en employant pour cette dernière une râpe plus fine, les fibres qui contiennent seules la substance glutineuse, sont réduites en parties très-menues, et se mêlent à la fécule) on tire les pommes râpées pour les mettre dans d'autres baquets avec beaucoup d'eau. Après les avoir remuées, on les laisse reposer pendant trois heures. On écoule ensuite l'eau de la superficie. On remplit de nouveaux baquets d'eau claire, puis on y replonge le dépôt après l'avoir versé dans des paniers à claire-voie, semblables à ceux dont on se sert pour passer le plâtre, ou dans des cribles de fer ou d'osier. En remuant bien, la farine passe à travers le panier, et il y reste un dépôt qu'on donne aux bestiaux après sa fermentation. On lave ensuite une ou deux fois cette farine pour lui enlever son eau de séve qui est âcre et malsaine. Chaque fois on la laisse reposer, puis on la fait égoutter sur une grosse toile un peu serrée. Après, on exprime ce qui reste d'eau, soit avec une presse, soit en chargeant la farine de corps pesans. L'eau qui s'échappe est reçue dans un vase où on lui laisse déposer la farine dont elle est chargée. On achève de dessécher la farine qu'on veut conserver en l'étendant par couches minces sur des toiles ou sur du papier, et en les exposant à un courant d'air, si l'atmosphère n'est pas humide; autrement il faut la mettre dans une pièce qu'on chauffe, ou sur un four, ou même dans un four qui a perdu une partie de sa chaleur, comme une heure après la cuisson du pain, et qu'on ne ferme pas entièrement. Il est inutile de dessécher celle qu'on veut employer de suite.

La fécule peut servir pour faire de la colle, de la poudre à poudrer, de la pâtisserie, et une bouillie légère, une des meilleures nourritures pour les enfans à qui le lait de leur mère ne suffit plus. Pour faire cette bouillie, lorsque le lait est prêt à bouillir, on délaie un peu de fécule dans de l'eau ou du lait froid, car elle formerait des grumeaux dans un liquide très-chaud; on la verse ensuite dans le lait bouillant, mais lentement et en remuant vivement le lait. On fait cuire pendant sept à huit minutes en remuant toujours, quoique

plus lentement, et la bouillie est faite. Cette nourriture ne donne pas de coliques cordées aux enfans comme celle des autres farines; il est bon d'y ajouter un peu de sucre ou de miel. On emploie aussi cette fécule dans le pain qu'elle rend plus blanc, mais qui est plus compacte que celui de la farine de pomme-de-terre.

Cette dernière farine est spécialement destinée à faire du pain, et on peut la mêler avec l'orge, mais mieux avec le froment. Si on veut un très-bon pain, on n'emploie qu'une livre de cette farine avec quatre livres de farine de froment. En mettant deux livres, le pain est encore bon; il diminue de qualité avec trois livres, et il est médiocre si on met parties égales des deux farines. Il faut observer que la qualité des grains influe beaucoup sur celle de la quantité de pommes-de-terre, qu'on peut mêler avec leurs farines, et que dans les bonnes années, comme elles contiennent plus de gluten, on peut en mettre davantage. On peut en mêler également une plus grande quantité avec le froment qui contient plus de gluten, qu'avec le seigle et l'orge qui en contiennent moins. Si on emploie de la râpure de pommes-de-terre fraîche et seulement pressée, on peut en mettre un cinquième de plus que lorsqu'elle est desséchée, et il faut un peu moins d'eau pour faire la pâte qui doit être un peu plus ferme que celle de blé pur. Voici la méthode qui a le mieux réussi à la société d'agriculture de Versailles, pour préparer la pâte et cuire le pain.

On a employé douze livres de farine de froment et douze livres de farine desséchée de pommes-de-terre; le levain chef étant de trois livres de pâte ou deux livres de farine: on l'a renouvelé la veille de la cuisson, avec deux autres livres de farine; le lendemain matin, on en a fait un deuxième et dernier levain, en mélangeant celui préparé la veille avec quatre livres de farine; et trois heures après on a humecté la pomme-de-terre sèche avec de l'eau tiède. Lorsqu'elle a été convenablement humectée et gonflée, on a ajouté le reste de la farine, et on a pétri toujours avec de l'eau tiède. La pâte, suffisamment levée, a été mise au four en ayant soin de laisser tomber la chaleur pendant six minutes, et en tenant la porte du four légèrement entr'ouverte pendant le temps de la cuisson. Le pain a été cuit en deux heures. Si la farine de blé était de médiocre qualité comme l'an dernier, un gros de magnésie sur quatre livres de pain le rendrait plus léger, moins relâchant et plus sain.

La pomme-de-terre cuite peut aussi servir à la panification; mais elle ne s'amalgame pas aussi facilement avec la farine, quelque soin qu'on ait eu de l'écraser d'avance, et on ne peut en mettre autant dans le pain.

Les jardiniers et autres cultivateurs qui auront profité, dans une année abondante, de leurs soirées d'hiver pour s'approvisionner d'un peu de fécule et de quelques sacs de farine de pommes-de-terre, se procureront du pain à bon marché pendant l'été ; et, s'ils ont fait leur provision pour deux ans, ils n'auront point à souffrir dans une année de disette.

POTIRON. *Voyez* CITROUILLE.

POURPIER, *Portulaca.* (Dodécandrie-monogynie, fam. des *Portulacées.*) Plante annuelle, charnue, succulente, fade, rampante, dont on use dans les fournitures de salade, etc. Elle est du midi de la France, et se cultive partout, mais avec les précautions qui conviennent à une plante que détruit la moindre gelée. Il faut donc, pour en avoir de primeur, le semer sur couche et sous châssis. Sa graine, qui est très-fine, se jette clair et à la volée sur du terreau bien consommé : on ne l'enterre point, mais on se contente de l'appliquer sur terre en appuyant la main. L'on arrose ensuite légèrement. On ne sème en pleine terre que lorsque les froids ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, fin d'avril ou commencement de mai. La culture a fourni une variété, c'est le POURPIER DORÉ, qui se propage de même par le semis, mais qui retourne souvent à sa couleur verte primitive. La graine se conserve bonne pendant sept à huit ans; c'est ce qui fait qu'on trouve souvent du pourpier dans des endroits où l'on n'en avait pas vu depuis long-temps : d'ailleurs il se sème souvent de lui-même.

R.

RADIS. *Voyez* RAVE.

RAIFORT, *ou* CRANSON. *Voyez* l'art. COCHLÉARIA.

RAIPONCE, *Campanula Raponculus.* (Pentandrie-monogynie, fam. des *Crucifères.*) Elle a deux variétés, la velue et la glabre. Leurs semences sont très-fines, comme celles de toutes les campanules, et sont bonnes pendant trois ans. Au mois de juin, on les jette sur la terre préalablement bien labourée et ameublie, à une exposition ombragée ; puis on les recouvre légèrement de terreau fin, et l'on mouille souvent. Dans les mois de février, mars et avril suivant, on mange en salade la plante entière, dont la racine est blanche, charnue et ferme. On mange de même celle de la *Campanule* miroir-de-Vénus, *C. speculum*, et celle de la *Campanule* gantelée, *C. trachelium.*

RAVE, *Raphanus sativus oblongus ;* et RADIS, *Raphanus sativus rotundus.* (Tétradynamie-siliqueuse, fam. des *Crucifères.*) Ces racines annuelles, et qui viennent originairement de la Chine, offrent plusieurs variétés ; telles sont : *la rave de corail* ou *rouge longue* ; — *la petite hâtive* ; — celle *cou-*

leur de rose ou *saumonée*; — *la blanche*; — *la rave tortillée du Mans*; — *le radis blanc hâtif*; — *le rond hâtif*; — *le petit saumoné*; — *le petit rond rouge*; — *le radis petit gris*, — *le jaune*; — *le gros blanc d'Augsbourg*; — *le raifort*, ou *gros noir d'hiver*.

La plupart de ces variétés, particulièrement les petits radis ronds, se sèment pendant presque toute l'année, sur couche, en hiver et au premier printemps, et en pleine terre dans les autres saisons. Pour obtenir des radis bien ronds, il faut que la terre soit fortement piétinée avant de semer. Dans les chaleurs, il faut beaucoup d'eau, un peu d'ombre, et semer peu à la fois.

La *rave hâtive* s'emploie particulièrement sur les couches; la *rouge longue* au contraire en pleine terre; la *rave tortillée* demande une terre douce et profonde, et veut être semée plus clair que les autres. Le *petit radis gris* et le *jaune* doivent aussi être semés un peu clair. Ils vont bien pendant tout l'été. Le *gros blanc d'Augsbourg* fort clair depuis mai jusque fin d'août, et arrosé assidûment. Le *gros noir* depuis juin jusqu'en août. Celui-ci se conserve tout l'hiver enterré dans le sable, ou mis en rigole dehors, et couvert dans les gelées. On peut aussi conserver de petits radis une partie de l'hiver, en les semant fin de septembre, les déplantant en novembre, et les replantant près à près sur un ados de terreau au midi, enterrés jusqu'à la naissance des feuilles. On les couvre dans les fortes gelées.

On connaît encore une espèce de la Chine, qui a été cultivée avec assez de succès pour sa graine dont on tire de l'huile : c'est le *Raphanus oleifer* du Jardin du Roi. Les graines de rave se conservent 10 ans.

RHUBARBE-GROSEILLE, *Rheum Ribes*. (Ennéandrie-trigynie, fam. des *Polygonées*.) De l'Asie. Placée dans une terre franche et douce, elle y pousse vigoureusement. Ses feuilles sont d'une dimension considérable, arrondies, un peu épineuses en dessous. Sa fleur, qui fait un grand effet, est en panicules, et du reste ressemble en grand à celle de l'oseille. Elle demande à être couverte de litière pendant les grands froids. Comme elle n'a pas encore donné ici de graines, on ne peut l'y multiplier que d'éclats faits avec précaution en automne. On peut faire quelques ragoûts avec les côtes de ses feuilles; mieux encore, on les confit au sucre. Elles ont et conservent absolument l'acide et le parfum de nos groseilles : c'est d'où lui vient son nom spécifique arabe, *Ribes*, qui signifie *Groseiller*.

ROQUETTE. *Brassica eruca*, espèce du genre des choux, annuelle et indigène. On la sème fort clair, au commencement du printemps, dans une terre labourée et bien expo-

sée, si on veut en avoir des feuilles fraîches tout l'été; on sarcle, on éclaircit au besoin, et on arrose. Ces soins diminuent sa saveur âcre, qui est moindre dans les jeunes feuilles. On les mange en salade, à cause des propriétés qu'on attribue à la roquette d'être stomachique, antiscorbutique, etc. Elle fleurit en mai ou juin, et ses fleurs ont l'odeur de la fleur d'orange. Ses graines se conservent deux ans.

RUTABAGA, *ou* NAVET DE SUÈDE. *Voyez* CHOU-TURNEPS.

S.

SALSIFIS, CERCIFIS, *Tragopogon porrifolium.* (Syngénésie-égale, fam. des *Semi-flosculeuses.*) Plante indigène. La culture, en augmentant les dimensions de sa racine, lui a fait encore acquérir des qualités. On doit tous les ans, parce que cette plante est bisannuelle, en semer la graine à la volée, depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août, en terre substantielle, labourée profondément, bien ameublie, et qui n'ait pas été nouvellement fumée : il ne s'agit plus que d'arroser souvent pour que la graine ne se dessèche pas avant d'avoir levé : quelques binages suffiront ensuite jusqu'à la récolte des racines, qui doit se faire avant qu'elles aient donné graine. On cultive de même et pour le même usage la SCORSONÈRE D'ESPAGNE, *Scorzonera hispanica*, qu'on sème en février, mars et avril, et à la fin de juillet ou en août. Il diffère du salsifis pour l'usage, en ce qu'on ne le mange communément qu'à sa seconde année, excepté dans les terres très-douces, où il peut acquérir, dès la première année, une grosseur suffisante. La graine de ces deux plantes ne se conserve que deux ans.

SARIETTE, SAVOURÉE *ou* SADRÉE, *Satureia.* (Didynamie-gymnospermie, fam. des *Labiées.*) Deux espèces, toutes deux aromatiques, et dont l'usage est de communiquer leur parfum aux fèves de marais et aux pois verts : l'une herbacée et annuelle, *Sat. hortensis*, se sème au printemps, et souvent d'elle-même et en abondance, quand une fois il y en a eu dans un jardin; l'autre, ligneuse et vivace, la SARIETTE DE MONTAGNE, *Sat. montana*, se multiplie de semence, qui sont bonnes pendant quatre ans, et mieux de pieds éclatés : souvent on en fait des bordures, dont les abeilles recherchent les fleurs. Toutes deux sont d'Italie et du midi de la France.

SCAROLE, ESCAROLE, *Scariole.* *Voyez* CHICORÉE.

SOUCHET COMESTIBLE, AMANDE-DE-TERRE, *Cyperus esculentus.* (Triandrie monogynie, fam. des *Cypéracées.*) Du midi de l'Europe. En Allemagne, et dans quelques départemens de la France, les tubercules nombreux dont les racines de cette plante sont garnies, servent d'aliment, ou

à faire de l'huile. Sa culture est facile. On laboure et ameublit une terre légère et humide, au mois de mars; on y fait des fosses d'un demi-pied de profondeur et disposées en quinconce, et on y répand quelques tubercules qu'on a fait gonfler dans l'eau, et qu'on recouvre ensuite. Bientôt ils forment des touffes de feuilles assez semblables à celles des graminées, et du milieu desquelles sortent des tiges qui portent la fructification. Au mois d'octobre, on arrache ces touffes, dont les racines sont garnies de tubercules qu'on garde pour l'usage, et dont partie sert à la propagation de l'année suivante.

SPILANTHE, *Spilanthus.* (Syngénésie-égale, fam. des *Radiées.*) Nom de deux plantes annuelles que leur saveur piquante fait employer en cuisine : l'une est appelée Cresson du Para, *Spilanthus oleracea* (voir la figure *H. Vind.* 135); et l'autre, Cresson du Brésil, *Spilanthus brasiliana.* Toutes deux sont rampantes, à feuilles presque en cœur, obtuses, épaisses, dentées en scie, et opposées. Les fleurs en août sont solitaires, jaunes et marquées d'une tache brune au milieu; d'où les noms de *Spilanthus*, c'est-à-dire, *fleur cachée*, et d'*Abécédaire*, parce que souvent les taches ont la forme de lettres. Si ces plantes ne donnaient pas leurs graines dans l'année, elles seraient de serre chaude. Elles sont excellentes pour se nettoyer les dents. Pour se les procurer, il suffit, lorsque d'elles-mêmes elles ne se sont pas semées, de le faire au printemps, en pots, sur couche et sous cloches ou châssis; puis, lorsque le plant est assez fort, on le repique à une exposition du midi, et l'on arrose souvent. Cette plante est annuelle.

T.

TOMATE, Pomme d'Amour, *Solanum lycopersicon.* (Pentandrie monogynie, fam. des *Solanées.*) Quand cette plante annuelle et originaire du Mexique, où on la nomme *Tomatl*, ne serait pas utile à la cuisine, on pourrait la cultiver comme plante d'agrément. Ses fruits, souvent plus volumineux qu'une grosse pomme, et d'un rouge vif de cerise, la feraient d'autant plus remarquer, que le vert de son feuillage est très-foncé. On la sème chaque année de bonne heure, sur couche et sous châssis, pour la repiquer en pleine terre, au midi, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, et à 18 à 24 pouces de distance. Quand les plantes ont au moins 15 pouces de haut, on les arrête en pinçant le sommet des tiges. On pince également ensuite les pousses secondaires à 4 ou 5 pouces à mesure qu'elles se developpent. Lorsqu'il y a un bon nombre de fruits arrivés à moitié grosseur, on commence à effeuiller, et l'on retranche les petites pousses nouvelles. Sur l'arrière-

saison,

saison, on effeuille complétement, afin que les fruits soient tout-à-fait reposés au soleil. Beaucoup d'eau en été. La tomate a plusieurs variétés grandes ou petites, à fruits sillonnés ou unis, ronds ou ovales, dont les graines germent pendant trois ou quatre ans.

TOPINAMBOUR, *Helianthus tuberosus*, Lin. (*H. Vind.* 161.) (Syngénésie-polygamie frustranée, fam. des *Corymbifères*.) Du Brésil. On le nomme encore Poire-de-terre, à cause des tubercules nombreux, plus ou moins gros, allongés, informes, dont se compose sa racine qui est vivace. Ce sont ces tubercules qu'on mange. Après les avoir fait cuire à l'eau, on en enlève la peau, et on les fricasse. J'ai vu un temps où le peuple faisait grand usage de cette nourriture moelleuse, et qui approche par son goût du cul d'artichaut. La plante est vivace par ses tubercules, qui chaque année poussent des tiges de six à sept pieds de haut, terminées par des fleurs radiées et jaunes, semblables en petit à celles du *soleil*. Ce sont ces tubercules dont on se sert pour la multiplier. On la cultive comme les pommes-de-terre; et, comme elle est moins sensible au froid, les tubercules peuvent rester en terre et se récolter à mesure qu'on en a besoin. Si on a l'attention de laisser les plus petits en terre, en les recouvrant de terre, ils fournissent sans autres soins d'assez bonnes récoltes pendant trois ou quatre ans. Les tiges qui sont fibreuses, peuvent être utilisées. M. Vilmorin a obtenu de semis, une nouvelle variété à tubercules jaunes ou plutôt d'un blanc jaunâtre.

TRIQUE-MADAME, nom trivial ou sobriquet de l'*orpin blanc*, que par une plus grande corruption on appelle encore Tripe-Madame, *Sedum telephium maximum* ou *album*, Lin. (Décandrie-pentagynie, fam. des *Rhubarbes*.) Il est indigène et annuel. Quelques personnes en usent comme fourniture de salade. On le multiplie ou de semences ou de boutures, et bientôt il se sera étendu, pourvu qu'il ait été mis en exposition chaude, dans une terre sablonneuse, et qu'il soit un peu arrosé. Ses tiges charnues, tortueuses, couchées à terre et y prenant racine, poussent des feuilles en paquets sur les jeunes rameaux, mais éloignées et sans ordre sur les branches florales. Elles sont petites, sessiles, ouvertes, cylindriques, obtuses, d'un vert pâle d'abord, mais rougissant ensuite. On mange les tiges jusqu'en juillet, où elles poussent des corymbes lâches de fleurs pédonculées, droites, à cinq pétales longs, obtus, très-ouverts, blancs ou rosés. Cet orpin est aussi nommé Petite Joubarbe et vermiculaire.

L'Orpin réfléchi, *S. reflexum*, a aussi, dans quelques cantons, le nom de Trique-madame. J'ignore si on le mange. Il est vivace. Tiges garnies de feuilles succulentes, petites, cylindriques, aiguës et d'un vert glauque, terminées,

en juillet, par des corymbes de fleurs jaunes dont celles du tour sont réfléchies, ainsi que les feuilles d'en bas, et les rameaux extérieurs : c'est d'où lui vient son surnom. On rencontre ces orpins dans les mêmes endroits, et surtout sur les murs.

TRUFFE, *Lycoperdon Tuber.* Lin. *Tuber.* Bulliard ; (Cryptogamie, fam. des *Champignons.*) Végétal extrêmement singulier, puisque n'ayant ni tiges, ni feuilles ni racines, il consiste uniquement en une tubérosité noire, plus ou moins foncée, ou blanche, suivant la variété ; toujours cachée sous terre. On ignore aussi de quelle manière elle se reproduit. On la cherche en automne dans les bois de chênes surtout. Les plus estimées en cuisine viennent du Périgord. On a essayé de faire des *Truffières* ; mais jusqu'à présent le succès n'a pas répondu aux intentions : peut-être aussi n'a-t-on pas bien choisi les moyens.

SECTION SECONDE.

Des Plantes aromatiques d'usage commun.

A.

ABSINTHE. (Syngénésie-superflue, fam. des *Corymbifères.*) On en cultive deux espèces, que leur utilité fait accueillir dans les jardins : toutes deux sont aromatiques, et surtout extrêmement amères ; d'où leur nom composé de l'*a* privatif, et du mot grec *psinthos*, qui signifie douceur.

La Grande Absinthe, *Artemisia Absinthium*, croît spontanément dans le midi de la France. Elle peut s'élever à deux pieds ; sa tige ligneuse et blanche est assez rameuse ; ses feuilles sont découpées, alternes et blanches, surtout dans leur jeunesse ; ses fleurs petites, jaunâtres et en grappes, donnent en septembre, des graines qu'on sème au printemps.

La Petite Absinthe, *Artemisia Pontica*, des bords de la Mer Noire et d'Italie : elle est plus petite de moitié et plus blanche. Ses feuilles sont nombreuses et plus découpées ; enfin elle forme un assez joli buisson. On la peut propager de graines ; mais on peut aussi en éclater les pieds en automne, comme on fait encore pour la précédente. Ni l'une ni l'autre n'exigent une bonne terre ; mais il leur faut une exposition chaude.

AMBROISIE, *Chenopodium Ambrosioïdes.* (Pentandrie-

digynie, fam. des *Arroches.*) L'odeur suave que cette espèce d'Anserine exhale et laisse aux mains qui la touchent, lui a mérité d'être appelée du même nom que la nourriture des dieux. Quand elle ne s'est pas semée d'elle-même, on peut le faire en toute terre, mais à bonne exposition, ou sur le bord d'une vieille couche. Le plant s'éclaircit si l'on veut le laisser en place, ou bien on le repique. Cette plante annuelle vient du Mexique où elle s'emploie en infusion théiforme; d'où le nom de Thé du Mexique.

ANGÉLIQUE, *Angelica Archangelica.* (Pentandrie-digynie, fam. des *Ombellifères.*) Grande plante des Alpes; elle est bisannuelle, quelquefois trisannuelle: sa bonne odeur et les vertus qu'on lui attribue lui ont mérité le nom d'*Angélique.* Souvent elle se sème d'elle-même: on peut le faire aussi en terre franche et légère, soit en septembre ou octobre, soit au printemps; mais toujours avec la précaution de ne pas trop couvrir les graines qui sont tellement susceptibles, que souvent on les recueille avec des gants, de peur que les émanations de la main n'en tuent le germe. Le plant devenu assez fort, se repique en place; il demande beaucoup d'eau, ou à être mis dans un lieu humide et la tête au soleil.

ANIS *ou* Boucage, *Pimpinella Anisum.* (Pentandrie-digynie, fam. des *Ombellifères.*) Du Levant. Cette plante est réputée annuelle. Sa graine, la seule partie dont on fasse usage, a une odeur très-agréable: chaque année on la sème au printemps à bonne exposition, dans une terre légère et chaude, et on en aide la germination par des arrosemens qu'il faut continuer par la suite si la saison est sèche, car cette plante aime à avoir le pied humide et la tête au soleil. La graine se recueille sur les tiges que l'on coupe rez terre. Quelquefois les racines repoussent encore la seconde année.

B.

BASILIC, *Ocymum.* (Didynamie-gymnospermie, fam. des *Labiées.*) Des Indes orientales. Les basilics se font presque tous remarquer par une odeur très-suave.

Le Basilic commun, *Ocymum Basilicum*, a beaucoup de variétés, le grand, le petit, le moyen, ceux à feuilles aiguës, à feuilles obtuses, à feuilles laciniées ou de chicorée à grappes vertes ou violettes, etc.

Toutes ces espèces ou variétés sont herbacées et annuelles; quelques-unes forment naturellement de très-jolis buissons, bien arrondis. Pour réussir dans leur culture, il est plus sûr de les semer sur couche et sous châssis, en mars, dans de bonne terre substantielle, mêlée de terreau bien consommé: le plant se repique en pots pleins de même terre, un pied

dans chaque pot; on le défend, jusqu'à ce qu'il soit repris, du soleil, auquel il faut le mettre ensuite, en lui donnant beaucoup d'eau. Quelques personnes les sèment plus tard en pleine terre; et à bonne exposition. On conserve les graines jusqu'à trois ans. (*Voyez* PLANTES D'AGRÉMENT.)

C.

CAMOMILLE, *Anthemis.* (Syngénésie-superflue, fam. des *Radiées.*) CAMOMILLE ROMAINE, *Anthemis nobilis.* De France: vivace et odorante. Sa variété à fleurs doubles est une plante d'ornement qui se fait remarquer par la multiplicité de ses fleurs assez grandes et blanches; on ne peut la multiplier que par l'éclat des pieds: celle à fleurs simples se propage encore de graines semées, en mars, en terre franche légère, bien ameublie, fraîche ou souvent arrosée, et exposée au midi. Elle est employée en médecine.

COCHLÉARIA CRANSON, *Cochlearia officinalis.* (Tétradynamie-siliculeuse, fam. des *Crucifères.*) De France. Sa saveur piquante et ses vertus antiscorbutiques, bien reconnues, en font une plante utile, et que l'on trouve à cause de cela dans presque tous les jardins. On la sème au printemps, en toutes sortes de terre, qu'elle préfère cependant substantielle, légère et fraîche. Elle dure deux ans: la forme concave de ses feuilles lui a fait encore donner les noms de cochléaria ou HERBE-AUX-CUILLERS.

CRANSON RUSTIQUE, RAIFORT, *C. armoriaca.* De Bretagne. On cultive cette espèce pour ses racines d'une saveur très-piquante, qu'on râcle pour en saupoudrer le bouilli. On sème au printemps, ou on en éclate les racines à l'automne. Cette plante réussit dans presque tous les terrains. Les graines de ces plantes se conservent deux ans.

CORIANDRE, *Coriandrum sativum.* (Pentandrie-Digynie, fam. des *Ombellifères.*) Plante annuelle du Levant: on sème ses graines en mars, en terre légère et chaude, et on les récolte en septembre. Elles sont d'usage en médecine, chez les confiseurs, et pour épicer les ragoûts. La plante fraîche a une odeur insupportable et tenace de punaise, c'est ce qu'exprime son nom, du mot grec *Koris*, punaise. Sa graine peut servir pendant deux ans.

FENOUIL, *Anethum Fœniculum.* (Pentandrie-digynie, fam. des *Ombellifères.*) Elle croît spontanément dans les terres sèches et chaudes du midi de la France. Ses racines, grosses et vivaces, poussent chaque année une tige quelquefois de six pieds de haut, à feuilles nombreuses, alternes, et qui plaisent par leurs découpures et leur bonne odeur. Les fleurs jaunes, nombreuses et en ombelles, donnent des semen-

ces aromatiques comptées au rang des sept graines, et employées dans les ratafias. Elles tombent et se sèment d'elles-mêmes si on ne les cueille pas avec les branches avant leur maturité; on les sème, en mars, en terre légère. On peut les conserver deux ans et même trois. La plante, agréable à voir, plus agréable à toucher et à mâcher, parce qu'elle laisse une très-bonne odeur aux doigts et dans la bouche, figure très-bien dans les jardins-paysagers. — Une variété plus basse, plus tendre, et d'un goût plus doux, s'emploie en cuisine comme le céleri, et se sème et gouverne absolument de même; on l'appelle FENOUIL DOUX, ou à blanchir, et aussi ANIS DE PARIS, *An. dulce* : on ne mange que ses racines et la partie de la tige qui y tient.

H.

HYSSOPE, *Hyssopus officinalis.* (Didynamie-gymnospermie, fam. des *Labiées.*) On trouve, dans les montagnes et les terres sèches du midi de la France, cette plante aromatique, vivace, et qu'on met ordinairement en bordure dans les potagers, ou dont on répand quelques touffes par-ci par-là dans les rocailles des jardins-paysages. On la multiplie de graines semées en mars, de boutures faites en été, et d'éclats des pieds en automne. On en connoît à fleurs bleues, à fleurs rouges, à fleurs blanches, à feuilles panachées, etc.

L.

LAVANDE, *Lavandula*, du verbe latin *lavare*, parce qu'on employait dans les bains la LAVANDE COMMUNE, *Lavandula Spica*, (Didynamie-gymnospermie, fam. des *Labiées*). Plante vivace du midi de la France : elle a une variété à larges feuilles, *Lavandula Spica latifolia*, appelée aussi ASPIC et NARD, à feuilles persistantes; fleurs en juillet. L'une et l'autre se multiplient en séparant, en mars, avril ou septembre, les pieds qu'on enfonce assez profondément en terre légère, à une position chaude. On peut aussi en semer la graine au printemps; mais ce moyen est très-long. On en fait souvent des bordures dans les potagers et dans les jardins de campagne. (*Voyez* aux ARBRES D'AGRÉMENT.)

M.

MARJOLAINE, *Origanum majoranoïdes.* (*V.* PLANTES D'AGRÉMENT.)

MÉLISSE, Citronnelle, *Melissa officinalis.* (*V.* PLANTES D'AGRÉMENT.)

MENTHE, *Mentha*, Didynamie-gymnospermie, fam. des

Labiées.) genre de plantes vivaces qu'on multiplie de graines, et plus facilement de boutures, qui prennent très-aisément, ou des dragons qu'elles poussent de tous côtés. Il y en a un grand nombre d'espèces, et plusieurs d'entre elles ont encore leurs variétés, comme la menthe à feuilles rondes, — panachées de blanc, etc. Terre franche légère et fraîche.

MENTHE COMMUNE, *ou* BAUME, *Mentha sativa.* Elle a des variétés dont le feuillage est vert ou violet, ou panaché de violet, de citronné, de blanc et de rose; cette dernière variété dégénère en grandissant.

Il y a encore la menthe des jardins, *Mentha gentilis*; la frisée, *crispa*; la poivrée, ou d'Angleterre, *piperita*; la citronnée, *citrata*, etc.

S.

SARIETTE. *V.* PLANTES POTAGÈRES.

SAUGE, *Salvia*, Didynamie-gymnospermie, fam. des *Labiées.*) Deux espèces principales, LA GRANDE SAUGE, *Salvia officinalis*, et la PETITE SAUGE, *ou* SAUGE DE PROVENCE, *Salvia tenuior.* Indigènes. On les voit souvent en bordures dans les potagers, où on les multiplie de semences, et mieux de l'éclat des pieds en automne, fleurs bleues en juin et juillet. Variétés, S. TRICOLE, S. PANACHÉE, S. A FEUILLES ÉTROITES, S. A PETITE FEUILLES, S. GAUFRÉE *ou* FRISÉE. Terre légère et exposition chaude (1). On en fait usage en infusion ou en fumant leurs feuilles. (*Voyez* AUX ARBRES D'AGRÉMENT.)

T.

TANAISIE, *Tanacetum vulgare*, (Syngénésie-superflue, fam. des *Flosculeuses*). Plante vivace et commune dans nos champs. Sa variété à feuilles frisées, *T. vulg. crispum*, mérite d'être cultivée, parce qu'elle ajoute, à la singularité de ses feuilles, l'avantage d'être aussi aromatique que l'autre, et d'avoir, sur la fin de l'été, un aussi grand nombre de fleurs d'un très-beau jaune.

2. TANAISIE-BAUME, *ou* MENTHE-COQ des jardiniers, *Tanacetum balsamita.* Depuis long-temps elle est venue, du midi de la France, prendre place dans les jardins potagers, parce que quelques personnes en usent pour fourniture dans les salades. Ces tanaisies aiment assez l'exposition au soleil,

---

(1) *Nota.* La sauge panachée, comme tous les autres végétaux panachés, exige une terre un peu plus légère, et moins substantielle que les espèces dont elles sont produites; autrement les panachures, qui ne sont qu'une modification, disparaissent en tout ou en partie.

une terre franche et se multiplient facilement par leur drageons nombreux.

THYM, *Thymus* (Didynamie-gymnospermie, fam. des *Labiées*). — Commun, *Th. vulgaris*. Cette plante ligneuse, vivace, d'Espagne, et dont le nom vient du grec *thyo*, parfumer, offre quelques variétés, qui sont le thym commun, *Th. vulg. tenuifolius*; celui à larges feuilles, *latifolius*; et le panaché, *variegatus*. Le Thym *à odeur de citron*, est une variété du serpolet, et est appelée au Jardin des Plantes, *Thymus Serpillum citratum*. Tous se cultivent de même: on les multiplie en séparant leurs pieds au printemps. On les met souvent en bordures, et l'on peut les tondre. Terre légère et exposition chaude. Le thym, comme la plupart des plantes aromatiques est très-recherché des abeilles, et leur fournit les élémens d'un bon miel. Voyez le *Traité complet, théorique et pratique sur les abeilles*.

SECTION TROISIÈME.

Des principales espèces de Fourrages et de Plantes économiques, et de quelques espèces de Céréales,

Par M. Vilmorin.

OBSERVATIONS. — L'Almanach du bon Jardinier ayant de tout temps contenu un chapitre des *Plantes à fourrages et économiques*, on a cru devoir le conserver, comme pouvant être utile à un grand nombre de lecteurs. Cette partie étrangère au jardinage, ne devant toutefois occuper qu'un fort petit espace, j'ai dû me restreindre aux notions les plus essentielles sur l'emploi et la culture de chaque espèce, et ne pas parler de toutes les plantes qui pourraient figurer dans un traité plus étendu. J'ai fait en sorte cependant de n'omettre aucune de celles dont l'utilité est bien constatée; et parmi les autres j'ai fait un choix de celles qui m'ont paru offrir le plus d'intérêt. — J'ai classé distinctement, à raison de la différence de leur emploi, les *Plantes céréales*, les *fourrageuses*, et *celles propres aux arts* (1).

---

(1) On trouvera, dans ma maison de commerce (*Vilmorin-Andrieux et compagnie, marchands graniers du Roi, quai de la Mégisserie.*

Afin d'éviter les répétitions qui se présenteraient fréquemment aux articles particuliers, je donnerai ici quelques indications générales sur le semis et la culture de ces plantes, et surtout de celles à fourrage. Dans un semis de prairie artificielle, on doit considérer que le succès intéresse non-seulement le produit en fourrage que l'on en attend directement, mais encore la récolte de grains ou d'autres productions qui suivra le défrichement, quelquefois même plusieurs récoltes subséquentes. On doit donc donner à cette opération des soins proportionnés à l'étendue de ses résultats. Les plantes qui durent plusieurs années, et dont les racines descendent profondément, comme la luzerne et le sainfoin, demandent des labours aussi profonds et aussi complets qu'on puisse les donner; et pour toutes les espèces de fourrages, à bien peu d'exceptions près, on réussira d'autant mieux que la terre aura été plus divisée, ameublie, et surtout nettoyée de mauvaises herbes. Quand il s'agit d'une prairie à faucher, la surface du sol doit être aplanie et nivelée, autant que possible, épierrée, s'il est nécessaire, enfin débarrassée de ce qui pourrait gêner le fauchage, qui est d'autant meilleur qu'il est fait plus ras. — L'application des fumiers aux prairies artificielles plutôt qu'aux grains qui doivent ordinairement les suivre, est une très-bonne méthode, et dont les avantages s'étendent à la fois sur le produit de la prairie, sur la bonté et la netteté de la moisson suivante, et enfin sur l'état du terrain après cette moisson. Cette méthode est surtout recommandable pour les fourrages annuels, ou d'une courte durée, comme la vesce, le trèfle, etc. Les fumiers nouveaux conviennent en général aux plantes vigoureuses et à grosses graines; à celles qui doivent être fauchées en fleur peu de temps après leur semis; à celles que l'on sème ou plante en rangées alignées dont les intervalles doivent être cultivées, telles que les pommes-de-terre, le maïs, les féves, la vesce, les choux, et un bon nombre d'autres plantes. Quelques espèces au contraire, dont les semences sont très-fines, ou qui sont délicates dans leur jeunesse, comme la luzerne, la carotte, etc., demandent des engrais consommés. Ceux-ci sont encore à préférer, pour entretenir et raviver les prairies déjà établies; mais dans ce cas on leur associe, ou même on leur substitue

---

n°. 30) des graines de toutes les plantes économiques désignées ici, et de celles dont je n'ai pu faire mention; comme aussi des semences potagères, de fleurs, d'arbres, des bulbes et ognons de fleurs, etc.

Les amateurs trouveront à y consulter un herbier des plantes fourragères et économiques, que j'ai formé spécialement dans la vue de faciliter la connaissance de ces plantes, et de donner à chacun les moyens de faire les vérifications qui l'intéresseraient.

souvent les cendres, la chaux, les plâtres pulvérisés, ou d'autres engrais calcaires et alcalins, qui conviennent surtout aux terrains humides; enfin, on sait que le plâtre, répandu sur les trèfles, les luzernes, et en général sur les plantes de la famille des légumineuses, donne à leur végétation une force extraordinaire. — Les graines menues doivent être semées sur un hersage plutôt que sur le dernier labour, et il faut ne les recouvrir que légèrement; pour cette opération on se sert d'une herse légère et à dents courtes, ou de la herse ordinaire, entre les dents de laquelle on entrelace quelques branches d'épines, ou seulement du rouleau. L'usage de ce dernier instrument, même après le hersage, est toujours excellent pour les semis faits en terre légère et sablonneuse. Très-souvent on sème les plantes fourrageuses avec l'orge, l'avoine, ou d'autres céréales; ou bien un semis de pré se trouve composé de graines grosses ou légères, comme celles du sainfoin, du fromental, etc., et d'autres fines et coulantes, comme celles du trèfle blanc. Dans ces deux cas, on sème d'abord les grosses graines, les ayant préalablement mêlées ensemble, s'il y en a de plusieurs espèces; on herse ce premier semis; ensuite on répand sur tout le champ les semences fines (également mêlées, s'il y en a de plusieurs sortes), puis on herse de nouveau en travers, ou bien on roule de même. D'autres fois, et cela est surtout usité pour le trèfle, le semis se fait sur un froment, une avoine, ou un autre grain en végétation; dans ce cas, les uns jettent la graine sur ces céréales, sans préparation et sans la recouvrir; d'autres, après avoir semé, passent le rouleau; d'autres, enfin, hersent d'abord le grain, sèment et roulent ensuite. La première méthode est la moins sûre pour la levée de la graine: la dernière pourrait nuire à un blé trop clair; mais, quand le grain est épais, ou la terre croûtée, elle est préférable aux autres. — Dans les semis alignés, on doit suivre à peu près les mêmes règles, c'est-à-dire semer toujours en terre bien meuble, ne recouvrir que légèrement les graines fines, et davantage les autres, à peu près en proportion de leur grosseur, faisant usage pour quelques-unes de la charrue, et pour le plus grand nombre de la herse et du rouleau. On observe des intervalles plus ou moins grands entre les lignes, selon la nature des plantes, le mode que l'on veut employer pour les binages, et les façons qu'elles devront recevoir; l'usage des petites charrues à biner et à butter, appelées *houes à cheval*, *cultivateurs*, etc., est très-avantageux pour ce travail. M. Yvart a donné, dans le tome XIIe du Nouveau Cours d'Agriculture, à la suite de son excellent article *Succession de cultures*, le dessin d'un de ces instrumens, et d'une petite herse triangulaire, qui

exécutent on ne peut mieux les opérations du sarclage et du buttage.

J'ai indiqué à la plupart des articles la quantité approximative de semence à employer pour un *hectare* de terre ; je dois prévenir que ces indications ne sont pas du tout des règles fixes. Un point semblable ne peut être déterminé exactement, car une livre de la même graine peut contenir un nombre très-différent de semences, suivant le terrain où elle aura été récoltée, et la température de l'année ; de plus, il est nécessaire, selon les circonstances diverses, de semer plus ou moins épais : ainsi, un mauvais terrain demande plus de semence qu'un bon ; sur une terre médiocrement préparée, par un temps sec et défavorable, dans une situation exposée à des gelées tardives, dans toutes les circonstances enfin désavantageuses à un semis, il faut le faire plus épais que si le sol et la saison le favorisent. J'ai cru nécessaire néanmoins de donner des *à peu près*, pour diriger les propriétaires qui, voulant faire des essais, n'ont quelquefois aucune donnée sur la quantité de graine nécessaire pour le terrain qu'ils veulent ensemencer.

Des Fourrages et de leur culture.

A.

AGROSTIS. (Famille des *Graminées*.) Une espèce appartenant à ce genre a été très-préconisée depuis quelques années, sous le nom de FIORIN, comme un fourrage d'un produit et d'une qualité extraordinaires. J'en ai rapporté du plant d'Angleterre en 1814, dans la vue de fournir aux amateurs les moyens d'en faire l'essai, ce qui sera la seule voie de nous assurer de son mérite en France. Voici ce que j'ai observé ou recueilli jusqu'à présent de plus précis sur le fiorin. Ce gramen est l'*Agrostis stolonifera* des botanistes français, qui paraît être la même espèce que l'*Agrostis alba* de Smith. C'est une plante très-commune en France dont les tiges traçantes acquièrent une longueur considérable dans les situations favorables, et s'enracinent à tous les nœuds inférieurs. Sa végétation est fort tardive, et ses tiges se conservent assez long-temps sur pied, vertes et saines. Le docteur Richardson assure même que la plante conserve toute sa fraîcheur en hiver ; cela peut-être ainsi en Irlande ; mais chez moi, l'hiver dernier, les feuilles ont été altérées en octobre, et finalement desséchées en janvier ; à la vérité, j'ai reconnu que les tiges avaient conservé de la vie et de la verdeur sous

les gaînes desséchées; enfin, pour donner une idée à peu près exacte de cette plante, on peut comparer ses tiges à des racines de chiendent qui végéteraient sur terre, et seraient pourvues de feuilles; elles en ont à peu près la consistance et la vitalité, et c'est sous ce rapport surtout que le fiorin présente un grand intérêt. Si ces tiges sont aussi nourrissantes et aussi bonnes que plusieurs rapports l'affirment, ce sera un fourrage d'hiver très-précieux. On devra donc, dans les essais, réserver le fiorin pour cette saison, ou du moins ne commencer à le couper qu'en octobre, époque que le docteur RICHARDSON regarde comme celle où il a acquis toute sa qualité, qu'il peut conserver ensuite fort longtemps. Les terres tourbeuses, suffisamment assainies pour la culture, les sables frais, et en général les situations humides paraissent convenir essentiellement à ce fourrage. Comme il porte peu de graine, que celle-ci est extrêmement fine et assez difficile à élever, il est plus commode de le planter que de le semer; on ouvre des rigoles peu profondes, à 10 à 12 pouces les unes des autres, et on y étend les tiges, qui, recouvertes légèrement, s'enracinent bientôt; cette plantation peut se faire au printemps ou à l'automne. La première année on sarcle, et même on bine le plant jusqu'à ce qu'il couvre le terrain.

AGROSTIS HERD-GRASS. Je dirai aussi deux mots d'une autre espèce du même genre, qui m'a été envoyée il y a quelques années de l'Amérique Septentrionale, et qui en a été rapportée, vers le même temps par M. Michaux, comme un très-bon fourrage. Je n'ai pu reconnaître positivement jusqu'ici l'espèce botanique de cet agrostis, qui se rapproche par ses caractères du *vulgaris* et du *stolonifera*. On le nomme, dans le pays, HERD-GRASS; il y est cultivé sur les terrains humides, et très-estimé pour la nourriture des bœufs. Il vient de graine qui doit être très-peu recouverte, à raison de son extrême finesse, et semée en septembre et octobre, ou en mars et avril. Je pense que 8 livres, et peut-être 6 bien employées, sèmeraient un hectare. En 1817, le herd-grass m'a donné, quoique sur un terrain plutôt sec qu'humide, un produit très-considérable en fourrage, un peu gros à la vérité, mais que les vaches et les chevaux mangent bien.

AJONC, JONC-MARIN, *Ulex Europœus*, arbuste extrêmement épineux, naturel aux terrains incultes, aux landes de l'Europe, et même de la France, où on le nomme encore *Lande*, *Landier*, *Jan*, *Brusc* et *Genêt épineux*. L'abondance et la durée de ses fleurs légumineuses et jaunes le rendraient propre à l'ornement des jardins-paysages, si ses feuilles nombreuses, et qui deviennent des épines fort acérées et fort dures, ne le faisaient redouter: il faudrait donc l'éloigner

des endroits de promenade, ou l'isoler au milieu de pelouses, si on voulait l'employer à cet usage. En revanche, il convient bien pour former des clôtures presque impénétrables; pour cela, après l'avoir semé, au mois de mars, sur le revers des fossés, on défend ses jeunes pousses de la dent des bestiaux et des chevaux, qui s'en accommodent très-bien. Cela a donné l'idée de cultiver l'ajonc dans les pays où l'on manque de prairies et de pâtures artificielles. On sème à la volée trente livres environ de graine par hectare de terre médiocre, mais bien labourée. La seconde année on commence à couper les jeunes pousses de l'ajonc avant la floraison qui a lieu en mars, et dans les années suivantes on en fait la récolte en hiver, à mesure du besoin; on donne ces jeunes pousses aux animaux, après en avoir écrasé les piquans avec un maillet, ou sous une meule à cidre. Cet arbrisseau a encore l'avantage de fournir un très-bon combustible, et on le cultive exprès pour cet usage dans une partie de la Normandie. L'ajonc passe pour fertilisant, et l'on a après lui de belles récoltes de blé, ce qui tient sans doute pour beaucoup à l'usage où l'on est, de brûler, quand on l'extirpe, ses souches et ses racines sur le terrain.

Il existe une petite espèce d'ajonc, *Ulex nanus*, très-commune dans les parties arides et sablonneuses des bois aux environs de Paris. Les pauvres gens le récoltent pour en donner à leurs bestiaux dans sa nouveauté, et pour chauffer leurs fours dans l'arrière-saison.

AVOINE ÉLEVÉE. — FROMENTAL, *Avena elatior*, graminée vivace, une des plus grandes et des plus productives que l'on trouve en France. Elle convient particulièrement aux prés hauts et moyens, et craint l'excès d'humidité; son foin, quoique de bonne qualité, est un peu gros, et sujet à sécher trop promptement sur pied; par ces raisons, il convient de faucher le fromental de bonne heure, de le semer dru, de lui associer des plantes de la famille des légumineuses, telles que sainfoin, lupuline, trèfle blanc, etc.: traité ainsi, ce gramen sera supérieur à tous les autres pour former des hauts prés à faucher. Un hectare demande environ 240 livres de graine. Le fromental est souvent désigné sous le nom impropre de Ray-Grass de France.

B.

BETTERAVE CHAMPÊTRE. — RACINE DE DISETTE. *Beta vulgaris campestris*. Les betteraves de toute espèce sont une excellente nourriture pour les animaux et surtout pour les vaches laitières; mais on cultive particulièrement, pour cet objet, la BETTERAVE CHAMPÊTRE, à cause de son produit

plus considérable. Elle demande un bon terrrain bien préparé, et pour le mieux fumé; on la sème de la fin de mars en mai, souvent à la volée; mais la culture en ligne est préférable, à une distance de quinze pouces au moins, qui est nécessaire pour travailler les intervalles, soit à la binette ou à la houe, soit avec la petite charrue appelée *Cultivateur*. On éclaircit, on sarcle, et on bine les plantes sans les rechausser. Sur la fin de l'été, quand elles ont acquis à peu près tout leur développement, on peut récolter les feuilles successivement, en ne prenant que celles du bas, et laissant toujours un bouquet bien fourni au sommet. D'octobre à novembre, avant les gelées, on arrache les racines, et, après les avoir effeuillées complétement, et laissées ressuyer, on les emmagasine dans un lieu sain, ou dans une fosse ou des tranchées, faites dans la terre, garnies et recouvertes de grande paille, et que l'on défend le mieux possible contre la gelée et l'humidité. On fait consommer ces racines pendant tout l'hiver. Quelquefois on sème les betteraves en pépinière pour les replanter ensuite dans les champs; mais cette méthode est généralement reconnue inférieure à celle du semis en place. La betterave champêtre a plusieurs variétés, dont la plus estimée et la plus belle est celle qui sort à moitié et plus de terre, et que l'on appelle par cette raison, BETTERAVE SUR TERRE,

La BETTERAVE BLANCHE DE PRUSSE, que M. Achard préférait pour l'extraction du sucre, devient aussi d'un volume énorme, et pourrait être essayée, comparativement avec la précédente, pour la nourriture des bestiaux. Le semis en ligne de l'une ou de l'autre emploie à peu près six livres de graine par hectare; celui à la volée en demande huit à dix.

BIRD-GRASS. *Voy.* PATURIN COMPRIMÉ.

BUNIAS D'ORIENT, *Bunias Orientalis.* (famille des *Crucifères.*) Le besoin qu'éprouve notre agriculture de fourrages qui puissent offrir leur produit en vert en mars et avril, a fixé l'attention sur le bunias. MM. THOUIN et Arth. YOUNG l'ont recommandé, sous ce rapport, et de plus comme un fourrage abondant et de bonne qualité. Je l'ai observé plusieurs fois en pleine végétation en mars, haut alors d'environ un pied, et bien fourrageux; néanmoins, M. Ch. Pictet, de Genève, m'a mandé que le bunias, transporté dans les champs, n'avait pas répondu à ce qu'il avait promis d'abord; et chez moi-même, cette année (1816), il n'a pas poussé plus tôt ni plus vigoureusement que la chicorée sauvage. Quoiqu'il en soit, des essais plus multipliés sur cette plante me paraissent intéressans; si elle conservait dans certaines natures de terre la précocité qui l'a fait remarquer, son utilité, quoique locale, pourrait être fort

grande encore. Le bunias, dans les essais en petit, doit être semé en pépinière, en mars ou avril, et replanté ensuite à 8 ou 10 pouces de distance ; si sa culture s'étend, on le sèmera sans doute, par suite, en place. Cette plante dure plusieurs années.

C.

CAROTTE, *Daucus Carota*. L'excellente qualité de la carotte, pour la nourriture de tous les animaux, devrait rendre sa culture dans les champs plus générale qu'elle ne l'est. Une terre douce, profonde, bien ameublie, amandée avec des engrais consommés, est celle qui lui convient le mieux. On sème depuis mars jusqu'en mai, selon le climat et le terrain, à raison de 8 à 10 livres par hectare, à la volée, ou mieux en rayon ; on recouvre la graine par un léger hersage, et l'on roule. Souvent la carotte se sème avec de l'avoine, de l'orge, du lin ou autres graines de printemps, ou même sur les seigles, et fromens en herbe, après un hersage. Si elle est semée seule, on la sarcle, l'éclaircit et la bine. On coupe la feuille au moment d'arracher les racines, ou après leur extraction ; on serre celles-ci en un lieu à l'abri de la gelée, ou même, si le sol est sain et sec, dans des tranchées profondes, ou dans une fosse, comme je l'ai dit pour les betteraves. Plusieurs sortes de carottes sont cultivées pour les bestiaux. En Angleterre on préfère les *rouges*, en Flandre les *rouges pâles à grosse tête*, ailleurs les *jaunes* ou les *blanches* ; il y a quelques différences entre ces variétés indépendamment de la couleur ; mais toutes peuvent être employées utilement. Celle *courte* et *hâtive*, moins volumineuse que les autres, a l'avantage de réussir dans des terrains qui n'auraient pas assez de fond pour les races pivotantes.

CHICORÉE SAUVAGE, *Cichorium intybus*, fourrage très-productif; précoce, résistant bien à la sécheresse, fort utile en pâturage, ou pour être donné en vert à l'étable ; la chicorée sauvage est excellente pour les vaches, semée avec du trèfle rouge par moitié. Elle réussit bien dans des terres soit fortes, soit légères, pourvu qu'elles aient un peu de fond. On la sème ordinairement au printemps et à la volée, soit seule, soit avec de l'orge ou de l'avoine, à raison de 24 livres par hectare. On peut aussi la semer en septembre. Elle dure trois à quatre ans.

CHICORÉE SAUVAGE A NAVET. Cette variété a des racines longues et charnues, comme des carottes blanches ; elles servent à la fabrication du café de chicorée ; mais je suppose qu'on en pourrait tirer un parti avantageux pour la nourriture des bestiaux, ou au moins des porcs, qui mangent

bien les racines plus dures et plus fibreuses de l'espèce ordinaire. Ces racines ne gèlent pas, et peuvent rester l'hiver en terre, ce qui est une considération importante : de plus, la plante est aussi vigoureuse, et a les feuilles au moins aussi larges que celles de la chicorée sauvage ordinaire ; de sorte que, comme fourrage, elle ne sera probablement pas inférieure à celle-ci. Elle doit être semée un peu plus clair ; pour avoir même de très-belles racines, on pourrait la cultiver en lignes sarclées et binées.

CHOU CAVALIER, Chou a vaches, *Brassica oleracea vaccina*, seu *procerior*. Partout on connaît l'utilité des choux pour la nourriture des bestiaux ; mais ce n'est que dans quelques localités qu'on les cultive exprès pour cet usage, qui mériterait d'être étendu. Parmi les espèces qui y sont propres, le chou cavalier paraît être le meilleur, au moins pour les terrains fertiles, à raison de son élévation considérable et de l'ampleur de ses feuilles ; on le cultive beaucoup dans plusieurs de nos départemens de l'ouest. Tous les choux aiment la bonne terre, plutôt forte que légère, et bien engraissée. On sème le chou cavalier et toutes les grandes espèces en pépinière dans un coin de jardin, en juillet et août, ou en mars et avril ; on les replante en place ; les premiers de septembre en novembre, les seconds en avril et mai, par lignes espacées d'environ 3 pieds, et à 2 ou 3 pieds de distance sur la ligne (l'espacement varie selon l'espèce et selon la fertilité du terrain) ; pendant leur végétation on entretient le terrain net et meuble par des labours ou des binages. Ces choux donnent leur produit en feuilles jusqu'au printemps de leur seconde année, qu'ils montent à graine.

Le Caulet de Flandre, cultivé surtout dans les environs de Lille, est voisin du chou cavalier par son port, sa hauteur et son produit.

Le Chou branchu, *ou* Chou mille-têtes du Poitou, est cultivé de préférence dans les environs de Cholet et de Niort pour l'engrais des bœufs ; il est moins élevé que le cavalier, mais peut-être aussi productif ; il est garni depuis le pied de jets nombreux et forts qui en font une espèce de buisson très-feuillé.

Ces diverses variétés, ainsi que tous les choux verts proprement dits, se cultivent de la même manière, et sont peu sensibles au froid. Six à huit onces de graines fournissent du plant suffisamment pour garnir un hectare.

CHOU FRISÉ VERT DU NORD et Chou frisé rouge du nord, *Brass. oler. fimbriata*. Ces deux choux sont très-cultivés dans le nord de l'Europe. Leur différence principale avec les espèces précédentes consiste dans la découpure

de leurs feuilles, et en ce qu'ils sont encore plus rustiques et résistent mieux aux froids rigoureux.

CHOU-NAVET, Chou turneps, Chou de Laponie, *Brassica napo-brassica*. Le produit principal de cette espèce consiste dans sa racine, qui est charnue comme un gros navet; et une de ses qualités est de supporter de très-grands froids sans altération. Le chou-navet peut être traité par la transplantation, comme les précédens, à cette différence près qu'on doit rapprocher les plants davantage; mais on en obtiendra de plus belles racines en le semant en place, soit par lignes, ce qui est le mieux, soit à la volée; dans tous les cas on éclaircira de manière que les plantes soient à 12 ou 15 pouces de distance : ce semis peut se faire d'avril en juin, et demande 3 à 4 livres de graine par hectare, si l'on sème en place.

CHOU-RUTABAGA, Navet de Suède, *Brassica rutabaga* (1). Cette plante a été introduite en France vers 1792; elle s'était répandue peu d'années avant en Angleterre, où elle est devenue d'une culture très-étendue. Elle a des rapports avec le chou-navet, dont elle diffère par la forme arrondie et la couleur jaunâtre de sa racine (cette partie est blanche et allongée dans le chou-navet), par ses feuilles moins épaisses, moins glauques, souvent chargées d'aspérités, et par divers autres caractères. Le rutabaga doit être semé en place pour en obtenir de beaux produits, à la volée, ou mieux en ligne, et espacé de même que le chou-navet. Il se forme plus vite que lui, et, par cette raison, peut être semé environ un mois plus tard. L'un et l'autre s'accommodent mieux que les grands choux d'une terre légère et médiocre, quoiqu'ils la préfèrent bonne et engraissée. Le rutabaga supporte un froid considérable, et peut être laissé l'hiver dans les champs pour n'être arraché qu'au besoin; néanmoins j'ai remarqué plusieurs fois que la grande humidité et les alternatives de gel et de dégel lui étaient plus nuisibles qu'au chou-navet, sur lequel il l'emporte d'un autre côté par la beauté et la netteté de ses racines. Tous

(1) Vers 1804, M. Sonnini ayant publié que cette plante était la même que le chou-navet de Laponie, la Société d'Agriculture de Paris fit faire un semis et un examen comparatifs des deux espèces, d'où résulta la preuve évidente de leur différence. La commission, chargée de cet examen, et de laquelle je faisais partie, n'ayant pu juger que sur l'inspection des racines et des feuilles, avait pensé que le rutabaga appartenait au genre navet (*Brassica napus*). Depuis, je l'ai vu plusieurs fois en fleurs, et je crois m'être assuré que c'est un chou (*Brassica oleracea*), mais absolument distinct du chou de Laponie de M. Sonnini.

les deux sont une ressource précieuse pour la nourriture d'hiver des bêtes à cornes et des moutons, auxquels on les donne coupés par tranches.

Le Chou-Rave et plusieurs autres espèces se cultivent encore pour la nourriture des bestiaux.

CHOU-COLZA, *Brassica oler. campestris*, seu *arvensis*. C'est principalement pour l'huile que l'on retire de sa graine, et qui est un grand objet de commerce en Flandre, en Belgique, etc., que le colza est cultivé; mais il sert aussi comme fourrage. On peut, dans cette vue, le transplanter aligné comme les autres choux verts; mais la meilleure manière me paraît être celle pratiquée par M. Yvart, et indiquée par lui dans son article *succession de culture*, du Nouveau Cours d'Agriculture. Elle consiste à donner immédiatement après la récolte des grains un labour au chaume, soit avec une forte herse de fer, soit à la charrue, et à semer sur ce guéret la graine de colza à la volée, à raison de 8 à 10 livres par hectare. Le plant passe ordinairement l'hiver sans être endommagé, et à la fin de cette saison, il fournit, soit une pâture, soit du fourrage vert à donner à l'étable, l'un et l'autre précieux par l'époque où ils viennent. Tous les choux rustiques, et encore mieux le rutabaga et le chou-navet, peuvent être employés de cette manière; le seul avantage particulier au colza, dans ce cas, est le bas prix de sa graine.

Culture du Colza pour graine. La méthode que je viens d'indiquer n'est bonne que pour le cas où l'on veut tirer du colza un fourrage vert au printemps; la culture pour graine demande plus de soin. De la mi-juillet à la fin d'août, on sème, sur des planches bien préparées, la graine destinée à produire le plant; on sarcle et soigne celui-ci, et six à huit semaine après on le transplante en place dans un terrain également bien préparé et fumé, par rangées espacées d'un pied et à même distance sur la ligne. On fait ainsi des planches de douze rangs, laissant entre chacune et la suivante, un intervalle de 2 à 3 pieds non planté, dont la terre, répandue avec la bèche entre les pieds de colza, sert à les rechausser. Si l'on préfère façonner les entre-deux des rangs avec le cultivateur ou la binette, on leur donne alors une distance de 18 pouces à 2 pieds. Il est essentiel de faire la récolte aussitôt que la maturité du plus grand nombre des cosses est à peu près complète; car on pourrait perdre beaucoup en différant. Quelquefois on sème le colza en place à la volée, et on le laisse venir sans culture; il serait mieux néanmoins, dans ce cas, de l'éclaircir et de le biner.

Colza de mars. Ce que je viens de dire s'applique au colza

ordinaire ou d'hiver. Il en existe une variété de printemps; qui, semée en mars et avril, mûrit sa graine dans l'été même, particularité remarquable pour un chou. Cette variété est beaucoup moins cultivée que l'autre; mais elle offre une ressource intéressante lorsque les colzas d'hiver ont manqué. On la sème ordinairement en place.

COQUIOLE. *Voyez* FÉTUQUE OVINE.

D.

DACTYLE PELOTONNÉ, *Dactylis glomerata*. Ce gramen, alternativement recommandé et décrié, convient peu pour la formation des prairies à faucher, parce que ses tiges sont trop grosses, et s'endurcissent promptement; mais employé convenablement, c'est-à-dire coupé en vert lorsque les panicules commencent à se montrer, ou, encore mieux, pâturé, il présente des avantages réels. Il est rustique, précoce, réussit sur des terrains médiocres et secs, où il repousse et se maintient mieux que presque aucune graminée des prés. Ces considérations doivent le rendre surtout recommandable aux yeux des cultivateurs qui connaissent tous les inconvéniens du pâturage des prairies artificielles composées de plantes légumineuses, et il est présumable qu'elles rendront par suite la culture de ce fourrage plus étendue qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Il faudrait environ 70 livres de graine pour un hectare.

DISETTE. *Voyez* BETTERAVE-CHAMPÊTRE.

F.

FÉTUQUE DES PRÉS, *Festuca Pratensis*; graminée vivace des prairies naturelles, l'une des meilleures plantes que l'on puisse employer dans les ensemencemens de bas prés, à raison de l'abondance et de la qualité de son produit. Elle est un peu tardive, et ne doit pas être, par cette raison, associée avec les espèces de la première saison, telles que le vulpin et le pâturin des prés. Semée seule, elle demanderait environ 100 livres de graine par hectare.

FÉTUQUE OVINE, COQUIOLE, *Festuca ovina*; gramen petit, à feuilles fines, peu productif, mais renommé pour la qualité du pâturage qu'il fournit aux moutons, et ayant l'avantage de venir dans les sables fins et stériles, et sur les coteaux les plus secs. C'est seulement dans de pareils terrains qu'il peut être utile et qu'il convient de le semer, soit en septembre, soit de bonne heure au printemps, et à raison d'environ 50 livres par hectare.

FÉTUQUE FLOTTANTE, *Festuca fluitans*; plante des

lieux aquatiques, dont le fourrage vert est très-recherché des animaux, et qu'il serait utile de pouvoir multiplier, dans les pacages marécageux, les prés très-humides, sur le bord des étangs, etc. Dans les marais de plusieurs pays du Nord, où cette fétuque est très-abondante, on ramasse sa graine, qui, mondée, est employée à l'instar du riz, et passe pour un très-bon aliment. Cette graine est connue sous les noms de *manne de Pologne*, *de Prusse*, etc. On peut la semer au printemps et à l'automne.

FÉVEROLLE, *Faba vulgaris equina*. La grande utilité des féves pour la nourriture des hommes et des animaux est généralement connue; cependant il est bien des cantons de terres fortes et argileuses que cette culture pourrait améliorer considérablement, et où elle n'est pas pratiquée. Les féves donnent un bon fourrage, soit coupées en fleur, ou lorsque leurs gousses sont formées; souvent elles entrent dans la composition des dragées et des hivernages (mélanges de légumineuses et d'avoine ou de seigle, destinés à couper en vert pour fourrage); mais c'est surtout de leur grain sec que l'on tire le plus de parti. On sème ordinairement la féverolle de la fin de février en avril, soit à la volée, soit en lignes. Cette dernière méthode est préférable, en général, mais surtout pour les terres compactes, auxquelles les binages et houages, que l'on a en vue dans ce mode de semis, sont très-profitables. La culture de la féve est reconnue, non-seulement pour une des moins épuisantes qui existent, mais encore comme la meilleure de toutes, pour préparer de belles récoltes de froment sur les sols argileux. Enfouie en vert, la féve est encore un des meilleurs engrais végétaux connus. Toutes les espèces pourraient être employées dans la grande culture; mais la petite, appelée *féverolle*, est celle adoptée généralement pour cet usage. Il en existe plusieurs variétés : nous en avons fait venir d'Angleterre une nouvelle, appelée *féve d'Héligoland*, que l'on dit supérieure à toutes les autres pour la qualité et le produit. Dans le midi de la France les féves passent assez bien l'hiver, et par cette raison, on les y sème souvent en automne; mais dans le nord, où l'espèce ordinaire gèlerait, ou du moins souffrirait beaucoup, il existe, pour les semis de cette saison, une variété particulière, plus rustique, et que l'on appelle *féverolle d'hiver*. Deux hectolitres par hectare.

FIORIN. *Voyez* AGROSTIS.

FLÉOLE, *ou* FLÉAU DES PRÉS, TIMOTHY des Anglais, *Phleum pratense*. Le produit considérable de cette plante a engagé, depuis long-temps, à la semer séparément pour en faire des prairies à faucher. Elle convient particulièrement aux terrains humides et argileux : son foin, quoique gros,

est regardé comme de très-bonne qualité. C'est une des plus tardives des graminées; et, si on ne la sème pas seule, il faut éviter de lui adjoindre aucune espèce hâtive. On sème environ 16 livres de graine par hectare, en septembre et octobre, ou en mars et avril.

FLOUVE ODORANTE, *Anthoxantum odoratum*, gramen d'un faible produit, mais recommandable par sa grande précocité et par son odeur aromatique. Cette plante croît dans des situations et des terrains très-différens : on la trouve, plus communément qu'ailleurs, dans les bois, sur les coteaux secs et élevés; mais elle n'est pas rare dans les prairies, même humides. Seule, elle ne saurait faire de bonnes prairies à faucher : on peut la semer avec plus d'avantage, sur des terrains sec et médiocres, pour y fournir un pâturage précoce. Un autre emploi auquel elle convient, est d'être mélangée, en petite quantité, avec les graines que l'on destine à l'ensemencement d'un pré; la bonne odeur que la flouve communique au foin, rend celui-ci plus appétissant pour les bestiaux.

FROMENTAL. *Voyez* AVOINE ÉLEVÉE.

G.

GALÉGA, *ou* RUE DE CHÈVRE, *Galega officinalis*. Je parle de cette plante, parce que plusieurs ouvrages l'ont recommandée, et que les amateurs d'agriculture en demandent souvent de la graine. Tous ceux qui voient le galéga dans les jardins, où ses touffes sont si fournies et si fourrageuses, doivent en effet en concevoir une idée avantageuse, et désirer de l'essayer en prairie artificielle; mais malheureusement il paraît, d'après diverses observations, que ce fourrage ne convient pas aux bestiaux, ou que du moins ils le refusent d'abord, et que, dans les pâturages, ils n'y touchent point. S'il n'a pas été fait toutefois d'expériences positives à ce sujet, ce que j'ignore, il est à désirer qu'on les fasse; car on sait que les bestiaux refusent souvent une nourriture même fort bonne pour eux, et à laquelle ils s'accoutument très-bien après quelques tentatives. S'il en était ainsi du galéga, il pourrait devenir précieux par sa grande vigueur, son produit considérable et sa longue durée. Environ 40 liv. pour un hectare.

GENÊT ÉPINEUX. *Voyez* AJONC.

GESSE CULTIVÉE, *ou* LENTILLE D'ESPAGNE, *Lathyrus sativus*; plante annuelle, très-bon fourrage pour les moutons surtout, moins échauffant que celui de la vesce. La gesse n'est pas très-difficile sur le terrain, et réussit sur des terres, soit fortes, soit légères, pourvu qu'elles ne soient pas

très-humides. On la sème en mars et avril, et quelquefois, dans le midi de la France, en automne. On la coupe, soit en fleur pour donner en vert, soit quand les premières gousses commencent à mûrir, si l'on veut la faner; soit enfin lors de leur maturité complète, si l'on ne vise qu'à la récolte de la graine. Dans plusieurs parties de la France, celle ci sert aux habitans des campagnes à faire de bonnes purées. La quantité de semence, pour un hectare, est d'environ un hectolitre et demi.

GESSETTE, JAROSSE, *Lathyrus cicera.* Cette espèce, qui porte encore les noms de GAROUSSE, JARAT, PETITE GESSE, etc., est d'hiver, et plusieurs cultivateurs m'ont assuré qu'elle était plus rustique que la vesce d'hiver. Elle donne un fourrage très-estimé pour les moutons, mais trop échauffant pour les chevaux, et qu'il ne faut leur donner qu'avec beaucoup de ménagement. Je dois prévenir aussi que sa graine est un aliment extrêmement dangereux pour l'homme. Dans quelques cantons, les gens de campagne la font moudre pour mêler, en petite proportion, dans leur pain. Il ne paraît pas qu'il en résulte de mauvais effets, tant que cette proportion est très-faible; mais, dans des années de pénurie, quelques personnes l'ayant augmentée plus que de coutume, les unes en sont mortes, les autres ont été frappés de paralysies incurables. Ce fait m'a été attesté par un homme véridique et estimable, M. DE LA NOUE, chirurgien à *Bourgueil*, qui en a été témoin. Il est d'autant plus essentiel de lui donner de la publicité, que la culture de la jarosse s'est considérablement étendue en France depuis quelques années, et que par là, les occasions de danger se sont multipliées.

H.

HERBE DE GUINÉE. *Voyez* PANIS ÉLEVÉ.

HERBE D'OISEAU. *Voyez* PATURIN COMPRIMÉ.

HERD-GRASS. *Voyez* AGROSTIS.

HOUQUE LAINEUSE, *Holcus lanatus.* Il est peu de plantes, parmi les graminées vivaces, qui conviennent mieux à former un fond de pré que la houque laineuse. Elle croît abondamment dans les meilleures prairies des environs de Paris, soit humides, soit sèches. L'époque de sa floraison, qui tient le milieu entre les espèces hâtives et les tardives, et la faculté qu'elle a de se conserver sur pied quelque temps après son point de maturité, sans trop perdre de sa qualité, permettent de l'associer avec la plupart des autres gramens. Il faut à peu près 40 liv. de graine par hectare.

I.

IVRAIE VIVACE, RAY-GRASS d'Angleterre, *Lolium perenne.* Le ray-grass est, de toutes les herbes de pré, celle dont on sème le plus, séparément, en France, parce qu'elle est très-employée, sous le nom de GAZON ANGLAIS, pour former des tapis de verdure. Dans la grande culture, les résultats qu'on en obtient varient infiniment en raison du climat, du sol et des autres circonstances locales; ce qui est sans doute une des causes de la grande dissidence des opinions sur son mérite. En général, on peut admettre que le ray-grass n'est pas (en France du moins) une bonne plante à faucher. Il y a cependant des exceptions; on le voit quelquefois, dans les prés bas et frais, haut de 3 pieds et plus, vif, bien feuillé, ne devançant pas la maturité des autres gramens : dans ce cas, on l'estime, et on regarde comme très-bon le foin où il se trouve. On peut donc l'admettre partiellement dans les ensemencemens de semblables prairies; mais, hors ces circonstances favorables, son foin blanchit, sèche trop complétement, et j'ai vu des chevaux le refuser, quoique coupé au commencement de la floraison. C'est donc en pâturage qu'il faudrait l'employer, de préférence, dans tous les terrains où il ne peut jouir d'une humidité soutenue. Sur les terres en plaine, particulièrement sur celles qui sont plutôt fortes que légères, il peut être très-utile de cette manière. Sa précocité, son aptitude à repousser sous la dent des bestiaux, à taller et se fortifier d'autant plus qu'il est plus brouté et piétiné, enfin la qualité nourrissante et engraissante de son herbe, ont été parfaitement reconnues par l'expérience, et lui assigneront toujours une place utile parmi les plantes fourrageuses. Dans les situations et sur les terrains décidément secs et brûlans, le ray-grass, soit pour pâturage, soit pour gazon, est d'une ressource presque nulle; et, dans tous les cas, son succès et son produit sont toujours proportionnés au degré d'humidité du climat. En Angleterre, où, par cette raison, il est d'une réussite plus générale qu'en France, on forme souvent, avec un mélange de ray-grass et de trèfle rouge ou blanc, des prairies destinées à durer de deux à quatre ans et plus. Si l'on sème le fond d'un herbage en ray-grass, l'addition de ces deux plantes, en petite proportion, y est toujours utile. Pour les gazons, on lui associe le trèfle blanc seul; mais on pourrait y ajouter le TRÈFLE FRAISE, et surtout le LOTIER CORNICULÉ. (*Voyez* ce mot.) Cent livres de graine de ray-grass par hectare sont un bon ensemencement, s'il s'agit d'un pré : pour les gazons, on en peut mettre le double. On sème en février et mars, septembre et octobre.

J.

JAROSSE. *Voyez* GESSETTE.

JACÉE DES PRÉS, *Centaurea nigra.* Cette plante est très-commune dans beaucoup de prairies, mais on n'est pas d'accord sur ses qualités : dans les environs de Paris on en fait grand cas ; ailleurs on l'arrache comme nuisible. Sans décider de son mérite comme plante à faucher, je dois faire connaître celui qu'elle a sous un autre rapport. La jacée possède l'avantage peu commun de végéter malgré les chaleurs et les sécheresses les plus soutenues, et de fournir, dans des circonstances où la végétation des prés est nulle, une bonne pâture aux moutons et aux vaches. Elle peut donc être utile dans les pays et les terrains exposés à souffrir le plus de la sécheresse, et il est présumable qu'elle deviendra par suite un objet de culture intéressant. On peut la semer, soit au printemps, soit de bonne heure en automne. J'estime qu'il en faudrait douze à quinze livres à l'hectare.

JONC-MARIN. *Voyez* AJONC.

L.

LENTILLE DE CANADA. *Voyez* VESCE BLANCHE.

LENTILLE D'ESPAGNE. *Voyez* GESSE CULTIVÉE.

LENTILLON, *Ervum Lens minor*; plante annuelle, dont le fourrage est fort estimé, et que l'on cultive beaucoup dans quelques-uns des départemens voisins de Paris. Le lentillon aime les terres sèches ; on le sème à la volée, au printemps, et communément avec un peu d'avoine destinée à le ramer. Il y en a une variété d'*hiver* que l'on sème en septembre, et à laquelle on associe le seigle au lieu d'avoine. Un hectare emploie 12 décalitres de semence.

LOTIER CORNICULÉ, *Lotus corniculatus.* Ce lotier, peu connu jusqu'à présent dans la culture, mérite certainement de l'être. Dans les prés, où il se trouve fréquemment, il est estimé, et ne laisse pas d'être fourrageux, quoiqu'il s'élève peu. Il est bon en pâturage, vient fort bien sur les terrains secs, et y maintient sa végétation en été. Il est propre à la plupart des usages auxquels on emploie le trèfle blanc, et lui serait peut-être préférable dans plusieurs cas, notamment pour garnir le fond des gazons de graminées, où ses fleurs font un plus joli effet que celles du trèfle blanc.

LUPIN BLANC, *Lupinus albus.* C'est surtout dans le midi de la France et en Italie que cette plante est connue par l'excellent engrais qu'elle fournit aux terres, étant enfouie

pendant sa floraison. Sa graine, macérée dans l'eau, est un bon aliment pour les bœufs; enfin la plante encore jeune est employée en pâturage pour les moutons. Un des principaux avantages du lupin est de prospérer sur de très-mauvaises terres, telles que les sables graveleux, ferrugineux, les argiles maigres, etc., et de fournir le moyen de les améliorer sensiblement, soit en le faisant paturer sur place, soit surtout en l'enfouissant. Cette plante est peu sensible au froid, et ne peut être, sous le climat de Paris, semée que vers la mi-avril, 10 à 12 décalitres sèment un hectare.

LUZERNE, *Medicago sativa*. On connaît tous les avantages de cette plante, la plus productive de celles employées en prairies artificielles. Il lui faut une bonne terre, profonde, saine, bien nettoyée, engraissée avec des fumiers consommés. Ses produits considérables et sa longue durée tenant pour beaucoup à la facilité que trouvent ses racines à pénétrer à une grande profondeur, on ne doit rien négliger pour leur en donner les moyens, par une préparation du sol aussi parfaite que possible. La méthode ordinaire de la semer est avec l'avoine ou l'orge, au printemps. Dans les situations un peu basses, voisines des bois, ou exposées par une cause quelconque aux gelées blanches tardives, il est prudent de ne semer la luzerne qu'en mai; il est même habituel dans certains cantons de ne le faire qu'en été. Dans les terres sèches et légères, on peut la semer avec avantage, comme M. Yvart l'a pratiqué, de bonne heure en automne avec de l'escourgeon ou du seigle. La terre, étant bien ameublie et nivelée, on exécute le semis avec les soins indiqués pour les graines fines. Pour soutenir les produits d'une luzernière, et prolonger sa durée, il est avantageux de répandre dessus, en hiver ou au commencement du printemps, un engrais bien consommé et à l'état de terreau, des cendres de tourbe ou de houille, ou encore mieux du plâtre calciné et pulvérisé, substance qui produit sur la luzerne, le trèfle, la vesce, et en général sur toutes les plantes de la famille des légumineuses, des effets étonnans. On choisit, pour le répandre, un temps couvert et qui promette de la pluie. Cette opération peut se faire non-seulement à la fin de l'hiver, avant la végétation, mais encore au printemps et en été, sur la première ou la seconde pousse déjà développées. Peu de personnes ignorent les accidens fréquens qui résultent du pâturage des regains de luzerne et de trèfle, lorsqu'on y laisse aller les bestiaux avant que la rosée soit dissipée, ou après la pluie; les animaux, *météorisés* par cette nourriture, gonflent et souvent périssent. Les propriétaires ne sauraient donc être trop surveillans à cet égard, aussi-bien que sur l'emploi en vert des mêmes fourrages à l'étable : car, donnés encore humides ou en trop grande quantité, ils occasionent

nent des accidens semblables. On met ordinairement quarante livres de graine par hectare.

LUPULINE, MINETTE, *Medigaco Lupulina.* Cette luzerne a la feuille et l'apparence d'un trèfle, ce qui lui fait donner quelquefois les noms de *trèfle jaune, trèfle noir*, dérivés l'un de la couleur de sa fleur, l'autre de celle de sa gousse. Sa culture a été long-temps confinée dans le Boulonnais et un petit nombre d'autres cantons, mais depuis quelques années elle s'est considérablement étendue dans le centre de la France. Un des principaux avantages de la lupuline est de réussir sur les terres calcaires, sèches et de médiocre qualité; elle est bisannuelle, et peut occuper, dans les assolemens des terres à seigle, la même place qu'occupe le trèfle dans ceux des terres à froment. Son fourrage n'est pas aussi abondant que celui de ce dernier; mais il est fin, de bonne qualité, et sans danger pour les bestiaux. Au reste, le pâturage de la lupuline par les moutons est peut-être encore plus avantageux que sa conversion en foin. On la sème ordinairement avec les mars, et à raison de 30 livres par hectare.

M.

MANNE DE POLOGNE, DE PRUSSE, DE SUÈDE. *Voyez* FÉTUQUE FLOTTANTE.

MÉLILOT DE SIBÉRIE, *Melilotus alba.* L'opinion n'est pas encore fixée en France, faute d'essais assez multipliés, sur cette *légumineuse* bisannuelle, très-fourrageuse, et qui s'élève à une hauteur considérable. La recommandation qu'en a faite M. THOUIN, d'après ses propres observations, est un titre suffisant auprès des cultivateurs pour les engager à essayer cette plante. La durée du mélilot de Sibérie permettrait de l'intercaler dans les assolemens de la même manière que le trèfle, et il est présumable qu'il s'accommoderait mieux que celui-ci, des terres médiocres et graveleuses. Quelque jugement qu'on en porte dans la suite, comme fourrage, il possède un avantage aujourd'hui bien reconnu, celui de fournir aux abeilles, par ses fleurs très-nombreuses et de longue durée, une pâture abondante et qu'elles recherchent avidement. Il faudrait 25 à 30 livres de graine par hectare.

MILLEFEUILLE, *Achillea Millefolium.* Cette plante, peu productive, et qui n'est pas propre à faucher, n'occupera jamais qu'un rang secondaire parmi les fourrages; néanmoins elle peut être fort utile dans certaines circonstances. Son pâturage est très-bon pour les moutons; elle a le mérite de résister aux plus grandes sécheresses, et cela

sur des terrains fort secs eux-mêmes. Il est très-présumable que les propriétaires de bêtes à laine, surtout dans le midi de la France, trouveraient dans la culture de la millefeuille des ressources intéressantes pour la nourriture de leurs troupeaux pendant les mois d'été. Cette plante est d'une longue durée; elle devra être semée au printemps, et réussirait sans doute aussi, semée de bonne heure en automne. Elle vient plus communément sur les argiles sèches et les terrains battus, que dans les terres meubles et sablonneuses. J'estime que 10 à 12 livres de graine sèmeraient un hectare.

MINETTE. *Voyez* LUPULINE.

MOUTARDE NOIRE, *Sinapis nigra*, et MOUTARDE BLANCHE, *Sinapis alba*. La moutarde est cultivée en grand pour la récolte de sa graine, qui est un objet de consommation et de commerce assez considérable. On la sème aussi, surtout la blanche, pour fournir du vert aux vaches à la fin de l'été. Dans le premier cas, on choisit de bonnes terres profondes, fraîches, et l'on sème au printemps, un peu clair. Dans le second cas, la moutarde blanche est, comme je l'ai dit, préférée; on la regarde même comme si bonne, qu'on lui donne, dans plusieurs cantons, le nom de *plante au beurre*. La manière ordinaire dont je l'ai vu employer, est de la semer sur les chaumes immédiatement après la récolte, au moyen d'un léger labour, qui pourrait être remplacé avantageusement par la scarification avec la herse à couteau, indiquée à l'article COLZA. Ce semis, s'il est favorisé par la saison, croît promptement, et fournit de la nourriture aux vaches jusqu'aux gelées. Le semis pour graine emploie 8 à 10 livres par hectare, et celui pour fourrage, le double.

N.

NAVET TURNEP, RABIOULE, RAVE PLATE, *Brassica Rapa*. Les ressources que fournissent les navets pour la nourriture d'hiver des animaux, sont généralement connues; de temps immémorial, on a fait usage de cette racine dans plusieurs parties de la France pour l'engrais des bœufs, et pour aider à nourrir les vaches, les moutons et les porcs. Les navets aiment la terre plutôt légère et sèche, ou du moins saine, que forte et humide; mais elle doit être bien préparée, nettoyée, et pour le mieux fumée. La saison ordinaire de la semaille est depuis la fin de juin jusqu'au commencement d'août; elle peut être néanmoins, dans certains cas, prolongée jusqu'aux premiers jours de septembre, et, dans d'autres, devancée de plusieurs semaines. La méthode ordinaire, en France, est de semer les navets à la volée;

celle de les semer en lignes serait certainement préférable, par la plus grande facilité des sarclages et binages, si les instrumens propres à ce travail, tels que le *cultivateur*, la petite *herse triangulaire* et autres analogues, étaient plus connus et usités parmi nous. On peut encore, après avoir semé à la volée, tracer les rayons avec ces instrumens en donnant le premier binage; mais, de quelque manière que l'on s'y prenne, il est toujours aussi profitable pour les navets que pour la récolte qui les suivra, qu'ils soient éclaircis, sarclés et façonnés. Toutes les espèces de gros navets sont propres à la grande culture; mais les *raves*, proprement dites (de forme ronde ou aplatie), sont les plus employées pour cet usage, et parmi elles, la grosse rave du Limousin et de l'Auvergne, appelée *rabioule*, et à laquelle on a consacré le nom impropre de *turnep*. Il en existe plusieurs variétés. Le navet jaune rond (ou plutôt *rave jaune*), est aussi une fort bonne espèce : il sort moins de terre que la rabioule et n'acquiert pas un si gros volume, mais sa chair est plus serrée, plus ferme, et résiste un peu mieux à la gelée. Parmi les navets longs, un des plus beaux et des plus propres à la grande culture, est celui d'Alsace, appelé *navet long de campagne*, et désigné quelquefois sous le nom de *gros navet de Berlin*. Les raves et navets doivent être enlevés des champs et serrés avant les gelées, à moins qu'on ne veuille les faire consommer sur pied, en automne, par les moutons, ce qui est avantageux dans certaines circonstances. On emploie ordinairement 6 livres de graines par hectare.

NAVETTE, Rabette, *Brassica Napus sylvestris*. La navette sert de fourrage, ainsi que la montarde, en la semant sur les chaumes après moisson, à raison d'environ 20 livres par hectare; je connais même des cultivateurs qui la préfèrent, pour cette usage, à la moutarde blanche; mais son principal emploi est comme graine oléagineuse. On la sème, pour cet objet, de la fin de juillet au commencement de septembre, sur une terre préparée par plusieurs labours, ordinairement à la volée, quelquefois en rayons; on bine, ou au moins on sarcle et l'on éclaircit le plant, et l'été suivant on fait la récolte de la graine, lorsque la plus grande partie des cosses est jaune, et avant leur complète maturité, qui occasionerait un égrainement considérable. L'espèce qui se cultive ainsi est la *navette ordinaire* ou *d'hiver*. Il en existe une autre appelée *navette d'été* ou *quarantaine*, qui ne se sème qu'au printemps, et amène sa graine dans l'année même: elle est moins productive que celle d'hiver; mais elle présente l'avantage de pouvoir remplacer, au besoin, les autres cultures oléagineuses, lorsque la rigueur de l'hiver

ou quelque accident les a fait manquer. On sème environ 6 livres de celle d'hiver, et 8 livres de celle d'été par hectare.

P.

PANAIS, *Pastinaca sativa*. C'est un fait remarquable, et qui atteste la lenteur avec laquelle les bonnes pratiques se répandent, qu'une racine cultivée depuis des siècles en Bretagne, dont on tire en ce pays le plus grand parti, qui est reconnue excellente pour presque tous les animaux, soit restée à peu près dans tous le reste de la France, plante exclusivement potagère, et qu'on n'y en fasse presque nulle part un champ destiné pour les bestiaux. Un avantage très-marquant de cette racine, est de ne souffrir aucunement des gelées, et de pouvoir rester dans le champ tout l'hiver, ce qui sauve les frais et les risques de la récolte et de la conservation. Ce mérite compense bien les inconvéniens de la culture, dont le plus considérable consiste dans les défoncemens ou les labours profonds qu'exige cette racine et dans le choix d'un terrain substantiel et frais. Les procédés de cette culture sont à peu près les mêmes que pour la carotte; il faut seulement que les panais soient éclaircis davantage, à cause des plus grandes dimensions de leurs feuilles, circonstance qui les rend moins propres aussi à être semés parmi les céréales.

Le Panais rond, variété assez nouvellement connue dans le jardinage, a l'avantage de réussir sur des terrains moins profonds et moins riches que ceux nécessaires pour la variété longue. Il rendra la culture du panais praticable dans un beaucoup plus grand nombre de localités; il est même probable que, si cette culture devient générale, c'est celui-là que l'on adoptera de préférence. On sème 10 à 12 liv. de graine de l'un et de l'autre par hectare.

PANIS ÉLEVÉ *ou* Herbe de Guinée, *Panicum altissimum*. Je ne mentionne cette espèce, que pour informer les amateurs, qui très-souvent en demandent de la graine, croyant réussir à en faire des prairies, qu'elle n'est pas de pleine terre en France, ou du moins sous le climat de Paris. C'est une véritable plante de serre, et on ne la conserve, au jardin du Roi, que de cette manière.

PASTEL, *Isatis tinctoria*, Le pastel, considéré comme plante fourrageuse, se recommande sous un seul, mais important point de vue, celui de son extrême précocité. L'hiver n'arrête sa végétation que pendant le temps des fortes gelées, et, en mars, quelquefois même en février, il offre déjà un développement considérable. S'il joignait à

cette qualité celle d'être recherché par les bestiaux, il deviendrait une des plus précieuses ressources du cultivateur ; malheureusement il paraît, d'après des témoignages respectables, qu'il pèche sous ce rapport. Je ne crois pas néanmoins que ce point ait été suffisamment approfondi. Je ne connais pas d'essais sur le pastel pour la nourriture des vaches en hiver : et, quant à sa convenance pour les moutons, les autorités pour et contre sont également recommandables. Je pense donc que de nouvelles recherches sur ce sujet seraient fort utiles ; on ne peut renoncer à un avantage tel que celui qu'offre la végétation hivernale du pastel, qu'après une conviction pour ainsi dire surabondante. Cette plante, cultivée pour fourrage, doit être semée à la volée, dans des terrains plutôt secs qu'humides. J'en ai eu d'assez beau sur un sable fort maigre, et de très-beau sur le même sable amendé. On le sème ordinairement au printemps, quelquefois à la fin de l'été, et sur le pied de 40 livres par hectare.

Cultivé pour la teinture, le pastel demande un sol riche, très-bien préparé et engraissé. On le sème, dans ce cas, plus clair, et en rayons dont on bine et cultive soigneusement les intervalles.

PATURIN *ou* POA DES PRÉS, *Poa pratensis*. La famille des paturins offre plusieurs plantes intéressantes sous différens rapports, mais surtout sous celui de la qualité de leur fourrage. L'espèce dite *paturin des prés*, est peut-être la plus difficile à apprécier. Peu de gramens sont aussi communs que celui-là, et se présentent sous des aspects plus différens. On le voit petit et sec sur le bord des routes et les berges des fossés, grand et fourrageux dans les prairies humides, mais partout extrêmement traçant et très-précoce. Ces deux caractères le rendent souvent plus nuisible qu'utile dans les mélanges formés par le hasard, et doivent engager à ne l'employer qu'avec circonspection dans la formation des prés, quoique son foin passe pour être d'excellente qualité. Le mieux serait peut-être de le semer seul, ou du moins de ne l'associer, dans les terrains humides, qu'avec le vulpin des prés, et le paturin commun, qui, bien que plus tardif, demande à être coupé à peu près en même temps que lui ; et dans les terrains secs avec le dactyle, un peu de flouve et des légumineuses, ayant soin, dans ce dernier cas, de le faucher de très-bonne heure. Semé seul, il demanderait environ 30 liv. de graine par hectare.

PATURIN COMMUN, *Poa trivialis*. Cette espèce est aussi commune que la précédente, et croît comme elle dans des terrains très-différens ; elle est abondante dans les plaines sèches parmi les prairies artificielles ; et cependant l'humi-

dité lui est si favorable : qu'on la trouve souvent dans des situations tout-à-fait aquatiques. Je la crois préférable à l'espèce des prés ; il est nécessaire de la faucher de bonne heure, parce qu'après sa floraison elle sèche très-promptement sur pied. Environ 36 liv. par hectare.

PATURIN COMPRIMÉ, *Poa compressa*. Je ne parlerais pas de cette plante, si de bons ouvrages n'avaient accrédité de nouveau, dans ces dernières années, une ancienne erreur sur son compte, savoir : que le *poa compressa* était le *bird-grass* ou *herbe d'oiseau*, fourrage vanté, mais sur lequel il est presque impossible d'obtenir des éclaircissemens. J'ai fait beaucoup de recherches pour me procurer ce bird-grass, et savoir précisément ce que c'était ; leur résultat a été de me convaincre que, s'il a jamais existé en Virginie une plante cultivée sous ce nom, cette plante n'était certainement pas le *poa compressa*. Celui-ci est un fort petit gramen, venant ordinairement sur les murs et dans les endroits très-secs, dont les tiges rares, les feuilles courtes, le prompt desséchement sur pied, s'éloignent absolument de cette abondance et de cette permanence de verdure que l'on attribue au bird-grass. Par la description incomplète que l'on a donnée de ce dernier, il me paraîtrait que c'est un agrostis ; et la ressemblance de noms pourrait faire supposer que c'est le *herd-grass*, qui est aussi une plante américaine. (*Voyez* AGROSTIS HERD-GRASS, page 168.)

PHALARIS ROSEAU, *Phalaris arundinacea*. Quoique cette plante ait l'apparence d'un roseau, elle en est cependant fort différente par sa qualité ; ses tiges, coupées jeunes, sont tendres, nourrissantes, et fournissent un bon aliment aux bestiaux. M. DUMONT DE COURSET me l'a recommandée comme un très-bon fourrage, et qui devait nécessairement faire partie des espèces dont je cultive ou fais récolter annuellement des graines pour le commerce. Le phalaris roseau ne réussit que dans les terrains très humides.

PIMPRENELLE, *Poterium sanguisorba*. Après avoir été très-vantée et très-décriée, cette plante a pris sa vraie place dans notre agriculture, et une place bien utile, quoique humble. On ne propose plus d'en faire des prairies à plusieurs coupes ; on a reconnu qu'elle n'était d'une certaine abondance que sur les très-bonnes terres, et qu'elle y donnait un foin dur et médiocre ; mais on la sème sur de mauvais sols secs, soit sablonneux ou argileux, soit surtout crayeux ou marneux, où elle fournit un pâturage, peu abondant à la vérité, mais excellent pour les bêtes à laines, et qui a le mérite de résister aux plus fortes sécheresses, comme aux froids rigoureux. La pimprenelle, employée de cette manière, a déjà amélioré sensiblement plusieurs domaines

de terres crayeuses dans la ci-devant *Champagne Pouilleuse*, et elle convertira encore en bonnes pâtures, bien des milliers d'arpens aujourd'hui improductifs, lorsque les détails de ces améliorations seront connus autant qu'ils le méritent. La pimprenelle se sème de bonne heure au printemps, ou très-bien encore en septembre, soit seule, soit avec le seigle ou les céréales de printemps. Lorsque le terrain a assez de fond pour admettre le sainfoin, on les associe souvent ensemble; le pâturage en est meilleur. Semée seule, elle demande 60 livres de graine par hectare.

POA. *Voyez* PATURIN.

POIS GRIS, BISAILLE, *Pisum arvense*, fourrage très-estimé, particulièrement pour les moutons, ainsi que l'indiquent les noms de *pois agneau*, *pois de brebis*, qu'on lui donne souvent. C'est une plante annuelle et d'une végétation rapide, propre, ainsi que la vesce, à être semée sur les jachères, et qui, traitée convenablement, les dispose très-bien à rapporter du grain. Les terres à froment qui ne sont pas trop humides, lui conviennent le mieux; il réussit aussi sur celles à seigle quand elles sont passables. Il est bon de le fumer quand on veut le faire suivre par du grain. On le sème presque toujours à la volée; on le coupe quelquefois en fleur, mais plus souvent quand la plus grande partie des cosses sont à maturité, et on le fait sécher pour l'hiver. Il en existe deux variétés de printemps qui sont les plus ordinaires, l'une hâtive, se semant en mars, l'autre plus tardive, jusqu'en mai; une troisième, dite *pois d'hiver*, que l'on sème à l'automne, commence à se répandre depuis quelques années, et paraît fort avantageuse, surtout pour les terrains secs. Les pois gris entrent ordinairement dans les mélanges fourrageux appelés *dragées*. La quantité communément employée pour leurs semences, est de 24 à 26 décalitres pour un hectare.

POMME-DE-TERRE *ou* PARMENTIÈRE, *Solanum tuberosum*. Le défaut absolu d'espace m'empêche d'entrer dans aucun détail sur la culture de cette excellente plante, et m'engage même à supprimer le peu que j'en ai dit l'an dernier, pour faire place à un article de M. FÉBURIER, (placé aux *Plantes potagères*) sur l'emploi et la conservation des tubercules. Je me bornerai, cette année, à indiquer aux cultivateurs deux variétés nouvelles, qui, entre plusieurs autres, me paraissent offrir un grand intérêt; 1°. la *shaw*, espèce que j'ai tirée d'Angleterre, et que j'appellerai *chavienne* pour franciser le nom; c'est une grosse pomme-de-terre jaune plus hâtive et beaucoup plus productive que la *truffe d'août*; 2°. la *tardive d'Irlande*, qui a le mérite de se conserver sans germe, beaucoup plus tard en saison que les autres espèces.

RABETTE, *Voyez* NAVETTE.

RABIOULE, RAVE. *Voyez* NAVET.

RACINE DE DISETTE. *Voyez* BETTERAVE CHAMPÊTRE.

RAY-GRASS. *Voyez* IVRAIE VIVACE.

S.

SAINFOIN, BOURGOGNE, ESPARCETTE, *Hedysarum onobrychis*. Les bonnes qualités du sainfoin sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les indiquer; mais on peut insister avec plus d'utilité sur la faculté qu'a cette plante de réussir dans des terrains médiocres, soit sablonneux et graveleux, soit surtout calcaires, et sur le mérite qu'elle possède encore de les améliorer sensiblement. Parmi les exemples d'améliorations semblables, aucun ne mérite plus d'être connu que celui fourni par M. YVART, sur son exploitation de *Maisons*, *près Charenton*. C'est principalement au sainfoin qu'il a dû de convertir en terres à froment des terres réputées impropres à cette céréale, où on l'avait essayée inutilement auparavant, et qui n'avaient jamais rapporté que du seigle; la démonstration a été telle, et l'exemple si influent, que, de proche en proche, toutes les mauvaises terres de la plaine de Maisons ont subi, à l'aide du même agent (le sainfoin), une semblable transformation. Lorsque l'on destine une prairie de sainfoin à être fauchée, et qu'on veut entretenir sa durée le plus long-temps possible, on doit éviter de faire pâturer le regain, surtout dans les premières années; mais il est des cas, particulièrement sur de mauvais terrains, où on le sème exprès pour le pâturage des bêtes à laine : alors il dure peu, mais il est néanmoins encore d'une grande ressource. On sème ordinairement ce fourrage au printemps, quelquefois de bonne heure en automne, et presque toujours avec les grains. La quantité de semence à mettre par hectare est d'environ 45 décalitres.

SAINFOIN A DEUX COUPES *ou* SAINFOIN CHAUD. Cette variété, propagée d'abord aux environs de Péronne, par M. PINCEPRÉ DE BUIRE, s'est considérablement répandue en France depuis quelques années. Elle est plus hâtive, plus forte et plus productive que le sainfoin ordinaire; enfin elle donne une seconde coupe abondante, là où celui-ci ne produit qu'un faible regain. Plusieurs fermiers qui l'ont adopté m'ont dit qu'il lui fallait de meilleures terres qu'à l'espèce ordinaire; comme il est, du reste, présumable que ce n'est qu'une variété en quelque sorte artificielle, obtenue par une culture long-temps continuée sur de très-bons terrains, les personnes qui l'admettront sur des sols médiocres, devront en renou-

veler de temps en temps la semence, pour en obtenir constamment des produits supérieurs à ceux du sainfoin ordinaire. Il se sème de même que celui-ci.

SPERGULE, *Spergula arvensis*. Fourrage annuel, particulièrement propre aux sables frais, et qui fournit une nourriture excellente pour les vaches. Dans une partie des Pays-Bas, où cette plante est très-cultivée, le beurre des vaches qui en sont nourries est regardé comme d'une qualité supérieure, et désigné sous le nom de *beurre de spergule*. On la sème quelquefois au printemps ; mais la saison ordinaire est en été sur les chaumes des grains, que l'on retourne par un léger labour, aussitôt après la moisson. On la fait consommer sur place, ou on la donne en vert à l'étable, ressource qui dure jusqu'aux gelées. Quelquefois on fauche et l'on fait faner celle semée de bonne heure ; mais ce foin perd considérablement à la dessiccation, laquelle, en outre, est difficile, à cause de la nature aqueuse de la plante. On trouve, dans plusieurs ouvrages, que la graine de spergule est très-bonne pour la volaille ; j'en ai vu plusieurs fois donner à des poules, qui toujours l'ont refusée. Cette graine est très-fine, et doit être fort peu recouverte. On en sème environ 24 liv. par hectare.

T.

TIMOTHY. *Voyez* Fléau des Prés.

TOPINAMBOUR, *Helianthus tuberosus*. Ce n'est que depuis peu que l'on a entrepris de cultiver le topinambour en grand, et cette culture est due surtout à l'exemple de M. Yvart, qui en a tiré le plus grand parti pour la nourriture de ses troupeaux. Les avantages qu'elle présente sont nombreux et importans ; le topinambour donne des récoltes considérables de tubercules propres à la nourriture de presque tous les animaux ; *ces tubercules ne gèlent jamais* ; la plante réussit sur des terrains médiocres et résiste bien aux sécheresses ; enfin les feuilles sont une bonne nourriture pour les animaux, et les tiges fournissent un combustible abondant. A la vérité, le topinambour a aussi quelques défauts ; par exemple, celui de repousser obstinément dans les champs qui en ont produit, et de plus la qualité un peu aqueuse de ses tubercules, qui les rend dangereux pour les moutons, si on les leur donne en trop grande quantité. Il est assez difficile de remédier au premier inconvénient ; le meilleur moyen paraît être (après avoir fait l'extirpation aussi complète que possible), de faire pâturer au printemps suivant, par les vaches ou par les moutons, toutes les tiges qui repoussent. Quant à la qualité trop rafraîchissante des tuber-

cules, on la corrige en mêlant à ceux-ci une petite quantité de sel, de baies de genièvre concassées, ou de quelque autre substance tonique : mais on y obvie surtout par le soin de les allier avec la nourriture sèche, et de ne les comprendre que pour moitié dans la ration journalière des moutons ; précaution, qui est, au reste, nécessaire pour toute espèce de racines ou de nourriture fraîche que l'on donne aux mêmes animaux en hiver. A l'égard des vaches et des cochons, le même inconvénient n'existe pas. Les topinambours doivent être cultivés comme les pommes-de-terre, c'est-à-dire plantés en lignes assez espacées pour qu'on puisse les biner et les butter, opérations qui sont indispensables. La plantation se fait de bonne heure au printemps, et emploie de 20 à 24 hectolitres de tubercules par hectare.

TRÈFLE COMMUN, GRAND TRÈFLE ROUGE, TRÈFLE ROUGE DE HOLLANDE, *Trifolium pratense*. Le trèfle est de toutes les prairies artificielles celle dont la culture est la plus étendue en France, ce qui tient, à n'en pas douter, à la facilité avec laquelle il entre dans l'assolement de trois années, suivi presque généralement, sans en déranger l'ordre. Sous ce rapport, cette plante a rendu et rendra encore les plus grands services, en contribuant plus qu'aucune autre à la suppression de l'année de jachère, et en démontrant qu'elle peut être remplacée avec tout avantage par une année productive. Il est à souhaiter, néanmoins, que cette manière d'utiliser le trèfle soit remplacée par une autre moins défectueuse ; car des terres où on le ramènerait plusieurs fois de suite avec une seule année d'intervalle, en seraient certainement bientôt lasses Cette plante aime les terrains frais et qui ont du fond ; elle réussit très-bien sur les sols argileux convenablement amendés, et assez bien sur ceux sablonneux, si le fond n'en est pas brûlant. Le plus souvent on la sème au printemps avec les avoines ou les orges, et assez fréquemment aussi sur les blés en herbe ; quelquefois aussi en automne, mais cette époque ne convient que sur les terrains légers et que les gelées ne travaillent pas. Quand on sème sur des céréales déjà venues, et qu'on ne veut pas les herser, on choisit un temps disposé à la pluie ; et, dans tous les cas, il faut avoir soin de recouvrir la graine légèrement à cause de sa grande finesse. Le pâturage du trèfle chargé de rosée ou d'humidité est très-dangereux, aussi-bien que son emploi en vert dans les mêmes circonstances : on ne doit donc le donner aux bestiaux que convenablement ressuyé et flétri. Le plâtre est l'amendement par excellence pour cette plante. La quantité de graine pour un hectare peut être estimée à 30 à 32 livres : la pratique des divers lieux est étrangement différente sur ce point ; dans les uns, on ne met que

de 3 à 4 livres à l'arpent ; dans d'autres, 20 livres et au-delà. Gilbert a pris la moyenne d'un grand nombre de cantons, qui s'est trouvée être de 15 livres et demie pour l'arpent de 48,400 pieds de superficie, lequel répond à peu près à un demi-hectare.

TRÈFLE BLANC, Petit trèfle de Hollande, *Trifolium repens.* Cette espèce, appelée encore *fin houssy*, est vivace, et particulièrement propre au pâturage des moutons ; on la sème aussi pour faucher dans quelques parties de l'Allemagne, mais son produit, de cette manière, est peu considérable. Ce trèfle résiste bien dans les terres sèches et légères, et y peut être employé fort utilement. Il vient aussi dans les terrains humides, et je l'ai trouvé très-beau dans des prairies assez mouillées pour que la *fétuque flottante* y vînt en abondance. On l'emploie fréquemment, et avec beaucoup d'avantage, pour garnir le fond des prés et des gazons semés en graminées. Seul, on le sème à raison d'environ 24 livres par hectare.

TRÈFLE INCARNAT, Farouche, Trèfle de Roussillon, *Trifolium incarnatum.* Plante annuelle et excellent fourrage, dont la culture est pratiquée avec un grand profit dans plusieurs de nos départemens méridionaux, au-delà desquels elle n'est guère connue; on en a cependant fait des essais assez heureux en Picardie et en Normandie, et M. Ch. Pictet, de Genève, en a obtenu aussi de fort bons résultats. Dans le midi, ce trèfle se sème à la fin de l'été, et, dès le commencement de mai suivant, il produit une coupe très-considérable de fourrage, après laquelle on le retourne pour mettre du maïs, du millet ou d'autres productions. Dans le nord, il paraît qu'il est plus sûr de le semer au printemps ; j'en ai cependant eu qui a bien passé l'hiver dans un sable froid et maigre, mais il y a peu produit ; les terres de bonne qualité, soit argileuses, soit calcaires, lui conviennent beaucoup mieux. Environ 32 livres de graine mondée par hectare.

TURNEP. *Voyez* Navet.

V.

VESCE COMMUNE, *Vicia sativa.* Très-bon fourrage annuel, propre à utiliser les jachères, et offrant plusieurs autres avantages considérables, dont un des principaux est de pouvoir être semé jusqu'en juin sur les terres fortes et fraîches, et d'offrir ainsi une ressource pour parer au manque de fourrages, quand la récolte des prés s'annonce mal. Il existe deux variétés principales de vesce : celle de printemps, qui se sème de mars en mai, et quelquefois jusqu'en

juin, et celle d'hiver, qui se sème en automne. L'une et l'autre aiment les bonnes terres plutôt fortes que légères ; cependant une humidité un peu considérable en hiver exposant souvent la vesce d'hiver à périr, elle ira mieux dans un terrain léger et sec que celle de printemps, laquelle, au contraire, s'accommode beaucoup de la fraîcheur, surtout pour les semis tardifs. Il faut recouvrir la graine avec soin pour la préserver des pigeons, qui en sont, comme on sait, très-avides. On coupe le fourrage quand il est en fleur, ou quand une partie des gousses commence à mûrir, ou enfin, après leur entière maturité. La vesce est encore très-bonne à donner en vert à l'étable, ou à faire pâturer, mais avec les précautions nécessaires pour les fourrages fort succulens et nourrissans ; car, donnée trop fraîche ou trop abondamment, elle météorise les animaux aussi dangereusement que le trèfle. La quantité ordinaire de semence est de 24 à 25 décalitres par hectare. Il est bon de semer avec les vesces un peu d'avoine ou de seigle pour les soutenir et les ramer.

VESCE BLANCHE, *Vicia sativa alba*. Cette variété est moins cultivée que les deux précédentes : cependant il paraît qu'elle n'offre pas moins d'avantage comme fourrage, et elle a de plus celui que son grain, blanc et plus gros, est utile pour la nourriture de l'homme. Dans plusieurs cantons, les habitans des campagnes la mangent en purée, ou la font entrer dans leur pain, associée en petite proportion avec les céréales. C'est à cette plante que l'on a donné le nom de *lentille du Canada*.

Plusieurs autres espèces de *vesces*, dont le défaut d'espace m'empêche de parler pourraient être cultivées utilement.

VULPIN DES PRÉS, *Alopecurus pratensis*. Presque tous les observateurs qui, en France, en Angleterre et en Allemagne, ont étudié les graminées des prés, s'accordent à regarder le vulpin comme une des plus précieuses de toutes, par sa précocité et l'abondance de son fourrage. Dans les cultures que j'en ai faites pour graine, je lui ai constamment reconnu ces qualités, et je pense qu'aucune espèce ne mérite plus d'être soumise à des essais pratiques. Le vulpin des prés aime l'humidité. Sa précocité ne le rend guère susceptible d'entrer dans les mélanges de graminées. Il ne coïncide, à peu près pour l'époque de sa végétation, qu'avec la *flouve odorante* et le *poa des prés*. Il peut être semé également bien, de bonne heure en automne, ou au printemps. J'estime à environ 40 livres, la quantité de semence qu'il faudrait pour un hectare.

MOYENS

Pour la Conservation des Foins et des Grains dans les années pluvieuses.

Quoique l'espace manque pour donner plus de développemens au chapitre précédent, je crois devoir joindre au travail de M. Vilmorin les préceptes suivans :

Quand on récolte les fourrages par un temps pluvieux, on fait de petites bottes coniques, ou en pain de sucre aussitôt que l'ondin a un peu séché. Si la coupe est abondante, chaque ondin fait un rang de bottes. Si elle est faible, on réunit deux ondins L'ouvrière, pour faire une botte, ramasse, de la main droite, une certaine quantité de foin en le roulant. Elle en fait autant de la main gauche. Ces deux rouleaux réunis, doivent faire une botte de 10 à 12 livres, qu'elle place debout entre les genoux. Elle tord ensuite le haut de la botte de manière à la rendre conique, puis elle lie le sommet avec l'herbe même. Après quelques heures, l'extérieur devient assez uni pour que l'eau ne puisse pas pénétrer dans l'intérieur, s'il survient de fortes pluies ; et la botte sèche promptement. Il n'est jamais nécessaire de l'ouvrir pour achever la dessiccation. Il n'y a pas de feuilles perdues, et le foin conserve une partie de sa couleur verte. On peut sauver, par cette méthode, les récoltes dans les temps pluvieux, et on conserve les feuilles de luzerne et de sainfoin. Dans les récoltes médiocres, il faut une ouvrière par faucheur. Il en faut trois pour deux faucheurs lorsque la récolte est abondante.

On peut, par un temps pluvieux, éviter la fermentation des foins et des gerbes dont la dessiccation n'est pas complète, en formant des vides dans l'intérieur des meules, avec des fagots, et en pratiquant de là, jusqu'aux extrémités, des galeries, de distance en distance, avec d'autres fagots disposés en talus et réunis par le haut, qui y entretiennent un courant d'air continuel. On peut également mêler par lit, de la paille sèche avec le foin. Elle s'empare de l'humidité et contracte l'odeur du foin.

Si le foin avait souffert de l'humidité et contenait de la terre, il serait essentiel, avant de le donner aux bestiaux, de le bien secouer et de l'arroser ensuite avec de l'eau salée.

Quant aux blés, à mesure qu'on les scie, on fait des ger-

bes qu'on pose debout en ouvrant un peu le bas de la gerbe. On les laisse ainsi une heure ou deux, s'il est possible, ensuite on les voiture. Si on ne le peut pas, on en fait de petites meules, en couchant à plat, trois fagots, ou trois bottes de paille, qui forment un triangle. A défaut de fagots et de paille, on arrange des javelles, de manière que les épis ne touchent point à terre. Sur la première, posée à terre, ou sur les fagots, ou bottes de paille, on établit un premier rang de gerbes ou seulement de javelles, les unes contre les autres en formant le cercle, et en ayant soin de mettre les épis au centre. Il doit en être ainsi du surplus des gerbes ou javelles qui forment la meule, en les faisant un peu pencher du côté du vent. Le gros bout de chaque gerbe se trouve en dehors, et les épis dans le milieu. Alors le grain est en l'air, et soutenu de tout côté par le gros des bottes, ce qui forme une espèce de siége ou de point d'appui sur lesquels on place les autres gerbes en forme de tour ronde. L'élévation de la meule se fait donc en posant les gerbes, épis sur épis, de manière à remplir parfaitement les vides. Il faut même, à cet effet, serrer les gerbes l'une contre l'autre. On donne 6 à 7 pieds de hauteur à ces meules, et on les recouvre avec une grosse botte de paille, la plus longue possible, dont on lie fortement le haut pour l'ouvrir ensuite en parapluie, en la posant sur le sommet de la meule. S'il survient du beau temps, on enlève la couverture pour ne la replacer que le soir. Quand on est menacé de la pluie, on fait la meule avec les javelles, à mesure qu'on scie le grain.

Dans les étés froids et humides, on doit attendre, autant que possible, la maturité du blé sur pied, au lieu de le couper un peu avant la maturité. Alors, après quelques heures de soleil, ou même de vent sec, les ouvriers entrent dans le champ, chacun pourvu d'un grand tablier de toile et d'un couteau. Ils coupent rapidement tous les épis sans s'inquiéter de la paille, et déposent chaque poignée dans le tablier. Ils les versent ensuite dans de grands sacs, ou draps de lit cousus ensemble. On emporte les sacs pour les vider dans les greniers où il est facile de soigner et de battre les épis.

Si on voulait opérer avec la faucille, il faudrait couper plus haut qu'à l'ordinaire, sauf à faucher ensuite, et faire les javelles plus minces. Les javelles posées sur le chaume, sont plus élevées et plus aérées. Par ce moyen, on peut moissonner dès que la pluie cesse.

S'il se trouve dans la paille, des herbes non-suffisamment fanées au moment où on enlève les gerbes pour les entasser dans la grange, on peigne légèrement l'extrémité inférieure avec un rateau. Si la paille et le grain sont encore humides, on fait un lit de fagots, et les dispositions mentionnées plus

haut pour établir des courans d'air dans la meule. Il faut alors battre plus tôt que plus tard, crainte de moisissure.

Le grain battu, on l'étend en couches minces, si l'atmosphère devient sèche ; mais, dans le cas contraire, et si les blés battus ont trop d'humidité, il faut échauffer la pièce et remuer souvent le blé. On le met aussi dans le four quand il n'a que 45 degrés de chaleur, ou sur le four, ou on se sert d'un instrument en tôle, fait comme celui pour rissoler du café, mais plus grand, aux extrémités duquel ou fait beaucoup de trous, assez petits pour que le grain n'y passe pas, afin de laisser sortir l'humidité du grain. On retire, par ce moyen, plus de farine, et la pâte lève mieux.

Si on avait une grande récolte à dessécher, on y parviendrait avec une chaudière plate, en tôle ou en cuivre, de 10 pieds de long, de 4 pieds de large et de 4 pouces de profondeur. On l'établit à environ 3 pouces au-dessus d'une plate-forme en maçonnerie de 2 pieds de haut. On fait sur place, à une de ses extrémités, un fourneau dans lequel on brûle, en raison de sa construction, du bois, du charbon de terre ou de la tourbe. La fumée circule, par des conduits, sous la chaudière. De là elle revient à son point de départ, pour se rendre de nouveau à l'autre extrémité où elle trouve un tuyau de tôle qui la porte au-dehors. Les conduits qui servent à la circulation de la fumée, se font avec des briques, en les employant de champ et en les mettant les unes au bout des autres. Ces briques servent d'ailleurs de supports à la chaudière. Il faut que la couche de blé ne soit pas épaisse de plus d'un pouce, et qu'elle soit remuée de temps en temps avec un *rouable* ou *râble*. On donne 72 à 80 degrés de chaleur, et on renouvelle l'air dans le lieu où s'opère la dessiccation. Un homme peut, avec cet appareil, dessécher par heure plus d'un setier de blé qui contiendrait sept pour cent d'humidité.

Si l'on est forcé de couper les grains avant la maturité, on étend les javelles sur le terrain, s'il est sec, les épis tournés du côté du nord. Si la terre est humide, on fait de petites meules, comme on l'a dit plus haut, et on ne presse pas la dessiccation en plaçant les javelles à un soleil ardent contre un mur, et encore moins en employant une chaleur artificielle. Après le battage, les grains sont étendus sur des toiles et exposés à l'air. On ne les expose au soleil, et encore moins à une chaleur forte, que quand il est impossible de les conserver autrement, parce que les grains se raccornissent trop et ne sont plus bons à donner de bonne farine.

Quelquefois une forte grêle ravage les champs et brise les épis avant la floraison. Les cultivateurs ne doivent pas encore perdre toute espérance. Il faut sur le champ faire faucher à un pied de terre et enlever tous les débris. Si le temps est

favorable, il repoussera de nouvelles tiges, et on pourra obtenir une moyenne récolte. S'il s'opposait, au contraire, à la maturité du grain, ce qui arrive rarement dans les années orageuses, on obtiendrait un excellent fourrage.

Le pain fait avec du blé nouvellement coupé, n'est pas sain. Celui de seigle nouveau est plus dangereux, principalement s'il est ergoté. On prévient ces inconvéniens en desséchant bien la farine, en cuisant plus le pain, et en criblant le seigle à plusieurs reprises pour le purger de l'ergot, avant de le faire moudre.

Plantes Céréales. (1)

A.

ALPISTE, *Phalaris canariensis.* (Diandrie-digynie, fam. des *Graminées.*) Cette plante, appelée encore *graine d'oiseau*, de *Canarie*, et *millet long*, est la moindre des céréales, son grain n'étant communément employé que pour la nourriture des oiseaux, quoiqu'il pût au besoin servir aussi à celle de l'homme, et y serve même quelquefois. Sa paille est très-bonne pour les chevaux. L'alpiste demande une bonne terre bien meuble et engraissée; on le sème clair et à la volée, en avril et mai.

AVOINE D'HIVER, *Avena sativa hyemalis.* Les qualités de l'avoine d'hiver sont d'être plus productive et plus pesante que celle de printemps, et de mûrir beaucoup plus tôt. Sa culture est générale et fort ancienne en Bretagne, et s'est étendue depuis quelques années sur plusieurs des départemens voisins. Dans ceux de l'est de la France, où les hivers sont plus rigoureux, elle n'a pas eu jusqu'à présent un plein succès. On la sème en septembre.

AVOINE PATATE *ou* AVOINE POMME-DE-TERRE, *Avena sativa turgida.* (Triandrie-digynie, fam. des *Graminées.*) Nom donné par les Anglais (Potatoe oast) à une avoine venue dans une pièce de terre, où il y avait l'année précédente des pommes-de-terre. C'est une variété d'avoine blanche, à

---

(1) *Nota.* M. Vilmorin, auteur des deux chapitres suivans dans la dernière édition, ayant été obligé de faire un voyage assez long, l'incertitude de l'époque de son retour me détermina à les retoucher pour ne pas retarder l'impression. Je suis en conséquence responsable des changemens et additions qu'on y trouvera.

grain court renflé, pesant, et dont on tire par setier 204 liv. de farine, d'après les expériences de M. Morel de Vindé, pendant que l'avoine blanche commune n'en fournit que 154 liv., et que la nouvelle variété d'avoine noire de Hongrie n'en produit que 109 liv. L'avoine patate a, en outre, une paille préférée par les moutons, à celle des autres avoines. Ces avantages doivent la faire rechercher des cultivateurs, dans les parties de la France où les gelées font retarder l'ensemencement des avoines jusqu'en février et mars.

AVOIRE NOIRE DE HONGRIE, *Avena orientalis nigra.* C'est une avoine unilatérale, c'est-à-dire, dont les grains sont attachés et pendans, tous d'un seul côté, et que les cultivateurs distinguent de l'espèce ordinaire par le nom d'*avoine à grappe.* Il en existe deux variétés principales, l'une blanche et l'autre noire; le même M. Morel de Vindé, qui a rendu tant de services à la grande culture, a multiplié depuis quatre ans, une variété de l'avoine noire de Hongrie, qui est très-productive, et dont les produits ont toujours été en augmentant. Mille quatre boisseaux de 24 liv. ont été, en 1816, tirés de la récolte d'un arpent de 100 perches à 18 pieds. Mais son grain contient peu de farine, comme on l'a vu plus haut, et, comparaison faite, des trois avoines, on a eu les résultats suivans par arpent. A. patate, 12,648 liv. de farine, et 1224 liv. de recoupe pour 62 setiers. A. nouvelle de Hongrie, 10,028 liv. de farine, et 4416 liv. de recoupe pour 92 setiers. A. commune, 7854 liv. de farine, et 1631 liv. de recoupe pour 51 setiers, d'où il suit que la première contient 17 liv. de farine par boisseau (il y en a 12 au setier.); la deuxième, 9 liv., et la troisième, 13 liv. Mais celle noire de Hongrie, quoique moins chargée de parties nutritives, dédommage par sa grande production et méritera la préférence sur l'avoine commune, si elle conserve cette propriété.

Avoine de Géorgie. Elle se distingue par ses panicules très-grandes, par son grain, aussi volumineux que celui de l'*A. patate*, mais dont l'écorce est plus grosse; et surtout par sa précocité.

Il faut à ces avoines une terre fraîche, substantielle et franche. On les sème après les fortes gelées, auxquelles elles ne résistent pas comme l'avoine noire ordinaire. Lorsqu'on donne de l'avoine aux chevaux, il faut avoir égard à la différence de quantité de nourriture contenue sous le même volume. Ainsi, un boisseau d'A. patate nourrit beaucoup plus qu'un boisseau d'A. de Hongrie. Lorsque l'avoine n'est pas parvenue à son entière maturité, elle nourrit moins. Il faut alors la mêler avec de la féverolle, ou des pois gris, ou de la gesse, mais cette dernière en petite quantité. On

fait tremper ces graines pendant 24 heures avant de les mêler avec l'avoine pour les donner aux chevaux.

E.

ÉPEAUTRE, *Triticum spelta.* (Triandrie-digynie, fam. des *Graminées.*) Ce froment est une espèce utile dans les pays froids et montagneux, par sa rusticité, et, dans les terrains trop tenaces pour les autres fromens, par la faculté qu'il a d'y venir. La farine de l'épeautre est supérieure à toutes les autres, mais le grain est difficile à extraire de la balle.

La petite Épeautre, Ingrain et Engrain, *Tricitum monococcum*, est remarquable par sa rusticité et par sa facilité à réussir sur de mauvais terrains, même sur ceux à seigle. On la sème à l'automne, mais on peut aussi la semer au printemps.

F.

FROMENT LAMMAS *ou* Blé lammas, *Triticum hybernum var,* (Triandrie Digynie, fam. *des Graminées*) c'est un blé rouge très-précoce et dont le produit est supérieur à celui des autres fromens. Il est d'automne, et veut être semé un peu de bonne heure. Il craint les terrains trop humides, et préfère ceux qui sont légers, qualité précieuse dans le froment. Comme il est sujet à s'égrainer, il est nécessaire de le couper un peu avant sa complète maturité.

Froment a épi rameux, Blé de Miracle, Blé de Smyrne, *Triticum compositum.* Cette belle espèce de blé ne peut être recommandée que comme *blé de Mars*, parce qu'il dégénère quant on le sème en automne. Mais il parait mériter la préférence sur le blé de mars ordinaire.

FROMENT DE POLOGNE, *Triticum polonicum.* Ce blé ne doit être également semé qu'en mars. Ses épis sont très-grands.

Parmi plusieurs variétés de blés étrangers qu'on cultive, on en citera deux *de printemps* qui ont paru remarquables à M. Vilmorin, l'une par sa précocité, et l'autre par l'abondance de son produit; la première est le *petit blé carré de Sicile*, la seconde le *blé de mars à base rouge sans barbe.*

M.

MAIS, Blé de Turquie, Blé d'Inde, *Zea maïs* (Monœcie-triandrie, fam. des *Graminées.*) Le maïs aime les bons terrains, quoiqu'il réussisse passablement dans ceux

de médiocre qualité ; mais il lui faut absolument de l'engrais. On le sème de la fin d'avril à la fin de mai, à la volée, ou mieux par rangées alignées, distantes d'environ 3 pieds, et les plantes à 2 pieds à peu près sur la ligne : on met cependant les semences plus rapprochées, mais on supprime ensuite les pieds excédans. On donne des binages réitérés autant qu'on le peut, et on butte en même temps les plants ; on supprime les drageons ou rejetons qui viennent au pied, comme aussi l'on coupe les sommités au-dessus du dernier épi, après que la fécondation a eu lieu ; ce qui se reconnaît quand les pistils, qui pendent du sommet de l'épi comme une barbe soyeuse, se dessèchent et noircissent. Toutes ces parties supprimées sont excellentes pour les bestiaux. On procure encore à ceux-ci, une nourriture abondante avec le maïs, en le semant exprès pour fourrage, dru et à la volée ; ce fourrage, donné en vert, est supérieur à tout autre. La maturité des épis se reconnaît aisément au dessèchement des enveloppes qui les recouvrent ; on les détache alors par un temps sec, en cassant leur pédicule ; on les étend clair dans un grenier, ou bien, ce qui convient surtout dans les saisons, ou dans les pays où la chaleur est peu considérable, on les lie par paquets que l'on suspend au soleil ou sous un lieu couvert, pour que le dessèchement puisse se compléter le mieux possible. Cette culture de maïs a l'avantage d'améliorer les terres par la suppression des jachères, et de diminuer le nombre des plantes parasites. Le grand maïs a plusieurs variétés différentes pour la couleur du grain. La plus cultivée en France est celle à grain jaune. Il existe deux petites variétés hâtives, savoir :

Maïs quarantain. Cette variété, moins élevée et moins productive que l'ordinaire, est beaucoup plus précoce. La précocité de cette espèce permet d'étendre la culture du maïs beaucoup au-delà de la ligne où l'on peut cultiver la grande espèce. Elle rend également le maïs quarantain précieux, comme récolte subsidiaire, destinée à remplacer quelque culture de printemps qui aurait manqué.

Maïs a Poulet. Cette race, due à M. Lelieur, diffère de la précédente en ce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties, et encore plus précoce, mais elle produit moins. Elle est excellente pour engraisser la volaille. Ces deux maïs doivent être semés plus rapprochés que le grand.

O.

ORGE nue a deux rangs, grosse orge nue, *Hordeum distichum nudum*. (Triandrie-digynie, fam. des *Graminées*.) Cette orge est beaucoup plus pesante, plus productive et plus

hâtive que l'espèce ordinaire à deux rangs ; elle a le défaut de dégénérer aisément, et de reprendre une balle adhérente, celui de s'égrener, et enfin celui de noircir par les temps pluvieux ; mais ces défauts ne compensent pas ses qualités. Elle est de printemps.

ORGE NUE A SIX RANGS. Celle-ci, plus productive, a le grain plus menu que la précédente, et pareillement sans balle, ou *fromenté*. On la regarde comme fort bonne. Sa paille est grande et excellente pour les bestiaux. Elle est aussi de printemps. On la croit variété de l'*Hordeum vulgare*, et la même que celle cultivée en Belgique sous le nom de *blé d'Égypte* ou *de mai*, parce qu'on peut la semer jusqu'en ce mois.

ORGE ÉVENTAIL *ou* ORGE RIZ, *Hordeum zeocriton*. Le mérite particulier de cette espèce paraît être de réussir sur des terrains médiocres et dans des situations très-froides ; elle a une certaine réputation en Allemagne, mais elle est peu connue en France.

P.

PANIS D'ITALIE, *ou* MILLET A GRAPPE, *Panicum Italicum*, et MILLET COMMUN, *Panicum miliaceum*. (Triandrie-digynie, fam. des *Graminées*.) La culture et l'emploi de ces deux plantes se ressemblent beaucoup. L'une et l'autre ne sont guère cultivées pour la nourriture de l'homme que dans le midi de l'Europe. Elles demandent une bonne terre, plus légère que forte, bien ameublie et engraissée. On les sème clair, à la volée et un peu tard, c'est-à-dire, après la saison des gelées passée. Il est convenable de les sarcler et même de les biner. Ces deux millets peuvent fournir un bon fourrage vert, étant semés dru ; j'ai vu employer le second pour cet usage.

R.

RIZ DE CARRO *ou* RIZ SEC DE LA CHINE, *Oriza sativa mutica*. (Hexandrie-digynie, fam. des *Graminées*.) Ce riz est absolument différent des autres, beaucoup plus hâtif, et il peut mûrir sa graine sans le secours de l'inondation, avantage inappréciable pour la santé des cultivateurs, et qui doit faire rechercher cette nouvelle variété et la faire cultiver de préférence.

S.

SARRASIN, BLÉ NOIR, CARABIN, BUCAIL, etc., *Polygonum fagopyrum*. (Octandrie-trigynie, fam. des *Polygonées*.) Le sarrasin est, en général, la ressource des pays pauvres

et des terrains sablonneux, froids et médiocres. Il offre aussi des avantages qui peuvent le faire admettre, avec utilité, sur des exploitations mieux partagées. Son grain, très-abondant, et qui sert, comme l'on sait, à la nourriture de l'homme, convient encore beaucoup pour la volaille et les pigeons, et il est excellent pour l'engrais des cochons et bon pour les chevaux : ses fleurs fournissent une abondante pâture aux abeilles. Coupée en vert, la plante donne un bon fourrage ; enfouie en fleur, elle est un des meilleurs engrais végétaux connus : de plus, la végétation du sarrasin étant très-rapide, et permettant de le semer tard en saison, il offre une grande ressource comme récolte auxiliaire ou intercalaire. On le sème presque toujours à la volée ; dans les terrains trop humides, sur billons relevés, parce qu'il craint l'excès d'humidité, et toujours après que les gelées tardives, auxquelles il est fort sensible, ne sont plus à craindre. Il faut saisir, pour sa récolte le terme moyen de la maturité, celle-ci étant successive et le premier grain mûr tombant facilement. On emploie un hectolitre de semence par hectare. Les cendres de ses tiges contiennent beaucoup de potasse.

Sarrasin de Tartarie, *Polygonum Tartaricum*. Cette espèce, dont le grain est inférieur en qualité, est plus rustique et moins sensible au froid ; la plante est plus forte, plus ramifiée et plus productive en grains. Il réussit également dans des terrains fort médiocres : il peut être semé plus tôt et plus tard que le commun, et demande moins de semence.

SEIGLE DE MARS, *Secale Cereale vernum*. (Triandrie-digynie, fam. des *Graminées*.) Il a la paille moins longue que celle du seigle d'automne, et son grain un peu plus menu ; mais celui-ci est lourd, et d'excellente qualité. On en a eu, sur un sable médiocre, des récoltes qui, engrangées, battues et vendues séparément, ont équivalu complétement à celle de pareil nombre d'arpens de seigle d'automne. On le sème en mars, ainsi que son nom l'indique.

M. Vilmorin en a, de l'an dernier, une variété qui lui est venue d'Allemagne, et qui lui paraît différente de celle de France. Semée à côté, elle est beaucoup plus haute ; les épis plus longs, le feuillage plus glauque : elle paraît de huit à dix jours plus tardive.

Seigle de la Saint-Jean, Seigle du nord. Ce seigle se distingue du nôtre par la couleur plus foncée de ses feuilles, par sa haute taille, ses longs épis, son grain plus petit ; il est plus tardif, très-rustique, et talle beaucoup davantage. En Saxe, on le cultive à la fois pour fourrage et pour

grain; on le sème vers la St.-Jean (ce qui lui a fait donner son nom); on le coupe en fourrage vert à l'automne, ou on le fait pâturer jusqu'à la fin de l'hiver, et l'été suivant on le récolte en grain. Le seigle commun d'automne peut être soumis au même régime et donner des résultats analogues; il est même plus hâtif et plus productif comme fourrage; mais le seigle de la Saint-Jean a une végétation plus soutenue et sa paille est plus longue. A raison de la petitesse de son grain et de la force de ses touffes, il faut mettre environ un quart de moins de semence que pour le seigle commun.

SORGHO; *Holcus sorghum.* (Polygamie-monœcie, fam. des *Graminées.*) Ce grain ne peut convenir que dans le midi de la France, et y offre même peu d'avantage, parce qu'il y est un médiocre aliment et qu'il exige de bons terrains. On en donne aux volailles, quoique, d'après quelques rapports, il ne leur soit pas très-bon. On peut employer la plante en fourrage vert. On en cultive un peu en Anjou pour faire des balais avec ses panicules. On le sème tard, parce qu'il est sensible aux gelées, et clair, parce qu'il devient presque aussi fort que le maïs.

Plantes économiques, ou *employées dans les Arts.*

A.

ARACHIDE, Pistache de Terre, *Arachys hypogœa.* (Diadelphie-décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Du Mexique, et cultivée pour sa graine, qui fournit une huile bonne à manger et propre à divers autres usages. Elle réussirait bien dans le midi de la France; mais il faudrait y établir des moulins à huile. Il ne faut semer l'arachide, comme les haricots, dont la culture leur convient, que quand la terre est, comme en juin, assez réchauffée pour la faire germer de suite. On doit choisir une terre légère, douce, et une bonne exposition; façonner et biner les intervalles entre les touffes ou les rayons, de manière que les gousses, qui, après la floraison, s'enfoncent en terre pour y prendre leur accroissement et leur maturité, puissent aisément y pénétrer. Ces gousses tenant toutes à la plante, étant très-friables et les amandes grosses, la récolte et l'extraction sont d'une grande facilité. Cette culture ne peut être avantageuse qu'au sud de Paris.

C.

CAMELINE *ou* CAMOMILLE, *Myagrum sativum.* (Tetradynamie- siliqueuse, fam. des *Crucifères*) Plante *oléifère*, dont la graine fournit une huile estimée pour brûler, et employée à divers usages dans les manufactures. Elle se sème au printemps, et peut l'être jusqu'en juin, ce qui fait qu'on en tire souvent parti pour remplacer les cultures printanières ou hivernales qui ont manqué. Son plus grand produit est dans les bonnes terres à blé; cependant elle vient assez bien sur les sols sablonneux et médiocres. On la sème ordinairement à la volée, et il est bon de la sarcler une fois. On la récolte quand les capsules jaunissent, et avec les précautions que demandent les espèces sujettes à s'égrener. Dix livres environ peuvent ensemencer un hectare.

CARDÈRE, CHARDON A FOULON, CHARDON A BONNETIER, *Dipsacus fullonum.* (Tétandrie-monogynie, fam. des *Dipsacées.*) Les têtes de cette plante, garnies de crochets nombreux et fermes, servent à peigner les draps. Il lui faut une très bonne terre profonde et bien amendée. On la sème au printemps, dans les contrées du nord, et à l'automne, dans le midi de la France, à la volée, ou en rayons (ce qui est préférable). On donne des sarclages et des binages fréquens, et on éclaircit, de manière que les plantes soient espacées d'environ un pied. Si l'on a semé en ligne, il faut que les intervalles soient assez grands pour permettre le passage de la houe à cheval ou du cultivateur, qui sont bien plus économiques que le travail à la main. On peut aussi semer la cardère en pépinière au printemps, et la replanter à l'automne. La récolte se fait en plusieurs fois, lorsque les têtes et les tiges commencent à jaunir, et en laissant à celles-ci une longueur d'environ un pied, nécessaire pour les lier par poignées.

CARTHAME, SAFRAN BATARD, *Carthamus tinctorius.* (Syngénésie-polygamie égale, fam. des *Cynarocéphales.*) Plante annuelle, propre au midi de la France. Les terrains secs, qui ont de la profondeur, conviennent au carthame; on le sème quand les dernières gelées ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, selon le climat, de mars au commencement de mai, à la volée, ou mieux en rayons, pour la facilité des façons et de la récolte. On bine, et, s'il y a lieu, on éclaircit de manière que les plantes se trouvent espacées d'un pied au moins. On fait la cueillette des fleurons, qui fournissent une bonne teinture rouge, successivement et par un temps sec, tant que dure la floraison, et on les met sécher avec soin, en évitant de les entasser. La graine de car-

thame fournit une huile assez abondante, et convient aux volailles.

CHANVRE, *Cannabis sativa.* (Diœcie-pentandrie, fam. des *Urticées.*) La culture du chanvre demande une terre franche, légère et bien substancielle, fumée et labourée à à l'automne une fois. On lui donne deux autres labours au printemps, et ceux à la bêche sont préférables. Lorsqu'on ne craint plus les gelées, on sème le chanvre assez épais pour qu'il ne puisse ramifier; mais plus clair dans un terrain médiocre et si on veut une filasse forte; et plus dru dans une meilleure terre, et quand on désire une filasse fine et longue. On enterre très peu la graine. On sarcle une ou deux fois, et on éclaircit dans les endroits trop serrés. La récolte se fait à deux reprises, parce que la plante est dioïque, et que les pieds mâles mûrissent les premiers. On les arrache dès qu'ils commencent à jaunir. On récolte les pieds femelles lorsque la graine est mûre. Le chanvre du Piémont a l'avantage de donner d'aussi belles récoltes sur un terrain non-fumé, que le chanvre ordinaire dans une terre bien engraissée. Il mérite la préférence sous ce rapport, mais il serait utile d'en cultiver assez dans un bon terrain pour obtenir une graine qui ne dégénérât pas. La graine doit être souvent remuée pour l'empêcher de fermenter, et être mise à l'abri des rats et des oiseaux. Il en faut environ 4 setiers par hectare. La graine de chanvre fournit une bonne huile à brûler. Elle engraisse et échauffe les oiseaux de basse-cour et ceux de volière. Si la grêle avait fortement mutilé le chanvre avant que les pieds mâles eussent commencé à jaunir, il faudrait le faire faucher, et on aurait encore l'espérance d'une bonne récolte. On ne perdrait que la graine.

COLZA. *Voyez* ce mot aux *Plantes Fourragères.*

G.

GARANCE, *Rubia tinctorum.* (Tétandrie - monogynie, fam. des *Rubiacées.*) Plante vivace et indigène. Cette plante aime une terre légère, substancielle et fraîche, ou au moins susceptible d'irrigation, préparée par de bons labours et bien fumée. On sème en mars et avril, à la volée et très-clair, ou mieux en rayons et toujours en planches: on plante aussi, à défaut de graines, les œilletons enlevés sur les grosses racines, chaque œilleton à la distance d'un pied, et en rayons. On les met à la fin de septembre, ou en octobre; mais les productions sont moindres et les graines moins bonnes. La semence doit être nouvelle, autrement elle mettrait plus d'une année à lever: il en faut à peu près

tare. Chaque année il faut biner, sarcler et même recharger les pieds de garance, ce qui est le moyen d'en faire grossir les racines. Voilà pourquoi quelques personnes préfèrent la culture en planches larges de 4 pieds, et que l'on creuse d'environ 6 pouces; on rejette la terre de la fouille sur les intervalles d'entre les fosses, qui doivent avoir la même largeur qu'elles. Chaque année on jette sur les fosses un tiers de la terre des fouilles, de manière qu'à la troisième année le terrain se trouve de niveau. On récolte les racines de garance en octobre ou novembre de la troisième année, en ouvrant une tranchée pour attaquer les racines par leur partie inférieure. On doit les laver à grande eau, enlever les parties pouries et les boutons. On les dépose ensuite dans un lieu couvert à l'abri de la pluie, tel qu'un hangar; et, lorsqu'elles ont perdu une grande partie de leur eau de végétation, on achève de les sécher au soleil ou dans un four. On les bat ensuite avec un fléau, mais légèrement, pour en séparer l'épiderme et la terre. Ensuite on les réduit en poudre dans des moulins à tan ou à farine. Elles fournissent une couleur jaune et une couleur rouge.

GAUDE, *Reseda luteola.* (Dodécandrie-trigynie, fam. des *Câpriers.*) Cette plante se sème ordinairement en juillet dans des terrains secs et sablonneux, et fréquemment parmi les haricots, avant de leur donner la dernière façon, ou entre les rangs de quelque autre culture binée; ou encore, après cette dernière façon, recouvrant, dans tous les cas, la graine très-légèrement, à cause de son extrême finesse. A l'automne et au printemps suivant, on donne des sarclages rigoureux, afin, d'un côté, de favoriser la végétation de la gaude, et de l'autre, de l'avoir aussi pure que possible. Au commencement de l'été, lorsque les tiges commencent à prendre une couleur jaune, ce qui est leur point de maturité pour la teinture, on les arrache et on les fait sécher par petites bottes, prenant bien garde de ne les point entasser, ce qui occasionerait un échauffement et une fermentation qui détruiraient la partie colorante. On emploie environ 8 livres de graine par hectare.

H.

HOUBLON, *Humulus lupulus.* (Dioecie-pentandrie, fam. des *Urticées.*) Cette plante se plaît dans les terres franches, légères, profondes, fraîches et substantielles, bien ameublies, et abritées des vents dominans. Après un labour profond, on fait des monticules d'un pied de haut, et à 5 pieds de distance. On en creuse un peu le sommet, et on y plante 4 ou 5 drageons de la variété nommée *blanc long*,

soit en automne, si le terrain est plus sec qu'humide, soit au printemps, dans le cas contraire. Les plants se mettent à la distance de 10 à 12 pouces. On arrose ensuite. Après la pousse, on sarcle, on bine et on place un échalas dans le milieu du bassin de chaque monticule. Au mois de février de la deuxième année, on détruit les monticules pour couper auprès du collet les tiges des années précédentes, pour détruire les rejetons et pour remplacer les pieds morts. Lorsque les nouvelles pousses allongent, on place, pour chaque monticule, trois ou quatre perches de 12 pieds qu'on incline en dehors, et qu'on remplace l'année suivante par des perches de 20 à 24 pieds. On peut aussi palisser le houblon en mettant les perches sur une ligne, et en les liant par trois rangs horizontaux de perches à 6, 9 et 12 pieds de terre. On attache les tiges avec des liens lâches de jonc ou de laine. On donne en juin, un labour, et on exhausse les monticules. On renouvelle les binages tous les mois. On fait la récolte fin d'août, ou au commencement de septembre, par un beau temps en coupant les tiges à 3 pieds au-dessus de la terre, et en les portant sur un terrain bien battu, ou sous un hangar. On les dépouille de leurs fruits, qui doivent être alors d'un brun clair uniforme. On dessèche ces fruits sur-le-champ dans un fourneau à drêche, et on les emploie pour la fabrication de la bière. Une houblonnière peut durer douze ans, et plus lorsqu'elle est bien soignée. On mange les feuilles du houblon en guise d'épinard.

L.

LIN, *Linum usitatissimum*. (Pentandrie-pentagynie, fam. des *Caryophyllées.*) On cultive le lin pour la filasse que procure son écorce, et l'huile qu'on tire de sa graine; dans le midi de l'Europe, on l'emploie aussi quelquefois comme fourrage. Suivant le climat et l'usage qu'on veut en faire, on le sème plus ou moins dru, ordinairement au printemps, quelquefois en automne, et toujours à la volée, dans une terre légère, très-meuble, préparée par de bons labours en tous sens, et amendée avec de bons engrais, enfin disposée en planches bombées, s'il faut donner aux eaux la facilité de s'écouler. On herse ensuite et l'on passe le rouleau : quelques sarclages sont les soins qu'exige le nouveau plant, tant que son peu d'élévation permet de les faire. Si l'on sème dru et en terre légère, on obtiendra de plus belle filasse : la graine sera plus abondante et meilleure, si l'on sème clair et en terre forte. On a, pour les divers cas, des variétés différentes, connues sous les noms de *lin froid*, *lin chaud*, *lin de mars*, de *mai*, etc. La graine que l'on tire de Riga est généralement la plus estimée. On arrache le lin lorsque les

tiges et les capsules ont pris une couleur jaune, et que les premières se dépouillent de leurs feuilles. On le met debout, en petits faisceaux liés par le sommet pour le faire sécher : on sépare la graine le plus tôt possible après l'arrachage, soit en battant avec précaution les sommités des tiges, soit en les faisant passer entre les dents d'une espèce de râteau : les tiges se mettent ensuite à rouir. La quantité de graine employée varie suivant les diverses destinations des semis, le terrain, etc., entre 250 et 350 livres par hectare.

LIN VIVACE, *Linum perenne.* Cette espèce, qui a l'avantage d'être vivace et plus rustique, se cultive comme la précédente, mais se sème plus clair. Aussi ne faut-il que 80 livres de graine par hectare. L'expérience fera connaître si sa culture est préférable à l'autre.

On vient de découvrir un moyen de retirer la filasse du lin et du chanvre sans les faire rouir. On les arrache un peu avant la maturité. Ensuite on les bat en les plaçant entre deux mâchoires ou fléaux de bois, cannelés, garnis de fer, s'emboitant l'un dans l'autre, et dont l'un est fixe et l'autre mobile. La partie ligneuse est détachée et laisse les fibres à nu. En passant la filasse à travers des peignes, dont la finesse augmente progressivement, elle est promptement préparée. Elle est de meilleure qualité, très-fine, et il suffit de la laver à l'eau pure pour qu'elle devienne blanche.

M.

MOUTARDE. *Voyez* aux PLANTES FOURRAGÈRES.

N.

NAVETTE. *Voyez* aux PLANTES FOURRAGÈRES.

P.

PASTEL. *Voyez* aux PLANTES FOURRAGÈRES.

PAVOT OLIETTE *ou* OEILETTE, *Papaver somniferum.* (Polyandrie-monogynie, fam. des *Papavéracées.*) Le pavot aime une terre douce et substantielle; il réussit particulièrement bien sur les trèfles et les luzernes défrichés, et mal après les avoines. On le sème ordinairement à la volée, depuis la fin de mars jusqu'en mai et même en juin; dans le midi on pourrait aussi le semer très-convenablement en septembre. La terre doit être parfaitement ameublie et préparée, et la graine, qui est très-fine, répandue avec soin et fort peu recouverte. On donne à la binette plusieurs façons,

dont la première, quand les plantes ont cinq à six feuilles, et la dernière quand elles commencent à monter en tige. En binant, on les éclaircit de manière qu'elles se trouvent espacées de 6 à 8 pouces, même davantage si la terre est très-bonne. Vers septembre, quand la maturité s'annonce par la couleur grise que prennent les têtes, on arrache les plantes; on les lie par poignées sans les incliner, et l'on réunit ces poignées debout, par petits faisceaux disposés coniquement. On laisse ainsi la maturité et la dessiccation se parfaire, après quoi, par un beau temps, on bat dans le champ même, sur des draps ou des toiles. Cela se fait ordinairement en frappant deux poignées l'une contre l'autre jusqu'à ce que toute la graine soit tombée; ce qui a lieu facilement, au moyen de petites ouvertures dont la capsule est fournie par le haut. Quatre à cinq livres de cette graine sèment un hectare. Elle fournit une très-bonne huile à manger très-saine. C'est le motif principal de sa culture.

PAVOT BLANC, *Papaver somniferum album.* Cette variété est cultivée plus fréquemment pour ses têtes plus grosses dont on fait usage en médecine, que pour sa graine. Cependant, comme sa graine est plus douce que celle du précédent, il serait utile d'essayer d'en extraire de l'huile pour s'assurer si elle ne serait pas plus fine.

Les capsules vertes de ces deux espèces de pavots, incisées sur pied, fournissent l'*opium*. Celui de France égale celui du levant en qualité.

R.

RADIS OLÉIFÈRE, Raifort de la Chine, *Rafanus sativus oleifer*. Cette plante veut une terre douce et de quelque profondeur. Dans le midi de la France, on la sèmera en automne; dans le nord, il faut attendre le printemps. Il est utile de sarcler, de biner et d'éclaircir, de manière que les plantes restent à environ un pied d'intervalle. Cette plante donne sa graine dans l'année; elle fournit une huile grasse, dont la quantité et la qualité, comparées à celles des autres huiles grasses, mettront en état de décider si on doit donner la préférence à la culture de cette plante.

RÉGLISSE, *Glycyrrhiza glabra.* (Diadelphie-décandrie, fam. des *Légumineuses.*) La réglisse demande un sol doux, profond et substantiel. On la multiplie de drageons ou pieds enracinés, que l'on plante au printemps, par lignes distantes d'environ un pied, et en planches séparées par des tranchées garnies de fumier. On cultive soigneusement les intervalles pendant les trois années que les racines mettent à acquérir la grosseur et la qualité requises pour le commerce; on les fouille alors par-dessous, en creusant les tran-

chées comme pour la garance. Cette opération doit être faite par un temps très-sec, et les racines soigneusement nettoyées à mesure de l'extraction. On les sèche par petites bottes, après quoi elles sont propres à la vente.

RHUBARBE, *Reum*, du verbe grec *rheo*, je coule, à cause de la propriété des racines de cette plante stomachique de faire couler les humeurs. (Ennéandrie-trigynie, fam. des *Polygonées*.) Les rhubarbes aiment les terres franches légères, profondes, plutôt sèches qu'humides, et l'exposition en pente au levant. On les sème après la récolte de la graine, ou on plante au printemps des drageons, qu'on sépare des fortes racines, et qu'on place à 3 ou 4 pieds de distance. On les sarcle et on les bine la première année. Dans les années suivantes, il suffit d'un léger labour au printemps. Il faut au moins laisser les racines quatre ou cinq ans en terre. On les en tire à la fin de l'automne ; on les coupe en morceaux de 2 pouces, on enlève l'épiderme, et on les dessèche à une chaleur modérée sur des claies. Après la dessiccation, on unit les morceaux avec une râpe, et on arrondit les angles. Ensuite on les roule dans une barrique avec la râpure. C'est le *Reum compactum* qu'on cultive en France, mais le *R. palmatum* mérite la préférence. Il est malheureusement rare. On possède encore le *R. undulatum* et le *R. rhaponticum*. On fait, en Angleterre, un usage assez fréquent des côtes du *R. undulatum*, pelurées et coupées par tronçons, pour mettre dans les tartes avec ou en place des fruits.

S.

SAFRAN. (*Voyez* ce mot aux *Plantes bulbeuses*.)

T.

TABAC. (*Voyez* ce mot aux *Plantes d'agrément*.)

SECTION QUATRIÈME.

Des Arbres fruitiers.

A.

ABRICOTIER, *Prunus Armeniaca*. (Icosandrie-monogynie, fam. des *Rosacées*.) De l'Arménie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes, à rameaux nombreux, à feuilles en cœur, dentées, d'un beau vert, excepté celles de de l'extrémité des branches, qui sont d'un rouge tendre, et soutenues par des pétioles glanduleux ; fleurs en février et mars, sessiles, blanches, et se developpant avant les feuilles.

Culture. On sème ou l'on greffe l'abricotier, suivant l'espèce : si on veut semer, on choisit les plus beaux noyaux des meilleurs fruits; c'est un principe général applicable à tous les semis d'arbres fruitiers. On les met de suite à stratifier. (*Voyez* le mot Stratification.) On les sème au mois de mars ou d'avril, suivant la température. L'abricotier n'est pas difficile sur la qualité de la terre, pourvu qu'elle ait été bien ameublie. Cependant il ne faut pas qu'elle soit trop argileuse et humide, parce qu'il aime la chaleur, que ces terrains sont naturellement froids, et rendraient ses fruits aqueux et peu sucrés. D'ailleurs ses fleurs sont tendres, très-sensibles à la gelée, et l'on sait que la gelée produit plus d'effet dans les sols humides et argileux que dans les sablonneux. Si on veut un arbre en plein vent, on peut mettre le noyau en place; mais, si on désire un espalier, il est essentiel de le mettre en pépinière, ou au moins de pincer légèrement l'extrémité du pivot; autrement on ne pourrait le diriger. On le conduit, soit en plein vent, soit en espalier, comme il a été dit à l'article de la *Taille des Arbres*, pour le former pendant les premières années. On place les arbres en espaliers, au levant, excepté pour les terres froides et humides, dans lesquelles on les met au midi : on leur donne les labours convenables avant et après l'hiver; on leur met peu d'engrais, et toujours des engrais consommés, principalement des engrais végétaux. La taille a lieu après les fortes gelées.

Si on greffe, on choisit la terre la plus convenable au sujet; et on lève et replante celui-ci avec les soins indiqués à l'article *Transplantation*. On le greffe ordinairement en écusson à œil dormant, sur amandier, et sur les pruniers damas noir, cerisette, Saint-Julien, et quelquefois sur l'abricotier de semis. Comme les greffes de l'abricotier-pêche, de l'Angoumois et de l'albergier sont sujettes à se décoller sur l'amandier, on donne la préférence au prunier, mais il faut des sujets de semence et non des rejetons, parce que ces derniers sont très-sujets à la gomme, et d'autant plus qu'ils sont plus faibles.

Après avoir formé les arbres pendant trois ans, ils sont assez vigoureux pour commencer à porter fruits : on allonge alors davantage la taille des arbres en plein vent, et un peu moins celle des espaliers; on ménage, au palissage de ces derniers, les petites branches qui poussent sur le devant, et qui deviendront branches à fruit; on les raccourcit seulement à la taille, pour empêcher qu'elles ne portent trop de fruits à la fois, et on continue d'opérer d'après les principes indiqués aux articles *Taille et Pêcher*. L'arbre en plein vent, une fois formé, pourrait être dispensé de la taille; mais il se dégarnirait promptement par le bas, et, après quelques an-

nées, on serait contraint de le ravaler sur les mères branches : opération qu'on fait, il est vrai, sans danger, parce que cet arbre pousse facilement sur le vieux bois, mais qui retarde la jouissance de quelques années. On prévient cet inconvénient par la taille, qui force la séve à refluer dans les parties inférieures des branches. En faisant cette opération, on retranche les branches mortes, les branches gourmandes, inutiles, et celles qui gênent la circulation de l'air par leur trop grand nombre, surtout dans l'intérieur de l'arbre.

Les abricotiers sont quelquefois couverts d'un si grand nombre de fruits, qu'il en résulte deux inconvéniens : ils sont d'un petit volume et sans saveur; ils consomment toute la séve; et les branches se dessèchent l'été suivant, si la température n'est pas très-favorable à la végétation. Il faut donc retrancher les fruits qui sont de trop : la qualité dédommagera amplement de la quantité; les racines, étant mieux nourries, nourriront mieux, à leur tour, les branches. Si on n'avait pas fait ce retranchement, il faudrait tailler très-court l'hiver suivant, et, l'été qui suit, ne pas palisser.

Nous avons dit que les fleurs de l'abricotier étaient sensibles à la gelée; et, comme elles paraissent de bonne heure, elles sont conséquemment exposées aux gelées tardives. Le moyen suivant est employé avec succès pour les préserver des gelées blanches : on scelle dans le haut du mur de longues fiches de fer ou de bois, placées horizontalement, pour y poser des paillassons étroits qui forment une demi-toiture; leur effet est de recevoir les vapeurs humides qui, en tombant sur les fleurs, les congèleraient et brûleraient les étamines, si le froid continuait, ou si le soleil paraissait le matin, sans qu'aucun nuage ni vapeur pussent affaiblir la force de ses rayons. Si on avait omis ces précautions, la récolte serait perdue, à moins qu'on ne parvînt à la conserver en mettant le feu à des poignées de foin ou de paille humide, et en dirigeant la fumée sur les fleurs au lever du soleil, pour fondre la glace sans l'intervention de ses rayons. Ce moyen produit souvent d'excellens effets pour l'abricotier, le pêcher et l'amandier en plein vent. Lorsqu'on veut y avoir recours, on se place de manière qu'une partie de la fumée passe entre les branches, pendant que l'autre forme un rideau qui intercepte les rayons du soleil jusqu'à ce que la glace soit fondue. On suspend aussi devant les arbres des paillassons qui les garantissent la nuit des vents du nord et d'est. Des toiles claires produisent le même effet.

Les fruits des espaliers situés au midi sont exposés aux coups de soleil, lorsque, par le moyen du palissage, ou en coupant des feuilles, on les met de suite entièrement à découvert. Il est bon, pour prévenir le mal, de ne les décou-

vrir que petit à petit, c'est-à-dire, de ne leur donner, la première fois, que quelques heures de soleil, et d'écarter les branches du mur en les dépalissant.

Il serait utile de laisser les abricotiers de semence donner du fruit avant de les greffer; ces fruits ne sont pas mauvais, et on aurait l'espoir de se procurer de nouvelles espèces. M. Hervi, directeur de la pépinière du Luxembourg, vient de s'en procurer par ce moyen une nouvelle variété, qu'il a nommée *abricot royal*, dont le fruit, aussi gros que l'*abricot-pêche*, mûrit 15 jours plus tôt. Les fruits des arbres en plein vent, quoiqu'un peu plus petits, sont en général meilleurs, lorsque la chaleur a été suffisante; mais ceux des arbres en espaliers, pouvant concentrer plus de chaleur au moyen de la réflexion des rayons solaires, ont plus de chances pour parvenir à maturité. On peut en outre les garantir des gelées; enfin ils sont plus beaux.

Les abricotiers, comme les amandiers, cerisiers et autres arbres à fruits à noyau, sont sujets à des sécrétions gommeuses. Elles me paraissent occasionées par le resserrement des vaisseaux propres, qui, gênant le cours des sucs propres, les forcent à s'extravaser. Elles ont lieu particulièrement dans les années où les vents secs du Levant règnent plus long-temps qu'à l'ordinaire, et lorsque les étés sont très-chauds et secs. Les arbres à l'exposition du Levant y sont plus sujets que les autres. Le seul remède connu consiste à faire des incisions longitudinales à l'écorce. Les lèvres de la plaie s'écartent, et les vaisseaux, moins comprimés, laissent un passage plus libre aux sucs propres. Quelquefois le mal a lieu parce que la séve des feuilles domine trop tôt celle des racines, si la tige est faible. Dans ce cas, il faut augmenter la quantité d'humus de la terre. L'abricotier est aussi quelquefois attaqué du blanc et de la brûlure. (*Voyez* les articles *Pêcher et Poirier.*)

Abricot précoce, *Abricotin.* Fruit petit, presque rond, coloré de vermeil du côté exposé au soleil, et jaunâtre de l'autre côté; la chair est jaunâtre aussi, de médiocre qualité, et un peu musquée; l'amande est amère. Il mûrit fin juin en espalier, et au commencement de juillet en plein vent. On peut se dispenser de le greffer.

— *Blanc.* Il diffère des suivans en ce que sa chair est plus blanche, meilleure, et a un léger goût de pêche; l'amande est amère. Il lui faut plus de chaleur qu'au précédent; il mûrit presqu'à la même époque, il se greffe sur le damas noir.

— *Angoumois.* Fruit plus petit ou plus allongé que le précédent; chair d'un jaune presque rouge, un peu acide, mais

bon, à odeur forte et pénétrante. Amande douce, souvent double et bonne. Mûr à la mi-juillet.

— *Commun.* Très-productif; fruit gros; chair supérieure à celle du précédent, surtout en plein vent, pâteuse quand elle est trop mûre. Amande amère. Arbre très-vigoureux; mûrit à la mi-juillet.

— *de Hollande* ou *amande-aveline.* Fruit mûr à la fin de juillet, petit, à chair jaune, fondante, vineuse; amande douce, ayant le goût d'aveline, d'où son nom.

— *de Provence.* Fruit petit, à chair jaune, quelquefois un peu sèche, mais d'un goût sucré et vineux; noyau raboteux, amande douce. Fin de juillet.

— *de Portugal. Abricot mâle* de quelques pays. Fruit petit, arrondi, très-bon, chair fondante. Mi-août.

— *Alberge*, *prunus armeniaca dulcis*, H. P. Arbre assez grand, provenant de noyau, et qu'on ne greffe point ordinairement, ou que l'on greffe sur amandier pour qu'il fructifie plus tôt. Fruits mûrs à la mi-août, toujours abondans, et meilleurs lorsqu'ils viennent en plein vent, souvent couverts d'une peau raboteuse et colorée, à chair fondante et vineuse, qui fournit d'excellentes confitures. Il leur arrive souvent de dégénérer. Amande grosse amère. Deux variétés, celle de Mongamet, et celle de Tours supérieure en saveur et en grosseur.

— *Aveline.* Variété de l'alberge, mais dont l'amande est douce.

— *Pêche.* Arbre assez grand, et qu'on peut aussi ne pas greffer. Ses feuilles ont un air fané. Fruit fin d'août, plus gros que ceux des autres abricotiers, et encore bien meilleurs. Peau souvent raboteuse et colorée. Chair d'un jaune rouge, très-fondante, douée d'une saveur qui lui est propre et toujours plus caractérisée, et meilleure dans les fruits de plein vent. Noyau reconnaissable, parce qu'on peut le traverser par une épingle; amande amère.

— *du Pape*, abricot violet, *prunus armeniaca dasycarpa*; *nigra.* H. P. Son plus grand mérite est dans sa couleur et sa forme, qui le font ressembler à une grosse *prune de monsieur.* Chair brune, de médiocre qualité; amande amère.

Abricotier a fleurs doubles, joli arbuste d'ornement. J'ai expliqué, dans mon *Essai sur la végétation*, comment la nature produisait des fleurs doubles. (1)

---

(1) *Nota.* On le trouve chez Mad. Huzard et M. Audot, libraires, à Paris.

Entre autres moyens d'employer les abricots dont on a abondance, on indique celui d'ouvrir en deux chaque fruit mûr, et de les faire sécher au soleil ou dans un four modérément chaud. On les conserve pour l'hiver dans un endroit sec. Trempés de la veille dans l'eau, on les cuit avec du sucre, et l'on en fait d'excellentes compotes qu'on aromatise suivant son goût. Le bois de l'abricotier est d'un gris sale mêlé de rouge et de jaune. Il sert à des ouvrages de tour.

AMANDIER, *Amygdalus communis.* (Icosandrie-monogynie, fam. des *Rosacées.*) D'Asie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes; feuilles pétiolées, alternes, lancéolées, aiguës, dentelées et d'un joli vert. Fleurs sessiles et d'un blanc de lait, avec des nuances de rose avant leur épanouissement, précédant les feuilles et paraissant dans le mois de mars; ce qui les expose aux gelées, auxquelles elles sont très-sensibles, et ce qui détruit trop souvent la récolte. Fruit ovale, dont le noyau (seul objet de la culture de l'arbre, excepté dans l'amandier-pêche) est arrondi à une extrémité, se termine en pointe à l'autre, et a sa coque plus ou moins dure, suivant la variété.

Culture. L'amandier demande une terre légère, profonde, une bonne exposition; il aime la chaleur. On fait *stratifier* les amandes, et on les plante dans une terre bien ameublie; on choisit les plus belles, surtout celles qui sont tombées naturellement. Le moment de la plantation est après les gelées. Si on désire arrêter la trop grande élévation de l'arbre, on pince légèrement l'extrémité de la radicule, pour empêcher le grand développement du pivot, et faciliter la reprise si on veut le transplanter. Si on le plante en pépinière, on le met à un pied dans les rangs pour le greffer, et à deux pour le former. Planté en place, il est bon de mettre deux amandes à 2 ou 3 pouces de distance. On détruit un plant, si les deux réussissent bien. Je pense qu'il y aurait de l'avantage à le greffer, pour avoir de plus beaux fruits. On le cultive en plein vent, mais dans les lieux froids; on le met en espaliers. On trouvera de l'avantage à le tailler, au lieu de l'abandonner à lui-même: car, dans ce dernier cas, il se dégarnit du bas, comme l'abricotier. On le cultivera donc comme cet arbre en plein vent, et en espaliers, comme le pêcher, parce qu'il donne son fruit sur le bois de l'année précédente. On emploie aussi pour l'amandier les mêmes précautions contre la gelée que pour l'abricotier. En le greffant sur prunier, on retarde la fleuraison de quelques jours, et ce retard peut être utile dans certaines années pour la conservation de la fleur: ce moyen est également bon

dans les terres franches où les racines de l'abricotier plongeraient profondément et aspireraient trop d'humidité.

Il y a plusieurs variétés d'amandier, dont on peut faire trois divisions. La première fournit les amandes douces, qu'on distingue en grosses, petites, à coque dure, *amande-Princesse* ou *des Dames*, *amande-Sultane*, et *amandes-pistaches*, toutes trois à coque tendre. On classe dans la seconde les amandes amères, dans lesquelles on trouve des petites, des moyennes et des grosses, à coque plus ou moins dure. La troisième division comprend l'amandier-pêcher, espèce d'hybride du pêcher et de l'amandier. On trouve quelquefois sur la même branche de cette variété les deux sortes de fruits: les uns sont gros, ronds, très-charnus, et succulens comme la pêche, mais d'une saveur amère, et seulement propres à être employés en compote; les autres sont gros, allongés, mais n'ont qu'un brou sec. Leur amande est douce. L'amandier est sujet à la gomme, au blanc et à la brûlure (*Voyez* les articles *abricotier*, *pêcher* et *poirier*). Le bois de l'amandier est dur.

C.

CERISIER, *Cerasus* (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Rosacées*.) Trois espèces, dont deux indigènes et une originaire du Pont en Asie, ont fourni toutes les variétés dont nous jouissons, et qui sont au nombre de plus de soixante-dix. Le merisier à fruit noir, *prunus avium*, est la souche des *guigniers*; celui à fruit rouge, *prunus avium sylvestris*, a produit les *bigarreautiers*; enfin c'est du cerisier de Pont, *prunus cerasus*, que viennent les *griottiers*. Cette dernière supposition est fondée sur l'opinion généralement adoptée, que Lucullus, après sa conquête du royaume de Pont, en rapporta un arbre à fruits à noyau des environs de la ville de *Cerasonte*, d'où vient le nom de *cerisier*. Le premier est un arbre de première grandeur; le second, d'une taille moyenne; le troisième est petit. Le premier a ses branches très-multipliées, et les fruits de ses variétés un peu ovales et noirs; le second a moins de branches, et les fruits de ses variétés sont plus allongés, quelquefois en cœur, ayant une rainure. Ils ont la chair plus ferme, moins douce, et rouge; les feuilles sont larges et pendantes. Les fleurs de ces deux espèces se développent sur le bois de l'avant-dernière année, et les bouquets de ces fleurs sont sessiles. Leurs fruits sont doux, surtout ceux de la première espèce, et leur chair plus ou moins ferme. Les feuilles sont légèrement velues en dessous. Ces deux espèces sont à racines pivotantes. Les fleurs du cerisier sortent au contraire du bois de l'année précédente; ses bouquets de fleurs sont légèrement pédonculés au point de réu-

nion, et quelquefois accompagnés d'une feuille; ses fruits ronds sont plus ou moins acidulés La chair en est tendre et aqueuse, les feuilles un peu glabres en dessous, les racines tracantes. Les feuilles des trois espèces sont entières, ovales, lancéolées, dentées, d'un beau vert, et pourvues de glandes sur leurs pétioles. Leurs fleurs sont blanchâtres, et leurs fruits ont toutes les nuances du rouge pâle jusqu'au noir. Ils fleurissent en mai, et les fruits mûrissent en été; ce qui donne aux feuilles le temps nécessaire pour remplacer la grande consommation de séve que font les fruits, et pour mettre les arbres en état de donner une récolte abondante l'année suivante.

Culture. Toute terre convient au cerisier, pourvu qu'elle ne soit ni trop humide, ni trop sèche, ni trop argileuse. Il préfère les terres profondes et légères, et demande quelques arrosemens dans les sécheresses. On le multiplie de noyaux, qu'on examine d'avance, parce qu'ils sont vides dans certaines années; ou bien, on plante les rejetons. Ces derniers donnent des arbres moins beaux et plus sujets à la gomme.

On greffe sur les sujets venus de noyaux, si on désire de grands arbres; les greffes sur les rejetons en donnent de moyens, et celles sur le cerisier-griottier, de plus petits. On ne greffe, sur le *Mahaleb* ou *Sainte-Lucie*, dans les terrains humides et argileux, que des merisiers ou cerisiers à fleurs doubles, parce que les fruits des greffes sur ces arbres sont âcres et amers dans ces terres. La greffe doit se faire en écusson à œil dormant, même lorsque les branches sont très-grosses; mais dans ce cas, après avoir ravalé sur les fortes branches, on attend qu'il en soit sorti de beaux scions, sur lesquels on place les écussons. Comme cet arbre se cultive en plein vent, et est sujet à la gomme, on se contente de détruire le bois mort; je pense cependant que, lorsqu'on s'occupe plus du fruit que du bois, il serait utile de le diriger comme les autres arbres les trois premières années, en allongeant davantage la taille. On accélère la maturité du fruit, et on augmente son volume en le mettant en espalier qu'on taille, comme le pêcher, en allongeant davantage, et en conservant, après trois années, les petites branches qui poussent sur le devant. On a adopté cette marche pour le cerisier précoce et celui d'Angleterre; on peut aussi en faire de belles pyramides. Lorsque le cerisier est sur le retour, on ravale sur les grosses branches, et il forme promptement une nouvelle tête, comme l'abricotier. Les oiseaux recherchent les cerises avec avidité; on les garantit au moyen de filets, d'épouvantails, et en leur donnant la chasse. Les cerisiers sont souvent atteints de la maladie de la gomme, et

quelquefois du blanc, de la gale et de la brûlure. (*Voyez* les art. *Abricotier*, *Pécher et Poirier.*)

Variétés. — Ire. Division.

Le Merisier, ou *cerisier sauvage*, a fourni plusieurs variétés ou espèces jardinières, dont je ne noterai que les principales; je ferai de même pour les autres divisions, pour ne point excéder les bornes de cet ouvrage.

Le Guignier *à gros fruit noir*. Les bourgeons sont bruns et assez gros, les feuilles des branches à fruits, presque ovales, et celles des branches à bois, deux fois plus longues. Les fleurs qui paraissent en avril, comme toutes celles des variétés de merisiers, à l'exception du *G. tardif*, s'ouvrent peu; les fruits sont gros, à peau fine et d'un brun noir; la chair d'un rouge foncé et d'une saveur douce. Ils mûrissent au commencement de juin.

— *à petit fruit noir*. Il diffère peu du précédent, et les fruits, plus petits, sont aussi précoces.

— *à gros fruit blanc*. Le fruit a la peau mince, rougeâtre du côté du soleil, et blanchâtre de l'autre côté. La chair est blanche, un peu ferme, mais très-agréable. Il n'est mûr que quinze jours après les précédens.

— *à fruit rose hâtif*. Le fruit est d'un rouge tendre; la chair très-aqueuse. Il mûrit en même temps que le précédent.

— *à gros fruit noir et luisant*. Il a les bourgeons jaunâtres et la fleur petite. Le fruit a la peau noire, luisante, la chair rouge, tendre et meilleure que celle des autres variétés. Il mûrit à la fin de juin. Il a une sous-variété qui n'en diffère que par la queue qui est très-courte, et par le fruit qui est plus aromatisé.

— *à rameaux pendans*. Fruit tardif et médiocre, ainsi que celui de la Saint-Martin.

Deuxième Division. — Bigarreautier, *Cesarus bigarella*.

Bigarreautier hatif, *à petit fruit rouge*. Fruit moyen, d'un rouge clair; chair parsemée de fibres blanches; bourgeon d'un brun clair; mûrit à la mi-juillet; souvent attaqué par des vers qui se nourrissent de sa chair.

— *à gros fruit rouge*. Fruit plus gros, d'un rouge plus foncé; chair *idem*, mais meilleure; mûrit fin de juillet.

— *à gros fruit blanc*. Il diffère du précédent par sa couleur beaucoup plus claire du côté du soleil, et blanchâtre à

l'ombre ; chair moins ferme et plus succulente ; bourgeons cendrés.

— Bigarreautier commun ou *belle de Rocmont*, *cœur de pigeon*. Fruit moins gros et moins long que le précédent ; peau luisante et marbrée ; mûrit à la mi-juillet.

— *à fruit couleur de chair*. Variété du précédent, et aussi bon.

— *Gros cœuret*. Fruit en cœur raccourci, déprimé, gros ; la peau luisante ; passe du rouge au cramoisi foncé, presque noir ; mûrit en août ; le meilleur de tous.

— *Tardif* ou *cerisier des quatre à la livre*. Fruit le plus gros de tous, à chair très-ferme, mais inférieur en qualité au précédent ; mûrit en août : arbre remarquable par la grandeur de ses feuilles.

— *à fruit jaune*. Le fruit en est petit, mais sa saveur est agréable.

Troisième Division. = Cerisier *ou* Griottier.

Griottier commun. Fruit petit et très-acide. Dans beaucoup d'endroits on ne le greffe pas. Le fruit est alors moins gros, et les racines poussent un grand nombre de rejetons.

— *nain précoce*. Branches longues et grêles ; fruit petit, très-médiocre, et n'ayant d'autre qualité que de mûrir en mai.

— *royal hâtif*, Cerisier anglais. Le fruit est gros, un peu comprimé dans ses extrémités ; queue courte, verte et pourvue d'une petite feuille. La chair en est douce et bonne. Cet arbre produit beaucoup. Il mûrit fin de mai.

— *à bouquets ou trochets*. Fleurs réunies sur le même pétiole ; fruit à chair délicate, mais acide ; produit beaucoup, et mûrit en juin.

— *Cerise-guigne*. Fruit turbiné très-bon ; mûrit fin de juin.

— *Cerise de Prusse*. Semblable à la précédente en se rapprochant un peu de la tardive d'Angleterre ; mûrit fin de juin.

— *de Montmorenci à gros fruit*. Fruit gros, aplati à ses deux extrémités, d'un rouge vif ; la chair d'un blanc jaunâtre, légèrement acidulée et très-bonne, mais l'arbre produit peu de fruits ; mûrit en juillet.

Gros gobet. Variété du précédent, arbre moins fort ; bourgeons plus effilés ; feuilles plus étroites ; fruit moins gros, ayant la gouttière plus profonde et la queue plus

courte. Ces deux fruits sont fort bons, et particulièrement le dernier.

Griottier *de Villènes ou à fruit rouge pâle.* Bon fruit, mais sujet à couler; mûrit en juin. Il a une variété ambrée très-vigoureuse, peu productive, et dont les fruits ne mûrissent qu'en juillet, mais qui sont excellens.

— *royal tardif*, Cerise anglaise tardive. Excellente espèce dont les fruits sont gros et d'une couleur très-foncée. L'arbre en est ordinairement chargé. Il fleurit en juillet. J'en cultive une variété dont le fruit devient presqu'aussi noir que la guigne noire. Elle a les mêmes qualités que le précédent.

— *d'Allemagne.* Fruit à chair rouge et à eau abondante; mûrit à la mi-juillet.

— *De la Palembre*, Doucette, Belle de Choisy. Fruit très-gros, à longs pétioles, d'un beau rouge et d'un excellent goût. L'arbre produit peu. Il mûrit en juillet.

— *de Varennes.* Fruit rapproché du Montmorenci à longue queue, mais meilleur; mûrit en août.

— *à gros fruit blanc.* Fruit très-sucré; mûrit en août.

— *Chery duck.* Bon fruit; mûrit en août.

— *de Portugal.* Fruit d'un rouge foncé, à chair ferme et rouge; mûrit en août.

— *du Nord.* Fruit très-tardif, bon pour le ratafiat et les confitures.

— *tardif, ou de la Toussaint.* Son mérite consiste à donner des fleurs depuis le mois de mai jusqu'à la Toussaint, et des fruits tardifs, mais acides. Il se distingue encore des autres cerisiers en ce que ses fleurs sont insérées dans les aisselles des feuilles de longs bourgeons pendans.

Usage. Ce fruit, si multiplié en France, est d'un usage commun. On conserve, pour l'hiver, les merises, les guignes, et même quelques griottes, en les exposant sur des planches à l'ardeur du soleil. Les belles griottes se mettent à à l'eau-de-vie, en confitures, etc. On fait du raisiné des merises; on en fabrique un petit vin, mais qui se conserve peu de temps; on en extrait la liqueur spiritueuse nomme *kirchewaser*, et dans l'Istrie, celle connue sous le nom de *marasquin.* Les noyaux des griottes servent à aromatiser quelques liqueurs. Le bois, et particulièrement celui du merisier à fruit noir, est employé pour la menuiserie et même le tour, et on tire parti de l'épiderme qui se détache de l'écorce en spirale, pour faire des liens et conserver de grands vases de terre. Les merisiers, par la beauté de leur port et de leurs feuilles, feraient un bel effet dans les jardins paysagistes,

où le griottier de la Toussaint, qui a des fleurs pendant quatre mois, mérite aussi d'être placé. Enfin cet arbre est très-utile au printemps, par ses fleurs, à ceux qui cultivent des abeilles.

CHATAIGNIER COMMUN, *Fagus castanea.* Arbre indigène de première grandeur, à racines pivotantes, de la Monœcie-polyandrie, fam. des *Amentacées.* Feuilles grandes, alternes, pétiolées, lancéolées-aiguës, dentées, d'un vert agréable, nombreuses, et donnant une ombre épaisse; fleurs blanchâtres en juin ou juillet. Les fleurs mâles, disposées en chatons longs et droits, répandent une odeur spermatique qui porte à la tête. Les fleurs femelles sont quelquefois solitaires et plus souvent réunies au nombre de deux, trois ou quatre dans un calice commun qui les enveloppe, après qu'elles ont été fécondées. Ce calice devient une coque verte, hérissée de piquans déliés, roides et nombreux. Elle s'ouvre à la maturité, et on y trouve autant de fruits qu'il y avait de fleurs. Ces fruits, si connus, sont plus ou moins gros, et varient de forme suivant la place qu'ils occupent dans la coque. La matière farineuse qu'ils contiennent est sucrée.

Culture. Une terre franche légère convient au châtaignier, qui ne réussit pas dans un sol gras et trop frais, ni dans les terres calcaires. Quand on veut faire un semis, on choisit les plus belles châtaignes qu'on a laissées quelques jours sur un plancher exposées à un courant d'air pour faire évaporer une partie de leur eau de végétation. On les met à stratifier, et on les garantit de la gelée. Au mois de février ou de mars, plus tôt dans une terre légère, plus tard dans une terre forte, dont la superficie pourrait former une croûte épaisse et dure, on les sème dans une terre bien ameublie, mais non fumée, à 18 pouces de distance, et 3 pouces de profondeur, dans des rayons espacés de 2 pieds et demi et dirigés du nord au midi. Si la radicule était développée, il serait utile de pincer son extrémité pour déterminer la sortie des racines latérales. Lorsque le plant est levé, on lui donne un ou deux binages, suivant le besoin, pour détruire les mauvaises herbes. On fait un léger labour l'hiver suivant, et on bine l'été d'après. Au second hiver on le taille en crochet. On continue ces soins jusqu'à ce qu'il ait acquis environ 6 pouces de circonférence.

Si on veut semer en place, et dans un terrain inculte, on donne un labour profond au printemps, quand les mauvaises herbes sont en fleur. On réitère ce labour au mois d'octobre. On sème alors les châtaignes à la volée, ou bien on les enfonce à 3 pouces en terre à 6 pieds de distance en tout sens, avec l'attention d'en mettre deux à chaque place, à 2 ou 3 pouces l'une de l'autre. Cette méthode est préfé-

rable au semis à la volée. Il est également avantageux de semer en automne, si on n'a rien à craindre des mulots et autres espèces de la même famille ; autrement il vaut mieux faire stratifier les châtaignes, et ne les semer qu'au printemps, mais sans pincer le pivot, à moins qu'on ne désire accélérer la fructification et greffer l'arbre, parce qu'il devient plus grand, et qu'il est plus vigoureux quand il conserve son pivot.

Quand le châtaignier de pépinière a acquis la grosseur convenable, on le lève, on le met en place, et on l'étête. Il est bon de butter un peu le jeune plant pour le fortifier contre l'action du vent, de l'entourer d'épines, s'il est exposé aux bestiaux, et de jeter au printemps suivant, un peu de paille ou de fougère autour du pied pour y conserver l'humidité. La seconde année on le greffe en flûte ou en écusson à œil poussant lorsque la séve est montée. On lui donne ensuite peu de soin. On détruit les brindilles ; on retranche aussi les gourmands pendant que l'arbre est jeune ; mais, lorsqu'il est sur le retour et que ses branches se rapprochent de la ligne horizontale, on conserve ces gourmands pour les remplacer. Lorsque l'arbre devient vieux, et que l'extrémité de ses branches ne pousse plus ou se dessèche, on coupe toutes les branches à 3 pieds du tronc. L'année suivante, il pousse de forts scions, qui en trois ou quatre ans commencent à donner du fruit peu abondant, mais très-gros. On peut renouveler cette opération. On doit écarter les châtaigniers, de manière que les branches d'un arbre ne recouvrent pas celles d'un autre, car les branches couvertes ne donneraient point de fruit ; mais il est bon de les rapprocher, et de les tenir en massif, lorsqu'on désire des pièces de bois fort longues.

Variétés. On a distingué jusqu'en ce jour le châtaignier en deux espèces : le châtaignier proprement dit, et le marronnier, quoiqu'ils ne présentent pas de caractères suffisans pour établir cette distinction. En général, la fleur du marronnier est solitaire, et on ne trouve conséquemment qu'un fruit dans chaque coque. Ce fruit est plus rond, plus gros et meilleur que la plupart des châtaignes ; mais il existe une espèce qui acquiert de 10 à 40 pieds de hauteur suivant les lieux, dans l'Amérique Septentrionale, et qu'on y connaît sous le nom de *chicapin*, *fagus pumila*. Son fruit est petit, mais meilleur que celui d'Europe. Il aime les terres grasses et humides, et craint plus la chaleur que le froid. Quant aux variétés des espèces européennes, elles sont nombreuses. En voici quelques-unes.

La châtaigne des bois. Elle est petite, et a peu de saveur.

Chataigne *ordinaire.* Un peu plus grosse et meilleure que la précédente.

— *pourtalonne.* Le fruit est beau et bon, et l'arbre produit beaucoup.

— *printanière.* Elle n'a d'autre mérite que d'être plus précoce que les autres.

— *verte du Limousin.* Elle est grosse ; de bon goût, et se conserve long-temps.

— *exalade.* C'est la meilleure. L'arbre produit beaucoup et s'épuise promptement.

Le marron de Lyon, d'Aubray, d'Agen, du Luc. Les plus gros de tous et très-renommés.

Dans le département de la Corrèze, on cultive de préférence les variétés nommées la *hâtive noire*, la *hâtive rousse*, la *hâtive de mai*, les *huminaux*, les *huminaux roux*, la *mastronne* et la *carrive*.

Les Cévennes, où les châtaignes sont une des principales ressources des habitans, ont aussi beaucoup de variétés, dont les plus estimées sont les *bonobranco*, grosse ; *clapespino*, moyenne et précoce ; *jolenco*, moyenne, la plus précoce ; *malespino*, grosse et tardive. Ces variétés sont propres aux bas fonds. Les *paradono*, petite ; *pelegrino*, moyenne et la meilleure ; *pialono*, grosse ; *rabeireso*, grosse, et le *rousselo*, grosse et tardive, se cultivent autour des maisons, excepté la première, qu'on tient sur les hauteurs.

Usage. On connaît l'emploi des châtaignes ; c'est une nourriture fort saine, et facile à digérer quand elles sont bouillies. L'embarras est de les conserver. On attend, pour faire la récolte, qu'elles tombent naturellement, et on les emporte avec leur coque ou hérisson, où elles achèvent de se mûrir et d'acquérir de la qualité. On les place sous un hangar ouvert, et on les conserve ainsi un ou deux mois. Après ce temps, on les sépare de leurs coques, et on les expose sept à huit jours au soleil, sur des claies qu'on rentre après le coucher du soleil, et qu'on place dans un lieu sec. Dans les cantons où les habitans en font leur principale nourriture, on les dessèche au moyen de fumée qui circule entre des claies couvertes de châtaignes. Le bois du châtaignier est employé pour la charpente et la menuiserie. Il dure très-long-temps dans l'eau. On en fait des cerceaux, du treillage. Il est dangereux, comme bois de chauffage, parce qu'il lance des éclats à plusieurs pieds ; mais il peut servir dans les poêles, et il est propre à faire de bon charbon.

COIGNASSIER, *Pyrus Cydonia.* (Icosandrie-Pentagynie, fam. des *Rosacées.*) De l'Europe méridionale. Tronc noueux et souvent tortu, à rameaux diffus, à feuilles alternes, entières, pétiolées, oblongues, cotonneuses et blanchâ-

tres en dessous ; fleurs en avril et mai, grandes, blanches, terminales, presque sessiles, et qui deviennent des fruits appelés *coings*, et dans quelques endroits *coignasses*, ayant la forme d'une grosse poire, toujours couverts de duvet, plus ou moins gros, aqueux et parfumés, suivant le terrain qui les a produits ; enfin d'un jaune verdâtre lorsqu'ils sont mûrs (ce qui arrive en octobre ou novembre), et bons à manger, mais seulement cuits, et en compote, ou en confitures appelées *cotignat*, etc.

Culture. Le coignassier aime un sol léger et frais et une exposition chaude. On sème ses graines, immédiatement après leur maturité, dans une terre bien ameublie. Il lève au printemps suivant. On le sarcle et on le bine au besoin. Il pousse lentement, ce qui fait préférer sa multiplication par boutures, marcottes et rejetons. Quand on le multiplie par boutures, on conserve un talon de bois de deux ans ; on les met en terre à la fin de l'hiver, et elles reprennent promptement. Elles n'exigent d'autres soins qu'un peu d'eau si le printemps est très-sec, un binage et un sarclage. Si le terrain et la température leur sont favorables, on peut les placer de suite à 15 ou 18 pouces de distance, et en rangs éloignés de 2 pieds. Dans le cas contraire, on les met en pépinière à 4 ou 5 pouces, pour les relever au printemps suivant. On le marcotte rarement, parce qu'il pousse lentement des racines ; mais on emploie dans beaucoup de lieux la méthode de couper un pied rez terre, et de le butter un peu : il en sort un grand nombre de rejetons qu'on peut souvent détacher l'année suivante. Le coignassier se taille rarement, et ne demande d'autres soins que d'être débarrassé des gourmands, de quelques branches quand elles sont trop multipliées, et des rejetons qui pousseut au pied.

Le coignassier a deux variétés. La meilleure est celle de Portugal. Ses fleurs sont beaucoup plus grandes, ses fruits plus gros, moins cotonneux, moins graveleux, plus tendres et plus parfumés. Elle mérite donc la préférence, non-seulement sous ce rapport, mais encore parce qu'elle multiplie plus facilement. Elle a deux sous-variétés : celle à fruits ronds, nommés *coings-pommes*, celle à fruits allongés, nommés *coings-poires*.

Il existe un autre coignassier venu de la Chine, *Cydonia sinensis* (Herb. de l'Amat. t. 2), dont les fleurs, qui paraissent fin d'avril et au commencement de mai, sont d'un beau rouge, d'une odeur suave, et remarquables par des bractées et une collerette. Les fruits sont volumineux et propres à faire des compotes. On commence à le multiplier de semences, et en le greffant sur celui de Portugal. Le plant de l'année demande qu'on le garantisse des fortes gelées d'hi-

ver avec un peu de litière ou de feuilles. Le coignassier est attaqué du blanc, de la gale et de la brûlure. (Voyez *Pêcher* et *Poirier.*)

USAGE. On cultive quelques coignassiers pour leurs fruits; mais le plus grand nombre des élèves sont destinés à greffer le poirier, qui fructifie plus tôt par ce moyen, et dont les fruits sont généralement plus sucrés et plus savoureux que lorsqu'il est greffé sur sauvageon et même sur franc; mais il faut choisir des sujets bien sains. Le bois en est assez dur.

COUDRIER, COUDRE, NOISETIER, AVELINIER, *Corylus.* (Monœcie-polyandrie, fam. des *Amentacées.*) NOISETIER COMMUN, *Corylus avellana*, LIN. Arbrisseau qui forme buisson; ses racines poussent plusieurs tiges droites et garnies de rameaux flexibles, dont les plus jeunes sont couverts de duvet. Feuilles nombreuses, assez grandes, alternes, pétiolées, ovales-arrondies, dentées, fournissant une ombre épaisse. Fleurs mâles en chatons réunis, en février et avant les feuilles; fleurs femelles, axillaires et sessiles : celles-ci deviennent des fruits connus de tout le monde. La culture en a fait de plus beaux et de meilleur goût, tels que ceux du N. FRANC A AMANDE BLANCHE, *Corylus sativa vulgaris*; A AMANDE ROUGE, *fructu rubente*; et ceux de l'AVELINIER, *Cor. fructu rubente maximo.* Les avelines tirent leur nom d'*Avelino*, ville du royaume de Naples. NOISETIER *à fruits ovales*, *c. grandis*; N. *à fruits en grappes*, *c. glomerata.* Ces deux espèces produisent de bons fruits; mais le N. *d'Amérique*, *c. rostrata*, a la coque très-épaisse et l'amande petite. Quoique ces arbrisseaux s'accommodent de toute exposition et de tout terrain, cependant ils produisent davantage dans les terres sablonneuses et humides, à l'exposition du nord ou du couchant, et à l'ombre au bord de quelques ruisseaux; mais il ne faut pas qu'ils soient gênés ou dominés par d'autres arbres. On multiplie sûrement et promptement les bonnes espèces par la greffe ou par les marcottes; quelquefois de rejetons enracinés qu'on sépare en automne, et qui reprennent facilement, mais ne donnent de fruits qu'au bout de trois ou quatre ans. Les avelines semées ne donnent jamais de si bon fruit que l'arbre qui les a produites. On cultive encore le NOISETIER DE BYZANCE, *Corylus colurna*, LIN., beaucoup plus grand que le nôtre, et en différant encore par ses stipules linéaires et ses feuilles anguleuses et plus velues. Son fruit est plus gros, mais inférieur en qualité. Il demande la même culture. Le coudrier a une variété à feuilles panachées. Le bois du coudrier est tendre.

E.

ÉPINE-VINETTE, VINETIER, BERBERIS. (Hexandrie-

monogynie, fam. des *Berbéridées.*) L'Épine-vinette, *Berberis vulgaris*, Lin. Arbuste indigène des lieux incultes et sauvages de la France, et qui croît en buisson de la hauteur de 4 à 5 pieds. Tiges et rameaux très-épineux, garnis chaque année de grand nombre de feuilles petites, pétiolées, ovales-obtuses, dentelées ou épineuses sur leurs bords, d'un vert gai. Au mois de mai, partent de l'aisselle de ces feuilles, des grappes simples et pendantes de fleurs d'un assez beau jaune, d'un joli effet par leur nombre, et ayant l'odeur des fleurs de châtaignier. Leurs étamines sont très-irritables, et il suffit du moindre attouchement pour exciter parmi elles un mouvement tumultueux, après lequel elles se recourbent sur le pistil. A ces fleurs succèdent des fruits petits, ovales-oblongs, d'abord verts, et qu'on peut confire au vinaigre comme les câpres, puis d'un rouge de corail tranchant très-agréablement avec le beau vert du feuillage. Ils ont un goût aigrelet, qui les fait rechercher pour en faire de jolies confitures : on préfère les fruits sans pepins des vieux arbres et de quelques marcottes et boutures. L'épine-vinette peut servir à former des haies impénétrables; mais on doit l'éloigner des champs dans lesquels on cultive des céréales, parce que l'expérience a constaté que cet arbuste était une des causes de la rouille des blés, maladie qui diminue la quantité, le volume des grains, ainsi que leurs produits en farine et la qualité de la paille.

On cultive encore deux autres variétés, l'une à fruits blancs, l'autre à fruits violets, dont la saveur est moins acide.

2. Berberis de la Chine, *Berberis sinensis*, H. P., est aussi un fort joli arbuste, assez semblable au précédent, formant cependant les buissons plus bas, plus touffus, plus verts, mais donnant moins de fruits. Ces arbustes sont très-rustiques, et n'exigent ni taille, ni culture, ni engrais. On les multiplie de graines, rejetons, boutures et marcottes. Celles ci sont deux ans à s'enraciner, et doivent être séparées en automne, époque à laquelle il faut aussi éclater et replanter les rejetons. On tire de son bois et de ses racines une couleur jaune assez belle et solide. Le bois en est dur.

F.

FIGUIER, *Ficus carica.* (Polygamie-triœcie, fam. des *Orties.*) Arbre de 25 à 30 pieds d'élevation. Feuilles alternes, pétiolées, grandes, plus ou moins découpées, d'un vert sombre en dessus, et rudes au toucher. Fleurs femelles et fleurs mâles renfermées dans l'intérieur d'un réceptacle charnu qu'on nomme *figue*, qui a une seule ouverture fermée par des écailles conniventes. Les fleurs femelles

tapissent tout l'intérieur du réceptacle, et les mâles, en petit nombre, sont à l'ouverture. Les fruits sont sessiles, axillaires et disposés le long des rameaux ; ils diffèrent de grosseur, de couleur et de forme, suivant les variétés.

Ces variétés sont très-nombreuses dans le midi de la France ; mais on ne peut cultiver que les suivantes à la latitude de Paris.

La Figue *longue* ou *printanière*. La pulpe en est douce et agréable. Elle donne de nouveaux fruits à l'automne, quand la température est favorable.

— *blanche ronde* ou *grosse blanche d'automne*. Le fruit, d'un vert très-clair, égale la première en bonté.

— *violette*. Assez grosse, violette en dehors et rouge en dedans, supérieure aux deux autres en bonté.

— *jaune*, *angélique*, *mélitte*. Fruit médiocre, jaune en dehors, ponctué de vert et à pulpe rougeâtre. Produit beaucoup.

— *poire* ou *figue de Bordeaux*. Fruit médiocre, allongé, d'un rouge brun, à pulpe d'un fauve rougeâtre.

Culture. Le figuier se plaît dans les terres graveleuses, sablonneuses et profondes. Il réussit bien auprès d'une source, d'une rivière ; mais il n'aime pas les marécages et eaux dormantes. Si la terre est très humide, le fruit est fade. Il aime l'exposition du midi ; je l'ai vu prospérer à cette exposition dans des cours pavées, quoique sa tête seule pût recevoir les rayons du soleil. Dans un climat plus chaud que celui de Paris, il se contente du levant ; mais ses fruits sont d'autant plus sucrés et savoureux, qu'ils reçoivent plus long-temps les rayons du soleil. On le place avantageusement à la latitude de Paris, au pied d'un mur, au midi.

On multiplie le figuier par rejetons, marcottes, boutures ; rarement par racines, et plus rarement par semences. Ce dernier mode est plus long, et on ne serait pas sûr, par son moyen, d'obtenir de bons fruits de jeunes sauvageons, qu'il faudrait greffer pour la plupart, ce qui retarderait la jouissance (1).

On laisse ordinairement les rejetons autour de l'arbre pendant deux ou trois ans, pour pouvoir les mettre de suite en place. Cette méthode fatigue et épuise l'arbre, auquel elle enlève beaucoup de séve. Elle appauvrit également la terre.

---

(1) Il serait essentiel qu'on fît des semis de figuier dans les pépinières du gouvernement et des départemens. C'est le seul moyen d'obtenir de nouvelles variétés plus vigoureuses et moins sensibles au froid.

Il serait donc plus avantageux de lever les rejetons à la fin de la première année, et de les placer en pépinière dans une terre bien meuble, à la distance ordinaire. On les enfonce d'environ un pied, et on les couche un peu en les rabattant à 6 ou 8 pouces. Si la température permet de les élever en tige pour en former un arbre, on dirige celui-ci en conséquence ; mais, si le froid de l'hiver est assez grand pour détruire la tige, on le dispose en buisson ; on tient la terre fraîche par des arrosemens, et en la couvrant autour des jeunes plants avec de la litière ou de la fougère.

On marcotte lorsqu'on manque de rejetons, et on se sert de la marcotte simple, qui suffit pour avoir un jeune plant enraciné l'année suivante. On la met en place ou en pépinière, et on la traite comme les rejetons.

Les boutures doivent se faire de préférence avec du bois de deux ou trois ans, parce que le bois du figuier est mou, qu'il a beaucoup de moelle, et que le jeune bois est exposé à pourir dans une terre humide, nécessaire pour la reprise. On les place dans un lieu ombragé et dans une terre franche, à 5 ou 6 pouces de distance, on les plante comme les rejetons, on leur donne les mêmes soins, et l'année suivante on met en pépinière celles qui ont repris. Dans les cantons où la reprise est facile, on pourrait les placer de suite en pépinière.

Les racines se plantent comme les boutures ; on peut aussi les séparer de l'arbre sans les déplacer, en élevant, de trois ou quatre pouces au-dessus de la terre, leur extrémité supérieure.

Lorsque les rejetons, marcottes et boutures ont été trois ans dans la pépinière, suivant leur force, on les met en place dans un terrain défoncé de 3 pieds. Si on veut établir une figuerie, on les plante de 8 à 15 pieds de distance, suivant la température plus ou moins chaude, et la qualité de la terre. On leur donne, l'été suivant, un peu d'eau, si la terre se dessèche trop ; on paille dans les terrains secs ; on laboure une fois par an, et on fume tous les cinq à six ans avec des engrais bien consommés.

On greffe le figuier quand on veut changer la variété ; on se sert de la greffe en flûte : l'œil de la greffe en écusson est exposé à être noyé par les sucs propres. La grande quantité de moelle rend celle en fente très-difficile à la reprise.

Quand l'arbre est en place, il ne faut employer la serpette que le moins possible. S'il est à tige, on se contente d'enlever le bois mort, d'arrêter les branches gourmandes, et de détruire les rejetons nuisibles. S'il est en buisson, à raison de la température, on est forcé de l'arrêter à six ou tout plus huit pieds de hauteur, pour pouvoir le garantir du froid, et de renouveler les branches qui n'ont pas de fruits à deux ou trois yeux.

On emploie deux moyens pour le préserver des gelées. Dans les terres humides, à l'approche du froid, on l'empaille après l'avoir débarrassé des feuilles et fruits qui sont encore sur l'arbre, et on met de la litière au pied. L'opération doit se faire de manière que les eaux de pluie ne puissent pénétrer jusqu'aux branches. A cet effet, après avoir lié les branches, on commence par une couche de paille dans le bas de l'arbre, en donnant un peu plus d'épaisseur du côté de la pluie. La couche de paille qu'on met au-dessus recouvre un peu la couche inférieure : et ainsi de suite. On termine par une demi-botte de paille fortement liée du côté des épis, et qui forme le chapeau. On choisit un temps sec pour cette opération. Dans les sols sablonneux, on remue et on fouille la terre autour de chaque arbre ; et, après avoir nettoyé les branches, comme pour les empailler, on les couche dans leur sens naturel, autant qu'il est possible. Pour y parvenir, on saisit chaque branche par son extrémité, on la courbe peu à peu en posant la main ou le genou sur les parties qui font le plus de résistance, et on recouvre de 6 pouces de terre. On butte les parties des branches qu'on n'a pas pu enterrer. Ces branches peuvent rester ainsi soixante-quinze à quatre-vingts jours sans souffrir de dommage. Si le froid devenait très-fort, on couvrirait la terre avec de la grande litière, de la fougère, ou des feuilles : autrement, les branches pourraient périr. Si cela arrivait, comme les racines n'auraient pas souffert, on couperait les branches au niveau du sol, et on couvrirait les plaies de deux pouces de terre. Bientôt elles produisent des scions qui commencent à donner du fruit la seconde année. Il y a des jardiniers qui découvrent les branches dans les jours doux de l'hiver ; mais il faut bien de l'attention et de la vigilance pour prévenir le retour de la gelée. A la fin de mars, on enlève les feuilles ou la paille qui couvre la terre ; mais on ne découvre les figuiers que lorsqu'on n'a plus rien à craindre des gelées. C'est après cette opération qu'on les examine, qu'on retranche le bois mort, etc. En coupant des branches, il ne faut jamais le faire rez tronc, ni immédiatement au-dessus de l'œil qu'on veut conserver ; mais on laisse un chicot : autrement, le bois, très-poreux et très-moelleux, peut se dessécher autour de la plaie. Les branches deviennent, après un certain temps, trop grosses pour être pliées et enterrées. On les coupe alors, et on les remplace par de jeunes branches qu'on a menagées l'année précédente, ou par les nouvelles pousses qui se forment.

Dans les années tardives, on peut piquer, avec une épingle trempée dans l'huile, la tête de la figue pour hâter sa maturité. Le moyen suivant est plus sûr. Quand les fruits sont au tiers de leur grosseur, on cerne avec la pointe de la serpette

petite ou du greffoir, l'extrémité de la tête où sont les fleurs mâles, et on les enlève. Les sucs propres recouvrent la plaie, et le fruit mûrit dans un temps moitié plus court, sans rien perdre de ses dimensions. Des jardiniers ont l'attention de détruire les boutons à bois placés à côté des boutons à fruit, dans l'espior d'avoir des fruits plus nourris. Ils les reconnaissent à leur forme plus allongée, non-seulement dans cet arbre, mais dans les autres arbres fruitiers. Cette opération, utile sur les vieux arbres pour ménager la séve, pourrait nuire sur les jeunes, où elle est très-abondante. Il ne faut pas d'ailleurs trop multiplier cette opération, parce que les fruits viennent sur le bois de l'année précédente.

On peut élever le figuier en caisse, ce qui donne la facilité de le mettre à couvert, soit dans l'orangerie, soit même dans la serre après la chute des feuilles, si on veut des fruits très-précoces. Pour diminuer la grande vigueur de l'arbre, et accélérer la fructification, on doit employer des sujets venus de boutures faites en mettant en terre l'extrémité supérieure de la branche pour prendre racine, et en laissant le gros bout dehors.

Le figuier a quelquefois des branches couvertes d'insectes (un kermès ou un psylle) qui consomment la séve et arrêtent la végétation au point d'empêcher la croissance des fruits, et même de dessécher les branches. On détache ou on écrase ces insectes en frottant fortement les branches. Le bois du figuier est mou.

Usage. On connaît l'usage qu'on fait des figues vertes et sèches. Elles sont très-saines et très-nourrissantes; mais il faut attendre leur maturité: autrement elles fatiguent l'estomac, donnent des dyssenteries, et le suc laiteux de leur épiderme corrode les lèvres et la langue, et y produit des boutons douloureux.

FRAMBOISIER, *Rubus idœus.* (Icosandrie-Polygynie fam. des *Rosacées.*) Arbuste découvert par les Grecs sur le mont Ida, d'où l'adjectif *idœus.*

Racines traçantes. tiges de 4 pieds, bisannuelles, épineuses, de 4 pieds, feuilles assez larges et blanchâtres en dessous, à pétioles épineux comme le dos de leurs nervures. Fleurs en mai et juin, blanches et produisant des fruits murs en juin, rouges et parfumés. Variété à fruits blancs; autre dite F. des Alpes ou de tous les mois, à fruits rouges. Ce dernier donne jusqu'aux gelées. *F. rouge à gros fruits; à gros fruits couleur de chair*, le plus gros et le meilleur fruit du genre, introduit par M. Noisette.

Le framboisier effritant la terre, et nuisant aux autres plantes, doit être cultivé à part, dans un endroit dont encore il faut le changer lorsqu'il en a épuisé les sucs, ce qu'on

aperçoit lorsque ses fruits se rapetissent. Il peut rester plus long-temps dans la même place, au moyen d'engrais qu'on lui donne à l'automne. Du reste, il n'est pas difficile sur le terrain, quoiqu'il préfère un sol frais et une exposition demi-ombragée. On le multiplie par ses drageons, qu'on plante depuis novembre jusqu'en mars. En février, on retranche tous les brins qui ont donné fruit; on taille à quinze ou dix-huit pouces une partie des jeunes surgeons; on laisse les plus forts entiers, enfin on laboure les pieds de ces arbrisseaux.

G.

GOUYAVIER, *ou* GOYAVIER, *ou* POIRIER DES INDES, *Psidium Pyriferum.* (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Myrtoïdes.*) Des Indes. Arbrisseau de 12 pieds naturalisé dans le midi de la France où il donne de bons fruits et des semences productives. Mais il est de serre tempérée dans le climat de Paris. Tige droite; écorce lisse et d'un vert roussâtre; feuilles entières, ovales, allongées, obtuses et cependant terminées par une pointe, persistantes; fleurs en mai, blanches, grandes et solitaires. Fruit mou, gros comme une pomme d'apis, à peau jaunâtre dans la maturité, parfumé comme la framboise, aigre-doux et astringent. On le sème et on le traite comme l'oranger et dans la même terre. Le fruit se fruit se mange cru ou en compote.

GRENADIER, *Punica granatum.* (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Myrtoïdes.*) D'Afrique, d'où le nom de *punica.* Celui de grenadier vient de *granatum.* Arbrisseau naturalisé dans la France méridionale, et qu'on trouve même ici dans quelques jardins, en pleine terre, mais dans un sol substantiel, et placé contre un mur à l'exposition la plus chaude et la mieux abritée : encore ne parvient-on à le conserver qu'en le couvrant lui-même avec des paillassons, et son pied avec de la litière sèche pendant les froids. On le tient en caisse dans les départemens du nord, pour le serrer en orangerie l'hiver. Il a les rameaux nombreux, minces, anguleux et droits; feuilles opposées, lancéolées, lisses, d'un vert rougeâtre, assez petites; fleurs de juillet en septembre, quelquefois solitaires, d'autres fois réunies, et placées au bout des rameaux; calice rouge, épais, coriacé, à cinq ou six divisions, renfermant autant de pétales chiffonnés, d'un rouge superbe, et qui a donné le nom à la belle couleur dite de *Grenade*; fruits gros comme de grosses pommes, revêtus d'une écorce rougeâtre, presque ligneuse, et renfermant un nombre infini de graines qu'entoure une pulpe acidule, agréable, et qu'on suce. C'est de cette quantité de graines qu'on a nommé ce fruit *Granatum.* On multiplie cet

arbrisseau de graines et de bouture. On y parvient plus aisément et plus promptement par la séparation des rejetons, ou par les marcottes par strangulation. A la fin de l'été, la marcotte sera en état d'être sevrée, surtout si l'on a eu soin de la faire en pot et d'entretenir assez humide la terre du pot. Pour pousser le grenadier à fleurs, et par conséquent à fruits, il suffira de *pincer* les sommités des nouvelles pousses, au mois d'avril, époque à laquelle on le découvre s'il est en espalier, ou bien on le sort s'il est en orangerie. Il faut aussi l'arroser souvent, surtout s'il est en caisse; et alors il demande encore à être changé de terre tous les trois ans. On le taille comme l'oranger. Naturellement, il forme un buisson, principalement quand il n'est point élevé de semence, parce qu'il pousse beaucoup de rejetons. On peut donc, dans les départemens méridionaux, en former des haies.

GROSEILLER, *Ribes*. On lui a conservé en latin son nom arabe *Ribes*. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Cactiers* ou *cierges*.)

1. Groseiller ordinaire, *Ribes rubrum*. Lin. Arbrisseau d'Europe, formant buisson, dont on fait des palissades, et même qu'on élève en tige de quatre à cinq pieds. Ses feuilles, un peu semblables, mais en petit, à celles de la vigne, se montrent de bonne heure ainsi que les grappes simples, nombreuses, pendantes et souvent réunies, de fleurs herbacées (une variété les a rougeâtres); elles deviennent autant de fruits rouges plus ou moins gros et acides, suivant le terrain. Personne n'en ignore l'usage. Ce groseiller a une variété à feuilles panachées, une autre à gros fruit blanc, et d'un suc beaucoup plus doux, *Ribes album*, H. P.; une troisième à fruit de couleur de chair; enfin, le groseiller blanc a une sous-variété qu'on nomme *perlée*. Les fruits nommés *castilles*, en quelques lieux, mûrissent en juillet; mais on en prolonge la durée jusqu'en octobre, en empaillant les arbres lorsque les fruits commencent à prendre de la couleur.

2. Groseiller a fruit noir, Cassis, Poivrier, *Ribes nigrum*, Lin. Il est plus grand dans toutes ses dimensions, et aromatique dans toutes ses parties; les feuilles prises en boisson comme du thé, sont sudorifiques. Les fruits, en grappes, sont gros et noirs : on les emploie à faire des ratafias et autres friandises qui sont d'un goût plus général. Il a une variété à feuilles panachées.

3. Groseiller épineux *ou* a maquereau, *Ribes Uva-Crispa*, Lin. Tiges plus courtes, plus nombreuses et couvertes de forts aiguillons qui rendent cet arbrisseau très-propre à former des haies impénétrables. Feuilles plus petites. Les fruits, toujours solitaires, sont plus gros; quelques variétés atteignent le volume d'un œuf de pigeon. Il y en a des verts,

des jaunes, des rouges, des blancs, des violets, etc., dont M. Noisette a une nombreuse collection. Voici les principales :

Groseilles lisses. — *Grosse verte ronde ; — grosse verte longue ; — grosse lobée ; — grosse ambrée ; — très-grosse jaune*, assez allongée, que ce cultivateur a obtenue de semis. — Groseilles hérissées. *A fruits ambrés ; — à couleur de chair*, longs; *à couleur de chair*, ronds; — *verte blanche ; — grosse jaune ; — grosse ronde*, couleur olive, fruit tardif, le plus gros et le meilleur de tous, trouvée par M. Noisette ; — *nouvelle-angleterre*, très-grosse. Il existe beaucoup d'autres variétés lisses ou hérissées. Tous les fruits ont une peau épaisse, un suc abondant et plus ou moins sucré, dont les Anglais font un vin assez bon, ou au moins très-renommé chez eux. Avant que ces fruits soient mûrs, on les emploie au lieu de grains de verjus pour assaisonner les *maquereaux*, d'où le nom vulgaire, *groseille à maquereau*.

Les groseillers, en général, se contentent de tout terrain et de toute exposition. Cependant leurs fruits seront plus gros et plus doux dans une terre douce, sableuse et fraîche. On les taille en février ; cette opération consiste à retrancher les bois morts ou trop vieux, et à rabattre les branches plus ou moins suivant leur force et leur âge. Ils se propagent de semences et de boutures faites en automne ou en février, ou bien de marcottes et de l'éclat des vieux pieds.

M.

MURIER, *Morus*. (Monœcie-tétrandrie, fam. des *Urticées*.) Il tire son nom *morus*, du latin *mora*, retard, parce qu'il ne pousse que lorsque les gelées ne sont plus à craindre.

Mûrier noir, *morus nigra*. De l'Asie mineure. Arbre assez fort, rarement droit et bien tourné, de 25 à 30 pieds, presque toujours relégué dans les cours ou basses-cours, où il trouve un terrain ordinairement mêlé de décombres, tel qu'il lui convient, et un abri contre les vents du nord. Ses feuilles, grandes, dentées, les unes en cœur aigu, d'autres divisées en plusieurs lobes, nombreuses et d'un vert assez foncé, donnent une ombre épaisse, agréable à la volaille. On mange ses fruits depuis le mois de juillet jusqu'en septembre. Chaque mûre est le résultat de plusieurs fleurs réunies sur un même chaton ; les fruits que chacune d'elles produit, se serrent à mesure qu'ils grossissent, et semblent n'en faire qu'un seul. Les fleurs mâles, aussi en chaton, sont quelquefois sur un autre individu que celui qui donne les femelles. On cultive de préférence ce dernier, parce que ses fruits n'ont

point de graines. La longueur et la docilité de ses branches permettent qu'on les étende assez pour leur faire couvrir des espaces et des bâtimens assez considérables. On ne taille cet arbre que pour en tirer parti, ou le débarasser de son bois mort, à moins que ses fruits n'aient dégénéré; alors on rabat les grosses branches à quelque distance du tronc : par ce moyen, l'arbre se renouvelle et donne des fruits plus gros et plus abondamment.

Murier rouge, *Morus rubra*. De l'Amérique septent. Arbre qui s'élève à 40 pieds et plus. Il a des feuilles plus grandes et plus rudes, et son fruit, qui est mangeable, est d'un rouge assez foncé.

Les mûriers se propagent de semences, de marcottes, de boutures faites en été ou en automne, et par le moyen suivant, quand on a un mûrier sur le retour. On le renverse sur le terrain, à la fin de l'hiver, en ne coupant que les racines qui s'opposent à l'opération. On l'étête, et on rapporte assez de terre le long de la tige, pour la couvrir presque en entier et pour couvrir totalement la coupe. Il sort de cette tige beaucoup de scions qui poussent vigoureusement. On fait entre les deux séves, à chaque scion, une ligature le plus près possible de la tige, et on couvre de 2 pouces de terre. On recouvre avec de la litière et on tient la terre fraîche, avec l'attention d'en remettre un peu, si les arrosemens ou les pluies en avaient entraîné une partie. On obtient, par cette méthode, des sujets bons à mettre en place en trois ans. Il est possible qu'en ne couvrant que légèrement les racines coupées, elles fournissent des rejetons. Les marcottes se font lorsque la pouse est arrêtée; les semis et les boutures au printemps dans une terre légère, substancielle et un peu ombragée. Quelques pépiniéristes, pour assurer la reprise des boutures, les font sur couche et sous châssis. On tient la terre fraîche par des arrosemens dans les grandes châleurs, et on couvre les semences, les boutures et les marcottes dans le temps des gelées. Les deux dernières s'enracinent ordinairement la première année, et peuvent être relevées au printemps suivant pour être mises en pépinière. On leur continue les mêmes soins les trois années suivantes, parce qu'ils sont sensibles au froid dans leur jeunesse. Ensuite on se contente de donner un petit labour entre les rangs. Terre substancielle et légère. Situation chaude et abritée.

Les mûres qu'on ne mange pas, sont très-propres à nourrir la volaille, et les feuilles servent au besoin de nourriture aux vers à soie. Le bois de ces mûriers est assez compacte et sert à plusieurs usages. Celui du mûrier rouge est employé en Amérique pour la construction des vaisseaux.

Murier blanc, *Morus alba*. De la Chine. Écorce épaisse,

gercée. Branches éparses et nombreuses. Feuilles presque lisses, d'un vert tendre, plus petites que celle du précédent. Fleurs verdâtres. Fruits presque ronds, blanchâtres, plus petits que ceux du mûrier noir. Ces fruits ne sont propres qu'à nourrir et engraisser les cochons et la volaille.

Ce mûrier doit être placé, dans notre climat, relativement à l'usage qu'on fait de ses feuilles, dans une terre plus légère que forte et à l'exposition du midi. On choisit des graines de fruits parvenus à leur maturité, et qui se sont détachés naturellement. On les sème, soit en rayons, soit à la volée, dans une terre bien meuble. Lorsque les fortes gelées sont passées, on éclaircit le semis si le plant est trop épais, on le sarcle, on le bine et on l'arrose au besoin On le transplante l'année suivante en pépinière, et on lui donne les soins d'usage. Quant il a pris de la force, on le greffe en écusson, et plus ou moins haut suivant la destination qu'on lui donne; car on en fait des tiges, des buissons et des nains. Cette greffe n'a pour but que de se procurer des feuilles plus propres à faire produire aux vers une soie plus fine, et on a remarqué que quelques variétés, comme la *reine*, *la grosse-reine*, *la feuille d'Espagne*, *la feuille de Flocs*, procuraient cet avantage. La greffe se fait à la première ou à la seconde sève, en pépinière ou en place. Quand on transplante les sujets, on les étête, à l'époque de la taille, qui doit avoir lieu après la chute des feuilles; on ne conserve que trois ou quatre belles branches qu'on laisse dans toute leur longueur si l'arbre est vigoureux, mais qu'on taille à quelques yeux s'il est faible, et on s'occupe les années suivantes à maintenir l'équilibre des branches mères comme dans les arbres fruitiers On met également ces branches de manière qu'elles forment un angle d'environ 45 degrés, et, quand les branches secondaires sont trop multipliées pour que les feuilles puissent bien jouir des influences de la lumière et du soleil, on éclaircit en coupant les plus mal placés. Ce n'est suivant Rosier, que la troisième ou la quatrième année qu'on doit commencer la cueillette des feuilles, qu'il faut faire une à une, en laissant au moins deux feuilles à l'extrémité de chaque branche et en déchargeant au moment de cette cueillette, ces branches de leurs fruits. On étend ces feuilles dans un lieu aéré pour empêcher qu'elles ne s'échauffent, et pour faire évaporer l'eau surabondante. On ne les donne jamais mouillées aux vers à soie. Si on veut conserver la vigueur de ces arbres, on ne les dépouille de leurs feuilles que de deux années l'une; et, si on le fait tous les ans, on ne touche point à ceux qui sont faibles et languissans. Les autres soins consistent à supprimer, après la cueillette, les bois morts, les branches cassées, les ergots, et à donner annuellement un labour. Quand l'arbre est sur le retour, on le rajeunit en ravalant sur les branches

mères. Rosier pense que les arbres nains sont les plus productifs, comme ils sont ceux dont on coupe la feuille avec le plus de facilité.

Les feuilles et les fruits de cet arbre ne sont pas ses seules parties utiles; son bois est employé à différens usages, et son écorce donne une filasse grossière.

N.

NÉFLIER, MESLIER, *Mespilus germanica.* (Icosandrie-pentagynie, fam. des *Rosacées.*) LIN. Arbrisseau indigène de moyenne grandeur, dont le fruit est médiocre. La culture l'a perfectionné, et a produit des variétés à fruits plus gros, d'une saveur moins sauvage : une d'elles (le *mespilus abortiva*), donne des fruits sans noyaux. Les autres principales variétés sont le néflier à gros fruit, à fruit allongé, et celui à fruit précoce. La tige courte et tortue du néflier se divise en rameaux courbes, étendus et informes, se garnissant de feuilles lancéolées, sans dentelures, duveteuses et blanches par-dessous. Les fleurs en mai, très-grandes; blanches, solitaires, sessiles et terminales, deviennent des fruits arrondis, garnis des folioles du calice. Ils sont verts et d'une saveur âpre avant leur maturité; mais quand, après avoir été cueillis au commencement d'octobre, ils sont restés quelque temps sur la paille, ils deviennent rougeâtres, leur pulpe s'amollit et acquiert une saveur douce de pomme gâtée, qui n'est pas d'un goût général, mais qui cependant plaît à beaucoup de personnes. On y trouve cinq noyaux osseux, très-durs, qui peuvent servir à propager l'espèce, et sont ordinairement deux ans à lever. Aussi emploie-t-on le moyen plus court des marcottes et de la greffe en fente ou en écusson sur l'épine, le néflier des bois, l'azérolier, le cognassier, le poirier. Tout terrain qui n'est pas marécageux, et toute exposition, conviennent aux néfliers, et leur culture n'exige pas de grands soins. Il serait même dangereux de vouloir corriger, par la taille, la forme bizarre qu'affectent ces arbres; car alors on diminuerait la récolte des nèfles ou *mesles*, qui viennent toujours au bout des rameaux. Il faut manger peu de ce fruit à la fois, parce qu'il est très-indigeste. Le néflier est sujet aux maladies de la brûlure et du blanc. (Voyez l'article POIRIER.) Son bois est dur.

NOYER, *Juglans.* (Monœcie-polyandrie, fam. des *Térébinthacées.*) NOYER CULTIVÉ, *Juglans regia*, LIN. d'Asie. Arbre très-élevé et très-beau. Tronc droit et bien filé. Feuilles, belles, ailées de 5 à 9 folioles sessilles, entières, ovales-allongées, d'un vert jaunâtre; et d'une odeur forte quand on les froisse. Les fleurs fin de mai et en juin, seulement mâles, ou femelles, habitent sur le même

individu. Les fleurs femelles sont ordinairement réunies 3 ou 4 au bout des jeunes rameaux, et deviennent des fruits arrondis, dont tout le monde connaît la forme et le goût. Ces fruits diffèrent en forme, grosseur et qualité, suivant la la variété. Il fleurit en avril ou en mai. Le mot *Juglans* est une contraction de *Jovis glans*, gland de Jupiter.

1. Le Noyer commun est le plus productif; ses fruits sont ronds, l'amande qui remplit la noix, est bonne et fournit beaucoup d'huile. 2. Le Noyer a coque tendre ou Noyer mésange (ainsi nommé, parce qu'un petit oiseau, appelé *mésange*, en perce la noix à coups de bec pour en tirer l'amande). Ses fruits, d'une forme oblongue, sont bien pleins, et supérieurs en qualité à ceux de l'espèce précédente : ils fournissent beaucoup d'huile. 3. Une autre variété (Le Noyer tardif, *Juglans regia serotina*, H. P.), espèce précieuse dans les cantons où les gelées tardives sont annuelles, parce que, ne fleurissant qu'à la fin de juin, elle n'a rien à craindre des dernières gelées du printemps. L'amande est de bonne qualité, donne assez d'huile, et on peut la manger en cerneaux sur la fin de septembre. 4. Le Noyer a gros fruit, *Juglans regia maxima*. Il n'est pas de grand rapport; mais ses noix sont d'une grosseur monstrueuse; il faut les manger fraîches; gardées, elles diminueraient de moitié. On les appelle *noix de jauge*. Elles donnent peu d'huile. 5. Doit-on regarder comme variété du commun, le Noyer a fruit anguleux *ou* a noix anguleuse, comme dit le vulgaire, *Juglans regia angulosa?* Son amande est très-bonne, mais elle consiste en tubercules enfoncées dans la coque, et dont il est d'autant plus difficile de les tirer, que cette coque est épaisse et très-dure. Elle fournit une meilleure huile, et en plus grande quantité que les autres. Cet arbre, le plus grand et le plus vigoureux de son espèce, doit être cultivé pour son bois, qui est le plus dur, le plus fort, le mieux veiné, et par conséquent le meilleur et le plus beau de son espèce. 6. Le Noyer a gros fruits longs. L'amande remplit bien la coque, qui n'est pas dure. Son fruit ne le cède qu'à celui du mésange en bonté; mais l'arbre produit beaucoup plus. 7. Le Noyer a grappe, *Juglans regia racemosa*, dont les fruits sont disposés en grappe.

Culture. Le noyer se cultive pour son bois, pour son fruit et pour l'huile qu'on en tire. La culture doit un peu varier, relativement à la destination qu'on veut lui donner. Si on tient plus à la qualité du bois, on retarde la fructification; on place l'arbre dans un terrain sablonneux et même pierreux, pourvu qu'il y ait assez d'humidité. Ce terrain convient aussi pour donner de la qualité à l'huile. On sème, s'il est possible, en place, afin de ne pas endommager le pi-

vot qui pénètre à travers les fissures des rochers; et pour obtenir des tiges plus hautes et plus droites et des arbres moins sensibles aux gelées, on ne greffe pas. On donne la préférence au n°. 5, si on désire un très-bel arbre, et aux n°s. 1, 2, et 6, si on tient plus à l'huile, par la difficulté de séparer l'amande du n°. 5, de sa coque. Si, au contraire, on veut manger les noix, soit à moitié formées ou en cerneaux, soit parvenues à leur maturité; il faut donner la préférence aux n°s. 2, 3 et 6. Ce dernier a l'avantage de fournir des cerneaux plus tard. La terre doit être moins légère, moins sablonneuse et plus substantielle, parce que l'arbre ne peut pas plonger ses racines aussi profondément; enfin, on pince l'extrémité du pivot et on greffe.

Le semis se fait avec des fruits choisis et parvenus à leur maturité dans les espèces qu'on veut cultiver, si on ne greffe pas. Dans le cas contraire, on prend les noix du noyer commun, ou mieux les noix anguleuses si on préfère des arbres plus vigoureux ou plus grands. On les stratifie en les laissant dans leur brou et en les mettant dans un endroit frais et à l'abris des gelées. On ne les sème qu'au printemps pour les préserver des mulots, etc. Si on les met en place, ce qui est essentiel pour les arbres dont on veut conserver le pivot qu'il est presqu'impossible d'avoir entier quand on lève l'arbre, on a l'attention de placer deux noix, à trois pouces l'une de l'autre, et à deux pouces de profondeur dans une terre bien défoncée et ameublie sans fumier. Si on les met en rayons, après avoir pincé leur pivot, on ne laisse qu'un pied d'intervalle entre chaque noix dans une terre labourée à deux fers de bêche, et on établit deux pieds entre les rayons. Le pincement du pivot dispense des transplantations jusqu'à ce qu'on lève les sujets pour les mettre en place. On donne les soins ordinaires aux plantes en pépinière. Après la chute des feuilles dans les terres sablonneuses, et après les gelées dans les terres plus fortes et humides, on lève un plant entre deux, ce qui établit une distance de deux pieds dans les rayons. On examine auparavant les sujets qui doivent rester dans les rayons, et on remplace ceux qui manquent ou sont mal venus. Comme on peut lever les plants en motte, il n'y a rien à retrancher après cette opération. On plante les autres de la même manière dans une terre préparée d'avance.

Les années suivantes, on donne de légers labours et on taille en crochet. Quelques pépiniéristes cernent les sujets entre les deux séves, la deuxième ou troisième année de la plantation en pépinière. Cette opération se fait en enfonçant verticalement en terre, à distance égale des sujets, tout le fer d'une bêche bien acérée et bien tranchante. On coupe ainsi les parties de racines qui dépassent; les plaies se cica-

trisent et il se forme beaucoup de chevelu. L'arbre pousse, il est vrai, moins vigoureusement l'année suivante, mais sa reprise est assurée quand on le transplante. Lorsque les sujets ont environ 4 pouces de circonférence et 5 à 6 pieds de hauteur, on peut les greffer en flûte, en fente ou en écusson à œil poussant. Pour cette dernière greffe, on coupe les branches lorsque le mouvement de la séve commence à faire grossir les boutons, et on les conserve le pied dans l'eau jusqu'à ce que l'écorce puisse se détacher avec facilité. L'inconvénient de cette greffe est d'être exposée à se décoller lorsque l'arbre est en place et isolé : on y remédie en pinçant l'extrémité du jet, ou mieux en liant contre le sujet un petit tuteur qui le dépasse d'un pied et contre lequel on attache le jet de la greffe. Si on greffait les sujets plus jeunes, cette opération nuirait au développement de ces arbres comme à celui de tous les arbres en général ; mais ils fructifieraient plus tôt. L'année suivante, ces arbres peuvent être mis en place dans une terre défoncée de deux pieds et demi à trois pieds. On rabat la greffe à cinq ou six yeux après la plantation, si on la fait au printemps ; mais si elle a lieu entre les deux séves, on attend que les fortes gelées soient passées pour tailler les branches. On peut greffer de vieux noyers qu'on a étêtés l'année précédente pour leur faire pousser de beaux scions sur lesquels on établit les greffes.

Ces arbres prennent de grandes dimensions, et il faut au moins 6 à 8 toises de distance entre les arbres greffés, et 10 à 12 entre ceux qui ne le sont pas. On ne les plante point sur la lisière ou au milieu d'un champ à blé ou d'autre terre en rapport, parce que le noyer étend très-loin ses racines, qu'il effrite et épuise la terre, que son ombrage fatigue les autres végétaux, et que l'eau qui a été quelque temps sur ses feuilles, se charge de *tannin* et nuit aux plantes sur lesquelles elle tombe. Il vicie également l'air et répand une odeur désagréable qui porte à la tête ; motifs pour lesquels on doit l'écarter des habitations. Il aime le grand air et réussit mal en massifs, ou il donne peu de fruits. On ne peut donc l'employer qu'isolé ou en avenue.

Quand cet arbre est sur le retour, c'est-à-dire, quand l'extrémité de ses branches supérieures se dessèche (*se couronne*), on l'abat, si on ne veut pas nuire à la qualité du bois ; mais si on met plus de valeur au fruit, on ravale ses branches à deux ou trois pieds du tronc, et il pousse des branches qui lui forment une nouvelle tête. Le noyer forme naturellement sa tête, et n'a besoin que d'être débarrassé du bois mort et des branches rompues en cueillant son fruit. On ne lui coupe de bois vert qu'autant qu'il pousse des gourmands ou des branches mal placées.

Le temps de la récolte des noix est indiquée par le brou

qui se crevasse. On la fait avec des gaules, parce que le fruit est placé à l'extrémité des branches. Il faut frapper légèrement pour ne pas effeuiller l'arbre et pour ne pas blesser les boutons à fruit et à bois. On porte la récolte dans des lieux bien secs et bien aérés; on l'étend sur 2 ou 3 pouces d'épaisseur et on la remue chaque jour jusqu'à ce que les noix soient desséchées et que le brou s'en sépare. Ensuite, on les renferme dans un endroit sec, ni trop chaud ni trop froid, et on les conserve ainsi un an sans qu'elles rancissent.

On mange les noix à moitié formées ou en cerneaux, et parvenues à leur maturité. On en tire une huile qui sert aux mêmes usages que celle d'olive pendant qu'elle est fraîche, et qu'on brûle ensuite ou qu'on emploie dans divers arts. Les cerneaux sont indigestes et la pellicule des fruits mûrs excite la toux. Le brou et les racines donnent une teinture assez solide. Le bois du noyer est précieux. On en fait de jolis meubles, si on réduit le tronc en planches six mois après l'avoir abattu; qu'on mette ces planches à tremper pendant six mois, et qu'on ne les emploie qu'après les avoir fait bien sécher. Il sert aussi à d'autres usages, et principalement à faire les bois de fusil.

On commence à cultiver et à multiplier plusieurs autres espèces : 1° le Noyer a feuilles de Frêne, *Juglans fraxinifolia*, Lam. D'Asie. Ses feuilles ont quelquefois jusqu'à dix-neuf folioles. 2°. Le Noyer Ikori, *Juglans alba*, Lin. [Catesb. 1. 38.], grand arbre de Virginie, dont la noix, d'un bien meilleur goût, dit-on, que la nôtre, est enfermée dans une coque très-dure. 3°. Le Pacanier, *Juglans Pacan olivæformis*. De la Louisiane. Les fruits sont de la forme et de la grosseur d'une olive, mais d'un goût excellent. 4°. Le Noyer cendré, *Juglans cinerea*, Lin. De Virginie, ainsi que le suivant. Leurs noms viennent de la couleur de leurs fruits. 5°. Le Noyer noir, *Juglans nigra*, Lin. [Catesb. 1. 67. Jacq. *ic. rar.* 191.] C'est un très-grand arbre, qu'on trouve fréquemment, et d'une belle venue, dans les sols gras et humides, et près des sources. Ses feuilles sont ailées, à folioles lancéolées-aiguës et dentées : son fruit a une coque très-dure. Il pousse avec une grande rapidité, et cependant son bois est dur. Il est bien veiné, et il est supérieur en qualité à ceux de son espèce. Mais ce noyer, peu susceptible des gelées, quand il a été semé en place, y est sensible si on le transplante. Son bois n'est pas attaqué par les vers. Tous ces arbres se cultivent comme le noyer, dont on a donné la culture.

OLIVIER, *Olea*. (Diandrie-Monogynie, fam. des *Jasminées*.) D'Asie, près le mont Taurus. Arbre d'environ vingt pieds d'élévation; tronc à écorce crevassée; branches à ra-

meaux opposés, très-nombreux, de couleur cendrée; feuilles opposées, sessiles, lancéolées, entières, coriaces, persistantes, d'un vert foncé en dessus et blanchâtres en dessous; fleurs en juin, monopétales, petites, à quatre divisions, ovales, blanchâtres, odorantes, disposées en petites grappes paniculées dans les aisselles des feuilles supérieures; fruits ovales, composés d'un noyau très-dur et d'une pulpe huileuse. Les noyaux contiennent deux amandes dont une est presque toujours avortée. Les variétés de l'olivier sont très-nombreuses; elles peuvent se réduire à cinq divisions principales.

Olivier *à feuilles longues*, étroites, pointues, blanches en dessous, *O. longifolia.*

— *à feuilles larges-oblongues*, blanches en dessous, *O. latifolia.*

— *à feuilles obliques*, oblongues, pâles en dessous, *O. obliqua.*

— *à feuilles lancéolées*, ferrugineuses en dessous, *O. ferruginea.*

— *à feuilles ovales*, petites et à rameaux ouverts très-divergens, *O. buxifolia.*

Les variétés qui donnent les meilleurs fruits, sont, la *verdale*, la *saurine*, le *cournaud*, la *cayane*, le *cayon* et l'*amelingue*, variétés qui fournissent une huile fine très-bonne. Les fruits de l'*amelingue* sont confits préférablement aux autres. Ceux de la *picholine* ont un goût plus délicat, mais ils se conservent moins.

Culture. L'olivier se plaît dans les sols légers, sablonneux et même pierreux. Il réussit également bien dans les terres franches; mais il y produit plus de bois que de fruits, et il est plus sensible aux gelées. Il lui faut une chaleur moyenne mais égale, pour qu'il prospère. Il craint les grandes chaleurs comme les grands froids, et on ne peut le cultiver qu'entre le 25e. degré et le 45e. Il paraît que l'air de la mer lui est utile. C'est sur les bords de la Méditerrannée qu'il est le plus commun, et on n'en trouve plus à quatre-vingts lieues des côtes. Il aime les abris, et on attribue à la destruction des bois des montagnes du midi de la France, l'impossibilité où on a été de continuer à le cultiver dans beaucoup de cantons où il réussissait bien auparavant. Mais la marche que l'on suit dans sa multiplication, en le rendant plus délicat, s'oppose également à ce qu'on puisse étendre sa culture.

La méthode la plus généralement employée consiste à se servir des rejetons, qui sont très-nombreux au pied des arbres faits, quoique l'olivier ait des racines pivotantes; mais comme, depuis des siècles, sa multiplication a toujours eu lieu

par des rejetons, des marcottes, des boutures ou des racines, on a fini par en faire un arbre à racines traçantes, ce qui le rend moins capable de résister aux coups de vent, quelquefois très-violens dans les départemens où on le cultive. On laisse les rejetons se fortifier deux ou trois ans avant de les lever, ce qui affaiblit l'arbre, qui est privé d'une partie de la séve des racines. Les marcottes se font en couchant, pendant l'hiver, des branches de la grosseur du bras, qui prennent souvent racine dans l'année, et qui peuvent être levées l'année suivante et mises en pépinière. En employant du jeune bois, la reprise serait plus assurée. Les boutures se font suivant l'usage ordinaire, et la multiplication par racines est aussi simple. Il suffit de couper des racines par tronçons, et de les planter, en laissant un demi-pouce hors de la terre.

L'expérience a démontré que les rejetons, les marcottes, les boutures ne donnent jamais des sujets aussi vigoureux que les semis; et lorsqu'on continue pendant des siècles ce genre de propagation, on finit par nuire tellement aux élèves, qu'ils deviennent incapable de produire des semences, et que, s'affaiblissant de plus en plus, ils sont plus délicats, et souffrent davantage de l'imtempérie des saisons. Il n'y a qu'un moyen de remédier au mal et de parvenir à rétablir sa culture dans les cantons où on a été forcé de l'abandonner : c'est de semer les fruits des variétés les plus vigoureuses, et de se procurer des semences des arbres qui viennent, sans culture, dans l'archipel grec, ce qui est facile en le stratifiant. On aura des sujets vigoureux, qui en fourniront d'autres, à leur tour, par leurs semences, et peu à peu on pourra les acclimater, surtout si on rétablit les abris, qui leur sont si nécessaires. On pourra d'ailleurs se procurer, par cette méthode, de nouvelles variétés, dont les greffes seront moins sensibles à la gelée. Il est vrai qu'il faudra attendre quinze ans pour que ces élèves fructifient; mais comme l'olivier dure des siècles, on sera amplement dédommagé par la durée des arbres et par les récoltes abondantes. Le semis lève ordinairement dans la première année, quand on a semé de suite, après la récolte, ou qu'on a fait stratifier les noyaux; mais, si on a attendu au printemps pour semer, la germination n'a lieu que l'année suivante. Il serait à désirer qu'on pût semer en place, parce que la conservation du pivot est nécessaire pour conserver au plant toute sa vigueur; et, en France, c'est le point principal auquel il faut sacrifier une plus prompte fructification qui affaiblit l'arbre. Si on élève les sujets en pépinière, on les y traite, ainsi que les semis, comme on l'a déjà indiqué plus haut pour les autres espèces de fruit à noyau, qui sont sensibles aux gelées : mais on leur donne la distance de 3 pieds en tout sens. On

plante les oliviers avec les mêmes soins et à la même époque que les autres sujets; on les met à la distance de 36 à 40 pieds, dans les terres de qualité inférieure, et à celle de 45 à 50 dans les bonnes terres. L'air circule plus facilement, et leur enlève une partie de leur humidité. On peut d'ailleurs cultiver des légumes ou des céréales dans les intervalles. De cette manière, les labours et engrais donnés profitent aux oliviers comme aux autres plantes. Quand on a mis les oliviers en place, il est utile de les tailler pendant les trois premières années, principalement pour les fortifier, soit qu'on les greffe, ou qu'on conserve l'arbre franc. On continue aujourd'hui la taille dans quelques départemens; mais je doute qu'elle soit nécessaire après les trois premières années. Il me semble qu'il suffit de visiter ses oliviers à la fin de l'hiver, d'enlever le bois mort, et de couper des branches dans les parties où elles sont trop multipliées, et où leur grand nombre les empêche de jouir de toutes les influences de l'air et de la lumière.

L'olivier est comme la plupart des arbres fruitiers en plein vent, qui ne donnent des récoltes que tous les deux ans, parce qu'ils s'épuisent par la production d'une trop grande quantité de fruits, et qu'ils n'ont pas le temps, avant l'hiver, de remplacer la consommation des sucs propres. La taille remédierait à cet inconvénient; mais il est incertain si on y gagnerait. Il me paraît qu'il y aurait plus d'avantage à détruire une partie du fruit pour favoriser l'augmentation de la pulpe des autres. Les arbres seraient moins fatigués et la récolte serait presque égale, parce que chaque fruit fournirait plus d'huile.

Quoique l'olivier soit un des moins beaux arbres fruitiers, et que sa teinte soit sombre et triste, cependant on en élève en caisse dans les pays septentrionaux. On lui donne une terre légère; on le taille comme l'oranger, et on le place l'hiver dans l'orangerie. C'est un objet de curiosité plus que d'ornement, et les amateurs se bornent ordinairement à la variété à feuilles de buis : *O. Buxifolia.*

ORANGER, CITRONNIER, *Citrus.* (Polyadelphie-Icosandrie, fam. des *Orangers* de Jussieu, et des *Hespéridées* de Ventenat.) Originaire des Indes et de la Chine.

Oranger, *Citrus aurantium*, arbre d'un port régulier, à tête arrondie, à tronc droit, à écorce d'un brun grisâtre, à rameaux diffus; à feuilles articulées, persistantes, d'un beau vert luisant, comme perforées par des vésicules transparentes, remplies d'une huile essentielle très-odorante, ayant un pétiole garni d'une aile cordiforme de la consistance de la feuille; à fleurs en été, blanches et d'une odeur très-suave; à fruits ronds légèrement comprimés, plus ou moins gros, en

général d'un jaune doré, et violets dans quelques variétés, succulens et d'une saveur douce légèrement acidulée.

Oranger du Portugal, *C. A. Olyssiponense*, à écorce lisse.

— — *à fruit cornu* et fleurs semi-doubles.

— — *à fruit rouge*. On le nomme aussi *orange-grenade* ou *de Malte*.

— — *à feuilles de laurier*.

— — *à feuilles dorées*.

— — *à feuilles panachées* et argentées.

— de Nointel, *à feuilles longues*, fruit semblable à celui de Portugal.

— Poire du Commandeur. La coupe du fruit, sur la largeur, représente une croix de Malthe.

— de la Chine, feuilles plus petites.

— — *à feuilles panachées*.

— Turc, à feuilles bordées de blanc.

— de Curaçao.

— riche dépouille, à feuilles rondes et très-rapprochées, ainsi que les fleurs.

— Bigarade ronde *ou* pomme d'Adam.

— — *cornue*, dont les fleurs ont jusqu'à huit pétales et d'autres plus petites.

— — *à fruits violets*.

— — *à feuilles de myrte*.

— — *à fleurs panachées*.

— Bergamote, à fruits ronds.

— — *à fruits à côtes*.

— nain, *ou* muscade.

— — *à feuilles panachées*.

— — *à fleurs doubles*.

— a feuilles de saule.

— hemaphrodite, plusieurs variétés.

— Pampelmous *ou* Schadeeck, *quatre variétés*. Cette espèce diffère des autres orangers par sa forme moins régulière; par ses feuilles très-larges, obtuses, souvent échancrées et chiffonnées, coriaces et d'un beau vert; par ses fleurs souvent à quatre pétales, presque linéaires, très-épais; par son fruit, énorme, mais d'une odeur peu agréable et d'une mauvaise saveur. Je possédais, sous ce nom, à Rennes, une espèce de limon, que je multipliais très-facilement de marcottes. Il portait des fleurs doubles et des simples à la fois. Les fleurs venaient sur l'ancien bois.

Citronnier, *Citrus medica*. Il se distingue de l'oranger par

son port. Ses branches sont plus fermes et plus relevées, souvent armées d'épines fortes et piquantes; ses feuilles sont plus grandes, plus coriaces et plus pointues. Leur pétiole est nu. Les fleurs, souvent semi-doubles, ont les pétales blancs à l'intérieur et violets à l'extérieur. Le fruit est ovale et souvent pointu, acide; son odeur, comme celle de la fleur, est différente de celle des fleurs et du fruit de l'oranger. Son écorce est épaisse.

Citronnier de la Chine, feuilles petites, d'un vert blanchâtre, fruit petit.

— — *à feuilles panachées.*

— d'Italie, belles feuilles, d'un vert de pré.

— mellarosa, feuilles à odeur de rose.

— a fleurs semi-doubles; la pousse est blanche.

— d'Espagne, à fruit violet; *idem* à peau blanche. On en connaît une douzaine d'autres variétés.

— Poncire, *quatre variétés*: le commun, le blanc, dont le bois, la peau et la fleur sont blancs, feuille ronde: le poncire violet a un bois très-court et un fruit si beau, qu'il surprend quand l'arbre est nain.

Le Limonier, *Citrus Limon*. On ne le distingue du citronnier que par ses fruits plus ovales et moins allongés, dont le bout est mamelonné, et par son écorce, plus mince. Il y en a plusieurs variétés: à gros fruit, à feuilles longues, à fleurs doubles, à feuilles ondulées, à épines, à fruits en grappes, celui de Saint-Domingue, etc.

— Cedrat, *Mellarosa*, fruit très-gros, à odeur aromatique très-agréable.

— — *de Florence*. C'est le meilleur fruit.

— — *à fruits rouges*.

— — *du Liban*, à feuilles longues, ovales et épaisses, fruit chagriné.

J'ai beaucoup étendu cette table, parce que les orangers et citronniers ne méritent pas seulement d'être classés parmi les arbres fruitiers par la beauté et l'odeur de leurs fruits; ils tiennent aussi le premier rang parmi les arbres d'ornement, et beaucoup d'amateurs font des collections de leurs espèces et de leurs variétés, dont il n'est pas une seule qui ne mérite d'être cultivée.

L'oranger, quoique originaire des pays chauds, n'est pas très-sensible au froid. Je l'ai vu passer l'hiver dans des orangeries mal closes et où la gelée pénétrait; mais il redoute l'humidité, et il perd ses feuilles quand il y est exposé trop long-temps. Les espèces *panaché de la Chine*, *nain*, *à fleurs*

doubles, à *feuilles de saule*, sont plus délicates et mieux placées dans la serre tempérée que dans l'orangerie. Les *citronniers* et *limonniers* sont un peu plus sensibles au froid et à l'humidité que l'oranger. Tous ces arbres préfèrent, dans nos climats, l'exposition la plus chaude et la mieux abritée. Les terres 5 et 6 (*page* 61 et 62) leur fournissent la nourriture qui leur convient. On choisit, pour les semis d'oranger, les plus beaux pepins de bigarade ou de l'orange de Malte. On ne doit les tirer du fruit que lorsqu'il pourit. Aux mois de février et de mars, on remplit des pots et terrines d'une des terres indiquées, et on les met sur une couche chaude, sous châssis, verrine ou cloche. Si on plante en pots, on ne met qu'un seul pepin; en terrine, on en place plusieurs à 3 pouces de distance. On les enfonce de 8 à 10 lignes en terre, et on recouvre la terre de 2 ou 3 lignes de crottin de cheval bien émiété, pour conserver la fraîcheur de la terre. On arrose avec une eau plutôt tiède que froide, point chargée de chaux, qui dissolve bien le savon, et qui ait resté vingt-quatre heures au moins exposée à l'air et au soleil. Lorsque le plant est levé, on lui donne un peu d'air tous les jours, en choisissant l'instant où le soleil échauffe plus fortement l'atmosphère. A mesure que la chaleur augmente, on les découvre plus long-temps, et on finit, quand les nuits ne sont plus froides, par les laisser toujours à l'air libre. On arrose au besoin; on sarcle, on bine très-légèrement la superficie de la terre; on détruit les insectes, et particulièrement les limaces qui mangent la plumule, et la fourmi qui s'établit volontiers dans les pots.

Au commencement de septembre, on arrose, le soir, les terrines; le lendemain, on sépare les jeunes plants en divisant la terre des terrines en autant de mottes, pour ne pas découvrir les racines. Si on retarde ces opérations d'une année, ces racines se mêlent, et on est forcé d'en couper une partie et de les mettre à nu. On place chaque motte dans un pot de cinq pouces, parce qu'ils pourraient souffrir l'hiver dans des pots plus grands; on les met ensuite sous châssis ou sous cloches, et on les tient couverts pendant huit jours. Ensuite on leur donne peu à peu de l'air, et on choisit, s'il est possible, un ciel convert de nuages pour les découvrir tout-à-fait: si quelques-uns paraissaient fatigués de la transplantation, on les tiendrait couverts jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis.

On rentre ces jeunes plants dans l'orangerie, ou on les enterre sous un châssis, à l'époque de la rentrée des autres orangers, c'est-à-dire, depuis le 1er. jusqu'au 20 octobre, aux environs de Paris, plus tôt ou plus tard dans les autres cantons, suivant leur température. On tient les croisées de l'orangerie ouvertes pendant le jour, et les châssis levés, à

moins qu'il ne gèle à glace, ou qu'il ne pleuve; et, à mesure que le froid augmente, on modère de plus en plus les arrosemens, de manière à ne donner aux plantes, avec l'arrosoir à bec, que la quantité d'eau absolument indispensable, et avec l'attention de n'en donner jamais assez à la fois pour qu'elle déborde. Si le froid augmente beaucoup, on couvre les croisées d'un paillasson : mais comme les orangers ne sont pas très-sensibles au froid, on ne doit faire du feu dans l'orangerie qu'autant que le thermomètre de Réaumur y descend à plus de deux ou trois degrés, si l'orangerie est sèche; si elle était humide, il faudrait en faire dès que le thermomètre est au-dessous de zéro, ou employer le moyen suivant, le seul dont je me suis servi pendant dix ans avec succès. On place dans l'orangerie de grands plats ou des baquets larges et peu élevés, dans lesquels il y a environ 2 ou 3 pouces d'eau. Si on veut produire plus d'effet, on élève la température de l'eau à 15 ou 20 degrés. Le soir, avant de se coucher, on rompt la glace, qu'on met dans un vase et qu'on emporte. Le lendemain matin on en fait autant, et les plantes ne souffrent pas du froid tant qu'il reste de l'eau à congeler. Les autres soins à donner pendant l'hiver, consistent à détruire les mauvaises herbes qui poussent dans les pots, à détacher les feuilles sèches ou qui se moisissent, et à les jeter dehors; enfin, à rompre, par un léger binage, la superficie de la terre des pots et des caisses, et à détruire les poux et autres insectes. Le point essentiel est de renouveler l'air le plus souvent possible, et de le conserver sec, parce que l'humidité nuit en général plus que le froid aux orangers dans les lieux fermés.

On fait sortir les plantes de l'orangerie quand on n'a plus rien à craindre des gelées, c'est-à-dire, dans les mois d'avril ou de mai, suivant le climat et la température, et par un temps couvert. On arrose la tête pour la laver, mais on donne peu d'eau dans ce second mois, pour ne pas déterminer une trop forte végétation, si on craint des gelées tardives, parce que les pousses plus allongées et plus aqueuses, seraient plus facilement attaquées et brûlées. Huit ou quinze jours après leur sortie, on peut enterrer les pots pour conserver la fraîcheur de la terre et pour ménager les arrosemens. A la première pluie, on s'assure si quelques pots gardent l'eau, et on les débouche. C'est aussi le moment de greffer à la Pontoie ou à l'Anglaise. (Voyez *page* 89 et 90.) Si on greffe plus tôt, les sujets sont faibles, l'hiver approche, la reprise n'est pas aussi assurée, et l'arbuste dépérit promptement. On fait ces greffes à l'ombre, en se servant de rameaux qui n'ont ni fleurs ni fruits, pour ne pas trop fatiguer le sujet. Ce n'est que l'année suivante qu'on peut employer des branches à fleurs et à fruits, parce que les sujets sont plus vigoureux.

On porte les pots sous un châssis, qu'on recouvre d'un paillasson, pour arrêter la trop grande transpiration des feuilles, et, quand la reprise est assurée, on donne peu à peu de la lumière et de l'air, et on finit par traiter ces plantes comme les autres. Ces greffes ralentissent la végétation, les boutons à fleurs paraissent promptement et se développent l'année suivante, et même quelquefois à l'automne. Mais si la seconde année on ne ravale pas les branches auprès de la tige, l'arbre ne vit que sept à huit ans, au lieu de durer des siècles.

On continue les mêmes soins aux jeunes plants, jusqu'à ce qu'on les juge propres à être greffés; opération qu'on avance ou qu'on retarde, à raison des dimensions qu'on veut leur donner. On les élague chaque année après la sortie de l'orangerie, ou plutôt on les taille en crochet pour leur faire prendre plus de corps, et en raison de la hauteur qu'on veut donner à leur tige. On les rempote également tous les deux ans au mois de septembre, en augmentant chaque fois les dimensions des pots (*V.* p. 102); et lorsqu'on emploie des vases d'une plus grande dimension, on se contente de faire un demi-rempotage à la fin de la seconde année, et de ne rempoter qu'à la troisième ou à la quatrième, suivant le besoin; mais il faut avoir pris ses mesures pour rempoter, l'année qui doit précéder l'opération de la greffe. Le demi-empotement, comme le demi-encaissement, consiste à enlever la moitié ou plus de la terre des pots sans déranger le jeune plant. Quant au rempotement, après avoir préparé la motte de la racine (*V.* p. 102) qu'on diminue le moins qu'on peut, on la plonge dans un baquet rempli d'eau dans laquelle on a jeté, quelques jours auparavant, du crottin de cheval ou de mouton. Quand le pot est disposé, on retire la motte du baquet et on la place dans le pot où on a déjà mis de la terre sans la fouler, avec l'attention de tenir la motte un peu plus élevée qu'elle ne doit l'être, afin qu'elle n'enfonce pas trop par le tassement de la terre. On achève de remplir le pot, et on arrose.

L'opération du rempotement est facile; mais lorsqu'on a des arbres d'une grande dimension en caisse, elle offre plus de difficultés. On y parvient néanmoins en réunissant par le haut quatre grandes perches: on y attache une simple poulie, si l'arbre n'est pas très-lourd; dans le cas contraire, on se sert de poulies moufflées. On fait avec une corde un nœud coulant qui serre le tronc de l'arbre au-dessous des branches; on met entre la corde et l'écorce un peu de paille ou de toile grossière; l'autre extrémité de la corde est passée dans la poulie, si elle est simple, ou attachée au crochet si elle est mouflée. Après avoir tiré de la terre autour des parois intérieures de la caisse, lorsqu'elle n'est pas à panneaux à char-

nières, on soulève la motte, on la prépare, ainsi que la caisse, et on achève l'opération. On n'opère que tous les six ans pour les grandes caisses ; mais, la troisième ou quatrième année, on peut donner un demi-encaissement ; et si l'arbre paraissait souffrir la cinquième année, on l'arroserait deux ou trois fois avec de l'eau préparée comme celle dans laquelle on plonge les mottes, en y ajoutant un peu de colombine, si on en avait à sa disposition. On fait avec la terre des caisses, un petit bassin autour des tiges, pour faire pénétrer l'eau par le centre au lieu de se perdre sur les bords. Cette opération est également utile pour les grands pots.

On greffe ordinairement l'oranger et le citronnier en écusson à œil poussant et à œil dormant (*V.* p. 91), et quelquefois en approche (*V.* p. 87), lorsqu'on a des branches à retrancher à un arbre, et des sujets qu'on peut en rapprocher suffisamment pour établir la greffe. Dans les environs de Paris, les écussons à œil dormant sont préférables : tantôt on ne fait qu'une greffe, tantôt on en met deux auprès des racines, ou à une hauteur fixée par l'amateur, suivant qu'il a intention d'avoir une tige plus ou moins haute.

On taille les orangers ; et cette taille doit varier, parce que les motifs de culture de cet arbre ne sont pas les mêmes pour tous les cultivateurs. Les uns veulent jouir promptement, les autres ont le désir d'avoir de grands arbres pour tirer parti de la fleur ; quelques-uns, en donnant de grandes dimensions à leurs arbres, s'occupent plus particulièrement du fruit. Les premiers feront bien de greffer leurs sujets de bonne heure, et de choisir des espèces qui, comme les *Bigarades*, forment naturellement une jolie tête arrondie. Ils doivent se contenter, la première année, de pincer l'extrémité des branches, et, s'ils sont pressés de jouir, ils peuvent même s'en dispenser. Ces arbres suivront la marche des quenouilles ; ils s'arrêteront promptement, et se couvriront en peu de temps de fleurs et de fruits. Les seconds et les troisièmes retarderont, au contraire, pendant deux ou trois ans la greffe, pour avoir des sujets vigoureux et de belles tiges. Ils tailleront pendant les trois premières années, comme on l'a indiqué à l'article *Taille*, pour augmenter leur force et leur donner une forme régulière. Ils allongeront ensuite la taille, ils ébourgeonneront en temps convenable, et ils mettront leurs arbres à fruit ; mais alors ils changeront nécessairement de marche : ceux qui calculent sur la fleur, se garderont bien de tailler à la sortie de la serre : ce serait sacrifier une partie de leur récolte ; ils attendront qu'elle soit faite avant de toucher à leurs arbres. Après la récolte, ils retrancheront les branches inutiles, et tailleront celles qui en ont besoin, tant pour établir l'équilibre de la séve dans les diverses parties de l'arbre, que pour affoiblir des branches et en fortifier d'au-

tres. Enfin ils couperont tout le bois mort. Il résultera de toutes ces suppressions un grand mouvement dans la séve qui déterminera le développement des boutons à bois. Il y aura une nouvelle pousse, mais bien moins aoûtée que celle du printemps, et plus sensible aux gelées : ainsi ces arbres seront plus exposés l'hiver ; et c'est à cette manière d'opérer que j'attribue la plus grande partie des accidens que les orangers éprouvent dans cette saison. Ceux qui ont pour but d'avoir de beaux et bons fruits, sacrifieront une partie de la récolte des fleurs ; ils tailleront, quelque temps après la sortie des orangers, suivant les principes indiqués : ils couperont très-court les branches formées à l'automne dans la serre, et ils ne laisseront que du bois bien nourri sur l'arbre ; ils rabattront à un œil en dessous les branches longues et faibles qui retombent sur les autres, ils raccourciront un peu celles qui sont trop vigoureuses ou qui s'éloignent trop ; enfin ils supprimeront celles qui font confusion. S'il se trouve quelques vides, et qu'ils ne puissent parvenir à les remplir par la taille, ils y dirigeront quelques branches voisines. Ces cultivateurs auront deux opérations pour une ; mais leurs arbres seront plus vigoureux, mieux garnis dans le bas, et plus capables de supporter les rigueurs de l'hiver : car la taille d'été ayant été beaucoup moins considérable, à raison de la taille du printemps, ces arbres pousseront peu à la suite de la seconde taille. Les gourmands doivent être traités comme dans les arbres fruitiers, et les brindilles inutiles retranchées ou coupées court pour donner naissance à de nouvelles branches. Mais le jardinier doit considérer la pousse fréquente des gourmands et des brindilles dans cet arbre, et dans toutes les espèces d'arbres à fruit, comme la preuve d'une taille trop courte l'année précédente. En conséquence, il l'allongera l'année suivante, pour éviter que cet inconvénient ne se renouvelle.

Si on pouvait augmenter les dimensions des caisses en raison du développement de la tête de l'arbre, il serait facile de continuer la même marche d'après les mêmes principes ; mais les racines ne pouvant s'étendre comme la tête, finissent par ne pouvoir suffire à la nourrir. On s'en aperçoit à la faiblesse des pousses et à la teinte moins verte des feuilles : on prend alors le parti de raccourcir les branches sur le vieux bois, et l'arbre se trouve ainsi presque entièrement dépouillé de son feuillage ; mais bientôt il pousse de nouveaux scions qu'on dirige de manière à bien garnir la tête. Par la suite, on renouvelle cette opération toutes les fois que le besoin l'exige.

Dans beaucoup d'orangeries on forme les têtes des orangers en boule ou en forme de champignon ; dans celle de Ver-

sailles on les dispose en cylindres, un peu plus hauts que larges, et bombés en dessus.

On est parvenu à placer des orangers en pleine terre et en espaliers, en établissant, à l'automne, le devant, les côtés et la toiture d'une serre mobile à quelques pieds du mur. Mais ces dépenses ne conviennent qu'à des souverains ou à des particuliers très-riches.

La marcotte et la bouture m'ont toujours assez mal réussi pour l'oranger : elles prenaient racine, mais les sujets poussaient faiblement. J'ai au contraire formé de jolis citronniers et limoniers par ces moyens. Les boutures se font sur couche avec du bois de l'année précédente, et les marcottes par strangulation.

Les Génois apportent tous les ans en France un grand nombre de jeunes orangers et citronniers greffés et qui ont fait une pousse. Ils reprennent assez bien, s'ils n'ont pas souffert en route du froid, de la sécheresse ou du défaut d'air. On rafraîchit leurs racines, et on les place pendant quelques heures dans l'eau préparée dont j'ai parlé plus haut; ensuite on les empote, on les met sur une couche tiède et sous châssis ; on les y laisse jusqu'à leur reprise, en leur donnant les mêmes soins qu'aux greffes à la Pontoise.

P.

PÊCHER, *Amygdalus-Persica*. (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Rosacées*.) De Perse. Tige droite; bois dur et agréablement veiné; écorce lisse et blanchâtre; branches nombreuses, divisées en rameaux longs et grêles ; feuilles à pétiole court et glanduleux dans quelques espèces, oblongues-aigues, finement dentelées, et qui ne se développent qu'après la fleur ; fleurs en mars, à cinq pétales, plus ou moins grandes suivant la variété, et à pédoncule fort court, de couleur rose violet nommée couleur pêche; fruits plus ou moins gros, arrondis dans la plupart, un peu ovales, terminés en pointe dans quelques-unes et différemment colorés suivant la variété, ainsi que la chair succulente qui environne un noyau oblong, fort dur, profondément sillonné, aigu à son sommet, contenant une ou deux amandes amères.

Les variétés des pêchers cultivés sont très-nombreuses. On peut les réduire à quatre espèces jardinières principales, qui se distinguent, la première par une peau velue, chair fondante se détachant aisément de la peau et du noyau; la deuxième par une peau également velue, la chair ferme et adhérente au noyau; la troisième par une peau lisse et violette, la chair fondante, quittant le noyau ; la quatrième par une peau lisse, le noyau adhérent à la chair.

M. Poiteau, botaniste, cultivateur distingué et qui dirige

les pépinières de S. M., ayant remarqué que les feuilles de certains pêchers avaient des glandes, les unes globuleuses, les autres réniformes, et que d'autres n'en avoient pas, en a tiré parti, ainsi que des dimensions des fleurs, pour établir une nouvelle nomenclature dans laquelle il a supprimé les espèces jardinières perdues, et établi celles qu'on a obtenues depuis Duhamel. Il m'a envoyé son travail avec invitation de l'insérer dans cet ouvrage. En adhérant à sa demande, je rends un vrai service aux amateurs de pêches. J'y ai seulement ajouté six variétés.

L'astérisque * indique les meilleurs fruits.

PÊCHES DUVETEUSES. *Chair quittant le noyau. Grandes fleurs, glandes globuleuses.*

— MIGNONNE HATIVE, POIT. Variété de la grosse mignonne, à fruits plus petits, souvent mamelonnés au sommet. Mûrit au commencement d'août.

— MIGNONNE FRISÉE, POIT. Autre variété de la grosse mignonne, et dont les fleurs sont tellement frisées et contournées, qu'à une certaine distance on a de la peine à reconnaître l'arbre en fleurs pour un pêcher. Mûrit à la fin d'août.

— GROSSE MIGNONNE *, DUH. Fruit gros, arrondi, aplati et même creusé au sommet par un large sillon qui le divise en deux lobes; noyau petit; peau jaune, mais d'un rouge foncé du côté du soleil, et se détachant aisément de la chair, qui en est fine, fondante, sucrée, délicate. Cette espèce est précieuse, parce que l'arbre se contente de toutes les expositions, qu'il vient partout et qu'il produit beaucoup. Mûrit du 20 au 30 août.

— LAVINEUSE DE FROMENTIN *. Autre variété de la grosse mignonne, plus grosse et très-bonne. Elle mûrit presque en même temps que la mignonne, dont elle se distingue encore par sa couleur plus forte et sa chair plus vineuse.

— BELLE BAUSSE. A beaucoup de rapports avec la mignonne, aussi bonne, plus grosse et plus tardive de 15 jours.

— BELLE BEAUTÉ. Autre variété de la mignonne; très-beau fruit; mûr presque en même temps. Les trois espèces précédentes non portées sur la nomenclature de M. Poiteau.

Glandes réniformes.

— POURPRÉE HATIVE, DUH. *Lavineuse.* Fleurs plus vives que celles de la grosse mignonne; fruit gros, mais plus coloré; chair également fine et fondante, plus vineuse, plus relevée, mais sujette en certaines années à devenir cotonneuse. Mi-août. L'arbre souffre le plein vent; on le met en

espalier au levant, mais il y est plus sujet au blanc que les autres.

Pêcher a fleurs doubles ou plutôt semi-doubles, Duh. On cultive plus cet arbre pour la beauté de ses grandes fleurs, que pour quelques fruits qu'il donne à la mi-septembre, quoiqu'ils soient très-bons.

Pêche abricotée *, Duh. *Admirable jaune*, *Grosse jaune*, *Pêche de Burai*, *Pêche d'Orange*, *Sandalie hermaphrodite*. Fruit très-gros, jaune en dehors et en dedans avant la maturité, ensuite un peu lavé de rouge du côté du soleil; chair ferme, jaune, ayant un peu le goût d'abricot, mais ayant besoin d'un automne chaud pour mûrir parfaitement à la mi-octobre. Elle se reproduit de semence.

Glandes nulles.

Avant-pêche blanche, Duh. Arbre maigre et délicat; feuilles bordées de grandes dents; fleurs très-pâles; fruit petit, arrondi, toujours blanc, à gros noyau; chair succulente, sucrée, mais pas toujours parfumée. Mûrit fin de juin, et n'est cultivée que pour sa précocité.

— Magdelaine blanche, Duh. *Montagne blanche*. Arbre vigoureux; moelle noirâtre; feuilles bordées de grandes dents; fleurs pâles; fruit gros, blanc et rougissant à peine du côté du soleil; chair blanche, fine, fondante et agréablement musquée. Fin d'août, exposition du levant.

Pêche de Malte *, Belle de Paris, Duh. Moelle brune; feuilles à grandes dents; fleurs pâles; fruit de moyenne grosseur, aplati en dessous; légèrement marbré de rouge du côté du soleil; chair la plus fine et la plus délicate de toutes quand elle réussit bien. Cette pêche, qui a des rapports avec la magdeleine blanche mûrit en août et septembre. L'arbre souffre le plein vent. Il demande le levant en espalier, et se reproduit de semence.

— Magdeleine de Courson *, ou *rouge*, Duh., *Paysanne*. Espèce plus vigoureuse que la précédente; feuilles aussi dentées; fleurs plus pâles, fruits plus gros; arrondis, d'un beau rouge; chair ferme et vineuse. Commencement de septembre.

— D'Ispahan., th. Petit arbre, feuilles fortement dentées; fleurs pâles; fruit petit et peu coloré; mais susceptible d'être perfectionné en le mettant en espaliers. Il mûrit en plein vent à la mi-septembre.

— Cardinale, *Cardinale de Furstemberg*, Duh. fleurs très-pâles; fruits de la grosseur et de la forme de ceux de Malte, mais d'un rouge terne et obscur en dehors, et entièrement marbrés comme une betterave rouge en dedans. On les mange cuits avec un assaisonnement, 15 octobre.

Pêcher nain, Duh. Petit arbrisseau à gros bois, à feuilles grandes et dentées, à fleurs très-pâles; fruits ronds très-tardifs. Ils ne sont pas encore colorés à la fin d'octobre. Il servirait d'ornement dans les basches, où son fruit parviendrait à maturité. Variété à fleurs doubles; charmant arbuste qu'on cultive à demi-tige et en boule. Il est superbe en fleurs, qui ressemblent à de petites roses pompons. On ne le taille qu'après la fleur. On peut hâter sa floraison en le mettant en pot, et sous châssis ou dans la basche.

Fleurs moyennes, *glandes globuleuses.*

Pêche admirable *, *belle de Vitri.* Duh. Arbre grand et vigoureux; fruits très-gros, ronds, d'un jaune clair mêlé d'un peu de rouge vif du côté du soleil; chair ferme, fine, sucrée, vineuse, et une des meilleures pêches; mi-septembre. Toutes expositions. Vient en plein vent dans les lieux abrités.

Glandes réniformes.

Alberge jaune **, Duh. *Pêche jaune*, *Saint-Laurent jaune*, *petite Roussanne.* Arbre très-fertile; feuilles à petites dents; fruits moyens, jaunes avant la maturité et se colorant d'un rouge foncé; chair très-jaune à la circonférence; très-rouge auprès du noyau, ferme, sucrée et vineuse. Fin août.

Chevreuse hative *, Duh. fruits gros, un peu allongés, rarement mamelonnés au sommet; jaunissant de bonne heure et se marbrant de rouge vif du côté du soleil; chair fondante, très-sucrée et agréable. Commencement de septembre.

Sous-variété. — La Chancelière *; fruits moins allongés, mais plus sucrés, un peu plus tardifs. *M. Poiteau n'en parle pas.*

Glandes nulles.

Magdeleine a moyennes fleurs *, Port. *Magd.*, *rouge tardive* ou à *petites fleurs.* Arbre moins fort que la *Magd. de Courson*; feuilles aussi dentées, fruits ordinairement un peu plus petits et moins ronds, très-rouges, plus vineux, excellens et ne manquant presque jamais. Fin de septembre.

Fleurs petites, *glandes globuleuses.*

Pêche galande *, Duh. *Bellegarde.* Arbre vigoureux et fertile, un des moins susceptibles de la gelée, et dont les fruits se gâtent moins par la pluie. Ils sont de moyenne grosseur et tellement colorés, qu'ils en paraissent presque noirs; chair presque semblable à l'*admirable.* Fin d'août. Exposition du levant. Il faut peu découvrir le fruit.

— Boudine ou Bourdine *, Duh. Fleurs mal faites et pâles; fruits gros, arrondis, quelquefois mamelonnés au sommet;

lavés de rouge foncé du côté du soleil; chair fondante, sucrée et vineuse; noyau petit et gonflé; mi-septembre. Espèce productive, qui supporte le plein vent, vient en espalier à l'exposition du levant, et se reproduit de semence.

Pêcher. Teton de Vénus *, Duh. Fleurs comme celles de la bourdine; fruits plus gros, moins colorés, surmontés d'un gros mamelon; chair fine et agréable, surtout dans les terrains chauds et légers; fin de septembre. Exposition du midi.

— Nivette *, Duh. *Veloutée tardive.* Gros fruits un peu allongés, verts et rouge foncé, velus; chair ferme, sucrée, relevée, petit noyau; fin de septembre. Elle est amère dans les terres et les expositions froides, et ne mûrit bien qu'à une exposition chaude. *M. Poiteau n'en fait pas mention.*

— Royale *, Duh. Cette espèce a de grands rapports avec l'*admirable*, mais les fruits ne mûrissent qu'au commencement d'octobre.

— a feuille de saule. Feuilles linéaires comme celles de saule; fruits moyens, arrondis, encore blanchâtres à la fin d'octobre, mûrit en novembre; exposition du midi, et propre seulement au midi de la France.

Glandes réniformes.

Pêche chevreuse tardive *, Duh. Espèce très-fertile; fruit très-velu et très-allongé jusqu'au 25 août. Alors il s'arrondit et prend une couleur foncée. Excellent fruit, mûr du 15 au 30 septembre.

Petite mignonne, Duh. Espèce fertile; feuilles menues et blondes; fruits petits, ronds, colorés, d'un rouge vif du côté du soleil, et les plus estimés des pêches hâtives. Commencement d'août.

Pêches duvetées a chair adhérente au noyau, fleurs grandes, *glandes réniformes.*

—Pavie de Pompone, Duh. *P. monstrueux*, *Gros persèque rouge*, *Gros mélecoton.* Fleurs assez vives; fruits les plus gros de toutes les pêches, souvent terminés par un mamelon, d'un blanc de cire dans l'ombre, et d'un rouge très-vif du côté du soleil; chair ferme, excellente cuite; fin d'octobre si la saison est favorable. L'exposition la plus chaude et la mieux abritée.

Glandes nulles.

Pavie Magdeleine, Duh. *P. blanc*, *Persèque à gros fruit blanc*, *Mélecoton*, *Myrecoton*, *Merlicoton.* L'arbre, les feuilles, les fruits ressemblent à la *Magd. blanche.* Les seules différences consistent dans l'adhérence de la chair au noyau et dans la maturité qui a lieu à la fin de septembre.

FLEURS PETITES, *glandes réniformes.*

PAVIE ALBERGE, DUH. *P. jaune, Persèque jaune, Mélecoton jaune, Grand myrecoton jaune.* Fruits très-gros et fort beaux; peau et chair jaunes avant la maturité. Le côté du soleil se colore d'un rouge très-foncé; chair supérieure au Pavie de Pompone; fin de septembre. Exposition chaude et abritée.

PERSÈQUE, *Gros persèque* ou *Persèque allongé.* Arbre très-fécond même en plein vent et qui se reproduit de semence. Fruits gros, allongés, chargés de tubercules, d'un beau rouge; commencement d'octobre. Terre et exposition chaudes. *M. Poiteau n'en fait pas mention.*

PAVIE TARDIF, POIT. Le fruit de cette espèce, ne mûrissant qu'en novembre, ne peut être cultivé que dans le midi de la France. On peut en faire de bonne compote.

PÊCHES LISSES A CHAIR QUITTANT LE NOYAU. Fleurs grandes, glandes réniformes.

PÊCHE DESPRÉS, POIT. fleurs pâles; fruit moyen, d'un blanc jaunâtre à peine marbré de rouge du côté du soleil; mi-août.

— JAUNE LISSE, DUH. *Lissée jaune, Roussanne.* Tardive, fruit petit, peau jaune un peu lavée de rouge. Il a le goût d'abricot. Il mûrit fin d'octobre, lorsque l'automne est chaud; autrement il pourit. Exposition chaude et abritée.

FLEURS PETITES, *glandes réniformes.*

PÊCHE CERISE, DUH. Petit arbre délicat; feuilles étroites; fruits gros comme une prune de reine Claude, couleur rouge de cerise, ayant une petite queue au sommet; fruit médiocre; fin d'août.

— VIOLETTE HATIVE *, DUH. Arbre très-productif, plus fort que le précédent; fruits gros comme une petite *mignonne*, jaunâtre et d'un violet obscur du côté du soleil; chair sucrée, vineuse, bonne; commencement de septembre. Exposition chaude.

— GROSSE VIOLETTE, DUH. *Violette de Courson.* On ne distingue cette espèce de la précédente que par le fruit une fois aussi gros et plutôt marbré que lavé de rouge violet; chair moins vineuse; 15 septembre; les jardiniers donnent dans plusieurs départemens le nom de *brugnon* à ces deux pêches violettes.

FRUITS LISSES, A CHAIR ADHÉRENTE AU NOYAU, FLEURS GRANDES, *glandes réniformes.*

BRUGNON MUSQUÉ, DUH. Fruits aussi volumineux que ceux de la grosse *violette*, mais d'un rouge plus clair et plus vif

du côté du soleil, chair jaune; vineuse et musquée; fin de septembre. Quand le fruit de ces trois dernières espèces est mûr, il faut le laisser faner sur l'arbre et faire son eau dans la fruiterie.

Les pêches, suivant l'ordre de maturité, sont : *avant-pêche blanche, petite mignonne, mignonne hâtive, pourprée hâtive, pêche Desprès, grosse mignonne, vineuse de fromentin, belle bausse, belle beauté, mignonne frisée, galande, magdeleine blanche, pêche de Malte, alberge jaune, pêche cerise, violette hâtive, chevreuse hâtive, magdeleine de Courson, bourdine, grosse violette, pêche admirable, pêche d'Ispahan, chevreuse tardive, nivette, pavie magdeleine, magdeleine à moyennes fleurs, pavie alberge, téton de Vénus, brugnon musqué, royale, persèque, pêche abricotée, pêche cardinale, pavie de Pompone, jaune lisse, pêcher à feuille de saule, pêcher nain, pavie tardif.*

Les variétés les plus recherchées dans les environs de Paris, et qui se cultivent presqu'exclusivement par les jardiniers et la plupart des amateurs, sont *la petite mignonne, la pourprée hâtive, la magdeleine rouge, la grosse mignonne, la galande, l'admirable, la bourdine, le téton de Vénus* et le *brugnon violet* des jardiniers (la grosse violette).

Culture. Le pêcher aime une terre douce, substantielle, plus légère que forte, et qui ait de la profondeur. Les terres froides, humides, fortes, argileuses, tenaces, ne lui conviennent pas. On stratifie ses noyaux comme les amandes; on les plante en même temps dans une terre également préparée, (*V.* Amandier); enfin on lui donne les mêmes soins. On peut également semer en place, et il y a même de l'avantage si on désire un arbre en plein vent. L'année suivante, quand les fortes gelées sont passées et que les boutons grossissent, on taille en crochet ses branches inférieures pour lui former une tige, et on donne un labour. A l'époque de la taille d'été, on peut rabattre les crochets et détruire quelques branches lorsqu'elles sont trop multipliées. A la taille d'hiver qui suit, on se contente de couper quelques branches pour relever la tige; et, si on est pressé de jouir, on n'y touche pas parce que ces branches pourront donner quelques fruits dans l'année, quand le terrain est bon et que l'exposition est favorable. Tout le travail des années suivantes consiste dans un labour annuel, une fumure la cinquième ou sixième année, et l'enlèvement du bois mort. Quand les gelées ne détruisent point les fleurs, le pêcher rapporte beaucoup chaque année; mais, comme la plupart de ses branches chargent trop en fruits, il en périt presque tous les ans, et l'arbre est déjà sur le retour dès la dixième année. Il vit ordinairement de dix à quinze ans au plus; et encore ceux qui parviennent à ce dernier âge, doivent-ils cet avantage aux gelées qui ont

détruit les fleurs; plus les espérances du cultivateur ont été trompées, plus l'arbre vit long-temps.

Le pêcher se distingue sous quelques rapports des autres arbres fruitiers. Il donne en général, de semence, des fruits très-bons; et, quand on sème de belles variétés, comme *la grosse mignonne*, *l'admirable*, il est rare de trouver un seul mauvais fruit dans un grand nombre d'élèves. Aussi ne le greffe-t-on pas dans le midi de la France, où on ne le cultive qu'en plein vent. Une autre différence remarquable, c'est que par la taille on parvient à quadrupler ses proportions et son existence, pendant qu'elle produit des effets contraires sur les autres arbres fruitiers. Cette différence vient de ce qu'on taille ces arbres pour accélérer la fructification, tandis qu'on la retarde au contraire dans le pêcher, en opérant la décharge annuelle d'une partie des fruits qu'il aurait produits dans l'état sauvage. Les sucs qui eussent été employés à la nourriture de ces fruits, servent à fortifier les autres parties du végétal; les sucs propres remplissent à l'automne tous les vaisseaux propres, et les racines qui ont été bien nourries, qui se sont beaucoup étendues, et qui sont au printemps suivant pleines de ces sucs, fournissent à leur tour de plus grands moyens de végétation et de développement aux branches. Ainsi la marche de la nature est la même. Le travail du cultivateur, qui opère en sens contraire sur le pêcher, est la seule cause de l'augmentation de volume de cet arbre et de sa plus grande durée; et cette différence prouve combien la production accélérée des fruits et leur grand nombre fatiguent les arbres et influent sur leurs dimensions et sur leur durée. C'est ce que j'ai établi dans le rapport sur la taille fait à la Société d'agriculture de Paris, et inséré dans ses mémoires, tome 16; et ce que j'avais également avancé pour le pêcher dans l'essai sur les phénomènes de la végétation, etc.

Il en résulte que l'amateur qui veut conserver long-temps ses pêchers, même en plein vent, doit les diriger comme il a été dit pour *la taille en plein vent*. De cette manière il formera leur tige; et, après en avoir coupé l'extrémité, pour n'avoir que des branches latérales, il traitera ces branches, pendant les deux premières années, comme celles des arbres en buisson; mais en réduisant seulement les branches de la moitié de leur longueur et sans leur mettre de cerceaux. Il pourra encore, les années suivantes, allonger la taille en raison de la vigueur de l'arbre; et, en retardant sa jouissance de deux années, il la prolongera de douze ou quinze, et il obtiendra des fruits meilleurs et plus beaux. Ce premier pas fait, il ne lui en restera plus qu'un à faire pour perfectionner sa culture. Ce sera de greffer une partie de ses arbres pour conserver les excellens fruits que les semis lui donnent

de temps à autre, pour se procurer ceux qu'on cultive dans les environs de Paris, et enfin pour les propager.

Les cultivateurs des départemens de l'ouest et du nord, dont la température est en général contraire aux pêchers en plein vent, les mettent en espaliers, et ils ne manquent jamais de greffer leurs arbres. Ils pourraient greffer sur le pêcher de vigne, dont les germes sont plus vigoureux; et je crois, d'après mon expérience, que de pareils sujets prospéreraient bien dans les terres qui leur conviennent. Mais on ne se procure pas aussi facilement des noyaux de pêche de vigne que des amandes; d'ailleurs l'amandier a aussi ses avantages. Il végète bien, non-seulement dans des terrains qui conviennent au pêcher, mais encore dans les sols rocailleux et très-sablonneux où le pêcher réussirait mal, parce qu'il plonge ses racines plus profondément. Il est plus grand, plus fort, pousse plus promptement, et peut recevoir la greffe à la fin de l'été de l'année du semis; pendant qu'il faut attendre un an de plus pour greffer sur pêcher, parce qu'on ne sème dans ces départemens que les noyaux des meilleurs fruits d'espaliers dont le germe se développe plus lentement. L'amandier n'a donc d'autre désavantage que d'être plus sujet à la gomme. Ces considérations font donner la préférence au sujet d'amandier pour greffer le pêcher dans les terres légères et profondes. L'expérience a aussi constaté que l'amande douce à coque dure était préférable à celle à coque tendre, parce que le sujet est plus vigoureux, et qu'il communique une partie de sa vigueur au pêcher, qui est alors moins sujet à la cloque et à perdre des branches. Cette amande doit être aussi préférée à l'amande amère, qui peut communiquer aux fruits une partie de son amertume, et qui ne peut d'ailleurs être employée que pour la bourdine, la magdeleine rouge, la royale et les trois-violettes. Mais, comme les sujets de l'amande à coque dure prennent la greffe plus difficilement, les pépiniéristes sont dans l'usage de greffer sur l'amande à coque tendre; et c'est à cette marche que j'attribue une partie des maladies du pêcher qui, n'étant pas aussi vigoureux, ne supporte pas aussi bien les intempéries de la saison. Les amateurs et les jardiniers feront donc bien de former et greffer leurs sujets eux-mêmes, jusqu'à ce que les pépiniéristes aient adopté une autre méthode.

Comme les racines du pêcher et de l'amandier pivotent, et qu'ils réussissent mal dans les terrains humides et trop argileux, on greffe sur le prunier pour planter dans ces sols, parce que ce dernier arbre s'accommode de presque tous les terrains; qu'il a ses racines traçantes, et que la couche de terre qu'elles pénètrent, est améliorée par la culture, ou peut l'être facilement. On se sert des *damas noirs* et des *Saint-Julien* venus

de semence et non de rejeton ; mais on donne l'exclusion au petit *damas noir* pour greffer les pêches lisses et *la chevreuse*. On peut aussi greffer sur l'abricotier qui fournirait de forts sujets; mais il pousse lentement dans son enfance, et ne peut être greffé que la troisième ou quatrième année, ce qui retarderait la jouissance. Dans tous les cas, il faut greffer pour espaliers, à basse tige, afin de pouvoir donner à l'arbre tout son développement.

On greffe le pêcher en écusson à œil dormant sur le prunier, depuis la mi-juillet jusqu'à la fin de ce mois, ou plutôt depuis que la pousse du prunier est arrêtée, jusqu'à ce que son écorce se colle contre l'aubier. On attend quinze jours ou trois semaines plus tard, pour greffer sur l'abricotier, les vieux pêchers et amandiers ; et l'on retarde encore d'autant pour placer les greffes sur les jeunes pêchers et amandiers. La pousse plus ou moins prolongée et la température doivent guider le jardinier, qui, en greffant trop tôt, exposerait ses écussons à être noyés par les sucs propres et le cambium, et trop tard, à ne pas prendre. On ne doit greffer pour les espaliers que des sujets dont on a pincé ou coupé le pivot, pour rendre la direction de l'arbre plus facile, et empêcher que ce pivot, en s'enfonçant verticalement et profondément en terre, ne parvienne jusqu'à une couche glaiseuse ou trop humide. Alors les fruits perdent de leur bonté, et l'arbre dépérit. On choisit pour greffe, des yeux bien aoûtés et simples des arbres bien sains.

On plante les pêchers précoces au levant ; les pêchers tardifs au midi, et les autres à toutes les expositions, excepté celle du nord, en donnant toujours la préférence à celle du levant. On laisse devant le mur une plate-bande de 6 pieds, qu'on réduit à 4 en faisant un petit sentier à un pied du mur pour soigner les arbres. Si on veut avoir un bel espalier, on défonce cette plate-bande à 3 pieds, on ameublit la terre ; on y mêle du terreau, si elle est maigre. Si on y a cultivé des pêchers, pruniers ou abricotiers, on remplace la terre tirée de la tranchée par de la terre nouvelle. On fait des trous le long du mur, à 15 pieds de distance, si les greffes sont sur prunier et sur pêcher; et à 20, au moins, si on a greffé sur amandier et sur abricotier (1). On met dans le

(1) *Nota.* Ces dimensions sont établies pour ceux qui désirent des arbres d'une grande dimension. Mais comme la plupart des propriétaires n'ont pas des longueurs de mur très-considérables, ni des murs très-élevés, et qu'ils veulent réunir plusieurs variétés de fruits, ils pourront planter à 10 et 15 pieds au plus : s'ils rapprochaient davantage les distances, il faudrait se servir de rejetons de prunier qui ont moins de vigueur, comme il serait utile de planter les sujets contre le mur, et de ne les greffer que l'année suivante pour former des arbres très-étendus.

fond des trous destinés aux jeunes plants, des gazons retournés; et, si le terrain est sec, on y mêle du poussier de charbon de bois, qui a la propriété de conserver l'humidité et qui produit du gaz acide-carbonique. On plante le jeune pêcher comme il a été dit à l'article *Abricotier*, en tenant sa greffe à 6 pouces au moins au-dessus de la terre, en coupant les racines de devant, en plongeant le plus directement possible les racines du prunier, et en relevant au contraire celles des autres sujets, pour empêcher les premières de s'épuiser en rejetons, et les autres de plonger trop profondément. On place devant le tronc un morceau de planche pour arrêter l'effet des rayons du soleil; mais on n'empaille pas le tronc. On ne met dans la plate-bande que des semis, des laitues, des pois, des haricots, qu'on paille ou qu'on terreaute; ce qui remplace la consommation faite par ces plantes. Si on n'y plante rien, on donne un labour et un ou deux binages par an. On donne une bonne fumure tous les quatre, cinq ou six ans, suivant la qualité de la terre, après avoir fait la récolte.

J'ai donné, à l'article *Taille à la française*, des détails sur la direction des arbres pendant trois ans; il faut donc prendre le pêcher à cet âge, époque où on le met à fruit. Il est déjà garni de ses branches-mères de deux ou trois membres et de quelques branches montantes et descendantes. C'est la charpente de l'arbre. Il ne s'agit plus que de l'étendre pour garnir le mur. Ces branches ne peuvent fournir de fruits qu'à l'extrémité de leur prolongement : car il faut remarquer que le pêcher donne en général ses fleurs sur le bois de l'année précédente, et rarement sur le bois de deux ans. Mais l'extrémité des branches principales pousse des scions longs et forts, qui n'ont de fleurs que dans leurs parties supérieures; et on est obligé, à la taille d'hiver, de retrancher cette partie, pour déterminer la pousse des boutons à bois inférieurs. C'est donc sur les petites branches qui garniront cette charpente, qu'on peut espérer d'obtenir des fruits, et toutes n'y sont pas propres. Les unes se développent promptement, acquièrent une grande longueur, et deviennent à la fin de l'été presqu'aussi grises que le vieux bois. Elles ne sont garnies de boutons à fleurs que dans la partie qu'on est obligé de couper à la taille d'hiver. Ainsi, on peut les considérer comme des branches à bois du troisième ordre, qui serviront à garnir les membres ou branches secondaires, comme ces dernières garnissent les branches-mères.

Les autres poussent plus lentement, acquièrent une longueur plus ou moins grande, et de la moitié au plus de celles des branches à bois. Leur couleur est rouge du côté du soleil, et verte de l'autre côté; on les nomme branches à fruits, parce que les fleurs garnissent presque toute la branche, de

manière à pouvoir en conserver autant qu'on le désire à la taille. On les distingue par la position de leurs boutons : les premières ont un bouton à bois, accompagné d'un bouton à fruit de chaque côté ; les secondes ont un bouton à bois réuni à un bouton à fleur ; les troisièmes n'ont qu'un seul bouton, ou bouton simple, à chaque point de la branche, et c'est ordinairement un bouton à fleurs. Ces trois espèces de branches sont terminées par un bouton à bois. Les quatrièmes ressemblent aux troisièmes en ce que leurs boutons sont simples, elles n'ont que des boutons à fleurs terminés par un bouton à bois ; mais ces branches, placées à angles droits sur celles qui les portent, et n'ayant eu que fort peu de séve, ne se sont point allongées, et ne s'allongeront pas l'année suivante, à moins qu'on ne coupe la branche sur laquelle elles sont placées, immédiatement au-dessus du point où elles se trouvent. Elles forment un petit bouquet de fleurs d'un, deux et au plus trois pouces, surmontées d'un faisceau de feuilles, parce que tous les boutons à bois de l'extrémité se touchent. On reconnaît ces différentes branches à la taille d'hiver, qui n'a lieu qu'après que les fortes gelées sont passées, et lorsque les boutons grossissent. Un œil exercé distingue les boutons à fleurs des boutons à bois ou bourgeons dès le mois d'août. Les boutons à fleurs sont plus ronds et plus gros ; ceux à bois, plus allongés, et pointus dans le pêcher comme dans les autres arbres fruitiers.

On taille ces branches à raison de la vigueur de l'arbre et de l'état où il est quand on fait l'opération. Est-il bien garni de branches montantes et descendantes ; on donne aux branches à bois plus de longueur, en proportion de la force de l'arbre, pour que la plupart de leurs pousses soient des branches à fruit. Mais s'il manquait une branche montante ou descendante, on taillerait plus court la branche la plus voisine, pour lui faire pousser des scions vigoureux, propres à remplir le vide. A défaut d'une branche à bois, on se sert d'une des deux premières sortes de branches à fruit, qu'on taille à deux ou trois yeux au plus, et en détruisant les boutons à fleurs. Si ces ressources manquaient, ce qu'on peut apercevoir après l'ébourgeonnement d'été, on placerait, à l'époque de la greffe, entre cet ébourgeonnement et la taille d'hiver, un écusson à œil dormant, ou on en mettrait un à œil poussant, après la taille d'hiver, dès que l'écorce se détache de l'aubier. Ces précautions sont importantes, car le pêcher pousse très-rarement sur le vieux bois, et on ne pourrait pas garnir l'arbre dans les places vides, si on n'employait pas un de ces moyens. En taillant ces branches et l'extrémité des branches-mères et des branches montantes et descendantes, suivant les règles prescrites à l'article *Taille à la française*, on détruit les boutons à bois placés devant et

derrière ces branches. Cette suppression ménage de la séve, ainsi que du temps à l'époque de l'ébourgeonnement ; elle donne aussi la facilité d'allonger un peu plus toutes ces branches, et de former plus promptement l'arbre sans le dégarnir.

On taille les branches à fruit à yeux triples ou doubles, plus ou moins longues, à raison de leur nombre, sur le même point. S'il y en a deux, on en coupe une, et de préférence celle à boutons doubles, ou la plus basse, à deux ou trois yeux au plus, pour déterminer la sortie de nouvelles branches qui remplaceront celle qui donnera du fruit. La seconde est taillée à dix à douze yeux, et plus si l'arbre est vigoureux ; on la coupe sur un bouton triple, dont le bouton à bois soit bien vif : car il ne faut jamais couper sur un bouton à fleurs ; mais s'il n'y avait qu'une seule branche, on la taillerait plus court, en sacrifiant une partie du fruit, ou même la totalité, au besoin, pour obtenir deux ou trois branches. Les branches longues à boutons simples se ravalent sur la branche principale, à deux ou trois lignes ; si on a le désir d'avoir une nouvelle branche dans cet endroit ; s'il restait un bouton à fleurs dans la partie conservée, on le détruirait. Lorsqu'on n'a pas besoin de nouvelles branches, on taille à un ou deux yeux ; et, lorsque les fruits sont noués, on n'en laisse qu'un. Si ces branches sont placées sur une branche forte, et surtout sur sa partie supérieure, le fruit parvient à sa maturité. Dans le cas contraire, il tombe ordinairement, et les branches se sèchent, parce qu'elles ne font pas de pousse dans leur partie supérieure aux fruits, et qu'il est en général essentiel que les fruits, pour réussir, soient surmontés de feuilles qui attirent la séve et l'élaborent. Les branches courtes à boutons simples, ne se taillent pas ; on a seulement l'attention de visiter ces arbres quinze jours ou trois semaines après la floraison, et de ne laisser qu'un fruit ou deux sur ces branches. Il est également utile de ne laisser sur les autres branches que le nombre de fruits qu'elles doivent nourrir, pour qu'ils prennent toute la grosseur qu'ils peuvent atteindre : car il est reconnu que le plus beau fruit d'un arbre est aussi le meilleur ; et, lorsque les branches sont surchargées de fruits, ils sont petits, ont peu de chair et de saveur, et fatiguent souvent assez les branches pour les faire périr. S'il y a quelques branches chiffonnes, on les détruit à la taille d'été ; mais, s'il se trouvait une de ces branches dans un endroit clair, on la conserverait pour la couper à trois ou quatre lignes à la taille d'hiver. J'ai indiqué au chapitre *Taille en espaliers à la française* la manière de traiter les gourmands dans la jeunesse de l'arbre ; mais, quand il est sur le retour, on agit différemment : on ne touche aux gourmands qu'à la taille d'hiver. On les coupe à quatre yeux

au plus, et les branches qu'ils fournissent servent à renouveler l'arbre.

Lorsque le pêcher commence à s'étendre, les branches-mères et les membres s'écartent de plus en plus à leur extrémité. On remplit ces vides en coupant un peu plus court, à la taille d'hiver, l'extrémité de la mère-branche et des membres, afin d'augmenter la vigueur des bourgeons de cette partie dont on destine l'un à prolonger la branche, et l'autre à former un membre secondaire en dessous du prolongement. On obtient, par ce moyen, de nouvelles branches, qui garnissent également le mur dans toutes ses parties. Mais, pour les fortifier, et empêcher les branches montantes voisines d'acquérir trop de force, on pince au moins une fois ses dernières.

Comme le point principal est d'empêcher l'arbre de se dégarnir, et de l'obliger de pousser chaque année le plus près possible des mères-branches et des membres, de nouvelles branches à fruits, on a l'attention, en taillant une de ses branches assez longue pour qu'elle se garnisse de fruits, de rabattre la plus voisine à trois à quatre yeux seulement pour la reproduction de nouvelles branches à fruit.

Les jardiniers de Montreuil ont adopté un usage qu'ils considèrent comme essentiel sous ce rapport, et qu'ils nomment *remplacement*. Il consiste, après la cueillette des fruits, à ravaler les branches à fruits sur les deux ou l'un des deux bourgeons inférieurs conservés lors de l'ébourgeonnage pour que ces bourgeons prennent plus de force.

Telle est la marche à suivre pour les arbres pairs ou impairs de l'espalier, qu'on destine à être conservés: car, en ne fixant que 15 à 20 pieds entre chaque arbre au moment de la plantation, on a dû calculer une distance double et le retranchement d'un arbre entre deux. La plantation est faite à une distance aussi rapprochée, dans deux intentions: 1°. Pour se procurer des arbres propres à remplacer ceux qui viendraient à manquer, ou qui auraient quelques défauts essentiels. Dans ce dernier cas, on arracherait les pêchers défectueux, et on mettrait à leur place les mieux faits et les plus vigoureux de ceux destinés à les remplacer. A cet effet, on enlèverait ceux-ci au moyen de larges fosses, afin d'emporter toutes les racines, et on les étendrait avec soin, en replaçant l'arbre, sans en retrancher aucune. Cette opération se fait à la fin de l'automne, pour les sujets plantés en terre plus légère que forte, et à la fin de l'hiver, par un beau temps, dans les terres fortes et humides. 2°. Pour obtenir plus tôt des fruits, et garnir le mur jusqu'à ce que les autres soient suffisamment étendus. Ainsi, en suivant dans les commencemens la méthode prescrite, on s'en écarte dès qu'on n'a plus besoin des arbres plantés provisoirement; on allonge beaucoup leur taille pour les mettre plus promptement

à fruit, et leur en faire rapporter davantage. On leur coupe des branches latérales à mesure que les arbres à conserver s'étendent, et enfin on les détruit entièrement dès qu'ils deviennent nuisibles. Si on arque leurs branches de bonne heure, on a l'espoir d'arrêter leur pousse, et d'en tirer plus de produits.

On garantit des gelées le pêcher comme l'abricotier, et en se servant des mêmes moyens (*Voyez* ABRICOTIER). Le désir d'affaiblir les branches montantes a déterminé quelques cultivateurs à laisser pendant l'été les planches ou les paillassons placés au haut du mur, en forme d'auvent, dans le mois de février, pour garantir les arbres des gelées blanches. Ce moyen est bon, au cas que les autres n'aient pas réussi; mais, si le mur avait une grande élévation, je préférerais y mettre un cordon de vigne, qui remplirait les mêmes fonctions, et qui serait en outre productif. Il faut, pour établir ce cordon, que le mur ait 12 ou même 14 pieds, si l'arbre est très-vigoureux, parce que la vigne prend 18 pouces, et que le pêcher à basse tige couvre facilement le surplus de la hauteur du mur (1).

---

(1) *Nota.* Ce que j'avance ici est facile à saisir par les faits suivans. La branche mère inclinée sous l'angle de 45 degrés, et appliquée contre un mur de 9 pieds, ne peut avoir que 12 pieds 6 pouces de long; elle en aura 14 si le mur a 10 pieds, et 17 pieds s'il en a 12. Sous l'angle de 50 degrés, la branche a 14 pieds de long si le mur n'a que 9 pieds, 15 pieds 6 pouces s'il en a 10, et 18 pieds 9 pouces s'il en a 12. L'inclinaison de 55 degrés donne aux branches mères 15 pieds 9 pouces pour un mur de 9 pieds, 17 pieds 6 pouces pour celui de 10, et 21 pieds pour celui de 12. A 60 degrés d'inclinaison, les mêmes branches auront 18, 20 et 24 pieds, suivant les hauteurs du mur désignées ci-dessus. A 65 degrés, elles en auront 21, 23 pieds 6 pouces, 28 pieds et toujours d'après les mêmes hauteurs des murs; enfin à 70 degrés d'inclinaison, on obtiendra des branches de 26, 28 et 34 pieds. Ce dernier développement formerait un arbre de 68 pieds, et il serait le plus grand qu'on pourrait obtenir, à moins d'augmenter l'angle, ce qui n'aurait d'autre utilité que de montrer les avantages de la taille par un pareil phénomène.

En général, les murs, en France, n'ont que 8 à 10 pieds de haut, et le pêcher ainsi que le poirier tend à s'élever verticalement. L'abricotier s'ouvre un peu davantage, le prunier, le cerisier-griottier, et surtout le pommier, beaucoup plus. Mais la séve, dont la marche est modifiée par le travail du cultivateur, fait constamment effort pour suivre le cours déterminé par la nature. Plus on incline les branches mères, plus les boutons placés sur les côtés supérieurs de cette branche, se rapprochent de la direction verticale, et plus la séve s'y porte en abondance pour former des branches verticales où sa marche n'est plus contrariée. Il en résulte que plus on incline les branches d'un arbre tel que le pêcher, dont la séve tend à s'élever verticalement, plus on éprouve de difficultés à le diriger, plus il faut y employer de temps. Je connais des jardiniers qui

Les paillassons placés devant les arbres peuvent servir pour garantir, à la fleur, les pêchers des vents froids, secs et continus, ou des pluies prolongées qui pourraient empêcher la fécondation.

Si l'on a trop allongé ou trop raccourci la taille, il sera facile d'en juger à la taille d'été ou à l'ébourgeonnement. Dans le premier cas, les branches n'ont poussé qu'à leur extrémité, et les pousses ne sont pas nombreuses. Il faut alors conserver autant de branches qu'il est possible, ne palisser que les branches qui peuvent être rompues par le vent, et couper court à la taille d'hiver, pour réparer le mal et empêcher l'arbre de se dégarnir au centre et dans les parties inférieures des côtés. Si, au contraire, l'arbre a été taillé trop court, les pousses se sont multipliées, et souvent des gourmands se sont développés. On conserve ces derniers après leur avoir fait l'incision annulaire, à moins qu'ils ne soient utiles pour

---

donnent jusqu'à 70 degrés aux branches mères de leurs pêchers, lesquels ont jusqu'à 23 pieds de long contre des murs de 9 pieds. Ils font chaque année de vains efforts pour établir l'équilibre entre les branches montantes et descendantes, et quinze arbres, ainsi travaillés, emploient tout leur temps depuis la pousse des bourgeons jusqu'à ce que la séve s'arrête. Les branches mères, ainsi gênées dans leur végétation, et dont les pousses montantes sont ravalées pendant huit à dix ans à un ou deux pouces, sont plus exposées à périr, s'il leur arrive un accident ou à leurs racines, et alors on a un vide considérable sur le mur. Comme l'intérêt du cultivateur est de rechercher ce qui est le plus avantageux et le moins dispendieux, je pense qu'il fera sagement de ne s'écarter que le moins possible de l'inclinaison de 45 degrés, et de ne pas dépasser 50 pour les branches mères de pêcher, et surtout du pêcher greffé sur amandier et pêcher, et pour celles du poirier. Il pourra donner cinq degrés de plus à celles de l'abricotier, du prunier et du cerisier-griottier, et 10 à celles du pommier. Ainsi il choisira les pêchers greffés sur des sujets plus ou moins vigoureux, suivant la hauteur des murs; et, s'il veut établir un cordon de vigne, il faudra qu'il calcule le développement de son arbre, de manière que cet arbre, à sa plus grande dimension, laisse 18 pouces libres à la partie supérieure du mur.

Les cultivateurs, en suivant ces principes, se rapprocheront de la culture du pêcher à Montreuil, où on n'étend les arbres qu'en raison de la hauteur des murs, ou en tenant les branches à une inclinaison très-rapprochée de l'angle de 45 degrés; on fait rapporter à ces arbres le nombre de fruits qu'ils peuvent nourrir sans s'épuiser, tant dans le centre des arbres que sur les côtés, ce qui n'a pas lieu dans les arbres dont les branches mères sont fort inclinées, et dont le centre est presque toujours sans fruit, parce que les branches montantes ont été rabattues au-dessous du point où elles auraient pu fructifier. Ainsi, en suivant la méthode que j'indique, on n'emploiera pas autant de temps pour la culture du pêcher, l'arbre ne sera pas exposé aux mêmes dangers, et on aura sur un espace donné plus de fruits et d'un volume plus égal.

remplir un vide ou remplacer une branche. On décharge l'arbre des branches inutiles, et on allonge la taille. Si l'arbre paraissait souffrir, et qu'une bonne fumure ne fût pas suffisante pour le rétablir, on le taillerait très-court. Quand quelques branches souffrent, qu'on craint de les voir périr, et qu'on n'a pas de jeunes branches pour les remplacer, on écussonne sur le vieux bois, et on ravale les branches. Quelquefois la grêle fait beaucoup de contusions aux branches ; on reconnaît bientôt les parties frappées, au changement de couleur de l'écorce. On rabat ces branches au-dessous des contusions ; et, s'il est essentiel de les conserver, on enlève les morceaux de l'écorce blessée, et on les remplace par d autres morceaux d'écorce saine qu'on ajuste bien, moyen qu'on peut employer pour tous les arbres fruitiers. Si la sécheresse se prolongeait, on pourrait pailler la terre autour du pied des arbres, et y verser 1 ou 2 arrosoirs; on ferait bien aussi d'arroser de temps à autre et le soir, les feuilles de l'arbre.

Le palissage et la taille d'été ont lieu au mois de juillet ou au commencement d'août; mais les jeunes pêchers, qui poussent très-vigoureusement, obligent à devancer cette époque, et à faire deux fois l'opération dans l'année. On est dans l'usage de découvrir les fruits d'été peu à peu, pour augmenter leur couleur et leur saveur. Des pêches tardives sont découvertes entièrement à la fin d'août. Mais il faut se contenter de détourner les feuilles qui nourrissent les yeux nécessaires pour la taille d'hiver, ou au moins de n'en couper que la moitié.

J'ai dit que, lorsque le pêcher était trop chargé de fruits, il s'épuisait promptement, et que les branches dont toute la séve avait été employée à nourrir les fruits, pouvaient se dessécher l'année suivante. Pour prévenir cet inconvénient, on ne laisse à chaque branche que le nombre de fruits qu'elle peut porter sans s'épuiser, en chargeant plus les branches montantes que les branches descendantes. On y trouve le double avantage de conserver la vigueur de l'arbre et d'avoir des fruits plus beaux et meilleurs, car l'expérience a démontré que les fruits trop multipliés sont non-seulement plus petits, mais encore n'ont que très-peu de saveur. On retranche, 1°. les fruits placés sur des branches qui ne sont pas terminées par un bourgeon, à moins que cette branche ne soit très-voisine d'une autre branche très-vigoureuse; 2°. ceux qui sont placés trop près du treillage pour se bien développer; 3°. une partie de ceux qui sont réunis en bouquets. Cette opération a lieu quand le fruit est assuré. On la fait en détachant le fruit avec la pointe de la serpette, ou en le tournant jusqu'à ce qu'il tombe.

Lorsque les pêches parviennent à leur maturité, la partie qui n'est pas rouge prend une teinte jaune. On les cueille en les soulevant légèrement, ce qui suffit pour les détacher.

Si on voulait les conserver deux ou trois jours, on les détacherait un jour plus tôt, en les tournant un peu. On est à Paris dans l'usage de les brosser pour leur enlever leur duvet avant de les porter au marché. Il ne faut les presser sur aucun point; autrement, elles se gâtent promptement. Les fleurs et les feuilles du pêcher sont purgatives, vermifuges et fébrifuges. Les arbres modifiés par l'homme sont plus faibles que ceux qui sont abandonnés à la nature, et souffrent davantage des intempéries des saisons. Placés contre des murs, ils éprouvent des différences plus grandes de chaleur et de froid qu'en plein air. Leurs feuilles, plus délicates et plus sensibles, élaborent moins bien la séve; et, comme elles sont plus tendres, elles sont plus attaquées par les insectes. On a fourni quelques moyens de prévenir le mal en garantissant ces arbres des gelées, en détruisant les insectes, en n'employant que des sujets sains et vigoureux, et en ne prenant des greffes que sur des arbres bien sains; car, lorsque les maladies se développent, on a peu de moyens de guérison. Le pêcher est sujet à la gomme. (*Voyez* le mot Abricotier) Il est attaqué du blanc ou meunier. Les feuilles et quelquefois les branches, lorsque le mal acquiert une grande intensité, se couvrent d'une matière blanchâtre et cotonneuse, produit d'une mauvaise élaboration et d'une sécrétion plus difficile. Les arbres y sont plus sujets au levant ou les feuilles éprouvent le matin une différence plus grande de température. Je suis parvenu deux fois à guérir des arbres qui en étaient attaqués pour la première fois, en sacrifiant le fruit, et en taillant les arbres au-dessous des feuilles malades. Mais aucun moyen ne m'a réussi pour des arbres qui avaient eu précédemment la maladie, probablement parce que les sucs propres étaient viciés par une mauvaise élaboration.

La cloque est une maladie du pêcher qui épaissit les feuilles et les rend crêpues comme celles d'une laitue. Il paraît que le changement brusque de température, joint à l'humidité qui couvre les feuilles le matin, donne lieu à cet effet, puisque les arbres garantis du serein par des paillassons horizontaux ou des chaperons, sont rarement atteints de ce mal. Il faut donc le prévenir en employant ces moyens. Si l'arbre est attaqué pour la première fois, il faut enlever sur-le-champ les feuilles cloquées. Mais, s'il a déjà été atteint de cette maladie, on ne connaît pas de moyens de guérison. On n'en a pas non plus découvert contre la maladie du rouge, ainsi nommée, parce que le bois prend une teinte d'autant plus rouge que le mal augmente. Le meilleur parti est de remplacer ces arbres l'année suivante. (*Voyez* l'art. Poirier, au paragraphe de la *brûlure*). Quant à la cloque produite par les piqûres d'insectes, il suffit de détruire ces

derniers, et d'enlever les feuilles attaquées pour arrêter le mal.

PISTACHIER. *Voyez* aux ARBRES D'ORNEMENT.

POIRIER. *Pyrus*, (Icosandrie-pentagynie, fam. des *Rosacées*). Indigène. Bel arbre pyramidal de 50 à 60 pieds d'élévation, à racines pivotantes, à écorce lisse et quelquefois luisante et tiquetée dans sa jeunesse et sur ses nouvelles pousses, mais raboteuse et crevassée dans un âge plus avancé. Les rameaux latéraux sont terminés par des épines que la culture fait disparaître. Feuilles coriaces, ovales, dentelées, lisses et d'un vert luisant en dessus, légèrement velues et plus pâles en dessous, variant de dimension, et même un peu de forme suivant les espèces jardinières. Fleurs en avril, blanches, en corymbe, plus ou moins grandes, axillaires ou terminales, formées de cinq pétales, d'environ 20 étamines et 5 styles; fruits ovales, allongés, couronnés à leur sommet par les folioles du calice, petits, très-durs et très-âpres dans l'état sauvage, mais acquérant par la culture des dimensions plus ou moins fortes et variées, et une pulpe ou chair plus ou moins sucrée, sèche ou succulente, cassante ou fondante.

Ses variétés sont très-nombreuses; voici les principales.

POIRIER. *Amiré-joannet*, *petit-saint-jean*. Petit fruit, pyriforme, jaune-citron, tendre, peu de goût, ne valant que par sa précocité. Fin de juin.

— *Petit-muscat*, *sept-en-gueule*. Arbre en tige ou en espalier au levant: fruit précoce, plus abondant sur les vieux arbres en plein vent, pressé comme les grains du raisin sur la grappe; la plus petite de toutes les poires; peau unie et et d'un jaune rouge-brun; chair demi-beurrée et musquée. Fin de juin.

— *Muscat-robert*, *gros Saint-Jean musqué*. L'arbre, reconnaissable à la couleur du jaune du jeune bois, donne beaucoup de fruits plus gros que ceux du précédent, pyriformes, à peau unie, jaunes, quelquefois vermeils : chair tendre, sucrée et relevée. Mi-juillet. Se greffe sur franc.

— *Aurate*. Arbre productif; fruit en grappes, petit, turbiné, jaune et rouge-clair, demi-beurré, un peu musqué. Fin de juillet.

— *Magdeleine*, *citron des carmes*. Fruit moyen, turbiné, vert-clair, fondant, parfumé de *citron* lorsqu'il est mûr en juillet, vers la fête de la *Magdeleine*; d'abord cultivé chez les carmes. Vient bien en buisson, et en éventail; mieux en haute tige. Soleil et chaleur.

— *Cuisse-madame*. Arbre tardif à se mettre à fruit, mais ensuite très-productif, pouvant se mettre en plein vent, ou en espalier au levant, et en entonnoir. Fruit moyen,

allongé, vert et roux, demi-beurré, un peu musqué. Fin de juillet.

Poirier. *Vermillon, suprême, bellissime d'automne, petit certeau.* Moyen, encore plus allongé, rouge-foncé, cassant, demi-fondant, doux, relevé. Fin d'octobre.

— Blanquet. *Gros-blanquet, roi-Louis.* Petit, pyriforme, blanc et rouge-clair, cassant, sucré, relevé. Fin de juillet.

— *Blanquette à longue queue.* Fort petit, pyriforme, blanc, demi-cassant, sucré, parfumé. Disposé comme on voudra, mais en terrain léger et profond. Commencement d'août.

— *Petit-blanquet, poire-à-perle.* Petit fruit de 18 lignes de haut sur 13 de large, forme de perle en poire; jaune très-pâle, demi-cassant, musqué. Fin de juillet.

— * *Épargne, beau-présent, grosse cuisse-madame.* Arbre assez fort, difficile à mettre en pyramide; boutons gros, fleurs grandes; fruit moyen, très-allongé, vert, fondant, le meilleur de la saison, mais sujet à mollir; en espalier au couchant; terrain sec et aéré, autrement elle est sans goût. Fin de juillet.

— *de vallée.* L'arbre greffé sur franc devient très-considérable.

— *Ognolet, archiduc d'été, amiré-roux, poire ognon.* Moyen, turbiné, jaune et rouge vif, demi-cassant; goût rosat et relevé. Commencement d'août. On ne le greffe sur coignassier que dans les bons terrains.

— * *Salviati.* Moyen, rond, jaune et rouge-clair, demi-beurré, sucré, très-parfumé. Se greffe sur franc. Août.

— *Orange musquée* ou *d'été.* Moyen, rond, boutonné, jaune et rouge-clair; cassant, musqué. Août.

— *Orange rouge* ou *d'automne.* Même forme, un peu plus gros, gris et rouge vif, cassant, sucré et musqué. Août.

— *Bourdon musqué.* En quelques endroits, *orange d'été.* Petit, rond, vert-clair, cassant, musqué. Juillet.

— *Poire de jardin.* Gros fruit rond, boutonné, jaune et beau rouge, cassant, sucré, bon. Décembre.

— *Orange d'hiver.* Moyen, rond, boutonné, vert, cassant, musqué. Février et mars.

— *Martin-sire, Ronville.* Gros, beau, pyriforme, vert-clair, cassant, doux et sucré. Janvier.

— Rousselet. *Pyrus communis rufescens.* — *D'hiver.* Arbre donnant beaucoup de bourgeons. Petit fruit, pyriforme, vert foncé et rouge-brun; demi-cassant; à cuire. Février et mars.

— * *Rousselet de Reims, petit rousselet.* Arbre tardif, à pousses grêles et brunes, et à yeux plats, difficile à réduire en pyramide; du reste, réussissant de toute autre façon, en

plein vent ou espalier, etc., mais en terres profondes ; mieux dans les cours pavées. Fruit petit, pyriforme, vert foncé, rouge-brun, demi-beurré, fin, très-parfumé. Fin d'août. Bon à mettre à l'eau-de-vie et à sécher.

Poirier. *Rousselet hâtif, poire-de-Chypre, perdreau.* Petit, pyriforme, jaune et rouge vif, taché de gris, demi-cassant, sucré, très-parfumé. Mi-juillet.

— *Gros rousselet, roi d'été.* Arbre s'élevant bien et se prêtant à la forme pyramidale. Fruit moyen, pyriforme, vert foncé et rouge-brun, demi-cassant, parfumé, peu fin. Septembre.

— *Poire sans peau, fleurs de guignes.* Grand arbre productif. Fruit moyen, pyriforme, vert et jaune, tacheté de rouge, fondant, parfumé. Commencement d'août; se greffe sur franc, excepté dans les bons terrains.

— * *Martin-sec, rousselet d'hiver.* Arbre très-productif, naturellement touffu, à bois jaune, à feuilles aiguës. Il s'accommode de tous terrains et de toutes formes. Son fruit est moyen, pyriforme, allongé, isabelle et rouge, cassant, sucré, bon. Novembre, décembre, janvier.

— *Rousseline.* Petit, pyriforme, turbiné, couleurs plus claires que celles du précédent; demi-beurré, sucré, musqué, agréable. Novembre. Se greffe sur franc.

— *Cassante de Brest, inconnue de Cheneau, Cheneau.* Moyen, turbiné, allongé, vert gai et rouge-clair, cassant, sucré, relevé. Commencement de septembre.

— *Cassolette, muscat vert, friolet, lèche-friand.* Petit, pyriforme, vert clair et rouge-pâle, cassant, tendre, sucré, musqué. Fin d'août.

— Bergamotte. — *d'été, de la Beuvrière, Milan.* Gros, turbiné, vert-gai et roux, demi-beurré, presque fondant, peu relevé. Commencement de septembre.

— *Bergamotte d'automne.* Bel arbre. Espalier au levant ou au midi, et terre légère. Fruit gros, turbiné, jaune rouge-brun, beurré, sucré, doux, parfumé. Octobre, novembre, décembre.

— *Bergamotte suisse.* Moyen, turbiné, rayé de vert, de jaune et de rouge, beurré, fondant, sucré. Octobre.

— * *Crassane, bergamotte-crassane, crésane.* Fruit rond, gros, gris-vert, très-fondant, sucré, relevé, excellent : plus beau et plus abondant en espalier et terre légère ; plus petit, se conservant mieux, venu en plein vent. Ce fruit perd son âpreté quand on le greffe sur doyenné. Se cueille du huit au quinze septembre au plus tard, et se conserve au moins jusqu'en janvier : il a une variété à feuilles panachées.

— *Bergamotte* ou *bonne de Soulers.* Gros, pyriforme, jaune et rouge-brun, beurré, fondant, sucré. Février, mars.

Poirier. *Bergamotte Sylvange.* Fruit gros, fondant et excellent. Mûr en automne. Trouvé dans les bois de Sylvange, près Metz. Se greffe sur franc.

— *Bergamotte de Pâques* ou *d'hiver.* Plus gros, court, turbiné, vert, tiqueté de points gris, demi-beurré, peu relevé. Janvier-mars. L'arbre donne de très-gros bourgeons.

— * *Bergamotte de la Pentecôte.* Gros fruit plus tardif et meilleur que celui de Pâques.

— *Bergamotte de Hollande*, *bergamotte d'Alençon.* Très-gros, aplati, jaune-clair, demi-cassant, relevé, agréable. Très-tardif. Se garde jusqu'en juin.

— * *Messire-Jean.* En Languedoc et en Dauphiné *chaulis.* Plein vent, si on le greffe sur franc, et alors terre profonde et fraîche. Buisson, ou espalier au couchant, et même au nord; mais alors il faut qu'il soit greffé sur coignassier. Fruit gros, presque rond, varié de couleur, cassant, sucré, relevé, très-bon, quelquefois pierreux. Octobre.

— *Robine*, *royal d'été.* Fruit en bouquet, petit, (mais plus gros sur coignassier), turbiné, court, jaune tiqueté demi-cassant, sucré, musqué. Plein vent ou entonnoir. Août.

— *Épine-rose.* Vient bien dans les terres fraîches en plein vent, ou en espalier, greffé sur coignassier. Gros, sphérique, jaune et rouge-clair, demi-fondant, musqué, sucré, etc., comme l'ognolet. Août.

— *Caillot rosat.* Assez semblable à la précédente, meilleure, mais molissant vite. Fin de septembre.

— *Double fleur* ou *Arménie.* Arbre qu'il faut mettre en entonnoir ou en contr'espalier, et palisser sur un treillage à cause de la pesanteur de son fruit, qui est gros, rond, jaune; bon à cuire en février, mars, avril. *Double fleur panachée.* Variété rayé de vert et de jaune.

— *Bezy* (c'est-à-dire, sauvageon) de *Caissoy* (forêt de Bretagne) *roussette d'Anjou.* Petit fruit presque rond, jaune brun, tendre, beurré, sucré, excellent, se greffe sur franc, excepté pour espaliers et contr'espaliers. Il devient plus gros en espaliers, se conserve moins. Novembre, décembre, janvier et même février, pour les fruits de plein vent.

— *Franc-réal.* Arbre très-productif en plein vent, en entonnoir, même en espalier au couchant, et toujours en terres profondes et qui ne soient pas sèches. Feuilles cotonneuses : fruit gros, renflé par le milieu, vert-jaune, plaqué et piqueté de roux, bon à cuire en octobre, décembre.

— *Épine d'été*, *fondante-musquée*, *verte-longue*, *satin-vert.*

Moyen, pyriforme, allongé, vert-pré, très-musqué. Commencement de septembre.

Poirier. *Poire-olive* (de sa forme). Fruit moyen, très-bon, fondant; mûr en septembre.

— *Poire-figue.* Moyen, très-allongé, vert-brun, fondant, sucré. Commencement de septembre.

— *Épine d'hiver.* Gros, allongé, vert-pâle, fondant, doux, excellent s'il est greffé sur coignassier, et si le terrain lui convient. Novembre, décembre, janvier.

— *Ambrette.* Arbre épineux : fruit, moyen, ovale, blanchâtre, fin, fondant, sucré, relevé dans les terrains chauds, et les années sèches. Novembre, février.

— *Échassery, bezy de Chassery.* Presque même grosseur, forme et couleur, fondant, sucré, musqué dans les terres qui lui conviennent. Novembre, décembre, janvier.

— *Sucré-vert.* Fruit moyen, allongé, vert, beurré, sucré, bon. Fin d'octobre.

— *Royale d'hiver.* Fruit gros, pyriforme, jaune-clair et beau rouge, demi-beurré, fondant, sucré dans les terres chaudes. Vient bien en entonnoir, ou en espalier au midi, et mieux greffé sur franc que sur coignassier. Décembre, février.

— *Muscat allemand.* Un peu ressemblant au précédent, gris et rouge, beurré, fondant, musqué et relevé. Mars, avril, mai. En entonnoir, ou en espalier au couchant.

— *Verte-longue, mouille-bouche, muscat-fleuri.* Gros, allongé, vert, fondant, doux, sucré, bon. Commencement d'octobre.

— *Verte-longue panachée, culotte de Suisse.* Variété rayée de vert et de jaune.

— * Beurré, *pyrus communis liquescens.* Gros, varié de couleurs, fondant, très-beurré, fin, relevé, excellent : meilleur, plus gros, mais moins coloré lorsqu'il est greffé sur franc. Fin de septembre. L'arbre se met promptement à fruit, aussi-bien que ses variétés : on le dispose en entonnoir, ou on le met en espalier. Le fruit de tous les beurrés doit se cueillir avant la maturité. Quand l'arbre est chargé de fruits, on cueille dès la mi-septembre.

— * *Beurré d'Arembert.* Très-beau et bon fruit verdâtre, forme et grosseur du beurré gris, le meilleur des beurrés, suivant M. Noisette. En novembre et décembre.

— *Beurré du Coloma.* Fruit moyen, bon, mûr au commencement de septembre.

— *Beurré capiemont.* Fruit très-bon, mûr en octobre.

Poirier. *Noir grain.* Fruit moyen, chargeant beaucoup; très-estimé en Flandre; mûr en septembre.

— *Bonne ente* (Poire) Fruit moyen, très-bon, mûr en décembre. L'arbre doit être planté au midi, près d'une muraille.

— *Belle de Bruxelles.* Superbe fruit, bon; mûr en août.

— *Callebasse.* (Poire de) Gros et bon fruit, fondant; mûr en septembre et octobre.

— * *Bezy de Chaumontel,* trouvé à *Chaumontel* près Chantilly. En entonnoir, ou en espalier au couchant. Il lui faut une terre légère peu humide, sans quoi il a de l'âcreté. Il en est de même des beurrés. Tailler court. Fruit gros, varié de forme et de couleur, demi-beurré, fondant, sucré, relevé. Excellent. Novembre, décembre, janvier.

— *de saint-père.* Fruit gros comme le précédent, mais plus coloré; mûr en mars, meilleur cuit que cru.

— * *Angleterre. Beurré d'Angleterre.* L'arbre se greffe sur franc et charge beaucoup. Livré à lui-même et en plein vent, il devient fort grand, mais en espalier il donne du fruit plus gros: celui-ci est ordinairement moyen, ovoïde, allongé, gris, demi-beurré, fondant et succulent dans les terres sèches, légères et douces. Septembre. Se greffe sur franc.

— *Grosse Angleterre de Noisette.* Variété du précédent obtenue par M. Noisette, plus grosse et plus tardive.

— *Spingola.* Fruit de Florence, même forme que le beurré d'Angleterre, et chair agréable.

— *Angleterre d'hiver.* Moyen, pyriforme, jaune-citron, très-beurré, doux, un peu sec. Décembre, janvier, février.

— *Orange-tulipée, poire-aux-mouches.* Grosse poire verte et brune, rayée de rouge-clair et marbrée de gris, demi-cassante. Commencement de septembre.

— * *Bellissime d'été, suprême.* Petit fruit, beau rouge et jaune rayé de rouge-clair, demi-beurré et doux. Peu relevé. Juillet.

— Doyenné. — *blanc, beurré blanc, saint-Michel.* Gros, presque rond, jaune, très-beurré, très-sucré, quelquefois relevé, excellent, mais sujet à *cotonner.* On le cueille à la mi-septembre. Les doyennés doivent être taillés courts, pour leur faire pousser du bois, et arrêter l'excès de leur fécondité.

— * *Doyenné gris* ou *d'automne.* L'arbre se met promptement à fruit, si on l'a disposé en entonnoir ou mis en espalier au levant, au couchant, même au nord où son fruit devient de meilleure garde: on doit aussi le laisser mûrir dans la fruiterie: il est moyen, gris, beurré, fondant, meilleur que le précédent. Il peut durer jusqu'en novembre.

Poirier. *Doyenné galeux.* Fruit rapproché du précédent, couleur plus claire, mais tachetée; même chair, souvent pierreuse d'un côté, mais supérieure à l'autre.

— *Bezy de la Motte.* Bois épineux, fruit gros, d'un vert foncé, tiqueté de gris, fondant et sucré. Mûr en octobre et en novembre; ne réussit qu'en plein vent.

— *Bezy de Montigny.* Moyen, forme du doyenné, jaune, très-fondant, musqué. Commencement d'octobre.

— *Bezy vert.* Fruit rapproché du *sucré vert*, bon en plein vent et chargeant beaucoup; mûr en octobre.

— *Frangipane.* Moyen, long, renflé par le milieu, beau jaune, demi-fondant, doux sucré: parfum particulier. Fin d'octobre.

— *Jalousie.* Gros, allongé, renflé, boutonné, roux, très-beurré, sucré, relevé, fort bon. Se greffe sur franc. Fin d'octobre.

Bon-chrétien, *Pyrus communis pompeiana.* H. P.

—**Bon-chrétien d'hiver, poire d'angoisse.* Arbre un peu tortu et noueux, productif, mais se mettant tard à fruit. Greffer sur cognassier et le mettre en espalier, au midi ou au levant, en bonne terre substantielle, un peu fraîche, ayant du fond. Fruit gros, à peau unie, épaisse, d'un jaune verdâtre. Le soleil d'automne lui donne un peu de rougeur et de la qualité. Chair ferme, grenue, sucrée. Se cueille dès la fin de septembre jusqu'au commencement d'octobre, et se mange pendant tout l'hiver. Il existe à Auch une variété excellente, qui y réussit sous toutes les formes et à toutes les expositions, et qui donne de plus beaux et de meilleurs fruits en espalier au midi.

— *Bon-chrétien à bois jaspé.* Variété du précédent: fruit curieux, bon, et mûrissant un peu plus tôt que son type.

— *Bon-chrétien de Bruxelles.* Beau fruit, bon, qui mûrit en mars.

— *Spina.* Nouveau fruit d'Italie, plus ramassé que le bon-chrétien d'hiver; même chair, même peau, mais meilleur.

— * *de Vernois.* Même forme et même grosseur que le bon-chrétien d'hiver. Chair plus fondante, meilleure, sans pierres, peau mince et jaune. M. Prevost *de Vernois* a obtenu cette nouvelle variété en greffant le dernier sur un doyenné enté sur cognassier.

— *Angélique de Bordeaux, Saint-Marcel, gros franc-réal.* Gros, turbiné, à longue queue, plus pâle que le précédent, cassant, mais tendre dans sa parfaite maturité, doux et sucré. Janvier, février.

— *Angélique de Rome.* Fruit moyen, fondant, très-bon, d'automne.

— *Bon-chrétien d'Espagne.* Très-gros, pyramidal, jaune

et beau rouge, cassant, doux. Novembre et décembre. La meilleure poire cuite.

Poirier. *Graciolli, gros bon-chrétien d'été.* Se greffe sur franc, vient bien dans les cours pavées, pousse de longs bourgeons qui se terminent souvent par un bouton à fruit. Fruit gros, pyramidal, tronqué, bossu, jaune, demi-cassant, sucré, très-succulent. Commencement de septembre.

* *Bon-chrétien d'été musqué.* Moyen, en poire de coing, jaune et rouge léger, cassant. Fin d'août. Se greffe sur franc.

— *Mansuette solitaire.* Gros, pyramidal, peu régulier, vert et jaune, demi-fondant; bonté médiocre.

— *Marquise.* En plein vent, mais mieux en espalier au levant et au couchant, à cause de son fruit. Gros et pyramidal-allongé, jaune, beurré, fondant, doux, sucré. Novembre et décembre.

— * *Colmart, poire-manne.* Fruit très-gros, pyramidal-tronqué, vert et rouge léger, beurré, fondant, sucré, relevé, excellent. Entonnoir ou espalier; surtout au levant. Janvier, février, mars.

— *Colmart doré.* Fruit plus allongé que le précédent. Fondant, très-bon; mûr en mars.

— *Passe-Colmart.* Fruit gros, de forme une peu allongée, à peau jaune citron et piquetée, à chair succulente, fondante, beurrée, très-sucrée. Décembre, février.

* *Virgouleuse* (de *Virgoule*, village près Saint-Léonard, dép. de la Haute-Vienne.) *Poire-glace.* Arbre vigoureux; branches longues, jaunes, luisantes comme ses feuilles; se greffe sur franc, parce que la greffe se décolle souvent sur cognassier; il produit très-tard. Fruit gros, allongé, jaune, tendre, beurré, relevé, excellent; enfin beau seulement en espalier au levant: au midi il se fend. Novembre, février.

— * *Saint-Germain* (du nom de la forêt.) L'arbre donne promptement du fruit (plus petit en plein vent), pyramidal-allongé, vert, fondant, succulent, excellent, mais souvent pierreux. Se cueille du 20 au 25 septembre, et mûr de novembre à avril.

— *Saint-Germain à fruit strié ou rayé de jaune.* Variété du précédent, et mêmes qualités.

— *Louisebonne.* Ressemble au précédent; gros, blanc, demi-beurré, bon seulement dans les terrains secs. Décembre et janvier.

— *Impériale à feuilles de chêne.* L'arbre s'étend beaucoup. Son fruit, moyen et ressemblant à une petite virgouleuse, est inférieur en qualité. Mars et avril.

Poirier. *Pastorale, musette d'automne, petit râteau.* Gros, tres-allongé, jaune semé de roux, demi-fondant, un peu muqué, bon. Octobre, novembre, décembre.

— *Catillac. Râteau gris.* Mettre en vase ou en contre-espalier attaché sur un treillage, à cause de la pesanteur de son fruit, très-gros, pyriforme, obtus, jaune et rouge-brun; âcre, mais bon à cuire avec force sucre. De novembre à la fin d'avril.

— *Bellissime d'hiver, téton de Vénus.* Placer comme le précédent : plus gros, presque rond, jaune et beau rouge, tendre, doux, moelleux; bon à cuire. Février, mai.

— *Livre (poire de). Gros-râteau gris.* Arbre vigoureux qui aime une terre substantielle, profonde, un peu fraîche, et qu'il faut mettre en espalier au couchant ou en entonnoir, vu le poids de son fruit très-gros, aplati dans sa longueur, vert-jaunâtre, pointillé de roux. Très-bon cuit; en décembre, janvier, février. Se greffe sur franc.

— *Trésor-d'amour.* Très-gros, renflé, jaune citron, tendre, doux, très-bon à cuire. Depuis décembre jusqu'en mars. Mettre en entonnoir ou en contre-espalier et sur un treillage.

— *De Chaptal.* Fruit gros, pyramidal, vert-jaunâtre, excellent cuit; se conserve jusqu'en avril.

— *De tonneau.* Très-gros, forme de tonneau, jaune et rouge vif; bon à cuire en février et mars; disposer de même.

— *De Naples.* Moyen, forme de calebasse, jaune, lavé de rouge-brun, demi-cassant, doux. Février et mars.

— *Lansac, satin, dauphine.* Moyen, presque rond, jaune, fondant, sucré, relevé. Depuis octobre jusqu'en janvier

— *Chat brûlé.* Moyen, pyriforme, allongé, jaune et beau rouge vif, très-bon à cuire en février et mars.

— * *Sarrazin.* Moyen, allongé, brun, pointillé de gris et de jaune; presque beurré, sucré, parfumé; bon cuit. Se garde d'une année à l'autre.

— *Sanguine d'Italie.* Fleurs rouges d'un bel effet; beau fruit grisâtre, rugueux, cassant et médiocre.

Culture. Le poirier se plaît dans les terres profondes, et plus légères que fortes, dans lesquelles il peut plonger ses racines pivotantes. Les terrains glaiseux, compactes et froids, ne lui conviennent pas. Lorsque ses racines parviennent jusqu'à l'eau, et surtout l'eau dormante, ses rameaux sont minces, allongés; ses feuilles sont également longues et étroites; elles jaunissent, et ont quelquefois l'extrémité comme brûlée. L'arbre ne produit presque plus de boutons à fruit, et les fruits tombent avant la maturité, ou ils se fendillent et sont pierreux.

On sème les pepins du poirier à l'entrée du printemps dans une terre bien meuble. On y fait des rayons d'un

pouce

pouce de profondeur, et à une distance de six pouces. On y répand les pepins, et on remplit le rayon; puis on couvre d'un peu de litière pour conserver la fraîcheur de la terre.

Les semis de poirier se font ordinairement avec les pepins des poires qui ont servi à faire la liqueur nommée *poiré*. On les laisse dans le marc jusqu'au moment de s'en servir; mais les sujets qui proviennent de ces semis se ressentent de leur origine (1). Si les fruits sont d'un arbre entièrement sauvage, les sujets deviennent fort vigoureux, et ils peuvent vivre des siècles; mais la fructification est tardive, le fruit est petit, et sa chair est tellement dure, coriace et âpre, qu'il est impossible de la manger. Les pepins sont au contraire bien nourris. Les espèces perfectionnées, qu'on greffe sur de pareils sujets, donnent des fruits moins beaux, et dont la saveur se ressent plus ou moins de celle des fruits du sujet. Les semis faits avec des pepins d'espèces cultivées pour faire du poiré, produisent encore des sujets très-vigoureux, quoiqu'un peu moins que les premiers, et ils nuisent moins à la qualité du fruit qu'on greffe dessus, principalement si l'on choisit des sujets à feuilles larges, et dépouillés de toutes leurs épines, ou au moins d'une partie, effet qui n'a lieu que lorsque la séve s'élance avec moins de rapidité à l'extrémité des branches, et se répand plus uniformément dans toutes les parties de l'arbre; car les épines du poirier, comme celles du pommier et du prunier, ne sont que des branches avortées.

Les sujets qui proviennent de *poires à couteau*, ainsi nommées parce qu'on les mange crues, sont les moins vigoureux. Ils le sont en général d'autant moins, que les fruits dont on a pris les pepins, sont volumineux. On dirait que la chair a été formée aux dépens des semences, et on trouve dans beaucoup de ces fruits, des pepins entièrement avortés, et d'autres dont le germe est si faible, qu'il ne peut se développer. Ces sujets ont une séve moins âcre qui n'influe nullement sur le fruit qu'on greffe dessus. Les cultivateurs qui désirent des sujets pour les poires à couteau, doivent donc ramasser chaque jour les pepins de leurs meilleures poires, les laisser quelques heures, un jour au plus, à l'air, et les mettre ensuite par couches dans un peu de terre ou de sable, pour les semer en temps convenable et en former des sujets. Ces élèves conviendront bien pour tous les fruits à couteau

(1) On les nomme *égrins* pour les distinguer des sauvageons qu'on va chercher dans les bois. Ces derniers ont ordinairement leurs racines si mutilées, qu'il serait à désirer qu'on y renonçât. On nomme *poirier sur franc* ceux greffés sur les élèves de pépinière venus de semis.

en plein vent, les buissons, les pyramides et les grands espaliers, pour les espèces trop vigoureuses, et qui, par cette raison, ne font pas si bien sur le cognassier. Les poiriers seront plus faciles à diriger que s'ils étaient greffés sur les sauvageons, ou sur franc des espèces cultivées pour le poiré, et on n'aura pas à craindre qu'ils diminuent le volume, ni qu'ils nuisent à la saveur des espèces qu'on greffera dessus.

De quelque variété ou espèce jardinière (1) qu'on se serve, on donne aux élèves les mêmes soins, qui consistent à sarcler, à biner, à éclaircir, si le jeune plant est trop épais. Lorsque l'année a été favorable, et que le plant est fort, on le met en pépinière, à la fin de l'automne, dans les terres sablonneuses, et en février ou mars dans les sols humides et plus argileux. On lui conserve son pivot, autant qu'il est possible, pour les fruits destinés à faire du poiré, parce qu'on met ces arbres en plein vent, que leur bois est très-beau et a beaucoup de valeur. On coupe au contraire le pivot pour les fruits à couteau, aux arbres desquels on ne donne pas une grande élévation, et qu'on désire mettre de bonne heure à fruit. Au cas que le jeune plant ait fait une faible pousse, on retarde la transplantation jusqu'à l'année suivante en le laissant deux années en place. On rabat ces élèves au niveau de la terre après les avoir plantés; on ne laisse qu'une seule pousse, et on donne un labour et un binage chaque année. Si on veut former des tiges, on taille en crochet.

On greffe le poirier en écusson à œil dormant, plus tôt si on veut des arbres d'une taille médiocre et une prompte fructification, plus tard si on désire des arbres plus grands. Ainsi la greffe peut être faite la seconde année pour les espaliers médiocres, et la troisième pour les grands espaliers. Il vaut mieux la retarder jusqu'à la quatrième pour les plein-vent; et, lorsqu'on opère sur des sujets venus des semences de fruits à couteau, il serait à désirer qu'on ne greffât qu'après avoir vu le fruit du sujet; ce serait le sûr moyen d'obtenir de nouvelles espèces jardinières. Ceux qui ne désirent que des arbres en espaliers, pour des murs de huit à neuf pieds, peuvent greffer sur le cognassier de Portugal. On greffe sur le petit cognassier quand on ne veut que des poiriers nains. Si le terrain le permet, on peut greffer avec avantage sur l'aubépine. On ne doit greffer le poirier qu'à six ou dix pouces au-dessous de terre. On y trouve un double avantage. Si la tige vient à être rompue, on peut rétablir

---

(1) En jardinage on nomme espèces, ce qu'on appelle variétés en botanique; on dit j'ai tant d'espèces de tulipes, de poires, de pommes, etc., quoiqu'on n'ait que des variétés. Il est bon, pour ne pas faire confusion, d'ajouter l'épithète *jardinière* à celui *espèce*.

l'arbre à moins que la fracture n'ait lieu au-dessous de la greffe, ce qui arrive rarement; au lieu que, si la greffe a été faite à quatre ou cinq pieds, on n'a pas la même ressource. Le second avantage est d'avoir une tige dont une partie ne soit pas exposée à être cariée. Or j'ai remarqué que la décomposition du bois du poirier comme du pommier et autres arbres fruitiers, commençait toujours par l'étui médullaire du sujet qui n'avait plus de communication avec la tête de l'arbre, et où la séve, ne circulant plus, était plus exposée à se corrompre. Lorsque la tige appartient presqu'en totalité à la greffe, on n'a à craindre que la perte de la portion de la tige qui appartient au sujet; on a de belles pièces de bois également saines dans toutes leurs parties, et qui ont beaucoup de valeur, parce que le bois du poirier est très-recherché pour la menuiserie et l'ébénisterie.

Il faut choisir les greffes sur des arbres bien sains; sans cette précaution, on s'expose à communiquer la maladie au nouvel arbre, à moins que le sujet ne soit très-vigoureux. Il faut aussi examiner les sujets de cognassier. Depuis quelques années, on en a aux environs de Paris qui sont malsains, et qui ne produisent que de mauvais arbres de courte durée et à fruits pierreux. Un sujet bien vigoureux peut communiquer sa vigueur à une greffe prise sur un sujet languissant, et faire disparaître jusqu'au germe de la maladie qui existait dans la greffe, comme j'en ai fait l'épreuve; mais une greffe ne peut produire le même effet sur le sujet, parce qu'elle en tire sa première et principale nourriture. On prépare ses sujets comme on l'a dit à l'article *Pommier*.

Il y a des espèces de poires qui ne réussissent pas bien sur le cognassier. Elles sont indiquées dans la nomenclature. Cependant on parvient à les placer avec avantage sur cet arbrisseau, en y greffant, 1°. du beurré ou de la virgouleuse, sur lesquels on place ensuite les écussons de ces espèces.

Lorsque l'arbre a un gros tronc et qu'on veut changer l'espèce, on le greffe en couronne.

L'exposition du levant convient aux fruits précoces et même aux fruits d'été qu'on peut également placer à celle du couchant; mais il faut l'exposition du midi pour les fruits d'hiver. Les poiriers greffés sur cognassier préfèrent l'exposition du levant et du couchant. Quand on les place au midi, il faut mettre une planchette ou une ardoise devant le tronc, pour les préserver des rayons du soleil pendant les grandes chaleurs.

On trouvera au chapitre *Transplantation* les précautions à prendre pour planter le poirier; et à celui *Taille*, la marche à suivre pendant les premières années (1). Le poirier a, comme

(1) J'y ajouterai l'observation suivante. Il faut au moins laisser 6 pou-

le pêcher, ses branches à bois, dont les principales forment la charpente, et sur lesquelles il en pousse de nouvelles pour les prolonger et garnir le mur. On les taille de la même manière. Il a aussi des branches à fruit de plusieurs sortes, mais elles diffèrent de celles du pêcher en ce qu'elles donnent du fruit plusieurs années de suite, et qu'elles sont pour la plupart deux ou trois ans pour se mettre à fruit. Les premières sont des branches qui poussent assez vigoureusement au printemps, qui s'arrêtent bientôt, ou qui se garnissent de boutons à fleurs et donnent du fruit l'année suivante. Si les boutons à fleurs s'allongent un peu, ils prennent le nom de bourses et durent plusieurs années en fleurissant au moins tous les deux ans. On ne les taille pas, et on se contente de rafraîchir leur extrémité si on veut avoir du fruit. Les deuxièmes sont les brindilles plus courtes et plus minces que les précédentes. On les taille sur un bon œil à bois, et environ à moitié de leur longueur. Les jardiniers qui craignent de les voir se couvrir de boutons à bois, les cassent à la taille d'été pour perdre plus de séve, l'expérience leur ayant démontré que les plaies unies se cicatrisaient plus facilement. Ces brindilles et les branches à fruit se taillent très-court si on veut les transformer en branches à bois, comme on allonge beaucoup les dernières si on veut en faire des branches à fruit.

Les troisièmes sont les lambourdes, petites branches qui sortent assez souvent du vieux bois et à angles droits, comme des dards terminés par un bouton. Elles sont courtes, ridées, se rompent facilement, et sont garnies de feuilles très-rapprochées en nombre impair, 3, 5, 7. Quand elles ont sept feuilles, c'est un indice qu'elles fleuriront l'année suivante.

Le poirier a aussi quelquefois des branches chiffonnes qu'on retranche si elles sont inutiles, ou dont on en conserve une dans les parties vides de l'arbre. On la taille court pour donner naissance à une branche à bois. Quant aux gourmands, s'ils sont inutiles et placés au centre de l'arbre, on leur fait, à la taille d'été et au point de départ, l'incision annulaire pour les mettre à fruit et les conserver jusqu'à ce

---

ces du sujet a découvert, lorsque l'arbre est greffé sur cognassier : autrement l'arbre végète mal. Il boude, suivant l'expression des jardiniers, jusqu'à ce que la greffe ait pris racine ; alors l'arbre pousse avec une grande force, et ne se met à fruit que lorsqu'il s'est beaucoup étendu. Il en est de même des pommiers sur *paradis*. Cette marche dérange tout le plan du jardinier et ne peut avoir d'avantage, qu'autant que l'amateur, à défaut de sujets, voudrait faire un arbre de moyenne grandeur. Alors il faut, non-seulement enterrer la greffe, mais encore entamer un peu son écorce au point de réunion avec le sujet, pour déterminer la formation d'un bourrelet d'où il sortira plus promptement des racines, et on aura un arbre franc.

qu'elles soient épuisées ou qu'elles gênent. Si on a besoin d'une branche, on les raccourcit un peu à la taille d'été, et on les allonge à celle d'hiver, pour les affaiblir et les mettre à fruit. On les taille au contraire à quatre ou cinq yeux, si on veut en obtenir plusieurs branches.

Les fleurs se développent en bouquet. Elles ne fructifient pas toujours, parce qu'elles sont quelquefois endommagées par les gelées, quand ces dernières sont fortes et suivies d'un beau jour sans nuage, ou quand la gelée couvre les fleurs plusieurs jours, et est ensuite fondue par les rayons du soleil. Le pistil de ces fleurs, quoique moins sensible que celui du pêcher et de l'amandier, est dans certaines années tellement fatigué par ces deux causes, que la fécondation ne peut avoir lieu. Une trop grande production dans une année épuise tellement l'arbre, que les fleurs dont il est couvert l'année suivante, n'ayant pas assez de nourriture, tombent sans fructifier. Si des pluies prolongées tombent pendant la floraison, elles produisent le même effet, parce qu'en lavant continuellement la fleur, elles empêchent la fécondation, et que la séve trop délayée n'est plus propre à la nourriture du jeune fruit. C'est par cette même raison que, si les pluies durent trop longtemps lorsque les fruits ont acquis la moitié de leur grosseur, les branches s'allongent beaucoup; mais une partie des fruits se détache, et l'autre grossit peu, se fendille, devient pierreuse, et les pepins seuls sont bien nourris. On peut garantir les fleurs de la gelée et d'une pluie ordinaire. On s'oppose à l'épuisement de l'arbre en ne lui laissant que la quantité de fruits qu'il doit porter; mais on ne peut prévenir ni empêcher l'effet des pluies prolongées, qu'en faisant une incision annulaire au bas des fortes branches.

L'arbre en espalier doit avoir la partie principale de sa charpente établie au commencement de la quatrième année. On s'occupe alors à le mettre à fruit. Pour y parvenir, on allonge la taille d'hiver, qu'on retarde jusqu'au printemps si l'arbre est trop vigoureux, et qu'on fait avant les fortes gelées si la végétation de l'année précédente a été modérée. On cesse d'ébourgeonner les branches par devant, surtout si les lambourdes ne commencent pas à percer sur l'ancien bois; mais on les pince si elles paraissent vigoureuses. A la taille suivante d'été, on rabat ces branches de moitié; et, si elles sont fortes, on les casse au lieu de les couper. On baisse les branches mères en suivant les règles indiquées, si une des branches était plus forte que l'autre. On observe également la règle prescrite pour établir l'égalité entre les branches montantes et descendantes. A la taille d'hiver, on continue d'arrêter les branches à bois qui servent à étendre l'arbre. On retranche celles placées sur le devant si elles sont inutiles, ou on les coupe court si l'on en veut faire des branches à fruit. Si, l'an-

née d'après, ces branches poussent trop vigoureusement, on les pince pendant la végétation, et on les raccourcit de nouveau à la taille d'hiver. Lorsque l'arbre n'a pas donné de fruits, et qu'il a poussé de longues branches, on allonge la taille d'hiver. On la raccourcit au contraire, s'il en a été trop chargé, et on profite de cette circonstance pour réduire les branches à fruit placées sur le devant, et qui finiraient par donner trop d'épaisseur à l'arbre et faire confusion. On fait la même operation quand l'arbre est trop chargé de brindilles, que les feuilles jaunissent, et surtout quand l'extrémité des branches se dessèche (1). Si ce dernier effet avait lieu par vieillesse, on pourrait étêter l'arbre et laisser seulement aux branches mères un pied de long. On continue ces soins chaque année; on donne en outre un labour annuel et profond, et on fume tous les cinq à six ans. Il y a des espèces telles que le bon-chrétien d'été, qui ont beaucoup de fleurs à l'extrémité des branches. On ne doit réduire ces branches qu'après qu'elles ont donné leur fruit, et ces arbres doivent être mis en espaliers. Les contre-espaliers sont dirigés sur les mêmes principes, mais avec les modifications suivantes. Comme ils ont leurs deux faces exposées à l'air, on les travaille de même toutes les deux, pour avoir du fruit des deux côtés. On ne doit élever les contr'espaliers qu'à quatre pieds et quatre pieds et demi au plus, si on veut jouir du coup d'œil du jardin. Ainsi on ouvre davantage en commençant le V formé par les deux branches, qu'on baisse chaque année à la taille d'été. Si l'économie obligeait à ne pas établir de treillage pour soutenir les branches, il faudrait tailler plus court les premières années, pour fortifier les branches; et si les arbres étaient vigoureux, on serait forcé de les élever plus qu'on ne l'a prescrit ci-dessus, pour avoir du fruit. Dans ce dernier cas, il ne faut planter que des arbres greffés sur le petit cognassier qu'on a écussonné dans l'année même de sa plantation, ou, au plus tard, l'année suivante.

Dans les terrains humides, le tronc et les branches se couvrent de lichens et de mousses. On les détruit avec de la chaux vive, qu'on délaie dans une assez grande quantité d'eau pour faire ce qu'on nomme *lait de chaux*. On en met une couche sur le bois avec un gros pinceau, et on détruit par ce moyen ces plantes parasites, non-seulement sur le poirier, mais encore sur les autres arbres fruitiers, qu'il est essentiel d'émousser pour conserver leur vigueur.

---

(1) On peut, dans ce dernier cas, renouveler une partie de la terre, et la remplacer par une terre bien substantielle.

Le poirier est sujet au blanc (*voyez* l'article PÊCHER), quelquefois à la carie et au chancre (*voyez* l'article POMMIER), plus souvent à la brûlure. Plusieurs causes peuvent y donner lieu. La première est un coup de soleil vif qui enlève l'humidité des parties supérieures des branches avec trop de rapidité pour qu'elle puisse être remplacée. Ces extrémités sont brûlées, et si le coup de soleil est trop vif, comme lorsque les rayons sont réfléchis par deux nuages, l'arbre entier, ou la partie qui y est exposée, peut périr en une minute. La seconde est l'effet d'une chaleur soutenue et forte sur la tige et les branches, comme lorsqu'on le place contre un mur au midi, où la chaleur est souvent presque doublée. Les vaisseaux du bois se resserrent, l'écorce se dessèche, se fendille et s'écaille dans le poirier; elle devient rouge dans le pêcher, d'où le nom de maladie *du rouge;* les feuilles élaborent mal la séve, et les sucs propres se vicient. Les arbres en plein vent, élevés dans un terrain frais et ombragés, et placés ensuite à l'exposition du midi dans un terrain sec où leur tige reçoit long-temps les rayons du soleil, sont exposés à cette maladie. On prévient le mal en garantissant les tiges des rayons du soleil avec une ou deux planches, et en laissant les branches couvertes de feuilles, le plus qu'il est possible. La troisième est produite par un terrain argileux qui retient les eaux, ou par tout autre où les eaux n'ont pas de moyen d'écoulement. Il s'établit dans les branches supérieures un courant continuel de liquide et de fluide électrique. Elles restent minces et continuent à allonger jusqu'à ce que leur extrémité soit en quelque sorte brûlée. Leurs feuilles, plus écartées et plus étroites, sont aussi brûlées sur les bords dans la partie supérieure des branches. Les sucs propres élaborés par ces feuilles n'acquièrent pas leurs qualités. Aussi ces arbres donnent-ils peu de fruits, et encore, de mauvaise qualité.

On prévient cette maladie en assainissant le terrain par des pierrées établies à une profondeur suffisante et construites en pierres sèches (*Voyez* l'art. VIGNE). L'arbre attaqué de cette maladie la conserve toute sa vie, et les élèves qu'on en obtient, soit des semis, soit de greffe, y sont également sujets.

On donne aussi le nom de brûlure aux feuilles attaquées par divers insectes tels que l'ATTELABE bleu qui dépose ses œufs dans le pétiole des feuilles de poirier, les PUCERONS, les COCHENILLES, les chenilles des HÉPIALES, les PYRALES, les ALUCITES, la TENTHRÈDE du cerisier, et l'ACANTHIE du poirier. Les feuilles jaunissent, se dessèchent et même noircissent par l'effet des ravages de ces insectes. Il est très-difficile d'arrêter le mal, par la difficulté de détruire ces insectes. Le point essentiel est de le prévenir, en tenant les murs bien crépis, et l'écorce des arbres bien nette, sans

lichen ni mousse, ce qu'on peut faire au moyen de lait de chaux nouvellement éteinte : il est également utile d'enlever les parties d'écorce sèche derrière lesquelles plusieurs de ces insectes passent l'hiver. Enfin sir Georges Sinclair, jardinier du duc de Betford, a employé le moyen suivant avec succès. Après avoir laissé de la chaux vive s'éteindre à l'air, il en a saupoudré la surface des arbres au moment où ils étaient couverts de rosée.

Le poirier est aussi exposé à la gale. Cette maladie se reconnaît par de petites protubérances qui paraissent 1°. sur le tronc, ensuite sur les autres parties et dont on ne connaît pas bien la cause ; mais, comme la gale n'attaque que les arbres d'une faible végétation ; dès qu'elle paraît sur un arbre, il est utile de porter sur ses racines des engrais à demi-consommés, d'enlever les protubérances et de recouvrir les plaies avec l'onguent de S.-Fiacre. Si le mal a subsisté un an, il est incurable et se communique aux élèves qu'on tire de l'arbre.

Je joins ici la liste des poiriers les meilleurs et les plus productifs de ceux cultivés pour faire du poiré.

Le Moque friand, *rouge* et *blanc ;* le Robin ou *gris-cochon;* le Gréal; le Raguenet, un des plus productifs et qui donne le meilleur poiré; d'Angoisse, Hectot, de Mier; de Chemin, égal au *Raguenet ;* Grippe, *grosse*, *petite* et *d'Auge ;* Gros vert; Carisi, *rouge* et *blanc ;* le Billon, Binetot; de Branche, une des meilleures et des plus fertiles espèces; Lantricotin, Trochet, de Fer, de Roux ; Grosménil ; Sabot, très-productif, bon poiré; de Maillot. Enfin le Sauger ou Poirier de Sauge, arbre très-vigoureux du Gâtinais, et dont le fruit fournit un excellent cidre, comme ses pepins produisent des sujets propres à greffer les fruits à couteau en plein vent; d'après les observations du général comte d'Ourches.

Le bois du poirier est bon et dur, et peut être employé à divers ouvrages.

POMMIER, *Pyrus Malus*. Lin. *Malus*. Juss. (Icosandrie-Pentagynie, fam. des *Rosacées*.) Arbre indigène et de moyenne grandeur ; tête arrondie ; écorce grisâtre ; feuilles toujours alternes, pétiolées, dentelées, pâles et duveteuses en dessous, un peu rudes, quoique luisantes quelquefois en dessus, variant pour la grandeur et pour la forme, qui tient toujours plus ou moins de l'ovale allongé. Fleurs en mai, aussi plus ou moins grandes, selon la variété, et réunies en bouquets, au bout de bourgeons particuliers, attachées par des pédicules assez courts : elles sont annoncées par des boutons d'un carmin vif, et qui, en s'épanouissant, déploient cinq pétales blancs, teintés de rose. Fruits différens, selon les variétés, de grosseur, couleur, saveur et forme, quoique cette forme

soit toujours à peu près sphérique avec ou sans cannelures, et aplatie aux côtés de la queue et de l'ombilic.

On connaît plus de quarante variétés de pommes à couteau ou à cuire. Je vais citer les meilleures; et, parmi celles-ci, j'indiquerai par un astérisque * celles qu'on doit préférer.

Pommier, Calville, *Malus Calvillea.* H. P. — *d'été, passe-pomme, grosse pomme-magdeleine.* Fruit petit, conique, à côtes, blanc et beau rouge; chair sèche, de peu de saveur. Il n'a guère que le mérite de la précocité. Commencement de juillet. En compote.

— *Passe-pomme rouge.* Arbre très-hâtif est très-productif. Fleurs et feuilles grandes. Fruit petit, aplati ou raccourci, rouge léger et rouge vif, peu relevé. S'emploie dès le commencement de juillet en compote; mûr fin d'août.

— * *Calville blanc d'hiver, bonnet carré, pomme-glace.* Grand arbre très-fécond. Il est très-gros, à côtes relevées; peau jaune-pâle tirant sur le vert; chair fine, tendre, grenue, légère, relevée. Se cueille à la St.-Denis, et se mange de décembre à avril.

— *Calville rouge d'hiver.* Arbre donnant peu de bois; mais de très-gros fruits à côtes; peau d'un rouge très-foncé; chair presque toute rose, fine, légère, grenue, vineuse. Jusqu'à la fin de mars.

— *Postophe d'hiver* (corrompu de *Borstorff* ou *Postdoff*, endroit de l'Allemagne d'où cette variété est venue). Arbre moyen, très-productif quand il a un peu d'âge; feuilles plus unies, plus luisantes, plus rondes que dans les autres espèces. Son fruit ressemble beaucoup au précédent, moins allongé, jaune et rouge cerise; goût agréable et relevé. Jusqu'en août.

— * *Calville rouge d'automne.* Fruit moyen, conique et rouge foncé; chair un peu teinte, sucrée, parfumée de violette. Jusqu'en mai, cotonneux, dès février. Plus beau en entonnoir sur doucin.

— Chataignier. On a cru apercevoir quelque ressemblance dans le port de cet arbre avec celui du *châtaignier.* Fruit gros, allongé, d'un rouge vif; meilleur cuit. On le cueille en octobre. Se greffe sur franc pour être mis en plein vent. Décembre.

— *A feuilles d'aucuba.* Bon fruit, rapproché du châtaignier, mais plus allongé; mûr en mars, curieux par son feuillage.

— *Cœur de bœuf.* Beau fruit rouge à compote; mûr en décembre.

— *Figue, sans pepin.* Fruit petit, ovale, jaune piqueté de rose; bon et mûr en mars.

— *Violette,* ou *des quatre goûts.* Fruit moyen; mûr en fév.

— *D'Astracan,* ou *transparente de Moscovie.* Fruit médiocre, mais extraordinaire par sa transparence. Mûr en août.

Pommier. *Culotte suisse.* Bois et fruit rayés comme la poire du même nom. Fruit moyen, mûr en décembre.

— *Coing* (pomme). Fruit de la forme du coing de Portugal et gros, mais d'une qualité médiocre, et mûr en déc.

— Fenouillet. — *gris; Anis.* Arbre moyen, à bois et feuilles blanchâtres, très-fécond; fruit bien fait, ventre de biche, tendre, à odeur de *fenouil* ou d'*anis*, d'où ses noms. Déc., janvier, février. Se met en *entonnoir* ou à haute tige.

— * *Fenouillet jaune, drap d'or.* Assez grand arbre, très-productif; fruit moyen, de même forme que le précédent. Peau d'un beau jaune, marquée de traits fins ressemblans à des lettres, et qui ont fait donner au fruit le nom de *pomme de caractère.* On le cueille à la fin de septembre. Chair ferme, délicate, douce, fort bonne. Octobre et novembre.

— *Fenouillet rouge, bardin, azerolly;* moyen, gris foncé et rouge brun; plus ferme, plus sucré, plus relevé que l'anis. Jusqu'en mars.

— Reinette, *Malus Prasomila*, H. P. — * *franche.* Très-gros, aplati, jaune, ferme, sucré, relevé, excellent. Jusqu'en août.

— * *Reinette d'Angleterre, pomme d'or.* Arbre très-productif, de moyenne stature, à bois menu. Fruit moyen, de la couleur du *drap d'or* ou *fenouillet jaune*, ferme, sucré, très-relevé. Excellente reinette. Jusqu'en mars.

— * *Reinette dorée*, ou *rousse*, ou *jaune tardive.* Arbre moyen, productif; fruit moyen, raccourci, à peau rude, et d'un gris clair sur un fond jaune; chair ferme, sucrée, relevée, peu acide. Jusqu'en mars.

— *Reinette blanche.* Moyen, abondant, jaune, pâle, très-odorant, agréable. Jusqu'en mars. Se greffe le plus ordinairement sur paradis.

Reinette rouge. Gros, raccourci, jaune très-clair et beau rouge, ferme, aigrelet, tardif.

Autre *Reinette rouge.* Fruit piqueté, moyen et bon. Mûrit en février.

— * *Reinette d'Hollande.* Fruit gros, très-bon; mûr en octobre et novembre. L'arbre charge beaucoup.

— *Reinette jaune hâtive.* Fruit bon, semblable à la reinette franche; mûr en septembre.

— *Reinette rousse* ou *des Carmes.* Fruit moyen, bon; mûrit fin d'octobre.

— *Reinette tendre, Blanc d'Espagne.* Fruit très-gros, mais d'une qualité médiocre; mûrit en octobre.

— *Reinette de Bretagne.* Fruit moyen, rouge foncé et rouge vif, tiqueté de jaune, ferme, sucré, peu acide. Finit en décembre.

Pommier. * *Reinette de Canada.* Assez grand arbre, très-productif, qu'on met en plein vent, mais qui, en entonnoir, donne des fruits plus beaux et moins sujets à être verreux. Fruit très-gros, à côtes, jaune lavé de rouge; chair caverneuse, sans acide; bonne crue, encore meilleure cuite. Jusqu'en février.

— * *Reinette d'Espagne.* L'arbre se greffe sur paradis et se met en entonnoir. Fruit gros, allongé, à côtes relevées; l'un des meilleurs; se gardant jusqu'en mai et plus loin encore.

—* *Reinette grise, haute-bonté.* Gros, aplati, gris, ferme, sucré, fin, excellent. Jusqu'en juillet.

— * *Reinette grise de Granville.* Excellente qualité, et qui ne gèle point dans la fruiterie : au moins a-t-elle résisté, sans précautions, au froid de l'hiver de 1788 à 1789.

—* *Pigeonnet, cœur-de-pigeon, museau-de-lièvre.* Moyen, allongé, rouge, rayé de rouge foncé, fin, doux, agréable. Jusqu'en décembre.

— * *Pigeon, jérusalem.* Arbre moyen, très-fécond; fruit petit, conique, couleur de rose changeante, fin, délicat, grenu, léger, très-bon. Jusqu'en février.

— Rambour. — *franc, gros rambour.* De Rambures en Picardie. Bois fort gros; feuilles larges; fruit très-gros, très-aplati, à côtes, jaune pâle, rayé de rouge, léger, aigrelet. Bon à cuire en septembre et octobre. On le greffe sur franc pour les hautes tiges, sur doucin et même sur paradis pour les entonnoirs.

— *Rambour d'hiver.* Mêmes forme et couleur plus acide, bon à cuire jusqu'à la fin de mars.

— * Api. *Malus apiosa.* H. P. Claudius Appius rapporta, dit-on, du Péloponèse à Rome, cet arbre moyen, très-productif; rameaux érigés et longs. Fruit fort petit, jaune pâle, mais d'un beau rouge vif du côté du soleil, ferme, croquant, frais; ayant peu d'odeur et de saveur. Jusqu'en avril. — Variétés : *api noir,* à peau d'un rouge très-brun. *Gros api, pomme-rose,* parce que le fruit est plus gros et sent la rose : moins bonne que l'api ordinaire.

— *Court-pendu, Capendu.* Arbre moyen, fécond. Fruit petit, conique, à queue très-courte, rouge-pourpre et rouge-brun, tiqueté de fauve, aigrelet, bon jusqu'à la fin de mars.

On a apporté de très-belles variétés des Etats-Unis de l'Amérique, mais trop inférieures en qualité pour les noter ici.

Culture. Une terre franche, douce et un peu humide, est celle qui convient le mieux au pommier. Il n'est pas nécessaire qu'elle ait autant de profondeur que pour le poirier, parce que ses racines ne s'enfoncent pas aussi profondément

que celles de ce dernier arbre, et qu'elles sont plus traçantes que pivotantes. C'est par cette raison que le pommier demande une terre plus chargée d'humus et plus forte, qui lui fournisse l'humidité nécessaire à la végétation. Aussi végète-t-il mal dans les terrains sablonneux, comme dans les craies et les glaises.

On se procure des sujets de pommier de deux manières : la première est d'en prendre dans les forêts, où, par la disposition de leurs racines, ils sont plus faciles à lever que les sauvageons du poirier, et beaucoup moins mutilés ; ce qui leur donne du prix pour greffer le pommier à cidre. Ces plants, quand ils proviennent de semence, et non de rejetons, dont il faut bien les distinguer, sont très-vigoureux, et ils ménagent aux cultivateurs six ou sept années d'attente et de soins. Quand on veut des arbres de la plus forte taille et de la plus grande durée, il faut se procurer des semences ou pepins de fruits sauvages ; mais ces sujets ne doivent servir que pour les pommes à cidre. Leur séve âcre et acide nuit à la qualité des fruits à couteau.

Dans les lieux éloignés des bois où le pommier se propage naturellement, on emploie les pepins des pommes à cidre, dont le germe est encore vigoureux, quoiqu'il le soit moins que celui des fruits sauvages. Ils produisent de beaux arbres, et ils doivent avoir la préférence sur les pepins des fruits sauvages, quand on s'occupe plus de la qualité du fruit que des grandes dimensions de l'arbre. Lorsqu'on a beaucoup de sujets de ces semences, on choisit, pour être greffés, ceux dont les feuilles sont larges, et qui n'ont point ou presque pas d'épines. Ces sujets, nommés *égrins*, qui se développent un peu plus promptement que les sauvageons, et qui sont excellens pour greffer les pommes à cidre, sont aussi presque toujours employés pour les fruits à couteau, qu'on cultive en plein vent, ou en grande pyramide, quoiqu'ils soient moins propres pour ces fruits, qui n'acquièrent pas sur de pareils sujets, toute leur saveur et leur volume.

Les pepins des bons fruits à couteau donnent les sujets propres à former les pommiers de la troisième taille. C'est sur de pareils sujets qu'on devrait greffer les belles espèces qu'on met en plein vent, ainsi que les grands buissons. Les bons fruits sont maintenant assez communs pour se procurer des semences : on n'aurait pas à craindre de voir dégénérer les fruits sur de tels sujets, parce qu'ils ont une séve moins âcre et moins acide. On aurait en outre l'avantage de trouver dans les sujets d'excellentes variétés ou espèces jardinières, si on attendait que les sujets sans épines et à larges feuilles eussent donné du fruit avant de les greffer.

Le *doucin* fournit les sujets du quatrième ordre. Il ne nuit ni à la qualité ni à la beauté du fruit ; et il est propre

pour les grands buissons et contre-espaliers, et pour les pyramides moyennes. Enfin le *paradis* est propre pour les sujets de la cinquième taille, pour les nains de l'espèce. On l'emploie communément pour les petits vases ou entonnoirs connus sous le nom de *paradis*; pour les quenouilles et les contre-espaliers de quatre pieds : encore faut-il tailler court ces derniers sujets pendant les premières années, pour donner une certaine étendue aux arbres qui fleuriraient dès la seconde année, si on les abandonnait à eux-mêmes, et qui alors ne s'élèveraient pas à plus de trois pieds. Quand ces petits arbres sont bien conduits, ce sont ceux qui donnent les plus beaux fruits et les meilleurs; mais aussi ceux dont les germes des pepins sont les plus faibles. Ils peuvent servir à démontrer le principe, que, plus l'espèce est modifiée pour avoir de beaux fruits appropriés à la nourriture de l'homme, en augmentant la supériorité de la sève des feuilles; moins l'arbre acquiert de développement; moins les germes sont vigoureux, et plus les arbres sont sensibles aux variations de la nature. J'en ai donné les causes dans l'Essai sur les phénomènes de la végétation, etc. *

On conserve les pepins de pommes comme ceux de poires; on les sème de même, et on leur donne les mêmes soins avec la seule différence que les labours doivent être moins profonds. On attend plus ou moins pour greffer les sujets, suivant le désir de l'amateur d'accélérer ou de retarder la fructification, et d'avoir de fort sujets ou de petits arbres; mais on greffe assez ordinairement en fente quand on établit les greffes à quatre ou six pieds de hauteur. Cette greffe a quelques avantages à cette hauteur, parce que la tête de l'arbre est formée plus promptement, que l'arbre se met plutôt à fruit; et que le cultivateur, après avoir été chercher les sujets, et les avoir greffés, souvent au coin du feu, borne ses soins à les planter et à les envelopper d'un fagot d'épines. Il aurait, au contraire, le travail de former la tige, s'il greffait à six ou huit pouces de terre; mais la reprise de cette dernière greffe serait plus assurée, la greffe serait mieux garantie et courrait moins de dangers la première année. En cas de rupture de la tige, on aurait plus de ressources; et je crois qu'on pourrait, de cette manière, former des sujets aussi vigoureux, et peut-être même plus, si on taillait ces arbres pendant deux ou trois ans.

Dans les pépinières, la greffe en écusson est plus généralement adoptée, parce qu'elle est plus facile, qu'on l'exécute plus promptement, et qu'elle est plus propre aux sujets de

---

(1) *Nota.* Cet ouvrage se trouve chez Madame veuve Huzard et M. Audot libraires, à Paris.

doucin et de *paradis*. On ne manque pas de préparer ses sujets quelques jours d'avance, c'est-à-dire, de les débarrasser des petites branches qui peuvent gêner la greffe, et de quelques autres dont la soustraction produit dans la séve un petit mouvement utile à la reprise de la greffe. Il y a de l'avantage à l'établir de six à dix pouces au plus d'élévation, et quand on transplante le sujet à ne pas enterrer la greffe, par les raisons indiquées à l'article du poirier.

On plante les pommiers en plein vent, à 30 pieds de distances dans les sols de médiocre qualité, et à 40 dans les bons fonds de terre, à vingt pieds pour les buissons et les contre-espaliers, 12 pour les pyramides, six ou huit pour les quenouilles, et 4 ou 5 pour les petits vases, entonnoirs ou *paradis*.

La direction du pommier est la même que celle du poirier; et la tendance de ses branches vers la ligne horizontale fournit plus de moyens pour établir l'équilibre entre les branches montantes et descendantes. On le taille d'après les mêmes principes, mais en général plus court, surtout les nains, dont les pousses acquièrent rarement une grande longueur.

Les arbres cultivés sont plus délicats que les arbres abandonnés à la nature; et les fleurs du pommier cultivé souffrent quelquefois comme celles du poirier, et par les mêmes causes, quoiqu'il faille un froid plus vif: car cet arbre croît naturellement quelques degrés plus au nord que le poirier. Mais sa fleur et ses feuilles ont, en revanche, plus d'ennemis à craindre; elles sont attaquées par les chenilles de plusieurs bombices, noctuelles et teignes; par le charançon gris et le puceron dit *du pommier*, qui, en détruisant non-seulement les fleurs, mais même les feuilles, peuvent nuire à la récolte pour deux ans. On n'a pas d'autre moyen de diminuer le mal que de détruire les œufs de ces insectes, qui forment quelquefois des anneaux autour des branches, de tuer les chenilles, et de multiplier autant que possible, dans ses terres, les petits oiseaux à bec plat, tels que les fauvettes, les rouges-gorges, les rossignols et les roitelets, qui vivent de ces insectes.

Le pommier est un des arbres les plus sujets à la carie et au chancre: une plaie faite par la coupe d'une grosse branche, une contusion, un insecte, donnent naissance à un chancre qui va toujours croissant; le frottement de deux branches produit le même effet, beaucoup plus commun dans les terres argileuses et humides. Il faut arrêter le mal sur-le-champ, en nettoyant la plaie, et en coupant toute la partie de l'écorce qui est attaquée du chancre. On recouvre ces plaies d'onguent de Saint-Fiacre, composé de parties égales d'argile et de bouze de vache; mais comme ce mélange dessèche et durcit, M. Forsith a imaginé la composition suivante, qu'il prétend très-supérieure à l'onguent: On prend

un boisseau de bouze de vache, un demi-boisseau de plâtras de vieux bâtimens, un demi-boisseau de cendre de bois, un demi-boisseau de sable de rivière; on tamise ces trois dernières substances; on remue le tout avec une spatule, jusqu'à ce qu'il soit bien uni, en y mêlant de l'urine et de l'eau de savon, pour lui donner la consistance de mortier un peu liquide quand on veut s'en servir. On applique la composition sur la blessure avec un pinceau de peintre. On prend de la poudre sèche, composée de cendre de bois avec un sixième de cendre d'os brûlés; on la met dans une boîte qui a de petit trous à son sommet, et on secoue cette poudre sur la surface de la composition, jusqu'à ce que le tout en soit couvert. On la laisse ainsi pendant une demi-heure, pour qu'elle absorbe l'humidité. On remet ensuite davantage de poudre; on la bat légèrement avec la main, et on répète l'application de la poudre jusqu'à ce que tout l'emplâtre devienne une surface sèche et unie. Quand on étête un arbre, et qu'on le couvre de la composition, on y ajoute la même poudre, à laquelle on mêle une quantité égale de poudre d'albâtre. On emploie ces moyens pour les autres arbres fruitiers, comme pour le pommier. Ce dernier est également sujet à la brûlure, au blanc et même à la gale, mais il est rarement attaqué de ces maladies. (Voyez les art. *pêcher* et *poirier*.)

On prétend que, lorsqu'on établit une seconde greffe sur la première placée sur le sujet, l'arbre n'est plus attaqué du chancre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'arbre n'acquiert plus les mêmes proportions, mais que les fruits sont en général plus beaux et meilleurs.

On s'est aperçu, depuis quelque temps, qu'une espèce de *bissus* s'attachait aux racines du paradis, et causait la mort de l'arbre. Il se multiplie avec rapidité, et peu détruire des carrés entiers de jeunes paradis. On ne connaît, jusqu'à ce jour, d'autre remède, que de faire une tranchée de deux pieds de large, qui arrête ce petit végétal dans la partie du carré où il a commencé ses ravages. Je fis l'an dernier, laver les racines de paradis et de pêchers attaqués; ils ont eu depuis une végétation assez forte.

Les pommiers et poiriers en plein vent ne donnent ordinairement de fruits que tous les deux ans, quoiqu'ils se couvrent souvent annuellement de fleurs; mais l'arbre, épuisé par une trop grande production, se repose l'année suivante. Le jardinier qui veut avoir du fruit tous les ans, doit donc veiller à ce que ses arbres n'en soient pas trop chargés; il gagnera en outre en beauté et en qualité ce qu'il perd en quantité.

On donne un labour annuel au pommier comme au poirier; mais les racines du pommier étant traçantes, on ne laboure pas profondément; et, tous les trois ou quatre ans,

on enlève, à l'automne, autour du pied de l'arbre, une couche de terre de cinq ou six pouces, jusqu'à la distance de six pieds, tant pour faire arriver plus directement aux racines les principes de la végétation fournis par tous les météores d'hiver, que pour détruire les insectes qui se sont retirés au pied de l'arbre pour y passer l'hiver. On remet la terre après les fortes gelées, ou mieux, on en porte de nouvelle bien substantielle; et dans les terrains frais on y mêle de la marne calcaire qui a été exposée en hiver à l'air. Si le terrain est sec, on préfère un engrais végétal réduit en terreau.

Quand le pommier commence à s'affaiblir par l'âge, il faut enlever la terre qui est sur les racines, en substituer d'autre bien substantielle, et en former autour une butte de deux pieds sur autant de large. On prolonge ainsi sa durée et ses produits.

On emploie, outre le lait de chaux, le moyen suivant pour détruire les lichens et les mousses, encore plus abondans sur l'écorce du pommier que sur celle du poirier. On enlève, avec une *plane* dont le fil n'est pas très-tranchant, les vieilles écorces crevassées où se logent une multitude d'insectes qu'on parvient à détruire par cette opération.

Quand le pommier a pris une grande étendue, ses branches inférieures s'inclinent tellement, qu'elles empêchent l'air de circuler autour de la tige, et qu'elles y concentrent l'humidité. Il faut alors couper les plus inclinées, et couvrir les plaies d'une des compositions citées.

Les marcottes de pommier que j'ai faites ne m'ont donné que des sujets d'une assez mauvaise venue. Les boutures sont encore plus mal venues, ainsi que celles de poirier.

Je joins ici la liste de quelques pommiers à cidre réputés les meilleures espèces.

Pommiers précoces ou de premiere saison : *Girard, lente au gros, relet, cocherie flagellée, doux-veret, guillot-roger, saint-gilles, blanc-doux, haze, renouvelet, la fausse-varin, amer-doux-blanc, l'orpolin jaune, greffe de monsieur, blanc-mollet.*

Pommiers de seconde saison : *friquin, petit-court, doux-évêque, héronet, amer-doux, Saint-Philibert, long-pommier, cimetière, d'avoine, ozanne, gros-doux, moussette, gallot, d'amelot, rouget, cu-noué, souci, blanchette, turbet, becquet, doux-ballon, l'épicé, de rivière, préaux, de côte.*

Pommiers tardifs, ou de troisième saison : *germaine, béboi, marin-onfroi, barbarie, peau-de-vache, bédan, bouteille, la petite-ente, duret, haute-bonté, de chênevière, de massue, de cendres, fossetta, ros, prépetit, pétas, doux-belle-heure, camière, sauvage, gros-doux,*

sapin, *doux-martin*, *muscadet*, *tard-fleuri*, *à coup-venant*, *Jean-Huré*.

Je termine l'article POMMIER, en prévenant les amateurs de cidre qu'ils doivent se procurer, pour leurs plantations, des espèces de pommes douces, amères et acides, pour mêler ces fruits dans la fabrication de leur cidre.

Le bois du pommier est assez dur et solide pour servir en menuiserie.

PRUNIER, *Prunus*. (Isocandrie-Monogynie, fam. des *Rosacées*.) Arbre moyen, dont les racines traçantes poussent de tous côtés des rejetons. Tronc droit, couvert d'une écorce raboteuse d'un brun cendré; feuilles alternes, ovales-lancéolées, aiguës et dentées; fleurs fin de mars, blanches, à cinq pétales et à court pétiole; fruits plus ou moins gros, arrondis ou allongés, selon la variété, dont la peau diversement colorée, mais lisse et mince, exsude toujours une espèce de *cire* ou matière poudreuse et blanchâtre, appelée vulgairement *fleur*.

PRUNIER *de Catalogne* ou *de Saint-Barnabé*, *Jaune-Hâtive*. Arbre moyen, très-productif; se met en espalier au midi. Fruit petit, allongé, jaune, sucré, quelquefois insipide. Commencement de juillet.

— *Précoce de Tours*, *Prune noire hâtive*. Fruit petit, ovale, peu relevé. Mi-juillet.

— *Damas musqué*. Arbre moyen, originaire des environs de Damas, en Syrie. Peu fécond. Fruit petit, violet, foncé, ferme, musqué. Mi-août.

— *Damas violet*. Moyen, allongé, violet, ferme, sucré, un peu aigre. Fin d'août.

— *Damas d'Espagne*. Fruit ovale, médiocre, fort fleuri, violet et taché de rouge du côté du soleil. Chair sucrée, parfumée, se séparant du noyau. Commencement de septembre.

— *Damas de septembre*. Arbre vigoureux et très-productif. Fruit petit, oblong, violet, foncé, relevé, agréable. Fin de septembre. Tous les damas se perpétuent par leurs semences.

— *Royale hâtive*. Beau et bon fruit; saveur et couleur de la reine-Claude violette, mûr au commencement de juillet.

— *Bifère*. Fruit allongé, vert tirant sur le jaune, saveur agréable. Il mûrit à la mi-juillet, et la seconde récolte au 15 septembre.

— * MONSIEUR. Arbre vigoureux, productif. Fruit gros, rond, beau violet, fondant, peu relevé; meilleur dans les terres chaudes et légères. Fin de juillet.

Prunier. *Monsieur hâtif.* Semblable, mais d'un violet plus foncé. Mi-juillet.

— * *Royale de Tours.* Grand arbre fécond. Fruit gros, presque rond, violet et rouge-clair, fin, sucré. Fin de juillet.

— *Prune de monsieur tardive, prune-altesse.* Arbre moyen. Son fruit ressemble au *monsieur*, moins gros, plus sucré, tardif. Depuis septembre jusqu'en novembre.

— * *Perdrigon blanc.* Petit, longuet, blanc, fondant, très-sucré, très-parfumé et excellent. Il se reproduit de noyau. En espalier, il donne du fruit au commencement de septembre; plus en contre-espalier; meilleur en plein vent, où il réussit bien au sud de Paris. Au nord et à l'ouest, il exige l'espalier.

— *Perdrigon violet.* Même forme, un peu plus gros, mêmes qualités. Espalier au midi. Fin d'août.

— * *Perdrigon rouge.* — Même forme, grosseur et qualité, d'un beau rouge presque violet. Septembre.

— *Péche.* Très-gros fruit; chair et saveur de la *prune de monsieur*, mais meilleur et mûr à la même époque.

— *de Jérusalem.* Très-beau fruit adhérent au noyau: goût de la *prune de monsieur*, chair de l'abricot.

— *sans noyau.* Petit fruit, d'une qualité médiocre et seulement curieux.

— *Brignole.* Oblongue, médiocre, d'un jaune pâle, rougeâtre du côté du soleil, chair jaune très-sucrée, dont on fait les pruneaux dits de *Brignole.*

— *De Briançon.* Fruit qui tient de la prune et de l'abricot et qu'on cultive uniquement parce qu'il fournit *l'huile de marmotte.*

— *Petite bricette.* Fruit tardif; chair de la *Sainte-Catherine* et même couleur.

— *Rouge et blanche.* Espèce jardinière d'Amérique; très-sucrée et tardive.

— Reine-Claude. A Tours, *abricot-vert.* — A Rouen, *verte-bonne.* Arbre vigoureux, grand et productif. Fruit gros, sphérique, vert tiqueté de gris et de rouge: la plus excellente de toutes les prunes. Mûre en août. Meilleure, plus belle et plus cotonneuse en espalier au midi, et dans tous les cas, lorsqu'on décharge l'arbre de son fruit.

— *Reine-Claude violette*, presque aussi bonne que la précédente. C'est une sous-variété qui n'en diffère que par la couleur.

— * *Petite reine-Claude.* Inférieur en grosseur et en qualité, un peu plus tardive. Il y a une sous-variété à fleurs semi-doubles.

Prunier. *Abricotée.* Gros fruit plus long que rond, blanc-jaunâtre d'un côté, rouge de l'autre; chair jaune, quittant le noyau, ferme, musquée, excellente. Commencement de septembre. La *prune-abricot*, que l'on confond avec elle, est beaucoup moins bonne.

— * *Petite mirabelle.* Arbre petit, touffu, très fécond. Feuilles petites. Fruit petit, rond, un peu oblong, jaune-ambré, ferme, fort sucré. Mi-août. Variété à fleurs semi-doubles.

— *Grosse mirabelle.* Moins petite, presque ronde, jaune, tiquetée de rouge, fondante, sucrée, délicate, très-bonne. Mi-août. Les arbres poussent des touffes confuses de branchettes dont il faut les débarrasser. On doit aussi les tailler plus court.

— *Impériale violette, prune-œuf.* Gros fruit de la forme, et quelquefois de la grosseur d'un œuf, violet-clair, ferme; sucré, relevé, trop souvent gommeux et véreux dans les terres fortes ou froides. Fin d'août.

— *Impériale blanche.* Même forme, mais plus grosse que la précédente. Peau coriace, blanche, ferme et adhérente au noyau. Cette prune est inférieure pour la saveur à l'impériale violette.

— *La dame Aubert.* Fruit encore plus volumineux, mais d'un goût médiocre.

— *Diaprée violette.* Fruit moyen, allongé, violet, fleuri, ferme, sucré, délicat, bon, mais souvent véreux dans les terre trop fortes. Commencement d'août.

— *Diaprée rouge.* Presque mêmes forme et grosseur, rouge-cerise d'un côté, ferme, succulent, sucré, relevé. Commencement de septembre. En espalier de préférence.

— *Impératrice blanche.* Moyenne, oblongue, jaune-clair, ferme, sucrée, agréable. Fin d'août.

— Isle-verte. Fruit gros, allongé, bon en confiture. Commencement de septembre.

— * *Sainte-Catherine.* Fruit abondant, moyen, allongé, jaune, sucré, très-bon quand l'arbre est en espalier au midi. Il vaut moins en plein vent. Septembre et octobre.

— *Quetsche.* Violette, médiocre, très-allongée, renflée au milieu; chair douce et agréable lorsqu'elle est desséchée.

— *de Saint-Martin.* Bon fruit, gros comme la *reine-Claude violette*, ayant la même couleur, et le plus tardif du genre.

— *Cerisette*, blanche et rouge. Feuille petite et presque ronde; fruit médiocre, allongé. Cultivé pour greffer le prunier et l'abricotier.

Prunier. *Saint-Julien*, gros et petit. Fruit violet foncé, fort fleuri. Cultivé seulement pour greffer le prunier, l'abricotier et le pêcher, et préféré aux cerisettes et aux espèces suivantes.

— *Damas noir*, gros et petit. Cultivé, comme les deux précédens, pour greffer l'abricotier, le prunier et le pêcher. On doit préférer le gros damas pour la greffe du pêcher. Il est reconnaissable par son bois farineux et par le cœur de sa coupe qui est blanchâtre. Le bois du petit est d'un brun égal, et sa pousse de l'année est rougeâtre.

Culture. Le prunier n'est pas difficile sur la qualité du terrain; il vient partout, pourvu que le sol ne soit pas glaiseux, marécageux ou trop sablonneux. Une bonne terre franche et substancielle lui convient mieux que toute autre, parce que ses racines traçantes ne peuvent chercher leur nourriture à une grande profondeur. Il ne faut pas cependant que la terre soit trop substancielle ; le prunier y ferait de plus grandes pousses ; mais il donnerait peu de fruits, et ces fruits seraient peu sucrés et sans saveur. Il en est de même à la température de Paris, quand l'arbre est exposé au nord ou trop ombragé. Il lui faut, dans ces climats, l'exposition du levant, ou même celui du midi.

On fait stratifier les semences ou noyaux de prunes indiqués ci-dessus pour la greffe, ou ceux de bons fruits qu'on ne doit greffer qu'après qu'ils ont donné du fruit. On les sème dans une terre bien ameublie, disposée en planches. On y fait des rayons à 6 pouces de distance et d'un pouce de profondeur; on y met les noyaux un à un, en laissant un intervalle de 4 pouces entre eux, et on les recouvre. Ce semis se fait après les gelées, et on lui donne les soins déjà indiqués pour les autres semis. A la fin de l'automne, dans les terres un peu légères, et après les gelées, dans les sols plus argileux, on lève les plants les plus forts pour les placer et les soigner en pépinière. On attend à l'année suivante pour les plants trop faibles. Ces jeunes plants n'ont pas une croissance très-rapide les deux premières années, c'est par cette raison que beaucoup de pépiniéristes leur préfèrent les rejetons nommés *pétrasses* dans quelques départemens, parce que ces derniers poussent très-promptement, et sont quelquefois bons à greffer dans l'année où ils ont été mis en pépinière. Mais ces rejetons ne deviennent pas aussi grands, et ne sont pas aussi robustes que les sujets de semis. Ils ne vivent pas aussi long-temps. Leurs racines tracent davantage, et s'épuisent à fournir de nouveaux rejetons dont ils donnent plus tôt et beaucoup plus que les plants de semis. On doit donc donner la préférence aux élèves de semis, quand on désire des arbres en plein vent, soit pruniers, soit abrico-

tiers ou pêchers, ainsi que des arbres en espalier d'un grand développement, ou de grandes pyramides; et il faut n'employer les rejetons que pour les petits espaliers, les contre-espaliers et les quenouilles.

On dirige les jeunes pruniers en pépinière, suivant la marche indiquée pour les élèves des autres arbres, mais en ne donnant que des labours plus légers, pour ne pas s'exposer à couper les racines et le chevelu. Cette précaution doit avoir également lieu pour les arbres en place. On attend, pour les greffer, qu'ils aient la force relative à l'emploi qu'on en veut faire. Il faut être attentif à l'époque de l'été, où ils sont en état de recevoir la greffe en écusson, la plus ordinaire pour le prunier, et opérer de suite. Si on a beaucoup de sujets à greffer, et qu'on ait de l'eau à sa disposition, on donne aux jeunes plants un ou deux arrosemens copieux en cas de sécheresse; car les racines du prunier traçant au lieu de pivoter, dès que la terre se dessèche, l'écorce se colle contre l'aubier, et les écussons, qu'on place avec plus de peine, réussissent rarement. On prépare le prunier comme le pommier, quelques jours avant de greffer; et, si on craignait la sécheresse, on pourrait couper le tiers ou la moitié des branches de la tête du sujet, pour diminuer l'évaporation qui a lieu par les feuilles. On peut employer la greffe en fente pour les forts sujets.

On plante les pruniers l'année qui suit la première pousse de la greffe, qu'on rabat à quatre ou six yeux. J'ai déja dit qu'en le transplantant pour le mettre en place, on inclinait, s'il était possible, ses racines de manière à former un angle de 45 degrés, afin de les empêcher de donner des rejetons. Quand il en pousse, il faut les détruire en les coupant sur la racine. On conserve, par cette suppression, toute la séve aux arbres, dont les branches, correspondantes aux racines qui donnent des rejetons, seraient exposées à périr, si on laissait ces rejetons.

La taille du prunier se fait suivant les principes déjà indiqués, et en allongeant un peu plus. Si on veut des arbres en plein vent de la plus grande dimension, il est essentiel de les tailler les trois premières années. Au cas qu'on ne veuille qu'accélérer la fructification, on se contente de couper les branches qui font confusion, et on ne taille pas. On n'a, par la suite, qu'à débarrasser les plein-vent du bois mort, qui est assez commun sur ces arbres, parce que, dans certaines années, ils sont tellement chargés de fruits, qu'on est obligé de soutenir leurs branches comme celles du pommier, et qu'on n'a pas le courage de retrancher le trop à aucun de ces arbres, ce qui les épuise, force ordinairement le pommier à se reposer l'année snivante, à moins que l'automne ne soit très-favorable, et occasione souvent la mort de quel-

ques branches du prunier. On doit, par cette raison, rapprocher la taille du prunier en espalier de celle du pêcher, en ravalant, sur trois ou quatre yeux, une branche à côté de celle qu'on allonge pour la remettre à fruit.

Le prunier est très-sujet à la gomme et quelquefois au blanc et à la brûlure (*Voyez* les articles ABRICOTIER, PÊCHER et POIRIER).

On connaît trop l'usage des prunes pour m'étendre à ce sujet. Je me contenterai donc de faire observer que l'usage immodéré de ce fruit, principalement lorsqu'il n'est pas bien mûr, fatigue beaucoup l'estomac et donne la fièvre. Le bois du prunier, rougeâtre, assez dur, peut servir en menuiserie.

V.

VIGNE, *Vitis*. (Pentandrie-monogynie, fam. des *vignes*.) VIGNE CULTIVÉE, *Vitis vinifera*, LIN. d'Asie. Arbrisseau à tige tortueuse, d'un bois très-dur, couvert d'une écorce peu tenace dans la partie extérieure qui se dessèche, et à racines également tortueuses, grêles, longues, dont une partie pivote et l'autre trace. Rameaux sarmenteux, longs, noueux, striés, garnis de feuilles alternes, souvent opposées à des vrilles, au moyen desquelles elle s'accroche aux corps environnans. Feuilles grandes, palmées à plusieurs lobes souvent dentés, vertes et glabres, et, dans une ou deux espèces, blanchâtres et un peu cotonneuses. Fleurs, en mai ou juin, sur les nouvelles pousses, très-petites, herbacées, odorantes, disposées en grappes composées et consistant en 5 pétales à peine visibles, en 5 étamines et un style. Lorsque des temps contraires ne les font point *couler*, elles deviennent des baies plus ou moins grosses, plus ou moins serrées sur la grappe, d'un vert jaunâtre ou d'un rouge plus ou moins foncé à la maturité, d'un jus doux, sucré et quelquefois parfumé. Dans cet état, le raisin se met sur les tables, ou s'exprime pour faire du vin. Il mûrit plus ou moins vite, selon la variété, le climat ou l'exposition, et se conserve, moyennant quelques soins, au-delà de six mois. Les fleurs, si la fécondation a été imparfaite, produisent de petites baies sans semence, qui mûrissent plus tôt que les autres, et dont la pulpe est en général d'un meilleur goût.

CULTURE. De tous les arbres et arbustes, la vigne est celui dont il est plus difficile de donner la culture dans un chapitre aussi court que ceux de cet ouvrage. Je vais cependant essayer d'établir quelques principes, pour aider les cultivateurs dans les soins à donner à leurs vignes.

La vigne aime un sol léger et profond, où ses racines puissent pénétrer avec facilité, et dans lequel elles se plongent à

une grande profondeur, si elles ne trouvent pas d'obstacles invincibles. Elle se plaît dans les sols pierreux, où ses racines s'enfoncent jusque dans les fissures des rochers. Plus la température de nos climats est élevée, plus elle végète avec vigueur. C'est le contraire dans les années froides. Aussi est-elle plus grande au midi que dans le nord de la France. Comme ses racines ne sont pas aussi vigoureuses dans les départemens de l'ouest et du nord, il leur faut une terre plus substantielle et en même temps plus légère, si on veut que les fruits parviennent à leur maturité et qu'ils soient bons.

Il faut, en France, l'exposition du levant et du midi à la vigne, et choisir, dans les départemens de l'ouest, et plus encore dans ceux du nord, des terrains inclinés au levant et au midi, et en outre bien abrités. Une pareille exposition a, il est vrai, un grand inconvénient, parce que la vigne y végète plus tôt qu'au nord et au couchant; que ses vaisseaux y sont remplis de séve, et que conséquemment les gelées tardives ont plus de prise sur ces arbustes, et leur nuisent davantage. Mais la nécessité d'avoir dans ces départemens le plus haut degré de chaleur possible pour faire parvenir le fruit à maturité, oblige les cultivateurs à s'exposer aux dangers résultans des gelées. Un terrain trop sec est contraire, dans l'été, à la vigne, et surtout à son fruit, à moins qu'on n'ait la facilité d'arroser; mais il est peu de départemens français où la vigne souffre de la sécheresse, et il en est beaucoup où les terres sont trop humides. La vigne pousse vigoureusement dans ces derniers sols: mais elle y donne peu de fruits, et ces fruits sont sans saveur. C'est alors le cas de faire des tranchées pour l'écoulement des eaux. Ces tranchées peuvent être maintenues par des murs en pierre sèche qui donnent dans toute leur longueur le passage aux eaux, et qu'on couvre aisément avec des pierres plates, parce qu'on ne laisse entre les deux murs, qu'un espace de 8 à 10 pouces au plus. On charge cette couverture de terre, qu'on élève jusqu'à la hauteur du terrain. Ces conduites, peu dispendieuses, sont les meilleures; car, si les terres sont trop abreuvées, elles y versent leur trop plein sur toute leur longueur. Ce sont les conduites les plus avantageuses dans les jardins.

On ne doit jamais donner à la vigne d'engrais animaux, ni d'engrais végétaux tout frais. Ces engrais communiquent presque toujours aux fruits, une odeur et une saveur désagréables qui se conservent même après la fermentation vineuse. Il faut des engrais végétaux très-consommés, et, en quelque sorte, réduits en terreau. La marne peut aussi être employée; celle calcaire pour les terres franches, et celle argileuse pour les terres sablonneuses: mais il faut être économe de la marne calcaire, car on a remarqué que les terres

calcaires ne donnaient qu'un vin léger. J'ai vu des jardiniers se servir de la suie, en petite quantité, pour les vignes dont on mange les fruits.

On n'est point dans l'usage de semer la vigne. Ce mode d'élever des sujets est long, et on n'est pas sûr de la qualité du fruit de ses élèves. Ce serait cependant le moyen de se procurer des variétés plus en état de supporter le froid et les gelées tardives de nos climats. On multiplie la vigne par boutures, auxquelles on donne le nom de *crossettes*. Ce sont des portions de branches de l'année précédente, bien aoûtés, d'environ un pied de longueur, et terminées par 1 ou 2 pouces de bois de l'avant-dernière année. On les coupe après les fortes gelées, on en fait de petits fagots, qu'on enterre au nord, dont on met l'extrémité inférieure dans l'eau et à l'ombre, pour ne les placer, si on les met au levant ou au midi, que lorsque la température est assurée, et que les boutons de la vigne commencent à grossir; mais, si on voulait leur faire prendre racine au couchant, au nord ou dans un lieu ombragé, on pourrait les mettre de suite en place. La terre a dû être bien ameublie avant de planter les boutures, qu'on enfonce en terre jusqu'à l'avant-dernier bouton ou œil, et en inclinant la partie supérieure de la crosette au nord. On n'a d'autres soins à leur donner que de sarcler, biner et arroser au besoin.

On fait aussi beaucoup de marcottes, auxquelles on donne le nom de *provins*. On provigne, en conservant à la taille d'hiver des scions nommés *sarmens*, qu'on couche ensuite comme une marcotte simple, et dont on laisse seulement deux ou trois yeux dehors. Si on veut faciliter la reprise lors de la levée et de la transplantation de ces provins, on enterre un pot ou un panier auprès du plant ou cep de vigne, et on y couche la marcotte, qu'on peut, par ce moyen, enlever avec sa motte. Comme ces marcottes fatiguent la vigne et diminuent la quantité et la beauté de ses produits, on ne doit en faire que rarement sur les plants en plein rapport.

On peut aussi multiplier les variétés de sa vigne par la greffe en fente, mais seulement sur des tiges de quatre à cinq ans et plus, en faisant la fente à côté de l'étui médullaire, et prenant les précautions indiquées au chapitre de cette greffe.

Les boutures et les marcottes poussent ordinairement des racines dans l'année, et se lèvent à l'automne dans les terres sablonneuses, et à l'entrée du printemps dans les terres franches. On doit les replanter sur-le-champ. On s'assure de la réussite en se contentant de donner un labour à la terre, si elle est propre à la vigne. Est-elle trop sablonneuse ou trop argileuse, il est utile de l'amender en creusant la plate-bande de trois pieds, et en donnant plus de corps au sable par son mélange avec une terre argileuse, ou en la divisant

avec

avec du sable. En France, les terres argileuses sont plus nuisibles à la vigne, particulièrement à l'ouest et au nord, parce que les plants y sont plus sujets à la gelée, que le bois des sarmens qui continuent à s'allonger, s'aoûte mal, et que le fruit, trop aqueux, mûrit plus tard, et n'acquiert la saveur sucrée que dans les années très-chaudes. Au cas que la plantation ait lieu dans un terrain où il y avait déjà eu de la vigne, on doit le creuser et en changer la terre à deux ou trois pieds de profondeur; et, si on n'en a pas la possibilité, on enlève avec soin, au labour, toutes les racines des anciennes vignes, et on mêle avec la terre un engrais bien consommé. Cette mesure est essentielle toutes les fois qu'on plante la même essence de bois qu'on vient de détruire. Il y a des jardiniers qui, pour établir la vigne contre un mur, la plantent à trois ou quatre pieds de ce mur, en la couchant de son côté. A la taille suivante, ils ne conservent qu'un seul sarment, qu'ils enterrent de nouveau à la profondeur de dix à douze pouces du côté et jusqu'à six pouces du mur. Ils labourent ces plate-bandes, et n'y plantent aucun légume. Par cette marche, ils donnent lieu à la sortie d'un grand nombre de racines qui augmentent la vigueur du jeune plant, et lui font produire de plus belles pousses. Mais, de quelque manière qu'on plante, on ne doit laisser que deux ou trois yeux à ces élèves. Les marcottes sont plus vigoureuses que les plants de crossette; c'est la raison qui doit déterminer à préférer les derniers dans les lieux où les vignes poussent trop de bois.

Les plantations de vigne contre des murs, en berceaux ou en treille, se font généralement pour se procurer des raisins destinés à être mangés. Ces plantations peuvent avoir lieu dans des cours; et, si elles sont pavées, les vignes n'en prospéreront pas moins; mais, à la latitude de quarante-sept degrés et au-dessus, il est essentiel que ces murs soient exposés au levant ou au midi. Si les murs n'ont que huit à dix pieds de hauteur, il faut les couvrir de vigne sur toute leur surface. A cet effet, au mois de juin, ou à celui de juillet, on ébourgeonne la vigne, en lui conservant la pousse verticale et deux sarmens latéraux qu'on palisse en entier. On ébourgeonne une seconde fois, si le jeune plant a poussé de nouvelles branches, opération qu'on renouvelle à toutes les vignes, toutes les fois qu'elle devient nécessaire. A la taille d'hiver, on donne au sarment vertical environ deux pieds de longueur, et aux branches latérales un pied seulement pour augmenter leur vigueur. On laboure ensuite. Si on n'avait pu conserver que le sarment vertical, on le couperait plus court, pour obtenir, l'année suivante, de belles branches latérales. A l'ébourgeonnement qui suit cette taille, on conserve le sarment le plus vertical, et deux nouvelles branches latérales, distantes des deux premières d'environ deux pieds,

pour avoir la facilité d'étendre et palisser les branches secondaires montantes, qui se développent sur les deux premières branches latérales. On coupe également sur ces dernières branches, les scions faibles, mal placés, qui font confusion, et on ne leur laisse que ceux qui sont à environ quatre pouces de distance, et le sarment de l'extrémité, qui est destiné à allonger la branche. On continue, chaque année, à la taille d'hiver, à ne rabattre le sarment vertical qu'à deux pieds, et à conserver deux branches latérales, qu'on taille un peu plus longues que les premières qui, formant le rang inférieur, ne sont pas placées aussi avantageusement. Aussi doit-on, chaque année, proportionner leur prolongement à leur vigueur. Si on les taille trop court, il se forme peu de grappes. Elles fleurissent plus tard, et sont sujettes à couler. Si on taille trop long, on a plus de fruits; mais il n'est pas si beau, et la vigne est promptement épuisée. Quant aux branches secondaires montantes conservées à l'ébourgeonnement, on les taille à deux yeux, et, les années suivantes, on a l'attention de ravaler entièrement la branche supérieure, pour tailler celle qui est plus voisine de la branche latérale ou mère, afin de tenir court le chicot, ou courson, qui se forme par ces coupes répétés. On peut, de temps à autre, raccourcir les coursons en les rabattant sur l'œil le plus voisin de leur insertion. Lorsqu'on a formé le nombre suffisant de branches latérales ou mères pour garnir le mur, on supprime le sarment vertical qui prolongeait la tige. Les branches mères inférieures doivent faire, au point de départ, un angle aigu avec la tige. Cet angle doit être plus ouvert pour les branches supérieures, et il faut qu'il soit droit pour les plus élevées. Si la végétation était très-forte, ou l'espèce difficile à mettre à fruit, il serait utile, pour assurer la fructification, de faire décrire aux branches mères une ligne un peu courbe, tantôt montante, tantôt descendante, de manière à ne pas s'écarter de la ligne droite horizontale de plus de six pouces en dessus et en dessous. Il est essentiel que les murs soient garnis de chaperons qui les recouvrent en s'avançant de huit pouces à un pied. Ils garantissent la vigne des gelées blanches et arrêtent la trop grande vigueur du cordon supérieur.

Quelques jardiniers laissent aller leurs sarmens au hasard et sans ordre, sur le mur, en les fourchant continuellement. Cette méthode n'a pas les mêmes avantages que celle qu'on vient d'indiquer, soit pour le placement des branches, soit pour le coup d'œil, soit parce que la fleur est plus sujette à couler dans quelques parties. On ne peut non plus établir l'équilibre entre toutes les branches, ce qui est facile par la première méthode en se conformant aux règles établies au chapitre : *Taille à la française.*

La taille d'hiver doit se faire, après les fortes gelées, dans

les cantons où on éprouve des gelées secondaires et tardives, parce que la vigne, taillée à la fin de l'automne, pousserait plus tôt, et serait plus exposée aux effets de ces gelées, et que, si le froid est très-vif après la taille, il peut endommager et faire même couler le bouton le plus voisin de la coupe; mais dans les lieux où les grands froids et les gelées tardives ne sont point à craindre, il vaut mieux tailler à l'entrée de l'hiver et principalement les vieilles vignes qui, à cette époque, perdent moins de séve. La vigne étant plus précoce, le fruit mûrit mieux. La coupe doit se faire en biseau du côté opposé à l'œil et entre deux yeux, pour empêcher les pleurs de la vigne de couler sur l'œil, et ce dernier de se dessécher, ce qui pourrait avoir lieu si la coupe en était trop rapprochée.

La taille faite, on ne doit toucher aux vignes qu'après la floraison et lorsque le fruit est noué. On palisse seulement à cette époque les branches dont on craint la rupture. Ainsi le palissage et l'ébourgeonnement ne doivent se faire qu'après la fécondation, et le palissage doit être lâche. On ne rapproche du mur et on ne serre les sarmens qu'autant qu'il est nécessaire pour les maintenir et les espacer également, et on se contente d'enlever les sarmens inutiles et ceux trop multipliés, ainsi que les vrilles qui consomment de la séve sans aucun profit pour le cultivateur. En ébourgeonnant avant la floraison, on s'expose à la coulure, en doublant la séve dans les branches à fruit. On ne doit donc se permettre une pareille opération que dans le cas d'une grande sécheresse et pour les vignes qui poussent faiblement. Si la faible végétation de la vigne avait lieu par l'épuisement de la terre, on y mêlerait de l'engrais. C'est alors seulement qu'il faut fumer; autrement, en augmentant l'humus de la terre, on obtient une plus grande quantité de fruits; mais ces fruits ne sont pas aussi bons, et ne donnent pas une liqueur aussi agréable. On taille plus court l'hiver qui suit une année très-abondante en raisin. On allonge au contraire la taille, et on conserve plus de branches, si la vigne n'a donné que peu de fruits. On a l'attention de conserver les yeux sur les bras à une distance d'environ six pouces, pour que les sarmens soient palissés sans être gênés et sans se priver mutuellement des rayons du soleil.

La taille de la vigne qu'on dispose en berceau ou en tonnelle, ne diffère en rien de celle que nous venons de détailler. Si les murs ont plus de dix pieds d'élévation, et qu'au lieu de les garnir avec de la vigne, on ne veuille qu'en former un cordon dans sa partie supérieure, il n'y a d'autre changement à faire à la taille prescrite, que de supprimer tous les sarmens latéraux jusqu'à ce qu'on soit parvenu au haut du mur. On allonge davantage le sarment vertical, et

on l'arrête à deux pieds au-dessous du chaperon. On forme alors deux branches latérales, qu'on allonge plus ou moins en raison de la vigueur de la vigne, et toujours plus que celles des vignes à trois ou quatre rangs de branches, parce que la séve n'y est point partagée comme dans ces dernières. On détruit toutes les pousses qui viennent au pied des vignes, à moins qu'on n'en ait besoin pour provigner. Il ne faut pas oublier que la vigne étant d'autant plus vigoureuse que le climat est plus chaud, on doit y allonger plus la taille que dans les climats froids, et on peut les charger davantage de fruits. Lorsque le raisin a acquis la moitié ou les deux tiers de sa grosseur, on peut pincer l'extrémité des branches montantes pour y concentrer davantage la séve. Il est également utile, si la vigne est trop chargée de fruits, d'enlever les grappillons et même la grappe supérieure d'un sarment, s'il en a trois. Enfin on éclaircit les grappes dont les grains sont trop serrés. Quinze jours ou trois semaines après, on visite la vigne; et si le pincement a fait développer quelques yeux, on supprime ces nouvelles pousses. Enfin, lorsque le fruit approche de sa maturité, on a l'attention de découvrir les grappes en coupant les feuilles à moitié de leur pétiole. On peut mettre vingt à trente pieds de distance entre les vignes à plusieurs rangs de branches, et trente à quarante entre celles qui ne forment qu'un cordon.

M. Lelieur, administrateur des jardins du roi, vient de publier la méthode des cultivateurs de Thomeri près Fontainebleau. Lorsque ces cultivateurs veulent former une treille contre un mur, ils ouvrent à environ quatre pieds en avant du mur, une tranchée de dix-huit pouces de large sur un pied de profondeur. Ils couchent dans le fond de cette tranchée et dans le sens de sa longueur, des crossettes de deux pieds de long, qu'ils arquent vers l'extrémité afin de faire sortir deux yeux au-dessus du sol. Ils en plantent deux l'une près de l'autre, sauf à en arracher une quand la reprise est assurée, ou à en conserver deux si les deux voisines de droite ou de gauche ont manqué, pour les remplacer, en couchant par la suite un de ces ceps en biais jusqu'au mur. Ils remplissent seulement à demi la tranchée et recouvrent la terre de litière pour lui conserver sa fraîcheur. Les crossettes sont assez multipliées pour que les vignes ne soient qu'à la distance de dix-huit pouces à deux pieds. La troisième année, ils couchent les jeunes plants jusqu'au mur, en enterrant les sarmens d'environ dix pouces, et ils disposent la terre en pente, et coupent ensuite les sarmens sur deux, trois ou quatre yeux suivant leurs forces. A la taille d'hiver suivante, ils suppriment le sarment le plus faible et arrêtent l'autre à une hauteur déterminée par sa force. Ils divisent la totalité de leurs ceps en autant de parties qu'ils doivent établir de

cordons le long du mur, parce que chaque cep ne doit former qu'un cordon et n'a conséquemment que deux bras. Il en résulte que si le mur est assez élevé pour établir cinq cordons, le premier cep n'a ses bras élevés au-dessus de terre que de huit à dix pouces. Les bras du second forment le second cordon qui n'est qu'à dix-huit pouces d'élévation au-dessus du premier; et ainsi de suite jusqu'au cinquième cep qui fait le cinquième cordon. Le sixième cep est traité comme le premier; le septième comme le second, etc.

M. Lelieur propose, si le terrain est maigre, de ne planter que la moitié des crossettes en avant du mur en leur donnant une distance double, et de placer l'autre moitié derrière le mur à distance égale de celle de devant, de manière que si le premier cep est planté devant le mur, le deuxième le soit derrière, le troisième devant, le quatrième derrière. Au moyen de trous faits dans le mur, on fait passer et on palisse devant, les ceps plantés derrière le mur, et les racines répandues par ce mode, sur une étendue double de terrain, ont le double de nourriture.

M. Lelieur ajoute les règles suivantes dans la direction de ces treilles : On n'aveuglera pas, ainsi que cela se pratique ordinairement, les yeux de la tige pour ne laisser croître que ceux du haut. On les laissera tous pousser, parce que le bois de la vigne, ne profite et ne prend du corps qu'en raison du nombre de bourgeons dont il est garni; on aura soin seulement de favoriser la pousse du bourgeon terminal en pinçant, rognant, rabattant même les boutons du dessous qui voudraient l'égaler. La seconde année, on supprimera une partie des bourgeons en leur laissant un petit talon pour y attirer la séve. On ne doit plier le bois de la vigne que la deuxième année, parce que l'écorce ayant acquis plus de souplesse, est moins sujette à se briser. Il faut pincer les sarmens lorsqu'ils ont atteint le cordon supérieur, afin qu'ils ne le dépassent pas. Si on place plusieurs espèces contre le même mur, il faut mettre les plus tardives aux premiers rangs et former les cordons supérieurs avec les espèces précoces. (J'ajouterai qu'il faudrait faire le contraire, si on voulait avoir du raisin très-précoce.)

La culture adoptée à Thomeri, y a eu les plus grands succès, et les raisins de ce village sont les plus recherchés à Paris. Cette méthode réunit plusieurs avantages. Les racines des vignes qui se croisent, ne peuvent absorber une aussi grande quantité d'eau. La pousse est plus promptement arrêtée et les fruits plutôt mûrs; enfin les racines ne prennent pas autant d'accroissement, parce que les vignes n'ont qu'un petit développement et que les racines sont proportionnées aux autres parties. Ainsi la fleur n'est pas aussi exposée à la

coulure et les grains peuvent acquérir plus de grosseur. Mais dans les terrains humides, le grand nombre de racines fournissant une quantité considérable de séve qui ne pourrait être élaborée par le petit nombre de feuilles, il deviendrait difficile d'arrêter les vignes dans de si petites dimensions; la pousse serait continue, il se formerait moins de grappes, il y aurait plus de coulure et les fruits mûriraient plus tard. Si le fond du terrain était au contraire sablonneux et sec, le grand nombre de racines absorberait promptement l'humidité et les vignes souffriraient plus de la sécheresse que par la culture que j'ai indiquée plus haut. Il appartient au cultivateur instruit, de sonder son terrain à une certaine profondeur et d'adopter la méthode la plus avantageuse. Au reste M. Lelieur a rendu un grand service aux cultivateurs en publiant le mode de culture de la vigne à Thomeri.

La culture de la vigne en plein champ offre des différences considérables avec celle dont on vient de parler. On ne donne plus les mêmes dimensions à la vigne. On la tient fort courte dans les cantons septentrionaux, et plus longue dans les latitudes plus chaudes. Voici la méthode qui paraît convenir plus généralement aux vignes de la France. On ouvre des fossés d'une longueur indéterminée, de quinze à dix huit pouces de large, et à la distance de huit pieds les uns des autres. Ces fossés sont creusés dans la direction du levant au couchant. On met la terre meuble sur un des revers, et la terre du fond de l'autre côté. Deux bons fers de bêche suffisent pour la profondeur. On bêche ensuite le fond, et on y jette la moitié de la terre meuble; on y plante alors, à trois pieds de distance, les marcottes ou même les crossettes, en les couchant sur le bord nord du fossé. On remplit ensuite ce dernier avec le reste de la terre meuble, ensuite avec l'autre terre. On taille les plants à trois yeux seulement au-dessus du niveau du terrain; on bine au besoin, et l'on plante des légumes entre les rangs pour employer le terrain. J'ai vu des cantons où on y plantait des asperges.

Le premier ébourgeonnement consiste à enlever quelques pousses, si elles sont trop nombreuses, ce qui est rare la première année. On conserve jusqu'à trois sarmens, qu'on soutient avec un échalas, en les dressant avec un premier lien, et en leur en mettant un second et un troisième à mesure qu'ils allongent. Ces soins sont indispensables dans les cantons où l'été est humide; mais il est des départemens où on ne prend pas cette peine. On donne un ou deux binages; on rabat les sarmens, à la taille d'hiver, sur deux ou trois yeux au plus, et on donne un labour léger. A l'ébourgeonnement suivant, on ne laisse que trois sarmens, un sur chaque branche conservée à la taille d'hiver, à moins qu'il n'ait péri un pied dans le rang. Dans ce cas, on laisse quatre sarmens aux

ceps voisins des places vides. L'hiver suivant, on ne taille que le sarment du centre à deux ou trois yeux, et on laisse aux autres toute leur longueur. Après la taille, on laboure; et, en faisant ce travail, on marcotte les sarmens conservés à droite et à gauche du rang, pour former deux autres rangs à environ deux pieds du premier. Après le marcottage, on coupe la partie qui sort de terre sur deux ou trois yeux. L'intervalle de huit pieds entre les premiers rangs est réduit à quatre, par la formation des nouveaux rangs, et à deux pieds après la pousse, en raison de la place que les nouveaux sarmens occupent. Ces deux pieds servent de sentier pour exploiter les vignes. Chaque marcotte est destinée à former un cep, et le terrain est suffisamment garni.

On suit une autre marche aux environs de Paris. On y plante généralement la vigne après un labour à la charrue, en ouvrant des tranchées nommées rayons, de deux pieds de large et d'un et demi de profondeur. Deux rayons forment une planche, et dans chaque rayon, il y a deux rangs de ceps. On plante des crossettes à un pied et demi ou deux pieds, après les avoir laissées tremper dans l'eau jusqu'à ce que le bouton soit prêt à débourrer. On les couche au bord opposé à celui où on les assujettit, et on les enterre de sept à huit pouces. La distance d'un rayon à l'autre, qu'on nomme l'ados de la planche, est d'environ deux pieds et demi. Les tranchées ne se remplissent entièrement qu'à la troisième année de la transplantation. On unit alors la planche, qui est composée de quatre rangs de ceps; on vide le sentier qui borde chaque planche, et on jette la terre sur l'ados; on laboure, on place les échalas; on ébourgeonne une ou deux fois, au besoin; on bine également une ou deux fois, et on effeuille pour découvrir le raisin. Dans les températures au-dessus de 47 degrés, et qui n'éprouvent pas de fortes chaleurs, on tient les vignes basses en taillant à deux ou trois yeux les sarmens, et en chargeant les ceps en raison de leur force. On commence à laisser aux pieds vigoureux, dans les environs de Paris, un sarment de la longueur de deux pieds, qu'on ne rabat qu'à la taille suivante. Mais au midi de Paris, on donne plus de longueur aux ceps. Dans certains cantons, on cultive la vigne sur des treilles plus ou moins hautes, suivant le degré de chaleur. On palisse les sarmens sur ces treillages, en donnant, à la taille, plus ou moins d'étendue aux sarmens, de manière à couvrir toute la treille.

Les jeunes pousses de la vigne sont très-sensibles aux gelées tardives qui détruisent, dans certaines années, tout l'espoir des cultivateurs. Ses effets sont plus considérables dans les bas-fonds, et dans le voisinage des bois et des eaux, où l'air et la terre sont plus humides. Comme ces gelées ne

sont très-dangereuses que lorsqu'elles sont fondues par les rayons du soleil, on peut en prévenir les effets en interceptant ses rayons au moyen de la fumée. Pour y parvenir, on fait sur le bord de la vigne, et du côté du vent, de petits tas de litière ou de feuilles humides. On y met le feu au lever du soleil, en les faisant brûler sans flamme. On entretient la fumée jusqu'à ce que la gelée soit fondue. Si on n'avait qu'un petit nombre de vignes, on pourrait les arroser. Si on a été dans l'impossibilité de prévenir les effets de la gelée, et si elle a détruit les premières pousses, il faut ménager à l'ébourgeonnement les sarmens qui les remplacent, ou plutôt ne pas ébourgeonner, à moins qu'ils ne soient trop nombreux, pour conserver beaucoup de feuilles et fortifier les racines par ce moyen.

La grêle nuit quelquefois aux vignes, dont elle déchire les feuilles, blesse l'écorce des jeunes sarmens, et abat ou enterre les grains avant leur maturité. L'effet est quelquefois tel, que les vignes ne sont parfaitement rétablies que la seconde année. C'est encore le cas de ne pas ébourgeonner, et de tailler plus court l'hiver suivant. Ce dernier précepte s'applique à tous les arbres fruitiers qui ont beaucoup souffert de la grêle. Si des sarmens ou des branches avaient beaucoup de contusions, on ferait bien de les supprimer. On peut prévenir le mal ou au moins le diminuer, en plaçant dans les vignobles de grandes perches terminées à leur extrémité supérieure par une pointe de fer et enfoncées de deux pieds au moins en terre. Elle servent de paratonnerre et soutirent une partie du fluide électrique.

La coulure des fleurs de la vigne est funeste aux cultivateurs en détruisant l'espérance d'une bonne récolte. On sait que la coulure n'est autre chose que le défaut de fécondation du pistil par la poussière fécondante des étamines. Cet effet est produit par deux causes. La première, lorsque des pluies trop abondantes précèdent de quelques jours l'époque de la fécondation. Le fluide aqueux mêlé en trop grande abondance avec les sucs propres, fournit aux grappes une nourriture nuisible à la formation du pollen. La deuxième est une pluie prolongée pendant la floraison et qui produit d'autant plus d'effets désastreux qu'elle est plus froide. On connaissait depuis long-temps un moyen de prévenir la coulure produite par la trop grande abondance de séve. Il consistait à faire l'incision annulaire aux branches, un peu au-dessous des grappes; mais on ne l'avait employé jusqu'à ce jour que pour quelques vignes cultivées contre des murs. M. Lambri a employé ce moyen avec succès dans un vignoble d'un arpent. Cette opération doit se faire quelques jours avant que les fleurs s'ouvrent. Il faut aussi que l'anneau d'écorce qu'on enlève, n'ait pas plus d'une ligne, afin que la plaie puisse se

recouvrir plus promptement, et qu'une partie des sucs propres puissent descendre pour nourrir les racines, autrement elles seraient promptement épuisées. Si le printemps est chaud et sec, et que l'époque de la floraison ne soit pas précédée de fortes pluies, on ne doit faire l'opération qu'aux espèces de vignes trop vigoureuses. Cette opération étant un peu longue quand on la fait en grand, on vient d'inventer un instrument dont les deux extrémités courtes et arrondies comme une faucille, ont chacune deux tranchans distans seulement d'une ligne. On saisit avec l'instrument la branche au point où on veut faire l'incision, on lui fait faire un quart de cercle et l'anneau est coupé. Quant à la seconde cause, il faudrait pouvoir garantir la vigne de la pluie pendant qu'elle est en fleurs, ce qu'on ferait aisément pour les treilles contre les murs, mais ce qui est impossible pour les vignobles.

Les vignes sont quelquefois attaquées d'une maladie nommée *gercure*, qui occasione des crevasses sur les branches, rend les feuilles rudes et les couvre de taches brunes. Le mal commence par la partie inférieure et finit par faire mourir la branche attaquée. Mais il y a des branches qui ne sont attaquées que d'un seul côté. Cette maladie provient ordinairement des terres glaiseuses et humides où les racines pénètrent et où elles sont viciées. Quand il n'y a qu'une branche ou une partie de branche attaquée de cette maladie, on l'arrête en coupant la branche et la racine qui y correspond. Il ne faut jamais prendre de crossettes ni de greffes, ni faire de marcottes de ces ceps, pas plus que des autres arbres fruitiers attaqués d'une maladie; parce que les sucs propres une fois viciés, conservent le germe du mal qui se développe sur les nouveaux sujets tôt ou tard.

Plusieurs animaux et insectes nuisent aux vignes, et l'intérêt du cultivateur doit le déterminer à les poursuivre pour en diminuer le nombre. Les taupes, les mulots, éventent ses racines, et les vers blancs les mangent. (Voyez ces mots.) Les escargots et les limaces, attaquent ses feuilles et ses fruits. Non-seulement il faut leur donner la chasse, mais il faut tenir les murs bien crépis et sans trous ni crevasses. Les chenilles de deux papillons de nuit, le sphinx de la vigne et une arpenteuse se nourrissent de ses feuilles. Des vers, des charançons et les gribouris font souvent de grands ravages qu'on ne peut prévenir qu'en les détruisant.

Les raisins, à l'époque de la maturité, sont attaqués par les oiseaux, par la famille des rats, par les guêpes et les frelons. Lorsqu'on ne cultive que quelques pieds de vigne, il est facile de mettre les grappes à l'abri de leur voracité, en les enveloppant dans des sacs de papier, de toile, ou mieux de crin. Le raisin se conserve plus long-temps dans ces enveloppes. Mais lorsqu'on a beaucoup de vignes, on doit em-

ployer les moyens connus pour écarter les oiseaux. Il en est un qui a bien réussi à M. Vilmorin : il consiste à suspendre aux vignes quelques oiseaux de l'espèce de ceux qui l'attaquent. Quant aux guêpes et aux frelons, il faut détruire leurs nids et les jeunes mères. (*Voyez* p. 154.)

Il faut cueillir les raisins par un temps sec; et, si on veut le conserver, la récolte doit se faire un peu avant sa parfaite maturité. Il ne faut pas le manier en le cueillant. On le pose, sur de la paille ou de la fougère sèche, ou bien on le suspend. On accélère la maturité du raisin en faisant passer des troncs de vignes dans les serres, en les plantant dans des bâches, et en les disposant contre des murs assez bas pour pouvoir les couvrir dès le mois de février avec des panneaux de châssis inclinés.

Variétés. Chaque département cultive des variétés particulières, soit qu'elles y prospèrent mieux, soit que le hasard les ayant procurées aux jardiniers, ils continuent de les cultiver par habitude, sans faire de nouveaux essais, qui seraient essentiels pour s'assurer des variétés plus propres à chaque canton. Je conserve la liste des raisins cultivés pour table aux environs de Paris, telle que M. Delaunay l'a donnée, mais j'observe, avec M. Bosc, que les muscats noirs et blancs du Jura et du Pô me paraissent préférables à ceux qui sont portés dans cette liste, parce qu'ils sont plus hâtifs et meilleurs. M. Bosc recommande aussi la culture de la *panse musquée* du département des Bouches-du-Rhône, la *malvoisie blanche* du Pô, et la *muscatelle* du Lot. Les *gros* et *petits morillons* du Doubs et du Jura valent bien mieux que le raisin précoce de la Magdeleine, et mûrissent aussitôt.

Vigne. *Raisin précoce de la Magdeleine.* Maurillon *hâtif.* Petite grappe, très-petit grain violet noir, de peu de goût, et dont le seul merite est la précocité. On le place au midi.

— Chasselas, *doré*, *Bar-sur-Aube*, *raisin* de *Champagne.* Grande grappe, gros grain rond, jaune d'ambre, fondant, doux, sucré, très-bon. Le placer au levant. Il a une variété rouge.

— *Chasselas musqué.* Un peu moins gros et plus tardif, vert, sucré, relevé de musc.

— *Ciouta*, *raisin d'Autriche.* Variété du chasselas; feuilles finement découpées ou laciniées; grappes et grains plus petits; bon. Il a une sous-variété à *feuilles de persil.*

— *Verdal.* Celui-ci est peut-être le meilleur et le pus sucré des raisins de dessert; mais, comme il vient du Languedoc, il lui faut des années bien chaudes pour mûrir dans le

climat de Paris. Ses grappes sont belles, à très-gros grains verts, ayant la peau mince, et contenant un ou deux pepins. On doit le mettre dans les meilleures expositions, et toujours en treille. Placé près d'une serre chaude, on pourrait y en faire passer quelques branches qui fleuriraient de bonne heure; le soleil de juillet et d'août achèverait d'en mûrir les grains.

— Muscat, *Vitis apiana*, Plin. — *Blanc* ou *de Frontignan*. Grosse grappe très-longue, conique; grains très-serrés, croquans; peau blanche; eau sucrée et musquée.

— *Muscat rouge*. Grain moins serré, moins gros, rouge vif, musqué, moins bon; mûrit mieux que le blanc. Le muscat violet et le noir sont inférieurs en bonté.

— *Muscat d'Alexandrie*, *passe-longue musquée*. Peu de grains à la grappe, ovales, jaunes, musqués et très-bon; mûrit rarement. Les muscats doivent se tailler plus longs que les autres vignes, et être mis au midi en treilles. Il est bon aussi d'éclaircir les grappes avec des ciseaux, pour aider la maturité, qui n'est parfaite qu'autant qu'elles sont élevées d'au moins 4 à 5 pieds au-dessus de terre.

— *Cornichon blanc*. Peu de grains, très-longs, renflés par le milieu, blancs, doux, sucrés, très-bons; mûrit rarement. *Cornichon violet*; mûrit encore plus rarement. On met ces raisins au midi.

— Corinthe *blanc*. Petite grappe allongée, très-garnie de fort petits grains ronds, jaunes, succulens, sucrés.

Verjus, *bourdelas*, *bordelais*; en Languedoc, *Agyras*. Très-grosse grappe, bien garnie de fort gros grains oblongs, ou jaunes-pâles, ou noirs, ou rouges, suivant la variété; pleins d'une eau agréable dans leur maturité. Le verjus se taille long: comme on ne le mange guère et qu'il ne s'emploie pas mûr, on le place ordinairement au couchant et même au nord.

J'y joindrai les espèces ou variétés suivantes:

— *Raisin précoce* ou *de la Magdeleine* à fruit blanc.
— *Chasselas noir*. Très-bon fruit.
— *Chasselas violet*.
— *Chasselas rouge*. Le fruit de bonne qualité se colore dès qu'il est noué.
— *Chasselas rose*. Gros fruit.
— *Petit chasselas hâtif*.

Les vignes des environs de Paris, cultivées pour faire du vin, offrent environ vingt variétés dont les raisins sont ou rouges, ou blancs, ou de couleur mixte. Parmi les premières, les plus estimées sont le *meunier*, le *morillon*,

le *murlot*, ou *Languedoc*, et le *plant de roi* ou *Bourguignon*.

Parmi les secondes, on distingue le *meslier*, la *feuille ronde* ou *Bourguignon blanc*, et le *morillon blanc*.

Parmi les troisièmes, le *petit muscadet* ou *pineau gris*; mais, si on préfère la quantité à la qualité, on cultive le *mansard*, le *petit-goy* ou *Bourguignon noir*, le *La Rochelle noire* et *blonde*, le *gris-mêlé* et le *Sans-Morillo* (1). On vante beaucoup, depuis quelques temps, l'*éricé* ou *éricé noir*, ou *liverdun*, variété qu'on cultive dans l'arrondissement de *Château-Salins*, département de la Meurthe et qui paraît réunir beaucoup d'avantages et mériter la préférence. Le bois de la vigne est dur et peut être employé en menuiserie.

NOUVEAUX ESPALIERS PROPOSÉS PAR L. NOISETTE.

Espaliers horizontaux.

Planche Ire., fig. 1re. Cet espalier est formé sur une quenouille très-vigoureuse de pommier sur franc. On donnera plus de force aux branches horizontales, en n'établissant pas, ou en supprimant la partie supérieure de l'arbre.

Fig. 2e. Ce second espalier dispose un cerisier dans une direction horizontale, sur un treillage à trois pieds d'élévation.

La nouvelle méthode de l'espalier horizontal peut s'appliquer à toutes les espèces d'arbres fruitiers, et présente un grand avantage. Elle dompte la force de la végétation, au profit des fruits, dont aussi elle avance la maturité. Elle assure la récole dans les lieux où les vents règnent constamment, tels que les jardins situés près de la mer, et dans lesquels la violence des vents ne permet d'obtenir des fruits que sur des arbres peu élevés. Indépendamment de l'avantage de prémunir contre les effets du vent, l'espalier hori-

---

(1) On trouve des élèves d'arbres fruitiers dans un grand nombre de pépinières; mais la plupart des pépiniéristes ne font des sujets que des espèces les plus répandues, et je suis également cette marche. M. L. NOISETTE est le seul, à ma connaissance, qui réunisse des collections complètes de chaque espèce de fruits. Ainsi, les amateurs qui veulent des collections, ou seulement compléter celles qu'ils ont commencées, doivent s'adresser à ce botaniste-cultivateur, faubourg Saint-Jacques, à Paris. M. L. NOISETTE est auteur d'un ouvrage intitulé : le JARDIN FRUITIER, orné de plus de 200 fig. coloriées. Cet ouvrage, va incessamment être livré aux souscripteurs.

ESPALIERS HORISONTAUX.

Fig. 1ere

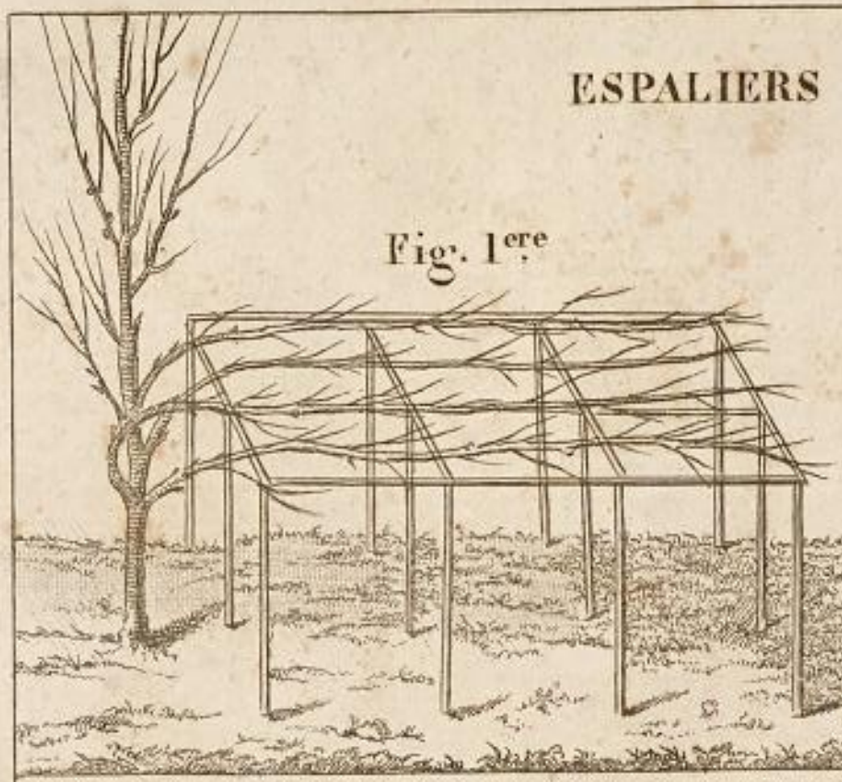

Fig. 2eme

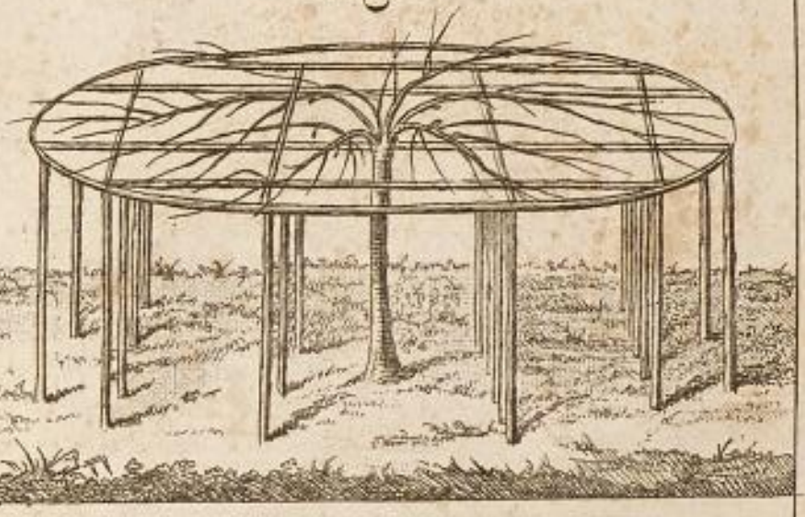

Page 396.

ESPALIERS OBLIQUES.

Fig. 2eme

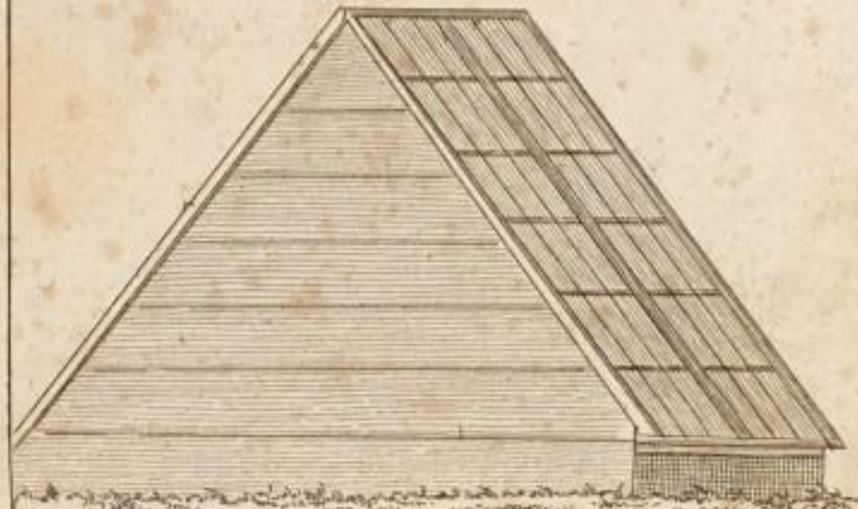

Fig. 1ere

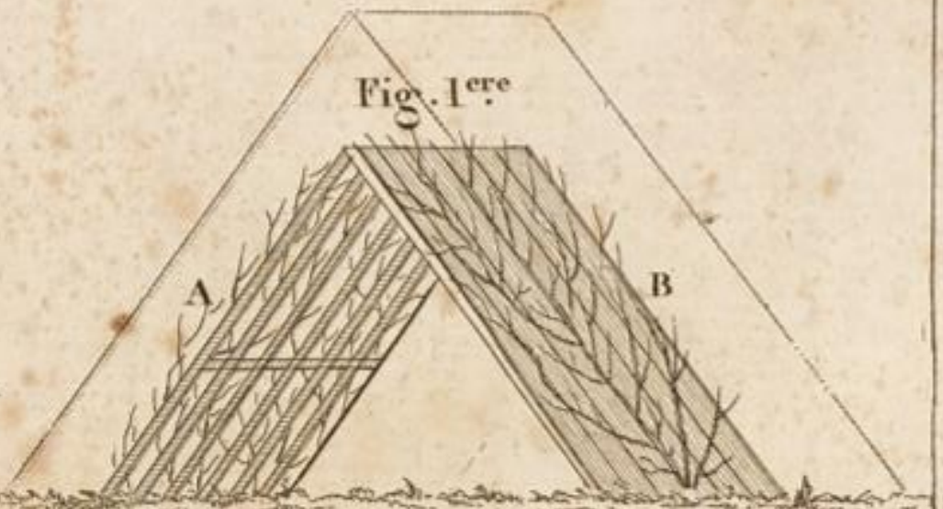

zontale donne encore, par sa forme, la facilité de garantir les fleurs ou les fruits, des intempéries des saisons, et des froids rigoureux dans les pays du nord; enfin, dans les expositions en pente et dans les terrains secs, les arbres ainsi disposés, en recouvrant le sol, conservent à la terre une utile fraîcheur.

J'ai dressé ainsi des treillages de cerisiers, de groseillers et de pommiers d'api, qui forment des tables couvertes de fruits de l'aspect le plus agréable.

Espaliers obliques.

Planche II, fig. 1re. A. Espalier formé sur un treillage à la pente de 50 à 55 degrés. B. Pêcher palissé sur panneau en planches.

Dans les pays tempérés on devra établir l'espalier oblique sur le treillage A; et dans les pays froids, les palissades B en planches seront préférables, en ce que, réfléchissant les rayons du soleil, elles donneront plus de chaleur.

La disposition de cet espalier fournira un moyen de donner d'un côté l'exposition du midi à des pêchers, tandis que l'autre côté donnera un appui au nord à des fruits qui n'auront pas besoin d'autant de soleil. Si on veut présenter l'une de ses faces au levant et l'autre au couchant, les deux espaliers recevront le soleil du midi, et le côté du levant aura l'avantage de donner plus de précocité que l'autre : ainsi, par exemple, deux pêchers de même espèce, placés l'un à l'est et l'autre à l'ouest, feront jouir plus long-temps du même fruit.

Une réflexion qui s'applique aux espaliers indiqués ci-dessus, c'est que les avantages qu'ils procurent ne sont point achetés par une grande perte de terrain, comme on pourrait le penser au premier aperçu; on peut en effet l'utiliser en y cultivant des plantes potagères, fraisiers ou autres, qui s'accomodent de l'ombre.

Ce genre d'espaliers offre, entre autres avantages, celui de présenter une position convenable pour l'application des châssis vitrés qui formeront des serres peu dispendieuses. Si on veut des fruits précoces, on aura soin de choisir dans chaque genre les espèces les plus hâtives.

Fig. 2. Châssis propre à couvrir l'espalier oblique, au moyen du bâti préparé à cet effet. On pourra échauffer cette serre au moyen de couches que l'on établira à l'extérieur.

Je donnerai une notice détaillée sur ces sortes de culture.

L. Noisette.

CHAPITRE SECOND.

Du Jardin à fleurs.

SECTION PREMIÈRE.

Des Ognons, Plantes bulbeuses, Griffes et Pates à fleurs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les ognons, plantes bulbeuses, pates et griffes, sont des végétaux qui, en général, s'élèvent peu et se cultivent, pour la pleine terre, en massifs, en bordures, ou répandus çà et là dans les grands jardins pour y produire de l'effet. D'autres, trop sensibles au froid, se conservent sous châssis, soit en pleine terre, soit en pot. Quelques-uns exigent la serre chaude. En général, ils demandent peu d'eau et ils préfèrent une terre sablonneuse, parce que leurs racines sont faibles, ont un chevelu rare, mince et délicat, qui a besoin d'une terre qu'il puisse pénétrer facilement, et qu'ils craignent l'humidité. Aussi emploie-t-on, pour un grand nombre, la terre de bruyère, souvent pure et quelquefois mélangée. Cette terre composée de sable et des détritus des racines et des feuilles de bruyère, est très-meuble, quand elle a été passée dans une claie. Elle conserve l'humidité convenable et est facilement pénétrée par les fluides et gaz qui existent dans l'atmosphère.

On en fait des planches plus ou moins larges et profondes suivant les plantes qu'on desire y cultiver, et tantôt au midi, plus souvent au nord, pour donner l'exposition convenable. (*Voyez* TERRE DE BRUYÈRE.) On remplit ensuite la fosse de terre de bruyère. Dix pouces, ou au plus un pied, suffisent pour ce genre de végétaux; mais, si on y plaçait des arbustes tels que les rhododendrons, les kalmies et autres, il faudrait donner une profondeur double à la fosse. On pourrait jeter au fond les débris de la terre de bruyère, comme les racines et même les branches, sur une épaisseur de 6 pouces bien égalisée et bien foulée. On remplit ensuite de terre de bruyère en donnant un pouce ou deux de plus d'élévation qu'à l'allée qui borde la planche, parce que cette terre s'af-

faisse beaucoup. On fait aussi avec la même terre un petit talus d'un ou deux pouces de hauteur autour de la planche, pour empêcher les eaux d'arrosement de couler dans l'allée. Cette précaution est utile pour toutes les planches de fleurs.

Les planches de terre de bruyère à l'exposition du midi étant destinées pour des plantes délicates, n'ont que la largeur d'un châssis qu'on y met à l'automne, ou qu'on y laisse toute l'année, pour le recouvrir de panneaux, de paillassons qui garantissent ces plantes du froid et de la trop grande humidité. On entoure ces châssis à l'automne d'une couche de feuilles, ou de litière, ou de fougère bien sèches et d'un pied d'épaisseur qu'on retire après les gelées. On enlève les panneaux ou on les lève plus ou moins suivant la saison, pour renouveler l'air toutes les fois que la température le permet. La terre de bruyère reprenant difficilement l'humidité, quand elle est desséchée, il faut avoir l'attention de l'entretenir humide par les vents secs et les grandes des chaleurs. Il est inutile de les labourer; mais il faut les renouveler, quand elles sont usées; la première fois, on se contente dans les planches profondes, d'enlever la terre à quelques pouces de profondeur et d'en remettre de nouvelles. La terre qu'on retire mêlée avec des racines et branches de bruyère, ou avec des feuilles ou terreau de feuilles, peut servir de nouveau, quand tout est consommé et bien mélangé. Il ne faut jamais mêler de fumiers frais dans les terres où l'on met les ognons auxquels ils font contracter la maladie de la graisse qui les détruit promptement. Les ognons et plantes bulbeuses doivent être levés de terre tous les trois ou quatre ans au plus, tant pour renouveler leur terre, que pour empêcher leur dégénération.

Les amateurs des fleurs à ognon et bulbes, qui en cultivent en pots, pour orner leurs appartemens, doivent renouveler souvent l'air des pièces où ils les tiennent, et n'en jamais laisser pendant la nuit dans celles où l'on couche, parce que les fleurs vicient l'air au point d'incommoder beaucoup ceux qui le respirent. On a eu des exemples de personnes mortes par cette seule cause. Il en est de même de toutes les fleurs coupées, et qu'on conserve le pied dans l'eau.

Il est à remarquer que beaucoup d'ognons et de plantes bulbeuses perdent leurs feuilles et ne laissent aucune trace dans le temps qu'ils en sont dépouillés. Lorsqu'au lieu d'en remplir des plate-bandes ou des planches, on les répand dans les parterres, il est essentiel de marquer leur place pour ne pas s'exposer à les couper en bêchant.

Toutes les fois qu'on lève les ognons ou qu'on les dépote pour avoir leurs caïeux, il faut renouveler la terre.

Toutes les plantes bulbeuses demandent un peu plus d'eau pendant la floraison qu'on accélère aisément en augmentant la chaleur ; mais celle qu'on leur donne entre deux croisées ou sur une tablette de cheminée, leur est contraire.

Comme les plantes bulbeuses craignent la trop grande humidité, il est essentiel de bien garnir le fond des pots où on en plante, de tessons ou de gros sable.

Ces plantes peuvent s'expédier au loin avec les précautions suivantes: On attend qu'elles aient perdu leurs feuilles, et, après les avoir levées de terre et laissées à l'air, mais à l'ombre, quelques jours pour perdre leur humidité, on les enveloppe de papier, ou, si on en a beaucoup, on fait une couche de mousse, sur laquelle on établit un lit d'ognons qu'on recouvre encore de mousse, etc., et on serre suffisamment, pour qu'il n'y ait pas de balotage. Si la caisse avait plus d'un pied de long, il faudrait faire des séparations avec des planches minces. Si les ognons avaient leurs feuilles et leurs racines, on les envelopperait avec de la mousse légèrement humide ; mais, si on expédiait en même temps des ognons, pates ou griffes desséchés, il ne faudrait pas les mêler, et, au cas qu'on les mît dans la même caisse, on y ferait une séparation. Il en est de même pour les plantes d'agrément aux-quelles une partie des règles ci-dessus prescrites, conviennent également.

A.

AGAPANTHE OMBELLIFÈRE (1), *Agapanthus umbelliferus*, L'Her. *Crinum africanum*, Lin. (Hexandrie-monogynie de Linné, fam. des *Liliacées* de Jussieu ; Red. Lil. pl. 6.) D'Afrique. *Agapanthe* vient du grec *agapacin*, et *anthos*, *fleur aimable*, *fleur à préférer*, etc. Plante tubéreuse à feuilles longues, larges d'environ un pouce, linéaires, planes, et qui se couchent à terre à mesure que se montre et croît la tige, qui acquiert de 2 à 4 pieds de haut, est lisse, verte, un peu comprimée, et se termine en juillet, par une belle *ombelle* d'une vingtaine de jolies fleurs *bleues*, inodores, de

(1) Ces espèces, ainsi que presque toutes les plantes décrites dans le *Bon Jardinier*, se trouvent dans le commerce ; principalement chez M. Noisette, qui possède la plus riche collection marchande qui soit en France. On s'adresse à M. Vilmorin, quai de la Mégisserie, à Paris, pour avoir des graines : on peut encore se les procurer dans leur pays natal, au moyen des correspondances que l'on a par soi ou par ses amis. En les demandant, il faut préférer de les désigner par leurs noms latins générique et spécifique ; c'est le seul moyen d'obtenir l'espèce même qu'on désire.

la forme et du volume de celles de la *tubéreuse*, d'où le nom vulgaire de *tubéreuse bleue*. De chaque côté de la tige s'élève un bouton qui doit se développer en feuilles au printemps suivant: on peut éclater la racine entre ces deux boutons; ou bien on se contente d'en séparer les caïeux et on replante de suite. Cependant la racine, si les feuilles sont desséchées, peut être gardée à sec pendant l'hiver, dans un endroit à l'abri de la moindre gelée, pour n'être remise qu'au mois de février ou mars dans un pot rempli de terre franche légère, et qu'il faut alors placer sur couche chaude et sous châssis. Il lui faut peu d'eau, mais de l'air autant que la température le permet. On la laisse dans son pot pendant 2 ou 3 ans, afin qu'elle forme des caïeux. On la multiplie aussi de graines, mais les élèves de semis ne donnent de fleurs que la quatrième année au plutôt. Le semis se fait en terre de bruyère. M. Bicquelin (1) a conservé l'agapanthe en pleine terre, au moyen d'une couverture de litière pendant les très-grands froids. Elle a plusieurs variétés dont une est en tout plus petite.

AIL, *Allium*. (*Voyez* ce mot au potager.)

1. Ail moly *ou* doré, *Allium moly*. Lin. *Allium aureum*. Lamark. (Red. Lil. 97.) Indigène. Fleurs en juin, en ombelle, d'un beau jaune *doré*, grandes et ouvertes en étoile. Il a une variété à fleurs blanches. L'un et l'autre ont les feuilles planes, la tige nue et cylindrique.

2. Ail a grandes fleurs, *A. grandiflorum*. Lamark, *narcissiflorum*. Wild. Indigène. Fleurs en juin, grandes et blanchâtres.

3. Ail a fleurs de lis, *A. liliiflorum*. (Herb. de l'amat.) D'Afrique. Feuilles larges, planes et engainantes. Belle tête de fleurs blanches à la fin de l'hiver. De serre tempérée.

4. Ail a odeur de vanille, *A. fragrans*. Vent. (J. de Cels. 26. (2) Red. Lil. 68.) D'Afrique. Bulbe arrondie; feuilles longues, planes et en épée; fleurs de mai en juin, en ombelle, rosées en dehors, blanches et rayées de pourpre en dedans et sentant la vanille. Cet ail est aussi sensible au

---

(1) *Nota.* M. Bicquelin, botaniste-cultivateur, a formé un bel établissement à Paris, rue des Fossés Saint-Victor, où on pourra se procurer un grand nombre de plantes. Il en envoie aussi dans les départemens et à l'étranger.

(1) Cels, botaniste-cultivateur, et membre de l'institut, avait formé à Montrouge, près Paris, la collection particulière, la plus riche des environs. Son fils, aussi bon cultivateur, a conservé et encore enrichi cette collection. Il en fait des envois dans les départemens et à l'étranger.

froid que le précédent et demande le même traitement et une exposition chaude en été.

Les aulx, en général, ne sont point difficiles sur le terrain ; on les multiplie de leurs graines qu'on sème en mars: plus facilement par les caïeux qu'ils produisent tous, ou par les bulbes que donnent quelques-uns. On met ces bulbes et ces caïeux en terre, en septembre ou octobre, à 4 ou 5 pouces de distance et à 3 de profondeur. S'il survient quelques fortes gelées en mars, il serait bon de couvrir de paille sèche les deux premières espèces qui sont de pleine terre, mais à une exposition, chaude et abritée.

ALBUCA. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées*.) Ce nom, dérivé d'*albus*, blanc, etait donné par les anciens à l'*asphodèle blanc*.

1. Albuca blanche, *Albuca alba*. Lam. Du milieu de quelques feuilles radicales, longues, étroites et en forme de gouttière, sort une tige de 3 ou 4 pieds, qui porte en septembre ou octobre, à son sommet, un épi de fleurs à 6 pétales blancs rayés de vert; les trois extérieurs sont ouverts et les intérieurs connivens.

2. Albuca jaune, *Albuca lutea*. Lam. *major* Lin. (Red. Lil. *Jacq. ic. rar.* 443.) Feuilles étroites, presque plates; tige d'un à 2 pieds, chargée en mai, depuis son milieu, de fleurs verdâtres, bordées de jaune, disposées en épi lâche.

3. Albuca jaunatre *ou* petit, *A. minor*. Lin. (Red. Lil. 21.) Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente, à laquelle elle ressemble en tout, mais sous un plus petit module. Toutes ces plantes, aussi-bien que les espèces que nous omettons, doivent être mises dans des pots, en terre légère, douce et franche, mieux en terre de bruyère sableuse. Elles se muliplient de caïeux qu'on sépare lorsqu'ils sont assez forts, et quand les feuilles de la plante sont desséchées. C'est aussi le moment de rafraîchir les racines et de changer la terre. Etant toutes du Cap, où on les rencontre dans les sables déserts sur le bord des eaux, il faut les garantir du moindre froid et les serrer au moins en bonne orangerie. Il faut encore les arroser fréquemment pendant la floraison, rarement pendant le temps du repos.

ALETRIS. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées*.)

1. Alétris odorant, *Aletris fragrans*. Lin. D'Afrique. Tige cylindrique de 8 à 10 pieds, terminée par un faisceau de feuilles longues lancéolées en amplexicaules; fleurs en février et mars, blanchâtres, en épi rameux, paniculé, terminal, et odorantes. Capsules à trois loges comme la suivante. Il est de serre tempérée et veut une terre légère et beaucoup d'eau. On le multiplie des rejetons qui poussent, mais rarement

du sommet de la tige. On le plante dans des pots remplis de même terre qu'on plonge dans une couche.

2. ALETRIS FARINEUX, *A. farinosa*. LIN. De l'Amérique sept. Feuilles radicales lisses, d'un beau vert, canaliculées et disposées en étoile. Tige d'un pied et demi, nue, brune et couverte de poussière, terminée en juin par un épi de fleurs petites, blanches, duveteuses, à six divisions et marquées d'une ligne rouge. Terre franche légère. Il faut la tenir dans l'hiver sous un châssis ou dans l'orangerie. On la multiplie de caïeux. (*Voyez* pour les autres alétris, les mots SANSEVERIA, TRITOMA et VELTHEIMIA.)

ALSTROEMÈRE, *Alstroemeria*. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées*, dédié par LIN. à ALSTROEMER, botaniste suédois. ALSTROÉMÈRE à fleurs tachetées, *ou* PÉLÉGRINE ou Lis-des-Incas, *alstroemeria pelegrina*. LIN. HERB. de l'AMAT. tom. 2. RED. Lil. 46. *H. Vind.* 50. Vel. de Mus.) Du Pérou. Sa racine, assez semblable à une griffe d'asperge, pousse plusieurs tiges de plus d'un pied (et qui ont besoin de tuteurs), garnies dans leur longueur de feuilles opposées en croix, sessiles, lancéolées-aigues, recourbées vers la pointe, luisantes : chacune de ses tiges est terminée de juin à octobre, par trois ou quatre jolies fleurs à six pétales ouverts, inégaux, dont trois aiguës et trois échancrées avec un appendice verdâtre, tous blancs, rayés et lavés de rose foncé ; les deux supérieurs marqués à leur base d'une tache jaune, longue, pointillée de pourpre. Ces fleurs dureront plus de quinze jours, si l'on met un peu à l'ombre la plante, qu'on ne doit jamais exposer à un très-grand soleil, et qu'il faut tenir en terre de bruyère, ou simplement en bonne terre légère et en pots, pour pouvoir la garantir des moindres gelées. Comme elle végète presque continuellement, elle a besoin de jour dans la serre tempérée. On la multiplie par ses graines et par la séparation de ses racines : on sème en pots dans une terre substantielle, mais légère, soit au printemps, soit en automne. Le jeune plant repiqué avec précaution et bien soigné, fleurit souvent dès la deuxième année. Quant à la séparation des racines, on ne la doit faire que tous les trois ans au plus, en septembre ; cette opération est douteuse dans son succès, puisque souvent elle fait périr la plante ; d'un autre côté, sujette à fondre et à être mangée par les limaçons, aussi-bien que par les souris qui en sont très-friandes, et vont chercher sa racine jusqu'au fond du pot. Il ne lui faut pas trop d'arrosement.

1. ALSTROÉMÈRE à fleurs rayées. *Alstroemeria ligtu*. LIN. (HERB de l'AMAT. Tom 2. Vel. du Mus. RED. Lil. 40.) Du Pérou, où on l'appelle *ligtu*. Elle est plus petite que la précédente dans toutes les parties ; mais c'est une miniature extrêmement jolie. Elle pousse pendant l'hiver plusieurs tiges plus ou moins lavées de rouge. Les feuilles petites, étroites, aiguës

et appliquées, garnissent la tige jusqu'à la sommité où elles deviennent plus larges et forment une rosette. Fleurs en février et mars, au nombre de trois ou quatre, et disposées en espèces d'ombelle, d'une odeur suave, à six pétales inégaux, dont les trois supérieurs, grands et allongés, d'un joli rose foncé : les autres, plus étroits, et du même rose seulement dans leur moitié supérieure, l'autre moitié et les onglets, qui sont longs et étroits, étant blancs ponctués de rouge. Filets longs, pourpres et courbés; anthères jaunes; style pourpre et trifide. Cet alstroëmère souffre mieux que la précédente, la séparation de ses racines; du reste, même culture, mais en serre chaude.

AMARYLLIS. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Narcissoïdes.*) Nom dérivé du verbe grec *amarysso*, je brille: en effet, toutes les espèces ont de fort belles fleurs.

1. Amaryllis jaune, vulgairement Lis Narcisse, Narcisse d'automne, *amaryllis lutea.* Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 1. Red. Lil. 148.) De l'Europe mérid. Ognon moyen un peu allongé, cinq à six feuilles d'un vert obscur de 8 à 9 pouces; hampe de 4 à 6 pouces, terminée, en septembre, par une fleur en entonnoir d'un jaune vif. On peut en faire des bordures, ou même de petits massifs, dans une terre légère à l'exposition du levant et mieux du midi. On jette un peu de litière dessus pour les garantir des gelées. On les tire de terre tous les trois ou quatre ans en mai et on les multiplie de caïeux.

2.-3 Amaryllis ondulée, *Amaryllis undulata.* Lin. (Herb. de l'Amat, tom. 1. Red. Lil. 115. *H. Vind.* 3, 13.) Du Cap. Bulbe ovale et rousse; feuilles plus étroites et linéaires; fleurs en septembre et octobre, en ombelle terminale, petites, d'un pourpre rose, à divisions de la corolle étroites, allongées, ondulées et lavées de gris de lin. On la tient en pot en terre de bruyère, légèrement arrosée, et on la conserve sous châssis l'hiver. Multiplication de caïeux lorsque les feuilles sont desséchées. L'*Amaryllis humilis* ou *crispa.* (Herb. de l'amat, tom. 1.) Aussi originaire du Cap, lui ressemble assez pour être confondue avec elle au premier coup d'œil. Sa tige est presque latérale, ses fleurs sont inodores, plus grandes, de couleur plus foncée, à pétales recourbés et moins ondulés, etc. Même culture.

4. Amaryllis de Virginie, *A. Atamasco.* (Herb. de l'Amat. tom. 2. Catesb. *app.* 12. Red. Lil 31.) De l'Amérique sept. Cette jolie plante pousse, chaque année, de son ognon arrondi et brun, sept à huit feuilles étroites, longues, semblables à celles de nos narcisses. En juillet, chaque tige, de

huit à neuf pouces, donne une fleur assez grande, fort belle, évasée en entonnoir, blanche, teintée de rose. Même culture et multiplication que la précédente, mais moins de soleil.

5. Amaryllis *ou* Lis de Guernesey, *A. Sarniensis*, Lin. (Red. Lil. 33.) Du Japon. Ognon assez gros, arrondi et allongé. Feuilles planes, ferrugineuses, assez longues; hampe d'un pied, terminé, en septembre ou octobre, par une ombelle de huit à dix fleurs d'un rouge cerise, paraissant au soleil parsemées de points d'or. L'ognon ne fleurit que tous les trois ans, et les ognons provenus de caïeux et de semences fleurissent difficilement. On les tire ordinairement de l'île de Guernesey, d'où son nom de Grenésienne ou lis de Guernesey. Un vaisseau qui apportait beaucoup de ces ognons, ayant fait naufrage sur les côtes de cette île, les ognons s'y sont beaucoup multipliés. Même culture et mieux en pleine terre dans le châssis des *ixias*. Il y en a une variété qui vient du Cap, mais dont les fleurs ne sont que rosées.

6. Amaryllis a fleurs en croix. Croix de Saint-Jacques de Calatrava, Lis Saint-Jacques, *A. formosissima*. Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 1. Red. Lil. 4. — Vel. du Mus.) Envoyée en 1594, du Mexique au docteur espagnol Tovar, qui l'appela *Jacobæum*, parce que ces pétales figurent, par leur disposition, les épées rouges brodées sur les habits des chevaliers de Saint-Jacques. Ognon de médiocre grosseur; feuilles planes, linéaires, hampe latérale d'environ un pied, terminée par une ou deux fleurs assez grandes, d'un rouge pourpre et velouté, qui paraissent en juillet ou août, et même plutôt ou plus tard suivant la culture. Elles se fanent promptement si on ne les porte pas à l'ombre. Il en est de même de beaucoup d'autres fleurs qu'il ne faut pas laisser au soleil si on veut prolonger leur durée. On met ces ognons dans des pots remplis de terre légère; et on les place l'hiver sous un châssis ou dans l'orangerie pour les préserver de la gelée. Si on veut avoir des fleurs précoces, on enterre les pots dans une couche tiéde et on commence à arroser la terre, à laquelle on n'a pas donné d'eau depuis le desséchement des feuilles. On retarde au contraire l'arrosement si on ne veut de fleurs que dans l'arrière-saison. Tous les trois ou quatre ans on renouvelle la terre avant la pousse des feuilles et on sépare les caïeux, seul moyen de multiplication. L'ognon donne plus de caïeux si on le met en pleine terre sous le châssis des ixias. Lorsqu'on a peu de place dans l'orangerie ou sous les châssis, on peut tirer les ognons des pots lorsque les feuilles sont desséchées, et leur faire passer l'hiver dans un lieu sec.

7. Amaryllis dorée. Lis jaune doré, *A. aurea*. (Herb. de l'Amat. tom. 1. L'Hér. *Sert. Ang.* 15. *H. Sch.* 73. Red.

Lil. 61.) De la Chine. On peut garder cette belle plante pendant l'hiver en serre tempérée, mais on la tient toute l'année dans la tannée de la serre chaude, pour la faire plus sûrement fleurir. Ognon, assez gros, presque rond et brun; feuilles longues, linéaires, canaliculées; hampe de deux pieds, un peu comprimée; six à dix fleurs, en juillet et août, en ombelle, d'un beau jaune doré, assez grandes, à division étroites et ondulées. Les anthères présentent un phénomène singulier. Lorsque les fleurs sont bien ouvertes, on voit ces anthères tressaillir pendant une ou deux minutes et à plusieurs reprises dans la journée. L'effet est d'autant plus fort que la chaleur est plus grande. Terre légère qu'on renouvelle tous les ans. Multiplication de caïeux.

8. Amaryllis a fleurs roses, Belladone d'automne; *Bella-Dona. A. rosea*, Lam. *A. Bella-Dona*, H. K. *A. Reginæ*, Miller. De l'Amérique mérid. Ognon allongé et gros comme le poing quand il fleurit; feuilles longues, canaliculées et très-glabres; hampe de deux pieds; fleurs, de juillet en septembre, grandes, semblables à celle du lis commun, mais dont le blanc est mêlé de rose, et odorantes. Terre franche légère, mêlée d'un peu de plâtre. Elle fleurit plus souvent en pleine terre qu'en pot; mais il faut la préserver de la gelée en la mettant à une bonne exposition, et en la couvrant, l'hiver, de grande litière ou d'un châssis. On doit également garantir les feuilles de la gelée ou de la pourriture, autrement l'ognon ne donne pas de fleurs. On renouvelle sa terre tous les trois ou quatre ans, lorsque les feuilles sont desséchées et on profite de ce moment pour séparer les caïeux. Enfin on les replante de suite. Cette amaryllis demande comme les autres, qu'on maintienne seulement la terre un peu fraîche. Elle a une variété moins colorée qui vient du Cap, et qu'on regarde aujourd'hui comme espèce désignée par le nom d'*Ablanda*. Ses fleurs plus nombreuses viennent en juin. Même culture.

9. Amaryllis rayée, à ruban *ou* veinée; Belladone d'été *ou* de Rouen. *A. vittata*, L'Hér. A. *œstivalis* du commerce. (Red. Lil. 10.- Trew. 13.- Curt. 129.) Du Cap. On la cultive, soit dans un grand pot, qu'il faut rentrer en orangerie l'hiver, soit en pleine terre sous les châssis des *ixias*, ou seulement au pied d'un mur bien exposé, en terre sableuse et chaude, avec le lis Saint-Jacques, la belladone d'automne, etc.; mais avec les mêmes précautions que pour cette dernière. Ognon moyen; feuilles longues, étroites, courbées et arrondies à leur extrémité, teintes de rouge; hampe latérale de deux pieds, terminée, en juin, par quatre ou cinq belles fleurs, grandes, horizontales, sentant le cassis, à tube long, verdâtre, teint de rouge, évasé en six divisions crénelées en

leurs bords, marquées intérieurement, dans leur longueur, de deux lignes carmin foncé, du reste d'un blanc pur. On la multiplie par ses caïeux, toujours assez rares, ou par ses graines qu'elle donne souvent.

10. Amaryllis de la Reine *ou* du Mexique; *A. Reginæ.* H. K. (Red. Lil. 9 Curt. 453) Du Mexique. Ognon verdâtre, de moyenne grosseur; feuilles lancéolées, oblongues; hampe latérale, de 20 pouces, terminée par 3 ou 4 fleurs campanulées, grandes, bien ouvertes, à tube court et à gorge velue, à six divisions profondes, d'un beau rouge ponceau, et dont la base intérieure est verdâtre. Cette amaryllis, fleurissant en hiver ou au commencement du printemps, a besoin de la serre chaude, où on la tient dans un pot rempli de terre franche, mêlée de terre de bruyère. Elle donne quelques caïeux, qu'on sépare lorsque les feuilles sont desséchées. Elle a fleuri pour la première fois en Angleterre, le 1er. mars, jour de la fête de la reine, chez M. Fairchild qui l'avait reçue du Mexique; de là ses noms spécifiques. L'A. Brasiliensis d'Andrews, paraît être une variété de celle-ci. Même culture.

11. A. équestre *ou* écarlate, *A. equestris.* L. F. *punicea,* Lama. (Herb. de l'amat. Tom. 2. Red. Lil. 32. *H. Sch.* 63.) De l'Amér. mérid. Ognon moyen, de forme ronde et de couleur purpurine; tige de 12 à 15 pouces, fistuleuse, striée, s'amincissant à mesure qu'elle s'élève, d'un vert glauque, et terminée par une spathe se fendant en deux parties, lesquelles restent droites, et ressemblent un peu aux oreilles d'un *cheval.* Elle soutient rarement plus de deux fleurs en juillet et août, et quelquefois à deux époques de l'année, grandes, inodores, très-belles, penchées horizontalement. Le tube, pâle au dehors, s'évase en six divisions striées, jaunâtres à leur base intérieure, et du reste d'un rouge de brique assez éclatant; feuilles sur deux rangs, au nombre de cinq ou six, larges d'un pouce, et longues de huit. On peut la traiter comme les ixias; et, à défaut de châssis, comme l'A. de la Reine. Elle a une variété à fleurs doubles.

12. Amaryllis a longues feuilles, *A. longifolia.* (Jacq. *ic. rar.* 368.) Du Cap. Ognon très-allongé, qui peut s'accommoder de l'orangerie, même de la pleine terre, avec des soins pour le garantir des gelées; mais il sera mieux dans la serre tempérée. Alors on sera presque certain, surtout s'il est de la grosseur convenable, de voir, aux mois de juin ou de juillet, sortir au côté de ses feuilles, qui sont assez larges, longues et canaliculées, une tige de sept à huit pouces, comprimée et garnie à son extrémité d'un bouquet de douze à vingt fleurs purpurines et odorantes.

13. Amaryllis orientale, girandole, *A. orientalis.* Lin.

(Vél. du Mus. Jacq. *H. Sch.* 74.) *Brunswigia.* Heister. Des Indes. Ognon fort gros; hampe rouge de sang, haute d'un pied, terminée, en octobre et novembre, par un grand nombre de fleurs rouges, formant une belle girandole. Feuilles au nombre de deux ou trois en forme de langue, et paraissant après les fleurs comme celles des A. fleurs roses et équestre. Cette amaryllis demande la culture ordinaire des ognons de serre tempérée, où il faut la tenir pour la faire plus sûrement fleurir.

14. Amaryllis gigantesque, *A. Gigantea.* Du Cap. Ognon, d'une grosseur énorme; feuilles très-grandes, uniformes et d'un vert pâle; hampe de 3 pouces de diamètre, et de 2 pieds de haut, du sommet de laquelle se distribue, en tous sens, environ 60 pédicules fort longs, terminés chacun par une fleur longue de 3 pouces, d'un rose assez vif et rayé de rose plus foncé. Cette superbe couronne a plus de 2 pieds de diamètre. Terre de bruyère. Culture des ixias. Multiplication de graines et de caïeux.

15. Amaryllis a réseau, *A. reticulata.* L'Hér. (*Sert. Angl.* 12.) Du Brésil. Feuilles oblongues et retrécies à leur base; hampe comprimée, latérale; fleurs en avril, au nombre de trois ou quatre en ombelle, tubuleuses à leur base, d'un rose vif en dehors, plus vif en dedans, et rayées de lignes longitudinales et transversales encore plus foncées. Serre tempérée. Multiplication de caïeux. Terre franche légère, mêlée de sable de bruyère.

16. Amaryllis a fleurs courbes, *A. curvifolia.* Wild. A. fothergilli. And. (Herb. de l'Am. Tom. 1.) Du Cap. Ognon de moyenne grosseur, pyramidal; feuilles d'un vert glauque, courbées en faux et réfléchies; hampe d'environ 3 pieds, droite, verte, quadrangulaire; ombelle de huit à douze fleurs et plus, en juillet, assez semblables à celle de l'A. de Guernesey; plus grandes et d'un rouge cardinal éclatant, inodores. Même culture que pour les autres du même pays.

17. A. ornée, *A. ornata.* H. K. De l'Inde. Ognon gros; feuilles allongées, très-étroites; hampe terminée en juin par une fleur unique d'un blanc de lait, ayant au centre de chaque pétale une ligne d'un rouge carmin. Elle est de serre chaude; il lui faut une terre légère. On la multiplie de caïeux. Elle a une variété à fleurs nombreuses, blanches tracées de violet, à tige violette et à feuilles grandes, d'un vert foncé en dessus et tendre en dessous. Même culture.

18. A. perroquet, *A. psittacina.* Cut. Du Brésil. Feuilles de 15 à 18 pouces de long et glauques; tige élevée, terminée par une spathe rose et deux fleurs, en juillet et août, de la grandeur du lis blanc, vertes à l'onglet des pétales et

rayées

rayées de pourpre ; le limbe à fond blanc jusqu'à la moitié des pétales, et rayé d'un rouge carmin vif. Même culture que la précédente.

19-23. On cultive encore les *A. calyptrata* du Brésil, remarquable par la beauté et la singularité de sa fleur; *A. crocata*, qui a une belle fleur très-grande ; *A. purpurea*, *A. humilis*, *A. advena*, etc., qui méritent de fixer l'attention des amateurs. D'autres espèces ont été mises au rang des crinoles. (*Voyez* ce mot.)

ANÉMONE, *Anemone*. (Polyandrie-Polygynie, fam. des *Renonculacées*.) Sous ce nom générique les botanistes comprennent beaucoup d'espèces, dont un assez grand nombre se fait remarquer par la grandeur ou l'élégance de ses fleurs, par la richesse ou la vivacité de leurs couleurs ; et, parmi ces dernières, deux espèces ont particulièrement obtenu l'attention des amateurs.

Anémone des fleuristes, *Anemone coronaria*, Lin. et l'Anémone des jardins *ou* étoilée, *A. hortensis*, Lin. *A. Coronaria*, Lam. Ces deux belles plantes, qu'on a crues exotiques, mais qui ont été trouvées dans l'état sauvage par M. Deslonchamps, dans le midi de la France, ont fourni, soit séparément, soit par le mélange de leur pollen, les nombreuses variétés que les fleuristes recherchent pour l'ornement de leurs parterres. On peut encore distinguer les variétés ou espèces jardinières qui appartiennent plus particulièrement à une de ces espèces. Celles fournies par la première ont plus de feuilles, qui ont une couleur verte agréable; les tiges des fleurs sont plus élevées, les fleurs plus nombreuses et leurs couleurs plus variées. Celles de l'A. étoilée ont un feuillage plus rare, et d'une couleur sombre ; une tige plus courte, et donnent moins de fleurs, dont les couleurs varient du rouge au bleu.

Les amateurs donnent la préférence aux anémones doubles, quoique les simples aient des couleurs plus vives et fassent un bel émail; mais les anémones doubles l'emportent par la variété des couleurs, par leur durée et par les détails. Pour qu'elles soient réputées belles, on exige qu'elles aient un *pampre* épais, bien découpé, d'un beau vert ; la *fane* (collerette ou involucre) non-seulement bien découpée aussi et d'un beau vert, mais encore éloignée de la fleur d'environ un tiers de la longueur de la *baguette* (tige) ; qui doit être haute, ferme, droite. On demande encore que la fleur soit proportionnée à la tige, c'est-à-dire, qu'elle soit bombée et fasse le bouton ; que les pétales du *manteau* (pétales qui enveloppent les étamines et forment l'ancienne corolle), épais, bien arrondis, de couleur franche, aient le limbe et la *culotte* (l'onglet) diversement colorés ; que les étamines,

changées en pétales et formant le *cordon* (rang immédiat après le manteau), soient plus courtes, mais larges, arrondies, et surtout d'une couleur tranchante. Il faut que les *béquillons* (ovaires avortés changés en pétales et constituant le cercle d'après le *cordon*) soient nombreux, peu pointus, qu'ils soient en accord avec la *panne* ou *peluche*, et l'entourent bien. Cette *panne* ou *peluche* est composée des ovaires du centre de la fleur, avortés aussi et changés en pétales. Ils doivent être allongés et proportionnés de manière que le tout soit bombé. La fleur enfin aura un diamètre de 3 à 4 pouces.

Mais il ne suffit pas d'avoir les anémones connues, même les plus rares et les plus renommées; on veut avoir des plantes nouvelles, et c'est par le semis seul qu'on peut les obtenir. On choisit la graine des anémones simples les plus belles, les plus fortes, les mieux conformées : on la récolte à mesure qu'elle se détache, mais, si l'on craint que le vent ne l'emporte, on coupe les têtes d'anémones qu'on égraine chez soi. La semence ainsi recueillie est gardée au sec jusqu'au moment d'être semée, qui est l'automne pour les endroits moins froids, et ceux où l'on peut facilement se procurer des abris, sinon l'on attend au printemps. La graine mouillée d'abord, et mêlée avec du sable, puis frottée pour être dépouillée de la laine qui la ferait pelotonner, est répandue également, soit en terrine, soit en plante-bande, mais toujours en bonne terre franche légère et non fumée, et plutôt franche que sableuse, à moins que le terrain ne soit humide, ou que les automnes et les hivers n'y soient habituellement pluvieux. On répand dessus un bon doigt de terreau bien consommé, puis on pose, à quelques pouces au-dessus de la terre, des claies un peu serrées faites avec des baguettes minces. On peut même se contenter de couvrir les planches avec des branchages légers et croisés, qui rompent les rayons du soleil et sont préférables à la mousse et à la fougère, sous lesquelles les insectes viennent s'établir pour détruire le jeune plant.

On sarcle et on arrose souvent pour entretenir le jeune plant frais et propre. Quand il le faut, on le garantit par des couches de fougères ou des paillassons que l'on met sur les claies, et que l'on proportionne au degré de froid; l'intervalle du niveau de la terre au paillasson suspendu, est rempli, sur les bords seulement, par des feuilles, de la fougère, ou de la paille, qu'on écarte pour donner de l'air toutes les fois que la température le permet, mais qu'on replace tous les soirs, de peur d'être surpris par une gelée qu'on semblerait ne devoir pas craindre. Au printemps, on découvre tout-à-fait, et l'on arrose au besoin jusqu'à la moitié ou à la fin de mai. (Quelques-unes de celles qu'on aura semées au prin-

temps précédent, fleurissent alors.) A la fin de juin, on pense à relever les jeunes pates qu'on appelle *pois* : on les étend dans un endroit aéré, sec et ombragé, pendant huit ou quinze jours, puis on les met par grosseur, dans des boîtes différentes. De la mi-septembre à la mi-octobre, on replante ces *pois* en les semant dans une terre plus forte (1) et dans des lignes creusées d'un pouce, tirées au cordeau, et distantes entre elles d'environ 4 pouces (ce qui facilite le sarclage) : puis on recouvre avec le râteau. Cette fois, les pates plus robustes n'ont besoin de couverture que pendant les grands froids. La seconde année, on fait le tri de celles qui ont fleuri et que l'on veut garder. On replante exactement celles qui qui n'ont point donné de fleurs et qui promettent d'être doubles.

Les anémones formées (ce sont des racines tuberculeuses d'un gris brun) se plantent de même depuis la mi-septembre, jusqu'à la mi-novembre. On choisit les expositions bien aérés, en raison de la température du lieu : plus elle est chaude, moins il faut l'exposition du midi, et plus il faut rapprocher les pates, qu'on n'éloigne alors les unes des autres que de 5 pouces, au lieu de 6. La terre de plate-bande destinée à les recevoir doit être préparée d'avance par des labours; après le dernier on unit la terre avec un râteau. On y trace au cordeau des lignes distantes de 5 ou 6 pouces, en se réglant sur la température du lieu, et à la même distance on y enfonce les pates à 2 pouces de profondeur, en ayant grand soin que l'œil soit toujours en dessus ; car, autrement, l'anémone *s'affolerait*, c'est-à-dire, ne pousserait que des feuilles. (Cet accident arrive quelquefois naturellement à une anémone même bien plantée; et, alors, comme elle ne donnera plus de fleurs, il faut la rejeter.) Pour éviter de mal planter, quand il y a du doute sur la place de l'œil, qu'on reconnaît aux poils qui le recouvrent ; on met l'anémone de côté. Après que la plantation est faite, et que la terre a été unie au râteau, on répand dessus un bon pouce de terreau bien consommé, dont l'effet est d'empêcher qu'elles ne se plombe par les pluies, ou ne se durcisse par les sécheresses; puis l'on arrose si la saison est sèche. On se

---

(1) *Nota.* Il faut bien se donner de garde de planter les anémones dans une terre neuve qui n'a pas été remuée depuis long-temps, ni exposée aux rayons du soleil, parce que les couleurs de cette fleur qui sont si variables, sont exposées à changer par l'effet des acides et alcalis contenus dans ces terres. Je fis don d'environ onze milliers de pates pour le nouveau bosquet du roi à Versailles, au mois de mars dernier (1817). Ces pates, plantées dans une terre qui n'avait pas vu le jour depuis un siècle, poussèrent bien et fleurirent ; mais les fleurs, à l'exception des blanches, n'avaient qu'une teinte verdâtre d'un effet très-désagréable.

contente de tracer des rayons de 2 pouces de profondeur, pour les planter en mélange.

Les anémones simples, plus rustiques que les doubles, peuvent supporter sept à huit degrés de froid sans couvertures. Il est prudent d'avoir préparé d'avance ses abris pour les doubles. Des pieux, plantés au coin et dans le milieu des plates-bandes, reçoivent des traverses qu'on lie avec des hars, et sur lesquelles on pose des paillassons qu'il faut relever toutes les fois qu'il fait soleil ou que le temps est doux, et qu'on repose, surtout chaque soir. On ne saurait trop se méfier du temps. Si les feuilles ne paraissent pas encore, lorsque les gelées arrivent, on ne couvre avec de la litière ou de la fougère, qu'autant que le froid dépasse huit à dix degrés; et si la neige couvre la terre, elle sert de couverture quelque froid qu'il fasse. C'est la meilleure de toutes.

Si le printemps est trop sec, il serait à propos d'arroser le plant, afin de lui donner de la vigueur. C'est ordinairement au mois d'avril qu'on commence à jouir de la fleur des anémones. Ceux qui désirent prolonger leur jouissance, couvrent les plantes avec une toile, soutenue par un petit berceau, comme on fait pour les tulipes. On relève cette toile quand le soleil ne donne plus sur les plantes. On pourrait prendre cette précaution, quand on est menacé d'un orage; car les grandes pluies renversent les plantes et enfoncent souvent les fleurs dans la terre. Cet accident n'empêcherait pas la *pate* de mûrir, mais on serait privé de la fleur.

En juillet, quand le *pampre* des anémones est desséché, même avant, si l'on est menacé d'orage, ou si la saison semble devoir être pluvieuse, on profite d'un temps sec pour relever les anémones (1); car on ne doit pas les laisser deux ans

---

(1) RÈGLE GÉNÉRALE. On ne doit relever les ognons, pates ou griffes, que lorsque les tiges et les feuilles sont entièrement desséchées. Alors on nettoie bien les ognons et les griffes, en coupant, même jusqu'au vif, les parties attaquées de chancres et de pouriture : on sépare, soit les caïeux, soit les excroissances qui doivent former d'autres pates, et l'on place le tout dans un endroit sec, aéré, et à l'abri du soleil, sur des planches ou sur des grillages ou toiles de métal, en mettant les ognons le cul en l'air, ou de côté, et en les espaçant, aussi-bien que les autres racines, de manière qu'ils ne se touchent point, et que l'air, circulant tout autour, les maintienne en bon état. C'est ainsi qu'il faut agir avec les anémones, renoncules, semi-doubles, tulipes, jacinthes, iris bulbeux, etc. Ils doivent encore être préservés de la gelée et des souris qui, friandes des ognons de tulipe, le sont encore plus de ceux du duc-de-thol. J'ai conservé ma collection d'anémones. C'est la seule considérable qui existe auprès de Paris. Elle consiste en soixante mille pates, et a été reconnue par l'Institut de France la plus riche et la plus nombreuse de France. J'en fais des envois en plantes, par noms ou en mélange, à ceux qui en désirent.

en terre ; il est même bon de les faire reposer pendant une année, et de changer la terre où elles ont déjà fleuri. Moyennant une double provision de *pates*, on peut avoir tous les ans des fleurs : on en plante la moitié une année, et l'autre dans l'année suivante. C'est ce qu'on peut faire aussi pour les *renoncules* et les *semi-doubles*.

Dans les pays froids, ou quand on veut avoir deux saisons d'anémones, on peut encore planter depuis la mi-janvier jusqu'à la mi-mars ; mais si l'on évite quelques soins par cette plantation tardive, les pates sont moins nourries, font moins de *cuisses* (tubercules nouveaux) ; leurs fleurs sont moins larges, moins panachées, moins nombreuses. Celles qui sont plantées en automne, commencent souvent à fleurir dès le mois d'avril, et donnent encore des fleurs à la mi-juin.

Il est possible d'avoir des anémones en fleurs, ainsi que des semi-doubles, au mois de décembre ou de novembre. Pour se procurer cet agrément, on achète des anémones communes ; on les plante à la mi-juillet, ou au plus tard au commencement d'août, et l'on arrose souvent le plant, si le temps est sec. On le garantit des gelées d'octobre ou de novembre. Ces *pates* ne peuvent pas mûrir ; ainsi elles sont perdues, à moins qu'elles ne passent l'hiver et qu'elles ne se rétablissent l'année suivante.

Les amateurs connaissent l'emploi des anémones pour embellir les parterres et former de beaux massifs (1) ; mais la plupart n'ont aucune idée du bel effet d'une plate-bande de ces fleurs dans les jardins paysagistes, dits *anglais*. Leurs couleurs brillantes font un très-beau contraste avec le vert du feuillage des arbres d'agrément. Il en est de même des plates-bandes de renoncules et de tulipes.

3. Anémone Œil de Paon, *Anemone pavonia*. Lin. Du levant. Racine brune, tubéreuse, garnie de fibres ; pétioles de 4 à 5 pouces, grêles, velus, purpurins ; feuilles profondément découpées à trois lobes lobés eux-mêmes. Tiges (souvent trois ou quatre) simples, grêles, longues de 10 à 12 pouces ; fleur solitaire un peu différente de celle de l'anémone des fleuristes, belle, très-ouverte, large de 2 pouces, composée d'une infinité de pétales longs, étroits, d'un cramoisi clair et vif. Les parties du centre, plus minces et roulées, sont d'un vert plus ou moins pur. Ces fleurs paraissent dès la fin de mars, en serre tempérée ou sous châssis, et plus tard, en pleine terre où elle se gouverne comme la précédente.

---

(1) *Nota*. Je garnis tous les ans deux carrés de 100 pieds en tous sens d'anémones Elles produisent à la fleur un tel effet, quoique moins vif que celui des renoncules, que la plupart des amateurs y passent plus de temps que dans mes carrés de renoncules.

On la multiplie par la séparation des *cuisses*. Terre légère et substantielle qu'il faut changer chaque année, si on la tient en pot : je la laisse dans la plate-bande de terre de bruyère, à la place où le soleil donne le plus.

4. Anémone des bois, *ou* Sylvie. *A. nemorosa*. Lin. (*Fl. Dan.* 549.) Indigène dans nos bois où elle donne, en avril, des fleurs blanches. On peut en transplanter des racines dans les parties fraîches et ombragées des jardins paysagers, ou en semer les graines qui fournissent des variétés très-jolies à fleurs purpurines ou rosées, ou à fleurs doubles. Sa racine vivace et traçante fait de charmantes touffes qui durent long-temps dans la même place. On la sème comme l'anémone ordinaire, et on la multiplie par la séparation des racines. Terre franche, légère et fraîche. Sylvie vient du latin *Sylvia*, forêt.

5. Anémone a fleurs jaunes. Sylvie jaune. *A. ranunculoides*. Lin. (*Fl. Dan.* 540.) Indigène. Tige de 4 à 5 pouces terminée en mars par une collerette de trois à cinq feuilles à folioles incisées et surmontées d'une ou deux petites fleurs jaunes. Sa précocité fait son seul mérite. Variété à fleurs doubles. Terre franche, légère, fraîche, ombragée, mais non fumée. Multiplication par la séparation des racines tubéreuses qu'on lève tous les trois ou quatre ans et qu'on replante de suite dans une nouvelle terre, l'œil en dessus.

6. Anémone sauvage, *A. sylvestris*. Lin. Indigène dans les bois montagneux. Feuilles à cinq digitations endentées. Tige de dix pouces, surmontée d'une fleur blanche moyenne, en mai et en octobre. Variété à fleurs doubles. Même culture.

7. Anémone pulsatille, Herbe du vent. Coquelourde. *A. pulsatilla*. Lin. (*Fl. Dan.* 153. Jaum. 5e. liv.) Indigène dans les terrains secs et arides. Feuilles trois fois ailées à découpures fines. Tige de 8 à 10 pouces terminée, d'avril en juin, par une jolie fleur assez grande, d'un bleu violet, qui produit de l'effet. Même culture, mais terre sèche et aride. Ses pétales sont agités par le moindre vent, et de là les noms de *pulsatille*, *herbe-du-vent*, et *anémone*, du mot *anemos* qui signifie vent.

8. Anémone a fleurs bleues, *A. apennina*. (H. de l'Amat., tom. 1.) Des montagnes de l'Angleterre. Feuilles deux fois ternées, à folioles incisées. Belles fleurs en mars, bleues, ouvertes, à pétales nombreux et étroits. Même culture et multiplication que celle des bois.

9. Anémone a fleurs en ombelle, *A narcissiflora*, Lin. (*Fl. Aust.* 159.) Plante alpine de Sibérie, à racines vivaces, branchues, fibreuses et noires, à feuilles radicales plus vertes en dessus, plus pâles en dessous, à cinq lobes profonds, à bords ciliés et incisés aigus; tiges de 6 à 10 pouces, velues et

purpurescentes, terminées en mai par une ombelle de fleurs à cinq pétales blancs et à disque jaune, assez semblables à celles des narcisses, d'où son surnom. Même culture.

10. Anémone Hépatique. Hépatique des jardins. *A. Hepatica*, Lin. (*Fl. Dan.* 610. Jaum. 16e. liv. H. de l'Amat., tom. 1.) Charmante plante basse, vivace, originaire des bois d'Europe, et dont les racines fibreuses poussent des touffes de feuilles à long pétiole, nombreuses, d'un vert luisant, tavelées de blanchâtre, prenant en vieillissant une teinture de brun rougeâtre, et divisées en trois lobes, ce qui leur a fait trouver quelque ressemblance avec le *foie* et a valu à la plante le nom d'*Hépatique*; du mot grec *hepatikos*. En février ou mars, ses feuilles sont cachées par une imensité de jolies fleurs à long pédicule, blanches, rosées ou bleues, simples ou doubles, suivant la variété. Alors cette anémone est d'un effet charmant, et qui dure près d'un mois, si la pluie, en chargeant les fleurs, ne les couche pas sur terre, ou si le soleil ne les fane pas. La bleue double est recherchée, quoique plus délicate. On la distingue de la rouge par ses feuilles plus rondes, plus tachées. Quand les fleurs sont passées, les feuilles se renouvellent et deviennent encore plus nombreuses, parce que les racines se sont aussi augmentées. On peut faire de charmantes bordures avec les hépatiques. Elles aiment un terrain frais et ombragé, craignent un peu les très-grands froids, et demandent alors, principalement la bleue, à être couvertes de litière sèche. On les multiplie facilement par la séparation des pieds, que les uns font en octobre, et d'autres pendant la la fleuraison même; mais on ne doit l'opérer que lorsque les touffes sont très-grosses; il faut encore que les *éclats*, qu'on doit arracher avec la main, ne soient pas trop petits : car, s'il ne fondaient pas, au moins mettraient-ils un long temps avant de former des touffes passables. La bleue double n'aime pas être trop remuée.

On connaît, et même on cultive encore plusieurs espèces d'anémones très-agréables, dont les bornes, mises à cet ouvrage, m'empêchent de parler.

ANIGOSANTHE JAUNATRE, *Anigozanthus flavida*. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées*.) Red. Lil. De la Nouvelle-Hollande. Plante vivace et herbacée; racines fibreuses; feuilles distiques; tige de 2 pieds, soutenant un panicule de 15 à 20 fleurs, en été, d'un jaune pâle lavé de vert, dont le tube a six divisions, est un peu réfléchi et couvert de poils nombreux et raides, les divisions marquées de violet et les anthères rouges. D'orangerie; terre légère; multiplication de drageons.

ANTHOLYZE, *Antholyza*, des mots grecs *anthos*, fleur,

et *lirion*, lis, à cause d'une prétendue ressemblance avec le lis. Ce genre de la Triandrie-Monogynie, fam. des *Iridées*, comprend un assez grand nombre d'espèces, ayant presque toutes des variétés, et que la beauté et la singularité de leurs fleurs doivent inviter à cultiver. Comme elles sont toutes du Cap et de climats encore plus chauds, elles semblent exiger, pour bien fleurir, plus de chaleur que n'en peut procurer le châssis des *ixias*. Il faut encore ne point laisser de caïeux, et arracher à mesure les rejetons. On leur donne une terre légère, ou de bruyère qu'on entretient fraîche, mais pas trop humide. Du reste culture des *ixias*. Voici les plus belles espèces.

1. Antholyze a fleurs en masque, *Antholyza ringens*. Lin. Du Cap, Bulbe aplatie et circulaire; feuilles rares, ensiformes, droites et striées; hampe purpurine de 2 pieds, soutenant, en mai et juin, des grappes de fleurs tubulées, velues, rouges, orangées, labiées et grandes. Multiplication de caïeux, ou de graines semées aussitôt leur maturité, et dont les élèves donneront des fleurs la quatrième ou cinquième année.

2. Antholyze d'Éthiopie, *A. Æthiopica*, Lin. (Red. Li. 110. Curt. 561. And. *Rep.* 210.) Plante d'Éthiopie, plus grande; feuilles larges, ensiformes; engaînées, longues et redressées; tige de 3 pieds, violâtre; fleurs, en mai et juin, en épi pyramidal et terminal, de forme labiée et courbée, et d'un jaune doré rayé de rouge. Elle craint l'humidité, ainsi on retire son ognon de terre et on le garde dans un lieu sec et à l'ombre. Du reste, même culture.

3. Antholyze tubuleuse, *A. Tubulosa*. (And. *Rep.* 174) Du Cap, mais plus rustique que les précédentes. Feuilles ensiformes, longues, aiguës, marquées de nervures longitudinales, engaînant la tige, qui est deux fois plus longue, et que termine, en juin, un épi bilatéral de fleurs sessiles à tube courbé, long, étroit; ne s'évasant qu'à l'extrémité où il se divise en six lobes courts et arrondis. Elles sont couleur de rose foncé, mais panachées de blanc dans la variété. Caïeux et graines.

4. Antholyze écarlate, *A. Cunonia*. Lin. (Red. Lil. 12.) Du Cap, et dédiée à Cunon, poëte et botaniste. Sa bulbe arrondie jette des radicules menues et garnies à leur extrémité de petites bulbes qui servent à la propager. Feuilles longues, étroites, pointues, alternes, engaînantes; tige de 3 pieds; fleurs, en mai et juin, en épi, labiées, jaunâtres à leur base, et écarlates dans les autres parties. Elles contiennent une liqueur mielleuse. Même culture.

5. Antholyze éclatante, *A. fulgens*. (And. *Rep.* 192.)

Warsonia, Curt. Du Cap. La plus brillante des vingt espèces ou variétés connues. La bulbe produit beaucoup de caïeux. Feuilles longues de 2 pieds, amincies à leur base et d'un vert foncé; tige terminée, fin de mai, par un épi de près d'un pied, orné de deux rangs de fleurs du plus brillant écarlate, à tube courbe, long et s'évasant en entonnoir, par six divisions, assez larges, recourbées, dépassées par les filets des étamines qui sont du même rouge et dont les anthères sont bleues. Le pistil, qui est aussi rouge, est encore plus long. Les feuilles ne tombant que lorsqu'il en pousse d'autres, cet ognon ne doit jamais être ôté de terre que pour le sévrer de ses caïeux. S'il est en pot, il faut changer sa terre tous les ans.

6-7. Antholyze a épi, *A. spicata.* (And. *Rep.* 56.) *Warsonia*, Curt. Du Cap. Feuilles courtes, larges, pointues; hampe cylindrique, terminée en juin par plusieurs épis de fleurs larges, de couleur de chair, à tube court et évasé; spathes bifides, vertes comme la tige, et bordées de jaune orangé. Elle ne craint pas autant l'humidité que les autres espèces, et peut rester en terre, hors le temps de lui ôter ses caïeux. Il y en a encore beaucoup d'espèces, parmi lesquelles on doit distinguer l'Antholyze de Mérian, *Antholyza Meriana.* (Curt. 418), moins brillante, mais plus régulière et plus élégante que l'Antholyze écarlate. C'est le *Meriana* de Trew, fig. 40.

ASPHODÈLE, *Asphodelus*, et en grec *Asphodelos*, qui signifie sceptre et bâton royal (de l'Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées.*)

Asphodèle jaune. Bâton-de-Jacob, Verge-de-Jacob, *Asphodelus luteus.* Lin. (*H. Vind.* 77.) D'Italie. Racines fibreuses et longues; feuilles menues, longues, striées et glauques; tige ferme et haute de 3 pieds environ, terminée par un épi de fleurs, en mai-juillet, assez grandes, nombreuses et d'un beau jaune. Cette plante réussit très-bien dans une bonne terre ordinaire sans engrais, et à une exposition du midi. On peut la propager par graines que l'on sème au printemps, en pleine terre et au midi, ou mieux par la multiplication par drageons ou par la séparation des racines qui se détachent d'elles-mêmes. Il existe une variété à fleurs doubles.

2. Asphodèle blanc, *A. ramosus.* Lin. Bâton-Royal, et *Hastula Regia* des jardiniers. Sa racine rustique et vivace est un amas de bulbes charnues, regardées comme alimentaires, plus grosses par le bas, amincies et réunies par le haut, d'où sortent, en mars, des feuilles ensiformes (*en forme de lame d'épée à trois quarts*), longues de près de 2 pieds. De leur milieu s'élève une tige à la hauteur d'au moins 3 pieds, verte, terminée, à la mi-mai, par un épi *rameux* de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes en étoiles, dont les divisions

sont marquées de lignes roussâtres. Il leur succède de gros fruits verts, et qui peut-être diminuent l'agrément de cette plante. Au mois de septembre tout a disparu, et il est bon de marquer la place des racines que la bêche et les labours pourraient mutiler et déplacer. L'Asphodèle blanc demande une bonne terre, de l'espace et l'exposition au soleil : on le multiplie de graines, si l'on veut ; plus promptement par ses gemmes, qu'on sépare de la racine principale et qui sont quelquefois trois ans avant de donner fleurs. Il croît de lui-même dans nos départemens méridionaux, en Espagne, etc., etc.

F.

BABIANA. Voyez les articles Antholyze, Glaïeul, Ixia.

BALISIER, *Canna*. (Monandrie-Monogynie, fam. des *Balisiers* de Jussieu et des *Drimyrrhizées* de Ventenat.) Genre de belles plantes, à racines tubéreuses.

1. Balisier *ou* Canne d'Inde. Cannacorus, *Canna indica*. Lin. (Vélin du Mus. G. de la Brosse, pl. 35.) De l'Inde. Feuilles alternes, engaînées à leur base, larges de huit pouces et longues de dix-huit, pointues et marquées sur les bords d'un filet blanc; tige de trois pieds, terminée en été, par un épi droit de fleurs moyennes, irrégulières, d'un bel écarlate, ou jaunes, à six divisions. A ces fleurs succèdent des fruits arrondis, hérissés, contenant des semences qui mûrissent.

Cette plante demande une bonne terre franche non fumée. Elle n'est pas très-sensible au froid, et on peut lui faire passer l'hiver en pleine terre, au pied d'un mur au midi, en la couvrant d'un peu de litière, lorsque le terrain est bien abrité et que sa température n'est pas humide. Mais, quand on ne jouit pas de ces avantages, il faut la cultiver en pot. Si l'on veut serrer la plante, vers le milieu de septembre on cesse les arrosemens, on la garantit même des pluies, afin de pouvoir la rentrer très-sèche en bonne orangerie où la moindre humidité la ferait périr durant l'hiver. En mars, on change la terre, on sépare les caïeux et l'on coupe jusqu'au vif les parties attaquées de pourriture. On peut aussi semer la graine ; mais ce moyen qui est long, est encore incertain, car souvent les jeunes plantes meurent la deuxième année. Variété à fleurs d'un très-bel écarlate : autre variété à feuilles panachées.

2. Balisier a feuilles étroites, *C. angustifolia*. Lin. (Vél. du Mus.) De l'Amérique équinoxiale. Plus petite que la précédente, et fleurs constamment jaunes. Même traitement, mais la serre tempérée.

3. Balisier glauque, *C. glauca*. Lin. Des lieux humides

et chauds de la Caroline. Son port et ses feuilles le font ressembler au balisier d'Inde. Fleurs d'un jaune pâle. Même traitement, mais il est plus délicat. On peut le tenir dans l'eau où ses tiges auront six à huit pieds de hauteur.

4. Balisier gigantesque, *C. gigantea.* Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente. Elle en diffère par sa hauteur de six à sept pieds, et par ses fleurs d'un jaune pâle tacheté de rouge. Redouté en a figuré et décrit une espèce sous ce nom, qui en diffère par ses feuilles d'un beau vert, et dont le limbe est ovale, lancéolé. Les fleurs disposées en grappe lâche, sont d'une belle couleur écarlate. La plante a les mêmes dimensions. Culture du numéro 2.

5. Balisier flasque, *C. flaccida.* Salisbury. (Red. Lil. 107.) De la Caroline mérid. Il a le port des autres Balisiers, et demande la même culture; mais il est assez délicat. Ses fleurs peu nombreuses, grandes, d'un jaune roussâtre, sont d'une étoffe *flasque*. Ses graines mûrissant bien, on peut espérer qu'il deviendra plus commun. C'est en général une fort belle plante. Orangerie.

BANANIER, *Musa.* Polygamie-Monœcie, fam. des *Scitaminées* de Ventenat, type des *bananiers* de Jussieu. *Musa* est latinisé de *Mauz*, nom du Bananier chez les Arabes.

Bananier a fruits longs, *M. paradisiaca.* Lin. (Trew. 18-20.) Figuier d'Adam, Plantain, Plantanier. Sa racine est une espèce de grosse bulbe obtuse par le bas, et allongée par le haut, qui donne naissance à une tige herbacée, tendre, facile à couper, haute de 12 à 15 pieds, et grosse comme la cuisse. Sommet couronné par un faisceau de huit à douze feuilles simples, entières, pétiolées, longues de huit à neuf pieds, larges d'environ un et demi, et roulées en cornet avant de se développer. Fleurs en octobre-avril, sessiles, formant un épi appelé *régime*, qui est courbé, pendant, et dont les fleurs inférieures sont frugifères. Les fruits ressemblent à de petits concombres, sont jaunâtres et bons à manger lorsqu'ils sont mûrs, et quelquefois au nombre de cent. Le bananier périt après les avoir donnés; mais on le propage facilement par les nombreux rejetons dont il est entouré. Dans les climats froids ou tempérés, il ne doit jamais quitter la tannée de la serre chaude. On l'élève dans un pot de moyenne grandeur, et plein de bonne terre franche, légère, qu'on arrose médiocrement l'hiver, mais beaucoup en été. Il porte fruit dans l'Inde dans l'espace de quinze à dix-huit mois. Il lui faut beaucoup plus de temps dans nos serres, et il n'y a que les fruits qui nouent au printemps qui parviennent à maturité, à raison des chaleurs de l'été.

2. Bananier a fleurs écarlates, *M. coccinea.* (And.

rep. 47.) De la Chine. Plante herbacée, plus petite que la précédente, et qui fleurit lorsqu'elle a atteint 3 ou 4 pieds de hauteur. Les écailles qui enveloppent le *régime* ou la grappe des fleurs, sont grandes, d'un écarlate brillant, et font un grand effet dans la serre chaude où il faut la tenir. Elle demande une bonne terre, et se multiplie par ses rejetons nombreux, qu'on peut séparer en tout temps, et qui prennent assez d'accroissement pour fleurir au bout d'un an de leur séparation. Pour mieux réussir à le voir fleurir, il est bon de séparer les rejetons à mesure qu'ils ont racines.

BULBOCODE, *Bulbocodium.* (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Narcissoïdes.*) Bulbocode printanier, *Bulbocodium vernum.* Lin. (Red. Lil. 197. Vél. du Mus.) *Merendera*, Ramond. Cette jolie messagère du printemps, de 2 à 3 pouces de haut, est alpine et indigène. Feuilles lancéolées; fleurs au nombre de deux ou trois, en mars, radicales, blanches et ensuite purpurines, assez semblables à celles du colchique. Cette plante demande une exposition un peu chaude, et surtout une couverture de litière, si le froid devenait trop considérable. Les Anglais en possèdent une autre espèce qui vient de Russie, et qu'ils nomment B. Tigride, *B. Tigrinum.*

C.

COLCHIQUE, *Colchicum.* (Hexandrie-Trigynie, fam. des *Joncs.*)

1. Colchique d'automne. Tue-Chien. *Colchicum autumnale.* Linn. (Vel du Mus.) Ognon charnu de moyenne grosseur, communément très-enfoncé dans nos prairies humides: Colchique vient de Colchide où on l'a d'abord remarqué, et *Tue-chien*, à cause de ses qualités malfaisantes. Feuilles grandes, d'un vert foncé, qui se dessèchent l'été, et ne reparaissent qu'en décembre ou janvier. Fleurs en août ou septembre, soit qu'on laisse l'ognon en terre ou qu'on l'en retire pour le poser sur une tablette. Elles sont d'un rose purpurin clair, de la forme de celles du Crocus, mais plus grandes. Le fruit mûrit en terre et paraît avec les feuilles. Il ne craint aucun froid, et n'est difficile, ni sur la qualité du terrain, ni sur l'exposition. On peut le laisser trois ou quatre ans en terre, où il produira beaucoup de caïeux: relevé au mois de juillet, on le replante sur-le-champ, ou après la fleur en août, soit en massif, soit en bordure, mais toujours en l'enfonçant de 3 pouces. Il a une variété à feuilles panachées, une autre à fleurs jaunes, une autre à fleurs blanches, et d'autres à fleurs doubles. Celles-ci paraissent quinze jours plus tard. Cet ognon peut être réduit en farine et être em-

ployé dans la soupe et même dans le pain après la préparation suivante : On le dépouille de ses enveloppes, on le coupe ensuite en tranches minces qu'on jette à mesure dans de l'eau fraîche. On le lave plusieurs fois et on le fait bouillir quatre à cinq fois pendant quelques minutes en renouvelant l'eau. Les tranches ensuite desséchées ressemblent au salep et se conservent bien.

2. Colchique panaché, *C. variegatum.* Lin. (Vel. du Mus. — Red. Lil 238.) De la Grèce. Sous la première tunique de l'ognon, on trouve une espèce de soie assez abondante. Feuilles plus étroites et plus courtes que celles du précédent; fleurs panachées par petits carreaux pourpres, en forme de damier. En hiver, il lui faut une bonne orangerie, où on doit la mettre près des jours.

3. Colchique de montagne. *C. Montanum*, Feuilles étroites, étalées sur la terre, fleurs rougeâtres.

Les Hollandais, dans les listes des fleurs qu'ils distribuent, annoncent un grand nombre de variétés de Colchiques : *blancs*, *pourpres*, *pourpres-panachés*, *roses*, *roses-panachés*, *agathes*, *à feuilles panachées*, etc.; presque tous sont d'orangerie.

CRINOLE, *ou* Crinum, *Crinum.* (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Narcissoïdes.*) Genre confondu mal à propos avec celui des *amaryllis*, dont il se distingue par son ovaire supérieur.

1. Crinole d'Amérique, *Crinum americanum.* Lin. Feuilles assez larges, en faisceaux, de 2 pieds de long; tige d'un pied et demi; fleurs en juillet et août, blanches en ombelle. Terre franche et substantielle; serre chaude et tannée; multiplication de caïeux.

2. Crinole a fleurs pourpres, *Amaryllis purpurea*, H. K. *A. speciosa.* L'her. *A. elata*, Jacq. *C. speciosum.* Lin. Du Cap. Feuilles linéaires, lancéolées; fleurs grandes, d'un rouge vif de sang, en ombelle. Même culture; mais elle peut se contenter de l'orangerie.

3. Crinole rougeatre, *C. erubescens.* H. K. *Americanum.* Lin. *Commelini*, Jacq. (Vél. du Mus. Red. Lil. 27.) Fort gros ognon de l'Am. mérid., et de serre chaude si l'on veut qu'il fleurisse. Feuilles en touffes, radicales, longues, planes, peu aiguës, épaisses, courbées en dehors, d'un vert foncé, les extérieures fortement teintes de pourpre obscur en dessous. De l'une de ces feuilles sort une hampe assez grosse, d'un joli pourpre, terminée par une spathe enfermant sept à huit fleurs très-longues, en juin et juillet, d'une odeur agréable, à tube presque cylindrique, menu, long de six pouces, d'un pourpre gai, à six divisions recourbées en des-

sous, blanches et lavées de pourpre léger, dépassées par les étamines et le style, qui sont minces et d'un beau rouge. On multiplie cette belle plante par les caïeux. Culture du n° 1.

4. Crinole de Ceylan, *C. zeylanicum*. Lin. *Amaryllis lineata*. Lamarck. Feuilles longues, étroites, planes; tige (quelquefois deux) terminée par une ombelle de fleurs, de mars en mai, grandes, blanches, rayées de rouge vif et très-odorantes. Même culture.

5. Crinole a larges feuilles, *C. latifolium*. Lin. *Amaryllis latifolia*. Lam. Tige d'un pied environ, terminée par quatre ou cinq grandes fleurs, en août, très-ouvertes, d'un blanc pur, et d'une odeur très-agréable. Même culture pour jouir de la fleur.

6. Crinole a longues feuilles, *C. longifolium*. D'Afrique. Douze feuilles, hautes de 4 pieds, larges de 3 pouces, linéaires, aiguës, épaisses, amplexicaules à la base et réfléchies à leur sommet; hampe nue et terminée par des fleurs très-grandes, sessiles, divergentes, composées d'un tube long de 6 pouces, partagé à son sommet en six lanières très-blanches, linéaires aiguës; filets dépassant la corolle, rouges au sommet, portant une anthère en croissant et chargée de pollen jaune. Le style unique, de la même couleur que les filets. Cette superbe plante peut se propager par les rejetons. On la tient en serre au moins tempérée.

7-10. Il existe encore d'autres espèces de Crinole, telles que le C. *à feuilles étroites*, le C. *à feuilles obliques*, celui *à feuilles en faux*, et le C. *délicat*, plante d'orangerie, ou mieux de serre tempérée. En général toutes les plantes de cette famille méritent les soins et les peines des amateurs, qui en sont bien dédommagés par l'éclat, la beauté et la bonne odeur de leurs fleurs.

CROCUS. V. Safran, n°. 2.

CYCLAMEN ou Cyclame, *Cyclamen*. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Lysimachies* de Jussieu et des *Orobanchoïdes* de Ventenat.) Linné en compte six espèces, elles se trouvent en Europe, en Asie, dans l'Inde, etc.

1-2. Cyclame d'Europe. Pain-de-Pourceau. *Cyclamen europæum*. Lin. (Vél. du Mus. *Fl. August.* 401.) Plante basse et vivace des bois ombragés de la France mérid. Racine presque ronde, au dehors brune, marquée d'yeux, blanche en dedans et tubéreuse; feuilles radicales, en cœur ou réniformes, presque orbiculaires, marquées de taches blanchâtres, rougeâtres en dessous; fleurs au printemps, et souvent en automne, petites, mais nombreuses, blanches ou purpurines; simples ou doubles, suivant la variété, mais toutes inodores.

Les fleurs de ce genre sont toutes solitaires, et ont la singularité d'être tournées vers la terre, de sorte que l'extrémité de leurs cinq pétales, toujours longs, ondulés et réfléchis, regarde le ciel : ce qui a lieu au moyen de leurs pédicules longs de 3 pouces et droits, qui sont arqués à leur sommet. Le Cyclamen d'Europe peut être élevé en pot ou en pleine terre, qui doit être légère, ombragée et point trop sèche. Il faut le couvrir pendant les grands froids. Le CYCLAME A FEUILLES DE LIERRE, *Cyclamen hederæfolium*, H. K. (CURT. 102), d'Italie, ressemble assez à celui d'Europe à fleurs rouges; mais le dessous de ses feuilles est roux; fleurs blanches, roses ou rouges, à odeur très-suave. C'est le *C. d'Alep.* des jardiniers. Il est plus délicat, et veut l'orangerie ou un châssis l'hiver.

3. CYCLAME DE Côs (île de l'Archipel, aujourd'hui STANCHIO), *C. Coum.* (CURT. 4.) Espèce naturelle aux bois sablonneux, ombragés et frais de l'Italie. Elle fleurit au printemps, si on la tient en terre de bruyère, et si on la met dans l'orangerie ou sous châssis pendant l'hiver. Plus petit que les autres, ce cyclame pousse beaucoup de feuilles réniformes, en dessus d'un vert foncé et uni, en dessous pourpres comme les pédicules des fleurs qui sont rouges, à pétales plus larges, mais aussi plus courts.

4. CYCLAME DE PERSE, *C. Persicum* (*Indicum*), LIN. Celui-ci fleurit plutôt, est plus grand, et demande les mêmes soins que le précédent. Feuilles en cœur obtus, et rouges aussi par-dessous. Fleurs odorantes, à pétales plus ou moins rouges, ou tout-à-fait blancs, et assez longs. Ces plantes en général se multiplient de graines semées aussitôt la maturité au levant, et mieux en terrines mises en orangerie ou sous châssis pendant l'hiver : au printemps on repique le jeune plant. On peut encore couper leurs racines charnues, en ayant soin de laisser, comme on le fait pour les pommes-de-terre, au moins un œil à chaque morceau qu'on met ensuite en terre, et qui ne tarde pas à se cicatriser et à jeter des radicules. Le nom de pain-de-pourceau, vient de ce que les cochons en mangent la racine.

CYPRIPÈDE. SABOT. *Cypripedium.* (Gynandrie-Diandrie, fam. des *Orchidées.*) Le nom latin, composé de mots grecs, devrait se rendre par SOULIER *ou* CHAUSSURE-DE-VÉNUS, parce que la fleur imite assez bien la forme d'un soulier ou d'un sabot.

1-2. CYPRIPÈDE SABOT-DE-VÉNUS, *Cypripedium Calceolus.* LIN. (HERB. DE L'AMAT., tom. 1. RED. Lil. 19. *Fl. Dan.* 999.) Des forêts montagneuses du Dauphiné. Feuilles ovales lancéolées, pointues, engaînées à leur base; tige d'un pied, feuillée, un peu en zigzag. Fleurs en mai et juin, terminales

remarquables par leur odeur de fleur d'orange, composées de quatre pétales très-longs, posés comme les ailes d'un moulin à vent, d'un brun pourpre que fait ressortir la couleur jaune du nectaire. Cette plante demande l'ombre et la terre de bruyère tenue fraîche. On connaît encore le *C. pubescens.* WILD. (HERB. DE L'AMAT., tom. 2. CATESB. 2, 73. RED. Lil. 20.) De la Caroline, sur les bords sablonneux des fleuves. Tige tortueuse, enveloppée dans le bas par une feuille engaînée et striée, de six pouces. Fleurs au printemps; terminales, tantôt uniques, quelquefois au nombre de deux sur la même tige; d'un jaune pâle pointillé de rouge. Même culture, mais l'orangerie l'hiver.

CYRTANTHE, *Cyrtanthus.* (Hexandrie-Monogynie et de la fam. des *Liliacées*). CYRTANTHE A FEUILLES OBLIQUES, *Cyrtanthus obliquus.* LIN. FILS. *Crinum obliquum*, LIN. *Amaryllis umbellata*, L'HER. (*H. Sch.* 75.) Très-gros ognon du cap. Feuilles longues d'un pied, planes, obliques et coriaces; tige d'un pied et demi, verte à sa base et rousse à son sommet. En juillet, couronne de dix à douze fleurs d'un bel effet, d'un rouge éclatant, pendantes, moins grosses, mais plus longues que celles de la fritillaire impériale. Ces fleurs distillent une eau douce, assez abondante. On multiplie le cyrtanthe, qui est encore fort rare, par ses caïeux peu nombreux et lents à croître, qu'il faut tenir en pots pleins de terre à oranger, ancienne et mêlée d'un tiers de terre de bruyère, placés dans la serre chaude.

E.

ÉRYTHRONE, *Érythronium.* (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées.*)

1—2. L'ÉRYTHRONE, *ou* DENT-DE-CHIEN MOUCHETÉE, *Erythronium Dens Canis;* — L'É. A LONGUES FEUILLES, *E. longifolium.* LAM.. (*Fl. Aust. app.* — Vél. du Mus.) Des montagnes boisées du midi de la France. Plantes petites, vivaces et de pleine terre; une ou deux feuilles radicales, à pétiole engaînant, ovales lancéolées, maculées de vert et de rouge; haute de 6 pouces, terminée en avril par une jolie fleur à six pétales, blanche en dedans et rougeâtre en dehors, ou lavée de rose, suivant l'espèce.

3. ÉRYTHRONE A FLEURS JAUNES *ou* DORÉE, *flavescens; E. Americanum, Hort. Kew. E. aureum,* HOR. ANG. (HERB. DE L'AMAT., tom. 1.) De l'Amér. sept. Plus grand dans ses dimensions; feuilles engaînantes, maculées de rouge, lancéolées-oblongues; fleurs d'un jaune doré. Les trois espèces se cultivent de la même manière; on les tient dans un endroit ombragé de la plate-bande de terre de bruyère, qu'il est

bon de remarquer, parce que dès la fin de mai, toutes les plantes ont disparu pour ne plus se montrer qu'au printemps suivant. Elles se multiplient par les graines qu'on sème dans un pot, et qu'on repique lorsque le plant est assez fort, et mieux par les caïeux, qui ressemblent à une *dent de chien*. On les sépare tous les trois ans, et on les replante tout de suite; elles sont rustiques.

EUCOMIS. L'HER. BASILEA, Jussieu. Genre distrait des fritillaires de LIN. Le premier nom signifie, *qui est bien peigné*, et le second *royal*.

1. EUCOMIS COURONNÉ *ou* BASILÉE A ÉPI COURONNÉ, *Eucomis regia*, DESF. *Basilea coronata*, JUSS. *Fritillaria regia*, LIN. Feuilles radicales, planes, lisses, un peu ondulées, tachetées de points noirs, hampe de 8 à 12 pouces, garnies de petites fleurs en automne, verdâtres, disposées en épi et couronnées de feuilles.

2. E. PONCTUÉ, B. PONCTUÉE. *E. punctata*, L'HER. DESF. *B. P.* JUSS. Feuilles ovales, oblongues lancéolées, canaliculées, très-ouvertes; fleurs en grappes spiciformes, très-longues; feuilles de la couronne courtes. Ces plantes se multiplient de graines et de caïeux. Elles ont besoin de l'orangerie, de terre franche mêlée de sable de bruyère, et de quelques arrosemens dans l'été.

F.

FERRAIRE, *Ferraria*. (Gynandrie-Triandrie, fam. des *Iridées*.) Genre dédié au bonatiste FERRARI. FERRAIRE ONDULÉE, *Ferraria undulata*. LIN. (*H. Vind.* 63. RED. Lil. 28. Vél. du Mus.) Plante très- singulière et très-belle, vivace, du Cap. Racine ronde, tubéreuse; tige garnie de feuilles engaînantes, droites, avec des nervures longitudinales, d'un vert foncé, les inférieures ponctuées de rouge et de brun, fleurs en avril, terminales, ouvertes, à six divisions profondes, d'un pourpre brun violâtre et velouté, marquées d'un cercle blanchâtre et tachées de points jaunâtres sur les bords. Elles ne durent que quelques heures. On la cultive en terre légère et en serre tempérée : elle se multiplie par ses caïeux, qu'on sépare lorsque les feuilles sont desséchées, et qui ne poussent qu'au printemps. La racine mère reste un an entier dans le plus parfait repos.

FRITILLAIRE, *Fritillaria*. (Hexandrie - monogynie, fam. des *Liliacées*.) Ce nom vient du latin *fritillus*, cornet à jouer au dés, et exprime la forme des fleurs.

1. FRITILLAIRE-DAMIER, *ou* MÉLÉAGRE; *Fritillaria Meleagris*. LIN. (HERB. DE L'AMAT. tom. 1. Vél, du Mus. *Fl. Aust.*

app. 32. Red. Lil. 222.) Indigène dans les prairies humides. Ces surnoms lui ont été donnés, parce que ses fleurs, marquées de carreaux blancs ou jaunes, et rouges ou pourpres plus ou moins foncés, suivant la variété, ressemblent assez bien à un *échiquier* ou *damier*, ou au plumage de la pintade (*meleagris*). Bulbe blanche et comprimée; tige droite, grêle, cylindrique, de 8 à neuf pouces; feuilles alternes, linéaires, pointues, glauques; fleurs en mars et avril, assez semblables a des tulipes renversées, mais moins grandes. Cette jolie plante veut un terrain gras et frais, une couverture dans les froids rigoureux. On la multiplie par ses caïeux, qu'on sépare tous les trois ou quatre ans, en juillet ou août, et qu'on replante aussitôt, ainsi que les bulbes principales, ou par les graines qu'on sème en automne, dans des terrines qu'on serre en orangerie pendant les gelées. Au mois d'août de la seconde année, on met les jeunes ognons en place, pour fleurir la troisième. En Poitou, l'on trouve une variété à fleurs tout-à-fait blanches; on connaît aussi des sous-variétés à fleurs doubles.

2. Fritillaire de Perse, *F. persica.* Lin. (Vél. du Mus. Red. Lil. 67.) De Perse. Bulbe arrondie et écailleuse; tige cylindrique, herbacée, de près de 2 pieds; feuilles nombreuses, éparses, sessiles, entières, oblongues et lisses; fleurs en avril, au nombre de trente, en grappes assez grandes, d'un violet bleuâtre terne, penchées. Terre franche, légère, et pour le surplus même culture. Comme elle est délicate, il est utile d'en rentrer dans l'orangerie quelques bulbes plantées en pot.

3. Fritillaire. Couronne Impériale. Impériale. *F. Impérialis.* Lin. (Vél. du Mus.) De Thrace. Ognon, très-gros et charnu; tige grosse, droite, d'environ 3 pieds, garnie de la base aux deux tiers de la hauteur, de feuilles prolongées sur la tige, éparses, nombreuses, linéaires, lisses, d'un beau vert; fleurs en avril, grandes, d'un beau rouge safrané, contenant des gouttes d'eau miellée, et ressemblant à des tulipes renversées, et disposées en couronne à un ou deux rangs sur le haut de la tige, que termine un faisceau de feuilles nombreuses et étagées. Les pédicules des fleurs se relèvent pour mûrir leurs graines, qu'il faudrait semer aussitôt si l'on voulait obtenir des variétés: La couronne impériale exhale de toutes ses parties une odeur forte et approchant de celle de l'ail; elle est d'un grand effet dans les parterres, où il lui faut donner l'exposition du soleil, et une terre qui ne soit pas fumée, et ne retienne pas l'humidité qui la ferait périr. Au mois de juillet elle a disparu; c'est le moment qu'il faut prendre tous les trois ou quatre ans, pour relever l'ognon, le nettoyer, en séparer les caïeux qu'on doit replanter un mois après, à 4 ou 5 pouces de profondeur, aussi-bien que

la bulbe principale, si l'on veut en avoir la fleur l'année suivante. Cette plante ne craint point nos hivers. Il y en a un grand nombre de variétés, telles que *Aurora; Chinensis; Flore luteo; luteo pleno; Flore rubro; rubro pleno; rubro sulphurino; folio argenteo striato; Kroon-op-Kroon*, c'est-à-dire, couronne sur couronne; *Maxima; Orange; Flore sulphurino; William Rex; Slad-Swaard*, etc. (Vél. du Mus.) Cette dernière doit être recherchée pour sa belle touffe de fleurs nombreuses et rouges, sa tige est large et plate, d'où son surnom hollandais qui signifie *sabre* ou *large épée*.

FUMETERRE, *Fumaria*, de *fumus*, fumée, parce que le suc de la fumeterre officinale, mis sur les yeux y, produit l'effet de la fumée, (Diadelphie-Pentandrie, fam. des *Papavéracées*.)

1. Fumeterre bulbeuse, *Fumaria bulbosa*. Lin. (*H. Vind.* 116. *Fl. Dan.* 605.) Indigène de nos forêts. Tige de 5 à 6 pouces; feuilles à fol. incisées et obtuses; fleurs en avril, en épi lâche, blanches, pourpres, gris de lin suivant la variété, dont une à bulbes plus grosses, donne des fleurs plus grandes. Terre franche, légère, multiplication de graines qu'on sème aussitôt après leur maturité, ou par ses bulbes qui sont doubles, qu'on retire de terre tous les trois ou quatre ans et qu'il faut préserver des mulots qui en sont friands. Du reste ces plantes sont rustiques et ne demandent que des arrosemens pendant la fleuraison, si le temps est sec. La réunion des variétés produit un joli effet.

2. Fumeterre odorante, *F. nobilis*. Lin. (*H. Vind.* 116.) De Sibérie; feuilles beaucoup plus grandes et très-découpées; tige de 2 pieds; fleurs en avril, en épi, nombreuses, d'un jaune pâle, noirâtre à leur sommet. Même culture et multiplication.

3. Fumeterre jaune, *F. lutea*. Lin. (Pluk. Alm. 90, *fig.* 2.) Indigène. Tiges nombreuses, d'un pied, garnies d'un joli feuillage, et de fleurs blanches ou jaunes dans les deux tiers de leur longueur depuis avril jusqu'à la fin de l'été, ce qui produit un effet agréable. Même culture, mais dans une terre pierreuse; couverture de litière l'hiver, parce qu'elle est plus délicate.

4—6. Fumeterre du Canada, *Fumaria sempervirens*, Lin.; *glauca*, Curt. 179. *Corydalis*, pers. Plante annuelle qui produit de l'effet par ses touffes garnies de rameaux pourpres à feuilles découpées, petites et *glauques*, puis de juin à septembre par ses épis de fleurs purpurines à limbe jaune. Elle convient aux mêmes lieux que la précédente, et se sème aussi d'elle-même. Une autre espèce du Canada, a des raci-

nes presque tubéreuses. Son feuillage est plus élégant et ses fleurs très-grandes et d'un beau rose, paraissent en juin. On cultive aussi la F. DE LA CHINE, *F. spectabilis*, LIN., dont les fleurs, souvent représentées sur les papiers peints de la Chine, sont grosses et pourpres. Il est bon de conserver quelques pieds de la F. OFFICINALE, qu'on emploie avec succès contre les obstructions et les maladies cutanées.

G.

GALANGA OU LANGUAS ZÉBRÉE, *Maranta zebrena*, CURT. (Monandrie-Monogynie, fam. des *Basiliers* de JUS. et des *Drymirrhisées* de LAMARK.) Du Brésil. Cette plante nouvelle mérite principalement l'attention des amateurs par son beau feuillage dont la surface supérieure est rayée de lignes d'un velouté noirâtre et d'un vert jaunâtre, et la surface inférieure d'un beau violet. Feuilles de 15 pouces de long sur 6 de large. Fleurs en mars-avril, réunies en épi ovale, d'un blanc violacé rayé de bleu. Spathes imbriquées d'un bleu tendre avec des lignes d'un bleu plus foncé. Serre chaude; terre franche légère et multiplication de drageons.

GALANTH, *Galanthus*. Des mots grecs *gala*, lait, et *anthos*, *fleur d'un blanc de lait*. (Hexandrie - Monogynie, de la fam. des *Narcissoïdes*. GALANTH D'HIVER, GALANTHINE *ou* PERCE - NEIGE, *Galanthus. nivalis*. LIN. (HERB. DE L'AMAT. tom. 1. *Fl. Aust.* 313.) Des prairies ombragées de France. Ognon allongé, de la grosseur d'un pois. Il pousse de très-bonne heure deux feuilles étroites et planes; tige comprimée de 5 à 6 pouces, portant une fleur en février (rarement deux), petite, inclinée, à six pétales, dont trois extérieurs d'un blanc pur, et trois intérieurs plus petits, taillés en cœur, et marqués d'une tache verte et cordiforme: ces trois derniers forment un nectaire que n'a pas la Nivéole. Cette plante qui a une variété à fleurs doubles, annonce le réveil de la nature, et fait plaisir. Terre fraîche, ombragée et légère; multiplication de caïeux. On lève les ognons tous les trois ans, en juillet, et on les replante en octobre.

GALAXIE, *Galaxia*. Triandrie-Monogynie, famille des *Iridées*.

1. GALAXIE A FLEURS D'IXIE, *G. Ixiæflora*. RED. Du Cap. Ses étamines connées la distinguent des Ixies. Sa tige est droite, cylindrique, grêle, glabre et simple. Ses feuilles linéaires, pointues, engaînées, garnissent au nombre de cinq la partie inférieure de la tige. Ses fleurs sont violettes, lilas ou purpurines, bien ouvertes, marquées à la base de chaque division, d'une tache ferrugineuse.

2. Galaxie a feuilles ovales. *G. ovata.* Red. Feuilles courtes, larges, ovales. Fleurs assez grandes, presque sessiles, en forme d'entonnoir, d'un beau jaune, à six divisions arrondies. Même culture que les ixies.

GANDAZULI, *Hedychium*, Lam. (Monandrie-monogynie, fam. des *Balisiers*, et des *Zédoaires* de Lamar.) 1. G. a bouquet, *H. coronarium*, Koenig. Du Malabar. Feuilles ovales oblongues, pointues, presque sessiles, entières, d'un beau vert et glabres en dessus, pâles et légèrement velues en dessous, longues de 10 à 12 pouces; tiges droites, feuillées simples, de 2 à 3 pieds. Fleurs dans l'été, blanches mêlées de jaune, d'une odeur agréable, en épi sessile, oblong, écailleux et terminal. Terre franche légère ou de bruyère, mêlée avec un quart de terre à oranger. De serre chaude, arrosemens fréquens dans l'été, mais conserver la terre sèche dans l'hiver. Multiplication de rejetons.

Gandazuli a longues feuilles, *H. angustifolium*, *H. coccineum*, Smith. Du Coromandel. Racine presque tubereuse; feuilles plus étroites que celle du *coronarium*; tige vivace, droite; fleurs en juin, en épi terminal très-allongé, belles, d'un rouge orange foncé; filets et authères des étamines écarlates et dépassant la corolle. Elle a paru et a fleuri en 1817 pour la première fois en France. Même culture. Ces deux plantes superbes méritent de fixer l'attention des amateurs.

GLAIEUL, corrompu de *gladiole*. (Triandrie-monogynie, fam. des *Iridées*.) Genre ainsi appelé de la forme des feuilles, qui ressemblent à une petite épée (*gladiolus*).

1 — 2. Glaïeul commun, *Gladiolus communis*. Lin. (Vél. du Mus. Jaum. 6e. liv.) De la France mérid. Ognon rustique, de la forme et de la grosseur de celui du *crocus*. Tige d'un pied et demi; fleurs de mai en juillet, en épi unilatéral, en entonnoir, roses, carnées, blanches ou rouges, suivant la variété. Terre légère, exposition au soleil. Multiplication de graines et mieux de caïeux quand on lève les ognons en juillet pour les planter en octobre. Le G. de Constantinople, *G. bysantinus* est préféré, parce que sa tige, plus basse, est plus tôt couverte de fleurs rouges plus nombreuses et plus grosses. Même culture.

3 — 14. Les espèces nombreuses que fournit le cap de Bonne-Espérance, se cultivent ou à même la terre de bruyère sous le châssis des *ixias*, ou dans des pots qu'on serre en bonne orangerie l'hiver. On distingue parmi ces espèces le G. Cardinal, ou Écarlate, *G. cardinalis*. Lin. (H. de L'amat., tom. 4.) Tige d'un pied et demi, divisée en trois branches; feuilles amplexicaules à leur base et

ensiformes, fleurs en juillet et août, en épi unilatéral, grandes, d'une belle couleur écarlate, ayant trois pétales marquées dans leur milieu d'une grande tach uche oblongue. On recherche aussi les *G. cuspidatus*, - *Merianus*, — *carneus*, — *alatus*, — *blandus*, — *Watsonius*, *Namaquensis*, — *versicolor*, — *floribundus*, — *hirsutus roseus* (H. DE L'AMAT, tom. 2.), et le *pyramidalis*. Ce dernier, assez rustique, donne des épis de plus de quarante fleurs. JACQUIN, REDOUTÉ, ANDREWS et CURTIS ont donné beaucoup de figures de ces belles plantes.

GLYCYNE, *Glycyne*. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.) 1. GLYCYNE TUBÉREUSE, APIOS, HARICOT EN ARBRE, *Glycyne Apios*. LIN. De Virginie. Racines tubéreuses, rondes, grosses comme une pomme d'api quand elles donnent des fleurs; tiges volubiles, rameuses, de 10 a 12 pieds, qu'il faut soutenir avec un treillage ou de longues rames; feuilles ailées, lancéolées-aiguës; fleurs nombreuses, de juin en septembre, en grappes ovales, panachées de pourpre foncé et de couleur de chair. Terre franche légère ou de bruyère. Multiplication par les tubercules qu'on sépare tout les trois ans lorsqu'on lève la plante, après le desséchement des tiges, pour renouveler la terre. Exposition au midi. Couvrir la terre pendant les gelées et arroser dans les temps secs.

H.

HÉMANTHE, *Hæmanthus*. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Narcissoïdes*.)

1. HÉMANTHE ÉCARLATE, *Hæmanthus coccineus*. LIN. (H. DE L'AMAT., tom. 1. RED. Lil. 39.) Du Cap. Ognon gros; feuilles, deux ou trois, radicales, larges, planes, charnues, linguiformes, après la floraison; hampe de 6 à 7 pouces, terminée en août, par une spathe à six folioles d'un rouge écarlate, d'où il sort une ombelle de vingt à trente fleurs rouges. Terre legère ou de bruyère, serre chaude pour être sûr de faire fleurir la plante, ou serre tempérée et châssis, dans lesquels elle reste toute l'année. Peu d'arrosemens. Multiplication de graines, ou de caïeux qu'on sépare tous les deux ans, en renouvelant la terre des pots avant la pousse des feuilles. — *Hæmanthus* peut se traduire par *fleur de couleur de sang*, du grec *haima*, sang, et *anthos*, fleur.

2. HÉMANTHE POURPRE, *ou* A FEUILLES ONDULÉES, *H. puniceus*. LIN. On distingue celui-ci, parce qu'il a une tige formée par le pétiole engaînant de trois ou quatre feuilles oblongues, tandis que l'autre n'a que deux feuilles, et encore en ce que la tige à fleurs paraît dans celui-ci avec les feuilles. A côté de la tige à feuilles s'élève une autre tige aussi tachetée

de pourpre, longue de 5 à 6 pouces, qui se couronne par une ombelle assez grosse de fleurs rouges. Les folioles qui les entourent sont plus petites et verdâtres. Même culture.

3. Hémanthe mutiflore, *H. mutiflorus.* Martin. (Red. Lil. 204) Des lieux maritimes ombragés, près Sierra-Leona, en Afrique. Ognon blanchâtre; du milieu de feuilles radicales, courtes, engaînantes, vertes dans l'intérieur, violâtres à l'extérieur, sort un faisceau de feuilles à pétiole large et engaînant, pointillé de pourpre; elles ont six ou sept nervures. Hampe marquée de points pourpres, terminée par une spathe de laquelle sort une ombelle de vingt-cinq fleurs d'un beau rouge foncé, à pétales étroits et longs. Même culture, mais toujours la serre chaude. On cultive de même l'Hémanthe ponctué, *H. punctatus* (H. de L'Amat., tom. 2.), dont la fleur est fort belle et dont la hampe est tachetée de rouge.

Hémérocalle, *Hemerocallis.* (Hexandrie-monogynie fam. des *Liliacées.*) On lui a donné le nom d'hémérocalle, *belle d'un jour* (des mots grecs *hemera*, jour, et *kalle*, belle), pour indiquer le peu de durée de chaque fleur.

1. Hémérocalle jaune, Lis asphodèle, Lis jaune, *Hemerocallis flava.* Lin. (*H. Vind.* 139. Red. Lil. 15.) Des forêts humides du Piémont. Racines, parties fibreuses et parties tubéreuses; feuilles nombreuses en grosses touffes, longues, étroites, aignës, carénées de 2 pieds; tiges de 3 pieds divisées en deux ou trois rameaux; fleurs en juin, semblables à celles du lis blanc, d'un beau jaune et d'une odeur agréable. Terre franche légère, exposition un peu ombragée. Multiplication par la séparation de ses racines, qui a lieu tous les trois ans lorsque les feuilles sont desséchées.

2. Hémérocalle graminée, *H. graminea.* De Sibérie. On la distingue de la première par ses feuilles plus étroites, et par ses fleurs à pétales inégaux, et à odeur plus faible. Même culture.

3. Hémérocalle fauve, *Hemerocallis fulva.* Lin. De la France méridionale. Plante semblable, mais plus grande que les précédentes, et dont les fleurs, qui ne paraissent qu'en juillet, sont d'un rouge brun. Variété à feuilles rayées de blanc. Même culture.

4. Hémérocalle du Japon, *H. japonica.* H. à feuilles de plantain. *Plantaginea*, à feuilles en cœur, *Cordata.* Thunb. *H. alba;* And. Pers. Feuilles radicales en cœur un peu allongé, marquées de nervures comme le plantain et d'un vert gai; hampe de 2 pieds, Fleurs nombreuses, en juillet et août, semblables à celles du lis, d'un beau blanc, d'une odeur

suave, en épi et fleurissant successivement. Terre franche légère, exposition au midi en pleine terre, en la garantissant du froid avec de la litière, et des limaces qui en sont friandes. Comme elle est sensible aux froids, on en met en pots qu'on place dans l'orangerie. Multiplication de semences, ou par la séparation des racines en septembre.

5. Hémérocalle bleue, *H. cærulea.* (And. *Rep.* 6. — Vel. du Mus. — Red. Lil. 106.) De Chine. Feuilles moins grandes que celles de la précédente, à nervures plus marquées et d'un vert plus foncé. Hampe de 2 pieds, grêle et glabre; fleurs un peu plus précoces, plus petites, d'un bleu un peu violâtre. Même culture.

HYPOXYS. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Narcissoïdes*) Genre dont le nom, dû à la forme aiguë des feuilles et des pétales, est composé des mots grecs *hypo* et *oxys*, qui signifient en français, presque aigu.

Hypoxys velue, *Hypoxys villosa.* Lin. *Erecta var.* Lam. *Sobolifera*, Red. (Jacq. *Ic. rar.* 370.) Du Cap. Bulbes nombreuses; feuilles linéaires, ensiformes, étroites, velues, en touffe triangulaire; hampes de 8 pouces, droites et velues; fleurs de juin en août, petites, ouvertes, à six divisions, jaunes en dedans, verdâtres et bordées de jaune en dehors. Terre légère et culture des ixias, soit sous châssis, soit dans l'orangerie, l'hiver. Multiplication de caïeux.

2. Hypoxys étoilée, *H. stellata.* Willd. *Amaryllis capensis.* Lin. *Am. vernalis.* Miller. (H. de L'Amat., tom. 2.) Jacq. *Ic. rar.* 368. And. *Rep.* 101.) Bulbe aplatie dans sa partie supérieure; feuilles linéaires, lancéolées-aiguës, striées, engaînées; hampes menues de 6 pouces, pourprées dans leur partie supérieure, terminées fin d'avril, par une fleur à six divisions en étoile, dont les rayons, verts en dessous, d'un beau jaune bordé de vert en dessus, sont marquées à leur base d'une tache d'un vert brun, formant un anneau autour des étamines et du pistil qui sont jaunes, et dépassent la fleur de quelques lignes. Ces fleurs solitaires, et ne s'ouvrant qu'au soleil depuis neuf heures jusqu'à deux, restent fermées tous les jours qu'il ne paraît pas. Même culture, plus multiplication de graines.

3. Hypoxys a fleurs blanches. *H. Alba.* (And. *Rep.* 236.) Lin. Plante qui ne diffère de la précédente que par la fleur qui est plus petite. Elle a ses divisions d'un blanc de lait, bordées d'une ligne jaune, marquées au milieu d'une ligne noire longitudinale, et de lignes bleues à leur base, ainsi que de taches très-brunes, faisant un double cercle autour des étamines, dont les anthères, aussi très-brunes, sont bordée de jaune très-éclatant. Même culture.

I.

IRIS. *Iris*. Genre de la Triandrie-Monogynie, qui a donné le nom à la famille des *Iridées*. Il ne sera ici question que des Iris bulbeux.

1 — 2. Iris Bulbeux. Sous cette dénomination, on traitera deux espèces, l'*Iris Xiphium*, de Linné, (Herb. de l'Amat., tom. 2.) et l'*Iris Xiphioïdes* de Wildenow, confondus par les jardiniers et par les botanistes eux-mêmes. Il y a en effet une grande ressemblance dans le port et les formes de ces deux plantes et dans leurs fleurs; celles de l'*Iris Xiphium* sont plus constamment d'une couleur bleue très-vive; celles de l'*Iris Xiphioïdes* (Herb. de l'Amat., tom. 2.) sont plutôt jaunes, un peu plus grandes, et l'extrémité des pétales horizontaux est beaucoup plus large: d'ailleurs, étant plus tardives de quinze jours, on ne les voit guère avant la mi-juin. Ces deux espèces, originaires des prairies humides de la France mérid., fournissent ces brillantes variétés que les Hollandais nous vendent par noms et à la pièce, et qu'on appelle Iris ou Lis d'Espagne et de Portugal, et Iris d'Angleterre. Au surplus, ces variétés, plantées en mélange dans une plate-bande, y forment un coup d'œil charmant, dont on prolongerait la jouissance en les garantissant du soleil par une toile: autrement, leur durée ne serait guère de plus de trois ou quatre jours. Ognons allongés; feuilles juncifformes, canaliculées et striées; tiges de 10 à 18 pouces; feuilles terminées par une ou deux grandes fleurs, fin de mai, les pétales extérieurs bleus, violets, etc.; les inférieurs, jaunes, olives, blancs, etc. à odeur très-agréable. Terre légère ou de bruyère. Exposition du midi. Multiplication de graines ou de caïeux, qu'on sépare quand on relève la deuxième ou troisième année les ognons en juillet pour renouveler leur terre. Les semences procurent de nouvelles variétés.

3. Iris de Perse, *I. Persica*, Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 1. Red. Lil. 189.) De Perse. Feuilles après la fleur, linéaires, canaliculées, ensiformes et glauques; tige de 7 à 10 pouces; fleurs en mars, d'un blanc satiné, teinté de bleu; les pétales extérieurs marqués d'une large tache pourpre, veloutés à leur extrémité et ayant une grande ligne orange ponctuée de pourpre. Ces fleurs durent peu, mais la même tige en donne successivement deux ou trois. Même culture, avec l'attention de couvrir de litière pendant les froids vifs.

4. Iris a double bulbe, *I. Sisyrynchium;* qui signifie *mufle velu*. Lin. (Red. Lil, 29.) Du Portugal. Plante à deux bulbes l'une sur l'autre, recouvertes par une tunique brune. La supérieure pousse une tige de 5 à 7 pouces, garnie de deux

feuilles linéaires, engaînantes à leur base, longues, canaliculées et penchées sur la terre; deux ou trois fleurs en mai, terminales, d'un violet bleuâtre avec une tache jaune mêlée de blanc sur les trois divisions extérieures. Même culture, mais moins délicat. On mange ses bulbes.

5. Iris œil-de paon, *I. pavonia*, Lin. (Jacq. *H. Sch.* 10.) Voyez Vieusseuxia.

6. Iris a longues feuilles, *I. longifolia*. Du Cap. Deux ou trois feuilles radicales, linéaires, canaliculées, de 2 ou 3 pieds. Tige courte, terminée, en juin, par des fleurs nuancées de pourpre et de violâtre, dont les trois divisions extérieures plus larges, réfléchies, et marquées d'une ligne courte et jaune. Elles durent peu, mais se succèdent. Culture des ixias. Multiplication de graines ou de caïeux. Ne pas exposer la fleur au vent qui la flétrirait.

7. Iris Scorpion. *I. scorpioïdes*, Desfont. (*Flor. Atlant.* Red. Lil. 211.) D'Alger. Bulbe à radicules de la grosseur du doigt. Feuilles nombreuses, longues, courbées en dehors, canaliculées, glauques en dessous; tiges courtes, terminées en hiver par trois fleurs, grandes, légèrement odorantes, d'un beau bleu; chaque pétale extérieur porte à son extrémité élargie, une ligne jaune, d'où divergent des traits alternativement d'un bleu foncé et d'un bleu plus pâle. Terre légère ou de bruyère, humide, en orangerie ou plantée dans une bâche. Multiplication de caïeux.

8. Iris tubéreux *ou* Hermodacte, *I. tuberosa*, Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 1.) De la France mérid. Il est d'orangerie l'hiver; ou bien on le met en pleine terre légère, au pied d'un mur, au levant. Il y fleurit bien tous les ans, au mois d'avril ou de mai, en le couvrant de litière sèche pendant la gelée, et en plaçant à 6 à 7 pouces, sous les racines, une ardoise ou une tuile qui les empêche de s'enfoncer trop avant. Multiplication par la séparation de ses rejetons quand les feuilles sont sèches. Cet iris a des racines, qui consistent en plusieurs tubérosités allongées et en forme de doigts, d'ou le nom d'*Hermodacte*, c'est-à-dire, *doigt d'Hermès* ou *Mercure;* feuilles linéaires, étroites, quadrangulaires; fleur singulière, d'un vert rembruni par une teinte obscure de pourpre sur laquelle on aperçoit quelques lignes jaunes et des touches de carmin. Les trois pétales réfléchis sont remarquables par une tache assez large de pourpre foncé et velouté.

IXIA *ou* Ixie, *Ixia*. (Triandrie-Monogynie, fam. des *Iridées*.) Autrefois on donnait à une certaine plante visqueuse le nom d'*Ixia*, du mot grec *ixos*, qui signifie glu : on l'a depuis transporté à un genre très-nombreux de plantes bulbeuses, toutes du Cap, excepté l'*iris bulbocodium*, et dont

les fleurs à six pétales ont rappelé le souvenir de la roue d'*Ixion*. Leur culture est facile; mais comme ces jolies plantes si variées par leur grandeur, leurs couleurs et leurs dispositions sur les tiges, sont sensibles au froid, sans avoir besoin de chaleur, on doit les placer sous un châssis en forme de bâche, garni tout autour, à l'extérieur, d'une bordure de litière bien tassée, de la hauteur de la bâche, et d'un pied et demi de large. Cette bâche, qu'il est bon de disposer pour recevoir une hausse, doit être préparée au mois d'octobre, et placée en bonne exposition : il faut, pendant l'hiver, donner de l'air toutes les fois qu'il est doux; fermer le châssis, même le couvrir de paillassons, et encore de litière, pour les nuits et pendant la gelée, de manière qu'elle n'atteigne pas l'intérieur, qui doit avoir été creusé d'un bon pied et demi, et rempli, jusqu'au niveau du terrain, de terre de bruyère un peu sableuse, et *surtout sans mélange*, sous laquelle on place un lit d'environ 6 pouces, soit de cailloux, soit de fagotages, ou tout simplement des racines et menus bois ôtés de la terre de bruyère, lorsqu'on l'aura passée. Cette précaution est de rigueur pour procurer un écoulement toujours facile aux eaux de pluie et d'arrosement, car ces plantes n'aiment pas trop l'humidité. C'est sous cette bâche ainsi disposée qu'on plante en octobre, à 4 pouces de distance et à 2 de profondeur, non-seulement les *Ixias*, mais encore les *antholizes*, les *glaïeuls*, les *hypoxis*, et autres ognons du Cap. Lorsque les feuilles atteignent les vitres du châssis, on ajuste une hausse à la bâche; et, lorsqu'elles s'allongent, on les soutient, aussi-bien que les tiges à fleurs, par de petites baguettes auxquelles on les attache avec de la laine à tricoter. On donne de l'air dans les beaux jours, au moment le plus chaud de la journée, jusqu'en mai, époque où on enlève le châssis. Si l'on n'a point assez de ces ognons pour en garnir une bâche, on peut en mettre plusieurs ensemble dans des pots au fond desquels on aura mis deux bons doigts de sable de rivière, et dont on aura rempli le surplus de terre de bruyère. Ces pots, enterrés dans la bâche (qui alors n'a plus besoin d'être garnie que de terre ordinaire), seront conduits comme il vient d'être dit. L'amateur qui n'aurait point de bâche, pourrait encore se procurer ces jolies fleurs en mettant ses pots au jour, dans un endroit à l'abri de toute gelée. Dès le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet, ces ognons donneront successivement leurs fleurs, les uns plus tôt, les autres plus tard. Ceux des *Ixias* sont très-petits, et posés le plus souvent sur un autre ognon qui produit les radicules : ils poussent des caïeux plus ou moins abondans, suivant l'espèce, naissant immédiatement de l'ognon, ou y tenant par un pédicule charnu; quelques-uns produisent encore des bulbes qui naissent à des articulations de la tige. Les uns et

les autres donnent des fleurs la seconde année. La plupart mûrissent leurs graines; les ognons qui en proviennent ne fleurissent qu'au bout de trois ans, mais aussi peuvent donner des variétés nouvelles. On peut laisser ces ognons en terre pendant deux ou trois ans (c'est le moyen de faire grossir les caïeux); on les lève lorsque les feuilles sont desséchées, pour les replanter tous en octobre, au plus tard: autrement, ils se dessécheraient ou se gâteraient. Il est encore essentiel de ne pas arroser ceux qu'on laisse en terre, et de garder à l'abri du soleil, et surtout de l'humidité, ceux qu'on retire. Avant de replanter les ognons, on donne un labour à la terre, et on y ajoute ensuite un peu de terre neuve de bruyère. Quand cette terre est usée, ce qui a lieu dans six années, on la retire pour la remplacer par de nouvelle, et on la mêle avec des débris de bruyère et des racines triées de la nouvelle terre de bruyère. Tous ces débris, en pourissant, rendent à la vieille terre tout l'humus dont elle était dépouillée, et elle peut être employée de nouveau.

1 — 3. Ixia Bulbocode, *Ixia Bulbocodium*, Lin. (Red. Lil. 28. Jacq. *Ic. rar.* 271.) D'Espagne. Le surnom est composé des mots grecs *Bolbos*, bulbe, et *Kodion*, toison, parce que l'ognon est couvert d'une tunique réticulée et velue. Cette plante ne vaut pas la peine d'être cultivée; mais il y a une jolie plante de ce nom, qu'on appelle aussi *I. Corymbosa*, en Hollande. Du Cap. Feuilles engaînées comme celles de tout le genre, plus larges, striées, longues de 10 à 11 pouces; tige engaînée à sa base, assez grosse, flexueuse, de la hauteur des feuilles, terminée par des fleurs grandes, évasées en entonnoir, rouges, pourpres, blanches, bleues, violettes ou jaunes, et de toutes nuances dans ces couleurs, avec ou sans fond rembruni: celles d'en bas fleurissent les premières dans cette espèce comme dans les autres, et sont soutenues par un pédicule assez long. C'est, je crois, dans cette ligne qu'il faut ranger l'*Ixia tricolor*, dont la corolle, d'un rouge capucine éclatant, a un fond du plus beau jaune doré, avec un trait de noir velouté qui sépare ces deux couleurs. Ces *ixias* fleurissent dès le mois d'avril, et durent près de trois semaines. La plupart donnent à la fois caïeux, bulbes et graines.

4 — 6. Ixia orange *ou* safrané, *I. crocata*, Lin. *Gladiolus crocatus*, Pers. (And. *Rep.* 134.) Feuilles aussi larges et plus courtes; la tige d'un pied un peu courbée; épi de huit à dix fleurs en mai, aussi en entonnoir, de couleur ponceau ou jaune plus ou moins foncé, mais dont le bord latéral des divisions est vitré et transparent à la base; ce qui a fait donner à une variété le nom spécifique *fenestrata*. *L'Ixia hyalina H. P.* (Red. Lil. 87.) doit se rapporter à cette espèce, dont, à proprement parler, elle ne diffère que par sa couleur qui

est rosée. Il y a plusieurs autres variétés qui diffèrent seulement par la couleur des fleurs, plus pâle ou rouge, et par les taches jaunes, rouges ou brunes qui sont sur les divisions: elles donnent graines et caïeux. L'*Ixia palmata* ressemble pour les fleurs à l'*Ixia crocata*; mais elles sont plus petites.

7 — 9. Ixia maculé, *I. maculata*, Lin. (Red. Lil. 137. *H. Sch.* 21, 22, 23, 24.) Feuilles étroites, longues, et ensiformes; tige menue, d'un pied; un épi bien fourni de fleurs en mai et juin, à divisions ouvertes plus ou moins allongées, jaunes et pourpres au sommet, ou violettes, ou rouge pourpre, ou rayées de blanc et de jaune suivant les variétés, mais à fond rembruni et tranchant dans l'espèce. Elles produisent graines, et les ognons donnent assez de caïeux. Peut-être l'*Ixia filiformis* (Red. Lil. 30), à tige menue comme un fil, et à pédicules aussi fins que du crin, doit-elle être classée ici aussi-bien que l'Ixia a fleurs vertes, *Ixia viridis*, Jacq. (*H. Sch.* 23. And. *Rep.* 29.), dont les feuilles de près de deux pieds, très-étroites et d'un vert foncé, donnent naissance à une tige encore plus longue, grêle et terminée par un épi quelquefois d'une trentaine de fleurs bien ouvertes, d'un vert pomme plus ou moins tendre, presque transparent, avec un cœur rembruni plus ou moins foncé, et souvent bordé de pourpre et de carmin plus ou moins intense. Cette dernière espèce trouvée sur les bords des ruisseaux, veut un peu d'humidité.

10 — 12. Ixia a plusieurs épis. I. phalangère, *I. polystachya. H. P. erecta*, Wild. *incarnata*, And. (Red. Lil. 136. And. *Rep.* 128 et 155.) Feuilles étroites, de près de deux pieds; tiges aussi longues et grêles, divisées en plusieurs épis (ordinairement trois) chargés de fleurs en mai et juin; odorantes, petites, plus ou moins rosées et blanches, quelques-unes à fond vert jaunâtre avec des lignes rouge carmin. C'est ici qu'il faut ranger les *Ixias angolamensis*, *biriennis*, etc., des Hollandais.

13. Ixia a longues fleurs, *I. longiflora*, Jacq. *tubiflora*, des Hollandais. *Gladiolus longiflorus*, Lin. (Red. Lil. 34.) Feuilles ensiformes, linéaires, droites; tige plus courte; fleurs en juin et juillet, à tube grêle, long et rougeâtre, en épi d'un jaune pâle, et le tour des divisions rougeâtre au dehors. On voit ces fleurs fin de juin et en juillet.

14 — 15. Ixia a grandes fleurs, *I. grandiflora*, Red. *Sparaxis grandiflora*, Cawler. (Herb. de l'Amat. tom. 2.) Les Anglais ont fait un genre particulier de quelques ixias auxquels ils ont donné le nom de sparaxis, parce que la spathe qui enveloppe les fleurs, se fend en lanières effilées qui ont l'air de déchirures, en grec *sparaxis*. Celle à grandes fleurs donne en effet de très-belles et grandes fleurs en avril, d'un

violet foncé que fait ressortir un peu de blanc. On la gouverne comme les *ixias*. — Il en est de même du SPARAXIS TRICOLOR, et du S. BULBIFÈRE, *bulbifera;* celui-ci est plus petit dans toutes ses proportions; ses fleurs sont d'une couleur uniforme jaune. Malgré son surnom, jamais il n'a donné de bulbes à Delaunai.

16. On citera encore l'I. A ODEUR DE CANNELLE, *I. cinnamomea* (ANN. *Rep.* 44.), parce qu'au contraire des autres, elle n'ouvre que le soir ses fleurs, blanches à l'intérieur, et à l'extérieur de couleur de cannelle. C'est aussi pendant la nuit qu'elle exhale son parfum: elle se referme le matin. Fleurs en mai et juin. Les bornes de ce livre empêchent de parler des autres espèces et variétés, parmi lesquelles on remarque l'IXIA A FEUILLES RAMASSÉES, *I. aulica;* le BULBIFÈRE, *I. bulbifera;* (HERB. DE L'AMAT., tom. 2.) le VELU, *I. pilosa;* le FLEXUEUX, *I. flexuosa;* le PLANTAGINÉ, *plantaginea;* le BORDÉ, *marginata*, etc.

J.

JACINTHE, HYACINTHE, *Hyacinthus orientalis.* (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées.*) Du Levant. On prétend que ce nom est poétique, et qu'il a été donné à la fleur née du sang du bel Hyacinthe, tué par un disque qu'Apollon avait lancé, et que Borée (d'autres disent *Zéphyre*) poussa par jalousie sur ce jeune homme trop aimé du dieu.

L'ognon est composé de plusieurs tuniques adhérentes à la base, et qui embrassent le tiers, la moitié, et au plus les deux tiers de sa circonférence, à raison de leur éloignement plus ou moins grand du centre. Elles sont séparées par des pellicules d'une couleur rougeâtre. Ces tuniques sont plus ou moins nombreuses, suivant l'âge de l'ognon, qui est allongé les premières années, et qui grossit à mesure que le nombre des tuniques augmente. La base de l'ognon, que les amateurs nomment *couronne*, est bulbeuse, et sa substance, qui paraît la même que celle des tuniques, se modifie par degrés dans ces dernières, pour acquérir la qualité subéreuse des feuilles qui les terminent. Les racines sortent du contour de la couronne: ce sont des filets blancs, charnus, plus ou moins gros, d'inégale longueur, se terminant en pointe, et laissant dans le centre de la couronne un cercle vide qu'on nomme l'*œil*. Cet œil est la partie de la plante qui aspire le plus de sucs nutritifs, et les racines servent plus pour l'excrétion que pour l'aspiration. Les feuilles sont larges, droites, un peu striées, d'un vert luisant, plus ou moins foncé; elles sont le prolongement de quelques tuniques. La tige est droite, ronde, plus ou moins haute et garnie de fleurs dans chaque variété. Fleurs en avril, en grappe droite, nombreuses, in-

fundibuliformes, ventrues à leur base, divisées jusqu'à moitié, odorantes, et ayant une ou deux des couleurs blanche, bleue, rose, rouge et jaune.

Les variétés, ou espèces jardinières de cette jacinthe sont très-nombreuses. Les Hollandais, qui l'ont naturalisée en quelque sorte dans les environs de *Harlem*, en ont obtenu près de deux mille, parmi lesquelles il y en a quatre ou cinq cents faciles à distinguer. Dans ce nombre, on en trouve plusieurs qu'on peut mettre sur des carafes remplies d'eau, et *forcer*, c'est-à-dire, chauffer en les mettant dans des pots placés sur couche ou dans de la tannée, pour obtenir des fleurs plus précoces. Cette distinction d'ognons à *forcer* est essentielle quand les amateurs font des demandes en Hollande ou aux marchands grainiers de Paris, qui en tirent tous les ans des assortimens considérables. On peut donc s'adresser à ces derniers, qui ne les vendent pas plus cher que les Hollandais, à raison de la remise qu'on leur fait. On trouve chaque année des collections nombreuses de cette fleur, comme de toutes les plantes bulbeuse et ognons à fleurs, chez M. Vilmorin.

Culture. J'ai donné la composition de la terre propre aux jacinthes (Voyez préparation des terres, n° 4.) J'ajouterai seulement que plus on se rapproche de l'équateur, plus il faut donner à cette terre de consistance, et qu'il faut la rendre d'autant plus légère qu'on est dans une température froide et humide. Il est essentiel que le fumier de vache et les engrais végétaux soient réduits en terreaux et bien mêlés avec le sable avant de s'en servir.

La jacinthe se multiplie de semences et de caïeux. Les semences servent à se procurer de nouvelles variétés, les caïeux à propager les espèces jardinières connues. Pour semer, il faut se procurer de belles variétés à fleurs simples, comme celles que les Hollandais cultivent par noms et couleurs. On les plante, de même que tous les autres ognons de jacinthe à fleurs doubles, ainsi qu'il suit :

On creuse à la profondeur de 10 pouces, une planche de 3 ou 4 pieds de large sur une longueur déterminée par le nombre d'ognons à planter. On remplit la fosse de 8 pouces de terre préparée. On unit bien cette terre et on y trace au cordeau sur la longueur de la planche, des lignes parallèles éloignées de 6 pouces les unes des autres. On croise ces lignes par d'autres faites sur la largeur et à la même distance. On enfonce les ognons dans tous les points d'intersection, de manière que leur partie supérieure soit au niveau de la terre. On incline un peu les ognons dans les températures humides, la tête au nord, et la couronne au midi. On rapporte ensuite 4 pouces de terre. La planche se trouve ainsi plus élevée de 2 pouces que les sentiers qui l'environnent. Les

amateurs soutiennent la terre en encadrant la planche par des tringles de 2 ou 3 pouces de large et peintes en vert. On a l'attention de varier les couleurs en plantant pour former un plus beau coup d'œil. La plantation doit se faire dans le courant de septembre et d'octobre. Il y a de l'avantage à le faire plus tôt que plus tard, parce que j'ai remarqué que les ognons souffraient plus à l'air que dans la terre, et qu'ils étaient plus fréquemment attaqués sur les planches par un insecte dont les vers mangeaient et faisaient pourir les ognons. Si on peut se procurer des coquilles d'huîtres, on les fait piler et on les répand sur le terrain. Il en résulte deux avantages. Le premier est de fournir aux plantes un suc salin qui leur est utile, le second est d'écarter les limaces, qui ne peuvent avancer jusqu'aux feuilles sans se blesser sur les parties aiguës de coquilles.

Les soins à donner à la planche jusqu'à l'hiver, consistent à sarcler et à détruire les insectes. L'ognon n'est sensible au froid que lorsque la terre gèle à glace jusqu'à ses racines. Ainsi, il n'y a de précaution à prendre que dans les températures assez froides pour que la terre soit gelée à plus de 5 pouces. Dans ce cas, si le froid n'est pas accompagné de neige qui forme une excellente couverture, on couvre les planches avec de la fougère, ou de la paille qui n'a pas servi de litière aux bestiaux, parce que leur urine nuirait aux ognons. Après les fortes gelées, on découvre les planches.

La jacinthe est une des fleurs précoces qui paraissent en mars et avril. Ses feuilles et sa tige sortent ensemble de terre dans la plupart des variétés. Le nombre des feuilles indique la durée de l'ognon, quand il meurt naturellement. Plus il pousse de feuilles, plus il forme de tuniques; plus l'ognon grossit promptement et produit de caïeux; mais aussi sa couronne se déforme plus tôt et se fend. Alors l'ognon pourit. On a vu des ognons qui ne donnaient que trois feuilles, durer vingt-cinq années, pendant que d'autres qui en fournissaient beaucoup, ne se conservaient que six à sept ans.

A l'époque de la pousse, les amateurs disposent la charpente de leurs tentes ou berceaux sur les planches, et ils placent les toiles lorsque le thermomètre descend au-dessous de zéro. Ces toiles suffisent pour garantir les fleurs du froid et de la neige, comme des rayons solaires, qui les feraient passer trop promptement. Ceux qui n'ont pas de tentes, enfoncent autour de la planche des piquets élevés de 8 pouces, auxquels ils attachent des traverses tout autour pour les lier ensemble; ils ajoutent ensuite des cerceaux sur lesquels ils mettent des paillassons pour garantir les fleurs de la gelée et de la neige. Ils font retomber les paillassons jusqu'à terre, et ils mettent un peu de paille ou de fougère aux deux extrémités. Ce n'est pas que les feuilles craignent un froid de deux

ou trois degrés, ni la neige; mais si un soleil vient fondre la gelée ou la neige, elles durent la moitié moins. On ne laisse les couvertures qu'autant qu'elles sont indispensables, autrement les tiges allongeraient trop, et les plantes seraient exposées à être étiolées.

On met des tuteurs aux tiges trop faibles pour soutenir les fleurons ou *godets*, qui sont plus ou moins nombreux et plus ou moins larges suivant les variétés. J'en ai eu qui débordaient un écu de six livres de deux lignes, dans tout son pourtour. Lorsque les gelées ne sont plus à craindre, on cesse de couvrir les fleurs simples destinées à porter graine, afin qu'elles jouissent de toute l'influence des rayons solaires nécessaires pour la fécondation et la maturité des graines. Les autres soins consistent à continuer de sarcler et de donner la chasse aux limaces. C'est le seul ennemi à craindre à cette époque, car il est bien rare que les mulots et les rats attaquent l'ognon. Il faut qu'ils soient très-multipliés et qu'ils manquent de vivres pour rechercher une pareille nourriture.

Lorsque les fleurs sont passées, les tiges de jacinthes doubles se dessèchent assez promptement. Il est alors utile de resserrer la terre autour de l'ognon, parce que la tige laisse un vide dont les limaces profitent pour pénétrer jusqu'à l'ognon, ainsi qu'une espèce de mouche pour y pondre ses œufs, dont il sort des vers qui attaquent et font périr l'ognon. Les jacinthes simples continuent à nourrir leurs graines. On les soutient avec un tuteur qui maintient la tige droite. On reconnaît leur maturité lorsque l'enveloppe jaunit et se fend. On peut alors les recolter et les mettre à l'ombre et à l'air libre pendant quinze jours, pour achever de les mûrir. Quant aux ognons, on attend que les feuilles jaunissent avant de les lever de terre. On choisit un beau jour; on les retire avec précaution pour ne pas les blesser, et on coupe leurs feuilles ou on les détache par un mouvement de droite et de gauche; mais on ne touche pas aux racines et on ne détache pas les caïeux. Si le temps est assuré, et qu'on puisse compter sur douze ou quinze jours sans pluie, on pose l'ognon sur la terre en inclinant les racines du côté du midi, et on le recouvre d'un pouce de terre. Il peut rester quinze jours dans cette situation, où il achève de mûrir. Si le ciel annonçait de l'orage ou de la pluie, on les tirerait de suite; et si on était surpris par la pluie, on établirait une couverture bien inclinée pour empêcher les ognons d'être mouillés, autrement la plupart fermenteraient et pourriraient. C'est par cette raison que, lorsqu'on est forcé de lever les ognons par un temps incertain, il faut les emporter de suite et les mettre sur des tablettes, dans un lieu bien aéré, et où ils ne soient pas exposés au rayons du soleil.

Lorsque les ognons ont été quinze jours sur la terre et autant sur les tablettes, ou environ un mois sur les planches, on les nettoie, on en sépare les caïeux, et si on s'aperçoit que quelques tuniques commencent à pourir, on coupe jusqu'au vif. Si le cœur de l'ognon était attaqué de la pouriture, on l'enlèverait en faisant une incision circulaire à l'œil. et après avair laissé ces ognons trois ou quatre jours sur une tablette pour donner le temps à la plaie de se dessécher, on les mettrait en terre pour en obtenir des caïeux. Les Hollandais parviennent à conserver leurs ognons cinq ou six mois hors de terre, sans qu'ils pourissent; mais en France ou on ne récolte pas des ognons aussi sains, et où ils sont fréquemment attaqués par des insectes, il faut les replanter promptement; car j'ai remarqué qu'on en perdait beaucoup plus sur les tablettes qu'en terre. Je pense même qu'on les conserverait mieux en plantant l'ognon à 6 pouces de profondeur, et en ne le tirant de terre que tous les deux ou trois ans. On aurait moins de caïeux par cette méthode, mais l'ognon durerait davantage. Il fleurirait aussi plus tard. Cette dernière observation a mis les amateurs en état de faire fleurir toutes leurs jacinthes à la fois, quoi qu'il y en ait de précoces et de tardives. Ils enfoncent davantage les précoces, et moins ceux qui sont tardifs.

Au mois de septembre, on prépare une planche comme on l'a dit plus haut, et on sème sa graine à la volée ou en rayons. On la couvre d'un pouce de terre. Cette opération faite, il n'y a qu'à sarcler jusqu'aux fortes gelées. Alors on jette un peu de paille ou de fougère sur la planche pour la retirer dès qu'elles sont passées. Quand les feuilles du jeune plant se dessèchent, on les enlève, on donne un léger binage et on couvre la planche de 2 pouces de terre. On réitère les mêmes soins l'année suivante, et on ne lève les ognons que la troisième année, pour les traiter ensuite comme les ognons à fleurs. Ils fleurissent ordinairement la quatrième année, et ils donnent les uns des fleurs simples, les autres, des fleurs semi-doubles, et quelques-uns des fleurs doubles. En Hollande, les jardiniers renommés s'assemblent à cette époque pour visiter les semis, nommer les belles variétés nouvelles, et en faire l'estimation.

Quand on veut jouir du plaisir de voir végéter les ognons de jacinthe, et d'avoir des fleurs précoces, on remplit d'eau, au mois de septembre, de petites carafes destinées à cet usage. On y jette quelques grains de sel, et on pose l'ognon sur la carafe de manière que la couronne seulement est plongée dans l'eau. On ajoute de l'eau à mesure que l'ognon en absorbe. On place ces carafes dans des appartemens où on entretient une chaleur modérée. On peut, au lieu de carafes, se servir de gros navets ou de betteraves. On en coupe une

partie du côté de la racine, on les creuse ensuite, on les remplit d'eau, on pose dessus un ognon, et on les suspend. Ils poussent des feuilles qui se redressent, les recouvrent et font un effet agréable. On met également des ognons de jacinthe en pot, qu'on place dans la serre ou sur une couche tiède, ou même dans les appartemens.

Les Hollandais ont trouvé dans leurs semis une jacinthe qu'ils ont nommée *Diane d'Éphèse*. Elle donne sur le même pédicule deux ou trois fleurs doubles bien distinctes, pendant que les autres n'en ont qu'une, ce qui la ferait prendre pour une espèce particulière, si on ne connaissait pas son origine.

2—4. Les jardiniers des environs de Paris font des planches entières de jacinthes simples qu'ils nomment *passe-tout*. Il emploient communément le BLANC DE MONTAGNE, le BLANC DE VITRI et la JACINTHE DE MAI, *Jacinthus pratensis*, espèce particulière. Cette culture n'a d'autre objet que de se procurer des fleurs pour le marché. Ces ognons ne sont pas si délicats que les autres. Ils se contentent d'une terre légère non fumée.

JACINTHE ÉTALÉE, *Hyacinthus patulus. H. P. amethystinus.* LAM. *Scilla patula.* DEC. *hyacinthoïdes.* JACQ. *ic. rar.* 65. D'Europe. Elle est plus belle que la J. DE MAI, et forme des touffes de feuilles nombreuses, larges de plus d'un pouce, longue de dix, pleines, *étalées* sur terre, d'entre lesquelles sortent des hampes droites, de 10 pouces de haut, et terminées en mai par douze ou quinze fleurs pédiculées, grandes horizontales, odorantes, bien ouvertes, à six divisions bien fendues, d'un bleu tendre et agréable. L'ovaire est, aussi-bien que les anthères, d'un bleu plus foncé. Même culture.

6. JACINTHE AMÉTHYSTE. *A. amethystinus.* LIN. RED. Lil. 14. Bulbe petite et ovale, des Pyrénées; à feuilles longues, étroites, en gouttière, d'abord droites, puis courbées en dehors; hampe droite, puis courbée à son sommet, d'où pendent quelques fleurs petites, presque cylindriques, du plus joli bleu : on les voit au commencement de mai. Même culture.

L.

LACHENALE. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées.*) Genre dédié à W. LACHENAL, botaniste de Bâle. Toutes les espèces sont du Cap, bulbeuses, et quelques-unes ont de fort belles fleurs. Ces plantes ne demandent que l'orangerie ou la serre tempérée, ou même le châssis des ixias, et se contentent de la culture des jacinthes, dans une terre

de bruyère ; elles se reproduisent aisément par leurs caïeux.

1—2. Lachenale tricolore. *Phormium aloides*, Lin. *Lachenalia tricolor*. Jacq., *ic. rar.* 61. (H. de l'Amat., tom. 1. Vél. du Mus. Red. Lil. 2. Curt. 82.) Ognon moyen, blanchâtre ; deux feuilles engaînantes, semblables à celles de la jacinthe, et pointillées de pourpre à leur extrémité ; hampe charnue de 10 à 12 pouces, tachetée de rouge ; vingt fleurs en avril, en grappes très-longues, à trois divisions extérieures, jaune citron bordé de vert foncé, et à trois divisions intérieures de même couleur, mais ayant en dedans une ligne de beau rouge safranée. Le haut de la tige, et les boutons avant leur épanouissement, sont d'un rouge carmin léger. L. a fleurs jaunes, *L. luteola* (H. de l'Amat., tom. 1.) Elle a les fleurs aussi grandes, pendantes, mais presque toutes jaunes, avec quelques teintes de verdâtre.

3. Lachenale a quatre couleurs, *L. quadricolor*. Jacq. *ic. rar.* 396. (And. *rep.* 2. Curt. 588.) Ognon plus petit, feuilles plus longues, hampe plus grêle, fleurs en avril, moins nombreuses, mais plus grosses, dont les divisions extérieures rouges aux deux tiers, sont jaunes du reste, et bordées de vert à leur sommet ; les intérieures jaunes aussi et nuées de vert, ont leur limbe de couleur lie de vin.

4. Lachenale a fleurs pendantes, *L. pendula*, (Jacq. *ic. rar.* 406. Herb. de l'Amat. tom. 1. Red. 52. Curt. 590.) Ognon blanc ; deux feuilles larges et engaînantes ; hampe ferme, pointillée de rouge à sa base, verte dans son milieu, pourprée à la partie où sont les fleurs. Celles-ci en mars et avril, moins pendantes que les autres, plus tubulées, parce que les divisions extérieures sont un peu plus courtes que les intérieures, qui sont d'un pourpre rendu presque noir par le contraste du coquelicot assez foncé des premières. Belle plante peu délicate qui fournit beaucoup de caïeux.

5. Lachenale a fleurs bleu-pourpre, *L. purpureo cœrulea*. (And. *rep.* 241. Jacq. *ic. rar.* 193.) Ognon moyen, blanc teinté de rose ; trois ou quatre feuilles radicales, engaînantes, intérieurement d'un beau vert, pourprées extérieurement, larges, lancéolées, pointues ; hampe rétrécie et flexueuse à sa base, d'un vert pâle, terminée en avril par un épi de fleurs nombreuses, très-odorantes, pédiculées, courtes, assez grosses, d'un bleu pâle à leur base, à six divisions de couleur bleu-pourpre-violeté, et dont les trois intérieures sont plus longues.

6. Lachenale en forme de lance, *L. lancœfolia*. Willd. (Herb. de l'Amat. tom. 3, où on l'a nommée *punctata*, d'après les jardiniers.) Ognon gros ; sept à huit feuilles radi-

cales, ovales lancéolées, d'un vert glauque; hampe de neuf pouces, terminée en juillet par une grappe de fleurs étalées, petites, d'un vert teinté de pourpre obscur, et à l'intérieur de couleur lilas.

LIMODORE, *Limodorum.* (Gynandrie-diandrie, fam. des *Orchidées.*) Plante de serre chaude.

1. Limodore pourpre, *L. purpureum*, Lam. (Vel. du Mus.) Racine tubéreuse; feuilles en forme d'épée, longues et plissées; hampe de côté et d'un pied; et bouquet de fleurs aussi belles que singulières, grandes, d'un pourpre vif. Leur pétale inférieur, plissé, jaune, divisé en trois lobes. On met chaque pied dans un pot plein d'une bonne terre douce, légère, sans engrais : la tannée est peut-être inutile. Multiplication par les caïeux qu'on détache avec précaution : pendant la végétation, tenir dans une humidité raisonnable.

2. Limodore tankerville, *L. tankervillea*, *H. K. incarvillei*, Pers. (Red. Lil. 43. Herb. de l'Amat. tom. 3.) C'est le plus beau de ce genre. De la Chine. Superbe plante à racines tubéreuses; feuilles longues, larges, pointues à leur sommité, plissées dans leur longueur et engaînées; hampe latérale de deux pieds, grappe de grandes et belles fleurs en mars et avril, à six pétales, dont les cinq supérieures sont d'un blanc pur en dehors, et d'un roux brun en dedans; le sixième pétale courbé, roulé en cornet, est d'un pourpre brun. On le tient toute l'année dans la tannée, mais au jour. Multiplication par la séparation des drageons, qu'on met ensuite chacun dans un pot, et qu'on cultive comme la racine principale, à laquelle il faut un mélange de bonne terre franche douce et de terreau de bruyère. Arrosement en été. On cultive aussi le *L. lucida*, Curt. et le *L. fragrans*, Bot. Rep. Tabl. 302. Plante jolie et odorante.

1. LIS, *Lilium.* (Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées.*) On cultive beaucoup d'espèces, qui presque toutes ont des variétés, et sont très-belles.

Lis blanc, Lis commun, *Lilium candidum* (Vel du Mus.) Plante superbe du levant. Ognon écailleux et rustique comme les suivans; touffe de feuilles radicales et longues de 3 pieds, simples, garnies de feuilles, lancéolées, aiguës, longues dans le bas de la tige, diminuant insensiblement de longueur jusqu'au sommet; fleurs en juin et en épi, pédiculées, grandes, très-odorantes, formées de six pétales (comme celles de tous les lis), épais, striés, évasés et un peu réfléchis à leur sommet, enfin, d'un blanc de neige. On peut laisser les ognons en terre franche légère à l'exposition du midi, pendant trois ou quatre ans. Lorsque les feuilles sont desséchées, on les relève pour en séparer les caïeux qu'il

faut replanter tout de suite, aussi-bien que les ognons, surtout si l'on veut qu'ils fleurissent l'année suivante, en observant de les enfoncer de 5 pouces, attendu qu'ils remontent naturellement. Ils ne tardent pas à travailler de nouveau; cependant on peut les envoyer au loin sans qu'ils périssent. Variétés; savoir : Lis à fleurs doubles, *L. candidum flore pleno*, dont la fleur avorte souvent, ou s'épanouit mal, surtout si la saison est pluvieuse: elle consiste en un grand nombre de pétales placés en épi sur l'extrémité du pédicule qui leur sert d'axe. — Lis ensanglanté, *L. candidum purpureo variegatum*, à pétales vergetés de rouge, couleur qui s'annonce sur les feuilles et sur les écailles de la bulbe qui en sont teintes. — Lis de Constantinople, *L. peregrinum*, à tige plus courte; feuilles plus étroites; fleurs moins grandes un peu pendantes, et pétales un peu plus étroits à leur base. — Enfin, lis à feuilles panachées, et lis à feuilles bordées. Ces trois dernières sont plus petites. Même culture.

2. Lis bulbifère, *Lilium bulbiferum*. Lin. (Vel. du Mus. *Fl. Aust.* 126.) Des Alpes. Tiges de 2 à 3 pieds, simples, canaliculées, ordinairement dépourvues de feuilles à la base; feuilles éparses, sessiles, plus courtes et plus larges que celles du lis commun : il naît, à l'angle supérieur de leur insertion, des bulbes qui, mises en terre aussitôt leur maturité, donnent des fleurs au bout de trois ans. Celles-ci, fin de mai, peu nombreuses, droites et à pétales rétrécis en onglets, d'un rouge vif, marqués d'une large tache plus pâle, et pointillés de brun. Variété plus petite, autre à fleurs doubles; troisième à feuilles panachées.

3. — 4. Lis orangé, *L. croceum. H. P. L. Aurantiacum.* (Vel du Mus.) D'Autriche. Tige droite de 2 à 4 pieds; feuilles éparses, étroites, sillonnées; fleurs en juin, droites, d'un rouge safrané, parsemées de petites taches noires, et plus nombreuses que dans les espèces précédentes. Même culture. Il forme de belles touffes comme le lis commun.

5 — 7. On peut placer ici le Lis a fleurs pendantes, et ceux de Pensylvanie et de Philadelphie ; *L. pendulinum, Pensylvanicum* (Catesb. *app.* 8.), et *philadelphicum.* (Vel. du Mus. et Lil. de Red. 104, 105.) Tous ont une tige d'environ 2 pieds, des feuilles étroites, plus ou moins longues; et chaque tige donne une ou plusieurs fleurs, plus ou moins rouges et ponctuées. Les pétales du lis de Philadelphie ont des onglets remarquables. Même culture.

8. Lis de Pomponne, Lis Turban, *L. pomponium*, Lin. (Vel. de Mus. Red. Lil. 7.) Des Pyrénées. Tige de 2 pieds, garnie de feuilles longues, étroites, bordées de poils blanchâtres, disposées en verticille dans le bas, terminées en

juillet par 5 ou 6 fleurs pendantes, d'un beau rouge ponceau, et dont les pétales sont roulés en dehors comme un *turban*. Même culture, mais moins de soleil et plus d'arrosement.

8 — 9. Lis des Pyrénées, *L. Pyrrenaïcum*. Gouan. (Red. Lil. 145). Ce lis ne se distingue du précédent que par ses fleurs d'une couleur plus claire, parsemées en dedans de points d'un rouge brun et par ses anthères qui sont écarlates. Il demande la même culture ainsi que le L. de Chalcédoine, *L. Chalcedonicum* qui ne diffère également du précédent que par ses fleurs écarlates un peu plus grandes, moins réfléchies et roulées, enfin pendantes. Ces différences paraissent plus propres à faire des variétés qu'à constituer des espèces. Même culture.

10. Lis du Japon, *Lilium Japonicum*, Thunb. *L. Concolor*. Smyth. Feuilles radicales, longues, lancéolées, pétiolées, acuminées, très-entières, glabres, bordées, trois à cinq nervures, pâles en dessous; tige cylindrique, simple, glabre, de deux pieds; fleurs terminales, sessiles, pendantes; corolle blanche; grande, campanulée. Même culture. Très-belle plante.

11. Lis Martagon, *L. Martagon*. Lin. (Red. Lil. 146. — *Fl. Aust.* 351). Des Alpes. Tige droite, de 2 à 3 pieds, luisante, tiquetée de deux points noirs; feuilles verticillées, ovales, lancéolées; fleurs en juillet et août, formées et disposées comme celle du L. de Pompone, mais d'un rouge plus ou moins pourpre, avec des points noirs. Elles ont une odeur fétide. Il se cultive de même que les précédens, et peut se manger cuit sous la cendre. Il y a près de vingt-cinq autres belles variétés de Martagons, parmi lesquels on remarque le *pourblanc*, le *pourpre*, le *piqueté de blanc*, le *piqueté de pourpre*, le *jaune brillant*, et celui à *fleurs doubles*. Même culture, mais il est prudent de les couvrir l'hiver, car elles sont au moins aussi sensibles au froid que le Martagon du Canada.

11 — 12. Lis superbe, *vulgairement* Martagon du Canada. *L. superbum*. Lin. (Trews 11. — Catesb. 2. 54. — Red. Lil. 103 Curt. 936.) Il est facile à distinguer d'avec le Lis du Canada. *L. Canadense*, Lin. Catesb. *app.* 11. Curt. 838), dont les tiges hautes seulement de 3 ou 4 pieds, et garnies de feuilles lancéolées, sessiles, marquées en dessous de nervures longitudinales, les unes en verticilles, les autres en demi-verticilles, sont terminées fin de juillet par un ombelle de trois à douze fleurs; leurs pédicules longs et courbés, partant et divergeant du même point, forment une espèce de couronne de fleurs pendantes dont les pétales jaunes

et marqués surtout en dedans de points bruns, ne se roulent pas. Le Lis superbe est une plus belle plante, et l'ognon mis en terre de bruyère sableuse (la seule qui lui convienne), pousse au printemps, et lorsqu'il a acquis la grosseur convenable, une tige quelquefois de 8 à 9 pieds, droite, ferme, violâtre, garnie de verticilles espacés de feuilles linéaires, et terminée en août par une girandole lâche d'une très-grande quantité de fleurs (souvent plus de quarante), pendantes, assez grosses, d'un beau rouge orangé, ponctuées de pourpre ou brun. Cet ognon peut rester trois ou quatre ans en terre; on le relève pour en séparer les caïeux, qu'on replante aussitôt. — On le multiplie encore, en détachant les écailles qui le forment, et en les plantant (toujours en terre de bruyère) dans la même situation où elles étaient en formant l'ognon. Il faut tenir ce jeune plant à l'ombre, et l'arroser très-médiocrement, seulement pour empêcher la terre de se trop dessécher. Du reste, même culture, et couverture de fougère ou de paille pendant l'hiver.

13. Lis du Kamtschatka, *L. Camschatcense*. Lin. Tige de 2 à 4 pieds, simple, droite et garnie de plusieurs verticilles de feuilles sessiles, oblongues, vertes, un peu velues comme la tige. En juillet, elle se couronne d'une ombelle de fleurs renversées, d'un beau jaune doré, parsemées dans l'intérieur de petits points pourpres, à odeur de jonquille. Même terre et culture que le précédent, mais exposition au levant.

14. Lis tigré, *L. Tigrinum*, Hort. Kew. *L. sinense*, *L. Speciosum*. (Herb. de l'Amat., tom. 2.) De la Chine, où l'on mange ses racines. Tige violette et laineuse, de 3 à 5 pieds, suivant la qualité de la terre et l'exposition; feuilles éparses, caulinaires, sessiles, lancéolées, aiguës et marquées de lignes longitudinales; fleurs en juillet, disposées en thyrse, et souvent au nombre de douze à quarante, très-grandes, d'un très-beau rouge de vermillon orangé, marquées de points pourpres noirs. Elles sont soutenues par des pédicules divergens courbés à leur sommet, de sorte que leurs fleurs sont penchées; mais leurs six divisions se relèvent, et l'on voit pendre les six étamines, dont les filets moins longs que la corolle, et rouges, portent des anthères pourpres brunâtres et attachées dans leur milieu : le style, presque aussi long, se termine en crosse, et se courbe sous chaque anthère à tour de rôle. Même culture que le L. commun.

15. Lis Monadelphe, *L. Monadelphum*. Du Mont-Caucase. Tige droite et ferme; feuilles nombreuses, lancéolées, velues, presque verticillées, à nervure principale très-marquée; fleurs assez multipliées, d'un jaune citron, tigrées

de points rouges, à corolle révolue et réfléchie, à étamines réunies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et en juin. Même culture que le L. MARTAGON.

M.

MELANTHIUM. (Hexandrie - Trigynie, fam. des *Joncs.*) Nom composé des mots grecs *melas*, noir, et *anthos*, fleur, à cause de la couleur rembrunie des fleurs d'une espèce.

1. MÉLANTHE A ÉPI, *Melanthium spicatum.* H. ANGL. Du Cap. Petit ognon. Tige menue portant trois feuilles engaînantes, longues, étroites. En mai, un épi de fleurs à six pétales longs, étroits, ouverts en étoile, couleur pourpre; anthères jaunes. Cette plante est fort jolie. Culture des ixias comme la suivante.

2. MÉLANTHE A FEUILLES DE JONC, *M. junceum.* WILD. (HERB. DE L'AMAT., tom. 1.) Ognon allongé et petit; deux feuilles junciformes, la supérieure dilatée à sa base. Du tiers supérieur de celle - ci, il se développe, en avril et mai, une grappe simple de cinq ou six fleurs à six pétales ouverts en étoile, ovales allongés, blancs, bleus ou rosés, selon la variété, et marqués à la base d'une large et jolie tache violâtre; ovaire trigone et violet.

MÉTHONIQUE, *Methonica.* Nom malabare d'un genre de l'Hexandrie-Monogynie, famille des *Liliacées.* MÉTHONIQUE SUPERBE, SUPERBE DU MALABAR, *Methonica superba.* JUS. *Gloriosa superba.* LIN. (Vel. du Mus. — RED. Lil. 26. — AND. *rep.* 129.) Racine grosse, tubéreuse et jaune; tige de 4 à 5 pieds, droite, mais faible, et à laquelle il faut des supports; feuilles longues, étroites et terminées par une vrille; fleurs de juillet à octobre, à longs pédoncules courbés à leur extrémité, d'un rouge aurore éclatant, assez grandes, penchées vers la terre, et imitant le lustre au moyen de six pétales très-longs, lancéolés, ondulés sur les bords, relevés de manière que leur extrémité touche le pédoncule, et de six étamines alternes, aussi très-longues et redressées : le style très-long et coudé, tourne insensiblement sur lui-même, pour aller recevoir le tribut de chaque anthère. De serre chaude dans un grand pot; terre franche légère et substantielle. Dès le printemps, il faut la mettre dans la tannée, pour obtenir ses fleurs. Tant qu'elle travaille, on l'arrose comme les autres, tandis qu'elle n'a pas besoin d'arrosement pendant son temps de repos. On peut alors aussi les retirer de la tannée, même du pot, et garder les racines dans du sable sec, à l'abri de toute gelée, depuis novembre jusqu'en février. Elle se multiplie par ses caïeux.

MORÉE, *Morœa.* (Triandrie-Monogynie, et fam. des *Iridées.*) Genre dédié à Morz, botaniste.

1. Morée de la Chine, Iris tigré des jardiniers, *Morœa sinensis.* Lin., *Ixia chinensis.* Trew. 15. *Belamcanda.* De Cand. (Red. Lil. 121.) Racines et feuilles semblables à celles de l'iris commun, mais plus petites; tige creuse d'un pied et demi; fleurs en juin et juillet, en ombelle terminale, faites comme celles du lis, mais plus petites et d'un jaune pourpré, marqué de taches rouges. De pleine terre franche légère et un peu humide, exposition chaude, et couverture de litière pendant les froids. Multiplication par ses graines semées sur couche en terrine; mais plus promptement par la séparation de ses pieds; en mars.

2. Morée a grandes fleurs, *M. virgata*, Lin. (Jacq. *Ic. rar.* 224.) *iris plumaria*, Pers. du Cap. Feuilles linéaires, canaliculées; tige d'un pied; fleurs en mai, grandes et blanchâtres, teintes de bleu, ayant une tache jaune et une raie barbue; d'où le nom d'iris plumeux. Culture des ixias sous châssis, ou placées dans l'orangerie, près des jours, ainsi que les espèces suivantes, et même multiplication.

3. Morée demi-deuil, *M. lugens. M. melaleuca*, Willd. Feuilles linéaires, courbées en faux; tige nue; deux fleurs en juillet, à six divisions blanches à leur base, mais les trois plus grandes pourpres, et les trois plus petites noires à leur sommet.

4. Morée engaînée, *M. northiana.* And. *rep.* 245. (Vel. du Mus.) *vaginata*, Red. Lil. 56. *M. northiana*, Curt. 654. Très-belle plante du Brésil, dédiée à l'épouse de lord North. Racines fibreuses; feuilles semblables à celles de l'iris, un peu courbées; tige engaînée dans la feuille supérieure, portant deux fleurs charmantes, d'avril en juillet, à six divisions profondes et inégales; les trois extérieures grandes, étalées, d'un blanc pur de lait, jaunes et pointillées de pourpre à leur base: les trois intérieures alternes, plus petites, bleues, réfléchies à leur sommet, jaunes aussi et piquetées de pourpre à leur base, et sur les bords dans les deux tiers de leur proportion. Elles ne durent que six à huit heures. Cette plante et celle du n° 5 sont un peu plus délicates que les précédentes, et seraient mieux en serre chaude sur les tablettes.

5. Morée tricolore, *M. tricolor.* And. *rep.* 83. Petit ognon du Cap, difficile à cultiver, et dont les fleurs se flétrissent en moins de quatre heures. Feuilles droites, larges dans le milieu, finissant en pointe. Tige terminée par une charmante fleur à six pétales, dont trois étroits, et d'un rouge uniforme; trois plus larges, du même rouge, mais marqués à leur onglet d'un beau jaune, que termine une ligne circulaire brune. Il lui faut une exposition sèche.

6. Morée faux-iris, Miridiforme, *M. Miridioïdes*, Lin. H. de l'Am., tom. 3. Red. Lil. 45.— *H. Sch.* 196.) *Iris compressa.* Thunb. Des environs de Constantinople, dans les bois, près des ruisseaux. Racines fibreuses; feuilles radicales, persistantes, disposées en éventail, et engaînantes comme celles des iris; tiges d'un pied, garnies de feuilles courtes, et terminées, fin de juin et en juillet, par des fleurs inodores, à six pétales blancs, dont les trois extérieurs plus grands, marqués de points et d'une tache supérieure jaune. Les trois stigmates ressemblant à de petits pétales, et teints d'un violâtre léger et agréable. Même culture que le n°. 1.

MUSCARI, *Muscari.* H. P. *Hyacinthus.* Lin. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées.*) Genre distrait des jacinthes.

1. Muscari odorant, Jacinthe musquée, *M. suaveolens.* H. P. *Hyacinthus muscari*, Lin. Du Levant. Ognon petit; feuilles assez longues, couchées et concaves; fleurs, fin d'avril, en épi, globuleuses, à odeur de musc, et d'un jaune violâtre obscur. Terre légère où elle reste trois ans. Multiplication de graines et de caïeux en juillet, replantés en octobre. On peut en faire des bordures.

2. Muscari chevelu, Jacinthe a toupet, Vaciet, *M. comosum.* H. P. et Red. Lil. 231. *Hyacinthus comosus* Lin. (Jacq. *Fl. Aust.* 126.) Espèce indigène à tige de quinze pouces, et singulière par la disposition et la couleur de ses fleurs en épi, dont les inférieures sont brunes et penchées, tandis que les supérieures, bleues et droites, forment une espèce de toupet coloré. Même culture.

3. Muscari monstrueux, Faux-Muscari, Lilas de terre, Jacinthe de Sienne, monstrueuse *ou* paniculée, *M. monstrosum.* H. P. *Hyacinthus monstrosus*, Lin. *paniculatus*, Lam. (Herb. de l'Am., tom. 1.) Indigène. Feuilles un peu creusées et d'un vert sombre, teint de rougeâtre; tige de 9 à 10 pouces; fleurs en mai et juin, petites, bleuâtres, à pédoncules rameux et bleuâtres, et formant par leur ensemble une grappe en panache. Même culture, mais moins difficile sur la qualité de la terre. Variété, nommée *M. plumosum.*

4. Muscari a grappes. Ail des chiens, *M. racemosum.* H. P. et Red. Lil. 232. *Hyacinthus racemosus*, Lin. (Jacq. *Fl. Aust.* 187.) *Juncifolius*, Lam. Il vient dans nos prés secs: il fait un effet agréable par ses fleurs, en avril, odorantes, d'un beau bleu, aussi en grelot et en grappe droite. Il faut laisser cet ognon presque écailleux former de grandes touffes. Même culture.

N.

NARCISSE, *Narcissus.* Genre de l'Hexandie-Monogynie,

et type de la famille des *Narcissoïdes*. Ce nom est poétique, et donné à ces plantes, parce que, croissant sur le bord des eaux, elles semblent y contempler leur image, comme le beau Narcisse. Il ne craint point la gelée; mais il demande à être arrosé pendant les sécheresses : autrement il ne fleurirait point.

1. Narcisse des Poëtes, Porillon, Porion. La Janette des comptoirs. *Narcissus poëticus*. Lin. (Vél. du Mus.) Indigène. Ognon moyen et allongé; feuilles radicales et ensiformes; tige d'un pied, terminée en mai, par une fleur blanche, odorante, simple ou double. Pleine terre franche légère et fraîche. Multiplication de graines ou de caïeux qu'on sépare en juillet, en levant les ognons la deuxième ou la troisième année. On les replante en octobre, soit en plate-bande, soit en bordure. Il a une variété à feuilles étroites et à fleurs plus petites; une autre à fleurs doubles, et c'est elle qu'on préfère.

2—6. N. Aïault *ou* Faux-Narcisse, Narcisse-Sauvage *ou* des prés, Porion, Fleur de Coucou, *N. Pseudo-Narcissus*, Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 2. Vél. du Mus.) De France où il habite nos bois frais et nos prairies. — Autre espèce originaire d'Espagne, qui a de très-grandes fleurs, et s'appelle *N. Pseudo-Narcissus major*, *N. incomparabilis de Curtis*. — Une autre assez semblable a été appelée par Linné *N. bicolor*, parce que le godet du milieu de la fleur est d'une autre couleur que les pétales. Une de ses variétés est double : les pétales du milieu sont d'un jaune doré, tandis que ceux du tour sont soufre. Une autre très-belle a de grands pétales blancs, et des petits oranges. C'est l'Orange Phoenix des Hollandais. Il y a beaucoup d'autres variétés. — Le *N. moschatus* d'Espagne, ognon assez rustique, dont la fleur, en avril, longue, d'un blanc soufré, à odeur aromatique, a sa couronne aussi longue que les pétales. Le *Narcissus Gouani*, Dec. *Liliacées* de Red., n°. 220, beau narcisse à fleur grande, odorante, d'un jaune soufre, et dont la couronne est d'un jaune safran.

7—11. Narcisse a bouquet. *N. tazetta*. Indigène dans les lieux humides. Feuilles plus longues, demi-cylindriques. Fleurs en mai, en bouquets, grandes, odorantes et jaunes. Il a beaucoup de variétés et de sous-variétés qui diffèrent par les proportions de la fleur et les couleurs; savoir : N. de Constantinople (Herb. de l'Am. t. 3.) à fleurs simples et à fleurs doubles, très-odorantes, ayant les couleurs de l'orange phœnix, mais de plus petites dimensions. On le met en pots ou sur des carafes remplies d'eau avec quelques grains de sel. Il y fleurit en janvier et février. Il ne supporte pas le froid du quatrième degré. N. de Chypre, dont les fleurs ne

différent du précédent que par de plus petites proportions, fleurit peu de temps après et est employé aux mêmes usages. Aussi délicat et d'une odeur plus agréable. N. GRAND SOLEIL D'Or. (H. DE L'AM. tom. 2. RED. Lil. 17.) Celui-ci peut se mettre en pleine terre. Fleurs toujours simples et en bouquets, d'un beau jaune citron, à coupe jaune safran : elles répandent peu d'odeur. On peut mettre ces ognons en carafes et en pots, et les avancer. Si on les a livrés à la pleine terre légère ou franche légère, à une exposition chaude, et que l'automne soit doux et pluvieux, ils fleuriront dès la fin de novembre. — Le TOUT-BLANC, *Totus albus* des Jardiniers, *Tazetta alba*, H. P.; (HERB. DE L'AMAT. tom. 3.) Ses surnoms lui viennent de ce que ses fleurs sont absolument blanches; elles sont assez grandes, de bonne odeur, mais plus tardives. On les traite comme les précédentes, dont on avance ou retarde la fleuraison en mettant les ognons plus tôt ou plus tard en carafes ou en pots. Ces plantes doivent être entretenues dans une certaine humidité qu'on leur procure par quelques arrosemens, surtout lorsqu'elles sont près de fleurir. La fleur passée, on modère les arrosemens; et lorsque les fanes sont desséchées, on retire les ognons de terre, on sépare les caïeux, et on garde le tout dans des pièces à l'abri de l'humidité, du soleil et d'une trop grande chaleur. On peut aussi laisser en terre, plusieurs années, ceux qui ne craignent pas nos hivers; mais j'observerai que les ognons à fleurs doubles dégénèrent, si on néglige de les lever chaque année. Le nom de *tazetta* est Italien et signifie petite tasse, parce que la coupe ou nectaire en a la forme. GRAND PRIMO; ognon très-gros, fleurs blanches aussi, et très-nombreuses, mais beaucoup plus grandes, et aussi odorantes. De pleine terre, et même culture. Il y a un grand nombre d'autres variétés, parmi lesquelles on distingue le grand monarque dont les fleurs plus grandes que celles du GRAND PRIMO et du même coloris, ont les pétales moins arrondis et plus échancrés.

12—13. NARCISSE A GRANDE LOUPE, *N. Galathinus*, LIN. Du midi de l'Europe. Il diffère peu du N. à bouquets. Fleurs jaunes à coupe ou couronne aussi longue que les pétales. Variété à fleurs doubles, odorantes comme la simple, et à coupe d'un jaune plus foncé. Même culture et de pleine terre, cependant son ognon réussit en pleine terre aussi-bien que sa variété double.

14. NARCISSE JONQUILLE, *Jonquilla*, LIN. (HERB. DE L'AMAT. tom. 1. Vél. du Mus.) D'Espagne, dans les lieux frais. Ognon plus petit que celui du narcisse des poëtes et plus uni; feuilles junciformes et lisses; fleurs en avril à couronnes courtes, à pétales plus petits que ceux du narcisse précité et d'un beau jaune. On plante l'ognon en septembre, les racines du côté

du midi, et on peut mettre dessous une coquille d'huitre pour l'empêcher d'allonger, on l'enfonce à trois pouces dans une terre franche légère. Le nom de jonquille vient des feuilles. Même culture.

NIVÉOLE, PERCE-NEIGE, *Galanthus nivalis*, LIN. De l'Hexandrie-Monogynie, fam. des *Narcissoïdes*. Indigène dans les prés couverts. Cette petite plante intéressante par sa précocité, puisqu'elle perce souvent la neige, d'où son nom vulgaire, a une hampe de 5 à 6 pouces, et donne en février une fleur blanche, rayée de vert.

NIVÉOLE D'ÉTÉ *ou* A BOUQETS, *Leucoium æstivum*, LIN. (RED. *Lil.* 133. Fl. Aust. 203.) De la même famille, mais non du même genre, et aussi rustique que la première. Sa hampe, d'un pied et demi, porte cinq à six fleurs d'un blanc de neige, et dont l'extrémité aiguë des pétales a un point vert. Terre franche légère, exposition un peu ombragée lever en juillet pour séparer les caïeux et replanter en octobre. Même culture pour la PERCE-NEIGE.

O.

ORCHIS (prononcez ORKIS), *Orchis*, Gynandrie-diandrie, fam. des *Orchidées*. Plantes indigènes, singulières par la forme de leurs fleurs en épi, et qu'on ne parvient à cultiver dans les jardins qu'en les plaçant dans la terre et à l'exposition qu'elles ont dans les bois ou les prés. Leur nom grec *orchis*, en latin *testiculus*, vient de la forme de leurs bulbes ordinairement rondes, mais cependant aplatie dans quelques autres. On cultive de préférence : 1°. L'Orchis à deux feuilles et à fleurs blanches en juin ; *O. bifolia*, LIN. 2°. Le pyramidal, *O. pyramidalis*, LIN. (Vél. du Mus. *Fl. Aust.* 266), dont les belles fleurs purpurines, en juillet, forment la pyramide d'ou son nom spécifique. 3°. L'Orchis punaise, *O. coriophora*, LIN. Fleurs en juin rouges et vertes, jolies, mais sentant la punaise. 4°. L'Orchis militaire, *O. militaris*, LIN. (Vél. du Mus. JACQ. *ic. rar.* 597.) Fleurs en mai, grandes, variées de pourpre et de blanc, les plus belles du genre, un peu en forme de casque. 5°. L'Orchis singe, *O. simia*, LAM. Son nom vient de la forme singulière de ses fleurs, blanchâtres, tachées de pourpre, et dont les divisions imitent un singe pendu. 6°. L'Orchis maculée, *O. maculata*, LIN. Bulbes aplaties et palmées; feuilles longues tachetées ainsi que la tige, de points rouges ; fleurs en juin, panachées et ponctuées de blanc et de pourpre, d'une agréable odeur. Les *Orchis simia*, *militaris* et *maculata* ont des bulbes qu'on peut manger et conserver long-temps, après les avoir bouillies et desséchées. On s'en sert avec succès dans la phthisie.

On peut avoir de même des *ophrys*, plante de la même famille, et que l'on confond souvent. Leurs fleurs bizarres représentent des mouches, des bourdons, des araignées, même un homme pendu. (*Fl. Dan*, 103); etc. On recherche de préférence les *ophrys antropophora* et *insectifera*.

ORNITHOGALE, *Ornithogalum.* (Genre de l'Hexandrie-monogynie, fam. des *Liliacées.*)

1. L'Ornithogale pyramidal, Épi-de-lait, Épi-de-la-Vierge, *O. pyramidale*, Lin. Indigène; feuilles longues et molles; tige d'un pied et demi, et presque desséchée fin de juin, quand paraissent les fleurs très-blanches, en étoile et en épi. Pleine terre légère et substantielle. On lève l'ognon tous les deux ou trois ans en juillet pour le replanter en octobre après la séparation des caïeux

2. L'Ornithogale a ombelles, Dame *ou* Belle-d'onze heures, *O. umbellatum*, Lin. (Red. Lil. 143. *Fl. Aust.* 343.) Plante indigène, à feuilles étroites, canaliculées, de 7 à 8 pouces de longueur; tige de 5 à 6 pouces, portant une *ombelle* de fleurs en mai et juin, blanches, ouvertes en étoiles, et d'une odeur agréable. Pendant environ quinze jours, elles s'ouvrent sur les onze heures, lorsque le soleil brille, pour se refermer à trois; ce qui a fait appeler cet ornithogale, *dame* ou *belle d'onze heures*. Même culture, mais point d'ombre. On peut manger cet ognon cuit sous la cendre, ainsi que celui de l'*O. pyrenaïcum*.

3 — 6. On cultive d'autres espèces du Cap, qu'on traite comme les *ixias*, 1°. l'*O. arabicum* (Herb. de l'Amat. Red. Lil. 63.) à feuilles un peu charnues et canaliculées, à fleurs en avril, en grappe corymbiforme, conique et à six pétales blancs, marqués à la base d'une tache vert brun et jaunâtre; 2°. le *revolutum* (*H. Sch.* 89.), dont la tige flexueuse porte un bouquet de fleurs assez grandes, d'un blanc lavé de jaune, et odorantes; 3°. le *miniatum* (Jacq. *ic. rar.* 438.) dont les fleurs, presque en ombelle, sont grandes et d'un rouge vermillon; 4°. enfin, le *luteum* ou *aureum* (Herb. de l'Amat. tom. 3.) qui produit un bouquet de fleurs grandes, nombreuses, et d'un jaune jonquille.

OXALIS ou Surelle, *Oxalis.* Le nom français exprime que ces plantes ont une saveur acide ou *sure*. Ce genre (de la Décandrie-pentagynie, fam. des *Géranioïdes*), comprend beaucoup d'espèces, entre autres, l'*Oxalis acetozella*, appelée vulgairement *alleluia* et pain de coucou, parce qu'elle fleurit au temps de Pâques, et quand l'oiseau coucou reparaît; on en fait le sel d'oseille, et quelques personnes l'emploient en fourniture de salade. Leurs racines sont des bulbes très-

petites, et dont les souris sont assez friandes pour aller les déterrer.

1. Oxalis bigarré, *O. versicolor*, Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) Jolie plante du Cap, comme les suivantes qu'on cultive toutes comme les ixias. Tiges droites, au sommet desquelles d'assez longs pétioles réunis en ombelles, portent chacun 3 folioles sessiles en cœur allongé, du centre desquelles il sort, en février et mars, une fleur blanche bordée d'une raie rouge qui ne s'épanouit qu'au soleil, et qui, à moitié épanouie, présente un petit cornet blanc entouré d'un ruban rouge en spirale. Tenir la terre fraîche pendant la fleur.

2. Oxalis traçante, *O. reptatrix*, Jacq. (Herb. de l'Amat. tom. 3.) Charmante espèce à racines bulbifères, traçantes; tige courte, simple, feuillée; feuilles ternées, obrondes, alternes, à longs pétioles; fleurs en février, mars, grandes, campanulées, d'un blanc carné avec le fond d'un beau jaune; stipules filiformes et d'un vert pâle. Il faut mettre cette plante en pots sous le châssis pour l'empêcher de tracer trop.

3-4. Oxalis Pied-de-Chèvre, *O. caprina*, Lin. (H. de l'Am.) Ses noms spécifiques lui viennent de ce qu'on a trouvé quelque ressemblance entre la trace du pied d'une chèvre et les trois folioles dont sont composées ses feuilles, moins nombreuses et plus grandes que dans l'*O. versicolor*; fleurs, en avril-juin, plus grandes et quelquefois doubles, entièrement jaunes et odorantes.—Une espèce, plus belle et plus grande encore, mérite la préférence, et n'est pas plus difficile à cultiver; c'est l'*O. purpurea*, Oxalis à fleurs pourpres. Si on met ces plantes dans la serre tempérée, il faut les placer près des jours. Elles y fleurissent plus tôt que sous le châssis.

P.

PANCRAIS. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Narcissoïdes.*) Toutes les fleurs de ce genre sont très-belles. *Pancratium* vient des mots grecs *pan*, tout, et *kreas*, chair, parce qu'ils ne forment qu'une masse de chair sans division.

1. Pancrais maritime, Lis de Marthiole, *Pancratium maritimum*, Lin. (Red. Lil. 8.) Ses ressemblances avec le lis et le narcisse, l'ont fait aussi appeler Lis-Narcisse. De Montpellier, près de la mer, dans le sable. Feuilles longues, lancéolées, obtuses; fleurs, en mai ou juin, en ombelle de 4 ou 5, blanches, odorantes, placées au haut de la tige, qui sort à côté des feuilles, et qu'il est à propos de soutenir avec une petite baguette. On relève cet ognon en juillet ou août: on le replante en octobre. Semence et caïeux. Pleine terre sablonneuse au pied d'un mur, au midi. Couverture pendant les gelées.

2. Pancrais

2. Pancrais d'Illyrie, *P. Illyricum*, Lin. (Trew. 27) D'Illyrie (aujourd'hui la Dalmatie). Feuilles longues, ensiformes; tige droite, comprimée, terminée en juin par une douzaine de fleurs grandes, blanches, très-odorantes, etc., de la forme de celles des autres, et dont les filets des étamines sont très-longs. Même culture.

3. Pancrais des Caribes, *P. Caribœum*, *P. Amœnum*. Lin. De la Jamaïque et des îles Caribes. Feuilles d'un pied, larges, distiques et striées; hampes d'un pied; fleurs deux ou trois fois dans l'année, nombreuses, d'un blanc pur et d'une odeur très-suave. De serre chaude, et culture des amaryllis.

4. Pancrais d'Amboine, *P. Amboinense*, *P. declinatum*. (Trew. 28.) De l'île d'Amboine. Feuilles en faisceau, réniformes, nerveuses, pétiolées et grandes. Hampe d'un pied et demi, succulente; fleurs 9 à 10, en ombelle large d'un pied, blanches, ayant une odeur très-agréable, le tube de 3 pouces de long et les divisions de 4 pouces, pliées en gouttière. L'ognon est très-délicat. Même culture que le n°. 3; mais le placer de préférence sur les tablettes de la serre et près des jours.

5. Pancrais a grand godet *ou* nectaire, *P. calatiforme*, Red. De l'Am. mér. Tige de 6 pouces, et pour ainsi dire, formée par les gaînes de feuilles linéaires, plus longues qu'elle, lisses, entières, et d'un vert luisant; hampe nue, flexueuse, comprimée, de 18 pouces; deux fleurs sessiles, terminales, qui ne s'ouvrent pas dans le même temps, dont le tube a trois côtes; divisions du limbe, ainsi que le godet, blanches; ce dernier, très-grand, en cône renversé, divisé en six lobes arrondis, dentelés et échancrés dans leur milieu; filamens des étamines blancs; anthères jaunes, vacillantes. Même culture que le n° 3, et placé comme lui près des jours.

6. Pancrais distique. *P. distichum*, Curt. Du Mexique. Feuilles distiques, lancéolées, striées; cinq à six fleurs d'un beau blanc et d'une odeur suave, à nectaire infondibuliforme, denté, lacinié irrégulièrement dans les intervalles des étamines. Même culture.

PHALANGÈRE, *Phalangium*, Jus. *Anthericum*. Lin. Genre de l'Hexandrie-Monogynie, famille des *Liliacées*, distrait du genre *anthericum* de Lin., et qui contient des plantes presque toutes agréables.

1. Phalangère rameuse, Herbe à l'araignée, *P. ramosum*. H. P. *Anthericum*. Lin. (Jacq. *Fl. Aust.* 161.) Indigène dans les forêts, vivace et fibreuse; feuilles semblables à celles du gazon, tiges garnies, fin de juin, d'épis de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes, à six pétales oblongs et plats.

2. Phalangère-fleur-de-lis *ou* à grappes, *ou* à feuilles graminées, Anthéric-Phalange, *P. liliago.* H. P. *Anthericum.* Lin. (Jacq. *H. Vind.* 83.— *Fl. Dan.* 616.) Des mêmes lieux. Racine vivace, fibreuse et blanchâtre; feuilles planes, plus grandes, en faisceaux entourés d'autres feuilles ou écailles brunâtres et aiguës; tiges simples, terminées en juin, par un épi de fleurs blanches, larges de 18 lignes, bien ouvertes, et ressemblant assez à la fleur du lis, mais plus petites. Ces deux espèces sont faciles à cultiver, et demandent seulement une terre légère et substantielle, et un peu d'ombre. Elles se multiplient de semence; plus promptement par la séparation des racines; lorsque les feuilles sont fanées.

3. Phalangère, lis Saint-Bruno. Fleur-de-lis, *P. Liliastrum.* H. P. *Anthericum.* Lin. Des montagnes du Dauphiné, d'où son nom de Saint-Bruno. Racine semblable à une griffe d'asperge, feuilles planes, radicales; tige de plus d'un pied, simple, portant en juin un épi de fort belles fleurs blanches, imitant celles du lis, d'où son nom spécifique latin, enfin plus grandes que celle du P. liliago. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude; couverture de litière sèche lorsqu'il gèle; multiplication par la séparation des racines, en automne, avec la précaution de ne pas les rompre, car elles sont fort fragiles. Si on les transporte au loin, il faut les envelopper de mousse fraîche.

4. Phalangère bicolore, *P. bicolor* Desf. *Anthericum planifolium.* Lin. (Red. Lil. 215.). Des terres sablonneuses de France; racines fibreuses, épaisses et charnues; feuilles longues, étroites et planes; tige ramifiée dans le haut, et portant en mai, des fleurs petites, de peu de durée, mais remarquables par leur couleur d'un joli rose violet à l'extérieur, et blanches en dedans. Elle réussit bien dans une terre légère et sablonneuse, à l'abri d'un trop grand soleil.

R.

RENONCULE ASIATIQUE, R. des jardins, *Ranunculus asiaticus.* Lin. (Polyandrie-Polygynie de l'Asie, fam. des *Renonculacées.*) Griffe composée de petits corps fusiformes, nommés *doigts*, de 4 à 6 lignes de longueur, et réunis à un petit tronc, ayant à sa partie supérieure un, deux ou trois yeux couverts d'un poil grisâtre.

Quand la plante commence à végéter, il sort de la partie qui environne les yeux, plusieurs filets blancs fort minces. Ces filets sont d'égale dimension dans toute leur longueur, jusqu'à ce qu'ils aient pris leur accroissement. Alors ils grossissent dans la partie adhérente au tronc, et forment une ou plusieurs griffes au-dessus de l'ancienne, qui, après avoir

fourni aux nouvelles les sucs nutritifs qu'elle contenait, se décompose, et ne végète conséquemment qu'une année. Feuilles une à deux fois ternées, à folioles trifides, incisées et glabres; tige de 6 à 18 pouces de hauteur, terminée par une fleur. Elle a souvent au tiers, ou à la moitié de sa hauteur, une feuille à l'aisselle de laquelle il sort une tige secondaire qui fournit également une fleur. Souvent ces tiges se subdivisent encore, et donnent d'autres fleurs un peu plus tardives que les premières; fleurs à cinq pétales jaunes ou rouges, à l'onglet desquelles on remarque une petite glande. Le gros bouton noir au centre des pétales, est couvert d'un grand nombre de pistils et d'étamines. Il prend, ainsi que la tige, la couleur de feuilles sèches à la maturité des graines.

On a obtenu par la culture un grand nombre de variétés à fleurs simples, semi-doubles et doubles (1). Ces dernières sont connues plus particulièrement sous le nom de *renoncules*. Les fleurs des variétés offrent presque toutes les couleurs du blanc au noir, à l'exception du bleu. Il en existe en France un grand nombre de variétés dont je possède plus de deux cents dans ma collection marchande composée de quatre-vingts mille griffes.

Culture. La renoncule asiatique demande une terre légère, douce, substancielle et fraîche. Si elle contenait beaucoup de pierres, il faudrait la passer à la claie. Si la terre était prise à une certaine profondeur pour former des planches, il faudrait l'amender avec du terreau consommé et la bien ameublir. J'avait fait don au printemps dernier (1817), d'environ quarante mille griffes en quatre-vingts variétés, pour orner le nouveau bosquet du roi à Versailles. On les planta dans une terre qui n'avait pas vu le soleil depuis 80 ou 100 ans, et sans y mêler du terreau. On sema, en outre, par-dessus des pavots et des coquelicots. Il résulta de cette culture extraordinaire, la perte des variétés délicates et la non-fleuraison de la plupart des autres. Il n'y eut que quelques variétés rouges et jaunes, conséquemment moins éloignées du type, qui donnèrent des fleurs d'une mauvaise venue. L'exposition du levant est celle qui convient le mieux à cette plante. Cependant elle réussit bien en plein carré; mais il faut la mettre au midi, quand on la plante avant l'hiver pour avoir des fleurs précoces. On la multiplie de semences et de griffes. Si on veut semer, on récolte les semences depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du

(1) J'ai donné, dans l'Essai sur les phénomènes de la végétation, etc., les causes de la multiplication des pétales et de la disparution des pistils et des étamines. On le trouve à Paris, chez Madame Husard et Audot libraires.

soir, sur des plantes vigoureuses, à tiges fortes et hautes, dont les pétales sont larges, épais, arrondis comme ceux de la rose, et qui ont des couleurs bien nettes et bien vives. On coupe les tiges, on les réunit en paquets qu'on suspend, pendant quinze jours ou un mois, dans un lieu sec et bien aéré pour achever la maturité des graines. On peut les semer de suite ou les ramasser dans des cornets de papier dans lesquels elles se conservent trois et quatre ans. Il vaut mieux cependant attendre au printemps ou à l'automne suivant, parce que j'ai remarqué que les semences nouvelles ne levaient pas aussi bien que celles d'un an. D'ailleurs les graines anciennes donnent plus d'espoir d'obtenir des fleurs doubles, surtout quand elles sont semées à la fin de l'été. L'époque du semis doit être fixée sur la température. Dans les départemens septentrionaux, il faut semer au printemps en pleine terre. Dans les autres, on peut semer à la fin de l'été; mais, quand on fait les semis en terrine, on peut opérer en tout temps.

On doit bien ameublir la terre et même la passer à 2 ou 3 pouces de la superficie à une claie fine. On l'unit bien ensuite. On prend alors des têtes de renoncules. On les frotte avec les mains pour en détacher les graines, et on sème un peu clair si la majeure partie des graines a une lentille bien marquée au centre. Si, au contraire, on en aperçoit peu, on couvre la terre de la semence. On appuie légèrement la main ou une truelle sur la graine, et on répand dessus environ deux lignes de la même terre, mais plus chargée de terreau et passée au crible fin de fer ou de laiton, pour qu'elle soit divisée. Si on a semée en terrine, on recouvre avec de la mousse, on arrose légèrement et on place les terrines au levant sur des planches élevées de 2 ou 3 pieds au-dessus du sol, pour empêcher les insectes d'y pénétrer. Quand le semis a été fait en pleine terre, il vaut mieux mettre sur les planches, des claies ou des branches minces et croisées comme pour les anémones. Il faut tenir la terre toujours fraîche, sarcler souvent, donner la chasse aux limaces, soins également nécesaires pour les fortes plantes. Le semis met de trente à cinquante jours à lever en raison de la température plus ou moins chaude. Quand les jeunes plantes ou *pucelles* commencent à prendre de la force, on enlève les claies ou les branches, et on les traite comme les griffes formées si on a semé au printemps; mais, si on l'a fait à la fin de l'été, il faut établir avant les gelées, comme pour les anémones, des cadres qui soient élevées de 3 ou 4 pouces au-dessus de la terre, et sur lesquels on place des paillassons qu'on redouble quand le froid augmente. On met dans les sentiers qui environnent la planche, 8 à 10 pouces de litière. On découvre les plantes toutes les fois que le temps le permet. Au moyen

de ces précautions, ce jeune plant, quoique plus délicat que celui d'anémones, passe fort bien l'hiver. Si les plantes des semis faits au printemps en pleine terre, étaient faibles, on ne les leverait pas après le desséchement des feuilles; mais on rapporterait 2 pouces de terre sur la planche, et on la couvrirait d'un demi-pouce de terreau. On préserverait les plantes du froid en employant les mêmes moyens que pour les semis.

Les fortes griffes se plantent à l'automne, ou après les fortes gelées. A l'automne, dans les cantons où l'hiver est doux et où les gelées ne peuvent nuire à la renoncule que huit ou quinze jours au plus, temps pendant lequel on les couvre d'un peu de litière ou de fougère; mais seulement après les gelées, dans les lieux où le froid est vif et dure longtemps, ainsi que dans les sols très-humides. Il est utile, dans ces derniers terrains, de donner, quelques jours avant la plantation, un arrosement avec de l'eau dans laquelle on a fait fondre du sel commun. Les griffes sont fortifiées par ce moyen et moins sujettes à pourir. Quand on veut mettre des renoncules dans une planche, on a l'attention de lui donner quelques mois d'avance un bon labour, et si elle n'est pas substantielle, d'y mêler une certaine quantité d'engrais bien consommé. On laboure et on ameublit bien la terre au moment de la plantation; et après l'avoir unie, on emploie un des deux moyens suivans pour planter Le premier consiste à tracer avec le cordon, des lignes longitudinales et transversales, comme pour les jacinthes. La distance entre chaque ligne dépend de la végétation des plantes, qui est plus ou moins considérable, suivant la température. Il y a des cantons où une renoncule couvre 6 pouces de terre en carré. Il en est d'autres où elle ne prend que 5 et même 4 pouces, comme dans les environs de Paris. L'expérience doit déterminer la distance de manière que la terre soit couverte par le feuillage pour conserver sa fraîcheur, et que cependant les feuilles d'une plante ne recouvrent pas celles des autres, ce qui nuirait à leur végétation. On met un pouce de plus de distance entre les griffes de semis, qu'entre celles des renoncules doubles, parce que les premières, plus vigoureuses, ont plus de feuilles et les ont plus longues. Quand la planche est tracée, on plante à tous les points d'intersection des lignes, une griffe, l'œil en dessus, en tenant la griffe entre les doigts qui la recouvrent entièrement pour empêcher les racines de se rompre, et en l'enfonçant à 2 pouces. Quand la plantation se fait au printemps, il est utile de tremper les renoncules pendant vingt-quatre heures dans une décoction de suie, dont l'amertume écarte les insectes. C'est ainsi qu'on plante les planches de renoncules d'ordre et par noms, avec l'attention de placer une couleur

claire auprès d'une couleur foncée, pour donner plus d'éclat à la planche, en faisant bien ressortir les couleurs. Mais quand on place des griffes de semis ou en mélange, ou des plantes *par famille*, c'est-à-dire, dont on met de suite toutes les griffes d'une même variété, il suffit de faire, comme pour les anémones, des rayons auxquels on donne seulement un pouce et demi de profondeur. Si toutes les griffes sont fortes, on les plante à égale distance au fond du rayon, mais on les enfonce seulement assez pour que l'œil soit au niveau de la terre. Si on a de grosses et de petites griffes, on met 1 ou 2 pouces de plus entre les fortes griffes, et on place une petite entre les grosses. On agit également ainsi pour les anémones et les tulipes qu'on plante en rayons. Ensuite on rabat la terre dans les rayons, et de quelque manière qu'on ait planté, après le coup de rateau, on étend un pouce de terreau sur la planche.

Si la plantation a eu lieu avant l'hiver, on garantit les plantes des gelées, de la même manière que les semis. Si elle s'est faite dans les beaux jours de janvier et de février, et qu'il survienne de nouvelles et fortes gelées, l'état des griffes doit diriger les amateurs. Lorsque le froid arrive dans les quinze jours qui suivent la plantation, les griffes ne sont encore qu'un peu renflées, et n'ont rien à craindre. Mais quand les germes commencent à pointer, la matière farineuse, contenue dans les racines ou doigts, se change en une émulsion laiteuse, et si les griffes étaient saisies de la gelée à cette époque, elles seraient perdues. Il faut donc alors les couvrir avec de la litière ou de la fougère qu'on enlève dès que la gelée est passée.

Lorsque les feuilles des renoncules sont sorties de terre, ces plantes ne demandent que des sarclages et les arrosemens nécessaires pour conserver la terre fraîche jusqu'à la floraison. Alors on est bien dédommagé de ses peines par le beau coup d'œil qu'offre une planche de renoncules bien choisies et bien classées pour établir l'harmonie des couleurs. On continue les arrosemens si le temps est sec pendant la floraison. Il faut se servir d'arrosoirs dont la pomme soit percée de très-petits trous, verser l'eau à reculons ou de côté, et à deux reprises, au lieu de la répandre toute à la fois, pour ne pas renverser les fleurs, tasser la terre, et pour donner à l'eau le temps d'y pénétrer, au lieu de couler dans les sentiers. Dès le mois de juin, les arrosemens ont lieu le soir. Lorsque la fleur est passée, on cesse de donner de l'eau aux plantes. La durée des fleurs et leur beauté dépend de la température. Un soleil ardent les empêche, en accélérant trop leur végétation, de prendre tout leur développement et de se conserver long-temps. C'est une des raisons pour lesquelles les renoncules plantées à l'automne, qui fleurissent plus tôt et

conséquemment dans un temps moins chaud, sont plus grandes, plus belles, ont leurs couleurs mieux séparées, et durent plus long-temps que celles mises en terre à la fin de l'hiver. Les griffes sont aussi mieux nourries. Il est donc essentiel de planter à l'automne lorsque les griffes peuvent passer l'hiver avec les précautions indiquées plus haut.

Dès que les parties extérieures de la plante sont sèches, on lève les griffes, on en détache les feuilles et les tiges, et on les met dans un crible ou dans un panier fort clair. On le plonge dans l'eau et on remue les griffes. La terre se détache et passe avec l'eau lorsqu'on élève le crible. On répète l'opération jusqu'à ce qu'il ne reste plus de terre. Quant aux feuilles mortes et aux petits insectes plus légers que l'eau, il suffit de plonger le crible 3 ou 4 pouces au-dessous de l'eau; les griffes restent au fond, et on écarte avec la main tout ce qui surnage. On étend ensuite les griffes à l'air, et quand l'eau qui les couvre est évaporée, on les porte au lieu destiné à leur complète dessiccation. On sépare les griffes lorsque leurs doigts, diminués de volume et flexibles, permettent de les manier sans les rompre, ce qu'on ne peut faire lorsqu'on tire les griffes de terre ou quand elles sont bien sèches. Dès que la dessiccation est achevée, on dépose les griffes dans des casiers ou dans des sacs de papier. Elles ont l'avantage, comme l'anémone, de se conserver ainsi une année sans être plantées. C'est ce que les jardiniers désignent sous le nom de *plantes reposées* qui dégénèrent moins que les autres, c'est-à-dire, dont les fleurs restent doubles.

Les grands amateurs de renoncules peuvent s'en procurer toute l'année en plantant en pleine terre des griffes tous les mois, depuis la mi-septembre jusqu'au mois d'août inclusivement, et en mettant en pots, des griffes dans les mois de septembre et octobre. On place ces pots dans une couche tiède et sous châssis.

2. Renoncule d'Afrique. *Ranonculus Africanus.* Feb. Cette renoncule diffère de la précédente par ses feuilles, qui sont plus rares, plus grandes, d'un vert plus foncé, légèrement découpées, seulement une fois ternées et couchées à terre. Leur tige est plus forte, ne porte qu'une fleur, et rarement deux. La fleur, plus grande, très-double, a ses pétales du centre assez longs et relevés, du milieu desquels il sort un bouton soutenu sur un pédicule, et qui, en se développant forme une seconde renoncule. La griffe en est forte. C'est cette plante qui est connue des jardinier sous les noms de *renoncules pivoines* ou *renoncules péones.* On ne possède pas que la simple; mais on en a quatre variétés à fleurs doubles; la *pivoine rouge* ou *rouma*, la *séraphique d'Alger*, couleur jonquille, le *souci doré* ou *merveilleuse*, couleur de souci doré

cœur vert, et le *turban doré*, rouge panaché de jaune. Cette renoncule demande la même terre et se cultive comme celle d'Asie; mais comme elle est moins sensible aux gelées, on peut, dès le commencement de l'automne, la mettre en terre dans quelques départemens où on retarde la plantation de l'autre renoncule, pourvu toutefois que le terrain ne soit pas trop humide, et qu'on ait une bonne exposition au midi. C'est alors seulement qu'elle prend toutes ses dimensions et qu'elle donne une double fleur. Si on ne la plante qu'an printemps, les fleurs ont la forme des renoncules asiatiques, ce qui les aura fait prendre pour des variétés de cette espèce. Si le terrain où elles passent l'hiver est humide, elles reprennent leur couleur primitive, qui est le rouge, et quelquefois on obtient dans ces terres des séraphiques et des merveilleuses moitié rouges, et des turbans dorés sans panachure jaune.

3. Renoncule a feuilles d'aconit, Bouton d'argent, *R. aconitifolius*. Lin. Des montagnes de France, dans les prés humides et ombragés. Plante que les Anglais nomment *belle pucelle de France*. Racines assez semblables à celles de l'asperge, mais plus courtes; feuilles palmées, à cinq folioles et découpées comme celle de l'aconit; fleurs en juin, nombreuses, d'un blanc pur, petites, mais jolies et en forme de bouton. Terre fraîche et un peu ombragée. Multiplication par la séparation des racines la troisième année, et après que la plante est dépouillée de ses feuilles; arrosemens légers et fréquens; couverture de litière pendant les grands froids. On met cette plante en pot et on la serre l'hiver en orangerie si on veut jouir de sa fleur dans les appartemens. On enterre le pot au printemps jusqu'à la fleuraison et lorsqu'elle est passée.

4. Renoncule acre, Bassinet, Bouton d'or, *R. acris*, Lin. Plante indigène des près, trop connue pour la décrire, dont on cultive la variété à fleurs doubles comme la précédente. Ses fleurs, en juin, du plus beau jaune, et à forme bombée, produisent un joli effet.

5. Renoncule rampante, Bassinet, Pied-de-coq, Bouton d'or, *R. repens*, Lin. Indigène et des lieux humides. Feuilles composées à folioles anguleuses, lobées, d'un beau vert; tiges florifères de deux pieds; fleurs en mai, d'un beau jaune très-luisant et comme vernissées. On ne cultive que la variété à fleurs doubles, qu'on place, comme les deux espèces précédentes, dans une terre franche légère un peu ombragée et fraîche; car, si la terre était forte, trop ombragée et humide, ces trois espèces redeviendraient simples. Multiplication au moyen des filets ou coulans qui s'enracinent. Même culture.

6. Renoncule bulbeuse, *R. bulbosus*, Lin. Indigène et des

prés. On ne cultive que la variété à fleurs doubles, à racine bulbeuse et vivace, à feuilles longues et découpées et à tiges hautes d'un pied, droites, terminées par des fleurs, de mai en septembre, jaunes et moins luisantes, mais plus grandes que les trois précédentes. Même culture.

7. Renoncule a feuilles de rue, *R. rutæfolius*, Lin. Des Alpes. Tige simple de 4 pouces; feuilles ailées très-découpées; fleurs de la variété qu'on cultive en mai, solitaires, grandes et d'un beau jaune brillant. Même culture.

8. Renoncule ficaire, Petite chélidoine, Petite éclaire, *R. ficaria*, Lin. *Ficaria verna*, Pers. Feuilles radicales, cordiformes, disposées en rosette sur terre; tiges multipliées, fleurs en mars et avril, terminales, solitaires, jaunes et doubles dans la variété cultivée pour l'agrément. Même culture. On se sert de la simple en médecine, et quelques personnes mangent ses feuilles tendres en salade, malgré leur âcreté. *Ranunculus* veut dire *petite grenouille*, et indique que le grand nombre de ces plantes est aquatique: quelques espèces cependant habitent les montagnes, même les rochers.

S.

SAFRAN, *Crocus*. (Triandrie-monogynie, fam. des *Iridées*.) Ce genre comprend le Safran proprement dit, et le Crocus des fleuristes, qui n'est peut-être bien qu'une variété du premier.

1. Safran proprement dit, Safran oriental, S. des boutiques ou d'automne, *Crocus sativus*, *C. Officinalis*, Lin. *C. automnalis* de quelques-uns. *C. orientalis* des boutiques. (Jaum. 16e. liv.) D'Asie. Petit ognon; feuilles radicales, linéaires, étroites, d'un pied, ayant une nervure saillante en dessus et blanches en dessous; fleurs en septembre ou octobre, paraissant entre les feuilles; d'un violet pourpre, contenant trois étamines et un style court divisé en trois stigmates, longs, filiformes, d'un rouge aurore et très-odorant. Ce sont ces stigmates cueillis et séchés avec soin qui servent à tant d'usages dans les arts, la médecine et la cuisine. On cueille les fleurs. On pince le pistil à son origine avec l'ongle pour le séparer de la fleur. On met ensuite ces pistils dans un tamis de crin suspendu à un pied et demi au-dessus de la braise allumée et recouverte de cendre, on les remue continuellement, et quand ils sont secs, on les laisse refroidir dans des feuilles de papier; ensuite on les conserve dans des boîtes à l'abri de l'humidité. Terre sablonneuse et légère bien ameublie par trois labours, et partagée en sillons espacés d'un demi-pied et profonds de 5 à 6 pouces. On y plante les ognons, de mai en juillet, à 2 pouces de

distance et assez profondément pour qu'ils n'aient point à craindre un froid de 10 degrés qui les ferait périr s'il durait un peu. On donne trois ratissages à 2 pouces de profondeur, en juin, août et septembre. La troisième ou quatrième année, on les relève en mai, quand les feuilles sont tombées, pour en séparer les caïeux, C'est ainsi qu'on cultive en grand. Dans les jardins, on en fait des bordures ou de petits massifs qu'il est utile de couvrir avec un peu de litière, si les froids sont vifs.

2 — 6. Safran printanier, Crocus des fleuristes, *C. vernus* Lin. (*Fl. Aust. app.* 36. — Vel. du Mus.) Des Alpes. Ognon aussi rustique que le précédent, feuilles plus courtes; fleurs en février et mars, de même forme, mais qui diffèrent par les stigmates non odorans et par les couleurs jaunes avec des raies violettes ou blanches; bleues ou grises avec des raies de différentes couleurs suivant les variétés qui sont très-nombreuses et dont quelques-uns sont doubles. Même culture; mais moins difficiles sur la terre, on peut les planter dans toutes, pourvu qu'elles ne soient pas trop fortes ni fumées. Multiplication de caïeux et de grains. Les botanistes ne sont pas d'accord s'il faut regarder comme espèce, ou seulement comme variété, 1°. le Crocus de Moesie, *C. mœsiacus* (*luteus*, Decand. et Red. 196. Herb. de l'Amat. Tom. 2.), dont la fleur, grande, d'un jaune doré, a ses trois pétales extérieurs légèrement rayés de pourpre. 2°. Le Crocus de Suze, *C. susianus*, dont les fleurs, plus petites et jaunes, ont les pétales très-marqués de pourpre. 3°. Le Crocus soufré, *C. sulfureus*, aussi à fleurs jaunes, mais plus pâles, et à pétales extérieures, striés de pourpre. 4°. Le Crocus a deux fleurs, *C. biflorus* (Herb de l'Amat. Tom. 2.), dont chaque tige porte deux fleurs grandes, blanches, jaunes à la base : les trois pétales extérieurs rayés de pourpre foncé; les trois intérieurs tachés de bleu pourpre vers la base. 5°. Le Crocus de Naples, *C. Neapolitanus*. Ses fleurs, les plus tardives de toutes sont peut-être les plus grandes. Elles sont d'un violet pourpre; mais les trois pétales intérieurs sont pâles. Il est le seul du genre, qui a des glandes velues à l'orifice du tube. Même culture que le précédent, et couverture de litière sèche pendant l'hiver.

SANSEVERIA. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées*.) Genre distrait des *aletris*, par Wildenow ou Thunberg, et dédié à San-Severo, amateur des sciences.

1. Sanseveria de guinée, *Sanseveria Guineensis*. (*H. Vind.* 84.) *Aletris Guineensis*. Lin. Racines noueuses et tubéreuses; feuilles engainantes de plus d'un pied, lancéolées, aiguës, planes, parsemées et tigrées de taches blanchâtres; hampe droite, d'un pied et demi, d'un vert bleuâtre marqué de

points blancs jusqu'à l'épi; fleurs de juin à novembre, sortant trois ou quatre du même point, d'où elles divergent par leurs pédicules; tube court; lanières longues, linéaires et blanches, dépassées par le style, et odorantes. Il leur succède une baie rougeâtre et molle, qui a fait distraire les *sanseveria* du genre *aletris*. Elle a besoin au moins de la serre tempérée, et d'une terre franche légère.

2. Sanseveria de Ceylan, *S. Zeylanica*, Wild. Feuilles épaisses, longues, aiguës, presque triangulaires, ondulées sur les bords, engaînantes à la base, de 7 à 8 pouces de long; fleurs blanches, en épi, et d'une odeur suave pendant la nuit. Aussi délicate que la première. Serre chaude, ou au moins serre tempérée.

3. Sanseveria carnée, *S. Carnea*. Wild. Fleurs nombreuses; sortant des côtés ramifiés de la souche, en épi de 3 pouces, d'un blanc rosé, d'une odeur agréable, accompagnées de bractées aussi longues qu'elles, et d'un brun rougeâtre. Culture dans les châssis des ixies, et on la multiplie par œilletons, comme les espèces précédentes.

4. Sanseveria a fleurs sessiles, *Sanseveria sessiliflora*. Curt, 739. *S. Carnea*. And. Rep. 361. (H. de l'Amat. tom. 3.) de la Chine. Racines noueuses, et disposées à la manière des iris; feuilles en touffe, rangées sur deux côtés, canaliculées et s'embrassant étroitement à leur base, du reste planes, linéaires, aiguës, larges de 3 lignes, longues d'un pied, fermes, d'un vert agréable, et du milieu desquelles sort une hampe haute de plus de 6 pouces, rougeâtre, un peu anguleuse, terminée par une douzaine de fleurs, sessiles, monopétales à six divisions, de couleur de chair agréable. Elle fleurit à plusieurs époques de l'année. Terre fraîche, légère, et orangerie l'hiver.

SCILLE, *Scilla*. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées*.)

1. Scille maritime *ou* rouge, *S. maritima*. Lin. (Red. Lil. 116.) Indigène, et des sables de la mer. Ognon fort gros, employé en médecine comme purgatif, et contre l'asthme; hampe nue de 3 pieds; feuilles longues, canaliculées, d'un beau vert; fleurs en août, très-nombreuses, blanches, petites, et en épi, et faisant un joli effet. Terre sablonneuse, et mieux sable de mer; d'orangerie. Multiplication de caïeux qu'on ne sépare que lorsqu'ils sont faits, et des graines mûres en octobre.

2. Scille agréable, Jacinthe étoilée et Jacinthe de mai. *S. amœna*, Lin. *hyacinthus stellaris*. (*Fl. Aust.* 218.) De la Romanie, et naturalisée en France. Ognon informe, et d'un jaune verdâtre; feuilles d'un pied, planes, molles, obtuses,

d'un vert gai, hampe d'un pied et anguleuse ; fleurs en avril, à 6 petales oblongs, ouvertes en étoile, et d'un joli bleu. Terre légère, exposition au grand air et au soleil. Multiplication de graines ou de caïeux qu'on sépare en juin.

3. Scille d'Italie, Lis-Jacinthe des jardiniers. *S. italica.* Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 2.) Des Alpes. Feuilles droites et en gouttière ; tige d'un demi-pied, terminée en avril, mai, par un épi de jolies fleurs bleues, d'une odeur douce et agréable. Multiplication de caïeux. Elle peut aller en pleine terre légère, et ne demande pas de très-grands soins. La plante se trouve sauvage sur les Alpes et près de Nice, dans les lieux pierreux.

4. Scille campanulée, *S. campanulata.* Lin. *Hispanica*, Miller. *Hyacinthoïdes*, Jacq. D'Espagne. Bulbe non écailleuse, solide ; feuilles d'un pied, sont en fer de lance, et un peu creusées ; tige de dix pouces, portant en juin un panicule lâche de fleurs d'un joli bleu violet. Terre légère, exposition au midi, couverture de litière pendant les froids ; sous l'orangerie ou sous châssis. Multiplication de caïeux qu'on sépare tous les deux ou trois ans.

5. Scille du Pérou, Jacinthe du Pérou, *S. Peruviana*, Lin. De la France mérid. Ognon assez gros, tige nue d'un pied ; feuilles radicales, nombreuses, assez longues et larges en faisceau ; corymbe régulier et pyramidal de jolies fleurs, en mai, bleues et nombreuses. Même culture que la précédente. Il faut séparer les caïeux dès que la plante est desséchée. Les graines lèvent bien. Variété d'un blanc sale peu recherchée. On enfonce l'ognon en terre de 4 à 5 pouces, ainsi que les autres espèces quand on les met en pleine terre.

6 — 7. Scille a deux feuilles, *S. bifolia*, Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 1.) Indigène très-petit produisant beaucoup de caïeux. Feuilles canaliculées, lancéolées, linéaires au bas de la tige qui a 4 à 6 pouces au plus, et qui est terminée, en mars, par des fleurs petites, mais d'un joli bleu, en épi lâche, variétés très-jolies, à fleurs plus grandes, roses ou blanches. Même culture.

8. Scille a fleurs en ombelle, *S. umbellata.* (Herb. de de l'Amat., tom. 3.) Indigène. Charmante miniature ; ognon petit et pyramidal ; feuilles linéaires, étroites, canaliculées, refléchies, de 6 pouces ; tige un peu moins haute ; ombelle d'une vingtaine de fleurs, en avril et mai, petites, bleues, ouvertes en étoiles, sentant l'aubépine. Même culture, mais seulement au soleil.

SOWERBÉE A FEUILLES DEJONC, *Sowerbea juncea.* Curt. De la Nouvelle Hollande. (Héxandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées.*) Racines fibreuses ; tige grêle terminée, en mai

juin, par un bouquet de fleurs à six pétales et six étamines dont trois infertiles, pourpres et d'un joli effet. La plante sans fleurs ressemble à un jonc. Terre de bruyère; d'orangerie, multiplication de drageons.

SPARAXIS. (Voyez *Ixia.*)

T.

TIGRIDIE, Tigrine, *Tigridia.* (Gynandrie-Triandrie, fam. des *Iridées.*) Genre composé jusqu'à présent d'une seule plante, que Jussieu a tirée du genre *Ferraria* de Linné.

Tigridie a grandes fleurs, *ou* Queue-de-Paon, *Tigridia pavonia*, Jus. *Ferraria pavonia*, Lin. (Red. Lil. 6. — And. *Rep.* 178.) Ognon écailleux, alimentaire au Mexique. Feuilles ensiformes, longues, plissées, pointues; tige de 2 pieds, feuillée, rameuse et noueuse; une à trois fleurs, de juillet en août, qui s'ouvrent à quelques jours près les unes des autres, ne durent guère chacune que huit à dix heures, mais sont aussi belles par leurs couleurs que singulières par leur forme. Elles sont posées horizontalement, bien étalées, et creusées en coupe dans leur milieu. Elles consistent en une corolle à six divisions inégales; trois extérieures, larges, réfléchies; violettes à leur base, et cerclées de jaune tavelé de pourpre, puis terminées par un rouge très-éclatant: trois intérieures placées alternativement, et plus petites, jaunes, *tigrées* de pourpre; d'où le nom générique. Terre légère ou de bruyère. Il est difficile de faire passer l'hiver à cet ognon en pleine terre, même à l'exposition du midi et en le couvrant. Ainsi, il faut le mettre en orangerie ou sous châssis. Multiplication de graines ou de caïeux qu'on sépare tous les deux ans après que les feuilles sont desséchées.

TRITOMA. Nom tiré de la forme des feuilles anguleuses ou coupantes de trois côtés. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées.*) Genre distrait des *Veltheimia*, qui avaient été démembrés du genre *Aletris*, et composé de trois plantes du Cap, et très-belles.

Tritoma a grappe, *Tritoma Uvaria*, Gawler. (Curtis 758.) *Aloe* et *Aletris Uvaria*, Lin. Feuilles nombreuses, persistantes, dentelées, très-longues et ensiformes; tige grosse, de 3 pieds et couronnée par un épi de fleurs en août et septembre, grandes, pendantes, d'un vermillon éclatant. Elles durent près de trois semaines. Terre sablonneuse ou de bruyère un peu maigre. D'orangerie. Arrosemens légers et seulement pour empêcher la terre de se dessécher; multiplication de graines, et, par la séparation des œilletons, en mai, dont on laisse dessécher les plaies avant de les replanter. On tient les plantes à l'exposition du midi et on les rentre pendant les pluies continues et les nuits fraîches.

2. Tritoma moyen, *T. media*, Gawler. *Veltheimia*, Pers. *Aletris sarmentosa*. (And. *Rep.* 54. H. de l'Am.) Racines sarmenteuses et traçantes; feuilles longues d'un pied et demi, étroites et glauques; tige d'un pied, droite, teinte de pourpre, terminée par une grappe de fleurs serrées, à la fin de l'hiver, à tube safrané et à divisions jaunes et bordées de vert. Mélange de terre franche et de bruyère, multiplication de rejetons, arrosemens plus fréquens qu'à la première. D'orangerie.

3. Tritoma nain, *T. pumila*. Willd. Bien plus petit, mais non moins joli que les précédens. Feuilles longues, carénées, plus courtes que la hampe qui est marbrée; belle grappe de fleurs, en septembre-novembre, à tube court, pyriformes et d'un beau rouge safran, dont, au contraire des autres espèces, les supérieures s'ouvrent les premières: les étamines qui dépassent sont de la même couleur, et portent des anthères jaunes. Même culture.

TROLLIUS. (Polyandrie-Polygynie, fam. des *Renonculacées*.) Trolle d'Europe, *T. Europœus*, Lin. (*Fl. Dan.* 133, 2.) Des Alpes. Feuilles radicales, pétiolées, palmées, à 5 lobes pointus et dentés; tiges de 18 à 24 pouces garnies de feuilles sessiles; fleurs en avril et mai, terminales, grandes, ayant 14 pétales d'un beau jaune, et les folioles calicinales ramassées en boules. De pleine terre franche mêlée de terre de bruyère; de l'humidité et un peu d'ombre. Multiplication de semences ou par la séparation des racines en automne.

2. Trolle d'Asie, *Trollius Asiaticus*, Lin. (Herb. de l'Am., tom. 2.) De Siberie, feuilles plus grandes que celles de la précédente, plus incisées et à plus long pétiole; fleurs un peu plus petites, pétales plus longs que les étamines, en mai et juin, et d'un beau jaune orangé. Même culture.

TUBEREUSE, *Polianthes*. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Narcissoïdes*.) Tubéreuse des Jardins, *Tuberosa*. (Red. Lil. 147.) De l'Inde. *Polianthes* est formé de deux mots grecs, *polis*, ville, et *anthos*, fleur. Ognon, à tuniques allongées et brunes, posées sur un tubercule arrondi, d'où son nom générique. Feuilles étroites, longues, canaliculées, au milieu desquelles s'élève une hampe de 3 à 5 pieds, garnie de feuilles écailleuses, et terminée par un charmant épi de fleurs monopétales, à 6 divisions, en entonnoir, assez grandes, blanches, lavées de rose à leur sommet extérieur, répandant une odeur très-suave, mais très-pénétrante. Ces fleurs sont simples, semi-doubles, doubles, à fleurs réunies par deux, à fleurs plus petites, et à feuilles panachées, suivant la variété. Elles paraissent dès juin ou plus tard, suivant le temps où la plante aura été mise en terre, et selon qu'elle aura été plus ou moins chauffée. L'ognon des fleurs

doubles est plus arrondi. Terre franche légère et substantielle. Plantation en mars, et en pots de 7 à 9 pouces qu'on place dans une couche sous châssis ou sous cloche, couverts avec soin dans les nuits froides. Arrosemens fréquens avec une eau tiède quand le temps se réchauffe. Un peu d'air, quand le soleil donne, depuis onze heures jusqu'à une heure. On n'enlève les cloches et on ne découvre les châssis que lorsque la saison est douce et assurée, et on ne retire les pots de la couche, que quand les boutons se préparent à s'ouvrir. Alors on les place dans un appartement ou à mi-soleil. Multiplication de caïeux qui ne réussissent que pour la variété à fleurs doubles aux environs de Paris, et qui ne portent fleur que la troisième ou quatrième année, en exigeant les mêmes soins que dessus, ce qui a déterminé la plupart des amateurs à jeter leurs ognons après la fleur, pour s'en procurer annuellement de nouveaux qui viennent de Provence.

TULIPE, *Tulipa*. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées*.)

1. Tulipe sauvage, *Tulipa sylvestris*. Lin. (Herb. de l'amat. tom. 3.) Indigène, et des prés montagneux. Ognon allongé, couvert d'une pellicule lisse et couleur de marron, comme la plupart des autres espèces; deux ou trois feuilles étroites, aiguës et pliées; tiges d'un pied et demi, terminées en avril par une ou deux fleurs d'un jaune gai, à divisions lancéolées et pointues. Sa variété (Herb. de l'amat. tom. 3.) donne en mai des fleurs très-doubles et volumineuses, fort belles, mais qui ont besoin d'être soutenues, parce que la hampe est trop faible. Terre franche légère et fraîche. On multiplie la simple des ognons qu'elle produit, et qu'on sépare seulement tous les trois ou quatre ans, pour qu'ils forment des touffes d'un effet agréable; mais on cultive la double comme la tulipe des fleuristes, pour qu'elle ne redevienne pas simple.

2. Tulipe Gallique, *T. Gallica. T. Sylvestris minor*. (Herb. de l'amat. tom. 3.) Indigène. Elle a des rapports avec la précédente; mais elle est en tout beaucoup plus petite. Ses pétales extérieurs sont verts en dehors, tous sont aigus et marqués d'un point rougeâtre à leur extrémité. Elle fleurit en avril et mai, et répand une odeur suave. Même culture.

3. Tulipe de Cels, *T. Celsiana*. Dec. De l'Orient, et dédiée à Cels, botaniste français. (Herb. de l'amat. tom. 2.) Moins haute que la précédente, et plus précoce: sa fleur est jaune aussi, mais plus safranée, et les trois pétales extérieurs sont rouges en dehors. Son ognon se propage par des bulbes pédiculées, et enfilées en chapelet vertical. Même culture.

4—5. Tulipe de l'Écluse, *T. Clusiana*. Dec. (Herb. de l'amat. tom. 1. Red. Lil. 37.) Indigène, et dédiée au bota-

niste L'Écluse. Ognon muni d'un coton roussâtre sous la pellicule ; tige courte ; feuilles (trois ou quatre) glabres, glauques et entières ; fleurs, à la mi-avril, odorantes, à pétales extérieurs, d'un rose violet bordé de blanc, les trois intérieurs blancs avec la base rougeâtre. Il existe une variété ou espèce assez semblable, mais plus grande, et qui ne diffère que par les pétales aigus plus rapprochés, rouge de laque et blancs : ces deux fleurs produisent beaucoup d'effet. Même culture ; mais on en met en pot pour les appartemens.

6. Tulipe Œil-du-Soleil., *T. Oculus Solis*, Saint-Amans. — *Agenensis*, Dec. (Red. Lil. 219. Herb. de l'amat. tom. 2.) Indigène. Ognon allongé ; feuilles et tiges assez semblables à celles des autres tulipes, et d'une assez grande stature ; fleurs, en mai, grandes, les trois pétales extérieurs aigus, les trois intérieurs obtus, mais tous d'un rouge éclatant, et marqués à l'onglet d'une large tache d'un poupre foncé et velouté que fait valoir encore un entourage de jaune. Même culture.

7. Tulipe Duc-de-Thol, *T. Suaveolens*, Roth. (Herb. de l'amat. tom. 2. Red. Lil. 111.) Du midi de l'Europe. Hampe courte et garnie de poils ; feuilles ovales, lancéolées ; fleurs en mars, presque enveloppées par les feuilles, d'une odeur suave, et à pétales d'un rouge éclatant et bordés de jaune à leur extrémité, qui finit en pointe recourbée : l'onglet est taché de jaune verdâtre. Même culture que la tulipe des fleuristes, mais il faut garantir l'ognon des mulots et des souris qui le recherchent encore plus que ceux des autres espèces. On s'en sert pour planter dans des vases avec l'iris de Perse, et on le chauffe pour accélérer l'époque de la fleuraison.

8. Tulipes a pétales étroits, *T. stenopetala*; T. Turque, *T. Turcica*. (Herb. de l'amat. tom. 3.) Il en existe trois variétés. L'une donne des fleurs blanches, dont les pétales étroits, longs et aigus, sont alternativement festonnés ou échancrés dans leur bords. — L'autre a une fleur plus courte, rouge de laque, avec quelques pétales marqués de plusieurs dents. — La troisième se fait remarquer par ses pétales démesurément longs et étroits, d'un assez beau rouge, mais jaunes à la base et sur les bords qui sont ondulés. Ces trois tulipes, quoique assez grandes, poussent des feuilles fort aiguës, et comparativement plus étroites que dans les autres espèces.

9. Tulipe bossuelle, *T. Campsopetala*. (Herb. de l'amat. tom. 3.) Cette espèce se distingue par ses fleurs globuleuses dans le bas, resserrées dans leur milieu, et évasées à leur sommet, au moyen des pétales qui se jettent en arrière, et sont terminés par une pointe particulière. Ils sont d'un beau

jaune doré ou blanc, et couverts de lignes très-rouges, faisant masse dans le milieu, et divergeant vers les bords : souvent encore les pétales intérieurs ont un onglet verdâtre. Même culture, propre à former des bordures.

10 Tulipe de Gesner *ou* des Fleuristes, *T. Gesneriana.* (Herb. de l'amat. tom. 3.) Linné l'a dédiée à Gesner, botaniste suisse. Du Levant. Ognon composé de trois ou quatre tuniques ouvertes, seulement dans la partie supérieure, et adhérente à la base ; feuilles radicales, ovales, lancéolées, sessiles, et pliées en gouttière ; hampe d'un à trois pieds, cylindrique, portant une feuille au tiers de sa hauteur, et terminée par une fleur, en avril, en cloche à six divisions, concaves, ovales et érigées ; six étamines à anthères noires et mobiles. L'ovaire se change insensiblement en une capsule oblongue, obtusément trigone, et pleine de semences planes, posées les unes sur les autres, et noires lorsqu'elles sont mûres. Quelquefois la tige se divise en deux ou trois, et elle donne alors deux ou trois fleurs ; lorsque l'ognon est très-vigoureux, il se forme un moyen ognon à l'aisselle de la feuille supérieure. L'ognon de tulipe est annuel : il contient au centre de sa base un germe qui produit les feuilles et la tige, et à côté de ce germe on en voit un ou deux moins précoces dans leurs développemens, et qui deviennent de nouveaux ognons. Ces germes attirent les sucs nutritifs contenus dans les tuniques qui se trouvent ainsi réduites au simple tissu cellulaire, et qui, comprimées par les nouvelles productions et la terre, s'aplatissent au point de devenir des pellicules minces et crevassées. Si la saison est favorable à la végétation, il se forme des caïeux entre les tuniques ; et comme on peut multiplier l'ognon de semence, il en résulte qu'il a quatre moyens de de reproduction.

Les variétés de la tulipe sont très-nombreuses, et on en compte environ six cents, dignes par leurs belles formes et leurs couleurs, de faire partie des belles planches des connaisseurs. On les distingue en tulipes bizarres, qui, sur un fond coloré, réunissent une, deux ou trois autres couleurs ; et en tulipes à fond blanc, ou tulipes flamandes, parce que les amateurs de l'ancienne Flandre française ne cultivent que les fonds blancs qu'ils ont beaucoup multipliés par leur semis. La plus riche collection marchande des variétés françaises à Paris, est celle de M. Drieux, qui l'a beaucoup augmentée par les nouvelles plantes qu'il a obtenues de semence. Celle de M. Vilmorim est également fort belle. J'ai réuni dans la miennne, à Versailles, les fonds bizarres et les fonds blancs de Flandre, parce que je trouve que leur mélange donne plus d'éclat aux planches. Les collections d'amateurs sont assez nombreuses, et celle du jardin fleuriste de Saint-Cloud se

fait distinguer par la beauté des fleurs et la tenue des planches.

Les amateurs recherchent les tulipes dont la tige est droite, ferme et d'un beau vert, dont la fleur est proportionnée à la tige, bien faite, plus longue que large, et pas trop évasée, qui a des pétales arrondis à la partie supérieure, épais et brillans, des couleurs vives, nettes et bien tranchées. L'épaisseur des pétales est un indice que la fleur se conservera plus long-temps.

Culture. Il faut à la tulipe une terre franche légère et substantielle, dans laquelle on n'emploie que du terreau bien consommé de feuilles. Les vieux gazons et les plâtras brisés et mêlés dans la terre, lui conviennent. Elle réussit également bien dans les terres préparées pour les jacinthes. Si le fond est humide, on creuse la planche de 16 à 18 pouces; on met dans le fond 4 ou 6 pouces de cailloutage ou de plâtras, et on achève de remplir la fosse avec une terre propre à la tulipe. Lorsqu'on veut semer, on choisit d'avance les ognons de fleurs dont on désire la graine, dans celles dont la forme est parfaite, et dont les couleurs sont foncés, nettes et bien tranchées. On les met dans une plate-bande à part au levant, parce qu'ils ne mûrissent pas aussi promptement que ceux qu'on veut empêcher de porter graine. On les y laisse fleurir sans garantir les fleurs des rayons du soleil. Lorsque les capsules ou têtes commencent à s'ouvrir par leur sommet, on les cueille en coupant la tige, quelques doigts plus bas; on les étiquette, et on les garde jusqu'en septembre ou octobre, époque du semis. Alors on retire les graines de leurs capsules où elles se sont perfectionnées, et on les répand sur une plate-bande de terre préparée à cet effet, ou dans des terrines; on couvre le semis d'environ un demi-pouce de même terre, et d'autant de terreau bien consommé. On entretient le semis frais, et on sarcle au besoin. On rentre dans l'orangerie, ou on enterre les terrines à l'approche des froids. Celles qui ne sont qu'enterrées doivent, ainsi que les plantes-bandes, être couvertes dans les fortes gelées : conduites de cette manière, ces graines lèvent fin de février, ou au mois de mars. Elles poussent une feuille qui est bientôt desséchée : aussitôt, on renouvelle le dessus de la terre, et l'on prend pour l'hiver suivant, les précautions qu'on a prises pour le précédent. Lorsque les secondes fanes sont desséchées, on relève les jeunes ognons, et on les replante de suite dans une autre terre disposée à cet effet. On les met à 3 pouces de distance, et autant de profondeur, en couchant l'ognon du côté du nord, afin d'éviter que le germe du nouvel ognon, qui est dans le centre de l'ancien, trouvant peu de résistance au point de la base ou il adhère, ne pénètre à travers cette base, et ne descende à quelques pouces en terre, au moyen

de la formation et du prolongement d'un tube fort étroit, au fond duquel il est placé.

Après la quatrième pousse, on les traite comme des ognons parfaits, parce qu'ils doivent fleurir l'année suivante; ainsi, dans les mois d'octobre et de novembre, c'est-à-dire, quand le temps est favorable à la plantation, et qu'on n'a plus rien à craindre des insectes, après avoir bien ameubli une planche de 4 pieds, sur une longueur fixée par le nombre d'ognons, on divise la planche aux deux extrémités, en huit parties sur la largeur. On marque les divisions avec de petites baguettes, et on trace des rayons de 2 pouces de profondeur, dans le fond desquels on enfonce entièrement les ognons qu'on met à 5 ou 6 pouces de distance. On donne ensuite le coup de râteau, et on couvre la terre d'environ un pouce de terreau. Je place également de cette manière les ognons en mélange et ceux en famille, c'est-à-dire, dont tous les ognons de chaque variété sont réunis avec leurs caïeux dont les fleurs ne varient pas. Cetre methode donne l'avantage de rapprocher ou d'écarter les ognons selon leurs dimensions, et de placer les caïeux entre les ognons faits, pour que la planche soit garnie également de fleurs dans toutes ses parties.

Quand aux planches d'ordre dans lesquelles on ne met que des ognons à fleurs de première qualité, avec l'attention de ne placer jamais deux ognons de la même variété de suite, de varier les couleurs, de mettre les plus basses sur les lignes des bords, et les moyennes dans les rangs intermédiaires; dans ces planches, dis-je, on trace des lignes à 6 pouces de distance sur la longueur et sur la largeur, et on enfonce les ognons à 3 pouces de profondeur snr tous les points où les lignes se croisent; ou, mieux, on enlève sur la planche une couche de 2 pouces de terre, on l'unit, on la trace, et on enfonce les ognons seulement au niveau de la terre; ensuite on rapporte la terre qu'on avait enlevé, et, soit qu'on ait planté d'une manière ou de l'autre, on donne un coup de râteau et on recouvre d'un pouce de terreau. Comme l'humidité est nuisible à l'ognon, il est bon d'élever les planches de 2 ou 3 pouces au-dessus des sentiers. On peut maintenir la terre comme pour les planches de jacinthes, et leur donner les mêmes soins l'hiver et après la pousse des feuilles, encore plus délicates et plus sensibles aux gelées que celles des jacinthes. A l'époque de la fleur, ceux qui veulent jouir plus long-temps, couvrent leurs plantes avec des berceaux sur lesquels ils étendent des toiles ou bannes lorsque le soleil est trop ardent, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Cette attention est utile pour avoir des tiges plus élevées, des fleurs plus grandes et des couleurs mieux tranchées, parce que la végétation n'est pas si accélérée, et

que les fleurs ne sont pas brûlées par le soleil. Aussi durent-elles le double.

Pendant la floraison des semis, on marque toutes les plantes dont les baguettes sont hautes et fermes, dont les fleurs ont une belle forme et annoncent d'avance aux jardiniers consommés, les couleurs qu'ils recherchent, quoique ces couleurs soient mêlées et confondues pendant plusieurs années sur les pétales. Lorsque les fleurs sont passées, on coupe les têtes pour conserver à l'ognon la nourriture qui eût été employée pour des graines inutiles; et dès que les feuilles commencent à jaunir, il est bon de tirer les ognons de terre, si on craint les vers blancs et qu'on veuille faire des envois; car l'expérience m'a démontré que les vers blancs n'attaquent les ognons qu'au moment de la maturité, et que la pellicule qui enveloppe les tuniques, devient plus rousse, se détache facilement, et laisse les tuniques à découvert.

On lève les ognons de tulipe comme la plupart des ognons, pates et griffes, en ouvrant une jauge au commencement du premier rang qu'on suit dans toute sa longueur, et ainsi des autres, et en coulant le fer de la houlette un peu en biais sous l'ognon pour ne pas s'exposer à le blesser. Si l'ognon est très-mûr, on peut le nettoyer de suite en le débarrassant de sa tige, de ses racines, des vieilles tuniques desséchées et de la terre, et même en séparer les caïeux; mais s'il n'est pas parvenu à sa maturité, on se contente de couper la tige, qu'on ne sépare que quinze jours ou trois semaines après, lorsqu'on nettoie les ognons. On a l'attention de les recouvrir à mesure qu'on les tire de terre; autrement les rayons du soleil pourraient les frapper trop fortement, et ils seraient exposés à pourir. Il ne faut les entasser dans des sacs, ni ailleurs, qu'après les avoir nettoyés et séchés.

Lorsqu'on lève les plants de semis qu'on nomme *couleurs*, on ne garde que celle marquées et on rejette les autres. Les années suivantes, à mesure que les ognons multiplient, on en conserve seulement deux, et au plus quatre provenant de la même graine, qu'on classe jusqu'à ce que les couleurs mêlées sur les pétales viennent à se séparer, et mettent les jardiniers en état de faire un choix. Cette séparation des couleurs a lieu au plus tôt la quatrième année pour les fonds blancs, et peut être retardée de douze ou quinze pour les bizarres.

Des amateurs, pour prolonger leurs jouissances, font des planches au levant ou au midi, et d'autres au nord qui fleurissent plus tard et n'ont pas besoin de berceau.

Indépendamment des tulipes panachées à fleurs simples, qui sont les plus estimées, on en cultive une douzaine d'es-

pèces à fleurs doubles, les unes d'une seule couleur, comme la jaune, la blanche, etc., les autres panachées. Elles font un bel effet dans les massifs, les corbeilles et les ronds.

On met au nombre des variétés de la tulipe des fleuristes, sans cependant pouvoir l'assurer, des tulipes dont les pétales exorbitamment allongés, sont encore bizarrement déchiquetés. C'est parmi celles-ci qu'on trouve la FLAMBOYANTE, la DRAGONNE, le MONT-ETNA, etc. (H. DE L'AMAT., tom. 3), dont les couleurs sont si éclatantes, etc.

V.

VELTHEIMIA. (Hexandrie monogynie, fam. des *Liliacés.*) Genre distrait de celui *aletris*, à raison des capsules qui sont membraneuses et ailées, par GLEDITSCH, qui l'a dédié à VELTHEIM.

VELTHEIMIA DU CAP, *V. viridifolia.* CURT. *Aletris capensis.* LIN. (H. DE L'AMAT., tom. 2.) Feuilles radicales, en faisceau, oblongues, ondulées; hampe nue, couleur de rouge brun et verte, de 15 à 18 pouces; fleurs de février en avril, en épi, pendantes, à tube long, d'un jaune verdâtre mêlé de rouge, et d'une odeur peu agréable. Terre franche légère. Châssis ou orangerie, auprès des jours, et garantir de la moindre gelée. Exposition au midi. Arrosemens légers. Multiplication de semences en terre de bruyère aussitôt leur maturité, ou par la séparation des caïeux, tous les deux ou trois ans quand on renouvelle la terre lorsque les feuilles sont desséchées.

VIEUSSEUXIA. (Triandrie-monogynie, fam. des *Liliacées.* Dédiée à VIEUSSEUX de Genève. VIEUSSEUXIE A TACHES BLEUES, *glaucopis*, DEC. *Iris pavonia*, CURT. *Iris tricuspis*, THUNB. (H. DE L'AMAT. tom. 1.) Du Cap. Feuilles longues et grêles, terminées en mai par plusieurs fleurs droites, s'ouvrant l'une après l'autre, en apparence, composées uniquement de trois pétales horizontaux, d'un blanc pur de lait, et marqués à leur base d'une tache bleue assez large, bordée de noir velouté. Cette plante se cultive comme les *ixias*, et se multiplie de caïeux.

W.

WACHENDORFIA. (Triandrie-monogynie, fam. des *Iridées.*) Genre dédié à WACHENDORF.

1. WACHENDORFE A FLEURS EN THYRSE, *Wachendorfia thyrsiflora*, LIN. (HERB. DE L'AMAT. tom. 2. Vel. du Mus. RED. Lil. 93.) Du Cap. Petit ognon à chair rouge ainsi que les racines; feuilles radicales, canaliculées, larges, engaînantes et garnissant une hampe de 3 à 4 pieds, jusqu'à l'épi de fleurs qui paraissent en mai et juin, au nombre de vingt,

à tube évasé, grandes, d'un beau jaune jonquille et légèrement odorantes. Culture des ixias. Multiplication de graines et de caïeux.

2. Wachendorfe Graminée. *W. graminea.* Thunb. Ses feuilles sont ensiformes, canaliculées, glabres, les fleurs en juin et juillet, en panicule ouvert. Même culture.

SECTION SECONDE.

Des Plantes d'agrément. (1)

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les plantes d'agrément peuvent se diviser en plantes annuelles, c'est-à-dire, qui font leur évolution ou croissent, fleurissent, produisent des semences et meurent dans la même année; en plantes vivaces dont les parties extérieures, tiges et feuilles ne durent qu'un an et dont les racines seules passent l'hiver et produisent, après les froids, de nouvelles feuilles et tiges; enfin, en plantes vivaces toujours vertes, parce qu'elles font annuellement des pousses qui résistent pendant l'hiver et sont continuellement remplacées. Parmi les plantes plus qu'annuelles, les unes ne dépassent ce terme que parce qu'elles emploient plus d'un an pour fleurir et produire des semences, et d'autres, parce qu'elles produisent de nouvelles racines qui font de nouvelles pousses et remplacent les anciennes qui ont péri dans l'année. Le moment de relever les plantes dont les racines seules se conservent, est lorsque les tiges et les feuilles sont desséchées. Si on cultive dans des cantons où l'intensité du froid pourrait les faire périr dans l'hiver, on les conserve hors de terre et à couvert dans un lieu sec pour ne les replanter qu'au printemps. Les plantes qui sont toujours couvertes de feuilles, se séparent en général et se multiplient à l'automne, après la maturité des semences. Cependant, si elles n'avaient pas le temps de former de nouveau chevelu avant les froids, il vaudrait mieux attendre au printemps. Quand ces plantes ont eu le temps de produire des racines avant l'hiver, elles résistent mieux au froid que les plantes mères dont elles ont été séparées. Après la

(1) *Nota.* Il m'a paru inutile d'indiquer dans les descriptions que les tiges sont droites, cylindriques, et que les feuilles sont pétiolées, alternes et d'un vert ordinaire, parce que c'est l'état le plus commun des tiges et des feuilles, et qu'elles seront censées avoir ces qualités quand on n'en n'indiquera pas d'autres.

séparation et la plantation des plantes, ils faut les garantir des forts rayons du soleil et tenir la terre fraîche par de légers arrosemens jusqu'à la reprise. On doit toujours marquer, avec un piquet, la place des plantes qui sont dépouillées de feuilles une partie de l'année, et qu'on a mêlées avec d'autres qui les conservent afin de n'être pas exposé à les blesser en bêchant.

Beaucoup de ces plantes peuvent se semer en place; il faut alors après avoir bien ameubli le terrain et terreauté à 2 pouces de profondeur, si la terre est un peu forte, recouvrir, après le coup de râteau donné légèrement, d'un peu de terreau pour empêcher la superficie de la terre de se dessécher et de s'endurcir. Pour les semis des plantes délicates, voyez page 178. Quant aux boutures et aux marcottes, il faut, lorsqu'elles sont reprises et que les plantes sont délicates, les priver d'air pendant quelques jours après le rempotage. On ne leur en donne, ainsi que du soleil, que peu à peu jusqu'à ce qu'elles soient en état de le supporter sans se faner. Les arrosemens doivent être légers et seulement pour tenir la terre humide.

Si on fait des envois de plantes dont les feuilles sont desséchées, on les enveloppe dans de la mousse bien sèche, ou dans d'autres matières également sèches. Si, au contraire, on expédie des plantes qui sont feuillées, on enveloppe les racines avec de la mousse humide, et les tiges et feuilles avec des matières sèches, et on a l'attention de faire plusieurs trous à la caisse, ou de laisser quelques lignes d'intervalle entre les planches pour que l'air puisse un peu se renouveler dans la caisse et que les plantes soient moins exposées à la moisissure. Si les plantes sont en pots, il vaut mieux les dépoter, et maintenir les mottes avec de la mousse bien ficelée. A leur arrivée, on les met en pots ou en pleine terre et on les garantit des forts rayons du soleil pendant quelques jours. Si on les laisse dans le pot, il faut maintenir ce dernier de manière qu'il ne puisse se rompre.

A.

ACANTHE, *Acanthus*. Ce nom signifie en grec fleur épineuse. (Dydinamie-angiospermie, fam. des *Acanthoïdes*.)

Acanthe sans épines, Branche-ursine d'Italie, *Acanthus mollis*, Lin. Des lieux pierreux et humides de la France mérid. Plante vivace; feuilles très-grandes, larges, lisses, agréablement découpées et qu'on a choisies pour servir d'ornement au chapiteau *de l'ordre corinthien*. Chaque découpure est terminée par une pointe ou épine *non piquante*; d'où le surnom de *mollis*. Tige simple de 3 à 4 pieds et droite sur laquelle, à commencer du milieu jusqu'au haut, naissent.

sur la fin de l'été, des fleurs labiées, assez grandes, aplaties, d'un rouge livide, n'ayant qu'une lèvre large, inférieure et à trois lobes. Toute terre, mais mieux terre franche et profonde. Couverture de litière, lorsqu'il gèle. Multiplication de graines ou de racines. Il leur faut beaucoup de place. On s'en sert en médecine comme émollient.

ACHILLÉE, *Achillea*. Lin. (Syngénésie-polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*.) Plantes aromatiques et et qui laissent aux doigts une odeur assez agréable.

1. Achillée dorée, *Achillea aurea*, Lam. Du levant, Plante vivace ainsi que les suivantes; tiges de 18 pouces, velues, cannelées; feuilles bipinnées, découpées, blanchâtres et cotonneuses; fleurs en juillet-septembre, en corymbe, grandes et d'un jaune doré. Terre franche légère et sèche. Exposition du midi. Couverture de litière pendant les gelées. Multiplication de graines semées au printemps sur couche, ou des racines qu'on sépare tous les deux ou trois ans; mais les plants de semence de toutes ces plantes ne fleurissent que la deuxième année.

2. Achillée a fleurs compactes, *A. compacta*, Lin. Des montagnes du midi de la France. Tiges hautes de deux pieds, droites, pubescentes; feuilles ailées, bien découpées, velues; fleurs en été, en corymbes très-larges; d'un jaune peu décidé. Même culture, mais sans couverture.

3. Achillée d'Égypte, *A. Ægyptiaca*, Lin. D'Égypte. Feuilles en touffe, ailées, blanches et cotonneuses; tiges de 18 pouces; fleurs de juillet en septembre, en corymbe plat en dessus, très-serrées et d'un beau jaune. Même culture que la première, mais plus délicate, et dont il est bon d'avoir quelques pieds dans l'orangerie.

4. Achillée visqueuse, Eupatoire de Mésué, *A. ageratum*, Lin. Indigène et rustique. Feuilles lancéolées, obtuses et visqueuses. Tiges de 2 pieds; fleurs en août-septembre, en parasol et jaunes. Tout terrain et toute exposition. Même multiplication. Elle a une odeur forte, et elle est stomachique, incisive et expectorante.

5. Achillée mille-feuille *ou* Mille-feuille, Herbe aux charpentiers, *A. millefolium*, Lin. Indigène, sur le bord des chemins, etc. Feuilles bipinnées et à découpures très-fines et très-incisées, d'où son surnom; tiges de 2 pieds; fleurs en corymbe serré, en juin-octobre, en coupant les tiges défleuries. Même culture que la précédente. On ne cultive que ses variétés, ou à feuilles panachées, ou à fleurs pourpres ou roses. On la nomme *herbe aux charpentiers*, parce qu'ils l'emploient pour leurs blessures, à raison de ses qualités aromatiques, vulnéraires et astringentes. Achille s'en étant servi pour

pour guérir celles de Télephe, on lui a donné le nom d'*Achillea*, qui ensuite a passé au genre.

6. Achillée rose, *A. rosea.* D'Amérique. Elle ressemble à la mille-feuille à fleurs pourpres, dont elle diffère par sa tige striée et rougeâtre, et par la couleur rouge, ou rosée des fleurs qui paraissent tout l'été. Même culture.

7. Achillée a feuilles de Filipendule, *A. filipenduloïdes.* Du levant. Plante rustique et aromatique, en touffe de 5 à 6 pieds de haut. Feuilles longues, bipinnées, velues, formant un ovale allongé et d'un beau vert; fleurs en juillet, en corymbes, petites, nombreuses et jaunes. Même culture.

8. Achillée sternutatoire, *A. ptarmica.* Lin. *Herbe à éternuer*, parce qu'elle produit cet effet, d'où son surnom *ptarmica.* Indigène. Plante rustique dont on ne cultive que la variété à fleurs doubles dite *bouton d'argent.* Tiges de 2 à 3 pieds, feuilles étroites, pointues, finement dentées; fleurs en juillet-septembre, en corymbe lâche, et blanches. Même culture, mais il lui faut des tuteurs. Ces plantes demandent peu d'arrosement.

9-11. On possède encore l'*A. cotonneuse; A. tomentosa; A. santoline, A. santolina; A. à feuilles en coin, A. cuneifolia.*

ACONIT, *Aconitum.* (Polyandrie-trigynie, fam. des *Renonculacées.*)

1. Aconit-Napel, Fleur en Casque, *Aconitum Napellus.* Lin. (*Fl. Aust.* 281.) Indigène, dans les terrains élevés et pierreux. Racine rustique, vivace, tubéreuse et en forme de petit navet (*napellus*); feuilles palmées, d'un vert obscur, luisantes; tiges de 3 à 4 pieds; fleurs en juin, en épi, d'un bleu foncé superbe, grandes, représentant assez bien un casque antique: ce qui a fait nommer cet aconit *Casque* et *Fleur-en-Casque.* Ces fleurs durent long-temps et font un très-bel effet. Variété à feuilles panachées. Autre variété à fleurs d'un bleu de porcelaine, que m'a communiquée M. Rousseau, de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise. Terre sèche et pierreuse. Multiplication de graines aussitôt leur maturité, ou de la séparation des racines, en octobre, tous les 2 ou 3 ans. Cette plante est vénéneuse, ainsi que les suivantes.

Aconit a grandes fleurs, *A. cammarum.* Lin. (*Fl. Aust.* 424.) D'Allemagne. Mois beau que le Napel; mais ses fleurs, d'un bleu rougeâtre, se succèdent depuis juillet jusqu'en septembre. Même culture.

Aconit Tue-Loup, *A. lycoctonum.* Lin. (*Fl. Aust.* 380.) Des Alpes. Fleurs jaunes en juillet et août: mais moins joli que les autres. Même culture. *Lykos*, loup; *kteino*, je tue.

ACORUS. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Aroïdes.*) On ne cultive que l'Acores odorant, *Acorus aromaticus*, *A. calamus.* Lin. Plante indigène et herbacée des terrains marécageux, et qui ne mérite que par la bonne odeur de ses feuilles et de ses racines, place dans les endroits humides de nos jardins. Racines vivaces et traçantes, faciles à multiplier; tiges comprimées; feuilles engaînantes, droites, en forme d'épée, striées, d'un beau vert. Fleurs en juin, d'aucun effet. Toute terre, mais humide. Multiplication de traces. Il sert comme cordial, stomachique et hystérique. Les racines garantissent les pelleteries des attaques des larves des insectes. On cultive aussi l'A. graminé, *A. gramineus*, H. K. de la Chine; parce que cette plante à feuilles étroites, et qui fleurit en février, forme des touffes assez jolies.

ADONIDE, *Adonis.* Lin. (Polyandrie-polyginie, fam. des *Renonculacées.*) Nom poétique, qui vient d'*Adonis*, lequel ayant été tué par un sanglier, fut métamorphosé en cette plante, par Vénus.

1. Adonide d'été, *Adonis æstivalis.* Lin. Indigène. Plante annuelle, pivotante, en touffe d'un pied. Feuilles multifides, finement découpées; fleurs en juin-juillet, solitaires, terminales, petites, de 6 à 10 pétales, et jaunes, blanches ou rouge vif. Terre légère, substancielle et un peu chaude. Multiplication de graines en place.

2-3. Adonide printanière, *A. vernalis.* Lin. Plante vivace; feuilles et touffe *idem*; fleurs en mars et avril, grandes et constamment jaunes. Des montagnes de Suisse et d'Italie, aussi-bien que l'A. des Apennins, *A. Apennina*, dont les fleurs jaunes et plus grandes encore, la rendent plus propre à la décoration des jardins. Même terre. Multiplication de graines qu'on sème de suite en terrines, pour garantir le semis des gelées. Il ne lève qu'au printemps suivant. On multiplie aussi par la séparation des racines. Couverture de litière pendant les gelées.

AGAVÉ, *Agave.* (Hexandrie-monogynie, fam. des *Narcissoïdes.*) De l'Amérique méridionale.

1. Agavé d'Amérique, *Agave americana.* Lin. (Andr. 433.) Feuilles nombreuses, radicales, très-charnues, bordées et terminées par des aiguillons fermes et piquans; tige nue, haute quelquefois de 15 à 20 pieds, terminée par 2 à 4000 fleurs d'un vert blanc jaunâtre, en août-octobre. Variété à feuilles bordées de jaune, qui fait un effet très-agréable. Culture des aloës; d'orangerie, et multiplication de semences et d'œilletons. On en fait, en Suisse, des haies impénétrables.

2. A. de Virginie. *A. Virginica.* Mich. Feuilles étroites, lancéolées, bordées d'épines courtes. Tige chargée à son som-

met, de fleurs sessiles, verdâtres et odorantes, en septembre. Même culture.

3. Agavé pitte, *A. fœtida.* Lin. De l'Amériq. mérid. Racine tubéreuse; feuilles très-longues, moins épaisses et plus étalées; tige de plus de 20 pieds, qui se divise en un nombre infini de rameaux, subdivisés eux-mêmes, et terminés par des milliers de fleurs d'un blanc verdâtre. Si la saison cesse d'être favorable à l'épanouissement des fleurs, elles se transforment en bulbes qui germent, et produisent des individus de leur espèce. Même culture, mais de serre tempérée.

Les agavés sont utiles par les filamens contenus dans leurs feuilles, et dont on fait des cordes et du fil. On les emploie à cet usage en Sicile : la manufacture de sparterie de Paris en a fait des ouvrages encore plus délicats.

ALCÉE, *Alcea.* (Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Malvacées.*) Ce nom vient du grec *alke*, puissance, vertu, parce qu'on en supposait autrefois à ces plantes.

1. Alcée-Rose-Trémière, Rose-d'outremer, Passe-Rose, Rose-de-mer, Rose-de-Damas, *Alcea rosea.* Lin. De la Syrie. Plante trisannuelle et plus, assez rustique. Feuilles larges, arrondies, lobées, crénelées, velues; tiges de 7 à 9 pieds, droites, velues, rameuses, garnies, de juillet en septembre, de fleurs grandes, simples, semi-doubles ou doubles, et de couleurs très-variées, depuis le blanc jusqu'au jaune foncé, ou au cramoisi rembruni, suivant la variété. Terre franche légère et substantielle; semence avec de la graine de deux ans, en juillet, sur couche ou en pleine terre bien exposée et légère, et transplantation en septembre, avec couverture de litière, ou semence en août, pour laisser passer l'hiver en place au jeune plant, en le garantissant du froid, et en ne le transplantant qu'en avril.

2. Alcée-Rose-Trémière de la Chine, *A. Rosea Sinensis.* H. P. Plante annuelle, à tige de 3 pieds, à feuilles semblables à la précédente, à fleurs simples ou doubles et blanches, avec un cœur pourpre, de juillet en octobre. Même culture, exposition chaude, et bonne couverture de litière l'hiver. Elle est propre à orner les plates-bandes.

3. Alcée-Rose-Trémière *ou* Passe-Rose a feuilles de figuier, *A. ficifolia.* Lin. De Sibérie. Cette plante ne diffère de la première qu'en ce que ses feuilles sont palmées, à sinuosités profondes, et qu'elle est plus rustique. Même culture, mais sans couverture l'hiver.

ALOÈS, *Aloë.* Lin. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Asphodèles.*) Les aloès exigent la serre tempérée et une terre franche légère, qu'on arrose rarement, surtout l'hiver, ou

à moins d'une grande sécheresse ; on ne leur donne pas d'eau. L'arrosement en serre doit avoir lieu avec l'arrosoir à bec, pour ne pas mouiller les feuilles qui pouriraient, et feraient périr la plante si elles étaient mouillées. Multiplication de semence au printemps en terre légère, en pots, sur couche tiède ; et sous châssis pour repiquer, suivant l'usage, le plant quand il est fort. On multiplie aussi de rejetons en ne les plantant que deux ou trois jours après les avoir détachés, pour sécher la plaie, en les plaçant dans un lieu sec : on les rentre à la fin de septembre, et on ne les sort qu'après les gelées, pour les placer à une exposition chaude et abritée. Le fond des pots doit être garni d'une couche de plâtras ou de gros sable.

1. Aloès vulgaire *ou* faux Soccotrin, *A. vulgaris*. Lin. *Barbadensis*, Miller. (Red. Pl. gr. 27.) De l'Afrique. Feuilles droites, charnues, subulées, plus épaisses au centre, épineuses sur les bords, et longues de 2 pieds ; tige rougeâtre de 3 à 4 pieds ; fleurs, fin de l'hiver, à long tube, à six pétales soudés à leur base, pendantes, en thyrse et d'un jaune rougeâtre. On s'en sert en médecine, ainsi que de l'aloès soccotrin et de celui à épi ; en pressant les feuilles avec la main, on en exprime le suc gommo-résineux, connu sous le nom d'*aloès soccotrin*, après l'avoir épaissi, en l'exposant au soleil. Si on pile les feuilles, qu'on les laisse fermenter, et qu'on en exprime le suc qu'on fait épaissir, on a l'*aloès hépatique*. La lie desséchée fait l'*al. cabalin*.

2. Aloès de Bourbon, *A. purpurea*. Lam. Feuilles bordées de rouge ; fleurs pourpres en épi. De l'île de Bourbon.

3. Aloès Soccotrin, *A. Soccotrina*. Lin. (Red. Pl. gr. 87.) De l'île de Soccotora. Feuilles longues, étroites et épineuses ; fleurs rouges en épi.

4. Aloès Corne-de-Bélier, *A. fruticosa*. Lam. D'Afrique. Tige arborescente de 12 pieds, et plus ; feuilles au sommet, et renversées au dehors, d'où son surnom ; fleurs d'un rouge éclatant.

5. Aloès mitré, *A. mitræformis*. Lam. (Red. Pl. gr. 101.) Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds ; feuilles rassemblées en forme de *mitre ;* fleurs rouges en épi : mais il ne fleurit qu'en serre chaude.

6. Aloès Toile-d'Araignée, *A. arachnoïdea*. Lin. (Red. Pl. gr. 50.) Du Cap. Petit et bas ; feuilles en rosette, couvertes de fils blancs très-nombreux ; fleurs en épi et verdâtres.

7. Aloès perlé, *A. margaritifera*. Lin. (Red. Pl. gr. 57.) Du Cap. Petit ; feuilles trigones, couvertes de tubercules blancs, d'où son surnom ; fleurs verdâtres en épi.

8. Aloès Pouce-écrasé. *A. retusa.* Lin. (Red. Pl. gr. 45.) Du Cap. Plante basse; feuilles courtes, épaisses, aplaties en dessus; Fleurs en epi.

9. Aloès Perroquet, *A variegata.* Lin. (Herb. de l'amat. tom. 2. Red. Pl. gr. 21.) Du Cap. Tige basse; feuilles sur trois rangs, épaisses, triangulaires, pointues, maculées et bordées de blanc; fleurs rouges en grappe.

10. Aloès féroce, *A. ferox.* H. K. (Red. Pl. gr. 32.) D'Afrique. Tige haute; feuilles longues, amplexicaules, noirâtres, épineuses de tous côtés, d'où son surnom; fleurs rougeâtres, verdâtres à leur sommet et en épi allongé. De serre chaude, où il fleurit tous les ans.

11. Aloès a ombelles, *A. saponaria*, Haw., *umbellata*, Decandolle. Du Cap. Remarquable par ses fleurs en mai-juin, en bel épi, serrées, pendantes, très-grandes, et du plus beau rouge safrané; une variété a les feuilles pourpres, tachées d'un vert foncé, et bordées d'épines d'un beau jaune.

12—18. Les amateurs cultivent encore les A. a langue de chat *ou* linguiforme, *A. Lingua.* Thunb., *Linguæformis*, (Herb. de l'amat. tom. 2.) Pers. Du Cap. A feuilles en forme de langue, et à fleurs rouges à la base, et vertes au sommet. Évantail, *A plicatilis.* Lin. Du Cap. A feuilles disposées en évantail, et à fleurs rouges en grappe. Bec de canne, *A. disticha.* Thunb. A feuilles en forme de bec de canne, et quelquefois pourpres; à fleurs nombreuses, d'un rouge poudré à la base, blanches et rayées de vert au sommet. Oblique, *A. obliqua.* H. K. Du Cap. A feuilles obliques, terminées en pointe, marbrées d'un blanc verdâtre; à trente ou quarante fleurs en épi, d'un blanc transparent de cire, et vertes au sommet. Variétés à angles, et côtés bordés d'une membrane blanche. Anguleux, *A. angulata.* Du Cap. A feuilles larges, concaves, d'un vert rouillé, et bordées d'aspérités; à fleurs pendantes, rouges, et vertes à l'extrémité. Nain, *Humilis.* Lin. (Herb. de l'amat.) A feuilles épaisses, bordées d'épines, aiguës; à fleurs en mai, en grappe, grandes, nombreuses, rouges, et vertes au sommet. Verruqueux, *Verrucosa.* Mil. D'Afrique. A feuilles ensiformes, couvertes de verrues; à fleurs rouges, réfléchies, pendantes, en grappe.

ALYSSE, *Alyssum.* (Tétradynamie siliculeuse, famille des *Crucifères.*) Alysse saxatile, Corbeille dorée et Thlaspi jaune des jardiniers, *Alyssum saxatile.* Lin. Des lieux arides et rocailleux de Candie. Plante presque rampante et touffue, à branches ligneuses; feuilles lancéolées, molles, d'un vert blanchâtre; fleurs en mai, d'un jaune d'or très-éclatant, petites, nombreuses, réunies en bouquet. Pleine terre lé-

gère, pierreuse, un peu sèche; exposition du midi; couverture de feuilles, s'il neige. Multiplication de graines après la maturité, pour repiquer seulement au printemps, après avoir garanti le plant des gelées, ou semis au printemps, et toujours dans une terre légère, mais douce pour repiquer à l'automne. On la multiplie aussi de marcottes qui prennent facilement racine, ou par l'éclat des racines. Variété à feuilles panachées.

AMARANTE, *Amarantus*, du grec *amarantos*, inflétrissable. (Monœcie-Pentandrie, fam. des *Amarantoïdes*.)

1. Amarante a fleurs en queue, discipline de religieuse, queue de renard, Roupie de dinde, *Amarantus caudatus*. Lin. De l'Inde. Tige de 2 pieds; feuilles ovales, oblongues, rougeâtres; fleurs de juin jusqu'à la mi-septembre, en grappe d'un pied, pendantes, et d'un rouge cramoisi. Terre franche-légère, ou seulement légère; exposition chaude. Multiplication de graines en mars, sur couche, ou dans une plate-bande au midi; repiquage en place quand les plantes ont 5 à 6 pouces. Elle se sème d'elle-même, si la terre lui convient.

2—4. Amarante tricolore. *A. tricolor*. Lin. De l'Inde. Plante annuelle comme la précédente, qu'on ne cultive que pour ses feuilles grandes, ovales, lancéolées, acuminées, tachées de jaune, de vert et de rouge, d'où le surnom de la plante; fleurs de juin en septembre, en paquets. Variété dont les feuilles ont les couleurs plus pâles. Même culture; mais on sème, en mars, toujours sur couche chaude, même sous cloche, si on veut avoir de belles plantes : on ne sème pas les graines de la variété. Après le repiquage, on garantit jusqu'à la reprise les jeunes plants du soleil. On ne cultive plus les A. Mélancolique et A. Livide. (Voyez Célosie et Gomfrène.

AMETHISTEA. (Diandrie-Monogynie, fam. des *Labiées*.) Améthiste bleue, *Amethistea cærulea*. Lin. De Sibérie. Plante annuelle et très-agréable. Tige d'un pied et quadrangulaire; feuilles opposées, les supérieures à trois lobes; fleurs en juin et juillet, par trois, axillaires, petites, à cinq lobes, et d'un joli bleu améthiste, d'où son nom; enfin d'une odeur suave. Semer au printemps, et en place, dans une terre franche légère, fraîche et demi-ombragée.

AMSONIA. (Genre de la Pentandrie-Monogynie, fam. des *Apocynées*, dédié à M. Amson.) Amsonia ou Tabernier a feuilles étroites, *Amsonia angustifolia*. Vent. Ch. de pl. 29. *Tabernæ montana*, Lin. De l'Amériq. septent. A l'ombre dans les forêts humides. Ici on la garde toute l'année en pleine terre, où ses tiges assez nombreuses, latescentes, et

garnies dans toute leur longueur de beaucoup de feuilles alternes, rapprochées, linéaires, aiguës, se terminent, en juin, par des bouquets de fleurs assez nombreuses, semblables pour la forme, grandeur et disposition à celles du jasmin, mais inodores et d'un bleu pâle. Elle se plaît à demi-soleil, en terre fraîche de bruyère, et se propage par graines et par l'éclat des racines.

ANCOLIE, *Aquilegia*. (Polyandrie-Pentagynie, fam. des *Renonculacées*.)

1—2. ANCOLIE COMMUNE *ou* DES JARDINS. Gant de Notre-Dame. *Aquilegia vulgaris. A hortensis*. LIN. (JAUM. 5e. liv.) Indigène dans les bois et les haies. Plante vivace et rustique; tige de 3 pieds, droite, un peu velue, divisée en trois rameaux, portant chacun 3 feuilles, trois fois ternées, les folioles trilobées, incisées et glauques en dessous; fleurs en mai-juin, pendantes, terminales, à calice à cinq folioles ovales, étalées, et de la couleur des pétales qui ont la forme de cornets renversés, et ont quelques rapports avec un bec d'aigle, d'où le nom latin, enfin qui sont rouges, bleues, violâtres, blanches, roses, ou bleues et jaunes au sommet, simples ou doubles, suivant la variété. Toute terre, mais substantielle; exposition ombragée; multiplication de graines semées aussitôt leur maturité, dans une terre franche-légère et ombragée, ou par la séparation des pieds en automne. Cette jolie plante craint la grande humidité, et doit être garantie de la neige : elle est propre à l'ornement des parterres et des jardins paysagers.

2. ANCOLIE DU CANADA, *A Canadensis*. LIN. (CURT. 246.) Elle est aussi rustique que la précédente, à laquelle elle ressemble assez par son port et son feuillage un peu plus petit; mais ses fleurs sont d'un beau rouge safran.

ANDROSACE, *Androsace*. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Lisymachies*.) Jolies petites plantes alpines et vivaces, formant des gazons d'un beau vert, et propres à l'ornement des rocailles placées à mi-soleil.

1—3. On cultive l'ANDROSACE BLANCHE *ou* LACTÉE, *A. lactea*, à feuilles étroites, rudes, glabres, en rosette; tiges de 3 pouces, terminées par deux ou quatre fleurs, en juin, blanches, jaunâtres en dedans. L'A. VELUE, *A. villosa*, à feuilles velues, entières, en rosette; à tiges d'un pouce et demi, portant une ombelle de fleurs, en juin-août, blanches à calice velu. L'A. CARNÉE, *A carnea*, à feuilles étroites, subulées, en gazon; tiges de 2 pouces; fleurs, en août, en ombelle et d'un rouge carné. Terre légère, mêlée de terre de bruyère. Multiplication de graines, en place ou en terrine, sur une couche qui a perdu sa chaleur, ou par la séparation des pieds.

ANSÉRINE, *Chenopodium.* (Pentandrie-Digynie, fam. des *Arroches*, *Chénopodées* de VENTENAT.) Le nom latin vient de la forme en pate d'oie des feuilles d'une espèce.

1. ANSÉRINE-AMBROISIE, AMBROISIENNE, *C. Ambrosioïdes*, LIN. Du Mexique. Feuilles lancéolées pointues, vertes des deux côtés; tige rameuse et cannelée de 2 pieds; fleurs en juin-octobre, insignifiantes. Toute la plante a une odeur forte, aromatique, mais agréable. On s'en sert en infusion pour les crachemens de sang. Terre légère, exposition chaude, multiplication de graines sur couche au printemps, pour repiquer en place ou dans des pots qu'on met en serre pour obtenir des graines, car ces plantes sont annuelles.

2. A. ROUGE. *C. rubrum.* Indigène. Cette plante se distingue par sa couleur tout entière d'un beau rouge. Fleurs en août. Même culture.

3. A. PURPURESCENTE. *C. purpurescens*, JUS. (*H. vind.* 3, 80.) De la Chine. Tiges et feuilles d'un pourpre foncé; fleurs d'un rouge clair. Même culture.

ANTHEMIS. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères.*) Le nom grec, signifie fleur, et était donné à l'espèce suivante, en effet très-abondante en fleurs qu'on emploie en médecine comme stomachiques, fébrifuges et carminatives.

1. ANTHÉMIS ODORANTE, *ou* CAMOMILLE ROMAINE, *Anthemis nobilis*, LIN. Indigène. Plante aromatique dans toutes ses parties, vivace, en touffe, bonne à faire des bordures ou des massifs; tiges nombreuses, couchées, rameuses et garnies de feuilles pinnatifides, d'un vert foncé; fleurs en juin et août, solitaires, terminales, blanches et odorantes. On ne cultive que la variété dont les fleurs doubles ressemblent à de petits *boutons d'argent.* Terre franche légère, exposition au midi, multiplication par l'éclat de ses pieds en automne.

2. ANTHEMIS DES TEINTURIERS, *A. tinctoria*, LIN. Des Alpes. Plante vivace; tiges droites, anguleuses, de 2 pieds, en touffe; feuilles pinnées, à pinnules, étroites et incisées; fleurs en juin et novembre, grandes, solitaires, à rayons jaunes, à disque plus pâle. Même culture et aussi multiplication de graine au printemps. Elle fournit une belle couleur jaune pour la teinture et est apéritive et détersive.

3. ANTHEMIS D'ARABIE, *A. Arabica*, LIN. D'Alger. Jolie plante annuelle; tiges couchées et rameuses; feuilles bipinnées à découpures linéaires; fleurs en juillet-septembre, sessiles, axillaires, solitaires, d'un jaune presque oranger. Même terre et exposition, semis en avril et en place.

4. ANTHÉMIS PYRÈTHRE, *A. Pyrethrum*, LIN. Belle plante

d'Espagne. Racine âcre, et brûlante, d'où son surnom dérivé du grec *pyr*, feu. Feuilles pinnées et finement découpées; tiges de 9 à 10 pouces; fleurs en juin et juillet, grandes, à vingt rayons blancs en dessus et roses en dessous, entourant un disque jaune. Même culture, mais il faut aussi en semer en pot, si on veut en conserver l'hiver dans l'orangerie, parce qu'elle craint la gelée.

5. Anthemis a grandes fleurs, *A. grandiflora*. H. P. *Tsjettipu*, Rheed. *Hort. Malab.* 44. Chrysanthème des Indes, *Chrysanthemum Indicum*. (Curt. 327.) *A. grandiflorum*. Derf. De la Chine. Belle plante vivace, sous-ligneuse. Tiges nombreuses de 3 pieds, en touffes, garnies de feuilles découpées, molles, velues, d'un vert cendré, aromatiques; fleurs d'octobre en décembre, très-nombreuses, grandes, terminales, solitaires ou réunies, semblables à celles de la reine-marguerite, d'une belle couleur de pourpre foncé. Variété d'un beau jaune qui devient quelquefois rose; autres à fleurs blanches et à fleurs écarlates. Tout terrain, mais mieux terre franche légère et substantielle; car la couleur varie suivant la qualité de la terre; exposition aérée et au soleil. Multiplication par la séparation des pieds en automne, ou de boutures pendant l'été. On en met en pots pour orner l'orangerie et on renouvelle la terre tous les deux ans. Si le froid est intense, on jette des feuilles ou de la paille sur les touffes en pleine terre. M. Noisette en possède dix variétés.

APOCYN, Tue-chien, *Apocynum*. Ce genre, de la Pentandrie-digynie, a donné le nom à la fam. des *Apocynées*. *Apocyn* vient de *apo*, *longè*, gâre, *kyôn*, *canis*, chien.

1. Apocyn Gobe-Mouche, *A. androsœmifolium*, Lin. (H. de l'Amat., tom. 2.) De Virginie. Plante vivace et traçante; tiges de 2 pieds; feuilles opposées ovales, pointues, entières; fleurs en juillet-septembre, campanulées, penchées, petites, en ombelle terminale, à cinq lobes, roses en dehors et blanches en dedans, à odeur mielleuse qui attire les mouches qui se trouvent prises par la trompe. Terre franche légère et fraîche; exposition du levant; multiplication de graines semées en mars, ou par l'éclat des pieds en automne.

Apocyn denté, *A. venetum*, Lin. Des îles Ionniennes. Plante vivace à tige de 3 pieds, droites et rameuses; feuilles semblables à celles de saule; fleurs en juillet-août, en bouquets terminaux, blanches ou rougeâtres. Terre légère et substantielle; exposition du midi et d'orangerie. Même moyen de multiplication.

ARABETTE printannière, *Arabis verna*, H. P. (Tétradynamie siliqueuse, fam. des *Crucifères*.) Plante vivace des

Alpes de la Suisse. Tiges nombreuses, en touffes, couchées à terre, garnies de feuilles sessiles, lancéolées, obtuses, dentées, amplexicaules, faisant la cuiller dans le haut, velues; fleurs de mars en mai, assez grandes, blanches, en épi terminal en forme de tour, d'où le nom *Tourrette*. Terre légère, et dans les rocailles fraîches et ombragées. Multiplication de graines en place, ou par la séparation des pieds, ou des tiges qui s'enracinent naturellement.

ARCTOTIS. Lin. (Syngénésie-polygamie nécessaire, fam. des *Radiées.*)

1—7. Arctotis tricolore, *Arctotis tricolor.* Jacq *H. Sch.* 159. Du Cap. Plante vivace à racines en fuseau; feuilles ovales, entières, lyrées ou crénelées, couchées; blanches en dessous; tiges d'un pied, striées, uniflores, fleurs en mai-juin et à rayons, couleur de soufre pâle en dedans, d'un rouge sanguin et bordées de blanc en dehors, à disque d'un pourpre foncé et d'un joli effet. Terre franche mêlée de terre de bruyère. Exposition méridienne pendant l'été et arrosemens fréquens, même dans la serre tempérée, ou le châssis pendant l'hiver. Multiplication de graines semées au printemps sur couche chaude. On cultive de même les *A. rosea*, *maculata*, *undulata*, *spinosa*, *grandiflora*, *fastuosa*, etc., qui méritent bien la culture. La première a les fleurs roses, la seconde les a blanches, marquées de jaune à l'extrémité des fleurons, les autres les ont tout-à-fait jaunes. La dernière est annuelle; toutes demandent la même culture.

ARENARIA. (Décandrie-trigynie, fam. des *Caryophyllées.*)

Arenaria *ou* Sabline de Mahon, *Arenaria balearica.* L'Hér. *Stirp. nov.* 15. Plante en miniature, vivace, tracante, formant un gazon très-touffu, charmant par le nombre infini de ses petits rameaux à feuilles opposées, ovales, persistantes, d'un vert foncé, qu'égaie en mai, une multitude de fleurs très-petites, à six pétales d'un blanc pur. Elle se sème d'elle-même : on peut le faire aussi, ou bien éclater les traces enracinées. Sa place est sur les rocailles et au pied des vieux murs, que bientôt elle couvrira. La sabline grandiflore, indigène, à fleurs plus grandes et blanches, peut convenir au même usage et être traitée de même.

ARISTÉE, *Aristea*, du latin *arista*, épi, à cause de la beauté des épis du n°. 1.

1. Grande Aristée, *A. major.* And. *rep.* 160. *capitata.* Curt. 605. *Moræa africana.* Lin. *cœrulea.* Thunb. Du Cap. Superbe plante à feuilles radicales, ensiformes et longues de 2 à 3 pieds; tiges de 3 à 4, ayant une feuille surmontée de

deux épis de fleurs, en juillet, en roue, à six divisions, et d'un beau bleu indigo. Terre légère; exposition chaude; serre tempérée, ou seulement l'orangerie. Multiplication de graines, semées sur couche, sous châssis, ou sous cloche, et par rejetons.

2. Aristée a fleurs bleues, *A. cyanea.* (Herb. de l'amat. tom. 2. And. *rep.* 10.) Du Cap, mais bien plus petite. Fleurs, en avril et en mai, d'un bleu de barbeau, solitaires et portées sur de longs pédicules; les pétales se réunissent et se tordent ensemble sur les quatre heures du soir; ses graines mûrissent et servent à la propager aussi-bien que ses drageons. Même culture; exposition aérée et chaude dans l'orangerie.

ARUM. Pied-de-Veau, Gouet, *Arum.* (Monœcie-Polyandrie, fam. des *Aroïdes.*) Il est nombreux en espèces, en général remarquables par la forme bizarre de leurs fleurs, dont le spadice acquiert une chaleur considérable à l'époque de la fécondation, et dont plusieurs méritent la culture. Les racines de l'arum maculatum se mangent après qu'on les a fait bouillir; celles de quelques autres sont âcres et purgatives. Le chou caraïbe est l'*arum sagittatum* de Lin.

1. Arum Gobe-Mouche, *Arum muscivorum.* Lin. De Minorque. Racines charnues; feuilles pédées, à folioles inégales, réunies à leur base; tige terminée, en mars, par une spathe grande, charnue, en cornet roulé sur ses bords, jaunâtre, et velue en dedans, à odeur de charogne qui attire les mouches, lesquelles sont arrêtées par les poils: il en sort un spadice garni de plusieurs anneaux d'étamines, et d'ovaires placées inférieurement. Terre franche légère; serre tempérée, ou orangerie; exposition chaude et arrosemens fréquens. Multiplication de graines, ou par la séparation des racines pendant le repos de la plante.

2. Arum serpentaire, ou simplement Serpentaire, *A. dracunculus.* Lin. Indigène. Racines en forme d'ognon plat; feuilles pédées, grandes, lisses, de 5 à 7 digitations; tige de 2 pieds, et tachetée comme la peau d'un serpent, d'où son surnom; fleurs, en juin-juillet, des mêmes forme et odeur que les précédentes, mais d'un violet pourpre foncé à l'intérieur et vertes à l'extérieur; baies assez grosses et d'un rouge vif. Même culture, mais seulement d'orangerie, et même de pleine terre à l'ombre, en couvrant de feuilles pendant l'hiver.

3. Arum Gouet *ou* Pied-de-Veau commun, *A. vulgare*, *A. maculatum.* Lin. Indigène près les haies. Feuilles ressemblantes à la trace d'un pied de veau; fleurs, en juillet, de même forme, mais à spadice plus court que le spathe, d'un

blanc jaunâtre, ensuite rougeâtre, assez insignifiantes, mais dont les baies d'un beau rouge font de l'effet en août et septembre. Toute terre, mais pas trop forte; exposition ombragée; multiplication par les racines en automne; variété à feuilles tachetées de blanc ou de noir.

ASCLÉPIAS, nom d'un médecin grec qu'on suppose avoir employé le premier l'A. DOMPTE-VENIN, *A. vincetoxicum*. (Pentandrie-Digynie de LIN., *Apocynées* de JUS.)

1. ASCLÉPIADE INCARNAT, *Asclepias incarnata*. MICHAUT. (*H. Vind.* 107.) De la Virginie. Belle plante vivace et laiteuse, comme celles de son genre; feuilles opposées, lancéolées, aiguës et cotonneuses sur les deux surfaces: tiges de 5 à 6 pieds, velues et rameuses; fleurs, en juillet, en ombelle, petites, d'un rouge pourpre, à odeur de vanille, à cinq pétales avec cinq cornets saillans qui retiennent les mouches. Terre de bruyère ou légère un peu humide; exposition au soleil. Multiplication de graines aussitôt leur maturité, en terrine ou en plate-bande qu'on couvre l'hiver, et dont on retire le jeune plant avec la motte pour assurer la reprise, ou par l'éclat des pieds, ou la séparation des traces, en automne; couverture dans les grands froids: en ramasser quelques pieds en pots dans l'orangerie.

2. ASLÉPIADE COTONNEUX, *A. tomentosa*. Belle plante vivace, plus jolie que la précédente; feuilles opposées, à court pétiole, en cœur allongé et aigu, cotonneuses comme les extrémités des branches; tiges de 4 pieds, peu rameuses; fleurs dès la mi-juillet, nombreuses, en ombelle et d'un rose vineux. Même culture.

ASCLÉPIADE, HERBE A LA OUATTE, SOYEUSE, *Syriaca*. LIN. De Syrie. Plante vivace; feuilles opposées, ovales, épaisses, blanchâtres, cotonneuses comme les tiges qui ont 4 à 5 pieds et sont fortes; fleurs, en juillet et août, rougeâtres, globuleuses, penchées, en grosses ombelles, d'une odeur agréable, mais qui incommode promptement. Même culture, mais elle réussit dans les mauvais terrains, et trace beaucoup.

4. ASCLÉPIADE DE CURAÇAO, *A. Curassavica*. LIN. Feuilles oblongues, lancéolées et lisses; tiges simples de 2 pieds; fleurs, en juin-septembre, en plein air, et quelquefois pendant l'hiver dans la serre, faites et disposées comme celles du précédent, mais d'un rouge safran. Terre légère, très-peu d'eau dans l'hiver. Mêmes moyens de multiplication, mais semis sur couche chaude; de serre chaude.

5. ASCLÉPIADE A FEUILLES DE SAULE, *A. fruticosa*. LIN. De Tunis. Plante bisannuelle, à feuilles comme celles du saule, opposées, roulées sur les bords; tige de 5 à 6 pieds, pubescente et droite; fleurs, en juin-septembre, blanches, en

ombelles axillaires. Même culture que le n°. 4, mais il se contente de la serre tempérée.

6. Asclépiade tubéreux, *A. tuberosa.* Lin. (Herb. de l'Amat.) De l'Amériq. sept. Racine tubéreuse; feuilles lancéolées, velues; tiges d'un pied et demi, velues et rameuses; fleurs, en juillet-septembre, en ombelles, d'un beau rouge safrané. Terre franche légère, du reste même culture que la première.

7. Asclépiade a grandes fleurs, *A. gigantea*, Lin. d'Égypte. Il ne se trouve plus dans le commerce.

8. Asclépiade charnu, *A. carnosa*, Lin. *Hoya carnosa*, Hort. angl. De la Chine. Belle plante frutescente à tige volubile et brune; feuilles opposées, ovales, de 4 pouces, épaisses, charnues, réfléchies sur les bords; fleurs, en juin-juillet, en ombelle simple, pendantes, blanches, à cœur rosé, et d'une odeur miellée agréable. Même culture que le n°. 4, mais multiplication de bouture.

ASTÈRE, nom qui en grec signifie *étoile*, et donné à ce genre, parce que les fleurs sont radiées. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères.*)

1. Astère des Alpes, *Aster Alpinus.* Lin. (Curt. 199.) Plante petite, à racines vivaces; tiges velues de 6 à 7 pouces; feuilles spatulées et hérissées; fleurs, en juillet et août, solitaires, grandes, à rayons violets et à disque jaune. Tout terrain, mais humide; exposition au levant ou midi. Multiplication de semence ou d'éclats de racines, en automne. Plante propre aux rocailles.

Astère Œil-de-Christ, *Oculus Christi* des Jardiniers, *A. Amellus.* Lin. Indigène et vivace; feuilles oblongues, lancéolées, rudes, un peu velues; tige de 2 à 3 pieds; fleurs en août et septembre, nombreuses, en corymbes, rayons d'un beau bleu, disque jaune, et produisant de l'effet. Placer sur sur le devant des massifs.

3. Astère maritime, *A. Tripolium.* Lin. D'Europe. Vivace; feuilles lancéolées, charnues, lisses; tige de 2 à 3 pieds; fleurs, en juillet-septembre, d'un bleu pâle à disque jaune.

4. Astère de la Nouvelle-Angleterre, *A. Novæ Angliæ*, Lin. On en connaît deux variétés, l'une à rameaux très-courts, et rassemblés, l'autre à rameaux nombreux et à fleurs en panicule. L'une et l'autre s'élèvent à près de 6 pieds, et donnent des fleurs nombreuses d'un bleu violâtre, d'août à octobre.

5. Astère a grandes fleurs, *A. grandiflorus.* Lin. De l'Amériq. sept. Feuilles petites, oblongues, ciliées, velues, tiges et touffe de 2 pieds; fleurs, en novembre, solitaires,

terminales, nombreuses, d'un blanc pourpre, et à odeur de citron.

6. Astère a feuilles d'amandier, *A. amygdalinus.* Lam. De l'Amériq. sept. Tiges de 4 pieds; fleurs blanches en août et septembre.

7. Astère a tige rouge, *A. rubricaulis.* H. P. De l'Amérique sept. Feuilles lancéolées, pointues, lisses; tiges d'un violet noirâtre, de 5 pieds; fleurs en octobre et en grappe paniculée, à rayons bleuâtres et à disque jaune.

8. Astère de Sibérie, *A. Sibéricus.*. Lin. Mil. Plante à racines vivaces; feuilles velues, rudes, d'un vert grisâtre; tiges velues, striées, de 2 pieds; fleurs, en juillet-septembre, très-grandes, en corymbe terminal, d'un bleu pâle ou pourpré. Variétés parmi lesquelles on choisit celle à feuilles larges et à fleurs nombreuses.

9. Astère agréable, *A. decorus.* Belle plante à tige de 3 pieds, qui produit beaucoup d'effet, fin septembre, par ses fleurs nombreuses, grandes, et d'une belle couleur pourpre violette, qui s'épanouissent en même temps.

10. Astère géant, A. pourpre, *A. puniceus.* De l'Amériq. sept. Feuilles amplexicaules, lancéolées, rudes au toucher; tiges de 8 pieds et d'un vert roux, ou de 7 pieds et d'un pourpre foncé, on de 3 pieds et d'un pourpre plus clair, suivant la variété; fleurs d'août à octobre, grandes, à rayons nombreux, et d'un beau pourpre.

11. Astère remarquable, *A. spectabilis.* H. K. De l'Amérique sept. Feuilles lancéolées, un peu rudes, les inférieures dentées; tiges de 2 pieds; rameaux corymbiformes; fleurs, en août-septembre, d'un beau bleu : elle produit beaucoup d'effet.

12. Astère de la Chine, Reine-Marguerite, *A. Sinensis.* Jus. De la Chine. Superbe plante annuelle. Feuilles ovales, dentées, velues en leurs bords; tiges de 1 à 2 pieds, velues, rameuses; fleurs, en août-septembre, grandes, solitaires, terminales, simples ou doubles, et variant de nuances, du blanc au bleu foncé ou au pourpre, suivant les variétés très-nombreuses. On distingue la variété *R. M. Pompon*, à rayons rares et courts, débordés par les écailles calycinales; et la *R. M. Anémone*, ainsi nommée, parce que ses rayons sont en tuyaux, comme dans l'anémone : c'est la plus belle de toutes. Terre franche légère; exposition au soleil; semis au printemps, sur couche ou dans une plate-bande terreautée et bien exposée. Quand le plant est fort, on le repique en place, en le garantissant jusqu'à la reprise des rayons du soleil. Cette plante mêlée avec d'autres fleurs produit beaucoup d'effet.

13. Astère soyeux, *A. argenteus*. Mich., *sericeus*, Vent. (*H. Cels.* 33.) Des bords du Mississipi. Très-jolie espèce à racines vivaces et fibreuses; tiges nombreuses, divisées en plusieurs rameaux garnis de feuilles sessiles, lancéolées, aiguës et couvertes d'une soie argentée; fleurs en automne, terminales et solitaires à rayons violets et à disque jaune. D'orangerie, terre légère, multiplication de rejetons et de bouture en été.

14. Astère-buisson, *A. dumosus*. De l'Amérique sept. Tige rameuse, paniculée; feuilles linéaires, dentées, étroites; fleurs, en septembre-octobre, petites, mais nombreuses et très-blanches. Multiplication de boutures en été.

15. Astère denté, *A. dentatus*. And. *A. tomentosus*, Wild. Du Cap. Feuilles linéaires, dentées, velues, rudes et vertes en dessus, cotonneuses et ferrugineuses en dessous, persistantes; tiges nouvelles, cotonneuses; fleurs terminales, presque ternées, blanches, et d'un pouce de large. Culture du n°. 13.

Tous les *astères* sont, excepté la reine-marguerite, des plantes vivaces, qu'on multiplie en séparant leurs racines en automne : opération qu'on fait tous les trois ans. Ces plantes rustiques, peu difficiles sur le terrain, préfèrent une terre franche légère; elles aiment une bonne exposition. Il est à propos de mettre des tuteurs à celles dont la tige est faible. On a donné la culture de celles qui en demandent une particulière.

16—17. Astère a fleurs blanches, *A. argophyllus*, Hort. ang. De la Nouv. Hollande. Tiges longues et rameuses, de 9 pieds; feuilles lancéolées, oblongues, dentées en scie, vertes et lisses en dessus, glauques en-dessous, à odeur de musc quand on les frotte; fleurs, en avril-mai, nombreuses, en têtes, petites et bien rondes, d'un blanc gris, à disque jaune. Culture du n°. 13. *L'aster lyratus* à feuilles légères, et à fleurs blanches du même pays, mérite aussi les soins des amateurs. Ces deux plantes sont plutôt arbrisseaux que plantes. Même culture.

ASTRAGALE, *Astragalus*. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.) Plantes à racines vivaces, dont les fleurs ont l'inconvénient d'être à peine distinguées au milieu du duvet épais et laineux qui recouvre l'épi serré auquel elles sont réunies.

1. Astragale Queue-de-Renard, *Astragalus alopecuroïdes*. Lin. Indigène. Tige de plus de 2 pieds, et velues; feuilles longues, ailées et velues; fleurs, en juillet, jaunâtres.

2. Astragale axillaire, *A. Christianus*. Lin. De la Pales-

tine, et néanmoins de pleine terre. Tiges pubescentes, d'un pied et demi; feuilles ailées, ovales, velues et d'un vert cendré; fleurs, en été, plus longues, en bouquets axillaires et jaunâtres.

3. Astragale esparcette, *A. onobrychis*. Lin, Indigène. Tiges faibles, presques droites; fleurs, en juin et juillet, d'un beau violet, en épis courts sortant des aisselles des feuilles qui sont ailées, velues et soyeuses. C'est le plus joli.

4. Astragale bigarré, *A. varius*. De Sibérie. Tiges de 2 pieds, feuilles ailées, oblongues et soyeuses; fleurs, en juin et juillet, d'un bleu violet un peu varié de jaune, réunies en longs épis axillaires. Ces plantes demandent une terre sablonneuse, et une exposition chaude : les deux dernières viennent aussi dans une terre franche légère. Multiplication de graines sur couche ou à une bonne exposition en pleine terre légère, en repiquant, quand les plants ont de 4 à 6 pouces, ou par l'éclat des pieds.

ASTRANCE, radiaire, *Astrantia*. (Pentandrie-Digynie, fam. des *Ombellifères*.) Ce nom vient d'*aster*, astre, parce que les fleurs ont la forme d'étoiles.

1. Astrance a larges feuilles, Sanicle femelle des Jardiniers, *Astrantia major*. Lin. Des montagnes de France. Feuilles palmées et ciliées; tiges de 2 pieds, en buisson, terminées par des fleurs, tout l'été, petites, nombreuses, d'un blanc rougeâtre, et réunies en ombelles au-dessus d'une collerette blanchâtre divisée en plusieurs folioles, et imitant une fleur radiée. On éclate ses racines en automne, ou bien on en sème des graines au printemps. Toutes terres et toutes expositions, hors l'ombre. Elle a une variété à feuilles panachées en jaune.

2. Petite Astrance, *A. minor*. Des mêmes lieux. Plante moitié plus petite que la grande, et du reste parfaitement semblable. Même culture.

ATHANASIE ANNUELLE, *Athanasia annua*. Lin. (Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Corymbifères*.) Indigène. Plante basse et jolie; mais pour qu'elle forme une touffe passable, il faut au printemps en semer ensemble dans la place qu'on leur destine, au midi et en terre légère, une vingtaine de semences qu'on couvre de terreau fin, et qu'on entretient humides jusqu'à ce que le plant ait acquis un peu de force : lorsqu'il est robuste, il ne demande plus de soin. Tiges menues, de 7 à 8 pouces, garnies de feuilles pinnatifides, subdivisées en plusieurs rameaux terminés, en juillet, par un petit corymbe de jolies fleurs jaunes et durables, d'où le nom *athanasia*, qui signifie en grec immortalité.

B.

BALSAMINE, *Impatiens*. (Syngénésie-Monogamie, fam. des *Géraniées*.) Le nom français vient de *balsamum*, baume, parce que les anciens l'employaient dans la composition d'un baume; et le nom latin, de la propriété qu'ont les capsules qui sont élastiques, de lancer les graines lorsqu'elles sont mûres ou dès qu'on les touche.

Balsamine des Jardins, *Impatiens Balsamina*. Lin., (Jaum. 2e liv.) De l'Inde. Belle plante annuelle. Tige unique, grosse, de 2 pieds, divisée en plusieurs rameaux; feuilles lancéolées, dentées, d'un beau vert; fleurs fin de juillet-septembre, axillaires, nombreuses, assez grosses, ou simples à six pétales inégaux, dont l'extérieur ventru en forme de capuchon, et terminé par un éperon, contient les cinq autres; ou doubles et remplies d'une multiplicité de pétales; enfin colorées uniment en rouge, rose, violet ou blanc, ou panachées de différentes nuances. Les graines qu'on doit toujours recueillir sur les individus à fleurs doubles seront semées au printemps sur couche tiède, et sous châssis si l'on est pressé de jouir, ou simplement en plein air à bonne exposition, mais toujours en terre rendue légère par du terreau bien consommé. On les repique en même terre, lorsqu'elles sont assez fortes: enfin on les enlève en motte pour les mettre en place, toujours à bonne exposition et au soleil; il ne s'agit plus que de les arroser souvent.

BASILIC, *Ocymum*. 1. Basilic commun. *Ocymum Basilicum*. Lin. (*Voy.* plantes aromatiques.)

2. Petit Basilic, *O. minimum*. Lin. De Ceylan, et plus petit dans toutes ses dimensions. Feuilles ovales, pointues ou obtuses, vertes ou violettes, suivant la variété, fleurs tout l'été, petites, blanches et verticillées. Même traitement.

3. Basilic de Ceylan, *O. gratissimum*. Lin. Le grand mérite de celui-ci est dans l'odeur suave qu'il répand.

4. Basilic a grandes fleurs, *O. grandiflorum*. L'Hér. D'Afrique. Cet arbuste se fait remarquer par ses fleurs, rares, il est vrai, mais grandes comparativement à celles des autres Basilics, blanches et en grappes terminales; feuilles ovales. Son odeur n'est pas très-agréable. Il demande plus de chaleur que les autres.

BELLE-DE-NUIT, Nyctage, *Mirabilis*., Lin.; *Nyctago*, Juss. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Nyctaginées*.) *Nyctago* est composé des mots grecs *nyctos*, génitif de *nyx*, nuit, et *agein*, délecter, attirer, parce que les fleurs des espèces de ce genre ne s'ouvrent que pendant l'absence du soleil.

1. Belle-de-Nuit ordinaire, Faux-Jalap, Admirable *ou* Merveille du Pérou, *Mirabilis Jalappa.* Lin. Du Pérou. Racine comme une rave, noire en dehors et blanche en dedans; feuilles nombreuses opposées en cœur, pointues, glabres et molles; tige de 2 pieds en buisson; fleurs en juillet-septembre, en bouquets axillaires et terminaux, nombreuses, en entonnoir, rouges, jaunes, ou blanches, ou panachées, suivant la variété. Terre légère et substantielle, multiplication de semences sur couche, au printemps, pour repiquer en place. Cette plante produit de l'effet dans les plates-bandes.

2. Belle-de-nuit a fleurs longues, *Mirabilis longiflora*, Lin. Du Mexique. Rameaux diffus, très-longs, cassans, couchés à terre et moins garnis de feuilles en cœur, entières, pointues, molles, enduites d'une glu odorante; fleurs en été, rassemblées et terminales, blanches, à tube très-étroit, long de 4 à 5 pouces et gluant, à limbe rose et à odeur de fleur d'orange. Même culture. Comme ces deux plantes vivaces lèvent avec facilité de graine, on préfère les semer pour éviter les soins à donner à leurs racines qui sont sensibles au froid.

3. B. de N. Hyeride, *M. hybrida*, A. Le Pelletier. Elle tient le milieu entre les deux autres espèces dont ce botaniste l'a obtenue. Les tubes des fleurs sont plus longs que celles de la première et plus courts que ceux de la seconde. Les fleurs sont blanches, rouges ou panachées, odorantes ou inodores. Même culture et marquer les plus beaux pieds pour graine.

BENOITE, *Geum.* (Icosandrie-Polygynie, fam. des *Rosacées.*)

1. Benoite des ruisseaux, *Geum rivale*, Lin. Indigène. Racine vivace, feuilles ailées, dont la foliole du bout est plus grande; tiges droites, penchées seulement à leur sommet; fleurs rosâtres, à cinq pétales, en juin. Terre humide et situation à demi ombragée. Graines semées aussitôt leur maturité, ou éclats en automne.

2—3. Benoite penchée, *G. nutans*, Juss.; et B. de Montagne, *G. montanum*, Lin. Indigène. Toutes deux vivaces, et à feuilles ailées: la seconde en a beaucoup. Fleurs en juin d'un jaune assez éclatant, plus grandes que celles de la première. Levant, et terre fraîche. Benoite, *Bénite*, à cause des vertus qu'on lui attribue.

BERMUDIENNE, *Sisyrynchium*, qui signifie en grec *mufle velu.* (Gynandrie-Triandrie, fam. des *Iridées.*)

1. Bermudienne a petites fleurs, *Sisyrynchium bermudiana*, Lin. De Virginie. Racines fibreuses; feuilles linéaires, graminées, et d'un vert glauque. Tige de 6 à 8 pouces;

fleurs en juin et juillet, bleues accompagnées d'écailles spathacées. Terre franche légère, un peu humide; multiplication de graines ou par l'éclat des pieds; couverture de feuilles dans les grands froids. Plante propre à faire de jolies bordures.

2. Bermudienne bicolore. *S. B. major*, Desf. (Red. Lil. 149.) Des îles Bermudes. Feuilles plus larges, tige plus haute; fleurs une fois plus grandes, en juin et juillet, d'un bleu violet, tachetées de jaune, ouvertes en étoile. D'orangerie, du reste même culture.

3. Bermudienne striée *ou* à réseau, *S. striatum*, Smith. *Morœa sertata.* (Jacq. *H. Sch.* 11, Red. Lil. 66.) Du Mexique. Racines fibreuses; feuilles en faisceau, semblables à celles de l'*Iris;* tiges de 2 pieds, garnies de feuilles; fleurs tout l'été, assez grandes, en ombelle, légerement odorantes, à six pétales bien ouverts, ovales, d'un blanc sale, marqués à la base de veines jaunâtres.

4. Bermudienne roulée, *S. convolutum.* (Vél. du Mus. Red. Lil. 47.) Du Cap. Elle a le port de famille, mais elle est petite, et ses fleurs en juin, en proportion plus grandes, sont d'un jaune jonquille. Ces deux dernières plantes iront très-bien dans le châssis des *ixias.* Du reste même culture que les précédentes.

BÉTOINE, *Betonica*, Lin. (Genre de la Didynamie-Gymnospermie, et de la famille des *Labiées.*)

1. Bétoine velue, *Betonica hirsuta.* Lin. Des Alpes. Racines vivaces; tiges d'un pied et demi, carrées, velues; feuilles aussi velues, en cœur allongé, d'un vert foncé; fleurs en juillet, en épi, d'un rouge vif. Pleine terre, franche légère, un peu fraîche, et plus d'ombre que de soleil. On la multiplie de graines semées en plate-bande en mars, ou par l'éclat des racines en automne.

2. Bétoine du Levant, *B. Orientalis*, Lin. Cette plante ne diffère de la précédente que par ses feuilles plus grandes et d'un vert pâle; et par la couleur pourpre pâle de ses fleurs. Même culture, mais couvrir de litière pendant l'hiver, et en mettre un ou deux pieds en pot dans l'orangerie.

3. Bétoine a grandes fleurs, *B. grandiflora*, H. P. De Sibérie. Belle plante vivace, plus grande que les autres. Racines fibreuses; tiges carrées et velues; feuilles radicales, nombreuses, à long pétiole, grandes, velues, dentées, en cœur allongé et obtus; fleurs roses, très-grandes, longues de près de deux pouces, disposées en verticilles. Même culture que la première.

BIHAI, *Heliconia.* (Pentandrie-Monogynie, fam. des

Bananiers; *Scitaminées* de Vent.) Plantes des contrées marécageuses et très-chaudes de l'Amérique.

Bihai des Antilles *ou* a feuilles de plantain, *heliconia Bihai*, *H. caribæa*, Lin. Port du bananier; tige de 12 pieds composée des gaînes des pétioles; feuilles de 6 à 7 pieds, arrondies à la base et de 18 pouces de large; fleurs en avril ou mai, en épi de 2 pieds, d'un jaune verdâtre, sortant plusieurs ensemble, de spathes rougeâtres et persistantes Terre tourbeuse, substantielle et humide; serre chaude; multiplication de rejetons.

Bihai des perroquets, *H. psittacorum* (Vel. du Mus. And. *Rep.* 124. — Curt. 502.) Plante vivace par ses racines. Tige de 3 pieds, simple et lisse; feuilles radicales, lancéolées, d'un beau vert, d'un pied de long, celles de la tige petites, engaînantes, pliées en gouttière; fleurs de mai et septembre, en grappe lâche, moyennes, d'un jaune aurore tachées de noir à l'extrémité, plusieurs ensemble dans une spathe aurore. Même culture.

Bihai petit *ou* a feuilles de balisier, *H. humilis*, Wild. (Jacq. *H. Sch.* 48 et 49). Belle plante à racines vivaces; tiges d'un demi-pied; feuilles de 2 pieds de long, de 6 pouces de large, étroites à la base, acuminées au sommet, d'un beau vert, spadice d'un pied, en zigzag, lisse, luisant et du plus vif écarlate; spathes engaînantes, ventrues, couleur écarlate, vertes au sommet, bordées de blanc, contenant plusieurs fleurs sessiles, moyennes, longues, blanches à la base, vertes au sommet et monopétales à deux divisions étroites. Même culture. On cultive encore de la même manière l'*H. marantifolia*.

BLÈTE. *Blitum*. Du grec *bliton*, herbe insipide, à cause de la fadeur du fruit. (Monandrie-Digynie, fam. des *Chénoppées*.)

1—2. Blète a tête, ou épinard-fraise des jardiniers, *Blitum capitatum*. D'Autriche. Tige d'un à deux pieds; feuilles triangulaires, dentées, glabres; fleurs en mai-août, insignifiantes; fruits semblables à des fraises en pelotons. B. effilé, *B. virgatum*, Lin. Indigène. Tige, mais faible et effilé; feuilles id., mais dentées plus profondément et souvent rouges; fleurs et fruits idem. Terre légère. Multiplication de graines au printemps et en place. Du reste aucun soin. Elles se resèment d'elles-mêmes. On ne les cultive que par la singularité de leurs fruits.

BOLTONIA. (Syngénisie-polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*, et dédié à Bolton, botaniste. Boltonia a feuilles d'Aster, *Boltonia asteroïdes*. L'Hér. Des étangs de la Virginie. Plante rustique et vivace, feuilles radicales,

dentées, glabres, en touffe et d'un beau vert; tiges de 2 à 6 pieds, fermes et rameuses; fleurs en août-octobre, en panicule lâche, à rayons rouges, à disque jaune et petites. Terre légère et humide. Multiplication de graines semées en plate-bande au printemps, ou par l'éclat des racines.

BOURRACHE, *Borago*. (Pentandrie-monogynie, fam. des *Boraginées*.) Bourrache commune, *Borago officinalis*. Lin. Plante indigène, rustique et annuelle, remarquable par les poils raides dont elle est couverte, et encore par le bleu charmant de ses fleurs en juin septembre, en roue à cinq divisions très-ouvertes : quelquefois ce bleu tire sur le rougeâtre. Dès qu'on a introduit cette plante dans un jardin, elle s'y propage d'elle-même par ses graines qui tombent et se conservent pendant deux ans; autrement on pourrait y en semer au printemps. Elle est d'usage en médecine. Ses fleurs servent, avec celles de capucine, à parer les salades. 2. Une autre espèce, cultivée nouvellement au Jardin du Roi, plus basse, et peut-être plus convenable à nos parterres, encore qu'elle ait moins de fleurs, est la bourrache à fleurs écartées. *Borago laxiflora*. Même culture.

BRAGALOU, *Aphyllanthes*, c'est-à-dire, fleur sans feuilles. (Hexandrie-monogynie, fam. des *Joncs*.) Bragalou de Montpellier, *Aphyllanthes Monspeliensis*, Lin. Indigène. Plante agréable, sans feuilles, à tiges comme celles du jonc, de 7 à 8 pouces, et terminées pendant l'été, par plusieurs fleurs bleuâtres ou blanches, qui se succèdent. Terre légère ou de bruyère. Multiplication d'éclats ou de graines; couverture en hiver, ou placer dans l'orangerie.

BROUALLE, *Browallia*. (Didynamie-angiospermie, fam. des *Personnées*.) Genre dédié au suédois Browal.

1. Broualle élevée, violette bleue, *Browallia elata*. Du Pérou. Jolie plante annuelle; feuilles lancéolées pointues, glabres; tiges de 2 pieds, glabres, très-rameuses; fleurs en juillet-septembre, axillaires, souvent par trois, d'un beau bleu lilas, à tube long et jaune doré. Terre légère et substantielle; exposition chaude; multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis ou sous cloche au printemps, repiquage en pleine terre, ou en pots pour pouvoir placer la plante en serre ou sous chassis, afin de faire mûrir ses graines.

2. Broualle a tige tombante, *Browallia demissa*, *Dalea* de Miller. De Panama. Plante annuelle; tiges d'un pied, tombantes, garnies de feuilles entières, ovales, aiguës et velues; fleurs en juillet-septembre, axillaires, solitaires, à tube cylindrique évasé en limbe irrégulier d'une seule pièce, quoiqu'il paraisse en avoir cinq, d'un violet bleuâtre relevé.

d'une tache jaune à la base de la division apparente du haut. Même culture.

BRUNELLE, *Brunella*, *Prunella*. Lin. (Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées*.) Nom dérivé des mots *die braune* (esquinancie), parce qu'on s'en sert en Allemagne contre cette maladie.

1. Brunelle a grandes fleurs, *P. grandiflora*. Jacq. Indigène, sur les collines sèches et découvertes. Belle plante vivace. Sa tige carrée et garnie de feuilles ovales oblongues, quelquefois à quatre incisions opposées, brille en juillet par un épi terminal de fleurs fort grandes, renflées et ordinairement bleues : des variétés les ont pourpres, rosées ou blanches. Terre légère, exposition découverte, multiplication, soit de graines semées en mars, soit de l'éclat des racines fait en automne.

2. Brunelle odorante, *P. Lusitanica*. Lin. Du Portugal. Plante annuelle dont on a fait un genre nommé *Cleonia*, Wild., Desf. Feuilles obtuses, dentées, atténuées en pétiole, celles du sommet pinnatifides ; tiges de 6 à 7 pouces, velues ; fleurs en juin et juillet, grandes, violettes, tachées de blanc, en épis terminaux et odorantes. Terre franche légère, exposition chaude; semer au printemps sur couche, pour repiquer ensuite en pleine terre.

BRYONE *ou* Couleuvrée, *Bryonia*. (Monœcie-Syngénésie, fam. des *Cucurbitacées*.) Bryone d'Abyssinie, *Bryonia Abyssinica*. Lin. Racines comme un navet; tiges velues, grimpantes, de 7 à 8 pieds, qui poussent promptement, d'où son nom générique; feuilles grandes, cordiformes dans le bas, les supérieures palmées, molles et glabres; fleurs en juillet-août, petites, jaunâtres et insignifiantes; fruits rouges qui produisent de l'effet. Terre franche légère; d'orangerie bien sèche; arrosement et exposition du midi pendant l'été; multiplication de graines et de ses tubercules.

BUGLOSSE, *Anchusa*. (Pentandrie-Monogynie, fam des *Boraginées*.) Ses noms français et latin, tirés du grec, expriment la forme et la rudesse extrême des feuilles.

1. Buglosse officinale *ou* commune, *Anchusa officinalis*. Lin. Elle est vivace, et fleurit en juin. La Buglosse en fleurs est d'un effet assez agréable. Elle se sème d'elle-même. On peut aussi la multiplier de pieds éclatés. Toutes terres et expositions. On l'emploie comme la bourrache.

2 et 3. Buglosse toujours verte, *A. semper virens*. Plante indigène, vivace, et qui conserve des tiges pendant l'hiver. Fleurs en avril-août, disposées en une espèce d'ombelle, petites, mais d'un bleu charmant. Multiplication de graines ou d'éclats. La Buglosse d'Italie n'en diffère que par la grandeur

de ses fleurs. Elle est bisannuelle, et on doit la semer tous les ans. Ces deux plantes réussissent bien en pleine terre.

4. Buglosse de Virginie, *A. Virginica.* Lin. Les sauvages se peignent le corps en rouge avec la racine de cette plante vivace. Feuilles longues et ovales, tiges moins hautes que la Buglosse commune, et aussi rudes au toucher; fleurs en été, jaunes, en épi et d'un effet agréable. Terre de bruyère, exposition chaude, multiplication de graines ou par la séparation des racines, en automne.

BUGRANDE *ou* Bugrane, Arrête-Bœuf, *Ononis.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Ce nom latin, dérivé du grec, peut se rendre par *Herbe-à-l'Ane.*

1. Bugrande très-élevée. *Ononis altissima.* Lin. De Silésie. Espèce vivace, rustique; tige de 3 pieds, garnie de rameaux, et formant la pyramide; feuilles semblables à celles du mélilot, mais plus grandes; épis de fleurs purpurines; en juillet. Terre franche légère, exposition aérée. Multiplication de graines au printemps, ou de pieds éclatés en automne.

2. Bugrande Queue de-Renard, *O. alopecuroïdes.* Lin. De Portugal. Plante annuelle. Feuilles ovales, obtuses et simples; fleurs en juillet, purpurines et en épis terminaux, de 3 pouces, qui produisent un bon effet. Semer sur couche; repiquage en pleine terre, mais au plus grand soleil.

3. Bugrande a feuilles rondes, *O rotundifolia*, Lin. Des Alpes. Feuilles ailées, grandes, ovales, dentées, et d'un vert foncé; tige d'un pied, velue et rameuse; fleurs en mai-juillet, nombreuses, grandes, deux ou trois sur le même pédoncule, et d'un rose vif. Tout terrain, mais mieux terre légère; exposition chaude. Multiplication de semences au printemps, et par l'éclat des pieds en automne. Cette jolie plante est rustique.

BUPHTHALME, OEil-de-Bœuf, *Buphtalmum.* (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères.*)

1. Buphthalme a grandes fleurs, *Buphtalmum grandiflorum.* Lin. Indigène. Plante vivace, rustique et agréable. Tiges d'un pied et demi, simples et en touffes; feuilles lancéolées, étroites, pointues et finement dentées. Fleurs en juin-septembre, grandes, radiées et d'un beau jaune. Terre franche légère, et substantielle; exposition chaude; multiplication par la séparation des pieds en automne, ou par graine au printemps.

2. Buphtalme a feuilles en coeur, *B. Cordifolium.* Wild. (Her. de l'Amat., tom. 1.) De Hongrie. Plante également vivace et rustique. Tiges de 4 pieds, simples, formant une

large touffe, et garnie dans le bas, de feuilles qui, comme les radicales, sont en cœur, dentées en scie, d'un pied, et à pétiole long et amplexicaule. Les feuilles supérieures sont plus petites, ovales et sessiles; fleurs en juin-octobre, nombreuses en cîme, larges de 4 à 5 pouces, à rayons longs et effilés, et d'un beau jaune. Même culture et encore moins difficile sur la qualité de la terre. Très-propre pour orner les grands jardins. Elle se resème d'elle-même.

BUTOME, *Butomus*. (Ennéandrie-Hexagynie, fam. des *Joncs* et des *Alismoïdes* de VENTENAT.) BUTOME OMBELLÉ, vulgairement JONC-FLEURI, *Butomus umbellatus*. LIN. (*Fl. Dan.* 604.) De nos marais. Racine vivace, feuilles droites et graminées; tiges nues, de 3 pieds, et couronnées en juillet par une *ombelle* d'une vingtaine de fleurs assez grandes, rougeâtres, ayant de l'effet: il y en a une variété à feuilles panachées. Terre aquatique. Séparation des pieds. Propre à orner le bord des eaux.

C.

CACALIE, *Cacalia*. Genre assez nombreux de la Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Corymbifères*. Dioscoride nous apprend que le nom *Cacalia* vient du verbe grec *kaio*, je brûle, je dessèche.

1. CACALIE ODORANTE *ou* A FEUILLES SAGITTÉES, *Cacalia suaveolens*, LIN. De Viginie. Plante herbacée, vivace; feuilles semblables à celles d'un tussilage; tiges nombreuses, de 4 pieds; fleurs en juillet-septembre, en corymbes, blanches et d'une odeur suave. Terre franche, exposition chaude. Semences au printemps, et séparation des pieds en automne.

2—3. CACALIE A FEUILLES DE LAITRON, *C. sonchifolia*, LIN. (Vél. du Mus.) *coccinea*. CURT. 564. De l'Inde. Feuilles lyrées, dentées, amplexicaules, le lobe terminal grand et d'un beau violet en dessous; tige menue, d'un pied; fleurs en juin-juillet, nombreuses, réunies par trois, d'un rouge orangé et très-jolies. Terre franche légère, exposition au plein soleil; multiplication de graines en pots sur couche et sous châssis en mars, pour mettre ensuite en place. Quelques amateurs cultivent aussi le *C. odorata*, de la Nouvelle-Hollande, pour l'odeur d'anis des feuilles quand on les froisse. Ses fleurs petites, jaunes, qui paraissent en septembre, n'ont aucun mérite. D'orangerie. Même culture.

CACTIER *ou* CIERGE, *Cactus*, nom qui vient de *kaiô*, brûler, la piqûre des épines causant des douleurs *brûlantes*, (Icosandrie-monogynie, fam. des *Cactoïdes*.) Presque toutes ces

ces plantes étant de l'Amérique équatoriale, demandent beaucoup de soleil pour l'été, la serre chaude pour l'hiver, une terre franche légère, peu terreautée; peu ou point d'arrosemens en hiver. On met des plâtras dans le fond des pots proportionnés à la force des plantes et des boutures. On ne renouvelle la terre que lorsque les pots sont pleins de leurs racines et que la terre est absolument usée. On ne les sort de la serre que lorsque la température douce est assurée et qu'on ne craint plus de gelées tardives : la hauteur et le volume de quelques-unes ne permettent pas de les en sortir. Elles sont toujours vertes.

1—2 Cactier-Mélocacte, Melon-Chardon, Melon épineux, *Cactus melocactus*. Lin. Lam. (Red. Pl. gr. 114.) Masse arrondie de 10 à 20 pouces, divisée par dix-sept à vingt côtes régulières, glabres, hérissées d'une rangée de faisceaux d'épines raides, divergentes et très-piquantes. Cette masse est surmontée d'un duvet cotonneux épais et blanc, d'où sortent en juillet-août, de très-petites fleurs d'un beau rouge auxquelles succèdent des baies rouges aussi, et mangeables. Les graines mûrissent et servent à le multiplier. On peut aussi, en coupant la partie supérieure de la tête, en faire sortir quelques jets dont on fait des boutures après avoir laissé dessécher la coupe quatre ou cinq jours, attention qu'on doit avoir pour les boutures de toutes les plantes grasses. Le *C. coronatus*, Lam., lui ressemble assez et n'en diffère que par une grosse toque cotonneuse, épaisse de 3 pouces, marquée d'un sillon et couverte de paquets d'épines rouges non piquantes.

3. Cactier a mamelons, *C. mamillaris*, Lin. Masse obronde de 6 à 8 pouces, couverte de tous côtés de mamelons ovales, terminés par un faisceau d'épines rouges ou blanches, très-piquantes: fleurs en juillet et août, jaunes, placées entre les mamelons, baies d'un beau rouge. Multiplication de graines, ou de boutures en coupant des mamelons.

4. Cactier épineux *ou* Cierge-du-Pérou, *C. Peruvianus*. (Red. Pl. gr. 58.) Tige de 30 pieds et plus, à sept ou huit angles obtus, chargés de faisceaux d'épines brunes à égales distances et poussant à son sommet des jets longs et anguleux; fleurs en juillet et août, de 6 pouces de large, à calice long de 6 pouces, charnu, écailleux; et à pétales au nombre de trente, blancs et poupres au sommet, odorantes, mais n'ayant que douze heures de durée. Multiplication avec les jets qu'on coupe pour faire des boutures. Ce cactier se contente de la serre tempérée.

5—6. Cactier *ou* Cierge a grandes fleurs, Grand cierge serpentaire, *C. grandiflorus*, Lin. (Vél. du Mus. Red. Pl. gr. 52.) De la Jamaïque. Tiges cylindriques à six

côtes peu saillantes, rameuses et tortueuses, garnies de faisceaux d'épines en étoiles; fleurs en juin et juillet, longues de 9 à 10 pouces, et aussi larges, composées d'un calice à 80 folioles, linéaires aiguës, aussi longues que les pétales et jaunes, et de vingt-cinq pétales d'un blanc pur, qui environnent plus de 500 étamines jaunes et penchées sur les vingt divisions du pistil. Leur odeur tient beaucoup de celle de la vanille. Les fleurs ne durent que douze heures. Le fruit, d'un beau rouge, gros comme un ananas, se mange dans son pays natal. Multiplication de boutures. Il faut soutenir ses tiges ainsi que celles du suivant.

7. Cactier serpentaire, Serpenteau, Queue-de-Souris, *C. flagelliformis*, Lin. (Trew. 30.) Du Pérou. Tiges, rameaux ou jets gros comme le doigt, longs de 5 à 9 pouces, garnis de dix côtes hérissées d'épines. Ces jets cylindriques, charnus, flexibles et tombans, sortent les uns des autres, soit par l'extrémité, soit par les côtes. Fleurs de mai en juillet, attachées immédiatement sur ces jets, nombreuses, de 4 à 5 pouces de long sur 2 de diamètre, d'un rouge éclatant, rendu plus vif encore par le blanc des étamines. Multiplication de graines et plus promptement de boutures. Une bonne orangerie lui suffit.

8. Cactier-raquette, Raquette, Opuntia, Figuier-d'Inde, Nopal, Semelle du pape, *C. opuntia*, Lin. De l'Amérique mérid. Celui-ci consiste en plaques sortant les unes des autres, charnues, aplaties, un peu ovales et garnies de faisceaux d'épines très-piquantes. Fleurs en avril-juin, grandes, à dix pétales d'un beau jaune tendre, et à étamines nombreuses et sensibles. Variétés à feuilles plus ou moins longues, plus ou moins épineuses. Mêmes moyens de multiplication et de conservation que pour le précédent.

9. Cactier élégant, *C. speciosus*. De Carthagène. (Herb. de l'Amat.) Tige angulaire, feuilles ou branches sessiles allongées, festonnées sur les bords; fleurs odorantes, solitaires, d'un très-joli rose, plus grandes que celles du *C. flagelliformis* et lui ressemblant; calice tubuleux allongé, pétales inégaux, ovales-aigus et nombreux. Multiplication de boutures avec une pousse comme le précédent. De serre chaude.

10. On connaît encore plusieurs espèces de cactiers cultivés la plupart au Jardin du Roi, entre autres le C. a cochenilles, *C. cochenillifer*. Lin., assez ressemblant à l'*opuntia*. Le capit. Baudin l'a rapporté d'Amérique, chargé de cochenilles qui continuent d'y vivre et de se multiplier.

CALADIUM. (Monœcie-polyandrie, fam. des *Aroïdes*, dont Ventenat a fait un genre particulier. Caladion bico-

LORE, *Caladium bicolor*. VENT. *Arum bicolor*, AITON. (*H. sch.* 186.) Du Brésil. Plante vivace à racines fibreuses et d'une saveur caustique, feuilles radicales presque en forme de bouclier, sagittées, et d'un rouge vif que les bords d'un beau vert font ressortir; fleurs en juin et juillet, comme celle des gonets et insignifiante, la beauté des feuilles faisant le seul mérite de la plante. Terre franche légère, de serre chaude, arrosemens fréquens pendant la végétation. Dépotement annuel en avril. Multiplication de rejetons et de semences.

CALCÉOLAIRE, *Calceolaria*, de *calceolus*, petit soulier, parce que les fleurs en ont un peu la forme. (Diandrie-Monogynie, fam. des *Scrophulaires*.) CALCÉOLAIRE DE FOTHERGIL, *Calcéolaria fothergili*, H. K. *C. uniflora*, LAM. Tiges d'un pouce, rougeâtres, divisées à leur base; feuilles opposées, obtuses, spatulées, entières, velues; fleurs en mai-août, pendantes, soutenues par un pédicule long, velu et rougeâtre, d'un jaune safrané à l'extérieur, pourpre foncé ponctué de blanc à l'intérieur. Il faut recueillir ses graines sur du papier, parce qu'elles sont fines comme de la poussière. Terre légère ou de bruyère humide; exposition ombragée. D'orangerie, mais mieux en pleine terre sous châssis. Multiplication de graines, de marcottes et mieux de boutures.

CALLA. Nom dérivé du grec *Kallé*, belle, parce que la fleur est belle et a un parfum très-suave. (Heptandrie-Monogynie, fam. des *Aroïdes*.)

1. CALLA D'ÉTHIOPIE, Pied-de-Veau, ou *Arum* d'Éthiopie, *Calla Æthiopica*. LIN. (G. DE LA BROSSE, 13.) Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles à pétioles longs et canaliculés, grandes, sagittées, acuminées, d'un beau vert; fleurs en février et avril, solitaires, blanches, en forme de cornet lâche et évasé de 2 à 3 pouces de large, et à étamines jaunes. Terre franche légère et constamment humide; exposition au grand soleil. De serre tempérée ou au moins d'orangerie; multiplication de rejetons à l'automne, après avoir cessé pendant quelques jours d'arroser la plante.

CAMPANULE, *Campanula*, qui signifie clochette, et exprime la forme des fleurs. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Campanulacées*.)

1. CAMPANULE DES JARDINS, Campanule à feuilles de pêcher, *Campanula persicifolia*. LIN. Indigène. Plante vivace, rustique et jolie, à tiges droites et simples, de 18 pouces; feuilles en touffe, un peu semblables à celles du pêcher; fleurs en juin et septembre, successives, assez grandes, évasées, blanches ou bleues et dont on ne cultive que les dou-

bles. Toute terre, mais mieux franche légère. Exposition à mi-soleil, arrosemens au besoin, multiplication par l'éclat des racines à l'automne et au printemps.

2. Campanule pyramidale, *C. pyramidalis*. Indigène. Plante bisannuelle et rustique, formant une belle pyramide de 4 à 5 pieds. Tige droite et simple; feuilles radicales, cordiformes, dentées et grandes, et sur la tige petites, ovales, lancéolées et crénelées; fleurs en juillet - septembre, grandes, d'un beau bleu ou blanches et en bouquets latéraux. Terre franche légère, mi-soleil pendant la floraison et de fréquens arrosemens; semence après la maturité des graines comme pour les autres campanules, sans recouvrir, mais arrosement après le semis. Elle se propage d'elle-même. Repiquage au printemps.

3. Campanule a grosses fleurs, Violette marine des jardiniers, *C. medium*, Lin. D'Italie. Plante bisannuelle; tige de 2 pieds, velue et rude; feuilles radicales, lancéolées, velues, en rosette; fleurs en juin et septembre, nombreuses, allongées et grandes, d'un bleu violet plus ou moins pâle, ou blanches, velues dans l'intérieur. Même culture.

4. Campanule doucette, Miroir de Vénus, *C. speculum*. Lin. (Jaum. 12e. liv.) Indigène, dans nos blés. Tige de 8 à 10 pouces; feuilles petites, ovales, dentées, sessiles; fleurs en mai et juillet, s'ouvrant au soleil, solitaires, terminales, nombreuses, d'un joli violet. Capsule prismatique, d'où le nom de *prismatocarpus* de L'héritier. Même culture, mais semer en place. On peut la manger en salade comme la *raiponce*.

5. Campanule gantelée, Gant de Notre-Dame, *C. trachelium*. Lin. Indigène dans les bois. Tiges de 2 à 3 pieds, velues et anguleuses; feuilles cordiformes, pointues, velues et dentées en scie; fleurs, en juillet, moyennes, bleues ou blanches. On ne cultive que les doubles qu'on traite comme les précédentes, et qu'on multiplie au printemps ou à l'automne, par l'éclat des pieds.

6. Campanule dorée, *C. aurea*. Lin. (J. de Malm. 116. Duh., n. édit. 3. 41.) De Madère. Plante vivace; tige de 1 à 2 pieds, grisâtre; feuilles longues, lancéolées, aiguës, dentées et pendantes; fleurs en août-septembre, grandes, en panicule, à divisions linéaires et réfléchies, d'un jaune doré, d'où son surnom. Même terre; orangerie; multiplication de graines sur couche ou par l'éclat bien menagé des racines.

7. Campanule des Alpes, *Campanula Alpina*. Tige de 3 pouces, rude et velue comme les feuilles qui sont sessiles, oblongues et aiguës; fleurs, en avril-juin, très-jolies, d'un

bleu vif ou pâle, grandes et larges. Semer en terre de bruyère humide et graveleuse ; exposition ombragée.

8. Campanule a feuilles rondes, *C. rotundifolia.* Lin. Indigène. Plante vivace, petite et basse, dont on cultive en plate-bande de terre de bruyère, une variété à tiges de 6 pouces, simples, nombreuses, et formant une large touffe ; feuilles rondes dans le bas, en cœur au milieu des tiges, celles du haut lancéolées et toutes dentées ; fleurs moyennes et blanches, tout l'été. Multiplication de semence, ou par la séparation des pieds.

9—10. Campanule a larges feuilles, *C. latifolia.* (Herb. de l'Amat. tom. 2.) Des Alpes. Belle plante vivace, de 3 pieds; plusieurs tiges simples, feuilles larges, lancéolées, dentées; fleurs en épi, en juin et juillet, très-belles, grandes et d'un blanc pur. Culture comme le n°. 2 : plus, multiplication par l'éclat de ses racines. La C. a grandes fleurs de Sibérie et vivace, est remarquable par la couleur bleue magnifique de ses fleurs. Même culture.

11—12. On peut distinguer encore la Campanule à fleurs en tête, *Campanula glomerata ;* la Campanule-Fausse-Raiponce, *Campanula Rapunculoïdes.* Lin. On parvient à les doubler. Même culture.

CANARINE, *Canarina*, c'est-à-dire qui vient des Canaries. La Canarine campanulée, *Canarina campanulata.* Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 2.) Hexandrie - Monogynie, fam. des *Campanulacées.* Lin. Belle plante vivace ; tige de 3 à 4 pieds ; feuilles variant de position, en cœur, lancéolées, molles et glauques ; fleurs, en décembre-mars, grandes, en cloche, pendantes, jaunes, veinées et marquées de plaques rouges. Terre légère et substantielle; serre tempérée ou orangerie, mais près des jours ; arrosemens moyens. Multiplication, en été, par la séparation du pied lorsqu'il est fort; repiquage quand la plaie est desséchée, en pots, sous châssis ombragé, et peu d'arrosemens.

CAPUCINE, *Tropæolum.* Lin. (Octandrie-Monogynie, fam. des *Géranioïdes.*) Plantes du Pérou, et remarquables par la singularité, l'éclat et la longue succession de leurs fleurs.

1—2. Grande et petite Capucine, Cresson du Pérou ou du Mexique, *Tropæolum majus*, et *Tropæolum minus.* Lin. A la grandeur près, et à très-peu d'autres différences, ces plantes se ressemblent. On les traite ici comme des plantes annuelles, quoiqu'elles soient vivaces, parce qu'elles mûrissent leurs graines tous les ans. Tiges faibles, succulentes, longues, couchées à terre, si elles ne trouvent pas à grimper ; feuilles nombreuses, arrondies, à 5 lobes, plates, vei-

nées, attachées dans leur milieu par un pétiole long, et se tortillant autour des treillages, etc.; fleurs axillaires ou d'un aurore vif (*T. majus aurantium*) ou jaune (*T. maj. luteum*) ou enfin jaune avec une tache aurore (*T. maj. bicolor*). Elle est grande, ouverte en entonnoir, à 5 pétales aboutissant à un éperon long, et qui donne l'air d'un *capuchon* à cette fleur, d'où le nom de CAPUCINE. *Tropæolum* vient du grec *tropaion*, trophée, à cause de la forme des feuilles et des fleurs. (*Voyez* page 171 pour la culture.) Variété à fleurs doubles, d'un très-bel effet, et qu'on met l'hiver en serre tempérée ou sous châssis. Multiplication, en été, au printemps, et sur couche, de boutures qui fleurissent dans l'été et l'automne, qui sont plus belles, et passent mieux l'hiver que les vieux pieds : donner peu d'eau dans l'hiver, et beaucoup dans l'été : placer près des jours, et pincer l'extrémité après la rentrée. Terre franche légère.

3—4. On connaît encore la C. bâtarde, *T. hybridum*, et la C. laciniée, *T. peregrinum*, qui est bisannuelle. LIN. (*H. Sch.* 98.) A feuilles palmées : l'extrémité de ses pétales est finement découpée. Elle fleurit chez nous, mais n'y fructifie pas. Même culture que la précédente, mais de serre chaude.

CARTHAME, *Carthamus*. (Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Cynarocéphales*.)

1. CARTHAME COMMUN, *Carthamus tinctorius*. LIN. D'Égypte. Tiges dures et lisses, de 18 pouces; feuilles lancéolées aiguës, dentées et épineuses; fleurs, en juin, assez grosses, d'un très-beau rouge. (*Voyez* pour la culture page 287.)

2. CARTHAME MACULÉ, CHARDON MARIE, *Carduus Marianus*, LIN. Cette plante est bisannuelle, si l'on ne sème ses graines qu'au printemps qui suit leur maturité. C'est ce qu'il faut faire, parce qu'elle ne vaut que par la grandeur de ses feuilles, d'un verd que de grandes marbrures blanches rendent encore plus beau. Leur beauté a fait dédier la plante à la vierge MARIE, comme ses épines l'ont fait placer au rang des chardons. Soleil et terrain frais.

CASSE, *Cassia*. Décandrie-Monogynie, fam. des *légum.*

1. CASSE CRETELLE, *Cassia chamæcrista* LIN. (CURT. 107.) De l'Amérique méridionale. Jolie plante annuelle, à tiges de 18 pouces et rameuses; feuilles de douze à 20 paires de folioles ovales aiguës; fleurs, en juillet, axillaires, grandes, d'un jaune brillant, les deux pétales supérieurs marqués d'une ligne carmin. Terre franche légère, exposition chaude et abritée. Multiplication, à l'entrée du printemps, de graines sur couche et sous châssis ou sous cloche; premier repiquage en pots placés aussi sur couche, etc. Planter avec la motte en pleine terre quand la

saison est douce, à l'exception de deux ou trois plantes qu'on conserve en pots pour graine.

2. Casse du Maryland, *C. Marylandica*. Lin. Belle plante vivace par ses racines; tiges de 3 à 4 pieds, simples et nombreuses; feuilles ailées à seize folioles ovales, oblongues, plus pâles en dessous; fleurs en août-octobre, nombreuses, axillaires, en grappes courtes et terminales, d'un jaune éclatant. Plate-bande de terre de bruyère, exposition à mi-soleil. Multiplication de graines au printemps, ou par la séparation des racines en automne; arrosemens fréquens.

CÉLOSIE, Passe-velours, *Celosia*, du grec *kêleos*, brillant, ou *kêleo*, j'attire, je charme. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Amaranthoïdes*.) Deux espèces sont cultivées dans nos jardins : ce sont de très-belles plantes, et d'un grand effet.

1—2. Célosie a crête, Amarante des jardiniers, Crête-de-Coq, Passe-Velours, *Celosia cristata*. Lin. Plante annuelle de l'Inde; tige de 1 à 2 pieds, rameuse dans le haut, garnie dans sa longueur de feuilles sessiles assez larges et ovales aiguës; fleurs très-petites, mais tellement nombreuses et serrées en têtes longues, aplaties et plissées irrégulièrement, qu'on les prendrait pour des crêtes ou des morceaux de *panne* ou de *velours* épais. Terre franche légère, exposition chaude. Multiplication de graines en mars sur couche chaude et sous châssis, ou au moins sous cloche. Repiquage sur couche ou en pots enfoncés dans la couche jusqu'en juillet et préserver du moindre froid. Mettre en terre avec la motte. On recueille les graines qui sont d'un noir luisant à mesure qu'elles mûrissent. La *C. passe-velours* à crêtes jaunes ne diffère de la précédente que par la couleur.

Le mélange des poussières de ces deux Célosies a produit un nombre infini de variétés toutes très-agréables, et qui diffèrent entre elles, soit par la bigarrure des deux couleurs, soit par leur plus ou moins d'intensité, soit par les formes et les plissures, ou régulières ou bizarres, de leurs crêtes. Même culture.

CELSIA. Genre de la Didynamie-Angiospermie, fam. des *Solanées*, dédié à Cels, botaniste Suédois. Celsia a feuilles lancéolées, *Celsia lanceolata*. Vent. (J. de Cels. 27.) Des bords de l'Euphrate. Plante à racines vivaces; tiges herbacées, faibles, striées, rameuses; feuilles lancéolées, d'un verd gris, un peu cotonneuses; fleurs en mai-juin, solitaires, axillaires, d'un beau jaune jonquille, avec une tache pourpre à la base. Terre franche légère, d'orangerie ou de pleine terre à une exposition chaude et abritée; couverture de li-

tière pendant les froids. Multiplication de boutures sur couche, au printemps, ou d'éclats de racines, à l'automne.

CENTAURÉE, *Centaurea*. (Syngénésie-Polygamie frustranée, fam. des *Cynarocéphales*.) Ce nom vient du centaure Chiron, qui employa une plante du genre, pour se guérir d'une blessure faite par une flèche empoisonnée d'Hercule.

1. Centaurée odorante, Barbeau jaune, Ambrette jaune, Fleur-du-Grand-Seigneur. *Centaurea Amberboi*. Lam. Du Levant. Belle plante annuelle; tige de 12 à 18 pouces; feuilles larges dentées, les supérieures pinnatifides; fleurs en juillet-octobre, terminales, grosses, d'un jaune éclatant, odorantes, et ayant la forme des fleurs du barbeau des blés. Terre franche légère, exposition au plein soleil; semer en février, en place s'il ne gêle pas, en terreautant bien la terre, et garantissant le jeune plan du froid, ou sur couche en février ou mars, pour repiquer avec la motte s'il est possible. On pourrait semer dès l'automne, en place, pour avoir de plus beaux pieds; mais il faudrait couvrir le plant avec une cloche recouverte de litière pendant les gelées.

2. Centaurée-Bluet, Barbeau des Blés, *C. Cyanus*. Lin. Indigène dans les blés. Plante annuelle trop connue pour la décrire. Tous terrains; semer en automne après un léger labour, et éclaircir au printemps. La culture en a produit des variétés de toutes couleurs, excepté le jaune. On en distille une eau pour les yeux, d'où le nom de *Casse-Lunette*

3. Centaurée *ou* Jacée de montagne, Barbeau vivace, *C. montana*. Lin. (*Fl. Aust.* 371.) Indigène et vivace, à fleurs en juin-août, plus grandes que les précédentes, et bleues violâtres. Terre franche légère, multiplication d'éclats en automne.

4. Centaurée musquée, Barbeau musqué, Bluet du Levant, *C. moschata*. Lin. Plante annuelle. Tige d'un pied et demi, un peu rameuse; feuilles longues, pinnatifides; fleurs en juin-septembre, nombreuses, terminales, blanches ou légèrement purpurines, à odeur de musc. Culture du n°. 1; mais moins délicate, et réunir ensemble plusieurs pieds.

5. Centaurée du Nil. *C. Crocodilium*. Lin. Aussi annuelle. Tige d'un pied et demi; feuilles lyrées; fleurs en juin-août, belles, grandes, blanches en dedans, purpurines en dehors. Même culture.

6. Centaurée Jacée, Jacée, *C. Jacea*. Lin. Indigène et vivace. Tiges rameuses de 2 pieds; feuilles lancéolées pointues, un peu velues; fleurs en juillet-août, d'un rouge violet et doubles. Même culture que le n°. 3.

7—8. Centaurée blanche, *C. Candidissima*, La M. d'Ita-

lie, et C. DE RAGUSE, *C. Ragusina*, LIN. (CURT. 494.) Plantes vivaces à tiges d'un pied, blanches comme les rameaux, et à feuilles pinnatifides; fleurs en juin-juillet, grosses, celles de la première, purpurines, et celles de la seconde, jaunes. Terre légère, exposition chaude, d'orangerie, multiplication par l'éclat des racines en automne, ou par boutures faites en été à froid et à l'ombre.

CÉRAISTE, *Cerastium*. (Décandrie-Pentagynie, fam. des *Caryophyllées*.) Ce genre doit son nom à son fruit fait en *corne* (en grec *keras*.)

CÉRAISTE COTONNEUX, Argentine, Oreille-de-Souris, *Myosotis* des jardiniers, *Cerastium tomentosum*. LIN. D'Italie. Plante vivace, basse et traçante; tiges de 5 à 6 pouces, couvertes d'un duvet blanc ainsi que les feuilles étroites et nombreuses; fleurs en mai-juin, moyennes, terminales et blanches. Tout terrain; mais pas trop humide et trop ombragé; multiplication de graines ou de traces en mars. Cette jolie plante en bordure ou en massif, produit de l'effet.

CHENILLE, CHENILLETTE, *Scorpiurus*. Noms donnés à ce genre à cause de la forme singulière des fruits, seul mérite de ces plantes. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.)

CHENILLE VERMICULÉE, *Scorpiurus vermiculata*. LIN. (*Fl. Dan.* 211.) De l'Europe méridionale. Tiges d'un pied, couchées, feuilles oblongues; fleurs en juillet, solitaires, petites et jaunes; gousses couvertes de poils et ressemblant à une chenille roulée. LA C. HÉRISSÉE. *S. Echinata*, LA M., lui ressemble beaucoup. Elle n'en diffère que par les aspérités des gousses qui sont denticulées, à aiguillons ou hispides, suivant la variété. Terre légère, exposition chaude, multiplication de graines au printemps, en place ou sur couche sans couverture.

CHOU, *Brassica*, (*Voyez* ce nom aux plantes potagères.) On se contentera de rappeler ici que le GRAND CHOU FRISÉ VERT DU NORD, le CHOU FRANGÉ OU FRISÉ D'ÉCOSSE, le GRAND FRISÉ ROUGE, et surtout les variétés panachées et prolifères, sont des plantes qui peuvent servir d'ornement et produire de l'effet.

CHRYSANTHÈME, *Chrysantemum*. (Syngénésie-polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*.) Pour le *Chrysanthemum Indicum*, voyez *Anthemis grandiflora*.

1. CHRISANTHÈME DES JARDINS, *Chrysantemum coronarium*, LIN. Du Levant. Plante annuelle; tiges de 2 pieds, striées, rameuses, en touffe. Feuilles amplexicaules, pinnées; fleurs en juillet-septembre, solitaires, terminales, simples ou doubles, blanches ou jaunes. Tout terrain, mais si on sème en

place, terre franche légère; multiplication de graines au printemps.

Chrysanthème caréné, *C. carinatum.* (And. *rep.* 109.) De Maroc. Plante annuelle à tiges d'un pied, traînantes et rameuses; feuilles bipinnatifides, charnues, à odeur du *geranium zonale;* fleurs en juillet-septembre, à folioles calicinales carénées, solitaires, grandes, à disque brun, à rayons blancs, mais jaunes à leur base. Elles s'étalent au soleil, et se couchent en dehors dès qu'il ne paraît plus. Même culture, ou mieux semer en pots sur couches pour repiquer ensuite. Ces deux plantes ornent bien les parterres.

CHRYSOCOME, *Chrysocoma.* (Syngenésie-Polygamie égale, fam. des *Flosculeuses.* Ce nom, composé des mots grecs *chrysos*, or, et *come*, chevelure, indique la couleur et la ténuité des pétales.

1. Chrysocome a feuilles de lin, Dorelle, *C. linosyris*, Lin. Indigène. Plante à racines vivaces; tiges de 18 pouces, grêles, en touffes, feuilles nombreuses, linéaires, glabres; fleurs fin d'août-octobre, en corymbes terminaux, nombreuses, petites et jaunes. Terre légère et substantielle; mi-soleil, semences au printemps sur couche ou en pleine terre à bonne exposition, ou séparation des pieds à l'automne.

2—3. Chrysocome de Noveboraco, *C. Noveboracensis*, H. P., C. gigantesque, *C. prœalta.* H. P., et *Vernonia*, Wild. Plantes de l'Amériq. sept., vivaces, et autrefois du genre Sarette (*Serratula*). Elles se ressemblent assez, et sont propres à orner de grands emplacemens. La première a des tiges de 5 pieds, plus rameuses que celles de la seconde qui sont plus hautes, et n'ont de rameaux qu'à leur sommet: toutes deux ont des feuilles sessiles, oblongues et aiguës. Fleurs en septembre-novembre, moyennes, nombreuses, d'un pourpre violâtre et en espèce de corymbes. Même culture, mais tout terrain.

CINÉRAIRE, *Cineraria*, c'est-à-dire, *cendrée*, à cause de l'espèce de poussière qui couvre la cinéraire maritime. (Syngénésie-polygamie superflue, fam. des *Corymbifères.*)

1. Cinéraire maritime, Jacobée maritime, *Cineraria maritima.* Lin. De la France mérid. Tiges de 2 pieds, rameuses, duveteuses comme les feuilles qui sont pinnatifides, obtuses et découpées; fleurs tout l'été, en corymbes terminaux, d'un jaune brillant. Terre franche légère, et substantielle; exposition au midi, peu d'arrosemens. Multiplication de graines et de boutures, au printemps, sur couche, et de marcottes ou de rejetons qu'on met en pots et orangerie pour les planter en pleine terre au printemps.

2. Cinéraire a fleurs bleues. Astère d'Afrique, *C. Amelloïdes*. Lin. Du Cap. Arbuste en buisson, rameux, de 18 pouces; feuilles ovales, obtuses, entières, persistantes; fleurs presque toute l'année, à rayons d'un bleu céleste et à disque jaune. Même culture, mais toujours d'orangerie auprès des jours.

3. Cinéraire pourpre *ou* Bicolore, *C. cruenta*. L'hérit. *Sert. Ang.* 33. De Ténériffe; jolie plante vivace à tiges d'un à 3 pieds, rameuses et brunes; feuilles en cœur, dentées, velues, à pétiole oreillé à la base, ridées, d'un vert gai en dessus et pourpres en dessous; fleurs en février-mai, nombreuses, moyennes, en corymbe, à douze rayons horizontaux d'un pourpre clair et à disque pourpre foncé. Terre de bruyère, exposition au midi, arrosemens modérés, serre tempérée; multiplication par graines semées sur couche chaude, sous cloche ou sous châssis; repiquer et replacer sous châssis.

4—6. Cinéraire a feuilles de peuplier, *C. populifolia*. L'hérit. Des Canaries; feuilles cordiformes, crénelées, persistantes, rameaux et la surface inférieure des feuilles couverts d'un coton blanc argenté; fleurs au printemps, grandes, à rayons blancs, en corymbe. Terre légère et même culture, plus multiplication de rejetons au printemps, ou de boutures dans l'été. On cultive de même la C. à feuilles de mauve, qui est de la même île, et celle à feuilles de platane, qui, par la beauté de ses fleurs et la grande dimension de ses feuilles, mérite une place dans les jardins.

7—9. Cinéraire laineuse, *C. lanata*. L'hérit. Des Canaries; tiges faibles, cotonneuses, d'un pied; feuilles comme celles du groseiller, vertes en dessus, laineuses en dessous; fleurs en mai-septembre, grandes, à disque brun et à rayons pourpres en dessous et violets en dessus. Même culture, mais d'orangerie ou sous châssis. Il y a encore la C. a oreilles, *aurita*. L'hérit., et la C. de Ténériffe, *echinata*. Lin., *ramentosa*, Vent. Malm. 101. Toutes deux ont assez de ressemblance avec la C. bicolore, mais elles ont le disque jaune, et la dernière a des fleurs beaucoup plus grandes, et les feuilles cotonneuses. Même culture.

CLITORIE, *Clitoria*, (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.)

1. Clitorie de Ternate, *Clitoria Ternatea*. Lin. Plante bisannuelle. Tiges menues, longues, volubiles et grimpantes; feuilles ailées à cinq ou sept folioles ovales et molles; fleurs en juin-septembre, axillaires, solitaires, grandes, simples ou doubles, ordinairement d'un bleu magnifique, avec une tache blanche au centre. Terre légère et substantielle; exposition chaude; de serre chaude; multiplication de graines au printemps sur couche chaude et sous châssis ou dans la tannée

de la serre, et boutures et marcottes, particulièrement pour les plantes à fleurs doubles.

2. Clitorie a feuilles variées, *C. heterophylla.* Lam. (Vél. du Mus. et Vent. Ch. de Pl. 26.) De l'Ile de France. Plante vivace; tiges grimpantes, ligneuses, grêles et rameuses; feuilles persistantes, à sept ou neuf folioles, ovales ou arrondies et obtuses, pâles en dessous; fleurs en août-septembre, d'un bleu d'azur avec une tache jaunâtre. Même culture, mais de serre tempérée et même d'orangerie.

COLOMNÉE, *Columnea.* (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Personnées.*) Dédiée à *Fabius* Colomna.

1. Colomnée droite, *Columnea erecta.* Lam. (Curt. 374), appelée par L'Hér. *St. nov.* 71, *Cyrilla pulchella*, du nom de *Domenico* Cyrillo. Plante vivace de la Jamaïque. Tiges de 18 pouces, rougeâtres, grêles, en touffe; feuilles opposées ou ternées, ovales, petites, velues; fleurs en juillet novembre, axillaires, souvent solitaires et couleur écarlate très-vive. Terre franche légère, substantielle; serre chaude sur les tablettes près des jours; arrosemens fréquens en été et rares en hiver. Multiplication de ses filets cylindriques qu'on sépare.

2. Colomnée écarlate, *C. humilis.* Lam. Du même lieu; tiges de 18 pouces, nombreuses, rameuses, velues et pourpres, feuilles lancéolées, aiguës, dentées en scie et velues, souvent opposées; fleurs en août, à pédicules velus et pourpres, à tube rouge et à limbe écarlate, même culture; ce sont deux jolies plantes qui méritent d'être cultivées.

COLOQUINTE, *Cucumis Colocynthis.* Lin. De Barbarie. Plante annuelle du genre *Concombre*, originaire de Barbarie, sans aucun agrément, mais dont le fruit très-amer est un violent purgatif et employé en médecine et dans les arts. Il ne faut pas la confondre avec les Courges, auxquelles on donne mal à propos le nom de coloquinte. (*Voyez* Citrouille.)

COMMÉLINE, *Commelina*, genre de la Triandrie-Monogynie, fam. des *Joncacées*, dédié aux frères Commelin, botanistes. Comméline tubéreuse, *Commelina tuberosa* Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 2.) Du Mexique. Plante vivace, et à racines *tubéreuses*; tiges de 2 pieds, faibles, articulées; feuilles en cœur, allongées, sessiles, velues, à gaînes longues et striées, rougeâtres; fleurs en juin et septembre, à pédicule long, teint de pourpre, terminé par une feuille spathacée, à calice à trois folioles inégales, transparentes, bleuâtres, à trois pétales arrondis d'un beau bleu, à anthères jaunes et à filets bleus. Terre légère et fraîche; multiplication par la division des racines, et mieux de graines semées sur couche au printemps. De serre tempérée.

COQUELOURDE, *Agrostemma.* (Décandrie-Pentagynie, fam, des *Caryophyllées*, nom composé des deux mots grecs *agros*, champ, et *stemma*, bouquet, couronne.

Coquelourde des Jardins, Passe-fleur, Œillet-de-Dieu, Nielle d'Espagne, *Agrostemma coronaria.* Lin. (Jaum. 8e. liv.) Des montagnes d'Italie. Plante bisannuelle; tige de 18 pouces, duveteuse et blanchâtre comme les feuilles qui sont amplexicaules, oblongues, pointues et molles; fleurs en juin-septembre, nombreuses, solitaires, de la forme d'un petit œillet, simples ou doubles, blanches, écarlates ou d'un rouge pourpre. Terre légère; exposition au sud-est, chaude et sèche; multiplication de graines peu après la maturité pour repiquer au mois de mars; quand aux doubles, séparer annuellement les œilletons en automne en dégarnissant le collet des feuilles basses.

2. Coquelourde-Fleur-de-Jupiter, *Agrostemma flos Jovis.* Lin. De Suisse. Plante vivace qui ressemble à la précédente par son port et le duvet qui la couvre; fleurs en juillet, purpurines et disposées en ombelles. Même culture, etc. Éclat des pieds en mars.

3. Coquelourde Rose-du-ciel, *A. Cœli rosa.* Du Levant. Plante annuelle, plus basse, à tiges et feuilles moins cotonneuses; fleurs en juillet, solitaires, nombreuses et du plus joli rose. Même culture, mais semis sur couche au printemps.

COQUERET, *Physalis*, du grec *Physa*, vessie, parce que le calice qui se développe en même temps que le fruit, paraît l'enfermer comme une vessie. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées.*) Coqueret des Barbades, *Physalis pubescens.* Lin. *P. edulis*, Curt. 1068. Plante vivace et velue, à tiges rameuses dans le bas; feuilles grandes, en cœur aigu, quelquefois dentées; fleurs en août, axillaires, solitaires, renversées, en roue, couleur de soufre avec cinq taches brunes autour de la gorge. Terre franche légère; multiplication de graines semées sur couche; le jeune plant repiqué en pot qu'on enfonce contre un mur au midi, pour le rentrer dans la serre tempérée à la fin de septembre.

CORIOPE, *Coreopsis*, nom tiré des mots grecs, *koris*, punaise, et *opsis*, mine, parce que les graines de ces plantes ont, par leur forme et leur couleur, l'air d'une punaise. (Syngénésie-Polygamie frustranée, fam. des *Corymbifères.*)

1. Coréopsis a oreilles, *Coreopsis auriculata*, Lin. De Virginie, comme les suivantes, et aussi à racines vivaces. Tiges de 3 à 4 pieds, un peu velues et en touffes; feuilles assez larges, opposées, connées, à deux folioles en forme d'oreilles à leur base; fleurs en août-septembre, terminales, radiées et d'un beau jaune.

2. Coréopsis a trois ailes, *C. tripteris*, Lin. Tiges de 4 à 6 pieds, glabres, étroites, pointues, à cinq folioles au bas des tiges, à trois au milieu, d'où son surnom, et simples au haut de la tige; fleurs en août-septembre, jaunes à disque brun.

3. Coréopsis a feuilles de Pied-d'Alouette, *C. delphinifolia*, Lamarck. Tiges de 18 pouces; feuilles sessiles, opposées et finement découpées; fleurs en juillet-octobre, terminales, jaunes, à disque brun. Tout terrain et toute exposition, excepté celle du nord; multiplication de graines au printemps en pleine terre, ou par l'éclat des racines à l'automne. Il est utile de serrer dans l'orangerie quelques pieds de la première plus sensible au froid et à l'humidité. Ces plantes sont propres à orner les grands jardins.

COSMOS, mot grec qui signifie ornement, parure; même ordre et même famille que les *Coréopsis*, Cosmos bipinné, *Cosmos bipinnatus*, Cav. *Cosmus bip.* Pers. *Cosmea bip.*, Wild. Plante annuelle du Mexique; tige herbacée de 3 à 4 pieds; feuilles grandes, bipinnées, à découpures fines, aiguës et très-élégantes; fleurs fin de l'automme, terminales, à longs pédicules, et à huit rayons assez grands d'un rouge violâtre, et à disque jaune; anthères, qui dépassent, d'un brun foncé: semence sur couche au printemps; repiquage en pots remplis d'une terre franche légère, et placés à une exposition chaude jusqu'à la fin d'août qu'on le rentre dans une bâche ou dans une serre pour qu'il fleurisse et mûrisse ses graines; quelquefois il ne donne fleurs que la seconde année.

COTONNIER, *Gossypium*. Monadelphie-polyandrie, fam. des *Malvacées*. Cotonnier herbacé, *G. herbaceum*. Cav. (Herb. de l'Amat.) Tige de 18 pouces, rougeâtre, velue, rameuse, feuilles opposées à cinq lobes courts, molles, arrondies avec une pointe; fleurs en juillet, axillaires et jaunes. Cette plante de l'Inde et annuelle demande une terre franche légère dans laquelle on peut la semer en pot sur couche chaude et sous châssis, pour la placer ensuite à une exposition très-chaude. Elle n'a aucun mérite dans notre température; mais, dans un climat plus chaud, sa graine est enveloppée du coton qui est d'un si grand usage pour les vêtemens. Il en existe sept autres espèces connues qu'on ne peut cultiver que pour leur utilité.

CRÉPIDE, *Crépis*, mot qui signifie *chaussure*. (Syngénésie-polygamie égale. fam. des *Chicoracées*.)

1. Crépide rose, *Crepis rubra*. Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) D'Italie. Feuilles découpées avec un lobe et terminales; tiges nues, nombreuses, de 8 à 10 pouces; fleurs termi-

nales, grandes et d'un rose tendre. Elle est annuelle, et haute d'environ 18 pouces : pour avoir sa fleur de juin à novembre, on en sème au printemps et en été, mais toujours en place. Elle n'est pas difficile sur le terrain ni sur l'exposition, à l'exception de celle du nord.

2. Crépide barbue *ou* Tolpide, *C. barbata.* Lin. *Drepania barbata* de Jussieu. On recherche peu cette plante dont les fleurs en juin, d'une couleur jaune soufre ou blanche et à disque noir, sont singulières. Même culture, mais plus rustique et pouvant être repiqueé en pleine terre.

CUPIDONE, *Catananche*, qui excite à l'amour. (Syngénésie-polygamie égale, fam. des *Chicoracées.*)

1. Cupidone bleue, *Catananche cœrulea.* Lin. Plante vivace des lieux stériles de la France mérid. Tiges velues, grêles, mais fermes ; feuilles velues, longues, étroites, à deux dents ; fleurs en juillet et octobre, solitaires, nombreuses, grandes et d'un beau bleu de ciel ; écailles du calice à pointe, rougeâtres, rayées et diaphanes. Terre légère, exposition chaude, peu d'arrosemens. Multiplication de graines en place et mieux sur couche pour replanter avec la motte, ou par la séparation des pieds. Couverture de litière pendant les fortes gelées, et en tenir un pot ou deux dans l'orangerie, crainte d'accident. On ne cultive plus les *C. lutea et greca* toutes deux à fleurs petites, jaunes et moins jolies que la précédente.

CYNOGLOSSE, *Cynoglossum.* Ce mot vient de *kynos*, génitif de *kyôn*, chien, et de *glôssa*, langue. Genre de plante de la Pentandrie-monogynie, fam. des *Boraginées.*

1. Cynoglosse argentée, *Cynoglossum cheirifolium.* Lin. D'Espagne. Plante bisannuelle, à tige de 18 pouces, blanchâtre, striée, rameuse. Feuilles nombreuses, longues, molles, couvertes d'un duvet argenté ; fleurs en juin et juillet, rouges, en épi, terre légère ; bonne exposition. Multiplication de graines en place à l'automne, ou repiquer.

2. Cynoglosse a feuilles de lin, Nombril-de-Vénus, *C. linifolium.* Lin. Du Portugal. Plante annuelle, à tiges d'un pied, rameuses ; feuilles lancéolées, molles, glauques et lisses en dessus, velues en dessous ; fleurs en juin et août, en panicules terminaux, blanches. Les capsules ont un creux qui ressemble un peu à un nombril. Même culture. Propre à faire de jolies bordures.

Cynoglosse printanière ; Omphalodès, petite consoude. *C. omphalodes.* Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) Du Portugal. Charmante plante vivace. Tiges de 6 pouces, grêles, en touffes ; feuilles persistantes, en cœur ovale, pointues et d'un verd gai ; fleurs en mars - mai, en panicules, droites,

petites, nombreuses et du plus joli bleu d'émail. Même culture, et aussi multiplication de ses traces; exposition à mi-soleil et un peu fraîche. Sa vertu vulnéraire la faisait appliquer sur le nombril (en grec, *omphalos*) des enfans nouveaux nés, et de là son nom *Omphalodès*.

D.

DAHLIA. Genre de la Diœcie-pentandrie (fam. des *Corymbifères*), dédié à *André Dahl*, suédois.

1 — 2. Dahlia pinné, *Dahlia pinnata*. Cav. *ic. I*, pag. 57; tab. 80. (Vel. du Mus.) *Georgina variabilis*, var. *Purpurea*. Wild. *Hort. Berol.* Fasc. VIII; tab. 93. Du Mexique. Plante à racines vivaces, composées de faisceaux de tubercules allongés; tiges de 3 à 6 pieds, dures, glabres, rameuses; feuilles ailées à cinq folioles ovales, dentées et sessiles, les supérieures simples; fleurs en août et octobre, de la forme des reine-marguerites, mais du double plus grandes, solitaires, axillaires, terminales, violettes, pourpres, roses, blanches, d'un blanc moins pur et plus petites, etc. doubles ou simples selon les variétés au nombre de 20. Le dahlia rose a été considéré comme espèce par Cavannilles, ainsi que le dalhia écarlate qui présente en effet quelques différences dans ses feuilles dont les radicales sont sur-décomposées, celles de la tige, biternées, et aucunes simples, et dans les fleurs à rayons plus courts, et plus serrés. Terre franche légère, exposition méridionale. Multiplication, au printemps, de graines semées sur couche en terrines, ou de boutures formées de jeunes pousses détachées des racines, ou de la division des racines. Dans les terrains secs et légers, on peut laisser les racines en terre avec une bonne couverture de litière; mais, si la terre est plus forte et humide, on les en tire pour les mettre dans un lieu sec à l'abri de la gelée. On les replante en mars ou avril. On tient les doubles en pots pour pouvoir les ramasser dans l'orangerie, et en jouir plus longtemps. On avance également cette jouissance, en enterrant les pots dans une couche et sous châssis ou cloche, au printemps. Cette plante est un des beaux ornemens des grands jardins. On mange leurs racines cuites dans le Mexique, et il est à désirer qu'on recherche les moyens de s'en servir comme aliment en France.

DALEA. (Diadelphie-pentandrie, fam. des *Légumineuses*.) Il est dédié à Dale, botaniste anglais. Dalea a fleurs pourpres *ou* violettes, *Dalea purpurea*, *Petalostemum violaceum*. Mich. Du pays des Illinois. Vent. J. de Cels. 4. (Vel. du Mus.) Plante vivace d'un port élégant, tiges de dix-huit pouces, sillonnées et rameuses; feuilles en faisceau, ailées ou ternées, à folioles petites, linéaires, d'un verd

foncé ; fleurs en août et septembre, en épi cylindrique et terminal, à cinq pétales petits, d'un rouge éclatant et fleurissant successivement. Terre franche légère ; toute exposition excepté celle du nord. Multiplication de graines semées au printemps sur couche tiède.

DAUPHINELLE, *Delphinium*, à cause de la resssemblance grossière qu'on a cru voir entre la fleur et un petit dauphin. Polyandrie-Trigynie, fam. des *Renonculacées*.

1. Dauphinelle des jardins, Pied d'alouette, *D. ajacis*. Lin. De Suisse et annuelle. Tige de 2 pieds, feuilles composées, à découpures en lanières fines et presque filiformes, d'où le nom de *pied d'alouette* ; fleurs en juin, en épis longs et terminaux, nombreuses, éparses ayant un éperon à la base, simples ou doubles, roses, rouges, violettes ou bleues. On voit dans le nectaire de la fleur primitive des lignes plus foncées figurant à peu près AIA, d'où le surnom d'*ajax* qu'on suppose d'ailleurs avoir été méthamorphosé en cette fleur. Terre légère, semis à l'automne ou après les premières gelées, de graines récoltées sur les pieds des plus belles plantes. Variété plus petite dite *Pied d'alouette nain*, ou *julienne*, ou *pyramidal*, qui ne s'élève qu'à 12 ou 15 pouces, et qui produit un effet charmant en bordures.

2 — 3. Dauphinelle élevée *ou* Pied d'a. vivace, *D. elatum*. Lin. De Sibérie. Plante vivace, rustique ; tiges de 5 à 6 pieds, velues, et en touffes ; feuilles grandes, velues, à cinq lobes très-incisés, d'un verd grisâtre ; fleurs en juin et juillet, grandes, d'un bleu d'azur, le pétale supérieur blanchâtre, en épis pyramidaux. Terre franche légère ; exposition chaude. Multiplication de graines semées après la maturité ou au printemps, ou par la séparation des pieds en automne ou en février. Variété à fleurs doubles nommée *D. azureum* qu'on cultive de même, ou en terre de bruyère, et qu'on garantit des grands froids, soit par une couverture, soit en la rentrant dans l'orangerie. C'est une plante superbe. On cultive aussi le *D. staphysagria*, plante indigène et bisannuelle, à tige d'un à deux pieds, à feuilles palmées et très-découpées, et à fleurs en grappes lâches et terminales, à éperon court et coudé, bleues et jolies. Même culture. Ses graines sont un violent purgatif, salivaires et vermifuges.

DENTELAIRE, *Plumbago*. Genre de la Pentandrie-Monogynie, qui a donné le nom à la famille des *Plombaginées*. Des quatre espèces qui le constituent, trois sont fort belles. C'est à sa couleur *plombée* qu'est dû le nom latin du genre ; comme le nom français vient de ce que son fruit est terminé par des *dents*.

1. Dentelaire de Ceylan, *Plumbago Zeylanica*. Lin. Plante vivace ; tiges de 18 pouces, faibles, d'un verd

bleuâtre; feuilles larges, ovales, pointues, parsemées de points blanchâtres, persistantes; fleurs en août-septembre, en épi terminal, petites et d'un beau blanc. Terre franche, exposition très-chaude, arrosemens répétés en été et modérés en hiver. Multiplication de graines au printemps, sur couche chaude ou naturellement dans le pot. De serre chaude.

2. Dentelaire grimpante, *P. scandens*. Lin. De l'Amérique méridionale. Dumont Courset la croit une variété de la précédente, dont elle diffère par ses tiges plus hautes sans être grimpantes, et par ses feuilles un peu plus larges; fleurs en juillet-août. Même culture.

3. Dentelaire rose, *P. rosea*. Lin. De l'Inde. Tiges nombreuses de 3 à 5 pieds; articulées; feuilles ovales, entières, glabres, d'un verd foncé et persistantes; fleurs en différens temps, nombreuses, d'un rose grenade, en épi terminal d'un pied. Même culture et aussi multiplication par la séparation des racines. C'est la plus belle des trois.

DIANELLA. Hexandrie-Monogynie, fam. des *Asparagoïdes*, et portant ce nom parce que celle de l'Inde habite les bois. *Dianella cærula*. Curtis. 505. — Red. Lil. 79 De la Nouvelle-Hollande. Jolie plante vivace; tige tortueuse, de 2 ou 3 pieds, garnie par le haut de feuilles ensiformes, engaînées, carénées avec un angle tranchant, d'un pied de long et dentelées; fleurs en mars-juin, en panicule lâche, moyennes et d'un beau bleu; étamines jaunes. Terre légère, substantielle; peu de soleil; d'orangerie. Multiplication par la séparation des pieds après la floraison, ou de boutures.

DIGITALE, *Digitalis*, de la forme de la fleur. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Personnées*.)

1. Digitale pourprée, Gantelée, Gant de Notre-Dame, *Digitalis purpurea*. Lin. (Jaum. 8e. liv. *Fl. Dan.* 74.) Indigène. Plante bisannuelle, formant touffe par ses feuilles ovales aiguës; ridées, cotonneuses et blanchâtres; tige de 3 à 4 pieds, simple, velue, paraissant la seconde année; fleurs en juillet-septembre, nombreuses, en épi unilatéral, pendantes, purpurines et ponctuées de brun, ou entièrement blanches, de la forme d'un dé à jouer, mais plus grosses. Tout terrain, mais sec; exposition chaude. Multiplication de graines aussitôt la maturité en terre franche légère, où ces plantes sont mieux, pour repiquer au printemps; ou par séparation des œilletons en octobre. Elle se ressème d'elle-même comme le n°. 4.

2. Digitale a grandes fleurs, *D. ambigua*. Lin. (Herb. de l'Amat, tom. 1.) De Suisse. Plante vivace. Tiges de 2 pieds; fleurs en juin-juillet, plus grandes et ventrues, d'un

beau jaune, tachées de pourpre. Même culture, mais terre fraîche.

3. Digitale obscure, *D. obscura.* Lin. (*H. Vind.* 91.) D'Espagne. Plante vivace. Tige de 15 à 18 pouces; feuilles étroites, longues, linéaires; fleurs en juin-juillet, roussâtres et plus petites que celles de la précédente. Terre franche légère et substantielle; exposition au soleil; d'orangerie. Multiplication de graines semées sur couche et repiquées en pots.

4. Digitale ferrugineuse, *D. ferruginea.* Lin. D'Italie. Plante vivace. Tiges de 5 et 6 pieds; touffe de feuilles nombreuses, longues, rayées dans leur longueur, et en rosette; fleurs en juin-juillet, de couleur ferrugineuse. Même culture que la précédente.

5. Digitale des Canaries, *D. Canariensis.* Lin. (Herb. de l'Amat., tome 1.) Plante superbe, vivace, ligneuse, et d'un grand effet. Tige velue dans sa jeunesse, rameuse, de 2 à 3 pieds; feuilles en touffe, persistantes, lancéolées aiguës, dentées en scie et duveteuses; fleurs en juin-juillet, en épi, long et serré, grandes, d'un jaune safrané et imitant une gueule béante. Même culture, mais en terre de bruyère, toujours fraîche, et exposition du levant en été.

6—7. Digitale de Madère, *D. Sceptrum.* La tige de cette belle plante est droite, ligneuse, rameuse et très-velue dans sa jeunesse; feuilles longues, rapprochées, sessiles, spatulées, blanchâtres et velues en dessous, et formant une large rosette au sommet des branches; fleurs en juin-juillet, en épi, pendantes, rouges et jaunes. Les bractées linéaires sont plus longues que les fleurs. Même culture que la précédente, mais terre plus sèche. Il existe encore une variété. La D. cotonneuse. *D. Lanata*, Willd., dont la corolle est brune, la lèvre inférieure très-longue et ponctuée de pourpre. Même culture que le n°. 2.

DIONÉE, *Dionæa.* (Décandrie-Monogynie.) D. attrape-mouche, *D. Muscipula.* Lin. De la Caroline. Plante basse et vivace. Feuilles radicale en rosette étalée, à pétiole ailé et large, arrondies, échancrées, à deux lobes, couvertes en-dessus de petites glandes rouges, et de pointes entre les glandes, enfin si irritables que les deux lobes se rapprochent au moindre attouchement, et prennent les mouches qu'elles attirent et percent de leurs pointes, d'où ses noms et surnoms. Tige de 6 à 8 pouces couronnée en juillet et août, d'un corymbe de 7 à 10 fleurs blanches, et à calice à six folioles aiguës et rouges. Terre tourbeuse et très-humide; exposition à mi-soleil; serre tempérée; multiplication par la séparation des rosettes, ou de graines qu'on fait mûrir en couvrant la plante par un cylindre de verre ouvert par le haut, à une

bonne exposition, le pot plongé dans une terrine pleine d'eau.

DODECATHEON ou GYROSELLE, *Dodecatheon*, des mots grecs *dodéca*, douze, et *Théos*, Dieu. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Orobanchoïdes.*) GYROSELLE OU DOUZE DIVINITÉS, DE VIRGINIE, *Dodecatheon Meadia.* LIN. (TREW. 12 — CATESB. *app.* 1.) Plante à racines vivaces et à feuilles radicales, oblongues, obtuses, d'un verd pâle et couchées à terre; tiges de 10 à 12 pouces, terminées en avril et mai par un bouquet, ordinairement de douze jolies fleurs, d'où son nom générique, petites, pendantes, d'un rose pourpré et à étamines jaunes. Terre franche légère; exposition chaude en pleine terre, ou d'orangerie. Multiplication de graines aussitôt la maturité ou par la séparation des racines en automne. Cette jolie plante est propre à orner les parterres et les appartemens.

DOLIQUE, *Dolichos*, *long*, à cause de la longueur des cosses. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*)

1. DOLIQUE D'ÉGYPTE, fève d'Égypte, *Dolichos Lablad.* LIN. Plante annuelle, à tiges sarmenteuses, de 6 pieds; feuilles à trois folioles obrondes, pointues, velues sur les bords; fleurs, en juillet-août, en grappe, terminales, axillaires, d'un violet pourpré; gousses violettes contenant des fèves d'un noir mat, bordées de blanc. Terre franche légère, exposition chaude; semence, en avril, en pots, sur couche chaude et sous châssis. Variété à fleurs blanches, et une autre variété à fèves brunâtres *de Sarragosse*, qu'on peut semer en mai, dans la même terre, près d'un mur, au midi, et qu'on attache au treillage ou qu'on rame. Il est, suivant Delaunay, excellent en verd, et fournit beaucoup. En garantissant les racines des gelées avec de la litière, la plante dure deux ans.

2. DOLIQUE LIGNEUX, *D. lignosus.* (HERB. DE L'AMAT.) De l'Inde. Tige volubile, ligneuse, rameuse; folioles ovales, pointues, élargies à la base, glabres; fleurs, en avril jusqu'en juillet, nombreuses, d'un pourpre rose, en tête pédonculée; gousses étroites, linéaires. Même culture que le n°. 1, et rentrer en serre tempérée pendant l'hiver, ou essayer de planter contre un mur, en couvrant bien avec de la litière pendant l'hiver.

DORONIC, *Doronicum.* Ce mot est arabe, et signifie *mort au léopard.* Genre de la Syngénésie-Polygamie superflue, et de la fam. des *Corymbifères.* On cultive pour agrément le DORONIC A FEUILLES EN COEUR, *Doronicum Pardalianches.* LIN. Le surnom vient des mots grecs *pardalis*, léopard, et *ancho*, j'étrangle. Des Alpes. Plante vivace et rustique;

tiges de 3 à 5 pieds, presque simples, feuilles en cœur arrondi, molles, d'un verd jaune ou radicales et pétiolées, ou caulinaires et amplexicaules; fleurs en mai, terminales, solitaires, grandes, radiées, d'un jaune éclatant. Toute terre et toute exposition; multiplication de rejetons à l'automne. La plante fleurit à la fin de l'été, si on coupe les tiges après la fleur, et qu'on arrose pendant la sécheresse. Plante propre aux grands parterres.

DRABA. Tétradynamie siliculeuse, fam. des *Crucifères.* Drave des Pyrénées, *Draba Pyrenaïca.* Lin. Jolie petite plante vivace, à rosettes épaisses de feuilles palmées à trois et cinq lobes, et à tiges couronnées de fleurs, au printemps, blanches, et qui deviennent pourpres. On la met dans les parties rocailleuses, humides et ombragées des jardins, où elle produit de l'effet.

DRACOCÉPHALE, *Dracocephalum*, Tête de Dragon, parce que les fleurs de ces belles plantes ont un peu cette ressemblance. (Didynamie - Angiospermie, fam. des *Labiées.*)

1. Dracocéphale d'Autriche, *Dracocephalum Austriacum.* Lin. (Jacq. *ic. rar.* 112.) Des montagnes de la France. Plante vivace par ses racines, et rustique, à tiges quadrangulaires comme celles de toutes les *labiées*, de 8 à 10 pouces, en touffe, velues et rameuses; feuilles sessiles, opposées, lancéolées étroites, dentées ou incisées, avec une pointe épineuse, sans découpures; fleurs en juillet-août, grandes, belles, axillaires, d'un bleu violâtre, en épis terminaux. Terre légère et substantielle, exposition chaude. Multiplication de graines au printemps, semées sur couche ou dans une plate-bande bien préparée, ou par l'éclat des pieds et la séparation des rejetons en automne ou au printemps. Relever au moins tous les ans.

2 Dracocéphale a grandes fleurs, *D. grandiflorum.* Lin. De Sibérie. Plante vivace; tiges d'un pied, peu rameuses, un peu velues; feuilles radicales en cœur, celles des tiges orbiculaires, toutes crénelées; en juillet, fleurs en verticilles, grandes, bleues, tachées de brun, et entremêlées de bractées pourpres. Même culture.

3. Dracocéphale de Virginie, *D. Virginianum.* Lin. Herbacé et vivace; tiges droites et glabres de 2 à 3 pieds; feuilles oblongues, aiguës, dentées; fleurs, en juillet-septembre, grandes, nombreuses, en épi, d'un rose tendre et agréable. Même culture.

4. D. de Moldavie, *D. Moldavicum.* Lin. Plante annuelle; tiges de 2 pieds, rougeâtres, nombreuses; feuilles opposées, ovales, oblongues, obtuses, dentées; fleurs, en juillet, en

verticille et en épi feuillé, bleues, blanches ou purpurines. Même culture, mais semer en place au printemps.

E.

ÉCHINOPE, Boulette, *Echinops*, des mots grecs *echinos*, hérisson, et *ôps*, visage. (Syngénésie-Polygamie séparée, fam. des *Cynarocéphales*).

Échinope *ou* Boulette azurée, *Echinops ritro*, Lin. Indigène et vivace. Plante rustique, ressemblant un peu à un chardon par ses feuilles terminées en pointes piquantes, blanches et cotonneuses en dessous; tiges hautes de 3 à 7 pieds (blanches, cotonneuses et rameuses; fleurs, en juillet, en têtes globuleuses, d'un joli bleu, toutes en tuyau, d'un aspect agréable et singulier. Toute terre, exposition au soleil, semence en mars, fleurit la deuxième année.

ÉLYME, *Elymus*, du grec *eliô*, parce que cette plante vivace couvre les sables, en s'étendant beaucoup par ses racines traçantes. (Triandrie-Digynie, fam. des *Graminées*.)
Élyme des sables, *Elymus arenarius*. Lin. Indigène. Feuilles radicales, aiguës, striées, d'un pied; tiges plus hautes, feuillées; fleurs en juin, branchâtres, en épi terminal. Multiplication par ses traces, et propre aux parties sablonneuses des jardins paysagers, comme à arrêter les mouvemens des sables sur le bord de la mer.

ÉNOTHÈRE, *OEnothera*, des mots grecs *einos*, vin, et *thera*, chasse et piége, parce qu'on a employé une plante de ce genre contre l'ivresse, ou pour la prévenir. (Octandrie-Monogynie, fam. des *Épilobiennes*.)

1. Énothère a grandes fleurs, Onagre, *OEnothera suaveolens*. H. P. De Virginie. Belle plante annuelle, à tiges de 3 pieds, fortes et rameuses, garnies de feuilles oblongues, lancéolées; fleurs, en juillet-octobre, axillaires, en épis terminaux, grandes, d'un beau jaune, très-odorantes. Terre franche légère et fraîche, exposition au soleil. Multiplication de graines au printemps et mieux en automne, et en place en garantissant des fortes gelées et de la trop grande humidité. Elle se sème d'elle-même.

2. Énothère rose, *OE. rosea*. Lin. *OE. rubra*. Cav. Du Pérou. Plante vivace. Tiges d'un pied, nombreuses et rougeâtres; feuilles ovales, pointues, souvent rougeâtres; fleurs en juin-octobre, moyennes, nombreuses, en épi lâche, et roses. Même culture, préserver des grandes gelées, et en avoir un pot dans l'orangerie.

3—5. Énothère pourpre, *OE. purpurea*. Curtis. 352. De l'Amériq. sept. Plante annuelle à tiges teintes de rose, de 18

pouces ; feuilles opposées, lancéolées, un peu ondulées et glauques ; fleurs, en juillet, et pourpres. Mêmes terre et exposition, semer au printemps sur couche. On cultive encore de même l'*OE. longiflora*, Jacq., à tige simple, velue, garnie de feuilles au sommet, lancéolées, oblongues, dentées et d'un verd foncé ; fleurs, en juillet-août, axillaires, au sommet des tiges, jaunes, à tubes longs et à pétales bilobés. l'É. FRUTIQUEUSE, *OE. fruticosa.* Lin. Plante vivace d'Amériq. sept. qui donne, dès juin, ses grandes fleurs jaunes. Elle se multiplie de semences, de l'éclat des racines, même de boutures.

ÉPERVIÈRE, *Hieracium*, du grec *hierax*, épervier. (Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Chicoracées.*) ÉPERVIÈRE ORANGÉE, *Hieracium aurantiacum.* (*Fl. Aust.* 410.) Indigène. Jolie petite plante vivace et traçante, à feuilles radicales, ovales oblongues, velues, couchées à terre en rosette ; tige simple, velue, d'un pied ; fleurs, en juin-septembre, en corymbe, assez grandes, et d'un jaune capucine éclatant. Terre légère et substantielle, arrosemens fréquens en été, exposition ouverte. Multiplication d'œilletons ou de graines semées en plate-bande, au printemps : garantir des neiges et des fortes gelées. L'É. PORTE-LAINE, *Hieracium eriophorum*, est une plante fort belle, mais qui n'est pas encore dans le commerce.

ÉPHÉMÈRE *ou* ÉPHÉMÉRINE, *Tradescantia.* (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Joncacées.*) Son nom vient du grec *ephemeros*, qui signifie durée d'un jour, parce que les fleurs ne durent que ce temps.

1. ÉPHÉMÉRINE DE VIRGINIE, *Tradescantia Virginica.* Lin. (Red., Lil. 93. Jaum. 3e. liv.) Plante très-jolie, rustique et vivace ; tiges de 18 pouces, nombreuses en touffe, articulées, herbacées, à feuilles graminées et amplexicaules. Fleurs en mai-octobre, en bouquets terminaux, moyennes, à trois pétales d'un bleu violâtre, et à anthères jaunes. Toute terre et toute exposition, mais mieux en terre légère, fraîche et ombragée ; multiplication par la séparation des racines en automne ou au printemps. Variété à fleurs purpurines ; autre à fleurs blanches.

2. ÉPHÉMÉRINE A FLEURS ROSES, *T. rosea.* Mich. (Vél. du Mus. Vent. J. de Cels. 24. Red. Lil. 95.) De la Caroline. Elle ressemble à la précédente, mais toutes ses parties sont plus petites ; fleurs tout l'été, et roses. Même culture ; mais plus délicate et qu'il faut couvrir l'hiver, ou rentrer dans l'orangerie. On en fait des boutures,

3. ÉPHÉMÉRINE BICOLORE, *T. discolor.* Lin. Du Mexique.

Plante vivace cultivée en serre chaude pour son joli feuillage, oblong, canaliculé, sessile, verd en-dessus et d'un joli pourpre en-dessous; fleurs tout l'été, sortant de sphates monophylles et pourpres, petites, blanches et nombreuses. Terre franche légère. Multiplication d'œilletons en automne.

EPILOBE, *Epilobium*, des mots grecs, *epi*, sur, *lobos*, cosse, et *ion*, violet, parce que les fleurs violâtres sont placées sur l'ovaire qui ressemble à une cosse longue. Genre de l'Octandrie-monogynie, fam. des *Onagres*, et de celle des *Épilobiennes* de Vent.

1. Epilobe a épi, Laurier-Saint-Antoine, Osier fleuri, *Epilobium antonianum*. Juss.; *spicatum*. Lamarck. Indigène. Plante vivace; tiges nombreuses, de la couleur des fleurs, de 4 à 5 pieds; feuilles comme celles de l'osier; fleurs en juillet-septembre, nombreuses, en épi terminal et d'un rouge purpurin. Variété à fleurs blanches, aussi rustique. Multiplication de graines et de ses rejetons trop nombreux et dont il faut détruire annuellement une partie. Cette jolie plante est propre à décorer les jardins paysagers.

2 — 4. Epilobe a feuilles étroites, *E. angustifolium*. Lin. De la Suisse. Elle est plus petite, à tiges de 2 pieds, à feuilles plus étroites, à fleurs purpurines tout l'été, et aussi plus petite. L'*E. angustissimum*. Curt. ou *rosmarinifolium*, paraît n'en être qu'une variété plus belle, à fleurs une fois plus grandes. L'*E. hirsutum* se distingue par ses feuilles bordées de blanc. Même culture.

EPIMÈDE, *Epimedium*, des mots grecs *epi* et *medos*, extraordinaire. (Tétrandrie-monogynie, fam. des *Tiliacées*.) Epimède des Alpes, Chapeau d'Évêque, *Epimedium alpinum*. Plante à racines vivaces et traçantes. Tiges d'un pied, nombreuses, grêles mais fermes, divisées en trois branches subdivisées en trois rameaux, en touffe épaisse; feuilles triternées, petites, en cœur, d'un verd tendre, rougeâtres et velues sur les bords; fleurs en avril-mai, en panicule lâche au-dessous des feuilles, petites, à quatre folioles calicinales, d'un rouge brun et à quatre pétales jaunes ayant la forme d'un sabot; l'ensemble a quelques rapports avec la forme d'un chapeau d'évêque. Terre franche légère et fraîche; exposition ombragée. Multiplication à l'automne par la séparation des racines.

ÉRINE des Alpes, *Erinus alpinus*. Lin. (Curt. 310.) Didynamie-angiospermie, fam. des *Pédiculaires*. Petite plante vivace, à tiges simples, pubescentes; feuilles opposées, petites, spatulées, crénelées, velues; fleurs en mars et juin, en grappes nombreuses, d'un pourpre rosé avec des lignes plus foncées. Terre franche, fraîche et ombragée dans

dans les rocailles des jardins paysagers, où elle produit de l'effet. Multiplication de graines, ou par l'éclat des racines en automne.

ERYTHRINA. Genre de la Diadelphie-décandrie, fam. des *Légumineuses. Voyez* Section des arbres. ERYTHRINA HERBACÉE, *Erythrina herbacea.* LIN. (CATESB. 2. 49. De la Caroline. Plante à racine vivace et tubéreuse. Tiges de 4 à 6 pieds, moelleuses; feuilles à trois folioles trilobées et glabres; fleurs en août - septembre, longues, en épi long et terminal, d'un beau rouge, auxquelles succèdent des graines écarlates. Terre franche légère, bonne exposition l'été et de serre tempérée près des jours l'hiver. Multiplication de graines en pots, sur couche et sous châssis. On cultive aussi l'*Erythrina fulgens* (HERB. DE L'AMAT.); mais il est de serre chaude.

ERYTHRORHIZA, c'est-à-dire, racines rouges, des mots grecs *riza*, racine, et *erythros*, rouge. Pentandrie-monogynie, fam. des *Bruyères.* L'ERYTHRORHISE A FEUILLES RONDES, *Erythrorhisa rotundifolia*, MICH. *Galax aphylla.* LIN. *Solenandria cordifolia.* VENT. De la Caroline. Plante vivace, feuilles radicales, rares, en cœur arrondi, dentées, glabres, bordées de pourpre; tige de 10 à 12 pouces, terminée en mai, par un épi de fleurs blanches et petites. Terre de bruyère, et fraîche; exposition ombragée, bonne couverture l'hiver et mieux dans l'orangerie. Multiplication des traces en automne.

EUPATOIRE, *Eupatorium.* (Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Corymbifères.*) Plante dédiée à Mithridate *Eupator*, c'est-à-dire, bon père.

1. EUPATOIRE CHANVRIN *ou* D'AVICENNES, *Eupatorium cannabinum.* LIN. Indigène. Plante à racines vivaces. Tiges de 4 pieds, pubescentes, rougeâtres, rameuses, en touffe; feuilles opposées, à court pétiole, à trois folioles lancéolées, dentées et incisées; fleurs en août - octobre, en corymbe terminal et serré, petites et purpurines. Toute terre, excepté les crayeuses, mais fraîche; exposition au soleil. Multiplication par la séparation des touffes en automne; cette plante est propre à orner le bord des ruisseaux.

2. EUPATOIRE A LONGUES FEUILLES, *E. altissimum.* LIN. De Pensylvanie. Tiges de 4 pieds; feuilles comme celles du saule, les inférieures dentées; fleurs en septembre, en panicule corymbiforme, et blanches. Même culture, mais plus délicate et propre au même usage.

3. EUPATOIRE POURPRE, *E. purpureum.* Tiges de 2 pieds, rouges, glabres, tachetées de brun; feuilles ovales, lancéolées, dentées, ridées, en verticilles de quatre ou cinq; fleurs en

septembre - octobre, purpurines, en cimes, composées, ombelliformes. Même culture.

F.

FABAGELLE, *Zygophyllum*. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses*.) Fabagelle commune, *Zygophyllum fabago*. Lin. De Syrie. Plante vivace. Tiges de 2 pieds, glabres, nombreuses, rameuses, en forte touffe; feuilles à 2 folioles ovales, entières et lisses; fleurs en juillet - septembre, terminales, géminées, d'un rouge orangé, et blanches à la base. Ses graines ressemblent à une fève, d'où le nom français. Terre sablonneuse et pierreuse ou de décombre; exposition chaude, couverture de litière pendant les gelées. Multiplication de graines ou de pieds éclatés.

FAROUCHE, *Trifolium incarnatum*. Lin. Cette plante, placée au nombre des fourrages, page 275, peut bien être plante d'agrément, par ses beaux épis rouges qui se succèdent long-temps, et dont on peut augmenter le nombre, en coupant à mesure ceux qui se flétrissent.

FICOIDE, *Mesembrianthemum*, *d'Anthemon*, fleur, et de *Mesembria*, milieu du jour, parce que la plupart des fleurs s'ouvrent à midi. (Icosandrie-Pentagynie, fam. des *Ficoïdes*.) Ce genre très-nombreux contient des plantes herbacées et ligneuses, annuelles et vivaces, à feuilles de forme singulière, et épaisses, des fruits charnus et succulens, d'où le nom de *ficoïdes*. Leur culture est la même que celle des aloès. Celles ci-après sont du Cap, excepté les n°. 2 et 8. Dec. et Red. ont donné dans leurs plantes grasses les figures de la plupart des espèces : il en existe plus de cent cinquante, dont on citera les plus agréables. Les pétales des fleurs sont nombreux et linéaires.

1. Ficoïde annuel, *Mesembrianthemum tricolorum*. Wild. Annuel. Racines fibreuses; tiges courtes, diffuses, herbacées, à feuilles en spatule, amplexicaules, marquées de petits points saillans; fleurs en juillet-novembre, nombreuses, grandes, élégantes, s'ouvrant bien, à pétales nombreux, étroits, très-blancs à la base, du reste d'un beau rose pourpre, et à anthères d'un brun noir. Multiplication de semences.

2. Ficoïde crystallin, glaciale, *M. crystallinum*. Lin. De l'Attique. Annuel. Tiges de 2 à 3 pieds, étalées sur la terre, rameuses, grosses et charnues; feuilles larges, ovales, succulentes; fleurs en juillet et août, petites et blanches. Toute la plante, excepté les fleurs, est chargée de vésicules transparentes et pleines d'eau, qui font paraître la plante comme couverte de glace. Multiplication de semence, pour

repiquer, à exposition chaude ; en pleine terre, ou laisser sur la couche. Le Cap en fournit une espèce vivace à feuilles étroites.

3. Ficoïee d'après-midi, *M. pomeridianum.* Lin. Annuel. Tiges de 6 pouces, couvertes de poils blancs, feuilles lancéolées, ciliées sur les bords ; fleurs, en juillet et août, grandes, d'un beau jaune. Même multiplication.

4. Ficoïde violet, *M. violaceum.* (Herb. de l'amat. tom. 3.) Vivace et fort joli ; tiges nombreuses, rougeâtres, poudrées, très-rameuses ; rameaux traînans et se relevant ; feuilles petites, en alêne, d'un verd glauque ; fleurs, en avril-septembre, moyennes, d'un beau rouge violet et très-nombreuses. Multiplication de graines et de boutures.

5 Ficoïde bicolore, *M. bicolorum.* Lin., *coccineum*, Haw. Vivace. Tiges de 2 pieds, menues, rougeâtres, et feuilles linéaires et connées, fleurs, en mai-septembre, grandes, nombreuses, d'un rouge orangé brillant, terminales. Il se multiplie de boutures. Variété écarlate, *M. coccineum*, Haw.

6. Ficoïde brillant, argenté, *M. micans.* Lin. (Curt. 448. Herb. de l'amat. tom. 3.) Vivace. Tiges de 2 pieds, grêles, rudes, d'un gris argenté comme les rameaux ; feuilles presque triangulaires, un peu glauques, couvertes de petits tubercules brillans ; fleurs, en juin-août, moyennes, terminales, et d'un rouge safrané. Multiplication de graines et de boutures.

7. Ficoïde a grandes fleurs, *M. spectabile.* Haw. (Herb. de l'amat. tom. 2.) Vivace. Tiges ligneuses ; feuilles opposées, réunies par leurs base, triangulaires, longues et glauques ; fleurs, tout l'été, grandes, d'un joli rouge et à disque jaune. Même culture.

8. Ficoïde nocturne, *M. noctiflorum.* Lin. Vivace. Celui-ci a une tige de 3 à 4 pieds, arborescente, rameuse, roide ; feuilles courtes, rares, demi-cylindriques, fleurs, en juin-août, terminales, très-odorantes, blanches en dedans, rougeâtres en dehors, et ne s'ouvrant que le soir. Même culture.

9. Ficoïde dorée, *M. aureum.* Wild. 75. Tige arborescente, de 4 à 5 pieds, droite, rameuse ; feuilles connées, presque triangulaires, pointues ; fleurs solitaires, terminales, de février à mai, grandes, d'un jaune orangé, à stigmates pourpres. Il vient de boutures.

10. Ficoïde-Sabre, *M. acinaciforme.* Vivace, de 8 à 9 pieds, si on la soutient ; feuilles grandes, courbées en forme de sabre ; fleurs, en septembre, de 3 à 4 pouces de large, d'un pourpre foncé et à disque jaune. Même culture.

11. Ficoïde linguiforme, *M. linguiforme.* Haw. (Herb. de l'amat. tom. 1.) Vivace et sans tige. Feuilles linguiformes, épaisses, planes, d'un vert foncé en rosettes étalées; fleurs, en août-octobre, sortant du centre des rosettes, astériformes, moyennes, jaunes, s'ouvrant après midi. Multiplication de graines, et difficilement de boutures.

12. Ficoïde hérissé, *M. echinatum.* (Herb. de l'amat. tom. 2.) Vivace et en touffe. Feuilles ovales et aplaties, parsemées d'aspérités, ainsi que les rameaux; fleurs, en juillet-octobre, solitaires et jaunes. Même culture. Variétés *à feuilles étroites; à feuilles larges; à angles tranchans.*

13. Ficoïde hispide, *M. hispidum.* Vivace. Tige d'un pied, rameuse, à poils blancs; feuilles menues, longues, cylindriques et couvertes d'aspérités; fleurs en avril-août, assez grandes, d'un rose purpurescent. Même culture. Variété plus petite et à petites fleurs. *M. Striatum*, Dec., autre à grandes fleurs.

14. Ficoïde deltoïde, *M. deltoïdes* Vivace. Tiges de 2 pieds, rameuses et diffuses; feuilles épaisses et triangulaires, d'un verd glauque; fleurs, en juin-août, nombreuses, d'un rose pâle et d'une odeur agréable. Variété plus petite et à feuilles dentées, souvent rougeâtres. Même culture.

15. Ficoïde en doloire, *M. dolabriforme.* Wild. 18. (Herb. de l'amat. tom. 1.) Vivace. Tige tortueuse et grisâtre, de 5 à 6 pouces; feuilles blanches, épaisses et pointillées, en forme de fer de hache; fleurs, en mai-juillet, solitaires, en tête, assez grandes et d'un jaune doré. Les boutures de ces plantes se font, en juin, sur couche tiède, quatre ou cinq dans le même pot: on ne les sépare qu'au printemps suivant. On laisse sécher les plaies des boutures des espèces succulentes, et on plante de suite celles des espèces ligneuses.

FLÉCHIÈRE, *Sagittaria.* Monœcie-Polyandrie, fam. des *Joncs.* (*Alismoïdes* de Ventenat). Fléchière commune, *Sagittaria sagittifolia.* Lin. (*Fl. Dan.* 172.) Indigène dans les étangs. Plante à racines vivaces; tige droite de 4 à 6 pouces au-dessus de l'eau; feuilles nerveuses, à pétiole long, d'un beau verd, et en fer de flèche, d'où son nom; fleurs, en juin-juillet, en épi terminal, réunies par trois, moyennes, blanches, et un peu teintées de pourpre. Placer dans les eaux des jardins. Multiplication d'éclats en automne.

FRAGON, *Ruscus.* Genre de la Diœcie-Syngénésie, fam. des *Asparagoïdes.* Il a l'avantage d'être toujours vert et de pouvoir garnir le dessous des bouquets.

1. Fragon piquant, petit Houx, Houx-Frelon, *Ruscus aculeatus.* Lin. Indigène des bois. Plante vivace. Tige de 2 à 4 pieds; feuilles ovales, pointues et piquantes; fleurs, en

décembre et en juin, petites, solitaires, blanches, et placées sur la surface supérieure des feuilles. Terre légère et humide, exposition chaude et ombragée. Multiplication par la séparation des pieds.

2. Fragon-Laurier-Alexandrin, *R. hypophyllum*. Lin. D'Italie. Il diffère du précédent par ses tiges anguleuses de 2 pieds au plus, par ses feuilles elliptiques, non piquantes et par ses fleurs placées dessous comme dessus les feuilles d'où son surnom du grec *hypo*, sous, et *phyllon*, feuille. Même culture. On se sert de ces fragons pour faire de petits balais, et des racines du premier comme apéritives.

3. Fragon androgyn, *R. androgynus*. Lin. De Madère. Tiges de 5 à 6 pieds, sarmenteuses; feuilles ovales, larges à leur base et luisantes; fleurs en été, plusieurs ensemble, d'un blanc soufré, sortant des crénelures latérales des feuilles. Terre franche légère, d'orangerie, et même mode de multiplication.

FRAISIER, *Fragaria*, *voyez* page 195. On citera seulement ici la variété à feuilles panachées, et celle à fleurs doubles que l'on propage par les filets enracinés ou par l'éclat des pieds, le F. de l'Inde, *F. Indica*, à fleurs jaunes et à double calice foliacé; ce dernier veut un terrain frais et ombragé.

FRAXINELLE, *Dictamnus*, nom qui vient du mont Dicta, en Crète. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Rutacées*). Fraxinelle - Dictame blanc. *Dictamnus albus*. Lin. (*Fl. Aust.* 428. Jaum. 7e. liv.) Du midi de la France. Plante rustique à racines vivaces; tiges en touffes de 2 ou 3 pieds, velues, d'un rouge brun, couvertes de glandes et visqueuses; feuilles ailées, comme celles du frêne, mais luisantes en dessous, d'où le nom français, de *Fraxinus*; fleurs en juin-juillet, grandes, en grappes lâches et terminales, purpurines, ou blanches si c'est la variété, et rayées d'un pourpre foncé. Terre franche et fraîche; exposition au midi; multiplication par l'éclat des pieds, en automne, ou de graines semées aussitôt la maturité, en terrines ou en plate-bande; repiquer en pépinière quand le plant est assez fort, et mettre en place deux ans après. Cette plante est un des beaux ornemens des parterres. Elle est résineuse et exhale dans les temps chauds et secs une vapeur ayant une odeur aromatique, qu'on peut enflammer avec une lumière. La racine est employée comme cordiale et sudorifique.

G.

GAILLARDE, Galardienne, *Galardia*, genre dédié à M. Gaillard de l'académie des sciences. (Syngénésie-Poly-

gamie frustranée, fam. des *Corymbifères.*) G. VIVACE, *G. perennis.* De l'Amérique sept.; belle plante vivace; tige de 9 à 10 pouces; rameaux étalés; feuilles lancéolées et d'autres un peu obtuses, d'un verd gris et un peu rudes. Fleurs au printemps et quelquefois à l'automne, solitaires, terminales, nombreuses, grandes, à disque brun, et à rayons d'un jaune orangé et pourpre à la base. Terre légère; d'orangerie; multiplication de graines et de boutures au printemps, sur couche tiède et sous cloche, et de drageons à l'automne.

GALANE, *Chelone*, mot grec qui signifie, *dos de tortue*, parce que la corolle des galanes en a la forme. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Bignonées*; toutes sont de l'Amérique sept., vivaces et propres à l'ornement des jardins.

1. GALANE BLANCHE *ou* A ÉPI, *Chelone glabra.* LIN. Tiges de 3 ou 4 pieds, tétragones et glabres; feuilles oblongues, lancéolées, dentées en scie, opposées, en forme de gouttière d'un verd foncé; fleurs en septembre-octobre, comme les numéros deux et trois; en épis courts et terminaux, blanches, à étamines et anthères velues, blanches et plus grosses que celles des autres espèces. Terre franche et fraîche; exposition ombragée; séparation des traces en automne et mieux au printemps.

2. GALANE OBLIQUE, *C. obliqua.* LIN. *C. purpurea.* MILLER. Tiges moins hautes; feuilles ovales, lancéolées, pointues, doublement dentées et d'un verd gai; fleurs semblables, mais d'un pourpre vif. Même culture.

3. GALANE MUSEAU-DE-CHIEN, *C. Pentestemon.* LIN. *P. pubescens.* H. K. Tiges d'un pied et demi, pubescentes; feuilles sessiles, amplexicaules, lancéolées; fleurs en panicule terminale, purpurines, blanchâtres, de la forme d'un museau et à cinq étamines, d'où ses noms. Même culture.

4. GALANE BARBUE, *C. barbata.* CAV. (Vél. du Mus. JAUM. 6e. liv.) *Ruelloïdes.* AND. *rep.* 34. Du Mexique; tiges d'un à deux pieds, grêles, glauques et feuillées; feuilles en touffe, radicales, presque spatulées et d'un verd grisâtre, celles des tiges lancéolées; fleurs en juin-octobre, en grappes terminales, formant une corolle tubulée écarlate et à deux lèvres, dont l'inférieure à trois divisions et garnie de poils dorés à lignes rouges. Terre franche légère; exposition chaude et couverture de litière pendant les gelées, ou d'orangerie. Multiplication par l'éclat des pieds au printemps, ou de graines semées sur couche à la même époque.

5. GALANE CAMPANULÉE, *C. campanulata.* CAV. Tiges de 4 à 5 pieds. Feuilles ovales lancéolées, étroites, finement dentées; fleurs en juin-octobre, en épi terminal, un peu

en cloche, d'un rouge foncé en dehors, et blanchâtres en dedans. Même culture que la précédente.

GALEGA. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Galéga commun *ou* Rue-de-Chèvre, *Galega officinalis.* Lin. D'Italie. Plante vivace, en buisson; tiges de 3 ou 4 pieds, rameuses et striées; feuilles ailées à quinze ou dix-sept folioles oblongues, terminées par un petit filet; fleurs en juillet, en épis axillaires, bleues ou blanches; toute terre fraîche; multiplication de graines au printemps. Propre pour les lieux agrestes des jardins paysagers.

GANDASULI, *Hedichium.* Des mots grecs *hedys* et *chiôn*, suave et neige, qui indiquent la blancheur et l'odeur suave de la fleur. (Monandrie-Monogynie, fam. des *Balisiers.*)

1. Gandasuli a bouquets, *Hedichium coronarium.* Lin. De l'Inde. Racines vivaces; tiges de 2 à 3 pieds, simples, couvertes par des feuilles ovales, oblongues, aiguës, d'un beau verd, stipulées à la base, velues en dessous; fleurs en septembre-octobre, à tube long, court, à six divisions en lanières, dont trois extérieures, égales et repliées sur elles-mêmes, et trois inférieures inégales, d'un blanc jaunâtre et odorantes. Terre franche, légère, serre chaude. Multiplication de rejetons.

2. Gadazuli a longues feuilles, *H. angustifolium, Coccineum,* Smith. Du Coromandel. Racine vivace, tubéreuse et stolonifère; feuilles plus étroites, mais disposées comme dans la précédente; fleurs en juin, en épi long et terminal, d'un rouge orange foncé, étamines plus longues que la corolle et écarlate; beaucoup plus belle que la précédente. Terre de bruyère mêlée d'un quart de terre à oranger; du reste même culture.

GAURA. (Octandrie-Monogynie, fam. des *Épilobiennes.*) Gaura bisannuel, *Gaura biennis.* Lin. (*Curt.* 389., De Virginie. Plante herbacée, à tiges presque simples, velues, de 4 à 5 pieds; feuilles sessiles, opposées, lancéolées d'un verd foncé avec une nervure blanche; fleurs en août-septembre, grandes, en épis serrés et terminaux, à calice rouge, à corolle rouge, et puis blanche quand elle est épanouie, et ne s'ouvrant que le soir. La plante en fleurs justifié son nom, qui signifie en grec, superbe. Culture de l'énothère à grandes fleurs. Elle se sème aussi d'elle-même.

GAZON, *Cespes.* Par ces mots l'on désigne non-seulement ces beaux tapis de verdure dont on aime à égayer le devant de son habitation et quelques parties de son jardin, mais encore l'herbe (ordinairement *graminée*) menue et basse dont on les compose. Suivant l'étendue des pièces qu'on veut en garnir, le gazon se *plaque* ou bien on le sème. Le *placage*

s'exécute en allant, sur les terrains vagues et sur le bord des chemins du voisinage, enlever par morceaux carrés d'environ un pied sur deux pouces d'épaisseur, les herbes fines qui y croissent naturellement, et qui, foulées souvent aux pieds ou broutées par le menu bétail, ont été forcées de s'étaler en même temps qu'elles ont été empêchées de s'élever. Ces morceaux seront placés sur la partie de terre qu'on aura d'avance labourée, ameublie et *régalée*. On les approche les uns des autres, on les ajuste aux sinuosités que doit avoir la pièce; et, au moyen de la *batte*, on les applique à la terre à laquelle l'herbe ne tarde pas à s'attacher par l'émission de nouvelles racines. Si l'on a des talus ou des parties encore plus verticales à garnir, il faudra y retenir les plaques de gazon par des fiches de bois qui les traversent, et qu'on enfonce à coups de maillet dans la terre. Le placage, très-convenable pour les bordures et les petits tapis, et le seul qui puisse réussir pour les talus, a encore l'avantage de faire jouir sur-le-champ, et donne d'autant plus d'assurance du succès, qu'on n'emploie que des herbes déjà faites au sol et au climat. Quant à ce qui est des pelouses ou tapis vert d'une grande étendue, on ne peut guère se dispenser de les semer. D'avance on prépare la terre par de bons labours, on l'épierre exactement : un dernier labour et un hersage bien fait l'ameublissent; on répand une épaisseur de deux bons doigts de terre mêlée de terreau, puis on passe le râteau pour *régaler*, et l'on sème, c'est-à-dire qu'on répand la graine très-épais, et de manière que la terre en soit toute couverte, parce qu'une grande partie de cette graine est ordinairement stérile. On fera bien de la recouvrir de bonne terre si le terrain est stérile, mais c'est le seul cas. Les fumiers ne doivent jamais être employés à l'époque des semis. Ils produiraient une trop forte pousse, et en général les terres maigres sont préférables pour avoir du gazon fin. Autant qu'il est possible, on choisira un temps pluvieux ou couvert pour faire le semis, et encore le printemps ou l'automne : cette dernière saison est à préférer si le terrain est sec. Il ne s'agira plus que de sarcler et d'ôter surtout les grandes plantes qu'on arrache, et qu'on remplace par une pincée de graines de gazons qu'aussitôt on recouvre de terre. On arrose encore et l'on passe le rouleau de pierre pour forcer les plantes à *taller*. La seconde année et les suivantes, on fauche ou on tond souvent; on arrose et l'on passe le rouleau. Avec ces soins, le gazon sera toujours beau et durera long-temps, surtout si l'on fume de temps à autre pour détruire la mousse et nourrir le gazon, et si l'on ne néglige pas de regarnir les endroits vides ou trop clairs; mais le fumier doit être répandu également et avec art, autrement le coup d'œil des tapis serait gâté par des places où l'herbe serait trop touffue, ou d'un verd plus

vif. L'usage est d'employer la graine de GAZON appelé *anglais*, à cause du beau vert de la plante, dont les feuilles sont, en outre menues, et s'élèvent peu, et encore parce que ses racines jettent de côté et d'autre une grande quantité de rejetons. Cette graminée est le *Ray-Grass*, ou l'IVRAIE VIVACE, *Lolium perenne* de LINNÉ (V. au chapitre *Fourrages.*) On peut lui associer le *trèfle blanc*, le *trèfle fraise* et le *lotier corniculé*, qui feront un beau gazon, en leur donnant des arrosemens multipliés dans les temps secs.

GENTIANE, *Gentiana*, de Gentius, roi d'Illyrie, qui a découvert les propriétés des gentianes, dont les racines de la quatrième sont toniques et fébrifuges, et les tiges de la sixième produisent encore plus d'effet, prises en infusion. Les cinq premières sont vivaces et alpines (1). Elle demandent une terre légère et mi-soleil au plus, avec un peu d'ombrage et ne veulent pas l'exposition du levant. Elles sont très-jolies. (Pentandrie-digynie, fam. des *Gentianées.*)

1. PETITE GENTIANE, Gentianelle, *Gentiana acaulis.* LIN. (HERB. DE L'AMAT tom. 2. *Fl. Aust.* 335). Plante basse, à feuilles ovales lancéolées, persistantes, en rosettes, d'où sortent des tiges d'un pouce, charnues, et terminées en mai et quelquefois en automne, par une fleur grande, campanulée d'un bleu céleste. Variété à tiges presque nulles, d'où le surnom *acaulis*, autre à tige plus haute, *caulescens*, LAM. Multiplication de drageons en automne, et de graines nouvelles à l'ombre et souvent arrosées.

2. GENTIANE PRINTANIÈRE, *G. verna.* LIN. (HERB. DE L'AMAT. tom. 1.) Petite plante; tiges basses, couchées, charnues, teintes de pourpre; feuilles opposées, ovales, aiguës, souvent teintes de pourpre, et en rosette; fleurs en mai, terminales et d'un bleu superbe. Même culture.

3. GENTIANE A FLEURS POURPRES, *G. purpurea.* LIN. Tiges de 2 pieds, qui sortent d'un faisceau allongé d'écailles brunes; feuilles opposées, larges, ovales aiguës; fleurs en juillet et août, verticillées, grandes, d'un beau jaune ponctué de pourpre, en tube à la base, en cloche au sommet, et accompagnées de bractées. Même culture.

4. GENTIANE JAUNE, Grande gentiane, *G. lutea.* LIN. Très-belle plante à racine très-grosse et à tiges de 4 à 5 pieds, garnies de fleurs en juillet, grandes en roue, d'un jaune éclatant. Même culture. On peut manger sa racine traitée comme celle de la COLCHIQUE. Elle est fébrifuge et tonique.

---

(1) Nom qu'on donne aux plantes des Alpes et autres montagnes.

5. Gentiane a feuilles d'asclépias, *G. asclepiadæa.* (Herb. de l'amat.) Tige de 18 pouces, feuilles amplexicaules, ovales, lancéolées, d'un beau verd; fleurs en juin-août, axillaires, campanulées, et d'un beau bleu. Même culture. Cette belle plante réussit aussi très-bien dans la planche de terre de bruyère comme la précédente.

6. G. Centaurelle, petite Centaurée, *G. Centaurium. Chironia*, Willd. *Erithræa*, Pers. Indigène dans les bois. Tiges d'un pied, anguleuses et rameuses; feuilles lancéolées, sessiles, d'un verd glauque; fleurs en juillet-août, roses et en bouquets corymbiformes; variétés à fleurs pourpres et à fleurs blanches. Tout terrain, ni trop compact, ni humide. Je recommande cette plante annuelle plus pour son utilité, comme fébrifuge et tonique, que pour sa beauté. Semer dans les terrains secs, où elle se multipliera ensuite naturellement.

GEORGINA. Voyez *Dahlia.*

GERANIUM. Monadelphie-Octandrie, fam. des *Géraniées.* On en connaît plus de deux cents espèces et variétés dont on a fait trois divisions. La première est celle des *Géraniums* (herbe à la grue, du grec *geranos*). Ce sont les espèces à feuilles alternes et à fleurs régulières, contenant dix étamines fertiles. La deuxième est celle des *Pelargonium* (du grec *pelargos*, herbe à la cigogne). Ils sont distingués des autres par leurs feuilles opposées, leurs fleurs irrégulières à sept étamines fertiles; la division supérieure du calice est un peu plus grande que les autres. La troisième est connue sous le nom d'*Erodium* (du grec *Erôdios*, herbe au héron), et comprend les plantes à feuilles alternes, à fleurs régulières, ayant cinq étamines fertiles. Elles sont marquées de deux astérisques **, et les *pelargonium* d'un seul *. La conformité des enveloppes allongées de ces graines avec les becs de ces différens oiseaux, leur a fait donner ces noms. Les géranions aiment une terre franche légère, une exposition méridienne, des arrosemens modérés en été, et très-rares dans l'orangerie et dans la serre, où ils craignent l'humidité autant que le froid, et où il faut renouveler l'air autant que possible. On multiplie facilement les plantes de boutures qu'on fait au primtemps en terrines et sur couches, mais qui reprennent facilement à froid dès la fin de mai. On multiplie également plusieurs espèces de graines semées au printems, en pots, sur couche tiède. Les espèces à racines tubéreuses se multiplient en coupant leurs tubercules en morceaux comme les pommes-de-terre, avec l'attention de laisser un œil à chaque morceau, et d'arroser légèrement; car l'humidité pourrait faire pourir les morceaux.

1. Géranion strié, *Geranium striatum.* Lin. (Herb. de

L'AMAT., tome 1.) D'Italie. Tiges de 18 pouces, rougeâtres, nombreuses, en grosse touffe ; feuilles à cinq lobes, luisantes, avec une tache brune à la base des lobes ; fleurs en mai-septembre, petites, blanches, veinées de rouges. Pleine terre.

2. GÉRANION A GROSSES RACINES, *G. macrorhizum*. LIN. (JACQ. *Ic. rar.* 134.) D'Italie. Larges touffes, feuillage élégant et d'un beau verd ; fleurs nombreuses, en panicules, d'un rouge gai, pendant tout l'été. Même culture.

3. GÉRANION DES PRÉS, *G. pratense*. LIN. (HERB. DE L'AMAT., tome 2.) Indigène. Large et épais buisson de 4 pieds, couvert, aux mois de mai et juin, de fleurs d'un bleu rougeâtre et veiné. Il a une variété à fleurs doubles, une autre à fleurs blanches, une troisième à fleurs bleues, panachées de blanc. Même culture.

4. GÉRANION ARGENTÉ, *G. argenteum*. LIN. Des Alpes. Feuilles à cinq lobes qui sont lobés eux-mêmes, couvertes d'un duvet argenté comme les pétioles ; fleurs en juin et juillet, régulières, grandes, deux sur le même pédoncule, d'un rose léger et veiné. Pleine terre de bruyère et fraîche l'été. Multiplication de graine.

5. GÉRANION A FEUILLES D'ANÉMONE, *G. anemonefolium*. L'HÉR. De Madère. Tige droite, d'un pied, brune, garnie d'écailles. Il sort du sommet plusieurs feuilles à longs pétioles rougeâtres, à cinq lobes pinnés, grandes et d'un beau verd. Il s'élève du milieu des feuilles des pédoncules feuillés, divisés en pédicules, ayant chacun deux fleurs en juin-septembre, bien ouvertes, grandes, lilas rosé, et à pétales arrondis. D'orangerie.

D'autres *geraniums* feront, par la couleur brillante de leurs fleurs, une décoration encore plus éclatante ; mais aussi ils exigeront plus de soins, et auront besoin pendant l'hiver de l'abri, soit de l'orangerie, soit de la serre tempérée, ou même de la serre chaude. On les multiplie facilement de boutures faites en été, et qui, le plus souvent, donnent fleurs aussitôt qu'elles ont pris racine.

* 6. GÉRANION A BANDES, *G. zonale*. LIN. ; *Pelargonium*. L'HÉR. Du Cap, ainsi que tous les pelagoriums. Tige branchue et rameuse, de 4 à 6 pieds ; feuilles en cœur, orbiculaires, presque lobées, marquées d'une zone brune plus ou moins foncée suivant la variété, et ayant une odeur désagréable ; fleurs de mai en octobre, en ombelles nombreuses, et d'un rouge très-vif. Variétés, 1° à fleurs de différens rouges ; 2° à fleurs de différens violets ; 3° à fleurs blanches ; 4° à fleurs grandes et d'un bel écarlate, *G. fastigiatum* ; 5° à feuilles panachées de blanc, à fleurs sanguines, roses, car-

nées et violettes ; 6° à fleurs doubles. D'orangerie, et multiplication de graines et de boutures.

* Géranion écarlate, *G. inquinans.* Lin ; *Pelargonium.* L'Hér. Tige grosse, charnue, cassante, rameuse, de 4 à 6 pieds ; feuilles réniformes, orbiculaires, crénelées, épaisses, pubescentes, et d'une mauvaise odeur quand on les touche, d'où le surnom *inquinans ;* fleurs en juin-septembre, en ombelle et écarlates. Plusieurs variétés dont une à feuilles zonées, une autre à fleurs d'écarlate rosé, une troisième préférée à grandes fleurs d'un écarlate vif. Même culture.

* 8. Géranion éclatant, *G. fulgidum.* Lin. Tiges épaisses, tortueuses, cassantes, de 4 à 5 pieds ; feuilles sessiles ou à pétiole ailé, à trois divisions principales, incisées, molles et veloutées ; fleurs en mai-juillet, moyennes, relevées, d'un rouge éclatant. Serre tempérée ou bâche. Au reste, mêmes culture et moyens de multiplication.

* 9. Géranion lancéolé, *G. lanceolatum.* Cav. Plante glauque ; tige de 2 pieds et rameuse ; feuilles lancéolées, pointues, épaisses ; fleurs de mai en octobre, d'un blanc de lait, les pétales supérieurs marqués d'une tache pourpre. Même culture.

* 10. Géranion a grandes fleurs, *G. grandiflorum*, And. *rep.* 12 ; *pelargonium*, H. P. (Vél. du Mus.) Tiges et branches articulées et cassantes aux nœuds ; feuilles arrondies à trois lobes trilobés eux-mêmes, de couleur cendrée, à long pétiole, et à odeur acidulée. Fleurs en juin-août, blanches, très-grandes et rayées de pourpre. Même culture.

* 11. Géranion bicolor, *G. bicolor*, Jacq. (*H. Vind.* 5. 39.) Tige souligneuse, velue, peu rameuse ; feuilles en cœur à la base, à trois lobes, dentées, rudes, d'un beau verd, et bordées du même rouge que les nervures ; fleurs en juin-août, terminales, moyennes ; les pétales couleur de violet pourpre bordé de blanc. Même culture. L'odeur des feuilles est désagréable quand on les froisse.

* 12. Géranion tricolore, *G. tricolor.* H. Lond ; (Herb. de l'amat., t. 1.) *Pelargonium violarium.* Jacq. *Ic. rar.* 527 ; *tricolor.* Curt. 240. Le plus beau du genre. Tiges de 12 à 18 pouces et rameuses ; rameaux velus, renflés aux nœuds ; feuilles oblongues, lacinées, étroites, dentées et couvertes d'un duvet blanchâtre comme les pétioles ; fleurs de mai en octobre, nombreuses, réunies par trois, de la forme de la pensée, les deux pétales supérieurs, ovales arrondis, couleur ponceau velouté et noirs à leur base, les trois inférieurs d'un blanc pur ; style brun, à poils blancs, stigmate brun et lisse, anthères jaunes. Même culture, mais plus délicat. Fréquens arrosemens dans l'été ; placer près des jours dans la serre pen-

dant l'hiver, et garantir surtout de l'humidité ; variétés à fleurs rouge écarlate ; à fleurs rouges, roses, etc. Toutes sont charmantes.

Dumont Courset prétend qu'il n'est lui-même qu'une variété du *G. à feuilles de coronope*, dont la corolle est d'un violet pâle unicolore, et dont les deux pétales supérieurs ont à leur onglet une dent obtuse de chaque côté.

* 13. Géranion épineux, *G échinatum*. Curt. (And. *rep.* 158.) *Pelargonium hamatum*. Jacq. (Vél. du Mus.) Tige épaisse, raide, d'un verd gris, garnie de crochets épineux et réfléchis comme les branches ; feuilles cordiformes, à trois ou 5 lobes, crénelées, velues et blanchâtres, odorantes en dessous, et tombant en mai ; fleurs en été, en ombelles terminales, d'un blanc pur, les pétales supérieurs à deux ou trois taches pourpres. Variété à pétales pourpres, tachées d'un pourpre plus foncé. Même culture ; mais il a des tubercules aux racines, comme l'espèce 14, et qui pourraient servir à le multiplier.

* 14. Géranion a cinq taches, *G. quinque-vulnerum*, H. P, *Pelargonium*. L'Hérit. (H. de l'amat., tome 1.) Tige brune ; feuilles découpées comme celles du *geranium triste ;* fleurs en mai-septembre, en ombelles, blanches et marquées de cinq taches d'un beau pourpre, d'où le surnom. Quelquefois les taches couvrent les pétales qui ne sont alors que d'une couleur. Même culture.

* 15. Géranion très-beau, *G. formosissimum*, H. P. Tiges charnues, feuilles éparses, ovales, crénelées, à long pétiole, fleurs fin de mai, très-grandes, blanches ; les deux pétales supérieurs, plus grands que les trois autres, marqués de lignes carmin. Même culture.

* 16. Géranion, *G. speciosum*. H. Lond. Tige grosse, ligneuse, velue et d'un jaune brun, ainsi que les branches ; feuilles à pétiole velu, opposées, dentées à la base, terminées en cinq pointes crénelées, velues et peltées ; fleurs tout l'été, à pétales d'un blanc pur avec des stries pourpres, dont deux forment des taches oblongues. Même culture.

* 17. Géranion a feuilles de lierre, *G. peltatum*. Lin. Tige ligneuse, rougeâtre, à rameaux anguleux et herbacés ; feuilles à long pétiole, peltées, semblables à celles du lierre avec une tache noire au milieu. Fleurs tout l'été, nombreuses, en bouquets et rouge-pourpre. Variété panachée d'un joli effet. Même culture.

* 18. Géranion demi-trilobé, *G. semi-trilobum*, *Pelargonium*. Wild. Jacq. *H. Sch.* 130. Tige ligneuse ; feuilles à trois lobes bien fendus, écartés, oblongs et dentés à leur sommet, velues ; fleurs, souvent deux à deux, fort jolies

en avril-juillet. Ses graines mûrissent difficilement, et il est même un peu difficile à prendre de boutures.

19. Géranion élégant, *G. elegans*. And. Wild. Tige de 3 ou 4 pouces, terminées par quelques branches; feuilles à long pétiole, orbiculaires, un peu échancrées à leur base, crénelées, épaisses, fermes, velues sur leurs nervures; fleurs en juin, soutenues par un pédoncule divisé en deux parties subdivisées en deux pédicules uniflores, à corolle plane, à pétales égaux, arrondis et couleur de chair, les deux latéraux ayant une tache à la base, à étamines velues et à stigmates rouges. Même culture.

20. Géranion blattaire, *Pelarg. blattarium*, Wild. Jacq. *P. tomentosum*, And. Il a des rapports avec le G. élégant. Tige basse; feuilles à long pétiole, ovales, dentées, plissées, soyeuses et blanchâtres; fleurs en juillet-octobre, par quatre ou six sur le même pédoncule, moyennes et d'un pourpre-rose pâle. Même culture.

21. Géranion réniforme, *G. reniforme*, And. Tiges et branches droites et brunes; feuilles en forme de reins, arrondies, crénelées et un peu velues; fleurs en été, de deux à cinq, en ombelles, à pédoncule pubescent, d'un beau pourpre, les pétales échancrés au sommet et tachés d'un pourpre plus foncé à la base. Anthères aurores, stigmates pourpres. Folioles calycinales velues et bordées de pourpre. Même culture.

Il existe encore de jolies espèces, telles que les *geranium* dits *pelargonium*, *betulinum*, *cordifolium*, *cordifolium minor*, *hybridum*, *ardens*, *rigidum*, *acerifolium*, *elatum*, *incarnatum*, *pictum*, *nodosum*, *violarium*, *carnosum*, *gibbosum*, *incisum*, *ternatum*, *exstipulatum*, *fragile* et *rigidum*, dignes d'être cultivées, et qui exigent le même traitement que les précédens.

Enfin on cultive encore quelques espèces de *geranium*, moins pour l'éclat de leurs fleurs, que pour le parfum qu'elles exhalent, ou pour la bonne odeur que leurs feuilles laissent à la main qui les a touchées. Les suivans sont de ce genre.

* 22. Géranion parfumé, *G. fragrans*. Hort. Lond. Tige d'un brun roux, velue et rameuse; feuilles cordiformes, à cinq lobes incisés et dentés, couvertes de poils blancs, à odeur suave de mélisse; fleurs en juin-juillet, en ombelle composée, petites, blanches et striées de pourpre, à anthères aurores et filets rouges. D'orangerie. Multiplication de boutures.

* 23. Géranion a odeur de rose, *G. capitatum*. Lin. (Jaum. 12e. liv.) Tiges brunes, faibles et traînantes; feuilles

ondulées, cordiformes, velues, douces au toucher, et sentant la rose ; fleurs en avril-août, moyennes, en tête, de couleur rouge purpurine. Même culture.

* 24. Géranion a feuilles de carotte, *Pelargonium flavum*, Wild. ; *daucifolium*, Murr. Cav. Tige très-courte, deux feuilles grandes, découpées comme celles des carottes, hérissées de poils blancs ; fleurs en juin-juillet, jaunes en ombelles à douze à seize rayons, à pétales latéraux concaves et les deux supérieurs plus longs, et tachés de pourpre noir, répandant le soir une odeur suave. Multiplication de tubercules et de graines. Même culture, et mieux serre tempérée.

* 25. Géranion tétragone, *P. tetragonum*. Lin. Tiges et branches quadrangulaires, charnues, noueuses, fragiles ; feuilles peu nombreuses, assez semblables à celles de la vigne, marquées d'une zone brune et velues ; fleurs en juin-septembre, deux à deux, à quatre pétales, les deux supérieurs relevés, et plus grands que les deux autres, d'un violet pourpre comme les inférieurs, mais striés de lignes carmin, enfin d'une odeur très-agréable. Jolie variété à tiges et feuilles plus pâles ; et ces dernières bordées d'une ligne d'un joli rose. Multiplication de boutures ; au reste même culture.

* 26. Géranion a odeur de citron, *G. citryodorum*. Cav. Tige ligneuse de 2 ou 3 pieds, très-rameuse ; feuilles en éventail, petites, à trois lobes plissés, crépus et dentés, à odeur de citron ; fleurs en mai-juillet, geminées, d'un pourpre pâle avec des taches plus foncées. Multiplication de graines et de boutures ; mais ces dernières sont d'une reprise difficile. Même culture.

* 27. Géranion très-odorant, *G. odoratissimum*. Lin. Tige basse en touffe ; feuilles cordiformes, crénelées, douces et d'un verd jaunâtre. Fleurs en juillet et août, à pédoncule rameux, en ombelles de quatre ou cinq, petites et blanches. La plante entière a une odeur aromatique très-forte. Même culture.

* 28. Géranion capuchonné, *G. cucullatum*. Lin. Tiges de 4 à 5 pieds, ligneuses et rameuses ; feuilles en entonnoir, réniformes et velues ; fleurs en juillet et août, en ombelles, assez grandes, d'un violet bleuâtre avec des stries plus foncées. Serre tempérée et même culture. Variétés à fleurs d'un blanc violâtre ; à feuilles lobées, en entonnoir à leur base, *lobatum* ; à feuilles en entonnoir, allongées en pointe, *G. barrigtonniæ*.

* 29. Géranion triste, *G. triste*. Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 1., G. de Labrosse, n° 16.) Racines en tubercules réu-

nis, feuilles radicales à long pétiole, très-découpées, velues et acides comme l'oseille. Fleurs en juin-juillet, portées sur une tige basse, en ombelle, d'un violet brun bordé de jaune soufre, tristes, mais répandant une odeur de girofle et de canelle après le coucher du soleil. Serre tempérée, ou châssis en donnant de l'air et garantissant de l'humidité; multiplication de graines au printemps, ou par la séparation des tubercules quand les feuilles et la tige sont desséchées. Les sauvages mangent les tubercules.

* Géranion ignescent, *G. ignescens.* Tiges grêles à feuilles crénelées, d'un verd tendre; fleurs en mai-septembre, d'un beau rouge cramoisi, à deux pétales supérieurs plus grands, et rayés de lignes d'un pourpre noir, filets d'un violet bleuâtre; cette nouvelle espèce est une des plus belles du genre. Il en existe d'autres espèces nouvelles que le peu d'espace empêche de décrire, dont on ne peut donner que les noms, et qui n'exigent que la culture ordinaire des *pelagornium*, savoir : *G. angustum*, *angulosum*, *germanum*, *nobile*, *magnificum rubrum*, *lustrinum*, *angelinum*, *cleopatra*, *blanfordium*, *princesse de Galles*, *prince-régent*, *duchesse de Glocester*, *helen*, *princesse Charlotte.*

** 31. Géranion a fleurs incarnates, *G. incarnatum.* Lin.; *Erodium.* L'Hér. (Herb. de l'amat.) Du Cap. Joli plante à racines vivaces; tige de 5 à 6 pouces; feuilles en touffes, incisées à trois ou cinq lobes dentés, d'un verd glauque, et rudes au toucher; fleurs en juin et juillet, grandes, très-belles, deux à cinq sur chaque pédoncule, couleur de chair, jaunâtres à la base des pétales qui ont une tache circulaire d'un rouge sanguin. Même culture et multiplication de boutures, de rejetons et d'éclat des racines.

** 32. Géranion musqué, *G. moschatum.* Lin. (*H. Vind.* 55.) *Erodium*, L'Hér. Indigène, annuel, tiges d'un pied et demi, striées; feuilles radicales, ailées, velues, à folioles assez grandes; fleurs en mai-septembre, en ombelles, nombreuses, petites et purpurines. Semer en mars, sur couche ou à une exposition très-chaude en pleine terre. Toute la plante a l'odeur de musc et se ressème naturellement.

GESSE, *Lathyrus.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Le nom latin vient du grec *lathein*, être caché, l'étendard étant si grand, qu'il cache les ailes et la carène.

1. Gesse odorante, *vulgairement* Pois de senteur, *Lathyrus odoratus.* Lin. De Sicile. Annuelle. Tiges de quatre pieds, anguleuses, ayant besoin d'appui; feuilles à deux folioles ovales, un peu velues; vrilles rameuses, fleurs tout l'été, par deux, à étendard pourpre violet, et à ailes et ca-

rène rouge-rose; ou à étendard violet foncé, ailes et carène bleues; à étendard rose, ailes violettes et carène blanche souvent triflores, de Ceylan; toutes sentant la fleur d'orange; ou toutes blanches et inodores. Terre franche légère, exposition chaude, multiplication de graines, qui se sèment d'elles-mêmes.

2. Gesse a larges feuilles, *ou* pois de la Chine,—vivace, — a bouquets, *L. latifolius*. Lin. (Jaum. 10e liv.) De la France mérid. Plantes à racines vivaces, pivotantes et grosses comme un navet. Tiges de 4 à 5 pieds, ayant besoin d'appui; feuilles à deux folioles ovales, pointues et raides; vrille trifide; fleurs, la deuxième ou troisième année, en juillet-septembre, en grappes axillaires, grandes et d'un pourpre rosé. Même terre; semer en place à l'automne, ou au printemps; arrosemens dans les sécheresses. Variétés à feuilles plus étroites et à fleurs plus grandes, d'un blanc de lait.

3. Gesse tubéreuse, Anette, Marcasson, Gland de terre, *L. tuberosus*. Lin. Indigène. Racines tuberculeuses, bonnes à manger; tiges d'un pied, faibles et anguleuses; feuilles à deux folioles lancéolées; fleurs en juin-juillet, d'un rouge rose, axillaires, en grappe de cinq à six. Toute terre. Multiplication de semence au printemps ou à l'automne, ou séparation des tubercules en automne.

GIROFLÉE, *Cheiranthus*. (Genre de la Tétradynamie siliqueuse, fam. des *Crucifères*.)

1. Giroflée jaune, *Cheiranthus cheiri*. Lin. Indigène. *Cheiri* est le nom de cette plante chez les Arabes. On la nomme aussi *violier*, à cause de son odeur de violette; *ravenelle*, à cause de sa saveur âcre; et *muret*, parce qu'elle croît sur les vieux murs. La culture en a fait une très-belle plante. Plante vivace. Tiges d'un pied et demi, ligneuses, rameuses, en touffe; feuilles lancéolées, étroites et éparses; fleurs en avril-juin, d'abord en corymbe, et puis en grappes terminales, d'un beau jaune quelquefois taché de pourpre. Variétés à fleurs doubles, 1e. jaunes et pourpres; 2e. *Baguette d'or*, couleur idem.; 3e. *Rameau d'or*; 4e. A grandes fleurs simples et semi-doubles. Terre franche légère, mêlée d'un peu de chaux de démolition, ou à défaut arrosée avec un peu d'eau salée. D'orangerie, en donnant du jour et de l'air autant qu'il est possible, ou à une bonne exposition, et garantir des gelées. Multiplication de graines au printemps sur couche, et en plate-bande bien exposée quand la température est douce. Après avoir repiqué, et quand les plantes ont pris un peu de force, on pince l'extrémité pour déterminer la pousse des plantes latérales. Boutures au mois de mai, à talon en éclochant les petites branches nouvelles, dans des

terrines mises à l'ombre ou sous cloche pour les espèces délicates ; après quinze jours, on commence à donner un peu de soleil, ou de l'air à celles sous cloche ; et quand les boutures supportent le soleil, on arrose davantage. On sépare en motte en août ou septembre, et on pince l'extrémité. On ne cultive que les semi-doubles et les doubles.

2. Giroflée des Jardins, *C. incanus.* Lin. *Hesperus violaria.* Lam. qui en a fait une *julienne* aussi-bien que des espèces suivantes. Indigène. Son nom français vient de son odeur de girofle. Tige ligneuse et grosse de 2 à 3 pieds ; rameaux assez nombreux et droits ; feuilles obtuses, allongées, plus ou moins velues ou blanchâtres : fleurs en mai-octobre, moyennes, en grappes droites, longues et terminales. Variété écarlate à feuilles lancéolées, ondulées ; *id.* blanche ; *id.* glabre. Même culture, mais on ne multiplie que de graines. Repiquer les jeunes plants à 3 pouces, sur couche tiède ou à bonne exposition. Quand les boutons paraissent, on plante en pots et en motte, les plantes à fleurs doubles qu'on distingue des simples par les boutons des dernières qui sont plus longs et qui croquent sous la dent. Garantir de l'humidité, surtout la blanche qui est plus délicate.

3 et 4. Giroflée Quarantaine, Quarantain, *Ch. annuus.* Lin. De l'Europe mérid. Annuelle, et ne différant de la précédente que par des dimensions plus petites. Même culture, mais semer de mars en mai, pour avoir des fleurs de juin en octobre : elles sont rouges, violettes ou blanches et odorantes. La G. grecque, *Ch. græcus.* H. P., qui est aussi annuelle, et se cultive de même que les autres, vient véritablement de l'Orient.

5. Giroflée fénestrelle, *Ch. fenestralis.* Lin. (*H. Vind.* 179.) Plus forte que la quarantaine ; feuilles longues et ondulées, presque en paquets ; un ou deux rameaux terminés comme la tige, par une grappe assez serrée de fleurs rouges. Je crois que la giroflée cultivée sous le nom de *cocardeau*, et qui n'a qu'une seule grappe (mais considérable) de fleurs doubles et très-grandes, est une variété de celle-ci.

6. Giroflée variable, *Ch. mutabilis.* L'Hér. *Sert. Ang.* De Madère. Elle peut passer les hivers doux en pleine terre : le plus sûr est de la mettre en orangerie, où, dès mars, elle donne ses fleurs, d'abord blanches, puis jaunes, puis pourpres. On la propage de graines qu'on sème comme celles de la quarantaine, et aussi de boutures. Ses tiges sont longues et garnies de feuilles lancéolées aiguës, amincies en pétiole, dentées en scie. Elle est arborescente et vivace.

GLOBA. Diandrie - Monogynie, fam. des *Balisiers* de Juss. ; des *Scitaminées* de Vent. ; le Globba penché, *Globba*

nutans. Lin. (Vel. du Mus. — Red. Lil. 60.) *Zerumbet speciosum.* Jacq. *Fragm. fasc* 1. *tab.* 68. Racine tubéreuse et vivace ; tiges de 10 à 12 pieds et simples; feuilles à pétiole engaînant, lancéolées aiguës, ciliées en leurs bords, de deux pieds de long, et d'un verd lisse ; fleurs en été, par deux sur le même pédicule, en grappe pendante, et constamment en mouvement ; d'abord en boutons gros et formés comme une olive, brillans, blancs et roses à l'extrémité ; ensuite la corolle épanouie, à plusieurs divisions inégales, et d'un blanc pur et mat, contient une espèce de cornet à bords inégaux et lobés, large, évasé, jaune en dehors, jaune orangé, et rayé de rouge vif en dedans. Terre franche légère, exposition chaude, serre tempérée ou chaude, arrosemens fréquens pendant la végétation ; et rares dans le repos. Multiplication de rejetons, dont on renouvelle la terre tous les ans, en augmentant la dimension des pots.

GLOBULAIRE, *Globularia.* Pentandrie - Monogynie. Globulaire commune, *Globularia vulgaris.* Lin. D'Europe. Tige de 6 ou 7 pouces ; feuilles ovales, rampantes et en touffe ; fleurs en juin, petites, bleues, ramassées en tête sphérique, d'où le nom de *globulaire.* Terre légère, sèche et maigre ; exposition chaude. Si on la met en pots, on la serre dans l'orangerie. Multiplication par la séparation des pieds.

GNAPHALE, *Gnaphalium.* Genre de la Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères.* Les fleurs se conservent des années sans perdre leurs belles couleurs, si on les cueille avant quelles soient trop avancées, et si on les sèche la tête en bas, d'où le nom vulgaire d'*immortelles. Gnaphale* vient du grec *gnaphalon,* raclure, parce que les feuilles et les tiges sont couvertes d'un duvet blanc et épais.

1. Gnaphale puant, *Gnaphalium fetidum.* Lin. Du Cap. Tiges de 2 pieds, épaisses et presque simples; feuilles amplexicaules, nombreuses, larges et pointues au sommet, vertes en dessus ; fleurs en juin-septembre, en bouquets terminaux, courtes, grosses, d'un beau jaune, et à calice argenté qui ne déborde pas les fleurs, ce qui les distingue des immortelles, où il déborde beaucoup et fait paraître les fleurs comme radiées. Terre légère, exposition chaude et ouverte ; couverture ou l'orangerie dans les fortes gelées. Multiplication de graines au printemps, sur couche et en pots, et de boutures en été, en pots et à l'ombre. L'odeur qu'elle laisse aux mains est fétide,

2. Gnaphale de Virginie, Immortelle blanche, *G. margaritaceum.* Lin. Tiges de 18 pouces, rameuses ; feuilles nombreuses, linéaires, lancéolées ; fleurs en juillet-septembre, en corymbe terminal, couleur jaune-soufre et à calice ar-

genté. Vivace, rustique, venant dans tout terrain et toute exposition, mais mieux au soleil. Multiplication de traces.

3. Gnaphale oriental, Immortelle jaune, *G. orientale*, Lin. D'Afrique. Vivace; tige simple, d'un pied; feuilles linéaires, molles, planes, persistantes et sessiles; fleurs d'avril en août, en corymbe composé et terminal, d'un beau jaune luisant comme le calice. Même culture que le n° 1, mais toujours d'orangerie, près des jours.

4. Gnaphale globuleuse, *G. eximium*. Lin. Du Cap. Tige d'un pied, peu rameuse, assez grosse; feuilles serrées, opposées, sessiles, ovales; fleurs terminales à pédicule gros, long, charnu et velu, d'un beau jaune, contenues dans un calice commun, écailleux, rose foncé avec une tache carmin à l'extrémité des écailles. Même culture, et s'abstenir surtout de mouiller les feuilles en hiver.

GOMPHRÈNE, *Gomphrena*, de *gomphos*, clou, de la forme des fleurs en tête de clou. (Pentandrie-Digynie, fam. des *Amaranthoïdes*.) Gomphrène amaranthine globuleuse, immortelle violette, et par corruption Toides et Tolides. *G. globosa*. Lin. De l'Inde et annuelle. Tiges de 18 pouces, articulées, velues; feuilles lancéolées, molles, pubescentes; fleurs en mai-octobre, en têtes, globuleuses, terminales, d'un rouge violet et d'une longue durée, d'où son nom d'immortelle. Culture de l'amaranthe des jardiniers ou célosie. Ses noms d'*amaranthine* et d'*amaranthoïde* viennent de quelques rapports avec les amaranthes. Variété à fleurs blanches, mais négligée.

GORTERIA, Syngénésie-Polygamie frustranée, fam. des *Corymbifères*, dédiée à Gorter.

1—3. Gorterie a feuilles pinnées, *Gorteria pinnata*. Lin. Plante vivace, et du Cap comme les suivantes. Tiges de 6 pouces, hispides et nues; feuilles radicales, nombreuses, pinnées avec impaire, lancéolées, velues, blanches et cotonneuses en dessous; fleurs en août, très-grandes, blanches en dessous, jaune orange en dessus, et les rayons ayant une tache violet foncé à la base, enfin ne s'ouvrant qu'au soleil. Terre franche légère et substantielle, bonne exposition, de serre tempérée ou d'orangerie, mais bien sèche, arrosemens fréquens dans l'été. Multiplication de graines sur couche, au printemps, ou de boutures avec talon, ou de marcottes. La Gorterie a grandes fleurs, *G. rigens*. Lin., ne diffère de l'autre que par sa tige un peu plus haute, par ses feuilles non pinnées, linéaires et à bords refléchis et persistantes, et enfin par ses fleurs un peu moins grandes : du reste, semblables. Même culture. La *G. pavonia* (And. *rep.* 522), *Gazania pavonia* (Bot. *reg.* n° 5), diffère des autres par

ses feuilles plus petites, à poils roides et blanchâtres, et blanches en dessous, et par ses fleurs en mars-avril, plus grandes, plus nuancées au centre des rayons, ce qui lui donne de la ressemblance avec le *trigridia pavonia*; enfin plus jolie, et méritant la préférence. Même culture.

1—3. GUIMAUVE, *Althœa*. Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Malvacées*.

1—3. Guimauve officinale, *Althœa officinalis*. Plante à racines vivaces; tiges de 4 à 5 pieds, nombreuses, cotonneuses et rougeâtres, en buisson; feuilles cordiformes à plusieurs lobes, dentées, velues, molles, grandes comme la main, et d'un beau verd; fleurs en juillet-septembre, en paquets, axillaires, d'un blanc mêlé de pourpre. Terre franche, légère, et un peu humide. Multiplication de graines au printemps, ou par la séparation des pieds. Cette plante rustique produit de l'effet dans les grands jardins, et a un mérite plus essentiel qui doit déterminer à la cultiver: ce sont ses propriétés émollientes et mucilagineuses. On peut faire aussi du papier avec la filasse des tiges. On ne lève ses racines que la deuxième ou troisième année. On cultive encore la G. à feuilles de chanvre et à jolies fleurs roses, en septembre-novembre; et la G. de Narbonne, à feuilles velues, à cinq à sept lobes, à tiges de 7 à 8 pieds, comme celles de la précédente, et à fleurs en septembre. Même culture, mais tout terrain. Les tiges donnent une filasse propre à faire de la toile et du papier.

GYPSOPHILE, *Gypsophila*. Noms composés des mots grecs *gypsos*, plâtre, et *phileô*, j'aime. Décandrie-Digynie, fam. des *Caryophyllées*. Gypsophile des murailles, *Gypsophila muralis*. Lin. Indigène sur les murs. Plante basse, bisannuelle, et propre à orner les ruines et les rocailles de nos jardins paysagers; tiges nombreuses, grêles, de 3 à 4 pouces, couchées, rameuses, en touffe; feuilles étroites et pointues; fleurs en mai-octobre, petites, nombreuses, d'un blanc rosé, veiné de pourpre. Cette plante, une fois placée, se ressemera d'elle-même, et prospérera si la terre est légère et substantielle.

2—3. La Gypsophile élevée, et la paniculée, *G. elata*, et *G. panicula*. Lin. De Sibérie. L'une et l'autre produisent des panicules très-larges, grêles, mais fermes, et portant en juin et juillet, des millions de fleurs, moins grosses qu'une tête d'épingle, mais odorantes, blanches, et faisant de près un effet agréable. Ces plantes sont vivaces, ne demandent pas de grands soins, et forment des touffes hautes de 2 à 4 pieds. Même terre; semis au printemps.

H.

HARICOT, *Phaseolus*, du grec, *Phasélos*, barque très-longue, pour exprimer la forme des légumes. Diadelphie-décandrie, fam. des *Légumineuses*.

Haricot d'Espagne, *P. coccineus*. Lin. Cultivé pour les belles grappes de fleurs d'un rouge écarlate qu'il produit pendant tout l'été. Il a besoin d'appui et d'une bonne exposition pour bien mûrir ses graines, qui sont d'un joli violet semé de taches ou lignes plus foncées. Il s'élève de 10 à 12 pieds, et se cultive comme les autres haricots. On peut le manger. Il y en a une variété à fleurs et graines blanches.

Haricots a grandes fleurs, *P. Caracola*. De l'Inde. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) Vivace à tige ligneuse à sa base, volubile, rameuse et d'environ 6 pieds; fleurs grandes, en grappes axillaires, pourpres et odorantes. Les fleurs qui paraissent en août, n'avortent pas et produisent un très-grand nombre de gousses bonnes à manger. Semer au midi de la France, au pied d'un mur, à une exposition chaude; mais à l'ouest et au nord, il faut le semer en pot et sur couche. On l'arrose souvent, et on lui donne un treillage ou des rames pour s'étendre. On en fait des boutures et des marcottes.

HÉLÉNIE, *Helenium*. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Radiées*.) Les poëtes font naître la première de ces plantes des pleurs de repentir de la belle *Hélène*.

Hélénie d'automne, *Helenium autumnale*. Lin. D'Amériq. sept. Racines très-rustiques et vivaces; tiges de 4 à 5 pieds, à rameaux quadrangulaires, à feuilles lancéolées, amincies en pétiole. Fleurs en août-novembre, moyennes, en corymbes terminaux, d'un beau jaune, et à rayons dentés. Tout terrain et toute exposition. Multiplication par la séparation des racines. Propre à l'ornement des grands jardins, surtout, si on la mêle avec des autres.

HELLÉBORE, *Helleborus* et *Heleborus* (Polyandrie-Polyginie, fam. des *Renonculacées*). Le nom vient du mot grec *helein*, perdre, tuer, et *bora*, pâture, et indique ses qualités malfaisantes.

1. Hellébore noir ou a fleurs roses, ou rose de noel, *Helleborus niger*. Lin. (*Fl. Aust.* 201.) Indigène. Plante alpine des lieux rocailleux, à racines *noires* et vivaces, feuilles grandes, radicales, coriaces, fermes, pointues, dentées, à huit et 9 digitations. Tiges simples et écailleuses de 8 à 10 pouces; fleurs en décembre-février, grandes, d'un blanc rosé, à étamines jaunes. Terre franche légère à mi-soleil. Multiplication par la séparation des racines en automne. Cette

plante est intéressante par l'époque de sa floraison. Les racines sont très-âcres et fortement purgatives.

2. Hellébore d'hiver, appelé aussi Helléborine, *H. Hyemalis*. Lin. (Herb. de l'amat., tome I. Jaum. 16e liv. *Fl. Aust.* 202.) Indigène et des bois. Feuilles radicales, arrondies, découpées en lobes étroits et souvent lobés eux-mêmes; tiges simples, fistuleuses, portant une colerette circulaire, de trois feuilles cunéiformes, divisées irrégulièrement, d'où sort, en février et mars, une fleur sessile, moyenne, jaune, ayant une petite odeur, à cinq ou six pétales. La plante disparaît en mai, et on peut lever les racines, assez semblables à celles de l'anémone, pour les replanter à l'automne. Mêmes culture et propriétés.

HÉLONIAS. Du grec *hélos*, marais. Hexandrie-Trigynie, fam. des *Joncs*. Hélonias rose, *Hélonias bullata*. Lin. (Red. Lil. 13. Andr. *rep.* 352. Curt. 747.) Des marécages du Maryland. Racines rustiques, vivaces, fibreuses; feuilles engaînantes, lancéolées aiguës, persistantes, en rosette; hampe d'un pied, teintée de rose comme les feuilles, portant en mai un épi serré de jolies fleurs à six pétales roses, bien ouverts. Terre légère ou de bruyère, et fraîche; exposition un peu ombragée. Multiplication de graines au printemps, ou d'œilletons à l'automne. On la tient ordinairement en pots.

HOUBLON, *Humulus*. (Voyez ce mot aux plantes économiques.) Cette plante, à tiges sarmenteuses, peut servir dans les jardins pour envelopper des tiges ou garnir des treillages destinés à cacher des murs. Les calices des fleurs femelles d'un blanc verdâtre et en cônes, font ressortir, en juin-août, le vert des feuilles, et produisent un effet assez agréable.

I.

IBÉRIDE, *Iberis*. (Tétradynamie siliculeuse, famille des *Crucifères*.) C'est le Thlaspi ou Taraspic des jardiniers.

1. Ibéride de Perse, Thlaspi vivace, *Iberis semperflorens*. Lin. C'est plutôt un arbuste qu'une herbe, puisque sa tige et ses branches sont ligneuses. Jolies touffes de 18 pouces; feuilles épaisses, obtuses, spatulées, persistantes, lisses, d'un beau verd foncé; fleurs très-blanches, en corymbes terminaux, et d'un joli effet depuis le mois d'octobre jusqu'en mars, et plus loin encore si on veut tondre la plante. Terre franche légère et substancielle; bonne exposition; d'orangerie. Multiplication de boutures, tout l'été, dans un pot, à l'ombre. Variété à feuilles panachées.

2. I. toujours verte, *I. Sempervirens*. Lin. Des Alpes.

Tiges plus courtes et plus éparses, en touffe très-rameuse; feuilles toujours vertes, étroites, lisses et pointues; fleurs blanches en mars-juin. Même culture, et en outre, multiplication de semences et de marcottes.

3. I. OMBELLIFÈRE, THLASPI *ou* TARASPIC, *I. umbellata.* LIN. D'Espagne, *Iberis* en latin, d'où le nom du genre. Plante vivace. Tige d'un pied, corymbiforme au sommet; feuilles oblongues, élargies et dentées au sommet; fleurs en juillet, en corymbes terminaux, blanches ou d'un joli violet. Même terre et exposition; semer en place au printemps, ou en pots pour les placer avec la motte, parce qu'elle vient mal transplantée à nu.

IMMORTELLE, *Xeranthemum.* (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères.*) Le nom français et le nom latin (composés des mots grecs *xéros*, sec, aride, et *anthemon*, fleur), indiquent assez la nature des fleurs que le calice déborde.

1. IMMORTELLE COMMUNE *ou* ANNUELLE, *Xeranthemum annuum.* LIN. Lieux arides du midi de la France. Tiges de 2 pieds, anguleuses, rameuses et couvertes, ainsi que les tiges des numéros 2 et 3, d'un duvet soyeux; feuilles sessiles, lancéolées-linéaires, blanchâtres en dessous; fleurs de juillet à octobre, simples ou doubles, solitaires, moyennes, blanches, violettes ou gris de lin. On les conserve long-temps sans qu'elles perdent leurs couleurs qu'on peut aviver en les exposant à la vapeur d'un acide. Terre légère et chaude. Multiplication de graines aussitôt la maturité, ou au printemps, à bonne exposition. Si on repique, il faut le faire avec la motte pour avoir de belles plantes. La simple se sème d'elle-même.

2. IMMORTELLE A GRANDES FLEURS, *X. speciosissimum.* LIN. Du Cap. Tige d'un pied; feuilles lancéolées, sessiles et comme imbricées, persistantes; fleurs en juin-août, belles, grandes, à disques blancs, à fleurons jaunâtres. Même terre et exposition. D'orangerie, près des jours (1). Multiplication de boutures, qui, faites de bonne heure sur couche tiède, fleuriront dans l'année.

3. IMMORTELLE ÉCLATANTE, *X. fulgidum.* LIN. (CURT. 414.) *Helichrysum.* WILLD. Du Cap. Elle demande les mêmes soins et la même culture. Feuilles persistantes, étroites, oblongues, arrondies à leur sommet; tiges d'un pied, rameuses, terminées en juin par plusieurs fleurs réunies, d'un jaune éclatant

(1) Toutes les plantes d'orangerie, ou de serre chaude, qui végètent pendant l'hiver, ou seulement conservent leurs feuilles, doivent être placées les plus près des jours qu'il sera possible.

et

et doré, d'où le surnom de *fulgidum*, éclatant. Arrosemens légers et jamais sur la plante en hiver; placer les pots dans les lieux les plus élevés; faire les boutures qu'on éloche après la fleur, en pots et à l'ombre.

4. Immortelle a bractées, *X. bracteatum*. Vent. (Malm. 2.) Nouv. Hollande. Plante annuelle, à tige de 3 pieds, striée et rameuse; feuilles nombreuses, sessiles, lancéolées, aiguës, molles et d'un beau verd; fleurs en juin-octobre, solitaires, en parnicule terminal, larges, d'un jaune doré, et accompagnées de bractées plus longues que les écailles calicinales. Même terre et exposition. Semis aussitôt la maturité des graines, dans des pots qui passent l'hiver en orangerie. On repique en pleine terre au printemps. Les plantes semées au printemps ne mûrissent pas leurs graines.

IPOMÉE, *Ipomœa*, composé des mots grecs *ipos*, liseron, et *homoïos*, semblable. (Pentandrie-Monogynie, famille des *Convolvulacées.*) Plantes annuelles.

1—2. Ipomée écarlate, jasmin rouge de l'Inde, Quamoclit écarlate, *Ipomœa coccinea*. Lin. La Caroline. Tiges de 6 à 7 pieds, volubiles, ayant besoin d'appui; feuilles cordiformes, anguleuses à la base, acuminées au sommet; fleurs en juillet-septembre, axillaires, nombreuses, petites, campanulées et d'un écarlate vif. Terre légère et substantielle; exposition au midi contre un mur; multiplication de graines au mois d'avril, semées par trois ou quatre en pots, sur couche et sous châssis ou cloche, pour les dépoter lorsque la température est douce, et les placer en pleine terre avec la motte, afin de faire mûrir ses graines. — Quamoclit a feuilles ailées, *Ip. quamoclit*, Fleur du cardinal. De l'Inde. Tige de 7 à 8 pieds, volubile et rameuse; feuilles pinnatifides à folioles grêles et allongées; fleurs en juillet-septembre, presque solitaires et d'un écarlate très-vif. Même terre, mais de serre chaude.

3. Ipomée pourpre, *Volubilis* des Jardiniers. *Convolvulus purpureas*. Lin. *I. purpurea*. Lamarck. Amérique mérid. Tiges de 7 à 9 pieds, brunes et volubiles; feuilles en cœur, d'un verd foncé; fleurs en juin-septembre, grandes, pourpres à l'intérieur, et d'un blanc mêlé de violet à l'extérieur. Variétés à fleurs blanches, à fleurs d'un bleu violet, et à fleurs panachées. Même culture que le n° 1. On peut même semer en pleine terre, à une bonne exposition, au mois d'avril.

4. Ipomée remarquable, *Ip. insignis*. (And. *rep.* 636. Bot. reg. 10.) Côtes du Coromandel. Racine tubéreuse; tige herbacée, sarmenteuse; feuilles cordiformes, lobées, acuminées, violettes en dessous; fleurs en juillet-septembre, nombreuses, paniculées, à calice court, convexe, le tube d'un

rose tendre, le limbe marginé à sept divisions, l'intérieur de la corolle d'un beau rouge. Terre à orangers ; de serre chaude, multiplication de boutures. C'est une des plus belles plantes sarmenteuses.

5. Ipomée en panicule, *Ip. paniculata*, H. K. (Bot. reg. n° 10.) Ile de France. Plante vivace, tubéreuse, lactescente; tige sarmenteuse, allongée; feuilles palmées à sept lobes profonds; fleurs en juillet-septembre, nombreuses, en panicule, à tube d'un blanc rosé et son fonds pourpre, limbe grand et d'un beau rose. Même culture et belle plante.

6-7. Ipomée changeante, *Ip. mutabilis*. Bot. reg. n° 6, *convolvulus multiflorus*. Banks. Amérique mérid. Vivace. Tige ligneuse, pubescente ; feuilles cordiformes, acuminées, mêlées de feuilles trilobées d'un beau verd; fleurs en juillet-septembre, en bouquets nombreux, à tube allongé, limbe large de 2 pouces et demi, d'un bleu nuancé de rose. Même culture. Belle plante. On cultive aussi l'*Ip. hederacæa*, jolie plante de serre chaude. Ces plantes sont un des ornemens de cette serre.

IRIS, *Iris*. Il ne s'agit ici que des Iris à racines vivaces, formant des touffes, et à feuilles planes, engaînées, plus ou moins larges. Leurs fleurs sont à six pétales, dont trois alternativement relevés et les trois autres horizontaux, et même souvent réfléchis. Ce nom vient des couleurs de quelques espèces qui se rapprochent de celle de l'*iris* ou *arc-en-ciel*.

1. Iris Germanique, Flambe ou Flamme, *Iris germanica*. Lin. Tiges de 3 pieds, engaînées ; feuilles larges, glauques et persistantes ; fleurs en mai-juin, par cinq à six, terminales, grandes, belles, d'un bleu plus ou moins foncé, ou pourpre violet, ou d'un jaune livide comme la variété *I. squalens*, et toutes les variétés ayant de la barbe jaunâtre et odorantes. Terre légère et fraîche. Multiplication comme les suivantes, de graines en terrines ou en plate-bande, ou par la séparation des touffes en automne et en février. Le plant de semence fleurit la troisième ou quatrième année.

2. Iris très-odorante, *I. odoratissima*. Jacq. *H. Sch.* 9. D'Allemagne. Elle ressemble à la précédente. Fleurs en mai, grandes, nombreuses, bleues, et répandant une odeur très-agréable, et plus suave. Couvrir pendant les gelées.

3. Iris a odeur de Sureau, *I. sambucina*. Lin. (*H. Vind.* 2.) De l'Europe. Elle ressemble assez à l'Iris germanique : ses tiges sont du double plus hautes que les feuilles, et portent en juin, des fleurs dont les trois pétales droits sont d'un pourpre pâle et sale ; les trois réfléchis sont violets veinés de violet plus foncé.

4. Iris panachée, *I. variegata.* Lin. (*Fl. Aust* 5. Curt. 16.) De la Hongrie. Feuilles et tiges un peu plus petites que les précédentes; fleurs blanches en juin, pourpres au sommet, veinées de lignes pourpre foncé; stigmates jaunes.

5. Iris variée, *I. versicolor.* H. P. De l'Amérique sept. Tiges de 18 pouces; fleurs en mai-juin, jolies, par deux ou trois; pétales droits de couleur bleu pourpré; et pétales réfléchis variés de jaune, de blanc, de rouge, et veinés de violet.

6. Iris de Florence, *I. florentina.* Lin. (Red. Lil. 23.) Tiges de 2 pieds, feuilles d'un pied, larges, glauques; fleurs en juin, par deux, sessiles, grandes, blanches, veinées de jaune à leur base, et odorantes; Les racines aussi odorantes employées en médecine, en parfumerie et dans les lescives.

7. Iris de Suse, Iris-deuil, Iris tigrée, *I. susiana.* Lin. (Red. Lil. 18.) Superbe plante à tiges de deux pieds; feuilles moins longues; fleurs en mai, très-grandes, d'un brun foncé mêlé de brun clair avec des veines pourpres, ayant au centre une barbe épaisse et d'un brun noirâtre, en forme de bouche ronde. Elle est plus délicate. Placer à une exposition chaude. Couvrir l'hiver avec une cloche et de la litière, et préserver de l'humidité.

8. Iris de Hollande, *I. swertii.* H. P. Racines odorantes; Tiges de 8 à 10 pouces, glauques; feuilles ensiformes, engaînées, courbées en faux, glauques de 6 à 7 pouces; fleurs en mai-septembre, jolies, par trois, blanches, avec des raies fines et purpurines, enfin barbues.

9 — 10. Iris naine, Petite-flambe, *Chamæ-iris, I. pumila.* Lin. (*Fl. Aust.* 1. Red. Lil. 261 et 263.) Indigène. Tiges de 4 à 5 pouces; feuilles aussi longues et glauques; fleurs en mars-avril, solitaires, barbues, et suivant la variété, pourpres, pourpre bleuâtre, violet foncé, rouges, ou enfin blanches; autre variété à tige très-courte. On en fait de jolies bordures en mélangeant les couleurs. L'Iris jaunatre, *I. lutescens.* Lam. n'en diffère que par sa tige plus haute, par sa couleur d'un jaune pâle veiné de rouge brun, et parce qu'elle fleurit en février et souvent encore en septembre.

11. Iris de Sibérie, *I. sibirica.* Lin. Indigène. Feuilles étroites, longues, linéaires, pointues. Tiges de 4 pieds, souvent divisées en deux, terminées par de jolies fleurs en mai-juin, très-odorantes, *imberbes*; pétales droits, d'un pourpre clair, les trois réfléchis jaunes à leur base, blanches au milieu, et violâtres à l'extrémité qui est large et arrondie. Très-rustique.

12. Iris-graminée, *I. graminea.* Lin. (*Fl. Aust.* 2.) D'Autriche. Feuilles d'un pied, semblables à celles des graminées;

tiges de 6 pouces, tranchantes, fleurs en mai-juin, par deux, à trois pétales d'un pourpre violet, et les trois autres d'un pourpre clair.

13 — 16. Iris des Marais, Glaïeul des Marais, *I. pseudo-Acorus*. Lin. Indigène. Tiges de trois pieds, en zigzag, feuilles de même longueur, droites, d'un beau vert; fleurs en juin, par trois ou quatre, d'un beau jaune. Très-propre pour le bord des eaux. C'est avec sa graine qu'on fait une infusion qui a l'odeur de café. L'*I. ochroleuca*. Lin. Du Levant. Encore plus grand, à fleurs imberbes plus tardives, à pétales blancs lavés de jaune d'ocre. L'*I. virginica*, moins haute, mais à fleurs plus grandes, jaune soufre, a la tige tranchante. L'*I. rhodiensis* ou *monnieri*, dédié au célèbre Le Monnier. (Red. Lil 236) qui ne diffère de celui des marais que par ses pétales plus courts que les stigmates. Tous ces iris sont rustiques et propres à orner les parties fraîches des grands jardins.

17. Iris batarde *ou* spatulée, *I. spuria*. Lin. *Spatula*, Lam. Indigène. Feuilles longues, étroites, pointues. Tiges d'un pied; fleurs en juillet, imberbes, grandes, penchées, d'un bleu violâtre sur un fond jaune; à trois pétales terminés par un appendice arrondi en forme de spatule. Lieux frais.

18. Iris frangée, *I. fimbriata*. Vent. Jardin de Cels. 9. De la Chine. Racines tubéreuses, traçantes et horizontales; Tiges comprimées, engaînées, rameuses, de la hauteur des feuilles qui sont radicales et sur deux rangs; fleurs en avril-mai, belles, par deux ou trois, d'un bleu pâle, les divisions ondulées et crénelées en leurs bords, les extérieures plus larges, intérieurement barbues et marquées de taches jaunes; les stigmates bleus et frangés, d'où le surnom. Exposition chaude, et couverture en hiver ou l'orangerie.

J.

JONC, *Juncus*, Hexandrie-monogynie, fam. des *Joncs*. *Juncus* vient du latin *jungere*, lier, parce qu'on se sert des feuilles filiformes pour la taille d'été, ce qui doit déterminer ceux qui ont des eaux ou des parties de terrain humides à y planter les joncs communs et glauques trop connus pour les décrire, et dont les fleurs sont insignifiantes. La moëlle du jonc commun, *J. effusus*, se tire des feuilles et sert à faire des mêches, et à disposer des insectes dans les collections.

JOUBARBE, *Sempervivum*. Joubarbe vient de *Jovis barba*, barbe de Jupiter, *sempervivum*, parce que ces

plantes sont toujours vertes. Dodécandrie-dodécagynie, fam. des *Ficoïdes* ou *Succulentes*. Elles sont vivaces.

1. Joubarbe commune *ou* des toits, *Sempervivum tectorum*. Lin. (Red. Pl. gr. 106.) Indigène. Sur les toits en chaume et les vieux murs. Trop connue pour la décrire. Cette plante produira de l'effet sur les chaumières et les rocailles des jardins, par ses rosettes de feuilles et ses épis unilatéraux de jolies fleurs rougeâtres qu'on voit tout l'été.

2 — 4. Joubarbe fil d'araignée, *ou* arachnoïde, *S. arachnoïdeum*. Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) Des Alpes. Feuilles petites, ovales, imbricées, en rosettes nombreuses, lesquelles sont couvertes de poils blancs qui imitent une toile d'araignée, d'où son surnom; tiges de 5 à 6 pouces, velues et rameuses; fleurs en juillet-août, à neuf pétales et purpurines. Terre légère, pierreuse et sèche. Multiplication de rosettes, quand elles ont formé une petite tige. On cultive la J. globifère. *S. globiferum*, à rosettes petites, qui ont la forme de petits globules, quand elles commencent à paraître entre les feuilles; fleurs en juillet, grandes et jaunes. Même culture. La J. a feuilles serrées, *S. monanthes*, H. K. Des Canaries. Plante très-petite à feuilles cylindriques serrées, en rosettes globuleuses et à fleurs en juillet, presque solitaires et d'un rose vif. Même culture, mais d'orangerie dans un lieu sec et aéré.

5. Joubarbe en arbre, *S. arboreum*. Lin. Du Levant. Tige de 4 pieds, grosse, charnue, glabre, nue jusqu'au sommet, à rameaux terminés par une grosse rosette de feuilles nombreuses, oblongues, spatulées, finement dentées et d'un beau verd. Il en sort en février un panicule de 10 à 12 pouces, très-ramifié et garni de fleurs d'un beau jaune. Même culture que le n° 4. Variété à feuilles panachées de blanc jaunâtre et de pourpre pâle. Quand on fait des boutures de toutes ces plantes, on laisse sécher la plaie avant de les planter, et on leur donne peu d'arrosemens.

JULIENNE, *Hesperis*. (Tétradynamie siliqueuse, fam. des *Crucifères*.)

1. Julienne des jardins, *Hesperis matronalis*. Lin. Indigène. Plante vivace, à tiges de 2 à 3 pieds, velues, rameuses; feuilles lancéolées, aiguës et dentées; fleurs en mai-juillet, en grappes longues, terminales, odorantes, surtout le soir, d'où le nom *hesperis*, de la forme de celles des giroflées. On ne cultive que les variétés à fleurs doubles blanches ou violettes, qui sont très-belles, et dignes d'être présentées aux dames, *matronalis*. Terre franche substantielle, peu d'arrosemens. Multiplication par l'éclat des pieds à l'automne, ou de boutures qu'on fait en pleine terre, à l'ombre, avec les

tiges coupées en deux ou trois, quand les fleurs sont fanées.

2. Julienne de mahon, Mahonille, Giroflée de Mahon, *H. maritima*. H. P. (Jaum. 10° liv.) *Cheiranthus*. Lin. Des côtes de Minorque. Jolie plante annuelle à tiges basses, rameuses; feuilles spatulées, obtuses; fleurs en juin-juillet, en petites grappes courtes et terminales, lilas ou rouges, ensuite violettes ou blanches, et d'une odeur très agréable. Terre légère et substantielle; peu d'arrosemens; semer de mars en juillet, ou à l'automne, pour jouir de sa fleur au printemps. On en fait de jolis massifs ou des bordures qu'on peut tondre pour les tenir plus basses, plus épaisses, et pour avoir plus de fleurs.

K.

KETMIE, *Hibiscus*. Ketmie est le nom arabe. (Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Malvacées*.)

1—2. Ketmie des marais, *Hibiscus palustris*. Lin. De l'Amériq. sept. Vivace, à tiges de 4 à 5 pieds, veloutées; feuilles simples et lancéolées, d'autres trilobées, toutes dentées, crénelées et cotonneuses en dessous; fleurs en juillet-septembre, grandes, axillaires, à onglets, pourpres, blanches ou d'un lilas pâle. Terre franche légére un peu sèche, exposition chaude, arrosemens dans l'été. Multiplication de semis. L'*Hibiscus incanus*. Wild. a les feuilles plus allongées, simples ou trilobées et dentées, mais moins glauques en dessous; fleurs en août-septembre, les plus grandes du genre, lavées de soufre avec un fond de pourpre. Même culture.

3. Ketmie écarlate, *H. coccineus*. Mich. De la Caroline. Racines vivaces; tiges de 6 pieds, vertes à la base, pourpres dans le haut; feuilles à 5 lobes oblongs, aigus et dentés, à pétiole pourpre; fleurs en septembre, grandes et incarnates. Même culture, mais plus délicate, et ayant besoin de couverture pendant les gelées, ou de la pleine terre dans la bâche.

4. Ketmie a feuilles de Manihot, *H. Manihot*. Lin. Des Indes et vivace. Tiges de 4 pieds, presque simples et herbacées; feuilles à cinq ou sept digitations, longues, étroites, dentées; fleurs en août, grandes, axillaires, d'un jaune soufre avec le centre pourpre. Même culture, mais de serre chaude, ou au moins de serre tempérée.

5. Ketmie élégante, *H. speciosus*. Lin. De la Caroline méridionale. Tiges de 2 pieds, vertes et lisses; feuilles palmées, en lobes lancéolés, dentés en scie; fleurs en septembre, grandes, et d'un écarlate brillant. Même culture que le n°. 1, mais les graines ne mûrissent qu'en serre.

6. KETMIE A FLEURS CHANGEANTES, *H. mutabilis.* LIN. De l'Inde. Vivace et ligneuse, à tiges de 5 à 6 pieds; feuilles cordiformes, à cinq lobes aigus et crénelés dans leurs bords; fleurs en septembre-novembre, axillaires, solitaires, mais au sommet de la tige en corymbe terminal, d'abord blanches, puis roses, et enfin pourpres. Même culture que le n°. 4. Le semis des ketmies a lieu en avril, en pots ou terrines remplis de terre légère, plongés dans une couche chaude et sous châssis, ou au moins sous cloche. On leur donne de l'air peu à peu, et lorsque les plants ont 3 ou 4 pouces, on les met chacun dans un pot enfoncé dans la couche pour la reprise, et on les plante avec la motte, en juin, pour les espèces de pleine terre.

L.

LAMIUM, du grec *lamia*, loup-garou, parce que les fleurs représentent une gueule de monstre. Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées*. LAMIER ORVALE, *Lamium Orvala*. LIN. (CURT. 172.) Belle plante vivace d'Italie. Tiges de 2 pieds, quadrangulaires, nombreuses, rougeâtres, à rameaux rares; feuilles opposées, rugueuses, en cœur allongé, dentées et rougeâtres en dessous; fleurs en avril-juin, verticillées, fort grandes, sessiles, blanches, lavées et tachées d'un beau rose foncé. Multiplication de graines au printemps et en plate-bande, pour repiquer en place en juillet, ou par l'éclat des pieds à l'automne. On peut en semer la graine au printemps ou en automne, et éclater les racines : cette belle plante très-rustique et peu difficile, se plaît mieux cependant en terre franche, substantielle, fraîche, et au soleil.

LAVATÈRE, *Lavatera*. Genre de la Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Malvacées*, consacré à LAVATER.

1—3. LAVATÈRE A GRANDES FLEURS, MAUVE FLEURIE, *Lavatera trimestris*. LIN. (*H. Vind.* 72.) Indigène. Plante annuelle; tiges de 2 ou 3 pieds, en buisson ouvert; feuilles cordiformes, crénelées; fleurs en juillet-septembre, axillaires, solitaires, d'un joli rose ou blanches, assez grandes et nombreuses. Terre franche, exposition chaude, semis sur une vieille couche, en mars, pour être repiqué en place. On en fait de jolis massifs en mêlant ses variétés. L. DE THURINGE, *L. thuringiaca*. LIN. Bisannuelle et rustique. Tiges de 3 pieds, velues et rameuses; feuilles plus grandes que la précédente; fleurs en juillet, grandes et roses. Même culture, et d'un plus grand effet. L. OLBIA, *L. Olbia*. LIN. Indigène. Tige de 5 pieds, ligneuse, rameuse et brune; feuilles anguleuses à trois ou cinq lobes, blanchâtres, molles, douces

au toucher et persistantes; fleurs en juin-août, sessiles, moyennes, axillaires au sommet des rameaux et très-nombreuses, d'où le surnom, du grec *olbios*, riche. Semer sur couche tiède pour repiquer à six feuilles, en pots ou en pleine terre, mais garantir des gelées printannières. D'orangerie l'hiver.

4. LAVATÈRE DE TÉNÉRIFFE, *L. phœnicea*. VENT. Malm. 120. Plante ligneuse; tige de 3 pieds, d'un gris cendré et rameuse; feuilles à cinq lobes ovales et profonds, stipulées, réfléchies, dentées; fleurs en août, grandes, plusieurs sur le même pédoncule, au sommet de la tige et des rameaux, d'un rouge vermillon, d'où le nom latin. Même culture que la précédente.

LIMACON (LUZERNE), *Medicago polymorpha*. LIN. Plante vivace et rustique; tiges diffuses, couchées et striées, feuilles ailées à trois folioles en losange ou en cœur, dentées en scie; fleurs en juin-août, très-petites, d'un beau jaune; gousses comprimées, faisant cinq à six tours en spirale et imitant un peu le limaçon : seul mérite de cette plante qui a six variétés à gousses de différentes formes. Terre franche légère et ameublie, semis en place en avril.

LIN, *Linum*. (Pentandrie-Pentagynie, fam. des *Caryophyllées*).

1. LIN VIVACE, *Linum perenne*. LIN. De Sibérie. Tiges de 30 pouces, nombreuses et ramifiées; feuilles lancéolées, étroites, nombreuses; fleurs en juin-août, moyennes, terminales et latérales, d'un joli bleu. Terre franche légère; semis en avril, ou éclat des pieds à l'automne. Changer de place tous les ans.

2. LIN A PETITES FEUILLES, *L. tenuifolium*. LIN. De France et vivace. Tiges très-menues, éparses; de 8 à 10 pouces feuilles étroites, bordées d'aspérités; fleurs en juin juillet, terminales, grandes, blanches, rayées de pourpre. Même culture.

3. LIN D'AUTRICHE, *L. austriacum*. LIN. (*Fl. Aust.* 418.) Bisannuel. Tiges de 18 pouces, menues et rameuses; feuilles étroites, pointues; fleurs en juillet, d'un bleu pâle et rougeâtre. Même culture, mais bonne exposition et litière sèche en hiver.

4. LIN MARITIME, *L. maritimum*. LIN. (*H. Vind.* 144.) Vivace et de France. Tiges plus hautes; feuilles étroites et pointues; fleurs en juillet, latérales et terminales, d'un beau jaune. Même culture que le n°. 1.

5—7. LIN SOUS-ARBRISSEAU, *L. suffruticosum*. LIN. Joli arbuste d'Espagne, à tiges de 5 à 6 pouces; feuilles linéaires, pointues, rudes et glauques; fleurs en avril, grandes, ter-

minales et blanches, les onglets des pétales violets. Même terre ; orangerie ; multiplication de semences sur couche en avril ; peu d'arrosemens. Il y a deux espèces charmantes : l'une, le LIN A TROIS STYLES, *L. trigynum*, et l'autre, le LIN VELU, *L. hirsutum*, mais qu'on se procure difficilement.

LISERON *ou* LISET (petit Lis), *Convolvulus*, qui s'entortille. Pentandrie-Monogynie, fam. des *Convolvulacées*.

1. LISERON DES HAIES, *Convolvulus sepium*. LIN. (*Fl. Dan.* 458.) Je ne cite cette plante que pour inviter à la détruire, soit en enlevant toutes ses racines, soit en arrachant ses tiges à mesure qu'elles poussent.

2. LISERON TRICOLORE, BELLE-DE-JOUR. *C tricolor*. De Portugal. Annuel. Tiges d'un pied, herbacées, traînantes ; feuilles ovales lancéolées, sessiles ; fleurs en juin-septembre, solitaires, axillaires, très-nombreuses, grandes, campanulées, d'un beau bleu sur les bords du limbe, blanches au milieu et jaune-soufre à la gorge. Variétés à fleurs blanches et à fleurs panachées. La graine des dernieres est rayée de blanc et de noir. Terre franche légère, exposition chaude ; semis sur couche, fin de mars, ou en place, fin d'avril. On peut, pour former de jolis massifs, semer à la volée les graines mêlées avec celles de la *Giroflée de Mahon*, de la *Nigelle de Damas*, et des ibérides violettes et blanches. (Voyez *Liseron* aux arbres d'ornement.)

LOBÉLIE, *Lobelia*. (Fam. des *Campanulacées*.) Ce genre est dédié au botaniste Lobel. Les six espèces suivantes sont vivaces.

1. LOBÉLIE-CARDINALE, *Lobelia Cardinalis*. LIN. (De la BROSSE, n°. 16.) Très-belle plante des lieux ombragés de la Virginie. Tiges de 2 à 3 pieds, velues, à feuilles ovales, pointues, dentées, d'un beau verd, un peu velues ; fleurs en juillet-octobre, en grappe simple et terminale, d'un pied, grandes, nombreuses, écarlates, d'où son surnom, à tube long divisé en cinq segmens, dont les deux supérieurs longs et étroits, et les trois inférieurs plus larges. Terre franche légère et toujours fraîche en été ; mi-soleil ; multiplication de graines sur couche et sous châssis ou sous cloche aussitôt leur maturité, pour rentrer les terrines dans l'orangerie, pendant l'hiver, ou de boutures au printemps, ou par la séparation des pieds à l'automne. Garantir des gelées et de la grande humidité l'hiver, et tenir quelques pieds dans l'orangerie. Variété à fleurs roses.

2—3. LOBÉLIE BRILLANTE, *Lobelia fulgens*. WILLD. *Hort. Berolin.* fasc. VIII, tab. 85. (Vél. du Mus.), et L. ÉCLATANTE, *Lobelia splendens*, *ibid.* tab. 89. Du Pérou. La première diffère de la L. Cardinale par des feuilles plus étroites,

roulées sur les bords, et par les fleurs pubescentes, beaucoup plus grandes et d'un rouge plus beau, d'où son surnom de *fulgens*. Même culture, mais d'orangerie. La seconde a la tige plus haute et purpurescente; les feuilles plus larges, plus vertes et glabres à leur extrémité, enfin les fleurs du double plus larges et d'un rouge encore plus vif qu'on a distingué par le surnom de *splendens*. Même culture que la précédente.

4—5. Lobélie siphilitique, *L. siphilitica*. Lin. de l'Am. sept. Tiges de 18 pouces, anguleuses, un peu velues, en touffe; feuilles comme le n°. 1, mais d'un verd jaune; fleurs en août-octobre, en épi terminal, plus grosses, plus courtes et bleues. Même culture que le n°. 1. —Lobélie velue, *Lobelia hirsuta*, And. *rep.* 144. Tige grêle, ligneuse, rougeâtre, à rameaux épars, *velus*, formant un très-petit buisson; feuilles sessiles, dentées, oblongues, spatulées, velues; fleurs tout l'été, axillaires ou terminales, éloignées et blanches. Même culture.

6. Lobélie élégante, *L. lævigata*. (Herb. de l'Amat. tom. 3) Lin. De Surinam. Tige glabre, de 2 pieds. Feuilles ovales lancéolées, dentées, molles et glabres. Fleurs en avril, d'un pourpre pâle en dehors, blanches en dedans, aussi longues que les feuilles. Même terre et serre chaude.

7—8. L. érinole, *L. erinus*, Lin. D'Afrique. Annuelle. Tiges étalées, faibles, de 6 pouces; feuilles lancéolées ovales, dentées; fleurs en juin-septembre, axillaires, solitaires, petites, bleues, violettes et blanches, et couvrant la plante. Semer sur couche et sous châssis, et l'y laisser pour assurer la maturité des graines. L. d'Italie, *L. Laurentia*, Lin. Tiges filiformes, couchées de 6 à 7 pouces; feuilles lancéolées ovales, crénelées, glabres et petites; fleurs en juillet, solitaires, terminales, à longs pédoncules, et d'un joli bleu. Semer de même, mais repiquer en pot ou en pleine terre à une exposition chaude. Toutes les plantes, et surtout la troisième, produisent un effet agréable.

LOPÉZIE, *Lopezia*. Dédié à Lopez, naturaliste. Monandrie-Monogynie, fam. des *Onagres*, (des *Épilobiennes* de Vent.) Lopézie a grappes, *Lopezia racemosa*. Cav. (Vél. du Mus.) Du Mexique. Annuelle. Tiges nombreuses, rougeâtres, rameuses, en buisson large, de 3 pieds; feuilles ovales, pointues, un peu ondulées, molles; fleurs en décembre, nombreuses, petites, en grappes axillaires, à cinq pétales d'un rouge rose. Terre légère; exposition chaude. Multiplication de graines au printemps; en pots sur couche chaude pour repiquer en place, et laisser un pied en pot pour s'assurer de la maturité des graines. Il y a une espèce vivace.

LOTIER, *Lotus*. Les Grecs nommaient *lôtos*, la plante

dont se nourrissaient les *Lothophages*. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.)

1. Lotier rouge, *lotus tetragonolobus*, Lin. De Sicile. On en mange les graines. Annuel et velu. Tiges d'un pied en partie couchées; feuilles ternées, ovales, à deux stipules aussi ovales; fleurs en juin-juillet, moyennes, quelquefois geminées à trois folioles à leur base, d'un rouge foncé. Gousses tetragones et bordées d'une membrane plissée, d'où le surnom latin. Terre franche légère; exposition chaude; semer sur couche en avril pour repiquer, ou en mai, en place. On ne peut le cultiver en grand que dans le midi de la France.

2. Lotier de Saint-Jacques, *L. Jacobæus*. Lin. D'Afrique, et apporté en France de Saint-Jacques de Compostelle. Bisannuel. Tiges de 2 à 3 pieds, grêles comme les rameaux; feuilles à trois folioles petites, lancéolées aiguës, velues, blanchâtres; fleurs de juin à octobre, par trois, en têtes pédonculées, d'un brun foncé. Variété à fleurs mordorées. Même culture, mais d'orangerie.

LUNAIRE, *Lunaria*. Tétradynamie siliculeuse, fam. des *Crucifères*. Lunaire annuelle, monnaie du pape, satin blanc, *ou* Bulbonac, *Lunaria annua*. Lin. De la Suisse. Bisannuelle. Feuilles radicales en touffe, à long pétiole, grandes, cordiformes, dentées inégalement, d'un verd foncé; tiges de trois pieds, rameuses, à feuilles sessiles; fleurs en avril-mai, en grappes terminales et axillaires, rouges, ou purpurines, ou blanches, ou panachées. Silicules presque rondes, à cloison couleur de nacre de perle argenté, d'où ses noms vulgaires. Toute terre, mais mieux terre franche légère et substantielle; semis au printemps en pleine terre. Elle se sème souvent d'elle-même dans les bons terrains.

LUPIN, *Lupinus*, de *lupus*, loup, parce que les plantes de ce genre sont voraces. Lin. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.) Lupin vivace, *Lupinus perennis*. Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 3. Curt. 202.) Racines grosses, longues et traçantes; tiges de 15 pouces, velues; feuilles à huit folioles, allongées et mucronées; fleurs en mai-juillet, en épis terminaux, à boutons roses, et après l'épanouissement, bleu lilas. Terre légère et chaude, semis en pleine terre après la maturité et en place, parce que la moindre blessure aux racines les fait pourir; couverture de litière pendant l'hiver. On cultive encore le L. jaune, *L. luteus*, annuel, qui se distingue par ses fleurs jaunes et odorantes.

LYCHNIS. Décandrie-Pentagynie, fam. des *Cariophyllées*.

1. Lychnide de Chalcédoine, Croix de Jérusalem, *Lych-*

nis Chalcedonica. Lin. (Jaum. 9e liv.) Vivace; tiges de 3 pieds, simples, velues, rudes, à feuilles sessiles, lancéolées ovales, dentées et velues; fleurs en juin-juillet, en cimes ombelliformes, à cinq pétales échancrés, imitant un peu la forme des croix de Malte, et d'un rouge éclatant. Variétés à fleurs roses, blanches, d'un blanc safrané, et à fleurs doubles couleur écarlate. Terre franche légère et fraîche. Multiplication de graines au printemps, ou de boutures en juin, ou par l'éclat des pieds à l'automne ou en février. La double plus délicate et très-jolie, demande à être garantie du froid.

2. Lychnide laciniée, Véronique des Jardiniers, *L. Flos Cuculli.* Lin. Indigène. Racines vivaces; tiges de 30 pouces, velues, grêles, rameuses à leur sommet; feuilles étroites, linéaires, amplexicaules; fleurs en mai-août, semblables à de petits œillets, rouges ou blanches, simples ou doubles, à pétales laciniés. On ne fait cas que de la variété à fleurs doubles : on parle d'une variété à fleurs bleues. Même culture.

3. Lychnide visqueuse, Bourbonnaise des Jardiniers, *L. viscaria.* Lin. Indigène. Jolie plante vivace; feuilles nombreuses, petites, pointues, courtes, d'un beau verd, en touffe; tiges de 8 à 9 pouces, visqueuses, fleurs en mai-juillet, plus grandes, d'un rose purpurin, et doubles dans dans la variété cultivée. Même culture : garantir de la neige.

4. Lychnide dioïque, Jacée des Jardiniers, Robinet, *L. dioïca.* Lin. Indigène, vivace, et dont on ne cultive que les variétés à fleurs doubles, rouges ou blanches; tiges de 18 pouces, velues et rougeâtres; feuilles ovales, sessiles, velues, assez larges; fleurs en mai et jusqu'en juillet (si on arrose la plante), en panicules dichotomes, assez semblables à de petits œillets. Même culture; mais ces plantes produisant peu d'œilletons, et les boutures prenant difficilement, à moins qu'on n'emploie la terre à œillet, on coupe la plante très-courte pour lui faire pousser des filets qu'on détache avec ou sans racines, et qu'on met à l'ombre en plein air : garantir des gelées et des pluies trop abondantes. Variété à fleurs roses qui ressemblent à la rose pompon.

5. Lychnide a grandes fleurs, *L. grandiflora.* (Herb. de l'Amat. tom. 1. Jacq. *ic. rar.* 82. Vél. du Mus.) *coronata*, Tunb. De la Chine, et à racines vivaces. Tiges de 3 pieds, articulées et rameuses; feuilles opposées, réunies par leur base, ovales aiguës; fleurs en juin-juillet, grandes, axillaires, terminales, pédonculées, à pétales laciniés à leur sommet, d'un beau rouge minium. Même terre, mais réussit aussi en terre de bruyère. Multiplication de graines se-

mées en mars ou en avril sur couche ; repiquer en pots pour passer l'hiver dans l'orangerie, ou placer en plein air à une exposition chaude et bien abritée : on en fait aussi des boutures et des marcottes. Garantir des grands froids avec de la litière bien sèche, ou avec une cloche couverte de litière. Toutes ces plantes ornent bien les jardins.

6. Lychnide des Alpes, *L. Alpina*. Lin. Curt. 394. Plante jolie, vivace, et propre à la décoration des rocailles. Tiges de 2 à 3 pouces, simples ; feuilles radicales, étroites, linéaires, pointues ; fleurs en avril-mai, nombreuses, serrées, en tête terminale, à cinq pétales bifides et seulement quatre styles, moyennes, d'un rouge pourpre. Terre de bruyère fraîche. Même mode de multiplication que le n°. 1.

LYSIMACHIE, *Lysimachia*. (Pentandrie - Monogynie, fam. des *Primulacées*.) Ce genre est dédié à Lisimachus, roi de Thrace.

1. Lysimachie vulgaire, Corneille, *Lysimachia vulgaris*. Lin. Indigène. Racines vivaces et traçantes ; tiges de 3 pieds, nombreuses, rameuses à leur sommet, en touffe ; feuilles opposées, ou en verticilles de trois ou quatre, ovales lancéolées aiguës ; fleurs en juillet-septembre, en corymbes terminaux et pyramidaux, jaunes, en roue, à cinq lobes. On la multiplie par la séparation de ses traces. On la place sur le bord des ruisseaux : mise ailleurs, elle a besoin de fréquens arrosemens.

2. Lysmachie a feuilles de saule, *L. ephemerum*. Lin. D'Espagne. Vivace, mais traçant moins ; tiges de 4 pieds ; feuilles plus longues, toujours opposées, sessiles, lancéolées, d'un verd glauque ; fleurs en juillet-septembre, en épis terminaux, et blanches. Terre franche légère, exposition au midi sur le bord des ruisseaux. Multiplication de graines sur vieille couche et fréquemment arrosées, ou par la séparation des pieds.

M.

MARGUERITE, *Bellis*, du latin *bellus*, gentil. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*.) Marguerite vivace ou Paquerette, c'est-à-dire, *fleur de* Paques, *Bellis perennis*. Lin. indigène, très-mignonne, naturelle à nos prés, et dont la culture a fait des variétés extrêmement jolies, telles que la rouge pâle, la rouge foncée, celle à cœur vert, la panachée, la blanche, celle à fleurs en tuyaux rouges ou blancs ; enfin celle qui porte d'autres fleurs plus petites et pédonculées. Il faut les relever annuellement pour qu'elles ne dégénèrent pas, et diviser les touffes, ce qu'on fait

au printemps ou à l'automne. Elles aiment une terre légère, fraîche, et demandent peu de soleil.

MARTYNIE, Bicorne, Cornaret, *Martynia*. Didynamie-Angiospermie, fam. des *Bignonnées*, dédiée à *John* MARTYN, dont les espèces ont d'assez belles fleurs monopétales, et des capsules, terminées par un appendice à deux cornes roulées.

1. MARTYNIE, Cornaret ou Bicorne anguleux, *Martynia angulosa*. LAM. (Vél. du Mus.) Du Mexique, et annuelle. Tige d'un pied, rameuse; feuilles cordiformes, molles, velues, visqueuses; fleurs en juin-août, moyennes, penchées, en grappes courtes, blanches ou purpurines, tachées de pourpre foncé, ventrues et à cinq lobes inégaux. Le stigmate est composé de deux lames qui se resserrent si on y introduit du pollen. Semis en terre franche légère dans un pot enfoncé au printemps, dans une couche chaude et sous châssis. On y laisse les plantes si on veut faire mûrir les graines.

2. MARTYNIE ANNUELLE, Corne de Bélier, *M. annua*. LIN. *M. Louisiana*. MIL. (Vél. du Mus.) Du Pérou. Tige d'un pied, velue, creuse et rameuse; feuilles cordiformes, obtuses, molles, à poils glutineux; fleurs en juin-août, blanchâtres, en grappes terminales, et moins jolies. Les cornes des capsules, longues et arquées. Même culture.

3. MARTYNIE A DEUX ÉTAMINES, *M. diandra*. (HERB. DE L'AM. t. 3.) Du Mexique. Belle plante à tige de 2 pieds, couverte comme les autres parties, excepté l'intérieur des fleurs, de poils blancs, courts et nombreux, qui exsudent une liqueur abondante et acidulée. Feuilles grandes, opposées, en cœur, aiguës et dentées; fleurs *idem*, en grappes axillaires, grandes, en cloche allongée, à cinq crénelures relevées, dont deux supérieures petites, l'inférieure plus grande, carnées et marquées d'une tache de laque; enfin d'une odeur agréable. Même culture, mais la serre chaude ou la bâche. Ces plantes sont autant recherchées pour la forme singulière des capsules que pour les fleurs.

4. M. BRILLANTE, *M. Speciosa*, *Gloxinia speciosa*, BOT. reg. n. 30. Du Brésil. La plus belle du genre, et vivace; feuilles grandes, couvertes de poils, la nervure principale très-marquée; fleurs, une partie de l'été, les plus grandes du genre, nombreuses, solitaires à longs pédoncules, campanulées, d'un beau bleu bordé d'un violet assez vif. Même culture, et en serre chaude; multiplication par la séparation du pied.

MATRICAIRE, *Matricaria*. Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*. MATRICAIRE COMMUNE, *Matricaria Parthenium*, LIN. *Chrysanthemum*, PERS. Indigène. Plante rustique, vivace, aromatique, un peu amère, sto-

machique, vermifuge, et surtout hystérique et emménagogue, d'où ses noms générique et spécifique latins. Tiges de deux pieds, fermes, cannelées, rameuses, en buisson. Feuilles à pinnules pinnatifides, à divisions incisées, d'un verd jaunâtre; fleurs en juin-septembre, à rayons blancs et disque jaune. Variétés à fleurs frisées, à fleurs sans rayons, fleurons blancs, transparens; à fleurs *dites* doubles, plus grosses, bombées comme des boutons et d'un blanc citroné. Toute terre qui n'est pas trop humide et trop ombragée. Multiplication de graines qui se sèment d'elles-mêmes, et pour les deux dernières variétés, par l'éclat des pieds ou de rejetons. La variété à fleurs doubles est préférée.

MAUVE, *Malva*. Genre de la Monadelphie-Polyandrie, de la famille des *Malvacées*. (Du verbe grec *Malassein*, amollir, parce que ces plantes ont une vertu émolliente.)

1. Mauve sauvage, *Malva sylvestris*. Lin. H. P. *Illyrica*. Th. Indigène et annuelle. Cette plante, trop commune pour la décrire, et dont il suffit de répandre la graine sur un terrain aussitôt la maturité, est assez remarquable par ses fleurs, en mai-octobre, moyennes, purpurines, rayées de pourpre plus foncé, et assez utile par ses propriétés mucilagineuses, émollientes et laxatives, pour trouver place dans un jardin. Elles deviendront plus belles dans un bon terrain et au soleil. Ses racines peuvent se manger après avoir éprouvé une forte ébullition.

2. Mauve frisée, *M. crispa*. Lin. On ne la cultive que pour la beauté de ses feuilles, grandes, orbiculaires, cordiformes à la base, à sept lobes obtus, ondulés, élégamment frisés en leurs bords, lisses et d'un beau verd. On s'en sert pour dresser les assiettes de fruits. Même culture.

3 -- 4. Mauve divariquée, *M. divaricata*. (And. *rep.* 182) Du Cap, vivace, très-jolie. A branches et rameaux nombreux, divergens et penchés. Ses rameaux écartés se garnissent de feuilles petites, nombreuses, lobées, plissées, dentées et un peu rudes; fleurs tout l'été et jusqu'en décembre dans l'orangerie, nombreuses, axillaires, terminales, blanches et rayées du plus beau carmin. Terre franche légère; exposition chaude; d'orangerie; multiplication de graines en pots sur couche chaude et sous châssis ou cloches, ou de boutures faites de la même manière. La M. écarlate, *M. miniata*. Cav. (Vél. du Mus.) à tiges de 8 à 10 pouces; à fleurs rouges, en juin-septembre, mérite aussi d'être cultivée. Même culture.

MÉLILOT, *Melilotus*, des mots grecs *meli*, miel, et *lôtos*, lotier. Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*. Mélilot bleu, Lotier odorant, Baume du Pérou, *M. cœ-*

rulea. Lin. Plante annuelle, rustique, de Bohême. Tige de 3 pieds, rameuse, cannelée, creuse; feuilles à trois folioles; fleurs en août, en grappes droites, axillaires, bleues, répandant, comme toute la plante, une odeur forte qui attire les abeilles, et qui augmente dans la plante desséchée. Terre légère, exposition chaude.

MÉLISSE, *Melissa*, en grec *abeille*, parce que ces insectes en recherchent la fleur. (Didynamie-gymnospermie, fam. des *Labiées*) Mélisse officinale, *Melissa officinalis*, *M. hortensis.* Lin. Citronnelle, à cause de son odeur de citron. Indigène. Tiges quadrangulaires, rameuses, de 2 à 3 pieds, en buisson épais; feuilles opposées, ovales, dentées et velues; fleurs en juin-septembre, verticillées, petites et blanches. Terre légère, exposition méridienne. Semis au printemps, ou éclats des pieds en automne, époque où on coupe les tiges. Variété, la Mélisse romaine, plus belle et d'une odeur plus agréable.

3. Mélisse à grandes fleurs, *M. grandiflora.* Desf. Des alpes. Tiges d'un pied, simples, quadrangulaires, velues, en touffe, couchées; feuilles opposées, oblongues, dentées; fleurs en mai-septembre, grandes, nombreuses, par trois ou quatre, sur le même pédicule, rangées d'un seul côté, et d'un rose pourpre. Variété à feuilles panachées. Même culture. Plante plus propre à l'ornement que les précédentes: mais celles-ci sont plus utiles par leurs propriétés cordiales, stomachiques, anti-asthmatiques. On s'en sert en infusion théiforme, ou en eau dite des Carmes.

MELITTIS. Même ordre, même famille et même étymologie que la mélisse. Mélissot a feuilles de Mélisse, *Mélittis melissophyllum.* Lin. (*Fl. Aust.* 29.) Indigène et des bois. Tiges d'un pied, velues, carrées, en touffes fortes; fleurs en mai-juin, belles, grandes, axillaires, blanches ou carnées, la lèvre inférieure d'un beau pourpre. Culture de la mélisse, mais mi-soleil.

MÉNYANTHE, *Menyanthes*, du grec, *mêné*, mois et lune, et *anthos*, fleur, à cause des vertus emménagogues attribuées à ces plantes. (Pentandrie-monogynie, fam. des *Gentianées.*)

1. Ményanthe a trois feuilles, Trèfle d'eau ou de Castor, *Menyanthes trifoliata.* Lin. (Jaum. 3e. liv. — *Fl. Dan.* 541.) Jolie plante vivace de nos marais; feuilles à trois folioles, à long pétiole; tiges d'un pied, terminées en juillet par un épi de fleurs blanches très-jolies, et ciliées sur les bords.

2. Ményanthe flottant, petit Nénuphar, *Nymphoïdes.* Lin. Dans nos étangs. Feuilles en cœur, arrondies, flottant

sur l'eau comme les fleurs en juillet; celles-ci à pétales agréablement découpés, jaunes et en ombelles, terminales. Terre de marais, dans un pot mis lui-même dans un plus grand, sans trou et toujours tenu plein d'eau. On le place dans les pièces d'eau. Multiplication de graines ou par l'éclat des pieds.

3. Ményanthe a feuilles ovales, *M. ovata.* Lin. *villarsia ovata.* Vent. Très-jolie plante aquatique du Cap. (Vent. Ch. de Pl. 9.) Faisceau de feuilles persistantes, épaisses, entières, d'un beau verd, à pétiole assez long, canaliculées et amplexicaules à la base. Du milieu s'élèvent une ou plusieurs tiges presque nues, glabres, divisées, en juillet, à leur sommet, en plusieurs grappes simples de fleurs inodores, d'un pouce de large, d'un beau jaune citron, monopétales, en entonnoir, à cinq divisions arrondies, mais frangées en leurs bords. Terre marécageuse entretenue humide; d'orangerie. Multiplication par l'éclat des pieds.

MICHAUXIA. (Octandrie-monogynie, fam. des *Campanulacées.*) Dédié à *André* Michaux. Michauxie campanuloïde, *Michauxie campanuloïdes.* L'Hér. *Mindium.* Jus. D'Alep. Tige de 4 pieds, grosse, ferme, ramifiée au sommet, entourée à sa base, de feuilles en lyre, et, dans sa longueur, de feuilles découpées, dentées, bordées de poils. Fleurs tout l'été, nombreuses, le long et au bout de la tige, grandes, en roue, à huit divisions rosées ou blanches et réfléchies. Terre légère et substantielle; exposition chaude. Multiplication de boutures, ou de graines sur couche au printemps. Repiquer en pot pour passer l'hiver en orangerie et replanter en pleine terre au printemps suivant. Pour obtenir des graines, replanter en pots plus grands, pour placer en serre à l'automne. Cette plante trisannuelle est d'un bel aspect et préférable au M. lisse, *M. lævigata.* Vent.

MILLE-PERTUIS, *Hypericum.* Lin. (Polyadelphie-polyandrie, fam. des *Hypéricées.*) Les espèces suivantes sont toujours vertes.

1. Mille-pertuis a grandes fleurs, *Hypericum calycinum.* Lin. Du Levant. Plante vivace et ligneuse à racines traçantes; tiges d'un pied au plus, simples, faibles, étalées, garnies de feuilles opposées, grandes, sessiles, ovales, couvertes, comme tout le genre, de points résineux qui semblent des trous ou pertuis par lesquels on voit le jour; fleurs de juin-septembre, de 3 pouces de diamètre, solitaires, terminales, très-ouvertes, d'un beau jaune, et remplies de longues étamines jaunes. Terre légère, ou au moins franche légère, mi-soleil. Multiplication de graines semées sur couche au printemps pour repiquer en place à l'automne, ou

de marcottes et de boutures pendant l'été ou de l'éclat des racines à l'automne. Propre aux rocailles des jardins paysagers. Couverture de litière dans les grands froids.

2. Mille-pertuis a odeur de bouc, *H. hircinum.* Lin. D'Espagne. Tiges de 2 à 3 pieds; feuilles sessiles, ovales, pointues, d'un verd glauque; fleurs tout l'été, en panicule terminal, jaunes, et à longues étamines aussi jaunes. Mêmes terre et moyens de multiplication, exposition chaude et abritée, et mieux d'orangerie.

3—4. Mille-pertuis de la Chine, *H. sinense.* Lin. Tiges ligneuses de 18 pouces; feuilles opposées, ovales-elliptiques, d'un verd jaunâtre et ternes. Fleurs en septembre-décembre, mais seulement en orangerie, grandes, en cimes, ombelliformes, d'un jaune doré. Même culture comme pour le Mille-pertuis de Mahon, *H. Balearicum.* Lin. A tiges de 2 à 3 pieds; à feuilles petites, sessiles, ovales, arrondies, à bords onduleux et glanduleux, à fleurs tout l'été, solitaires, terminales et jaunes.

5. Mille-pertuis en pyramide, *A. pyramidatum.* Willd. *macrocarpum.* Mich. (Jard. de Malm. 118.) Belle plante rustique et vivace du Canada. Tige de 30 pouces, tétragone et droite comme les rameaux; feuilles amplexicaules, ovales-oblongues et aiguës; fleurs en juin-septembre, moyennes, axillaires ou terminales, et alors réunies par 3, d'un beau jaune et à gros fruits. Même culture, mais de pleine terre.

MIMULUS, *petit mime.* A cause de la forme de masque des fleurs. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Scrophulaires.*)

1. Mimule de Virginie, *Mimulus ringens.* Lin. Plante vivace et rustique, à tiges et rameaux carrés, verts et herbacés, d'un à deux pieds; feuilles opposées, sessiles, dentées, lancéolées aiguës; fleurs en juillet et août, moyennes, solitaires, axillaires ou terminales, à long pédicule, d'un pourpre violâtre. Terre franche légère et humide; mi-soleil; multiplication de graines semées aussitôt la maturité, ou d'éclats des pieds en automne.

2. Mimule ponctué, *M. Guttatus.* Dec. (Herb. de l'Amat. tom. 3.) Du Pérou. Feuilles ovales, dentées, d'un verd jaunâtre, pétiolées au bas et au milieu de la tige qui est tétragone, et sessiles dans le haut. Fleurs de mai en août, grandes, d'un beau jaune ponctué de rouge, et ringentes. Même culture; mais couverture l'hiver ou d'orangerie.

MOLÈNE, *Verbascum.* (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées.*) Le premier nom indique la *mollesse* et la douceur des feuilles du Bouillon-blanc, couvertes comme la

plante elle-même, d'un duvet épais, *laineux* et blanc, *barbascum*, et par corruption *verbascum*.

1. Molène officinale, bouillon-blanc, *Verbascum thapsus*. Lin. On ne cite cette plante à tige de 4 ou 6 pieds; à feuilles grandes, ovales, oblongues, en rosette; à fleurs en juillet-août, en long épi terminal, sessiles et jaunes, que pour ses propriétés émollientes, béchiques, antispasmodiques, calmantes, vulnéraires et détersives, qui doivent déterminer à en avoir quelques pieds; tout terrain, mais sec et chaud. Cette plante annuelle se sème d'elle-même. On peut la répandre en mars. Les abeilles la recherchent beaucoup.

2. Molène-Blattaire, *Blattaria*. Lin. Grande plante rustique, bisannuelle et indigène des lieux secs et stériles, propre à figurer dans les massifs. Feuilles grandes, oblongues, pointues, ridées, velues; tige feuillée, de 3 pieds, rameuse; fleurs en juillet, en épi fort long, sessiles, en roue, ouvertes, d'un beau jaune; étamines violettes. Même culture.

3. Molène purpurine, *V. phœniceum*. Lin. (Jacq. *Fl. Aust.* Tab. 125.) De l'Europe mérid. Plante vivace; feuilles ovales aiguës, crénelées, ridées, d'un pied de long, à pétiole rougeâtre; tiges de 2 à 3 pieds, et minces; fleurs en mai-juillet, en grappes lâches et terminales, nombreuses, moyennes et d'un bleu pourpre; variétés à fleurs pâles et à fleurs d'un rouge rose; terre légère substantielle et chaude; semer au levant et aussitôt la maturité des graines; repiquage à la même exposition.

4. Molène de Mycon, *V. Myconi*. Lin. (Trew. 1. 57.) *Ramondia Pyrenaica*, Richard. Des Pyrénées et vivace. Tiges de 4 à 6 pouces, nues et rougeâtres; feuilles nombreuses, ovales, ridées, crénelées, cotonneuses, d'un verd obcur; fleurs en mai-juillet, en bouquet, grandes, d'un beau pourpre bleuâtre. Même culture, mais plus délicate; abri du grand soleil, arrosemens l'été, et couverture pendant les gelées. On peut aussi multiplier par l'éclat des pieds en automne. Ces plantes peuvent servir à l'ornement des rocailles. Si on frappe le bas de la tige, toutes les corolles tombent successivement.

MOLUCELLE, *Molucella*. (Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées*.) Molucelle épineuse, *Molucella spinosa*. Lin. Des îles Moluques, d'où le nom générique. Annuelle et aromatique. Tiges de 3 ou 4 pieds; feuilles ovales, en cœur à la base, incisées et minces; fleurs en juillet et août, en verticilles axillaires, garnies de bractées piquantes, d'où le surnom, à calices grands, persistans, à deux lèvres dont la supérieure terminée par une épine, et l'inférieure à 7 dents. La corolle à deux lèvres dont la supérieure d'un rose pâle, et l'inférieure jaunâtre. La M. Lisse, *M. lævis*, Lin., est aussi annuelle et à odeur de melon. Tiges de 2 pieds, carrées,

épaisses; feuilles ovales, entières dans leur partie intérieure, incisées et dentées dans l'autre. Fleurs en juillet-août, à corolle blanche dans un calice grand, évasé en entonnoir, verticillé et garni inférieurement d'épines aiguës. Terre légère et substantielle, semer sur couche où on les laisse, ou bien repiquage à une exposition chaude.

MOMORDIQUE, *Momordica*, *de Mordeo*, je mords, à cause de la saveur âcre et mordante des fruits de quelques espèces. (Monœcie-Singénésie, fam. des *Cucurbitacées*.)

1. Momordique-Balsamine, *Momordica Balsamina*. Lin. (Comm. *H. Amst.* 54) De l'Inde. Annuelle. Tige de 3 ou 4 pieds, menue, rameuse, quadrangulaire, traînante, ou grimpante au moyen des vrilles. Feuilles découpées à peu près comme celles de la vigne, mais beaucoup plus petites et d'un beau verd; fleurs en juin et juillet, axillaires, solitaires, d'un jaune pâle et campanulées. Fruits ovales, gros comme le doigt, à tubercules épineux, et lançant au loin ses semences d'un rouge vif. Terre légère et chaude; semer sur couche en avril, et repiquer en mai au pied d'un mur au midi. Le surnom vient des propriétés balsamiques des fruits qu'on peut manger. On l'a aussi nommé Pomme de merveille, à raison de ses autres propriétés, rafraîchissantes, anodines, propre pour les brûlures, les hémoroïdes, etc.

2. Momordique élastique, Concombre d'Ane *ou* d'attrappe, Giclet, *M. Elaterium*. Lin. Indigène. Tige de deux pieds, anguleuse et rampante; feuilles cordiformes, charnues, d'un verd cendré; fleurs *idem*, moyennes, axillaires, les mâles en grappe, les femelles solitaires. Même culture. Les fruits lancent leurs semences et même le suc, si on les presse. Il faut dans ce cas se garantir les yeux. C'est un violent purgatif; ses surnoms viennent des propriétés des fruits.

MONARDE, *Monarda*. Diandrie-Monogynie, fam. des *Labiées*. Les espèces suivantes sont vivaces et aromatiques.

1—3. Monarde a fleurs rouges, Thé d'Oswego, *Monarda didyma*. Lin. (Trew. 64.) Pensylvanie. Tiges de 18 pouces, tétragones, fistuleuses, rameuses, en touffe; feuilles opposées, ovales, pointues, dentées; fleurs en juin-août, en têtes assez grosses, terminales et verticillées, à corolle cylindrique, ayant deux lèvres dont la supérieure est longue et pointue, et l'inférieure est large, courte, divisée en trois lobes, enfin d'un rouge vif. Terre légère et substantielle; mi-soleil; multiplication en automne, par la séparation des pieds dont on renouvelle la terre tous les deux ans. Couverture de litière pendant les gelées.

On cultive encore la Monarde pourpre, *M. purpurea*, H. P.

ayant le port de la première, mais plus haute; fleurs pourpres: et la MONARDE FISTULEUSE, *M. fistulosa.* LIN. Du Canada. Plus volumineuse; mais ses fleurs, d'un violet pâle, font moins d'effet.

MONSONIA. Polyadelphie-Dodécandrie, fam. des *Geranions.* Dédié à lady *Anne* MONSON.

1. MONSONIE ÉLÉGANTE, *Monsonia speciosa.* LIN. (CURT. 73.) Du Cap, comme la suivante. Plante belle et vivace à racine charnue; tiges de 8 à 10 pouces; feuilles à longs pétioles, à cinq folioles bipinnées à pinnules étroites et petites; fleurs en avril et mai, à pédicule garni d'une collerette, deux ou trois ensemble, larges de 3 à 4 pouces, ouvertes, à pétales cunéiformes, dentés, d'un blanc rose veiné de pourpre et couleur carmin à la base, et à étamines d'un pourpre violet. Terre franche légère, exposition au midi. D'orangerie. Multiplication de graines semées au printemps en pots sur couche tiède, ou en coupant ses racines à l'automne. Tenir les racines un peu gênées dans les pots.

2. MONSONIE A LARGES FEUILLES, *M. lobata.* LIN. (HERB. DE L'AMAT., tome 1.) CURT. 385. Tiges basses et rameuses; feuilles aussi à longs pétioles, mais en cœur, lobées régulièrement et dentées; fleurs *idem*, moins grandes sur des pédoncules à collerettes, teintées de rose et rayées de carmin. Les boutons, avant de s'épanouir, sont extérieurement d'un beau jaune et d'un rouge. Elle fleurit plus souvent. Même culture et multiplication par la séparation des rejetons. Ces plantes sont d'un bel effet.

MOURON, *Anagallis*, du grec *anagô*, faire sortir, parce qu'on s'en était servi pour tirer des plaies les fers des flèches, etc. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Lysimachies.*) MOURON A FEUILLES ÉTROITES, *Anagallis Monelli.* LIN. (HERB. DE L'AMAT., tome. 1.) D'Espagne. Plante trisannuelle et petite. Tige droite, anguleuse; rameaux nombreux, faibles, ayant besoin d'appui; feuilles sessiles, opposées, lancéolées, aiguës et en verticilles de trois ou quatre au sommet. Fleurs de mai en septembre, axillaires, grandes, en roue, d'un beau bleu avec une tache carmin à la base des cinq divisions. Terre franche légère; mi-soleil. D'orangerie. Multiplication de graines et de boutures aussitôt la maturité, sur couche tiède. Les dernières reprennent facilement et peuvent fleurir en six semaines. Elle forme un joli buisson.

MUFLIER, *Anthirrhinum*, du grec *anthos*, fleur, et *rhin*, nez, muffle. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Scrophulaires.*) MUFLIER DES JARDINS, MUFLE DE VEAU, GUEULE DE LION, *Anthirrhinum majus.* LIN. Indigène, vivace et rustique. Tige de 2 à 3 pieds, rameuse; feuilles longues, lancéolées,

lisses, en verticilles de trois, et d'un verd foncé; fleurs en mai-août, en épi terminal et long, grandes, en forme de mufle, purpurines avec un palais jaune, ou d'un rouge vif, ou blanches. Autre variété à feuilles rondes, autre à fleurs doubles. La dernière est une belle plante à épis plus longs, à fleurs d'un rouge pâle et du volume d'une rose pompon. Terre légère; exposition au midi; multiplication de graines semées en place, et pour la double par l'éclat des pieds. Cette dernière plus délicate a besoin d'une couverture de litière pendant les froids.

MUGUET, *Convallaria*. Hexandrie-Monogynie, fam. des *Asparagoïdes*. Muguet de Mai, Lis de Mai *ou* des vallées, *Convallaria Maïalis*. Lin. (Herb. de l'amat., tome 1.) Indigène dans les bois. Plante traçante et vivace à tige nue de 10 pouces, à feuilles radicales, ovales et lisses, et à fleurs en mai, en épi unilatéral, blanches et en godets. Variétés à fleurs rouge clair, à fleurs rayées, et à fleurs doubles plus grandes et à tiges plus hautes. (Herb. de l'amat., tome 1.) C'est celle qu'on préfère. Toute terre, mais fraîche et ombragée. Multiplication de rejetons et des racines, et au besoin de graines semées en place. Elles sont propres à orner les lieux agrestes.

2. Muguet du Japon, *Convallaria Japonica*. Thunb. (Red. Lil. 80.) Moins jolie que la précédente, on ne peut la rechercher que pour les fruits d'un beau bleu, mais cachés en partie par les feuilles. Même culture, mais multiplication par l'éclat des touffes.

N.

NAPÉE, *Napœa*, du grec *Napai*, habitant des bois. (Diœcie-Monadelphie, fam. des *Malvacées*.) Napée lisse, *Napœa levis*, Lin. *Sida Napœa*, Cav. De Virginie. Vivace par ses racines et rustique. Tiges de 6 à 7 pieds, en buisson large; feuilles opposées, à trois lobes pointus et d'un verd jaune, qu'on mange comme des épinards; fleurs en juillet-septembre, moyennes, nombreuses, blanches, en espèce de corymbe. Toute terre profonde. Multiplication de semis au printemps, ou par la séparation des pieds en automne. Plante de peu d'effet, mais utile et dont on peut tirer de la filasse.

NÉNUPHAR, *Nymphœa*, c'est-à-dire, fleur digne des nymphes. Polyandrie-Monogynie, fam. des *Hydrocharidées*.

1—2. Nénuphar blanc, Lis d'étang, *Nymphœa alba*. Lin. (*Fl. Dan.* 602. Jaum. 11e. liv.) Indigène dans les étangs. Racine vivace, charnue, grosse et longue; feuilles en cœur, larges et flottantes; fleurs en juin-août, grandes, à pétales nombreux et d'un blanc pur; étamines d'un beau jaune, et

peu odorantes. Le N. JAUNE, *N. lutea*, LIN. n'en diffère que par ses fleurs jaunes plus petites. Plantes propres à la décoration des eaux dormantes des jardins. Il suffit d'y jeter leurs graines aussitôt leur maturité, ou bien d'y porter des portions de racines. On peut manger ces dernières après une très-forte ébullition. On emploie l'eau de *nymphæa* comme rafraîchissante et tempérante; mais son usage est contraire à l'estomac.

3—5. NÉNUPHAR BLEU, *N. cærulæa*. H. P. (Vél. du Mus. AND. *rep.* 197.) D'Afrique. Racine fibreuse. Feuilles comme les précédentes, mais plus petites, d'un beau verd en dessus, purpurines en dessous et flottantes; fleurs en août, semblables à celles du N. BLANC, mais un peu plus petites, d'un bleu céleste tendre avec l'onglet jaune, ayant seize à vingt pétales, odorantes et se fermant tous les jours à deux heures. Terre franche et limoneuse placée au fond d'un vase qu'on remplit d'eau et qu'on remplace au besoin. Serre tempérée; multiplication par les tubercules qui se détachent de la racine mère. On peut, quand les feuilles sont fanées, faire écouler l'eau, et conserver ainsi la plante dans un lieu sec à l'abri du soleil et de la gelée. On remet de l'eau en mai. Il existe un *Nymphæa*, nommé *odorata*, des lacs de l'Amér. Sept., à fleurs blanches, légèrement odorantes. Il est plus petit que le nôtre, et se cultive comme le bleu. Le N. ROUGE, *N. rubra*, CUT., n° 290. Des Indes. C'est une belle plante à feuilles peltées, dentées à points, d'un verd noir en dessus, et un peu velues en dessous; fleurs en août, aussi grandes que celles du *N. alba*, mais d'un beau rouge. Son mélange avec les autres contribuera à l'ornement des eaux. Culture du N. BLEU. M. Noisette pense avec raison qu'il faudrait cultiver ces deux plantes en serre chaude, ou au moins tempérée, jusqu'à ce qu'elles soient assez multipliées pour les risquer dans les rivières et autres eaux des jardins.

NIGELLE, *Nigella*, noirâtre, de la couleur des graines. (Polyandrie-Pentagynie, fam. des *Renonculacées*.)

1. NIGELLE DE DAMAS, NIGELLE A FLEURS BLEUES, *Nigella Damascena*. LIN. Indigène et annuelle. Tige de 18 pouces, striée, rameuse; feuilles sessiles, à découpures très-fines; fleurs de juin-septembre, moyennes, solitaires, axillaires, nombreuses, d'un joli bleu, simples ou doubles, ou simples blanches, entourées par la collerette découpée en filets verts et fins, d'où les noms de *Cheveux de Vénus* et de *Pate d'araignée*. Semences odorantes, semées au printemps, en place, et en terre légère et chaude.

2—3. NIGELLE DE CRÈTE, Toute-Épice, *Nigella sativa*. LIN. Annuelle, rustique et se cultivant de même, mais seulement parce que sa graine aromatique peut être employée

dans la cuisine. La Nigelle d'Espagne est aussi rustique que les précédentes. Ses fleurs bleues ou d'un blanc pur, sont plus grandes ; leur collerette est moins découpée. Elle est fort jolie, et propre comme la première à orner les massifs.

NOLANA. De *Nola*, sonnette, à cause de la forme des fleurs. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Borraginées.*) N. A TIGES COUCHÉES, *N. prostrata*, LIN. (L'HÉR. *St. nov.* 22.) Plante annuelle des sables du Pérou. Tiges de 2 pieds, grêles et couchées ; feuilles ovales lancéolées et géminées ; fleurs en juillet-octobre, axillaire, nombreuses, d'un blanc violâtre, à cinq lobes. Terre légère, exposition chaude. Semer en place au printemps, ou sur couche pour repiquer, mais laisser un ou deux plans sur la couche pour obtenir de la graine. Peu d'eau.

O.

OEILLET, *Dianthus*, du grec *Dios*, divin, et *anthos*, fleur, fleur divine. (Décandrie-Digynie, fam. des *Caryophyllées.*)

1. ŒILLET DES FLEURISTES, *Dianthus caryophyllus.* LIN. Les noms de *Tunica*, *Herbe tunique*, qu'il a portés, et celui de Grenadin donné au type, font penser qu'il est d'Afrique. Plante vivace, d'un verd glauque, à racines fibreuses; feuilles opposées, amplexicaules, longues, pointues. Tiges de 18 à 30 pouces, articulées, faibles, peu rameuses ; fleurs en juillet-septembre, à longs pédoncules, à double calice, l'inférieur formé de quatre écailles courtes, et le supérieur d'une seule pièce, long, tubulé, à cinq dents aiguës, duquel sortent cinq pétales, dont l'onglet est étroit et de la longueur du calice, et dont le limbe est large, un peu arrondi, fortement dentelé, rouge et simple dans le type, finement dentelé ou uni, réunissant plusieurs couleurs, simple, semi-double ou double dans les variétés, enfin ayant l'odeur du girofle.

On a fait quatre divisions des variétés de cet OEillet. La première est celle du grenadin ou OEillet à ratafia, qu'on cultive pour parfumer les sirops, liqueurs, pommades, essences, et la poudre à poudrer. La deuxième est l'OEillet prolifère et à carte, qui a été long-temps recherché à cause de sa grandeur de 4 pouces de diamètre, de son double bouton, de son fond blanc pur, piqueté de diverses couleurs, ou panaché d'un rouge vif comme le *feu soyer* ou le *feu grégeois*, ou bien d'une seule couleur de beau cramoisi velouté, comme le *bichon* et le *romieux ;* mais les soins nécessaires pour soutenir les pétales et les arranger sur des cartes découpées, les ont fait négliger et presque abandonner. On ne cultive

maintenant

maintenant que le feu soyer et quelques autres panaches, mais sans dentelures.

La troisième est l'Œillet d'un jaune plus ou moins vif, ordinairement piqueté ou panaché de cramoisi ou de rose et dont les bords sont découpés. J'en ai possédé un, nommé l'Ajax, assez beau et à carte.

La quatrième est l'Œillet fond blanc pur, panaché de différentes couleurs, et qu'on nomme *flamand*. C'est celui qu'on préfère aujourd'hui. On en a plus de cent variétés choisies, c'est-à-dire, dont le calice supérieur ne se fend pas sur la longueur (défaut que les fleuristes désignent par l'expression *crever*), qui sont larges, bien pleins, formant le dôme, dont les pétales sont arrondis, sans dentelures, et panachés, en réunissant sur un fond blanc, une, deux ou trois couleurs en bandes longitudinales, ce que les amateurs nomment *bicolor*, *tricolor* et *bizarre*.

On pourrait faire une cinquième division des Œillets dont la tige est couverte d'écailles courtes, imbriquées, imitant un épi, et placées immédiatement sous le calice. Mais comme la fleur n'est jamais belle dans cette singulière variété, on n'en fait aucun cas.

L'Œillet grenadin est rustique. On le cultive dans une terre franche légère. On le sème à une bonne exposition au printemps; et, quand il a pris de la force, on le place par rangées, à 2 pieds de distance. On lui donne deux ou trois labours par an et on lie ses tiges. On le conserve 3 ou 4 ans; ensuite, on déchire les pieds, ou on le marcotte par incision, ou mieux, on fait un nouveau semis et on le change de place. Les variétés sont plus délicates. Il leur faut la terre n°. 2, pag. 61. Dans les cantons humides et froids, il est utile de mêler un peu de poudrette aux tas de terre préparée. En général, la terre doit être plus forte au midi qu'au nord de la France, principe applicable à toutes les cultures. On élève l'Œillet de semis, et on multiplie les variétés par le marcottage et les boutures. On prend la graine sur des plantes d'un fond bien pur, à pétales larges, épais et arrondis. On sème au printemps dans une terre plus légère que pour les plantes formées, soit en terrine et en pot, soit sous châssis ou en plein air, suivant la température et la saison plus ou moins avancée. Cette époque vaut mieux que celle de l'automne, parce le jeune plant des semis de l'automne fleurirait l'année suivante, avant d'avoir formé des pousses propres à marcotter, et qu'on serait exposé à avoir plus de fleurs simples. Si on sème en terrine ou en pot, on laisse un demi-pouce de vide. On couvre le semis en plein air d'une claie; et, quand il est levé, on sarcle et on arrose au besoin. J'ai remarqué, ainsi que plusieurs fleu-

ristes, que les plants à trois cotylédons, étaient ordinairement doubles,

Quand le plant a 6 ou 8 feuilles, on le transplante à la distance de 8 pouces dans une planche élevée de 3 ou 4 pouces au-dessus des sentiers, parce que l'Œillet craint l'humidité qui le fait pourir, ou qui le couvre de taches vineuses qui indiquent que les couleurs des pétales seront mêlées. On ménage les arrosemens, qui ne doivent avoir lieu que lorsque les feuilles mollissent et se fanent, et on donne un ou deux binages. S'il survient de fortes chaleurs après la plantation, on ombrage le jeune plant. Pendant l'hiver, on le couvre avec des feuilles ou de la fougère, lorsque le froid est de plus de 4 degrés ou qu'il neige. On enlève la neige, et on découvre, si le temps s'adoucit. S'il survient des pluies prolongées, on établit, à 2 ou 3 pieds au-dessus des plants, des paillassons en pente. On emploie le même moyen contre les brouillards épais et les nuits froides du printemps, suivis d'un soleil vif, qui exposeraient les plantes à la maladie du blanc, ou à la gale qui produit des taches noires et des tubérosités.

Au printemps, on visite souvent les élèves, tant pour les sarcler, les biner, tirer les feuilles mortes, ce qu'on doit faire dans toutes les saisons, et pour mettre des baguettes qui soutiennent les tiges, que pour détruire les limaces, deux espèces de pucerons, et surtout les perce-oreilles qui attaquent principalement les fleurs. Comme ces derniers se cachent le jour, on place à l'extrémité des baguettes, de petits cornets faits avec une carte, ou des ergots de mouton et de cochon, dans lesquels ils se retirent, et où on les prend facilement. Lorsque les boutons paraissent, on n'en laisse que 2, 3 ou 4 sur chaque tige, suivant la force du plant. Le moment de la floraison est celui où on vérifie les Œillets de semence. On arrache les simples et ceux qui n'ont pas les qualités requises, pour obtenir de bonne graine de ceux que l'on conserve. A cette époque, on arrose plus fréquemment, et on place les Œillets en pots, sur des gradins sous des appentis ouverts au nord et où les fleurs ne reçoivent les rayons du soleil que le matin et le soir. Cette réunion produit un très-bel effet.

Lorsque les fleurs commencent à passer, on marcotte par incision ou par amputation. (*V.* pag. [illegible]) On n'arrose pas la veille du marcottage, pour que la marcotte puisse se plier sans se rompre. On détache aussi les feuilles qui gênent l'opération, par un mouvement de droite et de gauche. Si les marcottes sont un peu trop élevées pour être couchées en terre dans les pots, on rapporte de la terre qu'on maintient par une bande de fort papier double, et dont on forme un cercle en réunissant les deux bouts avec une épingle. Si les

branches sont très-hautes, on fait des cornets du même papier. On les place après avoir préparé la marcotte qu'on attache avec un fil contre la baguette, et on les remplit de terre. Pour bien faire ces dernières marcottes, on saisit la petite branche avec du fil, on l'attache contre la baguette, on lui fait une forte entaille, et on ne la détache qu'après avoir placé le cornet et l'avoir rempli de terre. On tient les marcottes constamment fraîches, point essentiel pour la reprise.

Quand les marcottes sont bien enracinées, on les sépare et on les met dans des pots de 6 à 7 pouces; si on en a beaucoup de chaque variété et qu'on soit obligé de les rentrer pendant l'hiver, dans une orangerie, ou dans une chambre bien aérée et sans feu, on peut en mettre 3 ou 4 dans un pot, et les replanter en motte au printemps. On leur donne très-peu d'eau dans l'hiver. Il est essentiel de les garantir aux mois de mars et d'avril, des rayons du soleil jusqu'à deux heures, lorsque le vent est sec et brûlant, comme celui de l'est dans les environs de Paris.

Les boutures se font avant les marcottes, et aussitôt que les pousses ont assez de consistance. On les coupe au-dessous d'un nœud. On en détache quelques feuilles inférieures, s'il est nécessaire, pour appuyer la terre contre la bouture qu'on y enfonce d'un pouce et demi au plus. On coupe aussi les sommités des feuilles. On place les boutures à mi-ombre, on les tient fraîches; et, quand elles sont enracinées, on les traite comme les marcottes.

2. Œillet de bois, *D. lignosus*. D'Orient. Il a beaucoup de rapport avec l'Œillet des fleuristes; de plus grandes dimensions, les tiges presque sarmenteuses, longues et *ligneuses*, d'où ses surnoms. Il fleurit presque toute l'année, si pendant l'hiver on le retire dans l'orangerie ou dans un appartement. Ses fleurs sont moins variées en couleurs où le rouge domine. Il a besoin d'être étalé sur un treillage adapté à sa caisse. Même culture. Variété à fleurs blanches.

3. Œillet Mignardise, *D. moschatus*. Mayer. Plus petit dans toutes ses dimensions, à touffes assez grosses, remarquables par l'abondance des fleurs en mai et juin, simples ou doubles, rouges, blanches ou rosées, avec ou sans taches d'un pourpre foncé et velouté. On nomme la variété à taches pourpres, *Mignardise couronnée*. On les emploie à faire des bordures, dont l'effet est charmant, et qui répandent une odeur agréable, surtout le soir. La variété blanche est très-délicate. Multiplication de graines ou par l'éclat des pieds; ou mieux, on étale bien une touffe : après avoir ôté les feuilles inférieures, on couche les rameaux sur la terre qu'on a bien ameublie; on les assujettit et on les recouvre de bonne terre.

Chaque branche peut prendre racine : on en fait la séparation au printemps suivant, ou à l'automne.

4. L'OEillet de mai paraît n'être qu'une variété du précédent. Ses tiges sont plus hautes et plus droites; ses fleurs plus précoces, plus grosses et constamment d'une couleur uniforme (rouge vif.) Même traitement.

5. OEillet lacinié, appelé autrement l'Effilé, *D. plumarius*. Lin. Il vient des Alpes. Il est encore plus grêle, et ses fleurs n'ont de mérite que lorsqu'on les voit de près. Leurs pétales sont découpés si finement, qu'ils ont l'apparence de fils. Même traitement, avec quelques soins de plus, car il est très-délicat.

6—7. OEillet bouquet *ou* de Poëte, Œillet barbu, Jalousie, Bouquet-parfait, *D. barbatus*. Lin. D'Allemagne. Trisannuel; tiges d'abord penchées, puis se redressant; feuilles opposées et réunies, larges, lancéolées, pointues, d'un beau vert; fleurs en juin et juillet, petites, nombreuses, en ombelle plate, d'un beau rouge, ou rosées, ou blanches, ou panachées; enfin simples ou doubles. Semis annuel au printemps; repiquer en pépinière pour garantir des fortes gelées et de la neige. Mettre en place au printemps suivant. On peut aussi propager par l'éclat des pieds. On multiplie d'éclats, de boutures et de marcottes, la variété à fleurs doubles, en tout plus délicate que la simple.

8. OEillet en arbrisseau, *D. fruticosus*. De Crète. Tiges ligneuses, à feuilles lancéolées, à fleurs tout l'été, en corymbe, d'un beau rose. On le propage de boutures et de marcottes. Joli petit arbuste d'orangerie, qui veut une terre légère et sèche.

9. OEillet d'Espagne, *D. Hispanicus*. Il a quelque rapport avec l'OEillet de poëte. Ses fleurs ne sont pas si nombreuses, ni disposées en ombelles, mais plus doubles et plus grandes, et toujours rouge pourpre, et odorantes. Il se multiplie de pieds éclatés, de boutures et de marcottes, et fleurit en juin. Il craint la neige et l'humidité pendant l'hiver.

10. OEillet corymbifère, a ombelles des jardiniers, *D. corymbosus*. H. P. Il a beaucoup de rapport avec le précédent, mais il n'est pas glauque. Tiges de 2 pieds, souligneuses et grises dans le bas; feuilles opposées, roulées jusqu'à la moitié; fleurs en juillet, aussi doubles, plus grandes, également odorantes, à pétales dentés et d'un cramoisi clair et très-vif. Il produit beaucoup d'effet en fleurs. Même culture que les autres, mais délicat et ayant besoin de l'orangerie.

11. OEillet deltoïde, *D. deltoïdes*. Lin. Indigène. Vivace

et rustique. Tiges de 5 à 6 pouces, couchées, mais redressées à la fleur; feuilles étroites, pointues et glauques; fleurs en juin-juillet, petites, à limbe denté, d'un beau rouge. Semis au printemps et en place, un peu dru. Il se sème ensuite naturellement.

12. Œillet superbe, *D. superbus.* Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 1. Des Alpes et vivace. Touffe de feuilles comme celles de l'OE. de poète; tiges de 15 à 20 pouces, divisées et subdivisées; fleurs de juillet à octobre, terminales, à cinq pétales laciniés, blanches, rosées ou purpurines. Semis annuel aussitôt la maturité ou au printemps, en terre franche légère et fraîche.

13. Œillet de la Chine, *D. chinensis.* Lin. (Jaum. 10e. liv.) Bisannuelle. Tiges d'un pied, grêles et rameuses; feuilles étroites, pointues, d'un beau verd; fleurs en juillet-septembre, solitaires, simples ou doubles, d'un rouge vif uniforme ou panaché de blanc, etc., et toujours veloutées, très-jolies. Terre franche légère; semis annuel en terre plus légère, terreautée et bien exposée; repiquage en place, quand le plant est assez fort; garantir de la neige, de la grande humidité et des fortes gelées.

ORIGAN, *Origanum*, du grec, *oros*, montagne, et *ganos*, joie, plaisir. (Didynamie-gymnospermie, fam. des *Labiées.*)

2 — 3. Origan - marjolaine, Marjolaine des jardins, *O. majoranoïdes*, Willd. Espèce d'arbuste d'Orient, transporté, à cause de sa bonne odeur, dans nos jardins, où les hivers rudes le tuent quelquefois. On préfère l'Origan d'Égypte, *ou* Marjolaine a coquille, *O. ægyptiacum*, Lin., à cause de son joli port et de son feuillage persistant qui ressemble à de petites *coquilles*. L'un et l'autre très-odorans, donnent, de juin au mois d'août, des fleurs roses et blanches, disposées en épis, mais de peu d'apparence. Terre légère; exposition chaude. Multiplication de semences, de boutures, et par l'éclat des pieds en automne ou au printemps; l'orangerie près des jours pour celui d'Égypte.

4. Origan-Dictame, D. de Crète, *Dictamnus.* Lin. Petit arbuste à tige de 18 pouces, rameuse et couverte d'un duvet blanc comme les feuilles qui sont rondes, épaisses et rugueuses; fleurs en juin-juillet, purpurines et en épis feuillés et verdâtres. Sa singularité, la bonne odeur qu'il répand et ses vertus médicinales, toniques, cordiales, stomachiques, l'avaient rendu célèbre, et le font encore rechercher. Culture de l'O. d'Égypte.

OROBE, *Orobus*, du grec *orô*, j'excite, et *bous*, bœuf, parce que cet animal le recherche, ce qui devrait déterminer à faire des essais pour former des prairies artificielles

de cette plante très-précoce. (Diadelphie - décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Orobe printanier, *Orobus vernus*, Lin. (Jaum. 4e. liv.) Indigène. Jolie plante, vivace par ses racines, touffue, à tiges nombreuses, d'un pied, garnies de feuilles à quatre ou six folioles ovales aiguës. Fleurs en mars, nombreuses, grandes, purpurines, axillaires, quatre à huit ensemble. Nouvelle floraison en juillet, si l'on a coupé les tiges après la première fleur. Tout terrain et toute exposition. Semis aussitôt la maturité des graines, en place, si on sème en grand, mais qu'on peut repiquer au printemps. On éclate aussi les pieds en automne.

2. Orobe de deux couleurs, *O. varius*, Lin. *O. versicolor.* Gmelin. D'Italie. Vivace. Tiges ailées et rameuses; feuilles à quatre folioles étroites, lancéolées, linéaires, aiguës; fleurs en mai-juin, axillaires, jaunes, mais l'étendard rouge, charmantes. Même culture. Il fait bien en pot.

P.

PACHYSANDRE, *Pachysandra*, du grec, *pachys*, épais, et *anér*, mari, parce que les étamines sont épaisses. Monœcie-tétrandrie, et voisin de la famille des *Euphorbes*. Pachysandre couché, *P. procumbens*, Mich. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) De l'Amérique sept. Vivace et en touffe. Tiges couchées et redressées vers le milieu, de 6 pouces, garnies à leur sommet de feuilles ovales plus ou moins lobées; fleurs en épis naissant de la partie inférieure des nouvelles tiges, petites, sessiles, odorantes; les mâles composées d'un calice à quatre folioles couleur de chair, et de quatre étamines d'un blanc pur, à anthères rouges, sans corolle, et placées sur les fleurs femelles qui contiennent trois styles recourbés; les stigmates ligulés. Capsules globuleuses à trois cornes. Terre de bruyère. Multiplication de rejetons qu'on sépare au printemps.

PANICAUT, *Eryngium.* (Pentandrie-Digynie, fam. des *Ombellifères.*) Les espèces suivantes sont vivaces, et ont le port des chardons. 1-4. Panicaut Améthyste, *Eryngium amethystinum.* Lam. Indigène; feuilles découpées et divisées en cinq ou six lanières épineuses, d'un vert pâle et bleuâtre; tige à deux ou trois ans, de 3 ou 4 pieds, terminée en juillet et août, par des fleurs nombreuses, petites, réunies en tête et d'un bleu amethyste, ainsi que la collerette et le haut de la tige. Terre légère, un peu sèche, exposition du midi. Multiplication de graines aussitôt la maturité, en terrine ou en pleine terre, pour lever au mois de mars, et les plants transplantés dès qu'ils ont quelques feuilles, pour être moins exposés à blesser les racines. Les vieux pieds donnent des drageons

qu'on sépare en mars. Le P. DES ALPES, *E. alpinum*, à tiges de 2 à 3 pieds; à feuilles radicales cordiformes, et les caulinaires digitées et laciniées, à collerettes plus grandes et garnies de longs cils; enfin à fleurs *id.* en têtes presque cylindriques, d'un bleu superbe, ainsi que la collerette. Plus beau que le premier, il mérite la préférence. Même culture. L'*E. planum et l'E. maritimum*, aussi à collerettes et fleurs bleues, peuvent servir, quoique moins brillantes, à l'ornement des jardins. Même culture.

PARNASSIE, *Parnassia*. (Pentandrie-Tétragynie, fam. des *Capparidées*, P. DES MARAIS, *P. palustris*, LIN. (*Fl. Dan.* 584. Indigène. Tige de 8 à 10 pouces; feuilles cordiformes, les caulinaires amplexicaules; fleurs en juillet et août, solitaires, terminales, blanches, tachées de jaune, couleur des cils qui les bordent et des écailles calicinales. Enlever cette plante en motte, des côteaux crayeux et arides, pour la placer dans les jardins, au milieu des gazons.

PAVOT, *Papaver*, de *papare*, nourrir un enfant avec une bouillie dans laquelle on fait entrer de la graine de pavot. Polyandrie-Polygnie, fam. des *Papavéracées*. *Voyez* ce mot aux plantes économiques.

1. PAVOT DES JARDINS, *Papaver somniferum*. LIN. Plante annuelle et glauque; tige de 3 à 4 pieds, ferme, épaisse; feuilles amplexicaules, sinueuses, incisées et dentées; fleurs en juillet-août, grandes, blanches, avec une tache noire à la base des pétales. Capsules, dites *têtes*, grosses et glabres, contenant jusqu'à 8000 graines; variétés nombreuses, simples ou doubles, et dans toutes les couleurs, hors le bleu et le jaune, d'une seule couleur ou panachées. Terre légère, substantielle et bonne exposition, mais cependant rustique et venant partout; semer en mars, et mieux en automne pour avoir de plus belles plantes et des fleurs doubles plus grosses. Eclaircir, si le plant est trop serré; ne pas repiquer ou le faire avec la motte. Les pavots se sèment naturellement.

2. PAVOT-COQ, *ou* COQUELICOT, PONCEAU, *P. rhœas*. LIN. Indigène, annuel, plus petit que le pavot, et velu dans toutes ses parties; tige droite et rameuse; feuilles découpées, encore incisées, sinueuses et dentées. Fleurs en juin-juillet, moyennes, terminales, couleur ponceau vif, nommée coquelicot, ayant une tache noire à l'onglet des pétales. Variétés nombreuses, à fleurs simples ou doubles; tantôt d'une seule couleur, tantôt bordées d'une autre, blanches, roses ou rouge écarlate. Même culture, mais terre franche ou franche légère. Les boutons à fleurs de ces deux espèces, sont penchés et ne se relèvent qu'en s'épanouissant. Alors les calices tombent. Il ne faut récolter que les graines des doubles. Ces plantes garnissent bien les plates-bandes et les massifs.

3. Pavot de Tournefort, *ou* du Levant, *P. orientale.* Lin. D'Arménie. Vivace. Feuilles assez grandes, ailées, à folioles dentées, velues et d'un beau verd; tiges la 4e. année du semis, de 24 à 30 pouces, velues, feuillées; fleurs en juin, solitaires, terminales, très-grandes, de cinq à dix pétales, d'un rouge éclatant, avec une tache noire à leur base. Tout terrain, mais mieux terre franche et substantielle, pas trop humide, mi-soleil; semer aussitôt la maturité des graines, en terrines qu'on rentre l'hiver en orangerie; repiquer le plant au printemps suivant; séparer à l'automne ou en février, des rejetons des forts pieds sans lever ces derniers; garantir les plants de la voracité des mulots.

4—5. Pavot Cambrique, *P. cambricum.* Lin. De la Cambrie, en Angleterre. Vivace. Tige d'un pied, peu velue; feuilles à folioles découpées, d'un verd jaunâtre en dessus, glauques en dessous; fleurs en août la première fois, et ensuite en mai, moyennes et d'un jaune citron. Même culture que le précédent, mais on sème en pleine terre, et il fleurit l'année suivante. On cultive aussi le Pavot a tiges nues, *P. nudicaule.* Des Alpes, et vivace. Ses fleurs très-pâles, presque blanches, sentent la jonquille. Même culture.

PENTAPÈTÈS, *Pentapetes*, des mots *pente* et *petaô*, qui indiquent la division de la feuille en cinq parties. (Monadelphie - Dodécandrie, famille des *Malvacées.*) Pentapètès écarlate, *Pentapetes phœnicea.* Lin. *Dombeya phœnicea.* Cav. De l'Inde. Tiges de 3 pieds, rameuses, feuilles longues, presque hastées, dentées, d'un verd foncé; fleurs en août, axillaires, solitaires, moyennes, campanulées, penchées, écarlates. Terre franche légère, exposition méridienne; semis au printemps, en pots, sur couche chaude et sous châssis; repiquage de la même manière; replanter quand la saison est douce, soit en pleine terre, et alors la plante ne dure qu'un an, soit en pots qu'on rentre dans la serre chaude qu'elle orne dans l'été, et elle y est vivace.

PERSICAIRE, *Polygonum.* Octandrie-Digynie. fam. des *Polygonées.* Grande Persicaire *ou* Renouée du Levant, *Polygonum orientale.* Lin. Plante annuelle, propre à décorer les grands parterres et les massifs; tiges de 8 pieds; feuilles grandes, ovales aiguës, molles; fleurs en août-octobre, en épis longs, terminaux et pendans, d'un rouge vif, ou blanches et moins jolies. Semer en mars sur couche, repiquer les plants quand ils ont 6 pouces, en terre franche légère, substantielle, fraîche et à mi-soleil.

PERVENCHE, *Vinca*, de *vincire*, lier, parce que les ra-

meaux de ces plantes sont très-souples (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Apocynées.*)

1. Pervenche (grande), *Vinca major.* Lin. (Duh. n. éd. 14, et Jaum. 2e. liv.) Indigène, rustique et vivace. Cette espèce, comme la suivante, forme des touffes, dont les rameaux de 2 pieds sont sarmenteux, rampent ou garnissent des murs et des tiges d'arbres dans les lieux frais et ombragés; feuilles ovales, lisses, d'un verd foncé, persistantes; fleurs en mai-septembre, axillaires, tubulées et d'un bleu tendre. Variété à fleurs blanches, autre à feuilles panachées.

2. Pervenche (petite), *V. minor.* Lin. Celle-ci ressemble en tout à la grande, mais sous un plus petit module. Variétés à fleurs doubles, pourpres ou d'un bleu violâtre; à fleurs blanches et précoces, doubles ou simples, à fleurs rouges, simples ou doubles, et à feuilles panachées en blanc ou en jaune. La dernière est toujours plus belle quand on l'expose au soleil. Toute terre. Multiplication de graines ou de rejetons. Ces plantes sont amères et astringentes.

3. Pervenche de Madagascar, *V. rosea.* Lin. Tige droite, rameuse, rouge; feuilles ovales oblongues, lisses, d'un beau verd; fleurs en juillet et août, géminées, sessiles, axillaires, couleur rose plus foncé au centre. Variété à fleurs blanches, à tiges jaunâtres, à cœur rouge; autre *idem*, mais à cœur vert. Terre franche substantielle, exposition chaude, semis sur couche et sous châssis, ou en serre chaude: on l'y tient jusqu'à ce que la température soit assez douce pour qu'elle la supporte. Elle périt si on ne la rentre pas dans la serre où elle dure plusieurs années. Il faut écarter l'espèce de la variété pendant la floraison, si on veut les conserver pures. C'est une plante charmante.

PHALARIS (*Voyez* Alpiste.) Phalaris-Roseau, *P. arundinacea.* Lin Roseau coloré, *arundo c lorata.* Wild. Indigène. Tige de 4 à 5 pieds, articulée; feuilles longues, un peu rudes, aiguës; fleurs en juillet, en panicule allongé, rougeâtres. On ne cultive que la variété à feuilles rayées de blanc jaunâtre et de pourpre, d'où le nom de *roseau ruban.* Terrain frais, bonne exposition, et multiplication de ses traces. Il n'exige aucun soin.

PHLOMIS. Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées.* Phlomis tubéreux, *Phlomis tuberosa.* Lin De Sibérie, et vivace par ses racines tuberculeuses; tiges de 5 à 6 pieds, simples, carrées, rougeâtres; feuilles longues, en cœur, pointues, ridées, dentées, rudes, lisses et d'un verd foncé; fleurs en juin-septembre, le long de la tige, verticillées, moyennes et violâtres. Terre légère, exposition au soleil,

arrosemens fréquens en mai et juin. Multiplication par la séparation des tubercules tous les trois ans, ou de graines semées en pots rentrés dans l'orangerie la première année, et même les autres si on les y laisse.

PHLOX. Ce nom en grec signifie *flamme*, et vient de la couleur vive des fleurs de quelques espèces. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Polémonacées.*) De l'Amériq. sept. Plantes à racines vivaces, robustes, et à fleurs longues, tubulées, en entonnoir, à cinq divisions, planes, et produisant beaucoup d'effet par leurs fleurs nombreuses, terminales et agréables. Terre franche et fraîche, à l'exception de la première espèce qui en demande une légère : toute exposition, hors celle du nord. Multiplication par la séparation des racines à l'automne, et mieux au printemps, ou de boutures en pots, et qu'on rentre l'hiver dans l'orangerie; arrosemens suffisans pour tenir la terre fraîche.

1. Phlox divariqué, *Phlox divaricata.* Lin. Tiges d'un pied, grêles, divariquées; feuilles sessiles, ovales, lancéolées, pointues, courtes; fleurs en avril-juin, en grappe, et gris de lin.

2. Phlox blanc, *P. candida suaveolens.* H. K. Tiges de 18 pouces, d'un verd jaunâtre, comme les feuilles qui sont opposées, ovales, lancéolées, aiguës; fleurs en juin-juillet, en panicules, d'un blanc pur, et odorantes. Variété constante à feuilles panachées de blanc.

3. Phlox moyen *ou* glabre, *P. glaberrima.* Lin. Tiges de 18 pouces, grêles; feuilles linéaires, étroites, pointues; fleurs en juin-juillet, en corymbe lâche, d'un pourpre clair.

4. Phlox velu *P. pilosa.* Lin. Tiges d'un pied, peu nombreuses; feuilles sessiles, lancéolées aiguës, et un peu velues; fleurs en juin-juillet, en corymbe, lilas pâle.

5. Phlox de la Caroline *ou* Grand Phlox, *P. carolina.* Lin. Tiges de 3 pieds, rudes; feuilles sessiles, lancéolées, à bords réfléchis, lisses; fleurs en juillet-septembre, en corymbe fasciculé, pourpre foncé. Variété à feuilles panachées.

6. Phlox paniculé. *P. paniculata.* Lin. Un des plus beaux; tiges nombreuses, de près de 4 pieds; feuilles opposées, sessiles, lancéolées; fleurs en août-septembre, en panicule, et couleur lilas. Variété à feuilles panachées, mais délicate, qu'on couvre de litière l'hiver.

7. Phlox maculé, *P. maculata* Lin. (H. *Vind.* 127.) Plante velue. Tiges de 4 à 5 pieds, nombreuses, couvertes de taches brunes, d'où son surnom; feuilles lancéolées oblongues,

aiguës; fleurs en août-septembre, en grappes longues, bien faites, couleur lilas ou pourpre, et odorantes.

8. Phlox a feuilles étroites, *P. setacea*. Lin. (Curt. 415.) Très-joli; tiges d'un pied, couchées, mais les tiges et branches florifères se redressent; feuilles inférieures ovales, elliptiques, pétiolées à la base, les supérieures ovales, velues, presque sessiles, toutes d'un verd foncé; fleurs en juin - juillet, solitaires, grandes, roses, ou d'un pourpre léger, avec une tache rouge à la base des divisions. Couvrir de litière, ou mieux serrer dans l'orangerie l'hiver. Multiplier de préférence par boutures, pour obtenir de plus belles fleurs.

9. Phlox subulé, *P. subulata*. (Curt. 411.) Toujours vert; tiges rampantes, étalées, velues et grises; feuilles en faisceaux, sessiles, subulées (*en alène*) à pointes blanches; fleurs en avril-mai, à calice velu et d'un verd foncé ou d'un violet noirâtre, opposées, rose pourpré avec une étoile d'un brun pourpre à la base. Renouveler la plante annuellement de boutures; exposition à mi-soleil.

10. Phlox a feuilles ovales, *P. ovata*. Mil. Tiges grêles, d'un pied; feuilles radicales ovales, d'un verd foncé; les caulinaires presque sessiles, velues, allongées; fleurs en juillet, solitaires sur leur pédoncule, grandes et d'un rouge vif. Multiplication de boutures.

11—12. Phlox rampant, *P. reptans*. Mich. (Vent. Malm. 107.) Tiges rampantes, d'un brun rougeâtre et s'enracinant, les florifères droites; feuilles ovales, concaves, d'un beau verd en dessus et pâles en dessous; celles des tiges fertiles, lancéolées, plus étroites et plus courtes; fleurs en mai, en corymbe, d'un bleu pâle, odorantes. Le *P. suffruticosa*; (Herb. de l'Amat., tome 1.) A fleurs encore plus précoces, aussi en panicules et de couleur rougeâtre lilas. Il perd ses tiges si on ne le rentre l'hiver.

PHORMIUM. Du grec, *Phormion*, petite corbeille. (Hexandrie - Monogynie, fam. des *Asphodèles*.) Phormium rameux, Plante a lin. *Phormium tenax*, Forster; *Chlamydia tenacissima*, Banks et Gært. (Herb. de l'Amat. tom. 3.) De la Nouvelle-Zélande; feuilles de 2 à 3 pieds; nombreuses, fermes, droites, engaînées et disposées comme celles des iris, canaliculées à leur base, couvertes de stries longitudinales, d'un joli verd un peu glauque; tige de 7 à 8 pieds, feuillée à sa base, nue ensuite, rameuse, paniculée en zigzag à son extrémité; fleurs en août, dix à douze sur chaque rameaux et presqu'unilatérales, de 18 lignes, tubulées, à six divisions, les trois extérieures carénés et d'un jaune bronzé, les intérieures à sommet obtus et réfléchi,

moitié plus longues et d'un beau jaune; étamines et style dépassant la corolle, d'un rouge pourpre, anthères jaunes. Terre franche légère et fraîche; bonne exposition; en pleine terre, il faut le garantir des gelées, ou bien le serrer en orangerie; beaucoup d'arrosement l'été. Multiplication de rejetons au printemps qu'on place en pots enfoncés dans une couche tiède, s'ils n'ont pas de racines, ou de graines semées aussitôt la maturité, en terrines qu'on rentre dans l'orangerie. La plante est d'un bel aspect. Ses feuilles fournissent, par le rouissage, une filasse soyeuse très-forte, très-belle et fine, supérieure à celle qu'on tire du lin et du chanvre, et qui pourra être cultivée avec avantage dans le midi de la France.

PHITOLACCA. Ce nom signifie *rouge laque*, couleur de la tige, des fruits, et des feuilles en automne. (Décandrie-Décagynie, fam. des *Chénopodées*.)

PHYTOLACCA COMMUN, raisin d'Amérique, *Phytolacca decandra*. LIN. De la Virginie. Plante rustique, à racines vivaces et très-grosses. Tige de 6 pieds, d'un beau rouge et rameuses; feuilles grandes, ovales, lisses, d'un beau verd qui se change en rouge, terminées par une pointe; fleurs en août-septembre, en grappes axillaires, droites et longues, petites, blanches et rougeâtres. Les baies contiennent un suc rouge laque, qu'on devrait essayer de fixer. Terre légère; exposition chaude; multiplication de graines en terrines et sur couche tempérée au printemps, pour replanter au printemps suivant, ou on sépare aussi des éclats des racines. Garantir de la grande humidité dans l'hiver. Cette plante est non-seulement propre à l'agrément, mais le suc de la racine est purgatif. L'infusion des baies dans l'eau-de-vie guérit des rhumatismes, en s'en frottant à chaud avant de se coucher, et les feuilles nouvelles se mangent comme les épinards.

PIGAMON, *Thalictrum*, du grec *thallein*, fleurir, être vert, qui indique l'abondance et la couleur des fleurs. (Polyandrie-Poligynie, fam. des *Renonculacées*.) PIGAMON A FEUILLES D'ANCOLIE, *Thalictrum aquilegifolium*. LIN. *Atropurpureum*. JACQ. *H. Vind.* 3, 61. Des Alpes. Plante rustique à racines vivaces; touffes de feuilles nombreuses, d'un verd foncé, teinté de pourpre, semblables à celles d'*Ancolie*; tige de 5 à 6 pieds, d'un pourpre foncé et changeant; fleurs en mai-juin, nombreuses et en têtes, à pétales herbacés et caducs, mais conservant une aigrette de soixante étamines à filets divergens, longs, blancs, portant chacun une anthère d'un jaune soufre. Ces aigrettes légères contrastent agréablement avec la couleur gorge de pigeon des feuilles, d'où le nom de COLOMBINE PLUMACÉE. Terre légère et substan-

tielle ; mi-soleil ; multiplication par la séparation des racines en automne.

PIMENT, *Capsicum*. (*Voyez* aux PLANTES POTAGÈRES.)

PIVOINE, PIONE *ou* PÉONE (Polyandrie-Digynie, fam. des *Renonculacées*) *Pæonia*, du grec *Paionia*, de *Paion*, PÆON, célèbre médecin, qu'on dit avoir enseigné aux hommes la vertu de la PIVOINE COMMUNE, dite femelle, qui est céphalique, antiépileptique et diaphorétique, *Pœonia officinalis*, LIN. Des Alpes. Plante à racines vivaces ; tiges de 18 à 24 pouces ; feuilles à plusieurs digitations inégales, incisées, oblongues, fleurs en mai, très-grandes, terminales, solitaires, blanches ou roses, ou d'un rouge cramoisi et doubles. On ne cultive pas la simple, et très-peu celle dite mâle, *P. of. mas*, qui n'a de valeur que par ses graines d'un beau rouge ; tout terrain et toute exposition, et mieux terre franche légère et substantielle et mi-soleil ; multiplication par la séparation des pieds en automne. 3°. La PIVOINE A FEUILLES DÉCOUPÉES, *P. tenuifolia*, LIN. De l'Ukraine, et semblable à la commune, si ce n'est que ses feuilles consistent en découpures extrêmement fines. Les fleurs sont moins considérables, et souvent simples. Même culture.

4—10. PIVOINE A FLEURS BLANCHES, *P. albiflora*. De Sibérie. Tige de 2 pieds, striée ; feuilles deux fois ternées, à folioles ovales lancéolées et luisantes. Fleurs solitaires ou au nombre de 2 ou 3, à 8 grands pétales d'un blanc de lait. Même culture. P. LACINIÉE, *P. laciniata*, PALLAS, *Anomala*, LAM. De Sibérie. Tige de 18 pouces, cannelée et anguleuse ; feuilles deux fois ternées, lancéolées, pâles en dessous, fleurs roses, à six pétales oblongs, ovales, ondulés. Même culture. PIVOINE VELUE, *P. villosa*, DESF. Tige *idem* ; feuilles *idem*, mais à folioles étroites, blanches et velues en-dessous. Fleurs en mai comme les précédentes, d'un rouge vif, solitaires ou terminales. On cultive aussi les P. *Lobata*, *bysantina*, *fimbriata*, et *sinensis albiflora plena*. Même culture.

11.—12. PIVOINE PAPAVÉRACÉE, *P. papaveracea*. De la Chine. Cette espèce se distingue par ses fleurs de 6 à 8 pouces de diamètre, de 5 à 8 pétales d'un rose tendre, l'onglet d'un pourpre foncé, et les étamines d'un jaune vif. Terre à orangers ; exposition ombragée ; d'orangerie, ou sous un châssis sans chaleur. Multiplication de marcottes. P. COMMESTIBLE, *P. edulis*, aussi de la Chine, ou on mange ses tubercules. Tige de 5 à 6 pieds, anguleuses, feuilles à long pétiole, ailées, à folioles larges, ovales, et la terminale à 2 ou 3 lobes. Fleurs d'un rose vif et à odeur de rose. Culture du n°. 1, mais plus délicate et ayant besoin d'être recouverte par un châssis pendant les gelées.

PLANTAIN, *Alisma.* (Hexandrie-Polygynie, fam. des *Joncs.*) Plantain d'eau des marais, *A. plantago.* Indigène. Tige de 2 pieds, nue; feuilles radicales, oblongues, nerveuses; fleurs en juillet, petites, nombreuses, en verticilles composés, formant un grand panicule très-ouvert. Je ne parle pas de cette plante comme d'agrément, mais à cause de sa propriété, qu'on affirme en Russie, et dernièrement dans nos journaux, d'être un excellent remède contre la rage. Il est à désirer qu'on s'assure de plus en plus de cette propriété; mais il faudra le faire avec circonspection; car c'est une plante suspecte que la plupart des bestiaux refusent de manger; et on ne pourra appliquer ce remède aux hommes qu'après des expériences multipliées sur les animaux.

PODALYRIA. Dédié à *Podalyre*, médecin grec au siége de Troie. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses.*) Podalyria à fleurs bleues, *Podalyria australis*, Lam. Wild. *sophora australis.* (Vent. J. de Cels. 56.) De la Caroline. Plante à racines vivaces. Tiges fistuleuses de 2 pieds, en touffe large et arrondie; feuilles à 3 folioles cunéiformes, d'un beau verd et à stipules ensiformes; fleurs en juin et juillet, moyennes, nombreuses, en bouquets axillaires d'un joli bleu et à carène d'un blanc verdâtre. Terre franche légère, exposition chaude; multiplication de graines semées en mars sur couche tiéde, ou d'éclats de racines en automne.

PODOPHYLLE, Podophyllum. Polyandrie-Monogynie, fam. des *Renonculacées.* Des mots grecs *pous*, *podos*, pied, et *phyllon*, feuille, qui indiquent la grossière ressemblance que les feuilles ont avec le pied. Podophylle en bouclier, *Podophyllum peltatum*, Lin. Belle plante de l'Amériq. sep. rustique, vivace par ses racines, en touffe large. Pétioles nombreux de 8 à 10 pouces, divisés au sommet en deux parties, dont chacune porte une feuille grande, à 5 ou 7 lobes réunis, ombiliquée, et d'un verd jaunâtre; fleurs en mai, placées dans la division des pétioles, en soucoupe, et à 9 pétales blancs, dont 6 plus étroits et ovales, et 3 plus larges et cordiformes. Toute terre et toute exposition. Multiplication de graines au printemps, ou de rejetons lorsque les feuilles sont fanées. Le *P. palmatum* ne diffère du précédent que par une légère différence dans les feuilles et par l'odeur faible d'ananas qu'exhalent ses fleurs. Du même lieu, et même culture.

POLEMONIUM. Du grec *polemos*, guerre, parce que plusieurs rois se sont disputé l'honneur d'avoir trouvé l'espèce suivante. (Pentandrie-Monogynie. Fam. des *Polémonacées.*)

1. Polémoine bleu, ou Valériane grecque, *Polemonium cœruleum.* Lin. De la Grèce. Vivace. Tiges de 2 pieds, nombreuses en touffe serrée; feuilles ailées, sessiles, folioles nombreuses,

oblongues, d'un verd foncé; fleurs en mai-juillet, en bouquets terminaux, en roue et bleues. Variétés à fleurs blanches. Tout terrain; exposition ouverte; multiplication de graines qui se sèment d'elles-mêmes, ou par la séparation des touffes.

2. Polémoine rampant, *P. reptans*. Lin. Amériq. sept. Tiges traînantes et redressées; fleurs en avril-mai, petites et plus pâles. Même culture, mêmes moyens de multiplication. Moins joli que le précédent.

PONTEDERIA. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *narcisses*.) Nom d'un botaniste de Pise. Pontederia a feuilles en coeur, *Pontederia cordata*. Lin. (Trew. 83. Red. Lil. 72. Vél. du Mus.) De Virginie. Belle plante aquatique, vivace par ses racines; feuilles engaînées par de longs pétioles, en cœur, échancrées à la base, épaisses et d'un beau verd; fleurs en mai, en épi droit et serré, sortant d'une spathe ou de la dernière feuille, sessiles et d'un joli bleu. Terre bourbeuse, en pots mis dans un baquet plein d'eau; rentrer l'hiver dans l'orangerie où on la tient humide. Multiplication de graines, ou séparation des racines en automne.

POPULAGE, *Caltha*. (Polyandrie-Polygynie, fam. des *Renonculacées*.) Populage de marais, *ou* Souci d'eau, *Caltha palustris*. Lin. Plante indigène, vivace, à tiges d'un pied, à feuilles radicales, grandes, réniformes, crénelées, d'un verd foncé et luisant, et formant une touffe basse; fleurs en mai, et quelquefois en septembre, celles de la variété cultivée, doubles, axillaires et terminales, d'un beau jaune et plus grandes que le bouton d'or. Terre franche et humide. Multiplication, par la séparation du pied en automne. Populage vient de *populum ago*, je vis comme le peuplier.

PRIMEVÈRE, *Primula*. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Lysimachies*, type de celle des *Primulacées* de Vent.)

1. Primevère commune, *Primula veris*. Lin. *Primula*, diminutif de *primus*, *premier*, à cause de sa précocité. Indigène. Plante basse et vivace; fleurs radicales, ovales, oblongues; dentées; ridées, velues en dessous; tiges simples de 6 à 8 pouces; fleurs en mars-mai, et quelquefois en automne, tubulées, à 5 divisions, en ombelles, jaunes. Variétés très-nombreuses à fleurs simples, d'un grand nombre de nuances et dont quelques-unes sont prolifères. Autres variétés, à fleurs doubles mordorées ou jaunes, ou bien solitaires, sur un pédicule de 2 ou 3 pouces et blanches, ou jaunes ou violettes. Terre franche légère, fraîche et ombragée. Multiplication de semis, en automne, en pleine terre, au levant ou en terrine. Repiquer l'année suivante, à la même époque, en bordure ou en massif, et marquer au printemps les belles variétés

qu'on multiplie par la séparation des pieds, quand la fleur est passée ou à l'automne.

2. Primevère - auricule, Oreille-d'Ours, *P. auricula*, Lin. (Herb. de l'amat. tom. 2.) Des Alpes. Plante vivace, à tronc ou souche basse; feuilles ovales, arrondies, épaisses, dentées, un peu en forme d'oreille, d'où son nom spécifique, et couvertes d'une matière farineuse et blanche dans quelques variétés. Tiges simples de 3 à 6 pouces, terminée en mars-mai, et souvent en automne, par une ombelle de fleurs tubulées, monopétales, mais fortement échancrées et à divisions (*pétales des fleuristes*) arrondies, à une ou deux couleurs sur les divisions, et ayant une couleur différente dans la gorge (œil des fleuristes), légèrement odorantes. Les amateurs font quatre classes des variétés de cette fleur : ils réunissent dans la 1re. les *pures*, qui n'ont qu'une couleur sur les pétales, telle que le bleu ou le brun foncé, mais bien veloutée, et dont l'œil est blanc; la 2e est celle des *ombrées* ou *liégeoises*, dont les pétales ont deux couleurs : la plus foncée formant un demi-cercle dont la base touche l'œil, et la 2e. plus claire, sur le bord ou *limbe* des pétales. Les couleurs de feu, olive, brune et bleue, dominent dans cette classe dont l'œil est jaune olive et rarement blanc. Ils rangent dans la 3e. les *poudrées* ou *anglaises*, dont toutes les parties de la plante sont couvertes d'une poudre blanchâtre, dont l'œil est blanc et les pétales ordinairement panachés de verd, d'olive et de brun. La 4e. classe est composé de fleurs doubles, dont on n'a conservé jusqu'à ce jour que la jaune et la mordorée. Les amateurs ne choisissent une plante que quand sa tige s'élève de quelques pouces au-dessus des feuilles, et qu'elle soutient, sans ployer, les fleurons, quelques nombreux qu'ils soient; quand ces fleurons sont tous visibles et forment le bouquet; que la grandeur du tube est proportionnée à celle du fleuron; que son ouverture est moyenne et recouverte ainsi que le pistil par les anthères qui ne doivent pas dépasser cette ouverture; que les pétales sont plats, point plissés, et que leurs couleurs sont vives et bien tranchées. Il faut en outre que les fleurons soient nombreux.

L'oreille d'ours demande une terre franche légère, plus chargée de sable, dans les terres humides et les climats pluvieux, et un peu plus forte dans les températures et les terres sèches. On ne doit mêler que les engrais végétaux dans la terre qu'on lui destine. Elle ne craint pas le froid, mais bien le changement brusque de température, ainsi qu'un air lourd et humide, parce que les feuilles, au lieu de se dessécher, se pourissent, et que la pouriture gagne le tronc. Il faut donc, dans cette position, avoir les oreilles d'ours en pot, ce qui a ordinairement lieu pour les plantes de choix, mais encore les placer sur des planches ou des

murettes élevées de 2 à 4 pieds au-dessus du sol. Lorsque les pluies se prolongent, on couche le pot, et on n'arrose dans les temps de sécheresse que lorsque les feuilles en font connaître la nécessité par leur mollesse. On leur donne l'exposition du levant, et à défaut celle du nord. Multiplication de graines semées en décembre dans des terrines au levant; la graine peu recouverte ou même pas du tout. S'il neige, on sème dessus et on égalise mieux; repiquer quand le plant a cinq à six feuilles, en terrines si le plant est faible, et en bordures s'il est plus fort. Garantir des limaces. L'année suivante, mettre en pots de 5 à 6 pouces, les plus belles, à la fleur; ne dépoter que tous les trois ans; enfoncer après la fleur, les pots au levant dans une plate-bande qui ne reçoit les rayons du soleil que quatre à cinq heures par jour; enlever les feuilles jaunes en les détachant par un mouvement de droite à gauche. Coucher pendant l'hiver les pots qui ne sont pas enterrés, le fond du côté du midi, et pendant les fortes gelées, couvrir légèrement avec des feuilles, ou mieux d'un châssis, ou les rentrer, mais seulement pendant la durée des gelées. Multiplier les variétés choisies par la séparation des œilletons en racines, quand la fleur est passée. La réunion des variétés placées à la fleur sur un gradin, produit un très-bel effet.

3. Primevère a feuilles de cortuse, *P. cortusoïdes.* Lin. (Curt. 399.) De Sibérie. Racines fibreuses et vivaces; feuilles radicales, en cœur ovale, lobées et crénelées, veinées et velues en-dessous; tiges hautes, terminées en avril-mai, et en janvier en orangerie, par une espèce d'ombelle de jolies fleurs à long pédicule, à cinq pétales pourpres, bien ouverts, en cœur allongé, et d'une odeur douce et suave. Même culture que la primevère commune.

PULMONAIRE, *Pulmonaria.* Pentandrie - monogynie, fam. des *Borraginées.* Ce nom vient des propriétés pectorales de l'espèce officinale de nos bois, qui est aussi astringente et mucilagineuse; à feuilles d'un beau verd taché de blanc, et à fleurs printanières du plus joli bleu.

1. Pulmonaire de Virginie, *P. virginica.* Lin. *Mertensia,* Pers. (Trew. 42.) De la Virginie. Plante rustique et à racines vivaces. Feuilles à long pétiole, longues, lancéolées obtuses; tiges de 2 pieds; fleurs en mars-mai, en bouquets pendans, petites, bleues, quelquefois rouges ou blanches, et durant un mois. Les feuilles et les tiges disparaissent après la fleur. Tout terrain, mais frais et ombragé. Propagation par l'éclat des racines en automne.

2. Pulmonaire de Sibérie, *P. sibirica.* Lin. Feuilles en cœur, assez larges et glauques; fleurs en mai-juin, plus petites, disposées en grappes de cinq ou six, bleues et jolies.

Même traitement et multiplication de graines au printemps en pleine terre franche légère.

PYROLE, *Pyrola*. Genre de la Décandrie - monogynie, fam. des *Bruyères*. (*Bicornes* de VENT.) du grec *pyr*, feu, à cause de la belle couleur rouge des tiges et des pétioles de la PYROLE MACULÉE, *P. maculata*, LIN. De l'Amériq. sept. Tiges de 18 pouces; feuilles verticillées, ovales lancéolées, aiguës, dentées, pourpres en-dessous, en-dessus d'un verd foncé et maculé de blanc. fleurs en juin, petites, deux sur chaque pédoncule, renversées, à cinq pétales concaves, d'un blanc rosé et à étamines plus longues et jaunes. Terre de bruyère fraîche, mi-soleil; d'orangerie. PYROLE ORDINAIRE, *rotundifolia*. LIN. De la France. Plante rustique. Tiges d'un pied. Fleurs en juin-juillet, blanches, odorantes. Terre légère et ombragée. On l'apporte en octobre, en motte, des lieux où elle croît naturellement.

R.

RÉSÉDA, *Reseda*, de *resedare*, apaiser les douleurs, vertu supposée à une espèce de ce genre. (Dodécandrie-trigynie, fam. des *Capparidées*.) RÉSÉDA ODORANT, *Reseda odorata*. LIN. D'Égypte. Plante vivace. Tiges diffuses, couchées, rameuses et relevées à leur extrémité; feuilles oblongues, entières ou à trois lobes; fleurs en juin-novembre, petites, en épi, verdâtres, à anthères rouges de brique, d'une odeur suave. Terre franche légère; exposition chaude; semis au printemps, en place ou en pots sur couche. Annuelle et herbacée en pleine terre, où elle se sème d'elle-même; elle devient ligneuse et au moins trisannuelle en serre tempérée, ou on peut en former un arbuste, si on lui coupe les branches inférieures. Elle continue alors à fleurir tout l'hiver.

RHEXIA, du grec *rhéxis*, fracture, parce que les anthères paraissent brisées au point d'attache. (Octandrie-monogynie, fam. des *Mélastomes*.) RHEXIE DE VIRGINIE, *Rhexia virginica*. LIN. Plante rustique, marécageuse et vivace. Tige de 18 pouces, carrée, velue et striée de rouge et de verd; feuilles sessiles, opposées, ovales aiguës, velues, bordées de rouge et dentées; fleurs en juin-juillet, axillaires, grandes, à pétales étalés et réfléchis, d'un rouge carmin; étamines jaunes. Terre de marais ou de bruyère, fraîche et ombragée. Multiplication par semis au printemps ou à l'arrivée des graines, sur couche en plein air. Repiquage en petits pots pour passer l'hiver en serre ou sous châssis; planter au printemps suivant en pleine terre, et en pots pour en rentrer dans l'orangerie.

RICIN, *Ricinus*, tique du chien, parce que les semences

ont quelque ressemblance avec cet insecte. (Monœcie-Monadelphie, fam. des *Tithymaloïdes.*) Ricin commun, *Ricinus communis*, Lin. De l'Inde. Plante vivace à tige de 5 à 7 pieds, grosse, charnue, rameuse; feuilles grandes, palmées à 7 digitations dentées, d'où le nom de *Palma christi*; fleurs en juillet et août, insignifiantes, mais singulières par leur position en épis, les mâles à la base, et les femelles au sommet. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude; multiplication de graines semées dans des pots sur couche chaude, au printemps; repiquage quand les plantes ont 6 pouces, et que la température est assurée. La plante mûrit ses graines et périt ensuite. Repiquée dans un grand pot, et rentrée dans la serre chaude en septembre, elle vit plusieurs années. Sa semence est âcre et purgative. On en tire une huile qui sert pour certains onguens et pour éclairer. L'huile des semences récoltées en France est aussi bonne que celle qui vient de l'Inde. On applique les feuilles sur la partie souffrante, pour apaiser les maux de tête. La plante orne les grands jardins par son beau port et son feuillage.

ROSEAU, *Arundo*. Triandrie-Digynie, fam. des *Graminées.* Roseau a quenouilles, *Arundo donax*, Lin. De la France mérid. Tiges de 8 à 12 pieds, ligneuses, creuses, articulées; feuilles longues, aiguës, d'un verd glauque; fleurs en août, en panicule, élégantes et pourprées, qui se balancent au moindre vent, d'où le surnom *donax*, du grec, *donein*, agiter. Terre profonde et humide sur le bord des eaux. Couper les tiges en octobre, et couvrir d'une bonne couche de litière. Le roseau panaché, *A. D. variegata*, variété du précédent, en diffère par des proportions en tout plus petites, et par les panaches blanches et vertes de ses feuilles opposées. Terre franche légère et humide; exposition chaude; placer dans un baquet qu'on rentre en octobre, dans l'orangerie où il lui faut peu d'eau. Multiplication par la séparation des jets latéraux qu'on enlève avec précaution sans déranger la plante, et qu'on met dans un pot enfoncé dans une couche tiède, où on les arrose modérément.

RUDBECKIA. Genre dédié à Rudbeck, botaniste suédois. Syngénésie-Polygamie frustranée, fam. des *Corymbifères.*

1. Rudbeckia pourpre, *Rudbeckia purpurea.* Lin. (Catesb. 2. 59.) De Virginie. Plante vivace, à tiges de 3 pieds, peu rameuses; feuilles lancéolées, oblongues et lisses; fleurs en juillet-septembre, solitaires, terminales, grandes, à rayons de 4 pouces, d'un pourpre rosé, et pendans, à disque d'un pourpre noirâtre et à anthères dorées. Terre franche légère; exposition ouverte; multiplication de graines semées en planches préparées, au printemps, ou par l'éclat des pieds à l'automne ou en mars.

2—3. Rudbeckia laciniée, *R. laciniata*. Du Canada. Tiges de 8 pieds, rameuses au sommet; feuilles à 5 digitations larges, pointues, trifides, les supérieures ovales, pointues, dentées, toutes d'un verd foncé; fleurs en juillet, grandes, solitaires, terminales et jaunes. Même culture. On a encore la Rudbeckia velue, obéliscaire, *R. hirta*, Lin. De Virginie. Bisannuelle et à tiges de 3 à 5 pieds; feuilles ovales oblongues, dentées et velues; fleurs en août-novembre, à rayons jaunes et à disque brun élevé en obélisque, d'où le nom vulgaire. Même terre. Semer les graines en pots aussitôt la maturité, couvrir peu, et rentrer l'hiver. Planter au printemps avec les fleurs d'automne.

S.

SAINFOIN, *Hedysarum*, du grec, *Hédys*, doux, et *arôma*, parfum. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.) Sainfoin a bouquet *ou* d'Espagne, *Hedysarum coronarium*. Lin. Plante trisannuelle, à tiges de 3 à 4 pieds. Feuilles ailées, à sept ou neuf folioles ovales; fleurs en juillet, en épis terminaux, courts, rouges, et répandant une odeur douce. On le sème au printemps en terre légère et *terreautée*; on sépare et repique le plant, pour le mettre en place, soit en automne, ou au printemps d'après. Couverture de litière pendant les froids. Variété à fleurs blanches, moins jolie.

2. Sainfoin animé, *ou* oscillant, *Hedysarum gyrans*. Lin. Du Bengale, et vivace. Tiges simples, garnies de feuilles à trois folioles, l'impaire plus grande et ovale oblongue, les deux autres lancéolées et douées d'un mouvement jour et nuit, qui consiste dans un tour, *gyrum*, ou un mouvement alternatif de haut en bas et de bas en haut; fleurs en été, en grappes droites, bleuâtres, avec une teinte de rouge jaune sur les ailes et la carène. Terre franche légère; constamment de serre chaude; multiplication de graines semées sur couche chaude et sous cloche; donner peu à peu de l'air au jeune plant pour l'y habituer.

SALICAIRE, *Lythrum*, du mot grec *lythron*, sang; couleur des fleurs de quelques espèces. (Dodécandrie-Monogynie, fam. des *Salicaires*, *Calycanthèmes* de Vent.)

1. Salicaire commune, *Lythrum Salicaria*. Lin. Indigène et vivace. Tiges quadrangulaires ailées, rougeâtres, peu rameuses; feuilles opposées, sessiles, ressemblant *un peu* à celles du saule, d'où son surnom latin; fleurs en juillet-août, en beaux épis terminaux, nombreuses et purpurines. Terre très-humide ou sur le bord des eaux, exposition au plein soleil; multiplication de drageons enracinés.

2. Salicaire effilée, *Lythrum virgatum.* Lin. (*Fl. Aust.* 7.) D'Autriche. Vivace et rustique; tiges de 3 ou 4 pieds, effilées; feuilles plus longues, lancéolées, pointues; fleurs *idem*, en épis paniculés et terminaux, d'un joli rose purpurin. Même culture. On peut aussi l'obtenir de semis.

SANGUINARIA. Genre de la Polyandrie-Monogynie, fam. des *Papavéracées*, qui doit son nom au suc *rouge de sang* des racines de la Sanguinaire du Canada, *Sanguinaria canadensis.* Lin. (Curt. 162.) Vivace, à tige de 6 à 8 pouces, une seule feuille amplexicaule radicale, d'un verd pâle et veiné de rouge, en cœur à la base et à pétiole long et brun; fleurs en avril ou mai, terminales, moyennes, à huit pétales ovales très-blancs. Terre légère et humide, mêlée de terreau de feuilles; exposition ombragée; multiplication par la séparation des racines.

SAPONAIRE, *Saponaria.* (Décandrie-Digynie, fam. des *Caryophyllées.*) Saponaire officinale, *Saponaria officinalis.* Lin. Indigène et rustique. Tiges nombreuses de 2 pieds et articulées; feuilles opposées, sessiles, ovales lancéolées et qui, écrasées et battues dans l'eau, la font mousser comme du savon, *sapo*, d'où son nom. Fleurs en juillet, en bouquets terminaux, d'un rose violet, et odorantes. Variété à fleurs doubles, la seule cultivée. Toute terre et toute exposition: multiplication de ses traces en automne.

SARRACÉNIE, Sarrasine, *Sarracenia* (Genre de la Polyandrie-Monogynie), dédié au doct. Sarrasin.

1. Sarracénie a fleurs pourpres, *Sarracenia purpurea.* Lin. Du Canada. Plante vivace, à tiges d'un pied; feuilles radicales de 5 à 6 pouces, teintées de rouge sur les nervures et les bords, roulées en cornet sinué et ventru; fleurs en juin et juillet, terminales, solitaires, grandes, à 5 pétales d'un rouge pourpre en dehors, verts en dedans et flasques. Terre bourbeuse mêlée de terre de bruyère et humide; d'orangerie ou châssis l'hiver. Multiplication de semences.

2. Sarracénie a fleurs jaunes, *S. flava*, Lin. Amérique mérid. Plante plus grande dans toutes ses dimensions. Feuilles de 2 pieds, en cornet, figurant une trompette. Fleurs *idem* jaunes. On la tient dans un pot, et celui-ci dans un vase plus grand et toujours plein d'eau. Elle a besoin de l'orangerie l'hiver quand le froid est vif, ainsi que la S. rouge, *S. rubra*, de la Caroline, qui ne se distingue des autres que par ses fleurs rouges.

SARRETTE, *Serratula.* (Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Cynarocéphales* de Juss., *des Flosculeuses* du Jardin du Roi.) Sarrette a épi, *Serratula spicata*, Lin. *Liatris, macrostachia.* Mich. De la Caroline. Vivace, à tiges de

3 pieds, nombreuses, simples, en touffe; feuilles sessiles, longues, étroites, pointues, ciliées à leur base, d'un verd foncé; fleurs en août-octobre, en épi terminal serré, sessiles, moyennes et lie de vin. S. ÉLÉGANTE, *S. speciosa*, H. K. De la Géorgie. Feuilles étroites, longues, à points transparens; fleurs en septembre-octobre, en épi terminal, sessiles et couleur lilas Terre légère, substantielle, fraîche; exposition ouverte; semis aussitôt la maturité des graines, et séparation des pieds la troisième année à l'automne. On cultive aussi la S. des teinturiers, indigène; mais c'est seulement pour la teinture jaune et brillante qu'elle fournit.

SAUGE, *Salvia*, de *salvare*, sauver, à raison de ses propriétés. (Diandrie-Monogynie, fam. des *Labiées.*)

1. SAUGE-ORMIN, FEUILLE-FLEUR *et* PRUD'HOMME, *S. horminum.* LIN. D'Espagne. Rustique, annuelle, à tige de 2 pieds; feuilles obtuses, crénelées, d'un verd foncé; fleurs en juillet, en épi terminal, avec bractées coloriées, d'un rose tendre. Variété à bractées rouges, autre à bractées violettes: terre légère, chaude et sèche; exposition au midi; semis en place, ou en planche pour être repiquée.

2. SAUGE ARGENTÉE, *S. argentea.* LIN. (*H. Sch.* 6.) De Crète Bisannuelle; feuilles grandes, oblongues, dentées, laineuses et argentées; fleurs en mai août, verticillées, blanches et à bractées concaves. Même culture, mais semis sur couche tiède au printemps.

3. S. A FLEURS BICOLORES, *S. bicolor.* DESFONT. (*H. Sch.* 7.) De Barbarie. Tiges carrées de 3 pieds, et persistantes si on rentre l'hiver la plante en orangerie; feuilles ovales, crénelées et dentées, assez grandes; fleurs en juin, en anneaux au sommet des tiges, grandes, penchées, d'un beau bleu, avec une tache blanche à la lèvre inférieure. Même culture, mais bien couvrir de litière sèche pendant les froids. *Voyez* sections des plantes aromatiques et des Arbres et Arbustes.

SAXIFRAGE, CASSE-PIERRE, *Saxifraga*, du latin *saxum*, rocher; et *frangere*, briser, parce que les racines de plusieurs de ces jolies plantes vivaces, pénètrent entre les fentes des rochers humides. (Décandrie-Digynie, fam. des *Saxifragées.*)

1. SAXIFRAGE DE SIBÉRIE, *Saxifraga crassifolia.* LIN. (JAUM. 5e. liv.) Feuilles persistantes, lisses, épaisses, ovales, dentées, grandes, d'un beau verd, et en touffe; tiges d'un pied, nues, terminées en mars-avril, par un panicule de fleurs, les plus grandes du genre et d'un beau rose. Terre franche légère et fraîche; mi-soleil, séparation des drageons tous les trois ans à l'automne. Variété à feuilles cordiformes et à panicule plus grand.

2. Saxifrage stolonifère, *ou* de la Chine, *S. sarmentosa.* Lin. (Jacq. *Ic. rar.* 80.) Tiges faibles, couchées, rameuses, rougeâtres et redressées pendant la floraison; feuilles rondes, velues, pourpre pâle en dessous, vertes et veinées de blanc en dessus. Fleurs en juin-juillet, en panicule ouvert, dont les trois pétales supérieurs, très-petits, d'un rose tendre, et blancs avec une tache jaune à la base, et les deux inférieurs, longs et blancs. Même culture, et garantir des grands froids, ou en serrer quelques pieds dans l'orangerie. Multiplication de ses filets qui prennent racine, d'où le surnom français, de *stolo*, rejeton; plante propre aux rocailles humides à mi-soleil.

3. Saxifrage Cotylédone *ou* pyramidale, *S. Cotyledon pyramidalis.* Lin. (*Fl. Dan.* 241.) *Sedum pyramidale* des jardiniers. Des Alpes. Feuilles longues, en spatule, dentelées, charnues, d'un verd glauque, persistantes, et en rosettes, du centre desquelles il s'élève la troisième année une tige de 18 à 24 pouces, peu feuillée, mais à rameaux nombreux, et divisés eux-mêmes, terminés en mai-juillet par de jolies petites fleurs blanches. La plante forme alors une pyramide charmante pendant un mois. Même culture; multiplication de rosettes, dont on met une partie en pots, pour en jouir dans les appartemens, et qu'on serre dans l'orangerie. Chaque rosette ne fleurit ordinairement qu'une fois.

4. Saxifrage ombreuse, Mignonnette, Amourette, *S. umbrosa.* Lin. Des Alpes. Feuilles en rosettes assez larges et étalées; tiges de 8 à 12 pouces; fleurs en avril-mai, en panicule, petites, blanches et tachées de points rouges. Même culture. On en fait de jolies bordures.

5. Saxifrage mousseuse, *S. hypnoïdes.* Lin. *Gazon turc.* De Sibérie. Indigène. Feuilles nombreuses, semblables à celles de la mousse, *hypnum*, formant un gazon touffu, d'un verd gai; tiges de 5 à 6 pouces, nombreuses, portant en mai, une ou plusieurs fleurs blanches et petites. Même culture.

6—7. Saxifrage a feuilles rondes, *S. rotundifolia.* Lin. Des Alpes. Feuilles en rein, à dents larges et aiguës, velues comme les tiges qui ont un pied; celles ci rameuses, et terminées en mai-juin par des panicules de fleurs petites, blanches à points rouges. Lorsqu'on a des rocailles humides et ombragées à garnir, on peut employer le S. fourchu, *S. furcata*, la Peyr., des Pyrénées, et formant des touffes basses, épaisses, étalées et d'un beau verd. Même culture.

8. Saxifragee granulé, Sanicle de montagne, Casse-pierre, *Saxifraga granulata.* Lin. (*Fl. Dan.* 519.) Indigène. Tiges de 8 à 10 pouces, grêles, peu rameuses; feuilles nombreuses, radicales, petites, réniformes, crénelées, les supé-

rieures lobées, presque palmées; fleurs en mai-juin, moyennes, terminales, blanches, et doubles dans la variété qu'on cultive seulement. Terre légère et fraîche; mi-soleil. Multiplication quand les feuilles sont séchées, par la séparation, en petites mottes, de ses racines consistant en une multitude de grains tuberculeux, d'où son surnom, et qu'on replante bientôt après en pleine terre ou en pots : garantir avec un peu de litière, des grands froids et de la neige : arroser dans les temps de sécheresse au printemps.

9. Saxifrage velue, *S. hirta.* Lin. Des Alpes. Feuilles en rein, crénelées et pétiolées; tiges velues et terminées en mai, par de petites fleurs blanches piquetées de points rouges. Même culture que la première.

SCABIEUSE, *Scabiosa*, du latin *scabie*, gale, parce qu'une espèce a été employée contre cette maladie. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Dipsacées*).

1. Scabieuse, Fleur-de-veuve, *Scabiosa atropurpurea.* Lin. Plante bisannuelle des Indes. Tiges de 2 pieds, rameuses, radicales, spatulées, dentées, les caulinaires pinnatifides, les folioles linéaires; fleurs en juillet-octobre, si la saison est douce, nombreuses, terminales, solitaires, moyennes, d'un pourpre plus ou moins foncé et velouté, et à odeur de musc ou de fourmi. Terre franche légère, exposition chaude; semis au printemps et mieux en automne, et en place, pour avoir de plus belles plantes. Couverture pendant les gelées, pour les jeunes plantes qui passent l'hiver.

2. Scabieuse des Alpes, *S. Alpina.* Lin. Vivace et à larges touffes; feuilles ailées; tiges de 5 pieds, terminées en juillet, par des fleurs jaunâtres et penchées. Même culture, et multiplication par l'éclat des pieds.

3. Scabieuse étoilée, *S. stellata.* Lin. Indigène et annuelle. Tige de 2 pieds, rameuse, velue; feuilles velues et blanchâtres; fleurs en juillet-août, moyennes, blanches. Semence à aigrette en cloche, au milieu de laquelle il y a une étoile pédiculée et noire. Culture du n°. 1.

4. Scabieuse du Caucase, *S. caucasea.* Curt. Vivace, et la plus belle de son genre. Feuilles opposées, lancéolées, à poils blanchâtres et épais; tiges simples, fleurs en juillet-août, solitaires, très-grandes, à rayons extérieurs, longs, larges et concaves, d'un bleu tendre, que relève le rose vif des anthères et des styles des fleurons du centre. Culture du n°. 2.

5. Scabieuse de Crète, *S. cretica.* Toujours verte. Tige de 2 pieds, ligneuse, rameuse; feuilles lancéolées, étroites, blanchâtres; fleurs tout l'été, solitaires, terminales, d'un bleu

bleu pâle. Terre légère. D'orangerie. Multiplication de boutures et semis sur couche au printemps.

SCEAU-DE-SALOMON, *Polygonatum.* H. P.; *Convallaria.* Lin. (Genre de l'Hexandrie-Monogynie, fam. des *Asparagoïdes.*) S.-de-Salomon a plusieurs fleurs, *P. multiflorum*, H. P. *Convallaria verticillata.* Lin. Indigène dans nos bois. Racine charnue, *polygonée*, en forme d'un cachet ou sceau, d'où ses noms; tiges de 18 pouces, légères et inclinées; feuilles opposées, grandes, sessiles, lancéolées, lisses, quatre par nœud et d'un beau verd; fleurs en avril-mai, axillaires, par deux ou trois, et blanchâtres. Variétés à fleurs doubles, autre à fleurs panachées. Ce sont celles qu'on cultive. Tout terrain, mais frais et ombragé. Multiplication de semences à mi-soleil, ou par la séparation des racines. On peut manger ces dernières après les avoir coupées et une forte coction.

SCORPIONE, *Myosotis*, oreille de rat, à cause de la forme des feuilles. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Borraginées.*) Scorpione des marais *ou* Gremillet, Souvenez-vous de moi, *Myosotis palustris.* Lin. (*Fl. Dan.* 583.) Charmante miniature. Vivace et rustique, à tige d'un pied; feuilles oblongues, étroites; fleurs en avril-août, en épi lâche, moyennes, bien ouvertes, d'un bleu céleste avec des points jaunes. Terre humide, et multiplication par la séparation des pieds.

SÉDON, *Sedum*, de *Sedare*, apaiser, parce qu'on attribue à quelques espèces la vertu de calmer les douleurs. (Décandrie-Pentagynie, fam. des *Joubarbes.*)

1. Sedon-Orpin, Reprise, *Sedum Telephium.* Lin. (*Fl. Dan.* 676. Red. Pl. gr. 94.) (Voyez pag. 241.) Indigène. On ne cultive pour l'agrément, que la variété à fleurs rouges, *S. T. purpureum*, plante rustique. Tiges nombreuses de 3 à 4 pieds, à feuilles sessiles, planes, épaisses, succulentes, ovales, dentées; fleurs en juillet-août, en corymbe serré et terminal, d'un rouge purpurin. Terre sableuse; exposition au soleil; éclats des pieds en février ou mars. Ses feuilles s'appliquent sur les coupures, qu'elles font *reprendre*, et Télèphe, roi de Mysie, s'en servit le premier; d'où ses noms de Reprise et de *Telephium.*

2—3. Sedon a feuilles de Peuplier, *S. populifolium.* Lin. (Curt. 211.) De Sibérie; très-propre à garnir les parties de nos rocailles exposées au soleil. Tiges d'un pied, étalées et brunâtres, garnies de feuilles, rares dans le bas, pétiolées, cordiformes, dentées, ayant une teinte rouge. De juillet à septembre, bouquets de fleurs petites, nombreuses, odorantes, lavées de rose, et à étamines d'un pourpre foncé. Si on garde ce *Sedum* dans un pot, il demande la culture des plantes grasses, et alors on fera bien d'en serrer quelques

pieds l'hiver. — Le SEDON A FEUILLES VELUES ; *S. dasyphyllum*, LIN. , convient encore mieux pour tapisser les rocailles. Des Alpes. Plante rustique , vivace , plus basse que la précédente , et à feuilles étroites , épaisses , et couvertes d'un duvet blanc ; fleurs en juillet, blanches et terminales. Même culture et boutures.

4. SEDON ODORANT , RHODIOLE , *S. Rhodiola*. H. P. ; *Rhodiola rosea* de LIN. Jolie plante des Alpes , rustique et vivace. Racine à odeur de rose ; tiges de 9 à 10 pouces ; feuilles épaisses , glauques , planes , oblongues , dentées ; fleurs en juin , roses , en bouquet serré et terminal. Cette couleur et l'odeur de la racine ont mérité à la plante le nom de *Rhodiole* , du grec *rhodon* , une rose. Terre sableuse et sèche. Même culture , mais mi-soleil.

5. SEDON CRÊTE-DE-COQ , *S. cristatum*. Indigène. Plante basse , touffue , fort jolie. Tiges et rameaux charnus , aplatis , plus larges à leur extrémité , les uns sinués , d'autres roulés : feuilles charnues , courtes , menues, en alène , d'un verd foncé ; fleurs en juillet-août , d'un beau rouge. Terre franche légère , exposition chaude ; d'orangerie ; propagation d'éclats et de boutures.

SÉNEÇON, *Senecio*. (Syngénésie - Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*.) Du latin *senex* , vieillard , parce que , lorsque les pétales sont tombés , on ne voit plus qu'un duvet blanc , formé par les aigrettes soyeuses des semences. SÉNEÇON D'AFRIQUE *ou* DES INDES , Jacobée à feuilles de séneçon , *Senecio elegans*. LIN. Du Cap. Tiges et feuilles d'un beau verd , semblables à celles du séneçon commun , mais plus grandes. Les fleurs en juin-août, beaucoup plus grandes , à rayons d'un cramoisi clair et superbe , et à disque d'un beau jaune doré. Variétés à fleurs doubles et très-nombreuses , d'un cramoisi pourpre très-éclatant, ou roses, ou blanches. Même culture que les capucines à fleurs doubles , pour les variétés. Quant à l'espèce , on peut la semer en mars , et en place , en terre franche légère à une bonne exposition , et mieux sur couche , pour la replanter en motte. A l'air libre, elle n'est qu'annuelle : mais si on la traite comme le réséda , elle devient arbrisseau et vit trois ans.

SEPTAS. (Heptandrie-Heptagynie, fam. des *Joubarbes*.) Ce nom vient du nombre 7 , parce que les fleurs ont un calice à 7 divisions , 7 pétales , 7 étamines , 7 stigmates et 7 capsules. SEPTAS DU CAP , *Septas Capensis*. LIN. (AND. *rep*. 90.) Jolie plante vivace à racines tubéreuses. Tiges garnies à la base de 2 bractées et au-dessus d'une rosette de feuilles sessiles, opposées, rondes, crénelées, d'un verd foncé, surmontées de deux autres bractées amplexicaules, terminées

en août-septembre, par une ombelle de fleurs en étoile, à calice rouge, et à corolle rouge aussi au-dehors, mais d'un blanc pur rayé de rose en-dedans. Terre légère, exposition chaude; multiplication par ses tubercules qu'on peut retirer de terre pour la planter au printemps. Si on la laisse en pots, il faut la rentrer dans l'orangerie. C'est le *saxifrage tubéreuse* des Hollandais.

SIDA. Nom d'une ville de la Béotie, dans la Grèce, ABUTILON, LAM. (Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Malvacées*.) Les *Sidas*, quoique vivaces, sont en général de peu de durée, et les fleurs éphémères.

1. SIDA A FEUILLES DE CHARME, *Sida carpinifolia, planicaulis*. CAV. De Madère. Tige ligneuse et arborescente; feuilles comme celles du charme; fleurs tout l'été, en ombelles axillaires et jaunes. Terre franche légère, exposition chaude. Multiplication de graines en pots, sur couche chaude et sous châssis au commencement d'avril. Repiquer le plant quand il a 3 ou 4 pouces, dans des pots de 6 à 7 pouces, et enfoncés dans la couche pour la reprise. On peut en faire des boutures traitées de même. On cultive de même les espèces suivantes.

2. SIDA A FEUILLES ÉTROITES, *S. angustifolia*. De l'Inde. Tige de 4 pieds, très-rameuse; feuilles étroites, dentées, cotonneuses et blanches; fleurs en été, solitaires, axillaires, petites et jaunes. Serre chaude, et ne venant pas de boutures ainsi que les numéros 3 et 4, du reste même culture.

3. SIDA DU PÉROU, *S. Peruviana*, CAV.; *arborea*, LIN. Fleurs en été, d'un jaune pâle et assez grandes; tige de 6 pieds, grise, rameuse, à feuilles en cœur arrondi, mais aiguës à la pointe, un peu dentées, molles au toucher, et blanchâtres.

4. SIDA RÉFLÉCHI, *S. reflexa*. CAV. Du Pérou. Tige de 3 pieds, rameaux velus; feuilles grandes, en cœur arrondi, molles et blanchâtres; fleurs en été, solitaires, axillaires, d'un rouge écarlate, avec une tache brune dans l'intérieur: limbe crénelé et *réfléchi*.

5. SIDA ABUTILON, *S. Abutilon*. CAV. De l'Inde. Annuel. Tige de 4 pieds; feuilles moyennes, en cœur, crénelées, molles et pendantes; fleurs en juin-août, petites et jaunes. Semer et repiquer comme le n°. 1, ou planter en pleine terre quand la température est adoucie.

SILÈNE, *Silene*, du grec *sielizein*, saliver, parce que plusieurs espèces exsudent une liqueur remplie de bulles comme la salive. (Décandrie-Trigynie, fam. des *Caryophyllées*.) Ces plantes ont les feuilles connées et opposées. Elles aiment une terre légère, sablonneuse et chaude.

1. SILÈNE A FLEURS ROSES, *Silene bipartita*. DESF. De Bar-

barie. Plante annuelle comme les trois espèces suivantes. Tige de 8 à 10 pouces, noueuse, rameuse et pubescente; feuilles inférieures, spatulées, obtuses, les supérieures opposées; sessiles et lancéolées; fleurs en juin-juillet, axillaires, par deux, à cinq pétales fendus en deux, d'où le surnom latin, d'un rose foncé, à calice diaphane, persistant et denté. Multiplication de graines en mars, en bordures ou en massif, et fleurit à l'automne, si on tond la plante, ou si elle se ressème en été.

2—3. Silène a bouquets, *S. Ameria.* Lin. Indigène. Tige de 18 pouces, rameuse à la base; feuilles larges, lisses, d'un verd glauque; fleurs tout l'été, en faisceau terminal, rouges ou blanches. S Attrape-mouche, *S. Muscipula.* Lin. Elle ne diffère de la précédente que parce que les fleurs ne sont point fasciculées. Même culture; leur suc visqueux arrête les insectes.

4. Silène a cinq taches, *S. quinque vulnera.* Lin. Indigène. Tiges de 9 à 12 pouces; feuilles un peu rudes; fleurs en juin-août, en épi unilatéral, à cinq pétales blancs, avec une tache pourpre au milieu. Même culture.

5. Silène de Virginie, *S. Virginica.* H. P. Racine vivace; tige visqueuse; feuilles lancéolées, pointues; fleurs en juin-juillet, écarlates et en faisceau terminal; semis en automne, avec couverture l'hiver, ou au printemps, et repiquer en place.

6. Silène a odeur de Tagetès, *S. ornata.* Du Cap. Herbacé et trisannuel. Tiges de 2 pieds, visqueuses, velues, articulées; feuilles opposées, sessiles, lancéolées, épaisses, visqueuses; fleurs en mai-octobre, à calice caréné et velu, à pétales moyens, bifides, d'un rouge velouté. Semis au printemps, sur couche et sous châssis. Repiquage en pots pleins de terre légère et substantielle. D'orangerie.

SILPHIUM. (Syngénésie-Polygamie nécessaire, fam. des *Radiées.*) Ancien nom du Badamier au benjoin. Les espèces suivantes sont rustiques, vivaces et de l'Amér. sept., à fleurs jaunes terminales, semblables à celles des soleils, et fleurissant en août-octobre. Toute terre, mais mieux terre franche légère et profonde; multiplication de graines au printemps, en planches au levant, et repiquage en place à l'automne, époque de la séparation des forts pieds. 1°. Le S. a feuilles laciniées, *S. laciniatum.* Lin. Tiges de 10 à 15 pieds, à tubercules bruns; feuilles grandes et bien découpées, dentées et velues. 2°. S. a feuilles en coeur, *S. terebinthinaceum.* Jacq. Tiges de 3 pieds; feuilles radicales, cordiformes, dentées et rudes. 3°. S. perfolié, *S. perfoliatum.* Lin. Feuilles lancéolées, dentées et opposées, qui semblent être enfilées par la tige, qui est de 6 à 9 pieds. 4°. S. a

FEUILLES RÉUNIES, *S. connatum.* LIN. Feuilles réunies entourant les tiges quadrangulaires et de 4 ou 5 pieds. 5°. S. A FEUILLES TERNÉES, *S. trifoliatum.* LIN. Tiges de 5 à 6 pieds, rougeâtres; feuilles ovales, oblongues, dentées, rudes, réunies par trois au milieu des tiges, d'où le surnom, par 4 à la base, et opposées au sommet.

SOLDANELLE, *Soldanella.* (Pentandrie - Monogynie, fam. des *Primulacées.*) SOLDANELLE DES ALPES, *Soldanella Alpina.* LIN. (*Fl. Austr.* 13.) Charmante petite plante à racines vivaces. Feuilles radicales, petites, en rein et lisses. Tiges nues de 5 à 6 pouces, terminées en avril-mai, par 2 à 4 fleurs campanulées, à bords déchiquetés, d'un violet pourpre, ou blanches. Terre de bruyère fraîche, mêlée d'un quart de terre franche, fraîche et demi-ombragée. Multiplication de graines, ou de l'éclat des racines en octobre. Couverture de litière l'hiver; en orangerie elle fleurit en mars.

SOLEIL, Tournesol, *Helianthus*, du grec, *helios*, soleil, et *anthos*, fleur. (Syngénésie - Polygamie frustranée, fam. des *Corymbifères.*) Plantes, dont les fleurs à rayons jaunes et à disque brun, ressemblent assez à un soleil peint.

1—2. SOLEIL A GRANDES FLEURS, HÉLIANTHE, *Helianthus annuus.* LIN. Du Pérou. Tige de 6 à 12 pieds, épaisse, rude et rameuse; feuilles grandes, cordiformes, crénelées, hérissées de poils; fleurs en juillet-septembre, terminales, solitaires, larges de 6 à 12 pouces, penchées, et toujours tournées du côté du soleil. Variété à fleurs couleur de soufre; autre dite double. Terre franche, légère, exposition chaude. Semis sur couche en mars et mieux en avril, en place, pour avoir des pieds plus développés : garantir ses graines des oiseaux. Cette plante si propre à l'ornement, réunit des qualités plus précieuses. La graine fournit une huile bonne à manger et à brûler. C'est une bonne nourriture pour la volaille. Les feuilles fraîches ou sèches sont recherchées par les bestiaux, et les tiges sont propres à ramer les haricots, ou à chauffer le four, ou à fournir de la potasse. Elle n'a que le défaut d'effriter la terre. Une autre variété naine, ou espèce *H. indicus*, LIN., n'a qu'un pied de hauteur; fleurs droites, aussi grandes, les ligules des rayons fendus en deux, et les écailles du calice pendantes. On le sème et cultive en pots.

3—5. SOLEIL VIVACE, PETIT SOLEIL, *H. multiflorus.* LIN. De Virginie, très-rustique. Vivace à plusieurs tiges de 4 à 6 pieds au plus; feuilles plus petites que le précédent, ainsi que les fleurs, simples, semi-doubles ou doubles, et en août. Multiplication par l'éclat des racines, et même culture. SOLEIL NOIR POURPRE, *H. atrorubens.* LAM. Tiges de 6 à 8 pieds, d'un rouge pourpre; feuilles sessiles, ovales lancéo-

lées, rudes et ponctuées, fleurs en août-octobre, assez grandes, d'un beau jaune. H. Élevé, *H. excelsus*, Wild. *altissimus*. Lin. Tiges de 9 à 10 pieds, effilées et rameuses, fleurs *idem* plus grandes, et d'un jaune plus brillant. Ces deux espèces aussi d'Amérique, sont vivaces. Culture du n°. 3.

SOUCI, *Calendula*, de *calenda*, parce qu'une espèce fleurit tous les mois. (Syngénésie-Polygamie nécessaire, fam. des *Corymbifères*.)

1. Souci commun ou des jardins, *Calendula officinalis*. Lin. Indigène. Feuilles ovales oblongues, sessiles; tiges d'un pied, à rameaux nombreux; fleurs en mai, si la plante a passé l'hiver, et en juillet, si on l'a semée en mars, et toujours jusqu'en septembre, solitaires, terminales, moyennes, radiées, simples ou doubles, couleur d'un jaune pâle ou jaune safrané. La variété double, dite Souci d'Espagne, est préférée. Terre franche légère; exposition chaude; semis en septembre ou au mois de mars, en place, ou qu'on repique. Les semences extérieures sont courbées et hérissées, les autres membraneuses.

2. Souci de la Reine, Souci de Trianon, Souci-Anémone. *C. perennis*. Port et feuillage du précédent; fleurs aussi de même forme, en même temps, mais plus larges, plus doubles, d'un jaune moins foncé, à pétales plus étroits, ondulés, et teints d'aurore à l'extrémité. Même culture. Si on le met dans l'orangerie, il fleurit dès le mois d'avril. Ses deux premiers surnoms viennent du jardin de la reine à Trianon, où il a été premièrement cultivé; le troisième des rapports de la fleur avec celle d'anémone.

3-4. Souci hygromètre, Souci pluvial, *C. pluvialis*. Lin. Du Cap. Feuilles de même forme, mais profondément dentées, et d'un verd pâle; tiges faibles, souvent couchées; fleurs en juin-septembre, à rayons longs, étroits, blancs en dessus, violâtres en dessous, et marqués à la base d'une tache violette qui forme un anneau autour du disque, lequel est brun foncé. La fleur se ferme à l'approche de la pluie, d'où ses surnoms. Même culture, mais semis au printemps sur couche. On possède encore le Souci a feuilles de Chrysanthème, *C. Chrysantemi-folia*. (Herb. de l'amat. tom. 1).

SPIGELIA. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Gentianées*.) dédié à Spigel. Spigelia du Maryland, *S. Marylandica*. Lin. (Catesb. 2. 78.) Racines vivaces et fibreuses; tiges carrées, herbacées, d'un pied, ornées de quatre à cinq paires de feuilles opposées, sessiles, ovales oblongues, très-aiguës, et terminées en juin par un épi unilatéral de fleurs à tube long, enflé, à cinq segmens égaux, légèrement odorantes, d'un beau rouge à l'extérieur, et jaunes en dedans.

Terre de bruyère, humide, moyen soleil : on le multiplie ou de semences, ou par l'éclat des pieds, mais difficilement.

SPIRÉE, *Spirea*, du grec *speïra*, se tordre en *spirale* ou en corde. (Icosandrie-Pentagynie, fam. des *Rosacées*.)

1. Spirée-Ulmaire, Reine des Prés, *Spirea Ulmaria*. Lin. (Jaum. 9e. liv.) Belle plante indigène, à racines vivaces; tiges de 3 à 4 pieds, presque simples; feuilles ailées à folioles blanchâtres, de la forme des feuilles d'orme, d'où ses surnoms; fleurs en juin-juillet, en bouquets paniculés, petites, mais nombreuses, simples ou doubles, et blanches. Variété à feuilles panachées. Tout terrain frais, mais mieux terre franche légère. Multiplication par la séparation des pieds en automne ou au printemps, arrosemens en été.

2. Spirée a feuilles lobées, Reine-des-Prés du Canada, *S. lobata*. Lin. *Palmata*, Pallas. (*H. Vind.* 83.) Superbe plante à racines traçantes, vivaces et odorantes; tiges aussi hautes; feuilles à folioles lobées et presque palmées, doublement dentées; fleurs en juillet, qui ne diffèrent des précédentes que par la couleur rouge rose, et odorantes. Même culture. Quand ces deux espèces sont attaquées du blanc, on lave bien leur racines à l'automne ou au printemps, et on les met dans une terre nouvelle.

3. Spirée Filipendule, *S. filipendula*. Lin. Indigène, à racines vivaces, et comme des fils, d'où son surnom, mais auxquelles tiennent des tubercules arrondis qu'on peut manger après une forte ébullition, et qui sont indispensables à l'existence de la plante; feuilles ailées, très-découpées, blanchâtres en dessous et en rosettes; tiges d'un pied et demi, nues, portant en juin-juillet une large cime de jolies fleurs blanches, petites, mais nombreuses. On cultive la variété à fleurs doubles. Même culture.

4. Spirée Barbe-de-Bouc *ou* de Chèvre, *S. Aruncus*. Lin. D'Autriche. Rustique, et à racines vivaces; tiges de 4 à 5 pieds, fermes et jaunâtres; feuilles trois fois ailées, à folioles oblongues, pointues et dentées; fleurs en juin-juillet, en panicule terminal et ouvert, petites, nombreuses, dioïques, à pétales blancs dépassés par les étamines qui donnent aux bouquets un air léger et plumeux, d'où ses surnoms français Même culture, mais mi-soleil, et arrosemens fréquens en été.

5. Spirée a feuilles de Saule, *S. salicifolia*. Lin. De l'Amériq. sept. Tiges nombreuses, de 5 à 6 pieds; feuilles semblables à celles du saule; fleurs en juin-juillet, rougeâtres, petites, mais nombreuses et en épis terminaux. Même culture. Variété à fleurs blanches.

6. Spirée a trois feuilles, *S. trifoliata.* Lin. De l'Amériq. sept. Feuilles par trois, d'où son surnom, folioles pointues, dentées, un peu plissées; tiges de 4 pieds, rougeâtres, surmontées en juin-juillet par un panicule couvert de fleurs blanches plus grandes que celles des autres espèces. Terre de bruyère humide, mi-soleil. Même moyen de multiplication. Si on la tond, elle fleurit une seconde fois.

7. Spirée a feuilles de chamédrys, *S. chamedryfolia.* Lin. (*H. Vind.* 140.) Joli arbuste du Frioul. Tiges de 4 pieds, et rameuses; feuilles à court pétiole, ressemblant un peu à celles du chamédrys; fleurs en mai, blanches, inodores et en ombelles. Même culture que le n°. 1.

8—15. Spirée paniculée, *S. paniculata.* Fleurs teintées de roses, disposées en panicules; feuilles lancéolées, dentées en scie, à court pétiole. Terre de bruyère. Il y a encore la Spirée à feuilles de mille-pertuis, *S. hypericifolia*; — celle à feuilles d'obier, *S. opulifolia*; — celle à feuilles d'orme, *S. ulmifolia*; — celle à feuilles crénelées, *S. crenata*; — la spirée lisse, *S. lævigata*; — la spirée à feuilles de sorbier, *S. sorbifolia*, qui est charmante par son feuillage et par ses grappes nombreuses et élégantes de jolies fleurs blanches en août; — *S. trilobata*, *S. acerifolia*, la S. cotonneuse, *S. tomentosa*, dont les fleurs sont teintes d'un léger rose, etc. Toutes méritent d'être cultivées, et n'exigent que la culture du n°. 1, excepté la dernière qui demande la terre de bruyère, où souvent elle se sème d'elle-même. Les spirées arborescentes peuvent se marcotter. On peut aussi en faire des boutures, mais il faut que la saison soit favorable, ou au moins qu'on les entretienne fraîches. Quelquefois les spirées donnent de bonnes graines.

STACHYS. De *Stachys*, épi. (Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées.*) *Stachys coccinea.* (Jacq. *H. Sch.* 284. And. 310. Curt. 666.) Des montagnes du Chili. Racines vivaces; tiges de 3 pieds, anguleuses, sillonnées, rameuses, rudes; feuilles opposées, en cœur, oblongues, crénelées, velues en dessous, à pétioles canaliculés, larges et réunis; fleurs, en juin-septembre, en épis verticillés et terminaux, moyennes, réunies par trois, et d'un rouge éclatant; filets rouges et anthères blanchâtres. Terre légère et substantielle; exposition méridienne; d'orangerie près des jours; multiplication de graines semées sur couche au printemps, ou de boutures et d'éclats du pied. La plante craint l'humidité l'hiver.

STAPELIA. Genre dédié à Stapel. (Pentandrie-Digynie, fam. des *Apocynées.*) Plantes grasses d'Afrique, toujours vertes, vivaces et singulières, de serre chaude. Terre forte, peu d'arrosemens en été, et jamais en hiver.

1. Stapelie velue, *Stapelia hirsuta*. Lin. (Herb. de l'Am. tom. 3. Jacq. H. Schœn.) Tiges de 18 pouces, quadrangulaires et pyramidales, charnues, épaisses, à dents droites, rameuses, et d'un verd foncé; fleurs en avril-juillet, larges de 4 pouces, à 5 pétales, oblongs aigus, épais, velus, couleur de lie de vin, avec un bouton au centre, contenant le pistil et les étamines, enfin à odeur de chair corrompue. Multiplication de boutures sur couche chaude et sous châssis.

2. Stapelie panachée, *S. variegata*. Lin. Fleur de crapeau. (Herb. de l'Amat., tome 3.) Elle ne diffère de la précédente que par ses fleurs de moitié plus petites, tachetées de brun foncé sur un fond plus clair, d'où le nom de Fleur-de-crapaud. Même culture.

3. Stapelie a grandes fleurs, *S. grandiflora*, Lin. (Herb. de l'Amat., tome 3.) Les dents de la tige sont courbées, et les fleurs en août, grandes comme celles du n°. 1, sont d'un pourpre noir, à 5 pointes aiguës, ciliées en leurs bords.

STATICÉ, *Statice*. (Pentandrie-Pentagynie, fam. des *Plombaginées*.) D'un mot grec qui signifie *retenir*, parce que quelques espèces arrêtent et retiennent les sables. Elles sont vivaces.

1. Staticé a têtes, Gazon d'Olympe, *Statice Armeria*. Lin. Petite plante indigène, rustique, basse et vivace. Elle fait de jolies bordures par ses touffes de feuilles nombreuses, linéaires; tiges nues, de 8 à 9 pouces. Fleurs en mai-juillet, en tête, plus ou moins rouges ou blanches, selon la variété. Variété plus petite dans ses dimensions. Terre légère et humide; multiplication par la séparation des pieds, ou par le semis.

2. Staticé maritime, *S. limonium*. Lin. Indigène. Feuilles radicales, ovales oblongues, plus larges, lisses, d'un beau verd, en rosette, à pétiole d'un rouge vif. Tiges de 18 pouces, nues, rameuses, terminées en juin-juillet, par des épis unilatéraux de fleurs petites, nombreuses, et d'un joli bleu. Même culture, mais plus délicat, exposition chaude, et couverture de litière dans les fortes gelées.

3. Staticé a larges feuilles, *S. latifolia*. Smith. De Sibérie. Feuilles plus grandes, plus aiguës, velues et à pétiole moins rouge que dans le précédent. Tiges plus hautes et plus ramifiées; fleurs en épis plus grands, d'un bleu violâtre, et en août-septembre. Même culture, ou d'orangerie.

4. Staticé de Tartarie, *S. Tartarica*. Lin. Tiges plus basses et plus rameuses. Feuilles radicales, lancéolées oblongues, pointues, fermes, couchées, d'un verd blanchâtre; fleurs

en juin, en épis courts avec des bractées, d'un rouge tendre. Même culture, mais d'orangerie.

5. Statice crépue, *S. mucronata.* Lin. F. (L'Hér. *Stirp. nov.* 6.) *S. crispa.* G. de la Bross. De Barbarie. Racines odorantes; tiges d'un pied, diffuses, rameuses, à membranes crépues, ondulées et blanchâtres comme les feuilles qui sont ovales, aiguës (mucronées), couvertes d'une poussière farineuse; fleurs tout l'été, en épis unilatéraux, serrées, sessiles, petites, nombreuses, d'un violet tendre. Même culture que la précédente. Elle se sème naturellement, si le pot est d'une bonne proportion.

STEVIA. Genre dédié au docteur Stève, botaniste espagnol. (Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Floseuleuses.*) Plantes vivaces et de la Nouvelle-Espagne, excepté la sixième; fleurs très-petites, mais nombreuses, en étoile, odorantes et faisant un joli effet par leur réunion. Elles demandent une terre légère, une exposition abritée. Semis sur couche tiède au printemps; repiquer en pots, rentrer dans l'orangerie, ou laisser sur couche sous châssis pour faire mûrir les graines. En pleine terre, il faut les placer contre un mur, au midi, et garantir des moindres gelées.

1. Stevia a feuilles en scie, *Stevia serrata.* Cav. 555. *Ageratum punctatum.* Ortéga. Tiges d'un pied, d'un jaune pâle, rameuses dans le haut, à feuilles éparses, presque linéaires, ponctuées, les premières et celles du bas *dentées en scie.* Fleurs en juillet-août, serrées, blanches et en entonnoir, en corymbes terminaux et aplatis.

2. Stevia a feuilles d'Hyssope, *S. hyssopifolia.* Tiges assez nombreuses, de 2 pieds, garnies de feuilles opposées. Fleurs en août, en corymbes terminaux, roses et serrées.

3. Stevia a feuilles ovales, *S. ovata.* Tige de plus de 3 pieds, noueuse, très-feuillée et rameuse; feuilles les plus grandes du genre, opposées et comme celles de saule; fleurs en août, en corymbes ombellifères et terminaux, d'un violet osé.

4. Stevia paniculé, *S. paniculata.* Tige de 3 pieds, ligneuse, rameaux grêles; feuilles lancéolées et dentées; fleurs en août-septembre, en panicule et blanches.

5. Stevia lancéolé, *S. lanceolata.* Tige de 3 pieds et demi. Rameaux épars et grêles, à feuilles longues, étroites, *lancéolées*, légèrement dentées. Fleurs en septembre, et rosées.

6. Stévia a feuilles pédées, *S. pedata.* Cav. 356. *Ageratum.* Ort. De Cuba et annuelle. On la sème comme l'autre, en pots, toujours sur couche, si l'on veut avoir de bonnes

graines. Tige striée, de 3 pieds, rameuse; feuilles *pédées*, à sept folioles, dont trois de chaque côté sur un pétiole commun, et la septième plus grande, et sur un pétiole particulier; fleurs en juillet-août, en corymbes terminaux, d'un blanc rosé, à divisions roulées, et à anthères violettes et à cinq crans.

STIPE, *Stipa*, Du verbe *stipo*, j'entasse. (Triandrie-Digynie, fam. des *Graminées*.) Stipe plumeuse, *Stipa pennata*, Lin. Indigène rustique et vivace; feuilles jonciformes et en faisceau; Tiges de 18 pouces, grêles, surmontées en juin, par un épi dont chaque calice se prolonge par une arête (*filet*) articulée, très-longue, plumeuse et flottant avec grâce. Tout terrain. Semis en automne ou au printemps, la première fois; ensuite elle se sème d'elle-même.

STRAMOINE, Pommette, *Datura*. Ce dernier mot est turc. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées*.) Il renferme des plantes très-malfaisantes, telles que la *Pomme épineuse*, *D. Stramonium*, indigène, que je décris pour la faire connaître afin qu'on puisse la détruire. Tige de 3 à 4 pieds; creuse, très-rameuse; feuilles larges, anguleuses, pointues; fleurs en juillet-septembre, grandes, en forme d'entonnoir, solitaires, axillaires et blanches; fruits épineux.

Stramoine fastueuse *ou* Pomme épineuse d'Égypte, *Datura fastuosa*. Lin. Plante annuelle. Tiges de 3 pieds, violâtres et branchues, garnies de feuilles larges et sinuées. Fleurs en juillet-août, en entonnoir, grandes, le limbe à cinq angles terminés par une pointe, d'un beau pourpre violet en dehors, et d'un blanc satiné en dedans, très-odorantes, enfin superbes. Il y a souvent deux ou trois corolles l'une dans l'autre. Terre légère, chargée de terreau bien consommé. Semis en mars sur couche chaude et sous cloche pour l'y laisser, ou la repiquer en pots un peu grands et placés à une exposition chaude; fréquens arrosemens en été.

STRELITZIA. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées*.)

1—2. Strélitzia de la Reine, *Strelitzia Reginæ*. Banks. (Herb. de l'amat. tom. 3. Vél. du Mus. Red. Lil. 77 et 78.) Dédié à la reine d'Angleterre. C'est le Bihai, *Heliconia*, d'Aiton. Plante superbe du Cap, herbacée et vivace. Feuilles radicales à pétiole de 3 pieds, lancéolées aiguës, concaves, d'un beau verd, glabres, glauques en dessous, persistantes et d'un pied de long. Tiges de 3 à 4 pieds, fermes, garnies d'écailles engaînantes, d'un pourpre verdâtre sur les bords; spathes communes de 4 à 5 pouces, vertes et bordées de pourpre; spathes partielles, blanches; fleurs en mai-juin, nom-

breuses, grandes, à six divisions, dont les trois extérieures, longues, aiguës et d'un jaune doré; les trois intérieures plus petites et d'un bleu céleste foncé; style terminé par trois stigmates violâtres. Terre à orangers, quand la plante est forte, plus légère quand elle est faible; serre chaude, arrosemens fréquens en été; multiplication par la division naturelle de la touffe. Le *S. gigantea.* H. K., dont les feuilles sont conformées comme celles du précédent, et ont 6 pieds; se cultive de même.

3—7. STRÉLITZIA A FEUILLES DE JONC, *S. juncifolia.* Plante très-curieuse par la forme de ses feuilles, qui ne sont que de longs pétioles, lesquels remplissent les fonctions des feuilles étroites et qui se développent rarement. S. A FEUILLES ÉTROITES, *S. angustifolia.* La forme de ses feuilles la distingue du S. DE LA REINE. Le *S. humilis*, également semblable à celui de la reine, mais plus petit dans toutes ses parties. S. FARINEUX, *S. farinosa*, qui ressemble aussi au S. de la reine, mais dont les feuilles sont couvertes d'une poussière farineuse. Ces espèces ont la même origine, et demandent la même culture que le S. de la reine. *S. angusta*, RAVENAL, *Ravenala Madagascariensis.* SONNERAT: tige simple, comprimée, arborescente; feuilles plus longues, plus larges, plus épaisses que celles du bananier, portées par des pétioles de 2 pieds, formant un éventail parfait. Fleurs nombreuses, disposées sur de longs spadices. Calice très-long, à quatre divisions; étamines très-longues, courbées en dedans à leur sommet. Même culture.

SWERTIA. (Pentandrie-Digynie, fam. des *Gentianées.*) Genre dédié à SWERTZ, bot. holl. SWERTIA VIVACE, *Swertia perennis.* LIN. Indigène. Racine vivace, noirâtre, traçante tiges d'un pied, anguleuses, herbacées; feuilles moyennes, ovales, les supérieures sessiles et opposées. Fleurs en juin-juillet, en panicules de fleurs ordinairement à cinq pétales, formant une étoile bien ouverte, lancéolées aiguës, ayant à leur base deux gros points bleus, verdâtres jusqu'à la moitié, du reste, bleus, avec des lignes d'un bleu plus foncé; anthères bleues et pollen jaune. Terre tourbeuse et humide; mi-soleil. Multiplication de graines aussitôt la maturité, ou par la séparation des traces en automne. Cette jolie plante produit de l'effet à la fleur.

T.

TABAC, *Nicotiana.* (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées.*) Consacré à NICOT, qui l'a apporté de *Tabasco*, dans la Nouvelle-Espagne. TABAC ORDINAIRE, *Nicotiana tabacum.* LIN. Plante annuelle et fort belle, mais d'une

odeur nauséabonde. Tige de 4 à 5 pieds, velue, moelleuse, et rameuse; feuilles grandes, velues, visqueuses, ovales aiguës; fleurs en juillet, en bouquets lâches et terminaux, infondibuliformes, à cinq lobes et purpurines. Terre substantielle et franche légère; exposition du midi; semer en mars, sur couche, et ne pas trop couvrir les graines; préparer la terre, qu'on ameublit bien par des labours, et qu'on fume, au besoin, avec des engrais à demi-consommés. Quand le plant a 5 à six feuilles, on profite d'un temps pluvieux ou couvert, pour le repiquer à 3 pieds de distance, et en quinconce. On étend bien les racines du jeune plant, qu'on enfonce jusqu'aux premières feuilles. Lorsqu'il a 2 pieds de haut, on étête les plants dont on veut tirer parti des feuilles et on enlève les feuilles qui sont très-basses, piquées des vers ou viciées. On n'en laisse qu'une douzaine au plus, qu'on récolte quand leur couleur, d'un beau verd, devient obscure, qu'elles se rident, se penchent vers la terre, deviennent plus rudes au toucher, et qu'elles se cassent plus facilement en les pliant. On les entasse pendant trois ou quatre jours, pour les faire ressuer et fermenter, et puis on les sèche. On connaît plusieurs espèces et variétés de Tabac.

Tabac ondulé, *Nicotiana undulata.* Vent. (Malm. 10. Curt. 673.) De la Nouvelle-Hollande. Tiges de 2 pieds; feuilles inférieures plus grandes rapprochées et en spatule; celles des tiges et des branches, oblongues aiguës, amincies en pétiole, très-peu *ondulées*. Froissées, elles exalent l'odeur des autres espèces; fleurs en août et presque tout l'automne, moyennes, nombreuses, d'un blanc de lait et à odeur de jasmin. Multiplication de graines qu'on sème au printemps sur couche. Bonne orangerie pour l'hiver.

TAGETÈS. Nom dérivé du grec *tagé*, principauté, pour exprimer le rang qu'avaient alors dans les parterres les deux espèces suivantes qui sont du Mexique, annuelles et suspectes. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*.)

1. Tagétès élevé, grand OEillet d'Inde, Rose d'Inde; noms qui viennent des fleurs, semblables aux œillets et grandes comme les roses; *Tagetes erecta*, Lin. Le surnom latin exprime que la tige est droite et élevée; feuilles ailées, pinnatifides à folioles sessiles, oblongues aiguës, dentées, d'un verd foncé et à points presque transparens; fleurs en juillet-octobre, solitaires, terminales et jaunes. Variétés à fleurs doubles; à fleurs orange, rayées de jaune et quelquefois à fleurs blanches.

2. Tagétès étalé, petit OEillet d'Inde, *T. patula*, Lin. Moins haut, et plus étalé que le précédent; ses feuilles sem-

blables, mais plus petites; fleurs aussi plus petites, plus semblables à l'œillet, et jaune orangé. Variétés à fleurs doubles, à fleurs rayées d'orange plus foncé, ou d'un jaune clair, ou tachées de jaune, ou enfin d'un jaune éclatant. Ces deux plantes, qui fleurissent en même temps, et qui ont la même odeur forte et désagréable, se cultivent ainsi qu'il suit. Semis sur couche, ou même en pleine terre franche légère et bien meuble et terreautée, après les gelées, à une exposition chaude. Repiquage en place quand le plant est fort, arrosemens nombreux, garantir des limaces. Choisir les graines des individus les plus doubles de la première espèce, les mieux panachées de la seconde, et des fleurs les plus hâtives de toutes deux.

3. Tagétès luisant, *T. lucida*, Cav. 264. Du Chili. Moins beau, mais vivace et à odeur agréable. Tiges fermes, striées, peu rameuses; feuilles opposées, connées, ovales, dentées finement et aussi ponctuées; fleurs en août, en corymbes terminaux, petites, nombreuses, à trois rayons d'un très-beau jaune. Même culture, mais repiquage en pots pour placer à l'orangerie sur le devant, près des jours où il continue à fleurir jusqu'en décembre.

TRACHÉLIE, *Trachelium*. Genre de la Pentandrie-Mogynie, fam. des *Campanulacées*..

Trachélie bleue, *Trachelium cœruleum*, Lin. Plante bisannuelle et fort jolie des lieux pierreux. D'Italie. Feuilles radicales, moyennes, ovales lancéolées, pointues et dentées. Tige d'un pied, garnie de feuilles plus petites, et terminée en juillet-août, par une espèce de parasol de fleurs petites, tubulées, à cinq divisions, d'un joli bleu violacé. Terre légère et un peu sèche; exposition chaude; multiplication de graines aussitôt la maturité, ou de boutures sur couche au printemps. D'orangerie.

TRICHOSANTHES, c'est-à-dire Fleur chevelue. (Monœcie-Syngénésie, fam. des *Cucurbitacées*.) Anguine a fruits longs, *Trichosanthes anguina*. Lin. (Curt. 722. Vel. du Mus.) De la Chine. Tiges grimpantes, longues, velues, garnies de vrilles et de feuilles en cœur, à trois lobes principaux, moyennes et dentées; fleurs en mai-juin, semblables à celles des melons, mais blanches et chaque pétale bordé de filamens blancs. Culture du melon.

TRILLIUM. (Genre de l'Hexandrie-Trigynie, fam. des *Asparagées*.) Du nombre *trois*, parce que chaque tige porte trois feuilles, une fleur consistant en un calice à trois divisions, en trois pétales, trois étamines et trois stiles sur une capsule à trois loges. Trillium sessile, *Trillium sessile*.

Lin. (Herb. de l'Amat.) Plante vivace de la Caroline ; tiges de 6 à 8 pouces, pourpres ; feuilles ovales allongées, d'un verd foncé, marqué de taches blanchâtres ; fleurs en avril, sessiles, à pétales longs, spatulés, d'un brun rougeâtre, et à étamines et capsules violettes. Plate-bande de terre de bruyère dans une place ombragée. Multiplication de graines en place et aussitôt la maturité, ou de la séparation des racines, quand la plante est desséchée.

TROMPE D'ÉLÉPHANT, Cocrête orientale, *Rhinanthus elephas.* Lin. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Rhynanthoïdes.*) Plante annuelle du Levant. Fleurs en juillet, d'un beau rouge safrané, grandes, remarquables surtout par deux lèvres, dont la supérieure est terminée par un appendice assez ressemblant à la trompe d'un éléphant, d'où ses noms. *Rhinanthus* vient des mots grecs *rhin*, nez, et *anthos*, fleur. Elle a le port des pédiculaires; mais elle est plus rameuse, et ses feuilles sont d'un verd plus clair. On la sème au printemps sur couche, on la repique au soleil, en terre franche légère et on lui donne un arrosement modéré.

TUSSILAGE, *Tussilago.* Des mots *tussis*, toux, et *agere*, chasser, parce qu'on emploie quelques espèces comme béchiques. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères.*) Tussilage odorant, Héliotrope d'hiver, *Tussilago fragrans.* Villars. (Vel. du Mus. et Jaum. 10e. liv.) Du Lyonnais. Racine noueuse et traçante ; tiges d'un pied, velues, anguleuses ; feuilles moyennes, rudes au toucher, arrondies et dentelées, à long pétiole ; fleurs en décembre-janvier, terminales, et en thyrse, sortant de l'aisselle d'une bractée large, d'un blanc purpurin, et à odeur d'héliotrope. Terre franche légère et fraîche ; mi-soleil. Multiplication par la séparation des racines. D'orangerie, pour jouir de sa fleur qui craint la plus petite gelée.

V.

VALÉRIANE, *Valeriana* de *valere*, valoir, parce qu'on emploie en médecine les racines de ces plantes, dont la première est vulnéraire et diurétique, la deuxième diurétique, céphalique consolidante et vulnéraire; la *V. officinale*, anti-épileptique, sudorifique et diurétique ; et la *V. mache* se mange en salade. (Genre de la Triandrie-Monogynie, fam. des *Dipsacées.*)

1. Valériane rouge, *Valeriana rubra.* Lin. Indigène. Plante vivace à tiges de 3 pieds, très-rameuses et en buisson. Feuilles lancéolées, d'un verd glauque; fleurs en juin-octobre, nombreuses, en panicule terminal, garnies d'un éperon, pourpres, ou rouges, ou blanches, ou lilas dites *V.* d'*Angle-*

terre à une étamine. Tout terrain un peu sec. Multiplication de graines qui souvent se sèment d'elles-mêmes, ou par l'éclat des pieds.

2 — 3. VALÉRIANE DES JARDINIERS, *V. phu.* LIN. D'Allemagne. Tiges de 5 à 6 pieds; feuilles ovales oblongues, simples ou à trois folioles molles et d'un verd jaunâtre; fleurs en mai-juillet, en panicule terminal et blanches, à trois étamines; moins jolies que la première. La V. OFFICINALE, indigène, ne se cultive que dans les cantons où on n'en trouve pas, et seulement pour ses propriétés. Tiges de 3 à 4 pieds, simples, cannelées; feuilles ailées, à folioles pointues, dentées; fleurs en juin-octobre, rougeâtres et paniculées. Même culture. Garantir ces plantes par des épines ou un treillage pour empêcher les chats de se rouler dessus.

VARAIRE *ou* VÉRATRE, *Veratrum.* (Polygamie-Monœcie, fam. des *Joncs.*) *Veratrum* pour *vere atrum*, très-noir, parce que la racine d'une espèce est de cette couleur. Fleurs en panicule terminal, et racines vivaces.

1. VARAIRE *ou* VERBLANC, Ellébore blanc, *Veratrum album.* LIN. (*Fl. Aust.* 335.) Indigène; feuilles grandes, sessiles, ovales, plissées en long, d'un beau verd. Tiges de 3 pieds; fleurs en juin août, blanchâtres et insignifiantes.

2. VARAIRE NOIR, *V. nigrum.* LIN. (*Fl. Aust.* 336.) Indigène. Tiges plus hautes, et feuilles plus grandes; fleurs brunâtres, ouvertes, en juin-août.

3. VARAIRE VERT, *V. viride.* Amérique sept. Tiges de 5 à 6 pieds; feuilles plus grandes et plus plissées; fleurs *idem* verdâtres.

4. VARAIRE JAUNE, *V. luteum.* LIN. Feuilles et tiges plus plus petites. Fleurs idem, d'un blanc jannâtre. De l'Amérique septentrionale.

Ces plantes très-rustiques s'accommodent de tous les terrains; mais elles végéteront mieux dans une terre un peu fraîche. On les multiplie de semences en pleine terre, mieux d'œilletons, qu'on sépare tous les trois ou quatre ans.

VÉLAR, *Erysimum*, du grec, *eryein*, attirer, vertu attribuée à l'espèce suivante qui est détersive, propre à la guérison des plaies et antiscorbutique, comme le V. officinal ou herbe du chantre est incisif et expectorant. (Tétradynamie siliqueuse, fam. des *Crucifères.*) VÉLAR-BARBARÉE, Herbe de Sainte-Barbe et JULIENNE JAUNE, *Erysimum Barbarea.* LIN. Indigène, rustique et vivace. Tige de 2 pieds, striée, rameuse, très-feuillée; feuilles amplexicaules, lyrées, à lobe terminal et arrondi, lisses; fleurs en mai, en thyrse terminal et jaunes. Variété à fleurs doubles, la seule cultivée.

Tout terrain, toute exposition. Multiplication de boutures en été, ou par l'éclat des pieds en automne.

VERGE-D'OR, *Solidago*, de *solidum ago*, je rends solide, parce que l'espèce commune est employée en médecine pour consolider les plaies. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*.) Toutes les espèces utiles seulement pour orner les grands jardins, sont de l'Amérique sept., vivaces, rustiques, à fleurs en épis terminaux, petites, nombreuses, radiées et d'un jaune brillant, d'où le nom de Verge-d'Or. Culture des astères dont le mélange avec les verges-d'or produisent beaucoup d'effet.

1—5. Verge d'or du Canada, *Solidago Canadensis*. Tiges de 2 pieds, velues; feuilles lancéolées, dentées, rudes; fleurs en juillet-septembre. Variétés. V. élevée, *S. altissima*. Tiges de 4 à 5 pieds; feuilles lancéolées, ridées, dentées, très-rudes, sans nervures; fleurs en août-septembre; 5 variétés. V. a tige verte, *S. lateriflora*, tiges de 5 pieds; feuilles lancéolées, un peu dentées, rudes sur les bords; fleurs *idem*, d'un seul côté. Variété à tiges rouges. V. a larges feuilles, *S. latifolia ou flexicaulis*. Tiges flexueuses de 2 pieds, rougeâtres; feuilles plus larges, ovales, aiguës, d'un verd jaunâtre. Fleurs en juillet. V. Bicolore, *S. bicolor* ou *alba*. Tige velue d'un pied et demi; feuilles lancéolées, velues, dentées; fleurs en septembre, à rayons blancs.

VÉRONIQUE, *Veronica*. (Diandrie-Monogynie, fam. des *Pédiculaires*.) Les espèces ci-après sont rustiques, vivaces; fleurs petites, à quatre divisions en roue, les quatre premières à fleurs en épis, les deux autres en grappe. Tout terrain un peu frais, mais mieux terre franche légère; toute exposition. Semis au printemps ou éclats des pieds à l'automne.

Véronique officinale, *V. officinalis*. Lin. Indigène. Tiges d'un pied, couchées et velues; feuilles ovales, obtuses, velues, ridées et opposées; fleurs en mai-juillet, bleuâtres ou rougeâtres ou blanches. Je ne la décris qu'à raison de ses propriétés amères, astringentes, stomachiques, vulnéraires et détersives, quoiqu'elle soit jolie. Elle diffère des autres pour la culture, en ce qu'elle préfère les terres sablonneuses un peu sèches, ainsi que la suivante.

2. Véronique a épis, *Veronica spicata*. Lin. Indigène, tiges de 18 pouces, simples; feuilles opposées, crénelées, obtuses, dentées; fleurs en juin-août, d'un bleu tendre.

3. Véronique maritime, *V. maritima*. Lin. D'Europe. Tiges de deux pieds, minces et blanchâtres; feuilles ternées, plus longues, plus aiguës, dentées inégalement. Fleurs *idem*, d'un beau bleu, ou blanches, ou carnées et à plusieurs épis.

4—8. Véronique a feuilles de Gentiane, *V. Gentianoïdes.* Smith. (Vent. Mal. 86.) Du Caucase. Belle espèce à racine en fuseau. Tiges de 2 pieds, simples et velues; feuilles en touffe, opposées, couchées, serrées, ovales oblongues, d'un beau verd, les feuilles caulinaires trois fois plus longues; fleurs en mai, plus grandes d'un bleu pâle. V. teucriette *ou* Germandrée, *V. teucrium*, Lin. Indigène. Tiges d'un pied, couchées, rameuses; feuilles opposées, ovales, dentées et souvent incisées; fleurs en juin, d'un joli bleu veiné de rouge. V. Chamédris, *V. chamædris*, Lin. Indigène. Tiges souvent plus courtes, rameuses et velues; feuilles sessiles, opposées, en cœur ovale, dentées; fleurs en juin, d'un beau bleu et assez grandes. Je citerai encore les V. cressonée, *V. beccabunga*, et V. mouronnée, *V. anagallis*, qui croissent dans les lieux aquatiques avec le cresson, et peuvent le remplacer au besoin comme antiscorbutique.

VERVEINE, *Verbena.* (Diandrie-Monogynie, fam. des *Gatiliers.*)

1. Verveine a bouquets *ou* de Miquelon, *Verbena Aubletia.* Jacq. Mich. *Buchnera Canadensis* de Lin. (*H. Vind.* 170.) Plante basse, bisannuelle, formant buisson, à racines fibreuses; tiges d'un pied, velues, les unes droites, rameuses, d'autres, couchées et redressées; feuilles opposées, pinnatifides, ou lancéolées aiguës, incisées et trifides, d'un verd foncé; enfin, coagulant l'eau dans laquelle on les jette après les avoir pilées. Fleurs en juillet-novembre la première année, et en avril-juillet la seconde, en tête ombelliforme, ensuite en épi lâche, petites mais jolies, et d'un rouge de laque. Terre franche légère bien terreautée; exposition chaude et sèche; d'orangerie pour la conserver deux ans. Multiplication de semis qui a quelquefois lieu naturellement, ou fait sur couche au printemps, ou de boutures, ou enfin de branches enracinées.

2. Verveine a rameaux serrés, *V. stricta.* Vent. (J. de Cels. 53.) Du pays des Illinois. Racine rustique et vivace; tiges herbacées, raides et à rameaux rapprochés; feuilles opposées, serrées, sessiles, ovales, aiguës, velues; fleurs en été et en épi, d'un bleu violâtre. Même terre; semis *idem* et propagation par les éclats des pieds.

3. Verveine a fleurs changeantes, *V. mutabilis.* Jacq. (Vent. Malm. 36.) *Zapania.* Lam. *Stachytarpheta*, Pers. De l'Amériq. mérid. Tige ligneuse de 3 pieds, frustescente, rameuse; feuilles ovales, dentées, rudes et velues; fleurs en juillet, grandes, en épi charnu et long, d'un beau rouge, ensuite roses. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère. Semis au printemps, sur couche chaude, et sous

châssis, repiquage en pots. Serre chaude ou au moins serre tempérée.

VIOLETTE, *Viola*, de *vis olendi*, faculté de répandre de l'odeur. (Syngénésie-Monogamie, fam. des *Cistoïdes.*) Les fleurs de ce genre se font remarquer par un éperon.

1. Violette odorante, de mars *ou* commune, *Viola odorata.* Lin Indigène, vivace, rustique et traçante. Feuilles nombreuses, radicales, persistantes, en cœur, à long pétiole. Fleurs en mars et avril, à pédoncules radicaux, nombreuses, odorantes, et qui ont donné leur nom à la couleur violette. Variétés à fleurs plus ou moins pourpres, ou blanches. Sous-variété à fleurs doubles, plus odorantes. Terre légère ou franche légère et fraîche; mi-soleil. Multiplication de graines qui se sèment d'elles-mêmes ou de traces Celle dite de Parme, à fleurs semi-doubles et d'un bleu très-pâle, fleurit dès le mois d'octobre sous châssis ou dans un appartement.

2. Violette tricolore *ou* Pensée, *V. tricolor.* Lin. Indigène et annuelle. Tige triangulaire et rameaux diffus; feuilles oblongues, incisées à stipules pinnatifides; fleurs en mai-septembre, odorantes, dont on cultive seulement les variétés d'un violet velouté plus ou moins foncé et d'un jaune éclatant ou seulement jaunes. Tout terrain, mi-soleil; semis en automne, et ensuite naturellement.

3—4. Violette *ou* Pensée a grandes fleurs, *V. grandiflora.* Lin. (Jaum. 5e. liv.) Des Alpes. Vivace. Tiges nombreuses, simples, de 3 pouces, et persistantes comme les feuilles, qui sont ovales oblongues, crénelées et pointues. Fleurs en mai-septembre, plus grandes, les 2 pétales supérieurs d'un violet foncé et velouté, les trois autres jaunes avec une tache violette à leur extrémité; peu odorantes. Terre franche légère, mi-soleil. Multiplication par l'éclat des pieds en automne; plus délicate que les précédentes, il est bon de la changer de place tous les ans et d'en rentrer quelques pieds dans l'orangerie. Variété à fleurs jaunes. On peut l'employer en bordures comme la Violette de Rouen, *V. Rotomagensis*, Lin., plante plus basse, s'étalant beaucoup et donnant toute l'année quantité de jolies fleurs, mais d'un violet pâle, et plus petites.

5—7. Violette a fleurs jaunes, *V. biflora.* Lin. (*Fl. Dan.* 46.) *V. lutea.* Lam. Lieux rocailleux et humides des Alpes, et vivace. Tiges de 3 ou 4 pouces, biflores; feuilles réniformes, crénelées, à longs pétioles; fleurs en avril-mai, d'un beau jaune, le pétale inférieur allongé et rayé de pourpre. Terre légère, substantielle et fraîche; soleil levant. Multiplication de graines ou de pieds éclatés. Variété à fleurs

doubles, violettes et inodores. — La Violette a feuilles palmées, *V. palmata*, de Virginie, demande de l'ombre; ses fleurs violettes sont inodores; feuilles d'abord roulées sur elles-mêmes, puis réniformes et dentées, enfin palmées, et faisant un peu l'entonnoir. La Violette Alpine, *V. alpina*, ne diffère de la violette ordinaire que par ses feuilles fort petites, et ses fleurs très-grandes et odorantes. La première espèce est cultivée dans tous les jardins pour son odeur suave, et les autres pour la beauté des fleurs. On se sert de la première pour parfumer des sirops, liqueurs, etc. Elles sont cordiales, béchiques, et leurs semences émétiques et hydragogues.

W.

WITSENIA. (Triandrie-Monogynie, fam. des *Iridées.*) dédié au botaniste hollandais *Nicolas* Witsen. *Witsenia Corymbosa.* Curt. p. 895. Du Cap. — Plante vivace, semblable pour les feuilles et le port à une iris, mais plus petite et plus délicate. Fleurs en août, en panicule, à tube long à six divisions bien ouvertes, d'un bleu d'azur avec des lignes brunes à la base. Culture des ixias.

X.

XIMENESIA. Genre dédié à J. Ximénès, de la Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Radiées.* Ximénésie a feuilles d'Encélie, *Ximenesia encelioïdes.* Cav. (*Ic.* 2, *p.* 60, *tab.* 178.) Plante du Mexique. Annuelle, en touffe; tiges de 3 pieds et demi, pubescentes comme les rameaux; feuilles ovales aiguës, dentées, d'un verd jaunâtre, cotonneuses et blanchâtres en dessous, à pétiole long, ailé et amplexicaule; fleurs en juin-novembre, moyennes, en corymbe terminal, nombreuses, radiées et jaunes. Terre franche légère; exposition chaude; semis au printemps sur couche chaude; repiquage en place.

Z.

ZINNIA. Genre dédié à J. Zinn, botaniste. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*). Ces plantes annuelles, à fleurs solitaires et terminales, sont propres à l'ornement des parterres. Elles demandent une terre légère, substantielle, et une exposition chaude. Semis à l'entrée du printemps sur couche chaude, et sous cloche. Repiquer la première en place, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, et les deux autres en pots qu'on enfonce dans la couche pour avancer le plant, et qu'on met en place avec motte, quand la température est douce et assurée.

1. Zinnia rouge, Brésine des Jardiniers, *Zinnia multiflora*. Lin. De la Louisiane. Tiges de 18 pouces, rameuses; feuilles opposées, sessiles, lancéolées; fleurs en juillet-octobre, nombreuses, radiées, à disque jaune, rayons d'un rouge vif qu'ils conservent jusqu'à la maturité de la graine, lesquelles se sèment souvent d'elles-mêmes. Variété à fleurs jaunes, et à feuilles sessiles.

2. Zinnia a fleurs roses, *Z. violacea*. Cav. (Herb. de l'Amat. tom. 1. And. *rep.* 55) *elegans*, Jacq. *ic. rar.* 589. Du Mexique. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles opposées, sessiles, en cœur ovale, crénelées, rudes et plus grandes; fleurs en juillet-novembre, grandes, à calice imbricé de trois rangs d'écailles marquées d'une ligne noire, rayons d'un rose pourpré, disque conique d'un pourpre obscur, étamines d'un jaune doré. Recueillir les graines avant que les fleurs soient tout-à-fait fanées.

3. Zinnia roulé, *Z. revoluta*. Cav. *tenuiflora*. Jacq. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) Du Mexique. Tiges de 3 à 4 pieds, pubescentes, très-rameuses; feuilles semblables à celles de la précédente; fleurs *idem*, beaucoup plus petites, nombreuses, rayons d'un rouge ponceau, roulé en dessous, stigmate d'un jaune doré, étamines rouges, calice imbricé.

SECTION TROISIÈME.

Des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes d'ornement,

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les végétaux dont il est question dans cette section, peuvent être divisés en quatre classes, sous les rapports de culture. La première est composée de ceux qui supportent la température de nos hivers, et qui sont de pleine terre. La deuxième contient ceux qui craignent les gelées, et qui périssent à trois degrés au-dessous de zéro du thermomètre de Réaumur : il leur faut l'orangerie, c'est-à-dire une place dans un lieu clos où le froid ne puisse pas pénétrer, mais dans lequel on ne fait de feu que lorsque le froid menace de pénétrer et de parvenir jusqu'aux plantes. La troisième demande au moins un degré ou deux de chaleur au-dessus de zéro pendant la nuit, et la moindre gelée peut tuer ces végétaux, surtout ceux qui végètent l'hiver : il leur faut ordinairement

le jour, 6 à 8 degrés de chaleur : on les place dans la serre tempérée La quatrième est composée des végétaux de la zone torride : ils peuvent souffrir s'ils ont moins de 4 degrés au-dessus de zéro pendant la nuit, et réclament une place dans la serre chaude. Il faut remarquer que toutes ces plantes supportent un degré de froid, plus ou moins grand, suivant leur état, ou celui de l'atmosphère. Ainsi les plantes à feuilles caduques craignent moins le froid que celles à feuilles persistantes; et, parmi ces dernières, celles qui végètent l'hiver, comme la plupart des plantes qui nous viennent de l'hémisphère austral, telles que celles du cap de Bonne-Espérance, la plupart de celles de la Nouvelle Hollande et de l'Amérique méridionale, y sont plus sensibles que les végétaux de notre hémisphère qui se reposent pendant cette saison. Les plantes qui végètent, doivent être mises dans les meilleurs places et auprès des jours, et on donne aux végétaux à feuilles caduques les places les moins avantageuses Quant à l'état de l'atmosphère, s'il est humide dans l'intérieur, et qu'on ne puisse le renouveler, les plantes sont plus sensibles au froid, et il est essentiel de maintenir la température à 1 ou 2 degrés de plus pendant la nuit. C'est aussi ce qu'il faut faire les jours où on arrose, et ceux où la chaleur du jour a été très-considérable, ce qu'il faut prévenir autant que possible, parce que les plantes sont comme l'homme, sujettes à souffrir par l'alternative soudaine et forte de température.

En général, les végétaux de cette section demandent une terre franche légère dans l'orangerie et la serre tempérée, et un peu plus forte dans la serre chaude, mais plus légère pour les plantes qui végètent l'hiver, ou dont les racines n'ont pas la même vigueur pour pénétrer dans la terre.

Les semis et les boutures des plantes d'orangerie doivent être faits sur couche et sous châssis, à moins qu'on ne les fasse à une époque où la température est douce ; ceux des plantes de serre tempérée et de serre chaude, doivent l'être toujours sur couche chaude et sous châssis (*voyez* page 78), ou sous cloche; et les dernières dans la serre même, et souvent sous entonnoir. Le jeune plant de ces deux classes, ainsi que les boutures et les marcottes reprises, ont besoin après la plantation d'être placées sous un châssis, et privées de lumière pendant quelques jours : on leur en donne peu à peu : on ne les met que dans des pots proportionnés à leur grandeur et dans lesquels on les place en motte autant qu'on le peut. En général, il faut que les racines soient un peu serrées, et que les pots pêchent plutôt par de faibles dimensions que par la grandeur ; c'est le seul moyen d'arrêter une trop grande végétation, et de mettre promptement ses plantes à fleurs. Le rempotement des végétaux de cette section se fait annuellement, et seulement tous les deux ans

pour quelques espèces, à la fin de l'été, pour donner aux plantes le temps de faire de nouvelles racines avant l'hiver: quant à la transplantation, elle doit avoir lieu aussitôt après la chute des feuilles, dans les terres légères, franches légères, et où les eaux ne peuvent séjourner pendant l'hiver. Il faut la retarder jusqu'au printemps, dans les terrains forts et humides, et dans ceux où les eaux n'ayant pas un écoulement facile, feraient pourir les racines. Les arbres verts, résineux, et les arbrisseaux de terre de bruyère, se transplantent en mars et avril : c'est alors qu'on enlève aux derniers leurs rejetons, qu'on sépare les pieds, et qu'on lève les marcottes. Quant aux grands arbres verts, tels que les pins, sapins, etc., ils peuvent encore être plantés à l'entrée de l'automne. La multiplication par racines a lieu en enlevant des racines pour les couper en morceaux de quelques pouces qu'on plante en jauge, ou en détachant seulement les racines du tronc,et en relevant la partie coupée de 2 ou 3 pouces au-dessus du niveau de la terre.

L'expédition de ces plantes demande des précautions d'autant plus grandes que la distance est plus éloignée. Si les végétaux ont perdu leurs feuilles, il suffit, si les racines sont à nu, de les tremper dans un mélange de terre grasse et d'un peu de jus de fumier; quand cette matière est un peu desséchée, on emballe les racines avec de la mousse, du foin ou de la paille, on ramasse et on serre un peu les branches avec des liens, en prenant garde de rompre les boutons à bois, et on encaisse; mais si les végétaux ont leurs feuilles, et s'ils végètent, ou si on les fait voyager dans la belle saison, il faut plus de précautions.

Si c'est un arbre, ou un arbrisseau de plusieurs pieds, on le dépote, s'il est en pot, parce que ces vases sont sujets à se rompre, et on enveloppe et serre bien la motte; s'il est en caisse, on achève de la remplir avec du foin ou de la paille qu'on maintient avec de fortes tringles, pour empêcher la terre de s'échapper de la caisse : on enveloppe séparément chaque branche avec de la mousse, et ensuite on les rapproche : on dispose le tout dans la caisse d'emballage, de manière à ce que chaque arbrisseau ne puisse ballotter. Si les plantes sont petites, on les emballe avec le même soin, mais sans être obligé d'envelopper les branches séparément. Il faut laisser la distance de quelques lignes entre les planches de la caisse, pour que l'air puisse pénétrer, et que la moisissure ne puisse attaquer les plantes.

Dans la belle saison, il y aurait plus d'avantage quand les plantes restent un mois ou deux en route, de les placer debout les unes à côté des autres dans la caisse, sans toucher aux pots, en se contentant de les bien arrêter dans le fond, et en serrant seulement un peu les têtes pour s'opposer au frot-

tement. On arrêterait les couvercles des caisses légèrement, pour pouvoir les enlever à volonté, et donner de temps à autre aux plantes les soins qu'elles exigent. Aussitôt leur arrivée, on rempote celles qui en ont besoin ; on les tient quelque temps à l'ombre, pour les habituer à l'air libre et au soleil, etc.

Je terminerai ces observations en faisant remarquer que j'ai donné à chaque arbre les propriétés de son bois, afin de mettre les propriétaires dans le cas de pouvoir réunir l'utile à l'agréable.

A.

ABRICOTIER. *Voyez* p. 212. On ne fera ici mention que de deux variétés : l'une à fleurs doubles, et l'autre à feuilles panachées ou plutôt maculées. On ne peut les propager que par la greffe, parce que la première ne donne pas de semences, et que les panaches se reproduisent très-rarement par les semis.

ACACIA, *Mimosa.* (Polygamie-Monœcie, fam. des *Légumineuses.*) Acacia du grec *akakia*, innocence, par antiphrase. *Mimosa* est formé de *mime*, imitation, parce que les feuilles de quelques espèces se resserrent quand on les touche, ou après le coucher du soleil. Leurs graines se conservent plusieurs années. Ces arbres et arbrisseaux produisent beaucoup d'effet, principalement dans les serres, par leur joli feuillage et plusieurs même par leurs fleurs. Ce sont les acacias du Sénégal et du Nil qui fournissent la gomme arabique, si employée dans les arts et en médecine.

Acacia, Arbre-de-soie, A. de Constantinople, A. Julibrizin, *Mimosa julibrissina*, *M. julibrizin*, *Acacia arborea.* Arbre de 30 pieds, des Indes. Tronc terminé par une tête comme celle du pommier ; feuilles grandes deux fois ailées, à folioles étroites, ovales, et se rapprochant le soir, au moment du sommeil. Fleurs en août-septembre, d'un blanc rosé, en panicules de plusieurs épis, les pétales dépassés par les étamines rouges, en houppes soyeuses. Terre franche légère ; mi-soleil, d'orangerie. Multiplication de graines ou de boutures au printemps sur couche chaude et sous châssis, repiquage, quand le plant a 2 ou 3 pouces. Il est utile de faire tremper les graines des acacias pendant vingt quatre heures dans l'eau avant de les semer pour hâter leur germination.

2. Acacia de Farnèse, Cassie du Levant, *M. farnesiana.* Lin. De l'Inde, d'où il fut apporté dans le jardin du palais Farnèse, en 1611. Arbrisseau de 15 à 16 pieds, épineux et à écorce brune, très-beau par son port et ses feuilles 2 fois ailées,

ailées, à folioles petites, nombreuses, et se fermant aussi chaque soir au coucher du soleil. Fleurs fin de l'été, sessiles, nombreuses, en tête ou houppe ronde, rouges, odorantes, petites. Même culture, mais en plein midi et fréquens arrosemens. Tremper ses graines pendant 24 heures, ou en user le bout sur le grès avant de les semer.

3. Acacia a têtes blanches, *M. leucocephala.* Lam. De l'Amérique mérid. Arbre de 20 pieds; feuilles 2 fois ailées, à folioles plus larges et plus longues; branches molles et étalées, rameaux pubescens; fleurs fin de l'été, d'un blanc rosé, odorantes, et ramassées en têtes. Culture du précédent, mais de serre chaude.

4. Acacia pudique, vulgairement Sensitive, *M. pudica.* Lin. Même lieu. Ses surnoms viennent de sa grande irritabilité. Au moindre attouchement ses feuilles se rapprochent, et ses rameaux articulés fléchissent. Tiges de 2 pieds, couchées, diffuses, armées d'aiguillons crochus; feuilles 2 fois ailées, à pinnules composées d'une trentaine de folioles; fleurs en été, d'un rouge violet, mais très-petites et réunies, formant de petites houppes légères. Même culture, mais seulement une graine dans un pot pour éviter la transplantation, et tenir la plante sous châssis ou en serre chaude, si on veut obtenir des graines.

5. Acacia a grappes, *M. botricephala*, Vent.: *bicolor*, H. P. (Herb. de l'Amat. J. de Cels. et Vel. du Mus.) De Botany-Bay. Tige élevée; rameaux ouverts, un peu en zigzag, duveteux à leur extrémité; feuilles 2 fois ailées, à folioles sessiles, oblongues aiguës, un peu épaisses, bordées de pourpre. Fleurs en mars et en tête, serrées, petites, d'un jaune soufre, d'une odeur assez agréable; les unes mâles, les autres hermaphrodites. Terre de bruyère mêlée de terre franche légère; du reste, même culture que le n°. 1; et en outre, propagation de marcottes simples. Il est le seul mimosa de la Nouvelle-Hollande, qui ne reprenne pas de bouture.

6. Acacia a deux épis. *M. distachia* et *lophanta.* (Vent. J. de Cels, 20. Vél. du Mus.) Nouvelle-Hollande. Tige de 10 à 12 pieds, d'un beau port, d'un brun rougeâtre, et rameuse à son sommet; feuilles deux fois ailées à folioles paires, sessiles, oblongues, aiguës, petites; fleurs en automne ou au printemps, petites, ramassées, en houppes longues et légères, d'un jaune soufre, un peu odorantes, dont les inférieures sont mâles et les autres hermaphrodites. Même culture, mais mieux la serre tempérée, comme tous ceux qui ne fleurissent pas l'été.

7. Acacia a rameaux serrés. *M. stricta.* And. *rep.* 53. Ar-

brisseau du port Jackson, à feuilles ailées la première année, ensuite simples, spatulées et longues; rameaux droits et serrés; fleurs fin de l'hiver, jaunes, inodores, très-petites, ramassées et serrées en tête ronde et axillaire. Même culture. Sa racine froissée exhale une mauvaise odeur.

8. Acacia a longues feuilles, *M. longifolia*. (And. *rep.* 207. Vent. Malm. 62.) N.-Hollande. Tige de 12 à 16 pieds, à rameaux anguleux; feuilles lancéolées, oblongues, obliques et glanduleuses au sommet; fleurs à la fin de l'hiver, en épis longs, nombreux et axillaires, sessiles, serrées, d'un jaune citron, à étamines assez longues pour cacher les pétales. Même culture. Il produit un effet charmant en fleurs, et ne se multiplie facilement que de graines et de marcottes.

9. Acacia a feuilles de lin, *M. linifolia*, *M. pubescens*. Vent. (Herb. de l'Amat., tome 3. Jard. de Cels, 2. Vél. du Mus. Botany-Bay. Tige d'un port élégant, de 10 à 14 pieds, menue, terminée par des rameaux nombreux, anguleux, flexibles et pourprés; feuilles sessiles, linéaires, longues, pointues, ciliées à la base, d'un beau verd; fleurs tout l'été, en têtes disposées en grappes axillaires, petites, nombreuses, d'un jaune pâle, et odorantes. Même culture.

10. Acacia verticillé, *M. verticillata*. L'Hér. Nouvelle-Galles. Rameaux diffus; feuilles verticillées, linéaires, sétacées, terminées en pointes piquantes; fleurs en mars-mai, jaunes, axillaires, en épis cylindriques et droits. Même culture, comme les suivans.

11. Acacia a feuilles de genévrier, *M. juniperina*, Vent., *M. ulicina*, Hort. Ang. Mer du Sud. Tige droite, peu rameuse, velue; rameaux pendans, velus, grêles et jaunâtres; feuilles linéaires, acuminées, nombreuses, à deux petits stipules sétacés; fleurs au printemps, terminales, en petite tête ronde et jaunâtre.

12. Acacia a feuilles obliques, *M. obliqua*. H. P. Même lieu. Tige rameuse; rameaux anguleux, d'un rouge foncé et courbés; feuilles sessiles, lancéolées, obliques, d'un rouge vif, ensuite vertes, mais bordées de rouge; fleurs en automne, petites, en grappes terminales.

13. Acacia odorant, *M. Suaveolens*, Smith. Même lieu. Tiges et rameaux droits, rougâtres, anguleux; feuilles oblongues, linéaires, sessiles, et glauques; fleurs en hiver, globuleuses, odorantes, d'un jaune pâle.

14. Acacia hétérophile, *M. heterophilla*. Lam. Ile-de-France. Feuilles simples et bipinnées; les simples linéaires-obtuses, courbées en faux, blanchâtres et pubescentes, puis vertes; fleurs globuleuses, axillaires et de la grosseur d'un pois.

15. Acacia a fleurs nombreuses, *M. floribunda.* Vent. Nouv.-Hollande. Bel arbuste. Tige de 6 pieds, droite, rameuse, brune; branches anguleuses, flexibles; feuilles nombreuses, sessiles, linéaires, longues, pointues, d'un verd léger; fleurs au printemps, d'un jaune soufre, odorantes, opposées deux à deux, en épis axillaires et solitaires.

16. Acacia a feuilles de myrte, *M. myrtifolia.* Smith. Nouv.-Hollande comme les suivans, jusqu'au n° 21. Tige à rameaux anguleux et tranchans; feuilles presque sessiles, oblongues, accuminées, à bords épaissis; fleurs petites, rares, en épis globuleux.

17. Acacia a feuilles larges, *M. latifolia*, Hort. Ang. *M. dodonefolia*, H. P. Feuilles lancéolées, visqueuses, un peu en faux, avec deux glandes à leur base, tige élevée.

18. Acacia a feuilles en faux, Willd. *M. ensifolia*, Hort. Anc. *M. falcata.* Willd. Tige de 12 à 15 pieds; rameaux glabres, à angles tranchans; feuilles oblongues, courbées en faux, pointues; fleurs fin de l'hiver, sessiles, en épis axillaires et d'un jaune citron.

19. Acacia sensitive, *M. sensitiva.* Tige de 10 à 12 pieds; branches et rameaux longs, grêles, garnis d'aiguillons crochus; feuilles à 4 folioles ovales, lancéolées, velues en dessous, irritables; fleurs tout l'été, pourpres, en têtes pédonculées.

20. Acacia a siliques étroites, *M. virgata*, Jacq.; *angustifolia*, Lam. Tige grêle de 2 pieds; rameaux divergens, effilés, anguleux; feuilles à 15 paires de folioles, petites, étroites; fleurs fin de l'été, blanches en petites têtes.

21. Acacia a fruits sucrés, *M. inga.* Grand arbre de l'Amérique mérid.; feuilles ailées, à 3 à 5 paires de folioles ovales lancéolées, lisses; fleurs grandes, blanchâtres, en bouquets; légume long contenant une pulpe sucrée.

22. Acacia de Malabar, *M. lebbeck.* De l'Inde. Tige droite, verte, ensuite grise; feuilles de 6 à 12 paires de folioles assez grandes, ovales obtuses, d'un verd glauque; fleurs disposées en tête ombelliforme; étamines très-longues; légume long de 7 pouces.

23. Acacia pubescent, *M. pubescens*, Vent. Nouvelle-Hollande. Tige de 3 pieds, pubescente; rameaux ouverts; feuilles presque sessiles, deux fois ailées, à 10 ou 12 paires de folioles sessiles, petites, linéaires; fleurs au printemps, très-petites, jaunes, en têtes qui forment des grappes axillaires.

24. Acacia tire-bouchon, *M. strumbulifera*; Lam. Du Pérou. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, à écorce cendrée; feuilles très-petites, à 2 pinnules, chacune de 4 à 6 paires de fo-

lioles d'une ligne, obtuses et d'un verd léger. Fruits en gousses roulées en spirale. Terre franche légère et susbtantielle ; de serre chaude. Multiplication de graines en pots, sur couche ou dans la tannée et sous châssis ou cloche, ainsi que le jeune plant après le repiquage. Même culture pour les numéros suivans, jusqu'à 33.

25. Acacia bifurqué, *M. furcata*, Desf. D'Afrique. Arbrisseau épineux, à feuilles conjuguées, divergentes et à pinnules linéaires.

26. Acacia a feuilles de hêtre, *M. fagifolia*. Des Antilles. Arbre de 30 pieds, à cime large et régulière ; feuilles à 2 ou 3 paires de folioles ovales ; fleurs petites, blanchâtres en épis linéaires ; légumes oblongs, jaunâtres, contenant une pulpe douce.

27. Acacia blanc, *M. alba*. Amériq. mérid. Feuilles à 3 paires de folioles, égales, ovales, acuminées ; pétioles légèrement ailés.

28. Acacia porte-corne, *M. cornigera*. Amériq. sep. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, à écorce cendrée ; 4 à 5 paires de pinnules à 18 ou 20 paires de folioles oblongues, ayant une petite glande ; 2 épines stipulaires, connées, grandes et arquées ; fleurs petites, jaunes et en épi.

29. Acacia paresseux, *M. pigra*, *M. asperata*. De Veracrux. Tige de 4 pieds, hérissée de poils épineux et d'aiguillons crochus ; 8 à 14 pinnules à 30 ou 40 paires de folioles, linéaires pointues, lisses, épine à la base de chaque paire de pinnules ; fleurs petites, en têtes globuleuses.

30. Acacia a fruits épineux, *M. aculeaticarpa*. Tige brune, rameuse garnie d'aiguillons. Feuilles 2 fois ailées à 7 à 10 paires de pinnules garnies de 10 folioles linéaires et obtuses ; fleurs en épis globuleux ; légumes en faux, parsemés d'aiguillons.

31. Acacia tétragone. *M. quadrangularis* ou *M. tetragona*, Wild. De Caraque. Tige de 8 pieds ; rameaux tétragones ; feuilles 2 fois ailées, à 5 ou 6 pinnules, et à 16 ou 19 folioles linéaires ; fleurs solitaires à longs filamens jaunes.

32. Acacia a feuilles de baguenaudier, *M. speciosa*, Wild. Feuilles 2 fois ailées, à 4 ou 5 pinnules, et 9 à 11 paires de folioles, oblongues, obtuses ; fleurs en août, en épis axillaires rassemblés.

33. Acacia a épines d'ivoire, *M. eburnea*, *M. leucacantha*, Jacq. De l'Inde. Arbrisseau à écorce brune, à épines longues, géminées, connées, divergentes, blanches et lisses comme l'ivoire ; feuilles à 4 paires de pinnules, et à 6 ou 9 paires de folioles oblongues, fort petites ; fleurs jaunes, petites, en

paquets globuleux. Même culture ; mais il se contente de la serre tempérée.

34. Acacia decurrent, *M. decurrens*, Vent. (Jard. Malm.) Nouv. Hollande. Tige de 30 pieds, à nervures saillantes ; cime étalée ; feuilles 2 fois ailées, à 8 à 10 pinnules et à 30 ou 36 paires de folioles, sessiles et linéaires ; les pétioles munis d'une glande à chaque paire de pinnules ; fleurs petites, d'un jaune clair, en têtes globuleuses. Culture du n°. 5.

35. Acacia mucroné, *M. mucronulata*. Nouv. Hollande Tige et rameaux anguleux ; feuilles nombreuses, articulées, sessiles, lancéolées linéaires, un peu courbées en faux, et longues de 3 pouces. Même culture.

36-42. Acacia élégant, *M. elegans*, And. *M. microphylla*, H. P. Nouvelle-Hollande. Tige à rameaux nombreux en zig-zag, anguleux, à aiguillons géminés, fins et rougeâtres ; feuilles géminées à 5 paires de folioles petites et obtuses au sommet ; fleurs tout l'été, d'un beau jaune et en globe. Même culture. Il existe encore beaucoup de belles espèces que le défaut d'espace ne nous permet pas de décrire, telles que les *M. truncata*, *paradoxa*, *glauca*, *portoricensis*, *dolabriforme*, *alata*, *rutæfolia*, etc., qui demandent en général la même culture.

AIRELLE, *Vaccinium*, autrefois *Baccinium*, de *bacca*, baie. (Octandrie-Monogynie, fam. des *Bruyères* de Jussieu, et des *Bicornes* de Ventenat.) Les espèces de ce genre se trouvent dans les marais et les lieux frais, humides et ombragés. Il leur faut une terre de bruyère un peu tourbeuse ou grasse, une position fraîche et à demi ombragée. Multiplication de graines ou de rejetons, et mieux de marcottes. Le semis se fait en terre de bruyère en même position, et les élèves des trois sortes doivent se lever avec leur motte pour la transplantation.

1. Airelle anguleuse, Myrtille, *Vaccinium myrtillus*, Lin. (Duh 2. éd. 2. 29.) Arbuste indigène, de 2 pieds rameaux grêles et anguleux ; feuilles ovales, finement dentées qui le font ressembler à un petit myrte, *myrtillus* ; fleurs en mai, en grelot, d'un blanc rosé, en bouquets axillaires ; baies assez semblables à celles du myrte, d'un bleu noirâtre, et qui peuvent se manger, et même se confire ainsi que celles du numéro 5.

2. Airelle veinée, *V. uliginosum*. Lin. Indigène. Tiges et rameaux d'un pied, étalés sur la terre et redressés, à leur extrémité ; feuilles petites, ovales obtuses, entières, *veinées* ; fleurs en mai-juin, solitaires, axillaires, ovales, et blanches ou rosées ; baies noires. Terre de bruyère plus tourbeuse, plus humide que pour les autres espèces.

3. Airelle de Pensylvanie, *V. pensylvanicum.* Lin. Arbuste de 2 pieds, fort rameux; feuilles presque sessiles, lancéolées aiguës, luisantes; fleurs en juin, en bouquets et blanches.

4. Airelle ponctuée, *V. vitis idœa.* Lin. (*Fl. Dan.* 40. Duh. n. éd. 2. 30.) Mont Ida, et indigène. Tiges d'un pied. Feuilles persistantes, ovales, lisses, d'un verd foncé, et *ponctuées* de noir en dessous; fleurs au printemps, d'un blanc rougeâtre, en grappes terminales et pendantes comme celles de la vigne, d'où le surnom latin. Baies d'un beau rouge. Variété à feuilles panachées.

5—6. Airelle canneberge *ou* coussinette, *V. oxycoccos*, Lin. Indigène et des marais. Tiges et branches grêles, rampantes, filiformes et assez longues; feuilles persistantes, petites, ovales et glauques en-dessous; fleurs en mai, rouges à pédicules filiformes; baies aigrelettes, d'où le surnom grec *oxicoccos*, baie acide. Variété à feuilles panachées. Autre variété, ou plutôt espèce; Airelle du Canada, *V. macrocarpon*, Lin. Tiges plus longues, oblongues, obtuses, luisantes; fruits plus gros, d'où son surnom. On les confit également. Dumont Courset les croit d'orangerie.

7—8. Airelle corymbifère *ou* a feuilles larges, *V. amœnum.* (And. *rep.* 128. Duh. n. éd. 2. 36.) Amérique septent. Tige de 4 à 5 pieds, rameuse; feuilles ovales, finement dentées, d'un beau verd; fleurs en mai-juin, en grappes lâches et corymbiformes, cylindriques, blanches, à calice rouge et bleuâtre. Baies d'un bleu foncé. C'est une des plus grandes et des plus jolies après l'Airelle en arbre, espèce élégante de 15 à 20 pieds, à feuilles ovales, luisantes, mucronées, à points glanduleux, à fleurs en juin, campanulées à 5 segmens et en grappes. Baies noires.

ALETRIS odorant, *Aletris fragrans.* Lin. (Red. Lil. 117. *H. Vind.* 309.) *Salmia.* Cav. *Dracœna.* Curt. 1081. Du genre *Sanseviera;* bel arbrisseau du Cap, de 10 pieds; tige nue, semblable à celle du Yucca, garnie dans le haut de feuilles engaînantes, oblongues, lancéolées, les inférieures courbées en dehors; fleurs en juin, disposées en panicules terminaux, petites, nombreuses, à tube évasé en six lanières, blanches en dedans, lie de vin en dehors, ouvertes le soir, et répandant une odeur très-suave. Terre franche légère et substantielle; exposition du midi; serre tempérée, forts arrosemens. Multiplication de graines sur couche tiède, ou de rejetons et de boutures qu'on fait aussi reprendre sur couche tiède et sous châssis après avoir laissé dessécher la plaie.

ALIBOUFIER, *Styrax*, ou fer de pique, nom grec. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Plaqueminiers.*) Aliboufier

OFFICINAL, *Styrax officinale.* LIN. France mérid. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; rameaux nombreux, diffus, formant buisson; feuilles ovales, d'un beau verd en dessus, blanchâtres en dessous; fleurs en juillet, en bouquets terminaux, de la forme de ceux de l'oranger. Terre à oranger en pots, mais plus légère en pleine terre. Exposition la plus chaude, contre un mur; forte couverture de paille pendant les gelées, ou d'orangerie; mais il n'est beau qu'en pleine terre. Multiplication de graines en terrines sur couche aussitôt leur maturité, ou de drageons, ou de marcottes simples. On en tire par incision, la gomme résine nommée *storax* qui est cordiale, détersive, et entre dans les parfums.

ALIBOUFIER GLABRE, *S. lævigatum.* H. K. (CURT. 921.) *glabrum.* CAV. MICH. *Americana*, LAM. De la Caroline, plus grand, à tiges et rameaux droits; feuilles ovales oblongues, vertes et glabres des deux côtés; fleurs *idem*, moins grandes, axillaires, terminales et blanches; même culture.

ALISIER, *Cratægus.* KRATAIGOS, nom grec d'une espèce, et dérivé de *kratos*, force; qui exprime la qualité du bois. (Icosandrie-Digynie, fam. des *Rosacées.*) Les semences sont cartilagineuses.

1. ALISIER TORMINAL, ALOUCHIER DES BOIS, *Cratægus torminalis.* LIN. (*Fl. Aust.* 443.) Arbre indigène, de 20 pieds, à racines pivotantes comme les suivans. Feuilles ovales, élargies, incisées, dentées, velues en dessous; fleurs en mai-juin, blanches et en corymbe; fruits rouges.

2. ALISIER DE FONTAINEBLEAU, *C. latifolia.* LAM. Arbre de 25 pieds, à tige et branches droites; feuilles larges, arrondies, pointues, dentées, blanchâtres en dessous et brillantes en dessus; fleurs *idem* et odorantes. Fruits d'un rouge orangé.

3. ALISIER BLANC, ALOUCHIER, *C. aria.* LIN. Indigène. Arbre de 25 à 30 pieds; tige très-droite; jeunes rameaux cotonneux; feuilles ovales, dentées, plissées, d'un beau verd et blanches en dessous; fleurs *idem*, en corymbes terminaux, fruits d'un beau rouge. Variété à longues feuilles, dite ALOUCHE DE BOURGOGNE. On mange les fruits de ces espèces après qu'ils ont mûri sur la paille; autrement ils donnent des tranchées et la dyssenterie. Leur bois est très-liant, tenace et a une odeur agréable. Il est propre pour la sculpture et le tour. prend bien le poli et la teinture. Celui de l'alouchier est estimé pour les vis de pressoirs, parce qu'il ne se casse, ni ne s'éclate.

4. ALISIER AMELANCHIER. *C. amelanchier.* H. P. (*Fl. Aust.* 300.) *rotundifolia.* LAM. Indigène. Buisson de 8 à 9 pieds; feuilles ovales arrondies, dentées, blanchâtres en des-

sous; fleurs en avril, nombreuses, plus grandes, en bouquets et d'un blanc soufré; baies d'un bleu noirâtre.

5—7. Alisier a épi, Amelanchier du Canada, *C. spicata.* Lam. *Mespilus Amelanchier.* Lin. Plus petit que le précédent; feuilles plus rondes; fleurs plus tardives, plus petites et en épis; fruits rouges et plus gros. Amelanchier de Choisy, *C. racemosa.* Lam. *Mespilus canadensis.* Lin. Indigène et du Canada. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à rameaux grêles et rougeâtres; feuilles oblongues, aiguës et dentées; fleurs en avril-mai, en panicules terminaux, moyennes, à pétales linéaires et blanches; baies noires. Tout terrain, mais mieux terre franche légère; exposition au nord, mais ouverte. Semis au printemps après avoir fait stratifier les semences qu'on peut laisser un an et demi en cet état pour que tout lève à la fois, et propagation de rejetons, de marcottes et par la greffe sur l'aubépine. Le *Cratœgus lucida*, ainsi nommé du brillant de ses feuilles, est une espèce très-jolie de la Chine. D'orangerie; du reste même culture.

AMANDIER, *Amygdalus.* *Voyez* page 298. Du grec *amygdalea*, dérivé d'*amygama*, qui signifie déchirure, à cause des crevasses et rugosités de la coque des amandes.

1. Amandier a fleurs doubles, *Amygdalus pumila flore pleno.* D'Asie. Bel arbrisseau qu'on écussonne, *à œil dormant*, sur l'amandier ordinaire. Fleur d'un blanc rosé, paraissant en mai, et quelquefois en septembre. Il lui faut du soleil et une bonne terre chaude et légère.

2. Amandier *dit* de Perse, *A. nana.* Lin. D'Asie. Charmant petit arbrisseau à feuilles d'amandier, d'un beau verd; fleurs en avril, couvrant les branches par leur grand nombre, couleur carmin en bouton, et roses après l'épanouissement. Variété à fleurs doubles. Même terre, et multiplication de drageons.

3 — 5. Amandier satiné *ou* du Levant, *A. argentea.* Lam. *Orientalis*, Duham. Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à rameaux diffus; feuilles couvertes en dessus et en dessous de duvet blanc, ayant l'air d'être *satinées* et *argentées*. Fleurs en avril, de couleur rose et petites. Il y a encore l'A. à feuilles panachées, et celui à feuilles cotonneuses. Même culture.

AMORPHA. Genre de la Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.* Amorpha frutiqueuse, *Amorpha fruticosa.* Lin. (Duh., nouv. édit. 3. 36.) De la Caroline. Arbrisseau de pleine terre, et de 8 à 10 pieds. Feuilles ailées, semblables à celles de l'indigo, d'où le nom d'Indigo batard; fleurs en juin-juillet, sans ailes ni carène, et n'ayant que

l'étendard, par conséquent informes (*amorphoi*, d'*a* privatif, et *morphé*, forme); en épi, de couleur bleu violâtre et de jaune. Terre franche légère, plus sèche qu'humide; autrement l'extrémité des rameaux gèle. Multiplication de graines, de drageons, de boutures et de couchage. Propre aux bosquets d'été et d'automne.

ANDREWSIA. Dédié à l'anglais ANDREWS. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Plaqueminiers.*) *Andrewsia glabra.* VENT. Jard. Mal. Nouv.-Hollande. Arbuste de 6 pieds; rameaux axillaires; feuilles persistantes, lancéolées aiguës, luisantes et parsemées de points; fleurs en hiver, axillaires, réunies par 3 ou 6, petites et blanches. Culture des mimosas du même lieu. L'*A. debilis*, espèce sarmenteuse à fleurs bleues, et l'*A. salicifolia* du même pays, se cultivent de même.

ANDROMÈDE, *Andromeda*, nom poétique donné à un genre de la Décandrie-Monogynie. fam. des *Bruyères*, (*Bicornes* de VENT.) Ce genre se place dans la plate-bande de bruyère; il demande de la fraîcheur et seulement mi-soleil, et conséquemment l'exposition du nord, pour n'avoir le soleil que le matin et le soir. On le multiplie de rejetons, de marcottes simples au printemps, et de semis qu'on fait en terrines aussitôt la récolte, et qu'on peut placer dans un châssis, mais à la même exposition. On sème bien légèrement; on recouvre de même; on met un peu de mousse hachée sur le semis, et on tient la terre toujours fraîche. Au printemps suivant on sépare les jeunes plantes, les marcottes, et on éclate les pieds trop forts; c'est le moment de renouveler la terre, ce qui a lieu tous les trois ans.

1. ANDROMÈDE DU MARYLAND, *A. mariana.* LIN. (JACQ. *ic. rar.* 465. DUH., nouv. édit. 37.) Buisson rameux de 2 à 4 pieds. Rameaux en zig-zag, d'abord verts, puis pourpres; feuilles à court pétiole, ovales, luisantes, ponctuées en dessous; fleurs en juillet, assez grandes, en cloche, blanches, en grappes unilatérales et axillaires. Très-long-temps verte.

2—3. ANDROMÈDE A FEUILLES DE CASSINÉ, *et* A. POUDREUSE. *A. cassinefolia.* VENT., et *Andromeda pulverulenta.* BARTRAM. (CURT. 667.) De la Caroline. Variétés l'une de l'autre, suivant VENT. Buissons de 2 à 3 pieds. Les fleurs en juillet et août, les plus belles de tout le genre, sont grandes, blanches, en cloches sphériques, enfin en bouquets terminaux et pendans. Ce sont des arbrisseaux rameux, à feuilles à court pétiole, ovales, légèrement crénelées, d'un beau verd en dessus, et couvertes en-dessous (pour la poudreuse) d'une fleur d'un blanc bleuâtre.

4. Andromède en arbre, *A. arborea.* Lin. De l'Amérique sept. Arbre de 50 à 60 pieds. Rameaux nombreux; feuilles persistantes, ovales oblongues, pointues, dentées, d'un beau verd, souvent tachées de rouge, et d'une saveur acide (on en tire du sel dit d'oseille): fleurs en juin-juillet, petites, blanches, en épis paniculés et terminaux.

5. Andromède a feuilles poliées, *A. polifolia.* Lin. (*Fl. Dan.* 54. Duh., nouv. édit. 38.) Des marais tourbeux des Alpes. Jolie touffe arrondie, d'un pied; feuilles persistantes, lancéolées, linéaires, petites, fermes, roulées sur les bords, d'un verd roux en dessus et blanchâtres en dessous. Fleurs en mai, rouges et blanches, en grelot et en grappes courtes. Variétés à feuilles larges *A. p. latifolia*; à feuilles étroites, *A. p. angustifolia*; de l'Amériq. sept. et moyenne, *A. p. media*, indigène.

6. Andromède rampante, *A. dabœcia*, Lin. *erica d.* Lam., *menziana polifolia*, Jus., Irlande. Touffe plus basse et plus large; tiges rampantes, faibles et rameuses; feuilles persistantes, plus petites, ovales lancéolées, blanches en-dessous. Fleurs en juillet, assez grosses, globuleuses, pourpres, et en grappes terminales.

7. Andromède luisante, *A. lucila*, *A. coriacea*, H. K. Floride. Arbuste en buisson de 3 pieds. Rameaux à angles tranchans; feuilles ovales, fermes, luisantes, d'un beau verd et ayant une nervure près de leurs bords. Fleurs en août, d'un blanc rougeâtre, quatre à sept ensemble, à bouquets axillaires.

8. Andromède axillaire, *A. axillaris.* Lam. *A. Catesbœi.* Walt. De la Caroline. Arbuste en buisson, de 3 à 4 pieds; tiges et rameaux d'un rouge vif dans leur jeunesse. Feuilles persistantes, ovales, fermes, pointues, dentées, d'un verd luisant, avec la nervure rouge. Fleurs en juin-août, blanches, nombreuses, en grappes serrées, axillaires. Variétés à feuilles plus étroites et fleurs plus petites; à feuilles ovales, *A. ovata.*

9. Andromède a grappes, *A. racemosa*, *A. paniculata.* Walt. De la Pensylvanie. Arbuste de 3 pieds, en buisson épais. Feuilles oblongues lancéolées, dentées, membraneuses, veineuses en dessous. Fleurs en juillet, blanches, petites, cylindriques, en grappes terminales. Anthères à quatre barbes.

10. Andromède cotonneuse, *A. tomentosa.* De la Caroline. Tiges de 3 à 4 pieds, d'un blanc jaunâtre, cotonneuses. Feuilles ovales, nerveuses, vertes en-dessus, pâles en dessous, couvertes de poils des deux côtés; fleurs blanches au prin-

temps, plus grandes, cotonneuses, en grappe formant un panicule terminal. Presque toujours verte.

11. Andromède caliculée, *A. caliculata.* Du Canada. Tiges nombreuses, de 2 pieds, jaunâtres, souvent courbées, en buisson étalé. Feuilles persistantes, ovales, fermes, parsemées de points blancs en dessus. Fleurs en mars, petites, blanches, globuleuses, en grappes pendantes, axillaires. Variété à feuilles étroites et à tiges droites. *A. angustifolia.*

ANTHYLLIS, du grec *anthos*, fleur, et *ioulos*, duvet. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Du Levant. Anthyllide argentée, *Anthyllis Barba Jovis*, Lin. (Duh. n. éd. 2. 67.) Arbrisseau très-agréable, de 4 à 5 pieds; feuilles persistantes, ailées, à folioles impaires, un peu longues, étroites, soyeuses et argentées en-dessous, comme les jeunes rameaux et le calice, d'où le nom de Barbe-de-Jupiter. Fleurs en mars-mai, petites, jaunes, en bouquets terminaux. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude, peu d'eau; d'orangerie près des jours, ou de pleine terre, en la garantissant bien de l'humidité et des gelées; multiplication de marcottes, boutures, drageons, et de graines semées en automne sous châssis. L'anthyllide-vulnéraire et ses variétés à fleurs jaunes, purpurines ou blanches en mai-juillet, sont agréables. Même culture.

ARALIA. Pentandrie-Pentagynie, fam. des *Aralies.* Aralie épineuse, *ou* Angélique épineuse, *Aralia spinosa*, Lin. De la Caroline. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; tige grosse, épineuse et peu rameuse; feuilles grandes, épineuses, tripinnées, à folioles dentées, pointues; fleurs en août-septembre, en panicule grand, terminal et formé de plusieurs ombelles, petites, d'un blanc sale, et sentant le lilas. Terre franche légère, fraîche; mi-soleil. Multiplication de rejetons quand la tige périt, ou de graines semées en terrines aussitôt la maturité, et enfoncées dans une couche tiède au printemps; repiquage en pots pour rentrer dans l'orangerie, et ne mettre en place que l'année suivante; couvrir le pied de litière dans les grands froids.

ARBOUSIER, *Arbutus.* Décandrie-Monogynie, fam. des *Bruyères* de Juss. (*Bicornes* de Vent.)

1. Arbousier commun *ou* des pyrénées, Arbre-aux-fraises, *Arbutus unedo*, Lin. (Duh. n. édit. 21.) Arbrisseau de 15 pieds; branches et rameaux irréguliers, nombreux, d'un beau rouge; feuilles ovales oblongues, dentées, persistantes, d'un verd brillant, et à pétiole rouge; fleurs en septembre-janvier, blanches ou rouges, simples ou doubles, suivant la variété, mais toujours en grelots et en grappes pendantes, axillaires ou terminales; fruits rouges, semblables aux fraises,

mais d'un goût peu agréable, d'où le surnom *unedo*, abrégé d'*unum edo*, qui exprime que c'est assez d'en manger un. Terre franche légère; exposition du nord-ouest en pleine terre, ou il faut le garantir des fortes gelées, ou d'orangerie près des jours, et placé au midi à la sortie. Multiplication de marcottes simples, ou de graines semées le plutôt possible après leur maturité, et qu'on place en mars sur couche tiéde. On repique le plant quand il a un pouce, et on ne le risque en pleine terre que lorsqu'il est fort. Les élèves des graines d'Angleterre sont moins sensibles aux gelées. Variétés panachées, à fleurs roses, à fleurs doubles, à fleurs plus grosses, mais l'arbrisseau plus petit, nommé *A. crispa*.

2. Arbousier a longues feuilles, *A. longifolia*; Hort. Ang. De l'île de Ténériffe. Feuilles de 10 à 12 pouces de longueur, à nervures rouges. Fleur inconnue. L'écorce se renouvèle, chaque année, comme celle de l'andrachné. On le greffe sur le précédent. Terre d'oranger et orangerie.

3. Arbousier andrachné, *A. andrachne*. Lin. (Duh. n. éd. 22.) Du levant, et plus sensible au froid. Même port que le précédent, sur lequel souvent on le greffe. Écorce lisse et d'un rouge brun; feuilles plus grandes, persistantes, ovales, à peine dentées, et d'un verd luisant; fleurs en mars-avril, blanches et en panicule. Même culture, mais toujours d'orangerie.

4. Arbousier Raisin-d'Ours, *A. uva ursi*. Lin. (*Fl. Dan.* 33.) Des Alpes. Fruit petit, d'un beau rouge et en grappe, un peu ressemblant au *raisin*. Touffes couchées à terre par ses branches allongées, grêles et garnies de feuilles petites, luisantes, un peu semblables à celles du buis, d'où le nom de Busserole. Fleurs blanches en mai. Terre de bruyère, exposition du Levant. Multiplication de graines et de marcottes simples. Les fruits peuvent se manger. Les feuilles sont propres pour tanner les cuirs.

ARGOUSIER *ou* Argoussier, *Hippophaë*, du grec *hippos*, cheval, et *phaos*, salut; du nom d'une plante employée jadis dans la médecine des chevaux. Genre de la Dioecie-Tétrandrie, fam. des *Chalefs* ou *Elœagnoïdes*. Argoussier-Rhamnoïde *ou* Griset, *Hippophaë rhamnoïdes*. Lin. Indigène dans les sables maritimes. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, fort épineux, à rameaux nombreux; feuilles longues, étroites, argentées, et semées de plaques roussâtres; fleurs en avril, mais insignifiantes. Tout terrain et toute exposition, mais mieux terre légère. Multiplication de graines au printemps, ou de rejetons, de marcottes, ou de boutures à l'ombre. Il produit de l'effet par la couleur de son feuillage, et peut servir à former des haies et à arrêter les sables.

2. Argousier du Canada, *H. canadensis*. Lin. Tiges et

branches à écorce grise ; jeunes rameaux couverts ainsi que les bourgeons de plaques cotonneuses et dorées ; feuilles plus larges, opposées, ovales vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Toute terre, multiplication de marcottes simples dans du terreau. Il fait plus d'effet que le précédent.

ARISTOLOCHE, *Aristolochia*, d'*Aristolochus* qui s'est servi le premier des racines des *A. rotunda* et *A. longa*, comme emménagogues, toniques et détersives. (Gynandrie-Hexandrie, fam. des *Asaroïdes.*)

1. Aristoloche-Siphon, *Aristolochia Sipho.* L'Hér. *Stirp. nov.* 7. Amériq. sept. Arbrisseau à tiges ligneuses, de 20 à 30 pieds, et grimpantes, très-propres à garnir des berceaux et des tonnelles par leurs belles feuilles, grandes, larges, en cœur, veinées et velues en dessous. Fleurs en mai-juin, nombreuses, d'un pourpre obscur, monopétales, axillaires, ayant l'air d'une pipe par son tube courbe et ventru, dont l'orifice, bien rond, s'évase en un limbe à trois lobes égaux. Terre franche légère, exposition au soleil; multiplication de graines, ou de couchage au printemps et enraciné à l'automne. C'est le plus beau du genre.

2. Aristoloche a feuille trilobées, *Aristolochia triloba.* Lin. (Vél. du Mus.) Amérique mérid. Tiges striées, grêles, grimpantes et rameuses ; feuilles veinées à 3 lobes obtus ; fleurs en juin-juillet, très-grandes, solitaires, axillaires, à pédicule long et flexueux, monopétales, d'abord ventrues et ovales, ensuite en tube large avec un couvercle d'où pend un filet long de 6 pouces, d'un verd brun. Même terre et exposition ; serre chaude; multiplication de marcottes.

3—4. Aristoloche Cotonneuse, *A. tomentosa.* Curt. Amérique sept. Arbrisseau rustique et grimpant, à feuilles en cœur, vertes en-dessus ; cotonneuses en-dessous, entières. Fleurs en juin, jaunes, à tube recourbé ; limbe à trois divisions presque égales. Culture du numéro 1. Aristoloche toujours verte, *A. semper virens.* Ile de Candie. Tiges grêles, rameuses, d'un pied ; feuilles petites, cordiformes, ondulées sur les bords, et veinées de brun ; fleurs en mai-juin, jaunes, lisérées de brun. Même culture, mais d'orangerie.

ARISTOTELIA. Genre dédié à Aristote. (Dodécandrie-Trigynie.) Aristotelia Maqui *A. Maqui.* L'Hér. (*Stirp. nov.* 16. Vél. du Mus. et Duh. n. éd. 33.) *Maqui* est le nom que porte, au Chili, cet arbrisseau à tige rougeâtre, ainsi que les rameaux qui sont parsemés de tubercules ; feuilles opposées, lancéolées, oblongues, dentées, luisantes; fleurs en mai, blanches, petites, à cinq pétales, et en grappes axillaires. Baies d'un rouge noirâtre. On les mange, au Chili, et on en fait une boisson ordinaire et d'usage en me-

decine. Terre légère, substantielle; exposition chaude; d'orangerie, ou de pleine terre, mais difficilement même en le garantissant de la gelée et de l'humidité. Multiplication de graines, marcottes ou boutures au printemps.

ARMOISE, *Artemisia.* Genre de la Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*, et dédié à *Artemis*, c'est-à-dire, *Diane.* Les fleurs des espèces suivantes sont petites, nombreuses et en grappes terminales. Armoise-Aurone, Citronelle, *Artemisia abrotanum*, Lin. Arbuste indigène, à tiges et rameaux effilés, de 2 ou 3 pieds; feuilles divisées en ramifications sétacées, d'un verd gai, et à odeur de *citron.* Fleurs en août. Terre légère et substantielle; exposition chaude; multiplication par l'éclat des pieds au printemps, ou de graines semées aussitôt la maturité. Garantir des grands froids. On l'emploie comme tonique, résolutive et répercussive.

2—3. Armoise en arbre, *A. arborescens.* Lin. Indigène. Tige de 4 à 5 pieds, grisâtre; feuilles multifides, finement découpées, blanches et soyeuses; fleurs en juin-août, globuleuses et jaunâtres. Armoise argentée, *A. argentea*, Lin. Madère. Moins élevée; feuilles pinnatifides, palmées, très-blanches, soyeuses et argentées; fleurs *idem.* Ces deux arbrisseaux sont aromatiques. Même terre et exposition; d'orangerie; multiplication de boutures.

ASTRAGALE, *Astragalus*, du grec *astragalos*, vertèbre, à cause de la disposition des fleurs. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*).

Astragale-Adragant, *Astragalus tragacantha.* Lin. *massiliensis.* Lam. Indigène. Arbuste propre à orner les rocailles découvertes des jardins paysages. Tiges et branches diffuses et tortueuses; rameaux blanchâtres; feuilles ailées de quinze à vingt folioles ovales, petites, soyeuses et blanches. Celles du bout caduques, les autres persistantes, et l'extrémité des pétioles se changeant en épines, d'où son surnom *Tragacantha*, *Épine-de-Bouc*; fleurs en épis courts et axillaires, et de mai à juillet. Terre sablonneuse, exposition chaude. Multiplication de graines en mars, sur couche, et repiquer le plant quand il est assez fort.

ATRAGÈNE, *Atragene.* Polyandrie-Polygamie, fam. des *Renonculacées.* Genre distingué des clématites par leur calice et leurs douze pétales, pendant que ces dernières sont sans calice, et n'ont que quatre pétales.

1. Atragène des Alpes, *Atragene alpina.* Lin. (*Fl. Aust.* 241.) Arbuste indigène des lieux rocailleux. Tiges et rameaux sarmenteux et grimpans, de 5 à 6 pieds; feuilles opposées, sortant des nœuds comme les vrilles et les fleurs,

à deux ou trois folioles sessiles, ovales aiguës, dentées; fleurs en juin-juillet, à calice d'un bleu violâtre, grandes, solitaires, velues en dessus, et d'un blanc sale. Terre franche légère. Multiplication de graines semées aussitôt la maturité, et plus facilement de marcottes simples.

2. Atragène des Indes *ou* a grandes fleurs, *A. indica.* H. P. *Clematis florida.* Jacq. *H. Sch.* 357. Arbuste charmant du Japon, où on le nomme *Tessin.* Tiges et rameaux sarmenteux, striés et rougeâtres; feuilles opposées, ailées ou ternées, à folioles entières, ovales aiguës et à petiole long, se tortillant autour des corps environnans; fleurs en avril-novembre, axillaires, solitaires, grandes, très-doubles, premièrement verdâtres, ensuite blanches, et d'une longue durée. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; exposition chaude et sèche, mais garantir la fleur de dix heures du matin jusqu'à deux du soir, pour qu'elle dure plus, et prenne ses dimensions : couper les tiges à l'automne, et couvrir les racines de litière, ou garantir avec soin la tige des gelées. On peut aussi le tenir en pots, ou mieux le planter dans la terre d'une basche, près des jours, où il fleurira plus tôt. Multiplication de marcottes qu'on ne sépare que la deuxième année, ou de greffes sur la clématite.

3. Atragène du Cap, *A. capensis.* Lin. (Curt. 716.) Du Cap. Tige basse; feuilles ternées, à folioles découpées, dentées et cunéiformes à leur base; fleurs en mars-avril, terminales, grandes, ayant un calice à six divisions, velues, d'un rose pourpré, et à pétales jaune soufre. Même culture que la précédente, mais plus de sécheresse, et multiplication de graines.

AUCUBA, nom japonais. (Monœcie-Tétrandrie, fam. des *Nerpruns.*) Aucuba du Japon, *Aucuba japonica.* Lin. Arbrisseau de 3 à 4 pieds, rameux; feuilles persistantes, presque sessiles, opposées, nombreuses, grandes, ovales aiguës, luisantes, dentées, d'un joli verd, avec des taches d'un beau jaune; fleurs en avril, petites, brunes et insignifiantes. Terre franche légère, mi-soleil : garantir de l'humidité l'hiver. Multiplication de marcottes et de boutures au printemps. Il est bon d'en avoir quelques pieds en orangerie.

AULNE, Aune, *Alnus*, abrégé d'*alor amne*, je suis nourri par le fleuve. (Monœcie-Tétrandrie, fam. des *Amintacées.*) Aulne commun *ou* Vergne, *Alnus communis.* H. P. (Duh. n. édit. 264.) Arbre de 60 pieds, d'une croissance rapide dans les terrains humides et quelquefois submergés, ayant un port pyramidal et une écorce lisse; feuilles nombreuses, presque rondes, crénelées, glutineuses, d'un beau verd; fleurs en juillet, chatons petits. On peut l'élever en

tige ou en taillis. On le propage de semence, de boutures, de marcottes. ou seulement en couchant horizontalement en terre une branche coupée, dont les yeux feront autant d'arbres. Il a une variété panachée ; — une autre à feuilles découpées, *Alnus communis laciniata* : souvent cette variété est préférée. Tout le monde connaît l'utilité du bois de ces arbres. On en fait des pieux pour enfoncer dans les terrains humides où il ne pourit pas. Son écorce sert pour tanner, et pour teindre en brun et en noir. Si on place ces arbres sur le bord des eaux, leurs racines retiennent les terres.

AYLANTE, *Aylanthus*. (Polygamie-Monœcie, fam. des *Térebinthacées*.) Le nom indien signifie ARBRE DU CIEL. AYLANTE GLANDULEUX, Vernis du Japon, *Aylanthus glandulosa*. DESF. (L'HÉR. *St. nov.* 84.) *Rhus succedaneum*. LIN. Du Japon. Bel arbre de 50 à 60 pieds, droit, branchu, à sommet étalé, et d'un bel aspect ; feuilles ailées à onze ou treize folioles, ovales aiguës, assez grandes, et ayant à leur base une dent terminée par une petite glande, d'où le nom spécifique glanduleux ; fleurs en août, verdâtres et en panicules. Sa végétation est d'environ 3 pieds par an. Il vient partout, mais il préfère une terre légère, un peu humide, ainsi qu'une position abritée. Multiplication de graines, mais plus encore de rejetons dont il fournit beaucoup, ou de racines coupées en morceaux de six pouces, et qu'on plante en rigoles dans un terrain léger et frais. Le bois, d'un blanc jaunâtre, satiné, aussi beau que celui de noyer, solide et à grains serrés. Il est propre pour la menuiserie et l'ébénisterie. Il serait utile pour les plantations des grandes routes.

AZALÉE, *Azalea*, du grec *azaleos*, sec, parce qu'il n'a de feuilles qu'à l'extrémité des rameaux, et que le surplus paraît sec. La culture des azalées est la même que celle des andromèdes : les azalées se multiplient en outre de boutures. L'A. des Indes est d'orangerie. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Rosages*.)

1. AZALÉE NUDIFLORE, *Azalea nudiflora*. LIN. (TREW, 48. *Fl. Dan.* 23.) Arbrisseau de l'Amériq. sept., de 4 à 5 pieds, en buisson irrégulier ; feuilles éparses, ovales, pointues, un peu velues sur les bords, vertes et luisantes ; fleurs en mai, avant l'entier développement des feuilles odorantes, en ombelles terminales, de la forme de celles du chèvrefeuille, à étamines très-longues, un peu velues et variant de couleur suivant la variété, savoir : AZ. BLANCHE ou *alba*, à fleurs blanches ou teintes de rose, ou à fleurs doubles blanches avec une collerette foliacée ; AZ. BICOLORE, à tubes rouges et limbe d'un blanc rosé, avec bractées à leur base, et ayant quelques tubes fendus, d'où la variété d'aiton, *A. partita* ; A. CARNÉE, *A. carnea*, à tube rouge et velu, à limbe pâle, à ombelles

feuillées, et à bractées imbriquées et ovales à la base ; A. ÉCLATANT, *A. rutilans*, à tube très rouge et velu, à boutons gris, à calice d'un brun verdâtre et velu, et bractées concaves et larges, après le développement des feuilles grandes ; A. ÉCARLATE, *A. coccinea major*, à calice vert et cilié, boutons gros et verts, tube écarlate ; PETITE A ÉCARLATE, *A. C. minor*, plus petite dans toutes ses parties, boutons jaunâtres ; AZ. PAPILIONACÉE, *A. papilionacea*, à fleurs rouges, et la division inférieure blanche, calice foliacé.

2. AZALÉE VISQUEUSE, *A. viscosa*. LIN. (CATESB. 1. 57.) Arbrisseau des mêmes lieux, de même port et de même volume que le précédent. Feuilles lancéolées, pointues, velues, rudes, d'un beau verd ; fleurs en juin, velues, visqueuses, blanches, très-odorantes, disposées et formées comme celles de la première espèce. Variétés. A. MULTIFLORE, *A. floribunda*, à pédoncules d'un blanc verdâtre, à corolles non épanouies, rougeâtres sur leurs angles, blanches ensuite ; A. GLAUQUE, *A. glauca*, à feuilles glauques sur les deux surfaces, à pédoncules rouges, à corolles blanches, glanduleuses, et très-visqueuses à l'extérieur ; A. COTONNEUSE, *A tomentosa*, à feuilles lancéolées ovales, couvertes sur les deux surfaces de poils courts et doux, à fleurs blanches ; A. LUISANTE, *A. virens*, à feuilles d'un beau verd lisse, à corolles blanches, à divisions pointues, et rouges à leur pointe, et à poils de la corolle, terminés par une glande rouge et visqueuse ; sous-variété à feuilles spatulées, à poils à peine glanduleux et blancs ; A. RUDE, *A. scabra*, à bractées très-caduques, à poils rougeâtres, glanduleux et visqueux sur la corolle, à filamens blancs ; A. TARDIVE, *A. serotina*, à tube plus court, limbe fendu, rameaux moins velus et jamais rouges ou bruns, feuilles jaunâtres et plus petites, fleurs en août ; sous-variété à fleurs semi-doubles ; A. COUCHÉE, *A. procumbens*, très-basse ; tige noirâtre, feuilles petites à bords roulés et glabres, fleurs en avril-mai, petites et roses ; A. COTONNEUSE, *A. tomentosa*, à feuilles couvertes de poils courts, douces au toucher, à fleurs blanches en juillet, et paraissant rarement ; sous-variété, *A. tomentosa rubra*, à fleurs rouges et plus belles ; A. POURPRE, *A. purpurea*, *A. colorata*, *A. ruberrima*, et *A. fleurs doubles*.

3. AZALÉE PONTIQUE, *A. pontica*. LIN. (AND. *rep.* 16. CURT. 433.) Arbrisseau de 5 ou 6 pieds. Tige très-rameuse ; feuilles ovales et longues, d'un beau verd, persistantes ; fleurs en mai et juin, en grappes de dix à douze fleurs jaunes, campanulées, odorantes, grandes et bien ouvertes.

4. AZALÉE ÉCLATANTE, *A. calendulacea*. MICH. *Flammea*, *Bartram*. Amériq. sept. Feuilles velues sur les deux surfaces ;

fleurs très-grandes, à tube velu, à divisions courtes, couleur éclatante de souci. Variétés à fleurs safranées, *A. crocea*. Mich. *A. flammea*. On croit que le *calendulacea* est une variété du *nudiflora*.

5. Azalée des Indes, *A. indica*. Lin. Arbrisseau de 3 pieds. Feuilles ovales, lancéolées, velues, et formant des rosettes terminales; fleurs en mai, au milieu de ces rosettes, presque toujours solitaires, grandes, d'un rouge vif ou d'une autre couleur, suivant les variétés nombreuses. D'orangerie et terre de bruyère.

AZÉDARACH, *Melia*. Décandrie-Monogynie, et le type de la famille des *Méliacées*.

1. Azédarach bipinné, faux sycomore, arbre saint, arbre à chapelet, *Melia Azedarach*. Lin. De l'Inde. Arbre de 60 pieds, et à Paris de 10 à 12 pieds, à tige droite et à écorce noirâtre; branches irrégulières; feuilles bipinnées, à folioles ovales, aiguës, incisées et souvent lobées, ayant quelque rapport avec celles du frêne, d'où le nom grec *melia*, frêne. Fleurs en juillet, la 4e année du semis, en plusieurs grappes droites et terminales, ayant cinq pétales blancs-bleuâtres, oblongs et bien ouverts, un tube violet, et d'une odeur suave; fruits ronds, jaunâtres, dangereux, mais donnant une huile concrète propre à faire des bougies, comme les semences servent à faire des chapelets. Terre à orangers ou au moins terre franche légère; exposition chaude. D'orangerie ou en pleine terre en l'empaillant bien l'hiver, et en garantissant les racines de la gelée. Multiplication de graines au printemps et sur couche; repiquage en pots qu'on rentre dans l'orangerie et qu'on ne met en place que la deuxième année.

2. Azédarach toujours vert, lilas des Indes, Margousier, *M. A. sempervirens*. Wild. De l'Inde. Arbre de 20 à 30 pieds, et ici de 3 ou 4 seulement, semblable au 1er, mais avec des dimensions plus petites et à feuilles persistantes; ses fleurs, la deuxième année du semis, plus nombreuses, plus grandes, plus colorées et plus odorantes, se succèdent pendant six mois. Mêmes terre et exposition; serre tempérée ou au moins orangerie près des jours. Même mode de multiplication de graine, ou par l'éclat de ses racines. Couper la tige quand elle manque de bourgeons. Les deux espèces veulent de fréquens arrosemens en été et très-peu en hiver. Elles sont très-agréables à la vue, et surtout la seconde.

B.

BACCHANTE, *Baccharis*, de Bacchus, parce qu'on en employait à ses fêtes une espèce dans les couronnes.

(Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères.*) Bacchante de Virginie, Seneçon en arbre, *Baccharis halimifolia.* Lin. (Duh., nouv. édit. 6o.) Arbrisseau de 10 à 12 pieds. Tige ferme et branchue; rameaux grêles et nombreux; feuilles persistantes, ovales, aiguës, dentées, se rétrécissant en pétiole, et parsemées de points blancs; fleurs en octobre-novembre, comme celles du seneçon, mais blanches, à écailles pourprées, et en corymbes terminaux. Terre légère et sablonneuse; exposition chaude et abritée, et garantir des fortes gelées, ou d'orangerie en terre franche légère et humide. Multiplication de marcottes et de boutures.

2. Bacchante a feuilles de Laurose, *B. neriifolia.* Arbrisseau rameux, à tige droite, de 6 à 8 pieds. Feuilles étroites, lancéolées, pointues, dures, persistantes, vertes, ferrugineuses dans leur jeunesse, blanchâtres en dessous; fleurs en août-novembre, blanches, en grappes courtes et terminales. Même mode de multiplication. Terre franche légère et orangerie.

BADIANE, *illicium.* (Polyandrie-Polygynie, fam. des *Magnoliers.* (Le nom latin signifie charme, attrait, appât.

1. Badiane *ou* Anis étoilé de la Chine, *Illicium anisatum.* Lin. Bel arbrisseau de la Chine, de 10 à 12 pieds, rameux et aromatique dans toutes ses parties. Feuilles persistantes, lauriformes et lancéolées; fleurs en avril-juin, jaunâtres, odorantes, solitaires et terminales. Terre légère et substantielle, exposition au midi; d'orangerie ou de serre tempérée. Multiplication de marcottes qui ne prennent racine que la deuxième année. Son fruit en étoile, d'où le surnom *étoilé*, a un parfum plus fin que celui de l'anis, et est employé pour aromatiser les liqueurs, etc. Il est très-rare.

2—3. Badiane rouge *ou* de la Floride, *I. floridanum.* Lin. (Herb. de l'Amat., tome 2.) Arbrisseau de 4 à 5 pieds, également aromatique et en buisson; feuilles lancéolées, pointues aux deux bouts, lisses et persistantes; fleurs en avril-juin, pendantes, d'un beau rouge, nombreuses, solitaires, terminales et sentant mauvais; fruits en étoile d'une odeur suave. Même culture, mais terre de bruyère et tenu plus serré dans son pot. La Badiane a petites fleurs, *I. parviflorum.* Vent., est plus haute, ses feuilles plus longues; fleurs plus petites et d'un blanc soufré. Son odeur plus forte se rapproche du parfum de la première. Même culture. Ce sont des arbrisseaux très-agréables.

BAGUENAUDIER, *Colutea*, en grec *Koloutea.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Genre à feuilles ailées et à folioles impaires.

1. Baguenaudier ordinaire, faux Séné, *Colutea arbores-*

cens. Lin. (Jaum. 3e liv., Duh., nouv. édit. 3. 32.) Arbrisseau indigène de 10 à 12 pieds, en buisson large et ouvert; folioles ovales, échancrées au sommet, d'un verd glauque en dessous; fleurs tout l'été, en grappes axillaires, jaunes, avec deux lignes rouges sur l'étendard. Fruits contenus dans des vessies rougeâtres qu'on fait claquer par la pression pour baguenauder (s'amuser), d'où son nom. Terre franche légère, mi-soleil. Multiplication de graines semées en planches, ou de drageons. Garantir les jeunes plans des limaces. Il végète dans les terres crayeuses.

2. Baguenaudier du Levant, *C. orientalis.* Lin. (Duh., nouv. édit., 3. 23.) Arbrisseau de 5 à 6 pieds, à folioles d'un verd argenté et glauques en dessous; fleurs en juin-juillet, plus petites, en grappes axillaires, rouges, deux taches jaunes sur l'étendard. Même terre, plein soleil, semis sur couche. Il ne vit que 3 ans.

3. Baguenaudier d'Alep, *C. Alepica.* Lam. *Pocockii.* Wild. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; à folioles ovales, velues, d'un verd cendré et glauque en dessous; fleurs en mai-octobre, axillaires, solitaires ou géminées et jaunes. Même culture.

4. Baguenaudier d'Éthiopie, *C. frutescens.* Lin. Arbuste de 3 à 4 pieds, feuilles persistantes; folioles oblongues, d'un verd foncé, mais blanchâtres comme les rameaux en dessous; fleurs en juillet, en grappes axillaires, écarlates, à carènes plus longues que l'étendard, ailes très-courtes. Même terre, exposition chaude, semis sur couche chaude, sous châssis et en pots, soit pour placer après les gelées, en pleine terre où il fleurit, mûrit ses graines et n'est qu'annuel, soit pour rentrer dans l'orangerie où ils vit trois ans.

5. Baguenaudier a feuilles de Galéga, *C. galegifolia.* Curt. 792. (Herb. de l Amat., tom. 2) De la Nouvelle-Galles. Arbuste plus bas, à tiges flexueuses, à rameaux anguleux et à folioles nombreuses, opposées, presque sessiles, petites, ovales, en cœur au sommet; fleurs la seconde année, en juillet-octobre, en grappes terminales d'un écarlate safrané, à odeur douce de vanille, même culture, mais toujours d'orangerie la première année.

BANKSIA. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Protacées*). Genre de la Nouv.-Hollande, à feuilles persistantes, dédié au célèbre Sir *Joseph* Banks

1. Banskie a feuilles en scie, *Banksia serrata.* Lin. F. (And *rep.* 82.) Arbuste de 8 à 10 pieds, à rameaux cotonneux; feuilles linéaires, lancéolées oblongues, tronquées au sommet, ayant une nervure terminée par une épine, d'un verd foncé; fleurs petites, nombreuses, en cône assez gros et obtus, monopétales, à tube court et jaune, à quatre divisions longues, violettes

à l'intérieur, bleues à l'extérieur et jaunâtres à la base, anthères sessiles et jaunes, style long et d'un beau rouge. Il demande comme les suivans, une terre légère ou de bruyère; exposition chaude, serre tempérée ou orangerie. Multiplication de graines ou de boutures, au printemps sur couche chaude et sous châssis, ou en serre chaude sous entonnoir. Les jeunes plantes repiquées, mises aussi sur couche et sous châssis, et privées de lumière qu'on leur rend peu à peu après la reprise.

2. Banksie a feuilles échancrées, *B. præmorsa.* (And. *rep.* 258.) Arbrisseau à rameaux fauves; feuilles en coin à la base, élargies et tronquées au sommet, fortement dentées, la nervure du milieu terminée par une épine, d'un verd foncé en dessus et blanches en dessous; fleurs en juillet, en cône, à tube long, courbe, violet et à quatre divisions d'un beau jaune, portant chacune une anthère sessile, et à pistil long et d'un violet foncé.

3. Banksie a feuilles de bruyère, *B. ericœfolia.* Smith. (And. *rep.* 155. Curt. 738.) Arbrisseau très-rameux; feuilles nombreuses, linéaires, roulées, échancrées au sommet, dures, cendrées en dessous; fleurs en mars-avril, nombreuses, jaunes, en cône ou thyrse terminal de 6 pouces, à style très long et se recourbant successivement sur chaque anthère, puis s'étendant en donnant au thyrse l'air d'un goupillon léger.

4. Banksie a petits cônes, *B. microstachia*, Cav. Arbrisseau aussi rameux, feuilles lancéolées linéaires, tronquées au sommet, dentées, d'un verd foncé en dessus et très-blanches en dessous; fleurs d'un jaune safrané; cônes gros comme un gland. C'est un des plus beaux du genre.

5. Banksie dentée, *B. dentata*, Lin. Feuilles ovales oblongues, terminées par une épine, bordées de dents distantes et épineuses, d'un verd terne; fleurs petites.

6. Banksie a feuilles entières, *B. integrifolia*, Lin. *Spicata*, Goert. Feuilles souvent verticillées, cunéiformes, amincies à la base, élargies et arrondies au sommet, terminées par une pointe, blanches en dessous.

7. Banksie a feuilles d'Olivier, *B. oleæfolia.* Cav. *Verticillata.* Hort. ang. Tige de 12 pieds; rameaux ternés et subdivisés par 3; feuilles quaternées, verticillées, lancéolées, blanches et tomenteuses en dessous.

8—10. Banksie élevée, *B. robur.* Cav. Arbre de 30 pieds dont le port égale celui du chêne; rameaux couverts d'un coton ferrugineux; feuilles éparses, ovales oblongues, ferrugineuses en dessous, de 6 pouces à un pied de long sur 3 à 4 de large, dentées en scie. Dumont Courset croit que le *B.*

quercifolia, Hort. Ang. est la même espèce. Le *B. latifolia* en est une espèce très-voisine.

11—15. Banksie épineux, *B. spinulosa*. Smith. (And. *rep.* 457.) Il a ses fleurs assez semblables à celles du précédent; mais ses feuilles plus longues et linéaires ont quelques épines vers leur sommet. On cultive aussi les *B. marginata*, *oblongifolia*, *ilicifolia*, *dactyloïdes*, etc.

BAUERA. (Icosandrie-Digynie.) Dédié aux frères Bauer. Bauera a feuilles de garance, *Bauera rubioïdes*. And. (*rep.* 198. J. Malm. 82.) Nouvelle-Hollande. Joli arbrisseau de 5 à 6 pieds; branches et rameaux grêles ayant besoin de soutien; feuilles nombreuses, petites, sessiles, verticillées, persistantes, ovales, lancéolées, dentées au sommet, couvertes de duvet comme les jeunes rameaux; fleurs en août-octobre, axillaires, solitaires pendantes, petites, d'un rose vif avec des lignes blanches. Terre de bruyère mêlée de terre franche légère; bonne exposition; d'orangerie; arrosemens fréquens en été; multiplication de marcottes ou de boutures faites en mars sur couche chaude et sous châssis avec l'extrémité des jeunes rameaux.

BAUHINIA. Dédiée aux frères Bauhin. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses*.)

1. Bauhinia a lobes écartés, *Bauhinia divaricata*. Lin. De l'Inde. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles en cœur, ovales, terminées par deux lobes allongés, divergens et pointus; fleurs en juillet-septembre, assez grandes, blanches, en grappes terminales et droites. Terre franche légère; constamment de serre chaude. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis, repiquer avec précaution pour ne pas blesser les racines; fréquens arrosemens même l'hiver.

2-9. Bauhinia pourpre, *B. purpurea*. Lin. De l'Inde. Arbre élevé à tête étalée; feuilles obrondes à deux lobes arrondis, obtus, souvent pliés l'un sur l'autre; fleurs *idem*, purpurines et agréables. Même culture comme pour les *B. aculeata*, *aurita*, *variegata*, *porrecta*, *candida*, *tomentosa et scandens*.

BEAUFORTIA. (Polyadelphie-Polyandrie, fam. des *Myrtes*.) Nouvelle-Hollande. Beaufortia a feuilles en croix, *B. decussata*, Brown, H. K. Arbrisseau d'un beau port; feuiles opposées en croix, serrées, sessiles, ovales; fleurs en juin-juillet, à calice turbiné à cinq divisions, nombreuses, autour des tiges, cinq pétales d'un rouge vif, étamines réunies en cinq corps. Culture des diosma et d'orangerie.

BEGONIA, dédié à Begon. (Monœcie-Polyandrie. Lin.) Begonia luisant, *Begonia nitida*, H. K. *purpurea*

Swartz ; *minor*, Jacq. *Ic. rar.* 222 ; *obliqua*. l'Her. *Stir. nov.* 46. Des Antilles, sur les rochers près des torrens. Tiges de 5 à 6 pieds, jaunâtres et tendres ; feuilles en cœur, très-obliques d'un côté, luisantes, assez acides pour être employées comme l'oseille, et à pétiole long et pourpre comme les pédoncules, enfin d'un verd terne en dessus, pâle en dessous et souvent bordées de rouge ; fleurs en mai-décembre, en panicules dichotomes, moyennes, d'un rose pâle, à quatre divisions dont deux larges et deux autres petites, étamines jaunes. Terre de bruyère un peu tourbeuse et un peu fraîche. De serre chaude. Multiplication de rejetons et de boutures dans des pots plutôt petits que grands, parce que ce genre pousse peu de racines; rempoter rarement et replacer dans des pots seulement suffisans pour contenir les racines.

2—3. Begonia a deux couleurs, *B. discolor*, *B. evansiana*, Hort. ang. De la Chine. Dédié à M. Évans. Rameaux diffus, longs, marqués d'un carmin vif au-dessus de chaque articulation ; feuilles plus grandes, plus planes, en cœur aigu, finement dentées, vertes en dessus et d'un rose foncé en dessous; fleurs en mai-septembre, aussi plus grandes et par 2, à pétales aussi longs que les feuilles, d'un rose tendre et plus pâles sur les bords ; pédicules d'un rouge vif. Même culture, plus propagation par des bulbes axillaires. Le *B. tuberosa* à feuilles inégales, anguleuses et dentées, dont les capsules ont leurs ailes polyphylles, produit aussi des tubercules.

4. Begonia acuminé ; *B. acuminata*, *B. hirsuta*, Hortul. De la Guyane. Tige de 2 pieds, succulente, rougeâtre, rameuse et velue ; feuilles en cœur à la base, obliques, acuminées, velues, à crénelures, dentées, ciliées et presque épineuses ; fleurs en automne, blanches et en panicules. Même culture, comme les suivans.

5. Begonia a grandes feuilles, *B. Macrophylla*. Lam. De la Martinique. Tiges rougeâtres, noueuses, cassantes ; feuilles auriculées, charnues, blanchâtres en dessous ; fleurs en corymbe rameux et terminal.

6. Bégonia fourchu, *Begonia dichotoma*, Willd. Des Caraques. Tige cannelée, rameuse. Feuilles obliques, en cœur, moyennes, velues en dessous sur les nervures ; d'un joli verd et brillantes ; fleurs petites, blanches, en panicule dichotome. Ces plantes contribuent à l'ornement des serres chaudes.

BEJARIA ou *BEFARIA*, dédié à Béjar. (Dodécandrie-Monogynie, fam. des *Rosages*.) Bejaria paniculé, *Bejaria paniculata*. Mich. (*Fl. Bor. Am.* 26. Vél. du Mus.) *B. racemosa*, Vent. J. de Cels 51. De la Floride. Joli arbrisseau de 3 à 4 pieds : tige et rameaux nombreux, velus et

roussâtres; feuilles persistantes, sessiles, ovales, pointues, d'un verd foncé, à bords rougeâtres; fleurs en juin-septembre, moyennes en grappes terminales, à 7 divisions, les 2 supérieures plus courtes, un peu odorantes et d'un blanc pourpré, les filets longs et de la même couleur, les anthères jaunes. Terre légère et substantielle; d'orangerie; multiplication de graines et de boutures, sur couche et sous chassis, ainsi que de marcottes.

BIGNONE, *Bignonia*. Genre de la Didynamie-Angiospermie, fam. des *Bignonées*, dédié à Bignon.

1. Bignone catalpa, *Bignonia catalpa*. Lin. (Catesb. 1. 49. Duh. n. éd. 2. 5.) De la Caroline. Arbre de 50 pieds et qui s'élève à 30 en France. Tige d'un gris blanc, à cime large; feuilles grandes, en cœur aigu, d'un verd gai; fleurs en août, en larges girandoles terminales, blanches, tachées de pourpre et de jaune. Terre franche légère; mi-soleil; semis en mars en terrines, sous cloche, ou mieux en avril en pleine terre. Garantir du froid pendant trois ans avec de la litière, repiquer en pépinière la deuxième année, et mettre en place la quatrième. On peut aussi le multiplier de boutures, ou des rejetons qu'on butte. Cet arbre est superbe en fleurs. Bois léger d'un gris blanc et lustré quand on le polit, propre à faire des pieux d'une longue durée.

2—4. Bignone de Virginie. Jasmin de Virginie, *B. radicans*, Lin.; *Tecoma radicans*, Juss. (Catesb. 1. 53. Duh. n. éd. 2. 3.) Arbrisseau grimpant à tiges sarmenteuses de 20 à 30 pieds, s'accrochant au moyen de vrilles qui peuvent devenir des racines, d'où le surnom; feuilles opposées, ailées, à folioles impaires, ovales aiguës, dentées, d'un beau verd; fleurs en juillet-août, grandes, monopétales, tubulées, en bouquets courts et d'un écarlate foncé. Terre franche légère et fraîche, exposition contre un mur ou un berceau, excepté celle du nord. Multiplication sur couche, de graines qui ne lèvent souvent que la deuxième année, ou d'éclats du pied ou de couchage, ou enfin de boutures avec du bois de deux ans, en pleine terre humide et à bonne exposition. Variété plus petite dans toutes ses proportions; autre à fleurs plus pâles, et une à fleurs plus rouges, *B. R. rubra*.

5. Bignone toujours verte, Jasmin odorant de la Caroline, *B. sempervirens*. Lin. Catesb. 1. 53; *gelseminum*, Juss. (Herb. de l'Amat., tom. 2.) Tiges sarmenteuses; rameaux flexibles, grimpant et s'entortillant aux arbres voisins, feuilles caduques, lancéolées aiguës, étroites et opposées; fleurs en juillet, axillaires, tubulées et à 5 divisions, d'un beau jaune et à odeur de giroflée. Terre franche légère, exposition chaude; d'orangerie ou contre un mur au midi en garantissant des gelées. Multiplication de marcottes ou de semences

mences sur couche et sous cloche. Il faut rentrer le plant dans l'orangerie au moins la première année.

6. Bignone a vrilles, *B. capreolata.* Lin. (Vél. du Mus. Catesb. 2. 82.) Jolie espèce de Virginie, à tiges de 3 à 6 pieds, sarmenteuses et s'implantant par des racines sur les arbres auxquels elles s'accrochent encore par des vrilles; feuilles opposées, lancéolées aiguës, les supérieures conjuguées et vrillées; fleurs en juin-juillet, axillaires, tubulées, d'un jaune orangé en dedans et couleur cannelle en dehors. Même culture.

7. Bignone de l'Ile de Norfolk, *B. pandorea.* And. (*rep.* 86. — Vent. Malm. 43.) Arbrisseau à tiges aussi sarmenteuses, volubiles, grisâtres et à rameaux qui sont d'abord tétragones; feuilles persistantes, opposées à cinq ou sept folioles elliptiques, dentées, d'un verd foncé et luisant; fleurs en automne dans la serre chaude ou tempérée, ou seulement au printemps dans l'orangerie, en grappes monopétales, à tube ventru à deux lèvres et cinq lobes, d'un blanc terne, rayé de pourpre. Terre de bruyère dans un grand pot; d'orangerie. Multiplication de boutures et de marcottes au printemps, ou de rejetons en automne. *Pandorea* vient de ce que cet arbrisseau se couvre dans son pays d'insectes du genre aphis, qui se répandent sur les végétaux voisins, comme les maux sortirent de la boîte de Pandore.

8. Bignone a cinq feuilles, *B.* ou *tecoma pentaphylla.* Des Antilles. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, touffu et rameux; feuilles digitées, à cinq folioles ovales et inégales; fleurs terminales par 3 ou 4, et purpurines. Terre franche et substantielle; de serre chaude; chaleur constante; arrosemens fréquens pendant la végétation, et rares dans l'état de repos. Multiplication de graines ou de boutures en pots plongés dans la tannée et sous cloches.

9. Bignone a feuilles de frêne, *B. stans*, Lin. ou *tecoma stans.* Tige de 7 à 8 pieds, rameuse; feuilles persistantes, opposées à cinq ou sept folioles, lancéolées pointues, sessiles et dentées; fleurs en août, nombreuses, jaunes, en grappes droites et terminales. Culture du numéro 8.

10. Bignone de la Chine, *B.* ou *tecoma chinensis; B. grandiflora,* Willd. Arbrisseau sarmenteux; feuilles assez semblables à celles du numéro 2; fleurs aussi grandes que celles de cette espèce, en grappes paniculées et nombreuses; corolle campanulée, pas plus longue que le calice, et s'évasant en un grand limbe à cinq divisions larges et arrondies, de couleur safranée. Terre à orangers; d'orangerie; multiplication de boutures, de marcottes et de racines.

BONDUC, Chicot *ou* Cniquier. *Gymnocladus.* (Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses.*)

Bonduc *ou* Chicot du Canada, *Gymnocladus canadensis.* Lam. *Guilandina dioica.* Lin. (Mich. *Fl. Am.* tab. 51.) Chicot annonce l'air nu et mort de cet arbre en hiver; et Gymnocladus est composé de gymnos, nu, et klados, rameau. Bel arbre rustique de 60 pieds, et en France de 25 à 30, à racines pivotantes et à tête régulière; feuilles de 2 ou 3 pieds, bipinnées, à folioles ovales, pointues et molles; fleurs dioïques en juin, en grappes courtes et terminales, tubulées et blanches. Terre franche légère, fraîche et chaude; exposition un peu abritée. Multiplication de semis en planches qu'on garantit de la gelée la première année, ou de rejetons, ou de racines, ou de marcottes à la manière des œillets. Bois rosé, dur et propre pour l'ébénisterie.

BORONIA. (Octandrie-Monogynie, fam. des *Rutacées.*) Dédié au jardinier Borone. Boronia a feuilles pennées, *Boronia pennata.* Smith. (Vent. Malm. 38. And. *rep.* 58.) Nouv.-Galles. Joli arbuste, à tige de 24 à 30 pouces d'un brun clair; feuilles opposées ailées, à cinq ou sept folioles, sessiles, lancéolées, lisses et à odeur de myrte; fleurs en février-mai, moyennes, axillaires, d'un rouge rosé, à quatre divisions ovales dont l'extrémité se tortille, et à odeur d'aubépine. Terre légère et mieux de bruyère; d'orangerie dans une place aérée et sèche. Multiplication de boutures.

BOULEAU, *Betula.* (Monœcie-Tétrandrie, fam. des *Amentacées.*)

1. Bouleau commun, Bouillard *ou* Bois-Balai, *Betula alba.* Lin. Indigène. Arbre de 40 à 50 pieds dans les sols gras et frais, mais qui reste arbrisseau dans les autres terrains, très-rustique et venant partout. Ecorce blanche, satinée, lisse et incorruptible; feuilles deltoïdes, pointues, dentées, d'un verd foncé et luisant; fleurs en juillet, en chatons. Variété, B. pleureur, autre à feuilles panachées; toutes deux plus propres à l'ornement que l'espèce; toute exposition. Multiplication de graines qu'on répand sur un terrain abrité, frais, ameubli, et qu'on recouvre d'un peu de mousse ou de rejetons, de marcottes et même de boutures. On propage les variétés par la greffe. Le bois, quoique léger, est assez ferme et propre pour les tourneurs; on en fait des pilotis de longue durée; l'écorce remplace la noix de galle; les feuilles amères et détersives teignent en jaune par la décoction, on fait un vin léger avec sa séve, et les habitans du nord de l'Europe emploient l'écorce à un grand nombre d'usages, tels qu'à couvrir leurs maisons, à faire des vases, des semelles, etc.

2. Bouleau-Merisier, B. odorant *ou* de Virginie, *Betula lenta*. Lin. Arbre rustique de 60 pieds et plus; feuilles en cœur à la base, ayant des rapports avec celles du mérisier, d'où le surnom. L'écorce et les bourgeons ont le goût d'amende. Tout terrain, mais mieux terre sablonneuse, substantielle et humide; exposition aérée. Multiplication de semences, ou par la greffe sur le prunier. Le bois est aromatique.

3—5. B. noir *ou* a canot, *B. nigra*. Lin. Ainsi appelé à cause de la couleur de son écorce, et de l'emploi qu'en font les sauvages du Canada. Arbre de 90 pieds, plus branchu; feuilles plus grandes, soutenues par un pétiole plus long. Il réussit dans les terrains médiocres. Il vient vite et donne plusieurs variétés, telles que le bouleau noir à larges feuilles, celui à feuilles laciniées, à feuilles de peuplier, etc. — Le *B. papyracea*, dont on fait aussi des canots. — Le B. nain, *B. nana*. Lin., qui croît spontanément en Russie et en Laponie. Il s'élève au plus à 2 pieds, et donne beaucoup de branches dont les feuilles presque rondes sont dentées en scie. Comme il fleurit rarement ici, on ne le propage que de semences venues du pays, ou de marcottes : les boutures réussissent plus difficilement.

BROUSSONETIA. Genre de la Dioecie-Tétrandrie, fam. des *Urticées*, dédié à Broussonet. Broussonetier, *ou* Murier a papier, *B. papyrifera*. L Hér. *Morus papyrifera*. Lin. De la Chine. Arbre de 20 pieds, à cimes larges, et à rameaux velus; feuilles en cœur à la base, mais tantôt entières et dentées, tantôt échancrées des deux côtés ou d'un seul, velues, rudes, et d'un verd foncé; fleurs en avril-mai, en chatons axillaires. Terre légère, exposition chaude. Multiplication de semences, de marcottes, et de rejetons. Abriter les jeunes plants la première année. Les Chinois coupent le tronc, et font du papier avec l'écorce des pousses annuelles.

BRUNSFELSIA. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées*.) Dédié à Brunsfels. Brunsfelsia des Antilles, *Brunsfelsia americana*. Lin. Grand arbre, mais qui reste nain dans les serres chaudes, et dont le beau feuillage, toujours vert, décore les tannées, tandis que ses belles fleurs y répandent par leur succession, pendant tout l'été, l'odeur la plus suave. Ces fleurs, ramassées deux ou trois ensemble au bout des rameaux, sont grandes, et d'un beau blanc de lait. Il faut à cet arbre une chaleur continue, sans laquelle il ne fleurit point : il aime une bonne terre substantielle. On le multiplie de boutures faites au printemps, sur couche chaude et sous châssis ombragé.

BRUYÈRE, *Erica*. Octandrie-Monogynie, fam. des

Bruyères de Juss. (*Bicornes* de Vent.) Nom tiré du grec *ereikein*, briser, parce que, selon Pline, plusieurs espèces avaient la réputation de pouvoir dissoudre la pierre des reins. Ce genre ne renferme que des arbres en miniature, des arbustes indigènes ou exotiques, mais tous charmans par leur joli feuillage toujours vert, surtout par l'éclat et la singularité de leurs fleurs, qui sont souvent nombreuses et rassemblées, ou d'une couleur unique, ou de plusieurs; enfin qui sont tantôt grosses, tantôt petites et de mille formes différentes, comme sphériques, en grelot, en cloche, tubuleuses, en massue, en carquois, en trompette, en carafe, en burette, en fiole, etc. La plupart durent et se succèdent trois ou quatre mois, et quelques-unes paraissent ou s'avancent dans une saison où il n'y a déjà plus d'autres fleurs. Ces plantes sont dans une végétation presque perpétuelle : on en connaît près de quatre cents espèces, dont les suivantes, cultivées en France, viennent du cap de Bonne-Espérance, à l'exception de celles dont on joint la liste à la suite de la culture.

Les bruyères se multiplient, soit de semences, soit de boutures ou de marcottes. C'est après la maturité des graines, ou à la mi-mars, qu'il faut faire les semis dans des terrines ou pots garnis, du fond jusqu'à trois pouces du bord, de tessons de poterie cassée ou de gros sable, afin de laisser à l'eau des pluies ou des arrosemens une issue toujours facile. Le reste de la terrine jusqu'au bord sera rempli de terre de bruyère un peu sableuse, mais douce et bien ameublie, qu'on pressera légèrement avec la main, et sur laquelle on répandra les graines, qu'il faut couvrir de manière à seulement les cacher. On peut ensuite éparpiller également un lit très-mince de mousse coupée extrêmement fine avec des ciseaux; puis, si la terre est sèche, bassiner de haut avec un arrosoir dont les trous très-petits versent l'eau comme une fine rosée, de peur de ramasser les graines en un tas, ou de les jeter hors du vase. La terrine ainsi préparée sera mise à l'ombre, de manière à ne recevoir que quelques rayons du soleil levant, si l'on n'a semé que des bruyères indigènes; autrement il faudrait la placer sur couche tiède et sous châssis à l'ombre. On donne chaque jour un léger arrosement pour conserver la superficie de la terre toujours fraîche. Quelques amateurs ayant observé que, dans tous les lieux remplis de bruyères, les jeunes plants sont plus multipliés et plus vigoureux dans les places souvent couvertes d'eau, ont réussi dans leur semis, en le faisant, soit dans des paniers plats d'osier serré, soit dans des terrines percées, que l'on suspend et tient à moitié plongées dans un baquet plein d'eau. On les expose au soleil levant, et on les abrite contre la pluie, qui ramasserait les semences en tas. Mais ce moyen

n'est bon que pour les espèces qui aiment une grande humidité. Le jeune plant lève au bout d'un mois ou plus : quelquefois elles ne paraissent qu'un an ou un an et demi après qu'on les a semées. — De quelque moyen qu'on se soit servi, les plantes, devenues assez fortes, seront, le plus qu'il sera possible, séparées en mottes, et mises dans les plus petits pots, dont il ne faudra les changer que lorsqu'elles les auront remplis et tapissés de leur racines. On les met à l'ombre jusqu'à parfaite reprise, ou sur la même couche si elles sont délicates, et on les habitue insensiblement au plein air. Observez de donner à l'eau tous les moyens de s'écouler promptement, et que la superficie de la terre doit avoir l'air sec. Il est essentiel d'enterrer les pots, et à cet effet on couvre la couche ou la planche dans laquelle on les enterre, de quelques pouces de terre de bruyère, où les racines qui sortent du fond du pot trouvent une bonne nourriture. Cette précaution est essentielle pour les fortes plantes comme pour les jeunes.

Les boutures, que l'on prend toujours des branches les plus petites et les plus tendres, doivent avoir un pouce de long, ou moins suivant la saison, ou la nature de la bruyère. Comme elles ne prennent racines que de leur extrémité, il devient essentiel que cette partie soit coupée net et sans éraflure. Il est bon aussi de n'en préparer que peu à la fois, de peur qu'elles ne se dessèchent; enfin elles doivent encore être dégarnies de leurs feuilles dans les deux tiers de leur longueur; et cette opération se fait toujours avec des ciseaux. On les met dans des terrines préparées comme pour les semences; mais on mêle du sable fin avec la terre de bruyère, et il est même bon de faire des boutures dans le sable pur. On ne recouvre pas de mousse. On éloigne les boutures entre elles, et aussi des bords de la terrine, d'un bon demi-pouce. On presse la terre contre leur extrémité. On arrose légèrement. On porte ensuite les terrines dans un lieu aéré, mais sans vent; ensuite l'on couvre d'une cloche de verre bien ajustée : puis le tout se met sur couche tiède, soit sous une plus grande cloche, soit sous châssis, à l'ombre ou au moins à l'abri des rayons trop forts du soleil, jusqu'à ce que les boutures aient pris racine, ce qui s'aperçoit par les nouvelles pousses qu'elles donnent. Peu de temps après, on ôte d'abord la petite cloche, puis huit jours après la grande, ou même on met en plein air à l'ombre d'un mur au nord, et si c'est en hiver, dans la partie ombragée d'une orangerie : car ces jeunes plantes doivent être défendues du vent et du soleil. Enfin on les sépare comme les jeunes plantes de semences, et avec les mêmes précautions. On arrose sans mouiller les feuilles. On fait des boutures depuis la fin d'avril jusqu'en août.

Les marcottes se font avec la précaution de ne pas forcer les branches au point de les casser, ce qui pourrait faire périr la mère. On peut employer la marcotte par strangulation, et, si les branches sont longues, les coucher chacune dans un pot séparé : si les marcottes sont élevées, on se sert des moyens indiqués pages 81 et 82. On les sépare quand elles ont pris racine, ce qui arrive ordinairement au bout de l'année, et celles dont les racines sont en partie découvertes ou n'ont pu être levées en mottes, sont mises sous une cloche ou un châssis couvert de paillassons ou de planches, pendant huit ou dix jours. Toutes ces nouvelles plantes demandent beaucoup plus de ménagement que lorsqu'elles ont pris un certain accroissement.

Quant à la conservation et à la culture de ces jolis arbustes, ils exigent moins de chaleur que de soins, et peut-être d'observations particulières et d'habitude de les traiter. L'amateur qui aurait le goût des bruyères, ferait très-bien d'avoir exprès une serre aérée, et surtout bien éclairée, même par en haut, pour y recueillir ces charmantes plantes, qu'il suffit de garantir du froid pendant l'hiver, et d'arroser avec précaution, de manière que la terre ne soit jamais desséchée, et que la tête de la plante ne soit point mouillée; car, si la saison ne lui permet pas de se ressuyer, elle périra infailliblement. Lorsqu'on n'a point cette serre, on peut mettre les bruyères sous châssis, en ayant soin qu'elles ne soient pas trop près des verres : il faut encore que ce châssis, bien exposé et bien tourné dans un sens contraire à l'usage, de peur que le soleil ne frappe trop directement les plantes, soit ouvert toutes les fois que le temps sera doux et sec. Enfin je dois dire qu'une bâche éclairée, et dans laquelle on peut faire un lit de terre de bruyère où l'on enfonce les pots, est l'endroit où les bruyères se conservent le mieux, et où elles ont moins besoin d'arrosemens. C'est ainsi que les bons cultivateurs conservent les leurs, et ils réussissent parfaitement. Dans l'été, on fera très-bien de les abriter du soleil pendant les quatre ou cinq heures du jour où il est le plus ardent. Je les ai vues très-bien réussir dans des salles vertes de charmilles, où elles ne recevaient le soleil qu'à travers le feuillage mobile, les pots enterrés dans une butte de sable de bruyère disposée convenablement (cette situation convient également à beaucoup d'autres plantes). Les bruyères demandent soit la terre ou sable de bruyère pur, soit un mélange de cette terre avec d'autre terre douce ou légère. L'expérience enseignera ce que préfère chacune des espèces. Toutes doivent être mises dans des pots au fond desquels il y aura environ trois doigts de gros sable; enfin on doit les maintenir dans une humidité raisonnable pendant l'été. Le succès serait infaillible si la personne qu'on chargerait de

recueillir ces plantes sur leur lieu natal, indiquait la terre et la situation où se trouve le plus grand nombre d'individus de chaque espèce. En été, il n'est plus besoin de précaution pour les arrosemens. Si on s'aperçoit qu'une plante souffre un peu, sur-le-champ on la dépote. On renouvelle la terre si elle en a besoin : on coupe les mauvaises racines, et on la porte sous un châssis. Si la terre et les racines sont en bon état, on change la plante d'exposition. Si, malgré ces soins, les extrémités des branches continuent à jaunir ou à se des sécher, on ravale jusqu'aux fortes branches, et on place le pot pendant quelques jours sous un châssis. Ces règles sont appliquables à tous les arbustes. Il est utile de réunir les plantes qui aiment les fréquens arrosemens. Jusqu'à ce que ces arbustes soient acclimatés par un long séjour chez nous, on doit craindre qu'ils ne périssent subitement, ainsi que cela arrive quelquefois.

L'expérience a démontré que les espèces suivantes voulaient plus d'eau.

Erica *bibax*, *calcitæflora*, *curviflora*, *cuspidigera*, *cyrillæflora*, *fastuosa*, *fragrans*, *grandiflora*, *histriciflora*, *lagenæformis*, *lamellaris*, *lituiflora*, *longiflora*, *obpyramidalis*, *oxicoccifolia*, *paludosa*, *pellucida*, *stagnalis*, *tetralix*, *tubiflora*, *gasminiflora*.

Les espèces ci-après demandent au contraire moins d'eau. *E. absynthoïdes*, *baccæformis*, *catervæflora*, *corifolia*, *erinifolia*, *fragilis*, *fusiformis*, *gnaphaliiflora*, *gnidiæfolia*, *lasciva*, *nana*, *obvallaris*, *peduncularis*, *pelviformis*, *prolifera*, *pyrolæflora*, *rupestris*, *salax*, *seriphiiflora*, *variifolia*, *vesicularis*, *volutæflora*, *xeranthemifolia*.

Bruyères d'Europe; noms de Linnée. *E. vulgaris*, *scoparia*, *arborea*, *tetralix*, *cinerea*, *australis*, *ciliaris*, *purpurescens vel vagans*, *herbacea*, *mediterranea*, *multiflora*, LIN. *Viridi purpurea*, HORTUL.

Bruyères cultivées en France, rangées suivant l'ordre établi par Dumont-Coursen. *Un astérisque* * *indique les jolies, deux* ** *, les belles.*

PREMIÈRE DIVISION ; corolle d'une demi-ligne à une ligne deux tiers ; anthères nues saillantes, *feuilles ternées.*

1. Bruyère a fleurs ramassées,* *Erica manipuliflora*. Sal. *E. verticillata*. Forsk. Tige blanchâtre, feuilles verticillées ; fleurs en juillet-août, ramassées dans les aiselles des feuilles ; corolle en godet ; anthères appendiculées, en faisceau droit, d'un rouge assez vif.

2. Bruyère lentiforme *, *E. lentiformis*, Sal. *umbellata*, Lin. Andr. Willd. Tige brune ; branches nombreu-

ses; rameaux rouges, bractées serrées contre le calice; anthères trouées contre leur sommet; tube lentiforme dont la base a huit angles; fleurs en mai, terminales, six à huit ensemble, d'un joli pourpre, à pédoncule rouge, filamens rouges; style carné; stigmate brun.

3. Bruyère pyramidale *, *E. pyramidalis*, Sal. *E. imbricata.* Lin. Calice imbricé de bractées; fleurs en août et septembre, d'un rouge jaunâtre; corolle d'une ligne longueur du calice; anthères longues et droites, capsules larges, fleurs terminales.

Anthères appendiculées non saillantes, *feuilles ternées.*

4. Bruyère en forme de coupe *, *E. cyathiflora.* Sal. *E. bicolor.* Willd. Feuilles obtuses, un peu velues, avec un sillon longitudinal, longues d'une ligne et demie; fleurs en juillet-août, terminales, au nombre d'une à trois, à corolle ovale, blanche sur la moitié inférieure, rouge sur la supérieure; anthères noires, appendices en coin, velus et blancs; corolle d'un verd rougeâtre, deux bractées opposées.

5. Bruyère élégante *, *E. formosa.* Sal. Thunb. Feuilles très-petites et ouvertes; calice courbé en dedans; fleurs en juillet-août, terminales, par deux ou trois; corolle visqueuse; sphérique à huit angles, blanche; anthères arquées à leur base et pourpres, stigmate large.

6. Bruyère a fleurs de gnaphale *, *E. gnaphaliiflora*, Sal., *E. gnaphaloïdes.* Willd. Calice ouvert et glanduleux sur les bords; fleurs terminales en mai, corolle d'une ligne, blanche; stigmate grand et à quatre divisions, style non saillant.

7. Bruyère blanche *, *E. paliiflora*, Sal. *Candida.* Soland. Tige anguleuse, feuilles lancéolées en coin, fleurs en juillet-août; corolle d'un blanc vernissé, plus longue que le calice; appendices oreillés.

Feuilles quaternées.

8. Bruyère plumeuse *, *E. plumosa.* Sal. And. *Blæria ciliaris.* Lin. Willd. Tige flexueuse; feuilles très-petites, velues et ouvertes; fleurs en août-septembre, verticillées, pendantes et terminales; corolle en godet et pourpre.

9. Bruyère pubescente *, *E. pubigera*, Sal. Tiges droites, feuilles lanugineuses; calice ouvert, ovale, acuminé; fleurs terminales en août-septembre, rouges, à corolle pubescente, à limbe long et recourbé; capsules velues.

10. Bruyère en forme de mitre *, *E. mitræformis*, Sal. *pubescens.* And. Willd. *Hirtiflora.* Curt. Tout l'arbuste pubescent, excepté la capsule. Rameaux rougeâtres dans

leur jeunesse ; feuilles de trois lignes , à bord peu roulés , d'un verd grisâtre ; fleurs en novembre-mars , terminales, par deux , trois , ou quatre , globuleuses , à divisions droites, et d'un joli pourpre ; appendice assez long , blanc et cilié ; style et stygmate bruns et luisans.

11. Bruyère exigue , *E. exigua.* Sal. *Parviflora.* Thunb. Tiges droites, feuilles lanugineuses ; calice serré , ovale , acuminé ; corolle pub scente , rouge , à tube ovale et à limbe très-court ; appendices linéaires amincis, fleurs terminales , feuilles quelquefois ternées.

12. Bruyère a style courbé , *E. curvirostris* , Sal. *E. declinata.* Hortul. Feuilles linéaires, fleurs au printems , à folioles calicinales , concaves, vertes , brunes et obtuses ; corolle blanche en tube sphérique ; anthères et stygmates bruns , style courbé , appendice pubescent.

13. Bruyère perlée *, *E. margaritacea.* And. Willd. , *obesa.* Sal. Tige blanche ; rameaux droits , nombreux et courts ; feuilles menues de deux lignes , cachant les rameaux ; fleurs en juin-septembre , terminales, penchées , trois ou quatre ensemble , en grelot ouvert et d'un blanc perlé ; style blanc saillant , stigmate brun , appendices oreillés.

14. Bruyère mince *, *E. gracilis*, Sal. , *E. imbecilla*, Hortul. Branches et rameaux minces , mais fermes et assez droits , les derniers jaunâtres et ouverts ; fleurs en avril , carnées, à tube ovale et à limbe recourbé , anthères brunes , stigmate rouge , style non saillant , appendices courts et d'un brun clair.

15. Bruyère intervallaire* , *E. intervallaris.* Sal. *E. elongata* , Roxb. Tige menue , feuilles à verticilles distans , fleurs en octobre-novembre , à tube ovale cylindrique , à limbe très-ouvert , oblongues , penchées, rouges et couvrant les rameaux.

16. Bruyère carrée *, *E. quadrœflora* , Sal. *E. regerminans.* Hortul. Rameaux pubescens ; feuilles d'une ligne un quart, linéaires, obtuses , à cils blancs, d'un verd gai ; fleurs en octobre , à tube évasé en forme de tasse , à limbe droit , blanches et terminales : anthères et stigmate bruns , appendices blancs.

17. Bruyère prolifère ou Caffre * , *E. prolifera* , Sal. *Caffra.* And. *Strigosa.* Willd. Tige velue , rameaux nombreux , blancs , droits ou recourbés et un peu velus ; feuilles garnies de poils ; fleurs en octobre , penchées , terminales , en godet, blanches , anthères et stigmate bruns , appendices droits et blancs. Les jeunes pousses sortent du centre des fleurs.

18. Bruyère en godet *, *E. cyathiformis*, Sal. *E. levis.* Hortul. Tiges et rameaux bruns, feuilles d'une ligne et pointues; fleurs en avril-mai, à tube en tasse, à limbe évasé, blanches, anthères et stigmate bruns, appendices en faux et blancs; folioles calicinales pointues, blanchâtres et vertes au sommet. Variété à fleurs roses, *E. pelviformis.* Sal. *persoluta.* Curt. Willd.

19. Bruyère turbinée *, *E. turbiniflora*, Sal. Tiges grêles; fleurs terminales en août, d'un pourpre pâle, tube turbiné à huit angles, limbe courbé en dedans, appendices oreillés.

Anthères appendiculées saillantes, *feuilles ternées.*

20. Bruyère scarieuse *, *E. scariosa*, Sal. *Spumosa*, Lin. Willd. Bractées presque orbiculaires; fleurs terminales en août-septembre, à limbe de la longueur du tube, divisions lancéolées, rouges; stigmate étroit.

21. Bruyère a mille fleurs *, *E. milleflora*, Sal. *paniculata*, Lin. Tige cotonneuse, feuilles pointues, fleurs en mai, terminales, paniculées, en godet, blanches; style allongé et saillant; appendices linéaires.

22. Bruyère buissonnée*, *E. dumosa.* Sal. *Blœria ericoïdes*, Lin. Willd. Velue dans toutes ses parties, en buisson; tiges rameaux et feuilles d'un verd grisâtre; les dernières quaternées; fleurs en été, penchées, 12 à 16 en têtes serrées et terminales, cylindriques, à divisions droites, d'un blanc pourpre; stigmate rouge, appendice très-droit; 4 ou 5 étamines.

DEUXIÈME DIVISION; corolle d'une ligne deux tiers à 3 lignes; anthères nues saillantes.

23. Bruyère campanulée, *E. campanularis*, Sal. *E. tenuifolia*, Hortul. Tiges et branches nombreuses, droites, cylindriques, brunes; rameaux presque capillaires; feuilles de 2 lignes, ternées, distantes, très étroites, ouvertes; fleurs en avril-mai, solitaires ou par 2, 3, terminales, à corolle de 2 lignes et demie, penchée, campanulée, d'un jaune doré; limbe presque droit et évasé; anthères brunes presque sessiles, style blanchâtre, stigmate brun; calice à folioles ovales, pointues et d'un jaune doré, pédicules garnis de 2 bractées de même couleur.

24. Bruyère laineuse *, *E. velleriflora*, Sal. *Bruniades*, And. *Capitata*, Willd. Feuilles ternées, calice couvert d'un coton dense, distant des bractées à 4 divisions; fleurs en mars-avril, d'un pourpre pâle et terminales. Elle a beaucoup de rapports avec la suivante.

25. Bruyère a fin lin *, *E. carbasina*, Sal. *E. bruniades*,

Lin. Willd. Tige un peu grêle, couverte de poils assez longs, ainsi que les branches et les rameaux, ces derniers rougeâtres; feuilles plus larges et plus cotonneuses que celles de la précédente; ternées, quaternées ou éparses; calice couvert d'un lin fin. Fleurs en juin, terminales, blanches, rose pâle ou jaunes.

26. Bruyère barbue, *E. barbigera*, Sal. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la bruyère buissonnée. Tige droite; feuilles velues, quaternées; fleurs en mai-août, blanches; calice imbricé de bractées, à 4 divisions barbues et profondes; style très-étroit.

Anthères appendiculées non-saillantes, *feuilles opposées.*

27. Bruyère a feuilles d'hélianthème **, *E. helianthemifolia.* Sal. Feuilles deux à deux, ovales, presque planes; corolle pubescente sur les 2 surfaces; fleurs terminales, appendices longs.

28—30. Bruyère lache *, *E. imbellis*, Sal. *E. lutea*, And. Willd. Thunb. Tiges, branches et rameaux grêles, pendans, couverts de feuilles deux à deux, presque imbricées, concaves, obtuses, d'une ligne et demie; fleurs en mai, par 2 ou 4, axillaires, ovales, pyramidales, à divisions ouvertes et obtusément pointues, blanches, à anthères brunes; filamens blancs, style rouge, stigmate brun et luisant, ovaire rouge et appendices courts et blanchâtres. Variété à fleurs jaunes, autre à fleurs d'un jaune pâle.

Feuilles ternées.

31. Bruyère pale *, *E. pallida*, Sal. *pubescens pilosa*, Thunb. *Pubescens*, Lin. Folioles calcinales réfléchies en leurs bords; corolle pubescente sur les 2 surfaces et appendices courts. Elle varie dans sa grandeur et dans ses feuilles plus ou moins pubescentes. Elle a beaucoup d'affinités avec la *Bruyère urcéolée.*

32. Bruyère auriculée*, *E. auricularis*, Sal. Elle ressemble beaucoup à la lamellée, dont elle diffère par ses feuilles linéaires lancéolées, son tube ovale et ses appendices petits et oreillés.

33-34. Bruyère a feuilles de Polytric*, *E. polytrichifolia.* Sal. Tige et branches droites, tomenteuses, d'un brun grisâtre, en faisceau de 4 pieds; feuilles linéaires, très-étroites, pointues, d'un verd gai; fleurs en février-mars, par 3, pendantes, terminales, ovales allongées, roses avant de s'ouvrir, ensuite blanches, à limbe ouvert et droit; style saillant; stigmate étroit et brun; appendices en coin, blancs et ciliés On la confond avec l'*E. arborea*, Lin. Willd. On peut le distinguer parce que l'*arborea* a les feuilles moins nombreuses, plus longues, plus foncées, qu'elle fleurit plus tard

que sa corolle toujours blanche est ovale globuleuse, les divisions du limbe échancrées, le style non-saillant, et le stigmate épais.

35. Bruyère pelotonnée*, *E. glomiflora*, Sal. *Vesicaria*, Soland. Feuilles étroites en coin; calice imbricé de bractées, fleurs sphériques, visqueuses; appendices très-velus.

36. Bruyère vernissée**, *E. verniciflua*, Sal. Feuilles obtusément acuminées, ayant sur les bords des glandes qui exsudent une liqueur visqueuse. Fleurs en septembre, d'un jaune pâle, terminales, à limbe recourbé; appendices en coin, velus et oreillés.

37. Bruyère a feuilles de lachnée **, *E. lachneæfolia*, Sal. *E. lachnea*, Hortul. Branches et rameaux grêles, nombreux, cachés par des feuilles ovales, charnues, pubescentes; fleurs en mai-juillet, nombreuses, campanulées, à limbe recourbé, blanches, souvent par 3 et terminales; appendices longs, étroits, en coin.

38. Bruyère roulée**, *E. volutæflora*, Sal. *Nigrita*, Thunb. Tiges jaunâtres; rameaux courts et velus; feuilles courtes, luisantes, épaisses; fleurs en mai, par 3, terminales, penchées, en godet, d'un blanc pur, à limbe roulé; anthères noires, style brun; folioles calicinales blanches, ainsi que les bractées à leur sommet, et velues.

39. Bruyère lyrée**, *E. lyrigera*, Sal. Cette espèce diffère peu de la précédente; fleurs en avril-juillet, blanches. Ses anthères, après l'épanouissement de la fleur, représentent une lyre, ses appendices sont dentés en scie, et le limbe seulement recourbé.

40. Bruyère a feuilles de gnidienne*, *E. Gnidiæfolia*, Sal. *Calycina*, Thunb. Feuillles linéaires lancéolées, légèrement pubescentes et luisantes, fleurs à plusieurs époques, terminales, à calice grand et en coin, folioles calicinales aussi longues que la corolle, pointues, d'un pourpre léger avec une ligne verte, et ayant 2 bractées de la même couleur à la base; divisions du limbe repliées en-dedans, anthères d'un pourpre foncé, stigmate plus long, appendices courts et oreillés.

41. Bruyère a feuilles courtes*, *E. brevifolia*. Sal. Soland. Feuilles ovales et courtes. Fleurs en mai, roses, terminales; appendices linéaires amincis.

42. Bruyère mal vêtue*, *E. pannosa*, Sal. Feuilles souvent quaternées, peu roulées en leurs bords; fleurs à corolle laineuse, à filamens larges, à appendices courts, à style saillant; du reste beaucoup de rapports avec la bruyère laineuse.

43. Bruyère a feuilles de diosma *, *E. diosmæfolia*, Sal. Feuilles plus larges que dans la plupart des espèces; fleurs terminales, corolle imbriquée; filamens très-étroits, appendices amincis et dentés en scie.

44. Bruyère a bractées *, *E. obvallaris*, Sal. *Bracteata*, Thunb. Bractées grandes, presque ovales, au milieu du pédoncule; fleurs axillaires, corolle à divisions crénelées.

45. Bruyère fugace *, *E. fugax*, Sal. *Triflora*, Thunb. *Triflora aristata*, Willd. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la suivante. Elle en diffère par son calice presque en coin, sa corolle à tube à 4 angles, peu distincts et turbinés, ses appendices étroits et en coin, et parce que la corolle du *pyrolæflora* a autant d'élévation que de stries, sous les sinus du limbe. Fleurs en mai et roses.

46. Bruyère a fleurs de pyrole *, *E. pyrolæflora*, Sal. *Triflora*, Lin., Willd. Feuilles en coin, longues de 5 lignes, souvent quaternées; rameaux couverts d'un duvet blanc; fleurs en juin, par 3 ou 4, terminales, globuleuses, à limbe peu ouvert et à 4 angles, d'un blanc rosé; folioles calicinales et bractées blanches, filamens rouges et courbés, anthères brunes; appendices ovales, jaunes au milieu, blancs sur les bords; stigmate ayant 4 points rouges.

47. Bruyère bacciflore *, *E. baccæformis*. Sal. *Bacciflora*, Lin. *Baccans* Willd. (Herb. de l'Amat.) Tige anguleuse; feuilles petites; fleurs en mai-juin, globuleuses comme des baies, pendantes, trois ou quatre réunies et terminales; corolle rose à quatre angles saillans et turbinés; anthères d'un brun clair; filamens courts; style épais et brun; stigmate noirâtre à quatre points saillans; appendices oreillés; folioles du calice, bractées, et pédoncules roses. Cette charmante bruyère fleurit la troisième année du semis.

48. Bruyère penchée *, *E. cernua*. Sal. Willd. And. Lin. Feuilles de trois lignes à petites élévations ciliées; fleurs en septembre, à calice petit, garni de cils glanduleux sur les bords, et en dessous de deux bractées opposées, à corolle presque globuleuse, d'un blanc carné, à limbe presque droit; anthères brunes, style rouge, stigmate brun à quatre points; pédoncule rouge.

49. Bruyère a crochets *, *E. juncifolia*. Sal. *E. regerminans*. Lin. Willd. Tiges à rameaux nombreux et juniciformes; feuilles recourbées, amincies en pointe; fleurs en avril-mai, à calice rouge très-petit; à corolle globuleuse ovale, à limbe obtus, rouge et axillaire; bractées petites et colorées, pédoncule carné.

50. Bruyère a fleurs nombreuses *, *E. catervæflora*. Sal. Tige anguleuse; corolle pubescente à tube étroit, presque

ovale ; anthères à longs trous ; du reste se rapportant aux bruyères pubescentes et en forme de mitre.

51. Bruyère porte-pique *, *E. tragulifera.* Sal. Tige droite ; feuilles marginées, velues, souvent ternées ; fleurs en juin, blanches, terminales, en godet et à limbe recourbé.

52. Bruyère turrigère **, *E. turrigera*, Sal. *Cupressina*. Hort. *Pendula.* Willd. Hortul. Rameaux nombreux en buisson bas et large ; feuilles à bords très-roulés et à verticilles rapprochés ; fleurs toute l'année, nombreuses et éparses au sommet des jeunes rameaux, globuleuses, à limbe droit, d'un blanc carné ; anthères, stigmates et appendices bruns ; style rouge, calice recourbé et horizontal, à folioles d'un blanc carné et la pointe verte.

53. Bruyère quadriflore *, *E. lacunæflora.* Sal. *Quadriflora.* And. *Bergiana.* Lin. *E. Pendula* des jardiniers. Tige faible, branches grêles, ouvertes ; rameaux nombreux et petits ; feuilles linéaires, flasques, à une nervure, quelquefois quinées ; fleurs en mai-juillet, à calice court, et folioles rouges à la base, corolle globuleuse, pourpre, le limbe d'un rouge foncé ; filets blancs, anthères brunes, style et stigmate bruns ; appendices longs, ciliés et d'un blanc rougeâtre ; bractées deux à trois, velues.

54. Bruyère fleurie **, *E. florida.* Sal. Willd. Thunb. Fleurs à calice courbé en dedans, globuleuses, divisions du limbe imbricées à leur base, terminales ; appendices lancéolées.

55. Bruyère muqueuse **, *E. mucosa.* Sal. Lin. Willd. And. Tige droite ; branches et rameaux grêles ; feuilles linéaires, courbées, ouvertes, de 3 lignes ; fleurs en avril-mai, de trois à huit, en bouquets terminaux, globuleuses, visqueuses, à divisions peu réfléchies et interstices saillans, d'un pourpre ferrugineux comme les folioles calicinales, lancéolées sur les deux tiers inférieurs.

56. Bruyère a épis serrés *, *E. verecunda.* Sal. *Cernua.* And. Tige de 2 pieds, rameuse au sommet ; fleurs amphoriformes, à limbe crénelé, pendantes, en têtes serrées, couleur de chair pâle.

57. Bruyère piluliforme *, *E. piluliformis.* Sal. *Pilulifera.* Lin. Feuilles éparses, à bords roulés et garnies de petits cils ; fleurs en mai, blanches, globuleuses, terminales ; appendices linéaires amincies,

58. Bruyère jolie, *E. pulchella.* Sal. Port de la suivante. Tige flexueuse ; branches grêles, filiformes ; feuilles courtes, épaisses ; fleurs en août-février, nombreuses, un peu pendantes, rouge incarnat, en épis terminaux et en

godet, un peu triangulaires ; anthères velues, appendices en coin et velues.

59—61. Bruyère a fleurs de caillelait *, *E. galiiflora.* Sal. Tige pubescente ; fleurs à tube ovale, pyramidal, terminales ; appendices oreillés ; capsule sphérique. Variétés *à fleurs blanches*, plus petites dans toutes ses parties. *E. comosa.* And. Autre variété *à fleurs rouges*, *E. conosa.* Lin. Willd. Buisson peu élevé, à rameaux nombreux, menus et pubescens ; feuilles d'une ligne et demie ; fleurs en juillet-août, nombreuses, par trois à cinq, terminales, ovales cylindriques, à limbe ouvert horizontalement, couleur de fleurs de pêcher. Filets capillaires et blancs, anthères brunes et nues ; style rouge ; stigmate brun et luisant ; folioles calicinales rougeâtres et ciliées.

62—63. Bruyère cubique *, *E. hottoniæflora*, Sal. *Cubica*, And. Lin. Feuilles souvent quinées, de 2 lignes, recourbées en dessus, d'un verd foncé ; fleurs en mars, à pédoncules rouges, à corolle de 3 lignes, à limbe évasé et divisions droites, couleur pourpre ; calice tétragone, moitié de la corolle, à folioles larges, carénées et pourpres ; anthères fauves à petits cils blanchâtres sur les bords. Style rouge, stigmate noirâtre. Cette bruyère ne diffère de la B. a feuilles d'armoselle, *E. seriphiifolia*, Sal., qu'en ce que la corolle de cette dernière n'a qu'une ligne et demie et est classée dans la première division.

Feuilles quinées, ou sixées.

64. Bruyère a feuilles nombreuses *, *E. multicaulis*, Sal. *E. scricta*, And. Willd. Tiges, branches et rameaux nombreux, longs et droits, feuilles de 2 lignes, lancéolées, d'un verd foncé, à deux sillons en dessous ; par trois ou quatre au bas des rameaux, et par cinq ou six au sommet ; fleurs en août, par cinq à douze et plus, en têtes terminales, penchées, campanulées, à limbe ouvert et ses divisions réfléchies, d'un pourpre léger ; anthères et stigmate bruns, style d'un pourpre foncé, appendices blancs dirigés vers le bas ; calice d'un rouge brun.

65. Bruyère Malléolaire *, *E. malleolaris*, Sal. Variété de l'*E. empetrifolia*, Sal, Willd. Lin. Feuilles de 2 lignes, serrées, velues, couvrant les rameaux ; fleurs en avril-mai, nombreuses, sessiles, en godet, à limbe recourbé et très-ouvert, pourpres, odorantes, axillaires autour des rameaux, au-dessous du sommet ; anthères brunes, appendices *idem*, stigmate à quatre points, calice à quatre divisions linéaires garnies de cils blancs ; capsule velue.

66. Bruyère pixidiflore, *E. pixidiflora*, Sal. *empetroïdes*,

And. Cette espèce a les plus grands rap ports avec la précédente, dont elle diffère par ses fleurs aussi en mai, presqu'ovales, à limbe droit et divisions arrondies, à conleur de chair et odorantes.

67-69. Bruyère visqueuse, *E. viscida*, Sal. Tiges et branches droites; feuilles de 4 lignes, ouvertes, minces, d'abord visqueuses; fleurs en mai, ovales globuleuses, visqueuses, d'un rouge clair, axillaires et en grappes courtes; étamines courtes et nues; anthères et stigmate bruns; variété à feuilles blanchâtres d'une ligne et demi, *E. viscaria*, Lin. Willd. A feuilles quaternées et à anthères nues non-saillantes. Autres à feuilles vertes*. *E. viscaria*, H. K. And. Arbuste de 2 à 3 pieds, à rameaux simples, longs et lâches; feuilles linéaires et quaternées; fleurs ovales, campanulées, ou en grelots, petites, pourpres, très-muqueuses; les divisions du limbe, réfléchies, en épis axillaires; anthères nues, non saillantes; calice très-visqueux.

70. Bruyère a pistons **, *E. embolifera*, Sal. *Glabella*, Thunb. *Blæria pusilla*, Lin. Willd. Feuilles velues, quaternées; fleurs en mai, pourpres, à corolles de 2 lignes, à quatre étamines, en épis fasciculés et terminaux; anthères à appendices saillans et courbés; pédoncules courts, verticillés, ayant chacun une bractée; calice infondibuliforme à quatre angles.

Bruyères qui font partie des précédentes divisions.

Anthères nues.

71. Bruyère ouverte *, *E. patens*, *Sal.* Tige droite, élevée, à rameaux verticillés et ouverts; feuilles ternées, ouvertes, ovales, obtuses, ciliées. Fleurs en février-juin, par trois, terminales campanulées, courtes et pourpres, divisions du limbe grandes, ovales, concaves; anthères à peine saillantes.

72. Bruyère a larges feuilles, *E. latifolia*, And. Buisson rameux d'un pied; rameaux flexueux, verticillés; feuilles ternées, larges, ovales, acuminées, velues en dessus, concaves et blanchâtres en dessous, roulées en leurs bords; fleurs en mai-août, globuleuses, petites, d'un rouge vif, divisions du limbe droites. Anthères saillantes.

73. Bruyère horisontale *, *E. horisontalis*, And. Buisson d'un pied à rameaux horisontaux; fleurs en juillet-novembre, par trois ou quatre, penchées, terminales, assez petites, ovales, blanches à la base, pourpres au sommet, à divisions droites et d'un pourpre noirâtre; anthères saillantes.

74. Bruyère a fleurs pressées, *E. conserta*, And. Tige forte, simple, élevée ; rameaux courts, verticillés, horisontaux; feuilles nombreuses, quaternées, lancéolées, mucronées, longues, velues et luisantes; fleurs en octobre-février, en têtes serrées de douze au sommet des rameaux, en grelot, petites, blanchâtres ; à anthères à peine saillantes.

Anthères appendiculées.

75. Bruyère aigue *, *E. acuta*, And. *tenuifolia*, Hortul. Tige flexueuse, peu élevée ; feuilles quaternées, mais seulement ternées au sommet des rameaux ; fleurs en mai-juillet, en godet, pourpres, à divisions très-overtes, aiguës et réfléchies ; anthères non saillantes. La corolle avant de s'ouvrir est très pointue à son sommet.

76. Bruyère ardente **, *E. ardens*, And. Tige élevée, flexueuse, à rameaux droits et ouverts; feuilles ternées, réfléchies; fleurs d'avril à juin, latérales, souvent trois ensemble, pendantes, en grelot, assez grosses, couleur rouge de feu; divisions du limbe droites ; anthères non saillantes, affinités avec l'E. baccans.

77. Bruyère odorante *, *E. fragrans*, And. Buisson d'un pied, très-rameux; feuilles ternées, droites, glauques, presqu'en alène, imbricées; fleurs en mars-mai, petites, campanulées, grosses comme des pois, d'un pourpre pâle, très-odorantes ; divisions réfléchies, anthères saillantes.

78. Bruyère luisante *, E. *lucida*, And. *nitida*. Tige de 2 à 3 pieds peu branchue, à rameaux nombreux, courts, grêles et ouverts; feuilles ternées, linéaires, petites, *luisantes ;* fleurs en juillet-octobre, en ombelles terminales de trois, pendantes, petites, campanulées, d'un blanc cristallin et luisantes ; anthères à peine saillante.

79—80. Bruyère barbue **, *E. barbata*, And. Tige flexueuse ; rameaux filiformes, faibles et velus ; feuilles quaternées, ovales lancéolées, ciliées, ouvertes, glanduleuses en dessous ; fleurs en mai-août, petites, nombreuses, pendantes, en ombelles terminales, visqueuses, velues, en godet et blanches ; limbe droit, anthères non saillantes. Variété plus petite, *E*. barbata minor.*

81. Bruyère des roches **, *E. rupestris*, And. Tige basse, couchée, à rameaux divergens ; feuilles nombreuses, quaternées, courtes, un peu larges, épaisses, luisantes, très-obtuses, et ouvertes ; fleurs en juillet-novembre, par trois, penchées et terminales, nombreuses, campanulées, blanches, à divisions membraneuses en leurs bords ; anthères, barbues non saillantes. Remplir les pots de pierrailles mêlées de terre de bruyère.

82. Bruyère lambertienne **, *E. lambertia*, And. Buisson à branches et rameaux divergens; feuilles quaternées, courtes, lancéolées aiguës, d'un beau verd; fleurs de mai, à juillet, solitaires ou en verticilles de trois ou quatre, pendantes, globuleuses; de la grosseur d'un pois, renflées et d'un blanc pur et vitré que fait ressortir le rouge carmin du calice et du pédicelle; divisions droites; anthères non saillantes.

83. Bruyère de solander **, *E. solandra*, And. Tige de 6 à 7 pouces, flexueuse ainsi que les rameaux qui sont filiformes et hispides. Feuilles très-petites, quaternées; fleurs presque toute l'année, très petites, d'un rose rougeâtre, à divisions ovales et ouvertes.

84, Bruyère mignone *, *E. tenella*, And. Petit buisson à rameaux filiformes, divergens, les supérieurs verticillés. Feuilles quaternées, très-petites, linéaires; fleurs en février-avril, nombreuses en têtes et terminales, petites, ventrues, pourpres, à divisions ovales, droites et ouvertes.

TROISIÈME DIVISION, corolle de 3 à 8 lignes, anthères nues, non saillantes.

85. Bruyère barillette **, *E. modilioflora*, Sal. *hunbergii*, Lin, Willd. Tige peu rameuse; feuilles linéaires, pointues, un peu serrées contre les rameaux; fleurs à tube en baril, de quatre lignes, à limbe entier à sa base et à divisions arrondies et ouvertes, terminales; anthères granulées et pourpres; style de la longueur des étamines, stigmate obtus.

Feuilles quaternées.

86. Bruyère très-pyramidale **, *E. obpyramidalis*, Sal. *Pyramidalis*, Curt. Willd. Rameaux distans, souvent verticillés, faibles, pendans, pubescens; fleurs en hiver, par deux à quatre, pyramidales, de 4 à 5 lignes, tube d'un blanc carné, limbe d'un pourpre rose et à interstices enflés en dehors, pubescentes, axillaires et terminales; anthères brunes, style courbé et carné.

87. Bruyère a fleurs de Cyrille**, *E. cyrillæ flora*, Sal. *E. semicampanulata*, Hortul. Tige menue, droite, assez élevée, branches montantes à rameaux nombreux, grêles, rougeâtres, pubescens; feuilles de 2 lignes, nombreuses, étroites, à bords roulés, velues; fleurs en hiver, de 3 lignes, campanulées, limbe court et ses divisions un peu réfléchies, d'un écarlate pâle, pubescentes, par deux à quatre et terminales; anthères brunes, stigmate rouge, luisant et saillant à quatre points noirs.

88—89 Bruyère fasciculée, ** *E. fasciformis*, Sal. *fastigiata*. Willd. And. Thunb. Tige brune assez droite; ra-

meaux nombreux, tétragones et d'abord rouges; feuilles trigones de deux lignes et demi; fleurs en hiver, par quatre, en faisceau terminal, à corolle de cinq à six lignes, blanche, en tube cylindrique, lisse et luisant, limbe d'un blanc mat à divisions réfléchies et roides, rougeâtre à sa base; Variété à fleurs rougeâtres.

90. Bruyère fistulaire **, *E. fistulœ flora*, Sal. *Cylindrica*, Willd. Tiges droites, feuilles linéaires, quaternées; calice couvert de petit cils; fleurs en avril-mai, de cinq à six lignes, en tube étroit, cylindrique, à limbe court, rouges et terminales; capsule presqu'ovale.

91. Bruyère dentée **, *E. denticularis*, Sal. Lin. Willd. *Dentata*, Thunb. Tige pubescente; feuilles trigones, linéaires; fleurs en mai, à calice presqu'en coin, cilié, denté en scie, corolle de 3 lignes, ovale, infundibuliforme, limbe moitié plus court, pourpre et en têtes terminales.

92. Bruyère agréable **, *E. pulchra*, Sal. *E. walkeria*; tige de 4 à 5 pieds; branches longues; feuilles ordinairement par six; fleurs en février-juin, à calice étroit, lancéolé, denté en scie, à corolle de 6 à 10 lignes, à limbe très-ouvert, d'un jaune orange, et verticillées au-dessous du sommet en forme d'épis; anthères à petit trous. Il y a une espèce ou variété de ce nom à fleurs rouges.

93. Bruyère a fleurs de daphné, *E. daphneflora*, Sal. Fleurs en août, à calice ovale, en pointe, finement denté, à corolle de 3 lignes, limbe court, recourbé et plié, d'un rose tendre et terminales.

94. Bruyère transparente, *E. pellucida*, Sal. Tige, branches et rameaux grêles en faisceau, les derniers en verticilles distans; feuilles étroites, linéaires, amincies, luisantes, velues; fleurs en novembre-juin, à calice spatulé, denté en scie, à corolle de 5 à 6 lignes, en tube un peu enflé et à limbe 3 fois plus court que le tube, velues, blanches teintes de rouge, par 4, et terminales.

95. Bruyère a côtes *, *E. costeflora*, Sal. *Leea*, And. Willd. Buisson de 6 à 8 pouces, à tige droite, très-rameuse; feuilles ovales, longues, épaisses, distantes et luisantes; fleurs de février à juin, de 5 à 6 lignes, visqueuses, à tube claviforme, à côtes, entier, luisant, verdâtre; le limbe d'un rouge pâle en dehors, blanc en-dedans et recourbé, par 4, et terminales.

96. Bruyère a bords rudes **, *E. argutifolia*, Sal. *Puchella*, Thunb. Feuilles très-amincies, roulées en dessous; fleurs en août, de 5 à 6 lignes, visqueuses, en tube infundibuliforme, axillaires et rouges.

ANTHÈRES NUES SAILLANTES, *feuilles ternées.*

97—100. BRUYÈRE CHAUSSÉE OU DE SEBA**, *E. socciflora*, SAL. *E. sebana*, WILLD. Tige et branches fortes, blanches, pubescentes, couvertes de rameaux courts et ternés; feuilles nombreuses, serrées, courbées en dessous, à bords réfléchis, de 2 lignes et demie, d'un beau verd foncé. Fleurs en août-janvier, à corolle de 5 à 7 lignes, tube en ovale pyramidal, courbé, à limbe serrant les étamines; anthères réunies en faisceau courbé; la première variété *sebana viridis lutea*, a la corolle d'un jaune verdâtre, anthères d'un rouge brun et stigmate verd; la seconde, *S. aurantiaca*, AND., a la corolle de 8 à 9 lignes, orangée avec étamines jaunes. Elle forme un petit buisson à tiges blanches. C'est l'*E. cothurnalis* de SAL. La troisième, *S. petiveri*, HORTUL., a la corolle d'un écarlate léger. La quatrième *S. nana* a les fleurs plus grandes, plus nombreuses et d'un rouge superbe.

101. BRUYÈRE FARINEUSE **, *E. furfurosa*, SAL. *Monadelpha*, AND. WILLD. Arbuste de 2 pieds, rameux au sommet; rameaux grêles, épars; feuilles courbées, ouvertes et obtuses; fleurs en août-décembre, coniques, de 8 à 10 lignes, visqueuses, d'un rouge foncé, 2 ou trois ensemble, en bel épi terminal; étamines réunies à filets blancs et anthères rougeâtres.

102-106. BRUYÈRE FOLLICULAIRE**. *E. follicularis*, SAL. Tige ferme, branches verticillées; rameaux nombreux; feuilles à bords ouverts; fleurs en avril-juin, à calice double et jaune; corolle de 5 à 7 lignes, tubuleuse, renflée à la base, jaune et dépassée par des étamines d'un rouge de brique. Variété, *E. petiveriana*, à fleurs jaunes et à limbe légèrement ferrugineux; à fleurs orangées, *E. petiveriana aurantia*, en mars-mai; et la VELUE, *E. pet. hirsuta*, à fleurs en janvier-avril, d'un carmin vif; anthères d'un jaune safrané, enfin l'*E. melastoma*, à feuilles pointues, serrées, rudes; à fleurs coniques, pendantes, solitaires, terminales, jaunes, à limbe noirâtre.

107. BRUYÈRE A PINCEAU **, *E. penicilliflora*, SAL. *E. petiverii vera*, HORTUL. Tige droite, branches presque simples; feuilles linéaires, ouvertes; fleurs en mai-août, pendantes, terminales, à corolle ovale allongée, rouge pourpre, dépassée par les anthères réunies en forme de pinceau pointu, et safranées; bractées et calice d'un blanc de neige.

ANTHÈRES APPENDICULÉES NON SAILLANTES, *feuilles ternées.*

108. BRUYÈRE URCÉOLÉE*, *E. urceolaris*, SAL. *Hirta*, THUNB. WILLD. Feuilles velues, fleurs en août-septembre, pubescentes en dehors, à tube en forme de pot, d'un pourpre pâle et terminales; appendices linéaires amincis.

109. Bruyère lamellée *, *E. lamellaris*, Sal. *Pentaphylla*, Lin. *Corifolia*, Hortul. Tige de 6 à 7 pieds; feuilles longues, lancéolées, linéaires, d'un verd grisâtre, blanchâtres en-dessous; fleurs en été, à tube de 3 lignes, pubescent en dehors, limbe ouvert et divisions réfléchies, rares, d'un blanc terne, et terminales. Anthères fauves, filet blanc; style rouge, stigmate brun, luisant à 4 points.

110. Bruyère pédonculée *, *pedoncularis*, Sal. *Rubens*, Thunb. Feuilles linéaires; fleurs à pédoncule long d'un pouce, globuleuses, d'un rouge sanguin et terminales; anthères à longs trous et laineux, calice à folioles lancéolées, courtes, serrées et d'un pourpre noirâtre.

111. Bruyère modeste *, *E. modesta*, Sal. Feuilles petites, serrées, imbriquées. Fleurs de 3 lignes et demie, à tube large, ovale, limbe recourbé, velues, cotonneuses, couleur de chair pâle, et terminales.

112. Bruyère soyeuse **, *E. holosericea*, Sal. Cette espèce, la plus belle selon cet auteur, n'est distinguée de l'*E. taxifolia*, que par ses feuilles à bords très-repliés, ses fleurs soyeuses, l'époque de sa floraison, et le nombre des bractées.

113. Bruyère glauque *, *E. glauca*, Sal. And. Tige de 2 à 3 pieds; rameaux droits, longs et fragiles; feuilles linéaires, pointues, charnues et glauques. Fleurs en mai-juillet, à corolle de 3 lignes, conique, d'un pourpre noirâtre, ainsi que les longs pédoncules, les bractées et le calice; appendices presque orbiculaires, style non-saillant.

114—115. Bruyère changeante *ou* cendrée *, *E. mutabilis*, Sal. *Cinerea*. Lin. Willd. Tige et branches de couleur cendrée; feuilles à bords roulés et à verticilles distans; fleurs tout l'été, à corolle de 3 lignes, ovale, purpurine, en verticille; anthères d'un brun noir, style rouge, stigmate brun, appendices oreillés et fauves. Variété à fleurs blanches, autre à fleurs doubles.

116—118. Bruyère glutineuse **, *E. glutinosa*, Sal. Tige à branches simples; feuilles linéaires, obtuses, éparses, parsemées de poils glanduleux; fleurs en septembre-mars, à corolle de 5 lignes, ovale, visqueuse, violette, pourpre au collet, à limbe petit, blanc et obtus, en grappes penchées, et terminales; pédoncule spourpres, appendices sétacés. Variété à corolle de 3 lignes, autre à feuilles de rossolis, *E. droseroïdes*, And. *Andromeda droseroïdes*, Lin. Willd.

119. Bruyère a feuilles courbes *, *E. curvifolia*, Sal. Feuilles recourbées. Fleurs à corolle de 4 lignes, visqueuse, à tube ovale, pyramidal, en épis serrés et latéraux; appendices linéaires, amincis.

120. Bruyère a feuilles d'if *, *E. taxifolia*, Sal. Willd. And. Tiges et branches grises; feuilles de 5 à 6 lignes, ouvertes, épaisses, d'un beau verd, à pointe blanche et bordées d'une membrane blanche transparente. Fleurs en septembre, à corolle de 4 lignes; divisions du limbe en coin et ouvertes, d'un joli rose et axillaires; filets blancs, anthères fauves, ovaires veloutés, folioles calicinales roses et bordées de petites glandes noires; 2 bractées.

121. Bruyère liante *, *E. viminalis*, Sal. *E. albens*, Lin. And. Willd. Tige droite, rameaux montans et fauves; feuilles étroites, linéaires, pointues; fleurs au printemps, à corolle de 3 lignes, ovale, ventrue, à divisions très-réfléchies, d'un blanc bleuâtre, en grappes unilatérales et axillaires; anthères brunes, nues et trouées au milieu, stigmate brun. Folioles calicinales, ovales et blanches.

Feuilles quaternées.

122. Bruyère armée *. *E. velitaris*, Sal. Feuilles très-étroites, pointues, imitant un petit dard, d'où son surnom; fleurs à corolle de 3 lignes, pubescentes; tube presque ovale, limbe recourbé et ouvert, terminales.

123. Bruyère pectinellée, *E. strigilifolia*, Sal. *transparens*. Thunb. Willd. Feuilles ovales en coin, légèrement pectinées; fleurs à corolles de 5 à 7 lignes, laineuses en dedans, terminales, calice rhomboïdal, spatulé.

124. Bruyère pectinée **, *E. pectinifolia*. Sal. *E. cerinthoïdes*. Thunb. Feuilles étroites, en coin; calice rhomboïdal, spatulé; fleurs en juillet-août, d'un rouge vif, à corolle de 5 à 7 lignes, laineuse en dedans, du reste très-rapprochée de la bruyère chevelue qu'on en croit une variété. (*Voyez* ci-après cette bruyère.)

125. Bruyère pistillaire *, *E. pistillaris*. Sal. *Australis*. Lin. Willd. Tiges de 4 à 5 pieds; branches grisâtres; rameaux nombreux, menus; feuilles de 2 lignes, linéaires, un peu velues; fleurs en avril-mai, à corolle de 3 à 4 lignes, tube infundibuliforme, un peu courbé, limbe presque droit, d'un rose léger, par trois ou cinq, et terminales; anthères brunes; appendices blancs et spiraliformes; style blanc et saillant; stigmate en plateau et noirâtre; calice à folioles ovales, velues, et à bords blancs.

126. Bruyère quaternée *, *E. botuliformis*. Sal. *Tetralix*. Lin. Willd. Tiges nombreuses, en buisson large et touffu; feuilles en croix, d'un verd grisâtre; fleurs au printemps et en septembre, à corolle de 3 lignes, rétrécie aux deux bouts, d'un pourpre rose, par huit à dix, en têtes terminales; variété à fleurs blanches. On les trouve quelquefois

dans les bois, et on les enlève en motte pour jouir de la fleur.

127. Bruyère aimable, *E. amabilis.* Sal. *Inflata.* Thunb. Willd. *Magnifica.* Hortul. Buisson arrondi, formé de branches et rameaux nombreux; feuilles de 3 lignes, ouvertes, linéaires, pointues, et souvent ternées; fleurs en août-septembre, par trois, au-dessous du sommet des rameaux, à corolle de 7 à 8 lignes, ovale, ventrue à la base, d'un pourpre rose, lisse, luisante, et à limbe très-court; appendices très-longs, en alène, bruns comme les anthères et le stigmate; style rouge; folioles calicinales, ovales, pointues, d'un rouge brun, à bords verdâtres.

128 — 129. Bruyère superbe *ou* porcelaine **, *E. venusta.* Sal. *E. ventricosa.* Thunb. Willd. And. Curt. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) Tiges et branches courtes, courbées et diffuses; feuilles de 6 à 10 lignes, lancéolées, pointues, bordées de cils blancs; fleurs de juin à septembre, à corolle de 6 à 8 lignes, ventrue, lisse, luisante, d'un blanc de porcelaine, teint d'un roses pourpre; limbe à divisions recourbées, et rouge à sa partie inférieure, en ombelles terminales; anthères brunes et appendices très-courts; stigmate à quatre points élevés, et luisans. Variété, *E. princeps.* Willd. And., qu'on distingue par son port plus droit, ses feuilles moins ciliées, ses fleurs plus ventrues et plus rouges, et à limbe plane. Plante superbe.

Feuilles sixées.

130. Bruyère a feuilles de pin**, *E. pinifolia.* Sal. *E. pinea.* Thunb. Willd. Tige forte, à branches peu rameuses et verticillées; feuilles longues, linéaires, ouvertes; fleurs d'août à décembre, à corolle de 7 lignes, en tube claviforme, presque droite, et d'un bleu rosé, en verticilles au milieu des branches; anthères nues et pourpres; calice à folioles larges à la base, ensuite linéaires, et amenées en alène.

131. Bruyère a vaisseau **, *E. doliiformis.* Sal. *E. mammosa.* Thunb. Feuilles velues; fleurs à corolle de 4 à 5 lignes, à tube en forme de vase, visqueuse; appendices courts, et en coin.

132. Bruyère en tête *, *E. cervicifolia.* Sal. *E. inaperta.* Hortul. Fleurs à corolle de 5 à 6 lignes, un peu pubescentes, à tube étroit et en godet, à limbe ouvert et axillaires; trois bractées à chaque pédoncule.

133. Bruyère a feuilles d'embothrion, *E. embothriifolia.* Sal. Feuilles linéaires, lancéolées; fleurs à corolle

de 4 lignes, à tube un peu ventru, et latérales; anthères saillantes.

QUATRIÈME DIVISION; corolle de 8 à 20 lignes; anthères nues, non saillantes.

Feuilles ternées.

134 — 138. Bruyère versicolore **, *E. versicolor*. Sal. Feuilles distantes, fermes et pointues; fleurs en octobre-avril, en bouquets terminaux de trois ou quatre, à corolle de 10 à 11 lignes, en tube à côtes sur la longueur, rouge à la base, et s'éclaircissant jusqu'au sommet, qui est un peu jaune; limbe ouvert et verdâtre, filets blancs courbés dans le haut; anthères redressées et safranées; calice à folioles courtes, imbriquées, rouges et verdâtres. Variété, *E. versicolor*. And., à corolle écarlate, côtes peu élevées; anthères échancrées à leur base. Autre à corolle d'une écarlate foncée, côtes peu élevées, anthères obliques à la base. Ces deux variétés ont la tige et les branches plus grosses, les feuilles plus longues, ovales lancéolées, obtuses et ouvertes. Troisième variété, *E. discolor coccinea*, Hortul., qui ne diffère de la deuxième variété que par ses feuilles glauques. Quatrième variété, Bruyère a côtes, *E. costata*. And. *Versicolor*. Willd. : tiges et branches cendrées, pubescentes; rameaux courts et souvent verticillés; feuilles courtes, obtuses, d'un verd glauque; fleurs en mars-mai, d'un joli rose, à limbe court et verdâtre, les côtes plus saillantes, calice à folioles intérieures roses et à pointes vertes, les extérieures à base rouge et à surface verte.

139. Bruyère en forme de flacon **, *E. lagenæformis*. Sal. Vent. *Jasminiflora*. And. Tige droite et brunâtre; feuilles de 3 lignes, linéaires, pointues, d'un verd foncé, bordées de cils glanduleux; fleurs en juillet-novembre, par trois, et terminales; corolle de 14 à 18 lignes, visqueuse, couleur de chair, marquée de lignes rouges; limbe à divisions ouvertes, ovales, et longues de trois lignes; style pourpre à quatre points.

140. Bruyère jasminiflore, *E. jasminiflora*. Sal. Willd. *E. aïtonia*. And. Curt. Tige grêle et branchue; rameaux flexibles et longs; feuilles courtes, dentées, épaisses, aiguës et réflechies; fleurs en juillet-novembre, par trois, et terminales; corolle de 18 lignes, visqueuse, blanche en dedans, carnée en dehors, ventrue au sommet; limbe de 4 lignes, à divisions ovales. Ses fleurs ont du rapport avec celles du jasmin d'Espagne.

Feuille

Feuilles quaternées.

141. Bruyère en forme de bouteille **, *E. ampullæformis*. Sal. *ampullacea*. And. Willd. Curt. Tige d'un pied, très-rameuse ; feuilles courtes, linéaires, velues, mucronées, rudes et recourbées ; fleurs en juillet-octobre, par quatre à cinq, et terminales ; corolle de 8 à 10 lignes, à limbe plane, rose et striée de pourpre ; anthères à sommet courbé en dedans et très-amincies. Elle reussit très-bien de marcottes.

142. Bruyère ventrue **, *E. capax*. Sal. *prægnans*. Soland. Feuilles ovales en coin ; fleurs à corolle de 9 à 11 lignes à tube en large bouteille, à limbe obtus, terminales.

143. Bruyère linnéenne **, *E. lituiflora*. Sal. *E. Linnæi*. And. Hortul. *perspicua*. Willd. Tige élancée ; rameaux nombreux, courts, rougeâtres et velus ; feuilles très-courtes, linéaires, obtuses et velues ; fleurs en mars-mai, solitaires ou géminées, terminales, sessiles, à corolle de 7 à 8 lignes, en tube un peu courbé, évasé vers le sommet, et à divisions droites, en forme de clairon, *lituus*, velues, d'un blanc vitré et carmin à la base ; anthères d'un rouge brun ; style rougeâtre ; stygmate brun, à huit points.

144. Bruyère remarquable **, *E. conspicua*. Sal. And. Willd. Tige de plus de 6 pieds, ferme, brune, élancée peu branchue, à rameaux nombreux, grêles et rougeâtres feuilles de 2 lignes, ovales allongées et épaisses, à verticilles distans ; fleurs en juillet-août, solitaires ou par trois à quatre, terminales, à corolle de 15 à 16 lignes, cylindrique, un peu courbée et velue, à limbe large, jaune, un peu rougeâtre en dessus ; filamens et style jaunâtres ; anthères et stigmate bruns ; calice à folioles ovales, luisantes et membraneuses.

145. Bruyère aquatique **, *E. stagnalis*. Sal. Cette espèce a beaucoup de rapport avec la précédente : elle en diffère par ses feuilles longues de 4 lignes, ouvertes et bordées de poils ; par ses fleurs en avril-mai, presque sessiles, de 12 à 13 lignes ; et par son calice à folioles étroites, linéaires, ciliées et recourbées en dedans.

146. Bruyère des marais *, *E. paludosa*. Sal. *Concinna*, Willd. And. Hortul. Tige de 8 à 9 pieds, à branches verticillées par étage comme celle des sapins, d'où le surnom d'abietina, qu'on lui a donné ainsi qu'à d'autres qui ont la même forme ; feuilles de 3 lignes par cinq et six, très-étroites et d'un verd foncé ; fleurs en septembre-octobre, en grappes distantes composées de six verticilles l'un sur l'autre, à corolle cylindrique de 7 à 9 lignes, limbe ouvert et presque droit, d'un blanc teint de violet ou gris de lin, Anthères

très-courtes, luisantes, recourbées, et brunes comme le stigmate.

147. Bruyère a longues fleurs *ou* élancée **, *E. longiflora*, Sal. *E. elata*, Hortul. Tige de 6 pieds, élancée, pubescente; rameaux nombreux, verticillés et rougeâtres; feuilles de 3 lignes et demie, quinées, ouvertes, obtuses, lisses, luisantes, courbées en dessous; fleurs en juillet-septembre, à corolle de 15 à 20 lignes, pubescente, à limbe obtus, d'un jaune orangé et terminales.

148. Bruyère verticillée **, *E. verticillaris*, Sal. *lanata*, Willd. Tige et branches droites, couvertes de poils blancs, et couleur cendrée comme les rameaux verticillés; feuilles courtes, presque cylindriques obtuses et velues; fleurs en avril, à corolle de 10 à 11 lignes, velue, cylindrique, un peu courbée, presque horizontale, d'un fauve rougeâtre, solitaires et portées par un pédoncule feuillé, placé sous le sommet des rameaux; anthères petites et brunes, style jaunâtre et saillant, calice à folioles concaves, velues, canaliculées en dehors, avec deux bractées de même forme.

149. Bruyère laineuse **, *E. floccosa*, Sal. *E. sordida*, And. *Procera*, Willd. Tiges élevées, droites, velues et rougeâtres; rameaux épars, laineux, et plusieurs verticillés par trois ou quatre; feuilles de 3 à 4 lignes, linéaires, obtuses, couvertes de poils blancs et laineux; fleurs en août, solitaires ou géminées et terminales, à corolle de 12 lignes, pubescente, courbée, à limbe evasé, divisions roulées en dehors, d'un rouge jaunâtre terne, filamens jaunâtres, anthères rousses, style saillant, calice serré contre la corolle, à bords roulés et velus.

150—152. Bruyère en carquois **, *E. pharetræformis*, Sal. Tige et branches droites, peu rameuses; feuilles de 6 à 8 lignes, par six, très-rapprochées, étroites, acuminées et d'un verd foncé; fleurs en octobre-novembre, en verticilles pressés, à corolle de 14 lignes, cylindrique, courbée, renflée vers les divisions du limbe qui sont réflechies et pointues, et jaune et rouge. Anthères et stigmate d'un brun fauve; style rougeâtre; folioles calicinales ovales et terminées par une pointe, longues et brunes. Variété à corolle orangée, *E. exurgens*, And. autre à corolle éclatante, *E. abietina*.

153. Bruyère a chalumeau **, *E. calamiformis*, Sal. *E. radiata*, And. Tige droite d'un pied; branches grêles, presque simples, ouvertes; feuilles distantes, menues, très-ouvertes; fleurs en août-septembre, en rayons verticillés et terminaux, à corolle de 9 à 10 lignes, cylindriques et en godet, limbe très-ouvert, et rouge.

154. Bruyère a fleurs d'onosme **, B. glutineuse, *E. Onos-*

mæflora Sal., *glutinosa*, And. Rameaux droits, peu nombreux, rougeâtres ; feuilles de 9 lignes, par 7, ouvertes, pointues et parsemées de points blancs. Fleurs en octobre, nombreuses, horizontales, en verticilles de sept à huit au-dessous des rameaux, à corolle d'un jaune soufre, de 11 lignes, très-visqueuse, cylindrique et un peu ventrue au milieu, à côtes, à limbe ouvert et droit ; anthères et stigmates bruns, ce dernier à quatre points et luisant ; calice à folioles ovales lancéolées, visqueuses et d'un verd jaunâtre.

155. Bruyère feuillée écarlate **, *E. frondosa*, Sal. *Coccinea*, Willd. And. Thunb. *Abietina*, Lin. *Archeria*, Hortul. Tige droite et anguleuse ; branches verticillées, souvent d'un violet pâle ; feuilles par six, écartées, ouvertes, pointues, un peu glauques, pubescentes et courbées ; fleurs en septembre-janvier, en verticilles doubles et dépassés par les rameaux, à corolle de 7 à 8 lignes, visqueuse, garnie de poils rouges, d'une écarlate rose et à divisions courtes et droites. Anthères brunes ; stigmate d'un gris foncé et à quatre élévations ; calice à folioles ovales pointues, rougeâtres, velues, bordées de cils rouges et glanduleux et imbricées de deux ou trois bractées.

156. Bruyère a feuilles de phylique *ou* pourpres **, *E. phylicæfolia*, Sal. *E. purpurea*, And. Willd. Elle a beaucoup de rapports avec la précédente et le même port. Tige à sept angles ; feuilles par sept, courtes, glauques et très-ouvertes ; fleurs en novembre-janvier, en verticilles de sept disposés de même, à corolle de 9 lignes, plus courbée et plus visqueuse, d'un pourpre un peu écarlate ; stigmate brun et luisant ; style rouge.

157—169. Bruyère a longues feuilles **, *E. longifolia*. Sal. Cette espèce et ses variétés ont la tige droite et élevée, les feuilles nombreuses, minces, très-longues, tremblantes et couvrant les rameaux, d'où le surnom de *vestita*, par six ou sept ; fleurs à différentes époques, à corolle de 9 à 12 lignes, pubescentes, en tube évasé au sommet, et courbé en dehors ; verticillées sous le sommet des rameaux.

Variétés. 1. A corolle blanche, *E. vestita alba*, And. Thunb. Willd. — 2. A tiges serrées et corolle blanche, *E. pinifolia*, Hortul. — 3. A tige serrée et corolle rouge, *E. pinifolia*, And. — 4. A tige épaisse et couleur de chair pâle, *E. longifolia*, Willd. — 5. A corolle écarlate, *E. vestita coccinea*, And. — 6. A corolle pourpre, *E. V. purpurea*, And. Willd. — 7. A tige épaisse, corolle blanche ou légèrement carnée, limbe réfléchi, *E. pinea*, Willd. And. qui en a fait une espèce. — 8. A tiges de 10 à 12 pieds, à feuilles moins nombreuses et moins serrées, à fleurs en épis longs et d'un rouge éclatant, *E. vestita fulgida*. On peut la

considérer comme espèce. — 9. A fleurs roses, *E. V. rosea*, And. — 10. A fleurs carnées, blanches à la base, *E. incarnata*, And. — 11. A fleurs vertes, *E. viridis*, And. qui en fait une espèce et qu'on distingue par ses feuilles plus nombreuses, étroites, linéaires, très-rapprochées, ouvertes et d'un verd foncé, et par ses fleurs en mai-septembre, en verticilles serrés à corolle de 12 à 15 lignes, visqueuse, striée, d'un verd pomme foncé, à divisions réfléchies.

Anthères nues saillantes, *feuilles ternées.*

170. Bruyère fragile **, *E. fragilis*, Sal. *E. banksia*, And. Willd. Tige grosse, tortue, en buisson touffu et peu élevé, à branches grisâtres et roides; rameaux nombreux à angles droits sur les branches. Feuilles de deux lignes et demie, serrées, épaisses, d'un beau verd, ayant une pointe longue, aiguë, blanche et transparente; fleurs en février-juillet, solitaires ou géminées et terminales, à corolle de 7 à 9 lignes, en tube un peu ventru à la base, divisions roulées en dehors, d'un jaune soufre et verdâtre comme le calice et les bractées.

171. Bruyère longue velue **, *E. vestiflua*, Sal. Feuilles courbées en dedans et ouvertes, les jeunes velues; fleurs en septembre-décembre, à corolle de 7 à 9 lignes, rousses, solitaires et terminales.

172. Bruyère grandiflore **, *E. grandiflora*, Sal. Curt. Thunb. Willd. And. Tige élevée; branches droites, simples et verticillées; feuilles par cinq à six, de 9 lignes, linéaires, roides, courbées en dessus; fleurs en juin-août, en verticilles dépassés, horizontales, à corolle de 13 à 15 lignes, lisse, luisante, visqueuse, à tube en massue un peu courbe, d'un rouge orangé en dessus et jaune en dessous, à limbe réfléchi, filets et style rouges, anthères et stigmate bruns. Variété plus belle à feuilles par huit et neuf, à verticilles très-garnis de fleurs d'un rouge écarlate faux, *E. G. superba*, Hortul.

173-175. Bruyère tubiflore **, *E. tubiflora*, Sal. Lin. Willd. Arbuste d'un aspect grisâtre, à tiges et branches élancées, un peu faibles et velues; feuilles quaternées, droites, velues, ciliées, rapprochées; fleurs en mai-juillet, nombreuses, solitaires, terminales à corolle de 12 lignes, tubulées, un peu courbées, pubescentes, à divisions profondes, d'un pourpre rose, roulées en dehors; anthères brunes, filets blancs, style rouge, stigmate brun et luisant; calice lyré et étroit. Variété à corolle couleur de chair pâle, *E. tubiflora*, Lin. Autre à corolle couleur d'écarlate rose, *E. coccinea*, Lin.

176. Bruyère curviflore **, *E. curviflora*, Sal. Lin-*Simpliciflora*, Willd. Aspect d'un verd jaunâtre; tige branchue, à rameaux nombreux, grêles, un peu rougeâtres; feuilles quaternées, ouvertes, petites, étroites, linéaires et pointues. Fleurs en août, nombreuses, solitaires ou géminées, terminales, cylindriques, courbées, cannelées à la base, pubescentes, jaunes, rougeâtres en dessus, longues de 12 lignes; anthères brunes, style verdâtre, stigmate brun à 4 points luisans; calice à folioles élargies, ovales, membraneuses à la base et pointues.

177. Bruyère portedard, *E. cuspidigera*, Sal. *Ignescens*, And. Tige élevée à branches droites et rares; rameaux nombreux; feuilles quaternées, linéaires, pointues, ciliées et d'un beau verd; fleurs en mars-juin, solitaires, terminales, de 11 à 12 lignes, à tube un peu courbe, velu, d'un jaune rouge, les divisions du limbe larges et couleur de feu, formant une pointe avant l'épanouissement, et représentant un dard; anthères brunes, style rougeâtre et saillant. Calice ovale et cilié.

178. Bruyère altérée **, *E. bibax*, Sal. *Flammea*, Hortul., *curviflora*, Thunb. Willd. Tiges brunes à branches et rameaux montans; feuilles quaternées, de 3 lignes, linéaires, pointues, droites et d'un beau verd; fleurs en juillet-novembre, nombreuses, solitaires, terminales, à corolle de 8 lignes, pubescente, d'un jaune rouge, luisante, en tube courbé très-en clou; divisions du limbe imbricées à la base, folioles du calice imbricées, inégales.

179. Bruyère fastueuse *, *E. fastuosa*, Sal. *curviflora*, Lin. And. Branches lâches, verticillées, à rameaux nombreux, courts, épars; feuilles quaternées, menues, linéaires, fleurs en juillet-novembre, par 2 et 3, terminales, à tube de 10 à 11 lignes, en massue, à limbe recourbé et très-ouvert, penchées, d'un beau jaune, orangées en-dessus. Cette bruyère s'élève en 4 années de plus de 14 pieds.

180. Bruyère bicolore *, *E. bicolor*, And. Tige élevée, flexueuse; rameaux nombreux, droits et pubescens; feuilles ternées et velues; fleurs tubuleuses, d'un pouce, d'un rouge pourpre a leur base, vertes depuis le milieu jusqu'au sommet, réunies par 3 et terminales.

181. Bruyère linnéoïde *, *E. linnæoïdes*, And. Tige droite ainsi que les rameaux nombreux; feuilles quaternées, linéaires, velues, ouvertes; fleurs en janvier-mai, par 3 ou 4, presque sessiles et terminales; à tube cylindrique de 10 à 12 lignes, velue, d'un beau rouge carmin à la base, blanche jusqu'au sommet et à divisions ovales et ouvertes.

182. Bruyère des marais *, *E. palustris*, And. Tige et

branches grêles et flexueuses; rameaux courts, nombreux, divergens; feuilles quaternées, linéaires obtuses, pubescentes, ouvertes et recourbées; fleurs en mai-octobre, par 3, terminales, à corolle presque cylindrique, longue, campanulée, pubescente, couleur de chair; divisions ovales, obtuses, d'un blanc de cire.

183. Bruyère rose*, *E. rosea*, And. Branches et rameaux droits; feuilles verticillées par six, sétacées et droites; fleurs en août, par 2 ou 3, latérales, souvent penchées et terminales, à corolle cylindrique un peu courbée, d'un pouce, et d'un rose vif. Divisions du limbe droites.

184. Bruyère filamenteuse*, *E. filamentosa.* Tige droite et rameuse; rameaux verticillés. Feuilles par six, linéaires, très-étroites; fleurs en novembre-avril, verticillées et dépassées, très-nombreuses, à pédoncules longs, filiformes et pourpres, à corolle de 6 à 7 lignes, tubuleuse, campanulée, pourpre, à divisions très-ouvertes et réfléchies.

185. Bruyère chevelue**, *E. crinifolia*, Sal. *cerinthoïdes*, And Lin. Willd. Curt. (Herb. de l'Amat., tome 2.) Aspect grisâtre; tige de 4 pieds et branches assez droites, presque simples; feuilles quaternées, longues, linéaires, lancéolées, couvertes de poils grisâtres, recourbées; fleurs d'août en avril, et souvent plus tard, 12 à 24 en bouquets terminaux, à corolle d'un pouce, cylindrique, velue, visqueuse, couleur écarlate, à divisions un peu réfléchies et plus éclatante encore que le tube; anthères d'un rouge de brique; stigmate verd à 4 gros mamelons luisans.

Anthères appendiculées non-saillantes, *feuilles ternées.*

186 Bruyère monsonienne **, *E. variifolia*, Sal. *E. monsoniana*, Lin. Thunb. Tige de plus de six pieds; branches droites et rameaux nombreux; feuilles les unes ovales, les autres courtes, linéaires, pointues, très-étroites; fleurs en mai-juillet, par trois et terminales, à corolle de 8 à 10 lignes, ovale allongée et blanche comme les divisions du calice.

187. Bruyère des rochers *, *E. rupestris*, Sal. *halicacaba*, Lin. Thunb. Willd. And. Buisson épais, à branches roides et rameaux courts, blanchâtres et pubescens; feuilles nombreuses, serrées, courtes, pointues, un peu rudes et d'un verd foncé; fleurs en mai-juillet, souvent par trois, terminales, à corolle de 8 à 10 lignes, grosse, pyramidale, fermée en pointe, limbe roulé en dedans, d'un blanc soufré ou purpurin; calice serré contre la corolle et d'une couleur plus foncée.

188. Bruyère ornée*, *E. decora*, Sal. *E. ewerì* et *varia*,

Hortul. Tige et branches droites; rameaux nombreux en verticilles de trois; feuilles de 2 lignes; pointues, ponctuées, d'un beau verd; fleurs en août-septembre, nombreuses en verticilles terminaux, à corolle de 12 à 14 lignes, pubescente, visqueuse, d'un rouge rose, cylindrique, un peu courbée et évasée vers le limbe, divisions droites, ouvertes et d'un joli verd pomme.

189. Bruyère en forme de cyprès, *E. cupressiformis*, Sal. *E. discolor*, And. Willd. Tiges et branches d'un gris fauve, un peu cotonneuses, à rameaux verticillés par 3, pubescens et rougeâtres; feuilles courtes, linéaires obtuses, ouvertes, d'un verd luisant; fleurs en septembre-mai, par 2 ou 3, terminales, de 10 à 11 lignes, à tube finement strié, très-visqueux, d'un pourpre rose, et à divisions droites et d'un verd pâle; 3 ou 4 bractées serrées contre le calice.

190—191. Bruyère miellée *ou* Sanguine*, *E. melliflua*, Sal. *Cruenta*, H. K. Willd. Tiges et branches droites ou courbées, à duvet court, et grisâtres; rameaux nombreux, courts, en épis, pubescens et blanchâtres, souvent par 3; feuilles de 3 lignes, linéaires, obtuses et distantes; fleurs en août-décembre, solitaires ou géminées, terminales, d'un rouge de sang, en tube cylindrique de 11 à 12 lignes un peu courbé, luisant, et à divisions larges; filets blancs, anthères brunes; stigmate brun à points élevés et luisans; folioles calicinales, ovales, acuminées, ciliées et dentées en scie; variété à corolle écarlate et à calice peu denté, *E. cruenta*, And.

192. Bruyère a fleurs cylindriques *ou* dentée **, *E. cylindriflora*, Sal. *Serratifolia*, And. Tige ferme et brune; rameaux nombreux, ouverts et courts; feuilles quaternées rapprochées, ouvertes, aiguës, dentées en scie, de 2 lignes et demie, verticillées sur 8 rangs; fleurs en août-novembre, 2 à 4, horizontales, terminales, à corolle de 9 lignes, cylindrique, un peu courbée, d'un jaune doré lisse et luisante; limbe vert et à divisions réfléchies; anthères brunes, appendices courts, stigmate verdâtre, luisant, à 4 points.

193. Bruyère hybride *ou* Batarde*, *E. calcitœflora*, Sal. *E. spuria*, And. *Hybrida*, Hortul. Tige et branches très-droites, à rameaux nombreux et velus; feuilles de 4 lignes, quaternées, linéaires, pointues, ouvertes, distantes, un peu velues et d'un verd foncé; fleurs en avril-juin, solitaires ou 2 à 4 ensemble, terminales, à corolle de 9 à 10 lignes, cylindrique, peu courbée, pubescente, rose, à limbe ouvert et à divisions roulées en-dessous. Filets blancs, anthères et appendice bruns, style rouge, stigmate brun, tétragone et luisant. Autre Bruyère hybride, *E. hybrida*, Dumont C. Elle a le port de la précédente. On la distingue par ses feuilles

ternées en faisceau, par ses fleurs en automne, d'un pouce de long, d'un beau rouge et à divisions arrondies.

Anthères sensiblement appendiculées.

194. Bruyère hérissée **, *E. hirta*, And. Tige droite, rameuse, velue; branches et rameaux opposés; feuilles ternées, linéaires, velues, ouvertes; fleurs en janvier-avril, par trois, droites, terminales, grandes, tubuleuses, ventrues au sommet, d'un beau pourpre rouge, divisions distinctes, droites et vertes.

195. Bruyère magnifique **, *E. speciosa*, And. Arbrisseau de 2 à 3 pieds, à rameaux droits et souvent opposés; feuilles ternées, linéaires, obtuses, pubescentes, menues, fleurs de juin à septembre, par deux à quatre, terminales et pendantes, à corolle cylindrique d'un pouce, courbée, visqueuse, luisante, d'un beau rouge, et à divisions du limbe ouvertes et d'un joli verd.

196—197. Bruyère uhrienne **, *E. uhria*, Aud. Tige de 2 pieds et demi; rameaux nombreux, droits et courts; feuilles ternées, linéaires, ouvertes; fleurs d'août en septembre. Solitaires, axillaires, formant une grappe assez longue vers le sommet des tiges, à corolle tubuleuse, étroite, mince, cotonneuse, visqueuse, tétragone à sa base, d'un rouge sanguin, le sommet vert ainsi que les divisions du limbe qui sont droites et un peu courbées; anthères à demi-saillantes. Variété plus belle, *E. uhria pilosa*, And. Arbuste plus touffu, à feuilles plus velues, à fleurs durant jusqu'en décembre, par deux, nombreuses, terminales, tubuleuses, plus grandes, velues, courbées, d'un rouge pourpre et à limbe vert.

198. Bruyère en entonnoir**, *E. pavettæflora*, Sal. *Infundibuliformis*. Fleurs terminales à corolle de 9 à 10 lignes; limbe intérieurement farineux.

199-201. Bruyère a épis**, *E. favosa*, Sal. Port régulier; branches verticillées à plusieurs étages; fleurs en verticille de cinq à six, linéaires, couvrant les rameaux; fleurs de novembre à avril, en épis terminaux, très-serrées et figurant un gâteau de miel, *favus*, par les corolles de 5 à 9 lignes, cylindriques, couvertes de papilles jaunes à la base et vertes au sommet. Variété à corolle de sept à huit lignes, à divisions contiguës à leur base, *E. spicata*, Thunb. *E. sessiliflora*, Lin. And. Autre variété, *E. spicata*, And. En buisson bien garni de branches et de rameaux fermes, assez droits, courts, bruns, très-feuillés; feuilles par cinq ou six; linéaires, ouvertes, arquées, ayant une pointe blanche et d'un beau verd; fleurs *idem*., à tube étroit à la base, renflé

au sommet et d'un blanc verdâtre, divisions droites, imbricées à leur base, et vertes.

202—203. Bruyère en vase *, *E. obbata.* And. Arbrisseau très-branchu, à rameaux grêles et nombreux; feuilles quaternées, réfléchies, rudes, ciliées, d'un verd pâle; fleurs en avril-juin, par quatre, sessiles et terminales, à corolle longue, en forme de petite carafe, légèrement striée et blanche, divisions du limbe très-grandes, rougeâtres, arrondies, crénelées, très-ouvertes; huit glandes à l'entrée du tube. Variété à fleurs plus ventrues, d'un blanc lisse et en ombelles. *E. O. umbellata.* On ne la propage que de graines.

204. Bruyère claviforme *, *E. claviflora.* Sal. Tiges, branches et rameaux droits; feuilles quaternées, linéaires, fermes, ayant une pointe blanche et piquante; fleurs en juin-juillet, pendantes, axillaires, à corolle de 10 à 11 lignes, claviforme, couverte de papilles, blanche, divisions vertes; folioles calicinales, orbiculées, spatulées.

205. Bruyère mamelonée, *E. mammosa.* Sal. (Herb. de l'Amat. tom. 2.) Tige droite; rameaux courts et peu nombreux, les inférieurs souvent courbés, les autres droits; feuilles de 3 lignes, quaternées, menues, pointues; fleurs en juillet-novembre, pendantes, nombreuses, en grappes serrées et dépassées par le sommet des branches, à corolle de 8 à 11 lignes, cylindrique, peu courbée, légèrement tétragone, roide, ayant quatre enfoncemens à la base, parsemées de papilles, d'une belle couleur de laque, et à divisions petites et droites; anthères et stigmate bruns; style blanc; calice à folioles ovales, de la couleur de la corolle. Variété à corolle couleur de vermillon, *E. verticillata.* Wild. And.; autre à corolle d'un pourpre vif; autre d'un pourpre pâle, *E. mammosa.* And. Lin. *E. abietina.* Thunb.; et une quatrième à corolle d'un pourpre obscur, *E. abietina.* Willd.

206. Bruyère a feurs radiées**, *E. radiiflora.* Sal. *octophylla.* Willd. Thunb. *fascicularis.* Lin. *coronata.* And. Tige droite; rameaux glabres; feuilles en verticilles de huit, rapprochées, courbées, étroites, linéaires, dentées, à petiole très-étroit; fleurs en août, nombreuses, en verticilles de dix-huit à vingt-quatre sous le sommet des rameaux, à corolle de 12 à 15 lignes, d'un rouge sanguin ou pourpre, cylindrique, à divisions ovales, pointues, rapprochées, jaunes ou vertes; anthères et stigmate bruns.

Autres Bruyères nouvelles en France.

207. *E. bandonia.* And. Tige droite; feuilles glabres; fleurs en juillet-août, par sept à huit, en ombelles termi-

nales; à tube allongé et renflé à sa partie inférieure; limbe grand; style saillant; pédoncule long et d'un rouge très-vif.

208. *E. magnifica.* And. Feuilles ternées, linéaires, obtuses, luisantes; fleurs en juillet-août, réfléchies, terminales, à corolle de six lignes, d'un pourpre luisant; limbe presque fermé; anthères non saillantes.

209. *E. sulphurea.* And. Tige droite; feuilles quaternées, menues, obtuses, velues; fleurs en avril-mai, solitaires, tubuleuses, d'un pouce de long, velues, et d'un jaune soufre; limbe grand, roulé; style saillant.

210. *E. argentiflora.* And. Tige droite; feuilles éparses, allongées, aiguës comme celles des pins; fleurs en avril-mai, horizontales, verticillées, à tube allongé, d'un blanc argenté; pédoncule court; style saillant.

211. *E. dumosa.* And. Tiges peu élevées, filiformes; feuilles ternées, ovales, hispides, marginées; fleurs en mai, à corolle de 3 lignes, renflée à la base, terminée en pointe, penchée et pourpre; pédoncules longs; étamines saillantes.

212. *E. vernix. longifolia.* And. Tige droite; branches et rameaux verticillés; feuilles éparses, obtuses, d'un verd foncé; fleurs en juillet, par trois, terminales, réfléchies, à corolle glutineuse, luisante, d'un rouge carmin dans les deux tiers de sa longueur, la partie supérieure et le limbe d'un verd foncé; pédoncule court et rouge; étamines non saillantes.

213. *E. perspicua.* And. Tige droite; feuilles ternées; fleurs en août, par trois, horizontales et terminales, à corolle velue, pourpre à sa base, et d'un blanc pur dans sa partie supérieure; étamines non saillantes.

214. Bruyère primuloïde, *E. primuloïdes*; B. chérie, *E. dilecta* des Anglais. Très-jolie plante à feuilles rapprochées des rameaux dont elles suivent la direction, assez longues et disposées en verticilles de 5. Au mois d'avril et jusqu'en juillet, l'extrémité de ses rameaux se termine par 5 fleurs grandes, bien ouvertes, à 4 divisions blanches, mais tachées vers la gorge, et donnant assez bien l'idée du primevère.

215. Bruyère en robe, *E. togata.* Aussi belle que bizarre, à rameaux longs très-grêles et tortueux, à feuilles opposées, filiformes, très-grêles, absolument appliquées sur les rameaux, longues comme la distance d'entre chaque paire de feuilles, et d'un verd grisâtre. Fleurs en juillet, d'un rouge de laque très-brillant, et en paquets de 4 à 6, grandes, portées par un pédicule du même rouge, muni à sa base d'une bractée aussi rouge; le calice, composé de 4 divisions très-larges, arrondies, concaves, terminées en pointes, de la même cou-

leur que les fleurs, enveloppe une partie de la corolle qui est renflée à sa base, puis amincie en tube, évasée à son sommet en 4 lanières aiguës, ouvertes, recourbées, et ressemble à une burette. Les abeilles recherchent les bruyères.

BUDDLEIA. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Scrophulaires*, dédié à *A.* Buddle, botaniste anglais. Buddleia globuleux, *Buddleia globosa.* Lin. (Jacq. *ic. rar.* 307. Duh. n. éd. 25.) Du Chili. Arbrisseau toujours vert comme les suivans, de 8 à 9 pieds; rameaux tétragones et blancs; feuilles opposées, grandes, ovales allongées et aiguës, dentées, ridées, d'un verd foncé, très-blanches en dessous; en juin, fleurs très-petites, odorantes, d'un jaune doré, en boule dans un réceptacle commun et terminal. Terre légère; mi-soleil, et beaucoup d'eau; exposition abritée. Multiplication de marcottes, ou de semence et de boutures sur couche et sous châssis, dont les élèves sont rentrés dans l'orangerie pendant deux ans, puis placés en pleine terre, où on les couvre pendant les grands froids avec de la paille sèche. Le B. a feuilles de sauge, *B. salvifolia*, de 6 à 7 pieds, à fleurs en septembre, blanches, en petits corymbes cotonneux, et celui a feuilles de saule, *B. salicifolia*, à fleurs très-petites, blanchâtres, en panicules terminaux, et à feuilles blanches et cotonneuses en dessous, méritent également d'être cultivées dans les serres tempérées, où la blancheur de leur feuillage tranchera agréablement sur le verd des autres plantes. Terre à oranger; multiplication de drageons, marcottes, et de boutures sur couche.

BUGRANDE ou BUGRANE. (*Voyez* page 503.) Bugrane frutescente, Anonis *ou* Ononis frutescente, *Ononis fruticosa.* Lin. (Herb. de l'Amat. Jaum. 2e. liv. Duh. n. éd. 2. 36.) France mérid. Arbuste de 2 à 3 pieds; rameaux blanchâtres; feuilles à 3 folioles, petites, étroites, dentées, d'un beau verd; fleurs en mai-juin, en grappes terminales, nombreuses et roses. Terre légère; exposition chaude. Multiplication de semences et de marcottes repiquées en place en septembre. Variété à fleurs blanches.

BUIS, BOUIS, *Buxus*, du grec *pyxos.* (Monœcie-Tétrandrie, fam. des *Titymaloïdes.*) Buis toujours vert, *Buxus sempervirens.* Lin. (Duh. n. éd. 23 et 24.) Indigène. Arbre de troisième grandeur, remarquable par ses rameaux ayant un ton sec et verdâtre, et par ses feuilles petites, opposées, luisantes et persistantes; fleurs en avril, et blanchâtres, sans apparence. Variétés à feuilles, soit panachées ou seulement maculées, soit bordées de blanc ou de jaune; autre variété à feuilles étroites, dont les sous-variétés sont panachées aussi ou bordées. Tout terrain, mais mieux terre légère. Multiplication de semence pour l'espèce, et de mar-

cottes ou de greffe pour les boutures. Cet arbre, très-propre pour l'ornement des jardins paysagers, a en outre un bois d'un grain fin, dur, jaunâtre, recherché par les tourneurs et les tabletiers. Les feuilles sont sudorifiques.

2. Buis a bordures, B. nain, *B. suffruticosa.* Lin. On connaît cette variété employée dans nos jardins pour en border les plates-bandes. Il a les mêmes variétés. On le multiplie par le semis ou par l'éclat des pieds. Il vaut mieux semer les buis aussitôt la maturité des graines en terre légère.

3. Buis de Mahon, *B. balearica.* H. P. Arbrisseau de 10 pieds, à feuilles grandes, luisantes et d'un beau verd; fleurs en mai, jaunes, petites et ramassées en paquets, répandant une très-bonne odeur. Terre franche légère en orangerie, ou légère en pleine terre, à une exposition chaude, avec couverture dans les grands froids; boutures sur couche tiède, et en orangerie l'hiver suivant.

BUPLÈVRE, *Buplevrum*, du grec *bous* et *pleuron*, bœuf et côte, à cause de la disposition des nervures dans les feuilles (Pentandrie-Digynie, fam. des *Ombellifères.*) Buplèvre, Oreille-de-Lièvre, *B. fruticosum.* France mérid. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; tiges nombreuses; feuilles persistantes, oblongues, obliques et glauques; fleurs en juin-août, petites, nombreuses, jaunes et en ombelles. Terre franche légère et humide; mi-soleil; semences et marcottes. Cet arbrisseau attire tellement les guêpes pendant la fleur, que j'en ai tué jusqu'à quinze et vingt, en saisissant une ombelle avec les deux mains couvertes de gants de peau épaisse, et en la frottant vivement.

C.

CAFFEYER, *Coffea*, de *oahveh*, nom turc, qu'on prononce *café.* (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Rubiacées.*) Caffeyer d'Arabie, *Coffea Arabica.* Lin. (Herb. de l'amat. tom. 2.) De l'Yémen dans l'Arabie. Fort joli arbrisseau toujours vert, de 12 à 15 pieds, mais seulement de 4 à 5 dans les serres; tige à écorce blanchâtre; rameaux nombreux en croix, ouverts, garnis à leur sommet de feuilles opposées, ovales, lancéolées aiguës, ondulées sur les bords, et d'un verd gai et luisant; fleurs en juillet-août, de la forme et du volume de celles du jasmin, blanches, d'une odeur suave, et en bouquets axillaires; baies rouges à deux semences qui murissent dans nos serres, d'où M. Desclieux en porta deux jeunes plants dans nos colonies, et eut la générosité, dans un moment de disette d'eau, de se priver de sa faible ration pour conserver ces plants. Terre à oran-

ger ; serre chaude ; arrosemens fréquens en été, modérés en hiver ; place bien aérée pour éviter que les chenilles de serre ne l'attaquent ; semis aussitôt la maturité des graines en petits pots enfoncés dans la tannée ou dans une couche chaude ; rempotement annuel. Quand les fourmis se logent dans les racines, il faut les dépoter et les détruire toutes.

CALLICARPA. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Gattiliers.*) Callicarpe d'Amérique, *Callicarpa americana.* Lin. (Catesb. 2. 47.) De la Caroline. Arbrisseau de 3 pieds ; rameaux nombreux, cotonneux et jaunâtres ; feuilles opposées, ovales aiguës, dentées, cotonneuses ; fleurs en automne, petites, nombreuses, en corymbes axillaires, et rouges ; fruit d'un beau rouge, et faisant de l'effet, d'où son nom du grec *kalos*, beau, et *karpos*, fruit. Terre légère ou de bruyère. Multiplication de semences, ou de boutures, ou même de marcottes au printemps, à l'ombre, et dans de la terre de bruyère tenue fraîche.

CALLISTACHYS, du grec *kalos*, beau, et *stachys*, épis. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses.*) Callistachys a feuilles lancéolées, *C. lanceolata.* Vent. Malm. 113. Joli arbrisseau de la Nouv. Hollande. Tige élevée, peu rameuse ; rameaux velus ; feuilles en verticilles de trois ou quatre, lancéolées aiguës, oblongues, plus pâles en dessous, très-ouvertes pendant le jour, se redressant le soir ; fleurs en août, en bel épi serré et terminal, d'un beau jaune, à étendard grand et bilobé, marqué à la base d'un cercle de rayons courts et rouges. Terre de bruyère, d'orangerie. Multiplication de graines et de boutures sur couche tiède et sous châssis au printemps, ou de marcottes.

CALYCANTHE, *Calycanthus.* (Icosandrie-Polygynie, fam. des *Rosacées.*)

1. Calycanthe de la Caroline, arbre aux anémones, *Calycanthus floridus.* Lin. (Catesb. 1. 46. — Duh. n. éd. 47.) *Basteria.* Miller. Arbrisseau de 6 à 8 pieds, rameaux formant buisson, à écorce d'un gris-brun, et à bois aromatique et odoriférant ; feuilles opposées, ovales aiguës, d'un verd terne ; fleurs en mai-août, moyennes, solitaires, les divisions calicinales comme les pétales, recourbées en dedans, et d'un rouge brun, d'où son nom de *kalix*, calice, et *anthos*, fleur, enfin répandant une odeur de pomme de reinette et de melon. Terre légère ou de bruyère et fraîche ; mi-soleil. Multiplication de rejetons nombreux dans la terre de bruyère, ou de marcottes par incision qu'on ne lève que la deuxième année. Variété à feuilles plus longues ; autre à feuilles arrondies.

2—3. Calycanthe nain, *C. nanus.* (Duh. n. éd. 48.) Buisson

de 3 ou 4 pieds; feuilles plus lisses et allongées; rameaux jaunâtres; fleurs plus petites, moins odorantes, et durant moins. Mêmes culture et exposition : il est un peu plus délicat. Le C. FERTILE, *C. ferax*, a beaucoup de rapports avec le précédent. Il en diffère par ses rameaux bruns, ses feuilles lancéolées, oblongues et glauques en dessous, ses fleurs moins brunes, plus grandes, et à anthères blanches. Même culture.

4. CALICANTHE PRÉCOCE, *C. præcox*. LIN. (DUH. n. éd. 49. — CURT. 466.) Du Japon. Arbrisseau de 15 pieds, à rameaux jaunes, à feuilles opposées, lancéolées aiguës, luisantes; fleurs en décembre-janvier, nombreuses, solitaires, très-odorantes, jaunes et piquetées de points rouges. Même culture, mais plus délicat, et ayant besoin d'être bien couvert pendant les fortes gelées, ou rentré dans l'orangerie.

CAMÉLÉE, *Cneorum*. Le nom français vient du grec *chamai*, bas, et *elaia*, olivier, auquel il ressemble un peu. *Cneorum*, de *knein*, exciter des démangeaisons, à cause de la causticité de l'arbuste qui est âcre, et un violent purgatif. (Triandrie-Monogynie, fam. des *Térébinthacées*.) CAMÉLÉE A TROIS COQUES, GAROUPE, *Cneorum tricoccum*. LIN. Indigène, des lieux secs et pierreux. Arbuste de 3 pieds en buisson; rameaux nombreux, droits, verdâtres; feuilles sessiles, assez épaisses, allongées, persistantes; fleurs tout l'été, à trois pétales, jaunes, petites, axillaires, pédiculées, souvent solitaires, quelquefois deux ou trois ensemble; baie sèche à trois coques, d'où le surnom *tricoccum*. Terre légère, pierreuse ou de bruyère; exposition ombragée; couverture pendant les gelées, ou l'orangerie. Multiplication de graines en terrines sur couche, aussitôt leur maturité; repiquer en pots mis à l'ombre, et rentrés dans l'orangerie pendant deux ans. On peut aussi en faire au printemps des boutures sur couche tiède. Il est propre à garnir les devans des bosquets d'hiver. 2. La C. PULVÉRULENTE, *C. pulverulentum*, couverte partout d'une poussière cendrée, a environ 5 pieds; tige rameuse, dont l'écorce se détache par plaques; feuilles à peu près semblables; fleurs *idem*, mais à quatre pétales, quatre étamines et quatre semences. D'orangerie; du reste même culture.

CAMELLIA, ou KAMELLIA, dédié au père KAMEL. (Genre de la Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Hespéridées*.) CAMELLIA DU JAPON, TSUBAKI, ROSE DU JAPON ET DE LA CHINE, *Camellia Japonica*. LIN. — (HERB. DE L'AMAT. tom. 1. JACQ. *ic. rar.* 553. DUH. n. éd. 2. 71.) Arbrisseau superbe, toujours vert, de 12 à 15 pieds, en buisson; branches et rameaux droits, à écorce d'abord brune, puis grise; feuilles à court petiole, ovales, pointues, finement dentées, fermes,

coriaces, d'un beau verd foncé et luisant; fleurs en janvier-mai, sessiles, solitaires, ou par deux à cinq, axillaires ou terminales, assez grandes, nombreuses, de cinq à sept pétales réunis à la base, et d'un rouge vif. Terre franche légère, mêlée avec celle de bruyère; exposition chaude; orangerie, et mieux serre tempérée; arrosemens modérés, mais fréquens en été, et rares en hiver. Multiplication de semis ou de boutures sur couche, et sous châssis, et cloche, ou de marcottes par strangulation et qui ne prennent racine que la deuxième année. On leur donne des vases proportionnés à la grosseur de la motte : s'ils sont trop grands, les arbrisseaux languissent. On ne rempote que quand le vase est bien rempli de racines. On marcotte par approche les variétés sur le simple. On peut les mettre à tige. On le traite comme l'oranger. Enfin on peut les placer en pleine terre, mais il faut les garantir des gelées, et leur donner de l'air et de la lumière toutes les fois que le temps le permet.

Variétés : *C. à fleurs pourpres; à fleurs semi-doubles; à fleurs rouges*, très-doubles (Herb. de l'amat. tom. 1.); *à fleurs doubles*, plus grandes, à pétales épais, d'un blanc pur (Même Herb. tom. 1.); *à fleurs doubles rouges*, panachées de blanc pur (Même Herb. tom. 1.), elle redevient entièrement rouge, si on lui donne une terre trop substantielle et trop d'eau; C. Pink, à fleurs d'un rose tendre, un peu moins grandes que celles du blanc, mais à pétales aussi fermes, et à feuilles plus arrondies et moins dentées; C. pompon, *C. J. pomponia odorata*, des jardiniers anglais (Bot. *reg.* n° 3.), fleurs à pétales planes à la circonférence, en forme de petit cornet au centre de la fleur, blancs, à onglets rouges, à odeur très-faible : cette belle variété change de forme et de coloris, qui est quelquefois nuancée d'un jaune léger; C. a fleurs de péone, *C. pæoneflora*, charmante variété à fleurs grandes comme la précédente, et d'un rose tendre; C. a feuilles de myrte, *C. myrtifolia*, feuilles plus petites que les autres variétés, fleurs très-doubles, d'un beau rouge, même forme que celles du *C. blanc*, mais plus petites; C. buffe *ou* incarnat, *C. incarnata*, fleurs couleur de la rose *cuisse-de-nymphe*, et forme du *C. blanc*, dont il n'est qu'une sous-variété; C. a fleurs d'Anémones, *C. anemoneflora* ou *warata*, feuilles d'un verd foncé, vernissées, et nervures moins prononcées; fleurs d'un rouge vif, ayant comme l'*anémone* de grands pétales à la circonférence et beaucoup de petits au centre, rangés régulièrement et imbricés; *C. atrorubens*, nouvelle variété qui n'a pas encore fleuri en France : il existe une sous-variété du rouge nommée *coronata*, dont la fleur est plus régulière; *C. salsanqua*, cette espèce se distingue de la première et de ses variétés, par ses tiges grêles et ses feuilles, les fleurs sont plus petites, blan-

ches, simples ou semi-doubles. Les Chinois font usage de ses feuilles en infusion comme du thé, d'où le nom *thea oleosa*.

CAPRIER, *Capparis* en grec et en latin. (Polyandrie-Monogynie, fam. des *Capparidées*.) Caprier commun, Tapenier, *Capparis spinosa*. Lin. (Duh. n. éd. 34.) France mérid. dans les lieux secs. Arbrisseau de 4 pieds, très-rameux; sarmens menus, lisses, à épines geminées et courbées; feuilles arrondies et lisses; fleurs en mai-juillet, solitaires et axillaires, grandes, à quatre pétales blancs et à filets purpurins. Terre légère, substantielle, placée sur un lit de pierrailles; exposition chaude, au midi, contre un mur garanti de la gelée; couper tous les sarmens à l'automne, et couvrir dès qu'il gèle avec de la litière épaisse et sèche; peu d'eau. Multiplication de graines semées aussitôt leur maturité dans des pots séparés, rentrés dans la serre pendant l'hiver, et plongés dans une couche chaude au printemps, ou de marcottes par strangulation, qu'on sépare dès que les racines percent, pour les mettre dans des pots sur couche tiède, à l'ombre. Variété sans épines; autre à feuilles panachées. Le câprier fait beaucoup d'effet pendant deux ou trois mois. Ses boutons de fleurs, confits au vinaigre, sont les câpres du commerce. On prépare aussi ses fruits comme les cornichons.

CARMANTINE, *Justicia*, dédiée à J. Justice, amateur écossais. (Diandrie-Monogynie, fam. des *Acanthoïdes*.)

1. Carmantine en arbre, Noyer des Indes et de Ceylan, où on le nomme Adhatoda, *Justicia Adhatoda*. Lin. (Duh. n. é. 3. 46.) Arbrisseau de 9 à 12 pieds, à rameaux nombreux et redressés; feuilles persistantes, opposées, grandes, lancéolées aiguës, pubescentes, d'un verd jaune; fleurs en juin-août, en épi court et axillaire, grandes, blanches, tubulées, à deux lèvres, dont la supérieure échancrée et l'inférieure divisée en trois, comme aux espèces suivantes. Terre à oranger; exposition chaude et méridienne; arrosemens fréquens en été; d'orangerie ou serre tempérée; racines un peu gênées dans les pots; boutures en terrines sur couche et sous châssis, à l'ombre, au printemps, et marcottes.

2. Carmantine peinte, *picta*. De l'Amériq. équat. Arbrisseau de 7 à 8 pieds; les jeunes rameaux tétragones; feuilles persistantes, opposées, ovales pointues, molles, un peu ridées; fleurs en mars, en épi tétragone et terminal, écarlates et brillantes. Même culture, mais de serre chaude comme les suivantes; et multiplication de graines.

3. Carmantine rouge, *J. quadrifida*. Vahl. (Vél. du Mus.) Arbuste de 3 pieds, très-joli, de la Nouv. Espagne; à tiges grisâtres et en buisson; rameaux droits, nombreux et grêles;

feuilles persistantes, opposées, saliciformes, acuminées et molles; fleurs tout l'été, en épis lâches et terminaux, à tube long, à limbe quadrifide, et d'un écarlate vif. Exposition au midi et arrosemens fréquens.

4. Carmantine écarlate, *Justicia coccinea.* Cav. H. P. De Cayenne. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, l'un des plus beaux de son genre; feuilles nerveuses, veinées, lancéolées, grandes; fleurs tout l'été, grandes, longues, d'un rouge superbe, et en épis considérables.

5. Carmantine pompon *ou* a crête, *J. cristata.* Jacq. *Hort. Schœnb.* 320. *Ruellia cristata.* And. Tige à écorce grise, peu rameuse; feuilles opposées, grandes, ovales, ondulées sur les bords, avec des nervures très-saillantes en dessous; fleurs en août-septembre, en épis, quadrangulaires et terminaux, très-longues, sessiles, tubuleuses, d'un beau rouge vermillon, ayant une bractée verte, et quatre étamines terminées par une anthère à une seule loge.

6. Carmantine en entonnoir, *Justicia infundibuliformis.* Lin. Crosandrée ondulée, *Crosandra undulæfolia.* Salisb. *Parad.* 12. Bot. *reg.* n°. 9.) De l'Inde. Joli arbrisseau; feuilles opposées, ovales, ondulées, d'un verd foncé, et dont les fleurs en juin-septembre, sont composées d'un calice à cinq divisions inégales, d'une corolle monopétale, limbe ample à cinq divisions, d'un jaune safrané. Terre légère; d'orangerie. Multiplication de boutures; du reste même culture.

CAROUBIER, *Ceratonia*, du grec *keras*, corne, à cause de la forme des siliques. (Polygamie-Tricœcie, fam. des *Légumineuses.*) Caroubier ou Carouge a siliques, *C. siliqua.* Lin. (Duh. n. éd. 58.) France mérid. Arbre de deuxième grandeur; tronc raboteux, à écorce brune et à cime étalée, et très-rameuse; feuilles persistantes, à six ou huit folioles sessiles, ovales, obrondes, lisses et d'un verd cendré; fleurs en août, en grappes, petites et pourpre foncé; fruit long d'un pied, contenant une pulpe rougeâtre bonne à manger quand elle est sèche, mais très-laxative. Terre à oranger; exposition méridienne; d'orangerie. Propagation de graines sur couche, ou de marcottes; peu d'arrosemens. Bois très-dur et presque incorruptible.

CASSE, *Cassia*, du grec *kassia*, arbre aromatique. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses.*)

1. Casse de Buenos-Ayres, *Cassia falcata.* Lin. Arbrisseau de 8 à 10 pieds à tige grêle, peu rameuse, d'un gris obscur; feuilles à 8 folioles ovales lancéolées et obliques; fleurs en septembre, en bouquets terminaux, nombreuses et d'un jaune éclatant; siliques courbées en faux. Terre franche lé-

gère ; exposition du midi ; d'orangerie, multiplication au printemps, de graines et de boutures sur couche et sous châssis.

2. Casse cotonneuse, *C. tomentosa*. Lin. Bel arbrisseau du Chili, de 4 pieds et demi. Rameaux cotonneux et jaunâtres dans leur jeunesse ; feuilles persistantes, à 6 ou 8 paires de folioles oblongues à côtés inégaux, cotonneuses et blanchâtres en dessous, une petite glande entre chaque paire ; fleurs en février-mars, et quelquefois en septembre, en grappes axillaires, grandes et d'un beau jaune. Même culture ; mais plus d'eau en été.

3—5. Casse a grandes fleurs, *C. grandiflora*, H. P. — *corymbosa*, Lam. Du Mexique. Arbrisseau charmant à 6 folioles opposées, oblongues, un peu arquées ; fleurs en juillet-octobre, grandes, d'un beau jaune et en forme de corymbe. Même culture que le numéro 2. Ces deux casses seraient mieux dans la pleine terre de la bâche. Casse purgative, Canéficier, *C. fistula*. Des Indes. Grand arbre des Indes, à écorce cendrée, à folioles ovales, pointues, longues de 4 à 5 pouces ; fleurs en juin-juillet, grandes, jaunes et en grappe ; gousses cylindriques de 18 pouces, contenant une pulpe noire et sucrée recherchée en médecine. Casse séné, *C. senna*. D'Italie. Arbuste de 2 pieds à tige simple ; folioles ovales obtuses, à côtés inégaux ; fleurs en juillet, d'un jaune pâle et à veines purpurines, en grappe. On connaît ses vertus purgatives. Ces deux casses sont de serre chaude, demandent une terre franche, substantielle, et se multiplient de graines.

CASUARINA, *ou* Filao. (Genre de la Monœcie-Monandrie, fam. des *Conifères*.) Arbres de première grandeur, toujours verts et singuliers, dont les rameaux sans feuilles ressemblent assez à ceux du genêt, mais sont striés, plus rares, plus grêles, plus longs et tombans, d'où peut-être le nom de *Filao*, comme celui de *Casuarina* vient de l'oiseau casoar, qui n'a pas de plumes. Casuarina a feuilles de Prêle *ou* Filao de l'Inde, *C. equisetifolia*, Lin. Cime large et rameuse ; rameaux grisâtres ; fleurs en octobre et en chaton. De serre tempérée et terre légère. Le C. tuberculeux, *C. torosula*, et le C. serré, *C. stricta*, H. K., de la Nouv.-Hollande, dont le dernier donne des chatons rouges en décembre, ne demandent que l'orangerie. Terre de bruyère et culture des mimosa. Les derniers peuvent être cultivés en pleine terre dans le midi de la France, et s'ils y réussissent, ils seront très-utiles pour les constructions navales.

CÉANOTHE, *Ceanothus*. (Genre de la Pentandrie-Monogynie, fam. des *Nerpruns*.)

1. Céanothe d'Afrique, *Ceanothus Africanus.* Lin. Arbrisseau de 6 à 8 pieds, à rameaux droits, d'un rouge brun; feuilles lancéolées, dentelées, lisses, d'un verd foncé, persistantes; fleurs en mars et avril, petites, blanches et en grappes axillaires et terminales. Terre franche légère; d'orangerie; multiplication de rejetons en avril, et de boutures et marcottes en juin.

2. Céanothe d'Amérique, *C. Americanus,* Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 2. Trew. 94.) Tiges de 2 ou 3 pieds; feuilles petites, ovales, dentées en scie, velues en dessous; fleurs blanches en juillet-octobre, très-petites, mais nombreuses, disposées en grappes droites, légères et axillaires. De pleine terre de bruyère; mi-soleil; multiplication de graines sur couche et en terrines qu'on rentre dans l'orangerie le premier hiver, ou de marcottes. Les tiges périssent par les fortes gelées, mais il en repousse de nouvelles qui fleurissent aussitôt que les anciennes.

CÈDRE. *Voyez* Mélèse *et* Genévrier.

CÉLASTRE, *Celastrus.* (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Rhamnoïdes.*) Arbrisseaux toujours verts.

1—2. Célastre de Virginie, *Celastrus bullatus.* Lin. Arbrisseau à tiges de 4 à 5 pieds, sarmenteuses, rameuses et brunes; feuilles ovales, arrondies; fleurs en juin, blanches, en épis lâches et terminaux; fruits d'un rouge éclatant. Célastre grimpant, Bourreau des arbres, *C. scandens,* Lin. Du Canada. Arbrisseau grimpant de 12 pieds qui tourne autour de la tige des autres arbres, et les fait périr; feuilles ovales, pointues, dentelées, lisses; fleurs en mai-juin, herbacées et insignifiantes; fruits rouges à 3 cornes et d'un effet singulier. Toute terre, mais fraîche et toute exposition; multiplication de graines aussitôt la maturité, ou de marcottes.

3. Célastre a feuilles de Buis, *C. buxifolius.* Lin. Arbuste du Cap de 3 pieds, en buisson, rameaux anguleux et épineux; feuilles semblables à celles du buis, mais plus grandes; fleurs tout l'été, petites, blanches, en corymbes axillaires; fruits rouges oblongs. Terre franche légère; exposition chaude; bonne orangerie, ou serre tempérée. Multiplication de graines semées sur couche et sous châssis.

4. Célastre multiflore, *C. multiflorus,* Lin. Du Cap. Arbrisseau de 4 à 6 pieds, à tiges droites, hérissées d'épines assez grandes; feuilles petites, ovales, rhumboïdales, dentelées, roides, d'un verd gai; fleurs petites, mais nombreuses et blanches; ce qui doit le faire rechercher. Même culture.

5. Célastre luisant, Petit cerisier des Hottentots, *C. lucidus.* Lin. (L'Hér. *St. nov.* 25.) Du Cap. Arbuste à feuilles

ovales, fermes, épaisses, luisantes, armées à leur sommet d'un aiguillon crochu. Fleurs blanches, en avril-septembre; fruits rouges, semblables à des cerises. Même culture.

CÉPHALANTHE, *Cephalanthus*. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Rubiacées*.) Céphalante occidental, Bois-Bouton, *Cephalanthus Occidentalis*, Lin. Amérique septent. Arbrisseau de 6 pieds, en buisson épais, ou formant une jolie tête; rameaux opposés, rouges à leur sommet; feuilles grandes, lancéolées aiguës, opposées et quelquefois ternées; fleurs en juillet et août, petites, blanches et ramassées en houpes ou *têtes*, d'où le nom composé des mots grecs *kephalé*, tête, et *anthos*, fleur. Terre franche, marécageuse; exposition ombragée. Multiplication de graines souvent longues à lever, surtout si elles sont vieilles, ou de marcottes qui ne s'enracinent que la 2e. année, et qu'on met en place au printemps ou en automne.

CERISIER, *Cerasus*, Jus.; *Prunus Cerasus*, Lin. *Voy.* p. 299 où on a traité des Cerisiers à fruits.

1. Cerisier a fleurs doubles, *Cerasus flore pleno*. Les fleurs de cet arbrisseau sont d'un très-beau blanc, et paroissent au mois d'avril. Il devient un arbre, si on le laisse croître. Une variété à fleurs semi-doubles donne quelques fruits, souvent jumeaux et toujours aigres. On les greffe ordinairement sur le *cerisier* ou sur le *merisier*. Ils sont d'Europe, et aiment un terrain léger et l'exposition du midi.

2. Cerisier de la Toussaint. *V.* p. 303.

3—4. Merisier à fleurs doubles, Renonculier, *C. sylvestris flore pleno*, arbre qui produit, au printemps, des bouquets élégans de fleurs blanches, ayant bien plus d'apparence que celles du *cerisier à fleurs doubles*. On le greffe sur le merisier ordinaire. Cerisier a feuilles de pêcher, *C. persicifolia*, bel arbre de première grandeur, à feuilles longues et lancéolées garnies de glandes; fleurs en mai, petites, blanches, et en bouquets; fruits d'un beau rouge, mais acerbes. Culture du Merisier, sur lequel on peut le greffer comme on peut le multiplier de semis, son bois d'une belle couleur et dur, est supérieur à celui des Merisiers.

5. Cerisier *ou* Merisier a grappe, Putiet et en Dauphiné Pultier, parce que ses feuilles et son bois sentent mauvais; *C. Padus*. Jus.; *Prunus Padus*. Lin. Arbre de 3e. grandeur, à fruits en grappes, rouges ou noires. On le multiplie de semences, de drageons, ou par la greffe sur le merisier ordinaire. Ses fleurs en mai et blanches, font un bel effet, ainsi que son fruit, qui n'est que pour l'agrément. Même culture.

6. Cerisier odorant, Arbre *ou* Bois de *Sainte-Lucie*, village de Lorraine. Mahaleb., *C. Mahaleb*. Jus. *Prunus Mahaleb*.

Lin. (*Fl. Aust.*, 227.) Arbre de 3e. grandeur à écorce brune ; feuilles ovales, arrondies, un peu pointues, dentées, pâles en dessous ; fleurs en mai et juin, blanches, odorantes et en corymbes ; fruits noirs ou rouges mais non mangeables ; multiplication de graines ou de marcottes, ou même par la greffe sur le cerisier. Il peut servir de sujet pour les merisiers et cerisiers à fleurs doubles. Terre franche légère et profonde, et réussissant dans les craies. Bois dur, odorant et susceptible de poli, très-propre pour le tour. Ses feuilles aromatiques donnent un excellent fumet aux perdrix à la broche : une feuille verte suffit ; il en faut deux, si elles sont sèches.

7. Cerisier nain *ou* du Canada, Ragouminier, *Prunus pumila*. Lin. Arbuste de 4 à 5 pieds, à branches grêles, étalées, et souvent touchant la terre ; feuilles oblongues, étroites, lisses et glauques en dessous ; fleurs en avril-mai, par deux ou quatre, petites et blanches ; fruits petits et noirs. Toute terre et toute exposition. Multiplication de semis, de marcottes et même de greffe sur prunier, et dans ce cas, on peut le tondre après la fleur.

8. Cerisier laurier de Portugal, dans son pays, Azarero, *C. lusitanica*. Juss. Bel arbrisseau de 15 pieds, en touffes, très-propre aux parties ombragées des jardins-paysagers. Rameaux rouges à l'extrémité ; feuilles persistantes, ovales lancéolées aiguës, luisantes, fermes et dentées, semblables à celle du laurier ; fleurs en mai - juin, petites et blanches, mais nombreuses et en grappes terminales ; fruits noirs. On le multiplie de noyaux, de marcottes et de boutures. Les froids très-rigoureux le faisant quelquefois périr, il est prudent de ne le livrer à la pleine terre franche légère et fraîche, que lorsqu'il est un peu fort, et de le couvrir dans les fortes gelées.

9. Cerisier laurier-cerise, Laurier-amandier, Laurier au lait, *C. lauro-cerasus*. Juss. De Trébisonde. Arbrisseau de 15 pieds, naturalisé dans le midi de la France, mais quelquefois maltraité par les grandes gelées dans le climat de Paris. Feuilles ovales lancéolées, fermes, luisantes, fort grandes, d'un verd jaunâtre et persistantes. Fleurs en mai, blanches, petites et en grappes ; cerises petites et noires. Même culture que le précédent ; mais exposition ombragée. Une ou deux feuilles bouillies dans un litre de lait, lui donnent le goût d'amande, d'où ses noms vulgaires ; mais plus de feuilles pourraient nuire, quoique le lait soit un antidote contre le poison mortel contenu dans ses feuilles et qu'on en tire par la distillation.

10. Cerisier-laurier du Mississipi, *C. caroliniana*. Juss.

Bel arbre de 40 pieds, mais qui n'acquiert que 5 ou 6 pieds en caisse. Rameaux lisses et rougeâtres; feuilles persistantes, ovales lancéolées, dentelées, luisantes; fleurs en mai, blanches, en grappes; fruits ronds avec une petite pointe, restant long-temps sur l'arbre. Multiplication de noyaux; terre légère et bonne exposition. Il se comporte fort bien en pleine terre, tant que les hivers ne sont pas trop rudes.

11. Cerisier de Virginie, *C. virginiana*. Juss. Arbre de 80 à 100 pieds. Rameaux rougeâtres et ponctués de blanc; feuilles ovales aiguës dentelées, et d'un beau verd, avec quatre glandes sur le pétiole; fleurs fin de mai, blanches et en grappes serrées et droites auxquelles succèdent de petites cerises presque noires. Terre légère; bonne exposition; propagation de semis, ou de marcottes étranglées, ou de greffe sur le merisier. Bois rouge clair, serré, compacte et propre à la menuiserie. Tous ces arbres et arbrisseaux sont propres à l'ornement des jardins paysagers.

CESTREAU, *Cestrum*. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées*.) Les espèces ci-après sont de l'Amérique équinoxiale, suspectes, toujours vertes et exhalant de leurs feuilles et fleurs une odeur nauséabonde, mais qui se change en parfum très-suave à certaines heures du jour. De serre chaude et la dernière d'orangerie, et même de pleine terre avec des précautions, Terre franche légère; multiplication de graines ou de boutures sur couche et sous châssis.

1—3. Cestreau *ou* galant de jour, *Cestrum diurnum*. (Herb. de l'Amat., tom. 2.) Tige de 8 à 10 pieds, grisâtre; rameaux pubescens; feuilles ovales oblongues, pointues et fermes; fleurs en novembre, blanches, en faisceaux ombellifères, axillaires ou terminaux, à odeur suave pendant le jour. C. *ou* G. du soir, *C. vespertinum*. (H. *Sch.* 3, 28.) Tige de 8 à 10 pieds, blanchâtre; feuilles oblongues ovales, un peu obliques, d'un verd pâle; fleurs en mai-juillet, d'un blanc violet et à odeur de vanille le soir; Le *C. nocturnum*, à fleurs verdâtres en novembre, n'a de parfum que la nuit.

4. Cestreau a baies noires, *C. parqui*. (L'Hér. *St. nov.* 36. — Duh., nouv. édit., 2. 60.) Arbrisseau de 8 pieds, le plus agréable de son genre. Feuilles lancéolées aiguës, ondulées, d'un beau verd. Fleurs en avril, en panicules terminaux, jaunâtres, assez semblables à celles du jasmin, ayant la nuit un parfum délicieux. Il demande plus d'eau que les autres dans l'été.

CHALEF, *Elæagnus*, du grec *agnos*, gattilier, et *elaia*, olivier, pour indiquer la ressemblance avec ces deux arbres. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Chalefs*.) Chalef a feuilles étroites, Olivier de Bohème, *Elæagnus angustifolia*. Lin.

(Duh., nouv. édit., 2. 26.) Arbre très-pittoresque, de deuxième grandeur, fort branchu; rameaux nombreux, couverts d'un duvet blanc ainsi que ses feuilles, lancéolées ovales. Fleurs en juin, nombreuses, petites, axillaires, presque sessiles, jaunâtres, et répandant très-loin leur odeur agréable. Fruits semblables à des *olives*. Terre sablonneuse; exposition du midi; multiplication au printems de rejetons, marcottes, et boutures faites de branches non gelées, ou de boutures mises en pots à l'automne et qu'on rentre dans l'orangerie. Le bois en est dur et peut être employé à plusieurs usages. L'arbre fait beaucoup d'effet parmi d'autres arbres à feuilles vertes.

CHARME, *Carpinus*. (Monœcie-Polyandrie, fam. des *Amentacées*.) Charme commun, *Carpinus Betula*. Lin. Arbre indigène, d'environ 40 pieds de haut, à racines pivotantes, employé pour former ces palissades connues sous le nom de *charmilles*, et auxquelles il est très-convenable par la disposition que son tronc et ses branches ont à produire une infinité de petits rameaux bien garnis de feuilles ovales aiguës, dentées, d'un beau verd luisant, et marquées en dessus d'autant de plis qu'elles ont en dessous de nervures saillantes. On accueille dans les jardins paysagers ses variétés à feuilles panachées, et à feuilles multifides ou incisées, *C. quercifolia* ainsi que le C. de Virginie, *C. virginiana*, celui d'Italie, et le *Carpinus ostrya* de Linné, (Duh., nouv. édit., 2. 59.) plus petit que le précédent, auquel il ressemble cependant : ses feuilles sont aussi moins plissées. Ces arbres très-rustiques s'accommodent de tout terrain et de toute exposition. Les deux dernières espèces viennent dans des terrains médiocres où le charme commun végète lentement. On les multiplie par le semis, qui se fait en grand : souvent on greffe le dernier sur le premier. *Ostrys* et *ostrya* étaient chez les Grecs le nom de cet arbre, parce que son fruit est couvert d'écailles comme l'huître, *ostreon*. Le bois des charmes est dur, et sert à différens usages.

CHÊNE, *Quercus*. (Monœcie-Polyandrie, fam. des *Amentacées*.) On indiquera les plus belles espèces de ce beau genre à racines pivotantes dont les cinq premières sont d'Europe.

1. Chêne commun a longs pédoncules, C. a grappe, C. blanc, *Quercus racemosa*. Lam. *Q. pedunculata*. Arbre indigène, de première grandeur, droit, gros, à cime élargie, et d'un port majestueux; racines pivotantes, écorce unie dans sa jeunesse, et ensuite crevassée; feuilles oblongues, profondément découpées, très-glabres, et un peu glauques, en dessous; fruits disposés en grappes de plus d'un pouce de long. La beauté de cet arbre et l'utilité de son bois dur, réputé le meilleur de son genre pour la charpente, la menui-

serie, la construction des navires, comme pour les douelles, le merrain, le bardeau, les lattes, parce qu'il a peu de nœuds, font désirer de voir ce superbe végétal multiplié dans les grands jardins paysagers, comme dans les parcs et dans les forêts. Terre franche, profonde, un peu fraîche, et toute exposition.

a. Chêne commun a glands sessiles, C. rouvre *ou* roure, *Q. Robur.* Arbre aussi grand que le premier, mais rarement aussi droit; feuilles moins découpées et d'un verd un peu foncé. Fruit presque sessile; bois plus lourd, plus dur et plus élastique que celui du précédent. Il a beaucoup de variétés, mais elles lui sont inférieures. Même terre.

3. Chêne tauzin *ou* toza, C. noir rouvre. Cet arbre croît dans les lieux les plus stériles. Feuilles très-profondément divisées, hérissées en dessus, très-velues en dessous. Il donne des rejetons de ses racines. Il a trois variétés.

4. Chêne pyramidal, C. cyprès, C. des Pyrénées. Feuilles plus allongées, moins épaisses, à pétioles plus courts que celles du Chêne pédonculé dont il diffère également par la disposition de ses branches rapprochées de la tige comme celles du peuplier d'Italie. Bel arbre d'ornement pour les jardins paysagers.

5. Chêne yeuse, C. verd, *Q. ilex.* Arbre tortueux et très-branchu des lieux secs et sablonneux, à feuilles persistantes, fermes, coriaces, dentées, piquantes, rarement sinuées. Il serait très-propre pour l'ornement des jardins paysagistes, ainsi que le Chêne liége; mais il est rare que, dans les environs de Paris, il ne souffre pas de gelées au moins une fois en dix ans. Le Chêne liége est encore plus délicat. Leurs glands sont doux et peuvent se manger.

6. Chêne blanc de l'Amérique, *Quercus alba.* Mich. Arbre de 70 à 80 pieds sur 6 à 7 de diamètre; écorce très-blanche, feuilles découpées profondément; divisions arrondies à la partie supérieure et sans pointe, rougeâtres en dessus dans leur jeunesse, puis d'un verd tendre et lisse, glauques en dessous, enfin à l'automne d'un violet clair, ce qui le fait contraster agréablement avec d'autres arbres; glands assez gros et doux, isolés ou réunis par deux, dans une cupule peu profonde, tuberculeuse et grisâtre, et bons à manger. Croissance prompte; propre aux terres les plus arides comme aux meilleures; bois très-liant, et supérieur par ses qualités à celui d'Europe, qui a seulement l'avantage d'être plus dur.

7. Chêne vert de la Caroline, *Q. virens.* Mich. Bel arbre qui croît, mais lentement, dans les sables les plus arides; feuilles persistantes, ovales, coriaces, d'un verd sombre en dessus et glauques en dessous; tronc de 12 à 25 pieds, dont

il

il sort trois ou quatre fortes branches qui forment une demi-sphère de verdure qui peut avoir jusqu'à 100 pieds de diamètre. Son gland est petit et doux. Son bois très-dur et presque incorruptible, est un des meilleurs connus. Cet arbre produira un très-bel effet dans les jardins paysagers situés sur les bords de la mer, dans le midi de la France.

8. Chêne quercitron, *Q. tinctoria*. Mich. De l'Amérique septentrionale. Bel arbre de 80 pieds de haut; écorce noire; feuilles ovales, lobées, obtuses à leur base, presque entières; fruits ronds et renfermés dans une cupule fort aplatie. Il vient dans les terres franches légères, et mérite place dans les jardins paysagers. Son bois est inférieur aux autres, mais il a l'avantage de fournir une couleur jaune citron très-solide et qu'on tire de son écorce.

9. Chêne écarlate, *Q. coccinea*. Mich. Arbre de 80 pieds, à feuilles oblongues, glabres, profondément sinuées, de près d'un pied de longueur, et qui prennent une couleur rouge assez vive; digne de figurer dans les jardins paysagers, ainsi que le suivant, avec lequel il a beaucoup de rapports.

10. Chêne rouge, *R. rubra*. Superbe arbre de plus de 100 pieds de hauteur; feuilles à cinq à six lobes, peu profonds, subdivisés en plusieurs parties inégales, et qui deviennent d'un rouge terne. Il vient dans toutes sortes de terrains, croît assez vite, a le bois léger, poreux, et la meilleure écorce pour le tannage.

11—27. Dumont-Courset considère en outre comme propres à l'ornement des jardins paysagers, les *Q. fastigiata*, *Q. cerris*, *Q. haliphlæos*. Le premier est une variété du chêne commun. On peut y ajouter le *Q. prinus discolor*, arbre de 70 pieds qui croît dans les terrains marécageux, ainsi que le *Q. palustris*, arbre plus élevé, et d'une forme pyramidale dans sa jeunesse; le *G. prinus acuminata*, arbre de 80 pieds, à feuilles lancéolées et acuminées, de 6 à 8 pouces de long, et d'un joli verd. Enfin M. Noisette recommande les *Q. prinus monticola*, *obtusiloba*, *phellos*, *imbricaria*, *pumila*, *heterophylla*, *aquatica*, *banisteri*, *catesbœi*, *lyrata* et *macrocarpa*: ce dernier est bel arbre de 80 pieds, a les feuilles d'un verd sombre, de 15 pouces de long sur 8 de large, crénelées au sommet; glands ovales, plus gros que ceux des autres espèces de l'Amérique. Bois de bonne qualité.

Les chênes dont on vient de parler, ne se multiplient que de semences ou par la greffe, à l'exception du n°. 3. On greffe très-rarement, et on préfère le semis. On choisit les glands les plus gros, les plus pesans et les plus colorés. Il faut les semer en place s'il est possible. Dans le cas con-

traire, je conseille de creuser des plates-bandes, d'y mettre une couche de matières imperméables aux racines, et de les remplir ensuite de 8 à 10 pouces de terre franche et meuble. Par ce moyen, le pivot ne pourra pas plonger à une grande profondeur; il formera de nouvelles racines, et il sera facile de l'enlever en entier, ce qui facilitera la reprise, et par suite le grand développement de l'arbre : car on sait que les jeunes plants de chêne auxquels on coupe le pivot en les transplantant, reprennent difficilement, et n'acquièrent jamais les mêmes dimensions. Si on n'a pas fait cette disposition, on pourra compter sur la reprise, en prenant les précautions nécessaires, qui sont d'avoir fait des trous une année d'avance, de ne point *arracher* les jeunes chênes, mais de les *déplanter* sans blesser leurs racines, qui ne doivent pas rester exposées à l'air, ni au froid, ni au soleil; de ne jeter dans les trous, autour des racines, que de la terre bien ameublie, et qui ne laisse point de vide entre elles : on réussira mieux, s'il a été possible, en levant les arbres, de leur laisser une motte de terre. Si la terre trop meuble avait quitté les racines, alors il faudrait, lors de la transplantation, y suppléer par un arrosement abondant, dont l'effet sera de porter la terre dans tous les espaces d'entre les racines. On doit se garder encore de presser la terre qui doit remplir les trous, avec des ustensiles lourds ou tranchans, qui puissent casser ou blesser les racines, ou même le chevelu : car toutes les racines correspondent avec des branches, et cette correspondance une fois détruite par des retranchemens de racines, il doit y avoir des branches qui languissent, tandis que d'autres profitent trop. Si le terrain est sec, on fait l'opération en automne, dès que les glands sont mûrs, ou que les feuilles commencent à tomber; si le terrain, au contraire, est humide, on retarde la plantation jusqu'en février ou mars; mais on tâche pour l'une et l'autre de ces plantations, de choisir plutôt un temps humide que froid et sec. Il faudra aussi vider les trous qui seraient remplis d'eau, et les dessécher en répandant de bonne terre; et si l'eau, par une nouvelle transsudation, reparaissait encore dans les trous, il faudrait ne jeter la terre que petit à petit, et avec un instrument rond, l'appuyer autour des racines, de manière à ne point y laisser de vide. On sème le gland à l'automne ou après les fortes gelées, et, dans ce dernier cas, ont les met à stratifier. On doit écarter chaque gland d'un pied, pour pouvoir laisser le jeune plant trois ou quatre ans en place. Il faut pendant l'hiver mettre de la litière sur les élèves des chênes verts et d'Amérique. On traite ces sujets ensuite comme ceux de pépinière, si on est forcé d'attendre qu'ils soient forts pour les mettre en place; mais sans les ébranler, quelques tortus qu'ils soient,

car avec l'âge ils se redressent comme le cèdre du Liban et autres arbres. Il est plus avantageux de les planter en les tirant des planches de semis, au lieu de les placer en pépinière, ce qui exige deux plantations au lieu d'une, et fatigue davantage les jeunes plants. Avec de pareilles précautions, on ne doit pas manquer de réussir. On sait que lorsqu'on élague les chênes, il ne faut jamais couper les branches rez tronc : cette règle est utile pour conserver bien sain le bois de la tige. On ne coupe rez tronc que les branches assez petites pour que les plaies puissent être recouvertes d'écorce dans l'année.

Il est inutile d'entrer dans des détails sur les propriétés du bois de chêne employé dans la charpente, la menuiserie, etc.; sur l'usage de son écorce dont on fait du tan. Les cultivateurs connaissent la valeur du chêne sous tous ces rapports, mais plusieurs ne font aucun cas de son fruit. Cependant si le gland ne peut pas servir directement à la nourriture de l'homme, il est utilement employé à élever des cochons, des dindons; et comme le chêne donne beaucoup de fruits, sa récolte a une valeur qui doit déterminer à la soigner davantage. Elle doit entrer en considération dans la culture de ce bel arbre.

CHÈVRE-FEUILLE, *Caprifolium lonicera*, dédié à Lonicer. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Caprifoliacées.*) Ainsi nommé à cause de l'appétit des chèvres pour leurs feuilles. Elle est divisée en deux sections, les *Periclimena* et les *Chamæcerasa*. Nous suivrons ces distinctions, en citant les plus jolies espèces qui sont rustiques et de pleine terre, excepté les numéros 8 et 9. Elles se multiplient de marcottes et de drageons enracinés. Il ne leur faut ni trop de soleil, ni trop d'ombre : elles s'accommodent d'une terre médiocre ; mais elles profiteront mieux dans une bonne.

I. Les *Périclimènes* : arbrisseaux sarmenteux et grimpans ce qu'indique leur nom, dérivé du verbe grec *periclêïzo*, j'entoure de tous côtés.

1—2. Chèvre-feuille des jardins, *Caprifolium hortense*, *Lonicera caprifolium*. Lin. (*Fl. Aust.* 357. Jaum. 7e liv.) Indigène. Arbrisseau sarmenteux et grimpant de 12 à 15 pieds ; écorce grisâtre ; feuilles opposées, sessiles, ovales, glauques, les supérieures connées ; fleurs en mai et juin, en bouquets verticillés et terminaux, plus ou moins rouges. On parvient par la taille à lui former une tête. Variétés, C. toujours vert, *sempervirens*, des jardiniers, à fleurs plus abondantes, et d'une couleur plus vive. *L. implexa*, moins joli, mais à fleurs en juillet d'une odeur plus suave. C. romain, *L. italica*, à fleur couleur de sang, plus précoce, mais ino-

dore, dont on fait une espèce. C. A FLEURS BLANCHES. Toute terre et toute exposition.

3. CHÈVRE-FEUILLE GLAUQUE, *L. glauca parviflora*, *C. dioïcum*. De l'Amériq. sept. Feuilles glauques en dessous, connées et perfoliées; fleurs en verticille, presque en tête et bractéolées, à corolle renflée à la base, en juin et juillet.

4. CHÈVRE-FEUILLE DES HAIES, *L. periclimenum*. LIN. Indigène. Il ressemble beaucoup au n°. 1, mais ses rameaux sont velus, et ses fleurs sont plus pâles et jaunâtres, moins odorantes; ses feuilles plus tardives et jamais réunies. Il a plusieurs variétés, dont une *à feuilles de chêne*, est encore quelquefois panachée; une autre à bois et feuilles glabres.

5—6. CHÈVRE-FEUILLE TOUJOUS VERT, *L. sempervirens*. LIN. De Virginie. Il produit, depuis mai jusqu'en août, des fleurs jaunes en dedans, et d'un rouge vif en dehors, mais sans odeur. Variété à petites fleurs. Le C. D'AMÉRIQUE, *C. americanum*, *L. grata*, qui lui ressemble beaucoup, mérite plus l'épithète de *sempervirens*, parce que ses feuilles sont persistantes.

7. CHÈVRE-FEUILLE DE MINORQUE, *L. balearica*. Feuilles persistantes, plus petites et plus étroites que celles des autres espèces; fleurs en juin-septembre, régulières et verticillées. Il est plus délicat, veut une terre légère et une bonne exposition.

Tous ces chèvres-feuilles se propagent de couchages et de boutures faites en octobre, et défendues du froid.

8. CHÈVRE-FEUILLE DU JAPON, *L. japonica*. THUNB. *kinginqua*. KÆMPF. V. 785. (HERB. DE L'AMAT.) Très-jolie espèce. Tiges pubescentes, peu rameuses; feuilles opposées, ovales allongées et aiguës, un peu concaves, velues, plus pâles en dessous; fleurs en têtes, axillaires, réunies deux à deux sur le même pédoncule, tubulées, irrégulières, velues, d'abord très-blanches, ensuite d'un beau jaune doré (d'où les noms japonais *Arbre d'or* et *d'argent*), enfin à odeur de fleur d'orange. Terre franche légère; d'orangerie. Multiplication de marcottes.

9. CHÈVRE-FEUILLE A FLEURS JAUNES, *L. flava*. De la Caroline. Feuilles presque rondes, glauques en dessous, les supérieures plus grandes, connées, et formant un involucre; fleurs en mai et juin, en tête, sessiles, d'un jaune brillant, très-belles. Culture du n°. 8.

10. Les *Chamécerisiers* ne sont point sarmenteux ni grimpans: leur nom, composé du grec *chamai*, en bas, à terre, et de *kerasos*, cerisier, indique que ce sont des arbustes, et que leurs fruits ressemblent à de petites cerises.

11. CHAMÉCERISIER DE TARTARIE, Chamécerisier et *Chamæ-*

cerasus des Jardiniers, ou Cerisier nain, *L. tartarica.* Lin. *xilosteon tartaricum*, (Jaum. 13e liv.) Arbrisseau de 8 à 9 pieds, touffu; feuilles opposées, presque en cœur, molles, d'un verd bleuâtre; fleurs en mars-avril, axillaires, petites, nombreuses, roses en dehors, blanches en dedans; baies rouges. Tout terrain et toute exposition. Multiplication de graines et de drageons. Variété à fleurs blanches.

12. Chamécerisier des pyrénées, *L. pyrenaïca.* Lin. (Duh. n. éd. 15.) Arbrisseau à petites feuilles d'un beau verd glauque; fleurs en mai, d'un blanc un peu rosé. On jouit difficilement de la beauté de cet arbrisseau, parce qu'il est encore plus sujet aux pucerons que les autres. Il se multiplie de marcottes ou par la greffe. Terre légère et exposition au soleil.

13. Chamécerisier symphoricarpos. *L. symphoricarpos.* Lin. Petit arbrisseau de la Caroline, touffu et de pleine terre. Ses fleurs, en août, sans beaucoup d'apparence, donnent des fruits ramassés et rouges, qui font un effet agréable sur la fin de l'été. Il se multiplie de ses traces.

14. Chamécerisier xylosteon, *L. xylosteum.* Lin. Des Alpes. Buisson très-rameux, de 7 à 8 pieds; fleurs en mai, d'un blanc jaunâtre. Ses fruits sont des baies rouges, noires, blanches ou jaunes selon la variété. On en peut, ainsi que du précédent, faire des palisades.

CHIONANTHE DE VIRGINIE, Arbre de Neige, *Chionanthus virginica.* Lin. (Catesb. 1. 68. Diandrie-Monogynie, fam. des *jasminées.*) Arbrisseau de 8 à 9 pieds, croissant sur le bord des ruisseaux, formant buisson; rameaux et petioles d'abord d'un brun noir; feuilles opposées, grandes, ovales aiguës, d'un beau verd; fleurs en juin, à tube court, divisé en quatre lanières longues et linéaires, en grappes lâches et axillaires, nombreuses, moyennes, et d'un beau blanc, d'où son nom composé des mots grecs *chiôn*, neige, et *anthos*, fleur. Terre franche humide, mi-soleil. On le multiplie de graines semées en terrines sur couche tiède et qui mettent souvent un an à lever, ou de marcottes qui demandent au moins deux ans pour prendre racine, et qu'il faut couvrir pendant l'hiver. Enfin on le greffe sur le frêne. Variété plus petite, à feuilles plus étroites.

CHIRONE, *Chironia*, du Centaure Chiron (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Gentianées.*). Arbustes du Cap et toujours verts.

1. Chirone velue *ou* arbrisseau, *Chironia frutescens.* Lin. Tige de trois pieds à rameaux pubescens; feuilles opposées étroites, lancéolées, obtuses, duveteuses; fleurs en juin-octobre, axillaires ou terminales, monopétales, en

tube à limbe en cinq divisions grandes, ovales, et d'un rose purpurin, luisant, se fermant la nuit et d'une longue durée. Terre sablonneuse et substantielle ou de bruyère, tenue fraîche dans l'été; mi-soleil, et à l'abri des grandes pluies. Serre temperée ou bâche, ou il ne craint que l'humidité, pouvant supporter trois ou quatre degrés de froid. Multiplication de graines semées aussitôt la maturité, dans un pot plongé au printemps dans une couche, ou de boutures et de marcottes simples, aussi au printemps. Variété à fleurs blanches,

2. Chirone a feuilles de lin, *C. linoïde*. Lin. Tige glabre de 3 pieds et rameuse, feuilles nombreuses, linéaires, étroites, pointues et glauques; fleurs en juin-octobre, plus petites, en panicule terminal, d'un rose pourpré. Même culture.

3—4. Chirone a feuilles en croix, *C. decussata*. Vent. (J. de Cels. 31.) Tige plus grosse, presque simple, pubescente; feuilles opposées *en croix*, plus grandes, longues, obtuses et duveteuses; fleurs en juillet-septembre, aussi plus grandes, axillaires, solitaires et de la même couleur. Même culture. C'est le plus joli des trois; mais les deux autres sont aussi très-agréables. On cultive encore de la même manière le *C. jasminiflora*, nouvelle et jolie espèce à fleurs roses.

CHORIZEMA. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses*.) Chorizema a feuilles de houx, *Chorizema Ilicifolium*. La Bil. *C. nanum*. Curt. (Herbe de l'amat, tom. 2.) nouvelle-Hollande. Arbuste d'un pied en buisson, feuilles obrondes, sinueuses, coriaces, dentées en épines; fleurs en mai-août, en grappes terminales ou axillaires, petites, à étendard refléchi, échancré et jaune, avec une zone safranée à la base, les ailes divergentes et d'un rouge orange vif. Terre de bruyère, peu d'eau surtout en hiver. Serre tempérée ou bâche; propagation de semences ou de boutures au printemps, et sur couche tiède sous châssis.

CHRYSANTHÈME. (*V.* p. 488.) Chrysanthème frutescent, *Chrysanthemum frutescens*. Lin.; et C. pinnatifide, *C. pinnatifidum*, Lin. Tous deux des Canaries, à tiges et branches ligneuses, à rayons blancs, et fleurissant une grande partie de l'année, surtout le dernier, qui se fait remarquer encore par des feuilles mieux pinnées, et par de plus hautes dimensions. L'un et l'autre ne veulent pour l'hiver que d'être à l'abri de la gelée dans une orangerie aérée et éclairée. On les multiplie de boutures et de semis faits au printemps sur couche et sous cloche, ou de boutures, pendant tout l'été en plein air et à l'ombre. Terre franche légère.

CHRYSOCOME. (*V.* AUX PLANTES D'AGRÉMENT.) CHRYSOCOME DORÉE, CHEVELURE DORÉE, *Chrysocoma*, *coma aurea*, LIN. Du Cap. Arbuste de 2 pieds à rameaux grêles et nombreux; feuilles persistantes, nombreuses, linéaires et sessiles; fleurs tout l'été, solitaires et d'un jaune doré. Terre légère et substantielle, exposition au midi, d'orangerie près des jours; Multiplication de graines sur couche chaude ou de boutures.

CISTE, *Cistus*, du grec *Kistos*, nom de ces plantes. (Polyandrie-Monogynie, fam. des *Cistoïdes*.) Jolis arbrisseaux d'orangerie en terre franche légère. Fleurs à 5 pétales.

1. CISTE A FEUILLES DE LAURIER, *Cistus laurifolius*. LIN. France mérid. Tiges de 4 à 5 pieds, fleurs, en juin-juillet, grandes et blanches. Il se multiplie de semences.

2. CISTE A FEUILLES DE PEUPLIER, *C. populifolius*. LIN. D'Espagne. Tiges de 5 à 6 pieds; fleurs en juin, de grandeur moyenne, et blanchâtres. Marcottes et boutures.

3. CISTE LADANIFÈRE, *C. ladaniferus*. LIN. Du Levant. Tiges et port du n°. 1. Feuilles lancéolées, allongées, réunies par leur base, plus visqueuses, d'un verd plus obcur en dessus et pâles en dessous, comme celles du n°. 1. Fleurs en juin-juillet, blanches, très-grandes et à fond brunâtre. Même culture.

4. CISTE POURPRE, *C. purpureus*, LAM. Du Levant. Tige de 3 à 4 pieds; rameaux nombreux, rougeâtres; belles fleurs, en juin et juillet, très-grandes et d'un beau rouge, dont chacun des pétales est marqué à sa base d'une tache d'un pourpre brun. Même culture.

5. CISTE A FEUILSES D'HALIME, *C. halimifolius*. LIN. D'Espagne. Il fait un très-bel effet en mai, par ses fleurs grandes, d'un beau jeaune doré, tachées de pourpre à la base de chaque pétale. Même culture. On peut risquer ces cistes en pleine terre, où ils deviennent bien plus beaux; mais il faut les mettre à bonne exposition et les abriter pendant les grands froids.

6. CISTE A FEUILLES DE CONSOUDE, *C. symphytifolius*, LAM. (Vél. du Mus.) de Ténériffe. Tige de 4 à 5 pieds; fleurs, en juin-juillet, grandes et d'un rouge pâle, disposées presque en ombelle, au nombre de 8 ou 10. Serre tempérée.

CLAVALIER, A FEUILLES DE FRÊNE, FRÊNE ÉPINEUX, *Zanthoxylum fraxinifolium*, MARSH.; *ramiflorum*. MICH.; *Fragara fraxinifolia*. DUH. (Dicœcie-Pentandrie, fam. des *Térébinthacées*.) Arbrisseau du Canada, très-rustique, de 12 pieds, à tiges et branches armées d'épines courtes et aiguës, propres à faire des massues (*clava*). Ses feuilles ressemblent à celles du frêne commun. Fleurs en mars, sur le vieux bois

et de peu d'apparence ; gousses d'un beau rouge, et odorantes aussi-bien que la graine qui est noire et luisante. Lorsque ses gousses s'entr'ouvrent, le constate des deux couleurs fait un très-joli effet. Cet arbrisseau se multiplie soit de semences ou par la greffe, soit de rejetons. Mi-soleil et toute terre.

CLÉMATITE, *Clematis*, nom grec qui veut dire sarment, comme *clemata*, vrille, parce que la plupart des espèces de ce genre, de la Polyandrie-Polyginie, fam. des *Renonculacées*, sont sarmenteuses et munies de vrilles. Les sept premières espèces sont de pleine terre franche légère, et se multiplient de graines qu'on sème aussitôt la maturité, ou de marcottes, ou de la séparation des pieds et racines.

1. Clématite a fleurs bleues, *Clematis viticella*, Lin. (Jaum. 8e. liv.) D'Espagne. Tiges de 10 à 12 pieds, grêles, et sarmenteuses comme les quatre suivantes ; feuilles à 9 folioles ovales, souvent lobées ; fleurs en juin-septembre, nombreuses, moyennes, solitaires, axillaires, bleues, pourpres, ou rouges suivant la variété. Variétés à fleurs doubles bleues, et à fleurs doubles violet pourpre, un peu duveteuses, qu'on marcotte, ou qu'on greffe en fente sur la simple ou l'odorante.

2—3. Clématite odorante, *C. Flammula*. Lin. Indigène. Tiges de 4 à 6 pieds. Feuilles inférieures, pennées, folioles ovales ; les supérieures simples. Fleurs en juillet et août, nombreuses, blanches, très-odorantes, et disposées en épi lâche et terminal. *Flammula* exprime la chaleur qu'elle excite sur la langue. La Clématite de Virginie, *C. Virginiana*. Lin. Tiges de 6 pieds : feuilles à 3 folioles, en cœur, et presque trilobées ; fleurs en juin-août, blanches en panicules ombelliformes, dioïques, et odorantes.

4. Clématite Viorne, *C. viorna*. De la Caroline. Tiges de 3 à 4 pieds ; feuilles composées de 9 à 12 folioles ovales ou trifides ; panicules de fleurs de juin à septembre, nombreuses et violettes.

5. Clématite toujours verte, *C. cirrhosa*. Lin. D'Espagne. Tiges nombreuses, en buisson, de 6 pieds ; feuilles persistantes, simples ou à deux à trois lobes, d'un verd brillant, et à pétioles longs qui se changent en vrilles à la chute des feuilles ; fleurs à la fin de l'automne, d'un blanc verdâtre, et à pétales fort longs. Ces cinq espèces peuvent servir à garnir les murailles et les tonnelles.

6. Clématite a feuilles entières, *C. integrifolia*. Lin. (*Fl. Aust.* 363.) D'Autriche. Tiges droites non sarmenteuses, ainsi que la suivante, anguleuses et striées ; feuilles simples, sessiles, ovales, pointues ; fleurs en juin-août,

grandes, terminales, d'un beau bleu, à bords veloutés, et blanchâtres; semences à plumets blancs et soyeux.

7. Clématite droite, *C. recta.* Lin. Indigène. Tiges de 3 pieds, nombreuses, en large touffe, violettes à la base; feuilles opposées, à sept ou neuf folioles ovales, lancéolées, d'un verd glauque; fleurs en juin-août, nombreuses, blanches, et en panicule. Ces deux dernières espèces sont propres à l'ornement des massifs et des parterres.

8. Clématite a grandes fleurs. Voyez *Atragene indica.*

9. Clématite a feuilles crépues, *C. crispa.* Tige sarmenteuse de 2 à 3 pieds; feuilles simples ou ternées, ou à plusieurs folioles entières ou trilobées; fleurs en juillet-août, solitaires, grandes, terminales, rougeâtres, et les pétales crispés en leurs bords.

10. Clématite a vrilles, *C. cirrhosa.* D'Espagne. Arbrisseau grimpant, de 10 à 12 pieds; feuilles à trois folioles ovales, crénelées, luisantes, dont les pétioles deviennent des vrilles, toujours vertes; fleurs en décembre-janvier, solitaires, axillaires et blanches.

11. Clématite a bractées, *C. bracteata.* Du Cap. Tiges ligneuses; fleurs blanches en bouquets, et fort belles. Ces trois espèces se cultivent comme le n° 8. On trouve dans les haies la *C. vitalba* qui est très caustique et vésicatoire, et dont les mendians se servent pour produire des ulcères légers sur la peau. Ils les guérissent avec des feuilles de Bette.

CLERODENDRUM, *Arbre du sort*, de *kleros*, sort, et de *dendron*, arbre. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Gattiliers.*) Peragut a feuilles cordiformes, *Volkameria cordifolia* des Jardiniers. *Clerodendrum infortunatum* de Linné; *viscosum.* Vent. Malm. 25. Peragut, *H. Malab.* 25. De l'Inde, dans les lieux sablonneux. Arbuste toujours vert, de 3 pieds; tige cendrée; rameaux brunâtres; feuilles grandes, cordiformes, pointues, molles, dentées, opposées; fleurs en hiver et au printemps, et quelquefois en automne, en panicules terminaux mêlés de feuilles, moyennes, le limbe à cinq divisions, d'un blanc de neige, et carmin à la base, filets longs et blancs, anthères d'un pourpre foncé, à odeur forte de fleurs d'orange. Terre franche légère; exposition méridienne; forts arrosemens en été; serre chaude ou au moins tempérée, près des jours. Multiplication de semences et de boutures au printemps sur couche chaude et sous châssis, ou de rejetons dont on obtient beaucoup, en plaçant l'arbuste dans un pot de 6 pouces, à plusieurs trous dans le bas, et plongés dans la terre de la serre ou le terreau de la couche. Les racines passant à travers les trous, produisent des rejetons autour du pot.

CLETHRA. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Bruyères.*) Clétra a feuilles d'Aune, *Clethra alnifolia.* Lin. (Catesb. 26.) Des lieux très-humides de l'Amériq. sept., comme les trois suivans qui se cultivent de même. Arbrisseau de 4 à 6 pieds; tiges rameuses; feuilles ovales, dentées, pubescentes en dessous; fleurs en août, blanches, petites, odorantes, et en épis longs comme le doigt. Variété plus petite. Pleine terre de bruyère ombragée et toujours fraîche. Multiplication de semences ou de marcottes qu'on sépare la deuxième année, ou de rejetons éclatés en automne, ou au printemps.

2. Cléthra cotonneux, *C. tomentosa.* Lam. Il ne diffère du précédent qu'en ce que les extrémités de ses rameaux et le dessous de ses feuilles sont cotonneux et blanchâtres.

3. Cléthra paniculé, *C. paniculata.* Hort. Kew. Feuilles lancéolées et lisses; fleurs en août, disposées en panicules.

4. Cléthra acuminé, *C. acuminata.* Mich. Arbre de 30 pieds; feuilles grandes, ovales, acuminées, dentées, glabres et glauques en dessous. Les épis de ses fleurs presque solitaires, et les bractées très-grandes.

5. Cléthra de Madère, *C. arborea.* H. K. (Vél. du Mus. Vent. Malm. 40.) Tige élevée et droite, mais seulement de 6 à 8 pieds en caisse; écorce brune; rameaux d'un beau rouge dans leur jeunesse, ainsi que les pétioles et les nervures des feuilles qui sont persistantes, oblongues lancéolées, dentées, fermes, lisses, et d'un beau verd; fleurs en septembre-octobre, d'un blanc rosé, petites, en épi lâche et terminal, d'une odeur suave. Terre franche légère ou à orangers; exposition méridienne; serre tempérée ou bonne orangerie. Multiplication de semences sur couche et sous châssis, et de marcottes au printemps.

CLIFFORTE, *Cliffortia.* (Polyandrie-Digynie, fam. des *Rosacées.*) Clifforte a feuilles de houx, *C. ilicifolia.* D'Afrique. Arbuste de 3 pieds toujours vert; tige à rameaux penchés, courbés redressés; feuilles arrondies, cordiformes, amplexicaules, à dents anguleuses et épineuses, rapprochées, et formant une articulation sur la tige; fleurs en automne et en différens temps, latérales et axillaires, sessiles et jaunâtres. Terre franche légère et substantielle; beaucoup d'eau en été; d'orangerie près des jours. Boutures en juin-juillet, sur couche et sous châssis, et marcottes qui sont un an et quelquefois deux pour prendre racine.

2. Clifforte a feuilles de peplis. Lam. *C. obcordata.* Lin. Arbuste à rameaux pubescens, souvent distiques; feuilles sessiles, ternées, quelquefois géminées, obrondes elliptiques, obtuses, foliole du milieu en cœur; fleurs en juin-juillet, sessiles, axillaires, d'un blanc herbacé. Même culture.

CLUSIER, *Clusia.* (Fam. des *Guthiers*, Polygamie-Monœcie.) Clusier jaune, *Clusia flava.* De la Jamaïque. Arbre de 20 pieds, croissant sur les troncs des arbres; feuilles grandes, épaisses, arrondies, opposées, succulentes; fleurs en juillet-août, terminales, à quatre pétales, et jaunes. Culture des cactiers en serre bien chaude. La beauté de ses grandes feuilles fait rechercher ce clusier.

Clutelle, *Clutia.* (Pentandrie-Digynie, fam. des *Euphorbes.*) Clutelle alaternoïde, *Clutia alaternoïdes.* Arbrisseau de 6 à 8 pieds, à rameaux, un peu pendans au sommet; feuilles nombreuses, persistantes, petites, lancéolées linéaires, obtuses, sessiles, ayant une petite pointe d'un verd grisâtre; fleurs en décembre-mars, axillaires, solitaires, petites et verdâtres. Culture des cliffortes. Multiplication de boutures qui prennent racines en deux mois, mais qu'il vaut mieux ne séparer qu'au printemps.

2. Clutelle élégante, *C. pulchella.* D'Afrique. Arbrisseau de 4 à 6 pieds, très-rameux; tige grisâtre, mais d'un verd bleuâtre sur les jeunes pousses; feuilles ovales, molles, d'un joli verd, rougissant avant de tomber; fleurs une partie de l'année, petites, blanches, axillaires et plusieurs ensemble. Même culture que le précédent, et plus agréable par son feuillage d'un verd léger, et son aspect plus régulier et plus garni.

COBÉE GRIMPANTE. *Cobœa scandens.* Cav. (Herb. de l'Amat. tom. 1. Vél. du Mus.) (Pentandrie-Monogynie, fam des *Polémoines*), dédié à Cobo, espagnol. Du Mexique, où on l'appelle *Yedra morada*, Lierre violet. Elle a une végétation étonnante. Tiges grêles, ligneuses, volubles, de 24 pieds, simples et nues, puis divisées en rameaux flexibles et nombreux; feuilles à trois paires de folioles ovales aiguës, opposées, vertes ou pourprées, à pétiole terminé par une vrille à plusieurs divisions, et qui soutiennent la tige; fleurs en été, grandes, campanulées, axillaires, à limbe un peu plus velu et à cinq divisions, d'abord d'un jaune pâle, puis violettes. Terre franche légère; exposition chaude; serre tempérée ou orangerie; arrosemens fréquens en été. Multiplication de semences au printemps, sur couche tiède, ou de boutures et de marcottes en tout temps, la même branche pouvant servir à faire plusieurs marcottes. La cobée ne repousse pas facilement sur le vieux bois. Il faut tenir ses racines serrées dans les pots, ou bien elle languit.

COIGNASSIER de la Chine. *Voyez* page 307.

Coignassier du Japon, Poirier du Japon, *Pyrus japonica.* Thunb. *cydonia.* Noisette. (Herb. de l'Amat. tom. 2.) Arbrisseau de 8 à 10 pieds; rameaux terminés par une

épine; feuilles ovales, aiguës, pétiolées, finement dentées et quelquefois munies de stipules; fleurs en mai, grandes, d'un beau rouge foncé, et la plupart semi-doubles. Culture du poirier; mais il est bon de l'empailler l'hiver. On le multiplie de marcottes, de boutures, de rejetons enracinés, et par la greffe sur le coignassier et le poirier. Variété à fleurs blanches; autre à fleurs semi-doubles.

COMPTONIA. (Monœcie-Polyandrie, fam. des *Amentacées*), dédié à Compton, amateur anglais. Comptone *ou* Liquidambar a feuilles de cétérac, *Comptonia asplenifolia*. (Duh. n. éd. 2. 11.) De l'Amériq. septent. Arbuste de 2 à 3 pieds, à écorce brun rougeâtre; jeunes rameaux velus; feuilles oblongues linéaires, découpées en lobes, et parsemées de points luisans; fleurs en mars-mai, en chatons, insignifiantes; son joli feuillage doit seul inviter à le cultiver. Terre de bruyère pure; mi-soleil; propagation au printemps de rejetons qu'on ombrage. S'ils n'ont point de racines, on leur fait une incision sans les détacher, pour leur en faire pousser.

CONYZE, *Conyza*. (Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des *Corymbifères*.) Conyze glutineuse, *Conisa glutinosa*. Lam., et *Psiadia glut*. Willd. Arbrisseau de l'Isle-de-France, toujours vert, de 4 ou 5 pieds; feuilles lancéolées, pointues, dentées, vertes des deux côtés, luisantes et très-visqueuses; fleurs en juillet-septembre, nombreuses, petites, jaunes, en corymbe terminaux. Terre franche légère; serre chaude ou au moins tempérée. Multiplication de marcottes ou de semences, et boutures au printemps, en pots, sur couche tiède et sous châssis.

CORÈTE, *Corchorus*, du grec *korein*, rassasier, parce qu'on emploie le *C. olitorius* dans les potages en Syrie et aux Indes. (Polyandrie-Monogynie, fam. des *Tiliacées*.) Corète du Japon, *Corchorus japonica*. Thunb. *jamma buki* en Japonnais. (Herb. de l'Amat. tom. 1.) Arbuste de 6 pieds; tige grêle et presque sarmenteuse; rameaux anguleux, souvent coudés en zigzag; feuilles grandes, ovales, échancrées à la base, à dents grandes et dentelées; fleurs en février-juin, solitaires ou en bouquets, terminales et axillaires, nombreuses, moyennes, d'un jaune jonquille un peu orange, très-doubles et d'un grand effet. Terre franche légère mêlée de terre de bruyère; d'orangerie; multiplication de boutures au printemps et en été sur couche tiède et sous châssis ombragé.

CORNOUILLER, *Cornus*. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Caprifoliacées*.) Le bois dur et filandreux de plusieurs espèces, semble participer de la *corne*, d'où les noms latin et français.

1. Cornouiller sanguin *ou* femelle, *Cornus sanguinea.* Lin. (Duh. n. éd. 2. 44.) Arbrisseau indigène de 15 à 18 pieds, à rameaux longs et d'un beau rouge, d'où son surnom; feuilles opposées, ovales aiguës, à côtes saillantes, glauques en dessous; fleurs en juin, en ombelles terminales et blanches; baies d'un rouge noirâtre. Variété à feuilles panachées. On peut au besoin se servir de ses branches au lieu d'osier.

2. Cornouiller male, *C. mascula.* Lin. Indigène. Arbrisseau de 12 à 15 pieds; feuilles opposées, ovales, pointues, un peu velues; fleurs en février, petites, jaunes, en ombelles axillaires; baies rouges. Variété à feuilles panachées.

3—10. L'Amérique septentrionale nous a fourni les cornouillers suivans: le C. blanc; *C. alba.* Lin. Bois aussi rouge pendant l'hiver; feuilles plus grandes; fleurs plus tardives et blanches; baies de même couleur, semblables à des perles. Il a une variété à feuilles panachées. Le C. a fruit bleu, *C. cærulea.* Lam., dont les fleurs, blanches aussi, donnent des fruits d'un bleu céleste assez joli. Le C. a feuilles alternes, *C. alternifolia.* Lin. (Duh. n. édit. 2. 45.) le seul dont les feuilles aient cette disposition; à fleurs blanches et à fruits violets. Le C. a grandes fleurs, *C. florida.* Lin. (Catesb. 1. 27. Vél. du Mus.) Arbre de 30 à 35 pieds, à feuilles plus larges; à fleurs en mai, jaunes, petites et en ombelle serrée, mais entourées d'un involucre à quatre folioles en cœur, blanches ou rosées, onguiculées, d'abord petites, puis croissant de manière que le tout a l'air d'une fleur aussi grande que la main. Ses fruits, rouges et en grappes, demeurent sur l'arbre jusqu'au printemps. Bois dur propre à divers usages. Écorce utile pour les fièvres intermittentes. Le C. du Canada, *C. Canadensis.* Lin. (L'Hér. *Corn.* 1. — Curt. 880.) Racines traçantes; tiges herbacées de 4 à 5 pouces, à feuilles sessiles, ovales aiguës, d'un beau verd, rougissant au sommet, disposées en verticille, d'où se prolonge la tige, qui soutient une collerette à quatre divisions d'un blanc teinté de rose, ayant l'air de pétales, et entourant les fleurs. On cultive encore les *C. rugosa*, *racemosa* et *sericea.* Tous les cornouilliers se multiplient de semences, de marcottes, de traces, ou par la greffe sur *franc.* Une terre ordinaire et même crayeuse leur suffit, et plutôt l'ombre que le soleil, mais les deux derniers demandent la terre de bruyère.

CORONILLE, *Coronilla.* (Diadelphie-Décandrie; fam. des *Légumineuses.*) Ce nom vient de la disposition des fleurs en espèces de petites couronnes. Coronille des jardins, *Coronilla Emerus.* Lin Securidaca, du latin *securis*, hache, pour indiquer la forme des fruits. Joli arbrisseau indigène, de 4 pieds, touffu, à rameaux nombreux, à feuilles à sept

folioles en cœur et petites; fleurs en avril-juin et même en automne si on a tondu après la fleur, d'un beau jaune et tachées de rouge; terre franche légère; exposition chaude; multiplication de graines, de drageons enracinés, de marcottes et de boutures. On dit que ses feuilles macérées peuvent donner une espèce d'indigo. On en forme des massifs et des palissades.

2—3. Coronille glauque, *C. glauca.* Liv. Indigène. Tiges de 2 ou 3 pieds, à sept folioles opposées, glauques, petites, en coin; fleurs une partie de l'année, surtout l'hiver, axillaires, dix ou douze réunies en couronne, d'un beau jaune et à odeur de prune de mirabelle. Terre franche légère, d'orangerie ou à une exposition chaude et garantir des gelées; peu d'arrosemens; multiplication de marcottes, et par ses graines, semées au printemps sur couche; repiquer en pots pour serrer en orangerie l'hiver: le plant fleurira au bout de deux ans, et quelquefois la première année. C. jonciforme, *C. juncea.* Lin. Tiges de 3 pieds; rameaux droits, effilés, presque nus; feuilles à cinq folioles petites, oblongues; fleurs *idem*, plus nombreuses, petites, jaunes, six à sept réunies en couronne, odorantes. Même culture.

CORRÉE, *Correa.* Dédié à *Correa*, Portugais, (Octandrie-Monogynie, fam. des *Rutacées.*) Corrée a fleurs blanches, *C. alba.* (And. *rep.* 18. Vél. du Mus. Vent. Malm. 13.) Du port Jackson. Arbrisseau de 4 pieds, couvert d'un duvet écailleux, épais surtout à la surface inférieure des feuilles, qui sont opposées, ovales ponctuées et persistantes; fleurs en avril-juin, d'un blanc pur, garnies de bractées, en bouquets de quatre et terminaux. Variété à fleurs rouges. Terre de bruyère; d'orangerie. Multiplication de boutures, de marcottes et de graines. Le *C. viridiflora*, du même lieu à rameaux ferrugineux, à feuilles opposées, oblongues, ondulées, velues, ferrugineuses en dessous, à fleurs *idem*, vertes, axillaires, les pétales formant un cylindre, mérite aussi l'attention, ainsi que le *C. speciosa*, très-joli arbuste.

COROSSOL, *Anona.* (Polyandrie-Polygynie, fam. des *Anones.*) Corossol a trois lobes, *Assiminier*, *anona triloba.* Lin. (Duh.; n. édit. 2. 25. Catesb. 2. 85. Trew. 5.) De l'Amérique sept. Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à tige grosse, à rameaux lisses et bruns, et à feuilles lancéolées pointues, très-ouvertes. Fleurs en mai-juin, solitaires et d'un rouge obscur. Fruits à trois lobes ovales d'une médiocre qualité. Terre franche légère et fraîche; multiplication de graines aussitôt leur maturité (autrement elles sont deux ans à lever) sur couche et sous châssis. On rentre le jeune plant pendant deux ans dans l'orangerie. Le C. du Pérou, *A. cherimolia*, est un arbrisseau de 10 à 12 pieds, à feuilles moyennes, ova-

les pointues, molles et d'un beau verd; fleurs en juillet-août, solitaires, latérales, et insignifiantes; mais le fruit de la grosseur d'une belle pomme, est excellent et préféré à l'ananas. Même terre et moyen de multiplication; mais de serre chaude.

COTYLÉDON, *Cotylédon*, cavité, parce que les feuilles sont concaves. (Décandrie-Pentagynie, fam. des *Joubarbes.*) Plantes grasses qu'on cultive comme les crassules et qui n'en diffèrent que par un nombre double d'étamines. Cotylédon orbiculaire, *Cotyledon orbiculata*, Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 1.) Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds, peu rameuse, succulente. Feuilles opposées, ovales, épaisses, glauques, poudreuses comme toute la plante, bordées de pourpre ayant une pointe au sommet; Fleurs en juin-septembre, grandes, tubuleuses, pendantes, épaisses, à divisions roulées en dehors, rougeâtres, d'une longue durée, et en panicule terminal. Variétés *à feuilles spatulées*, *à feuilles oblongues*, à tige très-rameuse et divergente.

2. Cotylédon safrané, *C. coccinea.* Cav. (Herb. de l'Amat., tom. 2.) Tige de 3 pieds, ligneuse et grosse comme le doigt; branches grosses et succulentes; feuilles terminales en rosettes, cotonneuses, épaisses, spatulées et terminées par une pointe. Quelques rameaux s'allongent beaucoup et se déploient, vers janvier, en un épi simple et fort long de fleurs sessiles, d'un rouge safrané assez vif, Même culture.

CRAPAUDINE, *Sideritis*, qui guérit les plaies faites par le fer. (Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées.*)

1. Crapaudine des Canaries, *Sideritis canariensis.* Lin. Arbuste de 3 pieds, à rameaux ouverts et cotonneux comme lss feuilles, qui sont persistantes, cordiformes, crénelées, épaisses, blanchâtres en dessous; fleurs en mai-août, blanches, en verticilles laineux, et en épi terminal, rarement droit.

2. Crapaudine de Crête, *S. cretica.* Lin. Moins haute, à rameaux grêles et cassans, feuilles plus petites; fleurs *idem blanches* aussi et en verticilles. Terre franche légère, exposition chaude; peu d'arrosemens; d'orangerie; multiplication de graines sur couche tiède au printemps.

CRASSULE, *Crassula* (Pentandrie-Pentagynie, fam. des *Joubarbes.*) Plantes grasses, presque toutes du Cap.

1. Crassule blanche, *Crassula lactea.* H. K. (Herb. de l'Amat., tom. 1. Red. Pl. gr.) Tiges rougeâtres, les unes longues et couchées, les autres de 4 à 5 pouces, épaisses et droites; feuilles opposées, épaisses, sessiles, connées, pointues et ponctuées de blanc sur les bords; fleurs en novembre-janvier, moyennes, nombreuses, en étoile d'un blanc de

lait, en cône paniculé, et d'une longue durée. Terre franche légère et maigre; exposition méridienne et abritée, peu d'eau en été, encore moins en hiver; serre tempérée bien sèche, aérée et éclairée. Multiplication de graines semées en pots au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou de boutures faites en juin avec de jeunes branches dont on a laissé sécher la plaie pendant trois ou quatre jours. On les met comme les plantes formées dans des pots au quart remplis de gros sable, qu'on plonge dans une couche tiède à l'air dans les temps secs, et couverte pendant la pluie. On ne dépote que tous les deux ou trois ans. Même culture pour les autres.

2. Crassule écarlate, *C. coccinea*. Lin. Tiges de 2 à 3 pieds, brunes et rameuses; feuilles opposées, connées, ovales, planes, ciliées, pressées et quaternées; fleurs en juillet-septembre, nombreuses, grandes, tubulées, en ombelles terminales et pendantes, et d'un écarlate brillant. Cette espèce demande plus de chaleur. C'est la plus belle du genre.

3. Crassule enfilée, *C. perfossa*. Lam. Tiges de 10 pouces, dures, grêles et ayant besoin d'un tuteur; feuilles planes, épaisses, ponctuées, pressées et connées de manière à ne paraître qu'une seule que la tige enfile, et qu'on peut faire tourner. Fleurs en avril-août, petites, brunes, en panicule terminal.

4. Crassule a feuilles rondes, *C. cotyledon*. Jacq., *arborescens*. Pers. Tige arborescente, de 2 à 3 pieds. Feuilles plus grandes, épaisses, concaves, orbiculaires, couvertes d'une poussière blanche, bordées de pourpre et ponctuées. Fleurs en mai-juin, en cimes droites, nombreuses, grandes, à cinq divisions lancéolées, et roses.

CROTALAIRE, *Crotalaria*, du grec *Krotalon*, castagnettes, pour exprimer le son des siliques quand on les agite. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.)

1. Crotalaire en arbre, *C. arborescens*. Lam. De l'Ile-Bourbon. Arbrisseau de 5 à 6 pieds; rameaux nombreux, couverts d'un duvet blanchâtre; feuilles ternées, à folioles ovales et à stipules caduques; fleurs en juillet-octobre, grandes, en grappes serrées, d'un jaune éclatant, l'étendard taché de pourpre et strié. Terre franche légère; exposition chaude. Serre tempérée. Multiplication de drageons ou de boutures et de graines au printemps sur couche chaude et sous châssis, arrosemens fréquens. Garantir des limaces; tenir le jeune plant toujours sur couche jusqu'à la rentrée.

2. Crotalaire a fleurs pourpres, *C. purpurescens*. Lam. (Vent. Malm. 66). De l'Ile-de-France. Tige plus courte

et laineuse ; feuilles opposées, à trois folioles en coin, obtuses; fleurs en mai, du plus beau rouge pourpre, petites, en grappes droites, étendard strié de pourpre foncé. Même culture, mais seulement multiplication de semis, et terre légère.

3. Crotalaire élégante, *C. elegans*. Du Cap. Tige d'environ de 3 pieds, brune, grêle, et ayant besoin d'un tuteur. Rameaux ouverts, articulés; feuilles à trois folioles lancéolées; fleurs au printemps, de longue durée, d'un rose foncé, en petites grappes terminales, l'étendard droit, arrondi, à bords réfléchis, taché de jaune. Même culture.

4. Crotalaire toujours fleurie, *C. semperflorens*. Vent. Malm. *Sect.* 1. De l'Inde. Tiges striées, peu rameuses, de 6 pieds; feuilles persistantes, ovales pointues, ridées, d'un verd foncé; fleurs, presqu'en tout temps, en grappes droites et terminales, moyennes, à 3 bractées au pédoncule, et d'un joli jaune. Même culture, mais chaleur plus soutenue.

CROTON, Arbre a suif, Gluttier ou Sapi porte-suif, *sapium* vel. *Croton sebiferum*. Lin. (Monœcie-Monadelphie, fam. des *Tithymaloïdes*.) De la Chine. Arbre de 2e. grandeur, droit, à écorce grise et à branches longues et flexibles; feuilles persistantes, nombreuses, éparses, rhomboïdales, pointues et glanduleuses; fleurs en septembre, nombreuses, en espèce de chaton, fruits couverts d'une substance blanche, dont on fait de la chandelle. Terre franche légère; exposition chaude, arrosemens fréquens en été; serre tempérée. Multiplication de graines semées sur couche chaude et sous châssis; le jeune plant traité de même après le requipage, puis placé à demi-ombre à l'air pour le fortifier. Le *C. Cascapilla*, toujours verd de la Jamaïque n'est remarquable que par son odeur aromatique et ses propriétés, cordiales, stomachiques et fébrifuges; Le *C. Balsamiferum* des Antilles, par l'excellent baume et la liqueur agréable qu'il produit; et le *C. Tinctorium*, de la France Mérid. où on le cultive pour la couleur bleue qu'il fournit.

CROWEA. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Rutacées*.) dédié à J. Crowe, bot angl. Crowea a feuilles de Saule, *C. saligna*. Smith. (Vél. du Mus. — Vent. Malm. 7. — And. *rep.* 79. — Curt. 989.) Arbrisseau de la Nouv.-Holl. Tiges rougeâtres, ensuite grises, rameaux souples; feuilles sessiles, persistantes, rapprochées, semblables à celles du saule. Fleurs en août-novembre, solitaires, axillaires, assez grandes, d'un beau rose, à 5 pétales, ovales aigus, anthères blanches et velues, ovaire rouge, sommet et calice rougeâtre. Terre de bruyère, serre tempérée, muliplication de boutures sur couche tiède et sous châssis. On connoît aussi le *C. neriifolia* qu'on cultive de même.

CURTISIA. (Tetrandrie-Monogynie.) Curtisia a feuilles

DE HÊTRE, *C. faginea.* Du Cap. Bel arbre branchu et à rameaux nombreux et pubescens dans la jeunesse; feuilles imitant celles du hêtre, opposées, ovales, acuminées, dentées, persistantes, d'un verd luisant en dessus, pubescentes en dessous; fleurs en panicule terminal. Terre franche; exposition chaude; d'orangerie. Multiplication de marcottes.

CYPRÈS, *Cupressus*, autrefois *Cyparissus*, de *Cyparisse*, jeune homme métamorphosé en cet arbre par Apollon. (Monœcie-Monadelphie, fam. des *Conifères.*)

1. CYPRÈS COMMUN, C. PYRAMIDAL, C. FEMELLE, *Cupressus sempervirens.* LIN. *C. simp. fastigiata.* (DUH. n. éd. 3. II.) De Crête. Arbre résineux, de 30 à 40 pieds. Tige droite, à branches et rameaux droits et serrés, formant une pyramide très-étroite; feuilles petites, persistantes, imbricées, en verticilles de trois, et courtes; fleurs mâles, au printemps, nombreuses et terminales, dont le pollen jaune, forme un nuage autour de l'arbre. Cônes arrondis, qu'on nomme *Noix* de Cyprès qui sont astringentes. Ils mûrissent en hiver. Terre légère, graveleuse et chaude; exposition du midi; semis au printemps de graines nouvelles, en terrines remplies de terre de bruyère, plongées dans une couche tiède sous cloche; rentrer la terrine dans l'orangerie; repiquer le jeune plant en pots, dans la terre de bruyère, et le rentrer pendant 4 ans pour le fortifier; le mettre ensuite en pleine terre; garantir du froid humide les premières années. On en fait aussi des boutures. On trouve dans les semis une variété *C. horisontalis* ou *semper expansa*, C. MALE des jardiniers, à branches étalées. La teinte sombre de ces arbres les fait rechercher pour les jardins paysagers. Bois dur, brun et odorant, propre pour le tour.

2. CYPRÈS DISTIQUE, DE LA LOUISIANE, CHAUVE, *ou* A FEUILLES D'ACACIA, CYPRIER, *C. disticha.* LIN. (CATESB. I. II.) On l'appelle *chauve*, parce qu'il se dépouille chaque année de ses feuilles, très-petites, linéaires, pointues, molles, d'un verd agréable, et rangées comme les folioles de l'acacia; d'où ses surnoms *à feuilles d'acacia*, *disticha.* Arbre de 100 à 120 pieds de haut sur 30 à 40 de circonférence à une température douce quand il vient dans les lieux humides ou marécageux, même dans l'eau. Il produit, autour du pied, des saillies en forme de bornes d'un à quatre pieds, creuses et qu'on emploie pour en faire des ruches. Même culture que pour le précédent pendant quatre ans, mais beaucoup d'eau, ensuite placé dans une terre humide et ombragée. Ce bel arbre, qui fleurit en mars, sera très-utile, et produira un bel effet sur le bord des pièces d'eau, des étangs, des lacs, des marais. Son bois est très-bon et plus durable que celui des pins. Il donne une résine d'une odeur assez agréable.

3. Cyprès Faux-Thuya, *C. Thuyoïdes.* Lin. (Duh. nouv. édit., 3. 2.) Arbre de 70 à 80 pieds, des marais de l'Amérique sept. Feuilles plates, persistantes, qui ont des rapports avec celles du *thuya*, mais sont disposées, aussi-bien que ses rameaux, d'une autre manière. De pleine terre, mais humide et marécageuse, pour qu'il prenne de l'extension. Semis en terrine ou en planches ombragées et en terre de bruyère; repiquage en même position. Beaucoup d'eau. C'est un arbre d'un très-bel effet. Même culture. On l'appelle Cèdre blanc, arbre de vie au Canada, parce que son bois aromatique, rosé et léger, est incorruptible.

4. Cyprès pendant *ou* glauque, *C. pendula*, l'Hér.; *C. glauca*, Lam. De l'Inde. Arbrisseau de 15 pieds, à tige droite et à branches et rameaux pendans. Feuilles petites, aiguës, imbricées sur quatre rangs, et d'un verd glauque. Fleurs mâles au printemps, très-nombreuses, d'un blanc roux, assez agréables. Toujours vert. D'orangerie. Il se multiplie de graines, de boutures et de greffes en approche sur la première espèce.

CYTISE, *Cytisus.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*)

1. Cytise des Alpes, Aubours, Faux-Ébénier, *Cytisus Laburnum.* Lin. (*Fl. Aust.* 306.) Indigène. Arbre de troisième grandeur, à racines pivotantes, diffus, à branches et rameaux longs et élastiques d'où les noms de *Bois d'arc* et *Arbois.* Feuilles à trois folioles ovales, un peu velues et soyeuses; fleurs en mai-juin, nombreuses, jaunes et en grappes longues, pendantes et terminales. Tout terrain sec excepté la pure craie. Mi-soleil, semis au printemps en terre meuble et garantir des limaces; mettre en place l'année suivante avec son pivot. Variété à feuilles panachées; autre à larges feuilles nommée Ébénier odorant. On les greffe sur le premier dont le bois est dur et propre à faire des cercles, des échalas, etc. Ils produisent beaucoup d'effet à la fleur.

2. Cytise a feuilles sessiles, Petit Cytise *ou* Trifolium des Jardiniers, *C. sessilifolius.* Lin. Indigène. Arbrisseau de 6 pieds en buisson. Feuilles ternées, obrondes, d'un verd luisant. Fleurs en juin, d'un beau jaune, en épis courts et terminaux, et couvrant l'arbuste qu'on tond quand elles sont passées. Quelquefois on le greffe sur le précédent, pour former une tête touffue à rameaux pendans, sur une tige élevée et nue. Même culture, mais terre légère, et aussi boutures et marcottes.

3. Cytise velu, *C. hirsutus.* Lin France Mérid. Joli arbuste de 2 pieds, en buisson, à rameaux jaunâtres et velus. Feuilles persistantes, à trois folioles ovales, pointues et ve-

lues; fleurs en juin-juillet, et quelquefois en automne si le temps est doux, à calice ventru, velu et jaunâtre, grandes, en tête terminale et d'un jaune aurore. Même culture.

4. Cytise argenté, *C. argenteus*. Indigène. Petit arbuste de 6 à 8 pouces. Tiges rameuses, presque couchées, blanchâtres et soyeuses; feuilles à trois folioles, ovales lancéolées et soyeuses; fleurs en août, petites, jaunes, géminées ou solitaires.

5—7. On possède encore le C. a épis, *C. nigricans*, arbuste de 2 pieds, à rameaux effilés, droits, plians, à trois folioles elliptiques, velues en dessous; à calice velu; fleurs en juin-juillet, jaunes, odorantes, en épis, longs de 6 à 7 pouces, droits, terminaux. Le C. pourpré, *C. purpureus*, Jacq. Arbrisseau d'Autriche, à rameaux simples, couchés; à feuilles ternées, à folioles petites et lancéolées; à fleurs rouges, assez grandes, latérales, solitaires et éparses le long des tiges. Enfin le C. a trois fleurs, *C. triflorus*. Même culture, excepté pour le C. argenté qu'il faut garantir des gelées, et qu'on fera même bien de rentrer dans l'orangerie.

D.

DAIS. (Fam. des *Thymélées.*) Daïs a feuilles de fustet, *Daïs cotinifolia*. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, rameux; feuilles opposées, ovoïdes, presque sessiles et persistantes; fleurs en juillet-août, à collerette de quatre folioles, en faisceau ombelliforme et terminal, pubescentes en dehors, à divisions étroites, d'un beau pourpre, bouquets nombreux. Terre franche légère. De serre chaude. Multiplication de boutures et de racines.

DECUMARIA. (Dodécandrie-Monogynie, fam. des *Myrtacées.*) Ce nom vient de la division en dix parties du calice, de la corolle, du stigmate et de l'ovaire. Decumaire sarmenteux. *Decumaria barbara*, Lin.; *sarmentosa*, Pers. Arbrisseau de la Caroline, à rameaux nombreux, longs, sarmenteux et articulés, qui, prenant racines à chacune de leurs articulations, étouffent toutes les plantes voisines, d'où le surnom, *barbara*. Feuilles épaisses, ovales, dentées au sommet, luisantes et d'un beau verd; fleurs en août-septembre, d'un blanc de lait, d'une odeur suave, et en panicules corymbiformes et terminales. Tout terrain frais et ombragé. Multiplication de branches enracinées. On les mêle avec les pervenches, pour orner des lieux ombragés, des talus, etc.

DIERVILLA Jaune, *Diervilla lutea. H. P.* (Duh., nouv. édit. 18.) Arbrisseau rustique et touffu du Canada.

Racines traçantes; tiges nombreuses, à odeur forte quand on les casse; feuilles opposées, lancéolées ovales, dentelées, luisantes. Fleurs en juin jusqu'aux gelées, jaunes, petites, légèrement odorantes et en grappes; fruits en capsules. Terre franche légère et fraîche; mi-soleil. Multiplication de graines, de traces, de marcottes ou de boutures.

DIOSMA. (Pentandie-Monogynie, fam. des *Rutacées.*) Nom composé de *dios*, divin, et *osmé*, odeur. La plupart de ces jolis arbrisseaux sont du Cap. Leurs feuilles sont persistantes et odorantes. D'orangerie près des jours, ou mieux dans une bâche comme les bruyères. Terre de bruyère, multiplication de graines aussitôt la maturité dans des pots placés dans la bâche ou dans une serre tempérée. On tient la terre fraîche, et au mois de mars on enfonce les pots dans une couche et sous châssis. On repique le jeune plant en septembre, on en enterre de nouveau les pots sous châssis couverts d'un paillassou le jour, et on ne leur donne de la lumière qu'insensiblement. On traite de même les boutures qu'on fait au printemps et les marcottes enracinées qu'on empote.

1. Diosma imbricé, *Diosma imbricata.* Lin. Arbrisseau de 3 à 6 pieds. Tige et rameaux droits, un peu velus, à feuilles ovales, ciliées, petites, d'un beau verd, les supérieures *imbricées;* fleurs petites en juillet et août, purpurines, odorantes et en ombelles terminales.

2. Diosma a feuilles de Bruyère, *D. ericoïdes.* Lin., *Rubra*, Lam. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; Rameaux d'un jaune rougeâtre; feuilles assez serrées, linéaires, pointues, plus courtes, réfléchies au sommet, ponctuées et très-odorantes. Fleurs en mai-juillet, blanches, petites, en étoile, terminales, sessiles, et solitaires, ou par 3 ou 4.

3. Diosma a larges feuilles, *D. latifolia.* And. *rep.* 33. Arbrisseau de 4 pieds; feuilles plus grandes, opposées, nombreuses, presque sessiles, lancéolées obtuses, d'un beau verd, les bords ponctuées; fleurs en juillet-août, assez grandes, et blanc de lait. Très-aromatique, plus délicat et de serre tempérée.

4. Diosma a feuilles dentées, *D. serratifolia.* Vent. Malm. 77. De Botany-Bay. Belle espèce à tige brune; rameaux rougeâtres; feuilles opposées, presque sessiles, ovales oblongues, plus grandes, pointues, courbées, dentées en scie, ponctuées, glanduleuses sur les bords; fleurs en mars-avril, solitaires ou par deux, en étoiles, d'un blanc pur, à bractées assez longues; filamens blancs, anthères rouges et style couvert de poils blancs.

5. Diosma a feuilles opposées, *D. oppositifolia*, *D. sca-*

bra, Lam. Arbuste de 2 à 3 pieds ; rameaux rougeâtres, pubescens et droits ; feuilles opposées en croix, linéaires, lancéolées, creusées en gouttière, ayant une pointe aiguë et blanche ; fleurs en mars-juillet, presque sessiles, lavées de rouge, au sommet des rameaux.

6. Diosma lancéolé, *D. lanceolata*, *Linearis*, Wild. Tige grisâtre ; rameaux menus, jaunâtres dans leur jeunesse ; feuilles lancéolées, étroites, pointues, ponctuées, un peu courbées en faux.

7. Diosma hérissé de poils, *D. hirsuta*, *D. pubescens*. Tiges et rameaux droits, élancés ; un peu grêles, velus et jaunâtres dans leur jeunesse ; feuilles nombreuses, serrées, sessiles ; étroites, linéaires, pointues, concaves en dessous ; couvertes de poils blancs ; fleurs en juillet, blanches, petites et terminales.

8. Diosma cilié, *D. ciliata*. Arbuste de 2 pieds ; rameaux très-nombreux, courts, cassans, d'un gris rougeâtre ; feuilles éparses, petites, ovales, très-ouvertes ; ponctuées et ciliées sur les deux surfaces ; fleurs en juin-juillet, sessiles, en têtes terminales et d'un pourpre pâle.

9. Diosma précoce, *D. præcox*. Dumont C. Même port, presque le même feuillage et les mêmes fleurs que le précédent ; mais plus élevé, à feuilles un peu plus étroites, moins garnies de poils et à fleurs plus pâles et en mars-avril.

10. Diosma a fleurs en tête, *D. capitata*. Arbuste de 3 à 6 pieds, à rameaux longs, faibles, pubescens, jaunâtres et droits ; feuilles petites, ovales, mucronées, imbricées, ciliées et ponctuées ; fleurs en juillet-août, blanches et en têtes terminales plus garnies.

11. Diosma a feuilles de cerfeuil, *D. cerefolia*, Vent. Jard. M. Tige de 2 pieds, d'un gris brun ; rameaux nombreux et rapprochés, feuilles presque sessiles, réfléchies, ciliées, ponctuées, d'un verd foncé. Fleurs au printemps, carnées, ensuite blanches, très-petites, en petites têtes serrées et terminales.

12. Diosma velu, *D. hirta*, Lam. *D. purpurea*, Hort. Arbuste en pyramide ; rameaux fermes, pubescens, jaunâtres ; feuilles sessiles, imbricées sur trois côtés, ovales lancéolées, concaves en dedans, pointues et garnies de poils ; fleurs en juin, d'un joli pourpre, en têtes terminales ; calice d'un pourpre plus foncé ; pédicule capillaire velu et pourpre ; ovaire bifide.

13. Diosma uniflore, *D. uniflora*, Wild. *D. decussata*, Bot. *cult.* (Herb. de l'Amat., tom. 2.) Tige grisâtre ; ra-

meaux pubescens, d'un jaune pâle, très-roides; feuilles nombreuses, sessiles, opposées en croix, ovales-oblongues, étroites, épaisses, pâles et ponctuées en dessous, garnies de poils sur les bords; fleurs en mai, ordinairement solitaires, terminales, ouvertes en étoile, blanches en dessus, roses en dessous; avec une ligne pourpre au milieu des pétales; calice rougeâtre, ponctué et cilié.

14. Diosma tétragone, *D. tetragona*, Wild. Tige grise à rameaux opposés et très-droits; feuilles opposées en croix, formant quatre rangs, sessiles, ovales lancéolées, trigones, épaisses, carénées en dessous, pointues, ciliées sur les bords, ponctuées en dessous; fleurs en août, sessiles, géminées, terminales et blanches.

15. Diosma ombellé, *D. umbellata*, Dumont C. *Crenata*, Wild. (Herb. de l'Amat., tom. 1.) Rameaux rouges; feuilles opposées, ovales lancéolées, oblongues, pâles et ponctuées en dessous, légèrement crénelées et glanduleuses sur les bords; fleurs en avril-mai, trois à cinq réunies en ombelle, larges, les boutons rouges, les cinq pétales arrondis, épais, luisans en dessus et d'un blanc pur, teints de rouge en dessous et marqués dans le milieu d'une ligne pourpre.

16. Diosma bucku, *D. fumosa*, Hortul. Cette espèce diffère beaucoup des autres. Rameaux tétragones, jaunâtres; feuilles opposées, presques sessiles, distantes par paire, ovales, obtuses, dentées, ponctuées, d'un verd foncé, pâle en dessous. L'arbuste à une odeur forte et désagréable. Les Hottentots en font une emplâtre qu'ils nomment *bucku*. On le conserve et on le multiplie difficilement.

17—28. Diosma ovale, *D. ovata*, Wild. Petit arbuste en buisson à feuilles opposés ou verticillés par trois, rapprochées, ovales elliptiques, épaisses, fermes, pâles en dessous, marquées de points verts et d'une ligne ponctuée sur les bords; fleurs solitaires ou géminées, sessiles, terminales, d'un blanc pur et luisantes en dessus, couleur de rose en dessous, avec une ligne pourpre au milieu; filamens blancs garnis de poils viqueux; calice rougeâtre et ponctué. On cultive encore les diosma *scoparia* ou *filiformis*, *alba*, *obtusata*, *puchella*, *gracilis* ou *reclinata*, ou *tenella*, *hispida* ou *capensis*, *villosa*, *orbicularis*, *reclinata*, *bruniades*, *fragrans*. Ce sont de jolis arbustes, mais qui seront mieux avec les *gnidia*, les *strutiola*, les *erica*, dans une bâche particulière. J'ai mis tous les surnoms au féminin quoique plusieurs auteurs en aient mis au neutre.

DIRCA. (Octandrie-Monogynie, fam. des *Thymélées*.) Dirca de marais, Bois-Cuir, à cause de la souplesse et de la

tenacité de son écorce. *Dirca palustris.* Lin. Du Canada, dans les lieux marécageux. Arbuste de 4 à 6 pieds, à rameaux très-souples et articulés; feuilles ovales, jaunâtres et velues en dessous. Fleurs en mars-avril, par deux ou trois sur le même pédoncule, pendantes, monopétales, en cornet, d'un blanc verdâtre et précédant les feuilles. Terre tourbeuse ou de bruyère, à humidité stagnante; situation ombragée; multiplication de graines, en terrines toujours humides, et au printemps, ou de marcottes longues à s'enraciner.

E.

ÉBÉNIER, *Ebenus.* En grec, *ebenos.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Ébénier de Crète, *Ebenus cretica*, Lin.; Antyllide de Crête, H. K. Arbuste de 4 pieds. Tige droite (si on l'a redressée dans la jeunesse); rameaux soyeux; feuilles persistantes, ailées à cinq folioles lancéolées, soyeuses et argentés. Fleurs en juillet et août, en épi serré et terminal, Terre franche légère et substantielle; exposition chaude; d'orangerie; multiplication de semences sur couche tiède et sous châssis. Peu d'arrosement l'hiver. A hérissonne, *A. erinacea.* D'Espagne. Arbuste de 10 pouces; rameaux à épines terminales, feuilles persistantes et soyeuses; fleurs d'un bleu rougeâtre en avril-mai. Même culture.

ECHIUM. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Borraginées.*)

1—3. Echium ou Vipérine blanchatre, *Echium candicans.* Jacq. Arbuste de Ténériffe. Tige de 6 pieds, brune et roide; rameaux velus et blanchâtres, terminés par des feuilles persistantes, en rosettes, aussi couvertes de poils blancs, lancéolées aiguës; fleurs en juillet - septembre, en grappes terminales, d'un beau bleu. Vipérine gigantesque, *Ec. gigantea*, de Madère. Cet arbuste diffère du premier par sa taille plus haute, sa couleur plus blanche, et ses fleurs en mai, d'un bleu céleste et en épi terminal. Vipérine a grandes fleurs, *Ec. grandiflorum*, Vent. Jard. M. Du Cap. Bel arbrisseau de 3 pieds, rameux et à écorce brune. Feuilles persistantes, sessiles, amplexicaules, lancéolées, pointues, velues et d'un verd foncé; fleurs au printemps, grandes, d'un rose tendre, en cime lâche et axillaire. Terre franche légère; exposition chaude et arrosemens fréquens en été; d'orangerie; multiplication de semences aussitôt la maturité des graines, ou de boutures en mai, sur couche chaude et sous châssis. L'*Ec. vulgare* est vulnéraire et diurétique.

EMBOTRIUM. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Protées.*) Ce nom signifie *qui est dans une fosse*; parce que les étamines de ce genre, toujours vert et de la Nouvelle-Hollande,

lande, sont dans une cavité au bout des pétales. On le cultive comme les banskia.

1. Embothrium a feuilles de saule, *Embothrium salicifolium*. Vent. J. de Cels. 8. (Vél. du Mus.) *Emb. salignum*, Andr. *rep.* 215. *Hakea saligna*, Brown. Tige de 6 à 8 pieds, à rameaux souples et rouges; feuilles rougeâtres de la forme de celles du *saule*. Fleurs en mai, nombreuses, en paquets, axillaires, petites, d'un jaune pâle, d'une odeur agréable, à quatre pétales presque filiformes. Le pistil du double plus long, demeure courbé sur les étamines pendant la fécondation.

2. Embothrium soyeux, *E. sericeum*. Smith. (And. *rep.* 100.) *Grevillea sericea*. Brown. Arbrisseau à feuilles nombreuses, ternées, longues, aiguës, *soyeuses* en dessous; fleurs presque toute l'année, en bouquets terminaux, petites, nombreuses, à quatre pétales, linéaires et obliques, ayant une touffe de poils au centre, et de couleur pourpre. Même culture.

3. Embothrium a feuilles découpées; *E. silanifolium*, Smith., Wild.; *herbaceum*, Cavan.; *Trycondylus*, Salisb.; *Lomatia silanifolia*, Brown. (Herb. de l'Amat., tom. 3.) Arbrisseau de 3 pieds; feuilles bipinnées, à pinnules aussi pinnées, très-vertes comme les rameaux, et munies de glandes petites et rouges à chaque pinnule, fleurs en juin-août, en grappes terminales, simples ou divisées, nombreuses, droites, de couleur soufre, semences ailées au sommet; d'où son nom *Lomatia*, du grec *lôma*, frange. Même culture.

4-5. Embothrium magnifique, *E. speciosissimum*, Smith., Wild.; *spathulotum*, Cavan.; *Telopea speciosissima*, Brown. Arbrisseau superbe et peu rameux; feuilles opposées, sessiles, grandes, presqu'ovales, à grandes dents. Fleurs en mai-juillet, ayant une collerette rouge, nombreuses, en tête corymbiforme grosse comme le poingt, tubuleuses, monopétales et à quatre divisions, d'un très-beau rouge *qui s'aperçoit de loin*, d'où *telopea*, du grec *télopos*. M. Noisette a dernièrement introduit l'*Embothrium dentatum* ou *Lomatia dentata*.

ÉPACRIDE. Du grec *épi*, sur, et *akros*, sommet, qui croît sur les montagnes. Les épacrides fleurissent en mars et avril, et quelquefois encore à la fin de l'été. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Éricées* de Juss., et des *Épacridées* de Brows.)

1. Épacride a grandes fleurs, *Epacris grandiflora*. Brown. De la Nouvelle-Hollande, comme les suivantes. Tiges de plus de 3 pieds; rameaux d'un rouge brun, un peu cotonneux; feuilles sessiles, ovales, petites, terminées par une

épine ; fleurs d'un beau rouge, nombreuses, en épis, à tube allongé ; évasé en cinq lanières. Même culture que les bruyères du Cap, comme les suivantes.

2. Épacride piquante, *E. pungens.* Cav. Arbustes de plus de 3 pieds ; rameaux blanchâtre ; à feuilles nombreuses, concaves, roides, ovales, et terminées par une épine. Fleurs en épi considérable, élargies en entonnoir et blanches.

3. Épacride purpurescente, *E. purpurescens.* (Herb. de l'Amat., tom. 2.) Tige très-courte, à rameaux nombreux effilés, diffus ; feuilles sessiles, demi-amplexicaules, creusées en cœur, terminées par une épine. Fleurs nombreuses, en épis allongés, d'abord purpurescentes, ensuite presque blanches, et un peu en entonnoir. Les boutures réussissent difficilemeut.

4 8. Épacride élégante, *E. pulchella.* Cav. Arbuste de 4 pieds, branchu ; feuilles petites, imbricées, presque sessiles, en cœur très-aigu Fleurs très-odorantes, d'un blanc nuancé de pourpre, nombreuses et en long épi. M. Noisette a introduit depuis les suivantes : l'*attenuata* et ses variétés, la *glauca*, l'*obtusa* et la *rosea.*

EPHEDRA. (Dicœcie-Monadelphie, fam. des *Conifères.*) Ces arbustes sont toujours verts et sans feuilles. 1. Ephédra a un épi, *Ephedra monostachya.* Lin. De Sibérie. Arbuste de 2 à 3 pieds, à tiges nombreuses, grêles, articulées, garnies d'un grand nombre de rameaux ; fleurs en chaton, de septembre à novembre, baies rouges et mangeables. 2. L'Ép. a deux épis, *E. distachia*, indigène, n'en diffère que parce qu'il s'élève à 6 pieds, et que ses fleurs en juin-juillet sont en chatons géminés ; baies *id.* 3. Ép. élevé, *E. altissima.* Desf. De Barbarie. Tige de 12 pieds en touffe considérable et en rameaux filiformes et pendans. Terre franche légère et humide. Couverture l'hiver pour la deuxième et la troisième à laquelle il faut une exposition abritée. Multiplication de rejetons.

Épigée, *Epigæa*, du grec *épi*, sur, et *gaia*, terre. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Bruyères*, des *Rhodoracées* de Vent.) Épigée rampante, *Epigæa repens.* Lin.) And. *rep.* 102.) De l'Amérique sept. Petit arbuste à tiges rampantes, menues et traçantes ; feuilles persistantes, nombreuses, en cœur ovale, veinées et coriaces ; fleurs en juillet, ou en mars-mai dans l'orangerie, monopétales, tubulées, le limbe à cinq divisions, trois à six ensembles en grappes, et carnées ou blanches. Culture des Andromèdes.

Épines. Sous ce nom nous cultivons plusieurs jolis ar-

brisseaux, qui sont des espèces d'Alisiers ou de Néfliers. (*Voyez* ces mots.)

ÉRABLE, *Acer.* (Polygamie-Monœcie, fam. des *Érables*, des *Malpighiacées* de Vent.) Ces arbres, utiles et agréables, s'accommodent de tout terrain, et de toute exposition, mais préfèrent une terre fraîche et profonde, et la douzième une exposition chaude. On les multiplie de graines semées aussitôt la maturité, et qu'on fait statifier, si on craint les souris et les mulots, pour les semer après les gelées en planches bien préparées et à l'est, ou de marcottes au printemps et à l'automne, ou de greffes au mois d'août.

1. Érable commun *ou* champêtre, petit Érable des bois, *Acer campestre.* Lin. Arbrisseau indigène formant buisson par ses rameaux nombreux. Feuilles à cinq lobes; fleurs en mai, d'un blanc verdâtre, en grappes courtes. Il est laiteux, aussi-bien que sa variété à feuilles panachées. Bois dur d'où le nom *acer.*

2. Érable sycomore, *A. pseudo-platanus.* Lin. De Suisse. Arbre droit; de plus de 60 pieds de haut, racines pivotantes; feuilles à cinq lobes aigus et inégalement dentés, portées par des pétioles ordinairement teints de pourpre ou de rouge. Fleurs en avril-mai, verdâtres, en grappes pendantes; Variété charmante, à feuilles panachées de blanc, mais qui sont roses dans leurs jeunesse. Son bois, assez dur, est le meilleur pour le chauffage. Il est recherché par les ébénistes, les tourneurs et pour les instrumens de musique.

3. Érable plane *ou* a feuilles de platane, Érable de Norwège, *A. platanoïdes.* Lin. (Trew. 91.) Indigène. Arbre un peu moins élevé que le précédent, feuilles à cinq lobes très-pointus, luisantes, vertes sur les deux surfaces; fleurs *idem*, herbacées et en grappes à demi-droites. Il vaut mieux pour recevoir la greffe de toutes ses variétés qui sont laiteuses comme lui: l'une à feuilles très-découpées, Érable griffon *ou* pate-d'oie, *A. laciniosum*, *H. P.*, qu'on peut aussi semer: l'autre à feuilles panachées, etc., qu'il faut greffer. Son bois sert aux mêmes usages.

4. Érable de Tartarie, *A. tartaricum.* Lin. Arbrisseau très-propre à décorer les bosquets, par ses fleurs en mai-juin, à calice rouge et en grappes composées, et par ses fruits, à ailes rouges, qui font un assez joli effet. Feuilles en cœur, plutôt dentées que lobées.

5. Érable de Montpellier, *A. monspessulanum*, Lin.; *trilobatum*, Lam. Plus grand que le précédent, très-rameux, à feuilles constamment à 3 lobes, et persistantes jusqu'aux gelées. Fleurs herbacées en mai.

6. Érable de Virginie, *A. rubrum*. Lin. *Dasycarpum*, Mich. (Catesb. 1. 62.) Arbre, très-grand, rustique, et d'un bel aspect par son port, par l'extrémité rouge de ses rameaux. Feuilles grandes, à cinq lobes aigus et dentés, d'un beau verd en dessus, argentées en dessous; fleurs en avril, petites et rouges; grappes pendantes de semences grandes, ailées, rouges aussi, et qui, mûres souvent avant juin, doivent être semées aussitôt. Le plant aura, avant l'hiver, plus d'un pied. Le bois de cet arbre, plus dur que celui des précédens, sert aux mêmes usages.

7. Érable rouge, *A. rubrum*, Mich., *A. tomentosum*, H. P. Arbre de 70 pieds. Fleurs en avril. Écorce lisse et parsemée de larges taches blanches. Fleurs d'un rouge foncé. Bois utile dans les arts. Il vient dans les terrains frais et submergés en hiver.

8. Érable jaspé, *A. pensylvanicum*, Lin.; *striatum*, Lam.; *canadense*. Arbre moyen qu'on distingue par son écorce verte au printemps, rouge en hiver, jaunâtre le reste du temps, toujours rayée de lignes noires en Amérique, suivant Mich., mais blanches en France, et aussi par ses feuilles, les plus grandes du genre, découpées en 3 lobes aigus, arrondis et ovales près du pétiole. Il aime assez les terrains secs et une bonne exposition. On le greffe presque rez terre sur le *Sycomore* ou l'*É. plane*.

9. Érable a feuille de frêne, *A. negundo*. Lin. Grand et bel arbre de l'Amérique sept. Dioïque, à feuilles ailées, à cinq folioles assez semblables à celles du frêne, d'un verd frais et à pétiole rosé. Fleurs en avril, petites et en grappes. Il vient dans un sol frais et même argileux; il croît vite, et fleurit à sa troisième année. Son bois est cassant.

10—11. Érable a sucre, *A. saccharinum*. Lin. Arbre de 70 à 80 pieds; feuilles à cinq lobes aigus, dentés, d'un verd foncé en dessus, plus pâles en dessous, et portées par des pétioles rougeâtres. En Pensylvanie, il rend une liqueur sucrée par les incisions que l'on fait à l'époque du dégel à son tronc et à ses grosses branches, et avec laquelle on fait du sucre. L'Érable plane en fournit également. On greffe au besoin cet Érable sur l'Érable rouge et le sycomore. Son bois est dur et d'une belle couleur; c'est le meilleur de ceux d'Amérique. Il est aussi très-bon pour le chauffage. L'*A. nigrum* n'en diffère que par son feuillage plus foncé, et sert aux mêmes usages.

12—15. On connaît et on cultive encore l'Érable de Pensylvanie, appelé *A. spicatum* par Lam., parce que les fleurs sont en épis. L'Érable de Crète, *A. creticum*, dont les feuilles, étant constamment à trois lobes, l'ont fait re-

garder comme une variété de celui de Montpellier. L'Érable opale des Italiens, *A. opalus*, Lin. Arbrisseau à rameaux nombreux, à feuilles arrondies, à cinq lobes, et portées par des pétioles rouges comme l'extrémité des rameaux. Enfin l'*A. hybridum* ou *lobatum* des Anglais, bel arbre peu multiplié en France.

ERYTHRINE, Erythrina. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Arbre de corail, Bois immortel, *Erythrina corallodendrum.* Lin. (Herb. de l'Amat. tome 3.) Grand arbre des Indes à aiguillons courts et épars; feuilles à trois folioles ovales en cœur à la base, terminées par une pointe, glauques et lisses; fleurs en mai-juin, en épis droits et terminaux, à étendard très-long, et d'un rouge de corail, d'où ses noms du grec, *erithros*, rouge, *korallion*, corail et *dendron*, arbre. Terre franche légère; serre chaude où cet arbre ne s'élève que de 10 à 12 pieds. Multiplication de graines en pots sur couche chaude et sous châssis. Même traitement après le repiquage et étouffer pour faciliter la reprise. Enfoncer les pots de jeunes plants dans la tannée pendant le premier hiver. Son charbon sert à faire de la poudre dans l'Inde. — On possède encore l'Erythrina brillante, *E. fulgens*, des Antilles, (Herb. de l'Amat. tom. 3.) dont les fleurs ramassées, nombreuses, longues, et d'un beau rouge, se font remarquer pendant une partie de l'été. Même culture.

EUCALYPTUS. (Icosandrie - Monogynie, fam. des *Myrtoïdes.*) Ce nom grec signifie *je couvre bien*, parce que la fleur a une sorte de coiffe caduque qui couvre les étamines et le pistil jusqu'à leur épanouissement, et qui remplace les pétales qui lui manquent. Les espèces ci-après sont de la Nouvelle-Hollande. Livrés à la pleine terre dans le midi de la France, les *Eucalyptus* pourraient y parvenir à toute leur hauteur, et par conséquent devenir utiles pour les constructions, la mâture, etc. 1°. L'Eucalyptus gigantesque, *Eucalyptus robusta.* Smith. Arbre de 150 pieds; feuilles persistantes, ovales oblongues, pointues et fermes; fleurs axillaires, très-petites, en ombelles latérales et terminales, à filets blancs et anthères jaunes, les pédoncules et pédicules comprimés. Culture des mimosa de la Nouv.-Hollande, comme les suivans, mais vases plus grands. 2°. Eucalyptus résineux, *E. resinifera.* Smith. De haute stature; forme élégante par sa longueur et la flexibilité de ses branches tombant comme celles du saule pleureur; ses feuilles sont oblongues, et terminées par une pointe allongée, d'un verd lisse; fleurs en ombelles latérales.

3—16. On cultive aussi les Eucalyptus poivré, *E. piperita.* Smith. — oblique, *obliqua.* l'Hér. — a corymbes, *corym-*

bosa. — PANICULÉ, *paniculata.* — BORDÉ, *marginata.* — A FEUILLES ÉTROITES, *angustifolia.* — A FEUILLES OPPOSÉES, *oppositifolia.* H. P. — *saligna*, — *populifolia*, — *parvifolia*, — *argentea*, — *undulata*, — *pulverulenta*, — *perfoliata.*

EUPHORBE, *Euphorbia.*) Dodécandrie-Trigynie, fam. de ce nom, *Tithymaloïdes* de VENT.) Toutes les espèces sont remplies d'un suc laiteux, très-âcre, brûlant, purgatif, caustique, et employées en médecine. Le nom est celui du médecin de Juba, roi de Libye.

1. EUPHORBE PONCEAU, *Euphorbia punicea.* SWART. (JACQ. *icon. rar.* 484.) Arbrisseau de 4 pieds, de la Jamaïque; tronc et rameaux grisâtres; feuilles grandes, lancéolées, cunéiformes, glauques en dessous; fleurs en janvier, terminales, et de peu d'apparence; bractées ovales, acuminées, d'un rouge vif de cerise, et d'un fort bel effet. Terre franche; exposition chaude en été; serre chaude; fréquens arrosemens l'été, très-modérés l'hiver. Semis ou boutures sur couche chaude et sous châssis.

2—3. EUPHORBE HÉTÉROPHYLLE *ou* EUPHORBE CYATHIFORME, *E. heterophylla.* LIN. et *cyatophora.* JACQ. *icon. rar.* 480. De l'Amériq. sept. Espèce et variété vivaces, et toujours vertes. Tiges de 2 à 3 pieds; rameaux axillaires, anguleux, divisés; feuilles ovales ou panduriformes, d'un verd léger; fleurs tout l'été, herbacées et insignifiantes, mais bractées, grandes et remarquables par une tache large et de couleur écarlate. Même culture, ou placées près des murs, au midi, où elles mûrissent leurs graines dans l'année, et périssent aux premiers froids.

4. EUPHORBE MELLIFÈRE, *E. mellifera.* Joli arbrisseau à feuilles longues, lancéolées aiguës, et ressemblantes à celles du laurier rose; fleurs brunes, nombreuses, et rapprochées en thyrse à la sommité des rameaux. Terre d'oranger. Multiplication de graines, de boutures ou de drageons. D'orangerie.

5—7. EUPHORBE MELONIFORME, *et* TÊTE DE MÉDUSE, *E. meloniformis*, et E. *caput Medusæ.* LIN. Du Cap, et sans épines. La première consiste en une masse presque ronde, verte, charnue, à plusieurs angles et à sillons. L'autre est composée d'une masse de quelques pouces, d'où sortent des rameaux charnus, verts, cylindriques, ressemblant un peu aux serpens de la tête de Méduse. Fleurs en mai-septembre, verdâtres dans la première espèce, en juillet, et jaunâtres dans la seconde, mais peu apparentes. Culture des cactiers. L'EUPHORBE ÉPURGE *ou* CATAPUCE, E. *lathyris.* LIN., n'est remarquable que par un suc laiteux dont quelques gouttes, jetées sur l'eau d'un bassin, ont la propriété de mettre en mouvement toutes les matières légères qui surnagent.

F.

FABRICIA. (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Myrtacées*, dédié à Fabricius.) Fabricia glabre, *F. lævigata.* Smith. Joli arbrisseau de la Nouv.-Hollande, à feuilles persistantes, presque sessiles, ovales, à trois ou cinq nervures, d'un glauque terne, et soyeuses dans leur jeunesse; fleurs en mai, terminales, axillaires, presque sessiles, à cinq pétales ouverts, blancs, et marqués à l'onglet d'un trait rouge; anthères jaunes. Culture du melaleuca.

FÉVIER, *Gleditsia.* Genre dédié à Gledich, profess. de botanique. (Polygamie-Diœcie, fam. des *Légumineuses.*) Févier d'Amérique, Acacia Triacanthos, *Gleditsia Triacanthos.* Lin. (Catesb. 1. 43.) Bel et moyen arbre du Canada, et de pleine terre. Racines pivotantes; tronc et branches armés d'épines nombreuses, longues, fortes, acérées, rameuses, ordinairement trois ensemble à l'aisselle de chaque feuille, d'où son surnom qui signifie *trois épines.* Il s'en dépouille quelquefois. Feuilles deux fois ailées à douze ou quinze paires de folioles, ovales allongées, souvent aiguës, toujours très-petites, et répandant une odeur agréable lorsqu'on les froisse; fleurs en mai et juin, en grappes axillaires, et simples, de peu d'apparence et d'un blanc sale; jolies gousses, grandes, brunes, marquées de larges taches d'un beau rouge, contenant de petites fèves, d'où le nom français. Variétés : Févier sans épines, *G. inermis.* H. P. *G. levis.* Lam. A folioles petites, et à gousses très-longues; bois dur, mais cassant et inférieur à celui de l'*acacia blanc.* Terre franche légère, plus sèche qu'humide; mi-soleil. Multiplication de graines en terrines, sur couche et sous cloche en mars, ou en pleine terre légère, et à une exposition chaude en avril; le plant bien garanti l'hiver suivant par une forte couverture de litière, et repiqué au printemps à 6 pouces. Même précaution l'année suivante; ensuite il supporte le froid.

2. Févier monosperme, *G. monosperma.* Mich. De la Caroline. Arbre aussi élevé; rameaux hérissés d'épines à trois pointes menues, mais fort longues sur la tige et les branches; feuilles deux fois ailées, de neuf à treize paires de folioles opposées; les jeunes branches d'un gris verdâtre rayé de blanc; fleurs insignifiantes; gousses ovales, mucronées, monospermes, en bouquet. Même culture; mais plus délicat, et perdant ses jeunes pousses presque tous les hivers par la gelée. On le tient pendant trois ou quatre ans en pots pour les rentrer, avant de le mettre en pleine terre.

3. Févier de la Chine, *G. sinensis.* Lin. *horrida.* Willd. Arbre aussi grand; tronc hérissé d'épines en faisceau, de 6

pouces ; branches très-ramifiées et armées d'épines, à trois ou quatre dards latéraux de 2 pouces ; feuilles deux fois ailées, à quatre pinnules, et six à sept paires de folioles, larges, ovales, obtuses et d'un beau vert. Même culture.

4. Févier a grosses épines, *G. macrocanthos*. H. P. De la Chine. Tiges et branches armées de grosses épines axillaires, fort pointues, très-dures, sur lesquelles sont deux autres plus courtes et opposées ; feuilles d'abord simplement ailées, de dix à douze paires de folioles ovales oblongues, et crénelées, ensuite deux fois ailées ; rameaux plus courts et plus forts. Cette espèce est excellente pour faire des haies impénétrables. Même culture que le n°. 1.

5 — 7. Févier de la Capsienne, *G. capsica*. Bosc. Le plus beau de tous, et aussi élevé que le premier. Tronc et branches garnies d'épines très-longues, recourbées, aplaties à la base, et d'un brun verdâtre ; branches étalées ; rameaux en zig-zag d'un verd brunâtre ; feuilles deux fois pinnées, d'un pied de long, à pinnules d'un côté, ayant douze à quinze paires de folioles ovales aiguës, de l'autre des folioles de 15 à 18 lignes de long. Même culture. On connaît encore le Févier verdâtre, *G. subvirescens*. Hort. Ang. De la Chine, qu'on cultive de même. Toutes ces espèces peuvent se greffer sur la première. Leur bois est à peu près de même qualité, c'est-àdire, dur, mais cassant. Ils produisent beaucoup d'effet dans les jardins paysagers. Le Févier de Java, *G. javanica*, Lam., n'a point d'épines ; feuilles deux fois ailées, à quatre paires de pinnules qui soutiennent soixante-douze paires de folioles très-rapprochées, et d'un vert luisant. Terre franche légère ; de serre chaude. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis.

FIGUIER, *Ficus*. (*Voy.* page 309) Polygamie-Tricœcie, fam. des *Orties*. Les arbrisseaux suivans se cultivent pour leur beau port et leur feuillage persistant.

1. Figuier de la Baie de Botanique, *Ficus rubiginosa*. Desf. *F. australis*. Willd. Tige droite, brune, rameuse ; rameaux verts, ponctués de brun ; feuilles ovales, fermes, épaisses, luisantes, d'un beau verd en dessus, nerveuses, veinées, et couvertes d'un duvet ferrugineux en dessous, longues de 4 pouces et demi, et larges de deux et un quart ; fleurs insignifiantes comme celles des autres figuiers. Terre franche légère ; bonne exposition ; serre tempérée, ou très-bonne orangerie. Multiplication de marcottes ou de boutures dont on laisse sécher la coupe, et que l'on place dans des pots sur couche chaude et sous châssis ; arrosemens modérés.

2. Figuier a grande feuilles, *F. macrophylla*. Desf. De la

Nouv.-Hollande. Tige de 14 pieds; feuilles plus grandes, oblongues, en cœur à leur base, nerveuses, coriaces, d'un beau verd foncé et luisant. Même culture.

3. Figuier Benjamin, *G. benjamina.* Lin. De l'Inde. Arbre élevé; feuilles lancéolées, ovales, acuminées, entières, lisses, luisantes; rameaux souples, allongés, un peu grêles et très-glabres; fruits blanchâtres, presque sessiles, de la grosseur d'un pois. De serre tempérée, ou de bonne orangerie. Terre franche substantielle; du reste même culture.

4. Figuier a feuilles de Nénuphar, *F. nymphæifolia.* Arbre de 20 pieds; tronc branchu; feuilles très-grandes, ovales, arrondies en cœur à leur base, mucronées, glauques en dessous, presque ombiliquées, de la forme de celles du nénuphar jaune. Même culture; mais de serre chaude, où il fait un très-bel effet.

5 — 22. Figuier élastique, *Ficus elastica.* De l'Inde. Grand arbre; feuilles enveloppées, avant leur développement, d'une spathe couleur de rose, semblables à celles du magnolia grandiflora, mais deux fois plus grandes et d'un vert foncé. Culture du précédent. C'est un des plus beaux arbres de serre chaude. Il fournit une gomme élastique un peu différente de celle qu'on tire du *caout-chouc* ou *hévé.* Les figuiers dont les noms suivent se cultivent de même, et sont aussi de serre chaude; savoir : les *F. religiosa*, *bengalensis*, *indica*, *virens*, *scabra*, *mauritania*, *populifolia*, *ulmifolia*, *laurifolia*, *citrifolia*, *crassinervia*, *australis* ou *ferruginea*, *racemosa*, *phytolaccæfolia*, *glaucophylla*, *pyrifolia* et *scandens.*

FONTANESIA. Genre dédié à M. Despontaines. (Diandrie-Monogynie, fam. des *Jasminées.*) Fontanesia a feuilles de Philaria, *Fontanesia phillyroïdes.* La Bil. (Vél. du Mus. Duh. n. éd. 5.) De Syrie. Arbrisseau élégant de 8 ou 10 pieds; tige droite; rameaux très-nombreux, longs, grêles, flexibles, en large buisson; feuilles opposées, ovales oblongues, aiguës et caduques en pleine terre, mais persistantes en serre tempérée; fleurs en mai, petites, nombreuses, en grappes axillaires, à deux pétales fendus, d'abord blancs, puis rougeâtres. Terre franche légère, un peu crétacée, pierreuse et sèche; exposition du levant. Multiplication de graines et de boutures au printemps, dans une bonne terre amendée, et au levant, ou de marcottes simples, ou même d'éclats séparés en automne. Il est propre à décorer les bosquets, et peut servir à faire de petites palissades comme le troëne.

FOTHERGILLA. (Polyandrie-Digynie, fam. des *Amen-*

tacées.) Fothergil a feuilles d'Aune, *Fothergilla alnifolia.* Lin. F. (*Foth Gardeni.* Jacq. *ic. rar.* 100.) De la Caroline. Arbuste de 2 pieds, disposé en buisson par ses rameaux nombreux, cotonneux et blanchâtres; feuilles ovales, obtuses, dentées au sommet, blanchâtres en dessous. Fleurs en avril, en épis ovales et blancs, à cause du duvet qui les recouvre, d'une odeur agréable. Les fruits lancent assez loin et avec bruit leurs semences. Elles sont, avec les marcottes, le moyen de multiplier cet arbuste qu'on place dans la plate bande de terre de bruyère et dans la partie humide et ombragée.

FRÊNE, *Fraxinus*, de *frangere*, casser, pour exprimer la nature *fragile* du bois de quelques espèces. (Polygamie-Diœcie, fam. des *Jasminées.*)

1. Frêne commun, *Fraxinus excelsior.* Lin. Indigène. Bel arbre de plus de 60 pieds, à racines pivotantes et à boutons noirs; feuilles opposées, ailées avec impaire, à 11 à 13 folioles ovales pointues, dentées, opposées, le petiole canaliculé; fleurs en grappes paniculées, jaunâtres, en avril-mai. Cet arbre étant souvent attaqué et quelquefois entièrement dépouillé par les mouches cantharides dont l'odeur est désagréable et nuisibles doit être par cette raison, éloigné des habitations, et ne peut être employé dans les grandes routes, où il est très-dangereux pour les voyageurs lorsqu'elles se décomposent et se réduisent en une poussière fine qu'on avale en respirant. Variétés : 1°. le F. jaspé, *F. jaspidea*, H. P., dont les branches et la tige sont marquées de raies jaunes et longitudinales. 2°. Le F. doré, *F. aurea*, H. P., dont les branches et surtout les jeunes rameaux sont d'un jaune brillant, sous-variété à branches pendantes. 3°. Le F. à feuilles panachées, *F. argentea*, H. P., dont les feuilles sont presque blanches, avec quelques raies ou taches plus vertes. 4°. Le F. pendant, pleureur, *ou* parasol, *F. pendula*, H. P., dont l'aspect est extrêmement singulier par ses branches, qui, dirigées d'abord vers le ciel, se courbent et vont toucher la terre, se relèvent et se recourbent encore. *F. horizontalis*, assez semblable au précédent, mais dont les branches se dirigent horizontalement. Il a une sous-variété à écorce dorée. 5°. Enfin le *F. atrovirens*, à cause du verd foncé et presque noir de ses feuilles. Toutes ces variétés se propagent par la greffe en écusson sur le frêne commun. Pour faire un bon effet, le *Frêne pleureur* doit avoir au moins deux greffes placées haut et en opposition, et dirigées d'abord avec des cerceaux qu'on attache en dessous. Le bois de ce Frêne, très-bon pour le charronnage à cause de sa souplesse, de sa tenacité et de sa force, sert en outre à un grand nombre d'autres usages.

2. Frêne a une feuille, *F. monophylla.* H. P. Feuilles simples, au lieu d'être composées de plusieurs folioles, comme celles des autres Frênes. Ce n'est qu'une variété du précédent.

3. Frêne a la manne, *F. rotundifolia.* Lam. De la Calabre, où il fournit le médicament purgatif si connu sous le nom de *Manne.*

4. Frêne a fleurs *ou* a pétales, *F. Ornus.* Lin. D'Italie. Arbre de 30 pieds. Les Frênes n'ont point de fleurs, ou pour mieux dire, leurs fleurs ne sont composées que d'étamines, sans calice ni corolle; celui-ci porte au sommet de ses rameaux une grande quantité de fleurs blanches munies de pétales, et disposées en panicule, que l'on voit en mai et juin. Le mot *ornus* est abrégé du grec *orcinos*, qui veut dire *appartenant aux montagnes.* Ce frêne fournit aussi de la manne qui se forme sur les feuilles et les branches, et qu'on obtient ensuite par incision. Dumont Courset assure qu'elle découle aussi du tronc et que les F. à petites feuilles et à feuilles de lentisque pourroient *peut-être* en fournir.

5. Frêne de la Caroline, *Fraxinus caroliniana.* Lam. Feuiles à sept folioles pétiolées, lancéolées, dentées, glabres, d'un verd pâle, ainsi que les rameaux.

6. Frêne blanc. *Fraxinus alba,* Bosc. *F. americana.* Mich. De l'Amérique sept. Arbre de 80 pieds, à écorce blanche, d'où son nom. Feuilles grandes, folioles d'un verd clair en dessus et blanchâtres en dessous. Cette espèce, dont le bois se rapproche pour les qualités de celui du *fraxinus excelsior*, est préférable pour l'ornement des jardins-paysagers; ses feuilles sont moins attaquées que les autres par les mouches cantharides.

7. Frêne vert, *F. viridis.* Bosc. De l'Amérique sept. Bourgeons d'un verd luisant. Feuilles à 7 folioles, ovales aiguës, dentées, un peu cotonneuses sur les nervures, longues de 3 pouces, d'un verd luisant en dessus et foncé, presque semblables en dessous, d'où le surnom *concolor*, donné par Muhlenberg.

8. Frêne quadrangulaire, *F. tetragona.* Mich. De l'Amérique sept. Tige grise et tétragone dans sa jeunesse ainsi que ses rameaux, ce qui suffit pour le distinguer des autres.

9. Frêne tomenteux, *F. tomentosa.* Arbre de 50 à 60 pieds. Feuilles longues dans leur ensemble de 12 à 15 pouces, à 3 ou 4 paires de folioles avec une impaire, très-tomenteuses à leur surface inférieure, ainsi que les pousses de l'année. Le duvet devient roux à l'automne, d'où le nom de F. rouge donné à cet arbre.

10—16. On cultive aussi les F. du Canada, *Canadensis,*

A FEUILLES DE NOYER, *juglandifolia*, DE SUMAC, *rhoïfolia*, DE SUREAU, *sambucifolia*, DE LENTISQUE, *lentiscifolia*, A PETITES FEUILLES, *parvifolia*, qui a une variété à feuilles rondes, et A FRUITS LARGES, *platycarpa*.

17 à 33. On commence à cultiver les *F. pallida, acuminata, nigra, rufa, fusca, Richardi, lancea, longifolia, pubescens, cinerea, alba, elliptica, ovata, rubicunda, pulverulenta, nana* et *crispa*.

Les Frênes se multiplient de semences et par la greffe. Tous, hors le FRÊNE à fleurs, préfèrent un terrain franc et argileux, frais et humide, mais viennent dans toutes les terres.

Le meilleur temps pour semer les frênes est aussitôt après leur maturité. Si on attend au printemps, plusieurs espèces ne lèveront que la 2e. année. On sème en sillons en terre douce, et on couvre d'un pouce et demi. Le frêne de la Caroline et celui à larges fruits sont plus délicats que les autres et craignent les fortes gelées, le frêne commun est plus robuste et croît jusque dans les craies pures. On distingue pour l'agrément ses variétés, le F. parasol, le F. horizontal et les sous-variétés du F. doré et de l'horizontal.

FUCHSIE, *Fuchsia*. Octandrie-Monogynie, fam. des *Onagres*. (*Épilobiennes*. VENT.), dédié au botaniste L. FUCHS.

FUCHSIE ÉCARLATE, *Fuchsia coccinea*, H. K. (HERB. DE L'AMAT., tom. 2. DUH. n. édit. 13.) *Magellanica*, LAM. Du Chili. Joli arbuste de 4 pieds. Rameaux nombreux et diffus à feuilles persistantes, ovales, pointues, et un peu dentées, à teinte rouge comme les jeunes rameaux; fleurs tout l'été, solitaires ou géminées, pendantes, calice d'un rouge écarlate, pétales roulés et d'un bleu violet, filets rouges et anthères blanches dépassant les pétales. Terre franche légère et substantielle; d'orangerie ou en pleine terre à une exposition chaude et abritée avec une bonne couverture de litière pendant les gelées. Multiplication de semences ou de boutures sur couche et sous cloche, ou de rejetons qu'on fait reprendre de même. Arrosemens fréquens en été. Le fuchsia lycioïdes aussi du Chili, à feuilles ovales, ondulées, presque ternées, et à fleurs rouges, axillaires, mérite les soins de l'amateur quoique moins agréable. Même culture, mais serre tempérée.

FUSAIN, *Evonymus*. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Rhamnoïdes*), ainsi nommé parce que son bois sert à faire des fuseaux, comme des lardoires, des aiguilles à tricoter.

1. FUSAIN COMMUN; BONNET-DE-PRÊTRE, bois à lardoire, *Evonymus europæus*. LIN. Arbrisseau indigène de 10 à 12 pieds, à rameaux nombreux, à feuilles opposées, ovales aiguës et dentelées; fleurs en mai, petites et blanchâtres;

capsules rouges en forme de bonnet de prêtre; semences orangées. Tout terrain et toute exposition; multiplication de rejetons ou de semis aussitôt la maturité des graines, levant en partie au printemps et l'autre l'année suivante. Propre à former des haies et des sujets pour greffer les espèces suivantes. Les fruits sont âcres, purgatifs et émétiques, et le charbon très-léger sert aux dessinateurs. Variété panachée à fruits blancs.

2. Fusain a larges feuilles, *E. latifolius.* Lin. (Duh. n. édit. 3. 7. *Fl. Aust.* 289.) Indigène et de 10 à 15 pieds de haut. Il ressemble fort au précédent par son port. Feuilles plus larges. Ses fleurs en juin, verdâtres et constamment à cinq pétales, donnent des fruits à cinq loges des mêmes forme et couleur que le premier. Il se cultive et se propage de même, ou de bouture, de marcottes et par la greffe, ainsi que les espèces suivantes.

3. Fusain galeux, *E. verrucosus.* Lin. (*Fl. Aust.* 49. Duh. n. édit. 3. 8.) D'Autriche. On le distingue par son bois couvert d'aspérités, par ses fleurs rassemblées en plus grand nombre, brunes, toujours à quatre pétales; il forme un buisson épais.

4. Fusain toujours vert, *E. americanus.* Lin. (Duh. n. édit. 3. 9.) De Virginie. Son feuillage persistant le rend très-propre à garnir les bosquets d'hiver où il faut le mettre en bonne exposition. Feuilles sessiles; fleurs sans apparence; fruits rouges et couverts d'aspérités. Même culture.

5. Fusain noir pourpre, *Evonymus atropurpureus.* Jacq. D'Amérique sept. Tige de 10 à 12 pieds. Rameaux lisses, légèrement tétragones; feuilles opposées, ovales, acuminées, finement dentées; fleurs en juillet, d'un pourpre obscur.

G.

GAINIER, *Cercis*, du grec *kerkein*, faire du bruit, comme font les siliques de quelques arbres de ce genre, (de la Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses.*)

1. Gainier commun, arbre de Judée, *Cercis siliquastrum.* Lin. (Duh.; nouv. édit. 7.) France mérid. Arbre de troisième grandeur à racines pivotantes, formant souvent un grand buisson: rameaux en zigzag; feuilles moyennes, arrondies, d'un verd un peu glauque, et jamais attaquées par les insectes; fleurs en avril-mai, en petit bouquet sur le vieux bois et même sur le tronc, très-nombreuses, presque sessiles, d'un beau rose et paraissant avant les feuilles. Terre légère, exposition du midi, multiplication au printemps, de semis en rayons. Couvrir le jeune plant pendant

les gelées, et repiquer au printemps suivant en coupant le pivot. On le forme à tige, en buisson ou en palissade. Il soufre la tonte et produit beaucoup d'effet à la fleur. Variété à fleurs blanches. Son bois est dur.

2. Gainier du Canada, Bouton-rouge, *C. canadensis.* Lin. Il est plus bas : ses fleurs sont plus petites, et ses feuilles ont une espèce de pointe. Même culture.

GALÉ, *Myrica.* Du grec *myriké*, aromatique, à cause de l'odeur des feuilles de plusieurs espèces. (Dioecie-Tétrandrie, fam. des *Amentacées.*)

1. Galé-piment-royal, *Myrica Gale.* Lin. (Duh., n. édit., 2. 57.) Indigène. Arbrisseau en buisson de 3 pieds, aromatique dans toutes ses parties, d'où son surnom français. Rameaux d'un brun rougeâtre; feuilles oblongues, dentelées, d'un verd terne, à points jaunâtres et résineux; fleurs en mai, sessiles, les mâles en petits chatons, les femelles en globules rougeâtres. Terre marécageuse ou de bruyère humide, ou sur le bord des eaux. Multiplication de semences en terre de bruyère humide ou de marcottes ou de rejetons au printemps. Cet arbuste assez agréable a l'avantage comme les suivans, de purifier l'air en absorbant le gaz hydrogène.

2—6. Galé-Cirier, Cirier, arbre à la cire. Cirier de la Caroline, *M. cerifera.* Lin. *M. caroliniensis.* Buisson du double plus haut; feuilles odorantes, étroites, longues, pointues, et dentées du milieu au sommet; fleurs en juillet, insignifiantes. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère, et fraîche; bonne exposition; couverture l'hiver ou d'orangerie; même mode de multiplication, mais en terrine sur couche tiède. On cultive de même le *M. faya* à feuilles elliptiques, lancéolées, finement dentées. *M. quercifolia*, arbuste de 2 à 3 pieds, en buisson, garni de rameaux velus et rougeâtres; à feuilles velues et ponctuées. *M. cordifolia*, arbrisseau de 7 à 8 pieds; à rameaux en faisceau, très-feuillés; à feuilles persistantes, sessiles, cordiformes, dentées, fermes et ponctuées; à baies plus grosses que celles du cirier. *M. serrata* à tige de 2 pieds, et velue; feuilles lancéolées oblongues, pointues, souvent doublement dentées, d'un beau verd; fruits globuleux, noirs, et ayant une pointe au sommet.

7. Galé-Cirier de Pensylvanie, *M. pensylvanica.* H. P. (Duh. nouv. édit. 2. 55.) Buisson un peu moins haut; feuilles plus larges et aromatiques; fleurs en mai, de nulle apparence, plus rustique. Terre franche ou franche légère, mais humide ou placé sur le bord des eaux; et même mode de multiplication que le n°. 2, que M. Bosc croit en être

une variété. Leurs semences cueillies l'hiver, et jetées dans l'eau bouillante, fournissent une cire verdâtre qui les recouvre, et dont on peut faire des bougies, d'où le nom de CIRIER.

GARDENIA. LIN. Genre de la Pentandrie-Monogynie, fam. des *Rubiacées*, dédié au botaniste GARDEN.

1. GARDENIE A GRANDES FLEURS, Jasmin du Cap, *Gardenia florida.* LIN. (DUH. nouv. édit. 3. 45.) Des Indes. Arbuste de 4 à 5 pieds, charmant par son feuillage persistant, souvent terné, opposé, ovale lancéolé, lisse et d'un beau verd; et surtout en juin et juillet, par ses fleurs simples ou doubles, blanches, durant long-temps, solitaires, terminales, monopétales, tubulées, le limbe à cinq divisions, et exhalant une odeur suave de girofle. Terre franche légère et substantielle, ou de bruyère; mi-soleil en plein air; serre tempérée, ou même chaude; arrosemens fréquens en été; dépotement après la fleur, tous les deux ou trois ans. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis, pour le simple, ou de marcottes, en coupant un pied à trois pouces, pour avoir de nouvelles branches; et pour le double, de marcottes, de boutures traitées comme les graines, et de greffes par approche ou en fente sur le simple.

2. GARDENIE VERTICILLÉ, *G. verticillata.* LAM. Du Cap. Feuilles persistantes et rangées en anneaux autour des branches; fleurs *idem*, blanches, larges de 2 pouces, longues de 3, et odorantes. Mêmes soins.

3-6. GARDENIE RADICANT, *G. radicans.* THUNB. De la Chine. Arbuste plus petit, à branches grêles et couchées; à feuilles sessiles et lancéolées; à fleurs *idem*, presque pleines, blanches et odorantes. Même culture. On cultive aussi, et de même, le *G. tubiflora.* ANDR. De Sierra Leone. Arbrisseau à feuilles elliptiques, ondulées, persistantes; et à fleurs ternées, à tube long et filiforme, blanches et d'un parfum suave. Le *G. latifolia*, qui a beaucoup de rapport avec le précédent, et qui en diffère par ses feuilles ovales obrondes, et par ses fleurs à corolle en forme de coupe. Le *G. spinosa* ou *randia.*

GATTILLIER, *Vitex*, de *viere*, lier, parce que les branches sont souples. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Gattiliers.*) GATTILIER COMMUN, ARBRE AU POIVRE, *Vitex agnus castus.* LIN. France mérid. Arbrisseau de 8 à 12 pieds, souvent en buisson; rameaux tétragones; feuilles opposées, à cinq ou sept folioles, lancéolées, oblongues, aiguës, inégales, molles, pubescentes et grisâtres; fleurs en juillet-août, en épis longs et terminaux, petites, violettes, gris de lin ou blanches, suivant la variété. Autre variété à feuilles

plus larges. *Agnus* vient d'*agnos*, nom grec de cet arbrisseau; *castus*, chaste, de sa propriété supposée de réprimer les ardeurs de Vénus, propriété contradictoire avec son odeur camphrée, et son goût âcre et aromatique. Ses feuilles sont résolutives. Tout terrain, mieux léger, chaud et ombragé; empailler pendant les gelées. Multiplication de graines sur couche tiède en pots, ou à une exposition chaude et abritée, ou de marcottes. Le jeune plant ne se repique que la troisième année.

GAULTHERIE. Décandrie - Monogynie, famille des *Bruyères*. (*Bicornes* de Vent.) Gaultherie du Canada, *Gaultheria procumbens*. Lin. (Duh. nouv. édit. 12. And. *rep.* 116.) De l'Amériq. sept. Joli arbuste de 6 à 8 pouces; branches les unes couchées, *procumbens*, les autres droites, d'un beau rouge dans leur jeunesse; feuilles persistantes, ovales, lisses, luisantes, d'un beau verd et pourpres en dessous à mi-soleil; fleurs en différens temps, et surtout en été, en grelot, légèrement purpurines; baies d'un beau rouge, et mangeables. Culture des andromèdes; plus, multiplication de traces. Les feuilles mâchées et leur infusion parfument la bouche d'une odeur de fleurs d'orange et d'amande.

GENÊT, *Genista*, et aussi *Spartium*. Genre de la Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.

1. Genêt d'Espagne, *Genista juncea*, Juss. *Spartium junceum*. Lin. (Duh., nouv. édit., 2. 22.) De 6 à 7 pieds, rameaux nombreux, jonciformes; feuilles petites, lancéolées et rares; fleurs en juillet-septembre, nombreuses, moyennes, d'un beau jaune, d'une odeur suave et en grappes droites. Terre franche légère ou seulement légère. Exposition chaude, semis en pots si on veut transplanter, et qu'on met en place avec la motte; garantir le premier hiver des gelées. Variété à fleurs doubles et inodores, plus délicates, qu'on multiplie par la greffe. Il peut servir de fourrage, être employé à faire des balais; on assure même qu'on peut en tirer une filasse utile.

2. Genêt blanchatre, *G. candicans*. Lin. Indigène. Son surnom lui vient de ce qu'il est couvert d'un duvet *blanchâtre*. Fleurs en été et jaunes. Il a besoin d'être abrité l'hiver.

3. Genêt a fleurs blanches, *ou* multiflore, *G. alba*, Lam.; *Spartium album*, H. P.; *multiflorum*, l'Hérit. (Duh., nouv. édit., 2. 23.) Du Portugal. Cet arbuste, couvert d'un duvet soyeux, a le port du Genêt d'Espagne, mais il est plus petit. Rameaux droits, longs, grêles, et couverts en juin et juillet, dans leur longueur, d'une grande quantité de petites

fleurs blanches. Feuilles simples, ou ternées. Il demande à être abrité l'hiver ; du reste même culture.

4. Genêt des Teinturiers, Herbe à jaunir, *G. tinctoria*, Lin. Indigène et commun dans les endroits secs des bois et des pâturages. On doit la préférence à sa variété appelée vulgairement *Genêt de Sibérie*, dont les fleurs sont nombreuses et aussi belles, et qui est aussi rustique.

5. Genêt a balais, *G. scoparia*, Juss. ; *Spartium scoparium*, Lin. Indigène, et aussi commun et connu que le précédent. On se contentera donc de prévenir que ses boutons de fleurs, confis au vinaigre, passent pour être aussi bons que les câpres. C'est le plus élevé. Ses branches servent à faire des balais et son bois à chauffer le four. On peut le cultiver en grand dans les terres à seigle. Tous ces genêts sont d'un effet agréable dans les jardins paysagers, mais on doit donner la préférence à celui d'Espagne.

6. Genêt a feuilles de Lin, *G. linifolia*, Lin. ; *Spartium linifolium*, Desf. Arbrisseau de Barbarie ; à feuilles alternes, sessiles, à trois folioles linéaires, en dessous soyeuses et argentées comme les jeunes rameaux, En avril et mai, il donne des espèces d'épis de fleurs jaunes et nombreuses. D'orangerie, et terre franche légère.

7. Genêt purgatif, *G. purgans*, Lin. ; *Spartium*, Juss. Indigène, et agréable par le grand nombre de fleurs moyennes, latérales, solitaires et jaunes, dont il se couvre en mai et juin. Tige haute de plus d'un pied, divisée en rameaux nombreux, grêles, striés, soyeux dans leur jeunesse ; feuilles rares, alternes, lancéolées, petites. Il est d'orangerie, n'est pas délicat, et se propage facilement de semences.

GENÉVRIER, *Juniperus*. (Dicœcie-Monadelphie, fam. des *Conifères*.) Genre composé d'arbres toujours verts, à bois odorant.

1. Genévrier commun, *Juniperus communis*. Lin. Cet arbrisseau des lieux pierreux, arides et montueux de la France, est trop connu pour le décrire. On n'en parle que pour rappeler sa variété. G. de Suède, *J. suecica*, Miller. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, à rameaux plus droits, verticilles plus éloignés, feuilles plus piquantes et baies plus allongées ; fleurs en mai. On propage l'une et l'autre espèces comme tous les autres genévriers, de boutures faites en automne et à l'ombre, ou de graines semées en terre légère et sans engrais au levant, aussitôt leur maturité si l'on veut qu'elles germent au printemps suivant. Ce n'est encore qu'au bout de deux ou trois ans qu'il faut mettre le jeune plant en place (1). Les baies du genévrier

(1) Il est toujours dangereux pour les arbres verts qu'on mette leur

commun ont un goût et une odeur aromatique agréable. On s'en sert pour aromatiser l'eau-de-vie de grains. Elles sont très-résolutives, stomachiques et diurétiques.

2. Genévrier-Sabine male *ou* a feuille de cyprès, Savinier, *J. Sabina cupressifolia.* Lin. De l'Italie. Tige de 6 à 8 pieds, branchue, rameaux nombreux; feuilles opposées, petites, ovales, pointues, décurrentes, serrées, à pointes aiguës; fleurs en mai-juin; baies d'un bleu presque noir. Même culture et plus multiplication de boutures en pépinière, on en place en août.

3. Genévrier-Sabine femelle *ou* a feuilles de Tamarisc, *J. S. tamariscifolia.* La France mérid. Arbrisseau plus bas, moins fort, plus étalé; feuilles plus courtes, fleurs *idem*; baies plus petites. Il ressemble au *J. repens.* Variété à feuilles panachées. Culture du précédent. On emploie en médecine les sabines dont l'odeur est forte et pénétrante, comme emménagogues, diurétiques, antisceptiques et vermifuges.

4. Genévrier-Cade, *J. Oxicedrus*, c'est-à-dire, *Cèdre aigu*, ou *piquant.* D'Espagne. Feuilles sessiles, linéaires, roides, aiguës, piquantes, ayant beaucoup de rapports avec le numéro 1. Fleurs *idem*; baies rougeâtres, grosses. On en tire, par la distillation, une huile noire, épaisse, puante, employée sous le nom d'*huile de cade* dans la médecine vétérinaire. Même culture que le numéro 1, mais il supporte bien moins le froid.

5. Genévrier Cèdre de Virginie, Cèdre rouge, *J. virginiana.* Lin. Arbre de 40 à 45 pieds, à racines pivotantes, dans les terres les moins substantielles, et dans les fentes des rochers sur les bords de la mer. Il réussit aussi dans de bons terrains, pourvu qu'ils ne soient point marécageux. Tronc à écorce rouge, couvert de branches presque horizontales et diffuses; feuilles ternées, petites, ovales imbricées et serrées, ou plus longues, aiguës et ouvertes, d'un verd foncé, mais rougeâtres en hiver; fleurs *idem*; baies bleuâtres, mûres en octobre, qu'on sème aussitôt leur maturité en terre de bruyère tenue fraîche et au nord. Repiquer en même terre et à même exposition, et mettre en place à quatre ans. Cet arbre, d'une croissance lente dans les dix premières années, varie dans sa forme élevée et pyramidale ou basse et irrégulière. On le

---

racines à nu quand on les transplante : il faut donc les enlever en motte le plus qu'il est possible. Il sera encore mieux de les semer en pots ; ce qui rend plus faciles et leur séparation et leur transplantation dans des pots plus grands ou dans des paniers, jusqu'à ce qu'on les mette à leur dernière place. On ne doit aussi les transplanter qu'au moment où ils commencent à entrer en sève.

force à s'allonger en coupant les branches inférieures à 6 pouces de la tige. Son bois rouge, fort léger, odorant, presque incorruptible, mais un peu cassant, est employé à beaucoup d'usages, entre autres, à couvrir les crayons de mine de plomb.

6. Genévrier d'Espagne, Cèdre d'Espagne, *J. thurifera*, Lin. *J. hispanica*, Lam. Arbre de 25 à 30 pieds; feuilles opposées, aiguës, serrées, linéaires, demi-ouvertes. Baies grosses et noires. Fleurs *idem*. Cet arbre d'un port pyramidal se cultive comme le précédent; mais plus sensible au froid; il faut semer en terrines qu'on rentre l'hiver dans l'orangerie, le garantir les premières années des fortes gelées avec de la litière ou de la fougère, et le placer dans des lieux abrités.

7. Genévrier-Cèdre de Phénicie, Mourven, à Marseille, *J. phœnicea*. Lin. De Portugal. Arbrisseau de 5 à 6 pieds, de forme pyramidale; feuilles ternées, grises, aiguës dans les rameaux inférieurs; plus petites, obtuses, couchées et vertes dans les rameaux supérieurs; fleurs *idem*, quelquefois les fleurs mâles se trouvent sur le même individu; baies jaunâtres. Variété, le Cèdre lycien, *J. lycia*, à baies plus grosses et brunes. Même culture que le précédent.

8—9. Genévrier-Cèdre des Bermudes, *J. bermudiana*. Lin. Arbre de 30 à 40 pieds, de forme pyramidale; rameaux, partie penchés et partie érigés; feuilles nombreuses, ternées, très-rapprochées, linéaires, aiguës, demi-ouvertes, d'un beau verd foncé; fleurs *idem*; baies d'un rouge pourpre. Culture du numéro 6, mais encore plus délicat et d'orangerie en terre franche légère ou de bruyère. Le G. couché, *J. prostrata* Mich., demande la même culture.

10. Genévrier du Cap. *J. capensis*. Lam. Tige droite, rameaux nombreux, courts et rapprochés. Feuilles de l'extrémité des rameaux, ternées, linéaires, aiguës, glauques en dessous, demi-ouvertes, les autres plus petites, opposées et imbricées. Même culture et multiplication de boutures, et de greffes, en approche sur le *G. de Virginie*.

GERMAINE, *Germanea*. (Genre de la Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées*.) Germaine a feuilles d'ortie, *Germanea urticæfolia*, Lam., dédiée à M. de Saint-Germain. *Plectranthus fruticosus*, l'Hér. H. K. *Plectranthus* signifie *fleur à éperon*. Fort joli arbuste du Cap, à odeur forte et aromatique dans toutes ses parties; tige de 2 pieds, d'un gris cendré; rameaux quadrangulaires, rougeâtres et pubescens; feuilles opposées, persistantes, grandes, un peu velues, crénelées, cordiformes, d'un verd foncé. Fleurs, fin de l'été et en automne, en grappes nues, terminales et droi-

tes, nombreuses, unilatérales, très-odorantes, petites, d'un bleu clair teint de violâtre, ayant à leur base un *éperon* court et mousse. Terre franche légère; exposition méridienne; peu d'arrosement, car elle craint l'humidité. D'orangerie; multiplication en été de boutures, ou au printemps, de graines qu'on seme sur couche tiède et sous châssis.

2. Germaine nudiflore, Basilic de la Chine, *G. nudiflora*, *P. nudiflorus*, Willd.; *Ocymis species*, Juss, Tige tétragone, pubescente, de 8 à 9 pouces; feuilles pointues, cordiformes, dentées, ridées, pubescentes en dessous, les supérieures petites et amplexicaules; pétioles ailés; fleurs petites, en grappes unilatérales. Même culture, mais de serre tempérée.

GERMANDRÉE, *Teucrium*, de Teucer, qui mit le premier la germandrée en usage. (Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées*.) Toutes les espèces sont aromatiques.

1. Germandrée arbrisseau, *Teucrium fruticans*. Lin. D'Espagne. Arbuste de 4 à 6 pieds, à rameaux quadrangulaires, grêles, blanchâtres comme le dessous des feuilles qui sont persistantes, petites, opposées, ovales, d'un verd foncé en dessus. Fleurs en juin-octobre, nombreuses, grandes, solitaires, latérales, dépourvues de la lèvre irrégulière comme toutes les fleurs du genre, d'un bleu violet tendre. Terre franche légère, ou seulement légère; exposition chaude; d'orangerie près des jours. Multiplication de graines en pots sur couche au printemps ou de boutures ou enfin par la séparation du pied. Point d'arrosement en hiver.

2. Germandrée jaunatre, *T. flavicans*, Lam.; *aureum*, Schreb. France mérid. Arbuste touffu à tiges nombreuses et blanches, à feuilles opposées, ovales, sessiles, crénelées, persistantes, Fleurs en juillet-septembre, têtes terminales, jaunâtres, et souvent verdâtres. Même culture.

3. Germandrée maritime *ou* Marum, *T. Marum*. Lin. D'Espagne. Petit buisson régulier à tiges nombreuses, rameuses, et blanches comme les feuilles, qui sont petites, ovales aiguës. Fleurs *idem*, petites, purpurines et rangées du même côté, en épis terminaux et allongés. Il faut le garantir des chats, que son odeur attire, et qui le tuent souvent à force de se rouler dessus. Même culture.

4. Germandrée de Marseille *ou* a odeur de pomme, *T. massiliense*. Lin. Tiges ligneuses, de 18 pouces, grêles, à rameaux tétragones, à feuilles persistantes, ovales cordiformes, crénelées, ridées, blanches en dessous; fleurs *idem*, en grappes droites, d'un rose pourpre. Même culture.

GINKGO. (Monœcie-Polyandrie, fam des *Amentacées*.

Ginkgo a deux lobes, *Ginkgo biloba*. Lin. Arbre aux quarante écus. Du Japon. Arbre à racines pivotantes, de la grosseur et étendue d'un fort noyer; écorce grise; rameaux ouverts et jaunâtres; feuilles en faisceau, lisses, cunéiformes, larges d'environ 3 pouces, divisées en deux lobes crénelés, d'où le nom spécifique. Fleurs jaunâtres, unisexuelles, le long des branches, et d'aucun effet. Les fleurs mâles en chaton filiforme; les fleurs femelles solitaires, à fruits en noix, ovales, arrondis, charnus, gros comme des prunes de Damas, contenant un noyau dont l'amande blanche, à chair un peu ferme, est bonne à manger, et qu'on rôtit comme des châtaignes. Terre franche, profonde, un peu humide; exposition chaude; multiplication de rejetons, de marcottes, ou de boutures en février et mars avec des branches de l'année, avec un talon du bois de deux ans, placées sur couche tiède et garanties du soleil.

GLYCINE. (V. *Glycyne Apios*, pag. 430) Ce nom vient du grec *Glykys*, doux, et indique la saveur de quelques unes de ces plantes.

1. Glycine frutescente, Haricot en arbre, *Glycine frutescens*. Lin. De la Caroline. Racines traçantes, tiges de 15 pieds, volubles, ligneuses, persistantes: rameaux soyeux à l'extrémité; feuilles pinnées à neuf folioles. Fleurs très-belles, nombreuses, violettes, en épis serré et terminal, durant tout l'été. Même traitement que pour l'*Apios*: fleurit mieux adossée contre un mur qu'isolée. Multiplication de racines, de marcottes, en automne, faites avec les pousses de l'année précédente, et de drageons.

2. Glycine rouge, *G. rubicunda*, Curtis, 268; *Kennedia rubicunda*, Vent. (Vél. du Mus.) Des îles de la mer du Sud. Plante sarmenteuse à tige de 5 ou 6 pieds, mais ne formant qu'un petit buisson d'un pied. Feuilles à trois folioles, ovales, obtuses, un peu ridées, cotonneuses en dessous, à bords légèrement ciliés, ayant dans leur jeunesse une teinte fraîche de rouge. Fleurs en juin et en juillet, grandes, longues, d'un rouge foncé, deux à deux, et assez semblables à celles des haricots. Cosses velues, longues de 3 pouces. Terre franche et substantielle, exposition chaude; d'orangerie; semis sur couche chaude et sous châssis en pots et au printemps.

3. Glycine écarlate, *G. coccinea*. Curt. *Kennedia coccinea*. Vent. De Botany-Bay. Jolie plante ligneuse, grimpante, haute de plusieurs pieds; feuilles à 3 folioles, arrondies et ondulées, fleurs en avril-juin, axillaires, solitaires ou par 2, d'un joli écarlate pourpré; le pétale supérieur a une tache verdâtre. Même culture que la précédente.

4. Glycine a deux taches, *G. bimaculata*. Curt. *Kennedia*

monophylla. Vent. De Botany-Bay. Tiges de 6 à 8 pieds, grêles et rougeâtres; feuilles simples, en cœur à la base, fort longues, sagittées; fleurs tout l'été, en grappes axillaires, petites, violâtres, et marquées de deux taches vertes sur l'étendard. Même culture.

GNIDIA. Lin. Genre de l'Octandrie-Monogynie, fam. des *Thyménées*, consacré à la déesse de Gnide. Du Cap.

1. Gnidia a feuilles opposées, *Gnidia oppositifolia.* Thunb. (And. *rep.* 225.) Joli arbrisseau de 2 à 4 pieds, à feuilles *opposées*, serrées, nombreuses, petites, ovales, concaves, cotonneuses; fleurs en juin et juillet, blanches, petites, assez semblables à celles du jasmin, 4 à 6 ensemble et terminales. Cet arbrisseau périt par trop d'arrosemens, même par les grandes pluies en été. Culture des *diosmas.*

2-4. Gnidia a feuilles de Bruyère, *G. simplex.* Lin. F. (Herb. de l'Am. *tom.* 2. And. *rep.* 70.) Charmant arbrisseau plus petit; feuilles petites et linéaires, couvrant les rameaux. Fleurs en avril-mai, et souvent en septembre et octobre, jaunes, petites, mais nombreuses, en bouquets terminaux, et répandant, surtout le soir, une odeur très-sauve. Même traitement, ainsi que pour le *G. pinifolia*, à feuilles d'un verd foncé et à fleurs en mai-juin, d'un blanc pur, sessiles, velues, odorantes, 7 à 8 en têtes terminales; et le *G. oppositifolia*, à feuilles opposées, sessiles, ovales, un peu carénées en dessous; à fleurs *idem*, sessiles, terminales, 4 à 6 ensemble; Tige de 2 à 4 quatre pieds; rameaux effilés et pourprés.

GORDONIA. (Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Malvacées.*) Dédié à A. Gordon, cultivateur anglais.

1. Gordonia a feuilles glabres, Alcée de la Floride, *Gordonia lasianthus* (du grec *anthos*, fleur; et *lasios*, velu). Lin. (Catesb. 1. 44; Duh. n. éd. 2. 68.) Des parties humides de la Caroline. Arbre de 60 pieds, droit, et de forme pyramidale. Feuilles alternes, dentées, ovales aiguës, persistantes, d'un verd luisant. Fleurs en septembre et octobre, à 5 pétales blancs, velus; à étamines nombreuses, à anthères jaunes, axillaires, terminales et d'un assez bel effet. Son écorce sert pour tanner les cuirs.

2. Gordonia pubescent, *G. pubescens.* Lam. (Vent. Malm. 1.) Du même lieu. Arbre de 30 pieds, plus délicat, et à tige moins droite; rameaux assez longs, portant à leur extrémité des feuilles peu nombreuses, entassées, lancéolées aiguës, étroites, dentées, entièrement velues dans leur jeunesse et ensuite seulement à la surface inférieure. Fleurs en août, grandes, presque sessiles, blanches, exhalant une odeur de violette, placées au haut des vieilles pousses.

On multiplie l'une et l'autre espèces, de graines ou par marcottes. Terre franche légère et substantielle; d'orangerie; bonne exposition, et même sur une couche modérée pour faire épanouir leurs fleurs.

GRENADIER A FRUIT. *Voyez* page 144.

1. GRENADIER A FLEURS BLANCHES, *Punica alba.* (AND. *rep.* 96.) Il est en tout semblable au grenadier à fruit, mais plus petit, plus délicat; et son feuillage, d'une teinte plus pâle, indique la couleur de ses fleurs d'un blanc verdâtre. On le multiplie de boutures, rejetons et marcottes, ou par la greffe en approche sur le grenadier commun. Il aime la chaleur et l'eau, et surtout la terre de bruyère mêlée de terreau de feuilles bien consommé.

2. GRENADIER A FLEURS DOUBLES (TREW. 71. 72.) Cette belle variété du G. à fruit donne beaucoup plus de fleurs si l'on pince souvent avec les ongles l'extrémité des rameaux. Elle aime le soleil et l'eau, et doit se rentrer, pour plus de sûreté, en orangerie l'hiver: du reste elle se conduit comme le grenadier à fruit. Autre variété plus belle, appelée mal à propos PROLIFÈRE, puisqu'au lieu de produire de nouvelles fleurs sortant des premières, elle en donne seulement de beaucoup plus grosses, qui durent chacune près de six semaines dans leur plus grand éclat. Le calice, quelquefois énorme, et le plus souvent ni plus gros ni plus long que dans le grenadier ordinaire, mais toujours plus évasé dans le haut, est rempli d'une substance charnue et non colorée. C'est sur cette substance et sur l'évasement des divisions du calice que sont attachés des pétales, grands, de la plus belle couleur, et en nombre si considérable, que les fleurs en deviennent du triple au moins plus grosses que celles du grenadier ordinaire. Terre franche légère, et exposition du midi.

3. GRENADIER NAIN, G. DES ANTILLES, *P. nana*, H. P. De l'Afrique. Il ressemble au Grenadier commun, mais il s'élève beaucoup moins, il se fait cependant remarquer par le très-grand nombre de fleurs simples dont il se couvre pendant plus d'un mois. Plus délicat que les autres; il exige plus de chaleur l'hiver, et la serre tempérée ou une très-bonne orangerie; pendant l'été, beaucoup d'eau et de soleil. On le multiplie soit de graines qu'on peut semer sur couche au printemps, soit de marcottes, ou par la greffe en fente ou en approche. Il a une variété à fleurs d'un blanc verdâtre et simple, et une à fleurs doubles.

GRENADILLE, PASSIFLORE *Passiflora*, Fleur de la passion, parce qu'on a cru, dans la première espèce, voir les instrumens de la passion de Jésus-Christ (Gynandrie-Pentandrie, fam.

des *Cucurbitacées*.) Ces arbrisseaux sarmenteux et munis de vrilles, sont de l'Amérique mérid.

1. Grenadille bleue, Fleur de la Passion, *Passiflora cœrulea*, Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 2. Duh., nouv. édit. 2. 12.) Arbrisseau charmant, à tiges de 20 pieds et plus, anguleuses à leur sommet; feuilles nombreuses, persistantes, à cinq ou 7 digitations oblongues, obtuses, d'un verd foncé, fleurs en juin-novembre, solitaires, axillaires, enveloppées lorsqu'elles sont en boutons par trois folioles qui en sont ensuite écartées par l'allongement du pédicule, glanduleuses, avec une couronne frangée, bleue vers son extrémité, purpurine à sa base, et ayant un cercle blanc dans sa partie moyenne; calice à cinq divisions oblongues et blanches en dedans; pistil en forme de pilon et très-long; fruit gros comme un œuf, d'un jaune orangé, mou, pulpeux et qu'on mange en Amérique et en Italie. Terre légère, mais substantielle; exposition chaude et abritée contre un mur; arrosement fréquent en été; garantir du froid l'hiver par une bonne couche de litière, et empailler les branches; multiplication de graines aussitôt la maturité sur couche chaude et sous châssis, pour repiquer à deux ans et mettre en place à trois ou quatre ans, ou de rejetons et de boutures au printemps. Ces dernières traitées comme les semences, ou enfin de marcottes. Dans les terrains forts et humides, tenir ces arbrisseaux en pots et les rentrer dans l'orangerie.

2. Grenadille incarnate, *P. incarnata*, Lin. (Jacq. *ic. rar.* Herb. de l'Amat.) Tiges menues, cylindriques; feuilles à trois lobes ovales, pointus et dentelés; pétioles à deux glandes: fleurs en juillet et août, blanches, grandes, avec une couronne purpurine au centre, d'un violet pâle à sa circonférence, et ayant un cercle noir à sa partie moyenne; axillaires, solitaires. Même culture, mais d'orangerie et mieux en bâche ou dans la serre tempérée. Elle réussit dans la terre de bruyère. Si on la met en serre chaude les fruits, qui sont abondans et d'une saveur fort agréable, parviennent à maturité et peuvent se manger.

3. Grenadille quadrangulaire, *P. quandrangularis*, Lin. Tige grimpante, de 30 à 60 pieds, à quatre angles presque ailés. Feuilles larges, en cœur, acuminées, entières, dont le pétiole a six glandes; fleurs en août-octobre, solitaires, axillaires, odorantes, plus grandes, plus grosses et plus charnues que celles des autres espèces. Calice à six divisions bordées de pourpre; corolle à six pétales, très-ouverts et purpurins; étamines jaunes et stigmate blanc, bordé de jaunâtre; ces parties entourées par des filets nombreux, très-longs, panachés de blanc et de violet. Fruit plus gros, jaunâtre, d'une odeur agréable, et très-bon à manger. Même

culture

culture, mais terre franche légère et de serre chaude, où elle demande un appui et du jour. Il ne faut pas, lors de la transplantation, couper ou découvrir les racines.

4. Grenadille ailée, *P. alata*, H. L. Tige à quatre angles membraneux, d'où son surnom, *ailée*. Feuilles simples, ovales, presqu'en cœur, stipulées, lancéolées, dentées; pétioles gros et à quatre glandes. Fleurs en avril-décembre, assez grandes, pendantes, rouges dans l'intérieur et très-odorantes. Même culture que pour la précédente avec laquelle cette belle espèce a des rapports; mais elle peut passer l'hiver dans la serre tempérée, et même en pleine terre: si on la greffe sur la *G. bleu*, qu'on empaille bien les tiges et qu'on couvre les racines avec une forte couche de litière, enfin qu'on la mette à une exposition chaude et abritée.

5.—Grenadille a feuilles pédiaires, *ou* G. pédée, *P. pedata*, Willd. (Herb. de l'Amat. tom. 3.) Sarmens anguleux, grêles et allongés, feuilles à sept divisions, dentées en scie; fleurs de juillet à octobre, très-grandes, à couronne frangée d'un rouge foncé, avec deux ou trois cercles blancs et d'un beau violet à leur extrémité, les filets de la couronne sont tortueux; les pédoncules axillaires et solitaires. Culture du n°. 3.

6. Grenadille pommiforme, *P. maliformis*. Tiges grimpantes de 15 à 20 pieds; feuilles en cœur, oblongues pointues, d'un beau verd; fleurs en mai-octobre, axillaires, solitaires, ayant une ample collerette de trois folioles, rougeâtres, veinées de lignes plus foncées; fruits jaunes, de la grosseur d'une pomme. Même culture.

7. Grenadille a feuilles de laurier, *P. lauriflora*. Tige très-élevée et grimpante; feuilles ovales oblongues et lisses; fleurs axillaires, solitaires, mêlées de blanc, de pourpre et de violet, en juin-juillet, d'une odeur agréable. Fruits jaunes, gros comme un œuf. Même culture.

8—15. Grenadille biflore, *P. biflora*, Tiges de 10 pieds, grimpantes et quadrangulaires; feuilles à deux lobes divergens, oblongs, pointus dans leur milieu, couverts en dessous de poils glanduleux; fleurs en août, axillaires, petites blanches et à couronne jaunâtre. Culture du n°. 2. On cultive comme le n°. 3 les *Passiflora suberosa* dont les fleurs en juin-septembre, axillaires et solitaires, ont le limbe blanc, la couronne intérieure bleue, la moyenne rougeâtre et l'extérieure à trente rayons rouges. *P. punctata* à feuilles ponctuées en dessous et à fleurs en mai-juin, axillaires, solitaires, blanches et à couronne jaune. *P. holosericea, perfoliata, normalis, aurantia* et *heterophylla*.

GREUVIER, *Grewia*. Genre de la Gynandrie-Polyandrie,

ou Polyandrie-Monogynie, fam. des *Tiliacées*, et dédié au botaniste Grew. Greuvier Occidental, *Grewia occidentalis*, Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 2.) Du Cap. Joli arbrisseau à rameaux irréguliers, diffus et longs; feuilles ovales, crénelées; fleurs tout l'été, nombreuses, solitaires ou deux ensemble, à cinq pétales en étoiles et très-ouvertes, bleues comme l'intérieur du calice. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude et beaucoup d'eau en été, peu en hiver; d'orangerie. Multiplication de graines ou de boutures au printemps, sur couche tiède et sous châssis, ou de marcottes faciles à la reprise.

GROSEILLER. (Voyez page 315.) On indiquera seulement ici les variétés panachées du G. rouge et du Cassis.

H.

HALÉSIE, *Halesia*. (Dodécandrie-Monogynie, des *Plaqueminiers* (*Ébénacées* de Vent.), dédié à Hales, auteur de la *Statique des Végétaux*.

1. Halésie a quatre ailes, *Halesia tetraptera*, Lin. (Catesb. 1. 64.—Curt. 910.) Joli arbrisseau rustique de la Caroline. Tiges de 12 à 15 pieds; rameaux cassans; feuilles longues aiguës, dentées, d'un verd frais, à pétiole glanduleux; fleurs en mai, pendantes, trois ou quatre ensemble, d'un blanc pur, campanulées, à quatre lobes, sur les branches et les rameaux anciens. Fruits moyens à quatre ailes d'où le surnom de *tetra*, quatre et *pteron*, aile. Terre franche légère ou terre de bruyère; mi-soleil. Multiplication de graines en terrine de terre de bruyère, tenue fraîche, ou de marcottes faites avec le bois de l'année précédente et qu'on relève la troisième année. Les fruits peuvent se manger.

2. Halésie a deux ailes, *H. diptera*, Lin. Arbrisseau de Pensylvanie, ressemblant au précédent. Les feuilles sont plus ovales et sans glande au pétiole; le fruit n'a que deux ailes. Même culture. Ces arbrisseaux sont agréables.

HAMAMELIS, *Hamamelis*. (Genre de la Tétrandrie-Digynie, fam. des *Berbéridées*.) Hamamelis de Virginie, *Hamamelis virginica*. Lin. (Catesb. *app.* 2.) Arbrisseau à feuilles fort semblables à celles de l'aulne; fleurs en automne, à quatre pétales étroits, très-longs, tortillés et jaunes; comme elles sont ramassées en paquets, les fruits ou capsules qui ne mûrissent que l'année suivante, le sont aussi, de là le nom des mots grecs *hama*, réunion, et *mélon*, fruit. Terrain frais, léger et ombragé. On le multiplie, ou de marcottes incisées faites en automne, et qui, dans un terrain humide, auront racine l'automne suivant, ou de graines qu'on sème au levant dans la terre

de bruyère qu'il préfère à toute autre ; elles ne lèvent que la troisième année.

HEBENSTREITIA. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Gattiliers*). Dédié à HEBENSTREIT. HEBENSTREITIA DENTÉE, *Hebenstreitia dentata.* LIN. *aurea.* AND. *rep.* Du Cap. Arbuste bisannuel, et au plus trisannuel, en buisson serré ; tiges grisâtres, fermes ; rameaux nombreux ; feuilles nombreuses, placées souvent par trois, réflechies, linéaires, aiguës, et un peu dentées ; fleurs en juin-décembre, petites, tubulées, blanches, à une seule lèvre, à trois divisions arrondies, celle du milieu bifide, et toutes marquées d'une tache longue et aurore, en épis terminaux, inodores le matin, d'une odeur forte et désagréable dans le milieu du jour, et répandant le soir une odeur suave. Terre franche légère ; exposition chaude ; d'orangerie près des jours. Multiplication au printemps, sur couche tiède et sous châssis ou cloche, de graines et de boutures d'une reprise facile, et qui fleurissent dans l'année : elle supporte difficilement le transport. Cet arbuste est très-agréable à la fleur, ainsi que le H. *cordata* à feuilles en cœur, obtuses, charnues, et à fleurs *idem*, blanches en dehors, rougeâtres en dedans, en épis sessiles et terminaux. Même culture.

HÉLIOTROPE, *Heliotropium*, du grec *helioe*, soleil, et *trepo*, je tourne ; *fleur se tournant au soleil.* (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Boraginées.*) HÉLIOTROPE DU PÉROU, *Heliotropium peruvianum.* LIN. Arbuste de 2 à 5 pieds, formant la pyramide quand il provient de graines ; rameaux nombreux, velus ; feuilles persistantes, à court pétiole, lancéolées, ovales, velues, ridées, d'un verd foncé ; fleurs en juin-novembre, petites, bleuâtres, en corymbe, ensuite en épis unilatéraux, à odeur de vanille. Terre franche légère ; exposition chaude, un peu abritée ; beaucoup d'eau en été ; de serre tempérée, près des jours ou dans la bâche. Multiplication de graines ou de boutures sur couche tiède, au printemps et en été, les dernières garanties du soleil pendant quelques jours, et ne fournissant que des arbustes à rameaux diffus. Il est très-sensible l'hiver à l'humidité qui fait tomber ses feuilles, et à la plus légère gelée qui détruit ses branches ; mais alors il repousse du pied au printemps.

2. HÉLIOTROPE A GRANDES FLEURS, *H. grandiflorum.* H. P. (HERB. DE L'AMAT. tom. 2.) Amériq. mérid. Il est plus ligneux, a des épis plus nombreux, des fleurs en juillet-novembre, plus grandes, d'une couleur plus prononcée. Leur odeur est différente, mais agréable, un peu moins délicat. Même culture.

HEMITHOMUS. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Solanées.*) HÉMITHOMUS ARBRISSEAU, *Hemithomus fruticosus.*

L'Hérit. *coccineus*. *Celsia linearis*. (Jacq. *ic. rar.* 497.) Fort joli arbuste, toujours verd, du Pérou, à tiges de 2 ou 3 pieds; rameaux nombreux, grêles, roides, noueux; feuilles verticillées, longues, linéaires, lancéolées, molles, d'inégale grandeur, et persistantes; fleurs en juillet-octobre, à corolle monopétale, à cinq divisions d'un rouge de capucine, brunes au centre, et marquées de cinq raies vertes sur cette couleur, en longs épis lâches et terminaux; étamines formant un tuyau, d'où sort le pistil. Les fleurs paraissent coupées en deux, d'où le nom générique. Même culture que l'héliotrope.

2. Hemithomus a feuilles d'ortie, *H. urticæfolius*, *Celsia urticæfolia*. Curt. *Hemimeris urticæfolia*. Willd. De l'Amérique équinox. Arbuste de 2 pieds, presque herbacé; tige formant buisson; à branches tétragones et brunes; feuilles persistantes, opposées, ovales, pointues, dentées, d'un beau verd, et luisantes; fleurs *idem*, axillaires, formant des grappes allongées, plus petites, et seulement écarlates. Même culture, mais moins délicate, et se contentant de l'orangerie.

HÊTRE, *Fagus*, du grec *phagein*, manger, parce qu'on mange la fène, fruit du hêtre commun, et qu'on en exprime de l'huile bonne aussi à manger, surtout si on le presse à froid, et qui s'améliore en vieillissant. (Monœcie-Polyandrie, fam. des *Amentacées*. Hêtre commun, Fau, Foyard, Fouteau, *Fagus sylvaticus*. Lin. Très-bel arbre indigène, de 90 à 100 pieds, à racines traçantes et pivotantes; tronc droit, très-élevé, à écorce lisse et blanche; branches étendues et rameuses; feuilles ovales, pointues, légèrement dentées, ciliées, plissées, à nervures latérales, lisses, d'un beau verd qui rougit en automne, et persistantes jusqu'au printemps; fleurs en avril-mai, en chaton. Variétés à branches, et rameaux pendans, *F. pendula*; à feuilles d'un verd cuivreux, *F. ænea*; à feuilles en forme de crête, *F. cristata*; à feuilles pourpres, *F. purpurea*; à feuilles de cétérach, *F. asplenifolia*; à feuilles panachées, *F. variegata*. Tout terrain, mais mieux en terre franche légère, profonde, un peu sèche, où sa croissance est rapide; il vient aussi dans les craies; exposition méridienne. Multiplication de graines semées aussitôt leur maturité, et garanties de la famille des rats. On sarcle les jeunes plants, et on les repique quand ils ont un pied, en pépinière, pour n'y toucher que quand ils sont assez forts pour être transplantés. On greffe en approche les variétés sur le hêtre commun.

2. Hêtre ferrugineux, *fagus ferruginea*, H. K. de l'Amérique sept. Arbre un peu moins grand, mais aussi gros; feuilles ovales, oblongues, à dents aiguës, acuminées, coton-

neuses en dessous. Fleurs *idem*. Mêmes culture et emploi du bois. Ces arbres, d'un port superbe et qui aiment les lieux ouverts, sont un des beaux ornemens des grands terrains où on les place. Le bois des hêtres est dur et tantôt blanc, tantôt rouge, suivant la qualité du sol. On l'emploie à un grand nombre d'usages pour la menuiserie, l'ébénisterie, pour faire des vis, des tours, des treuils, des pilons, des pelles, des sabots, etc. Il est presque incorruptible sous l'eau. C'est le plus agréable des bois pour brûler, et il fournit le meilleur charbon. Son écorce légère remplace le liége pour les filets de pêcheurs. Il paroît qu'il vaut mieux l'abattre en été, avant qu'il soit rempli de sucs propres, et qu'alors il n'est plus sujet à la vermoulure.

HIBERTIA. Polyandrie-Polygnie, fam. des *Magnoliers*. Dédié à *Georges* Hibbert. Hibbertia grimpante, *Hibbertia volubilis*. Andr. *Dillenia volubilis*. Vent. D. *Scandens*, Willd. Arbrisseau sarmenteux du port Jackson. Tiges peu volubiles, velues au sommet; rameaux velus, teintés de rose; feuilles ovales, mucronées, velues, articulées sur un court petiole, demi-amplexicaules, réfléchies, d'un beau verd en dessus et pâles en dessous. Fleurs tout l'été, solitaires, terminales, presque sessiles, grandes, à 5 petales, d'un jaune brillant et d'une odeur désagréable. Ce joli arbrisseau veut la terre de bruyère, l'orangerie, et se multiplie facilement au printemps de boutures sur couche et sous châssis, ou même sur couche ombragée, mais en mai, et de marcottes.

2. Hibbertia a feuilles crénelées, *H. grossulariæfolia*. De la Nouv.-Hollande. Joli arbuste rampant et grimpant, qu'on distingue par le rouge vif des jeunes rameaux, des pétioles, et des pédicules; feuilles ressemblant un peu à celles du groseiller, mais plus petites, d'un beau verd en dessus et rougeâtres en dessous. Fleurs tout l'été, solitaires, plus petites, que celles du précédent, à 5 pétales aussi d'un très-beau jaune, mais échancrés à leur sommet, où il y a une pointe, enfin aussi alternes avec les divisions du calice qui sont très-aiguës et bordées de rouge. Même culture.

HORTENSIA. (Décandrie-Digynie, fam. des *Capifoliées*.) D'abord placée parmi les Hydrangées et nommé *Hydrangea hortensis mutabilis japonica*, à cause de la beauté de ses fleurs, dont les couleurs changent, Commerson en a fait le genre *Lepautia*, dédié à son ami Lépaute, et il a changé *hortensis* en *hortensia*, Hortense, nom de la femme de ce célèbre horloger. Hortense, rose du Japon, *Hortensia rosea*, H. P. (Vél. du Mus.); *Opuloïdes*. Lam. (Duh. n. éd. 3. 24.); *Hydrangea hortensia*. Smith. Bel arbuste de 2 à 4 pieds, sous-ligneux, en buisson; rameaux nombreux, pointillés

de brun; feuilles assez grandes, opposées, ovales aiguës, dentées, marquées en dessous de nervures saillantes qui font autant de sillons en dessus, d'un beau verd qui prend une teinte rouge à l'automne, et persistantes jusqu'au printemps; si elles ne sont pas attaquées de la gelée; fleurs en juin-novembre, nombreuses, en corymbes terminaux, souvent accompagnés de petits corymbes axillaires, ayant la forme et la disposition de celles de la boule de neige, *Viburnum opulus*, mais en boules beaucoup plus grosses, d'abord verdâtre, puis d'un rose purpurin, ensuite violâtres, enfin d'un blanc sale, et quelquefois d'un rouge vif. Les fleurs deviennent bleues si la terre contient de l'ocre. Terre légère et substantielle, ou de bruyère; mi-soleil; d'orangerie ou de pleine terre dans une position abritée et en le garantissant des gêlées d'hiver et du printemps; multiplication de boutures sur couche tiède et sous cloche au printemps, ou de rejetons enracinés; renouveler la terre des pots et des caisses une fois l'an, parce que c'est une plante vorace, et lui donner de fréquens arrosemens l'été. On coupe les fleurs des boutures la première année. C'est un des beaux ornemens de nos jardins, et qui produit beaucoup d'effet partout où on le place.

HOUSTONIA. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Rubiacées.*) Dédié à Houston. Houstonia écarlate, *Houstonia coccinea.* And. *rep.* 106 (Herb. de l'Amat. tom. 2. Vél. du Mus.) Arbuste charmant du Mexique. Souvent ses tiges de 2 pieds, demi-ligneuses et demi-herbacées, périssent; mais ses racines vivaces repoussent au printemps des rameaux grêles, à feuilles ovales, pointues, souvent 3 à 3. Fleurs dès le mois de juin, d'un rouge éclatant et en ombelles terminales, à tube évasé en 4 divisions peu ouvertes. Variété à fleurs blanches, assez jolie. Terre franche et légère, substantielle, et surtout, pour l'hiver, une place sèche et aérée dans l'orangerie, où ces arbustes continueront de fleurir jusqu'à Noël. Multiplication de couchage, ou de boutures en mars sur couche chaude et sous châssis, pour les remettre ou en pots à rentrer avant les froids, ou en pleine terre en juin et à bonne exposition. Ces plantes y fleuriront jusqu'à ce que le froid les tue. Elles redoutent aussi l'humidité.

HOUX, *Ilex.* (Tétrandrie-Tétragynie, fam. des *Rhamnoïdes* ou *Nerpruns.*) Houx commun, *Ilex aquifolium.* Lin. (Duh. n. éd. 1.) Indigène. Arbre de 20 à 25 pieds, toujours vert, à racines pivotantes, à rameaux souples et verts; feuilles ovales, fermes, lisses, luisantes, d'un verd foncé, ondulées et épineuses, d'où le surnom *aquifolium*, corrompu d'*acutifolium*, feuille aiguë ou à épine. Fleurs en mai et juin, très-petites, blanches et en bouquets axillaires; baies rouges,

jaunes ou blanches, selon la variété. On les sème aussitôt leur maturité, en terre franche légère ; autrement elles mettraient plusieurs années à lever. On repique le plant au printemps suivant; et, quand il a trois ans, il est en état de recevoir les greffes des variétés à feuilles hérissonnées, ou sans épines, ou bien panachées, soit de blanc pur ou de jaune, soit de rouge ou de violet, ou à baies blanches ou jaunes. Ces variétés sont assez délicates; celle panachée de jaune ferait croire de loin que l'arbre a des feuilles d'or. Les sujets arrachés dans les bois valent moins pour être greffés, que ceux venus de semences. C'est avec l'écorce du houx commun que se fait la glu, et son bois dur et blanc soufré, sert pour le tour.

2. Houx d'Amérique, *Ilex opaca.* Mich. Il ressemble beaucoup à celui d'Europe, mais il peut atteindre jusqu'à 40 pieds d'élévation. Même culture et mêmes usages.

3. Houx de Madère, *Ilex maderiensis*, H. P. (Duh. n. éd. 2.) Arbrisseau non épineux, très-agréable par son écorce verdâtre et lisse, par le beau verd perpétuel de ses feuilles nombreuses, grandes, persistantes, épaisses, ovales arrondies, quelquefois un peu échancrées en cœur à leur sommet, et dentées en scie. Fleurs rares, en mai, plus grandes que celles du houx commun, produisant des baies d'un beau rouge et assez grosses, dont on peut semer les graines. On peut aussi greffer ce houx sur le commun. D'orangerie et même terre.

4. Houx de Minorque *ou* de Mahon, *I. balearica.* Lin. Il est remarquable par le beau verd de ses feuilles, grandes, ovales, persistantes. Moins délicat que le précédent, il peut rester l'hiver en pleine terre avec quelques précautions. On l'obtient facilement, par la greffe, à la manière des daphnés, sur le houx commun.

5. Houx a feuilles de Laurier, *I. cassine.* De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds, droit. Rameaux bruns, noirs dans leur jeunesse et pubescens; écorce grise ; feuilles persistantes, lancéolées, pointues, garnies de dents rares, point épaisses; fleurs en août, axillaires, petites et blanchâtres. D'orangerie. Multiplication de graines et de marcottes.

6-12. Il existe encore plusieurs espèces de Houx, telles que celui *du Canada. I. canadensis*, Mich., de pleine terre, et les *I. prinoïdes*, a feuilles de Prinos ; *vomitaria*, Apalachine ; *myrtifolia*, a feuilles de Myrte; *cassinoïdes*, Cassinoïde. Tous d'orangerie, ainsi que le H. safrané, *I. crocea*, et l'*I. Indica.* Ces houx produisent un effet agréable dans l'orangerie. Même culture, en terre franche légère.

HYDRANGÉE, *Hydrangea.* (Décandrie - Monogynie, fam. des *Saxifrages.*)

1. Hydrangée de Virginie, *Hydrangea arborescens*. Lin. Arbrisseau à tiges de 3 ou 4 pieds, moelleuses; d'abord vertes et tétragones, ensuite brunes et cylindriques, à feuilles opposées, en cœur aigu, dentées, moyennes et d'un verd jaunâtre. Fleurs en juillet, blanches, en cimes ombelliformes et terminales. On le multiplie de marcottes ou de drageons. Terre légère et fraîche, mieux de bruyère, et moyen soleil.

2—3. Hydrangée glauque, *H. nivea*. Mich.; *glauca*. Semblable à la précédente, mais ses feuilles, d'un verd très-foncé en dessus, sont blanches en dessous. Fleurs en juillet, comme celles de la viorne-obier, celles des bords deux fois plus grandes que celles du milieu. Mêmes culture et moyen de multiplication. — On connoît encore l'H. a feuilles de Chêne, *H. quercifolia*, Curt. 975. De la Floride. Ses fleurs, semblables à celles de l'H. glauque, sentent très-bon.

I.

If, *Taxus*. (Diœcie-Monadelphie, fam. des *Conifères*.) If commun, *Taxus baccata*. Lin. (Duh. n. éd. 19.) Indigène. Arbre rustique de 20 à 25 pieds, toujours vert, et qui sert à l'ornement des jardins-paysagers, en l'entremêlant avec les autres arbres verts. Fleurs sans apparence; baies molles, sucrées et visqueuses, d'un beau rouge. Feuilles linéaires, d'un vert triste, et rangées de chaque côté des branches en forme de peigne; d'où le nom de *Taxus*, du grec *taxis*, arrangement. On le multiplie de marcottes, de boutures et semences. Tout terrain et mieux terre franche légère, fraîche et ombragée. On le taille facilement. Variétés panachées, soit en blanc, soit en jaune. Son bois est dur, rougeâtre et veiné.

2. If *Nucifère*, *T. nucifera*. Thumb. Du Japon. Arbre élevé assez semblable au cyprès de la Louisiane; feuillage élégant consistant en feuilles linéaires aiguës, d'un verd foncé et glauques en dessous avec deux sillons; fruits drupacés, ovales, mucronés, très-lisses, à chair molle, d'un goût balsamique, à noyau oblong, contenant une amande huileuse et astringente, qu'on mange quand elle est sèche. Même terre; d'orangerie; du reste même culture; mais les semis et boutures sur couche. M. Noisette pense qu'on pourra lui faire passer l'hiver en pleine terre à la température de Paris. Ce cultivateur vient encore d'introduire en France le *T. serratifolia*, arbre très-rustique et fort rameux, qui demande la même culture que le n°. 1, et le *T. verticillata*.

INDIGO *ou* INDIGOTIER, *Indigofera.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Genre intéressant, puisqu'il contient deux ou trois espèces dont on fait ce beau bleu connu sous le nom d'*indigo*, et d'autres agréables pour l'ornement, telles que les suivantes.

1—2. INDIGOTIER AUSTRAL, *Indigofera Australis.* WILLD. (VENT. Malm. 45.) Nouv-Hollande. Très-joli arbuste à tige droite et rameuse, de 15 pouces; feuilles ailées à folioles impaires, lancéolées aiguës, d'un verd foncé. En juin, il donne une infinité de grappes assez droites, solitaires, simples, axillaires, de fleurs roses, d'un effet très-agréable et d'une forte odeur. D'orangerie. On le multiplie de ses graines semées, au printemps, sur couche tiède en terre franche légère. INDIGOTIER A LONGS ÉPIS, *I. macrostachya.* VENT. Malm. 44. De la Chine. Espèce fort jolie, mais dont les fleurs en août, roses et plus grandes, durent peu. Ses feuilles ailées ont des folioles plus nombreuses et plus vertes que celles du précédent, dont il demande la culture et les soins. Multiplication de boutures. Même terre et serre tempérée.

ITEA, nom du saule chez les Grecs. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Rosages* (*Rhodoracées* de VENT.) ITEA DE VIRGINIE, *Itea virginica.* LIN. (TREW. 98.) Arbrisseau de 3 à 4 pieds, formant buisson et de pleine terre. Il fait un joli effet en juin, par ses épis nombreux et terminaux de fleurs blanches, qui se détachent bien sur le beau verd de ses feuilles, ovales aiguës et dentelées. Terre légère tenue humide et ombragée; mais il préfère la terre de bruyère. On le multiplie par ses rejetons abondans, et de graines venues du pays, ou bien de marcottes faites en automne par strangulation avec du bois de l'année précédente.

2—3. ITEA A GRAPPES, *I. racemiflora.* H. P. *Cyrilla.* (L'HÉR. *St. nov.* 66.) *Cyrilla racemiflora.* DUH. n. éd. 46. Arbrisseau de 15 à 18 pieds, de la Caroline, et de pleine terre. Tige droite, divisée en branches et rameaux noueux, qui lui forment une tête. Les feuilles, moyennes, lancéolées, sans dentelures, et d'un beau verd, font ressortir en juin ses grappes simples et longues, quelquefois solitaires, souvent réunies, de fleurs petites, mais blanches, et dont le nombre produit un effet agréable pendant plus d'un mois. On le propage de graines et de marcottes; il faut le mettre en terre tourbeuse, entretenue fraîche. Une jolie espèce nouvelle, l'ITEA ÉPINEUSE, *I. spinosa*, de la Nouvelle-Hollande, est nommée ainsi parce qu'une épine tient la place de la quatrième feuille: elles ne sont plus alors disposées que 3 par 3, et toutes sessiles, petites et cunéiformes. Fleurs depuis

août jusqu'en décembre, petites, blanches et en grappes. Elle demande un mélange de terre franche douce et de sable de bruyère. D'orangerie. On en fait des boutures sur couche en avril.

IXORA. (Genre de la Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Rubiacées*, et qui renferme de belles plantes.) Ixore écarlate, *Ixora coccinea.* Lin. (*H. Sch.* 257, Vél. du Mus.) Du Malabar. Superbe arbrisseau de 3 à 4 pieds, très-rameux; feuilles persistantes, opposées, ovales, pointues, un peu charnues, d'un verd luisant; fleurs en juillet-août, comme celles des phlox, mais dépassées par les étamines, écarlates et en ombelles terminales; fruits noirs recherchés par les paons, d'où le nom de *cerasus pavonina.* Terre franche légère; serre chaude ou au moins serre tempérée, un peu d'eau en été. Multiplication de rejetons, de marcottes, ou de boutures sur couche chaude, ou dans la tannée et sous verre. Conserver l'arbrisseau vigoureux; autrement les cochenilles l'attaqueront.

2-4. Ixore de l'Inde, *Ixora pavetta*, And. *rep.* 78. Joli buisson d'un pied; rameaux verts et rayés de brun; feuilles persistantes, opposées, lancéolées obtuses, ondulées, inclinées et d'un beau verd; corymbes de fleurs à long tube, d'août à octobre, nombreuses, jaunâtres, petites, mais très-odorantes. Même culture, ainsi que pour l'*I. ternifolia*, à fleurs d'un écarlate foncé, et pour l'*I. alba*, à fleurs jaunes et rougeâtres.

J.

JAMBOSIER, *Eugenia.* (Genre de l'Icosandrie-Monogynie, fam. des *Myrtacées.*) Dédié au prince Eugène. Jambosier a feuilles longues, Jamrose *ou* Pommerose, *Eugenia jambos.* Lin. (Herb. de l'Amat. tom. 2.) De l'Inde, où on le nomme *Schambu.* Arbre à tronc de 6 pieds, divisé en branches et rameaux nombreux; feuilles opposées, étroites, longues lancéolées, pointues, fermes, luisantes et d'un beau verd; fleurs de mai à septembre, par cinq à six, en grappe lâche et terminale, à quatre pétales blancs, très-petits; étamines à filets très-longs, et d'un blanc jaunâtre; fruits d'un blanc jaunâtre, assez ronds, et pleins d'une pulpe de saveur douce à odeur de rose, d'où le nom Pomme-Rose. Culture de l'ixora; mais mieux terre à orangers, plus d'eau, et plus multiplication de semences. Ne rempoter que lorsque les racines tapissent bien le vase.

2. Jambosier de Malaga, *E. malacensis.* Arbre plus élevé, à tronc fort gros, à cime branchue et étalée; feuilles persistantes, opposées, lancéolées aiguës, à pétiole épais et

court, et aromatiques; fleurs en juillet, en paquets, à pétales rouges, concaves, à court onglet; filets rouges, et anthères jaunes; fruits de la grosseur d'une poire, rouges d'un côté, blancs de l'autre, d'une saveur agréable et à odeur de rose. Même culture, mais chaleur plus forte et plus constante.

3. Jambosier de Micheli, *E. uniflora.* Willd. Arbrisseau rameux et diffus; rameaux courbés et pendans; feuilles persistantes, ovales, elliptiques, glabres, entières, d'un beau verd, rougeâtres dans leur jeunesse; fleurs blanches, solitaires; baies écarlates, grosses comme des noisettes. D'orangerie, et du reste même culture.

JASMIN, *Jasminum.* (Genre de la Diandrie-Monogynie, de la fam. des *Jasminées.*)

1. Jasmin jaune *ou* a feuilles de Cytise, *Jasminum fruticans.* Lin. (Duh. n. éd. 28.) C'est le plus rustique des jasmins. Indigène et de pleine terre, où il ne craint que les hivers trop rigoureux; il forme des buissons de 3 à 4 pieds de haut, toujours verts, par ses tiges nombreuses, droites, souples, garnies de feuilles persistantes, simples au bout des rameaux, et à trois folioles petites, lisses et d'un verd foncé; fleurs en mai-septembre, petites, jaunes, terminales, deux ou trois ensemble; baies noirâtres. Cet arbrisseau vient partout, mais préfère une terre légère et une exposition chaude. On le propage de marcottes et de rejetons.

2. Jasmin d'Italie, *J. humile.* Lin. Ce jasmin est assez semblable au J. jonquille pour le port, la forme des feuilles et des fleurs, mais à proportion plus petites; à fleurs de juin à septembre, inodores et d'un jaune plus pâle. Il est plus délicat que le précédent. Exposition chaude et abritée; couverture de litière ou de fougère pendant les gelées. Du reste même culture.

3. Jasmin blanc ordinaire, *J. officinale.* Lin. (Duh. n. éd. 27.) Des Indes et de pleine terre. Tiges sarmenteuses; rameaux verts et ployans, propres à garnir des berceaux ou des murs au midi; feuilles opposées, le plus souvent à sept folioles ovales, pointues et petites; fleurs de juillet en octobre, blanches et d'une odeur suave, en bouquets terminaux: elles donnent rarement des fruits. Tondez-le souvent, donnez-lui beaucoup d'eau, et il donnera des fleurs abondamment et long-temps. Les froids rigoureux détruisent quelquefois ses tiges; mais il repousse du pied, que par prudence on peut couvrir de litière sèche. Même culture. Il a une variété à feuilles panachées en blanc; une autre en jaune.

4. Jasmin a grandes fleurs, J. d'Espagne, *J. grandiflorum.* Lin. De l'Inde. Rameaux longs, souples, diffus; feuilles

persistantes, opposées, à sept folioles, petites, ovales et pointues; fleurs en juillet jusqu'à l'hiver, en bouquets terminaux de quatre ou cinq, grandes, rouges au dehors, blanches en dedans, et d'une odeur agréable. Variété à fleurs semi-doubles, mais qui s'ouvrent difficilement. Même culture, mais d'orangerie, et terre franche légère et substantielle. Au printemps, il faut accourcir ses branches; et ne laisser que trois ou quatre yeux. On le greffe en fente sur le jasmin blanc ordinaire.

5. Jasmin jonquille, *J. odoratissimum.* Lin. Il prend ses surnoms de sa couleur et de son odeur. De l'Inde. Tiges ligneuses et fermes; rameaux nombreux; feuilles persistantes, les supérieures simples, les autres à trois folioles lisses, d'un beau verd, ovales obtuses; fleurs presque toute l'année, en bouquets terminaux. On le multiplie de graines, de rejetons enracinés, et de marcottes. Les graines semées au printemps donnent des sujets qui fleurissent l'année d'après. D'orangerie, et mêmes terre et culture.

6. Jasmin des Açores, *J. azoricum.* Lin. Ce joli arbrisseau d'orangerie forme des buissons agréables par le nombre de ses rameaux bien garnis de feuilles opposées, persistantes, à trois folioles, grandes, en cœur aigu, luisantes, et d'un beau verd; fleurs en août, assez abondantes, en bouquets terminaux, blanches et d'une odeur suave. Même culture. Variété à feuilles panachées.

7. Jasmin glauque *ou* a feuilles de troène, *J. glaucum*, H. K. *ligustrifolium.* Lam. (Vél. du Mus. J. de Cels. 55.) Du Cap. Feuilles couvertes d'une poussière glauque, persistantes, simples, opposées, très-ouvertes, d'un verd foncé et luisant; rameaux nombreux, souples, presque droits, et que terminent des fleurs en août, odorantes, assez semblables à celles du jasmin d'Espagne. Même culture, et orangerie.

8. Jasmin sarmenteux, *J. volubile.* Jacq. *H. Sch.* 321. (Vél. du Mus.) Du Cap. Jolie espèce dont la tige, haute de 6 pieds, grêle et cylindrique, produit des rameaux souples et sarmenteux; feuilles simples, opposées, vertes, entières, ovales aiguës; de mai à juillet, fleurs blanches, d'une odeur très-suave, et en panicule; à tube divisé en six ou dix segmens. Même culture, et serre tempérée.

9. Jasmin géniculé, *J. geniculatum.* Vent. Ch. de Pl. 8. Des îles de la mer du Sud. Il doit son surnom aux articulations du pétiole de ses feuilles persistantes, opposées, ouvertes, simples, d'un verd gai et luisant; en été, des bouquets terminaux de sept à huit fleurs d'un blanc sale, et très-odorantes. On le propage de marcottes, et par la greffe en fente. Il demande l'orangerie et la même culture.

10. Jasmin de l'Ile de France, *J. mauritanium.* Desf. Espèce qui ressemble beaucoup au J. des Açores. Même culture, mais de serre chaude.

11—13. On cultive aussi les *J. auriculatum*, *simplicifolium*, et le *multiflorum* qui forme de belles guirlandes de fleurs blanches et odorantes. Le 11e. et le 13e. sont de serre chaude, le 12e. d'orangerie. Du reste même culture.

14. Jasmin triomphant, *J. triumphans*, à tiges grimpantes de 8 à 10 pieds, à feuilles deux ou trois fois ailées avec une impaire, folioles lancéolées acuminées; fleurs en bouquets, d'un jaune vif et très-odorantes. De serre chaude, et multiplication de marcottes, de boutures et de greffes. Terre franche légère.

JATROPHA. Médicinier. (Genre de la Monœcie-Monadelphie, fam. des *Titymaloïdes.*) Médicinier a feuilles en violon, *Jatropha pandurœfolia.* And. Herb. de l'amat. t. 2.) Des Antilles. Tige de 3 pieds, d'un brun cendré et rameuse; feuilles en forme de violon, d'où le surnom, terminées par une pointe, d'un verd foncé, ayant des stipules oblongues; fleurs en été, d'un écarlate très-vif, en corymbes ouverts et terminaux. Terre franche et substantielle, de serre chaude; peu d'arrosemens. Multiplication de marcottes, et de graines ou de boutures, sur couche chaude et sous châssis.

2. Médicinier cassave, Manioc, *J. manihot.* Lin. De l'Amériq. mérid. Tige de 6 à 7 pieds, tortue, noueuse, moëlleuse et rameuse; racine très-grosse; feuilles au sommet des rameaux, de trois à sept lobes, un peu fermes, glauques en dessous; fleurs en juillet et août, rougeâtres, et en grappes axillaires. Même culture. Arbrisseau très-précieux. On retire de sa racine une farine très-bonne et très-saine, après en avoir extrait par la pression une substance laiteuse et vénéneuse. On en prépare aussi une liqueur fermentée.

3—6. On cultive encore le M. cathartique, *J. curcas*, dont les fruits, employés en médecine, sont les pignons d'Inde des boutiques; M. piquant, *J. urens*, ayant de jolies fleurs blanches en mai-juillet, mais couvert de poils droits, épineux et piquans, qui produisent les effets de l'ortie; M. Multifide, *J. multifida*, toujours vert; à feuilles grandes, palmées, un peu rudes, et à fleurs écarlates, en petites cimes ombelliformes; enfin le *J. napœifolia*, dont les fleurs disposées de même sont d'un beau blanc. Tous ces arbrisseaux, très-laiteux, sont de violens purgatifs, d'où les noms français et latin, du grec *iatros*, médecin, et *trophè*, pâture.

JOUBARBE tortueuse, *Sempervivum tortuosum.* Lin. De

Madère. Touffe arrondie, de plus d'un pied de large, couverte, en juillet et août, par des fleurs en grappes terminales très-nombreuses, petites et jaunes, et dont le nombre des pétales varie de sept à neuf. Elles sortent d'une rosette de feuilles épaisses, spatulées et d'un verd foncé. Après la défleuraison elle perd sa forme régulière; on doit la renouveler de boutures chaque année au printemps, en terre fraîche légère et sur couche.

JUJUBIER, *Zizyphus*. (Genre de la Pentandrie-Digynie, fam. des *Nerpruns*.) Jujubier cultivé, *Zizyphus sativa*. H. P. *Rhamnus zizyphus*. Lin. (Dum. n. éd. 3. 16.) De Syrie. Arbrisseau de 10 à 15 pieds, très-épineux, et de pleine terre légère (mieux d'orangerie); rameaux armés de deux aiguillons; feuilles ovales, dentelées, luisantes et d'un verd gai; fleurs en juillet, très-petites et jaunes; fruit rouge, de même forme et volume qu'une olive. Il ne mûrit que dans les pays chauds, où on le mange. Il lui faut une exposition chaude pour l'été, et le couvrir l'hiver, si on l'a mis en pleine terre. Multiplication de graines sur couche et sous châssis. On a aussi le jujubier de la Chine, *Zizyphus sinensis*. Lam. On ne cultive la première espèce que pour son utilité. Les autres produisent aussi peu d'effet.

Le Lotier des anciens peuples *Lotophages* est un jujubier du mont Atlas, *Rhamnus lotus*. Lin. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, à rameaux nombreux garnis d'aiguillons géminés, dont un recourbé; feuilles petites, ovales obtuses, crénelées, trinerves, un peu rudes; fleurs au printemps, solitaires ou glomérulées; fruits gros comme une prune sauvage, de couleur safranée, et dont on a exagéré les propriétés. D'orangerie, et même culture.

JUSQUIAME, *Hyoscyamus*. Le premier mot est corrompu du second, qu'on peut traduire par *fève à cochon*. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées*.) Jusquiame dorée, *H. aureus*. Lin. Arbuste d'Italie de 15 à 20 pouces; feuilles un peu en cœur, éparses, velues, découpées comme celles de la vigne, d'un verd grisâtre; fleurs en mars-octobre, pendantes, d'un jaune doré, et tachées de pourpre noir en dedans. Il se multiplie ou de semences, ou de boutures faites pendant l'été, sur couche tiède et sous châssis à l'ombre : elles prennent racine en cinq ou six semaines. Il ne dure que quatre ans. Terre d'oranger; exposition au soleil en été. Orangerie.

K.

KALMIA. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Rosages*), dédié au botaniste Kalm. Arbrisseaux toujours verts.

1. Kalmie a larges feuilles, *Kalmia latifolia*. Lin. (Herb. de l'Amat. Trew. 38. *fig.* 1; Catesb. 2. 98; Duh. n. édit. 44.) De l'Amérique sept., comme les suivans. Superbe arbrisseau de 6 à 7 pieds, très-rameux et en gros buisson; feuilles rapprochées, nombreuses, oblongues aiguës, fermes, d'un verd lisse; fleurs en juin, campanulées, d'un rouge rosé ou carné, en corymbes terminaux et nombreux, marquées à l'extérieur par dix proéminences qui sont à l'intérieur des cavités contenant les anthères, qui y paraissent adhérentes, et ne s'en détachent que pour féconder le pistil. Il refleurit souvent encore en septembre. La terre de bruyère un peu humide convient aux kalmias, qu'il faut placer à mi-soleil et dans un lieu ouvert, mais à l'abri des grands vents. On le multiplie de rejetons et de marcottes incisées, faites en automne avec le jeune bois, et surtout entretenues fraîches. Elles n'ont en général des racines que la deuxième année. Les plus beaux sujets proviennent de semences. On les sème, aussitôt leur maturité, dans des terrines en terre de bruyère mêlée de sable et un peu foulée avec la truelle ou la main. Le semis doit à peine être recouvert, en le saupoudrant légèrement de terre à travers un tamis fin, et bassiné avec un arrosoir très-fin, à plusieurs reprises, pour ne pas déranger et entasser les graines en donnant beaucoup d'eau à la fois, puis mis à l'ombre sous châssis, où on le laisse passer l'hiver, à moins qu'on n'ait une bâche. Au printemps, on le plonge en couche tiède sous châssis. Le jeune plant, habitué insensiblement à l'air, doit encore être rentré en orangerie pendant deux ou trois ans; après quoi, on le met à la place à laquelle on le destine. Bois dur et propre à faire des manches d'outils.

2—3. Kalmie a feuilles étroites, *K. angustifolia*, Lin. (Cat. *app.* 16, *fig.* 2; Trew. 38, *fig.* 2; Duh. n. édit. 45; Curt. 331.) Arbrisseau de 4 à 5 pieds, à rameaux nombreux et un peu grêles. Feuilles petites, lancéolées, d'un verd plus tendre en dessus, blanchâtres en dessous; fleurs en juin-juillet, plus petites, d'un rouge vif et en corymbes latéraux. Même culture, plus multiplication de rejetons. Il a une variété, *K. polifolia* ou *oleifolia*, que Dumont-Courcet croit être une espèce. Elle ne s'élève que d'un pied et forme des buissons très-touffus, arrondis, et qui s'étendent par les drageons. Feuilles plus petites et d'un verd grisâtre; fleurs plus petites et en corymbes verticillés. Même culture.

4. Kalmie velu, *K. hirsuta*, Curt. 138. Tige haute de deux pieds, droite, et velue ainsi que ses feuilles qui sont éparses, ovales, presque sessiles, et ciliées sur les bords; calice velu, fleurs en automne, pourprées ou carnées et en grappes. Même culture.

5. Kalmie glauque, *K. glauca.* H. K. *K. rosmarinifolia.* Buisson arrondi, de 18 pouces de haut, très-rameux; feuilles opposées, linéaires, lancéolées, glauques et à bords roulés en dessous; fleurs en mai, d'un joli rose, en corymbes terminaux, plus grandes que celles des deux espèces précédentes. Même culture. Tous les kalmies sont jolis, mais le premier en fleurs est le plus bel arbrisseau de pleine terre.

RENNEDIA. Voyez Glycine.

KETMIE, *Hibiscus.* (*Voyez* ce mot aux *Plantes d'agrément.*) (Genre de la Monadelphie Polyandrie, fam. des *Malvacées.*)

1. Ketmie des Jardins, *Althæa frutex* des jardiniers, *Hybiscus Syriacus*, Lin.; Jaum. 1er liv. Arbrisseau du Levant de 5 à 7 pieds, en large buisson; tiges et rameaux nombreux à écorce d'un blanc grisâtre; feuilles ovales, rétrécies vers le pétiole, à trois lobes dentus et pointus; fleurs en août-septembre, de même forme que la rose trémière, mais moins grandes, axillaires, solitaires, et de diverses couleurs, suivant les variétés suivantes : *à fleurs rouges simples, à fleurs d'un pourpre violet; à fleurs blanches et onglet d'un rouge vif; à fleurs panachées; à feuilles panachées de blanc ou de jaune et à fleurs doubles* de toutes ces couleurs. Tout terrain et toute exposition, mais mieux terre franche légère un peu fraîche, et le midi. Multiplication de semis en terrines sur couche tiède au printemps, et qu'on repique en pots les deux premières années, pour les rentrer dans l'orangerie; ou de boutures d'une reprise difficile, ou de marcottes par incision, ou enfin par la greffe.

2. Ketmie musquée, Ambrette, *Hibiscus abelmoschus*, Lin. De l'Inde. Tige de 4 pieds, herbacée, velue, d'un verd foncé, peu branchue; feuilles velues, rudes au toucher, palmées à cinq digitations dentées. Fleurs en juillet-août, assez grandes, de couleur soufre, à gorge brune. Terre franche; serre chaude pour l'hiver. Sa graine, bien connue dans le commerce sous le nom d'ambrette et de graine musquée, sert aux parfumeurs. On la sème sur couche et sous châssis; le plant repris peut rester à l'air pendant les deux ou trois mois de chaleur.

3. Ketmie Rose de la Chine, *H. Rosa sinensis*, Lin. Charmant arbuste de 4 à 5 pieds, qui produit beaucoup d'effet et qui a des variétés à fleurs d'un beau rouge, simples et doubles, à fleurs d'un rouge brun, à fleurs blanches, à fleurs aurore doubles. On les voit tout l'été : elles sont grandes, axillaires, solitaires, soutenues par un pédicule assez long; feuilles d'un beau verd, luisantes, ovales aiguës, dentées.

Même culture du n°. 2, plus propagation de boutures d'une reprise facile sur couche chaude et sous châssis. Elles fleurissent souvent dans le cours de la première année.

4. KETMIE A FLEURS CHANGEANTES, *H. mutabilis*, LIN. (AND. *rep.* 228.) Bel arbrisseau de l'Inde, de 6 à 7 pieds, et qui orne les serres chaudes en automne par ses fleurs nombreuses, très-grandes, bien doubles, d'abord d'un blanc verdâtre qui devient aussi éclatant que la neige, puis roses et enfin pourpres. Feuilles à long pétiole, grandes, en cœur aigu, lobées inégalement et dentées. Même culture que pour le précédent; terre plus substantielle, et un peu plus de chaleur pour bien fleurir.

5. KETMIE A FEUILLES VARIÉES, *H. heterophyllus*, VENT. Malm. 103. De la Nouvelle-Hollande. Tige de 6 pieds, droite, garnie ainsi que les rameaux, d'aiguillons nombreux et courts, et de feuilles tantôt à 2, 3 et même 5 digitations, lancéolées, aiguës, dentées et d'un beau verd. Fleurs en juin, très-grandes, très-belles, d'un blanc de lait pur teinté de carmin fin sur les bords. Même culture, mais d'orangerie.

6—12. On cultive encore l'*H. spéciosus*, à fleurs en septembre, écarlates, d'orangerie l'hiver, et de serre chaude pour la faire fleurir; l'*Hibiscus cuneifolius* de serre tempérée ou de bonne orangerie, *populneus*, *manichot*, *esculentus*, de serre chaude, et *palustris*, de pleine terre. On les multiplie de graine et de bouture, et on leur donne une terre franche légère.

KOELREUTERIA. (Octandrie-Monogynie, fam. des *Savoniers.*) Dédié à KOELREUTER. KOELREUTER *ou* SAVONIER PANICULÉ, *Koelreuteria paullinoïdes*, L'HER. *Sert. angl.* 19; *K. paniculata*, LAM. (DUH., nouv. édit., 36.) *Sapindus chinensis*, LIN. *Paullinia aurea*, et *cururu*. De la Chine. Arbre assez grand, de pleine terre franche légère et fraîche, agréable par ses feuilles ailées à folioles impaires; assez semblables à celles de l'Azédarach. Fleurs en juin, d'un beau jaune, et en panicule terminal, nombreuses, à quatre pétales, munis chacun d'une glande, ce qui les fait paraître doubles. On multiplie cet arbre de marcottes, boutures, rejetons, et aussi de graines qu'on sème au printemps, et qu'il faut repiquer en pots séparés pour les rentrer dans l'orangerie et les planter après les gelées dans une situation ombragée. On traite de même les boutures reprises.

L.

LAGERSTROEMIA. Genre de la Polyandrie-Monogynie, fam. des *Salicaires* (*Myrtoïdes*, VENT.), dédié au Sué-

dois M. *Lagerstroem*. Lagerstrome de la Chine, *Lagerstroemia indica*, Lin.; *Sinensis*, Lam. (Herb. de l'Amat. tom. 3.) Joli arbrisseau de 6 pieds. Tige tortueuse, cendrée, dépouillant de son écorce et formant buisson par ses rameaux nombreux, rougeâtres et par ses rejetons. Feuilles presque sessiles, ovales et à pointe arrondie, d'un verd brun; fleurs en août-octobre, assez grandes à six pétales pourpres et frisés, en panicule terminal. Terre franche légère et substantielle; arrosemens modérés; exposition chaude, de serre tempérée. Multiplication de rejetons enracinés, ou auxquels on fait prendre racine sur couche tiède, à l'ombre et sous châssis.

LAMBERTIA. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Protées*; dédié au botaniste Lambert. Lambertie a feuilles de Romarin, *Lambertia formosa*, Smith. (And. *rep.* 69.) Joli arbrisseau toujours vert de Botany-Bay, rameux, à feuilles ternées, assez semblables à celles du Romarin, mais argentées et terminées par une pointe piquante. Fleurs en avril, sessiles, terminales, au nombre de sept dans le même calice, composées d'un tube long, strié, et divisé en 4 segmens roulés en dehors, d'un écarlate rose, velu en dedans, pistil rouge, stigmate long et jaune, étamines bleues. D'orangerie et terre de bruyère; on le multiplie facilement de boutures.

LANTANA. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Gattiliers*.) Nom de la *Viorne* chez les anciens.

1. Camara a feuilles de Mélisse, *Lantana Camara*, Lin. Amérique mérid. Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, et toujours vert comme les suivans, à rameaux tétragones et diffus; feuilles opposées, ovales, dentées, un peu velues; fleurs tout l'été, en têtes ombelliformes et terminales, d'abord jaunes, aurores après la fécondation, d'un charmant effet, mais d'une odeur désagréable. Terre franche et substantielle, exposition chaude, arrosemens fréquens en été; serre chaude; multiplication au printemps de graines ou de boutures sur couche chaude et sous châssis. On peut le mettre en pleine terre à une exposition chaude et abritée, mais la moindre gelée tue la plante. Même culture pour les suivans.

2. Camara a collerette, *L. involucrata*, Lin. Amérique Équinox. Feuilles opposées, rhomboïdales, obtuses et un peu cotonneuses; fleurs en mai-août, axillaires, en tête, blanches et rose pâle.

3—4. Camara odorant. *L. odorata*, Lin.; *suaveolens*, H. P. Amérique mérid. Rameaux grêles et pubescens; feuilles opposées, petites, elliptiques, un peu velues; fleurs en mai-novembre, ayant de petites bractées, en tête, blanches et odorantes. Le Camara a fleurs blanches, *Lantana nivea*,

Vent. Malm. 8, de l'Inde, est très-remarquable par les épines courtes et courbées qui défendent sa tige et ses rameaux; feuilles ovales lancéolées, pointues, crénelées; fleurs d'un blanc de neige et d'une odeur suave, presqu'en tout temps.

5—6. Le Lantana *cinerea* à feuilles cendrées et à fleurs d'un pourpre pâle, et le *violacea*, très-joli petit arbuste, méritent également une place dans la serre chaude.

LAURÉOLE, *Daphne*. (Octandrie-Monogynie, fam. des *Thymélées*, *Daphnoïdes* de Vent.) Lauréole, petit laurier, *Daphne*, nom poétique du Laurier d'Apollon.

1. Lauréole commun, *Daphne laureola*, Lin. (*Fl. Aust.* 183; Duh., nouv. édit. 9.) Indigène. Arbuste de 3 pieds, à feuilles grandes, assez longues, lancéolées, épaisses, luisantes et persistantes, au sommet des tiges et des rameaux; fleurs en janvier-mars, petites, verdâtres, légèrement odorantes. Terre légère, substantielle ombragée et fraîche. Semis aussitôt la maturité en même terre ou en terre de bruyère. Le plant sert de sujet pour greffer les autres espèces en fente, à la pontoise ou à l'anglaise. (*Voyez* ces mots.) On le repique, et quand il a pris de la force on en met en pot pour greffer les espèces d'orangerie. Si on ne sème qu'au printemps, la plupart des graines ne lèvent que la deuxième année. Il en est de même des autres espèces.

Lauréole Mezéréon, bois-joli, bois-gentil, *D. mezereum*. Lin. (*Fl. Dan.* 268; Duh., nouv. édit., 8.) Indigène. Arbuste de 2 ou 3 pieds, à feuilles éparses, sessiles, lancéolées, panachées dans une variété. Fleurs en novembre fin de février, suivant la température, sessiles, petites, odorantes, violâtres ou blanches, selon la variété, à quatre divisions, en petits paquets; baies succulentes, rouges ou jaunes. Même culture et même emploi.

3. Lauréole Cneorum, Thymélée des Alpes, *D. cneorum*, Lin. (Duh. nouv. édit. 10; *Fl. Aust.* 426.) Arbuste très-rustique, à rameaux nombreux et en buisson, touffes de feuilles sessiles, éparses, petites, étroites, linéaires; fleurs en avril-mai, en têtes ou ombellules terminales, petites, nombreuses, couleur rose foncée, et d'une odeur suave. Elles durent près d'un mois, et souvent l'arbuste en donne encore en automne. Terre de bruyère tenue fraîche, et l'exposition au nord. On le multiplie de graines semées à l'ombre; plus sûrement de marcottes qu'on lève au printemps, ou de greffe en fente ou à l'anglaise, surtout sur le Bois-Gentil: alors il forme un très-joli arbuste. On le transplante en motte. Il souffre volontiers la taille. Quand on greffe cette espèce et les suivantes, on met les pots sur une couche tiède et sous cloche où ils restent jusqu'à la reprise. Variété à fleurs blanches, une autre à feuilles panachées.

4. Lauréole des Alpes, *D. Alpina*. Arbrisseau de 2 pieds, à rameaux nombreux; feuilles assez nombreuses, persistantes, rapprochées, lancéolées, roides, dont les supérieures forment des rosettes terminales; fleurs en mai-juin, blanches, par cinq ou six, en grappes courtes et odorantes; baies orangées. Même culture que le numéro 1. Multiplication de graines, de marcottes et de greffe.

5. Lauréole paniculé, garou *ou* Saimbois, *Daphne gnidium*. Indigène. Arbrisseau de 3 pieds. Tige et rameaux droits; feuilles linéaires, avec une pointe, sessiles, éparses, nombreuses, fleurs en juin-juillet, rougeâtres en dedans, blanches en dehors, petites, odorantes, en paquets formant un panicule terminal. Baies jaune foncé. Même culture. L'écorce sert en médecine pour les vésicatoires et les sétons.

6—7. Lauréole de la Chine, *D. sinensis*. Lam. *Odora*. l'Her. *indica*. (Herb. de l'Amat., tom. 2.) Arbrisseau de 5 pieds, toujours vert, et qui ressemble beaucoup au L. commun, sur lequel on le greffe. Fleurs en février-mars, rouges ou blanches, et d'une odeur fort agréable, réunies en grand nombre, *latérales ou terminales*. Même culture, mais d'orangerie. Variété à feuilles bordées de blanc; autre variété. *D. indica*. Petit arbuste à feuilles opposées ovales oblongues; fleurs sessiles en tête terminale par six et huit sur le même pédoncule.

8. Lauréole a feuilles de Citron, *D. pontica*. Lin (And. *rep.* 73.) Arbuste de 2 pieds, des côtes de la mer Noire, toujours vert; feuilles longues, ovales, pointues, d'un beau verd, plus pâles en dessous. Fleurs en mars, nombreuses, en grappes axillaires ou terminales, deux ensemble sur le même pédoncule, d'un jaune pâle et sentant très-bon. Même culture, mais moins délicat et de pleine terre en le garantissant des fortes gelées, et en le mettant à mi-soleil dans une situation abritée sur le lauréole commun. Il est prudent d'en avoir en orangerie.

9. Lauréole d'Italie *ou* des collines, *D. collina*, Jacq. *D. oleæfolia*, Lam. (Vél. du Mus. Duh. n. édit. 11.) Joli arbuste de 3 à 4 pieds, à rameaux nombreux, rougeâtres; feuilles placées sans ordre, persistantes, sessiles, oblongues, obtuses, rétrécies à la base, d'un verd brillant, velues en dessous. Fleurs en avril-juin, et en espèce d'ombelle terminale, plus grandes, blanches et velues en dehors, d'un rose tendre en dédans, et d'une odeur suave. Même culture, mais d'orangerie. On la cultive et on la greffe comme les précédentes, et on la tient en bonne orangerie l'hiver.

10—12. On cultive encore le D. Tarton-raira, qui se fait remarquer par ses feuilles blanches et soyeuses; d'orangerie

comme le L. A FEUILLES D'OLIVIER, qui peut aussi passer en pleine terre; le L. D'AUTOMNE qui a beaucoup de rapport avec le bois-gentil, mais ses fleurs sont plus grandes.

LAURIER, *Laurus*. (Genre de l'Ennéandrie-Monogynie, fam. des *Lauriers*.)

1. LAURIER SASSAFRAS, *L. sassafras*. LIN. (CATESB. 55. TREW. 69 et 70. DUH. n. édit. 2. 34.) De la Caroline. Arbre de 20 à 30 pieds; feuilles les unes ovales et entières, d'autres très-incisées, le reste à trois lobes, toutes d'un verd foncé. Fleurs en mai et juin, petites, en grappes, terminales et jaunes; baies bleues, à cupule et à pédicule rouges. Culture du numéro 2, plus propagation de rejetons et situation ouverte. Son bois qui n'est pas attaqué par les insectes, est propre à divers usages. Il est en outre sudorifique et incisif.

2. LAURIER FAUX-BENJOIN, *L. Benzoin*. LIN. De Virginie, où il croît dans les lieux humides, en fort buisson. Feuilles ovales, pointues, molles, d'un verd terne, à odeur de benjoin comme les baies. Fleurs en mai, jaunâtres, en bouquets et en petites ombelles; baies d'abord d'un rouge vif, puis noirâtres. Terre légère, substantielle ou de bruyère, humide; mi-soleil; multiplication de graines aussitôt leur maturité ou leur réception, comme celles des espèces suivantes, sur couche tiède et ombragée, ou de marcottes par incision.

3. LAURIER FRANC, — D'APOLLON, — COMMUN, — A SAUCE, *Laurus nobilis*. LIN. (DUH. n. édit. 2. 32.) Du Levant. Arbre de 20 pieds, aromatique dans toutes ses parties, dont on couronne les vainqueurs et les poëtes, d'où son nom de *laus*, louange. Rameaux serrés contre la tige; feuilles persistantes comme les suivans, lancéolées aiguës, ondulées, fermes, lisses, d'un verd assez foncé. Fleurs en mai, dioïques, en ombelles axillaires, et sans apparence; baies noirâtres, presque ovales. Terre franche légère et substantielle, exposition méridienne et abritée avec couverture dans les fortes gelées, ou d'orangerie; arrosemens fréquens en été; multiplication de graines, en terrines qu'on rentre dans l'orangerie ou sous châssis, qu'on tient un peu fraîches et qu'on met sur couche chaude au printemps; ou de marcottes par incision, ou de rejetons ou enfin de boutures difficiles à la reprise. Bois odorant et dur.

4—5. LAURIER ROUGE *ou* LAURIER BOURBON, *L. borbonia*, *L. Caroliniensis*. LIN. (CATESB. 63. DUH. n. édit. 2. 23.) Des Antilles. Arbre d'un bel aspect, quelquefois en pyramide; feuilles ovales allongées, fort épaisses, d'abord pubescentes, d'un très-beau verd et aromatiques; fleurs en juin, petites, jaunâtres, en grappes axillaires; baies bleues dans une capsule rouge comme le précédent. Même culture, mais

toujours d'orangerie. Bois rose et bon, propre à faire de beaux meubles. Le *L.axillaris.* Lam. *L. geniculata.* Mich. est considéré comme une variété qui en diffère cependant par quelques caractères. Toutes ses parties froissées ont une odeur différente ; il veut la serre chaude.

6. Laurier des Indes, L. royal, *L. indica.* Lin. Des îles Canaries. Arbre de 30 à 40 pieds, d'un beau port, à tête large et arrondie. Feuilles grandes, lancéolées, un peu ondulées sur leurs bords et coriaces, d'un verd lisse et léger. Fleurs en octobre et novembre, petites, d'un blanc jaunâtre, un peu soyeuses, en petites ombelles axillaires et terminales. Baies oblongues et bleuâtres. Même culture que les numéros 3, 4.

7. Laurier Camphrier, *L. camphora.* Du Japon. Arbre élevé, à branches et rameaux nombreux et rougeâtres dans leur jeunesse ; feuilles ovales, pointues, luisantes en dessus et pâles en dessous, à trois nervures qui ont chacune une glande à l'endroit où elles se bifurquent. Fleurs, en été, blanchâtres, en panicules axillaires, sans corolle, mais ayant un calice à cinq divisions ovales et profondes. Le fruit est un drupe monosperme, arrondi, d'une couleur pourpre foncé. Culture du numéro 4. Toutes les parties de cet arbre exhalent l'odeur du camphre. On l'en retire en coupant ses branches et surtout ses racines en petits morceaux qu'on fait bouillir dans l'eau. Il se sublime, s'élève jusqu'au chapiteau et s'y attache.

8. Laurier de Madère, *L. maderiensis.* Lam. *L. fetens.* Arbrisseau très-rameux. Rameaux jaunes et anguleux dans leur jeunesse. Feuilles ovales pointues, d'un verd jaunâtre, imitant celles du *Magnolia grandiflora*, mais moins longues. Fleurs en octobre-novembre, en grappes allongées. Même culture.

9—11. Laurier cannellier, *L. cinnamomum.* De Ceylan. Arbre de 18 à 20 pieds, très-rameux ; écorce brune ; feuilles presque opposées, ovales oblongues, acuminées, d'un verd luisant en dessus, et pâles en dessous ; fleurs dioïques, petites, nombreuses, blanchâtres, en panicule terminal, et exhalant une odeur douce et très-agréable. De serre chaude toute l'année. Terre franche et substantielle, et multiplication de marcottes et de boutures. Son écorce est la cannelle du commerce. Ses feuilles et surtout ses fleurs fournissent une huile essentielle, et ses racines donnent du camphre. Le *Laurus cassia* a beaucoup de rapport avec le précédent, et veut la même culture, ainsi que le *L. persea*, Poirier avocat, dont le fruit semblable à une belle poire, sans ombilic et violette, est très-bon.

LAURIER-ROSE, LAUROSE, *Nerium.* (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Apocynées.*) Du midi de l'Europe; dans les lieux humides, d'où le nom *Nerium*, du grec *nêros*, humide.

1. LAURIER-ROSE COMMUN, *Nerium oleander.* LIN. (HERB. DE L'AMAT., tom. 2.) D'Espagne. Arbrisseau charmant, de 8 à 10 pieds de haut, toujours vert. Tiges grisâtres à rameaux longs, flexibles, verts ou bruns; feuilles opposées, la pluparts ternées lancéolées linéaires et pointues, fermes, épaisses, d'un verd un peu jaunâtre. Fleurs en juin-octobre, nombreuses, grandes, monopétales, en corymbes terminaux et roses. Terre franche et substantielle, exposition chaude; d'orangerie. Multiplication de rejetons ou de greffes par incision. Variétés à feuilles panachées, à fleurs blanches, à fleurs carnées, à fleurs panachées, et enfin à fleurs très-pleines et sentant la vanille (HERB. DE L'AMAT., tom. 2.), aussi larges qu'une rose ordinaire : elles en ont la nuance la plus agréable, et se succèdent tout l'été. Cette variété si belle vient d'Italie, et se multiplie facilement de marcottes. Ce laurose à un suc très-caustique, c'est un vrai poison. Lorsqu'on le taille, il faut brûler ou enterrer les branches coupées, et ne pas laisser les enfans les porter à la bouche.

2. LAURIER-ROSE ODORANT, *N. odoratum.* H. P. De l'Inde. Il ressemble au précédent, mais il est plus petit; feuilles plus rares, plus étroites, plus longues, persistantes, et d'un verd plus pâle; fleurs plus ou moins rouges, ou panachées de blanc, ou blanches, ou simples, ou doubles, répandant une odeur fort agréable. Même culture, mais mieux de serre tempérée, et beaucoup de chaleur et d'eau en été, pour obtenir des fleurs. Les petits plants sous châssis.

LAVANDE, *Lavandula.* (*Voy.* aux plantes aromatiques.)

1—4. LAVANDE STOECHAS, *L. stœchas.* LIN. (DUH. n. éd. 3. 43.) Indigène. Plante très-aromatique; tige de 2 ou 4 pieds; rameaux nombreux et tétragones; feuilles opposées, sessiles, linéaires, blanchâtres, persistantes; fleurs en mai-juillet, d'un pourpre foncé, en épis terminaux et feuillés. Terre légère; exposition chaude; d'orangerie. Multiplication de graines sur couche tiède. On cultive de même la L. DÉCOUPÉE, *L. multifida*, à fleurs en avril-octobre, bleuâtres et en épis tétragones; la L. PINNÉE, *L. pinnata*, à fleurs *idem*, et violettes; et la L. ÉLÉGANTE, *L. elegans*, à fleurs *idem*, et d'un bleu foncé.

LEDUM. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Rosages.*) *Ledon* était autrefois le nom d'un ciste.

1—3. LÉDIER *ou* LÉDE A LARGES FEUILLES, Thé du Labrador, *Ledum latifolium.* LIN. (*Fl. Dan.* 103.) Joli arbuste de 2 pieds, odorant dans toutes ses parties; rameaux nombreux

duveteux ; feuilles persistantes, étroites, roulées sur les bords, velues et roussâtres en dessous ; fleurs en avril-mai, petites, blanches, en corymbes terminaux, et seulement à cinq étamines. Terre de bruyère fraîche et ombragée. Multiplication de rejetons et de marcottes qu'on sépare au printemps. On cultive de même le LÉDE A FEUILLES DE THYM, *L. thymifolium*. LAM. de l'Amérique septentr. ; et le LÉDE DES MARAIS, *L. palustre*. LIN. des Alpes, a feuilles étroites. Tous les deux à feuilles persistantes, et à fleurs *idem* et blanches.

LEPTOSPERMUM. (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Myrtacées*.) Végétaux toujours verts de la Nouv.-Hollande, et dont le nom, fait des mots grecs *leptos*, menu, et *sperma*, semence, indique la petitesse de leurs semences.

1. LEPTOSPERME A TROIS LOGES, *Leptospermum trilsculare*. VENT. Arbuste de 3 pieds. Tige d'un gris cendré ; rameaux nombreux ; feuilles petites, nombreuses, aromatiques, sessiles, linéaires, terminées par une pointe piquante ; fleurs en juillet, semblables à celles du myrte, sessiles, blanches, à style pourpre.

2. LEPTOSPERMUM A FEUILLES DE GÉNÉVRIER, *L. juperinum*. VENT. Plus grand ; rameaux nombreux et grêles ; feuilles nombreuses, étroites, linéaires, piquantes, aromatiques, un peu ciliées ; fleurs en juillet, blanches aussi, mais toujours solitaires, plus nombreuses et plus petites.

3—8. On cultive encore les *L. thea*. WILLD. ; *L. pubescens* ; *L. scoparium*. SMITH. Arbrisseaux très-rameux, de 6 pieds, chargés de fleurs blanchâtres en juillet, et de feuilles qu'on peut faire infuser comme du thé ; et les *L. linifolium*, *squarrosum* et *parvifolium*, arbrisseaux assez agréables, ainsi que le *lanigerum rubricaule* et l'*arachnoïdeum*. Culture des *Melaleucas*.

LIERRE, *Hedera*. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Caprifoliacées*.) LIERRE GRIMPANT, *Hedera helix*. LIN. Indigène. Arbrisseau grimpant sur les arbres et contre les murs, à la hauteur de 30 à 40 pieds ; feuilles persistantes, cordiformes ou ovales pointues, ou lobées, coriaces, fermes et luisantes ; fleurs en mai-juin, en petites grappes, verdâtres ; baies noires. Tout terrain et toute exposition. Multiplication de graines, de boutures ou de branches enracinées ; variétés panachées de blanc ou de jaune. Ces arbrisseaux s'emploient à garnir des troncs d'arbres, ou à couvrir des murs. Les baies sont purgatives et émétiques. Les feuilles servent à couvrir les cautères, et à empêcher l'inflammation. On distingue le

lierre

lierre de l'archipel grec par ses baies jaunâtres. *Hedera* vient du latin *adhærere*, s'attacher; et *helix*, du grec *helisso*, j'enveloppe.

LILAS, *Syringa*. Lin. *Lilac*. Jus. (Monandrie-Digynie, fam. des *Jasminées* de Jus.) (*Liliacées* de Vent.) *Lilac* est le nom persan, et *Syringa*, dérivé du grec *syrinx*, flûte, pour indiquer que le bois peut se creuser comme une flûte.

1. Lilas commun, *Syringa vulgaris*. Lin. De Perse. (Duh. n. éd. 2. 61.) Charmant arbrisseau de 10 à 15 pieds, à rameaux nombreux; feuilles opposées, cordiformes, aiguës; fleurs en mai, comme les autres espèces, petites, nombreuses, tubulées, à quatre lobes, d'une odeur suave, en thyrse, et d'un violet dit *lilas*. Variétés à feuilles panachées, soit en blanc, soit en jaune; à fleurs d'un violet bleuâtre, d'un violet pourpre ou rouge, et à fleurs blanches.

2. Lilas de Marly, *S. media*. H. P. Arbrisseau un peu plus petit dans ses dimensions, thyrses plus épais et plus fournis de fleurs plus grandes, plus foncées, et d'une odeur aussi suave.

3. Lilas de Perse *ou* Agem, *S. persica*. Lin. (Duh. n. éd. 2. 62.) Arbrisseau de 5 à 7 pieds; rameaux plus grêles; feuilles lancéolées, pointues, encore plus petites; fleurs en juin, plus grêles, d'un pourpre clair, en thyrses pyramidaux. Variétés à feuilles laciniées, nommées *Lilas à feuilles de persil*; autre à fleurs blanches, dont l'odeur est différente et plus forte.

4. Lilas varin, *S. rothomagensis*. H. P. (Duh. n. éd. 2. 63.) Sous-variété de la vareité à feuilles laciniées. Il tient le milieu pour les dimensions entre le lilas commun et celui de Perse. Feuilles de même forme, mais plus petites que celles du L. ordinaire; rameaux grêles et souples, thyrses beaucoup plus allongés et mieux fournis de fleurs plus grosses et plus colorées que ceux du L. de Perse. Toute terre et toute exposition; mais mieux terre franche légère, et le levant. Multiplication de graines, de rejetons, de marcottes et de greffes en écusson. Tous ces arbrisseaux sont d'un aspect très-agréable, et très-propres à la décoration de tous les jardins. Ils sont d'une culture facile, et souffrent la tonte.

LINNÆA. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Caprifoliacées*.) Genre dédié au célèbre Linné. Linnæa boréale, *Linnæa borealis*. Plante alpine, à tiges d'un pied, filiformes et couchées, formant un joli tapis par ses feuilles opposées, petites, arrondies, crénelées, d'un verd agréable, et persistantes; jolies fleurs en mai, petites, penchées, terminales, en grelot évasé en cinq lobes, teintes de rose et velues en dedans, blanchâtres en dehors, réunies par deux, et d'une

odeur très-suave, surtout le soir; baies ovales et sèches. Terre de bruyère, exposition ombragée et fraîche; couverture de mousse pendant les gelées, s'il n'y a pas de neige. On le multiplie facilement de marcottes et par la séparation des rameaux qui ont pris racine. Il mérite une place dans les jardins pour sa verdure, son odeur, et surtout à cause du nom célèbre du grand Linné, à qui l'on doit de la reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la science.

LIPARIA SPHÉRIQUE, *Liparia sphœrica.* Willd. (De la Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) Du Cap. Arbrisseau de 4 pieds, à feuilles lancéolées, nerveuses, mucronées, piquantes, sessiles; charmantes fleurs en juillet, d'un jaune foncé, ramassées en grosses têtes terminales. Il est d'orangerie, et demande une terre franche légère. Multiplication de boutures.

LIQUIDAMBAR. (Monœcie-Polyandrie, fam. des *Amentacées.*) Liquidambar-Copal, *Liquidambar styraciflua.* Lin. (Catesb. 2. 65.; Duh. n. éd. 2. 10.) De l'Amérique sept. Bel arbre de 30 à 40 pieds. Racines pivotantes, tronc nu, à cime pyramidale régulière. Rameaux rougeâtres; feuilles palmées, à 5 lobes allongés, pointus, dentés, d'un beau verd, et rouges lorsqu'elles sont près de tomber: froissées, elles répandent une odeur agréable. Ses fleurs, au printemps, en grappes terminales, en chaton, dioïques et d'aucun effet. Toutes ses parties sont odorantes. Dans la Caroline, il fournit par incisions une résine claire, *liquide, ambrée*, regardée comme un baume excellent. Terrain humide; exposition chaude et abritée. Multiplication de graines, ou par ses rejetons, ou de marcottes faites en automne, comme celles des œillets, et en terre légère ou de bruyère entretenue fraîche. Bois propre pour la menuiserie. (Pour le *Liquidambar à feuilles de cétérac*, voyez Comptonia.)

2. Liquidambar du Levant, imberbe, *L. orientalis imberbis*, H. K. Cette espèce a aussi le port pyramidal mais les branches et les rameaux sont plus nombreux; feuilles plus courtes et plus sinuées; la cime plus resserrée, et les fruits plus petits. Même culture. Moins sensible aux gelées.

LISERON satiné, *Convolvulus Cneorum.* Lin. D'Espagne. Joli arbuste de 2 pieds, toujours verd, qui fait une diversité agréable dans l'orangerie par ses feuilles lancéolées et *satinées*, au moyen du duvet argenté qui les couvre. En mai et pendant tout l'été, il produit beaucoup de fleurs axillaires ou terminales, campanulées, blanches, lavées de rose. On le propage soit de boutures, soit par des graines, qui mûrissent quelquefois: il craint la trop-grande humidité. Terre franche légère.

2. Laseron linéaire, *C. linearis.* Du levant, comme le précédent. Il lui ressemble assez; mais ses feuilles, plus étroites, plus longues, plus aiguës, sont moins argentées. Ses fleurs, aussi d'un rose pâle, se voient tout l'été. Même culture.

LUZERNE, *Medicago.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses.*) (V. p. 264.) Luzerne en arbre, *Medicago arborea.* Lin. Très-joli arbrisseau du levant, toujours vert et d'orangerie. Ses fleurs, d'un très beau jaune, durent une grande partie de l'été. Feuilles ailées, à 3 folioles très-petites. On le multiplie de semences, de marcottes et de boutures. Terre légère, un peu pierreuse; exposition chaude et arrosement ordinaire. Elle s'appelait autrefois *Medica* (*herba*), parce qu'Alexandre l'envoya de *Médie* en Grèce, après la défaite de Darius.

LYCIET, *Lycium.* La première espèce connue vient de Lycie. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées.*)

1. Lyciet de la Chine, *Lycium chinense.* Lam. (Duh. n. éd. 30.) Arbrisseau de 8 à 10 pieds; rameaux pendans, anguleux, épineux, violets dans leur jeunesse. Feuilles ovales aiguës, petites et molles; fleurs tout l'été, d'un violet purpurin; baies molles et rouges.

2. Lyciet a feuilles lancéolées *ou* Jasminoïde, *L. barbarum.* Lin. Indigène. Il ressemble assez au précédent; feuilles plus larges; fleurs d'un blanc pourpré.

3. Lyciet *ou* Jasmin d'Afrique, *L. afrum.* Lin. (Duh. n. éd. 29.) Rameaux épineux et roides; feuilles étroites et linéaires, en faisceaux; fleurs violettes; fruit noir.

4. Lyciet glauque, *L. boerhaaviæfolium.* Lin. Du Pérou. Fleurs en avril, disposées en panicule, de couleur violette: elles répandent une bonne odeur. Il conserve ses feuilles, qui sont argentées. Serre tempérée.

Les lyciets sont des arbres en buisson, à rameaux flexibles, traînans ou grimpans, auxquels on ne peut pas faire prendre de forme régulière. Leurs fleurs, qu'on voit tout l'été, ressemblent, pour la forme, à celles du jasmin; d'où leur nom de *Jasminoïdes.* Ils sont très-propres pour garnir des treillages au soleil, et les rocailles des jardins-paysages, entre lesquels leurs rameaux pendront avec grâce. Multiplication de graines et de drageons. Terre franche légère.

M.

MAGNOLIER, MAGNOLIA. (Polyandrie-Polygynie, fam. des *Magnoliers*), dédié à Magnol.

1. Magnolier a grandes fleurs, *Magnolia grandiflora.* Laurier Tulipier. Lin. (Trew. 62. Catesb. 2. 61. Duh. nouv. édit. 2. 65.) De la Caroline. Arbre de 90 à 100 pieds, toujours vert, et l'un des plus beaux arbres que l'on connaisse. Racines pivotantes, tige droite, cime régulière, écorce cendrée sur le tronc, et verte sur les jeunes rameaux; feuilles persistantes, enfermées dans des stipules, avant leur développement, comme celles des autres espèces connues, ovales ou lancéolées, fermes, épaisses, coriaces, d'un beau verd luisant en dessus, ferrugineuses en dessous dans leur jeunesse, et de 6 à 8 pouces de long. Fleurs en juillet-novembre, de 7 à 8 pouces de diamètre, terminales, solitaires, odorantes, de 9 à 12 pétales, épaisses, d'un blanc pur, et à étamines d'un jaune doré. Fruits en cône purpurin, dont les graines, d'un rouge vif de corail, se détachent, mais restent suspendues par de longs filets, comme dans les autres espèces. Terre franche, profonde, plus sèche qu'humide, et substantielle; exposition du sud-ouest, abritée des vents du nord et nord-est; multiplication de graines semées aussitôt leur maturité (à moins de les tenir fraîchement) dans des terrines de terre de bruyère, ou à défaut, de terre légère bien terreautée, placée au printemps sur couche tiède et sous châssis). Repiquage à l'automne ou au printemps suivant en pots pour les rentrer dans l'orangerie pendant deux ans, après lesquels on les met en pleine terre. Variété à feuilles elliptiques, à feuilles non ferrugineuses, à fleurs précoces, c'est-à-dire qui fleurit tout jeune. Ces variétés, plus délicates, sont d'orangerie. On les multiplie par la greffe par approche sur le premier, ou comme le premier, de marcottes par strangulation ou incision, ou en tordant un peu la branche. Son bois, odorant comme celui des espèces suivantes, est très-blanc et peut être employé en menuiserie dans l'intérieur de lieux bien secs.

2. Magnolier yu-lan, *M. precia*, H. P. *Conspicua.* Sal. (Vél. du Mus.) De la Chine. Arbre de 30 à 36 pieds; tige peu branchue; rameaux cotonneux dans leur jeunesse, et ensuite glabres; feuilles ovales, en coin à leur base, de 7 à 8 pouces, d'un beau verd, pâles en dessous, et relevées de nervures un peu velues, ainsi que ses bords; fleurs grandes, blanches, à odeur douce et à 6 ou 9 pétales. C'est le symbole de la candeur en Chine. D'orangerie. Mêmes culture et moyen de multiplication que le précédent.

3. Magnolier glauque, bleu, de marais, *ou* Arbre du castor, parce que cet animal est très-friand de son écorce, *M. glauca*, Lin. (Trew. 9.—Catesb. 1. 39.—Duh. nouv. édit. 66.) De l'Amérique sept. Arbrisseau d'environ 15 pieds, en forme de buisson, à écorce aromatique, et très-rustique. Feuilles ovales oblongues, et *glauques* en dessous; fleurs en

juillet, blanches, larges de 3 à 4 pouces, d'une odeur très-suave. Terre plus légère ou de bruyère et humide; du reste même culture. Il a trois variétés : 1re. à fleurs pourpres, 2e. à fleurs blanches doubles, 3e. à feuilles persistantes et longues, *M. glauca longifolia*. Cette espèce et ses variétés demandent plus d'humidité que les autres.

4. Magnolier acuminé, rustique, *M. acuminata*. Lin. (Catesb. *app.* 15.) De la Pensylvanie. Arbre de 90 à 100 pieds, et très-rustique. Feuilles de 8 pouces de long sur 5 de large, ovales oblongues, *acuminées*, fleurs de 3 à 4 pouces de diamètre, solitaires, terminales, d'un bleu verdâtre. Les cônes frais sont d'un rouge cerise vif et transparent. De pleine terre; même culture que le premier et exposition chaude; ses marcottes s'enracinent très-difficilement. Toutes les parties de cet arbre sont amères et employées, en Amérique, pour guérir la fièvre. Bois jaune, qui prend un beau poli et peut être employé pour la menuiserie.

5. Magnolier parasol, *M. tripetala*. Lin. (Catesb. 2. 80. Trew. 33.) *Umbrella*. Lam. Arbre de 20 à 30 pieds; qui doit ses noms spécifiques à ses feuilles lancéolées pointues, de 15 à 16 pouces, molles, placées et courbées en *parasol* au bout des rameaux. Branches longues, nombreuses et rameuses; écorce lisse et brune; fleurs en juin, grandes, blanches, d'une odeur peu agréable, à 9 pétales ou plus, alors posés 3 par 3, l'un sur l'autre, d'où le surnom de *tripetala*. De pleine terre et même culture, mais terre plus fraîche. Son bois est tendre et spongieux.

6. Magnolier a fleurs bordées, *M. fuscata*. (And. *rep.* 229. Curt. 1008.) *Anonifolia*, Sal. De la Chine. Arbrisseau de 6 pieds, rameux et en buisson; feuilles à court pétiole, oblongues, d'un beau verd; les jeunes et l'extrémité des rameaux lavés de rouille. Fleurs en novembre, axillaires au sommet des rameaux; calice roussâtre, velu et caduque, ayant cinq pétales d'un blanc soufré, bordés d'une ligne du plus joli carmin, concaves et ovales. Elles ont l'odeur suave du *calycanthus floridus*. Même culture que le premier, mais d'orangerie.

7. Magnolier discolore, *M. discolor*. Vent. Malm. 24 (Duh. n. éd. 2. 66 *bis*.) *Purpurea*. Curt. 390. And. 324. *obovata*. H. L. Du Japon. Arbrisseau de 3 à 4 pieds, à tige rameuse; feuilles grandes, ovales aiguës, amincies en pétiole jaunâtre, d'un verd foncé sur les deux surfaces, persistantes en orangerie, et caduques en plein air; fleurs en avril-juin, grandes, en cloche, à six pétales d'un beau pourpre au-dehors et d'un blanc de lait pur intérieurement. Même culture et aussi multiplication de boutures. En pleine

terre, il lui faut une bonne exposition chaude abritée, point humide, et une couverture.

8. Magnolier a grandes feuilles, *M. macrophylla.* Mich. *M. michauxia.* De la Caroline. Arbre de 20 à 30 pieds, à feuilles de plus de 2 pieds de longueur, ovales oblongues, sinuées et presque auriculées à leur base, d'un verd léger, et glauques en dessous; fleurs de 5 à 6 pouces de diamètre, à 6 pétales blancs, dont les trois inférieurs sont marqués de pourpre à leur base. Culture du premier, mais terre plus fraîche.

9. Magnolier auriculé, *M. auriculata.* Mich. *Fraseri.* Lam De la Caroline. Arbre de 20 à 40 pieds, à écorce aromatique et blanchâtre; branches nombreuses; feuilles d'un pied, ovales aiguës, profondément sinuées à leur base et ainsi auriculées, vertes sur les deux surfaces; fleurs en juin, de la forme de celles du *M. grandiflora*, mais d'un blanc tirant sur le jaune, à neuf pétales, et d'une odeur agréable. Même culture. Bois tendre et spongieux.

10. Magnolier nain, *M. pumila.* And. Vent. Jard. Malm. De la Chine. Tige de 12 à 15 pouces et rameuses; feuilles de 5 pouces, elliptiques, pointues, ondulées, à rameaux membraneux, coriaces, d'un verd foncé et luisant, d'un verd terne et pâle en dessous; fleurs toute l'année, d'un blanc pur, de 2 à 3 pouces, solitaires, terminales, à odeur d'ananas, et à 6 pétales épais et charnus. Même culture, mais de serre tempérée.

11. Magnolier a feuilles en coeur, *M. cordata.* Mich. De la Caroline. Il a beaucoup de rapport avec le M. acuminé, et se cultive de même. Écorce d'un brun noirâtre; feuilles souvent cordiformes, de 4 à 5 pouces, d'un verd foncé, et glauques en dessous; fleurs jaunes.

12—15. On cultive les *M. conspicua*, *lobatifolia*, *meleagrioïdes* et *pyramidata*, encore très-rares.

MAHERNIA. (Pentandrie-Pentagynie, fam. des *Tiliacées.*) Les espèces suivantes sont du Cap.

1. Mahernia odorant, *Mahernia odorata.* And. *rep.* 85. Feuilles lancéolées, glabres, dentées à l'extrémité et persistantes; fleurs en avril-octobre, campanulées, géminées, à cinq pétales, jaunes et à odeur de jonquille. Terre franche légère; serre tempérée et près des jours; boutures en mars, sur couche chaude et sous châssis ou cloche. Renouveler souvent, parce qu'il ne vit que quelques années.

2. Mahernia glabre, *M. glabra.* Lin. Arbuste de 2 pieds, à feuilles persistantes, lancéolées, étroites, distiques, dentées, à pétiole court et renversé; fleurs *idem*, petites, et

réunies par deux, à limbe jaune et à onglet verdâtre, d'une odeur suave. Même culture.

3—4. Mahernia incisé, *M. incisa.* Lin. Feuilles petites, *incisées*, vertes et luisantes, jaunes et ternes en dessous; fleurs en juillet-août, disposées de même, et d'un rouge vermillon. Même culture, ainsi que pour le M. *pinnata* à feuilles trois fois pinnées et persistantes; fleurs en avril-octobre, géminées, penchées et rouges.

MALPIGHIE, *Malpighia.* (Décandrie-Trigynie, et de la fam. des *Malpighies*), dédié au célèbre Malpighi.

1. Malpighie glabre, Moureiller, Cerisier des Antilles, *Malpighia glabra.* Lin. (Herb. de l'Amat.) Arbrisseau charmant de 12 à 15 pieds, toujours vert comme les suivans; rameaux très-divergens; feuilles opposées, à court pétiole, ovales aiguës, lisses et luisantes; fleurs en janvier-mai et en juillet, à cinq pétales ondulés et crénelés sur les bords, d'un rouge léger, à odeur d'aubépine, en petites ombelles solitaires et axillaires; calice à cinq folioles glanduleuses; baies semblables à des cerises, et rouges. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude en juillet et août, le reste de l'année en serre chaude. Multiplication de graines ou de boutures en été, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée sous entonnoir.

2 — 13. Malpighie a feuilles de grenadier, *M. punicifolia.* De l'Amérique méridionale, comme les autres. Tiges de 10 à 12 pieds; feuilles ovales et luisantes; fleurs *idem*, pourpres et en ombelles axillaires; fruits bons à manger, comme ceux du M. a larges feuilles, *M. macrophylla*, Desf., qui sont gros comme un œuf de poule, et précédés par de jolies fleurs blanches, réunies quatre à six. On possède encore le M. piquant, Bois de capitaine, *M. urens*, petit arbuste à feuilles ovales oblongues, couvertes en dessous de soies roides, très-piquantes; et à fleurs en juillet-octobre, blanches et purpurines. Le M. a feuilles d'Yeuse, *M. coccifera*, à fleurs en été, rougeâtres; pétales frangés sur les bords; baies rougeâtres. Le M. a feuilles de Houx, *M. ilicifolia*, Mil., à fleurs *idem*, pourpres et frangées. Les M. *nitida*, *angustifolia*, *verbascifolia*, *myrtifolia*, *glandulosa*, *crassifolia* et *volubilis*. Même culture.

MALVAVISCUS, c'est-à-dire, *Mauve visqueuse.* (Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Malvacées.*) Mauvisque écarlate, *Malvaviscus arborescens.* Cav. *Achania* Mal. H. K. Des Antilles. Tige de 10 pieds, grêle, peu rameuse et grise; feuilles persistantes, en cœur allongé et pointu, dentées et rudes; fleurs toute l'année, grandes, à double calice, axillaires, et d'un écarlate très-vif. Terre légère et substantielle;

exposition chaude; serre tempérée. Multiplication en avril, de graines ou de boutures sur couche et sous châssis. Cet arbrisseau est d'un bel effet et a les mêmes propriétés que les mauves.

MARRONIER, *Æsculus*, du latin *esca*, nourriture, comme *hypposcastanum*, châtaigne de cheval, à cause de son goût acerbe. (Heptandrie-Monogynie, fam. des *Érables*.) MARRONIER D'INDE, *Æsculus hypposcastanum*, LIN. Très-bel arbre de 50 à 60 pieds, à racines pivotantes, de forme pyramidale. Feuilles grandes, digitées à 5 ou 7 folioles oblongues et dentées; fleurs en mai, blanches panachées de rouge, grandes et en pyramides droites; fruits semblables à de grosses châtaignes. Très-rustique. Tout terrain, mieux frais et substantiel. Culture du châtaigner jusqu'à ce qu'il soit en place. Il souffre la taille et la tonte. Variété à feuilles panachées, autre à feuilles plus nerveuses, d'un verd foncé et à fleurs d'un beau rouge. Ces arbres ornent tous les lieux où on les place. Le bois du marronier, quoique tendre, prend un beau poli, suivant Dumont Courset, et sert aux tourneurs et aux sculpteurs. Le fruit peut servir à la nourriture des cochons et à faire de la colle. Si après l'avoir dépouillé de ses pellicules et fait sécher, on le réduit en farine et qu'on la laisse tremper pendant cinq à six jours dans de l'eau qu'on renouvelle chaque jour, elle perd son amertume et devient propre aux mêmes usages que la fécule de pomme-de-terre. On brûle aussi ce fruit pour en retirer de la potasse.

MAURANDIA. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Polémonacées*.) USTÉRIE GRIMPANTE, *Maurandia semperflorens*. JACQ. *H. Sch.* 288. *Usteria scandens*. (CAV. *icon.* 116. Vél. du Mus., et AND. *rep.* 73.) Belle plante grimpante du Mexique, de 4 pieds et demi; feuilles triangulaires, presque sagittées, glauques en dessous, fleurs en mars-septembre, nombreuses, grandes, monopétales, axillaires, solitaires, d'un joli rose pourpre. Terre légère et substantielle, mieux de bruyère. D'orangerie ou de pleine terre, à une exposition chaude et abritée, avec couverture l'hiver. Multiplication de semences ou de boutures sur couche chaude au printemps, ou de marcottes. On cultive de même le *M. anthirriniflora*, WILLD., nouvelle et jolie espèce.

MÉLALEUQUE. Nom composé du grec *melas*, noir, et *leukos*, blanc, parce que le *M. leucadendron* a le tronc noir et les rameaux blancs. Les arbrisseaux suivans, de la Nouv.-Hollande et toujours verts, sont de la Polyadelphie-Polyandrie, fam. des *Myrtes*. Ils demandent la terre de bruyère, pure ou mélangée de terre franche légère. Bonne orangerie et air souvent renouvelé. Arrosemens fréquens en été et rempotement annuel. Multiplication de graines au

printemps, semées en terrines de terre de bruyère et peu recouvertes, placées sur couche tiède et sous châssis, ou de boutures au printemps et en été, aussi sur couche et sous châssis, ou de marcottes par strangulation. On repique les jeunes plants à l'automne. La graine n'est mûre qu'à la fin de la deuxième année, ainsi que celle des *Metrosideros*. Les élèves de boutures sont préférables pour jouir plus tôt de la fleur.

1. Mélaleuque à feuilles de millepertuis, *Melaleuca hypericifolia*, Smith. (Vél. du Mus.; And. *rep.* 200; Vent. J. de Cels. 10,) Charmant arbrisseau de 10 à 15 pieds; branches et rameaux d'un brun rougeâtre, et pendans à l'extrémité; feuilles opposées en croix, assez semblables à celles du millepertuis, odorantes quand on les froisse; fleurs en juillet, nombreuses, rapprochées, rangées autour des rameaux qui les dépassent, comme à la plupart des mélaleuques, presque sessiles, en forme de goupillon très-léger, et d'un beau rouge avec des points jaunes; pétales petits, mais étamines longues, très-nombreuses et rouges. C'est un des plus beaux et qui fleurit le plus jeune.

2. Mélaleuque à feuilles de bruyère, *M. ericæfolia*. Smith. (And. *rep.* 175. Vél. du Mus.) Tige de 20 pieds, très-rameuse, grisâtre; rameaux blancs, grêles et pendans; feuilles éparses, linéaires, ponctuées, assez longues et recourbées. Fleurs en juin, verdâtres et jaune pâle couleur des anthères.

3. Mélaleuque couronné; *M. coronata*. And. Tige de 2 pieds; rameaux diffus et grêles; feuilles petites, longuettes, lancéolées aiguës, et amincies en pétiole. Froissées, elles répandent une odeur aromatique. Fleurs tout l'été, très-nombreuses et d'un violet pourpre. Cette charmante espèce est délicate, et redoute l'humidité, surtout l'hiver.

4. Mélaleuque armillaire, *M. armillaris*, Cav. (Herb. de l'Amat., tom. 3.) Joli arbrisseau aromatique dans toutes ses parties. Tronc grisâtre divisé en branches et rameaux diffus, blanchâtres, grêles et ployans; feuilles nombreuses, rapprochées, pointillées de blanc, droites, longues de 5 à 8 lignes, et très-étroites, enfin terminées par une pointe qui rougit comme le pétiole; fleurs en mai-juillet, petites, nombreuses, sessiles, latérales, et couleur de rose pourpré.

5. Mélaleuque à feuilles contournées, *M. styphelioïdes*. Willd. Grand arbrisseau à tige droite; rameaux pendans, glabres et blanchâtres; feuilles alternes, sessiles, ovales oblongues, pointues et retournées à leur sommet; fleurs autour des jeunes rameaux, au-dessous de leur sommet. Même culture.

6. Mélaleuque noueuse, *M. nodosa.* Cav. Tige grisâtre de 6 à 9 pieds, très-rameuse; rameaux d'un brun léger; feuilles linéaires, pointues, piquantes, la pointe droite, ponctuées, glabres; fleurs en juin et juillet, petites, blanches, rassemblées en tête au sommet des rameaux.

7. Mélaleuque a feuilles de diosma, *M. diosmatifolia.* Cav. Arbrisseau moins élevé; rameaux grêles et d'un blanc mêlé de brun; feuilles plus petites, cylindriques et ponctuées d'un seul rang de points transparens; fleurs *idem* et pourpres.

8. Mélaleuque feuillue, *M. decussata.* Hort. Ang. Tige droite, très-rameuse; rameaux d'un brun pâle et striés; feuilles très-nombreuses, presque sessiles, ovales oblongues, obtuses et ponctuées; fleurs verdâtres.

9—14. On cultive encore les *M. myrtifolia*, Vent., à fleurs en juin, à étamines d'un blanc jaunâtre, verticillées en épis au-dessous du sommet des rameaux; *angustifolia*, Hort. Ang, dont les fleurs, blanches, solitaires, sessiles, opposées, ont les filamens des étamines très-longs, pinnés du sommet à leur base, ce qui fait paraître les fleurs frangées; *nericifolia*, à fleurs d'un beau jaune, axillaires, disposées en corymbes, pédonculées; *thymifolia*, *fimbriata*, et le *speciosa* ou *splendens*. Ce dernier a ses feuilles longues de 4 pouces sur 6 à 7 lignes de large, bordées d'une nervure assez distante de leurs bords, très-glabres, et la nervure principale très-foncée. Ses fleurs sont très-belles et brillantes, d'où ses noms spécifiques. Dumont C. l'a classée parmi les *Metrosideros*.

MÉLASTOME, *Melastoma.* (Décandrie-Monogynie, fam. des *Mélastomées.*)

1. Mélastome a fleurs en cime, *Melastoma cymosa.* Vent. Malm. (Herb. de l'Amat., tom. 3.) Joli arbrisseau de l'Amérique équinox., de 2 à 3 pieds, et d'un fauve rougeâtre; tiges tétragones, rameuses; feuilles opposées, en cœur aigu, un peu velues, dentées et à sept nervures longitudinales, d'un beau verd, et pâles en dessous; fleurs en août, d'un rose hortensia, en cimes terminales, et à cinq pétales ouverts et ovales. Terre franche légère; serre chaude, arrosemens modérés l'été, rares l'hiver; multiplication au printemps, de rejetons qu'on sépare avec précaution, et qu'on plante dans de petits pots qu'on met sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée.

2. Mélastome malabathroïde, *M. malabathrica.* Willd. De Ceylan. Espèce beaucoup plus belle, à tiges quadrangulaires, hérissées de poils roides; feuilles ovales lancéolées pointues, velues et de même couleur et à mêmes nervures. Fleurs *idem*, plus grandes, larges de 3 pouces et purpuri-

nes, à pétales cunéiformes. Fruits remplis d'une pulpe pourpre foncé qui noircit les dents, d'où le nom du grec *Melas*, noir et *stoma*, bouche. Même culture.

MÉLÈZE, *Larix*. (Monœcie-Monadelphie, fam. des *Conifères*.

1—3. Mélèze d'Europe, *Larix europæa*. H. P. *Pinus, Larix*, Lin. Des Alpes. Arbre résineux, à racines pivotantes, le plus grand de nos contrées, et celui qui croît sur les parties les plus hautes et les plus froides. Tige verticale et pyramidale; branches rameuses, étendues, inclinées; feuilles vertes ou bleuâtres, comme celles des pins, mais plus courtes, moins roides, obtuses, sortant de la même gaîne en faisceaux divergens. Fleurs en mars et avril; petits cônes axillaires et épars sur les branches. Cet arbre, qui pousse rapidement, se contente du plus mauvais terrain, pourvu qu'il ne soit point très-humide. Il vient dans les terres fortes et même tenaces; il se propage de graines semées en terre de bruyère ou terre légère, en février et au levant. Il serait très-utile dans les parties hautes de nos montagnes. On connaît encore le Mélèze rouge, qui vient d'Amérique, et dont les cônes rouges sont plus petits que ceux du mélèze ordinaire; le Mélèze tortueux de Sibérie. On les cultive de même. Le bois du mélèze d'Europe est très-bon pour la charpente, la menuiserie. Il s'enflamme difficilement. Le mélèze rouge a un aussi bon bois, mais il ne donne pas de la térébenthine comme celui d'Europe.

4. Mélèze toujours vert, Cèdre du Liban, *Larix cedrus*, H. P. *Pinus cedrus*, Lin. (Trew. 90.) Très-grand arbre résineux du mont Liban, d'un port pyramidal et superbe; branches étendues horizontalement et assez longues pour que le diamètre de l'arbre égale sa hauteur. Feuilles persistantes, un peu plus courtes, d'un verd foncé et en faisceaux divergens; les fleurs femelles en mai, séparées des mâles, donnent de gros cônes arrondis, qu'on ne cueille que la seconde année. Il vit plusieurs siècles, et son bois, excellent pour un grand nombre d'usages, passe pour incorruptible. Multiplication de graines au printemps, aussitôt qu'on les a tirées des cônes, semées dans des terrines de terre, de bruyère ou dans de petits pots, sur couche tiède et sous châssis abrités du soleil à midi. On repique l'année suivante, et on le tient en pots pendant quatre à cinq ans pour le rentrer ou pouvoir le placer à l'exposition de l'ouest, et le couvrir de feuilles ou de fougère pendant les gelées. On les plante ensuite au nord en pleine terre franche légère, et mieux dans des paniers qu'on enterre, et où il forme une motte. On ne lui laisse qu'une tige, et on peut tailler les branches à 6 pouces pour accélérer sa croissance en hauteur. Il serait très-utile

de multiplier cet arbre dans les montagnes. Il faut l'isoler pour jouir de son effet majestueux. Il perd quelquefois ses feuilles après la plantation; mais, s'il reste verd, il en repousse l'année suivante.

MÉLIANTHE, *Melianthus*. (Didynamie-Angiospermie, fam. des *Rutacées*.) Arbrisseaux toujours verts.

1—2. MÉLIANTHE PYRAMIDAL, PIMPRENELLE D'AFRIQUE, *Melianthus major*. LIN. Arbrisseau du Cap, de 7 à 8 pieds; feuilles beaucoup plus grandes que celles de la pimprenelle, et d'un verd presque glauque. Fleurs en juin-juillet, petites, irrégulières, d'un rouge foncé, en épis terminaux, et qui laissent échapper leur nectar, d'où son nom, *fleur de miel*. Terre franche légère; orangerie, ou exposition au midi au pied d'un mur avec couverture pendant les gelées. Multiplication de rejetons et de boutures au printemps, sur couche tiède et ombragée; tailler les branches pour élever la tige afin d'obtenir des fleurs. On peut aussi en faire des marcottes par strangulation. *Le melianthus minor*, aussi du Cap, et seulement de 4 pieds et demi, est moins beau et plus délicat. Ses feuilles, à neuf folioles allongées, pointues, dentées, sont plus vertes en dessus, blanchâtres et velues en dessous. Fleurs en août, d'un jaune rougeâtre et en épis axillaires. Même culture. Les feuilles froissées de ces deux espèces ont l'odeur de l'*Iris fetida*.

MENTZELIA. (Polyandrie-Monogynie, fam. des *Onagres*.) Dédié à MENTZEL. MENTZELIA RUDE, *Mentzelia aspera*. Plante de l'Amériq.-mérid. Joli arbuste, à tige ligneuse, cendrée, en buisson de 3 pieds; rameaux nombreux et grêles; feuilles persistantes, ovales oblongues, échancrées à leur base, pointues, dentées et d'un verd terne. Fleurs en septembre-décembre, au nombre de 2 à 5 ensemble, en panicule terminal, de 4 centimètres de large, d'un rouge orangé, à 5 divisions ovales terminées par une pointe. Toute la plante est tellement couverte de poils visqueux, qu'elle se colle contre les corps qui la touchent. Culture du *malvaviscus*, mais de serre tempérée.

MÉRISIER A FLEURS DOUBLES, *Cerasus avium flore pleno*. Cet arbre, plus grand que le cerisier, donne en mai des fleurs plus grandes, très-nombreuses, d'un blanc pur, mais s'ouvrant moins. Attachées à de plus longues queues, le vent les agite davantage, et leur donne plus de grâce. *Voyez* CERISIER.

MÉTROSIDEROS. (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Myrtacées*.) Ce mot, composé des mots grecs *méter*, mère, et *sideros*, fer, indique la dureté des capsules. Les espèces de ce genre toujours vert, sont de la Nouv.-Hollande. On

les cultive comme les *mélaleuques*. Leurs feuilles froissées ont une odeur aromatique.

1. Métrosideros en panache, *M. lanceolata*, Smith. *Metrosideros lophanta*. Vent. (J. de Cels. 69. Vél. du Mus.) Grand arbre, mais ici arbrisseau de 6 à 9 pieds; tige à rameaux nombreux et ouverts; feuilles rapprochées, sessiles, en lance, mucronées, ponctuées, coriaces, les plus nouvelles rougeâtres; fleurs en juillet, nombreuses, semblables à celles du *Melaleuca-Hypercifolia*, disposées de même et n'en différant que par le nombre et la position des étamines, mais d'un rouge plus foncé. Le nom *Lophanta*, en panache, convient à la rigueur à toutes les espèces.

2. Métrosideros a odeur de citron, *M. citrina*, Curt. *M. angustifolia*. Dumont C. qui le croit une variété du précédent. Feuilles aussi lancéolées, mais linéaires, ponctuées, coriaces et mucronées, sentant le citron, et quelques-unes courbées; fleurs *idem* et semblables, mais moins vives et moins serrées.

3. Métrosideros a feuilles de Saule, *M. saligna*. Smith. Même port, et fleurs dans le même mois, mais moins nombreuses, plus petites et rougeâtres; feuilles semblables à celles du saule, bordées, ponctuées et d'un verd gai; rameaux un peu pendans, moins nombreux; les jeunes pousses rougeâtres et un peu soyeuses.

4. Métrosideros anomal, *M. anomala*, Vent. Malm. 5.; *hirsuta*, And. Fleurs *idem*, solitaires, d'où son surnom; terminales, rouges, à filamens blancs, et anthères jaunâtres, larges de plus de 2 pouces. Rameaux alternes, purpurins et velus; feuilles opposées, presque sessiles, ovales obtuses, d'un rouge jaunâtre dans leur jeunesse.

5. Métrosideros bordé, *M. marginata*, Cav. *latifolia*, Hort. Ang. Tige grisâtre; rameaux nombreux, velus et rougeâtres dans leur jeunesse; feuilles ovales lancéolées, larges, marginées ou bordées d'une nervure, ponctuées, mucronées, d'un beau verd. Fleurs *idem*, à pétales blanchâtres, à étamines rouges, et disposées comme les précédentes.

6. Métrosideros a feuilles épaisses, *M. crassifolia*, Hort. Ang. Tige rouge et ensuite grisâtre, rameaux rouges; feuilles épaisses lancéolées oblongues, mucronées par une pointe rougeâtre, bordées, ponctuées, d'un beau verd, un peu glauques, très-glabres; fleurs *idem*, semblables à celles du *lophanta*, disposées de même, mais presque terminales.

7. Métrosideros glauque, *M. glauca*, Hort. Ang. Il tient des deux espèces précédentes. Feuilles moins longues, plus

étroites, lancéolées, mucronées, légèrement bordées, ponctuées, d'un verd tirant sur le glauque et plus minces. Fleurs *idem.*, comme celles du *Lophanta*, mais d'un très-beau rouge. C'est un charmant arbrisseau.

8. Métrosideros a feuilles d'osier, *M. viminalis*, *saligna*, Vent. Jard. *de Cels*, 70. Branches et rameaux pendans comme ceux du saule pleureur, très-nombreux et fauves; feuilles lancéolées linéaires, non rétrécies, bordées, ponctuées, d'un verd léger; fleurs *idem*, blanchâtres et pubescentes.

9—20. On cultive encore les *M. glandulosa*, *falcata*, *ciliata*, *buxifolia*, *rigida*, *linifolia*, *pubescens*, *acuminata* ou *scabra*, *aspera*, *lineuris*, *canaliculata* et *viridiflora*. Ce dernier, introduit par M. Noisette, mêlé avec les espèces ci-dessus, produira de l'effet par ses panaches de fleurs d'un verd pâle.

MICOCOULIER, *Celtis*. Genre de la Polygamie-Monœcie, fam. des *Amentacées*.

1. Micocoulier de Provence *ou* austral, *Celtis australis*. Lin. (Duh. nouv. édit., 2. 8.) De la France mérid. Arbre de 40 à 50 pieds, droit, à racines pivotantes, à écorce unie, fort branchu. Rameaux longs et flexibles; feuilles ovales lancéolées, acuminées, dentées, nervées, velues dans leur jeunesse. Fleurs en mars, petites, verdâtres, solitaires le long des rameaux. Fruits presque secs, noirâtres. Variété à fleurs panachées. Terre légère, profonde, humide et chaude. On le multiplie de semences, semées aussitôt leur maturité, en terrines profondes ou en petites caisses. Une partie des graines lèvent la première année, et l'autre la seconde. On garantit les jeunes plans du froid avec un peu de litière. On les met ensuite en plate-bande, toujours en les garantissant, avec couverture dans les fortes gelées, pendant 4 ou 5 ans. On les met en pépinière quand ils sont assez forts, et on les traite comme les autres. Bois dur, compact, souple, propre à beaucoup d'ouvrages et susceptible de prendre un beau poli, ainsi que celui des espèces suivantes.

2. Micocoulier de Virginie, *C. occidentalis*. (Duh., nouv. édit. 2. 9.) Arbre encore plus grand et plus beau que le précédent. Rameaux pubescens; feuilles ovales, acuminées, dentées, minces, rudes au toucher, luisantes en dessus; fleurs petites, verdâtres, en avril et mai, en bouquets axillaires; fruits ovales, charnus, d'un pourpre foncé, et de la grosseur d'une cerise. Même culture.

3. Micocoulier du Levant, *C. orientalis*, Miller, *C. Tournefortii*. Lam. Arbre de 25 à 30 pieds, à rameaux nombreux, glabres et bruns. Feuilles ovales, élargies, pointues, dentées en scie. Même culture.

4. Micocoulier a feuilles en coeur, *C. cordata*, H. P. *crassifolia*. Lam. De l'Amérique sept. Superbe arbre à rameaux velus; feuilles trois fois plus grandes, en cœur, dentées, acuminées, d'un verd sombre en dessus, douces et nerveuses. Même culture, et greffer ainsi que celui de Virginie, sur le M. de Provence; il est plus propre à l'ornement, mais ces derniers méritent la préférence sous les rapports d'utilité.

MIMULUS. (*Voyez* page 570) Mimule orangé *ou* glutineux, *Mimulus aurantiacus*, Curt.; *glutinosus*, Wild. (Vél. du Mus.) Arbuste du Pérou, fort joli, à tige de 3 pieds; rameaux nombreux et brun rougeâtre; feuilles opposées, sessiles, presque connées, ovales aiguës, légèrement dentées, foncées en dessus et pâles en dessous, persistantes, exsudant, ainsi que les fleurs et les rameaux, une viscosité assez tenace. Fleurs en juin-octobre, grandes, opposées, axillaires, solitaires, en tube allongé à deux lèvres, la supérieure fendue en deux et l'inférieure en trois, d'un jaune orangé et un peu odorante. Au bas du style est une glande qui sécrète beaucoup de miel. Terre franche et substantielle, mêlée de terre de bruyère, entretenue suffisamment humide : bonne orangerie pour l'hiver. On le multiplie de boutures et de semences sur couche chaude et sous châssis. Cet arbuste ne vit que 4 ou 5 ans.

MITCHELLA. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Rubiacées.*) Dédié à J. Mitchell. Mitchella rampant, *Mitchella repens.* Lin. (Catesb. 2. 20.) Plante agréable de Virginie. Tiges et rameaux grêles, ligneux, couchés à terre où ils jettent des racines; feuilles persistantes, presque sessiles, petites, ovales, en cœur vers le pétiole. Fleurs au printemps, réunies deux à deux, blanches, en entonnoir, d'une odeur suave. Fruits d'un rouge de corail et percés de deux trous. On cultive cette jolie plante à demi-ombre, en terre de bruyère tenue humide. On la multiplie des branches enracinées.

MOGORI, *Mogorium*, Juss.; *Nycthantes.* Lin. (Diandrie-Monogynie, fam. des *Jasminées.* Mogori Sambac, (nom indien) *Nycthantes sambac*, *Mogorium sambac.* H. P., Jasmin d'Arabie, *Jasminum sambac.* H. K. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; tiges à rameaux droits; feuilles en cœur, les unes obtuses, les autres aiguës, persistantes, d'un verd jaunâtre et terne. Fleurs tout l'été, nombreuses, solitaires, ou deux à quatre ensemble, terminales, grandes, tubulées; le limbe divisé en huit parties ouvertes, d'un blanc pur et d'une odeur forte et suave, surtout le soir, d'où le nom de *Nycthantes.* Variétés plus odorantes, l'une à fleurs doubles souvent prolifères; l'autre à fleurs très-doubles et plus grandes, Jasmin du Grand-Duc *ou* de Toscane, mais s'ouvrant mal. Terre franche légère

ou de bruyère ; serre chaude ou au moins tempérée l'hiver ; en été, arrosemens fréquens et le plein air en juillet et août seulement. Multiplication de marcottes qui s'enracinent au bout d'un an, ou de boutures sur couche chaude et sous châssis ombragé; rempotement lorsque la plante végète et quand les racines tapissent bien le vase. On le taille pour l'arrêter.

MORELLE, féminin de moreau, et qui vient des baies noires du *S. nigrum*; *Solanum*. Genre de la Pentandrie-Monogynie, fam. des *Solanées*, composé de plantes suspectes.

1. Morelle-Faux-Piment, Amomum, Cerisette, *Solanum Pseudo-Capsicum*. Lin. Arbrisseau de Madère, de 3 ou 4 pieds; rameaux nombreux; feuilles lancéolées, pointues, un peu sinuées, molles et persistantes ; fleurs en juin-septembre, axillaires, solitaires ou réunies et blanches; baies semblables à de petites cerises, jaunes ou rouges suivant la variété, et ne tombant qu'au printemps. Terre franche légère ; beaucoup d'eau en été, et peu en hiver; exposition chaude; orangerie près des jours; beaucoup d'air. Multiplication de graines au printemps sur couche tiède.

2. Morelle-Faux-Lycium, *S. lycioïdes*. Lin. Du Pérou. Arbuste de 4 ou cinq pieds, agréable par le nombre et la durée de ses jolies fleurs blanches, en avril-juin. Rameaux diffus; feuilles assez semblables à celles du *Lycium*, d'un verd foncé, quelques-unes ondulées. Même culture, plus propagation de marcottes et de boutures.

3—5. Morelle de Buénos-Ayres, *S. bonariense*. Lin. Arbrisseau plus haut que le précédent. Rameaux droits, armés de piquans dans leur jeunesse; feuilles ovales aiguës, persistantes, un peu longues, échancrées à la base, ondulées sur les bords ; fleurs tout l'été, blanches, assez semblables à celles de l'oranger, et rassemblées en espèces d'ombelles terminales; fruits jaunes. Même culture, et multiplication de rejetons. On orne encore les serres des M. couleur de feu et d'Éthiopie, *S. igneum* et *æthiopicum*, dont l'une, de l'Amérique sept., se fait remarquer par le rouge brillant de ses épines; l'autre n'est qu'annuelle.

6. Morelle a feuilles de chêne, *S. quercifolium*. Lin. Du Pérou. Belles touffes de 4 pieds; feuilles d'un beau verd, assez grandes, mais divisées en lobes profonds et aigus, et amincies en pétiole; fleurs en juillet, en grappes nombreuses et terminales, droites, bien ouvertes, d'un beau violet vineux et à anthères d'un jaune doré. Même culture.

7. Morelle grimpante, douce-amère, Vigne de Judée, *S. dulcamara*. Lin. (Jaum. 5e. liv.) Indigène. Tiges de 7 à 8

pieds, sarmenteuses et propres à garnir des murs ou des berceaux ; feuilles cordiformes, oblongues, légèrement velues, entières ou divisées ; fleurs en juin-juillet, violettes et en grappes ; baies rouges ; tout terrain ; exposition de l'ouest ; multiplication de semences, marcottes et éclats de racines. Variété moitié plus petite et traçante ; autre à feuilles panachées et d'orangerie. On s'en sert en médecine pour purifier le sang, pour guérir les dartres, d'où le nom *solanum*, de *solari*, consoler, adoucir les douleurs.

MOURON Mouron en arbre *ou* de Maroc, *Anagallis fruticosa*. Vent. Ch de Pl. 14.; — *collina*. Schousb. (Herb. de l'Amat. Vél. du Mus.) Joli arbuste de 18 pouces, à tiges et rameaux tétragones, ces derniers verticillés, ainsi que les feuilles amplexicaules, lancéolées aiguës, persistantes ; fleurs toute l'année, semblables à celles du petit *M. rouge*, mais plus grandes et d'un rouge plus vif. Variété à fleurs doubles. Terre franche légère et substantielle ; arrosemens fréquens en été ; orangerie ; boutures sur couche.

MYRTHE, *Myrtus*. (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Myrthoïdes*.) Arbrisseaux toujours verts.

1. Myrte commun, *Myrtus communis*. Lin. (Jaum. 4e. liv.) Arbrisseau d'Asie, d'Afrique, et que les anciens avaient dédié à Vénus. Il est trop commun pour le décrire. On le cultive à cause de son odeur suave et de son port. Ses variétés sont : le Myrte romain, à petites et à grandes feuilles, *Myrtus communis Romana* (Duh. n. éd. 43) ; — à fleurs doubles, *M. multiplex* ; le moyen, *M. belgica* ; — le moyen panaché, *M. belgica variegata* ; de Tarente, *Tarentina*, — d'Andalousie, ou à feuilles d'oranger, *Brætica* ; — d'Italie, *M. Italica*. Ce dernier et celui de Tarente ont une sous-variété bordée de blanc. Toutes ces jolies variétés, qu'il suffit de toucher pour se parfumer les doigts, se multiplient et se cultivent de même, c'est-à-dire, de graines, ou marcottes, boutures, et rejetons, en terre franche légère et substantielle. Elles aiment le soleil et l'eau, dont il faut même leur donner un peu l'hiver ; autrement elles perdraient leurs feuilles et peut-être périraient. D'orangerie et garantir des premières gelées blanches. On peut les tenir en boule et les tondre au ciseau. La variété à fleurs doubles est extrêmement jolie. *Myros*, nom grec de cet arbre, dérivé de *myron*, parfum.

2. Myrte cotonneux, *M. tomentosa*. *H. K.* De la Chine. Ce joli arbuste s'élève à plusieurs pieds ; branches grisâtres ; feuilles opposées, ovales, trinerves, d'un beau verd, et en dessous *cotonneuses* comme les boutons des fleurs. Celles-ci, en juin-juillet, assez grandes, solitaires ou géminées, d'un rose tendre ; filets des étamines d'un rouge carmin. Même culture.

mais de serre tempérée et seulement propagation de boutures sur couche chaude.

3. Myrte piment, Myrte tout-épice, *M. pimenta*. Lin. De la Jamaïque. Arbre élevé. Feuilles opposées, grandes, ovales et lisses, à odeur de girofle; fleurs en juillet, blanches, petites, nombreuses, en grappes, paniculées; ses baies sont le piment *de la Jamaïque* et entrent dans les épices et la composition de parfums. Même terre. De serre chaude. Bouture sur couche chaude et marcottes.

N.

NÉFLIER, *Mespilus*, du grec *mespilos*, (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Rosacées*.)

1. Néflier Aubépin, Épine blanche, Aubépine, d'*Alba spina*, et Noble-Épine, *Mespilus Oxyacantha*. H. P. *Cratægus*. Lin. Indigène. Arbre de 30 pieds, et ordinairement réduit à l'état d'arbrisseau pour former les haies. Trop connu pour le décrire. *Oxiacantha* vient d'*oxis*, aigu, et d'*acantha*, épine. Il a entre autres variétés: — celles à fruits jaunes; — l'*aubépine de Mahon*, ou à fleurs roses, simples ou doubles; — celle à fleur blanches, pleines et inodores; — celle à feuilles panachées; — celle à feuilles et fleurs plus grandes; l'espèce à feuilles de Tanaisie, du Levant, nommée au Jardin du Roi, *Mespilus tanacetifolia*, à fleurs blanches et à fruits jaunes; — enfin, une espèce à fleurs très-odorantes et à fruits rouges, venant de Crimée, Néflier très-odorant., *Mespilus odoratissima*; fleurs en mai et juin. On peut semer, mais aussitôt la maturité de leurs graines, ceux de ces arbrisseaux qui sont à fleurs simples, ou les greffer sur l'aubépine commune; il faut absolument greffer ceux à fleurs pleines ou à feuilles panachées: les uns et les autres sont rustiques. Ils viennent dans toutes les terres, mais mieux dans celle franche légère. Le bois des néfliers est dur.

2. Néflier azérolier *ou* de Naples, Épine d'Espagne, *M. Azerolus*. H. P. *Cratægus*. Lin. Du Levant, naturalisé dans la France mérid., où l'on mange son fruit, qu'on y nomme ainsi que l'arbre, *pommette*. Il croît plus vîte et s'élève davantage que l'aubépine, avec lequel il a beaucoup de ressemblance: il est moins épineux, et ses feuilles sont plus simples. Ses fleurs en mai et juin, blanches et en bouquets, deviennent des fruits plus gros, en pommes rouges ou jaunes, ou en poires, etc., selon sa variété. Même terre franche légère, et exposition méridienne; on les multiplie de semences, ou par la greffe sur aubépine, coignassier ou néflier.

3. Néflier Petit-Corail, Épine royale, *M. Corallina*. H. P. Arbrisseau remarquable par ses fleurs, qui se voient à la mi-juin, sont les plus grandes du genre et très-ouvertes, en bouquets, et deviennent de petites pommes rouges comme du corail. Il est plus petit, assez épineux, et fait une jolie tête. Feuilles en cœur, ovales, inégalement dentées, d'un beau verd et lisses, ce qui les fait ressembler un peu à celles du bouleau. Fort rustique. Même culture.

4. Néflier Ergot-de-Coq, *M. crus galli*. H. P. *Cratægus crus galli*, H. K. Lin. De Virginie. Son nom lui vient de ses épines, ressemblant assez à des *ergots de coq*. Fleurs en mai et juin, blanches et en bouquets. Ses graines mettent deux ans à lever. Même culture comme pour le suivant.

5. Néflier Pyracante, *M. pyracantha*. Lin. Buisson ardent, nom qu'il doit à ses fruits nombreux formant une masse de rouge feu, d'où lui vient en partie celui de *pyracantha*, de *pyr*, feu et *acantha*, épine. Indigène. Buisson de 5 à 6 pieds, à rameaux nombreux, diffus et très-épineux, formant buisson; feuilles lancéolées ovales, d'un beau verd luisant, crénelées, très-nombreuses et presque persistantes. Fleurs en mai, blanches, teintées de rose, nombreuses, en corymbes axillaires. Fruits petits et ronds. Même culture; plus, propagation de marcottes et de boutures. Cet arbrisseau fait beaucoup d'effet à l'automne et une partie de l'hiver.

6. Néflier du Japon *ou* Bibacier, *M. Japonica*. Thunb. (Vent. Malm. 19.) De la Chine. Bel arbrisseau de 6 à 8 pieds, d'orangerie, et de pleine terre, en le garantissant contre le froid par une bonne exposition et de la litière bien sèche; rameaux nombreux, cotonneux et blanchâtres dans leur jeunesse; feuilles grandes, ovales aiguës, dentées, fermes, ridées, d'un beau verd foncé, cotonneuses et roussâtres en dessous; fleurs en mai, quelquefois en septembre, en épis formant un panicule court et terminal, moyennes, blanches et odorantes. Fruits jaunâtres, un peu velus, de la forme et du volume d'une cerise, bons à manger. Même culture.

7—19. Néflier cotonneux, Cotoneaster, *M. cotoneaster*. Lin. Arbrisseau des Alpes, à tronc tortueux, à rameaux diffus et sans épines, à feuilles ovales, sans incisions, blanches et cotonneuses en dessous. Fleurs en avril-mai, jaunâtres et de peu d'apparence; fruits d'un beau rouge, et qui sont l'agrément de cet arbre en automne. Semences ou greffe. Il est encore beaucoup d'espèces de Néfliers, tels que les *M. tomentosa*, H. K.; *axillaris*, Lin; *lucida*, *linearis*, H. P.; *prunifolia*, H. P.; *punctata*, H. K.; *Caroliniana*, Poit.; *latifolia*, H. P.; *coccinea*, H. P.; *maxima*, Lin.; *pyrifolia*, H. P.; *maura*, Lin; *apiifolia*, etc.

NERPRUN, Noirprun, *Rhamnus*, nom dérivé du grec *rheô*, je fais couler, je fonds, et donné jadis à plusieurs plantes épineuses et purgatives, (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Nerpruns*, *Rhamnoïdes* de Vent.) Nerprun-Alaterne, simplement Alaterne, *R. alaternus*. (Duh. nouv. édit. 3. 14.) Arbrisseau de 10 à 12 pieds, branchu, rameux et à écorce brune; feuilles alternes, d'où le surnom, persistantes, ovales, dentées, fermes, lisses et d'un verd luisant; fleurs en avril-juin, verdâtres et d'une odeur de miel. Variétés *à feuilles lancéolées étroites*, *angustifolia*; *à feuilles plus larges*, *glauques en dessous*, *hispanica*; *à feuilles panachées de jaune*, *aureo-variegatus*; *panachées de blanc*, *albo-variegatus*; *maculées de jaune* et non persistantes, *maculatus*. Terre forte, médiocre, fraîche; exposition du nord et ombragée; multiplication des semences qui sont un an à lever et dont les jeunes plans sont d'une croissance lente; plus, de marcottes qu'on relève au printemps, de boutures, et de greffes pour les variétés qui sont plus délicates et qu'il est bon de couvrir pendant les gelées (1), ou au moins les racines pour qu'elles repoussent si la tige périt. On cultive encore les *R. balearicus*, *frangula*, *hybridus*, *alpinus*, *alnifolius*, *glandulosus*, *longifolius*, *volubilis* ou *Ziziphus volubilis*, *theesans*. Toutes ces espèces méritent, par la beauté de leur feuillage, d'être employées à l'ornement des jardins.

O.

OLIVIER, *Olea*. Voyez page 323.

1. Olivier odorant, *Olea fragrans*. Thunb. De la Chine. Arbuste de 4 à 6 pieds. Branches et rameaux grêles, à feuilles opposées, grandes, dentelées, entières, épaisses, persistantes, et échancrées à leur sommet. Fleurs en juillet, très-petites, blanches, en paquets axillaires, et d'une odeur suave, qui sert à parfumer le thé. D'orangerie, terre franche légère, et multiplication de marcottes et de graines semées sur couche et sous châssis.

2. Olivier d'Amérique, *O. americana*. Arbre de 30 à 35 pieds, assez droit; feuilles lancéolées, elliptiques, pointues, planes, entières, fermes, lisses en dessus, d'un verd clair. Fleurs en grappes étroites, en mai, d'un jaune pâle, odorantes; fruits d'un pourpre bleuâtre. Même culture. Son bois est très-dur.

---

(1) Souvent il arrive que les extrémités, et même le branchage entier de ces arbres et de quelques autres espèces délicates, sont exposés à périr lorsque, étant chargés de neige ou de givre, le soleil vient à frapper dessus. On pare à cet inconvénient, en secouant bien les arbres avant que les rayons du soleil aient pu les atteindre.

3—7. Olivier de Madère, *O. excelsa.* Arbrisseau à tige grise et rameuse ; feuilles pointues, planes comme celles du n°. 2, mais leurs bords réfléchis et d'un verd très-foncé. Fleurs sans agrément, comme celles des oliviers connus. Même culture. Les *O. emarginata* de 40 à 50 pieds, *undulata*, *exasperata*, et le *salicifolia* peuvent aussi servir d'ornement aux serres d'orangerie. Même culture.

ORANGER, Citronnier, *Citrus.* Voy. l'art. Oranger, p. 326. J'y ai omis : 1°. l'Oranger a trois feuilles, *C. aurantium trifoliata;* il a les feuilles ternées, dentées en scie, les fleurs axillaires, solitaires, le fruit cylindrique et la pulpe glutineuse. 2°. L'Oranger des Mandarins, *C. nobilis.* 3°. L'Oranger de Florence, variété remarquable par son fruit, dont un côté a la forme, la couleur et la saveur du citron, et l'autre côté, celles de l'orange. Ces trois orangers méritent d'entrer dans les collections d'amateurs. On connaît l'usage des fleurs d'orange ; mais les cultivateurs ignorent en général qu'en en jetant quelques-unes dans leur miel au moment où ils le coulent, il en prend le parfum, et que les abeilles qui butinent sur ces fleurs donnent, sans leur nuire, un miel supérieur.

ORME, *Ulmus*, Lin. Genre de la Pentandrie-Digynie, fam. des *Amentacées.* Indigène. Arbre de première grandeur, droit, très-branchu et rameux ; écorce gercée ; feuilles pétiolées, ovales pointues, doublement dentées en scie, plissées, rudes au toucher ; fleurs en avril ou mai, petites, en faisceaux écailleux, précédant les feuilles. Il a beaucoup de variétés. 1°. a feuilles larges et rudes, *U. vulgaris ;* 2°. a feuilles étroites et rudes, Ormille, *U. stricta ;* 3°. a feuilles glabres et d'un verd noir, *U. glabra ;* 4°. a feuilles glabres et panachées, *U. glabra variegata ;* 5°. a feuilles larges, Orme tilleul, *U. latifolia ;* 6°. a feuilles petites et à fibres du bois contournées ; Orme a moyeu, Orme tortillard, *U. modiolina.* Terre franche légère et profonde, fraîche, non compacte, glaiseuse, ni crétacée ; exposition dans les plaines et les vallées et non sur les hauteurs ; multiplication de semences aussitôt leur maturité et qu'on couvre légèrement, ou de marcottes, et mieux de greffes, mais seulement pour les variétés ; repiquage au printemps suivant et mêmes traitemens que pour les autres élèves de pépinière. On est dans l'usage de l'arrêter à 5 ou 7 pieds, en retranchant la partie supérieure. Cette opération a l'avantage de le faire grossir. Quand il est en place, on attend plusieurs années pour couper les branches qu'on taille rez tronc pour se procurer de meilleur bois à feu. Mais il résulte de graves inconvéniens de cette méthode. En détruisant la moitié de la tige, surtout quand elle a acquis un peu de grosseur, on

interrompt le courant de séve autour de l'étui médullaire. Celle qui y parvient y séjourne, s'y corrompt, et le cœur de l'arbre se carie. En coupant les branches très-grosses et rez tronc, on fait de larges plaies qui se couvrent en deux ou trois ans au plus, et qui sont, pendant ce temps, exposées au soleil et à la pluie. Ces parties finissent par pourir, et souvent il en coule une sanie fétide. Ainsi, le tronc de l'arbre est détérioré dans plusieurs de ses parties, et cette méthode n'est utile qu'à ceux qui sacrifient leurs arbres à l'agrément ou qui ne veulent que du bois de chauffage ; mais s'ils desirent de belles pièces de bois pour pompes ou pour le charronnage, il vaut mieux conserver la tige et couper les branches avant qu'elles soient grosses, pour que la plaie se recouvre promptement, et on ne doit les couper qu'à 8 ou 10 pouces du tronc. Cette marche est applicable à tous les arbres dont on désire se procurer de belles pièces pour la charpente, la menuiserie, etc., et si on les greffe, il faut le faire à six pouces de terre. On préviendrait les inconvéniens si on pouvait semer en place. Si cet arbre n'est pas très-recherché pour l'ornement des jardins paysagistes, il l'est beaucoup pour la plantation des grandes routes et des avenues. Son bois est précieux, et particulièrement celui du *tortillard*, pour le charronnage; mais il a un ennemi dont il faut le préserver. C'est la chenille d'un bombix, le cossus GATEBOIS, *bombix cossus*. Cet insecte, de 2 à 3 pouces de long, d'une odeur désagréable, et d'un rouge luisant avec la tête noire, parvient à pénétrer entre le bois et l'écorce, depuis la base de l'arbre jusqu'à la hauteur de 2 ou 3 pieds seulement. Il ronge l'aubier et l'écorce, et, s'il y en a plusieurs, ils finissent par cerner l'écorce et par occasioner la mort de l'arbre. On reconnaît sa présence sur un arbre, à la sciure de bois qui bouche son trou, et dont une partie qui tombe à terre, a l'odeur de l'insecte. On élargit un peu le trou, on suit sa route, et on parvient assez facilement à le prendre, s'il n'est pas en état de chrysalide. Il faut détruire aussi l'insecte en état parfait. Il est grisâtre, avec des taches brunes et des lignes noires sur les ailes, et il a un pouce et demi de long. Cette espèce de papillon de nuit paraît en juin et juillet, et voltige, le matin avant le lever du soleil et le soir après son coucher, autour des tiges d'Orme pour y pondre.

2°. On cultive encore l'ORME PÉDONCULÉ, O. DE HOLLANDE, *U. pedunculata*, FOUG., qui ressemble beaucoup à l'Orme commun, mais qui en diffère par ses feuilles très-grandes, moins rudes, et par les longs pédoncules des fleurs en bouquets ombelliformes, et par son bois moins dur; 3°. l'ORME D'AMÉRIQUE, *U. americanus*. Arbre de 100 pieds et superbe, mais inférieur à l'Orme d'Europe pour la qualité du bois; 4°. ORME ROUGE, *U. A. rubra*. Arbre de 60 pieds, dont le

bois est supérieur au précédent, et ses variétés, *U. tomentosa*, Desf., et *U. pendula*; 5°. Orme nain, *U. pumila.* Joli arbuste; 6°. *U. crispa*, grand arbre à feuilles crépues, de près de 3 pouces, rudes, souvent en entonnoir à l'extrémité des branches, et ayant sa principale nervure couleur de jaune citron. Les rameaux sont flexibles et font l'effet du saule pleureur. Même culture.

OSTÉOSPERME, *Osteospermum.* (Syngénésie-polygamie, fam. des *Radiées.*) D'Ethiopie. Ostéosperme Porte-collier, *Osteospermum moniliferum*, Lin. Arbrisseau de 4 à 5 pieds. Feuilles ovales, assez larges, arrondies, épaisses, dentées et persistantes, fleurs en juillet, petites, radiées, jaunes, terminales, 7 ou 8 ensemble. Semences colorées et osseuses, d'où le nom générique du grec *osteon*, os, et *sperma*, semence: on peut en faire des colliers. Terre franche légère et substantielle; exposition méridienne; arrosemens modérés; d'orangerie près des jours et garantir de l'humidité; multiplication de semences et de boutures au printemps sur couche ou sous châssis. L'*Osteospermum pinnatifidum*, l'Hér. *Stirp. nov.* 6, du même pays, est plus joli: feuilles pinnatifides, fleurs bleues, à disque jaune et en corymbe; enfin, semences point osseuses. Même culture.

P.

PALIURE, *Paliurus.* (Pentandrie-Trigynie, fam. des *Nerpruns, Rhamnoïdes* de Vent. (Paliure épineux, Argalou, Porte-Chapeau, Épine-de-Christ, *Paliurus aculeatus*, *H. P.*; *Rhamnus paliurus*, Lin., Duh., nouv. édit., 3. 17.) Indigène. Arbrisseau très-piquant, de pleine terre, tige de 7 à 8 pieds, en buisson diffus, à écorce brune, rameaux en zigzag garnis, à chaque articulation, de deux aiguillons et d'une feuille petite, ovale-aiguë, lisse et à trois nervures; fleurs en juin-août, très-petites, jaunes et en petites grappes; fruits en forme de chapeau, d'où le nom de *porte-chapeau.* Terre légère, pierreuse et un peu fraîche; exposition méridienne et surtout abritée des vents d'est. Multiplication de rejetons au printemps, de graines aussitôt la maturité, en pots et sur couche; le jeune plant rentré dans l'orangerie la première année; couvrir les pieds de litière pendant les gelées.

PASSERINE, *Passerina.* Nom donné à ce genre de l'Octandrie-Monogynie, fam. des *Thymélées*, parce que les fruits ont des rapports avec la tête d'un moineau (*passer.*) Passerine filiforme, *Passerina filiformis*, Lin. Du Cap. Tige de 6 à 7 pieds, très-rameuse; branches et rameaux montans,

blancs dans leur jeunesse. Feuilles linéaires, convexes, petites, imbricées sur quatre rangs, d'un beau verd; fleurs en juillet, à quatre pétales, petites, très-nombreuses, axillaires. Elles donnent à l'arbrisseau un coup d'œil doré par le beau jaune de leurs étamines. Filets longs et *filiformes*, d'où le surnom. Passerine a grandes fleurs, *P. grandiflora*. Lin. Du Cap. Joli arbuste, semblable au *Phylica ericoïdes*. En mai et juin, chacun de ses petits rameaux est terminé par une fleur d'un blanc sale, assez grande. Terre franche légère et substantielle; d'orangerie et garantir de l'humidité. On les multiplie de rejetons, de marcottes, ou de bouture au printemps sur couche chaude et sous châssis.

PAVIA. Genre de l'Heptandrie-Monogynie, fam. des *Érables*, dédié à P. Paw, professeur de botanique.

1. Pavia rouge *ou* a fleurs rouges, *Pavia rubra*, Trew, 15.; *Æsculus rubra*, Lin. H. P. De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds; port du maronnier d'Inde; cime arrondie. Feuilles digitées, à 4 ou 5 folioles ovales allongées, aiguës, dentées, luisantes, et d'un verd foncé; fleurs en mai, en girandoles terminales, moins nombreuses, et d'un assez beau rouge. Le fruit est un petit maron. Tout terrain un peu frais, mieux terre fraîche légère; toute exposition, mieux au grand soleil. Multiplication par marcottes, par greffe sur le maronnier d'Inde, et par semis qu'on fait en terrines sur couche tiède; rentrer le jeune plant l'hiver, ou le placer dans une situation bien abritée et le couvrir de litière dans les grandes gelées pendant deux ans. On le greffe sur le maronnier d'Inde.

2. Pavia jaune *ou* a fleurs jaunes, *P. lutea*, Duh., nouv. édit., 3, 88. *Æsculus flava*, H K. De la Caroline. Arbre de 60 à 70 pieds, à feuilles composées de cinq folioles oblongues, pointues, dentées, et d'un verd jaunâtre. Fleurs en mai, en grappes, d'un jaune pâle, dont les deux pétales intérieurs sont munis d'un onglet long, et terminés par un appendice arrondi. Fruits *idem*. Même culture, mais plus rustique et semé en pleine terre. Il a une variété à folioles plus longues, plus pendantes, à fleurs rouges. Bois tendre et sans force.

3—5. Pavia nain, P. a longs épis. — *Pavia dulcis*, Poit., — *macrostachya*, Mich.; — *spicata* des jardiniers. De la Géorgie d'Amérique. Arbrisseau à tige droite; feuilles d'un verd sombre en dessus, cotonneuses en dessous, dentées et pointues; fleurs en juillet et août, blanches, odorantes, à 4 pétales, à 6 ou 7 étamines, en longue grappe pyra-

midale

midale et terminale. Les fruits sont aussi de petits marrons qu'on peut manger crus ou rôtis, et qu'on sème de suite parce qu'ils germent promptement. Mêmes culture et moyen de multiplication que le n°. 1. Il fournit en outre des rejetons. Moyen soleil. PAVIA DE L'OHIO, *P. ohiotensis*, arbre de 25 pieds, fort gros, à fleurs blanches, et à capsules épineuses. Même culture. On possède encore le *P. hybrida*, joli arbrisseau à feuilles finement dentées, acuminées et à fleurs rouges. Même culture.

PÊCHER NAIN A FLEURS DOUBLES. (*Voyez ce mot aux arbres fruitiers.*) Même terre et même culture. On ne taillece charmant arbrisseau qu'après la fleur, et on peut hâter sa floraison en le mettant en pot et sous châssis.

PERIPLOCA. (Pentandrie-Digynie, fam. des *Apocynées.*) PERIPLOCA DE LA GRÈCE, *Periploca græca.* LIN. (JAUM., 8e. livraison.) Plante sarmenteuse, qui embrasse les corps environnans; d'où son nom, du grec *periplekô*, je plie autour. Rameaux longs de 20 à 25 pieds et volubles; feuilles longues, pointues, d'un verd luisant; fleurs en août, terminales, de couleur rouge sombre et de mauvaise odeur. Elle n'est bonne qu'à garnir des berceaux qui seroient à mi-soleil. On la multiplie de semences, drageons, marcottes et boutures. Tout terrain et toute exposition.

PEUPLE *ou* PEUPLIER, *Populus.* (Genre de la Diœcie-Octandrie, fam. des *Amentacées.*) Nom dérivé du grec *Paipallein*, agiter.

1. PEUPLIER BLANC, YPRÉAU, BLANC DE HOLLANDE, *Populus alba.* LIN. (DUH., nouv. édit., 2. 52.) Arbre indigène, de 100 à 120 pieds, cultivé surtout en Hollande, et aux environs d'Ypres. Tronc droit; écorce blanche, grise et crevassée dans la vieillesse, et dont les branches lui forment une belle tête. Feuilles arrondies, terminées en pointe, anguleuses, un peu dentées, d'un verd foncé en dessus, duveteuses et blanches en dessous. Fleurs en avril, peu apparentes comme dans toutes les autres espèces. Une variété *P. grisea*, *H. P.*, à feuilles d'un blanc cendré en dessous, fait un bel effet lorsque le vent agite les feuilles : on la nomme *Grisard* et *Grisaille.* Il se plaît dans les vallons, et il aime les terres fortes et fraîches.

2. PEUPLIER TREMBLE, *P. tremula.* LIN. Indigène. Arbre élevé comme le premier, à écorce blanchâtre. On le voit partout. Il vient bien dans un terrain sec et profond, et mieux dans une terre fraîche. Feuilles obrondes, anguleuses, glabres, à pétioles longs et grêles, agitées au moindre souffle, d'où son surnom.

3. Peuplier faux-tremble, *P. tremuloïdes*. Mich. (Duh. n. éd. 2. 53.) De l'Amérique septentrionale. Ses ressemblances avec l'espèce précédente lui ont fait donner ses surnoms; feuilles plus petites, acuminées et un peu cordiformes à leur base.

4. Peuplier d'Athènes, *P. græca*. H. K. (Duh. n. éd. 2. 54.) Du Levant. Arbre élevé, droit, à feuilles en cœur, ondulées, terminées en pointe, lisses des deux côtés, glauques en dessous.

5. Peuplier pyramidal d'Italie, *P. fastigiata*, H. P.; *dilatata*, H. K. D'Italie. Arbre très-haut et très-droit: ses rameaux serrés lui donnent une forme *pyramidale* qui le rend propre à terminer les points de vue. Ses feuilles, ou en cœur ou en losange, mais pointues, sont dentées, d'un vert gai, luisantes des deux côtés, enfin panachées dans une variété. Il croît très-vite, même dans les terrains secs; mais il préfère les terres fraîches.

6. Peuplier noir, *P. nigra*. Lin. Indigène. Très-droit, très-haut, d'une végétation considérable et prompte dans les lieux qui lui conviennent. Feuilles en losange, terminées en pointe, dentées, lisses, d'un verd brun. Au printemps ses bourgeons exsudent une liqueur visqueuse et aromatique. Terrain frais.

7. Peuplier de la Caroline, *P. angulata*, H. K. *Angulosa*. Mich. Le nom latin exprime que ses jeunes rameaux sont anguleux. Bel arbre de 80 pieds, à feuilles superbes, plus larges que la main; et les plus grandes du genre, ovales allongées, terminées par une pointe, dentées, lisses, et d'un beau verd. Ces avantages sont balancés par la facilité qu'un si large feuillage donne au vent de briser l'arbre: il faut donc le placer à l'abri des vents violens, en terrain frais. Il est délicat, et perd souvent des branches par la forte gelée. Son bois est très-tendre.

8. P. de Virginie, P. suisse. *P. monilifera*, Mich. Arbre de 60 à 70 pieds; écorce noirâtre sur les vieux troncs; rameaux verdâtres et anguleux; feuilles en cœur, glabres et à dents obtuses. Il est moins difficile sur le terrain que le précédent et le suivant, et sa végétation est rapide.

9. Peuplier du Canada, *P. canadensis*. H. K. Cet arbre de 70 à 80 pieds, a beaucoup de rapports avec le *P. virginiana*. Il en diffère par ses branches plus ouvertes, par ses rameaux parsemés de points blancs et de lignes blanches, et par ses feuilles plus larges, un peu arrondies et terminées par une glande rougeâtre. Terre humide.

10. Peuplier argenté, *P. heterophylla*. Lin. (Duh. n. éd. 2. 51.) De l'Amérique septent. Il se distingue par

ses rameaux anguleux et par ses feuilles en cœur allongé, couvertes des deux côtés d'un duvet soyeux et doux au toucher, et dentées sur les bords. L'arbre est droit et s'élève à 70 pieds : la largeur de ses feuilles donne prise aux vents, qui souvent le mutilent.

11. Peuplier liard, grand baumier, *P. viminea*, *P. candicans*. H. K. Du Canada. Arbre droit de 50 pieds ; rameaux d'un brun foncé et glabres; feuilles ovales oblongues, acuminées, inégalement dentées, à trois nervures, veinées, glabres, d'un verd terne et foncé en dessus, blanches en dessous, et deux fois plus grandes que celles du n.° 12. Les bourgeons jaunâtres, résineux, odorans. Bois très-tendre.

12. Peuplier Baumier, Tacamahaca, *P. balsamifera*. Lin. (Trew. 46. Catesb. 1. 64. Duh. n. éd. 2. 50.) De la Caroline. Arbre de 80 pieds, qui a beaucoup de rapport avec le précédent, mais qui reste arbrisseau en France. Son bois a une odeur balsamique semblable à celle du suc résineux qui transpire par ses bourgeons, et il produit en Amérique la résine connue dans le commerce sous le nom de gomme *Tacamahaca*. Plus délicat que les autres, il a besoin d'une meilleure exposition. Terre fraîche sans être trop humide. Bois très-tendre.

13. Peuplier a grandes dents, *P. grandidentata*. H. P. Du Canada. Arbre au plus de 50 pieds. Rameaux anguleux et rouges; feuilles grandes, ovales, très-aiguës, munies à leurs bords de fort grandes dents, et couvertes d'un duvet blanc dans leur jeunesse. Bois très-léger et très-tendre.

Les fleurs des peupliers sont des chatons mâles ou femelles, mais sur des individus séparés. En général ces arbres sont propres à la décoration des grands paysages ; les uns par leurs formes, les autres par la beauté ou la couleur de leur feuillage. Tous se plaisent dans les terrains humides; leurs racines courent sous terre, s'y enfoncent ou en sortent pour aller chercher une bonne terre qui leur convienne. Tous se multiplient de marcottes, de boutures, ou de drageons. On greffe aussi, en écusson, les *P. angulata*, *heterophylla* et *grandidentata*, sur les *P. alba* et *fastigiata*. Le bois des peupliers, quoique tendre, sert à plusieurs usages.

PHILARIA, Filaria, *Phillyrea*. (Diandrie-Monogynie, fam des *Jasminées*.) Du midi de la France, a feuilles persistantes et opposées, d'un verd foncé et brillant.

1. Philaria a grandes feuilles, *P. latifolia*. Lin. Arbrisseau de 12 pieds, à branches plus fortes et plus droites que les espèces suivantes; feuilles aussi plus grandes, en

cœur ovale, dentées en scie, d'une étoffe épaisse ; fleurs en mars, d'un blanc verdâtre, en bouquets et de peu d'apparence ; baies noires. Variétés à feuilles de buis, *P. buxifolia*, de Troëne, *ligustrifolia*, d'Olivier, *oleæfolia*, à rameaux effilés, à rameaux pendans, à feuilles panachées.

2. Philaria a feuilles moyennes, *P. media*. Lin. Plus élevé et plus branchu. Feuilles ovales aiguës ; fleurs en mars, petites et aussi en bouquets de peu d'apparence ; baies, noires. Variété à feuilles de romarin, *P. rosmarinifolia* ; autre plus branchue.

3. Philaria a fleurs étroites, *P. angustifolia*. Lin. Arbrisseau de 10 pieds, moins branchu ; écorce marbree de gris ; feuilles longues, lancéolées, épaisses, entières ; fleurs et baies de même. Variété à feuilles *obliques*, autre épineuse. Terre franche légère, médiocre ; mi-soleil. Multiplication de graines aussitôt leur maturité, en terrines qu'on rentre l'hiver, ou de marcottes qu'on lève au printemps. Abriter les jeunes plants les premières années ; marcotter les variétés par incision ou en tordant un peu les branches ; garantir les racines en couvrant la terre de litière pendant l'hiver ; secouer les branches chargées de neige ou de givre. Ces arbrisseaux un peu plus rustiques que les alaternes, peuvent servir à former des palissades ou à orner des bosquets d'hiver.

PHLOMIS. (*V.* page 585)

1. Phlomis frutescent, *Phlomis fruticosa*. Lin. Du Levant. Arbuste de 2 ou 3 pieds, en un buisson arrondi, assez touffu. Tiges cotonneuses ; feuilles opposées, en cœur obtus, quelquefois dentelées, cotonneuses et blanchâtres en dessous. Fleurs en juillet-septembre, grandes, en verticille et d'un jaune éclatant. Variété à feuilles larges et d'un verd jaunâtre, *P. frut. latifolia* ; autre à feuilles d'un verd foncé et rouillé, *P. frut. ferruginea*. D'orangerie, où il conserve ses feuilles. Si on le met en pleine terre, il faut le garantir du froid. Terre franche légère et médiocre en pleine terre, et exposition abritée avec couverture de litière au pied ; ou d'orangerie, et alors terre substantielle ; multiplication de semences sur couche tiède au printemps, boutures *idem*, en mai ; exposition chaude en été.

2. Phlomis queue-de-lion, *P. leonourus*. Lin. Du Cap. Arbrisseau charmant de 6 pieds ; tige ligneuse, divisée en rameaux droits, quadrangulaires ; feuilles opposées, longues, aiguës, dentées en scie, persistantes, un peu velues, d'un verd foncé ; fleurs en août-octobre, longues, nombreuses, étroites, d'un aurore très-vif, et en verticilles

nombreux, placées par intervalles au-dessus les unes des autres, ayant l'apparence d'une queue, *oura*, de lion, *leo*, d'où le surnom. Même culture; placer près des jours dans l'orangerie; donner peu d'eau et garantir de l'humidité; tailler et rempoter à la sortie de l'orangerie.

PHYLIQUE, (*Phylica*. Pentandrie-Monogynie, fam. des *Rhamnoïdes*.) Jolis arbustes toujours verts, du Cap., et qu'on cultive comme les *diosma*.

1. Phylique bruyériforme, bruyère du Cap., *Phylica ericoïdes*. Lin. Arbuste de 2 à 3 pieds, en buisson, dont le port et les feuilles ont des rapports avec les bruyères. Rameaux nombreux; feuilles petites, nombreuses, linéaires, étroites, d'un verd foncé et glauques en dessous; fleurs en septembre-mars, petites, d'un beau blanc, en têtes terminales, en forme de boutons, et à odeur d'amande.

2. Phylique plumeuse, *P. plumosa*. Lin. Tige à rameaux nombreux, formant au sommet un grand panicule; feuilles étroites, assez longues, un peu courbées, plumeuses, chargées de poils soyeux et blanchâtres, et si nombreux au sommet des rameaux, qu'elles couvrent les fleurs; fleurs en juin, en assez grosses têtes terminales et à corolle frangée.

3. Philique a feuilles de romarin, *P. rosmarinifolia*. Tige droite de 5 à 6 pieds, branchue; rameaux moins nombreux; feuilles un peu semblables à celles de romarin, mais blanchâtres, et leurs bords roulés en dessous; fleurs au printemps, blanches au sommet des tiges où elles forment des têtes allongées en forme de grappes ou d'épis feuillés.

4—11. On cultive encore les P. luisante, *nitida*, Lam.; *horizontalis*, Hortul.; P. squarreuse, *squarrosa*, Hortul.; P. en épi, *spicata*. Lin.; P. a grappes, *racemosa*. Lin.; P. a feuilles de ledon, *ledifolia*. Desf.; P. axillaire, *axillaris*. Lam.; P. a feuilles de buis, *buxifolia*. Lin.; et P. a feuilles de thym, *thymifolia*. (Vent. jard. malm.)

PIMENT, *Capsicum*. (*V.* page 222.) Piment-Cerise, *Capsicum cerasiforme*. Lin. De la Chine. Arbrisseau de 2 à 3 pieds, rameux; feuilles petites, lancéolées, pointues, molles et d'un verd luisant; fleurs en juin-septembre, petites, solitaires et blanches; fruits gros et formés comme une cerise, d'un beau rouge ou jaunâtre. Terre franche légère et substantielle; de serre chaude; multiplication de semences sur couche chaude et sous châssis. Avec de la chaleur et beaucoup d'eau, il donne du fruit dans l'année.

PIN, *Pinus*. En grec *Pitys* et *Pinos*, de l'adjectif *piôn*, gras, parce qu'on tire de ces arbres la poix, le goudron,

la térébenthine, etc. (Monœcie-Monadelphie, fam des *Conifères.*) Les pins sont des arbres résineux et toujours verts, dont le port et le feuillage singuliers peuvent produire un effet pittoresque dans les grands jardins de luxe. On en fait trois divisions : la première, des Pins à deux feuilles ; la deuxième, de ceux à trois feuilles ; et la troisième ; de ceux à cinq feuilles réunies à leur base dans une gaîne.

1. Pin sauvage, *Pinus sylvestris.* Lin. Arbre de première grandeur, mais dont les dimensions varient suivant le climat et le terrain, ainsi que tous les autres végétaux. Indigène et des montagnes. Tige droite, branches fortes, étalées et verticillées ; rameaux de même, un peu courts et très-feuillés ; feuilles nombreuses, courtes, légèrement torses, pointues, piquantes, de 18 lignes à 2 pouces de long, et d'un verd un peu blanchâtre. Fleurs en mai comme celles de la plupart des autres espèces, et seulement remarquables par la grande quantité de poussière fécondante que les fleurs mâles répandent. Cônes petits, coniques, pointus, au nombre de deux à quatre. On ne les cueille qu'en mars et avril, et on les met au soleil pour qu'ils s'ouvrent et laissent sortir leurs graines. Ce qu'il faut faire pour les cônes des autres espèces. Cet arbre, qui vient partout, même dans les terres calcaires et les sables, végète cependant beaucoup mieux dans les terres franches légères, ou seulement légères et humides, dans les lieux élevés, et dans une température plutôt froide que chaude. On sème ses graines aussitôt leur récolte, ainsi que celle des autres arbres verts et résineux dont les graines rancissent promptement après leur sortie des cônes. Si on sème en grand et en place, il suffit de préparer la terre par planche, et de la gratter plutôt que de la labourer. Si on craint la chaleur de l'été pour le semis, on peut disposer les planches du levant au couchant, laisser un intervalle de 2 ou 3 pieds entre chaque planche ; et y mettre des plantes annuelles qui s'élèvent comme le topinambour (1), le soleil ou tournesol, *heliantus annuus*, etc., et donnent de l'ombre. Les semis pour replanter se font en terre légère ou de bruyère, à l'ombre, et tenue fraîche. Cet arbre est de tous les pins celui qui pousse le plus vigoureusement dans sa jeunesse. Si le semis est épais, on repique le jeune plant l'année suivante, en avril ou mai, suivant la température, à 6 pouces de distance. S'il est clair, on peut

(1) Le topinambour réussit dans les terrains calcaires, et en donnant de l'ombrage aux jeunes semis, il fournira de la nourriture aux hommes et aux bestiaux, et même du chauffage aux premiers.

le laisser deux ans. Ensuite on le met en pépinière, en l'élevant en motte et sans toucher à ses branches et à ses racines, qu'on ne doit jamais couper aux arbres résineux sans nécessité. Il a un assez joli port, et son bois est excellent pour les constructions et le chauffage. On en tire de la poix-résine, du goudron et de la térébentine. L'arbre vit moins long-temps quand on lui fait trop tôt des incisions pour en faire couler la poix-résine, mais son bois est plus léger et aussi bon; et cette opération lui est utile, ainsi qu'aux autres espèces, dans un âge avancé, où les sucs propres très-abondans, remplissent trop les vaisseaux et les pores, gênent la circulation de fluides, font périr l'arbre plus promptement, et nuisent à la qualité du bois.

2. Pin de Génève, nommé aussi *P. sylvestris* Tarraro Cet arbre a de grands rapports avec le précédent, mais il est de moyenne grandeur, à feuilles moitié plus courtes et à peine glauques, à boutons plus petits, et à cônes plus courts, dont la couleur est d'un brun verdâtre.

3. Pin d'Écosse, *P. rubra*, (de la couleur de son bois, qui est rouge) : ce qui le distingue des deux autres, ainsi que ses feuilles, un peu moins glauques que celles du pin sauvage et plus longues, ses boutons plus grêles, plus allongés et plus rouges, ses cônes moitié plus petits, plus pointus et grisâtres. Il parvient à la même hauteur que le *Sylvestre*. La lymphe, ou séve des trois espèces précédentes, est sucrée et nourrissante. Leur écorce intérieure, enlevée au printemps ou à l'automne, desséchée, rôtie, moulue et lavée à l'eau chaude, sert à faire du pain en la mélangeant avec de la racine de *nénuphar* ou de la racine de *céréales*.

4. Pin de Russie, de Riga, de Haguenau, de mature. Arbre encore plus élevé que les autres, ayant les feuilles plus longues, plus grêles et plus vertes que celles des deux premiers, ses boutons plus petits que ceux du pin d'Écosse, et grisâtres. Il pousse au moins aussi promptement que le pin silvestre. Ces trois pins demandent la même terre et la même culture que le premier. Le dernier me paraît préférable aux autres, et doit avoir la préférence. Ces arbres seront d'une grande utilité dans les parties calcaires et sablonneuses de l'ouest et du nord de la France, maintenant stériles et qui pourront devenir d'un grand rapport par la plantation de ces arbres.

5-7. Pin de Tartarie, *P. tartarica*, *P. hudsonia*. Il a beaucoup d'affinité avec le silvestre; feuilles plus courtes, plus larges, obtuses et glauques. Très-petits cônes. Il en est de même des suivans : P. de montagne, P. Mugho, *P. montana*, *silvestris montana*. Tige moins vigoureuse, moins grosse, moins brau-

chue ; feuilles moins nombreuses, courtes et d'un verd moins glauque ; P. A FEUILLES DIVERGENTES, *P. divaricata*, *P. banksiana*. Feuilles divergentes, cônes tortus et recourbés. Même terre et même culture.

8. PIN NAIN, MUGHO *ou* DE BRIANÇON, *P. pumilio*, *P. silvestris mugho*. Arbrisseau de 6 à 8 pieds au plus, qui a des rapports avec le pin de montagne, pour le feuillage, mais dont les branches latérales, en général, plus longues que la tige, sont couchées sur la terre, et qui, par ses proportions, peut être employé sur le devant des massifs. Même culture.

GRAND PIN MARITIME, P. DE BORDEAUX, *P. maritima major*. Arbre assez élevé, du midi de la France, sensible aux fortes gelées, et rarement très-droit. Branches horizontales, mêmes pendantes lorsque l'arbre avance en âge, et nues jusqu'à leur sommet ; feuilles d'un beau verd, quelquefois par trois dans la même gaîne, et longues de 4 pouces et demi ; cônes gros, luisans, et de 5 à 7 pouces de longueur. Même culture, mais difficile à la reprise, ce qui oblige à le manier tous les ans. Il est bon de le mettre en pots ou en paniers, pour le forcer à recourber son pivot et pour l'enlever en motte. Il est plus propre pour les climats chauds de la France, où il rendra les mêmes services que les précédens dans l'ouest et le nord. Exposition chaude à la température de Paris.

10—12. Les pins suivans ne paraissent que des variétés du précédent. PETIT P. MARITIME, PINSON, *P. maritima minor*. Il n'en diffère que dans de plus petites proportions dans toutes ses parties. P. MARITIME DE MATHIOLE, *P. pinaster*. Cebel arbre a beaucoup de rapport avec le maritime, mais il s'élève très-droit. Feuilles moins larges et un peu plus petites, cônes beaucoup plus petits. P. A TROCHETS, *P. racemosa*. Il diffère des précédens par la disposition de ses cônes, réunis en bouquets souvent au nombre de quinze à vingt, à l'extrémité des branches. Ces trois variétés se cultivent comme le grand Pin maritime, et sont propres aux mêmes climats.

13. PIN DE CORSE, *P. laricio*, *P. altissima*. Arbre très-droit, de 130 à 140 pieds, et qui, dans sa jeunesse, a beaucoup de rapports avec le grand pin maritime, dont on le distingue cependant par ses feuilles, aussi longues, mais un peu plus fines et contournées. En avançant en âge, il conserve son port, pendant que le maritime se déforme. Boutons toujours résineux l'hiver, et cônes dans les mêmes proportions que ceux du pin silvestre, auquel il se rapporte par la rusticité et la température qui lui convient. On l'élève comme le n°. 9, parce qu'il pivote et qu'il est difficile à la reprise.

si on ne l'a pas forcé à pousser du chevelu et à former une motte.

14. Pin cultivé, P. pignier *ou* pignon, *P. pinea*, *P. sativa*. De l'Europe méridionale. Arbre élevé et formant une tête comme le pommier. Feuilles dans les dimensions de celles du grand pin maritime, mais qu'on distingue à la pousse, surtout dans l'enfance de l'arbre, par leur couleur d'un glauque bleuâtre. Cônes gros comme le poing, contenant des semences ou pignons dont l'amande, de 8 à 10 lignes de long, est bonne à manger et est recherchée dans les lieux où l'arbre est commun. Il est plus délicat que les autres dans son enfance, et doit être semé en terrine à la température de Paris, et préservé, les deux ou trois premières années, des fortes gelées, par une couverture de litière. A mesure qu'il avance en âge, il devient plus rustique et supporte facilement les fortes gelées. Du reste, même culture que le grand pin maritime. Il mérite d'être cultivé, tant pour son fruit que pour la qualité de son bois, peu résineux, léger, et propre principalement pour les constructions maritimes.

15—20. Pin de Romanie, *P. Romaniæ*. Du Levant. Arbre élevé et rustique, à feuilles longuement engaînées, longues, droites, fermes, d'un verd foncé, et plus larges que celles des espèces connues. Même culture que le pin silvestre. P. résineux, *P. resinosa*; *P. rubra*, Mich. De l'Amérique sept. On le distingue par ses cônes ovales, coniques, arrondis à leur base, plus courts de moitié que les feuilles, qui sont d'un verd sombre, et ont 5 à 6 pouces de longueur. L'arbre s'élève de 70 à 80 pieds dans les terrains stériles et sablonneux, et donne un très-bon bois pour les constructions maritimes. Même culture. P. doux, *P. mitis*. Arbre de 50 à 60 pieds, à feuilles de 4 à 5 pouces, fines, flexibles et creusées d'une gouttière. Le bois est propre aux mêmes usages. Même culture. P. de Virginie, *P. Inops*. Arbre moyen, tronc souvent tortu, croissance lente; même culture. Bois de médiocre qualité. P. d'Alep, *P. alepensis*, de Jérusalem. Arbre de moyenne grandeur, remarquable parce qu'il est en forme de haut buisson. Feuilles longues, étroites, et d'un verd obscur. Même culture que le pin pignon, et aussi sensible au froid. P. colombaire, *P. colombaria*, le plus bel arbre de son genre, suivant M. Noisette. Feuilles très-menues, droites, d'un verd glauque; rameaux droits, couverts dans leur jeunesse d'une efflorescence glauque. D'orangerie: du reste même terre et semis sur couche tiède, en terrines. Toutes ces espèces et variétés sont de la première division.

20—25. Pin d'encens, *P. tæda*. De la Caroline. Arbre de 80 pieds qui croît dans les sols arides. Tronc droit, écorce lisse dans sa jeunesse; feuilles longues, étroites, menues et

vertes. Cet arbre croît vite, mais l'aubier forme les deux tiers du tronc. Il est plus propre pour le midi que pour les autres parties de la France. P. RUDE, *P. rigida*. De Virginie. Arbre de 70 à 80 pieds; feuilles longues et menues; cônes rassemblés autour des rameaux, aussi longs que ceux du grand pin maritime, et à écailles terminées par une épine, le seul dont il sort de nouvelles pousses sur le tronc. Même culture que le pin silvestre. P. DE MARAIS, *P. palustris*, *P. australis*. MICH. Des marais de la Caroline. Arbre de 60 à 70 pieds, d'un aspect charmant. Feuilles nombreuses, longues de plus d'un pied, épaisses et d'un beau verd; rameaux hérissés de stipules; cônes presque cylindriques et hérissés. Il paraît délicat, et ne peut être mis en pleine terre que dans le midi de la France. Il vient dans les terrains arides. Son bois est le meilleur de ceux d'Amérique pour les constructions civiles et maritimes; mais il est encore fort rare en France. Il fournit beaucoup de résine connue en France sous le nom de térébenthine de Boston. Même culture que le *P. colombaria*. Le P. TARDIF, *P. serotina*, du même lieu, et le P. A LONGUES FEUILLES, *P. longifolia*, ont beaucoup d'affinités avec lui, sont aussi délicats, et exigent la même culture. Ces cinq espèces sont de la deuxième division.

26. PIN CEMBRO, *P. cembra*, l'ALVITZ, le COUVE, le TIMIER. Des Alpes. Arbre moyen, droit, et d'un beau port, au moins lorsqu'il est jeune; feuilles longues, réunies par cinq comme celles du suivant, et glauques en dessous. Les cônes arrondis, gros comme un œuf de poule, contiennent des semences assez grosses, et bonnes à manger. Même culture que le pin silvestre; mais, comme il pousse très-lentement, on le sème en terrine.

27. PIN BLANC DU CANADA, P. DU LORD WEYMOUTH, *P. strobus*. Arbre de 150 à 180 pieds, très-droit; écorce lisse et verdâtre; branches étalées; feuilles longues de 4 pouces, menues, d'un joli verd, cônes cylindriques plus longs que les feuilles, et qu'il faut cueillir fin d'août. Il vient bien dans les sables, et son bois est plus léger, plus tendre que celui des autres pins, et résiste le mieux aux alternatives de l'humidité et de la chaleur. Même culture que le précédent. Les oiseaux sont très-friands du jeune plant, lorsqu'il lève.

Tous ces arbres produisent un bel effet dans les jardins paysagers; et ils joignent l'utilité à l'agrément: ce qui m'a déterminé à m'étendre davantage. Leur bois a plus ou moins de valeur, mais tous peuvent être employés.

PINKNEYA. Genre nouveau de la Pentandrie-Monogynie,

fam. des *Rubiacées*, dédié à Pinkney, amateur de l'Amérique sept. PINKNEYA PUBESCENT, *Pinkneya pubescens*, MICH. *Fl. Bor. am. tab.* 13. De la Georgie. Arbrisseau droit, à rameaux nombreux et opposés, en forme de buisson ; feuilles opposées, ovales aiguës, cotonneuses en dessous, finissant en pétiole à leur base ; fleurs presque toute l'année, moyennes, blanches, rayées de lignes pourpres, en faisceaux paniculés, axillaires et terminaux. Terre légère ou de bruyère et fraîche ; multiplication de semences et boutures sur couche un peu tiède et ombragée, ou de marcottes. Garantir de l'humidité et rentrer les jeunes plants dans l'orangerie. Cet arbrisseau, qui réussira mieux dans le midi de la France, a de grands rapports avec le *quinquina*, et paraît en avoir les propriétés, ce qui doit déterminer à le multiplier.

PISTACHIER, *Pistacia*, LIN. ; *Terebinthus*. JUSS. (Diœcie-Pentandrie, fam. des *Térébinthacées*.)

1. PISTACHIER CULTIVÉ, *ou* VRAI PISTACHIER, *Pistacia vera* ou *trifolia*. LIN. De Syrie. Arbre de 20 pieds, naturalisé dans le midi de la France. Rameaux bruns et diffus ; feuilles simples, ternées, ou quaternées, lancéolées, d'un verd grisâtre ; fleurs en mai, les mâles en grappes, ainsi que les fleurs femelles, mais les sexes placés sur des individus différens ; il les faut avoir tous deux pour obtenir du fruit. Ce fruit, d'un verd cramoisi, contient une amande verdâtre d'une saveur agréable. Elle est recherchée par les confiseurs, et pour l'office. Terre franche légère ; exposition au midi en espalier contre un mur ; multiplication de marcottes, mieux de semis sur couche chaude et sous châssis ; repiquage en pots pour rentrer pendant cinq à six ans dans l'orangerie où on les tient sèchement ; on les couvre, en pleine terre, de paillassons et de litière sèche pendant les gelées.

2. PISTACHIER TÉRÉBINTHE, P. SAUVAGE, *P. Terebinthus*, LIN. De Chio. Arbre moyen, qui fournit la vraie térébenthine, et naturalisé dans la France mérid. Feuilles alternes, ailées, à folioles opposées, ovales lancéolées, entières et impaires ; fleurs en juin et juillet, petites, en panicules axillaires, et purpurines. On peut le livrer aussi à la pleine terre de même qualité, en le traitant comme le précédent. Quand il paraît surchargé de térébenthine, on lui fait des incisions.

3. PISTACHIER LENTISQUE, *P. lentiscus*. LIN. De Barbarie. Arbrisseau diffus, toujours vert : rameaux tortueux, feuilles ailées, à folioles paires, ovales obtuses. Il sent la térébenthine, et demande absolument l'orangerie. En Orient, il fournit la résine, appelée MASTICH dans le commerce. Fleurs en mai, purpurines et en grappes. Même culture, mais terre légère. *Pistakia* et *Terebinthos* étaient chez les Grecs les noms de ces différens arbres.

PITTOSPORUM. (Pentandrie-Monogynie, fam. des

Rhamnoïdes.) Ce nom, dérivé du grec, exprime que les semences sont enduites de térébenthine.

1. Pittosporum ondulé, *P. undulatum.* Vent. (Herb. de l'Amat., tom. 2. J. de Cels, 78.) Des Canaries. Arbrisseau de 5 à 6 pieds; tige droite; rameaux bruns et souvent verticillés; feuilles persistantes, en verticille au sommet des rameaux, grandes, ovales lancéolées, pointues, rétrécies en pétiole à la base, lisses en dessus, pâles en dessous; *ondulées*, et répandant une odeur aromatique quand on les froisse; fleurs au printemps, réunies trois ensemble au bout des rameaux, blanches, sentant le jasmin, à cinq pétales recourbés à leur extrémité. D'orangerie. Terre franche légère, et en pot ou en caisse qu'on ne change que lorsqu'il les a tapissés de ses racines. Multiplication de marcottes par incision, ou de semence sur couche et sous châssis.

2-5. Pittosporum a feuilles épaisses, *P. coriaceum.* And. *rep.* 151. De Madère. Arbrisseau de 6 pieds, à rameaux verticillés; feuilles persistantes, larges, ovales obtuses, d'un beau verd, pâles et marquées d'une nervure en dessous; fleurs en mai, et en ombelles terminales, à cinq pétales blancs longs et à odeur de jasmin. Ses graines ne mûrissant point, on ne peut le multiplier que de marcottes par incision. D'orangerie, et même culture. — On connaît encore le *Pittosporum revolutum* de la Nouvelle-Galles du Sud: le *P. tobira* de la Chine, et le *P. ferrugineum* de Guinée, le seul qui demande la serre chaude. Les deux autres sont d'orangerie, et se cultivent comme la première.

PIVOINE EN ARBRE, *Pæonia suffruticosa.* And. *rep.* 373. (Herb. de l'Amat., tom. 3.) Moul-Tan, en Chine, où on le représente sur les papiers peints. Arbuste de 4 à 5 pieds, à plusieurs tiges sous-ligneuses, persistantes, et dont les branches roussâtres à la base, herbacées et velues au sommet, poussent chaque année des feuilles assez semblables à celles de notre pivoine ordinaire, mais plus grandes, bipinnées, à folioles longues, incisées irrégulièrement dans le haut, vertes et lisses, glauques, velues et nervées en dessous, à pétiole assez long, amplexicaule, creusé en dessus en gouttière, dont le fond est rose; fleurs aussi plus grandes, en avril-mai, durant un mois si l'arbuste n'est point au soleil, très-pleines, à pétales nombreux, d'un très-joli rose, et marquées à la base d'une couleur plus foncée. Variété à feuilles plus larges et à fleurs plus doubles, d'un rose pourpre que relève encore le jaune éclatant des étamines, à pétales plus courts, et à odeur d'essence de rose. C'est le *pæonia fruticosa odorata.* And. 448. *B. rep.* Ces plantes, qui, à la rigueur, pourraient se contenter d'une très-bonne orangerie, feront beaucoup mieux si on les livre à la pleine

terre, dans la bâche ou sous châssis. Terre d'orangers. On les multiplie de marcottes qui, suivant M. Noisette, ont besoin de deux ans pour pousser des racines tuberculeuses; point essentiel, car les racines fibreuses n'étant qu'annuelles, on perd ordinairement la plante lorsqu'on la sépare avant qu'elle ait produit des racines charnues. Ses boutures réussissent rarement.

PLAQUEMINIER, Guyacana, *Diospyros.* (Polygamie-Dicœcie, fam. des *Plaqueminiers.*)

1. Plaqueminier-Lotus *ou* d'Italie, *Diospyros-Lotus.* Lin. De Barbarie, naturalisé en Italie. Arbre de 25 à 30 pieds à rameaux rougeâtres. Feuilles lancéolées, pointues, entières, d'un verd terne, et pâles en dessous. Fleurs en juin-juillet, axillaires et presque sessiles. De pleine terre franche un peu légère et fraîche, bonne exposition. Multiplication de graines semées en terrines placées sur couche tiède.

2. Plaqueminier de Virginie, *D. virginiana.* Lin. (Catesb. 2. 26.) Grand arbre à rameaux nombreux et à feuilles plus larges, ovales lancéolées, douces au toucher, vertes, pales, pubescentes et un peu glauques en dessous; assez semblables à celles du poirier. Fleurs *idem*, petites, solitaires, axillaires et verdâtres; baies assez grandes, longuettes, réunies trois ou quatre, jaunâtres, diaphanes, et mangeables. Même culture et exposition au nord. On a vu des graines lever en trois semaines, et d'autres être deux ans à germer. Ses fruits peuvent servir à faire de la bière, et on peut en extraire de l'eau-de-vie. Son bois sert pour le tour et pour les brancards des voitures.

3. Plaqueminier-Kaki, *D. kaki.* Lin. Des Indes. Rameaux légèrement cotonneux; feuilles ovales, pointues par les deux bouts, pubescentes en dessous, ayant des rapports avec celles du précédent; fleurs blanches; fruits appelés *Figue-Caque*, d'un rouge cerise, et d'une saveur délicieuse, d'où le nom de Diospyros, *grain divin*, de *dios*, divin, et *pyros*, blé, froment. D'orangerie et terre franche légère ou de bruyère. Multiplication par greffe en approche sur celui de Virginie. Exposition chaude, de pleine terre dans le midi.

4. Plaqueminier Ébénier, simplement Ébénier, *D. Ebenus*, Lin. De Ceylan, où il prend un accroissement considérable; chez nous, il reste très-petit. Il lui faut la serre chaude, ou au moins la tempérée pour l'hiver. C'est lui qui fournit le bois d'*ébène*, si recherché pour sa belle couleur noire.

PLATANE, Plane, *Platanus*, en grec *platanos*, qui indique la largeur de la tête ou des feuilles (Monœcie-Polyandrie, fam. des *Amentacées*).

1. Platane d'Orient, *Platanus orientalis*. Lin. (Duh. n. éd. 2. 1.) Du Levant. Arbre superbe par son port, sa hauteur de plus de 60 pieds, et sa tige nue, droite et terminée par une belle tête; racines pivotantes; écorce grisâtre, dont l'épiderme se détache en partie et par plaques irrégulières tous les ans; branches et rameaux étendus et nombreux; feuilles nombreuses, grandes, palmées, à cinq lobes profonds, ce qui lui a fait donner le nom de Main découpée; fleurs en mai, mâles ou femelles. Les fleurs femelles deviennent des fruits moins gros que ceux du platane d'occident, ramassés en têtes globuleuses, brunâtres et pendantes. Variété à feuilles, assez semblables à celles des érables, d'où son nom spécifique *acerifolia*. Cet arbre est rustique, et pousse dans tous les terrains; mais il préfère les terres franches légères et profondes, et les lieux abrités. Multiplication de graines, de marcottes et de boutures faites en hiver, avec du bois de l'année et un petit talon de l'année précédente. Son bois, plus dur que celui du P. d'occident, et qui a des rapports avec celui du hêtre, est bon pour la charpente, la menuiserie et l'ébénisterie. Cet arbre n'est point attaqué par les insectes. Il mérite, sous tous ces rapports, la préférence sur le suivant qui est plus sensible au froid.

2. Platane d'Occident *ou* de Virginie, *P. occidentalis*. Lin. (Catesb. 1. 56.. Duh. n. éd. 2. 2.) De l'Amériq. sept. Arbre d'un aussi beau port que le précédent, qui lui ressemble beaucoup, et qui se dépouille aussi tous les ans par grandes plaques de son épiderme; feuilles plus grandes, aussi vertes, et à trois lobes, lobés eux-mêmes, couvertes en dessous d'un duvet très-fin qui se détache facilement, et produit la toux, fait même quelquefois cracher le sang à ceux qui le respirent; fleurs *idem*, en têtes plus grosses, et jaunâtres; fruits en boules de plus d'un pouce de diamètre, et jaunâtres. Il exige un terrain plus frais. Du reste même culture. Ces deux arbres donnent des variétés par les semences qu'on répand sur terre aussitôt leur maturité, et qu'il suffit de couvrir d'un lit de mousse hachée pour les entretenir fraîches. On les multiplie aussi de marcottes et de boutures.

3—6. On cultive encore de même le P. a feuilles en coin, *P. cuneata*. Willd. Du Levant. Arbre de grandeur moyenne, dont les feuilles ont trois à cinq lobes dentés, en coin à leur base, et presque glabres. Enfin on commence à cultiver le P. ondulé, le P. étoilé, et le P. a feuilles laciniées; mais ces espèces sont encore rares.

PLATILOBIUM. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.) Genre contenant des arbrisseaux intéressans, de la Nouvelle-Hollande, et qui doivent leur nom, dérivé du grec, à la largeur de leurs cosses.

1. Platylobium élégant, *Platilobium formosum.* Smith. (Vent. Malm. 31.) Tige de 3 ou 4 pieds, et d'un brun violet; branches opposées et noueuses; rameaux courts, d'un verd léger, souvent rougeâtres; feuilles persistantes, opposées, presque sessiles, en cœur, fermes et un peu velues; fleurs en juin, axillaires, nombreuses, grandes, solitaires ou réunies par trois, d'un beau jaune orange, à étendard grand, bilobé, marqué à sa base d'une tache carmin, d'où divergent circulairement des rayons courts de même couleur; le même étendard est en dessous d'un rouge roux qui devient plus foncé et presque noir sur le bord du limbe.

2. Platylobium Scolopendre, *P. scolopendrium.* Smith. (Vent. Malm. 55. And. *rep.* 191.) Arbrisseau singulier par ses branches ailées, plates, vertes, molles d'abord, et prenant ensuite une consistance coriace, mais flexible; feuilles rares, sans ordre, ovales et petites; fleurs en mai, solitaires, jaunes, remarquables par la largeur de leur étendard concave, taché de rouge.

3. Platylobium a feuilles lancéolées, *P. lanceolatum.* Smith. (And. *rep.* 205.) Arbrisseau à feuilles lancéolées, étroites et rangées des deux côtés des rameaux. Fleurs en juin, axillaires, solitaires, terminales, d'un beau jaune, aussi à étendard très-large et bilobé. Ces trois arbrisseaux veulent la terre de bruyère et l'orangerie près des jours et, dans la partie la plus sèche, car ils craignent l'humidité. On les tient dans des pots petits en raison de leur volume. Multiplication de graines sur couche et sous châssis, et rentrer l'hiver suivant les jeunes élèves dans la serre tempérée.

PLECTRANTHUS, des mots grec *plectron*, éperon ou ergot de coq, et *anthos*, fleur. (L'Hér. *st. nov.* 41.) *Voyez* le mot Germaine.

PODALIRIA. (*Voyez* pag. 590.) Podaliria à deux fleurs, *Podaliria biflora*, *Sophora biflora*, *S. rotundifolia*, Lin. *P. myrtillifolia*, Willd. Tige de 4 ou 5 pieds et rameuse; rameaux blanchâtres et pubescens; feuilles ovales obrondes, ciliées, soyeuses, argentées, arrondies au sommet, avec une pointe blanche. Fleurs en novembre-janvier, solitaires ou géminées, terminales, très-grandes, pédonculées, d'un beau blanc de lait qui fait ressortir un calice renflé et de couleur de rouille. On le propage de semences et de boutures: il se conduit comme les autres arbustes du Cap, et il lui faut, pour l'hiver, une place au jour dans l'orangerie.

POINCIADE, *Poinciana*, *Cesalpinia*, Swartz. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses*.) Dédié à M. de Poincy. Poinciade élégante, Fleur de Paon *ou* de Paradis, *Poinciana*, *pulcherrima.* Lin. (Curt. 995. Rheed. *Hort. Ma-*

lab. 6. 1.) Arbrisseau charmant et toujours vert des Indes, de 8 à 10 pieds; feuilles entre deux épines courbes, deux fois ailées, de 12 à 16 folioles opposées, ovales lancéolées, d'un verd presque glauque, et à odeur de sabine; fleurs en juin-septembre, à cinq pétales ouverts dont le limbe est crénelé, d'un rouge orangé vif avec des taches vertes, à étamines très-longues, redressées et rouges, et au nombre de plus de 50, en épis pyramidaux. Terre franche légère, de serre chaude, très-peu d'eau et garantir de l'humidité dans l'hiver, beaucoup de chaleur, ne rempoter que rarement et sans toucher aux racines. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis, et mettre dans la tannée le jeune plan après le repiquage.

POIRIER, *Pyrus.* 1.—6. (*Voyez* p. 352.) Il ne s'agit ici que de poiriers d'agrément, tels que celui de crassane à feuilles panachées; celui à fleurs doubles, et qui noue quelquefois; le POIRIER BIFLORE qui fleurit au printemps et en automne, et qui mérite d'être cultivé par sa beauté, sa singularité et pour son fruit; le P. A FEUILLES DE SAULE, *Pyrus salicifolia*, LIN., de Sibérie, à feuilles duveteuses et allongées; et le P. COTONNEUX, *P. Pollveria*, BAUHIN. Indigène. Rameaux et feuilles couverts d'un duvet blanc et soyeux qui lui donne un air argenté. Les fruits de ces espèces sont petits et ne valent rien. Multiplication de semences et de greffes. Les deux derniers sont assez pittoresques. Enfin le *Pyrus indica* à feuilles persistantes, et à rameaux droits, est couronnés par un bouquet de feuilles d'un beau rose, qu'on cultive comme le Poirier ou Coignassier du Japon.

POLYGALA, du grec *poly*, beaucoup, et *gala*, lait parce que le *P. vulgaris* donne beaucoup de lait aux femelles. (Diadelphie-Octandrie, fam. des *Pédonculaires.*) Ces arbustes sont toujours verts.

1. POLYGALA A FEUILLES DE BUIS, *Polygala Chamæbuxus.* LIN. Indigène dans les montagnes. Arbuste d'un pied; feuilles semblables à celles du *buis;* fleurs de mai à octobre, grandes, terminales par deux ou trois, jaunâtres avec des taches d'un jaune plus foncé, et dont le sommet des pétales inférieurs est jaune. Plate-bande de terre de bruyère grasse et ombragée; multiplication de rejetons et de semences.

2. POLYGALA A FEUILLES DE MYRTE, *P. myrtifolia.* LIN. Du Cap, et toujours vert comme les suivans. Arbuste de 6 pieds. Tige et rameaux pendans; feuilles à leur sommet, éparses, assez semblables à celles du *myrte.* Fleurs tout l'été, barbues, assez grandes, d'un beau violet, très-pâles en dehors, disposées en épis terminaux, papilionacées en apparence, ainsi que toutes celles du Cap qui sont toutes jolies et très-durables. Terre franche mêlée de terre de bruyère et de

terreau ; d'orangerie près des jours ; multiplication, pour cette espèce et les suivantes, de marcottes, de boutures et de graines, qui, semées de suite sur couche chaude et sous châssis, lèvent en un mois.

3. Polygala a feuilles opposées, *P. oppositifolia.* Lin. Tige de 3 pieds ; rameaux plus droits, plus fermes, très-ouverts ; feuilles opposées, sessiles, en cœur aigu, rebroussées. Fleurs tout l'été, barbues, grandes, rouges et en épis terminaux.

4. Polygala a feuilles lancéolées, *P. lanceolata.* Rameaux droits, violâtres et ramassés ; feuilles linéaires, *lancéolées*, sessiles ; fleurs tout l'été, en épis terminaux, d'un beau violet en dedans, d'un pourpre clair en dehors, et bordées de poils blancs.

5. Polygala a feuilles de bruyère, *P. Heisteria.* Lin. Dédié au professeur Heister. Tiges très-rameuses et très-fermes ; feuilles sessiles, triangulaires, courtes, très-piquantes et d'un beau verd ; fleurs toute l'année, petites, sessiles, en épi unilatéral et terminal ; pétales supérieurs blancs, l'inférieur d'un beau pourpre et divisé en deux parties.

6. Polygala a bractées, *P. bracteolata.* Lin. Tiges, branches et rameaux en faisceau, d'un verd foncé, et souvent violets dans leur jeunesse ; feuilles sessiles, linéaires-lancéolées, pointues ; fleurs en mai-juillet, très-jolies, d'un verd rougeâtre en dehors, d'un pourpre éclatant en dedans, la carène violette à la base, ciliée de blanc pur au sommet ; en épi terminal. C'est celui dont les boutures réussissent le mieux.

7. Polygala de Virginie, *P. seneka.* Tige droite, herbacée, peu rameuse, d'un pied de haut. Feuilles oblongues lancéolées, sessiles. Fleurs en juillet, petites, blanchâtres, en épis lâches et terminaux. Les racines sont purgatives, sudorifiques et diurétiques. On s'en sert en Virginie pour guérir les morsures du serpent à sonnettes, et on pourrait l'employer en France contre celles de la vipère.

8. Polygala remarquable, *P. speciosa.* Arbuste de 3 à 4 pieds, à tiges droites et faibles ; feuilles de 18 lignes sur 3 de large ; fleurs en juin-juillet, les plus grandes du genre, d'un violet pourpre, la carène surmontée d'un filament foliacé et frangé qui produit un joli effet, en épis longs de 6 à 8 pouces. Toutes ces espèces se cultivent comme le n°. 2.

POMMIER, *Malus.* (*Voyez* page 368.) Il ne reste à faire connaître que les Pommiers de curiosité ou d'agrément, tels que celui a fleurs doubles *ou* pleines, qu'on multiplie par la greffe sur franc ou sur doucin, suivant les dimensions qu'on veut donner à l'arbre. — Le P. apétale. Ses fleurs manquent de pétales, mais sont assez complètes du reste

pour produire des fruits mangeables.—Le P. A BOUQUETS *ou* DE LA CHINE, *Malus spectabilis*. H. K. (HERB. DE L'AMAT. tom. 2.) Charmant arbrisseau à fleurs semi-doubles, et qui produit des pommes mangeables en les faisant mûrir sur la paille, mais extrêmement petites. Ses boutons sont du plus beau carmin, et restent long-temps dans cet état. Les fleurs, soutenues par de longs pédicules, s'épanouissent au mois de mai, ont un air léger, et sont blanches, lavées de rose, et fort grandes. Elles durent long-temps si l'arbre est à l'ombre.

4—7. Le POMMIER ODORANT, de l'Amérique sept., *M. coronaria*. LIN.;—le P. TOUJOURS VERT, du même pays, *M. sempervirens*, H. P. (HERB. DE L'AMAT. tom. 3.) De l'Amérique sept. Joli arbrisseau à feuilles persistantes, luisantes, ovales, allongées et dentées. Vers la mi-mai, fleurs en bouquets à l'extrémité des jeunes rameaux, d'un rose carminé avant de s'épanouir, et ensuite presque blanches. Petits fruits acerbes,—et le P. BACCIFÈRE *ou* DE SIBÉRIE, *M. baccata*. LIN. Ses fleurs, assez grandes et en bouquets, exhalent une odeur agréable; ses fruits sont des baies ombelliquées. Même culture. — *Malus microcarpa*, qui ressemble au *baccata*, mais plus délicat et plus velu dans toutes ses parties; fleurs en bouquets, d'un blanc pur, et très-odorantes; fruits nombreux, de la grosseur et de la couleur de la groseille rouge à grappe. On greffe ces espèces ou on les multiplie de semences.

POTENTILLE, *Potentilla*, *petite puissance*, pour exprimer les vertus supposées de quelques espèces de ce genre de l'Icosandrie-Polygynie, fam. des *Rosacées*. POTENTILLE FRUTESCENTE, *P. fruticosa*. LIN. (DUH. nouv. édit. 2. 4.) Du nord de l'Europe. Arbuste d'environ 3 pieds, qui orne les jardins tout l'été par le beau jaune de ses fleurs en juillet et août, disposées en bouquets au bout des rameaux nombreux, qu'ornent des feuilles à sept folioles étroites, pointues, d'un verd blanchâtre. Il est rustique, demande un bon terrain et un soleil ordinaire. Rarement il mûrit ses graines, mais il fournit des drageons.

PRINOS. Genre de l'Hexandrie-Monogynie, fam. des *Amentacées*. C'est le nom que portait le chêne vert chez les Grecs.

1. PRINOS LISSE, APALANCHINE, *Prinos glaber*. LIN. de l'Amérique sept. Arbrisseau de 1 à 2 pieds; son feuillage persistant le rend propre à orner les bosquets d'hiver; rameaux nombreux; feuilles alternes lancéolées, obtuses, dentelées au sommet, glabres et d'un beau verd; petites fleurs blanches un peu odorantes, en bouquet, et en août.

2-5. Prinos verticillé, Ap. Vert., *P. verticillatus.* Lin. De l'Amérique sept. Haut de 5 à 6 pieds; feuilles en verticilles assez serrées, lancéolées aiguës, dentelées, velues, surtout en dessous; ses fleurs, en juillet, aussi petites et blanches, donnent dès la fin de l'été de petits fruits rouges, et qui restent long-temps sur les branches. Ces arbrisseaux se multiplient de graines ou de marcottes. Ils aiment un terrain frais (mieux la terre de bruyère), et une exposition abritée du soleil. Les *Prinos lanceolata*, *lucida* et *prunifolia*, sont aussi des arbustes intéressans par leurs jolies fleurs rouges. Variété du *prunifolia* à fruit blanc. Même culture.

PROSTANTHERA Lasianthos, Bot. *reg.* (Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées.*) De Vandiemen-Island. Tige quadrangulaire, à rameaux et feuilles opposés; fleurs en mai-juin, à calice tubuleux, monopétales, blanches, et en panicule terminal. Elles ressemblent aux fleurs du catalpa. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; serre tempérée et même d'orangerie, où ce joli et nouvel arbuste produira un effet agréable. Multiplication de marcottes et de boutures sur couche et sous châssis.

PROTÉE, *Protea.* (Tétrandrie - Monogynie, fam. des *Protées.*) (*Protéoïdes* de Ventenat.) Ce nom vient de la variété des feuillages, toujours différens dans chaque espèce. Ces arbrisseaux, tous du Cap, sont remarquables par leur joli feuillage persistant, et surtout par leurs fleurs, qui consistent en un calice coloré à quatre divisions, linéaires, longues, étroites, sillonnées intérieurement, munies à leur sommet d'anthères logées dans une cavité ou dans un sillon; le pistil, souvent plus long que les pétales (ou les divisions du calice), donne à ses fleurs, ordinairement rassemblées, un air léger et plumeux.

1. Protée argenté, Arbre d'argent, *Protea argentea.* Lin. Superbe arbrisseau de 12 pieds; tige droite, branchue à une certaine hauteur; rameaux ouverts; feuilles assez grandes, lancéolées, soyeuses et *argentées* au moyen des poils nombreux, blancs et couchés dont elles sont revêtues; fleurs en tête, munies d'écailles aussi argentées; cônes ovales, argentés, de 4 à 5 pouces de long sur 3 de diamètre. On le place dans l'été à mi-soleil, et dans un lieu abrité. Terre de bruyère, avec un pouce d'épaisseur de gros sable ou de tessons au fond du vase qui doit être plus petit que grand, et qu'on ne doit changer que lorsque les racines le tapissent bien. Alors on met l'arbrisseau dans un vase un peu plus grand, et sans toucher aux racines, à moins qu'il ne s'en trouve de pourries ou gâtées qu'on enlève; serre tempérée et sèche, car cet arbrisseau craint l'humidité. Multiplication de graines en pots, sur couche tiède et sous châssis, ou de

marcottes. Éviter de mouiller ses feuilles dans la serre. Les graines de diverses espèces sont quelquefois deux et trois ans sans lever. On les remet à chaque printemps sur une couche modérée. Il est bon, pour éviter le repiquage, de ne mettre qu'une graine dans un petit pot où on laisse l'élève jusqu'à ce qu'il ait besoin d'être rempoté.

2—4. Protée élégant, *P. speciosa.* Lin. Arbrisseau entièrement couvert d'un duvet blanc et argenté; feuilles assez longues, lancéolées et sessiles, nervure rouge avec une pointe noire; rameaux terminés, en juillet, par un bouquet de fleurs sessiles, à écailles calicinales variées de jaune, de brun et de noir, garnies d'une touffe de poils noirs ferrugineux; cônes de la grosseur d'un œuf d'oie. Variété à *fleurs noires* (And. *rep.* 103.), *P. lepidocarpon*, Lin., qui fleurit à la hauteur de 2 pieds; feuilles longues, d'un verd pâle, et bordées par une ligne rose; fleurs en tête, fin de juin, noires, bordées de poils blancs et recourbés. Autre variété à *larges feuilles*, plus volumineuses en général que les deux précédentes; fleurs plus larges et bordées de même; écailles calicinales, plus grandes, bordées de poils blancs et roses; le cône est d'un rose carné. (And. *rep.* 110.) Ces trois arbrisseaux font le plus charmant effet. Même culture. Ces variétés se multiplient facilement de boutures, qu'on fait à la fin de mai. On en met trois ou quatre dans un pot plein de terre franche légère, substantielle, bien ameublie, en ayant soin que cette terre soit appliquée contre le bout de la bouture. On plonge le pot en couche tiède, sous châssis ombragé. Lorsque les boutures ont pris racines, on les sépare, et on les met chacun dans un pot de bruyère, et à l'ombre, jusqu'à ce qu'elles aient bien repris.

5—7. Protée a longues feuilles, *P. cristata.* Lam. *P. longifolia.* (And. *rep.* 132, 133, 134.) Arbrisseau très-beau et moyen; feuilles lancéolées, linéaires, étroites et roides; fleurs en automne, divisions calicinales très-longues, panachées de pourpre, de jaune et de blanc, et noires à leur sommet, en têtes terminales, droites et serrées, de sorte que leur extrémité étant déliée et plumeuse, on dirait d'une houppe d'un violet noirâtre. Variété *pourpre ferrugineuse*, en têtes plus rondes, à divisions calicinales, moins nombreuses, mais plus longues, plus étroites, et seulement teintes de rouille à leur extrémité, et à anthères placées encore plus haut. La variété à *fleurs en sabot* est remarquable par ses feuilles très longues, par ses écailles calicinales, dont les inférieures sont ovales, celles des rangs supérieurs allongées, et les intérieures presque linéaires, toutes vertes, teintées de rouille à leur sommet. La masse de fleurs est presque perpendiculaire, et a un appendice de couleur vio-

lette, noirâtre, ressemblant assez au bout d'un sabot d'enfant. Même culture.

8. Protée a fleurs en peloton, *P. glomerata.* (And. *rep.* 269.) Arbrisseau très-délicat dans sa jeunesse, plus rustique quand il a un pied de hauteur, superbe lorsqu'il est en fleurs; rameaux de couleur pourpre rembruni; feuilles d'un verd assez foncé, linéaires, bipinnées; fleurs en pelotons terminaux, à quatre pétales longs, étroits, tortillés, roussâtres à l'intérieur, blancs et velus à l'extérieur. Même culture. Très-difficile à propager de boutures.

9. Protée a feuilles cotonneuses, *P. lagopus.* (And. *rep.* 243.) Très-joli arbrisseau à feuilles filiformes bipinnées; fleurs en juin, blanches au dehors, rouges en dedans, en épi; elles terminent des rameaux feuillés, et dont le sommet, garni de feuilles écailleuses, leur donne quelque ressemblance avec des asperges qui seraient blanches et cotonneuses. Boutures et même culture.

10. Protée a fleurs en épi, *P. spicata.* (And. *rep.* 234.) Feuilles nombreuses, étroites, longues, bipinnées, creusées en gouttière, terminées par une glandule jaunâtre; fleurs en mai, en épis terminaux, blanches; écailles calicinales lavées d'un rose tendre à leur sommet. Boutures et même culture.

11. Protée a feuilles de pin, *P. pinifolia.* (And. *rep.* 76.) Petit arbrisseau de 2 pieds; rameaux rougeâtres; feuilles longues, linéaires, terminées par une pointe, d'un verd foncé et luisant; fleurs d'un jaune pâle, d'un effet charmant par l'air léger que leur donnent des pétales longs et filiformes. On le place dans l'endroit le plus chaud, le plus sec, et le plus aéré de la serre chaude. Du reste, même culture.

12—18. On cultive encore d'autres espèces dont les plus belles sont: les *Protea grandiflora*, très-beau; *P. triternata*, extrêmement bizarre; *P. canaliculata*, très-beau; *P. pulchella*, variété du *speciosa*, superbe; *P. repens*, superbe; *P. cyranoïdes*, très-beau; enfin *P. cordata*, peut-être le plus brillant de tous par le rouge carmin des larges écailles qui entourent les fleurs; feuilles en cœur, grandes, charnues, glauques et bordées de rouge, attachées par des pétioles carmin aux rameaux, qui sont de la même couleur. La tige, qui est longue d'un pied, et flexueuse, est d'un rouge plus rembruni. Tous se cultivent et se multiplient de même.

PRUNIER. (*Voyez* page 377.) On ne doit mentionner ici que le Prunier a fleurs doubles, le P. Perdricon a feuilles panachées, et le P. Myrobolan, *Prunus myrobolana*, H. P. *cerasifera.* Willd. Arbrisseau d'agrément, ayant

absolument le port du prunier, et produisant un fruit rond, de la grosseur et de la couleur à peu près d'une cerise ; ce qui lui donne quelque éclat. Le nom spécifique de ce fruit, d'une saveur assez agréable, est composé des mots grecs *myron*, parfum, et *balanos*, gland et fruit. Tous ces pruniers se greffent sur les espèces indiquées à la culture des pruniers.

PSORALÉE, *Psoralea*, du grec *psôraleos*, galeux, pour indiquer les aspérités résineuses de quelques espèces. (Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.)

1. Psoralée glanduleuse, Thé du Paraguay, Thé a foulon du Japon, *Psoralea glandulosa*. Lin. (Curt. 990.) Arbuste du Pérou. Feuilles persistantes, à trois folioles lancéolées aiguës, d'un beau verd ; fleurs en mai-août, d'un bleu agréable mêlé de blanc, disposées en épi. Terre franche et substantielle, d'orangerie, ou mieux sous châssis ; beaucoup d'eau et du soleil en été, peu d'eau en hiver. Multiplier par semis sur couche chaude et sous châssis.

2. Psoralée épineuse, *P. aculeata*. Lin. And. *rep.* 146. Arbuste du Cap, et faisant un très-joli effet, en juillet, lorsqu'il est en fleurs, très-rameux et couvert de feuilles très-nombreuses, à trois petites folioles en coin, terminées par une pointe épineuse ; fleurs axillaires et d'un joli bleu violâtre, et en parties blanches. Même culture.

3. Psoralée odorante, *P. odoratissima*. Jacq. *H. Sch.* 229. Arbuste du Cap, à une ou deux tiges de 7 à 8 pieds ; rameaux nombreux ; feuilles nombreuses, ailées, de treize à dix-sept folioles, petites, lancéolées, étroites, aiguës ; fleurs en mai, axillaires, d'un joli gris de lin, et blanches, répandant une odeur très agréable. Même culture.

4. Psoralée bitumineuse, Trèfle bitumineux, *P. bituminosa*. Lin. France mérid. Arbuste de 3 à 4 pieds, rameux ; feuilles à trois folioles lancéolées, d'un verd noir *bitumineux* ; fleurs tout l'été, bleues et en tête. Même traitement.

PTELEA, nom de l'orme chez les Grecs. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Thérebinthacées*.) Ptelea a trois feuilles, Orme de Samarie, Orme à trois feuilles, *Ptelea trifoliata*. Lin. (Catesb. 2. 63. Duh. n. éd. 57.) De la Caroline. Petit arbre branchu et étalé ; feuilles à trois folioles lancéolées, moyennes, d'un verd pâle en dessous ; fleurs en juin, verdâtres, en assez grandes panicules. Semences comme celles de l'orme, mais répandant une odeur aromatique lorsqu'on les froisse. Terre franche légère ou terre légère ; mi-soleil. Multiplication de marcottes, et beaucoup mieux de semences aussitôt la maturité ou au printemps.

PULTENÆA. (Genre de la Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses*, consacré au docteur W. PULTENEY.)

1—2. PULTENÆA DAPHNOIDE, *Pultenæa Daphnoïdes.* (AND. *rep.* 92.) Arbrisseau de la Nouvelle-Galles, de 3 pieds; rameaux assez nombreux, rougeâtres et duveteux; feuilles persistantes, lisses, sessiles, lancéolées, cunéiformes, et terminées par une pointe; fleurs en mai, d'un beau jaune, petites, disposées en bouquets terminaux, avec une enveloppe soyeuse; calice rouge. D'orangerie, près des jours; terre de bruyère; garantir de l'humidité, surtout en hiver; propagation de boutures, et mieux de graines sur couche tiède et sous châssis.

R.

RAFNIA. (Genre de la Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*, dédié à RAFN, botaniste danois.)

1. RAFNIE A TROIS FLEURS, *Rafnia triflora.* THUNB. (VENT. Malm. 48.) *Crotalaria triflora.* LIN. *Borbonia cordata.* (AND. *rep.* 31.) Joli arbrisseau du Cap, de 3 pieds; rameaux anguleux; feuilles nombreuses, en cœur ovale, d'un verd glauque et axillaires; en juillet, fleurs pédiculées, grandes, d'un beau jaune, trois ensemble. Terre franche légère; d'orangerie, près des jours, ou mieux de serre tempérée. Multiplication de boutures et de graines sur couche chaude et sous châssis.

2 RAFNIE ÉMOUSSÉE, *R. retusa.* VENT. Malm. 53. Très-joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, et de 3 pieds de haut; feuilles en coin, un peu échancrées au sommet, d'où le nom spécifique, persistantes, d'un verd foncé, pâles en dessous; fleurs dès mars, grandes, solitaires, axillaires, et d'un beau rouge pourpre. Même culture.

RHODODENDRON *ou* ROSAGE, *Rhododendron*, du grec *rhodon*, rose, et *dendron*, arbre. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Rosages.*) (*Rhodoracées* de VENT.) Ces arbrisseaux toujours verts, à feuilles nombreuses au sommet des rameaux, à court pétiole, et à fleurs belles ou jolies, méritent une place distinguée dans les jardins.

1. RHODODENDRON D'AMÉRIQUE, GRAND RHODODENDRON, *Rhododendrum maximum.* LIN. (TREW. 66. CATESB. *App.* 17.) De l'Amérique sept., dans les lieux humides et sur la pente des rochers et des montagnes. Arbrisseau superbe, de 5 à 6 pieds au plus en France; buisson large; rameaux courts et roides; feuilles grandes, ovales lancéolées, longues de 6 pouces, d'un beau verd clair et luisant, un peu roulées en dessous sur les côtés, plus nombreuses au sommet des ra

meaux, et à pétiole jaune; fleurs en juin-juillet, grandes, presqu'en entonnoir, à limbe évasé, en corymbes sessiles, terminaux et nombreux, plus ou moins roses, rouges ou blanches, suivant la variété. Culture du *Kalmia latifolia*, mais plus rustique, et le jeune plant pouvant passer le second hiver dehors. Bois dur. On récolte sa graine et celle du suivant, en janvier ou février.

2. Rhododendron Pontique, *ou* a fleurs violettes. *R. Ponticum.* Lin. (Jacq. *ic. rar.* 78. Duh.; n. édit., 2. 41.) Du Pont, sur les bords de la mer Noire. Arbuste de 7 à 8 pieds, formant un large buisson. Fleurs en mai, violâtres, grandes, bien ouvertes et en corymbes nombreux et terminaux; feuilles longues de 5 à 6 pouces, lancéolées aiguës, et d'un beau verd luisant. Même culture et mêmes moyens de multiplication, et plus rustique que le précédent dans la première année. Variétés à feuilles étroites, à petites feuilles, à feuilles panachées de jaune, à feuilles ondulées, à feuilles de saule, à fleurs roses, à fleurs pourpres, à fleurs écarlates, à fleurs doubles et de différentes nuances.

3. Rhododendron *ou* Rosage ferrugineux, petit Laurier Rose des Alpes, *R. ferrugineum.* Lin. (*Fl. Aust.* 255.) Arbuste de 2 pieds, en buisson élargi. Rameaux nombreux, cassans et un peu couchés, bruns et gris sur le vieux bois, jaunes dans leur jeunesse; feuilles ovales, obtuses, un peu épaisses, fermes, vertes des deux côtés dans leur jeunesse; mais ensuite couleur de rouille, velues et ponctuées de noir en dessous; d'où le surnom de *ferrugineux.* Fleurs en juin, nombreuses, ouvertes, d'un rouge vif, ou roses, à tube ponctué de blanc, en corymbes sessiles et terminaux. Même culture et multiplication de marcottes, les semis réussissant très-rarement. Bois et feuilles aromatiques. Quelquefois les branches couchées naturellement, prennent racines.

4. Rhododendron velu, *R. hirsutum.* Lin. (*Fl. Aust.* 98. Duh., nouv. édit., 2. 40.) Des Alpes. A peu près du même volume mais moins haut que le précédent. Rameaux nombreux, jaunâtres, couchés à terre, où quelquefois ils jettent des racines; feuilles plus petites, moins lisses et moins foncées, d'un verd plus pâle et velues en dessous, enfin bordées de petites dents que terminent des poils droits et longs. En juin-juillet et quelquefois en septembre, l'extrémité de ses rameaux est décorée d'épis lâches, de fleurs très-jolies, nombreuses, d'un beau rouge, pontuées de blanc en dehors. Il exale dans toutes ses parties une odeur un peu balsamique. Même culture. Il a une variété très-jolie, à feuilles bordées de jaune; *R. H. variegatum.*

5. Rhododendron ponctué, *R. punctatum*, H. P. (J. de Cels, 15. And., *rep.* 36.); *R. minus*, Mich. De l'Amérique sept.

sept. Tige de 3 pieds, à rameaux plians et teints de rouge, mais *ponctués* de jaune dans leur jeunesse; feuilles lancéolées, pointues, glabres, et d'un verd foncé, plus pâles et *ponctuées* en dessous; fleurs en juin, d'un rouge plus ou moins foncé, quelquefois de couleur de chair, en ombelles terminales. Même traitement qne pour les autres; mais il est bon que les marcottes nouvellement séparées, passent le premier hiver dans l'orangerie. Pendant les très-grands froids, on fera bien de couvrir l'arbrisseau de litière sèche. Il vient mieux en masse qu'isolé, et dans les grands froids il est utile de le couvrir d'un peu de litière sèche ou de fougère, ainsi que les n°s. 4 et 5.

6. Rhododendron de Daourie, *R. dauricum.* (And. *rep.* 4.) Des bords de la mer Noire. Arbuste de 2 pieds; tiges droites, nues; rameaux teints de pourpre; feuilles lancéolées obtuses, portées sur d'assez longs pétioles. Dès la fin de mars jusqu'en mai, belles fleurs nombreuses, d'un beau rose pourpre; style d'un rouge sanguin. Même culture.

7. Rhododendron a fleurs jaunes, *R. chrysanthum.* Pallas. De la Sibérie. Il est bas et rameux. Les feuilles ne garnissent que les sommités des branches, que terminent des fleurs jaunes, assez grandes et fort belles. Même culture.

8. Rhododendron a petites feuilles, *R. chamæcistus.* Jacq. *Fl. Aust.* 217. (*Fl. Dan.* 9.) De l'Autriche. Charmant arbuste, le plus petit de son genre. Il est à moitié couché; rameaux nombreux, traînans; feuilles ovales aiguës, fermes, petites et de la forme de celles du serpolet, luisantes des deux côtés, et bordées de poils blanchâtres; fleurs en juin, à pédoncule long et rouge comme le calice, solitaires ou réunies trois ou quatre ensemble, couleur de chair ou d'un rouge vif, mais striées de points d'un rouge plus foncé; étamines blanches et anthères pourpres. Même culture. On récolte sa graine en septembre.

9. Rhododendron du Caucase, *R. caucasicum.* Pallas. Cet arbuste a beaucoup de rapport avec le *R. chrysanthum.* Buisson très-ouvert et diffus. Feuilles ovales oblongues, nombreuses, un peu rudes au toucher, vertes, ferrugineuses et cotonneuses en dessous. Fleurs blanches ou d'un rose pâle, en corymbes terminaux. Même culture.

10. R. azaléoïde, *K. azaleoïdes*, Hort. Lond. C'est un hybride, provenu du *R. ponticum* et d'une azalée. Tiges et rameaux d'un brun rougeâtre; port des rosages; feuilles de l'azalée pontique, mais parfaitement glabres; fleurs d'un pourpre rose pâle, de même forme que celles du R. pontique, mais plus petites. Même culture.

11. R. de Catesby, *R. catesbœum*, Hort. Ang. Feuilles

ovales elliptiques, glabres, d'un verd foncé et ferme, de 16 à 18 lignes de longueur, et de 7 à 8 de large. Fleurs en mai, roses, plus grandes et plus belles que celles des autres espèces. Même culture. Tous ces arbres servent à orner la plate-bande de terre de bruyère placée au nord, et qui ne reçoit de soleil que le matin et le soir. Le *R. Pontique* et celui d'Amérique, qui craignent moins ses rayons, se placent à des expositions moins ombragées, pourvu que leur terre soit fraîche.

RHODORA, du grec *Rhodon*, rose, et du latin *odor*, odeur. (Décandrie-Monogynie, fam. des *Rosages*.) Rhodora du Canada, *Rhodora canadensis*. L'Hér. *Stirp. nov.* 68. Arbuste de 2 pieds, formant buisson; rameaux terminés en avril, et avant le développement des feuilles, par des faisceaux de fleurs moyennes, teintes de pourpre, et *sentant la rose*. Feuilles à court pétiole, ovales (les unes aiguës, les autres obtuses), en dessous pâles, glauques, et un peu velues. Terre de bruyère, situation ombragée. Multiplication de marcottes ou de graines semées comme celles des *Kalmies*. Si on le tient en pots, il faut renouveler sa terre annuellement, la tenir fraîche, et le placer au nord-est.

RIVINE, *Rivina*. (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Arroches*) (*Chénopodées* de Vent.) Arbustes toujours verts, et consacrées au botaniste saxon A. Q. Rivin.

1. Rivine cotonneuse, *Rivina humilis*. Lin. *Piercea canescens*, Miller. De l'Amérique équator., et de serre chaude, d'où on peut la sortir pendant les trois mois de chaleur. Petit arbuste à branches et rameaux étalés; feuilles ovales aiguës, entières, *cotonneuses*, et d'un verd cendré; fleurs une partie de l'année, petites, blanches, en grappes axillaires et courbées; petits fruits comme des groseilles, mais d'un rouge vif. Multiplication de semences sur couche tiède et sous châssis: le plant repiqué lorsqu'il est assez fort, puis replacé sur couche et sur châssis, mais ombragé jusqu'à sa reprise, ou bien mis en serre chaude, fleurira dans la même année. Terre franche et peu consistante, et d'assez fréquens arrosemens.

2. Rivine glabre, *R. lævis*. Lin. Des mêmes contrées et demandant les mêmes soins. Cet arbuste, plus grand que le précédent et formant buisson, se distingue encore par ses feuilles *glabres*, d'un beau verd, souvent teintes de rouge, et ovales; fleurs aux mêmes époques, blanches, petites, en épis axillaires ou terminaux; fruits d'un rouge vif.

ROBINIA, Robinier. Presque tous les arbres contenus dans ce genre de la Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légu-*

mineuses, et dédié à *Jean* Robin, botaniste français, sont intéressans par l'élégance de leur feuillage, la beauté ou la bonne odeur de leurs fleurs. Tous les suivans sont de pleine terre, et ont des rapports et des ressemblances avec les vrais acacias (*Mimosa.*) Robinier faux Agacia; Acacia blanc *ou* commun, *Robinia Pseudo-Acacia.* Lin (Duh. n. éd. 2. 16.) De Virginie. Arbre de 50 à 70 pieds, à racines pivotantes; tronc droit; branches et rameaux cassans, très-épineux; feuilles ailées, 17 à 21 folioles, opposées, impaires, ovales allongées, échancrées en cœur à leur sommet; fleurs en mai et juin, blanches, en grappes simples et pendantes, et à odeur de fleur d'orange. On le multiplie par ses rejetons, mieux et plus abondamment de graines semées en mars ou avril, suivant la température et la qualité de la terre plus ou moins forte, et peu recouvertes. Le jeune plant n'aime pas beaucoup le soleil. Il peut s'élever à plus de 4 pieds et demi dans l'année. Il vient bien dans toutes sortes de terrains, mais mieux en terre bonne, légère et fraîche. Le mérite de ce Robinia n'est pas seulement d'orner nos jardins de luxe; les différens usages pour la menuiserie, le tour et la tonnellerie, auxquels son bois dur, compacte, fort et couleur jaune verdâtre, veiné de brun, peut servir; son accroissement rapide, sa bonne constitution et la faculté qu'a ce bois de bien brûler le jour même où il a été abattu, en ont fait un arbre forestier recommandable. Ses racines, froissées ou seulement découvertes, rendent une odeur très-agréable. Variété, le *R. spectabilis*, qui en diffère par ses feuilles beaucoup plus grandes, un peu glauques; par son bois gris et sans épines; par ses fleurs plus grandes, à carène jaune, et dont l'odeur est plus suave.

2. Robinier acacia rose, *R. hispida.* Lin. (Duh. n. édit. 18.) De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds, très-branchu et rameux, diffus, couvert de poils hispides et rougeâtres; feuilles ailées, à folioles de quinze à dix-sept, plus larges, ovales arrondies, d'un verd gai, et dépassées par une pointe fine. Ses fleurs roses, et en grappes assez grosses, paraissent au printemps, et quelquefois en juillet et en août. Comme le bois est très-cassant, il est à propos de lui mettre un bon tuteur. Terre franche légère; exposition à un moyen soleil. On le multiplie par la greffe en écusson faite en septembre, ou mieux en fente faite en février ou mars sur le faux-acacia.

3. Robinier acacia visqueux, *R. viscosa.* H. P. (Duh. n. édit. 2. 17. J. de Cels. 4.) Bel arbre de 40 pieds, dans la Caroline mérid., et en France de 15 à 20 au plus, épineux seulement dans sa jeunesse. Rameaux bruns et enduits d'une

glu très-collante ; feuilles à pétiole grêle et rouge, à 19 ou 21 folioles, opposées, ovales, cordiformes à leur base, ayant une pointe, glauques en dessous ; fleurs en mars-avril et souvent en juillet-août, d'un rose pâle, en grappes pendantes et axillaires; calice d'un rose foncé. Culture du précédent, plus propagation de graines et de rejetons. Son bois a les mêmes propriétés que celui de l'acacia blanc.

4. Robinier acacia sans épines, *R. inermis*. Lin. D'Asie. Les rameaux de cet arbre sont pendans, si abondans, et tellement garnis de feuilles que, malgré la petitesse de ses folioles, il fournit une ombre épaisse. Greffé en fente sur toutes les branches tronquées d'un faux-acacia, il produira un effet très-pittoresque. Fleurs en juin et jaunes. Il en donne rarement. Même culture. On le croit une variété de l'acacia blanc.

5. Robinier *ou* Caragana frutescent, Acacia de Sibérie, Aspalathe, *Robinia* ou *Caragana frutescens*. Lin. Arbrisseau de 3 pieds, assez diffus, rameux ; écorce jaunâtre, rameaux anguleux; feuilles ailées, à 8 folioles, oblongues, étroites avec une pointe au sommet. Le pétiole commun terminé par une épine; fleurs en mai en grappes, et jaunes, mais plus petites que celles du précédent. Il veut une bonne terre et pas trop de soleil. On le multiplie de graines, ou par la greffe.

6. Robinier Caragana, *R. caragana*. Lin. (Duh. n. édit. 2. 19.) De Sibérie. Arbrisseau de 6 à 10 pieds. Feuilles fasciculées à 5 ou 7 paires de folioles ; en mai ; fleurs jaunes, en petites grappes de trois à six. Il n'est pas difficile, et sert ordinairement pour recevoir les greffes de l'espèce précédente et des suivantes.

7. Robinier acacia satiné, *ou* Caragana argenté, *ou* Holodendron, *Robinia, caragana holodendrum*. Lin. De Sibérie. Son surnom vient du grec *halos*, de mer, et *dendron*, arbre, parce que ses feuilles sont, comme celles de la plupart des arbres qui croissent près de la mer, revêtues d'un duvet blanc qui les argente. Rameaux diffus et très-épineux ; fleurs rosées, en avril et en mai. Cet arbrisseau, de 4 à 5 pieds, est rustique et se cultive comme les autres.

8. Robinier C. barbu, *R. C. jubata*. Pallas. De la Sibérie. Arbuste de 18 pouces à 2 pieds ; rameaux courts et velus, couverts des anciens pétioles épineux ; feuilles à beaucoup de folioles étroites lancéolées, pubescentes ; fleurs pourpres ; légumes cylindriques très-durs. Même culture.

9. Robinier Caragana féroce, *C. ferox*, *R. spinosa*. H. K. Arbrisseau de la Daourie, hérissé d'épines ; feuilles de trois à six paires de folioles oblongues, terminées par une pointe ;

pétiole commun persistant, et devenant une épine roide et aiguë; fleurs en avril et mai, d'un jaune pâle, axillaires, solitaires ou géminées. Même culture.

10. Robinier C. de la Daourie, *C. altagana.* L'Hérit. Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, en buisson; rameaux d'un blanc jaunâtre; feuilles à huit paires de folioles assez petites, couvertes dans leur jeunesse de poils soyeux, terminés par une pointe particulière; deux épines axillaires; légumes comprimés. Même culture.

11. Robinier C. de la Chine, *R. C. chamlagu.* L'Hér. Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, très-rameux, lâche; rameaux anguleux; feuilles à deux paires de folioles ovales, échancrées à leur sommet avec une pointe; pétiole commun terminé par une épine, et non persistant; fleurs en mai, grandes, jaunes, axillaires, souvent solitaires; deux épines axillaires. Même culture, mais plus sensible que les autres aux grands froids; ce qui doit déterminer à mettre un peu de litière aux pieds.

12. Robinier Caragana pygmée, *R. C. pygmæa.* Lin. De la Sibérie. Arbuste de 2 à 3 pieds, mais couché quand on ne le soutient pas, très-épineux; feuilles sessiles, quaternées et quinées, linéaires lancéolées, presque en spatule, un peu élargies à leur sommet, terminées par une petite pointe d'un verd grisâtre. Rameaux anguleux et blanchâtres, stipules géminés et ternés, très-piquans; fleurs jaunes. Même culture.

13-15. Robinier écailleux, *R. squamata.* Wahl. De l'Amérique mérid. Rameaux écailleux, feuillés à leur sommet; feuilles à neuf paires de folioles avec impaire, ovales arrondies, mucronées et luisantes, stipules rudes, épineuses, persistantes; grappes courtes de fleurs pédicillées. On le cultive en serre chaude, ainsi que le *R. tomentosa* et le *R. violacea.*

ROCHEA. (Pentandrie-Pentagynie, fam. des *Joubarbes.*) (*Succulentes* de Vent.), dédié à M. de la Roche, de Genève. Rochea *ou* Crassule a feuilles en faux, *Rochea falcata.* Dec., *Crassula obliqua*, And. *rep.* 414. Arbuste du Cap, de 3 pieds; tige divisée en rameaux garnis, comme elle, de feuilles opposées, réunies à leur base, épaisses, grandes, succulentes, planes, lancéolées obtuses, courbées en *faux*, enfin couvertes d'un duvet épais et cendré. Fleurs en été, en automne ou en hiver, nombreuses, couleur écarlate, en larges corymbes ombelliformes et répandant une odeur très-agréable. Terre franche légère maigre; serre tempérée près des jours. Multiplication de rejetons, de boutures qu'on peut même faire avec des feuilles

qui émettent des racines, lesquelles donnent des pousses sur les côtés, ou de jeunes pousses qui se forment sur les rameaux des corymbes qu'on laisse dessécher. On ne plante les boutures que trois jours après les avoir détachées. On remplit le pot de sable pur et au tiers, avant d'y mettre la terre.

ROMARIN, *Rosmarinus*. (Dyandrie-Monogynie, fam. des *Labiées*.) Romarin officinal, *Rosmarinus officinalis*. Lin. (Duh. n. édit. 3. 44.) Arbuste indigène de 4 pieds et plus, en buisson aromatique dans toutes ses parties. Rameaux droits et très-feuillés; feuilles persistantes, opposées, étroites, linéaires, blanchâtres et roulées sur les bords en dessous; fleurs en février-mai, axillaires, d'un bleu pâle et en bouquets. Terre légère, exposition chaude et abritée. Multiplication de boutures, de marcottes et par l'éclat des pieds. Tondu et arrosé quelquefois, il se garnit davantage. Variétés, l'une panachée en blanc, *Rosmarinus argenteus*, Cels; l'autre en jaune, *R. aureus*, toutes deux délicates, et d'orangerie. Cet arbuste est tonique, cordial, céphalique et résolutif. On fait avec ses tiges fleuries l'eau de la reine de Hongrie; enfin c'est le myrte de la virginité pour la jeunesse des campagnes.

RONCE, *Rubus*. (Genre de l'Icosandrie-Polygynie, fam. des *Rosacées*.)

1. Ronce commune, *Rubus fruticosus*. Lin. Indigène. Arbrisseau trop commun et trop connu pour le décrire. On cultive ses variétés *sans épines*, — *à fruits blancs*, — *à feuilles panachées*, — *à fleurs doubles*. Cette dernière est d'un véritable ornement par la quantité de bouquets de fleurs, semblables à de petites roses qui terminent ses rameaux depuis juin jusqu'en novembre. Leur blancheur contraste avec le beau verd des feuilles à trois ou cinq folioles ovales, dentées, blanches et armées d'épines en dessous, enfin portées par des pétioles épineux, comme les branches et les tiges. Il est bon de tailler cette ronce au printemps. Il faut lui donner un tuteur ou la palisser contre un mur: elle aime une bonne terre fraîche et un demi-soleil. L'espèce réussit dans les craies. Ses fruits noirs et blancs dans une variété, sont assez agréables au goût; mais on lui préfère ceux de la R. bleuâtre qui sont noirs, mais couverts d'une poussière farineuse. On en fait des sirops fort sains.

2. Ronce a feuilles découpées, *R. laciniatus*. H P. De Launay. Espèce distincte, agréable par son feuillage découpé et par la multiplicité de ses fleurs en juillet-septembre, plus grandes, roses, et dont chaque pétale a trois dents. Même culture; graines, marcottes, éclats des pieds.

3. Ronce odorante *ou* Framboisier du Canada, *R. odora-*

tus. Lin. (Jaum., 11e. liv.) Arbrisseau sans épines, de 6 ou 7 pieds; tiges et branches droites, fermes, garnies de grandes et belles feuilles palmées à cinq lobes d'un beau verd. En juin-septembre, fleurs en bouquets terminaux, semblables à des roses simples, aussi grandes et de même couleur. L'extrémité des rameaux laisse aux doigts une matière un peu visqueuse, d'une odeur agréable, comme celles des fleurs auxquelles succèdent des fruits mangeables. Cette ronce donne par ses traces des moyens suffisans de la multiplier: elle aime un terrain frais et une situation un peu ombragée. Au printemps il faut la purger des bois morts.

4. Ronce du nord, *R. arcticus.* Lin. (Curt. 133.) De Suède. Herbacée, traçante, haute de 2 à 3 pouces, et propre à garnir des parties fraîches et ombragées qu'elle égaie par le beau verd de ses feuilles ternées et dentées; fleurs en mai, solitaires au bout des rameaux, et d'un rose vif; petits fruits ayant la couleur, l'odeur et le goût des framboises. Cette jolie ronce demande absolument de la terre de bruyère, et se multiplie de ses traces.

5—10. On cultive encore de même les *R. occidentalis*, *cœsius*, *villosus*, *tomentosus*. Le *Rubus rosæfolius*, joli arbuste dont les belles fleurs sont de la grandeur des roses blanches, très-doubles, à odeur agréable, et se succèdent tout l'été. D'orangerie, terre à orangers. Multiplication de drageons et de boutures. Enfin on a depuis peu le *R. moluccanus*, bel arbuste sarmenteux de serre chaude, à feuilles hastées, avec une roue au centre; fleurs peu apparentes. Terre franche légère. Multiplication de marcottes et de boutures.

ROSIER, *Rosa.* Genre de l'Icosandrie-Polygynie, qui a donné son nom à la fam. des *Rosacées*, et qui contient beaucoup d'espèces, et un plus grand nombre de variétés qui sont un des principaux ornemens des jardins, par leurs belles fleurs. J'ai corrigé les erreurs qui s'étaient glissées dans la précédente édition, en m'aidant du nouveau travail, non encore imprimé, de mon collègue M. de Pronville, botaniste distingué, qui s'est particulièrement occupé des rosiers, et qui a bien voulu me confier son manuscrit, et m'aider en outre de ses observations. J'y ai joint également plusieurs variétés nouvelles, dont M. Noisette m'a fourni la note prise dans sa collection.

PREMIÈRE DIVISION. — *Rosiers à fruits globuleux.*

1. Rosier a feuilles simples, *Rosa simplicifolia.* Salisb. *Berberifolia.* Pallas. De Perse. Tige pubescente, armée d'aiguillons à crochet, et forts, blancs, surtout dans les jeunes tiges; feuilles simples, d'un verd pâle, ovales, presque

sessiles; fleurs en mai, jaunes, avec une tache pourpre à la base des pétales, ovales, solitaires, terminales; pédoncules courts et garnis de quelques aiguillons; ovaires globuleux, couverts d'aiguillons.

2. Rosier jaune, *R. lutea*. H. K. Millær. *R. eglanteria*. Lin. Indigène. Tiges de 5 à 6 pieds, très-épineuses, rameaux nombreux, et formant buisson; feuilles à sept folioles, glabres des deux côtés, luisantes et odorantes; fleurs en mai, moyennes, d'un jaune un peu ponceau, et inodores. Variété; 1. *R. lutea nigra*, ou du Missouri. Kennedy. M. de Pronville la regarde comme une variété du *R. pimpinnellifolia*; 2. Rose capucine, *R. bicolor*. Jacq. *R. eglanteria punicea*. H. P., à fleur en mai, couleur capucine; 3. à fleurs en juin, jaunes, et à bandes ponceau, R. tulipe. Le rosier jaune se plaît dans les terrains les plus arides.

3. Rosier jaune soufré, *R. sulphurea*. Willd. Du Levant. Tiges, branches et pétioles armés d'aiguillons nombreux et géminés; tige de 4 à 6 pieds, rameaux longs et faibles, qui ont souvent besoin d'être palissés; feuilles à cinq ou sept folioles ovales, glabres, d'un verd pâle, presque glauques en dessous; fleurs en mai-juin, d'un jaune soufre, inodores, de 18 lignes de diamètre; ovaires très-gros, épineux. Variétés: le *grand rosier jaune*, à fleurs en juin-juillet, doubles, et dont beaucoup s'ouvrent mal ou avortent, à moins que l'arbrisseau ne soit garanti des pluies, et placé contre un mur; le R. nain, dont la fleur *idem*, plus pleine et plus belle, se développe rarement.

4—5. Rosier de mai, R. cannelle, R. du Saint-Sacrement, *R. maialis*, *R. cinnamomea*. Lin. Indigène. Arbrisseau de 6 à 8 pieds, à tige d'un rouge brun, glauque, n'ayant d'aiguillons qu'à sa base; feuilles à sept folioles d'un verd foncé; fleurs en mai, doubles, rouges, en bouquets terminaux, à odeur de cannelle, et d'un pouce de diamètre. Variétés: *R. virginiana*, que des botanistes considèrent comme espèce, et qui s'élève de 15 pieds dans les terrains frais, *R. striata*, et *R. scandens*.

6. Rosier de Crète, *R. cretica*. Il ne diffère du *R. rubiginosa* que par ses dimensions plus petites, ses aiguillons plus rares, et ses fruits plus ronds. Il pourra servir de sujet pour faire de petits arbustes, si la reprise des greffes est plus facile que sur le *rubiginosa*. Fleurs en mai-juin.

7. Rosier des champs, *R. arvensis*. Lin. Tiges de 15 à 20 pieds, violettes, quelquefois glauques, rampantes, glabres, à aiguillons nombreux, rougeâtres, larges et recourbés; propres au plus à garnir des rochers; fleurs en mai-juin, blanches, en bouquets de douze à quinze, d'une odeur

douce. Très-peu propre à servir de sujet pour greffer les autres espèces.

8. Rosier a feuilles de pimprenelle, *R. pimpinnellifolia.* Lin. De l'Europe mérid. Tige et rameaux couverts d'aiguillons droits; feuilles à neuf ou onze folioles, la plupart arrondies, obtuses, petites, d'un verd cendré; fleurs en mai, petites, blanches, inodores et solitaires; fruits bruns et luisans. Variété à fleurs doubles, nommée *Pompon* blanc; autres, *R. p. inermis*, *R. p. floribus variegatis*, *R. p. grandiflora alba multiplex*; *R. p. g. rubra multiplex*; la belle laure de Dupont, *R. p. pumila*, *R. p. involuta* Smith. *R. p. alba grandiflora.* Red. *Spinosissima ex albo et carneu variegata.* Aiton.

9. Rosier redouté, *R. redutea.* Arbrisseau de 5 à 6 pieds, qui a beaucoup de rapports avec le précédent, dont on l'a considéré jusqu'à ce jour comme une variété. On le distingue par son port élégant, par ses aiguillons persistans dans les tiges adultes, par les divisions du calice qui dépassent beaucoup la fleur avant son épanouissement, enfin par les fleurs réunies au nombre de deux ou trois sur le même pédoncule, et à cinq pétales blancs tachetés de points rouges en dedans, et de bandes longitudinales roses en dehors. Elle est dédiée au célèbre peintre Redouté, qui a déjà donné la collection des liliacées et des plantes des jardins de la Malmaison et de Cels, et qui s'occupe maintenant des roses.

10. Rosier très-épineux, *R. spinosissima.* Lin. D'Écosse. Tiges plus élevées que celles du précédent, et hérissées d'un grand nombre d'aiguillons longs et un peu courbes; feuilles à sept ou neuf folioles ovales, dentées et glabres; fleurs fin de mai, moyennes, blanches ou d'un rose pâle, légèrement odorantes. Variétés : Rosier élevé, *R. elatior*, Dupont; à fleurs rouges; R. d'Écosse, *R. scotica*, H. P.; à feuilles panachées, *R. variegata*, H. P.; à tiges élevées et à feuilles glauques, *R. E. variegata.* Sous-variétés, R. d'Écosse à grandes fleurs doubles blanches, et celui à petites feuilles et à petites fleurs doubles et rouges.

11. Rosier a petites fleurs, *R. parviflora.* Willd. De la Caroline. Buisson de 12 à 18 pouces de haut, à rameaux traçans; tiges glabres, à aiguillons stipulaires; feuilles ovales lancéolées, dentées en scie, d'un beau verd; fleurs en juin-juillet, d'un pouce de diamètre, rougeâtres, légèrement odorantes. Variété à fleurs semi-doubles, autre à fleurs doubles : c'est le *R. virginiana* des fleuristes.

12. Rosier luisant, *R. lucida.* Willd. De l'Amérique septentr. Tige de 2 pieds, à aiguillons ronds, géminés, courbes et rouges; feuilles de sept à neuf folioles, ovales lancéolées, dentées en scie, luisantes et d'un beau verd;

fleurs au commencement de juin, de 2 pouces de diamètre, géminées, d'un beau rose; ovaires et folioles calicinales plus ou moins chargés de poils rouges. Variété à fleurs doubles.

13. Rosier turneps, *R. rapa*. Bosc. De l'Amériq. sept. Il ne diffère du précédent que par les feuilles qui ne sont pas luisantes, et par les fruits plus foncés. On ne cultive que l'espèce semi-double qui fleurit en juin.

14. Rosier hispide, ou mieux velu, *R. villosa*. Indigène. Buisson de 7 à 9 pieds, épais et large; tiges droites, grosses, à aiguillons rougeâtres, droits et larges; pétioles glanduleux, velus et épineux; feuilles à sept folioles ovales, velues en dessous, un peu glauques; fleurs en juin, nombreuses, d'un rose presque rouge, de 2 pouces de diamètre, et un peu odorantes; ovaires très-gros et couverts de poils. On peut s'en servir pour sujet; mais il faut être attentif à détruire les pousses nombreuses qui en sortent, et qui affament en peu de temps les greffes Variétés à feuilles rondes, à fleurs doubles et pomifères, dont on peut manger les fruits; à fleurs semi-doubles, et à pétales crénelés. Le *mollissima*, qui est le même que le *reversa* à feuilles ovales et à fruits globuleux, paraît en être une variété.

15—16. Rosier hérisson. *R. rugosa* Thunberg. Du Japon. Tiges velues, de 2 pieds; aiguillons nombreux, presque coniques, velus, blancs, feuilles à neuf folioles ovales, obtuses, longues d'un pouce, rugueuses, d'un verd cendré, velues et blanchâtres en dessous; pétioles velus, aiguillonnés; fleurs en juin, d'un rose foncé, odorantes, et de moyenne grandeur. Il pourrait servir à faire des haies basses. Le *R. kamschatica* n'en diffère que par des aiguillons plus petits et des feuilles moins velues. Le *R. aculeatissima* peut être considéré comme une variété du *rugosa*.

17—18. Rosier en corymbe, *R. corymbosa*. Fraht. *Carolina*. Willd. *racemosa*. Parmentier. De l'Amériq. septent. Tiges armées de longs aiguillons axillaires, gémines et recourbés; feuilles à sept folioles ovales obtuses, velues en dessous comme le pétiole; fleurs fin de mai et en juin, de 18 lignes de diamètre, rougeâtres, en corymbes, et d'un bel effet. Plusieurs amateurs le cultivent sous le nom de rosier de Virginie. On le confond aussi avec celui de la Caroline, qui en diffère cependant par les aiguillons nombreux de la tige, dont les stipulaires se font remarquer par leur grandeur, par les feuilles souvent à cinq folioles aiguës, coriaces et luisantes, à pétioles épineux, mais glabres. Ce dernier rosier produit peu d'effet, et peut être classé seulement parmi les espèces botaniques.

19. Rosier glauque, *R. rubrifolia*, Lam. De l'Europe. Gros buisson de 5 à 6 pieds, à tiges rougeâtres et garnies d'aiguillons recourbés; feuilles à sept folioles ovales, aiguës, d'abord rougeâtres, ensuite glauques; fleurs en juin, larges de plus d'un pouce, rougeâtres et en corymbes terminaux. Variété à fleurs semi-doubles.

20. Rosier de Pensilvanie, *R. pensilvanica.* Tiges armées d'aiguillons stipulaires, géminés et recourbés; feuilles à 7 folioles ovales aiguës, velues et blanchâtres en dessous. Fleurs au commencement de juin, rougeâtres, d'un pouce de diamètre. Variété à fleurs doubles nommée R. de la Caroline par quelques pépiniéristes.

Deuxième division. *Rosiers à fruits presque globuleux.*

21. Rosier gallique, R. de Provins, *R. gallica*, Lin. Tiges en buisson à aiguillons nombreux et petits; rameaux et pédoncules couverts de glandes noirâtres; feuilles à cinq folioles ovales oblongues, aiguës, d'un verd foncé, très-glauques en dessous. Pétioles glanduleux et épineux. Fleurs en juin-juillet, grandes, d'un beau rouge et d'une odeur douce. Variétés nombreuses dont celle à fleurs rouges pâle, *R. officinalis*, se cultive abondamment auprès de Paris et de Provins pour l'usage de la parfumerie et de la médecine. Voici les principales, dans l'ordre des couleurs établi par M. de Pronville: 1°. Les pourpres: *pourpre semi-double*, à fleurs grandes d'un rouge purpurin clair assez vif, *Pourpre ponceau*, plus double que le précédent, à fleurs grandes d'un pourpre rouge foncé très-vif; la *Junon*; le *Roi des pourpres*, fleurs bien doubles, d'un pourpre rouge clair et égal. Il devient très-fort. 2° Les Roses: *l'ornement de parade*, fleurs superbes de plus de 3 pouces de diamètre, la *Grandesse royale*, dont les fleurs ont des rapports avec celles du précédent, mais leur rose, moins vif, est couleur d'hortensia, et les fleurs sont plus globuleuses. Elles ressemblent à celles de la variété dite *Grand monarque*; l'*Aimable rouge*, remarquable par le beau rose hortensia des fleurs qui sont blanches sur le bord des pétales et un peu bombées au centre; la *Rose mauve* de Pronville ou *Rose pivoine* des jardiniers, à fleurs assez grandes, semi-doubles, d'une forme régulière, pétales striées d'un rose vif sur un fond pâle; *Nouvelle rose pivoine* de Lille. Belle variété à fleurs grosses, globuleuses, d'un rose très vif au centre et tendre sur les bords; *R panachée*, *R gallica variegata*, fleurs blanches lisérées de rouge, semi-doubles, très-nombreuses, mais de peu de durée. 3°. Les Violettes. *Pourpre belle violette*, fleurs très-doubles, d'un pourpre violet clair, moins nombreuses

que dans la suivante : *Évêque* (*Bishops*), fleurs grandes, doubles, de couleur violette un peu striée, piquetée de petits points blancs; le *Grand Alexandre;* sous variété du précédent, fleurs plus belles. C'est l'ancienne *Rose Napoléon;* le *manteau pourpre*, fleurs grandes, pétales très-larges, d'un pourpre violet éclatant, moins double que la précédente, mais d'une végétation aussi forte; la *Négrette*, fleurs doubles, moyennes, d'un pourpre violet très-foncé, mais qui s'éclaircit lorsque la fleur est épanouie. 4°. Les VELOUTÉES, *Mahéca simple*, à pétales d'un beau velouté et nuancés vers le centre de la fleur. Les autres *galliques veloutés* n'en sont que des sous-variétés, *mahéca semi-double*, fleurs grandes, cramoisies, éclatantes; *Velours pourpre*, fleurs moyennes, très-doubles, cramoisi violet nuancé d'un pourpre plus clair vers le centre; *Superbe en brun*, fleurs très-belles, ayant des rapports avec celles du *velours pourpre*, mais d'une couleur plus foncée et les pétales maculés de taches brunes très-remarquables; *Pourpre charmant*, fleurs moyennes, très-doubles, d'un pourpre éclatant, d'une couleur égale et très-veloutées; *R. renoncule*, fleurs moyennes, très-doubles, pétales courts, serrés, couchés en dehors dans l'épanouissement, nuancés du violet au rouge pourpre vif; *Cramoisi brillant*, fleurs grandes, très-doubles, cramoisies et nuancées jusqu'au centre du carmin le plus éclatant. Il a une sous-variété plus petite. Le même auteur cite encore le *Bizarre triomphant*, le *Grand Pompadour*, la *Noire de Hollande*, l'*Entreprise première*, la *Porcelaine à bords blancs*. M. NOISETTE m'a fourni la liste suivante de nouvelles variétés classées comme celles ci-dessus, n°. 1. *R. G. multiflora; argentea; debilis; purpurea flore simplici; plena sub nigra; purpurea velutina; marmorea;* n°. 2. *R. G. simplex floribus roseis; nitida;* n°. 3. *R. G. papaverina; borbonia; poma granati; cerasi coloris; terminalis; pontii;* n°. 4. *R. G. maheca flore multiplici; materfamiliás; aquila nigra; versicolor; meleagris.*

22. ROSIER DE PROVENCE, *R. provincialis*, WILLD. Cette espèce a, comme la suivante, de grands rapports avec la R. gallique. Tiges de 5 à 6 pieds, assez droites, à aiguillons assez rares et rougeâtres; rameaux couverts ainsi que les pédoncules et ovaires, de glandes pédicillées noires et visqueuses; feuilles à cinq folioles presque rondes, terminées en pointes blanchâtres, cotonneuses en dessous et dentelées profondément; fleurs fin de juin-juillet, larges de 2 pouces, d'un rouge violet, en corymbes de trois à sept, presque inodores, le calice à folioles, dont trois au moins toujours pinnées, ce qui distingue cette espèce du R. gallique. Variétés *à fleurs doubles rouges; Agathe royale*, à fleurs nombreuses doubles, grandes, d'un rose vif; *Agathe de Provence*, sous-

variété de la précédente, à fleurs plus pâles ; *Agathe prolifère*, à fleurs doubles, moyennes et dont il sort du cœur un ou deux boutons, mais qui s'épanouissent rarement ; *Duchesse d'Angoulême*, auparavant *Marie-Louise*. C'est probablement le *white rose Provence* des Anglais, à fleurs moyennes, doubles, d'un blanc légèrement lavé de rose, assez nombreuses, touffe très-serrée. L'*Enfant de France de Bruxelles*, qui est probablement la rose de Provence couleur de chair, nommée le *Roi de Rome* et depuis *Grand dauphin*, n'est qu'une variété de la précédente dont la couleur est plus foncée ; *Agathe* ou *R. de Portugal*, à fleurs très-jolies ; *Agathe de Francfort*, à fleurs roses très-doubles, en corymbes nombreux et très-serrés. Il est rare que les fleurs prennent une belle forme.

23. Rosier de Champagne, R. de Meaux, *R. remensis*, *R. meldensis*. De l'Europe mérid. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente dont elle ne diffère que parce qu'elle est plus petite dans toutes ses proportions et que les folioles calicinales ne sont pas toujours pinnées ; fleurs en juin-juillet, d'un rouge foncé, comme celles de Bourgogne. Variété à fleurs doubles. C'est le pompon des Alpes des jardiniers.

24. Rosier des Alpes, *R. sans épines*. Tiges de 5 à 6 pieds non épineuses ; branches et rameaux souples, rougeâtres et glabres ; feuilles vertes et sans poils, à neuf folioles finement dentées, d'un verd clair et un peu glauques en dessous ; fleurs fin de mai et juin, roses, moyennes, à odeur douce, semi-doubles et en bouquets terminaux ; ovaires glabres, quelquefois hispides ; pétioles et pédoncules quelquefois chargés d'aiguillons roses. Variété à fleurs doubles. Ce rosier, que quelques amateurs nomment *Rosier de Chine*, a des fruits globuleux presque ovales. Dans une terre franche et fraîche, sa végétation est vigoureuse et telle, que, si avant la floraison il survient un temps pluvieux et doux, les boutons à fleurs s'ouvrent, le calice et un ou deux pétales se développent ; on aperçoit rarement une ou deux étamines ; mais le pistil s'allonge et se développe en un bouquet de cinq ou six roses bien formées. En redressant le branche, avec l'attention d'arroser fortement les racines, on parvient à faire allonger le rameau qui sort de la fleur. Il se couvre de feuilles et se termine en bouquet. C'est ainsi que je me suis procuré ces belles branches que j'ai présentées à la première classe de l'Institut en 1811. J'ai donné les causes de ce fait dans l'essai sur les phénomènes de la végétation, etc. (On le trouve chez MM. Huzard et Audot à Paris.)

25. Rosier a feuilles de frêne, *R. fraxinifolia*. D'Écosse.

Tiges presque inermes ainsi que les pétioles ; feuilles de 7 à 9 folioles ovales ; mais allongées et semblables à celles du *fraxinus excelsior* dans les rameaux supérieurs. Fleurs en juillet, moyennes, semi-doubles, roses et terminales ; ovaires semi-globuleux, divisions calicinales, allongées et semi-pinnées ; pédoncules et calices couverts de poils hispides et très-courts.

Troisième division. *Rosiers à fruits ovales.*

26. Rosier a cent feuilles, *R. centifolia.* Tige de 6 à 8 pieds, à aiguillons inégaux et recourbés, branches et rameaux divergens ; feuilles composées de 7 folioles ovales, légèrement velues et glauques en dessous, pétioles velus, glanduleux et épineux ; fleurs, fin de juin et en juillet, de 2 pouces et plus de diamètre, d'un rose vif et d'une odeur suave. Variétés : *R. cent feuilles à fleurs semi-doubles ; R. cent feuilles à fleurs-doubles ; R. cent feuilles* dites *rose des peintres* à fleurs très-pleines. Elle diffère peu de la *R. de Hollande* qui a près de 4 pouces de diamètre, mais qui ne s'ouvre pas toujours aussi bien, et qui a les divisions calicinales foliacées : toutes deux sont d'un beau rose vif et ont une odeur suave ; les tiges sont rameuses, diffuses et hérissées d'aiguillons comme le suivant ; *R. mousseux* à fleurs doubles et à fleurs simples, dont les fleurs sont presque aussi grandes que celles des précédens, d'une couleur aussi belle et plus douce, et d'une odeur aussi suave. Il en diffère par les poils hispides, glanduleux et visqueux qui couvrent les pédoncules, les pétioles et les rameaux, et qui ont l'apparence de la mousse. Il a une sous-variété plus petite, plus colorée et plus double. Les uns le croient une hybride du *centifolia*, et les autres du *provincialis*. Autre *R. mousseux* qui ne diffère du précédent que par la couleur blanche de ses fleurs et par ses feuilles plus glauques, épaisses et coriaces. Autres, *R. mousseux* à fleurs couleur de chair ; à fleurs panachées ; *rubiginosa muscosa ; pomponia muscosa. R. unique*, qui a ses boutons teints à l'extérieur d'un rouge vif, mais dont la fleur est du blanc le plus pur. On le nomme aussi *R. changeant*, *R. mutabilis*, parce que les pétales, qui sont rouges avant l'épanouissement, paroissent blancs quand ils montrent leur surface intérieure. Bosc pense que c'est une hybride du *centifolia* et de l'*alba*. Une autre variété du même nom a les pétales extérieurs blancs et le centre de la fleur d'un joli rose. *R. Vibourin*, *R. centifolia carnea*, moins pleine que la *cent feuilles des peintres*, mais d'une couleur de chair très-tendre, et ayant une sorte de transparence qui

la distingue facilement. Ses feuilles d'un verd plus clair, sont tomenteuses en dessous. Il a une sous-variété. *R. gros pompon* ou *R. de Bordeaux*, ou *R. de Bourgogne à grandes fleurs*, dont les fleurs de la couleur et de la forme de la *cent feuilles des peintres*, sont plus petites de moitié. *R. à feuilles bipinnées*, *à feuilles de céleri* ou *de persil*; sous-variété de la précédente dont elle ne diffère que par ses feuilles découpées, mais dont les découpures disparoissent quelquefois; alors ce rosier est absolument semblable à l'autre. *R. kinsgton*, qu'on ne distingue du précédent que par ses fleurs d'un rose pâle et plus petites. *R. Constance*, variété à fleurs grandes, doubles, d'un rose pâle et nuancé vers le centre d'un rose très-vif.

On connaît encore plusieurs variétés, dont les principales sont le *R. crénelé* a folioles rondes, crénelées; le *R. à feuilles crépues* ou *à feuilles de laitue*; variété qui est à la *cent feuilles des peintres*, ce qu'est celle *à feuilles bipinnées*, au *gros pompon*; ces variétés ne venant point de graines, mais d'un jeu de la nature dans les feuilles d'une branche, jeu qu'on a fixé par la greffe; *R. prolifère* ou *à roses foliées*; *R. C. foliacea*. Ces dénominations viennent de ce que les extrémités du calice deviennent des feuilles longues, profondement dentées et glanduleuses, qui s'élèvent autour de la fleur solitaire du centre de laquelle il sort une rose plus petite; *R. multiflore*, *R. multiflora* qu'on croit un hybride du *centifolia* et du *gallica*, et qu'on distingue par ses fleurs nombreuses, précoces et en bouquets; *R. œillet*, *R. caryophyllata*, nom qui lui vient de ce que les pétales en partie avortés, à limbe chiffonné et denté, et dont la base se retrécit en onglet long et blanc, lui donnent l'apparence de l'œillet. C'est un jeu de la nature dans le rosier à cent feuilles, et qu'on a fixé par la greffe, comme celui produit dans un autre rosier à cent feuilles qui a perdu tous ses pétales, et qu'on nomme par cette raison *R. apetala*, *R. ilicifolia* ou *quercifolia*, dont les feuilles ressemblent plus à celles du houx qu'à celles du chêne, et dont les fleurs sont doubles et de grandeur moyenne; *rosa belgica*, que les uns croient espèce, et les autres variété. Les folioles des fleurs sont rarement au nombre de cinq; les fleurs d'un rose vif, ou blanches, et d'une odeur douce et agréable; le *R. de Normandie* à fleurs d'un rose pâle, presque blanches, plus grandes que celles du *R. pompon*; le *R.* à roses améthystes ou gauffrées, à fond blanc mêlé d'un violet clair; *R. C. maxima*, Aiton; *variegata*; N. Duh.; *anglica rubra*, Parkins; *petidula*; *grandidentata*; *anemoïdes*.

28. Rosier de Bourgogne, *R. pompon*, *R. parvifolia*,

Willd. Tiges presque glabres, grêles, courtes, rameuses, et droites; feuilles à 5 ou 7 folioles, petites, velues en dessus et sur les bords; fleurs en mai-juin, doubles, petites, charmantes et du plus joli rose. Variété à fleurs aussi doubles, plus grandes et d'un rose très-vif. C'est le R. de Portugal de beaucoup de jardiniers. Autre à fleurs blanches; autre à fleurs pourpres nommée le *St.-François* ou *pompon de Bourgogne;* le *R. de Bourgogne* franc de pied, fait un très-joli effet en pots, lorsqu'il n'y reste pas plus de deux ans. Après ce temps il faut le mettre en pleine terre. On le taille après la fleur pour avoir de nouveau bois. C'est par cette raison qu'il ne produit d'effet que pendant deux ans lorsqu'il est greffé sur tige, parce qu'on ne peut lui former une jolie tête.

28. Rosier de Damas, R. des quatre saisons. *R. damascena*, Willd. Buisson de 5 à 6 pieds; branches et rameaux nombreux, à forts aiguillons épars, rouges et recourbés; feuilles de cinq à sept folioles ovales, assez grandes, fortement et également dentées, blanchâtres et cotonneuses en dessous; fleurs en mai-juin et en septemb.-octob., terminales et réunies en petit nombre sur de longs pédoncules hispides, écartés les uns des autres. Elles sont grandes et roses; ovaires ovales et renflés; divisions calicinales un peu pinnées. Variétés; R. de Portland, *R. portlandica bifera*, que M. de Pronville croit une hybride du centifolia et du damascena, à feuilles peu aiguës, comme rongées à leur extrémité et d'un verd tendre; fleurs semi-doubles et incarnates; fruits ovales, mais plus étroits vers la base; R. d'Yorck et de Lancastre, *R. D. variegata*, à fleurs blanches et rouges et plus fortement panachées que celles du R. versicolor. Sa sous-variété, la *félicité*, a ses jolies fleurs nuancées de rose et de couleur de chair; le R. de Damas couleur de chair, *R. D. carnea*, a ses fleurs double carnées et les plus grandes de l'espèce; *R. à bouquets*, *R. de Damas rouge*, dont la sous-variété, *R. de Damas argenté* produit beaucoup d'effet par ses corymbes composés de cinq à vingt fleurs doubles, moyennes, roses et qui couvrent l'arbuste. L'autre sous-variété nommée *quatre saisons argentée* a ses fleurs moyennes, blanches avec du rose dans le centre; *R. de tous les mois*, *R. perpetua*. Il se distingue particulièrement des autres variétés, parce qu'il est presque toujours en fleurs, au lieu que les autres ne fleurissent qu'au printemps et à l'automne.

29. Rosier de tous les mois, *R. bifera*. Pers. *semperflorea*. H. P. Cette espèce se distingue de la précédente par un port plus ouvert et moins élevé, par ses branches et rameaux plus forts, moins touffus et tortueux; par ses feuilles élargies à leur extrémité, plus finement dentées et d'un verd plus jaunâtre; enfin par ses fleurs plus nombreu-

ses, qui forment de plus gros bouquets; ses ovaires sont très-allongés, sans aucun rétrécissement vers le calice; et leur base se confond avec le pédoncule, qui est très-court et couvert d'aiguillons; enfin ses épines, moins fortes, sont plus multipliées. On en distingue trois variétés, à fleurs rose foncé, à fleurs blanches, à fleurs carnées ou blanches et très-doubles. Cette dernière forme est un vrai thyrse, composé de vingt à vingt-cinq fleurs. Ces rosiers fleurissent deux fois l'année, en mai et septembre, d'où leur surnom *bifera*.

30. Rosier de Francfort, R. turbiné. *R. turbinata*. H. K. Buisson de 5 à 6 pieds, gros et large; feuilles à cinq folioles ovales, aiguës, ridées, vertes et glabres, glauques en dessous, toutes ses autres parties velues et cotonneuses; fleurs en juin, de plus de 2 pouces de large, d'un rose vif, et peu odorantes; ovaires gros et en forme de toupie, d'où le surnom *turbinata*. Variété à fleurs doubles.

31. Rosier blanc, *R. alba*. Lin. Des montagnes de l'Europe. Arbrisseau de 6 à 7 pieds; tiges droites, fortes, munies comme les pétioles, de forts aiguillons à large base; pédoncules garnis de glandes pédicillées; feuilles à cinq folioles ovales, d'un verd foncé, souvent d'un aspect glauque; fleurs en juin-juillet, un peu carnées lorsqu'elles commencent à s'épanouir, ensuite très-blanches, et d'une odeur peu agréable. Variétés: *R. à fleurs blanches et doubles*; *R. incarnat* ou *grosse cuisse de nymphe*, dont la couleur est très-agréable, et dont la forme et le volume sont à peu près les mêmes que ceux de la rose blanche; la *fausse unique* ou *cuisse de nymphe* en bouquets, à laquelle on a trouvé des rapports avec l'unique du *centifolia*; la *petite cuisse de nymphe*, *R. carnea*, à fleurs moyennes, de forme régulière et carnées, couleur qu'elles conservent dans l'épanouissement; la *R. à cœur vert*, remarquable par ses pétales d'un blanc verdâtre, et son cœur d'un verd décidé; la *R. royale*, très-belle variété, dont les fleurs très-larges et très-pleines, de couleur de chair rosé et d'une odeur agréable, sont réunies en bouquets, de cinq à quinze; la *cocarde*, dont les fleurs semi-doubles sont, les unes blanches, les autres lavées de rose, et à boutons roses; la *belle aurore* à fleurs moyennes, régulières, d'un blanc rosé tirant sur le jaune; *Elisa*, qui a des rapports avec la belle aurore, dont elle paraît une sous-variété: la couleur rose de ses pétales à l'onglet, s'éclaircit jusqu'au limbe qui est blanc; la *Céleste*, dont les pétales de la circonférence d'un blanc pur, prennent une teinte de bleu céleste; enfin le R. à feuilles de chanvre, *R. cannabina*, *R. sanguisorbœfolia*, à tiges glabres et sans épines, à feuilles de trois à cinq folioles, blanchâtres et tomenteuses en dessous,

à fleurs en juin, deux ou trois réunies, axillaires, blanches et doubles; folioles calicinales, simples et allongées.

32. Rosier évratin, Muscade rouge d'Hollande, *R. evratina.* Bosc. Espèce vigoureuse. Tiges peu chargées d'aiguillons; feuilles à cinq ou sept folioles ovales, souvent obtuses, d'un verd foncé, luisant en dessus, pâle en dessous; fleurs en juin-juillet, d'un rouge pâle, légèrement odorantes, en panicules pendans et terminaux; folioles du calice très-longues et glanduleuses. Variété à fleurs doubles.

33. Rosier digitaire, *Rosa digitaria.* Bosc. Tiges rarement épineuses; feuilles à cinq folioles lancéolées, aiguës, d'un verd pâle, un peu plus clair en dessous; fleurs larges de 2 pouces, ovaires de la forme d'un dé à coudre renversé, et parsemés de quelques glandes comme les pédoncules. Variétés à fleurs semi-doubles, panachées de rouge et de blanc.

34. Rosier multiflore, *R. multiflora.* Thunb. Du Japon. Rameaux longs, sarmenteux, garnis d'aiguillons crochus; feuilles nombreuses, de cinq à sept folioles opposées, sessiles, velues comme le pétiole commun qui est canaliculé; fleurs fin juin-juillet, un peu plus grosses que les roses pompons, doubles, en bouquets de trois à vingt, d'une jolie couleur rose, mais qui pâlit au bout de quelques jours, et d'une odeur agréable, surtout le soir; styles avortés et convertis en prolongemens étroits et foliacés. On remarque quelquefois des fleurs blanches parmi les roses. Cette espèce délicate demande une exposition chaude et abritée, et à être garantie du grand froid, surtout la première et la deuxième année. La longueur des branches oblige à les palisser contre un mur, une tonnelle, etc. On possède le type à fleurs simples, que M. Noisette a rapporté d'Angleterre l'an dernier, comme beaucoup d'autres roses, telles que les quatre roses mousseuses nouvelles, etc.

35. Rosier toujours vert, *R. sempervirens.* Willd. *R. scandens.* Miller. D'Italie. Arbrisseau toujours vert, et d'orangerie; tiges rampantes, de 10 à 12 pieds, à aiguillons nombreux; feuilles à sept folioles, d'un verd luisant; fleurs blanches, fin de juin-juillet, petites, d'une odeur musquée. On ne le cultive que pour son feuillage persistant.

36. Rosier du Bengale, *R. bengalensis.* Pers. *R. semperflorens.* Curt. Arbrisseau de 4 à 6 pieds; tiges fortes, glabres, droites, armées de quelques aiguillons recourbés et rouges comme les pétioles et les pédoncules; feuilles à trois ou cinq folioles oblongues, aiguës, glabres, d'un verd clair et luisant, longues de 2 pouces, et à stipules ailées, rouges, et ciliées; fleurs en mai-novembre, d'un rose très-agréable, plus ou moins tendre, faiblement odorantes, et de 2 pouces de large.

Variétés, *à fleurs semi-doubles; à fleurs doubles; à fleurs blanches; à feuilles variables, diversifolia*, qui se distingue par ses feuilles tantôt simples, tantôt pinnées; la *bichone*, dont les fleurs, de couleur vive et plus odorantes, sont panachées de nuances plus pâles, et ont les pétales recoquillés; *à feuilles de pêcher*, dont les fleurs, de la couleur de l'espèce, ont les pétales très-étroits et très-longs; le *petit pompon du Bengale* à fleurs très-petites.

37. Rosier de la Chine, *R. sinensis*, Willd. Arbuste d'orangerie, de 1 à 2 pieds au plus, ayant peu d'aiguillons; feuilles à trois folioles ovales acuminées, glabres, d'un pouce de long; fleurs en juin-juillet, d'un rouge foncé, odorantes, solitaires et terminales; pédoncules légèrement cotonneux. Variétés, *à fleurs semi-doubles; à fleurs doubles*, toutes deux d'un rouge foncé. M. de Pronville regarde la *rose à odeur de thé* comme une de ses variétés et non du R. du Bengale, dont elle a la forme et le feuillage; elle est solitaire, grande, couleur de nankin et à odeur de thé, mais seulement en plein air. On considère aussi comme une variété de ce rosier le R. noisette, *R. indica noisettia*, de l'Amérique sept., où le frère de M. Noisette l'a trouvé, et auquel on l'a dédié. Tiges de 8 à 10 pieds, à épines rares, noires sur les tiges anciennes, rouges sur celles de l'année; feuilles à sept folioles obtuses et crénelées. Fleurs *idem*, grandes comme la R. musquée, blanches, légèrement nuancées de rose, doubles, en panicules de plus de soixante fleurs. Il est prudent de traiter ce joli arbrisseau, que je crois une espèce nouvelle, comme le R. de la Chine, jusqu'à ce que les expériences de M. Noisette aient fait connaître s'il peut résister à nos hivers.

38. Rosier muscade, musqué *ou* d'Alexandrie, *R. moscata*. H. P. (H. Sch. 280.) De Barbarie. Tige droite de 6 à pieds, forte, à aiguillons rouges et à large base comme ceux des branches qui sont longues et qui ont besoin d'appui, feuilles de 3 à 5 ou 7 folioles ovales oblongues, aiguës, glabres, luisantes, glauques et tomenteuses en dessous; pétioles très-épineux; fleurs en août-novembre, moyennes, nombreuses, blanches, d'une odeur musquée très-agréable et en panicules alongés et terminaux. Variétés à fleurs semi-doubles; à fleurs doubles et roses. Aussi délicat que le multiflore, il demande le même traitement. Ces deux espèces font de l'effet en pot.

39. Rosier *ou* Églantier a feuilles odorantes, *R. rubiginosa*. Lin. *R. suavifolia* vel. *R. eglanteria*, Miller. Indigène. Buisson de 10 à 12 pieds et large; tiges et pétioles armés de forts aiguillons; bourgeons visqueux; feuilles à sept folioles ovales, obtuses, rugueuses, d'un verd cendré, sou-

vent luisantes en dessous, exhalant, lorsqu'on les froisse, ou dans la chaleur, l'odeur de la pomme de reinette ; fleurs en juillet et août, moyennes, rougeâtres et un peu odorantes. Variétés *à fleurs doubles panachées ; à fleurs blanches ; à feuilles persistantes ; à fleurs en ombelle*. On se sert quelquefois de l'espèce comme sujet pour greffer d'autres espèces; mais les greffes reprennent difficilement.

40—41.—Rosier des haies, R. sauvage, des chiens, églantier harponnier, *R. canina*, Lin. *Cynorrhodon*. Indigène. Arbrisseau de 6 à 10 pieds, à tiges et pétioles armés de forts aiguillons; fleurs en mai-juin, larges de 2 pouces, rougeâtres et légèrement odorantes; fruits bons à manger, mais qu'on ne doit cueillir que lorsque la gelée a passé dessus. Un insecte, le *Diplopède du rosier*, Geoffroy, *Cinips rosæ*, Lin., produit par ses piqûres sur cette espèce, des excroissances nommées *Bédégar, pomme mousseuse, éponge d'églantier*. Variété à fleurs doubles. Ce rosier est d'une grande utilité pour greffer les autres espèces, parce que c'est sur lui qu'elles reprennent plus facilement. On le multiplie de graines, et de rejetons qui partent de ses racines traçantes, s'élèvent de 5 à 6 pieds dans l'année et qui sont meilleures que les anciennes pour servir de sujets. Le *Rosa sepium* paraît n'être qu'une hybride du canina et du rubiginosa. Il diffère de ce dernier par ses dimensions plus grandes, son écorce plus rouge et ses feuilles très-glanduleuses sur les bords et en dessous. Il a une variété à fleurs doubles. Comme il s'élève plus que le R. canina, il peut servir de sujets lorsqu'on veut des tiges de plus de 6 à 7 pieds.

42. Rosier tomenteux, rose canine cotonneuse, *R. tomentosa*, Pers. Cette espèce se rapproche du R. canina ; mais les ovaires sont plus arrondis et plus glanduleux. Sa variété aurait de plus grands rapports avec le *R. villosa*, si l'ovaire n'était pas plus allongé et glabre. Feuilles ovales et fleurs roses en mai-juin.

43. Rosier a feuilles ternées, *R. ternata*, Poir. De la Chine. Buisson médiocre à épines courbes, recourbées, opposées et rouges comme l'écorce. Feuilles persistantes, moyennes, lancéolées,, luisantes et d'un verd foncé; fleurs blanches; fruits assez gros, un peu rétrécis vers la base et couverts, ainsi que les pédoncules, d'un grand nombre de poils roussâtres; division calicinales simples.

44. Rosier de Macartney, *R. bracteata*. Vent. De la Chine. Rameaux velus et armés d'un grand nombre de petites épines; feuilles composées de 7 folioles ovales, obtuses, glabres et luisantes ; pétioles épineux et velus ; fleurs en juin, solitaires, d'un blanc jaunâtre, odorantes, larges d'un pouce et demi, ovaires soyeux. Culture du multiflore et aussi délicat.

Ces espèces et leurs 169 variétés sont de pleine terre à l'exception des deux espèces indiquées pour être d'orangerie; toutes supportent bien le froid, excepté les R. muscades, mutiflore, à feuilles simples, du Bengale et macartney, qu'on fera bien de garantir pendant les fortes gelées avec des paillassons, s'ils sont contre un mur, ou d'empailler particulièrement ceux greffés dont la tête perdue priverait de toute ressource, pendant que les racines des autres repousseraient et répareraient l'année suivante les dégâts occasionés par le froid.

Les rosiers aiment une terre franche légère, un peu fraîche et amendée de temps à autre avec du terreau bien consommé. Cet engrais, donné à propos, entretient leur belle verdure, les font pousser vigoureusement et donner un plus grand nombre de belles fleurs. L'exposition qui leur convient le mieux, surtout pour le plus grand développement de leurs fleurs et leur conservation, est à mi-soleil.

On multiplie les rosiers par les marcottes et les greffes. Quelques espèces peuvent venir de boutures; d'autres fournissent beaucoup de rejetons qui s'enracinent, et qu'on lève à la fin de l'automne dans les terrains légers, et au commencement du printemps dans les terres plus fortes et humides. Les sujets francs servent à former des buissons et durent très-longs-temps, parce qu'il part tous les ans de nouveaux jets des racines. Mais les sujets greffés qui périssent plutôt, ont l'avantage d'avoir une belle tête sur une seule tige à la hauteur qu'on désire. On marcottte par le simple couchage des branches, et plus sûrement par strangulation. La greffe se fait en écusson, à œil poussant, ou en fente au printemps, et plus tard, à œil dormant. On emploie ordinairement pour sujets; l'églantier des haies, *R. canina*, qu'on se procure en novembre et décembre, et qu'on distiugue de l'églantier, ou rosier des champs, dont la tige en général violette, très-longue et de même grosseur dans toutes ses parties, est couvertes d'épines plus faibles et quatre fois plus nombreuses que sur la tige du rosier des haies. Pour assurer leur reprise, il faut choisir des rejetons d'un et deux ans au plus, bien enracinés. A mesure qu'on les lève, on couvre les racines pour prévenir le desséchement du chevelu. Si on ne les plante pas de suite, on doit plonger ces racines dans un mortier de forte terre argileuse et tenace, qui les préserve du hâle, en formant un enduit autour, ce qui n'empêche pas la sortie du chevelu.

Si on peut mettre l'églantier en place au lieu de le mettre en jauge, on sera plus assuré de la reprise. Au moment de la plantation, on prépare les racines et on coupe la tige à la hauteur qu'on juge convenable, et qu'on proportionne à leur force, et surtout à leurs racines plus ou moins abondantes.

On leur donne un tuteur. Si on désire des sujets forts et de plus longue durée, on n'y touche pas dans l'année de la plantation, et on se contente de donner un ou deux binages et quelques arrosemens, si la terre se dessèche. Ce n'est qu'après la chute des feuilles, qu'on doit tailler, afin de ne conserver que les branches utiles pour la greffe. On coupe ces dernières à 6 ou 8 pouces. Si on greffe au printemps, on doit le faire sur les pousses de l'année précédente, mais lorsqu'on établit des écussons à œil dormant, on peut les placer sur les branches conservées, ou sur la tige directement au-dessous des branches. On pourrait établir les greffes sur le rosier blanc ou sur le rosier évratin, et en général, il y aurait de l'avantage à choisir ses sujets dans les espèces de même force que ceux qu'on veut multiplier. Un églantier très-vigoureux sur lequel on place une petite espèce qui ne peut consommer qu'une partie de la séve, pousse, de la tige ou des racines, de forts jets qui finissent pour attirer toute la séve et affamer la greffe. Si on veut se servir de l'églantier pour ces faibles espèces, il vaut mieux les greffer sur des sujets plantés dans l'année, et qui n'ont fait qu'une pousse médiocre; il serait même préférable de placer leurs greffes sur des espèces à fleurs doubles, soit greffés, soit sur franc, dont la séve est moins active. La greffe y prospérera mieux et donnera des fleurs doubles et plus belles.

L'amateur qui se contente des variétés connues, se fera une collection parmi les plus belles espèces à fleurs doubles, indiquées ci-dessus; mais celui qui veut avoir de nouvelles variétés, doit se procurer des espèces et variétés à fleur simples et semi-doubles, et particulièrement dans les plus nouvelles, l'expérience ayant constaté que les graines d'une variété nouvelle donnent des sujets dont les fleurs et les fruits varient davantage. Les graines des fleurs semi-doubles lui donneront plus de variétés à fleurs semi-doubles et doubles; mais celles des fleurs simples lui fourniront des fleurs plus larges et plus étoffées. M. Lelieur, qui a formé une très-belle collection de rosiers au jardin fleuriste de Saint-Cloud, pense qu'on ne doit semer que les graines des greffes, placés sur des rosiers francs à fleurs doubles. L'expérience justifiera si ce nouveau principe, fondée sur l'influence de la séve du sujet sur le fruit, produit les mêmes effets sur la beauté des fleurs que sur la qualité des fruits. Quoiqu'il en soit, on attend que les graines soient bien mûres pour les cueillir, et on les sème aussitôt dans des terrines, ou même en pleine terre. Une partie lève au printemps suivant, et l'autre l'année suivante.

On leur donne les soins ordinaires. Ils fleurissent la troisième année, et quelques-uns même dans la seconde, si l'année précédente leur a été favorable. Si des espèces anciennes

produisaient quelques singularités, telles que des fleurs ou des feuilles panachées, etc., qu'on voulût propager, on prendrait des écussons dans les branches et immédiatement au-dessous du point où ces phénomènes ont eu lieu. On taille les rosiers précoces sur le jeune bois en automne, et les autres au printemps. On renouvelle cette opération sur les rosiers des quatre saisons, après la fleur, pour leur en faire donner de nouvelles. On détruit le bois mort à la taille. Les rosiers francs de pieds se cultivent plus communément en buisson, et ceux sur églantiers en tête. Il est essentiel de visiter souvent ces derniers, pour détruire les rejetons et les pousses qui viennent sur la tige. Lorsqu'on n'a pu se procurer que des écussons d'une espèce, et qu'on désire l'avoir franc de pied, on coupe l'églantier pour marcotter la tête. Le rosier est souvent attaqué du puceron. On peut les détruire avec la composition de M. Tatin (*Voyez* p. 87.) Il est quelquefois pris du blanc, qu'on doit détruire avec l'eau de chaux; autrement on perdrait l'arbrisseau. Si le blanc n'avait attaqué qu'une place, on pourrait se contenter de la gratter, et puis de la laver avec un mélange d'eau et de vinaigre.

RUE, *Ruta*, en grec *rhytê*, du verbe *rhyô*, j'entraîne, à cause des vertus expulsives de ce genre de la Décandrie-Monogynie, et type de la fam. des *Rutacées*.

1. Rue commune, *Ruta graveolens*. Lin. (Jaum. 2e. liv.) De la France mérid. Arbuste de 2 à 3 pieds, en buisson arrondi, et à rameaux nombreux; feuilles nombreuses, à folioles petites, ovales, en coin à la base, charnues, lisses et glauques; fleurs en juillet-août, en panicules, terminales, d'un jaune pâle, à quatre pétales et huit étamines, excepté la fleur de l'extrémité qui a cinq pétales et dix étamines. Chaque étamine s'approche à son tour du pistil pour le féconder. Terre franche légère, médiocre, plus sèche qu'humide; exposition aérée et chaude. Multiplication par l'éclat des pieds en automne, ou de semences au printemps. Souvent la graine répandue naturellement fournit des élèves au printemps suivant. Cet arbuste, d'une odeur forte et d'un goût âcre et amer, est employé en médecine comme anti-vermineux, anti-spasmodique, résolutif et emménagogue.

2. Rue de montagne, *R. montana*. Lin. Du même lieu. Espèce, ou variété de la précédente, semblable, mais plus petite dans toutes ses parties; fleurs un mois plus tard, et d'un jaune verdâtre. Même culture. Elle réunit les mêmes propriétés que la précédente. Ces deux arbrisseaux sont quelquefois endommagés par les gelées, mais les racines ne périssent pas (1).

(1) On observe que les plantes qui craignent la gelée, poussent trop e

RUELLIA. (Genre de la Didynamie-Angiospermie, fam. des *Acanthoïdes*, et consacré à RUELLE, botaniste français.)

1. RUELLIA A FLEURS BLEUES, *Ruellia varians.*) VENT., Jard. de CELS, 46. Vél. du Mus. HERB. DE L'AMAT. tom. 3.) *Eranthemum pulchellum*, c'est-à-dire belle plante que j'aime. AND. *rep.* 88. *Justicia nervosa.* WAHL. Joli arbuste de l'Inde, toujours vert. Tige droite, tétragone, un peu rude, rameuse; feuilles opposées, longues de 6 pouces, ovales oblongues, aiguës, rudes, à nervures parallèles, et pâles en dessous; fleurs en janvier-mai, nombreuses, de 10 lignes de large, du bleu le plus beau, et qui se change en pourpre, d'où le surnom *varians*, au nombre de vingt-quatre, en épis carrés, et accompagnées de bractées semblables aux feuilles, mais plus petites et d'un blanc de lait, à l'exception des nervures. De serre chaude; terre franche et substantielle. Multiplication facile de boutures, fin du printemps, sur couche chaude; garantir des kermès de serre.

2—4. On cultive aussi deux espèces plus jolies de *Ruellia*. l'OVALE, *R. ovata.* CAV. et la BLANCHE, *R. lactea.* CAV. Toutes deux sont du Mexique, et demandent les mêmes soins que le *R. varians.* La dernière, dont les fleurs, en août, sont d'un blanc de lait pur, est vivace: la première, à fleurs bleues et en août, n'étant que bisannuelle, ne peut se multiplier que de graines qu'elle a mûries. Le *R. formosa.* BOT. *reg.*, est une belle et nouvelle espèce du Brésil, à tiges ligneuses et droites, à rameaux nombreux, presque toujours garnies, en été, de trois fleurs axillaires, d'un rouge carmin et éblouissant; feuilles entières, ovales, pubescentes. Même culture.

S.

SANTOLINE, *Santolina.* (Syngénésie-Polygamie égale, fam. des *Corymbifères.*) SANTOLINE COMMUNE *ou* PETIT CYPRÈS, *Santolina chamœcyparissus.* LIN. La France méridion. Arbuste de 18 pouces, en buisson, à tiges et branches tomenteuses et blanches; rameaux nombreux; feuilles nom-

---

avec trop de vigueur, si on leur donne un trop bon terrain: alors leurs jeunes pousses, trop succulentes, sont susceptibles d'être maltraitées par le froid. Plus elles seront ligneuses et aoûtées, moins elles auront à le craindre.

breuses

breuses, persistantes, sessiles, en paquets, très-petites, linéaires, épaisses, tuberculeuses, cotonneuses et blanches en dessous; fleurs en juillet et août, d'un beau jaune, en corymbes terminaux, et d'une odeur forte. Terre légère et un peu pierreuse; exposition chaude. Multiplication de marcottes et de boutures, couverture dans les fortes gelées. Cet arbuste est propre à garnir les coteaux des jardins paysagers.

SAPIN, *Abies*. Arbres toujours verts de la Monœcie-Monadelphie, et de la fam. des *Conifères*.

1. Sapin commun *ou* a feuilles d'If, ou blanc, ou argenté, ou de Normandie. *Abies alba*. Juss. *Pinus picea*. Lin. D'Europe, sur les montagnes. Arbre de première grandeur, droit, pyramidal, à branches verticillées et horizontales; feuilles linéaires, échancrées au sommet, d'un verd foncé, planes et rangées de chaque côté sur les rameaux, comme les dents d'un peigne, d'un blanc argenté en dessous; cônes droits, longs de 6 pouces; fleurs en mai, cônes petits, solitaires et droits. On le multiplie de graines extraites, au moyen de la chaleur, des cônes cueillis de janvier à mars; on les sème presque aussitôt en pleine terre de bruyère, ou dans des pots remplis de cette terre, et placés à l'ombre sur couche tiède. Au printemps suivant, on lève le jeune plant en motte, s'il est possible, pour le repiquer à 6 pouces de distance dans une terre franche légère et un peu ombragée. On le couvre de litière dans les fortes gelées. A trois ans, on peut le mettre en place ou en panier, pour être transporté au besoin. Le sapin produit une térébenthine dite de Strasbourg dans le commerce. Son écorce sert à tanner les cuirs. Sa séve et son écorce intérieure ont les mêmes qualités que celles du pin d'Écosse. Son bois, d'une bonne qualité, est du service le plus étendu pour la marine, la charpente et la menuiserie. Il est, ainsi que les suivans, très-propre à l'ornement des jardins paysagers.

2. Sapin Baumier, Baumier de Giléad, *Abies balsamea*. Juss. *balsamifera*. Mich. *Pinus balsamea*. Lin. De l'Amériq. sept. Arbre de 20 à 30 pieds, en France, mais qui, plus au nord et dans un terrain convenable, acquiert 40 à 45 pieds. Il ressemble au sapin commun par son port. Feuilles plus nombreuses, et rangées de même, mais à double rang, plus petites, et qui exhalent l'odeur du baume de Giléad ou de Judée, quand on les froisse; fleurs en mai; cônes plus gros et plus courts que ceux du sapin commun, droits, qu'on cueille ici en juillet, et dont les graines sont munies de membranes d'un très-joli violet. Ce sapin aime l'exposition du nord et un terrain sablonneux; du reste, même culture. On tire des tumeurs qui se forment sur le tronc et les bran-

ches, une résine à laquelle on a donné le nom de baume du Canada ou de Giléad, quoique très-différente du vrai baume de Gilead qu'on tire de l'*Amyris gileadensis*.

3. Sapin du Canada, Hemloch-Spruce des Anglais, *Pinus Canadensis*. Lin. *Abies canadensis*. Mich. Arbre de 70 à 80 pieds; tige droite; pousses de l'année recourbées, mais se redressant ensuite; feuilles aplaties de 6 à 8 lignes, disposées sur deux rangs, et d'un verd gai. Sa forme élégante le rend très-propre pour les jardins paysagers (1), et le verd de ses feuilles produit un effet agréable, avec celui des autres sapins; fleurs en avril, cônes renversés, à l'extrémité des branches, de 10 à 12 pouces de long. Cet arbre souffre la taille comme l'if, et peut être employé à former des charmilles. Son bois est de médiocre qualité; mais son écorce est, après celle du chêne, la meilleure pour tanner les cuirs. Même culture. On peut, à défaut de sapin noir, faire de la bière avec ses rameaux; mais elle est inférieure.

4. Sapin blanc de Canada, Sapinette blanche, *Abies canadensis*, *Abies alba*. Mich. Arbre de 40 à 50 pieds, qu'on ne distingue des *epicea*, au premier coup d'œil, que par la couleur des feuilles, d'un verd foncé ou bleuâtre, et par leur position autour de la branche, pendant que les *epicea* les ont aplaties et rangées à droite et à gauche comme le sapin. Il croît rapidement, et s'accommode de tous les terrains; mais il vient mieux dans les sols profonds; ses cônes sont petits et renversés comme ceux de l'hemloch-spruce. On les sème en pleine terre légère ou de bruyère, au printemps, à l'ombre. Les jeunes plants supportent très-bien l'hiver, comme ceux de l'épicea. Son bois est inférieur à ceux des sapins argentés, noir et épicea. On peut faire avec ses rameaux de la bière, défaut de S. noir.

5. Sapin épicea *ou* Épicia de Norwège, *Abies picea*. H. P. *Pinus abies*. Lin. Il fournit le bois si connu et si employé, et la poix; c'est d'où il lui a été donné le surnom de *picea*. Du nord de l'Europe, où il préfère les vallées d'un sol profond, et s'élève droit à une grande hauteur : on peut le placer dans certaines parties des grands jardins paysages qu'on destine au recueillement. Branches presque verticillées, souvent pendantes, un peu nues; feuilles moins longues que celles du sapin, étroites, droites, piquantes, presque tétragones, rangées des deux côtés des rameaux; fleurs en avril. Les cônes sont allongés et cylindriques. Même culture que

(1) Son utilité m'avait déterminé à en faire des semis, et j'en ai de 8 pieds qui prouvent que cet arbre est très-propre à l'ornement des jardins-paysagers.

les précédens, et pouvant se multiplier de boutures, ainsi que la sapinette. Son bois, plus blanc que celui du sapin commun, sert aux mêmes usages. On en tire la poix ordinaire, dite poix grasse ou de Bourgogne.

6. Sapin noir, *Abies nigra.* Mich. Arbre de 70 à 80 pieds, du nord de l'Amérique septent. Tige droite; feuilles roides, nombreuses, rapprochées, petites, placées comme celles de la sapinette, mais d'un verd sombre et triste. Il réussit dans les sols humides, profonds, froids, et vient bien, quoique rapproché des autres de 4 à 5 pieds. Son bois blanc, fort, léger et élastique, est, dit-on, supérieur à celui des autres sapins. C'est avec ses jeunes branches qu'on fait de la bière dans le nord de l'Amérique. Il a une variété à bois rouge. Même culture, mais placé au nord, et plus d'humidité.

SAUGE, *Salvia.* (*Voy.* aux plantes aromatiques et d'agrément.)

1. Sauge commune, *S. pomifère*, *S. pomifera.* Tige de 4 à 5 pieds; feuilles lancéolées ovales, crénelées, ridées et cotonneuses; fleurs en juin-juillet, courtes, grosses, en épis, bleues, marquées à la base de la lèvre inférieure d'une tache jaunâtre. La piqûre d'un insecte produit sur les feuilles des galles ou pommes qu'on mange en Crète, île dont cet arbuste est indigène. Terre légère et chaude; exposition au midi. Multiplication au printemps de graines semées sur un terrain chaud et bien ameubli, ou par l'éclat des pieds.

2. Sauge Cardinale, *S. coccinea.* Lin. De la Floride. Tiges de 4 pieds, velues, carrées, droites; feuilles en cœur, pointues, velues, douces au toucher, persistantes; fleurs presque toute l'année, grandes, d'un écarlate vif, étroites, en épis verticillés et terminaux. Terre franche légère et substantielle; de serre tempérée ou de très-bonne orangerie près des jours. Multiplication au printemps, de graines sur couche et sous châssis, ou de boutures à l'ombre tout l'été. Arrosemens modérés et exposition méridienne en plein air.

3. Sauge élégante, *S. formosa.* L'Hér. *Stirp. nov.* 21. Du Pérou, dans les lieux pierreux. Charmant arbuste de 2 pieds, branchu; feuilles persistantes, en cœur, pointues, larges, fermes, un peu velues et d'un beau verd; fleurs, presque toute l'année, grandes, velues, d'un beau rouge écarlate et axillaires. Même culture.

4. Sauge citronnée, *S. chamædryoïdes.* De la Nouvelle-Espagne. Arbuste de 3 pieds. On le multiplie facilement de boutures. Fleurs qu'on voit pendant tout l'été, grandes et d'un très-beau bleu; feuilles ovales et rugueuses, sentant le *Citron.* D'orangerie; du reste même culture.

5. Sauge dorée, *S. aurea.* (Curt., 182.) Arbuste d'o-

rangerie, de 6 pieds, vigoureux et venant du Cap; fleurs en mai, grandes, d'un beau jaune *doré* qui se change en couleur de rouille, et qui laisse échapper une liqueur mielleuse; feuilles ovales, mais arrondies par le sommet, argentées, tronquées à la base. Même culture. Toutes ces sauges sont d'un joli effet et se cultivent pour l'agrément. On ne tire un parti utile que de la sauge officinale (*Voyez* page 246) qui est tonique, cordiale, stomachique, et qu'on prend en infusion théiforme. Les calices des fleurs fournissent de l'huile esssentielle.

SAULE, *Salix*, de *salire*, sauter, pour exprimer l'accroissement rapide de ce genre. (Genre de la Diœcie-Diandrie, fam. des *Amentacées*.) dont les espèces ont en général des rameaux souples et plians, et conviennent aux sites aquatiques des jardins paysagers.

1. Saule commun *ou* blanc, *Salix alba*. Lin. (Duh. n. édit. 3. 25.) Indigène, sur le bord des eaux et des prairies humides. Arbre de 40 à 50 pieds à écorce grise; rameaux lisses et bruns; feuilles longues, lancéolées linéaires, dentées, soyeuses et argentées en dessous; fleurs en avril-mai et insignifiantes comme toutes celles du genre. Comme on est dans l'usage de l'étêter et ensuite de lui couper ses branches tous les deux on trois ans, le tronc pourit promptement; il se creuse, et il n'en reste presque que l'écorce, ce qui ne l'empêche pas de produire de fortes branches. Son écorce est fébrifuge.

2. Saule Osier rouge *ou* franc, *S. purpurea*. Lin. Indigène. Arbrisseau moyen, mais qu'on réduit en buisson en coupant annuellement ses branches d'un rouge pourpre très-vif; feuilles longues, étroites, finement dentées, les inférieures opposées, d'un verd jaunâtre. Cette espèce est plus que les autres estimée des vanniers et tonneliers, parce que ses branches, moins rameuses, se fendent mieux et plus aisément.

3. Saule Osier jaune, *S. vitellina*. Lin. (Duh. n. édit. 3. 27 *bis*.) Indigène. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à rameaux grêles, longs, d'un verd jaune ou orangé. Feuilles étroites, longues, finement dentées, soyeuses et blanchâtres en dessous. Il est sensible à la gelée dans les terres froides. Les jardiniers et les tonneliers en font un grand usage. On le réduit en buisson en le traitant comme le précédent.

4. Saule Osier vert, de rivière *ou* des îles, *S. viminalis*. Lin. (Duh. n. édit. 3. 28.) Indigène. Arbre moyen et réduit également en buisson par la coupe annuelle; rameaux longs, d'un verd jaune, légèrement soyeux; feuilles longues, ancéolées linéaires, ondulées, d'un verd foncé, blanchâtres,

soyeuses et argentées en dessous. Variétés à écorce noire ou blanche, d'ou les noms d'*Osier noir* ou *blanc*. Ses branches moins flexibles, mais d'une plus grande durée que ceux des précédens, ont besoin d'être un peu desséchées pour être employées à faire des liens. Les terrains les plus humides lui conviennent.

5. Saule odorant, *S. pentandra*. Lin. Indigène. Arbre élevé à rameaux rougeâtres et cassant; feuilles ovales, lancéolées, dentées, luisantes, odorantes, ayant quelques rapports avec celles de laurier, d'où son nom de *S. à feuilles de laurier*.

6. Saule Marceau, *S. caprea*. Lin. Il habite les endroits humides de nos forêts, est grand, et pousse des feuilles ovales, ridées, un peu dentées, ondulées, cotonneuses en dessous. Il a une variété à feuille d'orme, — une autre à feuilles panachées. Il réussit dans les craies.

7. Saule Pleureur, — Parasol, — du grand-seigneur *ou* de Babylone, *S. Babylonica*. Lin. (Duh. n édit. 3. 27.) Il est d'Orient. Arbre de 30 à 40 pieds; tout le monde connaît l'effet singulier qu'il produit par ses rameaux, très-longs, très-grêles, très-souples, enfin pendans jusqu'à terre, et garnis de feuilles longues, lancéolées, linéaires, aiguës, glabres et dentées.

8—10. Tous ces arbres aiment un terrain humide, et se propagent de marcottes, de boutures qu'on appelle *plantards* ou *plançons*, et par la greffe. Quelques espèces ne sont que des arbustes, comme le S. argenté, *S. argentea*, de l'Amérique sept., dont les feuilles sont argentées des deux côtés; le S. à feuilles de myrte, *S. myrsinites*, et le S. des sables, qu'on trouve près Rambouillet, *S. arenaria*. Lin. (Duh. n. édit. 3. 30.)

SCHINUS. (Genre de la Diœcie-Décandrie, fam. des *Térébinthacées*.) Nom du lentisque chez les Grecs; du verbe *schizô*, fendre, à cause des fentes ou crevasses qui se font naturellement à son écorce, et par lesquelles suinte la térébenthine. Poivrier d'Amérique, *Schinus molle*. Du Pérou. Arbre singulier, à feuilles persistantes, d'un beau verd, ailées, à 20 ou 30 folioles allongées, pointues, dentées, celles du bout plus longues que les autres. Dans toutes ses parties il a une odeur de *poivre*. Fleurs en juillet, dioïques, blanches et disposées en petites grappes. Terre franche légère; de serre tempérée; multiplication de marcottes, plus facilement de boutures faites en avril, sur couche chaude et sous cloche, à l'ombre; elles prennent racines en deux mois. Il faut le garantir du moindre froid.

SCHOTIA. Genre dédié à R. Van-der-Schot. (Décan-

drie-Monogynie, fam. des *Légumineuses.*) Schotie écarlate, *Schotia speciosa*, Jacq.; *Guajacum Afrum*, Lin. (Herb. de l'Amat., tom. 1.) Du Cap et du Sénégal. Arbrisseau de 20 pieds et ne s'élevant ici qu'à 3 pieds; tige droite, roide, à branches et rameaux nombreux; feuilles persistantes, ailées, à douze à seize folioles, petites, assez fermes, ovales, avec une pointe particulière. Il fleurit rarement, et semble exiger plus de chaleur que les plantes des mêmes contrées. Il perd ses feuilles en orangerie et veut la serre tempérée. On peut le multiplier par les graines venues du pays, ou par marcottes fort difficiles à faire, et, comme l'arbre lui-même, assez lentes à croître, ou par des boutures qui demandent des soins. Fleurs en octobre-décembre, toujours nombreuses, assez grandes, et d'un rouge éclatant, aussi-bien que leur calice, en grappes composées et droites; leurs cinq pétales, enjambans et pressés les uns sur les autres, figurent un vase ou un tube ventru que dépassent les étamines. L'arbre demande un mélange de parties égales de terre de bruyère, de terre de pré et de terre franche. On doit l'arroser avec modération, surtout aux époques où il ne remue pas.

SEBESTIER, *Cordia*, (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Boraginées.*)

1. Sebestier a larges feuilles, *C. macrophylla.* Lin. Des Antilles. Arbre de 40 à 60 pieds; rameaux velus, bifurqués et inclinés; feuilles longues d'un pied, finement dentées, velues, rudes au toucher; fleurs en juillet-août, tubulées, unilatérales, en grappes, à cinq divisions arrondies, placées dans les bifurcations des rameaux. Terre franche; de serre chaude; placer la première année dans la tannée; arrosemens fréquens en été. Multiplication de graines ou de boutures au printemps, en pots sur couche chaude et sous verre. Tenir constamment dans la serre, si on veut une succession de fleurs tout l'été.

2. Sebestier a feuilles rudes, *C. sebestena.* De l'Inde. Arbrisseau de 10 à 14 pieds, toujours vert; tiges et rameaux velus, rudes dans leur jeunesse; feuilles grandes, ovales oblongues, pointues, rudes au toucher, et d'un verd sombre; fleurs en mai-juillet, en grappes droites et terminales, d'un rouge aurore, grandes et formées comme celles du laurose. Même culture.

SERISSA. (Genre de la fam. des *Rubiacées.*) Serissa a feuilles de Myrte, *Serissa fœtida*, H. P. Juss.; *Lycium Japonicum.* Lin. fils; *Spermacoce myrtifolia*, H. P. Du Japon. Charmant arbuste de 3 pieds, très-rameux; tige et branches d'abord brunes, ensuite grises; feuilles persistantes, opposées, petites, ovales lancéolées, pointues. Fleurs en juillet septembre, nombreuses, semblables à celles du myrte à fleurs doubles dans la variété à fleurs doubles, qu'on cul-

tive, mais plus petites, sessiles, axillaires, solitaires et blanches. Culture du myrte; mais exposition chaude pour qu'il fleurisse. Les jeunes individus ont toujours plus d'agrémens que les vieux. La fleur froissée exhale une odeur désagréable.

SOLANDRA. (Genre de la Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Solanées.*) Consacré au docteur SOLANDER. SOLANDRE A GRANDES FLEURS, *Solandra grandiflora*, SWARTZ; *Datura sarmentosa*, LAM. (*H. Sch.* 45. Vél. du Mus.) Arbrisseau de la Jamaïque, où il croît dans les fentes des rochers et sur les troncs d'arbres. Tige de 15 à 18 pieds, forte, grise, à branches et rameaux roides, dardant de tous côtés et terminés par une touffe de feuilles nombreuses, grandes, ovales lancéolées, pointues, pâles et velues en dessous et sur les bords un peu roulés; fleurs en mars-avril, grandes, assez semblables à celles du *datura arborea*, mais à limbe réfléchi, et d'une plus longue durée, blanches et à 5 stries verdâtres en dehors, lavées de pourpre dans l'intérieur, et légèrement odorantes. Fruits capsulaires, unis, gros comme un œuf, et à odeur de concombre. Terre franche légère; de serre chaude sur les tablettes près des jours. Multiplication au printemps des graines ou de boutures à l'époque ou les boutons grossissent, sur couche chaude et sous châssis; garantir de l'humidité et des pucerons.

SOPHORA. Genre intéressant d'arbres et arbrisseaux de la Décandrie-Monogynie, fam. des *Légumineuses.*

1.—SOPHORA DU JAPON, *Sophora Japonica.* LIN. (*H. Schr.* 253. DUH. nouv. édit. 3. 21.) Arbre moyen de pleine terre, à tronc droit, vert et uni dans sa jeunesse; rameaux verds, et un peu pendans; feuilles nombreuses, ailées à folioles impaires, petites, ovales, d'un beau verd; fleurs en juillet, en grappes et d'un blanc sale. On le propage de jets enracinés, de racines ou de graines et de marcottes par entailles. Jeune, il a besoin d'être garanti du froid, et demande toujours une bonne exposition. Il n'est pas difficile sur le terrain, mais il végète mieux dans une terre franche et substantielle, et ne donne de fleurs que lorsqu'il est grand. Ce bel arbre mérite d'être considéré comme arbre utile et forestier, et principalement pour ses fleurs tardives et recherchées par les abeilles, au point qu'à l'époque de la floraison, on croirait qu'il y a un ou deux essaims en mouvement sur l'arbre. Les cultivateurs d'abeilles ne peuvent donc se dispenser d'élever quelques-uns de ces arbres si utiles à ces insectes. C'est après l'oranger, l'arbre qui leur est le plus avantageux pour faire beaucoup et de bon miel. (*)

(1) *Nota.* Voyez le Traité complet théorique et pratique sur les abeilles, chez Mad. veuve Husard, libraire, à Paris.

2. Sophora a quatre ailes, *S. tetraptera.* Lin. (Curt. 167. duh. nouv. édit. 3. 20.) De la Nouvelle-Zélande. Arbre de moyenne hauteur; tige d'environ 12 pieds; rameaux alternes à feuilles ailées, avec folioles nombreuses, oblongues, lancéolées et impaires. Fleurs en avril et mai, en grappes courtes et axillaires, grandes, pendantes, d'un beau jaune doré. Elles donnent, mais rarement ici, des gousses étranglées à chaque semence, et munies de quatre ailes ou plutôt de quatre membranes. Il se multiplie de graines qu'on sème sur couche, ou de marcottes par incision, mais elles sont difficiles à la reprise; on pourrait tenter la multiplication par racines sur couche tiède. Il peut être placé à l'air libre, en terre médiocre, quand il a acquis une certaine grandeur; mais on risque de voir détruire ses nouvelles pousses par les gelées, à moins qu'on ne l'en garantisse par des paillassons. On le conserve mieux en orangerie.

3. Sophora a petites feuilles, *S. microphylla.* (Ait. *H. Kew. H. Sch.* 269.) Du même pays. Il demande les mêmes soins et la même culture, et fleurit dans les mêmes mois. Ses fleurs sont moins longues et plus grosses; elles donnent des gousses articulées, qui fournissent quelquefois de bonnes graines. Il est agréable surtout par son feuillage; chaque feuille étant composée de plus de trente folioles, petites, ovales et d'un beau verd. Ces deux espèces peuvent se greffer sur la première, et demandent la même terre. Orangerie.

4. Sophora du Cap. *S. Capensis*, *Podaliria*, *Virgilia.* Pers; Arbrisseau à tige droite, pubescente et blanchâtre; feuilles ailées à folioles nombreuses, lancéolées, entières, blanchâtres et cotonneuses. Même culture, mais de serre chaude.

5. Sophora doré, *S. aurea*, *Robinia subdecandra*, l'Hérit.; *Podaliria aurea*, Wild. *Virgilia*, Lam. Feuilles ailées à folioles nombreuses, ovales, oblongues, très-glabres en dessous; fleurs jaunes en juillet. Cet arbuste de serre chaude, est d'Afrique et demande la même culture.

6. Sophora soyeux, *S. sericea*, And. *Podaliria.* Du Cap. Tige droite rameuse à son sommet; rameaux soyeux, feuilles simples, ovales elliptiques, entières, soyeuses, argentées, luisantes, terminées par une pointe recourbée; fleurs de décembre à mars. Cet arbuste demande l'orangerie. Même culture que le précédent.

7. Sophora a petites feuilles, *S. parvifolia.* Cette espèce que M. Noisette vient d'introduire en France, est de serre chaude.

SORBIER *ou* Cormier, *Sorbus.* Genre de l'Icosandrie-Trigynie, fam. des *Rosacées.*

1. Sorbier des oiseleurs, Cochêne, *Sorbus aucuparia.*

Lin. (Duh. nouv. édit. 3. 33.) Indigène. Arbre de 25 pieds; feuilles composées d'au moins treize folioles, ovales, dentées et glabres; fleurs au printemps, blanches, un peu odorantes, apparentes parce qu'elles sont nombreuses et disposées en corymbes terminaux. Elles deviennent des fruits ronds, mous, d'un effet agréable par leur rouge éclatant de corail; les grives et les merles, qui en sont très-friands, les avalent tout entiers (*Sorbent integros*), d'où le nom générique; aussi les oiseleurs les leur présentent-ils comme appât. Il suffit que cet arbre soit au quart de sa hauteur pour donner fleurs et fruits, s'il est en bonne terre franche légère et fraîche, et à moyen soleil. Comme il est long à se reproduire de semences, on préfère de le greffer sur le néflier et sur l'épine blanche.

2. Sorbier domestique, Cormier, Cochêne, *S. domestica.* Lin. (Duh. nouv. édit. 3. 34. *Fl. Aust.* 447.) Cet arbre, habitant de nos bois, s'y élève à 50 pieds. On ne doit pas le dédaigner pour les grands jardins d'agrément, qu'il décore au printemps, de ses fleurs et de sa belle verdure, et qu'il ornera encore pendant l'automne par ses fruits, plus grands, pyriformes, d'un jaune verdâtre teinté de rouge, et que quelques personnes mangent, ou dont elles font une boisson d'une médiocre bonté. Ses feuilles sont aussi ailées avec impaire. On connaît une variété qui les a panachées de jaune. Même culture. Son bois est excellent et très-beau, et il est à desirer qu'on s'occupe de la multiplication de cette espèce.

3. Sorbier hybride, *S. hybrida*, Lin. De Suède. Il est d'une hauteur moyenne entre les deux; feuilles entières ou à moitié ailées, variant beaucoup dans leurs formes, mais plus cotonneuses en dessous que celles du Sorbier des oiseleurs. Fleurs en mai aussi en corymbe, mais plus serrées, blanches et produisant des fruits plus gros, un peu en poire et lavés de rouge dans leur maturité. Même culture.

4. Sorbier d'Amérique, *S. Americana.* Mich. Tige forte et droite; branches roides et montantes, corymbes de fleurs aussi très-droits, boutons plus gros, feuilles plus étroites à leur extrémité, et fruits plus gros que ceux du sorbier des oiseleurs, et d'un rouge de vermillon. Telles sont les différences qui existent entre ces deux arbres qui demandent la même culture.

Souci a feuilles de chrysanthème, *Calendula chrysanthemifolia.* (*Voyez* p. 606.) Du Cap. Arbuste de 4 pieds, branchu presque dès sa base, où son écorce est grisâtre et fendillée. Rameaux anguleux et violâtres à leur sommet; feuilles presque roncinées, c'est à-dire, à dents grandes, informes et sans ordre; fleurs en octobre, grandes, solitaires et jaunes. Cette plante, fort belle, et de culture facile, est

d'orangerie, prend très-bien de boutures, qu'on fait avec de petites branches comme celles de la giroflée jaune, mais sur couche tiède et sous châssis au printemps. Terre substantielle et légère.

SPARMANNIA. Genre de la Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Tiliacées*, dédié à SPARMANN. SPARMANNIA D'AFRIQUE, *S. Africana*, LIN. (Vél. du Mus. Mal. 78.) Du Cap. Arbrisseau très-agréable de 4 à 5 pieds, toujours verd, à rameaux jaunâtres, velus, droits et placés au sommet de la tige; feuilles en cœur aigu, presque lobées, dentées, velues des deux côtés, pâles en dessous, grandes et pendantes; fleurs en mars, en ombelles terminales de sept à huit, grandes, à quatre pétales d'un blanc pur. Les filets pourpres portent des anthères irritables qui s'éloignent du style lorsqu'on les touche. Collerette à folioles linéaires, velues et pointues. Terre franche légère. Serre tempérée. Multiplication de graines, et plus facile de bouture au printemps, sur couche et sous cloche où elles reprennent en vingt jours.

SPRINGALIA, (fam. des *Campanulacées*.) SPRINGALIE INCARNAT *ou* ÉTOILÉ, *S. incarnata*, (AND. *rep.* 2. SMITH.) Charmant arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, de 2 pieds, très-rameux et glabre; feuilles nombreuses, imbricées, amplexicaules, petites, en capuchon à leur base, glauques, rudes et raprochees; fleurs tout l'été, monopétales, d'un rose foncé à cinq divisions en étoile d'un rose plus pâle, en faisceaux terminaux; calice de même couleur. Les fleurs conservent leur fraîcheur jusqu'à la maturité des graines. Culture des bruyères.

STAPHILÉA. (Pentandrie-Trigynie, fam. des *Nerpruns*. (*Rhamnoïdes*.) 1. Le STAPHYLÉ, NEZ-COUPÉ, STAPHILÉ A FEUILLES AILÉES, Patenôtrier *ou* Faux-Pistachier, *Staphylea pinnata*. LIN. Arbrisseau indigène de 12 à 15 pieds, à tiges et rameaux nombreux et formant buisson. Écorce d'un gris cendré et rayé; feuilles à cinq ou sept folioles ovales, oblongues, pointues, finement dentées et d'un beau verd; fleurs en avril-juin, à cinq pétales blancs et en grappes moyennes. 2. STAPHYLÉ A FEUILLES TERNÉES, *S. trifoliata*, LIN. De Virginie. Arbrisseau moins grand; feuilles à trois folioles ovales, aigues et dentées; fleurs en mai-juin, plus grandes, plus grosses et en grappes pendantes et plus longues. Tout terrain, toute exposition; multiplication de rejetons ou de leurs graines, baies dures dont on fait des chapelets dits *patenôtres*. Staphyle est un mot grec qui signifie une grappe de raisin.

STENANTHERA. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Épacridées* de BROWN.) STENANTHERA *Pinifolia*. BOT. *reg.* De Vandiemen-Island. Arbuste à tige droite, assez semblable

pas son port au pin d'Alep ; feuilles comme celles des pins, très-multipliées et glauques ; fleurs en mai juin, axillaires, à calice à cinq divisions, et à corolle tubuleuse à cinq divisions peu profondes, refermées au sommet, le tube d'un rouge vif jusqu'au deux tiers, le surplus d'un blanc jaunâtre, et l'ouverture du limbe verdâtre. Ce charmant arbuste, qui n'existe que depuis un an en France, se cultive comme les bruyères du Cap, et se multiplie de marcottes et de boutures.

STERCULIA. (Monœcie-Monadelphie, fam. des *Malvacées.*) Sterculia a feuilles de Platane *ou* bupariti, *Sterculia platanifolia.* Lin. De la Chine. Bel arbrisseau, à rameaux divergeant obliquement du sommet d'une tige verte, droite, nue, bien filée, de 10 à 15 pieds et plus en France, et grand arbre en Chine ; feuilles grandes ; d'un beau verd, semblables à celles du platane, et à pétioles d'autant plus longs qu'elles sont plus basses, formes qui lui ont fait donner le nom de parasol chinois ; fleurs insignifiantes, en panicules terminaux ; mais fruits bons à manger. Terre franche légère, et mieux terre à oranger ; exposition chaude et abritée, et mieux en orangerie à la température de Paris. Culture des orangers, et vases proportionnés à la force des sujets. Multiplication de graines. On cultive aussi le S. a feuilles très-entières, *S. balanghas.* Lin. Arbre élevé du Malabar, et dont le tronc acquiert 2 pieds de diamètre ; branches et rameaux serrés ; feuilles ovales lancéolées, planes, glabres, et à une seule nervure ; fleurs en février, disposées en faisceaux rameux au sommet des rameaux. Culture et multiplication du sebestier.

STEWARTIA. (Genre de la Monadelphie-Polyandrie, fam. des *Malvacées*), dédié au ministre J. Stewart.

1. Stewartia a un style, Malachodendron, *Stewartia malachodendron.* Lin. (Catesb. *app.* 13. L'Hér. *Stirp. nov.* 73.) Très-bel arbrisseau de Virginie, de 6 pieds, à tiges droites, roides, très-rameuses ; feuilles grandes, ovales aiguës, amincies à la base, dentées et d'un verd pâle en dessous ; fleurs fin de juin et en juillet, blanches, à bords frangés, maculées et rayées de pourpre, sessiles, odorantes, axillaires, grandes, et semblables à celles des *Malvacées*, (d'où le nom spécifique des mots grecs *malaché*, mauve, et *dendron*, arbre.) Terre franche légère, mais substantielle, ou terre de bruyère. On le multiplie de marcottes, qui souvent sont deux ans à prendre ; mieux de graines apportées du pays. Lui donner le jour dans l'orangerie, où il faut nécessairement le tenir l'hiver, jusqu'à ce qu'il soit adulte. Alors on le met dans une situation abritée, et on le garantit des grands froids, et surtout des gelées printanières qui détruisent ses pousses précoces et le font périr.

2. Stewartia a cinq styles, *S. pentagyna.* Lin. (L'Hér. *Stirp. nov.* 74. Duh. nouv. éd. 6.) De Virginie, à l'ombre, près des eaux : il est aussi élégant, plus petit, mais plus rustique que le précédent, auquel il ressemble par son port, même par ses feuilles dont le pétiole est plus long, et qui sont dentées, souvent roulées sur leurs bords, pâles et velues en dessous; fleurs plus hâtives, aussi grandes, odorantes, axillaires, solitaires, blanches, à sept ou huit pétales inégaux, teintés de rouge et de verdâtre en dehors; étamines à anthères blanches ou jaunes. Il mûrit quelquefois ses graines. Même culture et même exposition ombragée, le soleil étant absolument contraire à ces deux espèces.

STRAMOINE. (*Voyez* page 611.) Stramoine en arbre, Trompette du jugement, *Datura arborea.* Lin. Du Chili. Arbrisseau à tige de 10 à 15 pieds, forte, épaisse, à écorce blanchâtre; branches et rameaux paraissant emboîtés au point de départ; feuilles grandes, ovales lancéolées, pointues, molles, et un peu velues; belles fleurs en juillet-septembre, d'un pied de long, en entonnoir plissé et à cinq angles, pendantes, d'un beau blanc avec des raies d'un jaune pâle, très-odorantes. Terre franche légère ou d'oranger; exposition chaude; serre tempérée l'hiver. Multiplication facile de boutures sous châssis et sur couche; arrosemens fréquens en été, et rares en hiver, où il faut garantir cet arbrisseau de l'humidité.

STRUTHIOLA. Nom dérivé du grec, et qui signifie un *petit moineau.* (Tétrandrie-Monogynie, fam. des *Thymélées.*) Arbustes du Cap.

1. Struthiola imbricée, *Struthiola imbricata.* (And. *rep.* 113.) Arbuste de 3 à 4 pieds, aussi singulier que joli; à feuilles imbricées, très-petites, si nombreuses et si serrées qu'elles cachent les rameaux; fleurs en mars et en septembre, nombreuses, sessiles, axillaires, très-odorantes, blanches, et en tuyau grêle et long, divisé en quatre segmens oblongs, pointus et garnis chacun à leur base d'une glande jaune. Cet arbuste est, aussi-bien que les autres *struthiolas*, assez délicat, et craint tellement l'humidité, qu'il faut le garantir pendant l'été des trop grandes pluies : pendant l'hiver il faut le tenir sèchement et au jour dans une bonne orangerie. Il demande la terre légère de bruyère, mêlée avec un sixième de terre franche douce. C'est dans cette même terre qu'on en fait des boutures en mai et juin, sur couche chaude et sous châssis.

2. Struthiola ciliée, *S. ciliata.* (And. *rep.* 139 et 149.) Arbuste de 2 pieds et demi; feuilles moins nombreuses et moins rapprochées que dans l'espèce précédente, et ciliées;

fleurs en mai, blanches ou rouges suivant la variété, et très-odorantes le soir. Même culture.

3. Struthiola a feuilles de myrte, *S. ovata.* (And. *rep.* 119.) Rameaux jaunâtres; feuilles sessiles, ovales, moins rapprochées du bois; fleurs plus grandes et blanches, depuis mars jusqu'en juin, ayant deux glandes à chaque division de la corolle, et odorantes. Même culture.

STYPHELIA. (Pentandrie - Monogynie, famille des *Bruyères.*) Styphelia a trois fleurs, *Styphelia triflora.* And. *rep.* 72. Arbrisseau de la Nouv.-Hollande, dont le nom est dérivé du grec *styphelos*, qui signifie rude, âpre, dur, parce que ses feuilles imbriquées, ovales, glauques, sont si serrées sur les branches, qu'elles les cachent et ne présentent que leur pointe piquante; fleurs en juin-août, nombreuses, axillaires, ternées, et presque sessiles, consistant en un tube d'un beau rouge, évasé en un limbe rouge jaunâtre pâle, à cinq divisions roulées en dehors, et dépassées par les étamines et le style. Il est peu rameux, demande la terre de bruyère, et à être serré en bonne orangerie. Multiplication de boutures. On a encore apporté du même pays le *Styphelia parviflora*, qui, aux dimensions près, ressemble à l'autre, et se cultive de même.

SUMAC, *Rhus*, nom arabe. (Pentandrie - Digynie, fam. des *Térébinthacées.*) Quelques-uns de ces arbrisseaux sont plus agréables à l'approche de l'arrière-saison, car alors leur feuillage, qui est déjà très - beau, devient presque tout rouge.

1. Sumac a feuilles d'orme, rouvre des corroyeurs, *Rhus coriaria.* (Duh. n. éd. 2. 46.) Du midi de la France. Les Grecs l'avaient nommé *rhous*, de leur verbe *rheo*, je coule, pour exprimer la nature de ses racines vagabondes, tracantes, et qui poussent de rejetons, au moyen desquels on le multiplie facilement. Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à feuilles à quinze ou dix-sept folioles sessiles, lancéolées aiguës, dentées, velues en dessous, d'un verd jaunâtre; ses fleurs très-petites, vertes et en panicules serrés, ne font pas grand effet; son fruit est employé dans l'Orient pour donner de l'acidité aux alimens.

2. Sumac de Virginie, Sumac - Amarante, *R. typhinum.* Lin. (Duh. nouv. édit. 2. 47.) Ses surnoms amarante et *typhinum* désignent la manière d'être de ses belles panicules de fleurs rouges, et si serrées, qu'elles ressemblent assez à une tête d'amarante, ou à celle du *typha* ou roseau-massette. Il trace beaucoup : feuilles ailées à treize ou quinze folioles. Il a une variété à feuilles panachées.

3. Sumac du Canada, *R. canadense.* Lin. Il se rapproche

du précédent; mais ses folioles sont d'un verd luisant en dessus, blanches en dessous, glabres des deux côtés, et ses panicules herbacées.

4—5. Sumac glabre, vulgairement Vinaigrier, *R. glabrum.* Lin. (Catesb. *app.* 4.) De la Caroline. Arbrisseau plus élevé, d'un aspect pittoresque par ses panicules d'abord jaunes, puis d'un rouge éclatant. Son feuillage prend aussi de cette teinte. Du reste, il ressemble beaucoup aux autres. Dans son pays natal, on en retire du vin et du *vinaigre* par fermentation. On cultive encore le *Rhus copallinum*, du même pays, à feuilles ailées et luisantes.

6. Sumac fustet, *R. cotinus.* Lin. (*Fl. Aust.* 210. Duh. nouv. édit. 2. 49.) De la France mérid. Arbrisseau ordinairement en buisson, et à feuilles simples, portées par de longs pétioles, ovales, arrondies, et laissant aux doigts une odeur approchant de celle du citron; panicules extrêmement légers et très-rameux, souvent en si grand nombre, que l'arbrisseau en est tout couvert, composés de pédoncules rougeâtres, très-divisés, longs et minces comme du fil, portant de très-petites fleurs, blanchâtres, et puis rougeâtres, distinctes, et dont le plus grand nombre avorte. Ces pédoncules et leurs divisions s'allongent ensuite tellement, que de loin elles font l'effet d'une chevelure en mauvais ordre. Il est très-pittoresque pour la décoration des jardins. Son bois est employé pour les teintures jaunes.

7—15. On peut encore orner les jardins paysagers des *Rhus elegans*, *vernix*, *Copallinum*, *aromaticum*, *suaveolens*, et l'orangerie, des *Rhus tomentosum*, *viminale* et *lucidum.* Nous ne parlerons pas de l'Arbre-du-Poison, *Rhus Toxicodendrum.* Lin. (Duh, n. édit., 248.), qu'il faut éloigner de tous jardins, quoiqu'il soit d'un aspect séduisant par ses belles feuilles ternées, lisses et luisantes. En général, le suc de la plupart des sumacs peut être dangereux; mais ils ne corrompent point l'air ainsi que Hales l'a avancé. Toutes sortes de terres leur sont propres. Ils fleurissent en juillet. On les multiplie de leurs traces. Les expositions qui leur conviennent sont au nord, abritées des grands vents. Le *copallinum*, l'*aromaticum* et le *suaveolens* demandent une exposition plus chaude. Leur bois est tendre.

SUREAU, *Sambucus*, du grec *sambouké*, nom d'un instrument de musique fait avec le bois du sureau. (Pentandrie-Trigynie, fam. des *Chèvre-feuilles.*)

1—2. Sureau commun, *Sambucus nigra.* Linné, (Duh, nouv. édit., 51.) Arbrisseau indigène de 12 à 15 pieds, à écorce grise; rameaux jaunâtres à étui médullaire très-large, et dont on retire facilement la moelle; feuilles opposées à 5

ou 7 folioles ovales lancéolées, pointues et dentées; fleurs en juin, petites, nombreuses, blanches, en ombelles corymbiformes; fruits en baies et noirs. Variétés à fruits blancs; à fruits verts, *S. viridis*, qui a une sous-variété à rameaux aplatis,— à feuilles panachées de blanc, *S. variegata*, — à feuilles découpées, *S. laciniata*, dont Linné a fait une espèce. Tout terrain et toute exposition, et mieux un sol frais et mi-soleil, surtout pour les variétés qui sont plus délicates. Multiplication de graines, de boutures et de rejetons. On fait des haies de l'espèce dont les fleurs sont résolutives et sudorifiques, et les feuilles et l'écorce intérieure, purgatives, hydragogues. C'est aussi avec les fleurs qu'on fait le vinaigre surat.

3. Sureau du Canada, *S. canadensis*. Lin. Ses feuilles ont plus de folioles, et celles-ci sont dentées plus profondément. Ses corymbes sont aussi plus larges. On l'appelle encore Sureau de tous les mois, parce que ses fleurs durent et se succèdent plus long-temps que dans les autres espèces. Il trace beaucoup. Même culture.

4. Sureau a grappes, *S. racemosa*. Lin. De la France mérid. (Duh., nouv. édit., 36.) Arbrisseau de 6 à 7 pieds, à écorce brune. On le distingue encore de la première espèce par ses grappes ovales, grandes et agréables de baies rouges qui font de l'effet. Même culture, mais plus délicat. Il lui faut une situation abritée. On peut greffer les sureaux en fente; mais, comme ils ont beaucoup de moelle, la fente doit avoir lieu de côté, et dans le diamètre pour ne pas passer par l'étui médullaire.

5. Sureau yèble, *Sambucus edulus*, Lin. Arbrisseau à tige droite, verte, peu rameuse, cannelée; feuilles opposées, de 7 à 9 folioles, plus longues, dentées en scie; fleurs blanches en larges cimes terminales; baies noires. Terre forte et fertile. Même culture, ses coupes annuelles servent à former de bons engrais.

SWAINSONIA, a feuilles de Coronille, *Swainsonia coronillæfolia*. Brown. (Herb. de l'Amat., tom. 3.) (Genre de la Diadelphie-Décandrie, fam. des *Légumineuses*.) Dédié à Swainson. De la Nouvelle-Hollande. Arbuste à feuilles d'un joli verd, opposées, longues, composées de quinze à vingt-trois folioles ovales, et échancrées au sommet; fleurs de juin à octobre, en grappes, assez grandes, et d'un rose pourpré tendre. Multiplication de graines. D'orangerie, terre franche légère ou terre de bruyère. On le cultive comme les arbrisseaux du Cap.

SYRINGA, Seringat, *Philadelphus*. (Icosandrie-Monogynie, fam. des *Myrthoïdes*.) Le nom français vient du grec

Syrinx, flûte, parce que les Grecs se servaient de son bois pour en faire. Genre dédié à Ptolémée philadelphe (aimant son frère), d'où le nom latin.

1. Syringa des jardins *ou* odorant, *Philadelphus coronarius*. Lin. (Duh., nouv. édit., 20.) Arbrisseau de la France mérid., rustique, touffu, s'accommodant de tout terrain et de toute exposition, même de l'ombre; formant des buissons de 8 à 9 pieds de haut, par ses tiges et ses rameaux nombreux et diffus; feuilles opposées, pétiolées, ovales aiguës, inégalement dentées, d'un verd foncé; fleurs, en juin, en bouquets terminaux, blanches à quatre pétales, répandant une odeur connue, agréable, mais forte. Variétés à *feuilles panachées*, — *à fleurs inodores et semi-doubles*, mais qui s'ouvrent rarement, — *naine*, plus petite dans toutes ses proportions, et qui fleurit assez rarement; elle s'élève à 3 pieds, et forme un buisson épais.

2. Syringa inodore, *P. inodorus*. Lin. (Catesb. 2. 84.) De la Caroline. Cette espèce semblable, mais plus grande dans toutes ses dimensions, a les fleurs en proportion plus grandes encore. Elles font un très-bel effet, et n'ont point l'incommodité de la trop forte odeur du premier. Ces arbrisseaux se propagent facilement par leurs rejetons ou par l'éclat de leurs pieds en automne, et aussi de marcottes et de boutures. Terre franche légère et fraîche, et toute exposition.

T.

TAMARISC, *Tamarix*. (Pentandrie-Trigynie, fam. des *Portulacées*.) Deux espèces seulement sont connues.

1. Tamarisc de Narbonne, *Tamarix gallica*. Lin. (Jaum. 13e. livraison.) De la France mérid. Il arrive quelquefois que le trop grand froid l'attaque, et fait périr sa tige; alors il repousse du pied. Ce grand et joli arbuste aime les terrains frais; le bord des eaux qu'il orne par ses branches nombreuses, souples, souvent pendantes, jamais entièrement dépouillées de leurs feuilles menues, imbricées, d'un beau verd, imitant celles du cyprès et de la bruyère; en mai, ses tiges et rameaux se terminent par des épis grêles de fleurs petites, blanches, teintes de pourpre, à cinq pétales. Propagation de marcottes ou de boutures en février, en terrain frais, et qu'il faut serrer en orangerie l'hiver, pour ne les séparer et mettre en pleine terre qu'au bout de deux ans.

2. Tamarisc d'Allemagne, *T. germanica*. Lin. Arbuste plus rustique et moins haut, ne s'élevant qu'à 6 ou 7 pieds; rameaux plus droits, quoique souples; feuilles plus longues, presque glauques; fleurs en juin-septembre, disposées de

même, plus grandes, d'un pourpre plus foncé, légèrement odorantes, et à dix étamines. On fait durer leur fleuraison en le tondant : il produit aussi un joli effet. Même culture.

THÉ, *Thea.* (Polyandrie-Monogynie, fam. des *Orangers*, *Hespéridées* de Vent.) Thé Bou, *Thea bohea.* Lin. (Duh. nouv. édit. 2. 6.) *Thée* ou *theh*, en Chine, et *tsjaa* au Japon. Très-joli arbrisseau d'orangerie, où il n'acquiert que 4 pieds de haut. Rameaux nombreux, à écorce grise, bien garnis de feuilles persistantes, ovales, assez longues, fermes, dentées, d'un beau verd, marquées en dessous de nervures saillantes ; fleurs en septembre-mai, très-nombreuses, axillaires, solitaires ou par trois ou quatre, blanches, et à anthères jaunâtres; fruits verds, dont les semences parviennent à maturité. Terre franche légère et substantielle ; mi-soleil. Multiplication au printemps, sur couche et sous châssis, de graines et de boutures, ou de rejetons et de marcottes. Il serait de pleine terre dans le midi de la France, où on pourrait préparer ses feuilles, comme à la Chine, pour en faire l'infusion connue sous le nom de thé. Le Thé Bou, *T. bohea.* Lin. *T. stricta.* H. K., est plus bas, plus rameux, à écorce brune, à feuilles plus courtes, non-luisantes, du reste assez semblable, et à fleurs *idem*, mais qui ne s'ouvrent pas entièrement. Même culture.

THUNBERGIA. Genre de la fam. des *Acanthoïdes*, dédié à M. Thunberg. Thunbergia odorante, *Thunbergia fragrans.* De l'Inde. Tige grimpante ; feuilles en cœur, ovales acuminées, dentées, à calice double, l'extérieur à deux folioles ; fleurs blanches, en coupe, assez grandes, pédonculées, axillaires. Ce joli arbuste est de serre chaude, et demande une terre franche légère, tenue fraîche. Multiplication de boutures.

THUYA. (Monœcie-Monadelphie, famille des *Conifères.*)

1. Thuya Occidental ou du Canada, Arbre-de-Vie, *Thuya occidentalis.* Lin. (Duh. nouv. éd. 3. 4.) Arbre de 40 à 50 pieds, très-rustique, affectant une forme régulière et pyramidale, par la direction de sa tige verticale et droite, et de ses branches très-ouvertes, et dont les inférieures, souvent inclinées, se dessèchent et tombent successivement ; feuilles persistantes comme celles des autres thuyas, grasses, odorantes quand on les froisse, opposées, écailleuses, imbriquées, et très-petites : elles sont aplaties, ainsi que les petits rameaux qui prennent pendant l'hiver une teinte rembrunie ; fleurs en avril, terminales, ou mâles ou femelles ; cônes lisses, dont les semences mûrissent à la fin de l'au-

tomne, et qu'il faut cueillir à cette époque. On le multiplie, soit de boutures faites en terre légère ou de bruyère, à l'ombre, en tout temps, et qu'on entretient fraîches au moyen d'une couverture de mousse et de quelques arrosemens, soit de marcottes couchées en automne, et qu'il faut aussi arroser; mais les arbres venus de semences sont toujours plus beaux. On met, en mars, celles-ci dans des pots ou terrines pleins de terre franche légère, mieux de terre de bruyère, placés au levant sur couche tiède, et tenus humides par de la mousse et des arrosemens. Le plant se lève en motte et se met en place dans la même terre. On le garantit du froid avec un peu de fougère ou de litière, pendant les les deux ou trois premiers hivers; à la quatrième année, on peut le mettre en place en terre un peu humide, et l'abandonner à lui-même. Il a une variété panachée. Son bois rougeâtre est fort léger, et d'une longue durée.

2. Thuya de la Chine, *T. orientalis*. Lin. Celui-ci, dont le bois est presque incorruptible, serait plus beau s'il n'était quelquefois maltraité par nos froids. Il ressemble au précédent, mais il est plus petit, ses branches sont plus rapprochées et plus garnies de feuilles qui sont plus vertes et plus pointues. Les cônes sont raboteux, plus larges, à écailles aiguës. Moins difficile sur le terrain, il veut cependant être abrité des vents du nord: du reste, même culture et mêmes moyens de multiplication. *Thya* ou *Thyia* était, chez les Grecs, le nom d'un de ces arbres, et vient de leur verbe *thyô*, je parfume (*suffio*), parce que son bois brûlé répand une fumée aromatique.

3—4. Thuya articulé, *T. articulata*. Flore Atl. Tige droite et rameuse; écorce d'un gris brun; ses ramifications ne sont point planes. Cependant le rameau entier présente une sorte d'éventail mal formé; feuilles longues, luisantes, glabres, ayant une pointe serrée et des glandes, comme celles du n°. 1, adnées d'une articulation à l'autre, et décurrentes, ce qui rend les jeunes rameaux striés, et leur donne un aspect articulé. D'orangerie; terre franche; mi-soleil; et multiplication de marcottes. Le *Thuya australasia* est un plus bel arbre, qui a la forme du cyprès pyramidal. Même culture, mais on pourra le mettre en pleine terre dans le midi de la France.

TILLEUL, *Tilia*. (Polyandrie-Monogynie, et type de la fam. des *Tiliacées*.) Il n'y a personne qui ne connaisse le Tilleul commun, *Tilia europæa*. Lin. Grand et bel arbre à fleurs odorantes, si utiles par leurs propriétés médicinales, d'un blanc jaunâtre, en juin. Il y a l'espèce à petites feuilles, *microphilla*; l'espèce à larges feuilles, *platyphilla* (Duh. nouv. édit. 5o.); et la variété à rameaux très-rouges, *coral-*

lina. La première espèce est très-commune chez nous, et c'est notre tilleul des bois ; la deuxième n'est pas fort rare, et c'est celle qu'on appelle *Tilleul de Hollande*.

On cultive encore le tilleul du Canada à larges feuilles, *T. pubescens vel caroliniana*, arbre de 70 à 80 pieds ; et le tilleul argenté, *T. alba*. H. P. (*H. Sch.* 283. Duh. n. éd. 52.) Ce dernier, de l'Amériq. septent., a un port superbe ; sa hauteur ne dépasse pas 50 pieds ; ses feuilles sont taillées en cœur à leur base, et couvertes en dessous d'un duvet épais, cotonneux et blanc, qui leur donne un air argenté lorsque le vent les agite, d'où le nom de *T. argentea* ; fleurs, en août, et plus odorantes. Tous ces arbres ne font un bel effet que dans les grands emplacemens, et pour couvrir des allées, où ils fournissent un ombrage agréable. On les multiplie de semences, qu'il est bon de conserver l'automne et l'hiver dans du sable ou du terreau, dans lesquels on les fait stratifier pour qu'elles lèvent au printemps suivant, et de marcottes, même par la greffe, si l'on veut ; ils préfèrent un terrain frais et profond. Le bois des tilleuls est léger et tendre : il sert pour le tour, la sculpture et l'ébénisterie ; l'écorce sert à faire des cordes.

TOURNEFORTIA. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Borraginées*.) Genre dédié à Tournefort, et dont toutes les espèces veulent absolument la serre chaude. Presque toutes ont des fleurs assez agréables et odorantes, auxquelles succèdent des baies transparentes et de couleurs différentes, suivant l'espèce. Je citerai le Pittone, Tournefortia a fleurs changeantes, *Tournefortia mutabilis*. Vent. Ch. de Pl. 3. (Vél. du Mus.) Arbuste de Java. Tige droite, d'un pied ; rameaux ouverts, à feuilles alternes, pétiolées, lancéolées ovales, entières, aiguës, assez grandes ; fleurs au printemps, en épi latéral, disposées comme celles de l'héliotrope, mais beaucoup plus grandes, monopétales, tubulées, à cinq divisions arrondies, d'abord blanches, puis marquées d'une ligne noire ; elles finissent par être entièrement de cette couleur, et deviennent des baies vertes, puis blanches et transparentes, agréables à l'œil. On peut la mettre à l'air, ainsi que toutes les autres du genre, telles que les *T. laurifolia*, *scabra*, *lucida*, *arborescens*, pendant les mois de chaleur ; mais toutes demandent la serre chaude pendant le reste de l'année. Ces jolis arbustes se reproduisent de leurs graines, et quelquefois de marcottes.

TROÈNE. Genre de la Diandrie-Monogynie, fam. des *Jasminées*, appelé *Ligustrum*, parce qu'on trouve abondamment dans la ligurie le Troène commun, *Ligustrum vulgare*. Lin. (Duh. n. éd. 3. 49.) Arbrisseau indigène, employé dans les jardins et dans les campagnes, où l'on en forme des

palissades basses et des haies; feuilles d'un verd assez foncé, opposées, lancéolées aiguës, assez étroites; fleurs au printemps, petites, blanches; baies noires. Une variété donne des baies blanches; une autre a les feuilles panachées. Toute terre et toute exposition. Semences, marcottes, boutures, et rejetons enracinés. Le TROÈNE DU JAPON, *L. japonicum* ou *lucidum*, a de grands rapports avec le commun. Il en diffère en ce que c'est un plus grand arbrisseau, et que ses fleurs, qui ont 4 à 5 lignes de diamètre, forment un panicule décomposé, trichotome, très-ouvert et terminal. Il fleurit en juin, est de pleine terre franche légère, et a besoin d'abri dans les fortes gelées.

TULIPIER, *Liriodendron*. Genre de la Polyandrie-Polygynie, fam. des *Magnoliers*. TULIPIER DE VIRGINIE, *Liriodendron tulipifera*, LIN. (CATESB. 1. 48. TREW. 10. DUH. nouv. édit. 3. 18.) Arbre de 80 à 100 pieds, de fort belle apparence, qui aime les bons fonds un peu frais; le nord, l'ombre et le plein air. On l'obtient, ou par marcottes qui prennent difficilement, demandent des précautions lorsqu'on les sépare, et n'aiment pas qu'on les coupe; ou par la graine, moyen le plus sûr et le meilleur. On la sème au printemps, en terrines remplies de terre de bruyère, ou dans une planche de même terre. Partie lève la première année, et partie la deuxième; quelques graines ne développent leur germe que la troisième année. Eclaircir le plant s'il est trop dru; abriter l'hiver avec de la grande litière ou de la fougère, pendant les gelées; mettre en pépinière la troisième année, et couvrir de litière pendant le froid. Lorsque les Tulipiers ont acquis 4 ou 5 pieds de hauteur, on les met en place dans un trou profond rempli de bonne terre franche légère, douce et ameublie; on peut entourer les racines de terre de bruyère qui les aidera à faire du chevelu; et lorsqu'elles auront atteint l'autre terre, l'arbre y poussera vigoureusement, surtout si on l'arrose fréquemment et copieusement. Il craint les amputations dans sa jeunesse. Sa tige, droite, est branchue dans le haut. Feuilles portées sur un long pétiole, glabres, sans dents, ressemblant un peu à celles du platane, et ayant l'air échancrées à leur sommet. Fleurs en juin et juillet, terminales, presque sessiles, assez semblables, pour la forme et la grosseur, à celles d'une tulipe, à six pétales arrondis, d'un verd jaunâtre, et marqués d'une tache rouge de brique. Elles répandent une odeur légère assez agréable; le bois est aromatique, léger et propre à divers usages. Les racines servent pour aromatiser les liqueurs. Le nom générique est composé des deux mots grecs *leirion* et *dendron*, qui signifient ARBRE-AUX LIS. Variétés: 1. à lobes aigus acuminés, *L. acutiloba*; 2. à lobes arrondis et très-obtus; *L. obtusifolia* 3. à feuilles entières, *L. integrifolia*; 4. à fleurs jaunes,

L. flava. Ce dernier mérite la préférence, parce que sa fleur est plus large, d'un jaune plus éclatant, et d'une odeur plus suave.

TUPELO, *Nyssa.* (Polygamie-Diœcie, fam. des *Chalefs.*) T. AQUATIQUE, *N. aquatica*, LIN. *N. biflora*, MICH. De l'Amérique sept. comme les autres espèces. Arbre de 40 à 45 pieds; tronc droit; feuilles ovales oblongues, acuminées, de 3 pouces; fleurs au printemps et peu apparentes, comme celles des autres Tupelos; fruits de forme ovale, d'un bleu foncé, gros comme un pois. Le bois a toujours les fibres croisées comme ceux de l'orme tortillard et peut être employé aux mêmes usages. Il vient dans les marais inondés l'hiver; ainsi il lui faut une terre tourbeuse ou à défaut, terre de bruyère entretenue humide. Multiplication de semences en terrine qu'on place l'hiver en orangerie.

2. TUPELO DES FORÊTS *ou* VELU, *N. sylvatica* et *villosa*, MICH. Arbre de 60 à 70 pieds. Feuilles ovales, entières, velues, de 5 à 6 pouces; fruits semblables, mais moitié plus gros que ceux du *N. aquatica*. Terre moins humide et franche légère; du reste même culture.

3. TUPELO COTONNEUX, *N. tomentosa.* MICH. Arbre de 70 à 80 pieds; feuilles de 5 à 6 pouces, ovales, acuminées, cotonneuses en dessous, mais devenant insensiblement glabres, ayant deux ou trois larges dents de chaque côté. Fruits encore plus gros et d'un bleu foncé. Même culture, mais moins d'humidité. Bois très-léger et très-tendre.

4. TUPELO BLANCHATRE, *N. candicans*, MICH. Arbre de 30 pieds; feuilles de 5 à 6 pouces, cunéiformes, d'un verd clair en dessus, glauques en dessous. Fruits d'un rouge clair. Même culture, mais les deux dernières espèces sont plus sensibles au froid et exigent l'orangerie.

V

VÉRONIQUE. (*Voy.* page 617.) La VÉRONIQUE EN CROIX, *Veronica decussata.* WILLD. De l'île de Falkland. Arbrisseau très-agréable et toujours vert. Branches opposées et nombreuses; feuilles serrées, disposées en croix, assez grandes, d'un beau verd, conformées comme celles du buis. En juin, grappes axillaires, terminales, droites et simples de jolies fleurs blanches, souvent à 4 ou 5 divisions et d'une odeur suave. Culture des diosma; reprise facile de boutures. Il végète assez bien dans la terre franche légère mêlée d'un peu de terre de bruyère et à défaut de terre légère.

VERVEINE, *Verbena.* (*Voyez* p. 618.) VERVEINE A TROIS FEUILLES, Verveine-Citronelle *ou* odorante, *Verbena tri-*

phylla. L'Hér. *Strip. nov.* 11. *V.* ou *Aloysia citriodora*, Ortega, Pers. Du Chili. Joli arbrisseau de 4 à 6 pieds; rameaux assez diffus, feuilles souvent en *verticilles de trois*, lancéolées pointues, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, laissant aux doigts une odeur très-agréable de citron; fleurs en juillet, septembre, petites, nombreuses, blanches en dehors et d'un bleu purpurin en dedans, à odeur de citron et en panicules legers et terminaux. Terre franche légère. Exposition chaude l'été; d'orangerie ou de châssis l'hiver. Si on veut lui faire passer l'hiver dehors, il faut choisir une position abritée, chaude et un peu sèche, et l'empailler. Arrosemens fréquens en été. Multiplication de marcottes et plus facilement de boutures sur couche et sous cloche. On peut le tailler à la sortie de l'orangerie.

VIGNE-VIERGE, *Cissus quinque folia*. H. P. *C. hederacea*. Willd. *Hedera quinquefolia*, Lin. (Pentandrie-Monogynie, fam. des *Vignes*.) Arbrisseau de l'Amérique septent. Rameaux multipliés, très-longs, sarmenteux et pourvus de vrilles et de la faculté de jeter des racines au moyen desquelles ils s'implantent dans les arbres, sur les murs et sur les rochers. En été, les corps embrassés par la Vigne-Vierge sont cachés par ses feuilles nombreuses, à cinq digitations ou lobes ovales, dentées, d'un beau verd luisant qui devient d'un rouge transparent à l'automne; fleurs de peu d'apparence. Multiplication de graines, marcottes ou boutures. Peu difficile sur le terrain et l'exposition; il préfère une terre un peu fraîche et un demi-soleil.

VIORNE, *Viburnum*. Genre de la Pentandrie-Trigynie, fam. des *Chèvre-feuilles*, composé d'arbrisseaux agréables, à feuilles opposées, et à fleurs en corymbes ombelliformes et terminaux. *Viburnum* vient du latin *viere*, lier avec de l'osier, parce que les branches de quelques espèces sont très-souples.

1. Viorne-Laurier-Tin, *Viburnum-Tinus*, Lin. (Duh. nouv. édit. 2, 87.) D'Espagne. Bel arbrisseau toujours vert, de 7 à 8 pieds, rameux, à écorce blanchâtre; feuilles pétiolées, opposées en croix, ovales aiguës, d'un verd foncé et luisant. Fleurs en mars-avril, nombreuses, rouges en dehors et blanches en dedans. Terre franche légère; exposition ombragée et non humide; si on le met en pleine terre il est nécessaire de le garantir des fortes gelées. Placer dans l'orangerie près des jours; arrosemens modérés en été et garantir de l'humidité. Variétés: 1. à feuilles velues en dessous et en leurs bords, *V. tinus hirtum*; 2. à feuilles oblongues, luisantes, très-glabres, *V. lucidum*, sous-variété panachée; 3. à tige élevée, feuilles ovales, lancéolées, larges, velues et rudes, *V. strictum*, *V. rugosum*.

2. Viorne commune, Moinsine, Coudre, Mansiene, *V. lantana*. Lin. (*Fl. Aust.* 341.) Arbrisseau indigène, de 8 à 10 pieds; feuilles en cœur, pointues, blanchâtres et cotonneuses, dentées sur les bords; fleurs en juin, blanches; baies, d'abord rouges, puis noires, et qui sont astringentes. L'écorce de ses racines sert à faire de la glu. Ses branches s'emploient à faire des liens, des paniers, etc. Il a une variété à feuilles panachées; il réussit dans les craies.

3. Viorne a feuilles de prunier, *V. prunifolium*. Lin. (Duh. n. éd. 2. 38.) Elle s'élève encore plus. Feuilles ovales obrondes, pâles et lisses en dessous, à dents assez profondes; fleurs blanches, en juin et juillet, plus petites que celles de la précédente. De l'Amérique sept.

4. Viorne a manchettes, *V. lantago*. Lin. De l'Amérique sept. Arbrisseau de 8 à 10 pieds. Rameaux diffus; feuilles ovales, pointues et dentées; fleurs blanches, en juin et juillet.

5. Viorne a feuilles de poirier, *V. pyrifolium*. H. P. De l'Amérique sept. Feuilles semblables à celles du poirier, lisses et luisantes; fleurs blanches, en juin.

6—7. Viorne obier, *V. opulus*. Lin. (Duh. n. éd. 2. 39.) Sureau d'eau. Arbrisseau des endroits humides et découverts de nos forêts. Feuilles assez semblables à celles de l'érable, fleurs en mai et blanches, légèrement odorantes : les extérieures stériles et plus grandes que les intérieures, qui sont hermaphrodites; les baies rouges. Variété à rameaux rougeâtres et luisans de l'Amérique sept.; autre à fleurs en mai, très-blanches, ramassées en globe ou en boule, et stériles, nommée Boule de neige, Rose de Gueldre, Caillebotte et Obier à fleurs doubles, *V. opulus sterilis*. Lin. L'espèce et les variétés se placent en terrain frais, et la tête au soleil. On multiplie de rejetons et de marcottes simples; et, si on veut tondre, il faut le faire aussitôt qu'il est défleuri. 3.e variété à feuilles panachées.

8. Viorne nue, *V. nudum*. Lin. de l'Amérique sept. Bel arbrisseau, très-touffu, de 12 à 15 pieds, à feuilles ovales lancéolées, longues de près de 6 pouces, larges de 3, épaisses, rugueuses, vertes et luisantes en dessus, pâles et duveteuses en dessous, crénelées et roulées sur les bords. Fleurs en juin, blanches, en corymbes nombreux, et privées des bractées ordinaires aux autres espèces; d'où son nom spécifique *nudum*. On le cultive et multiplie comme les autres.

7—12. Les Viornes, *cassinoïdes*, *dentatum*, *arcerifolium* et *dauricum*, méritent aussi d'être cultivées. Cette dernière se distingue par ses feuilles ovales, dentées en scie, et par ses fleurs peu nombreuses et disposées en cimes dichotomes.

En général, toutes les viornes s'accommodent de tout ter-

rain et de toute exposition; elles fleurissent cependant mieux au soleil qu'à l'ombre. On les multiplie de graines, de marcottes, de rejetons, et par la greffe. Leur bois est dur.

VOLKAMERIA. (Genre de la Didynamie-Angiospermie, fam. des *Gatilliers*, dédié à VOLKAMER.) VOLKAMERIA DU JAPON, *Volkameria japonica.* THUNB. *Clerodendrum fragrans.* HORT. (*H. Sch.* 338. Vél. du Mus.) *V. fragrans.* VENT. Malm. 70. De l'Inde. Charmant arbuste de 2 à 3 pieds, à tige tétragone, velue, ainsi que les rameaux dans leur jeunesse; feuilles persistantes, opposées, cordiformes, légèrement ondulées et dentées, velues, d'un verd foncé et laissant aux doigts une odeur désagréable; fleurs en mai-septembre, très-nombreuses, d'un pouce de large, serrées, très-doubles, blanches en dedans, un peu purpurines en dehors, à calice rouge, à pédoncules accompagnés de deux feuilles lancéolées et velues, en cime ombelliforme et terminale, d'une odeur très-suave, et enfin d'une durée de six semaines. Terre franche légère et substantielle; serre chaude, ou serre tempérée près des jours; multiplication facile par les rejetons que donnent ses racines, surtout si on le met en pot à grands trous par lesquels ses racines pénètrent dans la terre où le pot est enterré, et y poussent beaucoup de rejetons; 2e. par des morceaux de racines qui ont du chevelu et qu'on met en pots sur couche chaude et sous châssis; 3e. de boutures qu'on traite de la même manière. On ne leur donne que de moyens pots et on ne dépote que lorsque les racines ont bien tapissé le vase.

2. VOLKAMERIA A AIGUILLONS, *V. aculeata.* De l'Inde. Tige droite, cylindrique, un peu jaunâtre, rameuse, de 3 à 4 pieds, garnie, à chaque insertion des feuilles, d'aiguillons courts; feuilles opposées, persistantes, lancéolées, pointues, glabres, molles, d'un verd jaunâtre; fleurs d'août à octobre, au nombre de trois ensemble, et axillaires. De serre chaude; presque toujours en végétation. On le fait sortir pendant les chaleurs. Terre substantielle, consistante, et arrosemens assez fréquens. Multiplication de boutures faites en pots sur couche ombragée, ou dans la tannée.

3—5. VOLKAMERIA SANS AIGUILLONS, *V. inermis.* De l'Inde. On le distingue du précédent par sa tige de 5 à 6 pieds, mais moins fermes et sans aiguillons, par ses feuilles moins molles, et par ses fleurs blanches aussi, mais dont les étamines pourpres, à anthères violettes, sont très-saillantes. Même culture. On cultive aussi le *V. tomentosa*, nom qui vient de ses feuilles très-velues. Ses fleurs, droites, pédonculées, régulières, sont d'un blanc jaunâtre. Il est toujours vert, et se cultive comme le n°. 2. M. NOISETTE a rapporté d'Angleterre le *V. ligustrina.* WILLD. Espèce qui a de grands

rapports

rapports avec la seconde, mais dont elle diffère par les poils qui couvrent ses pétioles, ses pédoncules et ses calices, et par ses étamines à filamens blancs et anthères brunes. Même culture.

VOLUBILIS DES JARDINIERS, *Convolvulus purpureus.* Lin. *V.* Ipoméo pourpre.

W.

WESTERINGIA. (Genre de la Didynamie-Gymnospermie, fam. des *Labiées*, dédié à Westering.) Westeringia a feuilles de Romarin, *Westeringia rosmarinacea.* Smith. *Cunila fruticosa.* Willd. (And. *rep.* 214.) Joli arbuste de la Nouv.-Hollande, de 4 à 5 pieds, touffu par ses rameaux nombreux, en verticilles de trois, presque horizontaux, et par sa grande quantité de feuilles assez semblables à celles du romarin, mais plus pointues, en dessus d'un verd foncé, blanches et soyeuses en dessous, disposées en croix ou en verticilles de quatre; fleurs de mars à octobre, axillaires, blanches, inodores, tubuleuses, à cinq divisions longues et inégales. On le propage de graines ou de boutures faites de bonne heure sur couche tiède et en terre sableuse de bruyère, celle qui lui convient le mieux. Bonne orangerie, et jour pour l'hiver.

Y.

YUCCA. (Hexandrie-Monogynie, fam. des *Liliacées.*) On a donné à ce genre le nom qu'une espèce porte au Pérou. Toutes sont très-belles.

1. Yucca nain, *Yucca gloriosa.* Lin. (Duh. n. éd. 35.) De l'Amériq. septent. Tige de 2 à 3 pieds, de la grosseur du poignet, simple, terminée par une touffe de feuilles persistantes, ensiformes, très-longues, roides et piquantes, du milieu desquelles sort en juillet ou août la tige floréale, très-rameuse, et qui forme une pyramide très-agréable de cent cinquante à deux cents fleurs pendantes, renversées, blanches, grosses comme des tulipes, leur ressemblant assez. Cet yucca, de pleine terre, aime le soleil, une terre médiocre, sableuse et sans fumier, l'exposition au midi, à être abrité des vents du nord, et à être couvert d'un peu de litière pendant les grands froids. Il n'a besoin d'arrosemens que dans les sécheresses. On le multiplie de graines, mieux par les œilletons enracinés qu'il pousse du pied, et par les rejetons que peut produire son tronc, ou qu'on voit paraître à son sommet lorsqu'il a fleuri. Il faut les couper près de la tige, laisser sécher la plaie pendant quelques jours, puis les

mettre chacun dans un pot, rempli au quart de gros sable, et qu'on plonge dans une couche de chaleur modérée, pour les faire reprendre. Il est bon de couper tous les ans les feuilles desséchées. Dumont-Courset prétend que l'*Y. glauca* n'est qu'une variété de cette espèce, dont les feuilles, un peu plus longues et moins larges, sont d'un verd glauque.

2. Yucca a feuilles d'Aloès, *Y. aloëfolia*. Lin. (Red. Pl. gr. 20.) De l'Amériq. septent. Dans l'été, il a besoin d'une bonne exposition et de quelques arrosemens. Sa tige, de 8 à 9 pieds, soutient une touffe de feuilles persistantes, ensiformes, roides, piquantes, dentelées de chaque côté, pendantes dans la variété. *Yuc. pendula*. Il sort du cœur une tige à fleurs, assez semblable à celle de la précédente; mais les fleurs de celui-ci ont une teinte un peu rosée. D'orangerie. Du reste, même culture.

3—4. Yucca filamenteux, *Y. filamentosa*. Lin. (Trew. 37.) De la Virginie. Ses feuilles radicales et ensiformes, se font remarquer par des *filamens* blancs qui pendent de leurs bords, et qui lui ont mérité son nom spécifique. Du milieu de cette touffe de feuilles, s'élève une tige en panicule, droite, haute de 6 à 7 pieds, chargée de plus de deux cents fleurs, d'un blanc verdâtre, d'un verd citronné au centre, et plus grandes que celles des espèces précédentes. Même culture; mais il est utile d'avoir en pots un ou deux pieds de cette espèce pour les rentrer dans l'orangerie, afin de réparer les pertes que peut occasioner un hiver dur et humide.

5-6. On cultive encore l'Y. a feuilles ouvertes, *Y. draconis*, qui ne diffère de la seconde que parce que ses feuilles sont plus ouvertes, plus larges, et la plupart pendantes vers le bas. D'orangerie et même culture. L'Y. de Bosc, *Y. Boscii*, Desf. *Dracæna filamentosa*. Hort. Ital., est une nouvelle espèce singulière qu'on trouve depuis peu dans le commerce.

Z.

ZANTHORRIZA. Genre de la Pentandrie-Polygynie, fam. des *Renonculacées*), dont le nom, formé du grec *zanthos* (pour *xanthos*), jaune, et *rhiza*, racine, indique la couleur du bois et surtout des racines. Zanthorriza a feuilles de persil, *Zanthorriza apifolia*. L'Hér. (*Stirp. nov.* 1. 37.) De la Caroline. Arbuste de 3 pieds, à racines grêles et rameuses; tige courte, divisée en rameaux que garnissent au sommet, des paquets de feuilles assez semblables à celles du persil, à cinq ou sept folioles opposées et incisées. D'entre

ces feuilles sortent, en mai, quelques grappes filiformes et pendantes de fleurs petites, nombreuses, d'un pourpre rembruni, ouvertes en étoile, donnant chacune une graine qui, mûrissant quelquefois, peut alors servir à reproduire cet arbuste. On le tient dans la plate-bande de terre de bruyère, ou dans une terre légère et fraîche. On le multiplie aussi par les rejetons et par l'éclat des pieds.

VOCABULAIRE

EXPLICATIF

De quelques termes, soit de jardinage, soit de botanique, qui peuvent avoir besoin d'interprétation.

(Les planches citées forment un volume indiqué précédemment à la page 158.

A.

Acéreux, *Acerosus*. Ce mot signifie mêlé de brins de paille: les botanistes l'emploient comme épithète de certaines feuilles menues, cylindriques, roides, aiguës et par conséquent piquantes. [Les feuilles des Pins, de certaines Bruyères, etc.]

Acotylédone (plante), *Acotyledon*. Privé de cotylédons ou lobes.

Acuminé, *Acuminatus*. Se dit d'une feuille ou d'un pétale qui finit en une pointe prolongée. [Les feuilles de Lunaire.]

Agrégées (fleurs), *Flores agregati*. Un réceptacle commun soutient plusieurs fleurs. Les anthères séparées distinguent principalement les agrégées des composées. [Scabieuse.]

Aigrette, *Pappus*. Touffe de poils soyeux et plumeux, attachée au sommet de quelques graines, et qui donne au vent les moyens de les transporter et répandre au loin. [Pissenlit, Séneçons, plusieurs Chardons.]

Aiguillons, *Aculei*. Piquans qui diffèrent des épines en ce qu'ils sont appliqués sur l'écorce dont on peut les détacher sans qu'elle soit endommagée. [Le Rosier, etc.] *Voyez* la figure ci-contre.

Aile, *Ala*. Partie de la corolle *papillonacée*. Voyez Légumineuse.

Ailé, *Alatus*. Tige *ailée*, celle sur laquelle se prolonge la membrane des feuilles. [Certains Chardons, la Grenadille ailée, etc.] Semences *ailées*, celles qui, étant enveloppées dans une membrane légère, et quelquefois en forme d'ailes, donnent prise au vent qui les dissémine çà et là. [Era-

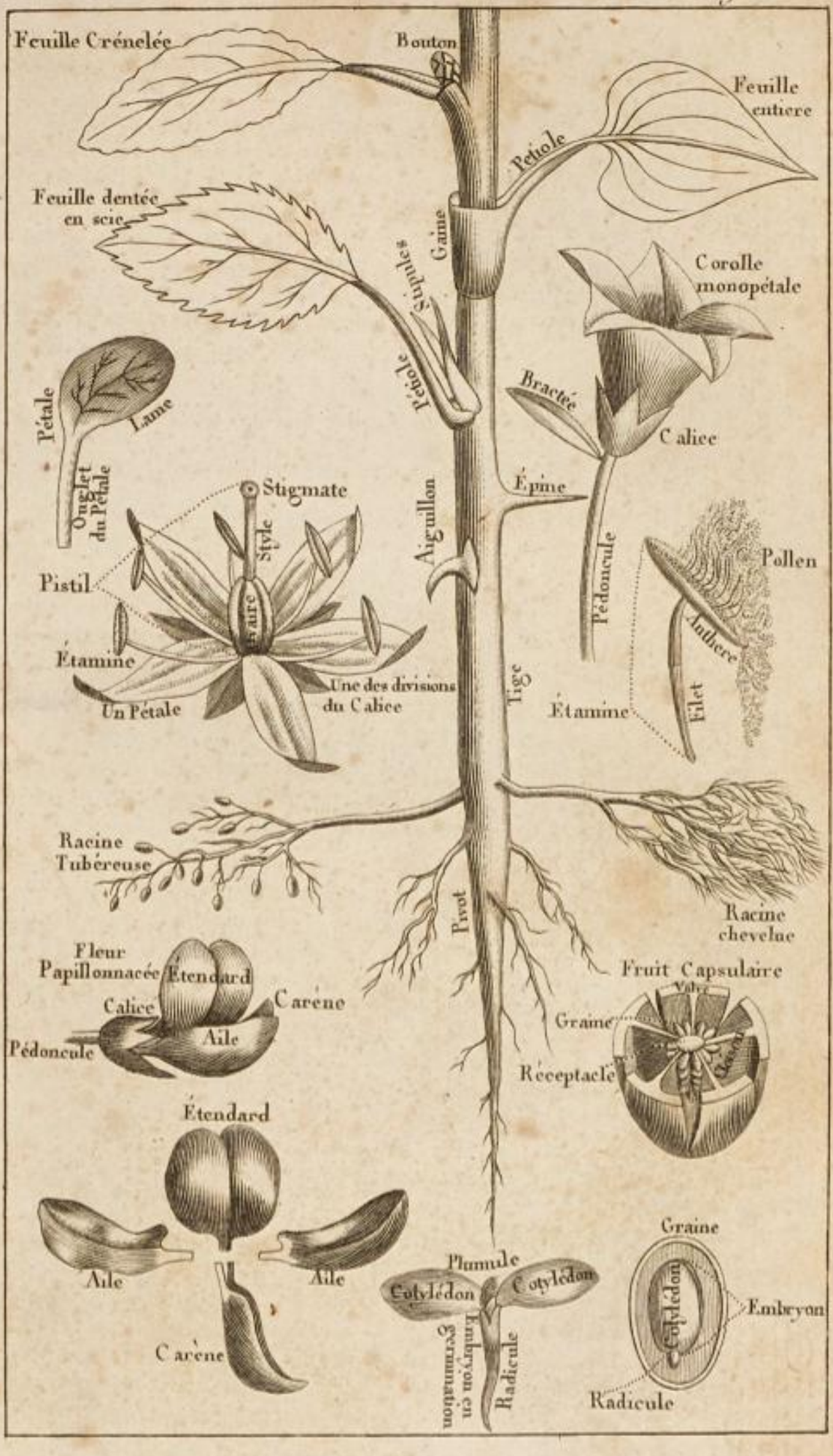
Feuille Crénelée
Bouton
Feuille entiere
Pétiole
Feuille dentée en scie
Gaine
Stipules
Corolle monopétale
Pétiole
Bractée
Calice
Pétale
Lame
Onglet du Pétale
Stigmate
Style
Aiguillon
Épine
Pistil
Pédoncule
Pollen
Anthere
Étamine
Une des divisions du Calice
Un Pétale
Tige
Étamine
Filet
Racine Tubéreuse
Pivot
Racine chevelue
Fleur Papillonnacée
Étendard
Calice
Carène
Aile
Pédoncule
Fruit Capsulaire
Graine
Réceptacle
Étendard
Aile
Aile
Carène
Plumule
Cotylédon
Cotylédon
Embryon en germination
Radicule
Graine
Cotylédon
Embryon
Radicule

bles, Pin.] Feuille *ailée*, mieux PINNÉE. *Voyez* ce dernier mot. (Planche V , figure 6-7.)

AISELLE , *Axilla.* Point de l'angle formé par une feuille ou par un rameau sur une branche ou sur la tige.

ALÈNE , [feuilles en] *Fol. subulatum.* Voyez Subulée.

ALPES , *Alpes.* Hautes montagnes d'Italie et de Suisse , qui séparent ces pays de la France et de l'Allemagne. En botanique , on donne souvent un sens plus étendu à ce mot , qui alors désigne les plus hautes montagnes de l'Univers. d'où le nom de PLANTES ALPINES, *Plantæ alpinæ* ou *alpestres*, donné aux végétaux de ces montagnes.

ALTERNE , *Alternus.* Rameaux ou feuilles placés alternativement des deux côtés d'une branche ou d'une tige. [L'orme.] Pétales *alternés* , ceux qui sont placés sur l'espace d'entre les divisions du calice. (Planche VI , fig. 2.)

AMENTACÉES , *Amentaceæ.* Famille naturelle de plantes dont le principal caractère est d'avoir des fleurs en CHATON , *Amentum.* Elles sont presque toutes *monoïques* ou *dioïques* , et toujours *incomplètes*. *Voyez* tous ces mots.

AMPLEXICAULE , *Amplexicaulis.* Feuille ou pétiole dont la base embrasse la tige , *amplectitur caulem.* Planche V , fig. 11.

ANDRIE , *Andria.* Du grec , *andros* , un mari. Terminaison française et latine de certains mots commençans par une préposition numérative, et employés , dans le système sexuel de LINNÉ , à distinguer des classes , et quelquefois des ordres.

ANGIOSPERMIE , *Angiospermia.* Du grec *angeion* , un vase quelconque, et *sperma* , semence. Mot forgé par LINNÉ pour désigner la seconde division ou le second ordre de sa quatorzième classe (la Dydinamie), et exprimer que les fleurs labiées de ce second ordre ont leurs semences enfermées dans un péricarpe. [Mufle de veau.]

ANNUEL , *Annuus.* Plante qui n'a qu'une année d'existence au plus et qui souvent , semée au printemps , a produit ses graines et est desséchée à l'automne. [Le Blé , la Laitue.]

ANTHÈRE , *Anthera.* Partie de l'étamine , soutenue le plus ordinairement par le FILET. On dit qu'elle est SESSILE lorsque le filet manque. C'est une espèce de capsule ou boîte contenant le POLLEN , c'est-à-dire la poussière fécondante. Elle est bien visible dans le Lis , la Tulipe , etc. *Voyez* la figure ci-contre.

AOUTÉ , *Obduratus*, *Maturatus.* Se dit des jeunes rameaux et des fruits qui ont atteint le degré de perfection et de maturité nécessaire.

Apétales (fleur), *Flos apetalus.* Qui n'a point de pétales et conséquemment de corolle. [Celles du Frêne, de l'Oseille, des Graminées.] Planche VI, fig. 6-7.

Appliquée (feuille), *Applicata.* Feuille qui au lieu d'être écartée, est rapprochée du rameau et le touche dans toute sa longueur, au point de le cacher quelquefois. [Passerine filiforme, quelques Bruyères.]

Arborescent, *Arborescens.* Mot employé pour distinguer parmi des plantes herbacées, celles du même genre, dont les tiges et les rameaux vivaces et ligneux sont plus semblables à ceux des arbres. [*Colutea arborescens.*] Par le mot *Arboreus*, on exprime seulement qu'un végétal a le port d'un arbre. [La Vigne en arbre, *Vitis arborea;* le Stramoine en arbre, *datura arborea.*]

Arbre, *Arbor.* Végétal qui s'élève à plus de 20 pieds, qui n'a qu'un tronc ligneux, et qui vit long-temps. Il se distingue encore des autres végétaux par les *boutons*, (*voyez* ce mot), dont sont privés les arbustes et les herbes, même celles qui sont ligneuses. [Orme, Chêne, Poirier.]

Arbrisseau, *Frutex.* Petit arbre de 4 à 20 pieds, et ne différant des grands arbres que par ses dimensions et sa tige qui est quelquefois multiple. [Le Sureau, le Lilas, quelques Saules.]

Arbuste, *Arbuscula, Suffrutex.* Petit végétal d'un à 3 pieds, ayant un peu le port des arbres, et le plus souvent produisant plusieurs tiges vivaces et ligneuses, mais sans boutons apparens. [Les Bruyères, le Romarin, etc.]

Arcure. Cet une disposition naturelle à quelques branches dans quelques arbres [grands Pommiers plein-vent, etc.]; d'autres fois elle est accidentelle, par exemple, lorsque des fruits trop pesans ou en trop grand nombre, sont placés à l'extrémité de la branche, mais celle-ci ne manque pas de se relever lorsque les fruits sont tombés ou cueillis.

Arête; du mot *Arista*, qui exprime la barbe ou le prolongement des valves du calice dans les Graminées. [Seigle, Orge.] Ce prolongement est un filet délié, long, flexible et glumeux dans le *Stipa pennata.* Planche IX, fig. 6-7.

Articulé, *Articulatus.* Muni de nœuds comme le chaume, c'est-à-dire la tige des graminées. Ce mot s'applique aussi aux gousses et siliques qui sont alternativement rétrécies et renflées. [Les Radis.] Planche II, fig. 14; et pl. XIII, fig. 4.

Avorté, *Abortivus*, se dit de quelques parties de la fructification, qui n'atteigent pas leur perfection.

Axillaire, *Axillaris*, qui part de l'aiselle (*axilla.*) Les

boutons sur les arbres; les bulbes sur certaines plantes. [Un assez grand nombre de fleurs.] Pl. VII, fig. 11.

B.

Baie, *Bacca*. Fruit mou et succulent, contenant des semences nues. [Le fruit du Rosier des haies, le Raisin, les groseilles.] Pl. XII, fig. 1 à 6.

Balles *ou* Glumes, *Glumæ*. Ce sont des folioles écailleuses ou *valves*, qui servent d'enveloppes aux organes sexuels et aux semences des graminées. Les *balles* de l'avoine sont ce que vulgairement on appelle *paille d'avoine*.

Base, *Basis*. Opposé de sommet (*apex*.) Partie inférieure par laquelle la tige tient à la racine, la feuille à son pétiole, ou à la tige, le pétale au réceptacle, etc., etc.

Bassiner. C'est arroser légèrement pour entretenir la terre et les plantes fraîches : cette opération se fait avec un arrosoir dont la pomme, percée de trous extrêmement petits, verse l'eau en forme de pluie fine.

Bifide, *Bifidus*. Fendu en deux assez profondément.

Bifurqué, *Bifurcus*. On appelle ainsi toute tige, branche, etc., qui se divise en deux; et Bifurcation, le point où commence cette division.

Bipinné *ou* Bipenné. (*Voyez* Penné.)

Bisannuel, *Biennis*, se dit des plantes et des racines qui ne durent que deux ans. [Le Salsifis.]

Bissexé, Bissexuel, *Bissexualis*. Synonyme d'Hermaphrodite, pour exprimer une fleur qui a les deux sexes, c'est-à-dire, étamines et pistil. C'est le plus grand nombre.

Biternées, Triternées, feuilles soutenues par un pétiole long et grêle, qui se divise en deux ou trois autres pétioles, lesquels se subdivisent encore en deux ou trois autres, à chacun desquels sont attachées des folioles.

Borgner. Terme des jardiniers. Ils disent qu'un chou *borgne*, ou qu'il monte, pour dire qu'au lieu de se pommer, il marque fleur.

Borner. Terme de Jardinage. C'est, lorsqu'on pique un jeune plant, rapprocher la terre des racines avec le plantoir.

Botanique, *Botanica*. C'est le nom de la science qui enseigne à connaître et distinguer les végétaux.

Bouquet. Presque synonyme de Thyrse, et employé pour indiquer la disposition de certaines fleurs en grappes droites, pyramidales, et formant *bouquet*. [Le Lilas.] Pl. VII, fig. 5.

Bourgeons, *Gemmæ*. Boutons, principalement des feuil-

les, lorsqu'ils commencent à se développer. Les jeunes pousses que l'on retranche en *ébourgeonnant*. (*Voyez* p. 120.)

Bourses. Productions des boutons à fleurs du poirier, lorsqu'ils s'allongent sur les branches à fruits.

Boutons, *Gemmæ*, *Hibernacula*. On appelle ainsi les yeux qui commencent à croître. Ces yeux, placés ordinairement dans l'aisselle de l'insertion des feuilles, et aussi au bout des rameaux, sont comme les appartemens d'hiver [*hibernacula*) du rudiment des feuilles, rameaux et fleurs qu'ils renferment. Au mois de février, ils augmentent de dimensions : s'ils restent allongés, on ne doit en attendre que feuilles et bois : ceux qui sont gros et arrondis promettent fleurs et par conséquent fruits : enfin s'ils gardent une forme moyenne, ils donneront à la fois feuilles et fleurs. Les boutons appartiennent exclusivement aux arbres et arbrisseaux. Les autres végétaux n'en ont point.

Bractées *ou* feuilles florales, *Bracteæ*. Petites feuilles le plus souvent d'une autre forme et colorées, qui accompagnent les fleurs et souvent s'entremêlent avec elles. [Sauge, *Ruellia varians*.] *Voyez* pag. 868 la fig.

Branche, *Ramus*. C'est la première division du tronc d'un arbre, laquelle donne naissance aux rameaux. Branche vient évidemment du mot latin *brachium*, un bras.

Brindille. C'est, en terme de jardinage, une branche à fruit, mince et courte.

Buisson, *Dumus*. Terme de jardinage. Arbrisseaux, arbustes en buisson, c'est-à-dire touffus, et auxquels on laisse toutes les tiges, tous les rejetons que produisent leurs racines.

Bulbeux, *Bulbosus*. On appelle plantes bulbeuses celles dont les tiges et les feuilles sortent d'une *bulbe*, c'est-à-dire, d'un ognon. [Jacinthe, Tulipe, *Ixia*, Lis, etc.] Planche I, fig. 11-12.

Bulbifère, *Bulbiferus*. Épithète de la plante qui produit des bulbes, soit dans les articulations de ses tiges, comme certains Ixias, soit dans l'aisselle de ses feuilles, comme le lis improprement appelé *bulbeux* ; soit enfin au lieu de fleurs, ou lorsque celles-ci n'ont pas eu le temps de se développer. [La Rocambole.]

Butter. Amonceler la terre en pyramide autour d'une plante dont on veut que les tiges ou les branches basses prennent racines, ou dont on veut faire blanchir les tiges ou les feuilles, comme on pratique pour le Céleri, les Cardons, etc.

C.

Caduc, *Caducus*. Se dit des parties des plantes, telles que

le calice, la corolle, les feuilles qui tombent après avoir rempli leur destination, et dans l'année de leur formation.

Calice, *Calix*. Le plus souvent c'est l'enveloppe extérieure qui renferme la corolle et les organes sexuels de la fleur. Quelque forme et quelque direction qu'il affecte, le calice participe de l'écorce, et le plus ordinairement il est de même nuance qu'elle. Tantôt il est monophylle ou d'une seule pièce, [Œillet] ; quelquefois il est polyphylle, c'est-à-dire, divisé en plusieurs pièces ou folioles, comme dans le pavot. Il est caliculé lorsqu'il a de petites écailles à sa base extérieure, qui forment un second calice. Il est supérieur lorsqu'il paraît au-dessus des fruits, *le rosier;* inférieur lorsqu'il supporte le fruit, *le fraisier ;* caduc, lorsqu'il tombe au développement de la fleur, *le pavot*, et persistant lorsqu'il reste avec le fruit, *le rosier*. *Voyez* page 868, la figure.

Campaniforme, Campanulé, *Campaniformis*, *Campanulatus*, en forme de cloche, se dit d'une corolle monopétale évasée et sans tuyau. (Le Liseron.) Planche VIII, fig. 6.

Canaliculé, *Canaliculatus*. Marqué de rainures longitudinales un peu larges; si elles étaient étroites et serrées, on les appellerait Stries. Planche II, figure 8.

Capsule, *Capsula*. Sorte de boîte, ordinairement sèche ou coriacée, contenant les graines nues, soit dans une seule loge, soit dans plusieurs, lesquelles alors sont séparées par des cloisons nombreuses. Planche XIII, fig. 10, 11 et 12.

Caractères, *Caracteres*. En botanique on appelle ainsi les rapports ou ressemblances que peuvent avoir entre eux des végétaux. Ces ressemblances, suivant qu'elles sont plus ou moins marquées ou nombreuses, en font des plantes de même classe, de même ordre ou de même famille, de même genre, enfin de même espèce. Les caractères sont établis, suivant les différentes méthodes, d'après celles de la fructification. On considère le nombre, la position, la proportion de ces parties. Il est facile de deviner que des plantes de même espèce sont nécessairement des mêmes genres, ordre et classe ; et que, s'il faut plus de ressemblances pour faire des plantes de même espèce, il en faut progressivement de plus générales et en même nombre, pour constituer les genres, les ordres et les classes.

Carène *ou* Nacelle, *Carina*. Voyez Légumineuses.

Caryophyllées, *Caryophylleæ*. Famille naturelle de plantes, ayant des rapports et des ressemblances avec l'Œillet, qu'on appelait autrefois *Caryophyllus*. Planche IX, fig. 9.

Caulinaire, *Caulinus*. Opposé à Radical, en parlant des feuilles et des fleurs qui sont attachées à la tige, *caulis*.

Changeant, *Mutabilis*. Épithète donnée à des plantes dont les fleurs prennent successivement différentes couleurs [*L'Hortensia*, un *Hibiscus*, la Mahonille.]

Chaton, *Amentum*, *Julus*. Assemblage de certaines fleurs incomplètes, souvent unisexées, attachées en anneaux à un pédicule commun, long, flexible, et ressemblant un peu à la queue d'un *chat*. [Noyer, Coudrier.] Planche XIV, fig. 21.

Chaume, *Culmus*. Paille ou tige particulière aux graminées. Elle est herbacée, droite, fistuleuse et munie de nœuds ou d'articulations. [Blé, Seigle.] Planche II, fig. 14.

Chevelu. En terme de jardinage, ce sont les racines capillaires, c'est-à-dire, menues comme les cheveux (*capilli*). qui tiennent soit aux racines principales, soit aux radicules. Pl. I, fig. 1, 2, 6, 7, 9, 11.

Cilié, *Ciliatus*. Épithète donnée soit aux feuilles, soit aux pétales, etc., qui sont bordés de poils disposés comme les *cils* des *yeux*. Planche IV, fig. 4.

Classe, *Classis*. Les classes sont de grandes et premières divisions de végétaux ayant entre eux des rapports généraux : elles sont subdivisées en ordre ou familles qui contiennent les genres; les genres sont composés d'espèces ; et celles-ci ont encore souvent des variétés. *Voyez* tous ces mots.

Linné a rangé tous les végétaux qu'il a connus, en 24 classes, dont les 13 premières sont distinguées par le nombre certain et constant d'étamines non réunies, et à peu près égales entre elles dans leurs proportions; mais, pour les 12e. et 13e. classes, il faut observer si ces étamines tiennent ou non au calice. Les étamines sont encore séparées et en nombre constant pour les 14e. et 15e. classes; mais elles sont remarquablement inégales entre elles. Dans les suivantes, jusqu'à la 20e. inclusivement, les étamines sont réunies, mais de manières différentes, et ces différentes manières font les distinctions d'entre ces cinq classes. Les fleurs, dans ces vingt premières classes, sont bissexées ou hermaphrodites : on les appelle encore monoclines, ce qui veut dire que les maris et les femmes ne font qu'un lit, ou que les étamines et le style habitent la même fleur. Les deux classes suivantes (21e. et 22e.) ne renferment que des plantes dont les fleurs sont unisexées, c'est-à-dire, pourvues seulement d'un sexe (soit d'étamines sans style, soit de pistil sans étamines) : et ces fleurs *unisexées* habitent sur le même individu, ou séparément sur deux plantes. Dans la 23e. classe, Linné n'a compris que des plantes dont la même espèce produit séparément et sur des individus différens des fleurs unisexées, soit mâles, soit femelles, et des fleurs hermaphrodites. Les plantes de ces

trois dernières classes sont appelées DICLINES, pour exprimer que les maris et les femmes y font lit à part, puisque les étamines sont dans une fleur, et que les pistils sont dans une autre. Les fleurs de ces 23 classes sont visibles aussi-bien que leurs parties sexuelles. Les unes et les autres sont invisibles, peu visibles, ou peu connues dans la 24e. classe, appelée à cause de cela CRYPTOGAMIE, c'est-à-dire, *mariage caché.*

CLEF DU SYSTÈME SEXUEL DE LINNÉ.

FLEURS VISIBLES,

MONOCLINES, HERMAPHRODITES *ou* BISSEXÉES.

Nombre des étamines.

Ire. Classe.	Monandrie.	1 étamine.
IIe.	Décandrie.	2 étamines non réunies et égales entre elles.
IIIe. . . .	Triandrie.	3 étam. *idem.*
IVe. . . .	Tétrandrie.	4 étam. *idem.*
V^e^.	Pentandrie.	5 étam. *idem.*
VIe	Hexandrie.	6 étam. *idem.*
VII	Heptandrie.	7 étam. *idem.*
VIIIe . . .	Octandrie.	8 étam. *idem.*
IXe	Ennéandrie.	9 étam. *idem.*
X^e^.	Decandrie.	10 étam. *idem.*
XIe. . . .	Dodécandrie	de 11 à 19 étam. *id.*

Nombre et position des étam.

XIIe. . . .	Icosandrie.	20 étam. et plus, *id.*, mais attachées sur le calice.
XIIIe. . .	Polyandrie.	De 20 à 100 étamines non réunies, attachées sur le réceptacle.

Nombre et proportion des étamines.

XIVe.	Dydynamie. . .	4 étamines séparées, dont 2 plus grandes.
XVe.	Tétradynamie.	6 étamines séparées, dont 4 plus grandes.

Étamines réunies par leurs filets.

1°. *En un seul faisceau.*

XVIe.	Monadelphie	Etamines en nombre indéterminé, réunies en *un seul corps* par leurs filets.

2°. *En deux faisceaux.*

XVIIe. Diadelphie. . . . . { Étamines en nombre indéterminé, réunies par leurs filets en *deux corps.*

3°. *En plusieurs faisceaux.*

XVIIIe. Polyadelphie. . . { Étamines en nombre indéterminé, réunies par leurs filets en *plusieurs corps.*

Étamines réunies par leurs anthères.

XIXe. Syngénésie. . . . . { Étamines (ordinairement 5) réunies par leurs anthères en cercle autour du pistil.

Étamines sur le pistil.

XXe. Gynandrie. . . . . { Étamines en nombre indéterminé, posées sur le pistil.

FLEURS UNISEXÉES, DICLINES.

XXIe. Monœcie. . . . . { Fleurs seulement mâles ou seulement femelles, mais sur le même individu.

XXIIe. Dicœcie. . . . . { Fleurs seulement mâles sur un individu, et seulement femelles sur un autre individu.

XXIIIe. Polygamie. . . . { Fleurs mâles, fleurs femelles et fleurs hermaphrodites sur deux et trois individus.

FLEURS INVISIBLES, *ou* A PEINE VISIBLES, *ou* INCONNUES.

XXIVe. CRYPTOGAMIE. *Voyez* les uns après les autres tous les noms de ces 24 classes, et *voyez* aussi la planche XIV.

CLOISON. Séparation qui partage les valves des siliques et des capsules.

COLLERETTE *ou* INVOLUCRE, *Involucrum.* Première enveloppe de certaines fleurs, comme des renoncules et anémones; calice particulier des OMBELLIFÈRES. Cette enveloppe,

lors de l'épanouissement des fleurs, s'en trouve éloignée par l'allongement de la partie intermédiaire du pédicule: elle se divise ordinairement en plusieurs parties plus ou moins fendues, quelquefois filiformes comme dans la nigelle de Damas. *Voyez* les filamens indiqués dans la fig. 8, planche VII.

Collet, *Collum.* Espèce de nœud qui se trouve entre la tige et la racine, et qui est comme le commencement de l'une et la fin de l'autre.

Complet, *Completus.* Se dit d'une fleur qui a calice, corolle, étamines et pistil. Celle qui manque de l'une de ces parties est appelée incomplète. *V.* fleur.

Composé, *Compositus.* La fleur *composée* consiste en un grand nombre d'autres petites fleurs attachées au même réceptacle et réunies dans un calice commun. [Le Soleil.]— La feuille *composée* n'étant pas simple, est formée de plusieurs parties, lobes ou folioles, qui tombent ensemble avec le pétiole commun. [Acacia, Ricin, Marronnier d'Inde.] Pl. IV, fig. 11-14; et pl. V, fig. 6 à 9.

Cône, *Conus, Strobilus.* C'est de la forme *conique* qu'ils affectent qu'on nomme cônes les fruits, principalement du Pin, du Sapin, etc. Ils sont composés d'écailles sous lesquelles se trouvent les semences. Pl. XIII, fig. 2.

Conjugué, *Conjugatus.* Lié ensemble comme les feuilles de la fabagelle.

Conné, *Connatus*, c'est-à-dire né ensemble, ou se tenant. On donne cette épithète à des feuilles placées sur la tige vis-à-vis l'une de l'autre et réunies par leur base. [Les feuilles supérieures du Chèvre-feuille.] Pl. VI, fig. 9, A. Étamines connées. [Les Malvacées.]

Coque. Péricarpe membraneux, allongé en forme de gaîne, qui s'ouvre d'un seul côté, ordinairement de bas en haut. Les semences n'y sont point adhérentes comme dans la gousse.

Cordiforme, *Cordiformis*, en forme de cœur. Pl. III, fig. 11, 12 et 13.

Coriace, coriacée, *Coriaceus*, qui tient de la nature du cuir. On emploie ce mot pour désigner la feuille, le pétale ou l'écorce qui sont d'une étoffe épaisse et tenace.

Corolle. Enveloppe colorée des étamines et des pistils elle est d'une seule pièce, et on l'appelle monopétale; ou de plusieurs pièces ou feuilles, et dans ce cas on dit qu'elle est polypétale. Ces pièces ou ces divisions sont égales ordinairement pour les dimensions, et, placées symétriquement, elles sont à même distance du centre: alors la corolle ressemble à une petite couronne (*corolla*), et la fleur est appelée régu-

LIÈRE. [Rose, etc., etc.] On l'appelle IRRÉGULIÈRE lorsqu'elle affecte une forme bizarre, sans symétrie ni correspondance des parties entre elles. [Les Labiées.] *Voyez* page 868, la figure.

CORYMBE, *Corymbus*. Espèce d'OMBELLE dont les pédicules ou rayons ne partent pas du même point, quoique les fleurs, toutes à peu près de la même hauteur, forment une espèce de parasol. [Le Sureau.] Pl. VII, fig. 7.

CORYMBIFÈRE, *Corymbiferæ*. Famille naturelle des plantes dont les fleurs sont pourvues d'un calice commun, renfermant un assemblage symétrique de très-petites fleurs qu'entourent quelquefois des rayons. [Le Souci, la Cinéraire.]

COTYLÉDONS, LOBES SÉMINAUX *ou* FEUILLES SÉMINALES, *Cotyledones*. Partie latérale des semences à deux lobes, et entre lesquels la plumule et la radicule sont placées. On les distingue bien dans le haricot au moment de la germination, lorsqu'il sort de terre et se divise en deux parties qui sont les cotylédons. *Voyez* page 868, la figure. Quelques plantes n'en ont point, et sont nommées ACOTYLÉDONES [Champignons]; d'autres n'en ont qu'un, et sont appelées MONOCOTYLÉDONES *ou* UNILOBÉES [Graminées]; enfin le plus grand nombre en a deux, et porte le nom de DICOTYLÉDONES *ou* BILOBÉES : ce sont les trois grandes divisions dans la méthode naturelle de JUSSIEU.

COUCHAGE, COUCHIS. Synonymes de MARCOTTE.

COULANS. *Voy.* FILETS.

CRÉNELÉ. *Crenatus*. Feuilles dont les bords sont garnis de dents larges et arrondies. [La Bétoine.] Pl. III, fig. 19; et Pl. IV, fig. 1.

CRÉPU, *Crispus*. *Voy.* ONDULÉ.

CRUCIFÈRES, *Cruciferæ*. Famille naturelle des plantes, toutes de la TÉTRADYNAMIE de LINNÉ. Leurs caractères principaux sont d'avoir des fleurs à corolle cruciforme, c'est-à-dire, à quatre pétales en croix; six étamines, dont quatre plus longues; et des fruits, ou membraneux, orbiculaires et aplatis, appelés SILICULES, [Ibéride, Corbeille dorée]; ou bien cylindriques ou un peu aplatis, mais longs, et qu'on appelle SILIQUES. [Giroflée, Chou.]

CRYPTOGAMIE, *Cryptogamia*; du grec *kriptos*, caché, et *gamos*, mariage. Nom de la 24e. et dernière classe de LINNÉ, composée de champignons, mousses, etc., dont les fleurs et les moyens de fécondation sont ignorés ou mal connus. Pl. XIV, fig. 24.

CUNÉIFORME, *Cuneiformis*. En forme de coin, *cuneus*. Pl. III, fig. 16.

Cylindrique se dit des tiges et des feuilles rondes, sans saillies ni angles. [Le Jonc.] Pl. II, fig. 8.

Cyme, fausse ombelle. Disposition des fleurs en ombelle irrégulière, du grec *kyma*, flot, et aussi tête de chou.

D.

Décagynie, *Decagynia*; de *deka*, dix et *gyné*, femme. Par ce mot, Linné désigne le 5e. et dernier ordre de sa 10e. classe, où les fleurs ont dix organes féminins, styles ou seulement stigmates.

Décandrie, *Decandria*; de *deka*, dix et *anér*, mari. Nom de la 10e. classe de Linné, et dont les fleurs pourvues de dix *maris* (étamines), forment cinq ordres établis d'après le nombre des *épouses* ou organes féminins (styles et stigmates, ou seulement stigmates.) On les appelle monogynie, digynie, trigynie, pentagynie, décagynie. (*Voyez* ces mots et celui classe. *Décandrie* est encore employé pour désigner un ordre dans les classes XVI, XVII, XX et XXII. Planche XIV, fig. 10.

Déchiqueté, *Lacerus*. Se dit des divisions nombreuses, inégales, et assez semblables à des déchirures qui se remarquent dans les calices, les pétales ou les feuilles de quelques plantes.

Découpé (*Fidus*); *Partitus*. En parlant de calice, de pétales ou de feuilles divisées en plusieurs segmens qui ne vont pas jusqu'à la base.

Décurrent, *Decurrens*. Feuille dont la membrane se prolonge sur le pétiole ou sur la tige, qu'alors on dit être *ailés*. [quelques chardons.] Planche II, fig. 16.

Demi-fleurons, *Semi-flosculi*. Très-petites fleurs irrégulières, dont le tube se prolonge en languette du côté extérieur. Quelquefois une fleur n'est composée que de ces demi-fleurons, comme celle de la chicorée; d'autrefois ces demi-fleurons entourent le disque qui consiste en fleurons. [Soleil.] Planche IX, fig. 5.

Denté, *Dentatus*; dentelé, denticulé, *Denticulatus*. Dont les bords sont garnis de dents plus ou moins larges. Denté en scie, *Serratus*, si les dents regardent le sommet et sont inégales entre elles. Pl. IV, fig. 2 et 14; et Pl. V, fig. 6.

Diadelphie, *Diadelphia*, c'est-à-dire, deux frères, de *di*, deux, et *adelphos*, frère. Linné a nommé ainsi sa 17e. classe, pour exprimer qu'elle renferme toutes fleurs dont les étamines sont réunies par leurs filets en *deux corps*. Les quatre ordres dont elle est composée se distinguent par le nombre

de leurs étamines, et sont appelés PENTANDRIE, HEXANDRIE, OCTANDRIE et DÉCANDRIE. *Voyez* ces mots et celui CLASSE, Pl. XIV, fig. 15.

DIANDRIE, *Diandria*; de la préposition numérative grecque *di*, deux, et *anér*, mari. Seconde classe de LINNÉ, composée de fleurs qui ne sont pourvues que de deux étamines non réunies : elle est divisée en trois ordres fondés sur le nombre des styles ou stigmates, et qui sont MONOGYNIE, DIGYNIE et TRIGYNIE. *Diandrie* est aussi un nom d'ordre dans les classes XX, XXI et XXII. Planche XIV, fig 2.

DICHOTOME, *Dichotomus*; se dit des tiges et des branches divisées d'abord, et ensuite toujours subdivisées en deux.

DICLINES, *Diclines*, de la particule numérative grecque *di*, deux, et *kliné*, lit. Mot inventé par LINNÉ, pour désigner les plantes dont les organes mâles et femelles ne sont pas réunis dans la même fleur.

DICOTYLÉDONE (plante), lorsque l'embryon ou germe des graines est placé entre deux lobes. [la Fève, l'Amande.]

DIDYNAMIE, *Didynamia*, c'est à-dire, puissance, force, domination de deux; de la particule numérative grecque *di*, deux, et *dynamis*, puissance. LINNÉ a donné ce nom à la 14e. classe de son système, parce que les fleurs qu'elle contient ont, comme dans la TÉTRANDRIE, leurs étamines séparées, mais avec cette différence que dans la *didynamie* deux de ces quatre étamines, étant beaucoup plus grandes que les deux autres, semblent les dominer. Cette classe est divisée en deux ordres absolument indépendans du nombre, soit des étamines, soit des styles. Ils sont distingués par les semences qui, dans le premier ordre (la GYMNOSPERMIE), sont nues au fond du calice, comme dans le Thym, la Lavande, etc.; ou qui sont, pour le second ordre (l'ANGIOSPERMIE), enfermées dans une capsule. [Muflier, Galane.] Planche XIV, fig. 14.

DIFFUS, *Diffusus*. Se dit d'une plante dont les branches et les rameaux lâches, étalés, ne gardant entre eux aucun ordre, et prenant toutes sortes de directions, ne permettent pas de lui donner une forme régulière.

DIGITÉE, (feuille.) Lorsque les folioles rassemblées en rayon au sommet d'un pétiole, imitent une main ouverte. Pl. IV, fig. 11.

DIGYNIE, *Digynia*; de la particule numérative grecque *di*, deux, et *gyné*, femme. Nom du second ordre des 13 premières classes de LINNÉ (la neuvième exceptée), dans lesquelles les fleurs contiennent deux styles, en quelque nombre que soient les étamines.

DIOECIE, *Diœcia*; de la préposition numérative grecque *di*, deux, et *oikia*, maison. Nom de la 22e. classe de LINNÉ,

pour exprimer que les fleurs n'y sont point hermaphrodites, mais seulement ou mâles ou femelles, et habitant dans deux maisons séparées, c'est-à-dire, sur des individus différens. Elle se compose des quatorze ordres, MONANDRIE, DIANDRIE, TRIANDRIE, TÉTRANDRIE, PENTANDRIE, HEXANDRIE, OCTANDRIE, ENNÉANDRIE, DÉCANDRIE, DODÉCANDRIE, POLYANDRIE, MONADELPHIE, SYNGÉNÉSIE, GYNANDRIE. *Voyez* tous ces mots. Les onze premiers ordres sont établis, comme on voit, sur le nombre des étamines; le douzième sur leur réunion en un faisceau par les filets; le treizième sur leur réunion par les anthères; et le quatorzième, d'après leur position sur le pistil. *Diœcie* est encore le nom du second ordre de la classe XXIII. — Pl. XIV, fig. 22.

DIOÏQUE, *Dioïcus.* Formé des mêmes noms que le précédent, pour désigner les plantes dont un individu porte les fleurs mâles, tandis que les fleurs femelles habitent sur un autre individu. [Pistachier, Chanvre.] Pour que les fleurs femelles ne restent point stériles, il faut que l'individu qui porte les fleurs mâles ne soit pas trop éloigné. On prétend que, dans les plantes dioïques, la femelle seule peut se reproduire de boutures.

DIPHYLLE, *Diphyllus;* qui a deux feuilles. Épithète appropriée aux calices qui n'ont que deux feuilles ou deux divisions. [Pavot.]

DISQUE, *Discus.* Milieu des feuilles à bords sinueux, ondulés, frisés ou dentés. C'est aussi le centre des fleurs composées.

DIVARIQUÉ, *Divaricatus.* Écarté, étendu. Se dit de rameaux écartés et ouverts, à commencer du point de leur divergence. [*Phlox divaricata.*]

DIVISION, *Divisio.* Ce mot est synonyme de segment. On dit corolle et calice à deux, trois, etc., divisions.

DODÉCAGYNIE, *Dodecagynia*, du grec *dôdeka*, 12, et *gyné*, femme. Nom du cinquième et dernier ordre de l'onzième classe de LINNÉ, par lequel il exprime que le genre Joubarbe [le seul qui compose cet ordre] a des fleurs pourvues de douze styles ou stigmates.

DODÉCANDRIE, *Dodecandria*, du grec *dôdeka*, 12, et *anér*, mari. Nom de l'onzième classe de LINNÉ, et dans laquelle il fait entrer toutes les fleurs qui ont depuis douze jusqu'à dix-neuf étamines non réunies. Il l'a divisé en cinq ordres établis d'après le nombre des styles ou stigmates : MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, PENTAGYNIE, DODÉCAGYNIE. *Dodecandrie* est aussi un nom d'ordre dans les classes XVI, XX et XXI. — Planche XIV, fig. 11.

Duplex, *Duplex*. Fleur dont les pétales sont multipliés à l'infini : alors la fleur est pleine, et par conséquent stérile ; comme la Rose à cent feuilles, la Renoncule pivoine, la Giroflée et l'Anémone dites *doubles*, etc.

Drageon, *Stolo*, *surculus*. Jeune pousse produite par la racine très-près de la tige. [Artichaut.]

Droit, *Rectus*. Qui n'a point de sinuosités, qui n'est pas tortu ; et aussi qui a sa direction de bas en haut. — Pl. II. fig. 2, 3, 14, 15.

E.

Écailles, *Squamæ*. Espèce de feuilles informes, petites et membraneuses, ordinairement appliquées contre la tige de certaines plantes [Asperges], et qui ont servi d'enveloppe à cette tige encore en bouton. Ce sont encore les feuilles brunes, desséchées et caduques qui forment l'enveloppe des boutons à feuilles et à fleurs. On a remarqué que les arbres qui en sont munis, sont plus propres que les autres à s'acclimater dans les régions septentrionales. Les fleurs en chatons ont aussi des *écailles* au lieu de pétales. Enfin les calices de quelques plantes sont munis d'écailles. [Cupidone.]

Éclater, *Dividere*. Terme de jardinage. C'est séparer les racines d'une plante qui naturellement pousse plusieurs tiges.

Écorce, *Cortex*. Enveloppe qui environne les racines, le tronc, les branches, et même les feuilles des plantes dicotylédones. Elle est composée de trois parties, l'épiderme, le tissu cortical et le liber.

Effilé, *Virgatus*. Se dit des tiges et rameaux allongés, grêles, souples, et imitant une baguette ou verge, *virga*. [Osier.]

Effriter, sans doute corrompu d'Effruiter, *Emaciare*. Col. Se dit des plantes qui épuisent tellement la terre qu'elles lui ôtent la faculté de produire des *fruits*.

Embryon, *Corculum*. C'est le germe de la plante qui se développe par la végétation. Voy. pag. 868, la fig.

Endécandrie, *Endecandria*, d'*endeka*, onze, et *anêr*, mari. C'est le nom donné par Linné au sixième ordre de la sixième classe. Cet ordre est composé du *Brownea*, la seule plante connue jusqu'à présent pour avoir onze étamines.

Engaînante, *Vaginans* (Feuille) ; celle dont la base ou le pétiole élargi et prolongé embrasse entièrement soit une autre feuille, soit la tige, qu'on appelle alors engaînées. Planche VI, fig. 8.

Ennéandrie, *Enneandria*, du grec *ennea*, 9, et *anér*, mari. Nom d'une classe de Linné (la 9e.), ne contenant que des fleurs à neuf étamines non réunies, et seulement six plantes partagées en trois ordres, Monogynie, Trigynie, Hexagynie. Le premier contient quatre plantes dont les fleurs ont un seul style. [Laurier.] La Rhubarbe forme à elle seule le second ordre, et ses fleurs ont chacune trois styles, comme celles du Jonc fleuri, l'unique plante du troisième, en ont six. *Ennéandrie* est encore un nom d'ordre dans les classes XVI et XXII. (Planche XIV, fig. 9.)

Ensiforme, *Ensiformis*. Feuille longue et étroite, dont la côte ou nervure longitudinale extérieure est saillante, et lui donne un peu la *forme* d'une épée (*ensis*).

Entier, *Integer*. Dont les bords unis n'ont ni fente, ni crénelure, ni dents, en parlant des feuilles et des pétales.

Enveloppe, *collerette*, ou *involucre*. Folioles qui servent d'enveloppe à des fleurs comme l'anémone, ou à des ombelles de fleurs comme celle de la carotte, et qui s'en écartent à mesure que le pédoncule de la fleur s'allonge. Voy. Collerette.

Épars, *Sparsus*. On appelle feuilles et fleurs *éparses*, celles qui sont placées sans ordre sur les rameaux ou sur les pédoncules. Feuilles de la tige du lis.

Éperon, *Calcar*. Espèce de pointe ou de cornet plus ou moins long et aigu qui termine la corolle de certaines fleurs. [Capucine, Pied-d'alouette, Violette]. — Pl. IX, fig. 11.

Épi, *Spica*. Simple; c'est une disposition de fleurs qui sont attachées ou immédiatement ou par le moyen d'un pédicule très-court, sur un axe ou pédoncule commun et allongé [le Blé]: il est *composé*, lorsque ce sont des épiets ou petits épis (*spiculæ*) qui le forment. [Beaucoup d'autres Graminées]. — Planche VII, fig. 3, et Pl. IX, fig. 6.

Épine, *Spina*. Pointe dure et aiguë qui tient au bois, et ne peut être ôtée sans que lui et l'écorce soient endommagés. [Aubépine]. *Voyez* Aiguillon, et pag. 868, la fig.

Érigé, *Erectus*. Synonyme de droit quand il exprime une direction perpendiculaire de bas en haut.

Espèce, *Species*. En botanique, on entend par ce mot une plante provenue de tout temps de plantes semblables, et qui elle-même produira des individus aussi ressemblans. Les différences que le sol, le climat, la culture, et d'autres circonstances peuvent apporter aux espèces, font les Variétés.

Étamine, *Stamen*. Partie masculine des fleurs, et qui consiste le plus souvent en un Filet, et l'Anthère portée par le filet. Les *Étamines* sont en nombre certain ou indéterminé, souvent séparées, d'autrefois réunies, soit par les filets,

[Pois], soit par les anthères [*Solanum*]: enfin elles sont attachées au calice (Lis); ou à la corrolle [Muffle de veau]; ou au réceptacle [Rose]; ou enfin au pistil [Rose-trémière]. Voyez p. 868, la figure, et dans le volume des figures pour le Bon Jardinier, les Pl. X et XI.

Étendard *ou* Pavillon, *Vexillum*. Voyez Légumineuses.

Étiolé, *Gracilis*. Se dit des plantes qui, privées de lumière, n'acquièrent ni la consistance, ni la couleur verte des autres. Les feuilles de la chicorée qu'on lie, deviennent plus tendres, moins amères, et elles blanchissent; elles sont *étiolées* par cette opération.

Exotique, *Exoticus*; du grec *exôticos*, qui signifie étranger. Opposé d'Indigène.

F.

Faisceau, *Fasciculus*. Paquet, réunion de racines, de feuilles ou de fleurs, partant d'un même point. Ces racines, feuilles et fleurs sont appelées Fasciculées.

Familles, *Familiæ*. On appelle ainsi des groupes de plantes que des rapports ou caractères communs et un air de famille font réunir dans un même ordre. C'est sur cette disposition, la plus naturelle de toutes, qu'est fondée la méthode du savant de Jussieu.

Feuille, *Folium*. Tout le monde connaît cette production des plantes, si variable dans ses formes, sa consistance, sa direction, etc. Toutes ces différences sont désignées par des dénominations particulières, dont les principales se trouvent expliquées dans ce vocabulaire, et représentées dans le volume de figures; Planche III à VI. Les feuilles sont les organes de la respiration des plantes et de l'élaboration de la séve; elles rendent beaucoup de gaz oxigène pendant le jour, et en respirent pendant la nuit.

Filament, Filet, *Filamentum*. Voy. pag 868, la figure. Support de l'anthère: quand elle en manque, on dit qu'elle est sessile. *Voy.* Étamine. On appelle encore Filets *ou* Coulans, *Flagella*, ces jets très-longs et mince, comme des fils produits par quelques plantes, et qui, traînant à terre et y prenant racines par leur extrémité, forment de nouveaux individus. [Violette, Fraisier, Saxifrage stolonifère.]

Filiforme, *Filiformis*. Menu et allongé comme un fil.

Fistuleux, *Fistulosus*. Cylindrique et creux comme une flûte (*fistula*). [Les tiges et les feuilles de l'ognon, le chaume de beaucoup de graminées, les roseaux.]

Fleur, *Fl* ♀. Pour le botaniste, la fleur est, ou la pré-

sence d'une seule des deux espèces d'organes sexuels des plantes, soit étamine, soit pistil; ou la réunion de ces deux sortes d'organes, qu'ils soient ou non entourés de l'une des enveloppes ordinaires [calice, ou corolle], ou de toutes les deux. La fleur est complète si, comme la rose, elle est pourvue de calice, de corolle, d'étamines et de pistil : on l'appelle INCOMPLÈTE, s'il lui manque une seule de ses parties [Lis, Melon]. Les fleurs sont encore, ou HERMAPHRODITES quand elles contiennent les organes des deux sexes, ou simplement MALES lorsqu'elles n'ont que des étamines sans style ni stigmate, ou enfin seulement FEMELLES quand elles n'ont que des styles ou stigmates sans étamines. Elles varient dans la forme, la direction, la position, etc. Elles sont appelées RÉGULIÈRES, lorsque toutes leurs parties sont symétriques, correspondantes, également distantes du centre; autrement elles sont IRRÉGULIÈRES. *Voyez* tous ces mots.

FLEURETTES *ou* FLEURONS, *Flosculi.* Fleurs régulières, ordinairement à tube découpé en cinq lobes; elles sont très-petites, toujours réunies en assez grand nombre dans un calice commun. Elles forment ce qu'on appelle les *Fleurs composées*, flosculeuses.

FLEXIBLE, pliant, *Flexibilis*, *Lentus.* — FLEXUEUX, *Flexuosus*, qui fait des sinuosités et va en zigzag, en parlant des tiges, etc. — Opposé de DROIT. — Pl. II, fig. 5.

FOLIOLES, *Foliola.* Beaucoup de personnes les prendraient pour des feuilles, quoiqu'elles n'en soient que des parties. Ce sont de petites feuilles attachées à un pétiole commun, et auquel elles restent unies, même quand il tombe. [Acacias, Chicot, Rosiers.] Pl. V, fig. 6, 7, 8, 9.

FRANC (arbre). Ce sont les jeunes plants d'arbres venus de semis, par opposition de *sauvageon*, nom donné aux jeunes arbres pris dans les bois. Ainsi on dit *greffer sur franc*, pour indiquer qu'un poirier ou un pommier est greffé sur un individu de même espèce, provenant de semis. On emploie aussi l'expression de *franc de pied*, pour indiquer un arbre ou arbuste qui n'est pas greffé.

FRANGÉ, *Fimbriatus.* Bordé de découpures fines, comme les pétales du Ményanthe. — Pl. IV, fig. 3.

FRISÉ, *Crispatus.* Voyez ONDULÉ.

FRUTESCENT, *Frutescens.* Ces mots dérivés du latin *frutex*, qui signifie un arbrisseau, devraient exprimer une plante de la nature et du port de l'arbrisseau; mais LINNÉ lui a donné une autre signification, et s'en est servi pour désigner une plante à tige ascendante, vivace et ligneuse, ayant quelquefois le port d'un arbrisseau, mais toujours privée de bourgeons. FRUTIQUEUX, *fruticosus*, a une signi-

fication atténuante, et qui tient de la première. Il se dit aussi des végétaux qui poussent beaucoup de rejetons en forme d'arbrisseau.

Fusiforme, *Fusiformis*. Se dit d'une racine droite, qui, du collet à l'extrémité, va toujours en s'amincissant comme un fuseau. [Rave, Carotte.] Pl. I, fig. 1, 2.

G.

Gaîne (feuille en), *Vaginantia*. Feuille dont la base forme un tuyau qui enveloppe la tige. [Les Graminées.] Pl. VI, fig. 8.

Générique, *Genericus*. Tout ce qui sert à distinguer le genre, soit nom, soit caractère.

Genre, *Genus*. Réunion d'Espèces qui ont entre elles certains rapports, moins généraux, il est vrai, que ceux qui constituent les Ordres, mais aussi plus marqués et moins partiels que ceux qui font les Espèces. *Voy.* ces mots.

Germe. C'est la partie de la semence qui devient plante, et la partie des boutons qui produit les feuilles et les fleurs. *Voy.* Ovaire.

Germination, *Germinatio*. C'est le résultat du gonflement opéré par l'humidité et la chaleur dans une graine semée, et dont la radicule, après avoir percé l'enveloppe, s'enfonce en terre. Cette enveloppe une fois déchirée du côté de la radicule, on dit que la semence est *germée*, mais elle n'est *levée* que lorsque l'enveloppe, déchirée tout-à-fait, laisse apercevoir la Plumule, qui doit constituer la tige. *Voy.* ces mots. On a remarqué que les graines des plantes propagées depuis trop long-temps autrement que par semences, c'est-à-dire, multipliées par marcottes, boutures ou greffes, perdaient de leur faculté germinative.

Glabre, *Glaber*. Sans poids. — Opposé de Velu.

Glandes, petits corps vésiculeux, situés sur différentes parties des plantes.

Glauque, *Glaucus*. D'un verd blanc et couvert d'une espèce de farine.

Glume. *Voy.* Balle.

Godet, calice ou corolle à base enflée, et sommet rétréci. [le Muguet des bois.] On dit aussi Godet en parlant des fleurs de la jacinthe. Pl. VIII, fig. 8.

Gousse *ou* Légume. Fruit des plantes légumineuses et à fleurs papilionacées. [Haricots, Pois, etc.] Pl. XIII, fig. 7, 8 et 9.

Graine. *Voy.* Semence.

Graminées, *Gramineæ*. Famille naturelle des Plantes herbacées, à tige noueuse ou articulée, et souvent fistuleuse; à fleurs en épis, sans corolle ni calice, mais munies de *balles* ou *glumes*: leurs feuilles sont longues, étroites, engaînantes, et leurs graines ordinairement nues. [Blé, Seigle, Chiendent, etc.]

Grappe, *Racemus*. Disposition des fleurs et des fruits attachés par des pédoncules à un filet ou axe commun, droit ou pendant. [Groseiller, Berberis.] Elle est composé lorsque les pédoncules sont divisés. [Raisin.]

Gueule (Fleurs en). Pl. VIII, fig. 9, 10. *Voy.* Labiées Personnées.

Gypmnospermie, *Gypmnospermia*, du grec *gymnos*, nu, et *sperma*, semence. Nom du premier ordre de la Didynamie, (14e. classe de Lin.), et qui exprime que les semences sont nues, au fond du calice, comme dans les Labiées.

Gynandrie, *Gynandria*, du grec *gyné*, femme, et *anêr*, mari. Mot fait par Linné pour nommer sa 20e. classe, et exprimer que les étamines ou organes maculins sont posées sur les pistils ou organes féminins. Elle est divisée en sept ordres établies sur le nombre des étamines: Diandrie, Triandrie, Tétrandrie, Pentandrie, Hexandrie, Octandrie, Dodécandrie et Polyandrie. *Gynandrie* est aussi nom d'ordre pour les classes XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 20.)

Gynie, *Gynia*. Terminaisons française et latine, tirées du grec *gyné*, femme, épouse, Elles sont le plus souvent précédées d'une préposition de quantité. Les mots ainsi composées, ont été faits par Linné pour exprimer le nombre des organes féminins (styles ou stygmates) qui sont dans les fleurs, et par conséquent servir de nom aux ordres des treize premières classes de son système sexuel.

H.

Hampe, *Scapus*. Tige nue de plusieurs végétaux monocotylédons, souvent droite et ferme terminée par les fleurs auxquelles elle sert de pédoncule. [Narcisse.] Quelquefois elle est munie d'une feuille comme celle de la tulipe. Pl. II, fig. 15, et pl. VII, fig. 1.

Hasté, *Hastatus*, qui a la figure d'une hallebarde, d'une pique, *hasta*. [La feuille de l'oseille.] Pl. III, fig. 15.

Heptagynie, *Heptagynia*, c'est-à-dire, sept femmes; du grec *hepta*, sept, et *gyné*, femme. Nom du quatrième ordre de la 7e. classe de Linné, composé du seul *Septas*,

qui est aussi la seule plante connue pour avoir des fleurs à sept styles.

Heptandrie, *Heptandria*, c'est-à-dire, sept maris; du grec *hepta*, sept, et *anêr*, mari. Nom de la 7e. classe de Linné, composé seulement de sept plantes, toutes à fleurs pourvues de 7 étamines non réunies. Cette classe, si peu nombreuse, est cependant divisée en quatre ordres, établis d'après le nombre de styles ou stigmates, *Heptandrie* est encore le nom du septième ordre de la classe XXI. (Pl. XIV, fig. 7.)

Herbacé, *Herbaceus*. Opposé de Ligneux. Il se dit des plantes et des tiges, vertes, molles, succulentes.

Herbe, *Herba*. Tout végétal qui, n'étant point arbre, arbrisseau ou arbuste, est privé de boutons, soit qu'il ne vive qu'un an ou moins, soit que ses racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges.

Hérissé, *Hirtus*, *hispidus*. Se dit des parties des végétaux garnies de poils rudes et cassans.

Hermaphrodite, *Hermaphroditus*. Synonyme de Bisexé. Il se dit des fleurs où se trouvent les deux sexes (étamines et pistils) : c'est le plus grand nombre. Ce mot est composé d'*Hermès*, Mercure, et d'*Aphrodité*, Vénus.

Hétérophylle, *Heterophyllus*; des mots grecs *heteros*, autre, différent, et *phyllon*, feuille. Se dit des plantes qui ont des feuilles de différentes formes. [Une Clitorie, le Mûrier.]

Hexagynie, *Hexagynia*; du grec *hex*, six, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans les classes 9 et 13 de Linné, par lequel il fait entendre que les fleurs y ont six styles ou stigmates.

Hexandrie, *Hexandria*; du grec *hex*, six, et *anêr*, mari, Nom de la 6e. classe de Linné, divisée en cinq ordres, fondés sur le nombre des styles ou stygmates. Monogynie, Digynie, Trigynie, Tétragynie et Polygynie. *Voy.* ces mots. *Hexandrie* est encore nom d'ordre dans les classes XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 6.)

Huileuse (semence), qui produit de l'huile par expression, *les crucifères*; ou par distillation, *les ombellifères*.

Hybride, *Hybris*. Les Grecs donnaient ce nom à l'enfant né de père et mère de nations différentes; et les botanistes le donnent à des plantes produites par le concours de plantes de variétés, d'espèces, ou même de genres différens.

I.

Icosandrie, *Icosandria*; du grec *eikosi*, vingt, et *anêr* mari.

mari. Dans cette classe, la 12e. de Linné, les fleurs ont toujours 20 étamines, ou plus, non réunies, mais attachées sur le calice. Elle se partage en cinq ordres, établis d'après le nombre des styles ou stigmates : Monogynie, Digynie, Trigynie, Pentagynie et Polygynie. *Icosandrie* est encore le nom du second ordre de la classe XVIII, (Pl. XIV, fig. 12.)

Imbricé, Imbriqué, *Imbricatus*. Se dit des feuilles, écailles, etc., arrangées et posées les unes sur les autres, comme on pose les tuiles.

Incomplet, *Incompletus*. Se dit principalement des fleurs auxquelles il manque, soit calice ou corolle, soit étamines ou pistil.

Indigène, *Indigena*. Opposé d'Exotique, et signifiant ce qui est naturel à un pays ; des mots latins *in*, dedans, et *genitus*, né, engendré.

Inerme, *Inermis*. (Sans armes.) Ce mot sert à distinguer des espèces épineuses celles qui ne le sont point. [*Gledistia inermis*.]

Infondibuliforme, *Infundibuliformis*. En forme d'entonnoir (*infundibulum*.) Pl. VIII, fig. 4.

Involucre. *Voyez* Collerette.

Irrégulier, *Irregularis*. Calice ou corolle de forme irrégulière, dont les parties manquent de symétrie, d'égalité dans leurs parties correspondantes, ou dans lesquels les parties ne sont pas toutes également distantes du centre. [Muffle de veau, Lis S. Jacques, Labiées.] Pl. VIII, fig. 9, 10 et pl. XI, fig. 4.

Irritabilité, *Irritabilitas*. Espèce de sensibilité que démontrent certaines plantes ou quelques-unes de leurs parties lorsqu'on les touche. [La Sensitive, les étamines des fleurs du Berberis.]

L.

Labié, *Labiatus*. En forme de lèvres.

Labiées, *Labiatæ*. Famille naturelle de plantes, dont les caractères sont d'avoir une corolle monopétale *labiée*, c'est-à-dire, représentant des lèvres ; 4 étamines séparées, mais dont 2 sont plus courtes ; 4 semences nues au fond du calice, enfin une tige quadrangulaire. On les appelle encore Fleurs en gueule, parce qu'elles représentent en quelque sorte des figures d'animaux, et Fleurs en masque, *ou* Personnées, de *persona*, masque. [Sauge, Mélisse, etc.] Pl. VIII, fig. 9 et 10.

Labourer, *Arare*. C'est diviser, ameublir la terre et mettre en dessous ce qui, ayant été quelque temps en dessus, a dû être imprégné des influences de l'atmosphère. On se sert d'instrumens différens selon les terres et les cultures. Les terrains destinés aux grains, etc., se labourent à la charrue; les carrés d'un potager à la bêche; la vigne à la houe, le pied des arbres à racines traçantes, au crochet, *et non à la bêche qui endommage leurs racines*.

Laciné, *Laciniatus*. Qui a des découpures un peu fines, comme la feuille de la vigne Ciouta, de l'Érable laciné, etc.

Lactescent, Laiteux, *Lactescens*. Qui contient et répand par incision un suc blanc, semblable à du lait, et souvent âcre ou même caustique. [Réveil-Matin, Euphorbe.]

Lagéniforme, *Lagenæformis*. Se dit des fleurs et des fruits qui ont la forme d'une phiole ou d'une bouteille, (*lagena*.) [Fleurs de quelques bruyères; fruits de la gourde de Pèlerin.] Pl. XIII, fig. 1.

Lame, *Lamina*. Partie supérieure du pétale comme l'Onglet en est la partie inférieure. *Voy*. pag.868, la figure.

Lancéolée, *Lanceolatus*. En forme de fer de lance. Planche III, fig. 7.

Languette, *Ligula*. Quelquefois c'est le synonyme de demi-fleuron; d'autres fois, et plus justement, c'est le prolongement latéral du tube du demi-fleuron. [Soleil.]

Légume, *Legumen*. Pour le botaniste, c'est la cosse ou la gousse produite par les plantes *légumineuses*, c'est-à-dire, dont les fleurs faites comme celles des pois, haricots, etc., donnent des péricarpes longs, membraneux à 2 valves, où les graines sont attachées de file dans la longueur. Ils se cueillent ordinairement à la main, *LEGUntur MANu*: c'est d'où vient le mot *legumen*. Pl. XIII, fig. 4 à 9.

Légumineuses, *Leguminosæ*. Pl. IX, fig. 3, et pl. XIV, fig. 17. Famille naturelle de plantes appelées aussi Papilionacées, parce qu'on a trouvé à leurs fleurs quelque ressemblances avec un *papillon*. Les fleurs du plus grand nombre ressemblent à celles des pois, et sont composées d'un pétale supérieur plus large que les autres, et nommé Etendard ou Pavillon, de 2 pétales latéraux appelés Ailes, à cause de leur position; enfin d'un pétale inférieur, ayant toujours 2 onglets, renfermant souvent les parties sexuelles, et formé quelquefois de 2 pièces. On le nomme Carène ou Nacelle, à cause de sa forme. *Voy*. pag. 868 la fig.

Liber. Nom latin et français de la partie de l'écorce qui

touche immédiatement au bois : elle s'enlève ordinairement par pellicules très-minces, et se distingue très-bien de l'épiderme et de l'écorce proprement dite.

Ligneux, *Lignosus*, qui tient de la nature du bois (*lignum.*) Se lignifier, devenir bois.

Liliacées, *Liliaceæ*. Famille naturelle des plantes, ayant des rapports et des ressemblances avec le Lis (*Lilium*) qui en est le type. Pl. VIII, fig. 5.

Limbe, *Limbus*. Bord principalement des pétales, et surtout de ceux des fleurs en entonnoir ou en cloche.

Linéaire, *Linearis*. Se dit d'une feuille ou d'un pétale long, étroit, et dont les bords, parallèles entre eux dans leur longueur, se terminent par une pointe. [Les feuilles du Lin.]

Lobe, *Lobus*. Grande division dans les feuilles ou les pétales. Espèce de grande crénelure, quelquefois garnie elle-même de crénelures plus petites ou de dents.

Lobe séminal, synonyme de Cotylédon.

Loge, *Loculamentum*. On appelle ainsi un vide intérieur des fruits et surtout des capsules, dans lequel se trouvent les semences. Il y a une loge, ou bien plusieurs, et alors elles sont partagées par autant de Cloisons.

Lyre (feuille en). Se dit d'une feuille découpée profondément dans sa longueur ; les découpures supérieures plus grandes, les inférieures plus courtes et plus écartées. [Le Pissenlit.] Pl. III, fig. 22.

M.

Maculé, *Maculatus*. Taché d'une autre couleur que celle du fond.

Mains *ou* Vrilles, *Cirrhi*, *Capreoli*. Filets simples ou divisés, au moyen desquels certaines plantes s'accrochent aux corps environnans. [Vigne, Houblon, Grenadille, Potiron.] Pl. VI, fig. 7 *b*.

Marginé, *Marginatus*. Synonyme de Bordé.

Marre, *Marra*. Pline. *Rutum*. Espèce de houe ou hoyau dont on se sert principalement pour la vigne.

Méthode. Terme employé par Jussieu pour la classification des plantes. Ce savant botaniste en fait trois grandes divisions, savoir : les Acotylédones, ou sans cotylédons au moins apparens, les Monocotylédones, ou à un seul cotylédon, et les Dicotylédones, ou à deux cotylédons. Il a range dans la dernière division les *polycotylédones* telles que les

conifères. La première division n'a qu'une classe. La seconde en a trois, établies sur la position des étamines *épigynes* ou posées sur le pistil, *hypogynes* ou insérées sous le pistil, *périgynes* ou entourant le pistil, sans y être attachées. La troisième est divisée en onze classes, dont les dix premières sont composées de végétaux à fleurs hermaphrodites ou monoclines. Trois classes réunissent les fleurs *apétales* ou sans pétales, subdivisées en fleurs à étamines épigynes, à étamines périgynes, et à étamines hypogynes. Quatre autres contiennent les fleurs monopétales, ou à un seul pétale; ou à corolle d'une seule pièce hypogyne, périgyne, épigyne à anthères réunies, et épigyne à anthères séparées. Trois classes comprennent les fleurs polypétales à étamines épigynes, périgynes et hypogynes. La dernière classe de la troisième division, réunit les plantes diclines ou unisexuelles. Ces classes se divisent en cent ordres ou familles. On a fait connaître dans cet ouvrage à quelle classe du système de Linné, et à quelle famille de la méthode de Jussieu, appartenaient les végétaux dont on a fait mention.

Meuble, *Mobilis*. Se dit d'une terre qui est douce et se divise bien d'elle-même, ou d'une terre qu'on a préparée, soit par des mélanges, soit par des labours, et en cassant les plus petites mottes.

Monadelphie, *Monadelphia*. C'est-à-dire une seule fraternité; du grec *monos*, un, et *adelphos*, frère. Linné a ainsi nommé sa seizième classe, parce que les étamines y sont réunies en un seul corps par les filets. Les huit ordres qui la composent se distinguent par le nombre de ces étamines, et s'appellent Triandrie, Octandrie, Ennéandrie, Décandrie, Endécandrie, Dodécandrie, Polyandrie. *Monadelphie* est encore le nom d'un ordre dans les classes XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 16.)

Monandrie, *Monandria;* du grec *monos*, un, et *anér*, mari. Nom de la première classe du système sexuel de Linné, et dans laquelle il n'y a que des plantes dont les fleurs sont pourvues d'un seul *mari*, c'est-à-dire d'un seul organe masculin ou Étamine. *Voyez* ce mot. Pour cette classe, comme pour les douze suivantes, les ordres sont établis sur le nombre des *femmes*, c'est-à-dire des organes féminins. (Styles ou seulement Stigmates.) *Voyez* ces mots. Cette première classe n'a que deux ordres, Monogynie et Digynie. *Monandrie* est aussi le nom d'un ordre dans les classes XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 1re.)

Monoclines, *Monoclines;* de *monos*, un, et *klinè*, lit. Ce sont les fleurs qui réunissent les étamines et les pistils. On les appelle autrement Hermaphrodites.

MONOCOTYLÉDONES. *Voy.* COTYLÉDONS.

MONOECIE, *Monœcia ;* du grec *monos*, un, et *oikia*, maison. Nom de la 21e. classe de LINNÉ, par lequel il a voulu exprimer que les plantes qui la composent n'ont point de fleurs hermaphrodites, mais que toutes sont mâles ou femelles, et habitent sur le même individu. Cette classe est divisée en onze ordres, dont les premiers, MONANDRIE, DIANDRIE, TRIANDRIE, PENTANDRIE, HEXANDRIE, HEPTANDRIE, POLYANDRIE, sont fondées sur le nombre des étamines. Dans le 9e. ordre (MONADELPHIE), les étamines sont réunies en un corps par leurs filets, comme elles le sont par leurs anthères dans le 10e., SYNGÉNÉSIE; enfin elles sont posées sur les pistils dans le 11e., GYNANDRIE. *Monœcie* est encore le nom du premier ordre de la classe XXIII. Pl. XIV, fig. 21.

MONOGAMIE, *Monogamia*; du grec *monos*, un, et *gamos*, mariage. Mot fait par LINNÉ pour distinguer le 6e. ordre de la SYNGÉNÉSIE, sa 19e. classe. Les fleurs ne peuvent y user de polygamie, puisqu'elles sont solitaires, au contraire de celles des 5 premiers ordres, dans lesquels elles sont réunies en grand nombre dans un calice commun. *Voy.* SYNGÉNÉSIE.

MONOGYNIE, *Monogynia ;* du grec *monos*, un, et *gyné*, femme. Nom du premier ordre dans les 13 premières classes de LINNÉ, et par lequel il fait entendre que les fleurs n'y ont qu'un STYLE ou seulement un STIGMATE, en quelque nombre que soient les ÉTAMINES. *Voy.* ces mots.

MONOÏQUE, *Monoïcus ;* du grec *monos*, un, et *oikos*, maison. Plante qui porte à la fois des fleurs seulement mâles, et d'autres seulement femelles. [Melon.]

MONOPÉTALE, *Monopetalus*. Voy. COROLLE.

MONOPHYLLE, *Monophyllus*; du grec *monos*, un, et *phyllon*, feuille, pour exprimer un calice d'une seule pièce, encore qu'il soit un peu fendu ou denté.

MONTER. Par ce mot, les jardiniers expriment que les plantes dont on ne mange que les feuilles ou les racines, commençant à montrer le bouton ou la tige qui doit donner les fleurs et les graines, ont cessé d'être bonnes à manger.

MUCRONÉE, terminée par une pointe aiguë.

MULTIPLE, *Multiplex*, *Multiplicatus*. Se dit d'une fleur dont les étamines et les pistils sont [pour la plupart] convertis en pétales. Elle peut n'être pas stérile [Pêcher *dit* à fleurs doubles], au contraire de la fleur pleine qui l'est toujours, parce qu'il ne lui reste plus ni des unes, ni des autres. [Rosier Cent-feuilles.]

MURIR, *Maturescere*. Devenir mûr; acquérir la perfection, la maturité, en parlant des fruits et des graines. En ce sens,

le verbe *mûrir* est neutre. — Murir, *Maturare*. Donner ou causer la maturité aux fruits et aux graines, en parlant soit du soleil ou de la saison, soit d'une plante étrangère à qui sa longue habitation parmi nous, ou seulement les circonstances, ont donné la faculté de perfectionner ses fruits; et dans ce sens *mûrir* sera pris activement.

N.

Naturalisé, *Cicuratus*. Plante étrangère, acclimatée par la culture et la succession du temps, au point qu'elle pourrait venir spontanément. [Pomme-de-terre, etc.]

Nectaire, *Nectarium*. Parties des corolles qui contiennent quelque liqueur sucré ou mielleuse.

Nervures, *Nervi*. On appelle ainsi des saillies, ou longitudinales, ou placées comme des côtes sous les feuilles. Pl. III, fig. 17, 18.

Noeuds, *Nodi*. On appelle ainsi certains renflemens qu'on voit principalement sur les tiges, et particulièrement sur celles des Graminées. La partie qui a ces renflemens s'appelle noueuse. Pl. II, fig. 4.

Nu, *nudus*, s'applique à toutes les parties qui manquent de quelque chose que ce soit, dont sont ordinairement pourvues ces mêmes parties dans les autres plantes. Tige *nue* ou sans feuilles; fleur *nue* ou sans calice; semences *nues*, celles qui manquent d'une enveloppe.

O.

Octandrie, *Octandria*, d'*octô*, 8, et *anêr*, mari. Linné a ainsi appelé sa huitième classe, contenant toutes fleurs à huit étamines non réunies. Elle consiste en quatre ordres, Monogynie, Digynie, Trigynie, Tétragynie. [*Voy.* ces mots.] Ils ne sont distingués que par le nombre des styles ou des stigmates. *Octandrie* est aussi nom d'ordre pour les classes XVI, XVII, XX et XXIII. (Pl. XIV, fig. 8.)

Oeil, *Oculus*. C'est une petite pointe qui se montre dès le mois d'août sur les arbres et arbrisseaux au bout des rameaux, et aussi dans les angles qu'y forme l'insertion des feuilles. Cette petite pointe doit, au printemps suivant, devenir Bouton à bois ou à fruit.

Oeilleton. Ce mot est consacré pour désigner les rejetons que poussent certaines racines, etc. [Artichaut.] Ces œilletons, séparés de la racine principale, servent à propager la plante : dans quelques pays ils portent le nom de Filles.

Officinal, *officinalis*. Adjectif par lequel on exprime

qu'une plante est usuelle, et se trouve dans la boutique (*officina*) de l'herboriste ou de l'apothicaire.

Ognon. *Voy.* Bulbe.

Ombelle. Disposition de fleurs en parasol (*umbella*), lorsque les rayons de ce parasol, qui sont les pédicules des fleurs, se réunissent à un même point sur la tige. [Jonc fleuri.] L'*ombelle* est composée lorsque les pédoncules, partant du même point de l'extrémité de la tige et rangés comme les branches d'un parasol, soutiennent chacun une ombelle partielle, ou ombellule (*umbellula*) [Angélique.) Pl. VII, fig. 8.

Ombellifères, *Umbelliferæ.* famille naturelle de plantes dont les caractères principaux sont d'avoir des fleurs disposées en ombelles ou en *parasol*, et aussi deux semences nues adossées l'une à l'autre. [Persil, Angélique, Carotte, Ciguë.]

Ombilic, *Umbilicus.* Vestiges du calice sur un fruit qui a grossi [Poire, pomme, coing]; et sur les semences, vestiges de leur adhésion au placenta par une attache quelconque, laquelle leur servait de cordon ombilical. Cette marque, très-visible dans le haricot, le dolique lablad, etc. s'appelle *hilum.*

Ombiliquée ou en *rondache* (feuille), lorsqu'elle est attachée au pétiole par son centre [la Capucine]. Pl. V, fig. 2, et pl. VI, fig 9 *c.*

Ondulé, *Undulatus*, se dit d'une feuille ou d'un pétale marqués de sinuosités arrondies dans les endroits où leur étoffe a pris plus d'extension. Le *Geranium capitatum* et la rhubarbe ondulée ont des feuilles ondulées en leurs bords, parce qu'il y a plus d'étoffe proportionnellement que dans le disque. Lorsque ces plissures sont petites et multipliées, on dit que la feuille est crêpue ou frisée. [Une Mauve] Pl. III. fig. 20, 25.

Onglet, *Unguiculus.* Partie inférieure du pétale, comme la lame en est la partie supérieure. Presque toujours l'*onglet* est rétréci ou allongé, et d'une couleur différente. [Rose OEillet. *Voy.* page 868 la figure.

Opposé, *oppositus.* Se dit des feuilles, etc., sortant des rameaux en face l'une de l'autre et à la même hauteur [celles du Lilas, du Jasmin]. Opposé en croix, [les feuilles du Laurier-Thym]. Pl. VI, fig. 1—14.

Ordre, *Ordo.* Subdivision des classes formant une réunion de plantes qui se ressemblent par des caractères particuliers, moins généraux que ceux qui constituent les classes. Ainsi toutes les plantes de la Pentandrie sont de la même classe, parce qu'elles ont des fleurs à cinq étamines; mais, pour qu'elles soient du même ordre, il faut encore qu'elles aient un nombre égal de styles ou seulement de stigmates.

Ouvert, *apertus*, *patens*. En parlant d'une fleur, celle dont les pétales ou le limbe sont bien étalés horizontalement. Opposé à SERRÉ et RAPPROCHÉ, en parlant des rameaux et des feuilles qui, s'éloignant de la tige, prennent une direction oblique, ou même horizontale.

Ovaire *ou* Germe. C'est la partie inférieure et souvent renflée du pistil, dans laquelle sont contenues les semences. *Voy.* pag. 868, la figure.

P.

Page *ou* surface, *Pagina*. (*Supérieure*) c'est le dessus d'une feuille; (*inférieure*) c'en est le dessous; (*intérieure*) c'est le dedans d'un pétale; (*extérieure*) c'en est le dehors.

Palmé, *palmatus*. Feuille palmée, celle divisée ordinairement en cinq ou sept segmens, qui ressemblent un peu à des doigts, et se réunissent à un centre commun, représentant la paulme de la main (*palma*). [Les feuilles du Ricin, de la Vigne.] Il y a aussi des racines qu'on appelle *palmées*, à cause de leur disposition. [Quelques Orchis.] Planche IV, fig. 9.

Panaché, *variegatus*. On appelle ainsi les feuilles et les fleurs nuancées de plusieurs couleurs. Les végétaux à feuilles ou à fleurs panachées sont plus délicates que les autres, et cependant on ne conserve sûrement leurs *panachures* qu'en les tenant en terrain maigre, quelquefois même en mettant au soleil celles qui naturellement préféreraient une situation ombragée. [Pervenche, Lierre.] Quelques plantes sont naturellement et constamment panachées dans leurs feuillages ou dans leurs fleurs. [Aloès-perroquet, *Aucuba japonica*, Iris panaché.]

Panicule, *panicula*. Épi lâche, flexible et ramifié. [Celui de l'Avoine.] Pl. VII, fig. 9.

Papilionacées, *Papilionaceæ*. Fleurs de la forme de celles du pois, ainsi appelées à cause de la ressemblance qu'on leur trouve avec un papillon. Elles sont toutes LÉGUMINEUSES; mais les légumineuses ne sont pas toutes *papilionacées*. Voy. Légumineuses, et page 868 la figure.

Parasite (plante). Ce sont celles qui prennent racine et se nourrissent sur d'autres plantes.

Partagé, se dit des calices et des feuilles dont les divisions s'étendent presque jusqu'à la base.

Pavillon *ou* Étendard. *Voy.* Légumineuses.

Pédées, pédiaires, se dit des feuilles dont le pétiole se divise à son extrémité en deux parties plus ou moins divergentes.

PÉDICELLES, *Pedicellus.* Tige particulière à la fleur, et par laquelle elle tient soit au pédoncule, soit à la tige. En langage vulgaire elle s'appelle *queue.* La fleur qui en manque est SESSILE.

PÉDICULE, filet qui réunit l'aigrette à la graine.

PÉDONCULE, *pedunculus.* Tige propre aux fleurs, mais qui se subdivise en PÉDICELLES, portant chacun une fleur. *Voyez* pag. 868, la figure.

PELTÉ, *Peltatus.* Ce mot vient du latin *pelta*, qui signifie un bouclier. Il est employé en botanique pour exprimer la figure d'une feuille taillée en *rondache* ou *bouclier;* elle est attachée par son milieu au pétiole. Pl. V, fig. 2, et pl. VI, fig. 9 *c.*

PENNÉ *ou* PINNÉ, *Pennatus* et *Pinnatus.* Ces mots, dérivés du latin *penna*, PLUME, ou *pinna*, NAGEOIRE, expriment une feuille composée de folioles rangées de chaque côté, comme les barbes d'une *plume*, ou comme les *nageoires* d'un poisson : ces folioles, opposées ou alternes, sont attachées à un pétiole commun avec lequel elles tombent. Elles sont, par la même raison, appelées aussi AILÉES. Quand, au lieu d'une foliole, c'est un pétiole secondaire et ailé lui même, qui est attaché au pétiole commun, on dit que la feuille est BIPENNÉE, *folium bipinnatum;* et enfin elle est TRIPENNÉE, *tripinnatum*, si, au lieu de folioles, ce sont encore des pétioles qui partent de chacun des côtés de ces pétioles secondaires. Pl. V, fig. 6, 7, 8, 9; et pl. IV, fig. 15.

PENTAGYNIE, *Pentagynia;* du grec *pente*, 5, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans cinq des treize premières classes de LINNÉ, par lequel il indique que les fleurs comprises dans ces ordres ont cinq styles ou stigmates.

PENTANDRIE, *Pentandria;* des mots grecs *pente*, 5, et *anér*, mari. Nom de la cinquième classe de LINNÉ, ne comprenant que les fleurs à cinq étamines non réunies. On la partage en six ordres établis d'après le nombre des styles ou stigmates, et qui sont : MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, PENTAGYNIE et POLYGYNIE. *Pentandrie* est encore nom d'ordre dans les classes XVI, XVII, XVIII, XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 5.)

PÉRICARPE, *Pericarpium.* Ce mot est composé du grec *peri*, autour, et *karpos*, fruit, pour exprimer l'ovaire qui sert d'enveloppe aux semences, quelles que soient sa nature et sa consistance. Il prend, suivant les circonstances, les noms de capsule, de coque, de noix, de pomme, de baie, etc.

PERSISTANT, *Persistans*, opposé de caduc. On dira des

feuilles de l'oranger, de celles des arbres verds, qu'elles sont persistantes, parce qu'elles restent à l'arbre pendant l'arrière-saison, temps auquel tombent les feuilles du plus grand nombre des autres arbres.

Personnées, *Personatæ*. Voy. Labiées.

Pétale, *Petalum*. Partie de la fleur que vulgairement on nomme la feuille, et qui le plus souvent est ornée des plus vives couleurs. Les pétales, pour le vulgaire, constituent la fleur : pour le botaniste, ils ne sont que les rideaux du lit nuptial. La base ou extrémité inférieure du pétale s'appelle Onglet; il est presque toujours d'une autre couleur [la Rose]; il est quelquefois long et étroit, comme dans l'œillet. Le sommet ou la partie supérieure forme la Lame, dont le bord est appelé Limbe. La réunion des pétales forme la corolle. *Voy.* pag. 868, la figure.

Pétiole, *Petiolus*. Queue ou support da la feuille, et par lequel elle tient soit à la tige ou au rameau, soit à la racine. La feuille qui manque de cette queue est *sessile*. Voyez page 868, la figure.

Pincer. Terme de jardinage. C'est couper avec les ongles l'extrémité des jeunes rameaux pour les arrêter, et augmenter par là la quantité de branches et de fruits. Cette opération se pratique sur les grenadiers, les pois, les haricots, les fèves des marais, les melons, etc.

Pinnatifide, *Pinnatifidus*. Feuilles dont les découpures, opposées et symétriques, ne sont pas fendues jusqu'à la côte. [les Fougères, la Scabieuse, la Camomille romaine.]

Pistil, *Pistillum*. Le mot latin signifie *pilon*; il désigne en botanique l'organe féminin des fleurs, composé le plus souvent de l'Ovaire, partie arrondie qui porte le Style; ce dernier soutient le Stigmate, qu'on appelle Sessile lorsque, posé immédiatement sur l'*ovaire*, il manque du *style*. *Voy.* ces mots, et à la pag. 868, la figure.

Pivot. Racine souvent unique, toujours plus considérable que les autres, et dont l'inclination est de s'enfoncer perpendiculairement en terre. Pl. Ire., fig. 1-2, et Pl. VI, fig. 11.

Placenta, *Receptaculum seminale*. Toute partie du fruit à laquelle sont attachées les semences par un lien quelconque, qui leur sert de cordon ombilical. *Voyez* page 868, la figure.

Plante, *Planta*, *Stirps*. Dans le sens général et botanique, ce mot désigne tous les végétaux, même les arbres; quelquefois cependant il est pris dans un sens particulier, pour exprimer ceux des végétaux qui ne durent qu'un an,

ou dont les racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges; on les appelle encore HERBES. On appelle PLANTES GRASSES *ou* SUCCULENTES, celles qui, comme les *ficoïdes*, les *joubarbes*, les *crassules*, les *aloès*, etc., ont des feuilles et des tiges épaisses, souvent douces au toucher, et pleines de suc.

PLEIN, *Plenus.* Fleur *pleine*, celle dont les étamines et les pistils sont tous convertis en pétales [Anémone double, Rose à cent feuilles], et qui se trouve nécessairement stérile, au contraire des fleurs seulement semi-doubles et doubles auxquelles il peut rester encore quelques-unes de ces parties.

PLUMULE, *Plumula.* C'est la partie ascendante de l'embryon, ou la tige en petit. *Voy.* pag. 868, la figure.

POLLEN, *Pollen.* C'est la POUSSIÈRE FÉCONDANTE *ou* PROLIFIQUE que portent les anthères, et qu'elles lancent ou laissent échapper lorsque le pistil est en état de la recevoir. *Voyez* page 868, la figure. Elle est souvent jaune. On la distingue très-bien dans le lis, la tulipe, le martagon, etc.; c'est elle qui colore le nez quand on l'approche trop près de ces fleurs. Lorsque des plantes de même espèce sont rassemblées en grand nombre, le moment où elles lancent leur *poussière fécondante* devient sensible à l'œil par une sorte de nuage qui les enveloppe. On peut le remarquer sur un champ de seigle, etc., etc. *Voy.* les articles PIN, CYPRÈS, RUE, etc. C'est au mélange ou à l'échange du *pollen* que sont principalement dues les variétés dans les couleurs des fleurs et dans les plantes elles-mêmes. On peut se donner le plaisir d'en créer de nouvelles en coupant les étamines d'une fleur au moment où elle s'épanouit, et en secouant ou posant sur son stigmate le *pollen* de fleurs du même genre. On laisse mûrir, et l'on sème les graines qu'a produites cette fécondation adultère. Ainsi, par exemple, une giroflée à fleurs blanches, secouée sur une à fleurs rouges, pourra donner des variétés panachées de ces deux couleurs, ou de couleur unie et rose, etc., etc.

POLYADELPHIE, *Polyadelphia*, du grec *poly*, beaucoup, plusieurs, et *adelphos*, frère. Nom de la 18e. classe de LIN., il exprime qu'elle se compose de fleurs ayant des étamines en plus ou moins grand nombre, mais réunies par leurs filets en plusieurs faisceaux. Elle a trois ordres basés sur le nombre de ces étamines; PENTANDRIE, ICOSANDRIE, POLYANDRIE, pl. XIV, fig. 18.

POLYANDRIE, *Polyandria*; du grec *poly*, plusieurs, beaucoup, et *anêr*, mari. Cette classe, la 13e. de LINNÉ, comprend les fleurs ayant depuis vingt jusqu'à cent étamines non

réunies, mais attachées au réceptacle. Elle se divise en sept ordres, établis d'après le nombre des styles ou stigmates, et appelés Monogynie, Digynie, Trigynie, Tétragynie, Pentagynie, Hexagynie, Polygynie. Le mot *Polyandrie* sert encore à désigner un ordre dans chacune des classes XVI, XVIII, XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 13.)

Polygamie, *Polygamia*; du grec *poly*, plusieurs, et *gamos*, mariage. Nom donné par Linné à sa 23e. classe, pour exprimer que les fleurs qui la composent usent de plusieurs sortes de mariages, par le mélange de fleurs uni-sexes avec des fleurs hermaphrodites, habitant tantôt sur un seul individu, et tantôt sur plusieurs. Elle a trois ordres, Monoecie, Dioecie, Trioecie. Dans le premier, sont des plantes ayant à la fois des fleurs hermaphrodites et des fleurs d'un seul sexe. [Érable, Acacia.] Dans le second, sont les plantes dont les fleurs hermaphrodites sont sur un individu, tandis qu'une autre porte des fleurs, soit mâles, soit femelles. [Févier, Frêne.] Enfin, le troisième ordre comprend les plantes dont un individu porte seulement des fleurs hermaphrodites, ou bien des fleurs mâles et des fleurs femelles distinctes, tandis que deux autres individus portent isolément, soit des fleurs mâles, soit des fleurs femelles. [Caroubier, Figuier.] *Polygamie* est encore le nom de cinq ordres dans la 19e. classe, et qu'on distingue par l'épithète ajoutée à ce mot. *Voy.* Syngénésie. Pl. XIV, fig. 23.

Polygynie, *Polygynia*; de *poly*, plusieurs, et *gyné*, femme. Nom d'un ordre dans chacune des classes V, VI, XII et XIII de Linné, pour y indiquer la pluralité des femmes, ou des organes féminins [styles ou stigmates].

Polypétale, qui a plusieurs pétales. *Voy.* Corolle.

Poussière fécondante. *Voy.* Pollen.

Prolifère, *Prolifer*. Par ce mot on distingue toute fleur ordinairement multiple, du milieu de laquelle sort une autre fleur, comme il arrive quelquefois aux roses, aux œillets, aux renoncules.

Provigner, *Propagare*. Col. Multiplier par Provins, c'est-à-dire par *Marcottes*. Ce mot, propre à la vigne, s'emploie souvent en parlant d'autres plantes.

Pubescent, *Pubescens*, *Pubens*, du mot latin *pubes*, poil follet du menton. Cet adjectif indique qu'une plante ou une partie de la plante est couverte d'un léger duvet. En raison de la densité ou de l'épaisseur de ce duvet, elle peut être *cotonneuse*, *velue*, *laineuse*, etc.

Pulpe, *Pulpa*. Chair de certains fruits, et qui est plus ou moins molle et succulente. [Abricot, Gratte-cul, etc.]

Pyriforme, *Pyriformis*. Qui a la forme d'une poire, *Pyrum*.

Q.

Quadrangulaire, Tétragone *ou* Carré, *Quadrangularis*. Qui a quatre angles et quatre faces comme la tige de presque toutes les Labiées, pl. II, fig. 10.

Quadrifide, *Quadrifidus*. Fendu en quatre parties assez profondément.

Quaterné, *Quaternus*. Disposé quatre par quatre, en parlant des feuilles, etc.

R.

Rabattre. C'est, en terme de jardinage, couper un arbre jusqu'à la naissance des branches. Le but de cette opération est de le rajeunir en le forçant à en pousser de nouvelles.

Rachée. C'est l'ensemble des racines d'un arbre qu'on a coupé rez terre, et de leurs pousses nouvelles, lesquelles peuvent servir à propager l'arbre, soit en les couchant, soit en les buttant.

Racine, *Radix*. C'est la continuité descendante de la tige, ou, pour mieux m'exprimer, la partie du végétal, laquelle est en terre, et y prend la forme, la direction et la consistance propres à sa nature. Elle peut être bulbeuse, tubéreuse ou fibreuse, simple ou ramifiée; et alors elle consiste en collet, en racine principale ou pivot, en radicules et en chevelu. Planche Ire.

Radical, *Radicalis*. Qui part immédiatement de la racine. [Les feuilles de la Primevère, les fleurs du Colchique.] Pl. V, fig. 4; et pl. VI, fig. 11.

Radicant, *Radicans*. C'est-à-dire, qui a la faculté de produire des racines. On donne cette épithète à des plantes dont les branches jettent des racines sur la terre, si elles y rampent, ou s'accrochent, soit aux arbres, soit aux murs, contre lesquels elles sont appuyées, par des racines particulières ou fibres qu'elles y emplantent. [Jasmin de Virginie, Lierre, Patate, etc.]

Radiées, *Radiatæ*. Famille naturelle de plantes dont les fleurs consistent en un amas symétrique de fleurons qui occupent le centre, et en demi-fleurons ou *rayons* qui l'entourent. [Soleil.] Planche IX, fig. 5.

Radicule, *Radicula*. En général, petite racine, qui est une ramification de la racine principale: en sens particulier, c'est cette partie de l'embryon qui, la première, perce l'en-

veloppe de la graine pour s'enfoncer en terre, où elle doit devenir racine de la plante adulte. *Voyez* pag. 868, la figure.

Rameau, *Ramus*, *Ramulus*. Petite branche, qui est une division des plus grandes.

Ramassé, *Confertus*, se dit des feuilles et des fleurs rassemblées comme un faisceau.

Rampante (Tige.) Lorsqu'elle est couchée sur la terre, et que ses tiges s'y attachent par de petites racines. Pl. 2, fig. 7.

Rapprocher. Terme de jardinage. C'est couper les extrémités d'un arbre, en ne laissant à chaque branche du rameau qu'un petit nombre d'yeux. Quelquefois on coupe toutes les branches fort près du tronc, et ce *rapprochement*, excitant la sortie des branches nouvelles, rajeunit et renouvelle, pour ainsi dire, l'arbre.

Rayon, *Radius*. Synonyme de demi-fleurons, parce que ceux-ci sont rangés autour du disque, comme les rayons autour des représentations que nous faisons du soleil et des astres. Planche IX, fig. 5.

Réceptacle, *Receptaculum*. En général, tout ce qui reçoit une chose quelconque. En botanique, on nomme ainsi la partie sur laquelle est posée soit la fleur, soit une partie de la fleur; ainsi ce qu'on appelle trivialement le *cul d'un artichaut*, n'est que le réceptacle commun des fleurs. Le réceptacle des semences, ou la partie sur laquelle elles sont posées, s'appelle du nom particulier de Placenta.

Réchaud. Fumier neuf introduit dans une couche, ou dont seulement on l'entoure pour la *réchauffer*.

Réchausser une plante. C'est remettre à son pied et sur ses racines, de la terre que les pluies ou les arrosemens en ont écartée : d'autres fois, c'est en amonceler autour des feuilles et des tiges pour les attendrir et les faire blanchir, ainsi que cela se pratique pour le céleri.

Réfléchi, *Reflexus*. Courbé en dehors, en parlant des feuilles [certaines Bruyères], ou des pétales [Lis].

Régime, *Spadix*. Nom collectif approprié à l'ensemble des grappes de fleurs ou de fruits de certains végétaux, comme Palmiers, Bananiers, etc.

Régulier, *Regularis*. Adjectif par lequel on exprime que toutes les parties d'une fleur sont symétriques et également distantes du centre. Pl. IX, fig. 1 à 8.

Rejeton, *Viviradix*. Cic. *Stolo*. Jeune pousse produite par une racine loin de la tige. On peut séparer le rejeton pour multiplier la plante qu'il a fournie. Voy. pag. 868, la figure.

Réniforme, *Reniformis*. En forme de rein. [Haricot.] Planche III, fig. 10.

Ringent, *Ringens* ; du verbe latin *ringi*, rechigner, faire la grimace. Ce mot s'applique à certaines fleurs, ou plutôt à certaines corolles irrégulières, qui représentent un peu la figure, soit d'un homme, soit d'un animal, comme les Labiées, les Personnées.

Rosacée, *Rosaceus*. Disposé en rose, ayant quelque rapport ou ressemblance avec la rose. Pl. IX, fig. 8.

Rosacées, *Rosaceæ*. Famille nombreuse de plantes, ayant plus ou moins de rapport avec la rose, et dont les principaux caractères sont d'avoir un calice d'une seule pièce, à cinq divisions, cinq pétales; enfin, des étamines nombreuses, attacheés sur le calice. [Rosier, Poirier, Fraisier, Ronce.]

Rosette *ou* Rosule, *Rosula* On appelle ainsi la disposition qu'affectent certaines feuilles, qui, sortant du même point de la racine ou du rameau, s'étalent circulairement et symétriquement dans l'ordre qu'observent les pétales des roses. [Joubarbe, quelques saxifrages.]

Roue (Fleurs en), *Flos rotatus*. C'est-à-dire, fleurs monopétales à tube court, s'évasant en un limbe bien ouvert et aplati comme une *roue*. [Bourrache.] Pl. VIII, fig. 7.

Rustique. Par ce mot, les Jardiniers entendent une plante qui n'est point difficile à traiter, et résiste aux intempéries du climat.

S.

Sagittée (Feuille). Triangulaire, échancrée à sa base, imitant le fer d'une flèche. [Le Petit-Liseron.] Planche III, fig. 14.

Sarcler, *Eruncare*. C'est ôter les mauvaises herbes, soit à la main, soit avec un *sarcloir*. Cette opération, plus facile après la pluie, et qui doit toujours se faire avant que les mauvaises herbes aient fleuri, peut devenir nuisible, si on la fait en temps sec, parce qu'elle fournit au hâle les moyens de pénétrer jusqu'aux racines. Il est bon d'arroser, après avoir sarclé, pour assurer les racines que cette opération aurait pu avoir ébranlées ou soulevées.

Sarmenteux, *Sarmentosus*. Dont les tiges et les rameaux sont allongés, flexibles et ligneux, comme ceux de la vigne, de la grenadille, etc.

Sautoir (Feuilles en), *Fol. decussata*. Lorsque, opposées en croix, elles sont à la même hauteur, ou que, distribuées par paires les unes au-dessus des autres, elles se croisent, et paraissent former quatre rangs.

Sauvageon. Dans le sens le plus étendu, c'est tout arbre

qui n'a pas été greffé. Les pépiniéristes l'appellent FRANC, quand il est provenu de semis de pepins ou noyaux de fruits adoucis par la culture et la greffe. Dans un sens plus étroit, c'est un arbre venu spontanément dans les bois, les haies, etc., de pepins ou de noyaux de fruits sauvages; ses rameaux sont presque toujours armées d'épines, et ses fruits ont trop d'âpreté pour être mangés.

SCABRE, *Scaber*, se dit des tiges et des feuilles dont la superficie est parsemée de tubercules ou de points rudes au toucher.

SCIE (Denté en), *Serratus*. Pl. IV, fig. 2 et 14, et pl. V, fig. 6. *Voy.* DENTÉ.

SEMENCE *ou* GRAINE, *Semen*. C'est le principe d'une plante semblable à celle qui l'a produite. La semence est composée intérieurement d'un ou plusieurs COTYLÉDONS, d'une RADICULE et d'une PLUMULE; le tout entouré d'une ou plusieurs enveloppes, que le gonflement des parties intérieures déchire pour leur donner passage lorsque la graine germe et lève. *Voyez* RADICULE, PLUMULE, GERMINATION, COTYLÉDON. Les semences sont marquées d'une cicatrice ou ombilic, qui est le vestige de l'attache par le moyen de laquelle elles tenaient au PLACENTA. Leur substance est farineuse, huileuse ou cornée.

SEMI-DOUBLES. Fleurs qui ont plus de pétales que les simples, mais qui conservent la faculté de donner des semences.

SEMI-FLOSCULEUSES. Fleurs composées de corolles ligulées, c'est-à-dire, tubulées à leur base, et terminées par une languette entière ou divisée au sommet, [le *Salsifis*.]

SERFOUETTE. Instrument de fer à deux dents (appelé aussi *Binette à deux dents*.) On l'emmanche à un bâton de grandeur suffisante, et l'on s'en sert pour SERFOUIR, c'est-à-dire, pour remuer la terre autour des plantes après la pluie. Cette opération l'empêche de se plomber, on la divise et la mêle si elle est plombée et croûtée.

SERRÉ, *Strictus*. En parlant des feuilles ou des rameaux qui, ne s'éloignant guère de la tige, affectent une direction presque verticale. Opposé d'OUVERT.

SESSILE, *Sessilis*. Qui manque du support qui lui est propre, la feuille sans pétiole, la fleur sans pédicule, l'anthère sans filet, le stigmate sans style, etc., sont *sessiles*. Pl. VI, fig. 10—12.

SÉTACÉE. Feuille déliée comme un cheveu. On les nomme aussi CAPILLAIRES et FILIFORMES.

SEVRER, *Ablactare*. COLUM. C'est couper et séparer de la *mère* les marcottes lorsqu'on s'est bien assuré qu'elles ont pris

racines. Cette opération se fait à l'automne ou au plus tard au printemps, à moins que les marcottes n'aient eté faites dans des pots.

Sexe, *Sexus*. Il est constant aujourd'hui que les fleurs ont des sexes, sans le concours desquels les germes resteraient stériles. Les étamines (parties masculines des fleurs) laissent échapper le pollen; celui ci, porté sur les parties féminines (le pistil), s'insinue jusqu'aux semences qu'il féconde. Le plus grand nombre des fleurs possèdent les deux sexes; elles sont alors appelées fleurs bissexées ou hermaphrodites. Lorsqu'elles n'ont qu'un sexe, c'est-à-dire, lorsqu'elles sont pourvues ou d'étamines sans pistil, ou de pistil sans étamines, on les nomme fleurs unisexuelles ou unisexées. *Voyez* pollen, hybride, etc., etc.

Silicule, *Silicula*. Fruit des plantes du premier ordre de la tétradynamie, et qui consiste en une membrane aplatie et orbiculaire, contenant des semences aussi aplaties. [Thlaspi, Ibéride, *Cerastum*.] Ces plantes sont appelées siliculeuses, *siliculosæ*, et font partie de la famille naturelle des crucifères. Planche XIII, fig. 6.

Silique, *Siliqua*. Fruit des plantes du second ordre de la tétradynamie, et qui consiste en une cosse allongée, cylindrique ou aplatie, contenant des semences de plusieurs formes. [Giroflée, Chou.] Ces plantes, appelées siliqueuses, *siliquosæ*, sont de la famille naturelle des crucifères. Planche XIII, fig. 4, 5.

Simple, *Simplex*. Tige sans rameaux. [Lis.] Planche II, fig. 2, feuille unique. [Poirier, etc.] *Voy.* pag. 868, la fig. Fleur dont les pétales sont au nombre ordinaire à son espèce: [toutes les fleurs qui ne sont ni semi-doubles, ni doubles, ni multiples, ni pleines.]

Sinué. Feuille qui a des échancrures arrondies, très-ouvertes et peu décomposées. [Le Chêne commun.]

Solitaire, *solitarius*. Seul, isolé.

Sommet, *Apex*. Opposé de base, et alors c'est la partie supérieure d'une tige, d'une feuille, d'un pétale, etc. Les anthères sont aussi quelquefois appelées sommets.

Sous-arbrisseau, *Suffrutex*. *Voy.* Arbuste.

Spadice, *Spadix*. Espèce de colonne propre à certaines plantes; elle s'élève d'une enveloppe particulière appelée spathe, et porte les fleurs, qui souvent sont unisexées, et dont alors les mâles occupent le sommet, et les femelles la base. [*Arum*, Serpentaire.]

Spathe, *Spatha*. Enveloppe membraneuse, particulière à certaines fleurs [Narcisse]: quelquefois elle est colorée et de la nature du pétale [*Arum*, *Calla*.]

Spécifique, *Specificus*. Tout ce qui sert à distinguer les espèces entre elles, soit nom, soit caractère.

Spatulé, *Spatulatus*. Allongé, puis arrondi par le bout comme une spathule d'apothicaire. Planche III, fig. 5.

Stigmate, *Stigma*. Partie du pistil, portée ordinairement sur le style, et qui est sessile lorsque le support lui manque. C'est une fente ou bien une ouverture destinée à aspirer le pollen, et à le communiquer au germe qu'il doit féconder. Le *stigmate* est très-visible dans le Lis, la Tulipe, etc., etc. *Voy.* pag. 868, la figure.

Stipe. Tige propre aux palmiers, etc., et formée par la base des pétioles.

Stipule, *Stipula*. On donne ce nom à de très-petites feuilles, ordinairement écailleuses, lancéolées aiguës, placées à la base des grandes, auxquelles même elles adhèrent quelquefois. [Rosier.] Il semble que leurs fonctions une fois remplies (de protéger leurs feuilles dans leur enfance), elles continuent de s'entretenir sans prendre d'accroissement. Planche V fig. 6 *a*, et planche VI, fig. 7 *a a*.

Stolonifère (Racine), *Radix stolonifera*, lorsqu'elle pousse des rejetons qui ont racine.

Strié, *Striatus*. *Voy.* Canaliculé.

Style, *Stylus*. Partie du pistil portée sur l'ovaire, et portant le stigmate, lequel est *sessile* lorsque le *style* n'existe pas. Le style est ordinairement creux et délié. *Voy.* p. 868, la figure.

Subulée. Feuille linéaire à sa base, et se terminant insensiblement en pointe. Pl. III, fig. 9.

Sujet. En terme de jardinage, c'est l'arbre qu'on destine à la greffe, ou que l'on soumet à cette opération.

Surcomposé, *Suprà-decompositus*, se dit des feuilles trois fois composées, qu'elles soient pinnées ou seulement pinnatifides.

Surface. *Voy.* Page.

Syngénésie, *Syngenesia*. Nom de la 19e classe de Linné, forgé par lui des mots grecs *syn*, ensemble, et *genesis*, génération, naissance, pour exprimer que toutes les fleurs de cette classe ont leurs étamines réunies par leurs anthères qui, naturellement adhérentes entre elles, forment un cercle autour du pistil. Six ordres divisent cette classe. Les cinq premiers, uniquement destinés aux fleurs appelées Composées, sont établis d'après les différentes *polygamies*. *Voy.* ce mot. Le premier, appelé Polygamie égale, comprend les fleurs, à fleurons et demi-fleurons vraiment hermaphrodites, c'est-à-dire, tous

pourvus d'étamines et de style parfait, et qui peuvent, par cette raison, se féconder ÉGALEMENT et réciproquement. [Sersifis, Épervier.] Le second, dit POLYGAMIE SUPERFLUE, renferme toutes les fleurs dont les fleurons et demi-fleurons du centre sont hermaphrodites. Il est donc SUPERFLU que ceux du pourtour soient femelles, c'est-à-dire, privés d'étamines, mais munies d'un pistil parfait. [Séneçon, Aster.] Dans le troisième ordre, appelé POLYGAMIE FRUSTRANÉE, on ne voit au centre que des fleurons et demi-fleurons hermaphrodites, et c'est alors FRUSTRANÉMENT ou inutilement que ceux du pourtour sont neutres ou femelles stériles, c'est-à-dire, munis d'un style sans stigmate. [Soleil, *Rudbeckia.*] On nomme POLYGAMIE NÉCESSAIRE le quatrième ordre, dans les fleurs duquel on ne trouve au centre que des fleurons et demi-fleurons, ou mâles et hermaphrodites stériles, et qui doivent nécessairement être entourés de femelles, sans quoi ces plantes ne pourraient se multiplier. [Souci.] LINNÉ a appelé son cinquième ordre POLYGAMIE SÉPARÉE, et il l'a composé de fleurs qui consistent en fleurons nombreux, réunis par groupes, lesquels sont SÉPARÉS par des écailles, comme dans l'échinope. Enfin, dans le sixième et dernier ordre, les anthères sont bien réunies autour du style; mais les fleurs ne sont plus *composées;* elles sont solitaires, et portées chacune sur leur pédicule particulier, comme dans la violette, la balsamine, etc. : il ne peut donc y avoir de polygamie, c'est-à-dire, aucune de ces sortes de mariages qui existent dans les cinq premiers ordres : aussi LINNÉ a-t-il appelé celui-ci MONOGAMIE, c'est-à-dire, une seule espèce de mariage. *Syngénésie* est encore un nom d'ordre pour les classes XXI et XXII. Pl. XIV, fig. 19.

T.

TALLER (prendre du pied), se dit des plantes dont la nature ou l'art étale les racines, et leur fait produire un plus grand nombre de drageons. Le rouleau de pierre que l'on passe sur un jeune gazon, en brise les tiges et fait *taller* les racines.

TERMINAL, *Terminalis*, qui termine la tige ou le rameau, en parlant des fleurs, etc.

TERNÉ, *Ternatus*, disposé trois par trois, en parlant des rameaux, des feuilles, etc.

TÊTE, *Capitulum.* On appelle ainsi une disposition de fleurs réunies en un groupe globuleux, comme celles de l'immortelle violette. Pl. VII, fig. 6.

TÉTRADYNAMIE, *Tetradynamia*; de la préposition numérative grecque *tetra*, 4, et *dynamis*, puissance, force;

ce qui veut dire que, dans cette classe (la quinzième de Linné), toutes les fleurs ont, ainsi que dans l'Hexandrie, six étamines séparées, mais que quatre plus longues dominent les deux autres, qui sont de beaucoup plus courtes. Cette classe est divisée en deux ordres établis d'après la considération du fruit, qui est, pour le premier, une SILICULE ou petite silique, ordinairement plane et orbiculaire, comme dans la lunaire ; et, pour le second, une SILIQUE le plus souvent allongée et presque cylindrique. [Le Chou.] Les plantes du premier ordre sont appelées SILICULEUSES, *siliculosæ* ; celles du second, SILIQUEUSES, *siliquosæ*. Planche XIV, fig. 15.

TÉTRAGONE, *Tetragonus*, synonyme de QUADRANGULAIRE ; du grec *tetra*, 4, et *gônia*, angle. Pl. II, fig. 10.

TÉTRAGYNIE, *Tetragynia ;* de *tetra*, 4, et *gyné*, femme. Mot inventé par LINNÉ pour désigner un ordre dans six des treize premières classes, et par lequel il fait entendre que dans ces ordres les fleurs y sont pourvues de quatre organes féminins (styles, ou seulement stigmates.)

TÉTRANDRIE, *Tetrandria ;* du grec *tetra*, quatre, et *anér*, mari. Quatrième classe de LINNÉ, et qu'il a composée de fleurs toutes à 4 étamines non réunies, mais égales en proportion : elle contient 3 ordres fondés sur le nombre des organes féminins (styles ou stigmates), et appelés MONOGYNIE, DIGYNIE, et TÉTRAGYNIE. *Tétrandrie* est encore un nom d'ordre pour les classes XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 4.)

THÉATRE, *Theatrum*. Mot employé par les amateurs pour désigner des gradins ordinairement élevés et défendus contre le vent et l'ardeur du soleil, sur lesquels ils placent artistement soit leurs œillets, soit leurs oreilles-d'ours, etc., etc., de manière que les couleurs se fassent réciproquement valoir.

THYRSE, *Thyrsus*. Grappe droite et disposée comme le thyrse des bacchantes. [Lilas, Marronnier d'Inde.] Pl. VII, figure 9.

TIGE, *Caulis*. Partie ascendante du végétal, laquelle tient aux racines, et hors de terre, et se dirige plus ou moins verticalement vers le ciel. — Elle est ou simple ou divisée en branches et rameaux, ou nue ou garnie de feuilles, etc. On l'appelle TRONC, *stipes*, *caudex*, dans les arbres ; CHAUME, *culmus*, dans les graminées ; HAMPE, *scapus*, dans les ognons et autres, lorsque, naissant au milieu des feuilles, elle est nue, droite et terminée par les fleurs ; TIGE est encore un terme employé par les jardiniers pour distinguer, d'avec les arbres et arbrisseaux en buisson, ceux auxquels on ne laisse qu'un seul jet. Ils disent *rosier-tige* et *rosier-buisson* ; *poirier-tige*, *pommier-tige*, pour les distinguer de ceux destinés à être en espalier, en demi-tige, en entonnoir, etc. Planche II.

Tomenteux, *Tomentosus.* Se dit des tiges et des feuilles chargées de poils serrés et entrelacés, qui leur donnent un aspect blanchâtre et cotonneux.

Torosus, bosselé, charnu, qui a des nœuds, des inégalités, en parlant des fruits, [certains citrons]; des légumes, [Arachide, *Sophora.*]—Torosulus, diminutif, qui a de petits nœuds, de petites bosses.

Torulosus, du mot latin *torulus*, cordonnet, coiffe à réseau. Les rosettes de la Joubarbe arachnoïde sont appelées *ocelli torulosi*, parce que les feuilles sont bordées de poils longs et menus qui s'entre-mêlant, semblent les couvrir d'un réseau fin comme une toile d'araignée. Je ne cite ces mots que parce que très-souvent leur ressemblance les fait confondre.

Tracer, *Repere.* Se dit des racines qui se promènent horizontalement sous terre, et poussent de tous côtés des rejetons; [celles du Prunier, du Sumac, de l'Épilobe, du *Ranunculus repens.*]

Triandrie, *Triandria.* Mot composé par Linné, du grec *tri*, trois, et *anêr*, mari, pour nommer sa troisième classe, dans laquelle sont toutes plantes dont les fleurs ont trois organes masculins (c'est-à-dire étamines), non réunis. Elle se partage en 3 ordres: Monogynie, Digynie et Trigynie, qui sont basés sur le nombre des organes féminins, soit styles, soit stigmates. *Triandrie* sert encore à désigner un ordre dans les classes XVI, XX, XXI et XXII, Pl. XIV, fig. 3.

Trifide, *Trifidus.* Fendu en trois assez profondément.

Trigynie, *Trigynia;* du grec *tri*, trois, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans 10 des 13 premières classes de Linné. Il signifie que les fleurs qui constituent ces ordres sont pourvues de 3 organes féminins, ou stigmates.

Trioécie, *Triœcia;* du grec *tri*, trois, et *oikia*, maison. Nom du 3e. et dernier ordre de la 23e. classe de Linné, et par lequel il a exprimé que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur des individus différens, tandis qu'un 3e. en porte d'hermaphrodites.

Trochet. Bouquet de fleurs ou de fruits sortis du même bouton, ou partant du même point. [Cerisier à trochets.]

Tronc, *Caudex, Truncus.* C'est la tige d'un grand arbre ou plutôt la partie inférieure jusqu'aux branches.

Tube, *Tubus.* C'est la partie inférieure, cylindrique et creuse d'un calice ou d'une corolle. [Jasmin, Chèvre-feuille.]

Tubéreux, *Tuberosus.* Qui consiste en tubérosités, c'est-à-dire en parties charnues et arrondies comme la pomme-de-terre, le topinambour, etc., Pl. Ire. fig. 3—10.

Tubulé et Tubuleux, *Tubulosus*. Qui consiste en un tube, c'est-à-dire en une partie cylindrique et creuse, dont le sommet ordinairement se termine par un Limbe plus ou moins ouvert et souvent divisé. [Fleurs de Jasmin, de la Pervenche du Lilas, du Chèvre-feuille.] Pl. VIII, fig. 1, 2.

Turbiné, *Turbinatus*. Fait en forme de toupie ou de sabot (*turbo*). [Certains fruits, quelques sortes de Poires.]

Turion, *Turio*. Par ce mot, Columelle entendait toute extrémité tendre d'un rameau, ou la jeune pousse de l'année. Quelques botanistes s'en servent pour exprimer particulièrement le bouton ou l'œil naissant immédiatement sur les racines, surtout dans les plantes dont les tiges périssent chaque année. [L'Asperge.]

Tuteur, *Fulcrum*, *Ridica*, *Pedamentum*. Col.; Varr. Bâton plus ou moins gros sur lequel on appuie et attache une plante faible, tortue ou mal dirigée, qu'on veut soutenir ou redresser. Il faut avoir soin d'interposer de la mousse, de la paille, du vieux chapeau, ou quelque étoffe entre le lien, le tuteur et l'arbre, de peur que son écorce ne soit blessée, soit par le frottement qu'occasione le vent, soit par l'humidité qui, en gonflant le lien, resserre l'écorce, soit enfin parce que la plante ou l'arbre croissant et augmentant de volume, sans que le lien se relâche, il doit s'en suivre un étranglement.

U.

Unilatéral, *Unilateralis*, *Secundus*. Se dit des épis dont les fleurs sont tournées d'un seul côté. [Héliotrope, Glaïeul.] Pl. VII, fig. 4.

Unisexé, Unisexuel, *Unisexualis*. Se dit des fleurs douées d'un seul sexe, c'est-à-dire, qui n'ayant que des étamines sans style ou stigmate, ou bien qu'un pistil sans étamines, sont uniquement mâles ou uniquement femelles.

V.

Valves, *Valvæ*. Ce mot, qui signifie les battans des portes ou des fenêtres, est employé en botanique pour exprimer les parties d'une cosse ou d'une capsule que la maturité fait ouvrir pour laisser échapper les semences. Pl. XIII, 5—10.

Variété, *Varietas*. On appelle ainsi une plante qui diffère des individus de son espèce, soit par son port, soit par la forme ou la *panachure* de ses feuilles, soit par le nombre ou la couleur de ses pétales. Ces différences peuvent être dues à la culture, au sol, à une exposition fortuite, ou enfin à une fécondation adultère, opérée par un *pollen* étranger, mais analogue, qu'aurait apporté le vent, un insecte, ou

l'homme qui fait des expériences. *Voyez* Hybride, Pollen, Sexe.

Velu, *Hirsutus*, *Pilosus*. Se dit des tiges et des feuilles chargées de poils assez longs, mais séparés.

Verticille, *Verticillum*. Disposition des feuilles ou des fleurs arrangées circulairement en anneaux autour des tiges ou des branches. Les feuilles du martagon de Canada sont verticillées, aussi-bien que les fleurs de presque toutes les labiées. Pl. VI, fig. 5 et pl. VII, fig. 10.

Visqueux, *Viscosus*. Glutineux, c'est-à-dire, dont la surface suinte une humeur gluante [les nœuds du *Silene muscipula*, les fleurs de la Belle-de-Nuit à fleurs longues, les branches de l'Acacia visqueux.]

Vivace, *Perennis*. Opposé d'Annuel et de Bisannuel. Il se dit d'une plante qui dure beaucoup d'années, soit que ses feuilles et ses tiges soient persistantes, soit qu'elles périssent chaque année à l'arrière-saison, et que ses racines en poussent de nouvelles au printems.

Vive-Racine, *Viviradix*, *Voy.* Rejeton.

Volubile, Voluble, *Volubilis*. Se dit d'une tige qui s'entortille, et souvent d'un seul et même côté (soit de droite, soit de gauche) pour tous les individus de même espèce. [Haricots, Liseron.]

Vrilles, *Voyez* Mains.

Fin du Vocabulaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE

GÉNÉRALE.

Des Plantes, Arbres, Arbrisseaux et Arbustes utiles ou d'agrément, traités dans cet ouvrage, et de leurs noms différens, soit botaniques, soit vulgaires.

NOTA. Les plantes contenues dans ce volume ayant été rangées selon leurs qualités de plantes utiles ou d'agrément et de plantes herbacées ou d'arbres et arbrisseaux, on est invité à recourir toujours à cette table, qui évitera des recherches souvent aussi désagréables qu'elles seraient infructueuses.

A.

Pages

ABÉCÉDAIRE. *V.* Spilante *ou* Cresson du Para. 240
AB-EL-MOSCH, nom arabe de l'*Hibiscus Abel moschus* ou Ketmie musquée. 760
Abies, Sapin. 841
Abricotier, *Armeniaca*. — à fruit; 12 variétés. 293
— à fleurs; — à feuilles panachées. 624
Abricotin. 299
Abrotanum (*Artemisia-*). *V.* Armoise-Citronnelle. 638
Absinthe, *Artemisia*, { grande, *Absinthium*. / petite, *Pontica*. } 242
Abutilon (*Sida-*). 603
Acacia (Vrai), (*Mimosa*), 42 espèces. 623
— blanc. } *V.* Robinier Faux-Acacia. 819
— commun. } 819
— de la Chine. *V.* Robinier rose. 727
— de la Passion. *V.* Févier d'Amérique. 819
— rose *V.* Robinier rose. 820
— sans épines. *V.* Robinier sans épines. 820
— de Sibérie. *V.* Robinier argenté. 727
— *Triacanthos*. *V.* Févier d'Amérique, *Gleditsia*. 819
— visqueux. *V.* Robinier visqueux. 479
Acanthe, *Acanthus*.

Acer,

Acer, Érable. Pag. 913
Acetosa (*Rumex-*) Oseille. 723
Achania. V. Malvaviscus. 218
Ache, *Apium. V.* { Céleri. / Persil. } 775 / 174
Achillea, Achillée ; onze espèces. 221
— *Millefolium.* 480
Achit *ou* Vigne-Vierge, *Cissus.* 265
Aconit, *Aconitum* ; 3 espèces, 2 variétés. 862
— d'hiver. *V.* Ellébore d'hiver. 481
Acore *Acorus.* 551
Acore (faux). *V.* Iris des marais. 482
Adhatoda. V. Carmantine. 556
Admirable du Pérou. *V.* Belle-de-nuit. 688
Adonide, *Adonis* ; 3 espèces. 498
Adrachne (*Arbutus-*), Arbousier, n°. 3. 482
Adragant (Astragale-). 636
Æsculus, Marronier, 776 ; et *Pavia.* 638
Africaines. *V.* Tagétès, n°. 1 et 2. 792
Agapanthe, *Agapanthus* ; deux sortes. 613
Agaric champêtre. *V.* Champignon. 400
Agavé, *Agave* ; 3 espèces. 176
Agem. V. Lilas de Perse. 482
Agnus Castus. V. Gâttillier. 769
Agrostemma. V. Coquelourde. 735
Agrostis ; 2 espèces. 517
Agrostis herd grass. 250
Aïault, Aillaud (Narcisse-). 251
Aiglantine *ou* Ancolie. 452
Ail, *Allium* ; potager. 487
— à fleurs ; 4 espèces. 159
— des Chiens. *V.* Muscari à grappes, n°. 4. 401
Ailleau, en Gâtinais, Colchique d'automne. 451
Airelle, *Vaccinum* ; 8 espèces, — variétés. 420
Ajonc, *pour* Acjonc, c'est-à-dire Jonc pointu, *Ulex.* 629
Alaterne (Nerprun-), *Rhamnus Alaternus*, —variétés. 251
Albergier (Abricotier-), *Armeniaca dulcis.* 788
Albuca ; 3 espèces. 297
Alcea, Alcée ; 3 espèces, — variétés. 402
— d'Égypte. *V.* Ketmie musquée. 483
— de la Floride. *V. Gordonia lasianthus.* 760
Aletris. 402. { *Capensis.* V. *Veltheimia.* 742 / *farinosa.* 477 / *fragrans* ou odorant. *Salmia.* 402 / *Guineensis.* V. *Sanseveria.* 630 / *sarmentosa.* V. *Tritoma.* 466 / *Uvaria.* V. *Tritoma.* } 469 / *Zeylanica.* V. *Sanseveria.* 467

Aletris à grappes, ou *Uvaria*. V. *Tritoma Uvaria*. Pag. 469
Aliboufier et Alibousier, *Styrax*; 2 espèces. 630
Alisier *Cratægus*; 7 espèces, — variétés. 631
Alkékange, *Physalis Alkekengi*. 517
Alleluia ou *Oxalis acetosella*. 456
Alliance *ou* Sorbier des Oiseaux. 848
Allium, Ail potager, p. 159, — à fleurs. 401
Allium-Cepa, Ognon. 217
Allium porum, Porreau. 222
All-Spice. *V*. Calycanthe. 685
Alnus, Aulne, — variétés. 639
Aloë, *Aloes*, 18 espèces, — variétés. 483
Alopecurus pratensis. 276
Alouchier (Alisier-), *Cratægus torminalis* et *Aria*. 631
Aloysia citriodora. *V*. Verveine à 3 feuilles. 861
Alpiste, *Phalaris* { des Canaries. 280 / Ruban. *V*. *Phalaris*. 585
Alstroémère, *Altroemeria*; 2 espèces. 403
Althæa, *ou* Alcée. 483
Althæa officinalis, guimauve. 549
Althæa frutex. *V*. Ketmie des jardins. 760
Aluine, Aluyne; grande Absinthe. 242
Alviez *ou* Pin-Cembro. 802
Alysse, *Alyssum*, et une variété. 485
Amande-Aveline. *V*. Abricot de Hollande. 297
Amande-de-Terre. *V*. Souchet comestible. 239
Amandier, *Amygdalus*; à fruit, 11 variétés. 298
— à fleurs; 5 espèces, — var. 632
Amaranthe, *Amaranthus*; 4 espèces. 486
— branchu *ou* Queue de-Renard 486
— des Jardiniers; rouge et mordoré. *V*. Célosie. 511
— jaune. *V*. Gnaphale oriental. 548
— (Sumac), ou de Virginie, *Rhus typhinum*. 853
Amaranthine. / Amaranthoïde. { *V*. Gomphrêne. 548
Amaryllis; 23 espèces, — var. 404
Amberboi. *V*. Centaurée odorante. 512
Ambrette. *V*. { Centaurée odorante. 512 / Ketmie musquée. 760
Ambroisie. / Ambroisienne. { (Anserine). 242 et 488
Amelanchier. (Alisier-). 631
Amethystea, Améthiste. 486
Amomum. *V*. Morelle-Faux-Piment. 784
Amor di donna. V. *Orchis*. 454
Amorpha. 632

Amourette. *V.* { *Lychnis flos cuculli.* / Saxifrage ombreuse. Pag. 564
— d'Égypte. *V.* Réséda. 599
Amsonia. 594
Amygdalus, Amandier; — à fruit, 298; — à fleurs. 486
Amygdalus Persica, Pêcher. 632
Anagallis, Mouron. { *fructicosa* ou *collina.* / *Monelli.* 334
Ananas (*Bromelia*); 8 espèces, — 7 variétés. 785
Ananas (Fraisier-). 573
Anchusa, Buglosse. 160
Ancolie, *Aquilegia*; 2 espèces, variétés. 197
Andrachne, mieux *Adrachne*, (Arbousier). 502
Andreusia, 3 espèces. 487
Andromeda, Andromède; 11 espèces, — var. 636
Andromeda. V. Bruyère, n°. 118. 633
Androsace, Androselle; 3 espèces. 633
Anémone, *Anemone*; 10 espèces, — var. 669
Anémone jaune. *V.* Adonide printanière. 487
Anetum fœniculum. V. Fenouil. 409
Annette. *V.* Gesse tubéreuse. 482
Angelica, Angélique. 244
Angélique en arbre *ou* épineuse. *V.* Aralie épineuse. 545
Anguine. *V.* Trichosanthes. 243
Anigosanthe. 635
Anis, *Pimpinella anisum.* 614
— doux, ou de Paris. *V.* Fenouil. 415
— étoilé *ou* de la Chine. *Illicium. V.* Badiane. 243
Anomatheca, Gawler. *V. La Peyrousia* (*Ixia*). 244
Anone, *Anona. V.* Corossol. 643
Anonis ou *Ononis. V.* Bugrande. 436
Anredera V. Baselle. 710
Ansérine, *Chenopodium*; 3 espèces. 503 et 683
Anthelmia (*Spigelia-*). 170
Anthemis, Camomille: 5 espèces, — var. 242 et 488
Anthemis à grandes fleurs, autrefois *Chrysantemum indicum*; 5 variétés. 606
Antheric. V. Phalangium. 244 et 488
Antholiza. Antholyze; 7 espèces, — var. 489
Anthoxantum. 457
Anthyllide, *Anthyllis*; 2 espèces. 415
Anthyrrinum. V. Mufle-de-Veau. 260
Antonine, *Epilobium.* 635 et 720
Apalanchine. *V. Prinos.* 573
Aphelandra, Brow. *Justicia cristata.* 528
Aphyllanthe, Bragalou. 810
Api, dans les départemens méridionaux, Céleri. 689
Apios (*Glycyne-*). 501
174
430

Apium, Ache. { *graveolens*. *V*. Céleri. Pag. 174
petroselinum. *V*. Persil. 221
Apocyn, *Apocynum*; deux espèces. 489
— à la ouate. *V*. Asclépias de Sybérie. 492
Appétit. *V*. Ciboulette. 189
Aquifolium (*Ilex*-). *V*. Houx. 750
Aquilegia, Ancolie; 2 espèces, var. 487
Arabette, *Arabis*. 489
Arachide, *Arachis*. 163 et 286
Arachnoïde (Joubarbe-). 557
Arada (Concombre-). 192
Aralia, Aralie. 635
Arbois, Arc-bois, Bois-d'arc. *V*. Cytise des Alpes. 715
Arbol d'Amor. *V*. Gaînier commun. 733
Arbousier, *Arbutus*; 4 espèces; — var. 635
Arbre d'Amour. *V*. Gaînier. 733
— aux Anémones. *V*. Calycanthe. 685
— d'argent. *V*. Protée argenté. 811
— du Canada. *V*. *Rhododendron maximum*. 815
— du Castor. *V*. Magnolier glauque. 772
Arbre-du-Ciel { Alyante. 640
Ginkgo. 740
— à-Cire. *V*. *Galé*-Cirier. 734
— à-Chapelet. *V*. Azédarach. 1. 642
— de-Corail. *V*. *Erytrina Corallodendrum*. 725
— aux-Fraises. *V*. Arbousier. 635
— à-Franges. *V*. Chionanthe. 701
— de Gordon. *V*. *Ginkgo*. 740
— à-Grives. *V*. Sorbier des Oiseleurs. 848
— aux-Lis. *V*. Tulipier. 860
— de-Judas, de-Judée. *V*. Gaînier commun. 733
— de-Moïse, *Mespilus pyracantha*. 787
— de-Neige. *V*. Chionante. 701
— d'Or. *V*. *Rhododendron maximum*. 815
— d'or et d'Argent., *ou* Chèvre-feuille du Japon. 700
— aux-Pois, *Robinia Caragana*. 820
— du-Poison. *V*. Sumac-*Toxicodendron*. 854
— au-Poivre. *V*. Gâttillier. 735
— aux-Quarante-Écus. *V*. *Ginkgo*. 740
— de-la-Reine. *V*. Peuplier-Beaumier. 795
— de-Rouen. *V*. Sorbier des Oiseleurs. 848
— Saint. *V*. Azédarach 1. 642
— de-Sainte-Lucie. *V*. Cerisier odorant. 692
— de-Soie. *V*. Acacia de Constantinople. 624
— de-Suif. *V*. Croton Porte-Suif. 713
— Tendre. *V*. *Stewartia*. 851
— aux-Tulipes. *V*. Tulipier. 860

Arbre-de-Vie. *V.* *Thuïa.* Pag. 857
Arbutus, Arbousier. 635
Arctotis, 7 espèces. 490
Arenaria, Sabline. 490
Argalou. *V.* Paliure. 791
Argentine. *V.* Céraiste cotonneux. 513
— en arbre. *V.* Potentille en arbre. 810
Argousier, Argoussier; *Hippophaë*; 2 espèces. 636
Aria (*Cratægus-*). Alisier blanc. 631
Aristea, Aristée; 2 espèces. 490
Aristoloche, *Aristolochia*; 4 espèces. 637
Aristotelia. 637
Armeniaca, Jussieu. Abricotier. 293 et 624
Armeria (*Silene-*). 604
Armes-de-France (Lis-), *Xiphium.* 433
Armoise, *Artemesia*; 5 esp. { Absinthe. 242 / Aurone *ou* Citronnelle. 638 / Estragon. 194
Arnavou, paliure, arole. *V.* Pin-Cembro. 802
Aronia (*Mespilus-*). *V.* Néflier. 786
Arragone dans quelques pays; c'est la Julienne. 557
Arrête-Rœuf. *V.* Bugrande. 503
Arroche, *Atriplex*; 2 var. 164
Artemisia, Armoise. 194, 242 et 638
Arthanite. *V.* Cyclamen. 422
Artichaut, *Cynara*; 8 espèces *ou* variétés. 164
— de Barbarie. *V.* Giraumon moucheté. 190
— du Canada. *V.* Topinambour. 241
— de Jérusalem. *V.* { Melopepon. 190 / Topinambour. 241
— sauvage. *V.* Joubarbe. 556
Arum, Gouet; 3 espèces. 491
— *bicolor.* V. *Caladium.* 506
— d'Éthiopie. *V.* *Calla Æthiopica.* 507
Aruncus (*Spiræa-*). *V.* Spirée-Barbe-de-Bouc. 607
Arundo-Donax, Roseau. 595
Aslepias; 8 espèces. 492
Aspalathe. *V.* Robinier-Caragana. 821
Aspercette pour Esparcette, Sainfoin. 272
Asperge, *Asparagus*; 2 espèces. 166
Asphodèle, *Asphodelus*; 2 espèces. 417
Aspic; *corrompu* { d'Alpiste des Canaries. 280 / de Spic, *ou* Lavande à larges feuilles. 245
Assiminier. *V.* Corossol à trois lobes. 710
Astère, *Aster*; 17 espèces. 493
— d'Afrique. *V.* Cinéraire à fleurs bleues. 515
Astragale, *Astragalus*; quatre espèces; — 495 une esp. 638

Astrance, *Astrancia*; 2 espèces. Pag. 496
Atamasco (*Amaryllis-*). 404
Athanasia, Athanasie. 496
Atragène, *Atragene*; 3 espèces. 638
Atriplex, Arroche. 164
Attrape-Mouche. (Apocyn-). 489
(*Arum-*). 491
(Dionée-). 523
(Silène-). 604
Aubépin, Aupébine (Néflier-). *Mespilus Oxyacantha.* 786
Aubergine. *V.* Melongène. 214
Aubletia (*Verbena-*). Verveine de Miquelon. 618
Aubours. *V.* Cythise des Alpes. 715
Aucuba. 639
Aulne, Aune *ou* Vergne; *Alnus.* 639
Aurantium (*Citrus-*). Oranger; 40 espèces et variétés. 326
Auricule (Primevère-) *ou* Oreille-d'Ours. 592
Aurone (Armoise-) *ou* Citronnelle. 638
Aveine, *Avena*: — *elatior*, Fromental de France. 252
Aveine patate *ou* blanche. 280
Aveine noire. 281
Aveine de Géorgie. 281
Avelinier; *Corylus. V.* Coudrier. 308
Avena, Aveine *ou* Avoine: *elatior*; *Ray-Grass* de France. 252
Aylante, *Aylantus.* 640
Azala. V. Garance. 288
Azalea, Azalée; 17 espèces et variétés. 640
Azarero. V. Cerisier-Laurier de Portugal. 693
Azedarach (*Melia*); 2 espèces. 642
Azérolier (Néflier-). *Mespilus Azerolus.* 786

B.

Babiana. V. Antholyze. 417
Glaïeul. 429
Ixia. 434
Bacchante, *Baccharis.* 642
Bacile. *V.* Perce-Pierre. 221
Badiane, *Illicium*; deux espèces. 643
Baguenaudier, *Colutea*; cinq espèces. 643
Baguenaudier. *V.* Crotalaire, n°. 1. 712
Baguette-d'Or. *V.* Giroflée jaune double. 545
Balaustier *ou* Grenadier à fruit. 314
Balisier, *Canna*; cinq espèces. 418
Balsamine, *Impatiens*; variétés. 497
Balsamine (Momordique). 572

Bananier, *Musa*; deux espèces. Pag. 419
Banksia; quinze espèces. 644
Barbarée (Vélar-), *Erysimum Barbarea*. 616
Barbe-de-bouc *ou* de Chèvre (Spirée-). 607
— de-Capucin. *V.* Chicorée sauvage. 178
— de-Jupiter. *V.* { Anthyllide argentée. 635 / Joubarbe. 556
— de-Renard. *V.* Adragant. 638
Barbeau-des-Blés (Centaurée). } 512
— jaune. *V.* Centaurée odorante.
— musqué *ou* Centaurée.
— vivace. *V.* Centaurée de montagne.
Barckhausenia. *V.* Fumeterre jaune, etc. 427
Basella, Baselle, deux espèces. 170
Basilea. V. *Eucomis regia*. 425
Basilic, *Ocymum*; sept espèces, —variétés. 243 et 497
— de la Chine. *V.* Germaine. 740
Bassin, Bassinet. *V.* { Renoncule âcre. / — bulbeuse. } 464
— des prés. *V.* Populage, *Caltha palustris*. 591
Bassinet d'Alger (grand). *V.* Renoncule bulbeuse. 464
Basteria. *V.* Calycanthe. 685
Batatas. (*Convolvulus* ou *Ipomæa*-), vraie Patate. 219
Bâton-de-Jacob. *V.* Asphodèle jaune. 417
Bâton royal. *V.* Asphodèle blanc. 417
Bauera. 646
Bauhinia; neuf espèces. 646
Baume. { (Menthe-). / (Tanaisie). } 246
— du-Pérou. *V.* Mélilot bleu. 567
Baumier (Peuplier-), *Populus balsamifera*. 795
— des Alpes. *V.* Rhododendron velu. 816
— de Gilead (Sapin). *Abies balsamea*. 841
— de Virginie, *Monarda Dydima*. 572
Baumier odorant. *V.* Mélilot bleu. 567
Bavéole. *V.* Centaurée-Barbeau. 512
Beaufortia 646
Bec-de-Canne (Aloès-). 485
— { de-Cigogne. / de-Grue. / de-Héron. } *V.* Geranium. 538
— de-Perroquet (Aloès). 485
Befaria, mieux *Bejaria*. 647
Begonia. Six espèces. 646
Béguette. *V.* Pied-d'Alouette. 521
Behen rouge. *V.* *Statice Limonium*. 609
Bejaria, mieux que *Befaria*. 647
Belamcanda. *V.* Morée de la Chine. 450

Bella-Donna ou Belladonne. { d'été *ou* de Rouen. *V.* Amaryllis rayée, à ruban *ou* veinée. d'automne. *V.* Amaryllis à fl. roses. } Pag. 406
Belle-Dame. *V.* Arroche. 164
Belle-de-jour. *V.* Liseron tricolore. 561
Belle-de-Nuit, *Mirabilis*, Lin. *Nyctago*, Juss.; trois espèces, — var. 497
Belle-d'onze-heures. *V.* Ornithogale à ombelles. 455
Belles-Pucelles de France, *Fair Maids of France.* *V.* Renoncule à feuilles d'Aconit, — Bouton-d'argent 464
Bellis, Petite Marguerite. 565
Benoîte, *Geum*; trois espèces. 498
Benjoin *on* Benzoin (Laurier-). 765
Berbéris *ou* Épine-Vinette; deux espèces; — var. 308
Berceau-de-la-Vierge. *V.* Clématite odorante. 704
Bergamote (Oranger), *Citrus Aurant. Bergamium.* 327
Bermudiène, *Sisyrynchium*; quatre espèces. 498
Beta, Bette *ou* Poirée; deux variétés. 223
Bétoine, *Betonica*; trois espèces. 499
Bette *ou* Poirée, *Beta Cicla.* 223
Betterave, *Beta vulgaris*; six variétés. 170 et 252
— champêtre *ou* sur terre. 252
Betula, Bouleau. 650
Betulus (*Carpinus*). *V.* Charme. 695
Bibacier. *V.* Néflier du Japon. 787
Bicorne. *V.* Martynie. 566
Bigarade (Oranger-), *Citrus acida.* 327
Bigareautier (Cerisier); sept variétés. 301
Bignone, *Bignonia*; dix espèces. 648
Bihai (*Heliconia-*); quatre espèces. 499 et 611
Bird-Grass. *V.* Paturin comprimé. 270
Bisaille. 271
Blanc-d'eau. *V.* Nénuphar blanc. 574
Blanc-d'Hollande *ou* Peuplier blanc. 793
Blanc- { de-montagne. de-Vitry. } *V.* Jacinthe. 443
Blanchette *ou* Mâche. 208
Blattaire (Molène-). 570
Blé d'Inde *ou* de Turquie. *V.* Maïs. 282
— noir *ou* Sarrasin. 284
Blete, *Blitum*, — à tête, *ou* Épinard-Fraise; deux espèces. 500
Bleuet, Bluet. *V.* Centaurée-Barbeau. 512
Bleuet (Grand-), *ou* de Montagne. *V.* Centaurée de Montagne. 512
Blœria ciliaris. *V.* Bruyère n°. 8. 656
Bois-d'Arc *ou* Arbois. *V.* Cytise des Alpes. 715
Bois-Balai. *V.* Bouleau. 650

Bois-Bouton. *V.* Céphalante, 692. Gaînier du Canada. P. 734
— cannelle sassafras. 765
Bois-Carré. *V.* Fusain d'Europe. 732
Bois-Cuir. *V. Dirca.* 719
— franc. *V.* Houx. 750
Bois-Gentil. } *V.* Lauréole-Mézéréon. 763
Bois-Joly. }
Bois-d'Hollande. *V.* Peuplier. 793
Bois-Immortel. *V. Erythrina.* 725
Bois-à-Lardoire. *V.* Fusain commun. 732
Bois-Sainte-Lucie. *V.* Cerisier odorant. 692
———— (Faux-). *V.* Cerisier à grappes. 692
Bois-de-Mai. *V.* Néflier-Aubépine. 786
Bois-Plomb. *V Dirca.* 719
Bois-Punais. *V.* Cornouiller sanguin. 709
Boltonia. 500
Bonduc, *Gymnocladus.* 650
Bonne-Dame *ou* Arroche. 164
Bonnet-Carré. } *ou* d'Électeur. *V.* Citrouille. 190
ou de Prêtre. *V.* Fusain commun. 732
— Turc. *V. Zinnia.* 620
Boquetier *ou* Pommier sauvage. 368
Borago, Bourrache *ou* Bouroche. 501
Borbonia. V. } Laurier-Bourbon. 765
Rafnia triflora. 815
Boronia. 650
Bossuelle *ou* Bosuelle, *Tulipa campsopetala.* 472
Botryde (Ansérine-). 488
Boucage, *Pimpinella; — Anis, — Anisum.* 243
Bouillard *ou* Bouleau, *Betula;* cinq espèces. 650
Bouillon-blanc. *V. Molene.* 570
Bouis *ou* Buis, *Buxus.* 683
Boule-d'Or. *V. Trollius.* 470
Bouleau, cinq espèces, *Betula.* 650
Boules-de-Neige. *V.* Viorne-Obier, *Viburnum Opulus.* 863
Boulette. *V.* Echinope. 526
Bouquet- } parfait } *V.* OEillet-de-Poëte. 580
tout-fait. }
Bouquete. *V.* Sarrasin. 284
Bouquetier. *V.* Oranger Riche-Dépouille. 327
Bourbonnaise. *V.* Lychnide visqueuse. 564
Bourdaine blanche, *Viburnum Lantana.* 863
Bourdelas (Raisin-). *V.* Vigne-Verjus. 395
Bourgogne. *V.* Sainfoin. 272
Bourrache *et* Bouroche, *Borago;* deux espèces. 501
— (petite). *V.* Cynoglosse printanière. 519
Bourreau des Arbres. *V.* Célastre grimpant. 691

Boursette. *V.* Mâche. Pag. 208
Bousserole (Arbousier-). 635
Bouton-d'Argent { Renoncule à feuilles d'Aconit. 464
Achillée sternutatoire. 481
Camomille romaine double. 488
Bouton-d'Or; Renoncules, *âcre*, *rampante-bulbeuse*. 464
Bouton-d'Or du Levant. *V.* Gnaphale oriental. 547
Bouton-Rouge. *V.* Gaînier du Canada 734
Bragalou, *Aphyllanthes*. 501
Brainvilliers (la). *V. Spigelia Anthelmia*. 607
Branc-ursine (Acanthe-). 479
Brassica, Chou; — *olitoria*, de cuisine, 180; — panaché. 513
——— *viridis*, vert, 183. *Variegata*, panaché. 183
——— *Napus*, Navet. 215 et 267
Brésine (la). *V. Zinnia* rouge. 620
Brimbelle *ou* Airelle, *Vaccinium*. 629
Brocoli (Chou-). 188
Bromelia. *V.* Ananas. 160
Broualle, *Browalia*; 2 espèces. 501
Broussonetia, Mûrier à papier. 651
Brugnon (Pêcher-). 339
Brunelle, *Brunella*; 2 espèces. 502
Brunette *ou* Adonide. 482
Brunsfelsia. 651
Brunswigia. *V.* Amaryllis orientale. 407
Brusc. *V.* { Ajonc. 251
Fragon piquant. 532
Bruyère, *Erica*; 215 espèces. 651
— du Cap. *V. Phylica ericoïdes*. 797
Bryone, *Bryonia*. 502
Bubon *ou* Persil de Macédoine. 221
Bucail. *V.* Sarrasin *ou* Blé noir. 284
Buchnera. *V.* Verveine de Miquelon. 618
Buchozia. V. *Serissa*, dédié à Buchoz. 846
Buck-Bean. *V.* Ménianthe. 568
Buddleia mieux que *Buldeia*, Buddlée mieux que Budlaje; 3 espèces. 683
Buglosse, *Anchusa*; 4 espèces. 502
Bugrande *ou* Bugrane, *Ononis*; 3 espèces. 503 et 683
— frutescente, *fruticosa*. 683
Buis, *Buxus*; — 3 espèces, — variétés. 683
— piquant, *ou* Fragon piquant. 532
Buisserole, *ou* Busserole (Arbousier-). 635
Buisson-ardent (Néflier-). 787
——————— du Malabar, *V. Ixora coccinea*. 754
Bulbocode, *Bulbocodium*. 420
Bulbonac. *V.* Grande-Lunaire. 563

Bunias d'Orient. Pag. 253
Bupariti. V. *Sterculia*. 851
Buphthalme, *Buphthalmum* ; 2 espèces. 503
Buplevre, *Buplevrum*. 684
Busserole (Arbousier-). *Arbutus Uva Ursi*. 636
Butome, *Butomus*. 504
Buttneria, Duh. *V*. Calycanthe. 685
Buxerolle (Arbousier-). 635
Buxus, Buis et Bouis. 683

C.

Cabbage (Chou-). 180
Cabus *ou* pommé (Chou-). 181
Cacalia, Cacalie ; 3 espèces. 504
Cacahuate. *V*. Arachide. 163
Cactier, *Cactus* ; 10 espèces. 504
Cade (Génévrier-), *Juniperus Oxycedrus*. 738
Cæsalpinia. V. *Poinciana*. 807
Caffeyer, *Coffea Arabica*. 684
Caillebotte. *V*. Viorne-Obier. 863
Caladium, autrefois *Arum bicolor*. 506
Calamus Aromaticus. *V*. Acore. 482
Calcéolaire, *Calceolaria*. 507
Cale ou *Kale* (*Sea-*). *V*. Chou-Marin. 188
Callebase. *V*. Citrouille-Courge. 191
Calendula, Souci. 606 et 849
Calla, Calle. 507
Callicarpa. 685
Callistachys 685
Caltha palustris. *V*. Populage. 591
Calycanthe, *Calycanthus* ; 4 espèces. 685
Camara (*Lantana-*). 762
Camécerisiers (Chèvre-feuilles non-sarmenteux.) 700
Camelée, *Cneorum*. 686
Caméline. 287
Camellia, Camellie ; 2 espèces et 12 variétés. 686
Camérisier *pour* Camécerisier. 700
Cammarum (*Aconitum-*). Aconit à grandes fleurs. 481
Camomille, *Anthemis* ; 2 variétés. 244 et 488
— à gr. fl., *ou* de la Chine, autrefois Chrysanthème d'Inde. 489
Campane blanc. *V*. Perce-Neige (Nivéole-). 454
Campanette. *V*. Liseron. 561
Campanula, Campanule ; 12 espèces, — var. 507
Campanula Rapunculus. 237
Camphrier (Laurier-). 766
Canada, pour quelques pays, le Topinambour. 241 et 273

Canarine, *Canarina*. Pag. 509
Canna, Balisier; 5 espèces. 418
Cannabis, Chanvre. 288
Cannacorus / Canne d'Inde. } *V.* Balisier d'Inde. 418
— Royale. *V.* Roseau panaché. 595
Canneberge (Airelle-). 630
Cannelier (Laurier-), *Cinnamomum*. 766
Canot, Canout, Quénot. *V.* Cerisier-Mahaleb. 692
Cantaloups (Melons-). 210
Capelet. *V.* Paliure. 791
Caperon, Caperonier *ou* Capiton (Fraisier-). 197
Capparis, Câprier. 688
Câprier faux *ou* à feuilles de pourpier. *V. Zygophyllum Fabago*. 530
Caprifolium (*Lonicera*-), Chèvre-feuille des Jardins. 699
Capsicum, Piment. 222
Capucine, *Tropæolum*, 4 espèces, 3 var. 171 et 509
Carabin. *V.* Blé noir. 284
Caracola (*Phaseolus*-). Haricot en arbre. 550
Carafée *ou* Giroflée-Cocardeau. 546
Caragana (*Robinia*-), Caragane (Robinier-) 820
Cardamine, Cresson de fontaine. 193
Cardasse. *V.* Cactier Raquette. 508
Cardère, Chardon à foulon, C. à bonnetier. 287
Cardes. *V.* Poirée à Cardes. 223
— des prés. *V.* Orchis. 454
Cardon, *Cynara Cardunculus*; 2 espèces, 2 var. 172
Carmantine, *Justicia*; 6 espèces. 688
Carillon (Campanule-), *Campanula Medium*. 508
Carnillet *ou* Silène. 603
Carotte, *Daucus*; espèces, — 5 var. 172 et 254
Caroubier, Carouge, *Ceratonia*. 689
Carpinus Charme. 695
Carthame, *Carthamus*. 287 et 510
Carvi. *V.* Chervis. 178
Caryophyllus (*Dianthus*-). Œillet à ratafia et des fleuristes. 576
Cassave. *V. Jatropha*. 757
Casse, *Cassia*; 2 espèces; 510 — 5 autres espèces. 689
Casse-Lunettes. *V.* Centaurée-Barbeau. 512
Casse-Pierre *ou* Saxifrage. 598
Cassie du Levant. *V.* Acacia de Farnèse. 624
Cassier et Cassis (Groseiller). 315
Cassolette (Julienne-), *Hesperis matronalis*. 557
Castillier *ou* Groseiller. 315
Casuarina; 3 espèces. 690
Cataleptique. *V. Dracocephalum*. 525

Catalpa (*Bignonia-*). Pag. 648
Catananche, Cupidone. 519
Catapuce, *Euphorbia Latyris.* 726
Céanothe, *Ceanothus*, 2 espèces. 690
Cédrat (Oranger-) *Citrus Mellarosa.* 328
Cèdre blanc. *V.* Cyprès Faux-Thuya. 715
— du Liban. *V.* Mélèze toujours vert. 779
— des Bermules (Genévrier). 739
— de Lycie *ou* de Phénicie. (Genévrier-). 739
— rouge *ou* de Virginie. Genévrier-). 738
Cedrus (*Pinus-*), Lin. (*Larix*). Juss. *V. Mélèze.*) 779
Célastre, *Celastrus*; 5 espèces. 691
Céleri, *Apium*; une espèce et 7 var. 174
Celosia, Célosie; 2 espèces, — var. 511
Celsia, Celsie, 511. *V.* aussi *Hemitomus.* 747
Celtis, Micocoulier. 782
Cembra (*Pinus-*). Pin-Cembro. 802
Centaurea, Centaurée; 8 espèces. 263 et 512
Centaurée (Petite). 538 } *V.* Chironie. 701
Centaurium (*Chironia-*). }
Cepa (*Allium-*), Ognon. 217
Cephalanthe, *Cephalanthus.* 692
Céraiste, *Cerastium.* 513
Cerasus, Cerisier. 299
— *pavonina. V.* Ixora. 754
Ceratonia, Caroubier. 689
Cercifis, *Tragopogon. V.* Salsifis. 239
Cercis, Gaînier. 733
Cerfeuil, *Scandix*; 2 espèces, — var. 175
Cerise des Antilles, *Mapighia glabra.* 775
— Juive *ou* Coqueret. 517
Cerise- (Piment-), *Capsicum cerasiforme.* 797
Cerisette (Prunier-). *Prunus acinaria.* 379
Cerisette. *V.* Morelle-Faux-Piment. 784
Cerisier, *Cerasus*; — à fruit; 3 esp. — 33 var. 299
— d'agrément; 11 espèces, variétés. 692
— des Antilles *ou* Malpighie glabre. 775
— des Hottentots. (Petit). *V.* Célastre luisant. 691
— des Paons. *V. Ixora coccinea.* 754
— de quatre à la livre, *Cerasus decumana.* 302
— des Vosges *ou* de Sainte-Lucie. 692
— nain. Chèvre-feuille *ou* Chamécerisier de Tartarie. 700
Cestreau, *Cestrum*; 4 espèces. 694
Chadec *ou* Schaddock (Oranger-), *Citrus Aurant. maximum.* 32
Chalef, *Elæagnus.* 6
Chamæbuxus (*Polygala-*). 8

Chamæcerasus. } Chèvre-feuille de Tartarie. Pag. 700
Chamécerisier. }
Chamæcistus (*Rhododendron-*). 817
Chamæcrista (*Cassia-*). 510
Chamæcyparissus (*Santolina*). 840
Chamædris (*Veronica*). 618
Chamæ-Iris. naine. 555
Champignons, 8 espèces. 175
Chamydia. *V*. *Phormium*. 587
Chanvre, *Cannabis*; de Piémont, *gigantea*. 288
Chapeau d'Évêque. *V*. *Epimedium* des Alpes. 528
Chaperon *ou* Caperon (Fraisier). 197
Chardon. 287
Chardon Marie. *V*. Carthame maculé. 510
Chardonnette. *V*. Chardon, 287; et Artichaut. 164
Charme, *Carpinus*; 6 espèces, — var. 695
Chasse-bosse *ou* Lysimachie vulgaire. 565
Chasselas (Raisin-). *V*. Vigne. 394
Châtaignier, *Fagus Castanea*; 3 espèces, 25 var. 304
— nain, *Fagus pumila*. 305
Cheiranthus, Giroflée. 545. Julienne de Mahon. 558
Chélidoine (Petite-). *V*. Renoncule Ficaire. 465
Chelone, Galane. 534
Chêne, *Quercus*; 27 espèces, — var. 695
— vert, *Quercus Ilex*. 696
Chenille, Chenillette, *Scorpiurus*; 2 espèces. 513
Chenopodium, Anserine. 242 et 488
Cherimolia (*Anona-*). 710
Chervis, Chéroui, *Sium Sisarum*. 178
Cherry-Duck. *V*. Cerisier royal. 303
Cheiri, Giroflée. 545
Chevelure doré, Chrysocome à feuilles de Lin. 514
Cheveux-de-Paysan. *V*. Chicorée sauvage. 178
Cheveux-de-Vénus. *V*. Nigelle de Damas. 575
Chèvre-Feuille. *Lonicera*; 14 espèces, — var. } 699
— *Semper* des Jardiniers; var. du *Lonic. Caprifolium*. }
Chicon. *V*. Laitue-Romaine. 207
Chichoulier. *V*. Jujubier. 758
Chicorée, *Cichorium*; — à salade, — *Endivia*; 7 var. 179
— à Navet. 254
— Laitue. *V*. Scarole. 180 et 254
— sauvage, *Cichorium Intybus*. 178 et 254
Chicon. 207
Chicot, *Guilandina*; Lin : *Gymnocladus* : Lamarck. *V*. Bonduc. 650
Chicotin. *V*. Aloës Soccotrin. 484
Chiendent-Ruban. *V*. *Phalaris*. 585

Chile ou Poivre-long. *V.* Piment-Corail. Pag. 222
Chincapin, *Chinquepin*. *V.* Châtaignier nain. 305
Chionanthe, *Chionanthus*. 701
Chironia, Chironie ; 4 espèces. 701
Chironis *ou* Chervis, *Sium Sisarum*. 178
Chlamydia, pour Banks et Gaertner le *Phormium*. 587
Chorizema. 702
Chou, *Brassica* ; 6 espèces, — 4 var. 180
— Chou à faucher. 184
— d'agrément. 513
— branchu *ou* Chou mille-têtes. 255
— *Brocoli*, *Brassica Brocoli*. 188
— *Cabbage*, *Br. capitata præcox*. 180
— Cabus *ou* pommé, *Brassica capitata*. 181
— Caulet de Flandre. 183
— Cavalier. 183 et 255
— *Colza*, *Br. arvensis*. 257
— Fleur, *Br. Botrytis*. 185
— frisé vert du Nord. 183 et 255
— Chou d'Irlande. 184
— Chou à grosses côtes. 184
— de Laponie *ou* Chou Turnep, *Laponica*. 184
— marin, *Crambe maritima* ; 188 et Soldanelle. 605
— Milan. 182
— Navet, *Br. Napo Brassica* 184 et 256
— Chou palmier. 183
— panaché (d'agrément), *Br. viridis variegata*. 183
— pommé *ou* Cabus, *B.. Capitata*. 181
— Rabioule, *Brassica Rapa*. 266
— Rave *ou* de Siam, *Br. Gongylodes*. 184
— à rose, à rosette *ou* à jet. 182
— Chou rutabaga. 184 et 256
— à Vaches, *Br. vaccina*. 183 et 255
— vert, *Br. viridis*. 183
— vivace. 183
Chrysanthème, *Chrysanthemum* ; 2 espèces. 513 et 702
Chrysanthemum Indicum, maintenant *Anthemis grandiflora* ou Camomille à grandes fleurs. 489
Chrysène, corrompu de Chrysanthème. 513 et 702
Chrysocoma, Chrysocome, Chevelure doré ; quatre espèces. 514 et 703
Churles. *V.* Ornithogale pyramidal. 455
Ciboule, *Allium fissile* ; 2 espèces ; - var. 189
Ciboulette, *Allium Schænoprasum* 189
Cicer Lens. Willd. Lentille. 208
Chicorium. *V.* Chicorée. 178 et 254
Ciclame, mieux Cyclame. 422

Cierge. *V.* Cactier. Pag. 504
— du Pérou. *V.* Cactier épineux. 503
Cinéraire, *Cineraria*; neuf espèces. 514
Ciouta (Vigne *ou* Raisin-). 394
Cirier. *V.* Galé. 734
Cissus. *V.* Vigne-Vierge. 862
Ciste, *Cistus*; six espèces. 703
Citise. *V.* Cytise. 715
Citronnelle. *V.* { Armoise-Aurone. 638 ; (Mélisse-) 568 ; Dans quelques pays Seringat. 855 ; (Verveine-). 861
Citronnier, *Citrus*. *V.* Oranger. 326 et 327
Citrouille, *Cucurbita*; sept espèces, — six variétés. 190
Citrus, Citronnier. 326, 327 et 789
Cive, Civette. *V.* Ciboulette. 189
Clavalier, *Zanthoxylum*. 703
Clavelle. *V. Cyclamen*. 422
Clef-de-montre. *V.* Grande Lunaire. 563
Clematis, Clématite; douze espèces. 704
— des Indes. *V. Atragene indica*. 639
Cleonia. *V.* Brunelle odorante. 502
Clerodendrum infortunatum. 705
— odorant. *V. Volkameria*. 864
Clethra; cinq espèces. 706
Clifforte, *Cliffortia*; deux espèces. 706
Clusier, *Clusia*. 707
Clutelle, *Clutia*; deux espèces. 707
Clitoria, Clitorie; deux espèces. 515
Cloche *ou* Clochette. *V.* Campanule. 507
Cloche blanche. *V.* Nivéole. 454
Cneorum, Camélée. 686
Cneorum. { (*Convolvulus*-) Liseron satiné. 770 ; (*Daphne*-) Lauréole-Thymélée des Alpes. 763
Cniquier *ou* Chicot, *Gymnocladus*. *V.* Bonduc. 650
Cobée, *Cobæa*. 707
Cocardeau. *V.* Giroflée Fénestrelle. 546
Cochêne *ou* Sorbier des Oiseleurs. 848
Cochlearia. 241
Coffea, Caffeyer. 684
Coignassier *ou* Coignier, *autrefois* Coingnassier et Coinier, *Cydonia* (*Pyrus*); quatre espèces; deux var. 306 et 707
Coggygria. Clus. Sumac. Fustet. 854
Colchicum, Colchique, trois espèces, — variétés. 420
Colchique jaune des Hollandais, *Amaryllis* jaune. 404
Colimaçon *ou* Luzerne-Limaçon. 560
Colombine *ou* Ancolie. 487
— plumacée. *V.* Pigamon. 588

Colomnée, *Columnea;* deux espèces. Pag. 516

Coloquinelle *et* Coloquinte, 516; { pour bien des personnes } { la Courge-Cougourde. *ou* Orange. *ou* pyriforme. } 190

Colza (Chou-). Une variété. 257
Columnea, Colomnée; deux espèces. 516
Colurna (*Corylus-*). *V.* Coudrier. 308
Colutea, Baguenaudier; cinq espèces. 643
Coma aurea. (*Chrysocoma*). 514
Commelina, Comméline. 516
Comptonia, autrefois *Liquidambar* à feuilles de Cétérac. 708
Conchium. V. *Embothrium.* 720
Concombre, *Cucumis;* huit races *ou* variétés. 191
— aux ânes, d'attrappe, sauvage. *V.* Momordique, n°. 2. 572
Consoude (petite). *V.* Cynoglosse printanière. 519
Convallaria. { Muguet. Sceau de Salomon. } 574 601
Convolvulus, Liseron. 561. *Cneorum*, L. satiné. 770
Convolvulus purpureus. *V.* Ipomée. 553
— *Batatas*, Linné; Liseron-Patate. 219
Conyza, Conyse. 708
Copal, Copalme. *V. Liquidambar-Styraciflua.* 770
Coq (Tanaisie Herbe-du-). 246
Coq *et* Coquelicot (Pavot), *Papaver Rhœas.* 583
Coquelourde, *Agrostemma;* trois espèces. 517
Coquelourde. *V.* Anémone-Pulsatille. 414
Coquerelle *ou* Coqueret, *Physalis;* deux espèces. 517
Coquette (la) ou *Cyclamen.* 422
Coquiole. *V.* Fétuque ovine. 258
Corail-des-Jardins (Piment-). 222
Corail (Néflier-Petit-). 787
Corallodendrum (*Erythrina-*). 725
Corbeille-dorée. *V.* Alysse saxatile. 485
Corchorus, Corete. 708
Cordia, Sebestier. 846
Cordon-de-Cardinal. *V.* Grande Persicaire. 584
Coreopsis, Coriope; trois espèces. 517
Corete, *Corchorus.* 708
Coriandre, *Coriandrum.* 244
Coriaria (*Rhus-*). Sumac des Corroyeurs. 853
Corinthe (Raisin de). 395
Cormier *ou* Sormier, *Sorbus;* cinq esp.; — var. 848
Cornaret, Corne d'abondance *ou* Martynie. 566
Corne-de-Bélier. *V.* { Aloès. Martynie annuelle. } 484 566
Corne-de Cerf, *Plantago Coronopus.* 192
Corneille *ou* Lysimachie ordinaire. 565

Cornichons (Concombre à). Pag. 191
Cornichon (Raisin-). 395
Cornouillet, Cornouillier, *Cornus;* dix espèces, — var. 708
Coronilla, Coronille; trois espèces. 709
Coronopus (*Plantago-*). Corne-de-Cerf. 192
Correa, Corrée ; trois espèces. 710
Corosol, Corossol, *Anona* ; deux espèces. 710
Corydallis, Fumeterre bulbeuse, et Fum. jaune. 427
Corylus, Avelinier, Coudrier, Noisetier. 308
Cosmos. 518
Cotilet, Cotilier, *Cotyledon*. 711
Cotinus (*Rhus-*). *V*. Sumac-Fustet. 854
Cotoneaster (Néflier-). 787
Cotyledon. 711
Cotyledon. { (Crassule-). 712 (Saxifrage-). 599
Coucou et Fleur-de-Coucou. *V*. { Narcisse (Faux-). 452 *Lychnis flos Cuculli*. 564 Primevère des Champs. 591
Coudre, Coudrier, *Corylus ;* deux espèces, cinq var. 308
Cougourde, Cougourdette. *V*. Citrouille. 190
Couleurs, terme d'Amat. Tulipes non encore faites. 476
Couleuvrée (Bryone-). 502
Courage des Anciens, *Corago*. *V*. Bourrache. 501
Courge, *Cucurbita*. *V*. Citrouille. 190
Couronne Impériale (Fritillaire-). 426
— du Soleil, *Helianthus*. *V*. Soleil. 605
Coussinette. *V*. Airelle-Canneberge. 630
Cran ou Raifort sauvage. *V*. Rave. 238
Cranson. *V*. *Cochlearia ;* deux espèces. 241
Crambe. *V*. Chou-marin. 188
— de Bretagne, Grand Raifort. *V*. Rave. 238
Crapaudine, *Sideritis ;* deux espèces. 711
— *V*. aussi *Phlomis Leonurus*. 796
Crassula, Crassule ; quatre espèces. 711. *V*. *Rochea*. 821
Cratœgus, Alisier. 631. *V*. aussi *Mespilus*. 786
Crépide, *Crépis ;* deux espèces. 518
— barbue, ou *Drepania*. 519
Cresson Alenois, *Thlaspi* seu *Lepidium sativum*, 3 var. — de fontaine, *Sisymbrium* et *Cardamine*, var. — des prés *ou* élégant. *V*. *Cardamine pratensis*, var. — de terre. } 193
— du Bresil. — du Para. } *V*. *Spilanthus*. 240
— d'Inde. — du Mexique. — du Pérou. } *V*. Capucine. 171 et 509
— de terre, *Erysimum Barbarea*. *V*. Vélar. 616

Cressonnette, *Cardamine pratensis.* Pag. 193
Crête-de-Coq. (Célosie). 511. (*Sedum*). 602
Crête *ou* Criste marine. *V.* Perce-Pierre. 221
Crinole, *Crinum ;* dix espèces. 421
Crinum africanum. *V.* Agapanthe. 400
Crista pavonia. V. Poinciade. 807
Criste-marine, *Crithmum. V.* Perce-Pierre. 221
Crithmum, Perce-Pierre. 221
Crocodilium (*Centaurea*), Centaurée du Nil. 512
Crocus, Safran des Boutiques et à fleurs. 465
Croix. { de Calatrava *ou* de S.-Jacques. } *V. Amaryllis* à fleurs en croix. 405
— de Chevalier. — de Jérusalem. — de Malte. } *V.* Lychnide de Calcédoine. 563
Crosandrée. *V.* Carmantine, n°. 6. 689
Crotalaire, *Crotalaria* ; quatre espèces. 712. *V.* aussi *Rafnia.* 815
Croton, *Croton ;* quatre espèces. 713
Crowea ; deux espèces. 713
Crus-Galli (*Mespilus*), Néflier-Ergot-de-Coq. 787
Cucumis, Concombre ; 191. *Melo*, Melon. 209
Cucurbita, Citrouille, Courge, Potiron. 190
Cunila fruticosa. V. *Westeringia rosmarinacea.* 865
Cunonia (*Antholyza*). 415
Cupidone, *Catananche* ; 3 espèces. 519
Cupressus, Cyprès. 714
Curtisia. 713
Cururu. V. *Kælreuteria.* 761
Cyanus (*Centaurea*). *V.* Barbeau. 518
Cyclame, *Cyclamen* ; 4 espèces, — var. 422
Cydonia, Coignassier *ou* Coignier. 306 et 707
Cynara. { Artichaut. 164 ; Cardon. 172
Cynoglosse, *Cynoglossum ;* trois espèces. 519
Cyparissus, Cyprès. 714
Cyperus Esculentus. V. Souchet comestible. 239
Cyprès, *Cupressus ;* quatre espèces. 714
— (Petit). *V.* Santoline. 840
Cyprès chauve *ou* Cyprier, *Cupressus disticha.* 714
Cypripède, *Cypripedium ;* deux espèces. 423
Cyrilla. V. Colomnée, 516 ; et *Itea racemiflora.* 753
Cyrthanthe, *Cyrthanthus.* 424
Cytise, *Cytisus ;* sept espèces. 715
— des Jardiniers, Spirée à feuilles de Millepertuis. 608
Cytise (Jasmin). *Jasminum fruticans.* 755
— de Montpellier. *V.* Genêt blanchâtre. 736
— (Petit) *ou* à feuilles sessiles. 715

D.

Dabœcia. V. Andromède rampante. Pag. 634
Dactyle, *Dactylis.* 258
Dahlia; deux espèces, — variétés. 520
Dais. 716
Dalea, 520; et aussi premier nom du *Browallia demissa* 501
Damas, *en Flandres*, Julienne double. 557
Damas noir (Prunier), *Prunus Hungarica.* 380
Dame-d'onze-heures. *V.* Ornitogale à ombelles. 455
Dames. *V.* Julienne blanches à fleurs doubles. 557
Dames-nues. *V.* Colchique d'automne. 420
Damier (Fritillaire-). 425
Daphne, Daphnot, Lauréole. 763
Datura. V. Stramoine. 611
— en arbre, *arborea. V.* Stramoine en arbre. 852
Daucus, Carotte. 172 et 254
Dauphin, *ou* Dauphinelle *et* Delphinette; trois espèces, variétés. 521
Decumaria. 716
Delphinium, Dauphinelle. 521
Deltoïde (Œillet). 580
Dent-de-Chien (Érythrone-) 424
Dentelaire, *Plumbago*; trois espèces. 521
Dianella. 522
Dianthus, OEillet. 576
Dictame, *Dictannus*; — blanc, *albus. V.* Fraxinelle. 533
— de Crète, *Origanum Dictamnus.* 581
Diervilla, Dierville; espèce de Chèvre-feuille. 716
Digitale, *Digitalis*; sept espèces, — var. 522
Dillenia volubilis. V. Hibbertia. 749
Dionœa, Dionée. 523
Diosma; vingt-huit espèces. 717
Diospyros, Plaqueminier; quatre espèces. 805
Dipsacus fullonum. 287
Dirca. 719
Discipline de Religieuse. *V.* Amaranthe à queue. 486
Disette (Racine de). *V.* Betterave sur terre. 252
Dodecatheon. 524
Doigt *ou* Doigtier de la Vierge. *V.* Digitale. 522
Dolichos, Dolique. 202 et 524
Dompte-venin (Asclépias-). 491
Dombeya phenicœa. 584
Donax (*Arundo-*). *V.* Roseau. 595
Dorelle. *V.* Chrysocome à feuilles de Lin. 514
Doronic, *Doronicum.* 524
Double-cloche (Primevère-); variétés. 591

Douce *ou* Genêt épineux. *V.* Ajonc, *Ulex Europœus.* P. 251
Douce-Amère. *V.* Morelle grimpante. 784
Doucette (Campanule-) *ou* Miroir de Vénus. 237, et 508
Doucette (Valériane-). *V.* Mâche. 208
Doucin (Pommier-). 372
Draba. 525
Dracœna Borealis. V. Muguet. 574
— *fragrans.* V. *Aletris fragrans.* 630
Dracocéphale, *Dracocephalum ;* quatre espèces. 525
Dracunculus. { (*Artemisia-*). *V.* Estragon. 194
(*Arum*). V. *Arum* Serpentaire. 491
Dragonne (Tulipe-). 477
Drepania. V. Crépide barbue. 519
Droulier. *V.* Alisier blanc. 631
Duc de Thol, *Tulipa suaveolens.* 472
Dulcamara (*Solanum-*), Morelle grimpante. 784
Duracina (*Cerasus-*), Bigarreautier. 301

E.

Ebénier, *Ebenus ;* deux espèces. 720
— (Faux-). *V.* Cytise des Alpes. } 715
——— odorant. *V.* Cytise à larges feuilles. }
— (Plaqueminier-), *Diospyros Ebenus.* 805
Echalotte, *Allium Ascalonicum ;* var. 193
— d'Espagne *ou* Rocambole. 160
Echelle de Jacob. *V.* Polémoine. 590
Echinope. *V. Echinops.* 526
Echium, *Vipérine ;* quatre espèces. 720
Eclaire (Petite-). *V.* Renoncule Ficaire. 465
Effilé (OEillet-), 580 ; et Ménianthe à trois feuilles. 568
Eglantier (Rosier-). 824
Elaterium (*Momordica-*), Momordique élastique. 572
Elæagnus, Chalef. 694
Eléphant (Trompe d'), *Rinanthus Elephas.* 615
Ellébore. *V.* Hellébore. 550
— blanc. *V.* Varaire blanc. 616
Elléborine. *V.* { Anémone à fleurs jaunes. 414
Cypripède. 423
Ellébore d'hiver. 550
Elyme, *Elymus.* 526
Embothrium ; cinq espèces. 720
Emerus (*Coronilla-*). 709
Encensier *ou* Romarin. 822
Endormie *ou* Pomme épineuse. *V. Datura.* 611
Endive, *Cichorium Endivia.* 178
Enothère, *OEnothera ;* cinq espèces. 526

Epacride, *Epacris*; huit espèces. Pag. 721
Epeautre; deux espèces. 282
Eperon de Chevalier. } *V.* Pied-d'Alouette. 521
— de la Vierge. }
Epervière, *Hieracium*; deux espèces. 527
Ephedra, Uvette; trois espèces. 722
Ephémère, Ephémérine, *Tradescantia*; trois espèces — variétés. 527
Ephemerum (*Lysimachia-*). 565
Epi-de-lait. } Ornithogale pyramidal. 455
— de la Vierge. }
Epiaire, *Stachys*. 608
Epice (Toute-). *V.* Nigelle de Crète. 575
Epices (Quatre-). *V.* Calycanthe. 685
Epicea, *Epicia* (Sapin-). 842
Epigea, Epigée. 722
Epilobe, *Epilobium*; quatre espèces, — var. 528
Epimède, *Epimedium*. 528
Epinard, *Spinacia*; neuf espèces et deux variétés. 194
— d'Amérique *ou* de Chine. *V.* Baselle. 170
— Fraise. *V.* Blette a tête. 500
— des Indes. } *V.* Baselle. 170
— du Malabar. }
Epines. *V.* { Alisier, *Cratœgus*. 631
Néflier, *Mespilus*. 786
Epine blanche. *V.* Néflier aubépine. 786
— de bouc, *Astragalus Tragacantha*. 638
— de Christ. *V.* Paliure, 791
— d'Espagne. *V.* Néflier-Azérolier. 786
— Luisante. *V.* Néflier-Ergot-de-Coq. 787
— marine. *V.* Argoussier. 636
— de Naples. *V.* Néflier-Azérolier. 786
— (Noble-) *pour* Aubépine (*Alba spina*). 786
— Royale. M. *Mespilus corallina*. 787
— Vinette. *V.* Berbéris; deux espèces, deux variétés. 308
— Epinette *pour* Sapinette. *V.* Sapin du Canada. 842
Epurge (Euphorbe-). 726
Erable, *Acer*; quinze espèce, — var. 723
Erangelia, c'est-à-dire, messagère du printemps. *V.* Galanth. 428
Eranthemum. V. *Ruellia*. 840
Ergot-de-Coq (Néflier-), *Mespilus Crus-Galli*. 787
Erica, Bruyère; — var. 651
Erinus. 528
Erlot. *V.* Narcisse des Poëtes. 452
Erodium, c'est-à-dire, Bec-de-Héron, *V. Geranium*. 538
Eruca (*Brassica*), Roquette. 238
Ervum-Lens, Ers-Lentille. 208 et 263

Eryngium, Panicaut. Pag. 582
Erysimum, Vélar. 616
Erythrina herbacea, 529. — *Corallodendrum*; deux espèces. 725
Erytrobulbus. V. *Wachendorfia*. 477
Erythrone, *Erythronium*; trois espèces. 424
Erythrorhiza. 529
Escariole *pour* Scarole. 180
Escourgeon, *Hordeum hybernum*. 283
Esparcette. { (Astragale-) 496 ; (Sainfoin), *Hedysarum Onobrychis*. 272
Espargoule *ou* Sporée. *V*. Spergule. 273
Estragon (Armoise-). 194
Etiope *ou* Stipe, *Stipa*. 611
Eucalyptus; seize espèces. 725
Eucomis; deux espèces. 425
Eugenia, Jambosier. 754
Eupatoire, *Eupatorium*; trois espèces. 529
— de Mésué. *V*. Achillée visqueuse. 480
Euphorbe, *Euphorbia*; sept espèces. 726
Eventail (Aloès-), *Aloë plicatilis*. 485
Evonymus. *V*. Fusain. 732

F.

Faba, H. P. Fève de Marais. 194
Fabagelle, *Fabago* (*Zygophyllum*-). 530
Fabricia, arbre de la Nouvelle-Hollande. 727
Fabricia, Thunberg. *V*. *Hipoxys-stellata*, etc. 432
Fabricoulier, Falabriquier. *V*. Micocoulier. 782
Fagara. *V*. Clavalier. 703
Fagus, Hêtre. 748
— *Castanea*, Châtaignier. 304
— *pumila*, Chincapin. 305
arouche *ou* Trèfle de Roussillon. 275 et 530
Fau, Fayard, Foyard *ou* Fouteau. *V*. Hêtre. 748
Faux-Iris (Morée). 451
Faux-Acacia (Robinier), *Robinia Pseudo-Acacia*. 818
Faux-Acore. *V*. Iris des marais 556
Faux-Benjoin (Laurier-). 765
Faux-Bois de Sainte-Lucie. *V*. Merisier à grappes. 692
Faux-Ébénier. *V*. Cytise des Alpes. 715
Faux-Giroflier. *V*. Calycanthe. 685
Faux-Indigo. *V*. { *Amorpha*. 632 ; Galéga Rue-de-Chèvre. 260 et 535
Faux-Jalap. *V*. Belle-de-Nuit. 498
Faux Jasmin, *Bignonia radicans*. 648
Faux-Lotier. *V*. Plaqueminier. 805
Faux-Lycium (Morelle). 784

Faux-Muscari. *V.* Muscari monstrueux. Pag. 451
Faux-Narcisse. *V.* Narcisse-Aïault. 452
Faux-Piment (Morelle). 784
Faux-Pistachier. *V. Staphylea.* 850
Faux-Platane. *V.* Érable-Sycomore. 723
Faux-Safran. *V.* { Carthame commun. 510 / Crocus des Fleuristes. 465 / *Ixia Bulbocodium.* 434
Faux-Seigle ou *Ray-grass.* 262
Faux-Séné. *V.* Baguenaudier [ordinaire. 643
Faux-Soccotrin (Aloës-). 484
Faux-Sucrier *ou* Balisier. 418
Faux Sycomore. *V.* { Azédarach, n°. 1. 642 / Érable-Plane. 723
Faux Thuya (Cyprès). 715
Faux-Tremble (Peuplier), mieux Faîne, *Populus tremuloïdes.* 794
Fayard *ou* Foyard. *V.* Hêtre. } 748
Fène, fruit du Hêtre. }
Fenestrelle (Giroflée). 546
Fenouil, *Anethum Fœniculum*; une var. 244
— marin-. *V.* Perce-Pierre. 221
Ferraire, *Ferraria*, 425. *V.* aussi Tigridie. 469
Festuca, Festuque *ou* Fétuque; 3 esp. 258
Feuille-Fleur *ou* Fleur-Feuille, Sauge-Ormin. 598
Feu-Soyer (Œillet). Feu grégeois. 576
Fève-de-Marais, *Vicia*; Lin., *Faba*, H. P.; 7 variétés. 194
— des champs, de cheval *ou* Féverolle; une var. 259
— du Cap *ou* d'Égypte. *V.* Dolique-Lablab. 524
Fève grasse. *V. Orpin.* 601
Févier, *Gleditsia*; 7 espèces. 727
Ficaire, *Ficaria*. *V.* Renoncule. 465
Ficoïde, *Mesembrianthemum*; 15 espèces. 530
Ficus, Figuier. 309
Figue-Banane. *V.* Bananier. 419
Figue-Caque, fruit du Plaqueminier Kaki. 805
Figuier cultivé, *Ficus Carica*; 5 var. 309
Figuier d'ornement; 22 espèces. 728
— d'Adam. *V.* Bananier. 419
— d'Inde. *V.* Cactier-Raquette. 506
Filagrame, *mieux* Filigrane. *V* Muscari. monstrueux. 451
Filao. V. *Cassuarina.* 690
Filaré *ou Filaria*, mieux *Philaria.* 795
Fil d'araignée. *V.* Aloès, 484 — Joubarbe. 557
Filipendule (Spirée-), *Spiræa Filipendula.* 607
Fin Houssy ou Trèfle rampant. 275
Fiorin. *V.* Agrostis. 250

Flageolet (Haricot). 937
Flamme. *V.* Iris. Pag. 200
— Batarde. *V.* Iris. { de marais. 554 / spatulée. 556
— d'eau. *V.* Iris des Marais. 556
Flambe *ou* Flamme (Petite-). *V.* Iris germanique. 556
Flambeau *ou* Cierge du Pérou. *V. Cactus Peruvianus.* 654 et 555
Flamboyante, une Tulipe monstrueuse. 505
Flammula (Clamatis-). Clématite odorante. 471
Fléau *ou* Fléole des Prés, *Phleum pratense. Thymothy.* 704
Fléchière, *Sagittaria.* 259
Fleur d'araignée. *V.* Nigelle de Damas. 532
— du Cardinal. *V.* Ipomée Quamoclit. 575
Fleur-en-Casque. *V.* Aconit-Napel. 553
— de Coucou. *V.* { *Lychnis flos Cuculli.* 481 / Narcisse-Aïault. 564 / Primevère. 452
Fleur de Crapaud. *V.* Stapèle variée. 591
— des Dames. *V.* Héliotrope du Pérou. 609
— feuille *ou* Feuille-Fleur, Sauge-Ormin. 747
— d'une Heure. *V.* Ketmie. 598
— de Jupiter. { Œillet de Poëte. 558 / Coquelourde, n°. 2. 580
Fleurs-de-Lis. { (Hémérocalle-). (Phalangère-). } *V.* { Phalangère, 3. / Phalangère, 2 } 517 458
— d'or et d'argent. *V.* Chèvre-feuille du Japon. 700
— de Paon. — de Paradis. } *V. Poinciade.* 807
— de Pâques. *V.* { Marguerite-Pâquerette. 565 / Narcisse-Aïault. 452 / Coquelourde. 517
— de la Passion. *V.* Grenadille. 743
— de Plume. *V.* { Pigamon. 588 / Polémoine. 590
— de Portugal. *V. Tagetes.* 613
— du Grand-Seigneur. *V.* Centaurée odorante. 515
— du Soleil. *V.* Soleil. 605
— de la Trinité. *V.* Pensée. 619
— des Veuves. *V.* Scabieuse. 600
Flocon d'or. *V.* Chrysocome-Dorelle. 514
Floripondis. V. *Datura arborea.* 852
Flos Cuculli (Lychnis-). 564
Flouve. 260

Pag.
Flox, mieux *Phlox*. 586
Foin de Bourgogne, *ou* Luzerne. 264
Follette. *V.* Arroche. 164
Fontaine des Oiseaux, *V. Silphium connatum.* 604
Fontanesia. 729
Fothergilla. 729
Fougère musquée. *V.* Cerfeuil musqué. 175
Fourrage de disette. *V. Spergula.* 273
Fouteau, Foyard, , *ou* Hêtre, *Fagus.* 748
Fragaria, Fraisier. 195 et 533
Fragarius niger, Rumph. V. *Melastoma malabathrica.* 778
Fragon, *Ruscus*; 3 espèces. 532
Fraisier, *Fragaria*; 12 espèces et 3 var. 195 et 533
— en arbre. *V.* Arbousier. 635
— noir. V. *Melastoma malabathrica.* 778
Framboisier, *Rubus*, — à fruit; une espèce, 2 var. 313
— du Canada. *V.* Ronce odorante. 822
Franc-Bassin *ou* Basilic suave. 243 et 497
Fraxinelle, *Dictamnus albus.* 533
Frelon (Houx-), *Ruscus aculeatus.* 532
Frêne, *Fraxinus*; 33 espèces, — var. 730
— épineux. *V.* Clavalier. 703
Frésillon. *V.* Troëne. 859
Fritillaire, *Fritallaria*; 3 espèces, — var. 425
Frole (Arbousier-), *Arbutus Unedo.* 635
Froment Lammas.
Froment à épi rameux, blé de Miracle.
Froment de Pologne. 282
Froment, *Triticum*; — de Smyrne, *palmatum.*
Fromental d'Angleterre, *Ray-Grass*, *Lolium perenne.* 537
— de France, *Avena elatior.* 252
Frutex Pavonius. V. *Poinciade.* 807
Frutillier (Fraisier-). 197
Fuchsia, Fuchsie; 2 espèces. 732
Fumaria, Fumeterre; 5 espèces. 427
Fucræa. V. Agave. 482
Fusain, *Evonymus*; 5 espèces. 732
Fusain-bâtard. *V.* Célastre. 691
Fustet (Sumac-), *Rhus cotinus.* 854

G.

Gaillarde, *Galardia* ou *Virgilia.* 333
Gaînier, *Cercis*; 2 espèces, — var. 733
Galane, *Chelone*; 5 espèces. 534
Galanga, *Maranta.* 428

Galant { de jour. / de soir. / de nuit. } *V. Cestrum.* Pag. 694
Galanth, Galanthe *ou* Galanthine, *Galanthus*, variétés. 428
Galardia, Gaillarde *et* Gaillardienne. 533
Galax. V. *Erythrorhiza.* 529
Galaxie, *Galaxia*; 2 espèces. 428
Gale (*Myrica-*); 7 espèces. 734
Galega. 260 et 535
Galiote d'Italie. *V.* Benoîte commune. 489
Gandazuli; 2 espèces, — var. 429
Gants-de-Notre-Dame. *A.* { Ancolie. / Campanule. / Digitale. } 237 et 238 487 522
Ganteléee. *V.* Digitale. 522
Garance, *Rubia tinctorum.* 288
Gardenia; 6 espèces, — var. 735
Garde-robe. *V.* { Armoiselle-citronnelle. / Santoline. } 638 840
Garou. *V.* Lauréole. 763
Garoupe, *Cneorum tricoccum.* 686
Garousse et Garoute. *V.* Gesse cultivée. 261
Gatulier, *Vitex*, 2 espèces, var. 735
Gaude *ou* Vaude, *Reseda luteola.* 289
Gauthelria; espèces. 736
Gaura. 535
Gazon. { d'Espagne. / d'Olympe. } *V.* Staticé à têtes. 609
— de Sibérie. / — Turc. } *V.* Saxifrage-Mousse. 557
— de Versailles. *V.* Julienne de Mahon. 557
Gazons (Manière de faire de beaux). 536
Gayac. V. *Schotia.* 845
Gelseminum. Juss. *V.* Biguone toujours verte. 648
Genêt, *Genista*, *Spartium*; 7 espèces, — var. 736
— épineux, *Ulex. V.* Ajonc. 251
Genette *ou* Jeannette. *V.* Narcisse-Aïault. 452
Genévrier, *Juniperus*; 10 espèces. 737
Gengeolier *ou* Jujubier. 758
Genista, Juss. Genêt. 736
Genouillet. *V.* Sceau-de-Salomon. 601
Gentiana, Gentiane; 6 espèces. 537
Gentianelle *ou* Petite Gentiane, 537. V. *aussi* Chirone. 701
Georgina. V. *Dahlia.* 520

Géranion, *Geranium*, Bec-de-Grue; 32 espèces, — variétés. Pag. 538
Germaine, *Germanea*; 2 espèces. 739
Germandrée, *Teucrium*; 4 espèces. 740
Gesse, *Lathyrus*; 260. Trois espèces à fleurs. 544

Gesse { blanche / Grosse / (Pois-) } *ou* Lentille d'Espagne. *V.* Gesse. 198

Gessette. 261

Geum. V. { Benoîte. 498 / Saxifrage ombreuse. 599

Giclet. *V.* Mormodique élastique. 572
Ginkgo. 740
Girandole. *V.* Amaryllis Orientale. 407
Girarde. *V.* Julienne. 557
Girasol. *V.* Grand-Soleil. 605
Giraumont *et* Giraumonet. *V.* Citrouille. 190
Girofle. *V.* Œillet. 576
Giroflée, *Cheiranthus*; 6 espèces, var. 545
— du Cap *ou* Cocardeau. 546
Giroflée des Dames. *V.* Julienne. 557
— *ou* Julienne de Mahon. 558
Giroflier *ou* Giroflée rouge. 546
Giroflier (Faux-). *V.* Calycanthe. 685
Girolles. *V.* Chervis. 178
Giroselles, *mieux* Gyroselle. *V. Dodecatheon.* 524
Glâ, dans quelques pays au lieu de Glaïeul. 429
Glaciale. *V.* Ficoïde crystallin. 530
Gladiole *ou* Glaïeul. *V. Gladiolus*; 15 espèces, — var. 429
— des marais. *V.* Iris des marais. 556
Glairane. *V.* Glaïeul, 429; et Iris-Xiphium. 433
Gland-de-terre. *V.* Gesse tubéreuse. 545
Glaucopis (*Vieusseuxia-*). 477
Gleditsia. V. Févier; 7 espèces. 727
Globba. 546
Globe-Flower. V. *Trollius.* 470
Globulaire, *Globularia.* 547
Glorieuse du Malabar. *V.* Méthonique. 449
Gloriosa (*Yucca-*). 865
Glutier. V. *Croton.* 713
Glycine; une espèce, 430; et 4 espèces. 741
Glycyrrhisa glabra. 292
Gnaphale, *Gnaphalium*; 4 espèces. 547
Gnidia; 4 espèces. 742

Gobe-Mouche. { (Apocyn). Pag. 489 ; (*Arum-*). 491 ; (Silène-). 604
Gobet (Cerisier-Gros-). 302
Gombaud , Gombo *ou* Ketmie esculente. 198
Gomphrena , Gomphrène ; variétés. 548
Gordonia ; 2 espèces. 742
Gorteria. 3 espèces. 548
Gouet. *V*. *Arum*. 491
Gourgane *ou* Fève-de-marais , 194 ; et Féverolle. 259
Gouyavier *ou* Goyavier, *Psidium*. 314
Graine musquée. *V*. Ketmie musquée. 760
— de Canaris. *V*. Alpiste. 280
— à perroquet. *V*. Carthame. 510
Granatum (*Punica-*). *V*. Grenadier. 314
Grand Œil-de-bœuf. *V*. Adonide printannière. 482
Grand-Soleil-d'or. *V*. Narcisse à bouquets. 452
Gremillet *ou* Scorpione des marais, *Myotis palustris*. 601
Grenadier, *Punica*; — à fruit. 314
— d'agrément ; 3 espèces , variétés. 743
Grenadille, Passiflora ; 15 espèces. 743
Grenésienne. *V*. Amarillis de Guernesey. 405
Grenouillette , nom des Renoncules. 458
Greuvier , *Grewia*. 745
Grevillea sericea. *V*. *Embothrium sericeum*. 721
Griffon (Érable-) *ou* à feuilles laciniées. 723
Griottier (Cerisier-) ; onze espèces , variétés. 302
Gris-de-Lin. *V*. Ibéride à hombelle, 552
Grisail , Grisard ; variété du Peuplier blanc. 793
Grisat. *V*. Argoussier Rhamnoïde. 636
Groseillier , *Ribes* ; trois espèces , — variétés. 315 et 746
— d'Amérique *ou* des Indes. *V*. Mélastome. 778
Gros , *dans quelques pays* le Sainfoin. 272
Guajacum Afrum. V. *Schotia*. 845
Guède, Vouède *ou* Pastel, *Isatis*. 268
Gueule- { de-Lion. / de-Loup. } *V*. Mufle-de-Veau. 573
Gueules noires , *Renoncules simples*. 458
Guidoulier , *nom languedocien* du Jujubier. 758
Guignier (Cerisier-) ; six espèces , — variétés. 301
Guilandina. Lin. *V*. Bonduc. 650
Guimauve ; trois espèces. 549
Guin , dans quelques provinces le Cerisier et Guindoles les Cerises. } 301 et suiv.
Guin-Doux, Cerisier doux et aussi les Cerises, } 301 et suiv.
Guines , Cerisiers et Cerises. } 301 et suiv.
Guyacana, Plaqueminier. 805

Gymnocladus, Lamarck. *V.* Bonduc. Pag. 650
Gypsophila, Gypsophile; trois espèces. 549
Gyrasol *ou* Grand-Soleil. *Helianthus annuus.* 605
Gyroselle. *V. Dodecatheon Meadia.* 524

H.

Hæmanthus, Hémanthe; 3 espèces. 430
Hakea saligna. V. *Embotrium salicifolium.* 721
Halesia, Halisie; deux espèces. 746
Halodendrum (*Robinia-*). Robinier satiné. 820
Hamamelis. 746
Hardeau, *Viburnum Lantana.* 863
Haricot, *Phaseolus*; quatre espèces, — 22 var. 198 et 550
— en arbre. *V. Glycyne-Apios*, 430; *frutescens.* 550
— à odeur; *Ph. Caracola.* 550
— d'Espagne; variétés. 550
Hastula Regia, Asphodèle blanc. 417
Heaumier, Cerisier à fruit en cœur, Bigarreautier. 301
Hebenstreitia. 747
Hedera, Lierre. 768
Hedychium, Gandazuli. 429
Hedysarum, Sainfoin. 272 et 596
— *gyrans*, Sainfoin animé. 596
Hesperia (*Polygala-*). 809
Hélénie, *Helenium.* 550
Helianthus. V. Soleil, 605; — et Topinambour. 241 et 273
Helychrisum. V. Gnaphale, 547; et Immortelle. 552
Heliconia, Bihaï; quatre espèces. 301 et 611
Heliocharmos. V. Ornithogale à ombelles. 455
Héliotrope, *Heliotropium*; deux espèces. 747
— d'hiver. *V.* Tussilage odorant. 615
Helix (*Hedera-*). Lierre. 768
Hellébore, *Helleborus*; deux espèces. 550
Helléborine. *V.* Elléborine. 551
Helonias. 551
Hémanthe, *Hœmanthus*; 3 espèces. 430
Hémérocalle, *Hemerocallis*; cinq espèces, — var. 431
— fleur-de-lis, *Phalangium Liliastrum.* 458
Hemineris. V. *Hemitomus urticæfolius.* 748
Hemitomus; deux espèces, 747. Voyez aussi *Celsia.* 511
Hemlok-Spruce. V. Sapin du Canada. 842
Hépatique (Anémone-). 415
Hépatique blanche. *V.* Parnassie. 583
Herba rota (*Achillea*). 480
Herbe d'Amour. *V.* Réséda. 594
— aux ânes. *V.* { Bugrane. 503
{ Enothère. 526

Herbe à l'araignée. *V. Phalangium ramosum.* Pag. 457
— aux charpentiers. *V.* Achillée-Mille-feuilles. 480
— au citron. *V.* Mélisse. 568
— du coq. *V.* Tanaisie. 246
— aux cuillers. V. *Cochlearia.* 244
— à éternuer. *V.* Achillée sternutatoire. 481
— du feu, Hellébore noir. 550
— aux fous. *V.* Alysse saxatile. 485
— aux gueux. Clématite-Viorne. 704
— à jaunir. *V.* Gaude, 289; et Genêt des teinturiers. 737
— à lait. *V. Polygala.* 808
— de Mars. *V.* Anémone-Hépatique. 415
— aux mites. *V.* Molène-Blattaire. 570
— aux puces. *V.* Galé. 734
— à la ouate. *V. Asclepias* à la ouate. 492
— à ruban. *V. Phalaris picta*, 585; et Roseau panaché. 595
— de Guinée. 268
— de Sainte-Barbe. *V.* Vélar-Barbarée. 616
— de Saint-Pierre. *V.* Perce-Pierre. 221
— aux poux, *Delphinium Staphysagria.* 521
— à sept tiges. *V.* Staticée à têtes. 609
— aux trachées. *V* Trachelie. 614
— de la Trinité. { Anémone Hépatique. 415 / Violette tricolore. 619
— du vent. *V.* Anémone-Pulsatile. 414
Herd-grass. 251
Hermannia. V. *Mahernia.* 774
Hermodacte (Iris-), *Iris tuberosa.* 434
Hesperantha. V. *Ixia.* 434
Hesperis, Julienne; deux espèces. 557
Hêtre, *Fagus*; trois espèces, — variétés. 748
Hibbertia; deux espèces. 749
Hibiscus, Ketmie; six espèces, 558; douze autres. 760
— *Esculentus. V.* Gombaud. 198
Hieracium, Épervière. 527
Hippocastanum (*Æsculus-*). *V.* Marronier d'Inde. 776
Hippophaë, Argoussier. 636
Holcus, Boulque. 261 et 286
Hordeum, Orge; trois espèces. 283
Hormin (Sauge), *Salvia Horminum.* 598
Hortensia; — variétés. 749
Houblon, *Humulus Lupulus.* 289 et 551
Houblon (Charme-). 695
Houblon (Luzerne-) *Medicago Lupulina.* 265
Houlque, *Holcus.* 261
Houstonia. 750
Houx, *Ilex Aquifolium*; douze espèces, — var. 750

— (Petit-). } ou Fragon piquant. Pag. 532
— Frelon. }
Housson. }
Hoya. V. *Asclepia carnosa*. 493
Humulus, Houblon. 289
Hyacinthe, (*plus usité* JACINTHE), *Hyacinthus*. 438
Hydrangea, Hydrangée; trois espèces. 751
Hygromètre (Souci), *Calendula pluvialis*. 606
Hyosciamus, Jusquiame. 758
Hypericum, Millepertuis; cinq espèces 569
Hypoestes. V. *Justicia cristata*. 689
Hypoxys; trois espèces. 432
Hyssope, *Hyssopus*; quatre variétés. 245

I.

Ibéride, *Iberis*; trois espèces, — variétés. 551
If, *Taxus*; trois espèces. 752
Ikori (Noyer). 319
Ilex aquifolium, Houx. 750
Ilex (*Quercus*), Chêne-vert. 696
Ilicium, Badiane. 643
Immortelle, *Xeranthemum*; quatre espèces. 552
— d'Amér., blanche *ou* de Virginie. *V*. Gnaphale. 547
— jaune. *V*. Gnaphale oriental. 548
— violette. *V*. Gomphrène. *Ibid.*
Impatiens, Balsamine. 497
Impériale (Fritillaire Couronne-). } 425
Imperialis, Juss. *V*. Fritillaire. }
Indigo, Indigotier, *Indigofera*; deux espèces. 753
Indigo bâtard, *Amorpha*. 632
— français. *V*. Pastel. 268
Intibus (*Cicorium-*), Chicorée sauvage. 178 et 254
Ipomée, *Ipomæa*; sept espèces, 553; Patate. 219
Irible *ou* Arroche. 164
Iris, *Iris*, { à bulbes; huit espèces, — variétés. 433
à racines; dix-huit espèces, — variétés. 554
— Café *ou* des marais. 556
— d'Angleterre, de Portugal *ou* d'Espagne. *V*. Iris bulbeux. 433
— deuil, tigrée *ou* piquetée. *V*. Iris de Suze. 555
— (Fausse). *V* Morée, n°. 6. 451
— *pavonia tricuspis*. 477
— plumeuse. *V*. Morée, n°. 2. 450
— tigre *ou* tigrée. Morée de la Chine. 450
Isatis, Guède, Vouède ou Pastel. 268
Ivraie vivace, RAY-GRASS., *Lolium perenne*. 262
Itea, Itée; trois espèces. 753

Ixia, Ixie; vingt-deux espèces, — variétés. Pag. 434
— de la Chine. *V.* Morée 1. 450
— *thyrciflora*. *V.* Aristée. 490
Ixora; quatre espèces. 754
Izari, nom de la Garance à Smyrne. 288

J.

Jacée des prés. 263
Jacée (Centaurée-), — de Montagne. 512
Jacée des Jardiniers. *V.* Lychnide dioïque. 564
Jacinthe, *Hyacinthus*; 6 espèces, — variétés. 438
— du Cap, *Veltheimia*. 477
— (Fausse-). *V.* Scille agréable. 467
— étalée. 443
— étoilée *ou* de mai. *V.* Scille agréable. } 467
— de mais, 443; et Scille agréable. }
— du Pérou. *V.* Scille du Pérou. 468
— monstrueuse, paniculée *ou* de Sienne. *V. Muscari*, n°. 3. 451
— musquée. *V. Muscari* odorant. 451
— de Sienne. *V. Muscari* monstrueux. 451
— à toupet. *V. Muscari* chevelu. 451
Jacobæum. V. *Amaryllis* en croix. 405
Jacobée. *V.* { Cinéraire maritime. 514
Seneçon d'Afrique. 602
Jalap (Faux-). *V.* Belle-de-nuit. 497
Jalousie. *V.* { Amaranthe tricolore. 486
Œillet-de-Poëte. 580
Jambon des Jardiniers. *V.* Enothère. 526
Jambos; Jambosier, Jam-Rose, *Eugenia Jambos*. 754
Jean. *V.* Ajonc. 251
Janette des comptoirs. *V.* Narcisse des Poëtes. 452
— à toupet. V. *Muscari* chevelu. 451
Jarosse. 261
Jasmin, *Jasminum*; 14 espèces, — var. 755
Jasmin (Faux-). *V. Bignonia radicans*. 648
— d'Afrique. *V.* Lyciet d'Afrique. 771
— rouge. *V.* Ipomée écarlate. 553
— d'Arabie. V. *Mogori Sombac*. 783
— bâtard. *V.* Lyciet. 771
— du Cap. *V.* Gardénie à grandes fleurs. 735
— Cytise, *Jasminum fruticans*. 755
— du Grand Duc. *V.* Mogori à fleurs doubles. 783
— odorant de la Caroline. *V.* Bignone toujours verte. 648
— de Perse. *V.* Lilas à feuille de Troëne. 769

Jasmin rouge des Indes. *V.* Ipomée écarlate. Pag. 553
— de Toscane. V. *Mogori* à fleurs doubles. 783
— vénéneux. *V.* Cestrum. 694
— de Virginie. *V.* Bignone de Virginie. 648
Jasminée. *Gelseminum.* *V.* Bignone toujours verte. 648
Jasminoïde. *V.* Lyciet à feuilles étroites. 771
Jasminum., Jasmin; 14 espèces, — var. 755
Jatropha, Médicinier; 6 espèces. 757
Joli-bois. *V.* Lauréole Bois-Gentil *ou* Mézéréon. 763
Jonc, *Juncus*; 2 espèces. 556
— fleuri. *V.* Butome. 504
— marin. *V.* Ajonc. 251
Jonquille (Narcisse-), *Narcissus Jonquillla.* 453
Jotte *dans quelques pays* la Poirée. 223
Joubarbe, *Sempervivum*; 5 espèces, — var. 556 et 757
Juglans, Noyer. 319
Jugubier, *Zyzyphus*; 3 espèces. 758
Julibrissin. *V.* Acacia de Constantinople. 624
Julien (Prunier-St.-) 380
Julienne, *Hesperis*; 2 espèces. 557
— (Fève-). *V.* petite Fève. 195
— *ou* Giroflée de Mahon 558
— jaune. *V.* Vélar-Barbarée. 616
Juncus, Jonc. 556
Juniperus, Genévrier. 737
Jusquiame, *Hyoscyamus.* 758
Justicia, Carmantine; 5 espèces. 688

K.

Kaki (Plaqueminier-), *Diospyros* KAKI. 805
Kale, prononcez *Kéle.* *V.* Chou marin. 188
Kalmia, Kalmie; 5 espèces. 758
Kamellia, Kamellie *ou* Camellie. 686
Kenikier *ou* Chicot. *V.* Bonduc. 650
Kennedia. *V.* Glycyne, 2, 3 et 4. 741
Ketmie, *Hibiscus*; 6 espèces, 558; 12 espèces. 760
— esculente. *V.* Gombaud. 198
Koëlreuteria. 761

L.

Lablab (*Dolicos-*), ou Dolique d'Égypte. 524
Laburnum. (*Cytisus-*), Cytise des Alpes. 715
Lachenale, *Lachenalia*; 6 espèces. 443
Lactuca, Laitue. 203
Lagerstroemia. 761
Laitier, Herbe-à-lait, *Polygala.* 808

Laitue. { pommée; 24 variétés. Pag. 203
romaine; 10 variétés. 207
Lambertia. 762
Lamier, *Lamium.* 559
Lampette. *V. Lychnis.* 563
Lande *et* Landier. *V.* Ajonc. 251
Langet. V. Aylante. 640
Langue-de-Bœuf. *V.* Buglosse. 502
— Langue-de-Chat. *V.* Aloès. 485
— de-Chien. *V.* Cynoglosse. 519
Languas. *V. Galanga.* 428
Lantana; quatre espèces. 762
Lantana (*Viburnum-*), *V.* Viorne commune. 863
Lapeyrousia, *Gladiolus.* DECAND. V. *Ixia.* 434
Laricio. (Pin-), *ou* de Corse. 800
Larix, Mélèze. 779
Lathyrus, Gesse. 260, 261 et 544
Laurelle. *V.* Laurier-Rose. 767
Lauréole, *Daphne;* douze espèces, — var. 763
— femelle *ou* Bois-Joli, *Daphne Mezereum.* 763
Laurier, *Laurus;* onze espèces, — var. 765
Laurier-Alexandrin (Fragon-). 533
— Amandier (Cerisier-). 693
— Saint-Antoine. *V.* Epilobe à épis. 528
— Bouquet *ou* Viorne Laurier-Thym. 862
— Cerise, *ou* au lait (Cerisier-). }
— du Mississipi (Cerisier-). } 693
Laurier de Portugal (Cerisier-). }
— (Petit). *V.* Azarero. }
Laurier-Rose, *Nerium;* trois espèces, — var. 767
— des Alpes. *V. Rhododendrum ferrugineum.* 816
Laurier-Tin (Viorne-), *Viburnum Tinus.* 862
— Tulipier. *V. Magnolia grandiflora.* 772
Lauritin (Viorne-), *Viburnum Tinus.* 862
Laurose *ou* Laurier-Rose, *Nerium Oleander.* 767
— des Alpes. *V. Rhododendrum ferrugineum.* 816
Laurus, Laurier; onze espèces 765
Lavande: *Lavandula;* cinq espèces. 245 et 767
Lavanèse. *V.* Galéga officinal. 260 et 535
Lavatera, Lavatère; quatre espèces. 559
Lède, Lédier, *Ledun;* trois espèces. 767
Legousia. V. Campanule doucette. 508
Lentago (*Viburnum-*). *V.* Viorne luisante. 863
Lentille, *Lens* (*Ervum-*); trois espèces, — var. 208
— carrée *ou* d'Espagne *ou* Grosse Gesse. } 263
— du Canada *ou* Vesce blanche ordinaire }

Lentillo

Lentisque (Pistachier-), *Pistacia Lentiscus.* Pag. 803
Leonurus (*Phlomis-*). 796
Lepautia. V. *Hortensia.* 749
Lepidium, Cresson. 193
Leptosperme, *Leptospermum*; huit espèces. 768
Leucoium. *V.* Nivéole. 454
Liatris. V. *Serratula spicata.* 597
Lichnide. *V.* Lychnide. 563
Liciet, *mieux* Lyciet, *Lycium*; quatre espèces. 771
Liége, *Quercus suber.* V. Chêne. 696
Lierre, *Hedera*; deux espèces. 768
Ligtu. *V.* Alstroëmère à fleurs rayées. 403
Ligustrum, Troëne. 859
Lilas, *Syringa*, Lin.; *Lilac.* Juss.; quatre esp., — var. 769
Lilas des Indes. V. *Azedarach*, toujours vert. 642
— de terre. V. *Muscari* monstrueux. 451
Liliago. / *Liliastrum.* (*Phalangium-*). 457
Lilium, Lis *et* Martagon. 445
Limaçon (Luzerne-). *Medicago polymorpha.* 560
Lime *et* Limon (Oranger-), *Citrus Limon.* 328
Limodore, *Limodorum*; quatre espèces. 445
Limonier (Oranger-), *Citrus Limon.* 328
Limonium (*Statice-*). 609
Lin, *Linum*, ordinaire, quatre var. / de Riga. / vivace. 290
Lin, *Linum*, à fleurs; sept espèces. 560
Lin de la Nouvelle-Zélande. V. *Phormium.* 587
Linlibrizin ou *Julibrissin* (Acacia-). 624
Linnœa, Linnée. 769
Linosyris (*Chrysocoma-*). 514
Linum, Lin, 290; et sept espèces à fleurs. 560
Linum perenne. 291
Liparia sphérique. 770
Liquidambar, Styrax, Copal. 770
— à feuilles de Cétérac, *asplenifolia.* V. *Comptonia.* 708
Liriodendrum, Tulipier. 860
Lis, *Lilium*; 15 espèces, — 31 var. 445
— Asphodèle. *V.* Hémérocalle jaune. 431
— S.-Bruno (Phalangère-). 458
— d'Espagne. V. *Iris Xiphium.* 433
— d'Étang. *V.* Nénuphar blanc. 574
— Hémérocalle *ou* de Chalcédoine. 447
— des Incas. *V.* Alstroëmere à fleurs tachetées. 403
— Jacinthe. *V.* Scille d'Italie. 468

Lis S.-Jacques. *V.* Amaryllis à fleurs en croix. Pag. 405
— jaune. *V.* Hémérocalle jaune. 431
— d'automne. *V.* Amaryllis jaune. 405
— jaune doré. *V.* Amaryllis dorée. 405
— Jonquille *V.* Hémérocalle jaune. 431
— de mai. *V.* Muguet. 574
— Martagon. 447
— *ou* Martagon de Pompone. 446
— de Matthiole. V. *Pancratium maritimum.* 456
— Narcisse. *V.* { Amaryllis jaune. 404 / *Pancratium maritimum.* 456
— de Portugal. V. *Iris Xiphium.* 433
— des Pyrénées. 447
— rose. *V.* Amaryllis à fleurs roses. 406
— superbe. *V.* Lis martagon du Canada. 447
— tigré. 448
— Turban. *V.* Lis de Pompone. 446
— des vallées. *V.* Muguet. 574
Liseron *ou* Liset, *Convolvulus ;* deux espèces. 561
— satiné, *Convolvulus Cneorum ;* deux espèces. 770
Lizari. V. Garance. 288
Lobelia, Lobélie ; huit espèces. 561
Locar, Locular (Blé *ou* Froment-). *V.* Epeautre. 282
Locusta (*Valeriana-*), Mâche. 208
Lolium perenne ou *Ray Grasse.* 262
Lomatia silaifolia. V. *Embothrium silaifolium.* 721
Lonicera, Chèvre-feuille. 699
Lopezia ; deux espèces. 562
Lotier corniculé. 263
Lotier *Lotus ;* deux espèces. 562
— (Faux). *V.* Plaqueminier. 805
Lotier odorant. *V.* Mélilot bleu. 567
Lotus, Lotier. 263 et 562
— (*Diospyros-*), Plaqueminier d'Italie. 805
— (*Rhamnus*). *V.* Jujubier, *Zyziphus.* 758
Lucet. *V.* Airelle-Myrtille. 629
Lunaire (Grande-), *Lunaria annua.* 563
Lunette d'eau. *V.* Nénuphar blanc. 574
Lupin blanc. 263
Lupin, *Lupinus ;* trois espèces, — var. 563
Lupuline (Luzerne-), *Medicago Lupulina.* 265
Lupulus (*Humulus-*), Houblon. 289 et 551
Lustre d'Église, variété du Martagon. 447
Luzerne, *Medicago.* 264
— en arbre, *Medicago arborea.* 771
— Limaçon, *Medicago Polymorpha.* 560
Lychnide, *Lychnis ;* six espèces, — var. 563
Lychnoïdes, premier nom du *Phlox.* 586

Lyciet, *Lycium*; quatre espèces. Pag. 771
Lycium, 771; et (Morelle Faux-). 784
— du Japon. *V.* Serissa. 856
Lycoctonum (*Aconithum-*), Aconit Tue-Loup. 481
Lycoperdon-Tuber, Truffe. 242
Lycopersicon (*Solanum-*). *V.* Tomate. 240
Lysimachia, Lysimachie; deux espèces. 565
Lythrum, Salicaire; deux espèces. 596

M.

Mâche, *Valeriana Locusta*; deux espèces, — une variét. 208
Macre. 209
Macusson, *Lathyrus tuberosus*. 260
Madwort, c'est-à-dire, Herbe aux Fous. *V.* Alysse. 485
Magalet, *corrompu* de Mahaleb. 692
Maguerite. *V.* Populage à fleurs doubles. 591
Magnolia, Magnolier; quinze espèces; — six variétés. 771
Mahaleb. *V.* Cerisier odorant. 692
Mahernia; quatre espèces. 774
Mahonille. *V.* Julienne de Mahon. 558
Mai (Petit-), *en Gâtinais*, Spirée à feuilles d'Hypericum 608
Maïenne. *V.* Aubergine. 214
Main découpée. *V.* Platane. 805
Maïs *ou* Mays, *Zea-Mays*; six var. 282
Majaufe. Variété du Fraisier de Bargemont. 197
Malachodendron (*Stewartia*). 851
Malagué, *dans quelque lieu* le Cerisier Mahaleb. 692
Malinzana. *V.* Aubergine. 214
Malpighia, Malpighie *ou* Moreiller; treize espèces. 775
Malus, Juss.; Pommier. 368 et 809
Malva, Mauve. 567
Malvaviscus. 775
Manioc. *V. Jatropha*. 757
Manne de Pologne. *V.* Fétuque flottante. 258
Mandarin (Oranger-). 789
Manchette de la Vierge. *V.* Liseron. 561
Mange-tout (Pois-), *ou* goulu *ou* sans cosse. 226
Mansiène (Viorne-), *Viburnum lantana*. 863
Maqui (*Aristotelia-*). 637
Maranta. *V.* Galanga. 428
Marcasson. *V.* Gesse tubéreuse. 545
Marceau (Saule-), *Salix caprea*. 845
Margoussier, Margouzier, *ou* Azédarach toujours vert. 642
Marguerite (Petite-), *Bellis*; — var. 565
Marguerite (Grande-). *V.* Chrysanthème des Jardins. 513

Marguerite Bleue *ou* Globulaire. Pag. 547
— (Reine-). *V.* Astère de la Chine. 494
— de la St.-Michel. V. *Aster Oculus-Christi.* 493
Mariane (Campanule-), *Campanula Medium.* 508
Marica Northiana. V. *Moræa Northiana.* 450
Marjolaine, *Origanum Majoranoïdes.* 581
Marronier (Châtaignier-), *Fagus Castanea.* 304
— d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, — var. 776
— de Perse, nom impropre du *Pavia rubra.* 792
Martagon (Lis-).
— du Canada. *V.* Lis superbe. } 447
— de Pompone (Lis-). 446
Martynia, Martynie; quatre espèces. 566
Marum teucrium. 740
Massette (Grosse-). *V. Thymoty.* 259
Matricaire, *Matricaria*; var. 566
Maurendia; deux espèces; (*Usteria* de quelques-uns). 776
Maurette. *V.* Airelle anguleuse. 629
Mauve, *Malva*; quatre espèces. 567
— des Jardiniers. *V.* Alcée. 483
— fleurie, *Lavatera trimestris.* 559
Mauvisque. 775
Mayenne. *V.* Melongène. 214
Mayanthemum. V. Muguet. 574
Mays *ou* Blé de Turquie, *Zea-Maïs.* 282
Meadia (*Dodecatheon-*). 524
Medicago, Luzerne, 264; — *Lupulina.* 265
Medicago arborea, Luzerne en arbre. 771
— *polymorpha* (Luzerne), Limaçon. 560
Médicinier, *Jatropha*; 6 espèces. 757
Medium (*Campanula-*). 508
Melaleuca; quatorze espèces. 776
Melanorrhizon, ou Varaire noir. 616
Melanomphalos. V. Ornithogale arabique. 455
Melanthium; deux espèces. 449
Melastoma, Mélastome; deux espèces. 778
Meleagris (*Fritillaria*). *V.* Fritillaire-Damier. 425
Mélèze, *Larix*; quatre espèces. 779
Melia, Azédarach. 642
Mélianthe, *Melianthus*; deux espèces. 780
Mélier *ou* Néflier; *Mespilus.* 319, et 786
Mélilot, *Melilotus*; — de Sibérie, *Sibirica.* 265
— bleu *ou* Baume du Pérou. 567
Melissa, Mélisse; trois espèces. 568
— des bois, *ou* Mélissot; *Melittis Melissophyllum.* 568
— de Moldavie. *V.* Dracocéphale. 525
— des Moluques. *V.* Molucelle. 571
Mélissot, *Melittis.* 568

Mélocacte (Cactier-), *Cactus Melocactus.* Pag. 505
Melon, *Cucumis Melo*; trois races et vingt variétés. 209
— d'eau, *Cucurbita Citrullus.* 191
— Chardon *ou* épineux, *Cactus Melocactus.* 505
Mélongène, *Solanum Melongena*; cinq var. 214
Mélopepon, *Melopepo* (*Cucurbita-*). 191
Menthe, *Mentha*; trois espèces, — six var. 245
Menthe-Coq, (Tanaisie-). 246
Ményanthe, *Menyanthes*; trois espèces. 568
Mentzelia. 780
Menziezie. V. Andromède rampante. 634
Mérangene, Méringeane. *V.* Mélongène. 214
Merendera. V. Bulbocode. 420
Meriana, Merianella. V. Antholyze à épi. 417
Merisier à fruit (Cerisier); espèces. 301
— à fleurs doubles, 692 et 780; — à grappes. 692
— (Bouleau-), *Betula lenta.* 651
Mertensia, *V.* Pulmonaire. 593
Merveille. *V.* Balsamine. 497
— *ou* Admirable du Pérou. *V.* Belle-de-nuit. 497
Merveilleuse, variété de la Renoncule d'Afrique. 463
Mesembrianthemum, Ficoïde. 530
Meslier *ou* Néflier, *Mespilus* 319 et 786
Mespilus, Néflier; — à fruit, 786 et 319; à fleurs *ou* d'agrément, 786. *V.* aussi *Cratægus.* 631
Methonica, Méthonique. *ou* Glorieuse du Malabar. 449
Metrosideros; vingt espèces. 780
Mexicaines. *V.* Tagétès. 613
Mezereum (Lauréole- ou *Daphne*). 763
Michauxia, Michauxie. 569
Micocoulier, *Celtis*; quatre espèces. 782
Mignardise (OEillet-) 579
Mignonette. *V.* { OEillet de la Chine. 581 ; Réseda. 594 ; Saxifrage ombreuse. 599
Mil *ou* Millet d'Italie (Gros-). } *V.* Houlque-Sorgho. 286
Mil *ou* Millet d'Inde. }
Mille-Feuilles (Achillée-). 265 et 480
Mille *ou* Cent-Feuilles (Rosier-), *Rosa centifolia.* 830
Millepertuis, *Hypericum*; cinq espèces. 569
Millet, Panis, 284; d'Houlque-Sorgho. 286
Mimosa, nom générique des vrais Acacias. 624
Mimule, *Mimulus*; deux espèces, 570; — et une espèce. 783
Minel ou *Nega. V.* Cerisier-Ragouminier. 693
Minette. *V.* Lupuline. 265
Minson. *V.* Gesse-Tubéreuse. 545
Mirabilis, Lin. *V.* Belle-de-Nuit. 497

Mirlilot *pour* Mélilot, *ou* Luzerne lupuline. Pag. 265
Miroir de Vénus. *V.* Campanule-Doucette. 237 et 508
Mitchella. 783
Mogori, *Mogorium*, Juss.; *Nyctanthes*, Lin. 783
Moinsine (Viorne), *Viburnum Lantana.* 863
Moldavique, *Dracocephalum Moldavica.* 525
Molène, *Verbascum*; trois espèces. 570
Molle (*Schinus-*). 845
Molucella, Molucelle; deux espèces. 571
Moly (*Allium-*), Ail-Moly *ou* doré. 401
Moly blanc (Ail-). *V.* Ornithogale à ombelles. 455
Momordica, Momordique; deux espèces. 572
Monarda, Monarde; trois espèces. 572
Moræa Africana. V. Aristée. 490
Monnaie-du-Pape. *V.* Grande-Lunaire. 563
Monsonia; deux espèces. 573
Mont-Etna (Tulipe-). 477
Monte-au-Ciel. *V.* Grande-Persicaire. 584
Moræa, Morée; six espèces. 450
— d'Afrique. *V.* Aristée. 490
— à bouquet. *V.* Bermudiène striée. 499
Moreila ou Moreiller, *Malpighia.* 775
Morelle, *Solanum*; sept espèces. } 784
— Cerisette, *Solanum Pseudo-Capsicum.* }
— Truffe, tubéreuse *ou* Pomme-de-terre. 227
Moret, Airelle-Myrtille. 629
Mort-aux-Chiens, Apocyn, 489; — Colchique. 420
Morus, Mûrier Noir, 316; Blanc. 317
Moul-Tan des Chinois, Pivoine en arbre. 804
Moureiller, *Malpighia.* 775
Mouron, *Anagallis*; — à feuilles étroites; — *Monelli.* 573
— en arbre *ou* de Maroc; — *fruticosa* et *collina.* 785
Mourven, à Marseille le *Juniperus phœnicea.* 739
Mousse *ou* Gazon de Sibérie. *V.* Saxifrage, n°. 5. 599
Mousse (Saxifrage), *Saxifraga hypnoïdes.* 599
Moutarde, *Sinapis*; deux espèces. 215 et 266
— des Allemands, de Capucin, *Cochlearia armoracia.* 244
Mufleaude, Mufle-de-Veau *ou* Muflier, *Antirrhinum.* 573
Mugo (Pin), *ou* de Briançon, *Pinus-Mughus.* 800
Muguet, *Convallaria*; deux espèces. 574
Munchausia. V. *Lagerstroemia.* 761
Muret *ou* Giroflée jaune. 545
Mûrier, *Morus*; — à fruit noir, 316; blanc. 317
— { de la Chine, à papier, ou des Teinturiers. } *V. Broussonetia.* 651
Musa, Bananier. 419
Muscari, quatre espèces, — une var. 451
Muscat (Raisin-). *V.* Vigne. 394

Muscipula (*Silène-*), *V.* Silène Attrape-Mouche. Pag. 603
Museau-de-Chien (Galane-). 534
Mussinia. Willd. V. *Gorteria rigens.* 548
Myagrum Sativum, Caméline. 287
Myosotis. V. { Céraiste cotonneux. 513 / Scorpione des Marais. 601
Myrica. V. *Gale.* 734
Myrobolan (Prunier-), *Prunus Myrobolana.* 813
Myrte, *Myrtus*; trois espèces; var. 785
Myrtille. *V.* Airelle anguleuse. 629

N.

Nacrée. *V.* Grande-Lunaire. 563
Napœa, Napée. 574
Napel (Aconit-), *Aconitum Napellus.* 481
Narcisse, *Narcissus*; quatorze espèces et variétés. 451
— à bouquets, *Narcissus-Tazzetta.* 452
— d'automne. *V.* Amaryllis jaune. 404
— (Faux-), *Narcissus Pseudo-Narcissus.* 452
Nard. *V.* Lavande à larges feuilles, 245 et 767
Nasitor (de *nasi tortor*). *V.* Cresson Alenois. 193
Nasturtium. V. Cresson de fontaine. 193
Navet, *Brassica Napus*, quinze var. 215
— de Suède. 256
— (gros). *V.* Rabioule. 184 et 256
— du Diable. V. *Bryonia.* 502
Navet-Turnep, Rabioule, Rave plate. 184, 256 et 266
Navette *ou* Rabette; une var. 256 et 267
Ne-m'oubliez pas, en allemand, *Vergiss mich nicht.* } *V.* Scorpione. 601
Nega ou *Menel. V.* Ragouminier. 693
Néflier, *Mespilus*;—à fruit;—cinq variétés. 319
— d'agrément, dix-neuf espèces,—var. 786
— *Negundo*, { (Erable, *Acer-*). 724 / (Gattilier, *Vitex-*). 735
— de Naples. *V.* Azérolier. 786
Nulumbo. V. Nénuphar. 574
Nèle *ou* Nielle *ou* Nigelle. 575
Nénuphar, *Nymphæa*; cinq espèces. 574
— (Faux-). *V. Menianthes ovata.* 569
— (Petit-). *V.* Ménianthe flottant. 568
Nériette. *V.* Epilobe. 528
Nerium, Laurier-Rose. 767
Nerprun *ou* Noirprun, *Rhamnus*; dix espèces,—var. 788
Nez-coupé. *V. Staphylea.* 850
Nicotiana, Nicotiane. *V.* Tabac. 613

Nictage, *mieux* Nyctage. *V.* Belle-de-Nuit. Pag. 497
Nictanthe *mieux* Nyctanthe. *V.* Mogori. 783
Nielle *ou* Nigelle, *Nigella;* trois espèces. 575
— d'Espagne. *V.* Coquelourde, n°. 1. 517
Nisi, *Ninzi*, *V.* Chervis. 178
Nivéole. *V.* Perce-Neige, *Leucoïon.* 454
Noble-Épine *pour* Aubépine. *V.* Néflier-Aubépine. 786
Noirprun *ou* Nerprun, *Rhamnus.* 788
Noisetier, *Cotylus. V.* Coudrier. 308
— magique. *V. Hamamelis.* 746
Noix *ou* Pistache-de-terre. *V.* Arachide. 163
Nolana. 576
Nombril-de-Vénus. *V.* Cynoglosse à feuilles de Lin. 519
Non-Feuillé. *V.* Bragalou. 501
Nopal. V. Cactier-Raquette. 506
Noyer, *Juglans;* — espèces, — variétés. 319
— de Ceylan. } *V.* Carmantine en arbre. 688
— des Indes. }
Noyer du Japon. *V. Ginkgo.* 740
— de Malabar. *V.* Carmantine. 688
Nyctage, *Nictago*, Juss. *V.* Belle-de-Nuit. 497
Nyctanthes, *Nyctanthes.* V. *Mogori.* 783
Nymphæa, Nénuphar.
Nympheau. *V.* Nénuphar. } 574
— jaune. V. *Menyanthes* 2 3. 568
Nyssa, Tupelo. 861

O.

Obéliscaire, *Obeliscotheca.* V. *Rudbeckia* velue. 595
Obier (Viorne-), *Viburnum Opulus.* 863
Oculus-Christi, OEil-de-Christ. V. *Aster.* 493
Oculus-Solis (*Tulipa-*). 472
Ocymum, Basilic. 243
OEil-de-Bœuf. *V.* Buphthalme. 503
OEil-de-Bœuf (Grand-). *V.* Adonide printanière. 482
Œil-de-Christ. V. *Aster.* 493
OEil-de-Paon. { (Anémone-). 413
(Iris-); 434, ou *Vieussexia.* 477
OEil-de-Soleil (Tulipe-). 472
OEillet, *Dianthus;* treize espèces, — variétés. 576
— barbu, Bouquet *ou* de Poëte. 580
— de la Chine ou de la Régence. 581
— de Dieu. *V.* Coquelourde, n°. 1. 517
— d'Inde. V. *Tagetes* étalé. 613
— étoilé *ou* Mignardise couronnée. 579
— janséniste. V. *Lychnis viscaria.* 564

— d'Espagne. Pag. 580
— des Prés. V. *Lychnis Flos-Cuculli* 564
— de la Chine. 581
OEillette, corrompu d'*Oglietto*, huile de Pavot. 291
OEilletine; OEilletive. *V.* OEillet-Migardise. 579
OEnothera, OEnothère. *V.* Énothère. 526
OEuf-de Vanneau *ou* Fritillaire-Damier. 425
Ognon *ou* Oignon (de cuisine), *Allium Cepa*, = huit variétés 217
— de mer. *V.* Scille maritime. 467
— musqué. V. *Muscari* odorant. 451
Ognonette *ou* Ciboule. 189
Okra ou *Okro*. V. *Gombo*. 198
Olea, Olivier. 323 et 788
Oleander (*Nerium-*). *V.* Laurier-Rose. 767
Oliette (huile-). *V.* Pavot à l'huile. 291
Olivier, *Olea*; sept espèces, — variétés. 323 et 788
Olivier-de-Bohême *ou* Sauvage. *V.* Chalef. 694
Omelette (Sauge-). 598
Omphalodes. *V.* Cynoglosse printanière. 519
Onagre. *V.* Enothère 1. 526
Ononis ou *Anonis*. *V.* Bugrande. 503 et 683
Opale (Érable-), *Acer Opalus*. 725
Ophrys V. suite du mot *Orchis*. 455
Opulus (*Viburnum-*), Viorne-Obier. } 883
——— à fleurs doubles *ou* stériles. }
Opuntia (*Cactus-*). *V.* Cactier-Raquette. 506
Orange-Phœnix (Narcisse-). 452
Oranger, *Citrus* et *Aurantium*; quarante espèces et variétés. 326 et 789
Orangiade. *V.* Énothère. 526
Orangin. *V.* Citrouille. 190
Orchis; six espèces. 454
Oreille-de-Lièvre. *V. Buplèvre*. 684
Oreille-d'Ours. *V.* Primevère-Auricule. 592
Oreille-de-Souris. { Céraiste cotonneux. 513
{ Scorpione. 601
Oreillette, Orillette. *V.* Mâche. 208
Orge; trois espèces. 283
Origan, *Origanum*; quatre espèces. 581
Oriza. *V.* Riz de Carro. 284
Orme, *Ulmus*; six espèces. 789
— de Samarie *ou* à trois feuilles. *V. Ptelea*. 814
Ormière. *V.* Spirée Ulmaire. 607
Ormin (Sauge-). *Salvia Orminum*. 598
Ornithogale, *Ornithogalum*; six espèces. 455

Ornus (*Fraxinus-*) Frêne à fleurs. Pag. 731
Orobe, *Orobus*. 581
Orpin. V. *Sedum-Telephium*. 601
— à odeur de rose. *V*. Rhodiole. 602
— réfléchi *ou* Trique-Madame. 241
Orquis. V. *Orchis*. 454
Ortie-morte. V. *Lamium*.
Orvala (*Lamium-*), Orvale (Lamier-). } 559
Oryza, Ryz. 284
Oseille, *Rumex acetosa*; cinq variétés. 218
— des bois, *Begonia*. 646
Osier, *Salix*; — jaune, gris, vert, blanc. *V*. Saule. 844
— fleuri. *V*. Épilobe à épis. 528
Ostéosperme, *Osteospermum*, deux espèces. 791
Ostrya et *Ostry*, (*Carpinus-*). *V*. Charme-Houblon. 695
Ouate. } *V*. Asclépias à la Ouate. 492
Ouete. }
Oxalis, Surelle; quatre espèces. 455
Oxyacantha (*Mespilus-*) *V*. Néflier-Aubépine. 786
Oxycedrus (*Juniperus-*), Genévrier-Cade. 738
Oxycoccus (*Vaccinium-*), Airelle-Canneberge. 630

P.

Pacanier (Noyer-). 319
Pachysandra, Pachysandre. 582
Padus (*Cerasus-*). *V*. Cerisier à grappes. 692
Pæonia, Pivoine. 589; — *suffruticosa*, en arbre. 804
Pain-de-Coucou, *Oxalis Acetosella*. 456
Pain-de-Saint-Jean. *V*. Caroubier. 689
— d'Oiseau, *Sedum reflexum*. 241
— de-Pourceau. V. *Cyclamen*. 422
Paliure, *Paliurus*. 791
Palomier. V. *Gaultheria*. 736
Palma-Christi. *V*. Ricin. 594
Pampelmous (Oranger-), *Citrus decumana*. 327
Panais, *Pastinaca*; une variété. 219 et 268
Pancrais, *Pancratium*; six espèces. 456
Pandorana ou *Pandorea* (*Bignonia-*), Bignone de Norfolk. 648
Panicaut, *Eryngium*. 582
Panis élevée, *ou* Herbe-de-Guinée, *Panicum*. 268
Panis d'Italie, *ou* Millet à grappe, deux espèces. 284
Pantoufle de Notre-Dame. *V*. Cypripède. 423
Papaver, Pavot 291
Pâquerette, pasquette, *Bellis*. *V*. Petite-Marguerite. 565
Paradis (Pommier-). 373

Parasol. { (Frêne-). Pag. 730 ; (*Magnolia-*). 773 ; (Saule-). 845
Parasol-Chinois. *V. Sterculia.* 851
Pardalianches (*Doronicum-*). 524
Pardanthus, c'est-à-dire Fleur tigrée. *V.* Morée de la Chine. 450
Parnassia, Parnassie. 583
Parqui (*Cestrum-*). 694
Parthenium (*Matricaria-*). 566
Passe-fleurs. *V.* Coquelourde, n°. 1. 517
Passe-fleur rouge. *V.* Lychnide-Croix-de-Jérusalem. 563
Passe-Pierre, *mieux* Perce-Pierre; Bacile. 221
Passerina, Passerine; deux espèces. 791
Passerage. 193
Passe-Rose, *V.* Alcée. 483
Passe-tout (Jacinthe-). 438
Passe-Velours. *V.* Célosie à crête. 511
Passiflora, Passiflore. *V.* Grenadille. 743
Pasté *ou* Tanaisie-Baume. 246
Pastel, *Isatis tinctoria.* 268
Pastèque, Melon-d'eau. *V.* Citrouille. 191
Pastenade, Panais, 291 et 268; — et Carotte. 172
Pastinaca, Panais. 219 et 268
Pastisson. *V.* Citrouille. 190
Patate (Vraie); Patate douce; 2 var. 219
Patate. *V.* Pomme-de-terre. 227 et 271
Patenôtrier. *V. Staphylea.* 850
Patience. 221
Pate-d'Araignée. { Aloès. 484 ; *Phalangium ramosum.* 457 ; Nigelle-de-Damas. 575
Pate-d'Oie *ou* Anserine, *Chenopodium.* 243 et 488
Pate-d'Oie (Érable-) *ou* à feuilles découpées. 713
Pate-d'Ours, Acanthe. 479
Paturin, *Poa*; 3 espèces. 269
Paullinia. V. *Koelreuteria.* 761
Pavame. *V.* Laurier-Sassafras. 765
Pavetta (*Ixora-*). 754
Pavia; 6 espèces. 792
Pavie (Pêche-). 339
Pavonia (*Ferraria-*). *V.* Tigridie-Queue-de-Paon. 469
Pavonia (*Iris-*) Iris Œil-de-Paon. *V. Vieusseuxia.* 477
Pavot à l'huile, 291; — blanc. 292
Pavot. *Papaver*; 5 espèces, — var. 583
Pavot du Levant, de Tournefort, *ou* vivace. 584
Pêcher, *Amygdalus Persica*; — à fruit; 39 var. 334

Pêcher d'agrément. Pag. 793
Pintade (Fritillaire-) *ou* Damier. 425
Pelargonium, c'est-à-dire, herbe à la cigogne. *V. Geranium.* 538
Pélégrine (Altroëmère-) *ou* tacheté. 403
Pelotte-de-Neige. *V.* Viorne-Obier. 863
Pensée. *V.* Violette tricolore. — vivace. *V.* Violette à grande fleurs. 619
Pentapetes. 584
Pentestemon. V. Galane Museau-de-Chien. 534
Péone, Pionne *ou* Pivoine, *Pæonia.* 589
— (Renoncule-). 463
Pépon. *V.* Citrouille. 190
Peragu, nom malabar du *Clerodendrum*, 705; V. *Volkameria.* 864
Perce-Neige; dans quelques endroits la Primevère. 591
— à bouquets *ou* d'été. *V.* Nivéole. 454
— (Vraie-). *V.* Galanth. 428
Percepier, *mieux* Perce-Pierre. *V.* Bacile. 221
Perce-Pierre *ou* Saxifrage. 598
Père-Simon. *V.* Assiminier à trois lobes. — Corrosol. 710
Periclymena, Chèvre-feuille sarmenteux. 699
Periploca, Périploque. 793
Pérole *ou* Bluet. *V.* Centaurée.Barbeau. 512
Perroquet (Aloès-). 485
Persica, Pêcher. 334
Persicaire [Grande-), *Polygonum orientale*; — var. 584
Persil, *Apium petroselinum*; 2 espèces; — 4 var. 221
Persil de Macédoine, *Bubon Macedonicum.* 221
Pervenche, *Vinca*; 3 espèces, — var. 584
Pésette *ou* Pois-Chiche. 271
Pesse. *V.* Sapin du Canada. 842
Petalostemum. V. *Dalea.* 520
Petit-Corail (Néflier-). 787
Petit Cyprès. *V.* Santoline. 840
Petit-Laurier-Rose. *V. Rhododendron ferrugineum.* 816
Petit-Soleil, *Helianthus multiflorus.* 605
Petit-Houx. *V.* Fragon piquant. 532
Petit-Chélidoine, Éclaire *ou* Scrophulaire. *V.* Renoncule-Ficaire. 465
— Consoude. *V.* Cynoglose, n°. 3. 519
Petit-Nénuphar. 568
Pétron, *Petrot* ou Genévrier. 737
Petun. *V.* Tabac. 613
Peuple *ou* Peuplier, *Populus*; 13 espèces, — var. 793
Phalangère, *Phalangium*; 4 espèces. 457

Phalaris, Roseau. Pag. 270 et 585
— Alpiste, Phalaride. 280
Phaséole, *Phaseolus*. *V*. Haricot. 198 et 550
Phaséolide. V. *Glycine-Apios*. 430
Philadelphus, Seringat *ou* Syringa. 855
Philaria, *Phillyrea*; 3 espèces, — var. 795
Phylica; 11 espèces. 777
Phleum, Fléau; — *pratense*, — des prés; *Thimothy* des Anglais. 259
Phlomis; 3 espèces. 585 et 796
Plox; 12 espèces, — var. 586
Phormium, 587; et voyez *Lachenalia*. 443
Phu (*Valeriana-*). 616
Physalis, Coqueret; deux espèces. 517
Phytolacca. 588
Picarde, grosse Girofle rouge. 546
Picea. *V*. Sapin-*Epicea*. 842
Picea (*Pinus-*), Lin. *V*. Sapin commun. 841
Pichot, *pour quelques cantons du midi*, Cerisier. 299
Picridie, *Picridium*. 222
Pied-d'Alouette, *Delphinium*; 4 espèces, — var. 521
— de-Chèvre; *Oxalis caprina*. 456
— de-Coq *ou* de-Poule. *V*. Renoncule rampante. 464
— de-Corbeau. *V*. Renoncule à feuilles d'Aconit. 464
— de-Griffon. (Hellébore-). *Helleborus niger*. 550
Pied-de-Veau. *V*. *Arum*. 491
—— —— d'Afrique *ou* d'Éthiopie. *V*. *Calla Æthiopica*. 507
Pigamon, *Thalictrum*. 588
Pignier (Pin-). *Pinus Pinea*. 801
Pignon-d'Inde. *V*. Ricin. 594
Pignon (Pin à-), *Pinus Pinea*. 801
Piment. { Corail des Jardins; 3 var. 222 / Anserine Botryde. 488
— Cerise *ou* des Indes, *Capsicum annuum*. 221 et 797
— (Morelle-Faux). 784
— Royal. *V*. *Gale*. 734
— ou *Pimento* (Myrte), *Myrtus Pimenta*. 785
Piminel *ou* Ragouminier. 693
Pimpinella-Boucage ou Anis. 243
Pimprenelle d'Afrique (Grande-). *V*. Mélianthe. 780
— d'Italie. *V*. Mouron à feuilles étroites. 573
— des Potagers, *Poterium Sanguisorba*. } 270 et 222
— (Grande-) *Sanguisorba officinalis*. }
Pin, *Pinus*; 28 espèces. 797
Pinaster ou Pin maritime de Mathiole. 800

Pinceau *ou* Pin d'Écosse. 961
Pinchaw (Néflier-). Pag. 799
Pinckneya. 786
Pinea (*Pinus-*), Pin à Pignons. 802
Pinus, Pin. 801
Pinus larix, et *P. cedrus*. *V.* Melèze. 797
Pion, Pione *pour* Pivoine. 779
— et Renoncule-Pivoine *ou* d'Afrique. 589
Pishamin. *V.* Laurier-Benjoin. 463
Pistache *ou* Noix-de-terre. *V.* Arachide. 765
Pistachier, *Pistacia*, Lin.; *Terebinthus*. Juss. — trois espèces. 163 et 286
— (Faux-) *ou* Pistachier sauvage. *V. Staphylea*. 803
Pistacia, Pistachier; 3 espèces. 850
Pisum, Pois. 803
Pite. *V. Agave*, 224 et 271
Pittosporum; 5 espèces. 483
Pivoine, *Pæonia*; 12 espèces, — var. 803
— en arbre, *P. suffruticosa*; esp., — var. 589
Pivoine (Renoncule-). 804
Plane *ou* Platane, *Platanus*; 6 espèces, — var. 463
—(Érable-), *Acer platanoïdes*. 805
Plantago, Plantain; — *Coronopus*, — Corne de cerf. 723
Plantain et Plantanier. *V.* Bananier. 192
Plantain d'eau contre la rage. 419
Plante à œuf, — qui pond, } *V.* Melongène. 590 214
Plaqueminier, *Diospiros*; 4 espèces. 805
Platane, *Platanus*; 6 espèces; — var. 805
Plateau blanc, jaune. *V.* Nénuphar. 574
Platylobium; 3 espèces. 806
Plectranthe, *Plectranthus*, mieux *Germanea*. *V.* ce mot. 739
Plumbago. *V.* Dentelaire. 521
Plumet (Stipe *ou* Étiépe-), *Stipa pennata*. 611
Poa ou Paturin des Prés, *Poa pratensis*. 269
Podalyria Australis, 590; *biflora*. 807
Podophylle, *Podophyllum*, 2 espèces. 590
Poils *ou* Cheveux de la Reine de Hongrie. *V.* Nigelle de Damas. 575
Poinciade, Poincillade *ou* Poinciane, *Poinciana*. 807
Poire-de-terre. *V.* Topinambour. 241
Poire du commandeur. 327
Poireau *ou* Porreau, *Allium Porum*. 222
Poirée *ou* Bette, *Beta cicla*; 2 var. 223
Poirier, *Pyrus*; — à fruit; 114 var. 352

Poirier à fleurs *et* d'agrément ; 9 espèces. Pag. 707 et 808
— des Antilles. *V.* Goyavier. 314
Pois-légume, *P. sativum*, 28 var. 224
Pois { de-Brebis, Breton, Carré, Gesse. } *V.* Gesse cultivée. 279 260
— de la Chine. *V* Gesse. 260
— gris, bisaille. 271
— Choucre. *V.* Haricot de Lima. } 199
— Sabre. *V.* Haricot de Lima. }
— de Pigeon. *V.* Orobe printanier 581
Pois perpétuel, vivace, à fleurs, à bouquet. } *V.* Gesse. 544
— *ou* de la Chine.
— de senteur ou musqué.
Poivre du Brésil, de Guinée, d'Inde *ou* long Piment-Corail. 222
Poivre sauvage. *V.* Gâttillier. 735
poivrette. *V.* Nigelle de Crète. 575
Poivrier. *V.* { Gâttillier. Groseiller-Cassis. 735 315
Poivrier { d'Amérique. d'Espagne. du Pérou. } *V. Schinus.* 845
Poivron *ou* Piment-Corail. 222
Polémoine, *Polemonium* ; 2 espèces. 590
Polianthes. V. Tubéreuse. 479
Pollveria (*Pyrus-*). 808
Polygala ; 8 espèces. 808
Polygonatum, *H. P.* ; Sceau-de-Salomon. 601
Polygone, *Polygonum*, { Persicaire, *P. orientale.* Sarrasin, *Fagopyrum.* 584 284
Pomme-d'Amour. *V.* Tomate. 240
— épineuse. *V.* Stramoine d'Égypte. 611
— de Merveille. *V.* Momodique. 572
— de-Terre, *Solanum tuberosum* ; — onze var. 227 et 271
— Rose. *Eugenia jambos.* 754
Pommette. *V.* { Néflier Azérolier. Stramoine d'Égypte. 786 611
Pommier, *Pyrus*, Lin. ; *Malus*, Juss ; — trente-huit variétés à couteau. 368
— à cidre ; — soixante-six var. 376
— d'agrément ; sept espèces. 809
— de la Chine *ou* à bouquets, *Malus spectabilis.* 810
— Rosier, *Eugenia Jambos.* 754

Ponceau, corrompu de *puniceus*, qui exprime sa couleur. *V.* Pavot-Coquelicot. Pag. 583
Populage. *V.* Souci de Marais, *Caltha palustris.* 591
Populus, Peuple *ou* Peuplier. 793
Porillon *ou* Porion. *V.* Narcisse, 1 et 2. 452
Porreau *ou* Poireau, *Allium Porrum*; deux var. 222
Porte-Chapeau. *V.* Paliure. 791
Porte-Collier (Ostéosperme-), *Osteospermos monili-ferum.* 791
Porte-Manne (Frêne-). 730
Porte Suif (Croton-). 713
Portulaca, Pourpier. 237
Potentilla, Potentille; *fruticosa*, en arbre. 810
Poterium-Sanguisorba. 222 et 270
Poterium, Pimprenelle des Jardins. 222
Potiron, *Cucurbita-Pepo. V.* Citrouille. 190
Pouce-écrasé (Aloès-). 485
Poule-Grasse *ou* Mâche. 208
Poule-qui-pond, Mélongène. 214
Pourpier, *Portulaca*; une var. 237
Primerole *ou* Primevère, *Primula*; trois espèces. — variétés. 591
Primo (Grand-). *V.* Narcisse. 453
Prinos; cinq espèces. 810
Prismatocarpus. L'Hér. *V.* Miroir-de-Vénus. 508
Prostanthera lasianthos. 811
Protea, Protée; dix-huit espèces, — var. 811
Provençale. *V.* Giroflée jaune double. 545
Prud'homme. *V.* Sauge-Ormin. 598
Prunelle *ou* Brunelle, *Prunella.* 502
Prunier, *Prunus*; — à fruit, *domestica*; — quarante-quatre variétés. 377
— à fleurs, *et* d'agrément, trois espèces. 813
Prunus, Prunier; quarante-quatre variétés. 377
— *armeniaca*, Lin., Abricotier. 293
— *avium*, Lin., Merisier. } 299
— *Cerasus*, Lin., Cerisier. }
Pseudo-Acacia (*Robinia-*). 819
Pseudo-Acorus (*Iris-*). 556
Pseudo-Capsicum, (*Solanum-*). *V.* Morelle-*Amomum.* 784
Pseudo-Narcissus (*Narcissus-*). 452
Pseudo-Platanus (*Acer-*). *V.* Érable-Sycomore. 723
Psidium, Goyavier. 314
Psoralea, Psoralée; quatre espèces. 814
Ptarmique. *V.* Achillée sternutatoire. 481
Ptela, Ptélée. 814
Pucelles; jeunes Renoncules qui n'ont pas encore fleuri. 458

Puine, Bois Punais. *V.* Cornouiller-sanguin. Pag. 709
Pulmonaire, *Pulmonaria*; deux espèces. 593
Pulsatille. { (Anémone-). 414 ; *V.* Coquelourde. 517
Pultenæa. 815
Pultier *et* Putiet. *V.* Cerisier *ou* Merisier à grappes. 692
Punica, Grenadier ;—à fruit. 314 ;—à fleurs. 743
Pyracantha (*Mespilus-*). Néflier Buisson ardent. 787
Pyramidale { (Campanule-). 508 ; (Saxifrage-). 599
Pyrola, Pyrole ; deux espèces. 594
Pyrèthre, *Anthemis Pyrethrum.* 488
— des Canaries, *Chrysanthemum frutescens.* 702
Pyrus, Poirier. 352
— *Cydonia*, Lin., Coignassier. 306
— *Malus*, Lin., Pommier. 368

Q.

Quamoclit, *Ipomæa Quamoclit*, et *Ip. coccinea.* 553
Quarantain (Maïs-). 282
Quarantain. Quarantaine. { (Giroflée-). 546
Quatre-Épices. *V.* Calicanthe. 685
Queniquier. *V.* Bonduc. 650
Quenot, Canot *dans quelques lieux* le Cerisier Mahaleb. 692
Queue-de-Lion. V. *Phomis Leonurus.* 796
— de-Paon. *V.* Tigridie à grandes fleurs. 469
— de-Renard. { (Amarante-). 486 ; (Astragale-). 495 ; (Bugrande-). 503 ; (*ou* Lilas.) 769
— de-Scorpion. *V.* Chenille, 513 ; *et* Scorpione. 601
— de-Souris. *V.* Cactier *ou* Cierge-Serpentaire. 506
Quintefeuille. *V.* Potentille. 810

R.

Rabette. 267
Rabioule *ou* gros Navet. 266
Racine- { d'abondance. de-disette. } *V.* Bette-Rave champêtre. 252
Radiaire. *V.* Astrance. 496
Radis et Rave, *Raphanus sativus* ; 10 var. 237
Radis oléifère, Raifort de la Chine. 238 et 292

Rafnia; deux espèces. 815
Ragouminier. *V.* Cerisier du Canada. 693
Raifort, *Raphanus*. *V.* Rave; deux espèces. 238
Raiponce, *Campanula Rapunculus*. 237
Raisin, *Uva*. *V.* Vigne. 382
— d'Amérique. *V.* *Phytolacca*. 588
— des Bois. *V.* *Arbutus Uva Ursi*. 636
— de mer *ou* Uvette. *V.* *Ephedra*. 722
— d'Ours (Arbousier-), *Arbutus Uva Ursi*. 636
Rameau-d'or. *V.* Giroflée jaune. 545
Ramondia. V. *Verbascum Myconi*. 571
Rampon *ou* Raiponce. 237
Ranunculus, Renoncule. 458
Raphanus, Raifort, Rave et Radis. 237
Rapuntium. *V.* Lobélie Cardinale. 561
Raquette (Cactier-), *Cactus Opuntia*. 506
Rave des anciens, Rabioule. 266
Rave des modernes et Radis, *Raphanus sativus*. 237
— de St.-Antoine. *V.* Renoncule rampante. 464
Ravenala Madagascariensis. V. *Strelitzia angusta*. 611
Ravenelle. *V.* Giroflée jaune. 545
Ray-Grass d'Angleterre, *Lolium perenne*. 262
————de France. 252
Recise. *V.* Benoîte. 498
Réglisse. 292
Reine-Marguerite. *V.* Astère de la Chine. 494
— des-Prés. *V.* Spirée-Ulmaire. 607
— des-Prés, du Canada. *V.* Spirée lobée. 607
Renoncule, *Ranunculus*; sept espèces, — var. 458
Renonculier. *V.* Mérisier noir à fleurs doubles. 692
Renouée. *V.* Persicaire. 584
Réparée. *V.* Poirée. 223
Reprise. *V.* *Sedum*-Orpin. 601
Réséda, *Reseda*. 594
— bâtard, *Reseda Luteola*, Gaude. 289
Rhabarbarum, Rhubarbe. 293
Rhamnoïdes. (Argoussier-). 636
Rhamnus, Nerprun. 788
— *Ziziphus*. Lin. Jujubier. 758
Rheum, Rhubarbe, 293. — *Ribes*, Groseille. 238
Rhexia. 594
Rhinanthus. V. Trompe d'éléphant. 615
Rhodiola. V. *Sedum* odorant. 602
Rhododendron; onze espèces, — var. 815
Rhodora. 818
Rhœas (*Papaver*-), Pavot Coquelicot. 583
Rhubarbe, *Rheum*; quatre espèces. 293
— Groseille, *Rheum-Ribes*. 238

Rhus, Sumac. Pag. 853
Ribes, Groseiller. 315
Ricin, *Ricinus*. 594
Ris, Riz, Ryz, *Oryza*. 284
Rivina, Rivine; deux espèces. 818
Robertia, Mérat. Hellébore d'hiver. 651
Robinet. *V.* Lychnis dicïque. 564
Robinia, Robinie, *ou* Robinier; quinze espèces. 818
Robur (*Quercus-*). *V.* Chêne. 696
Rocambole (Ail-), *Allium Scorodoprasum*. 160
Rochea. 821
Romaine (Laitue-), *Lactuca longa*. 207
Romarin, *Rosmarinus*; variétés. 822
— sauvage, *Ledum palustre*. 767
Ronce, *Rubus*; 822. — à fruit. *V.* Framboisier. 313
— fleurs doubles. 822
— du Canada, — odorante, — *ou* Framboisier du Canada. 822
— Fraise *ou* du Nord, *Rubus Arcticus*. 823
— Saint-François, *ou* sans épines. 822
Roquette, *Brassica-Eruca*. 238
Rosa, Rosier. 823
Rosa Cœli (*Agrostemma-*). 517
Rosa Sinensis (*Hibiscus-*). } 760
Rose de la Chine (Ketmie-). }
Rosage ou *Rhododendron*; onze espèces, — variétés. 815
Rose de la Chine (Ketmie-). 760
— alcée. 483
— de Gueldres. *V.* Viorne-Obier. 863
— d'Inde. *V. Tagetes* élevé. 613
— du Japon. { Camellie du Japon. 686
et *Hortensia*. 749
— Mauve. } *V. Alcée.* 483
— de mer. }
— de Noël. *V.* Hellébore noir. 550
— de Notre-Dame. *V.* Pivoine. 589
— d'outremer. *V.* Alcée. 483
— Péone. *V.* Pivoine. 589
— Trémière. *V.* Alcée. 483
Roseau, *Arundo Donax*. — Panaché. 595
Rosier, *Rosa*; quarante-quatre espèces et cent soixante-neuf variétés. 823
Rosmarinus, Romarin. 822
Rougeotte, *ou* Adonide. 482
Roumia, en Flandre, la Renoncule-Pivoine rouge. 463
Roupie-de-dinde. *V.* Amarante à fleur en queue. 486
Roure, Rouvet *ou* Rouvre. (Chêne-). *Quercus-Robur*. 696
Rouvre. *V.* Sumac des corroyeurs. 853

Royale (Fritillaire-). Pag. 425
Ruban (Grand), Roseau panaché. 595
— (Petit), Alpiste panaché. *V. Phalaris.* 270
Rubia tinctorum, Garance. 288
Rubus, Ronce, dix esp. 822. { *Idæus*, Framboisier. 813 ; *odoratus*, du Canada. 822
Rudbeckia; trois espèces. 595
Rue, *Ruta*; deux espèces. 839
Rue-de-Chèvre. *V. Galega.* 260 et 535
Ruellia; quatre espèces. 840. R. *Cristata*. V. *Carmantine*. 689
Rumex, Oseille. 218
Rumex patientia. 221
Ruscus, Fragon; trois espèces. 532
Ruta, Rue. 839
Rutabaga. V. { Navet de Suède. et Chou-Turnep. } 256
Rye-Grass, ou *Ray-Grasse*. 262
Ryz de Carro, *ou* Ryz sec de la Chine. 284

S.

Sabellica variegata, Chou panaché. 180
Sabine, *ou* Sabinier (Genévrier-); variétés. 737
Sablière, Sabline, *Arenaria*. 490
Sabot, Sabot-de-Vénus (Cypripède-). 423
Sacher *ou* Merisier. *V.* Cerisier. 299
Sadrée *ou* Sariette *et* Savourée, *Satureia*. 239
Safran, *Crocus*; — cultivé, *autumnalis*. 465
— à fleurs *ou* des Fleuristes, *Crocus vernus*. 466
— d'Allemagne *ou* bâtard; Carthame. 287
— (Faux-). *V.* { Amaryllis jaune. 404 ; Carthame. 510 ; *Ixia Bulbocodium*. 436
Safranum ou Carthame. 287
Sagittaria, Fléchière. 532
Saimbois. *V.* Lauréole paniculé. 764
Sainfoin, *Hedysarum*, 272; — animé, *gyrans*. 596
— d'Espagne, *Hedysarum coronarium*. 596
Sainfoin : Fourrage; *Hed. Onobrychis*, une var. 272
Salicaire, *Lythrum*; deux espèces. 596
Saliburia. V. *Ginkgo*. 740
Salix, Saule, Osier. 844
Salmia, Cavanilles. V. *Aletris fragrans*. 630
Salsifis, Sersifis, Cercifis, *Tragopogon*. } 239
— d'Espagne *ou* scorsonère. }
Salvia, Sauge. 246, 598 et 843
Sambac (*Mogori-*). 783

Sambucus, Sureau. Pag. 854
Sanguinaire, *Sanguinaria.* 597
Sanguisorba, nom générique de la Pimprenelle des jardins, 222, et spécifique de la Pimprenelle-Fourrage. 270
Sanicle femelle. *V.* Astrance à larges feuilles. 496
— de montagne. *V.* Saxifrage granulé. 599
Sanseveria; trois espèces distraites des *Aletris.* 466
Santolina, Santoline; — commune, — *Chamæcyparissus.* 840
Santoline (Achillée-), *Achillea-Santolina.* 481
Sapi. V. *Croton.* 713
Sapin, *Abies*, Juss.; *Pinus*, Lin.; six espèces. 841
Sapinette. *V.* Sapin du Canada. 842
Saponaire, *Saponaria.* 597
Sarracenia, Sarrasine; trois espèces. 597
Sarrasin, blé noir. 284
Sarrasin de Tartarie. 285
Sarrette, *Serratula*, 597; deux espèces. *V. aussi* Chrysocome, 3. 514
Sarriette, *Satureia*; deux espèces et variétés. 239
Sassafras ou *Saxafras* (*Laurus-*). 765
Satin blanc. Satinée, Satinet. } *V.* Grande-Lunaire. 563
Saturicada, au lieu de *Securidaca*, Coronille. 709
Satureia, Sarriette. 239
Sauge, *Salvia*; dix espèces, cinq variétés. 246, 598 et 843
— en arbre. *V. Phlomis fruticosa.* 796
Saule *ou* Saulx, *Salix*; dix espèces, — variétés. 844
Sauvie *ou Phlomis.* 585 et 796
Savinier *ou* Sabine (Genévrier-), *Juniperus Sabina.* 737
Savonaire *ou* Saponaire. 597
Savonier paniculé, *Kœlreuteria paniculata.* 761
Savourée, Sarriette *ou* Sadrée, *Satureia.* 239
Saxafras *ou* Sassafras (Laurier-). 765
Saxifraga, Saxifrage; neuf espèces. 598
Saxifrage tubéreuse. V. *Septas Capensis.* 602
Scabieuse, *Scabiosa*; cinq espèces. 600
Scandix, Cerfeuil. 175
Scarole, Escarole, *Scariole.* 180
Sceau-de-Salomon, *Polygonatum.* 601
Schaddeck (Oranger-). 327
Schambu, Jamboisier. 754
Schinus molle, Poivrier d'Espagne, *ou* du Pérou. 845
Schotia. 845
Scilla, Scille; huit espèces, — variétés. 467
Scilla patula. Jacinthe étalée. 443
Scolopendre (Platylobe-). *Platilobium scolopendrium.* 807
Scorion *ou* Soucrion (Orge-). 283
Scorodoprasum (*Allium-*), Rocambole. 160

Scorpione, *Iris Scorpioïdes*, 434; et *Myosotis palustris*. P. 601
Scorpiurus. *V*. Chenille. 513
Scorsonère. *V*. Salsifis. 239
Scorzonera picroïdes. 222
Scrophulaire (Petite-). *V*. Renoncule Ficaire. 465
Sea-Kale, prononcez *Si-Kele*. *V*. Chou-marin. 188
Sebestier, *Cordia*. 846
Secale, Seigle. 285
Securidaca. *V*. Coronille des Jardins. 709
Sedon, *Sedum*; cinq espèces, 601; et Trique-Madame. 241
Sedum pyramidale. *V*. Saxifrage pyramidale. 599
Sehu, *dans quelques pays le nom du* Sureau. 854
Seigle, *Secale*
Seigle de la Saint-Jean. } Trois espèces. 285
Seigle (Faux-), *ou Ray-Grass*. 262
Semelle-du-Pape. *V*. Cactier-Raquette. 506
Semi-doubles. *V*. Variétés de la renoncule Asiatique. 458
Semper des Jardiniers, Chèvre-feuille des Jardins. 699
Sempervivum, Joubarbe. 556 et 757
Séné bâtard. *V*. Coronille des Jardins. 709
Séné (Faux-). *V*. Baguenaudier. 643
— des Provençaux. *V*. Globulaire. 547
Senecio, Séneçon; — d'Afrique *ou* des Indes; var. 602
— en arbre. *V*. *Bacchante*. 642
Sénevé, *Sinapis*. *V*. Moutarde. 215 et 266
Sensitive. *V*. Acacia pudique. 625
Septas. 602
Sérante, de *Xeranthemum*. *V*. Immortelle. 552
Séraphique d'Alger. *V*. Renoncule. 463
Séringat *ou* Syringa, *Philadelphus*. 855
Serissa. 846
Serpent (Concombre-). 192
Serpentaire (*Arum*-). 491
Serpentaire.
Serpenteau. } (Cactier- *ou* Cierge-). 505 et 506
Serpentine. *V*. Hémanthe. 430
Sarpolet, *Serpyllum*. *V*. Thym citronné. 247
Serratula, Sarrette, 597. *V*. Chrisocome. 514
Sévon. *V*. Ciboule. 189
Sida; cinq espèces, 602. S. Napæa. 574
Sideritis. *V*. Crapaudine. 711
Sikéle, prononciation de *Sea-Kale*, Chou-marin. 188
Silene; six espèces, — variétés. 603
Siliqua (*Ceratonia*-), Caroubier. 689
Siliqua, et *Siliquastrum* (*Cercis*-*V*. Gainier commun. 733
Silphium; cinq espèces. 604
Sinapis, Sénevé *ou* Moutarde. 215 et 266

Sinara. V. *Ixora*. Pag. 754
Siphon (Aristoloche-). 637
Sisybrium, Cresson. 193
Sisyrrhynchium, Bermudienne. 498
Sium-Sisarum, Chirouis *ou* Chervis. 178
Smilacina. *V*. Muguet. 574
Snádrap (*Snow-Drap*). *V*. { Chionanthe. 701 / Galanth. 428
Soccotrin. 484
Solandra. 847
Solanum, Morelle. 227, 271 et 784
— Lycopersicon. 240
Soldanella, Soldanelle. 605
Soleil *ou* Tournesol, *Helianthus*; cinq espèces. 605
Soleil-d'Or (Grand-). *V*. Narcisse à bouquets. 452
Rolenandria cordifolia. V. *Erythrorhiza*. 529
Solidago, Verge-d'Or. 617
Solsequium, ancien nom latin du Souci. 607
Sophora; huit espèces, 847; — *S. australis*. 590
Sorbier, *Sorbus*; cinq espèces. 848
Sorgho (Houlque-). 286
Souchet, *Cypersus*; — comestible, *esculentus*. 239
Souci; *Calendula*; quatre espèces, — var. 606
— arbuste. 849
— d'eau *ou* de marais. *V*. Populage, *Caltha palustris*. 591
— doré. *V*. Renoncule. 463
Soucrion (Orge-), Orge nue. 283
Soulier, *ou* Sabot de Notre-Dame (Cypripède-). 423
Souvenez-vous-de-moi. V. Scorpione. 601
Soyeuse. *V*. Asclépias de Syrie. 492
Sparaxis, selon Gawler; quelques *Ixias*. 437
Spargoule *ou* Spargoute. *V*. Spergule. 273
Sparmannia. 850
Spartium. *V*. Genêt. 736
Spergoule *ou* Spergule, *Spergula*. 273
Spermacoce myrtifolia. V. *Serissa*. 846
Spéronnelle. *V*. Pied-d'Alouette. 521
Spic (Lavande-), *Lavandula Spica*. 245 et 767
Spigelia; deux espèces. 606
Spilanthe, *Spilanthus*; deux espèces. 249
Spinacia, Épinard. 194
Spiræa, Spirée; quinze espèces, — var. 607
Sporée *ou* Spergule. 273
Springelia. 850
Spruce. *V*. Sapin du Canada. 842
Squille *ou* Scille, *Scilla*. 467
Stachys. 608

Stachytarpheta, Wahl. *V.* Verveine changeante. Pag. 618
Stagia, De Cand., *Lavatera trimestris*. 559
Stapèle, *Stapelia*; trois espèces. 609
Staphisagria (*Delphinium*-). *V.* Pied-d'Alouette Staphisaigre. 521
Staphylea, *Staphylodendron*, Staphilée; deux esp. 850
Staticé, *Statice*, cinq esp. 609
Stenanthera. 850
Sterculia, Sterculier. 851
Stevia; six espèces. 610
Stewartia, mieux *Stuartia*; deux esp. 851
Stipa, Stipe. 611
Stœchas. *V.* { Gnaphale oriental. 548 / Lavande. 767
Storax de Provence, *Styrax*. *V.* Aliboufier officinal. 630
Stramoine *ou* Pomme épineuse, *Datura*. } — d'Égypte *ou* Pommette. } 611
— en arbre, *ou* Trompette-du-Jugement. 852
Strelitzia; sept espèces. 611
Struthiola, Struthiole, trois esp. 852
Stuartia ou *Malachodendron*; deux esp. 851
Sthyphelia; deux espèces. 853
Styraciflua (*Liquidambar*-). 770
Styrax; Aliboufier. 631
Suber (*Quercus*-), Chêne-Liége. 696
Succotrin (Aloës-). 484
Sucrier (Faux-) *ou* Balisier. 418
Sucrin (Melon-). 210
Sulla ou *Sylla*. *V.* Sainfoin d'Espagne. 596
Sumac, *Rhus*; quinze espèces, var. 853
Superbe du Malabar. *V.* Méthonique. 449
Suprago. V. *Serratula spicata*. 597
Sureau, *Sambucus*; cinq espèces, — var. 854
— d'eau. *V.* Viorne-Obier. 863
Surelle. *V. Oxalis*; quatre esp., 456, — et Oseille. 218
Surier. *V.* Liége. 696
Sycomore (Érable-). 723
Sycomore (Faux-). } — de Provence. } *V.* Azédarach 1. 642
Sylla ou *Sulla*. *V.* Sainfoin d'Espagne. 596
Sylvie (Anémone-), *ou* des bois. 414
— jaune (Anémone-). 414
Symphoricarpos (Chèvre-feuille-). 701
Syringa, nom latin donné par Linné au genre Lilas. 769
Syringa *ou* Séringat, *Philadelphus*; quatre esp.—var. 855
Swainsonia à feuilles de Coronille. 855

Sweet-Sultan. V. Ambrette jaune. Pag. 512
Swertia. 612

T.

Tabac, *Nicotiana Tabacum;* deux espèces. 612
Tabernæ montana. V. *Amsonia.* 486
Tacamahaca. V. Peuplier-Baumier. 795
Tagetes; trois espèces, — var. 613
Tamarisc, *Tamarix;* deux espèces. 856
Tanaceum. Tanaisie, deux espèces, — var. 246
Tanaisie d'Afrique. V. *Tagetes.* 613
Tankerville (Limidore-la-). 445
Tapénier, *nom du* Câprier *en Provence. Tapeno*, Câpre. 688
Taraspic *pour* Thlaspi. *V.* Ibéride. 552
Tarton-Raira. *V.* Lauréole. 764
Taticé, corrompu de Staticé. 609
Tanzin *ou* Toza. *V.* Chêne. 696
Taxus, If. 752
Tazzetta (*Narcissus-*), Narcisse à bouquet. 452
Tecoma, Juss. *V.* Bignone de Virginie. 648
Telephium (*Sedum-*) *ou* Orpin. 601
Telopea. T. *Embothrium speciosissimum.* 721
Téraspic *pour* Thlaspie. *V.* Ibéride ombellifère. 551
Térébinthe (Pistachier-), *Pistacia Terebinthus.* Lin. 813
Terre crépie, *Terea crepola. V.* Picridie. 221
Tessin, nom de l'*Atragene indica.* 639
Tête-de-Belier. *V,* Martynie. 566
— de-Coq, dans quelques endroits le Sainfoin. 272
Tête-de-Dragon. *V.* Dracocéphale. 525
Tête-de-Méduse (Euphorbe-). 726
Teucrium, Germandrée; quatre espèces. 740
Teucriette (Véronique-), *Veronica teucrium.* 618
Thalictrum, Pigamon. 588
Thé, *Thea*;—Bou, *Bohea*;—vert, *viridis.* 857
— à foulon. } *V.* Psoralée glanduleuse. 814
— du Chili. }
— d'Europe. *V.* Véronique. 617
— du Nouveau Jersey. V. *Ceanothus Americanus.* 691
— du Labrador. V. *Ledum latifolium.* 767
— du Mexique. *V.* Ambroisie. 242 et 488
— d'Oswégo. V. *Monarda didyma.* 572
— du Paraguay. *V.* Psoralée glanduleuse. 814
Theh, Thé, Thea 857
Theodora. V. Schotia. 845
Thilco du Chily. V. *Fuschia coccinea.* 732
Thimoty des Anglais, *Phleum pratense.* 259

Thlaspi. V. Ibéride ombellifère. Pag. 552
— jaune. *V.* Alysse saxatile. 485
— vivace des Jardiniers. *V.* Ibéride de Perse. 551
Thlaspi sativum, Cresson alénois. 193
Thuya (Cyprès faux-), *Cupressus thuyoïdes.* 715
Thunbergia. 857
Thym, *Thymus*; quatre var. 247
Thymélée des Alpes. *V.* Lauréole ou *Daphne Cneorum.* 763
Tigridia, Juss., Tigridie, Tigrine. 469
Tilia, Tilleul; cinq espèces, — var. 858
Tillau *ou* Tilleul, *Tilia.* 858
Thimoty. 259
Tin. (Viorne-Laurier-), *Viburnum Tinus.* 862
Toile d'araignée (Aloës-). 484
————————(Joubarbe-). 557
Tolidès. *V.* Gomphrènes Toïdes. 548
Tolpide, aujourd'hui *Drepania.* V. *Crepis.* 519
Tomate, *Solanum Sycopersicon*; cinq var. 240
Tong-Chu des Chinois. *V.* Sterculier. 851
Topinambour, *Helianthus tuberosus*, deux var. 241 et 273
Tornep *ou* Turnep. *V.* Navet et Rabioule. 266
Totus albus. V. Narcisse-Tout-Blanc. 453
Tournefortia; cinq espèces. 860
Tournesol. *V.* Soleil. 605
Tourrette, *Turritis. V.* Arabette. 489
Tout-Blanc (Narcisse le). 453
Tout-Épice. *V.* { Calicanthe. 683 / Oyrte Piment. 787 / Nigelle de Crète. 575
Toxicodendrum. ou Arbre du Poison. *V.* Sumac. 854
Trachélie, *Trachelium.* 614
— (Campanule-), *Capanula Trachelium.* 508
Tradescante. *Tradescantia. V.* Éphémère. 527
Tragacanta (*Astragalus-*). 638
Tragopogon. V. Salsifax. 239
Trèfle, *Trifolium*; trois espèces. 274
— aquatique *ou* d'eau. *V.* Ményanthe. 568
— bitumeux. *V.* Psoralée bitumineuse. 814
— blanc *ou* à moutons, (*Fine-Houssy* des Anglais.) 275
— de Castor *ou d'eau. V.* Ményanthe à trois feuilles 568
— de Germanie, — de Hollande, } *ou* commun, *Trifolium pratense.* 274
— incarnat. 275 et 830
— des marais. *V.* Ményanthe à trois feuilles. 568
— jaune *ou* noir *ou* Luzerne-Lupuline. 265
— odorant. *V.* { Mélilot bleu. 567 / Psoralée bitumineuse. 814

Trèfle d'or. *V.* Anémone-Hépatique. Pag. 415
— rampant, *Fin-Houssy.* 275
— rouge de Roussillon *ou* Farouche. 275 et 530
— de Virginie *ou* de Caroline. *V. Ptelea.* 814
Tremble (Peuplier-), *Populus tremula.* 793
— (Faux-). *V.* Peuplier, *Populus tremuloïdes.* 794
Trémère, Trémière, Trénière, *pour* Rose d'outre-mer. 483
Triacanthos (*Gleditsia-*). *V.* Févier d'Amérique. 727
Trichonema, aujourd'hui quelques *Ixias.* 434
Trichosanthes. 614
Tricolore (Amarante-). 486
Tricolore (Liseron-) *ou* Belle-de-jour. 561
Trycondylus. V. *Embothrium*, n.° 3. 721
Trifolium, Trèfle. 274
Trifolium des Jardiniers. *V.* Cytise à feuilles sessiles. 715
Trillium. 615
Trilopus, nom trivial de l'Hamamelis. 746
Trinitaire. *V.* Anémone-Hépatique. 415
Triolet. *V.* Trèfle des prés. 274
Tripe-Madame, *pour* Trique-Madame, *Sedum reflexum*; deux espèces, une variété. 241
Triticum, Froment. 282
— *Spelta.* 282
Tritoma; trois espèces. 469. { *Aletris.* 402 ; *Veltheimia.* 477
Tritonia. V. { Glaïeul. 429 ; *Ixia.* 434
Troëne, *Ligustrum*; deux espèces. 859
Trollius; deux espèces. 470
Trompe d'Éléphant. 615
Trompette, *Cucurbita leucantha longa.* 191
Trompette (fleur). *V.* Narcisse. 450
Trompette-du-Jugement. *V.* { Belle-de-Nuit ordin. 4 ; Stramoine. 852
— de Méduse. *V.* Narcisse. 452
Tropæolum, Capucine. 171 et 509
Truffe. *Lycorperdun Tuber.* 242
— rouge *ou* Pomme-de-terre. 227
Tsjaa ou *Thel. V.* Thé-Bou. 857
Tsjetti mandaru. V. *Poinciana.* 807
Tsjetti-pu. V. *Anthemis grandiflora.* 488
Tsubaki. V. Camellie du Japon. 686
Tuber, Truffe. 242
Tubéreuse, *Polianthes*; — simple, — double. 470
— bleu. *V. Agapanthus umbelliferus.* 400
— jaune. *V.* Hémérocalle jaune. 431

Tue-Chien. *V.* Apocyn. Pag. 489
Tue-Chien (Colchique-) *ou* d'automne. 420
Tue-Loup (Aconit-). 481
Tulipa, Tulipe; dix espèces, — variétés infinies. 471
Tulipe de *Goudeba*. *V.* Fritillaire-Damier. 425
Tulipe du Cap. *V.* Hémanthe écarlate. 430
Tulipier, *Liriodendrum Tulipifera*; quatre variétés. 860
— (Laurier-), *Magnolia grandiflora*. 771
Tunica pour *Tunisia*, Œillet à ratafia. 576
Tupelo, *Nyssa*; quatre espèces. 861
Turritis, Tourrette. *V.* Arabette. 489
Turban. *V.* Lis-de-Pompone. 446
Turlips. *V.* Bette-Rave-sur-terre. 252
Turnep. *V.* Navet et Rabioule. 266
Turquet *ou* Maïs. 282
Tussilage, *Tussilago*; — odorant, *fragrans*. 615
Ulex, Ajonc. 251
Ulmaire (Spirée-). 607

U.

Ulmus, Orme. 789
Umbrella (*Magnolia-*). 773
Unedo (*Arbutus-*), Arbousier commun. 635
Usteria, Ustérie. V. *Maurandia*. 776
Uvaria. { (*Aletris-*) ou (*Aloë-*) ou (*Veltheimia-*) } V. *Tritoma Uvaria*. 469
Uva Ursi (*Arbutus-*). Arbousier-Raisin-d'Ours. 636
Uvette. V. *Ephedra*. 722

V.

Vaccinium, Airelle; huit espèces. 629
Vacier, Vaciet. *V.* { Airelle. 629 ; *Muscari comosum*. 451
Valeriana, Valériane; — *Locusta*, Mâche. 208
— à fleurs; trois espèces. 615
Valériane bleue *ou* Grecque. *V. Polemonium cæruleum*. 590
Varaire, *Veratrum*; quatre espèces. 616
Varin (Lilas-). 769
Varuso, Vaude ou Gaude. 289
Veillotte. *V.* Colchique d'automne. 420
Vélar, *Erysimum*. 616
Veltheimia, autrefois *Aletris*; 3 espèces. 477
Vérangène *ou* Melongène 214
Vératre *ou* Varaire, *Veratrum*. 616

Verbascum, corrompu de *Barbascum*, Molène. Pag. 570
Verbena, Verveine. 618
Verdal, excellent Raisin Provençal. 394
Vergu *ou* Bâton-de-Jacob. *V.* Asphodèle jaune. 417
Verge-d'Or, *Solidago*, 617
Vergne. V. *Aulne*. 639
Verjus (Vigne-). 395
Vernis du Japon. *V.* Aylante. 640
Veronica, Véronique; 9 espèces. 617
— des jardins, *V.* Lychnide lacinié. 564
Verveine, *Verbena*; 4 espèces. 618
— en arbre *ou* à odeur de citron, *Verbena triphylla*. 861
Vesce, *Vicia*; — ordinaire, sativa; 2 var. 275
— blanche, *mal à propos* Lentille du Canada. 280
Veuve (Scabieuse fleur-de-), *Scabiosa atropurpurea*. 600
Viburnum, Viorne. 862
Viscia, Vesce. 275
— *Faba*, Fève-de-marais. 174
Viédase, nom trivial de l'aubergine *ou* Melongène. 214
Vieusseuxia. 477
Vigne, *Vitus*; — à vin, *vinifera*; 23 variétés de table, et 15 pour vin. 382
— blanche. } Bryone. 502
} Clématite. 704
Vigne du mont Ida. *V.* Airelle ponctuée. 630
— de Judée. *V.* Morelle grimpante. 784
— du Nord. *V.* Houblon. 289 et 551
Vigne-Vierge, *Cissus*. 862
Vigneau *ou* Ajonc, *Ulex Europæus*. 251
Vignette. *V.* Spirée-Ulmaire. 607
Villasia. V. *Menianthes ovata*. 568
Vinaigrier *ou* Sumac glabre. 854
Vinca, Pervenche. 585
Vince-Toxicum (*Asclepias-*). 492
Vinetier *ou* Berberis. 308
Vinette. *V.* Oseille. 218
Viola, Violette; 7 espèces, — var. 619
Violette blanche, de la Chandeleur ou de février. *V.* Galanth. 428
— de Dame *ou* Violier. *V.* Giroflée jaune. 545
— des Dames. *V.* Julienne. 557
— Mariane *ou marine*. *V.* Campanule à grosses fleurs. 508
Violette des Sorciers. *V.* Petite Pervenche. 585
Violier. *V.* Giroflée jaune, 545; et Julienne. 556
— bulbeux. *V.* Nivéole, *Leucoïum*. 454
— d'été. *V.* Giroflée-Quarantaine. 546

Viorne, *Viburnum*; 12 espèces, var Pag. 862
— (Clématite-). 704
Vioulte. *V.* Érythrone. 424
Vipérine, *Echyum*; 4 espèces. 720
Vipérine. *V. Arum* Serpentaire. 491
Virgilia, L'Hérit. *V.* Gaillarde. 533
Vitet, *Vitex*, Gâttillier.. 735
Vitis, Vigne; — à vin, *vinifera*. 382
— *Idæa*, Airelle ponctuée. 630
Vulpin des prés. 276
Volkameria; 5 espèces. 864
Volubilis des Jardiniers. *V.* Ipomée pourpre. 553
Vouède *ou* Guède. *V.* Pastel. 268
Vrairo, Varaire blanc. 616

W.

Wachendorfia. 477
Wager (Érable de Sir) *ou* cotonneux Erable 7. 724
Wall-Flower, c'est-à-dire, fleur des murs. *V.* Giroflée jaune. 545
Watsonia, *Antolyza fulgens*, et *V. spicata*. 416 et 417
Weymouth (Pin du Lord), *Pinus Strobus*. 802
Westeringia. 865
Witsenia. 620

X.

Xeranthemum. *V.* Immortelle. 552
Ximenesia. 620
Xiphioïdes et *Xiphium*. (*Iris-*). 433
Xylosteum (*Lonicera-*). *V.* Chèvre-feuille. 701

Y.

Yedra morada, c'est-à-dire Lierre violet. *V.* Cobée. 707
Yeuse *ou* Chêne vert. *Quereus-Ilex*. *V.* Chêne. 696
Yorck et Lancastre [Rosier des quatre saisons]. 823
Ypréau. *V.* Peuplier blanc. 793
Yucca; 6 espèces. 865
Yu-lan. V. *Magnolia precia*. 772

Z.

Zambac ou *Sombac*. *V.* Mogori. 783
Zanthorrhiza. 866
Zanthoxylum. *V.* Clavalier. 703
Zapania, Lamarck. *V.* Verveine changeante. 618
Zatia (Melon-). 209
Zea-Mays, Blé de Turquie. 282
Zénicule, *dans quelques pays pour* Saule. 844

Zerumbet speciosum, Jacq. V. *Globba nutans.* Pag. 546
Zinnia ; 3 espèces ; — var. 620
Ziziphus, Jujubier. 758
— *volubilis*. *V*. Nerprun. 788
Zygophyllum. *V*. Flabagelle. 530

Nota. On a donné, dans cet Ouvrage, la description et la culture de près de 2000 espèces de Plantes ou Arbres, et de plus de 1200 de leurs variétés, sans compter les variétés infinies des Jacinthes, Tulipes, Anémones, Iris, Oreilles-d'Ours, etc., etc., etc.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

EXPLICATION

Des abréviations employées pour indiquer les figures des plantes.

On a cru devoir citer les figures des plantes représentées dans les ouvrages les plus connus, et qui se trouvent ou méritent de se trouver le plus communément dans les bibliothèques publiques et particulières.

Ayant donné, dans les éditions précédentes (depuis 1807) des notes détaillées sur les ouvrages cités, on indiquera dans celle-ci seulement les titres.

Nota. Lorsqu'une citation est suivie d'un seul numéro, ce numéro est celui de la planche : si elle est suivie de deux numéros, le premier est celui du volume, et le second celui de la planche.

Herbier de l'Amateur, par Mordant de Launay, continué par M. Loiseleur Deslonghamps (*Voy. le prospectus dans le Catalogue, à la fin de ce volume*) . . . . . Herb. de l'Amat.

Andrews. *Botanist's repository.* in-4°. . . . . And. *rep.*

Andrews. Monographie des bruyères. . . . . And.

Botanical register . . . . . Bot. Reg.

Catesby. Histoire Naturelle de la Floride, de la Caroline, etc. 2 vol. in-fol. . . . . Catesb.

Curtis's. *Botanical - Magazine.* in-8°. . . . . Curt.

Duhamel. Traité des Arbres et Arbustes qui peuvent se cultiver en France en pleine terre. Nouvelle édition donné par M. Ét. Michel, in-fol . . . . . Duh. n. éd.

Flore de Danemarck (*Flora danica.*) . . . . . *Fl. Dan.*

Jacquin. 1°. Flore d'Autriche (*Flora Austriaca*) 4 vol. et un appendice. . . . . Jacq. *Fl. Austr.*

2°. Figures des plantes les plus rares *Icones plantarum rariorum.*) 3 vol. . . . . Jacq. *ic. rar.*

3°. Jardin impérial de Schœnbrun (*Hortus Schœnbrunnensis.*) 4 vol. . . . . JACQ. *H. Schœn.*

4°. Le Jardin botanique de Vienne (*Hortus Vindobonensis.* 4 vol. . . . . JACQ. *H. Vind.*

JAUME. Plantes d'Europe, 4 vol. in-8°. . . . JAUM. livrais.

L'HÉRITIER. Deux Recueils grand in-folio, l'un intitulé : *Stirpes Novæ*, etc. (Plantes nouvelles, etc.). . . . . L'HÉR. *St. nov.*

L'autre, *Sertum Anglicum*, ou Bouquet de fleurs recueilli en Angleterre. . . L'HÉR. *Sert. Ang.*

MICHAUX (André). Flore de l'Amérique Boréale, 2 vol. in-8°. . . . . MICH. *Fl. Am. Bor.*

MICHAUX (And. Fr.). Histoire des arbres d'Amérique septentrionale qui peuvent être cultivés en France. . . . MICH. Hist. des Arb. d'Am., ou Arbres d'Amérique.

REDOUTÉ. (P.-J.) Plantes grasses, in-folio. . . . . RED. Pl. gr.

LILIACÉES. . . . . RED. Lil.

RHÉEDE, Plantes de l'Inde et du Malabar, in-folio. . . . . RHEED. *Hort. Mal.*

TREW, *Selectæ plantæ*, in-folio. . . . . TREW.

DE TUSSAC, Flore des Antilles. . . TUSS. Fl. des Antil

VÉLINS DU MUSÉUM. . . . . Vél. du Mus

VENTENAT, 1°. Description des plantes rares et nouvelles du jardin de CELS, in-4°. . . . . VENT. J. de CELS.

2°. Suite du même ouvrage, intitulé : CHOIX DE PLANTES. . . . . VENT. Ch. de Pl.

3°. Description des plantes du jardin de Malmaison. Cet ouvrage continué par M. DE BONPLAND. . . . . BONPLAND. Mal.

EXPLICATION

Des abréviations employées pour indiquer les auteurs cités.

R. Brown. *Prodromus Novæ Hollandiæ.* On a aussi un ouvrage de P. Brown, intitulé : *The civil and natural History of Jamaïca.* . . . . . Brown.

Cavanilles. *Dissertatio botanico de sidâ, malvâ, hibiscâ, camelliâ, meliâ*, etc., 2 vol. in-4°. — *Icones et descriptiones plantarum, quæ aut sponte in Hispaniâ crescunt, aut in hortis hospitantur.* 4 vol. in-folio. . . . . Cav.

Desfontaines. *Flora atlantica sive historia plantarum, quæ in Atlante, agro Tunetano et Algeriensi crescunt*; 4 vol. in-4°. . . . . Desf.

Tableau de l'École de botanique du Jardin du Roi, par M. le professeur Desfontaines. . . . . H. P.

Idem. du Jardin de Kew. . . . . H. K.

La Billardière. *Icones plantarum Syriæ rariorum.* 1 vol. in-4°. . . . . La Bil.

Miller. Dictionnaire des Jardiniers . . . . . Mil.

Poiret. Encyclopédie botanique. . . . . Poir.

Pallas. Flore de l'empire de Russie. Voyage dans la Tartarie et la Sibérie. . . . . Pal.

Swartz. Prodrome de la Flore des Antilles.—Dissertations sur les fougères, les orchidées. . . . . Swartz.

Smith. *Plantarum icones hactenùs ineditæ.* 3 vol. in-fol. . . . . Smith.

Ventenat. Tableau des familles naturelles. . . . Vent.

Willdenow. *Caroli Linnæi species plantarum exhibentes plantas ritè cognitas ad genera relatas.* 5 vol. in-8°. . . . . Willd.

Valh. Même ouvrage que Willd. Il n'en a paru que deux volumes, l'auteur étant mort avant d'avoir pu terminer son travail. . . . . Valh.

FIN DE LA TABLE DES ABRÉVIATIONS.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES.

Avertissement. . . . . Page v
Calendrier. ix
Pronostics. xv
Des Jardins 1
Du jardinage. 5
Du jardin potager. 7
Du jardin fruitier. 13
Du verger. 14
Du jardin fleuriste. 14
Des jardins d'agrément, jardins à la française. 17
Des jardins paysagers. 18
Des jardins mixtes. 19
Plantes vivaces herbacées propres à l'ornement des massifs. 23
Bosquets d'hiver. 24
Bosquets du printemps. 24
Bosquets d'été et d'automne. 25
Arbres et arbrisseaux à fleurs apparentes. 25
Plantes vivaces. 25
Arbres qui, placés isolément, font de l'effet. 26
Arbres de première grandeur. 26
Arbres de seconde grandeur. 30
Arbres de troisième grandeur. 31
Arbrisseaux. 33
Arbustes. 40
Arbrisseaux grimpans ou sarmenteux. 42
Arbrisseaux rampans. 43
Connaissances préliminaires du jardinage. 44
De la culture. 44
Des terres, de leurs qualités et choix pour les différentes cultures. 45
Moyens de connaître les parties constitutives d'une terre. 48
Amendemens. 49
Arrosement. 50
Engrais. 52
Des couches, 56. Réchauds. 58
Préparation des terres, 60. Terre franche. 61
Terre franche légère, 61. Terre légère, 61. Terre sablonneuse, 61. Terre à orangers, 61. Autre *idem.*, 61. Terre de bruyère. 62

Outils du jardinage. . . . . Pag. 63
Multiplication des plantes, 71. Semis, 71. Choix et conservation des graines. 71. Préparation des graines, 73. Chaulage, 74. Stratification, 74. Époque des semis. 74
Mode des semis, 75. A la volée, 76. En rayons, 76. En pleine terre, 77. En terrines ou en pots, 77. Sur couche, 78. En panier; sur éponge. 78
Cayeu, 79. Bulbe, 79. Œilleton, 79. Éclat, ... 80
Marcottes (différens modes de marcotter). 80
Cépée. 82
Bouture (différentes manières d'en faire) 83
Greffe (Plusieurs manières de greffer) 86
Éducation des végétaux. 95
Pots, 95. Terrines, 97. Caisses. 98
Séparation, repiquage, 99. Transplantation. 100
Entretien des plantes, rempotage, rencaissage. 102
Taille des arbres, 103. Taille des arbres en plein vent, 105. Taille en espaliers à la française, 108. Taille en espaliers en palmette ou à l'anglaise, 117. Taille en pyramide, 117. Taille en quenouille, 118. Taille en buisson, 119. Taille des arbres nains, 119. Ébourgonnement et taille d'été. 120
Palissage, 121. Élagage, 122. Tonte, 123. Incision annulaire, 124. Arcure, 124. Exposition, 124. Conservation des plantes, 126. Abris, 126. Murs et haies, 126. Palissades d'arbres verts, 127. Paillassons, 128. Toiles, 130. Cloches, 130. Verrines, 131. Entonnoirs, 131. Cages, Châssis, 132. Bâches. 133
Orangerie ou serre froide. 136
Serre tempérée et serre chaude. 137
Calendrier du jardinier, janvier 140. Février, 141. Mars, 141. Avril, 142. Mai, 143. Juin, 144. Juillet, 144. Août, 144. Septembre, 145. Octobre, 145. Novembre, 146, Décembre. 147
Moyens contre les insectes et animaux nuisibles, 148. Oiseaux, 148 Chenilles, 148. Araignées, 148. Courtillières, 149. Vers de terre, 151. Tiquets, 151. Fourmies, 151. Limaces, escargots, 152. Taupes, 152. Famille des rats, 153. Vers blancs, mans, tons ou turcs, 154. Frelons, guêpes, 154. Piqûre de guêpes, abeilles, cousins, 154. Vipères, 155. Chiens et autres animaux enragés, 155. Petits insectes, punaises, etc. 156
Composition de M. Tatin. 156
Figures pour l'Almanach du Bon Jardinier. 158
Des plantes potagères. 159
Des plantes aromatiques. 242
Des fourrages, observations. 247

Des fourrages et de leur culture 250
Moyens pour la conservation des foins en grains dans les années pluvieuses 277
Des plantes céréales 280
Des plantes économiques ou employées dans les arts . . . 286
Des arbres fruitiers 293
Nouveaux espaliers proposés par L. Noisette 396
Des plantes bulbeuses, ognons, etc 398
Observations générales 398
Des plantes d'agrément 478
Observations générales 478
Des gazons 535
Des arbres, arbrisseaux et arbustes d'ornement . . . 621
Observations générales 621
Vocabulaire explicatif des termes de botanique et de jardinage 868
Table alphabétique générale 896
Explication des abréviations pour indiquer les figures des plantes 979
Explication des abréviations employées pour indiquer les auteurs cités 981

OUVRAGES NOUVEAUX

Qui paraissent ou vont paraître chez AUDOT, *Libraire, rue des Mathurins St.-Jacques, n°* 18, A PARIS.

Les prix des articles sont marqués brochés, à l'exception de ceux indiqués autrement.

LE JARDIN FRUITIER, contenant l'histoire, la description et la culture des arbres fruitiers, des fraisiers et des meilleures espèces de vignes qui se trouvent en Europe; des principes élémentaires sur la manière d'élever les arbres, sur la greffe, la plantation, la taille, et tout ce qui a rapport à la conduite d'un jardin fruitier; rédigé sur les notes de M. Noisette, cultivateur, botaniste et pépiniériste, par M. L. A. Gautier, docteur en médecine: ouvrage orné de plus de 200 fig. coloriées d'après nature.

Annoncer un ouvrage sur les arbres fruitiers, c'est rappeler la plus belle conquête de l'industrie humaine sur la nature sauvage, c'est rappeler qu'un travail opiniâtre et constant a pu seul nous conserver tous ces fruits merveilleux qui nous ch rment par leur forme, leurs couleurs et leur saveur. En effet, la nature abandonnée à elle-même, ne nous offre que des arbres épineux, des fruits durs et acerbes; il faut la tourmenter long-temps avant d'en obtenir un nouveau germe; et

quand le fruit qui lui succède a satisfait les vœux du cultivateur, il n'en reste paisible possesseur qu'autant qu'il s'en rend digne par une culture assidue.

Il suit de là qu'il a fallu bien des siècles et une immense succession d'expériences pour acquérir les richesses que nous possédons en fruits de toutes les espèces.

Le temps et la culture ont tellement changé l'aspect des choses, que, malgré les efforts de quelques savans, il est très-difficile de reconnaître dans nos collections les fruits décrits par Théophraste et par Pline; aussi, après la renaissance des lettres en Europe, les connaissances relatives aux arbres fruitiers ont-elles formé une science toute nouvelle, dont plusieurs auteurs se sont occupés, et dans les ouvrages desquels on peut suivre les progrès plus ou moins rapides, et en même temps les succès de la culture.

Olivier de Serres, qui écrivait dans le seizième siècle, est le premier auteur, en France, dont l'ouvrage soit digne d'être remarqué. Vint ensuite La Quintinye, intendant des jardins de Louis XIV; mais il était réservé au célèbre Duhamel de faire le premier ouvrage complet et méthodique sur les arbres fruitiers. Ce traité a servi de base à tout ce qu'on a écrit depuis sur les fruits, et ne laisserait que peu de chose à désirer, si les figures en eussent été coloriées: tandis qu'au contraire ces figures en noir, quoique parfaitement dessinées, sont souvent insuffisantes pour faire reconnaître les fruits, dont les riches couleurs, nuancées et mélangées d'une manière infiniment variée, offrent les caractères les plus saillans et les plus faciles à saisir pour la distinction des espèces.

Dans ces derniers temps, on s'est occupé de reproduire l'ouvrage de Duhamel, avec des figures coloriées; mais les amateurs auraient voulu qu'elles fussent réunies dans un ouvrage peu volumineux, et d'un prix modéré; ainsi leur désir n'a pas encore été satisfait. C'est donc pour remplir le vœu du public à cet égard que l'on a entrepris l'ouvrage annoncé ici.

Il fallait, pour exécuter une semblable entreprise,

un homme qui réunît une saine théorie à une longue pratique, et personne n'était plus capable que M. Noisette d'y donner toute la perfection désirable; ayant d'ailleurs rassemblé depuis long-temps une infinité d'observations neuves et utiles, une foule de matériaux précieux, il attendait toujours que son temps lui permît de les réunir; mais ses nombreuses occupations ne lui en laissant pas le loisir, on en a confié la rédaction à M. Gautier, docteur en médecine, qui, indépendamment de la rédaction des notes de M. Noisette, dont l'objet est la description des genres et des espèces, et leur culture, aura soin de faire précéder chaque genre d'une histoire succincte du fruit, depuis le temps de sa découverte jusqu'à nos jours, et d'un article sur les usages non-seulement des fruits et de leurs parties, mais encore des différentes parties de l'arbre, tant sous le rapport des arts que de l'économie domestique et de la médecine.

Avec ces secours, il nous semble que nous pouvons promettre des principes certains et une grande clarté, beaucoup de promptitude et de régularité dans l'exécution; toutes choses qu'on cherche souvent en vain dans de pareils ouvrages.

Le *Jardin fruitier* paraîtra sous le format grand in-4. Il formera 14 livraisons composées chacune de 6 planches et d'une feuille de texte. Chaque planche contiendra le plus souvent 4 figures de fruits, au lieu d'une seule que donnent certains ouvrages de luxe imprimés sur in-folio. Ces moyens d'économie, qui mettront l'ouvrage à un prix auquel il sera facile d'atteindre, ne seront pas obtenus aux dépens de l'exactitude. Les portraits seront rendus avec la plus grande fidélité; tous les fruits *sont coloriés d'après nature* par des artistes habiles, et l'exécution des épreuves sera surveillée avec le plus grand soin.

Cet ouvrage fut annoncé en 1813, et déjà les deux premières livraisons étaient en vente, lorsque les événemens politiques vinrent suspendre la publication des suivantes. Ce temps n'a pas été perdu pour l'entreprise: il a été employé à achever la confection des

dessins et des planches gravées, dont une partie sont même, en ce moment, imprimées et coloriées.

La première livraison, quoique déjà publiée, ainsi que la seconde, sera remise en vente pour les nouveaux souscripteurs, au 1er juillet prochain (1818); les autres livraisons paraîtront régulièrement de mois en mois.

Prix de la livraison, in-4, sur papier *grand-raisin*:

Figures coloriées,	15 f.
Figures noires,	2 f. 50 c.

Le port, par la poste, est de 25 cent. On est prié d'affranchir les lettres.

EN SE FAISANT INSCRIRE AVANT LE 1er SEPTEMBRE PROCHAIN (1818), ON RECEVRA GRATIS LA DERNIERE LIVRAISON, et cette condition sera mentionnée sur la quittance de la première livraison.

Les souscripteurs ne seront tenus à d'autres conditions que de payer les livraisons en les faisant retirer, ou en les recevant, s'ils ont leur domicile à Paris. Les souscripteurs des départemens, à qui elles seront envoyées par la poste, sont priés de les faire payer d'avance, ainsi que cela se pratique pour les ouvrages périodiques.

HERBIER GÉNÉRAL DE L'AMATEUR, contenant la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables; dédié au Roi, par feu Mordant de Launay; continué par M. Loiseleur-Deslongchamps, docteur en médecine, et membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères: avec figures peintes d'après nature par M. P. Bessa, peintre d'histoire naturelle, et peintre de fleurs de son altesse royale madame la duchesse de Berri.

Il en paraît chaque mois une livraison de six planches, accompagnées de leur texte en regard, et supérieurement coloriées au pinceau par des artistes habiles. L'ouvrage aura 8 volumes, dont chacun se compose de 12 livraisons. La 27e a paru en avril 1818.

On est libre de retirer à la fois toutes les livraisons

qui ont paru, ou seulement une ou deux par mois : ce qui offre la facilité de se procurer cet ouvrage, en ne dépensant chaque mois qu'une légère somme.

Prix de la livraison :

Format in-8, sur nom-de-Jésus, pap. fin,	9 f.
Idem, *Idem*, pap. vélin sat.	12
Format in-4, sur grand-raisin vélin satiné.	21

Le port, par la poste, est de 25 cent. On est prié d'affranchir les lettres. — On souscrit à Paris, chez Audot, libraire.

On a déjà publié en France plusieurs ouvrages de botanique avec des figures en couleur fort bien faites; mais chacun de ces ouvrages ne traite qu'une partie de la science, et nous n'en avons pas qui l'embrassent dans toute son étendue. On n'a donné que des monographies, ou des choix très-peu nombreux de belles plantes, et ces ouvrages eux-mêmes sont en petit nombre. On ne peut citer, sous le rapport de la beauté des figures, que ceux de Ventenat (Plantes de la Malmaison et Jardin de Cels), de M. Redouté (Plantes grasses et liliacées), et le Nouveau Duhamel (Traité des Arbres et Arbustes qui se cultivent en France, en pleine terre).

Il nous manquait donc un ouvrage qui fût le dépôt de ce que nous possédons en ce genre; non pas un livre qui présentât les dessins de toutes les plantes contenues dans les herbiers de nos savans botanistes, un tel ouvrage, par son immense étendue, ne serait point achevé en un siècle, et ne serait, pour ainsi dire, qu'une richesse stérile, puisqu'il contiendrait une quantité innombrable de végétaux sans utilité ou sans agrément, et qui ne sont rassemblés dans les herbiers que pour compléter des collections. L'ouvrage qui manquait à la France devait contenir seulement les plantes, les arbres et arbrisseaux d'une utilité réelle (1),

(1) Comme le cotonnier, le caféier, l'indigotier, et autres plantes aussi intéressantes et aussi peu répandues en France. Quant aux plantes médicinales, alimentaires, et à celles employées dans les arts, elles ne devaient pas faire partie de l'*Herbier général de l'Amateur*. Cet ouvrage aura particulièrement le mérite d'offrir les plantes rares et brillantes qui viennent annuellement enrichir nos collections.

ou qui, par la beauté de leur port, par leurs couleurs ou leur odeur, embellissent nos jardins, décorent nos demeures, et ajoutent à nos plaisirs.

Il est vrai que le nombre de ces plantes est encore trop considérable pour qu'il soit possible de les peindre toutes; mais il nous semble que le but de l'ouvrage sera rempli, et que son utilité sera incontestable, si, pour le composer, on fait un bon choix des végétaux les plus intéressans, et si on n'y admet de chaque genre que les espèces qui présentent des différences remarquables: or, tel a été jusqu'ici, et tel sera, avec plus de soin encore, s'il est possible, l'*Herbier de l'Amateur*. Nous ne prétendons pas faire de cet ouvrage, vraiment national, un recueil remarquable par le nombre infini des figures, mais nous osons répondre d'en faire la plus riche collection possible; et cette richesse sera réelle, car ce sera la ressource du peintre, du dessinateur, du manufacturier, du brodeur, etc., lorsqu'ils voudront représenter des plantes d'ornement dans toute la pureté de leurs formes, et parées de leurs couleurs naturelles.

Ce sera la ressource du botaniste, puisque si, au milieu des frimas de l'hiver, il a oublié quelques-uns des caractères d'une plante qui ne vit que dans les beaux jours et loin du climat qu'il habite, avec nos figures il n'y aura plus pour lui ni saisons ni distance.

Elle ne sera pas moins précieuse pour l'amateur qui, souvent trompé en achetant une plante sur l'idée qu'il s'en est faite d'après une simple description, trouvera dans notre *Herbier* un parterre au milieu duquel il ne pourra plus s'égarer, puisqu'il aura sous les yeux les objets mêmes qu'il voudra choisir.

Le marchand, en annonçant ses graines ou ses ognons, y trouvera encore le seul moyen de montrer, avec toutes leurs grâces naturelles, les plantes qui doivent en naître.

Enfin le jardinier et le cultivateur pourront s'en servir utilement pour enrichir leurs serres, ou pour reconnaître quelques espèces dont les noms leur seraient échappés.

Mais que l'on ne croie pas que tous ces avantages

ne sont que des probabilités; nous en offrons pour garantie une expérience assez longue, puisque déjà nous avons publié plus de 160 figures de l'*Herbier de l'Amateur*, et que chaque mois en voit paraître une livraison qui en contient six.

Ces figures sont faites avec une élégance, et surtout avec une exactitude qui dispute de vérité et souvent surpasse celle des grands ouvrages de luxe qui ont eté faits sur la même matière. Une telle vérité d'imitation est due à la manière particulière que l'on emploie, laquelle, si elle ne donne pas pour le fini un résultat aussi flatteur au premier abord, a sur les ouvrages en question l'avantage inappréciable d'imiter les couleurs avec beaucoup plus de fidélité, et de les conserver sans la moindre variation. Les dessins sont tous peints par M. Bessa, d'après nature, et sur des individus vivans.

M. Loiseleur-Deslongchamps, auteur de la *Flora Gallica*, et de plusieurs autres ouvrages de botanique estimés, a bien voulu se charger de continuer le travail interrompu par la mort de M. Delaunay. Le grand nombre de beaux articles qu'il a faits pour le Nouveau Duhamel, dont il a rédigé plus de la moitié, ceux dont il enrichit maintenant le Dictionnaire des Sciences naturelles, ne peuvent laisser aucun doute sur l'intérêt que présenteront ceux de l'*Herbier de l'Amateur*.

Le texte, dont l'impression est très-soignée, sort des presses de M. Didot jeune.

Le format est, pour l'usage, d'une grandeur commode : on a évité un luxe qui, par la cherté qu'il aurait donnée à l'ouvrage, aurait pu en empêcher le succès. La modicité de son prix le met, au contraire, à la portée de toutes les personnes qui jouissent de la moindre aisance.

Le succès qu'a obtenu jusqu'à présent l'*Herbier général de l'Amateur* nous est un sûr garant que l'auteur et l'éditeur continueront à trouver dans la faveur du public, l'un la récompense de ses travaux, et l'autre le fruit de ses avances et de ses soins.

Cet ouvrage a d'abord été exécuté aux frais de

M. Delaunay : il a été ensuite acquis, après sa mort, par le libraire-éditeur, qui n'a rien négligé de ce qui pouvait satisfaire les souscripteurs. Depuis le mois de décembre 1816, jusqu'à ce moment (avril 1818), les 12e à 27e livraisons ont été données successivement, et les autres se suivront régulièrement de mois en mois.

LE BON JARDINIER, almanach, par Mordant de Launay, continué, pour l'année 1818, par MM. Féburier, Vilmorin et Noisette, nouvelle édition, contenant beaucoup de changemens et d'augmentations, 1 très-gros vol. in-12, avec 4 fig. Prix : 7 f., et 9 f. 25 c. franc de port.

FIGURES POUR L'ALMANACH DU BON JARDINIER, représentant les ustensiles le plus généralement employés dans la culture des jardins, différentes manières de marcotter et de greffer, de disposer et de former les arbres fruitiers; enfin tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des termes de botanique ou de jardinage employés dans cet ouvrage. 1 petit volume du même format que le Bon Jardinier. Prix, fig. noires, cartonné, 3 f., et avec les figures très-joliment coloriées, cartonné par Bradel, 7 f. 50 c.

ESSAI SUR LA DISTRIBUTION ET L'ORNEMENT DES JARDINS, avec cette épigraphe :

> Je dirai comment l'art, dans de frais paysages,
> Dirige l'eau, les fleurs, les gazons, les ombrages.
> (DELILLE.)

Cet ouvrage formera 1 vol. in-12, avec un grand nombre de planches, représentant des plans de jardins, des machines hydrauliques utiles dans les jardins, des ponts, pavillons, temples, obélisques, chaumières, et autres fabriques propres à orner les jardins. (*Sous presse pour paraître au* 1er *juin* 1818.)

HISTOIRE NATURELLE DES ORANGERS, par A. Risso, ancien professeur des sciences physiques et naturelles, au lycée de Nice, membre-associé des académies d'Italie, de Genève, de Marseille, de Turin, de

la société philomatique de Paris, etc , etc., et A. Poiteau, botaniste, peintre d'histoire naturelle, jardinier en chef des pépinières royales de Versailles, membre de la Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise; ouvrage orné de figures dessinées et coloriées d'après nature.

Prospectus.

Il est démontré, par l'expérience de trente siècles, que les ouvrages de l'esprit et de l'imagination ne peuvent guère être portés à un plus haut degré de perfection, que celui auquel les anciens étaient parvenus. En effet, si quelques auteurs modernes de ces sortes d'ouvrages parviennent à obtenir le suffrage de leurs contemporains, ce n'est qu'autant qu'ils se rapprochent de ce que nous admirons, dans le même genre chez les anciens.

Mais il n'en est pas de même des ouvrages scientifiques ou d'observations physiques: l'Histoire naturelle, surtout, est une science toute nouvelle, tant ses bases sont aujourd'hui différentes de ce qu'elles étaient dans l'antiquité. Ce n'est que depuis environ deux siècles seulement, que cette science a commencé à être cultivée avec une méthode uniforme et constante, basée sur des faits et des observations aussi exacts que possible. La masse de ces faits et de ces observations constitue l'édifice de la science, et comme leur nombre augmente, ou du moins change selon le cours naturel des choses, il est de la nature de l'esprit humain que les hommes fassent, de temps en temps, l'inventaire ou le tableau général de leurs connaissances, tant pour savoir où ils en sont et jouir de leurs succès, s'ils en ont obtenus, que pour avoir un point de départ d'où ils puissent s'élancer dans le pays des nouvelles découvertes, sans s'exposer à rapporter, comme nouveau, ce qui serait déjà bien connu.

C'est d'après cette marche naturelle à l'esprit humain, que nous voyons de temps en temps paraître des ouvrages généraux sur chaque partie de nos connaissances, et qui sont ou devraient être le résumé

exact de toutes les connaissances partielles, acquises jusqu'alors sur chacune de ces parties. C'est aussi, d'après cette marche, que nous offrons au public un ouvrage général sur les *orangers*, sur ces arbres si dignes de toute leur célébrité, par l'élégance de leur port, la beauté de leur feuillage, la grâce et la suavité de leurs fleurs, la variété, le parfum, la fraîcheur et les qualités bienfaisantes de leurs fruits. Nos professions et les lieux de nos résidences supposent d'abord que nous ne sommes pas étrangers à la matière que nous traitons; mais nous devons ajouter qu'il y a dix ans que nous nous en occupons particulièrement; que déjà nous en avons publié un essai dans les Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris; que nous avons peint nous-mêmes, avec toute la perfection dont nous sommes capables, les cent plus belles espèces et variétés d'oranger, bigaradier, limonier, cédratier, etc., qui composent ce genre intéressant, appelé *citrus* par les botanistes. L'histoire, la physiologie, les descriptions spécifiques, la culture et les usages en sont déjà rédigés. Le tout, y compris cent planches représentant les cent plus belles espèces et variétés, forme deux volumes grand in-4°: nous nous étions proposés de les publier simultanément; mais les frais considérables d'une telle entreprise nous obligent de les offrir au public par livraisons et par voie de souscription.

Chaque livraison sera composée de trois à quatre feuilles de texte, et six planches coloriées représentant chacune un rameau d'oranger chargé de feuilles, de fleurs et de fruits. L'ouvrage entier sera composé de seize à dix-sept livraisons: il en paraîtra une chaque mois, à commencer du 1er au 15 mai prochain.

On souscrit à Trianon, chez Poiteau; et à Paris, chez Audot, libraire.

Ouvrages sur les Amusemens de la Campagne.

TRAITÉ DE LA CHASSE AU GIBIER A POIL, contenant des principes pour bien chasser et bien tirer ; la manière de dresser les chiens ; les ruses pour prendre le gibier, et la description des piéges que l'on peut tendre aux animaux destructeurs ; suivi d'un Précis des lois et règlemens en vigueur ; d'un Vocabulaire des termes de chasse, d'anecdotes, plaisanteries et chansons sur la chasse. 1 vol. in-12, avec 7 planches gravées, et 16 planches de musique de chasse, 3 fr.
Franc de port, 3 fr. 75 c.

TRAITÉ DE LA CHASSE AUX OISEAUX, et de toutes les ruses dont on se sert pour les prendre ; suivi d'une collection considérable de figures et de piéges nouveaux, propres à différentes chasses. Par Bulliard. Nouvelle édition, augmentée de la méthode pour faire les filets ; de beaucoup de détails sur la chasse au gibier-plume, et ornée d'un grand nombre de figures représentant les oiseaux que l'on chasse en France. 1 vol. in-12, 5 f.
Avec les figures des oiseaux coloriées, 9 f.
Port par la poste, 75 c.

Cet Ouvrage, dans ses premières éditions, était intitulé *Aviceptologie*. Nous avons supprimé ce titre pour le remplacer par un autre qui pût être plus facilement compris de tout le monde. L'édition que nous annonçons contient, outre de nouvelles figures très-bien faites, beaucoup d'observations relatives à la chasse au fusil, et forme, avec le *Traité de la Chasse au Gibier à poil*, un Traité suffisant pour toute personne qui veut joindre aux autres agrémens de la campagne les plaisirs de la chasse, et apprendre les élémens de cet art, ainsi que les ruses qui se pratiquent contre les animaux sauvages de toutes les espèces.

Nous recevrons avec reconnaissance les nouvelles

observations sur l'art de la chasse, qui pourraient nous être envoyées par des amateurs, et nous en profiterons pour enrichir la prochaine édition.

TRAITÉ DE LA PÊCHE à la ligne et aux filets dans les fleuves et les rivières, suivi de l'art de fabriquer les filets, de construire, empoissonner et entretenir les étangs et viviers ; avec beaucoup de figures coloriées représentant les différentes espèces de poissons, et tout ce qui est relatif à la pêche. 1 vol. in-12. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *juillet* 1818). Il y aura des exemplaires dont les figures des poissons seront coloriées.

TRAITÉ DES OISEAUX DE CHANT, des pigeons de volière, du perroquet, du faisan, du cygne et du paon. 1 vol. in-12, orné de 46 fig. d'oiseaux,

Figures noires, 3 f.
Figures coloriées, 6
Port par la poste, 75 c.

LE LANGAGE DES FLEURS PAR LEURS EMBLÊMES, hommage à la beauté, à l'amitié, aux amours, 1 vol. in-18, fig. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *octobre* 1818.)

RECUEIL DES PLUS JOLIS JEUX DE SOCIETÉ, dans lequel on trouve les gravures d'un grand nombre d'énigmes chinoises, et l'explication de ce nouveau jeu. Paris, 1818, 1 vol. in-12, orné d'une gravure représentant, en miniature, les montagnes aériennes, russes, celles de Belleville, et le saut du Niagara, 2 f.
Franc de port par la poste, 2 f. 50 c.

L'ART DE FAIRE, A PEU DE FRAIS, LES FEUX D'ARTIFICE pour les fêtes de famille, mariages, et autres circonstances semblables ; par un amateur. 1 vol. in-12, avec fig. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *juillet* 1818.)

LA CUISINIÈRE DE LA CAMPAGNE et de la Ville, ou la NOUVELLE CUISINE ÉCONOMIQUE, précédée d'observations très-importantes sur les *soins qu'exige une*

cave, et d'une instruction sur la *manière de servir à table*, et sur la dissection des viandes. 1 vol. in-12, avec figures. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *juillet* 1818.)

LA CHARCUTERIE, ou l'Art de saler, fumer, apprêter et cuire toutes les parties différentes du cochon et du sanglier, pour faire suite à la Cuisinière de Campagne, 1 vol. in-12. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *juillet* 1818.)

LA PATISSIÈRE DE LA CAMPAGNE ET DE LA VILLE, suivie de l'Art de faire le pain d'épices, les gauffres, oublis, etc., pour faire suite à la Cuisinière de Campagne, 1 vol. in-12. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *juillet* 1818.)

L'ART D'EMPLOYER LES FRUITS, et de composer à peu de frais toutes sortes de confitures et de liqueurs, pour faire suite à la Cuisinière de Campagne, 1 vol. in-12. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *juillet* 1818.)

L'ART DU MENUISIER en bâtimens et en meubles, précédé de notions d'architecture et de géométrie, et orné d'environ 80 planches représentant les ordres et ornemens d'architecture, les meubles et décorations de boiseries du plus nouveau goût, avec les détails de leur construction. 1 vol. in-12. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *octobre* 1818.)

LE NECESSAIRE PERPETUEL DU PERCEPTEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ou Tableaux progressifs, par douzièmes, des taxes de ces contributions, depuis cinq centimes jusqu'à 10,000 francs; ouvrage utile aux contribuables, au moyen duquel on connaît, sans aucun calcul, pour toutes les taxes et à telle époque que ce puisse être, le montant des douzièmes échus exigibles par le percepteur, 2 f. et 2 f. 25 c. par la poste. (*Sous presse, pour paraître au* 1er *juillet* 1818.)

On travaille en ce moment aux Ouvrages suivans, mais l'époque de leur mise en vente ne peut encore être déterminée, et sera peut-être reculée jusque dans le courant de l'année 1819.

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE CULTIVATEUR, ou Principes de l'agriculture pratique et de l'économie rurale, 1 vol. in-12.

TRAITÉ DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENTRETIEN DES ANIMAUX DOMESTIQUES, tels que le cheval, le mulet, l'âne, le taureau, la vache et le bœuf, le mouton, la chèvre, le chien et le cochon, 1 vol. in-12 avec fig.

TRAITÉ DE LA BASSE-COUR, ou la basse-cour considérée dans les soins qu'elle exige et les avantages qu'elle offre à l'économie domestique, 2 vol in-12.

PRATIQUE DE LA CULTURE DES ABEILLES, suivi d'un petit Traité sur les vers à soie. 1 vol. in-12.

CALENDRIER PERPÉTUEL DU CULTIVATEUR, ou travaux qu'il doit exécuter mois par mois, divisés en travaux de la ferme, grande culture, animaux domestiques, animaux nuisibles, vergers, vignes, pépinières, avenues et forêts, serres, jardins-paysagers, etc. 1 vol. in-12.

MÉTÉOROLOGIE RURALE, 1 vol. in-12.

ART DE FAIRE LE PAIN, ou Traité des procédés et des diverses substances que l'on peut employer pour faire le pain; suivi de l'Art de préparer le vermicelle, la fécule de pomme de terre, etc. 1 vol. in-12.

LA LAITERIE, ou Art de traiter le laitage, de faire le beurre, et de préparer les diverses sortes de fromages. 1 vol. in-12.

PETIT CABINET D'HISTOIRE NATURELLE, formé des productions du pays même que l'on habite, avec la méthode de classement, l'art d'empailler les animaux et de conserver les plantes et les insectes. 1 vol. in-12.

L'Art de peindre les Batimens et de décorer les Appartemens, par les moyens les plus simples et les plus économiques, suivi de la manière de coller le papier de tenture. 1 vol in-12.

L'Art du Tourneur, 1 vol. in-12, avec une grande quantité de figures.

Autres Ouvrages qui se trouvent chez le même Libraire.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature par Jaume Saint-Hilaire, 4 vol. in-8, contenant 400 planches coloriées, cartonnés par Bradel, 120 fr.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature; avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; par Jos. Roques, docteur en médecine, 2 vol. in-4, contenant près de 600 fig. de plantes usuelles coloriées, cartonnés, 144 f.

Flora Gallica, seu Enumeratio plantarum in Gallia sponte nascentium; par Loiseleur-Deslonchamps, 2 vol. in-12, avec 21 planches et une Notice supplémentaire, 12 f.

Nouveau Voyage dans l'Empire de Flore, ou Principes de Botanique suivant la méthode du Jardin des Plantes, par Loiseleur-Deslongchamps. Paris, 1817, un fort vol. in-8, 7 f. 50 c.

Recherches historiques, botaniques et médicales sur les Narcisses indigènes, pour servir à l'histoire des plantes de France; par Loiseleur-Deslonchamps, in-4, 1 f. 25 c.

Dictionnaire des Termes techniques de Botanique, par Mouton-Fontenille, 1 vol. in-8, broché, 4 f.

Le Botaniste cultivateur, par M. Du Mont de Courcet, 2e édition, 7 vol. in-8, brochés, 48 f.

Histoire des Plantes d'Europe et étrangères les plus communes, les plus utiles et les plus curieuses, ou Elémens de Botanique pratique, par M. J. E. Gilibert; 2e édit., ornée de plus de 800 figures gravées sur bois, 3 vol. in-8, broch., 24 f.

Cours complet d'Agriculture, par Rozier, 12 vol. in-4, rel., 150 f.

Traité de la Conservation des Grains et des Farines, par Bucquet, in-8, fig., broch., 3 f.

Ecole du Jardin fruitier, par La Bretonnerie, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur du Bon Jardinier, 2 vol. in-12, 7 f.

Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle, par Valmont de Bomare. Lyon, 1800, 15 vol. in-8, broch., 40 f.

Histoire naturelle des Quadrupèdes (tirée de l'Encyclopédie), 1 vol. de texte et un de 112 planches représentant plus de 600 figures d'animaux, in-4, cartonnés, 30 f.

Histoire naturelle des Oiseaux (tirée de l'Encyclopédie), 4 vol., dont un de 320 planches, où sont figurés près de 1000 oiseaux, in-4, cartonnés, 60 f.

Histoire des Oiseaux peints et coloriés d'après nature par Martinet, 9 vol. in-8, contenant plus de 600 oiseaux supérieurement coloriés, reliés, 150 f.

Histoire de Saint Louis, Roi de France, par De Bury, nouv. édit., revue avec soin. Paris, 1817, 1 vol. in-12, fig. et portr., 3 f.

Idem, papier vélin, 6 f.

Histoire de Louis XII, Roi de France, par A. L. Delaroche. Paris, 1817, 1 vol. in-12, avec fig., portr. et *fac simile*, 3 f.

Idem, papier vélin, 6 f.

Histoire de Henri IV, par Péréfixe, 1 vol. in-12 2 f. 50 c.

Vie de Madame la Dauphine, mère de Sa Majesté Louis XVIII, contenant un plan *inédit* d'éducation,

tracé de sa main, pour le Dauphin, depuis Louis XVI; publiée par M. l'abbé Sicard, 1 vol. in-12, portr. 2 f.

Idem, papier vélin, 4 f.

MÉMOIRES PARTICULIERS, formant, avec l'ouvrage de M. Hue et le Journal de Cléry, l'histoire complète de la captivité de la Famille Royale à la Tour du Temple, avec cette épigraphe :

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis.
Testament du Roi.

Je pardonne à tous mes enuemis le mal qu'ils m'ont fait.
Lettre de la Reine.

O mon Dieu! pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parens!
Tracé sur le mur du Temple par l'auguste fille de Louis XVI.

In-8, figures, 2 f. 50 c.

COPIE FIGURÉE (ou *Fac simile*) du Testament de la Reine, imitant parfaitement l'écriture de cette auguste princesse, 1 f. 25 c.

FAC SIMILE DU TESTAMENT DE LOUIS XVI, gravé sur l'original par Pierre Picquet. On y a joint le *fac simile* d'un fragment d'écrit de Madame Elisabeth, et des signatures de la Reine Marie-Antoinette et du jeune Louis XVII, accompagnés d'une Notice historique, contenant des détails très-intéressans et inconnus jusqu'à ce jour, sur le Testament de Louis XVI et sur l'origine du Testament de la Reine; brochure in-4. 2 f.

SUPPLÉMENT A LA NOTICE HISTORIQUE SUR LE TESTAMENT DE LA REINE, suivi d'anecdotes inédites, et d'un précis sur sa prison à la Conciergerie, et sur la chapelle et le monument expiatoire qui y ont été élevés; ornés de deux gravures en couleur, représentant le cénotaphe et la salle funèbre. Brochure in-4, 2 f. 50 c.

BRÉGÉ DE TOUTES LES SCIENCES, ou Encyclopédie de la Jeunesse. 1 vol in-12, fig., 2 f. 50 c.

ARITHMÉTIQUE DE BARRÊME, in-12, relié, 3 f. 25 c.

ART (l') DE PROLONGER LA VIE HUMAINE, traduit de l'allemand d'Huffeland, in-8, 4 f.

AVENTURES DE ROBINSON, 2 vol. in-12, avec 16 jolies figures, 5 f.

AVENTURES DE TÉLÉMAQUE, 2 vol. in-12, 4 f.
Idem, 1 vol. in-12, fig., relié, 3 f.

AVIS D'UNE MÈRE A SON FILS, par madame de Lambert, petit in-12, relié, 2 f.

AVIS D'UNE MÈRE A SA FILLE, par la même, petit in-12, relié, 2 f.

BIOGRAPHIE DES JEUNES DEMOISELLES, ou Vies abrégées des femmes de tous les siècles qui se sont le plus illustrées par leurs vertus et leurs talens, 2 vol. in-12, figures, 7 f.

CINQ CODES (les), avec notes et traités, pour servir à un Cours complet de Droit français à l'usage des étudians en Droit, et de toutes les classes de citoyens cultivés, par Sirey, in-8, 5 f.

COMPTES FAITS de Barrême, en francs et centimes, in-24, relié, 1 f. 50 c.

DICTIONNAIRE latin-français de Noël, rel. en parchemin, 7 f. 65 c
Idem, relié en basane, 8 f. 15 c.

DICTIONNAIRE français-latin, du même, mêmes prix.

DICTIONNAIRE grec, par Planche, rel. en parch., 18 f.
Idem, relié en basane, 18 f. 50 c.

DICTIONNAIRE DE LA FABLE, par Chompré, in-18, relié, 2 f.

DICTIONNAIRE DES RIMES, par Richelet, in-8, 6 f.

DICTIONNAIRE portatif de la langue française, extrait de Richelet, par de Wailly. 2 vol. in-8, 15 f.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE, par Feller, 8 vol. in-8, 60 f.

DICTIONNAIRE THÉOLOGIQUE, par Bergier. 8 vol. in-8, 48 f.

ECOLE DES JEUNES DEMOISELLES, ou Lettres d'une Mère vertueuse à sa Fille, par Reyre, 2 vol. in-12, 5 f.

Ecole (l') des Mœurs, par Blanchard, 3 vol. in-12, reliés, 8 f. 25 c.

Ecritures (les) françaises et anglaises dans leur perfection, avec des principes pour le choix, la taille des plumes, etc., par Picquet, in-4, 2 f. 50 c.

Education complète, par l'auteur du Magasin des Enfans, 4 vol. in-12, reliés en deux, 6 f. 50 c.

Education (de l') des Filles, par Fénélon, in-12, relié, 2 f. 75 c.

— *Idem*, in-18, relié, 2 f.

Elémens de Littérature, extraits du Cours de Belles-Lettres de Le Batteux, 2 vol. in-12, reliés, 6 f.

Etrennes spirituelles, in-24, une fig., rel., 1 f. 50 c.

— *Idem*, avec 6 jolies fig., relié en veau doré sur tranche, 3 f. 25 c.

— *Idem*, ——— *idem*, rel. en maroquin doré sur tranche, 4 f. 50 c.

Eugénie a ses Elèves, par madame de Lafitte, 2 vol. in-12, 2 f. 50 c.

Fables choisies mises en chansons, avec les airs notés, in-24, rel. 1 f. 80 c.

Fables d'Esope, avec 13 jol. fig., petit in-12, rel., 3 f.

Fables de La Fontaine, in-12, rel., 2 f. 75 c.

Fabliaux et Contes des XIIe et XIIIe siècles, par Legrand d'Aussy, tome IV, in-8, 5 f.

Fablier (le) de la Jeunesse, ou Choix de Fables et Apologues tirés des meilleurs auteurs anglais, allemands, hollandais, etc., par l'auteur de la morale en action, 2 vol. in-12, rel., 6 f.

Fabuliste (le) des Enfans et des Adolescens, ou Fables nouvelles, pour servir à l'instruction et à l'amusement du premier âge, par Reyre, avec 8 fig., in-12, 2 f. 25 c.

France (la) littéraire, 4 vol. petit in-8, 12 f.

Géographie (le) manuel, par Expilly, 1 vol. in-18, avec cartes, 2 f.

GRAMMAIRE FRANÇAISE de Condillac, in-12, 2 f.

GRAMMAIRE DES DAMES, in-12, fig., 2 f. 50 c.

GRAMMAIRE ITALIENNE de Biagioli, in-8, 6 f.

HERMÈS, Grammaire universelle d'Harris, trad. par Thurot, in-8, 5 f.

HÉROÏSME (l') DE L'AMITIÉ : David et Jonathas, poëme, petit in-12, fig., rel. 2 f.

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX, in-12, rel., 3 f. 25 c.

HISTOIRE DU CHEVALIER BAYARD, in 12, rel., 3 f. 25 c.

HISTOIRE DE TURENNE, in-12, rel., 3 f.

HISTOIRE DE L'ORDRE DE MALTE, par Vertot, 7 vol. in-12, 14 f.

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE PORTUGAL, par le même, in-12, 2 f.

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE SUÈDE, par le même, 3 v. in-12, 7 f. 50 c.

HISTOIRE D'UN MORCEAU DE BOIS, précédée d'un Essai sur la sève, considérée comme résultat de la végétation, par Aubert du Petit-Thouars, in-8, 4 f.

HISTORIA DE LAS SENORITAS de San-Janvier, o San Genaro, las dos sola blancas que se libraron de la mortandad de Santo Domingo, in-18. 1 f. 50 c.

HYMNE AU SOLEIL, par l'abbé de Reyrac, in-18, pap. fin, 2 f.

INSTRUCTIONS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, par Le Ragois, in-12, fig., rel. 4 f.

JOSEPH, poëme, par Bitaubé, petit in-12, fig., rel., 2 f. 50 c.

JOURNÉE DU CHRÉTIEN, édit. très-étendue, in 24, rel., 1 f. 25 c.

— *Idem*, ——— avec 6 jolies fig., rel. en veau doré sur tranche, 3 f. 25 c.

— *Idem*, ——— *idem*, relié en maroquin doré sur tranche, 4 f. 50 c.

LETTRES D'UNE PÉRUVIENNE, en italien et en français, 2 vol. in-18, 2 f. 50 c.

LETTRES SUR LA GRÈCE, par Savary, in-8, 4 f.

MAGASIN DES ADOLESCENTES, 5 vol. in-18, 3 f.

MAGASIN DES ENFANS, 4 vol. in-18, 4 f.

MANUEL DES MAIRES ET DE LEURS ADJOINTS, 2 v. in-8, 12 f.

MENTOR (le) DES ENFANS ET DES ADOLESCENS, par Reyre, in-12, 2 f. 50 c.

MORALISTE (le) DE LA JEUNESSE, Pensées, Maximes, les plus propres à former le cœur et l'esprit, tirées des meilleurs écrivains français, 2 vol. in-18, 3 f.

MORCEAUX CHOISIS des Poètes français les plus célèbres, in-12, rel., 2 f. 75 c.

MORCEAUX CHOISIS DE BOURDALOUE, in-12, rel., 3 f. 25 c.
— *Idem*, ——— in-18, rel, 2 f. 25 c.

MORCEAUX CHOISIS DE FÉNÉLON, in-12, rel., 3 f. 25 c.
— *Idem*, ——— in-18, rel., 2 f. 25 c.

MORT (la) D'ABEL, in-12, fig., rel., 2 f. 75 c.
— *Idem*, ——— in-18, 1 f. 50 c.

NARRATIONS CHOISIES DE TITE-LIVE, en latin et en français, 2 vol. in-12, rel., 6 f. 50 c.

NOUVEAU VOCABULAIRE FRANÇAIS, par Wailly, in-8, 7 f.

OEUVRES CHOISIES DE BERQUIN, 4 vol. in-18, fig., 3 f.

OEUVRES CHOISIES DE BOILEAU, petit in-12, rel., 2 f. 50 c.

OEUVRES COMPLÈTES DE FÉNÉLON, 10 vol. in-12, 30 f.

OEUVRES DE BOURDALOUE, 16 vol. in-8, 40 f.

ONANISME (l') DE TISSOT, in-12, 1 f. 50 c.

ORACLES DES SIBYLLES, in-12, rel., 3 f. 25 c.

ORAISONS FUNÈBRES DE FLÉCHIER EN BOSSUET, 1 vol. in-12, rel., 3 f. 75 c.

PARFAIT (le) ECOLIER, ou Vies de plusieurs jeunes Etudians, in-18, rel., 2 f

PAROISSIEN, in-18, rel., 2 f.
— *Idem*, ——— avec 6 jolies fig., rel. en veau doré sur tranche, 5 f.
— *Idem*, ——— *idem*, relié en maroquin doré sur tranche, 6 f. 50 c.

PETIT (le) BUFFON DES ENFANS, in-18, fig., 1 f.

POÉSIES DU P. DUCERCEAU, 2 vol. petit in-12, rel., 5 f.
LES MÊMES, pap. vél., 8 f.

POÉSIES D'HORACE, par Le Batteux, nouvelle édit., augmentée des notes de Jouvency, 2 vol. in-18, 4 f.

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par Rabaut de Saint-Etienne, 1 vol. in-32, fig., 1 f. 50 c.

RECUEIL DE RAPPORTS ET DE MÉMOIRES sur la culture des arbres fruitiers, par Aubert du Petit-Thouars, in-8, fig., 5 f.

RÈGNE DE RICHARD III, traduction de l'anglais attribuée à Louis XVI. 3 f.

RHÉTORIQUE FRANÇAISE à l'usage des jeunes demoiselles, avec des exemples tirés, pour la plupart, de nos meilleurs orateurs et poètes modernes, in-12, rel. 3 f. 25 c.

SALLUSTE, traduction de Dotteville, avec le texte, in-12, rel., 3 f. 25 c.

SATIRES DE JUVÉNAL, traduites par Dussaulx, 2 vol. in-4, gr. pap. vél.; fig., cartonnés par Bradel, 48 f.
LES MÊMES, 2 vol. in-folio, *idem*, 72 f.

TABLEAUX DE L'HISTOIRE ANCIENNE, par Degrace, in-12, rel., 3 f. 25 c.

TOMBEAUX (les) ET LES MÉDITATIONS D'HERVEY, in-12, 2 f.

TRAITÉ DES CARACTÈRES EXTÉRIEURS DES FOSSILES, trad. de l'allemand de Werner, in-12, 2 f. 50 c.

TRAITÉ DES DÉLITS ET DES PEINES, par Beccaria, in-8, 5 f.

TRAITÉ DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE, par Restaut, in-8, rel., 7 f. 50 c.

Trois (les) Héroïnes chrétiennes, in-18, rel., 2 f.

Tropes (des), avec la construction oratoire, par Le Batteux, in-12, 2 f.

Vie de Sixte-Quint, 2 vol. in-12, 5 f.

P. Virgilii M. Opera, cum notis Ruæi, 3 vol. in-12, rel., 10 f.

Voyage autour du Monde, par Anson, 5 vol. in-12, et atlas in-4, 15 f.

Voyage en Afrique et en Asie, principalement au Japon, pendant les années 1770-1779, par Thunberg, in-8, 4 f.

DE L'IMPRIMERIE D'A. EGRON.

ERRATA.

Pages.	Lignes.	
23	25	*Aster amanus* ; *lisez amœnus.*
25	14	Noyere ; *lis.* noyers.
33	1	Avia ; *lis.* Pavia.
36	5	ou *R.* ; *lis.* ou *Rosiers.*
39	43	M Y ; *lis.* M S.
77	27	La pluie ou l'eau ; *lis.* la pluie et l'eau.
93	16	Et de même grosseur ; *lis.* et la branche de même grosseur.
94	3	Afin que ; *lis.* et que.
104	7	Branches qu'on ; *lis.* branches très-vigoureuses qu'on.
115	45	Une ligne ou 2 du côté ; *lis.* une ou deux de plus du côté.
116	48	Effés de bonne heure ; *lis.* greffés de bonne heure.
159	16	Tige feuilletée ; *lis.* tige feuillée.
219	3	De monter en ; *lis.* de monter rarement en.
228	37	Conserverait pour ; *lis.* conserverait ainsi que les pelures dans un lieu sec, pour.
246	3	De dagons ; *lis.* de drageons.
277	28	Et en pratiquant de la ; *lis.* et en pratiquant d'autres vides de la.
288		Dernière ligne et 289, première ligne. Il en faut à peu près 80 tares ; *lis.* il en faut à peu près 80 livres par hectare.
293	5	*Reum* ; lis. *Rheum.*
331	43	Qui sert le tronc ; *lis.* qui serre le tronc.
375	31	Et peu détruire ; *lis.* et peut détruire.
378	40	L'arbre de son fruit ; *lis.* l'arbre de son trop de fruit.
463	44	On ne possède pas que la simple ; *lis.* on ne possède pas la simple.
468	19	Sous l'orangerie ; *lis.* dans l'orangerie.
493		Dernière ligne. Tige et touffe ; *lis.* tiges en touffes.
550	30	Propre à ; *lis.* plante propre à.
550	31	Avec des autres ; *lis.* avec d'autres.
553	35	*Convolvulus purpureas*, lis, *C. purpureus.*
569	20	*Michauxie campanuloïdes* ; lis. *michauxia campanuloïdes.*
589	33	Solitaires ou terminales ; *lis.* solitaires et terminales.
600	14	Scabie ; *lis.* scabies
623	3	L'hiver : quant à la transplantation ; *lis.* l'hiver. Quant à la transplantation des végétaux de pleine terre.
634	22	*A. lucila* ; lis. *A. lucida.*
655	25	*Erinifolia*, lis. *crinifolia.*
666	20	*Hunbergii* ; lis. *thunbergii.*
695	45	En grappes de plus d'un pouce ; *lis.* en grappes, de plus d'un pouce.
698	48	Sans les ébranler ; *lis.* sans les ébrancher.
708	21	*Conisa* ; lis. *conysa.*

ERRATA.

Pages.	Lignes.	
717	46	A feuilles oppossées ; *lis.* à feuilles opposées.
742	23	Et le *gnidia oppositifolia* , etc. C'est un double emploi.
743	34	De l'Afrique ; *lis.* de l'Amérique.
761	24	Manichot ; *lis.* manihot.
761	29	*Koelreuter* ou Savonier ; *lis. koelreuteria*, ou etc.
768	15	*Trilsculare* ; lis. *triloculare.*
800	27	Que dans de plus ; *lis.* que par de plus.
808	26	A rameaux droits , est couronnés ; *lis.* à rameaux droits , couronnés , etc.
810	34	Nombreux , qu'orneut des feuilles ; *lis.* nombreux garnis de feuilles.

SOCIÉTÉ NATIONALE
BIBLIOTHÈQUE
D'HORTICULTURE